REVUE
DES
ÉTUDES ANCIENNES

Tome 62
1960



SWETS & ZEITLINGER N.V.
AMSTERDAM — 1967

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux

QUATRIÈME SÉRIE

Publiée avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique

REVUE

DES

ÉTUDES ANCIENNES

Tome 62
1960

SWETS & ZEITLINGER N.V.
AMSTERDAM - 1967



112725

QU'EST-CE QU'UN κολοσσός?

LE « COLOSSE » DE RHODES; LES « COLOSSES » MENTIONNÉS PAR ESCHYLE, HÉRODOTE, THÉOCRITE ET PAR DIVERSES INSCRIPTIONS

En l'année 304 avant J.-C., les Rhodiens, sortis vainqueurs du siège formidable que leur infligeait sans relâche, depuis une année, Démétrios Poliorcète, décidèrent d'ériger à l'entrée de leur port, en action de grâces à la divinité tutélaire de l'île, une statue en bronze du Soleil, haute de soixante-dix coudées. Un disciple de Lysippe, le bronzier Charès de Lindos, conduisit l'entreprise à son terme en douze années de travail, et les Anciens mirent au nombre des Sept Merveilles du monde ce véritable tour de force technique, prouesse d'ingénieur autant que de statuaire, le « colosse » de Rhodes[1].

Cette effigie divine, les Rhodiens l'appelèrent non pas un ἄγαλμα, mais un κολοσσός. Pourquoi?

Le sens commun répondrait : parce qu'elle mesurait plus de trente mètres de hauteur ; parce qu'elle était « colossale ». Ainsi fait La Souda (*s. v.* κολοσσαεύς) : διὰ τὸ μέγεθος ἐκάλεσαν κολοσσόν. Mais dans les quelques textes antérieurs à l'érection du Colosse le mot désigne indifféremment, selon les cas, des statuettes ou des statues géantes, et Wilamowitz a montré que c'est justement au colosse de Rhodes, célèbre entre tous, qu'il doit la signification que nous lui attribuons aujourd'hui[2]. Dans ces conditions, pour quelle raison a-t-on pu appeler d'un même nom des κολοσσοί en apparence aussi différents que les petits « bonshommes » en cire, en terre cuite ou en bois utilisés à Cyrène pour certaines pratiques

1. A. Gabriel, *La construction, l'attitude et l'emplacement du Colosse de Rhodes*, *B. C. H.* 56, 1932, p. 331-359. Cette étude fondamentale a été méconnue dans un article récent (H. Maryon, *The Colossus of Rhodes*, *J. H. S.* 76, 1956, p. 68-86) qui, de ce fait, malgré l'excellent principe de méthode posé au début (considérer le colosse du point de vue du technicien), appelle d'expresses réserves. Certaines ont déjà été signalées (D. E. L. Haynes, *Philo of Byzantium and the Colossus of Rhodes*, *J. H. S.* 77, 1957, p. 311-312).
2. *Sitz. Berl. Akad.*, 1927, p. 169.

religieuses[1], les statues égyptiennes mentionnées par Hérodote en son livre II[2], les « beaux colosses » chantés par un chœur de l'*Agamemnon* d'Eschyle[3], enfin l'immense effigie d'airain à la tête radiée qui faisait luire dans le ciel de Rhodes, selon l'expression de Philon, un deuxième Soleil[4]? En d'autres termes, qu'est-ce qu'un κολοσσός?

I) *Interprétation traditionnelle.*

Après les études que MM. Chantraine et Benveniste[5] ont consacrées à ce mot, nos connaissances se résument en ceci :

1° κολοσσός est un terme préhellénique (suffixe -σσος) originaire d'Asie Mineure (radical κολ-, que l'on retrouve dans l'onomastique de cette région : villes de Κολοσσαί, Κολοφών, Κολοη, Κολουρα, etc.).

2° Le radical traduit apparemment la notion de *chose érigée, chose dressée* (Κολοσσαί, Κολοφών, villes dressées sur des hauteurs ; substantif κολοφών signifiant couronnement, sommet, faîte). Pour le linguiste, κολοσσός est donc l'équivalent exact du latin *statua.* Il est, avec le mot βρέτας, également préhellénique, le seul terme technique désignant dans la langue grecque la statue en tant que telle et non, comme ἄγαλμα, ἀνδριάς, ξόανον, *offrande, petit homme, objet poli, gratté,* par l'une de ses qualités secondaires. « C'est dire que les Grecs ne possédaient aucun nom de la statue, et que le peuple qui a fixé pour le monde occidental les canons et les modèles les

1. *S. E. G.* IX, 1938, n° 3, l. 44-52 ; n° 72, § 19.
2. II, 130, 143, 149, 153, 175, 176.
3. *Agam.*, v. 416.
4. Textes réunis par Overbeck, *Die ant. Schriftquellen*, n°s 1539-1554. Ajouter une épigramme de Sopatros de Paphos (ɪvᵉ-ɪɪɪᵉ siècles avant J.-C.) citée par Athénée, 158 e. Le mot κολοσσός apparaît encore dans une inscription de Délos (*I. G.* XI, 2, 145, l. 24 ; 302 avant J.-C.), dans une inscription d'Argos (fin ɪvᵉ-début ɪɪɪᵉ siècle) dont il sera question ci-après (cf. p. 33 et n. 4) ; dans l'idylle XXII de Théocrite (cf. ci-après, p. 32 et 33). Il faut supprimer un prétendu colosse des *I. G.* I^2, 577 (S. Lauffer, *M. D. A. I., A.*, 62, 1937, p. 93-95). A une époque plus récente, le mot se trouve chez Polybe (XVIII, 16 [17, 16] : colosse d'Attale à Sicyone), Diodore (I, 67 : colosse égyptien : passage inspiré d'Hérodote ; II, 34 : colosse sur un tombeau pyramidal en Médie), Strabon (I, 1, 23 : comparaison de son œuvre avec un colosse, qu'il faut juger sur l'ensemble et non sur les détails), Pausanias (I, 18, 6 : colosses de Rhodes et de Rome ; colosse d'Hadrien à l'Olympiéion d'Athènes ; I, 42, 3 : colosse de Memnon ; II, 35, 3 : colosse en marbre de Tyché, à Hermioné ; IX, 11, 6 : bas-reliefs colossaux d'Athéna et d'Héraclès à Thèbes) ; Lucien, *Hist. conscrib.* 23 ; Théophraste, fragm. 128 ; un oracle en vers relaté dans une inscription de Didymes (ɪɪɪᵉ siècle après J.-C.) ; Harder, *Navicula Chiloniensia* (*Studia Philologica Felici Jacoby... oblata*, Leyde, 1956), p. 88-97. A. Rehm, *Inschriften von Didyma*, n° 217. Cité par J. et L. Robert, *Bull. épigr.*, *R. É. G.* 71, 1958, p. 308-309, n° 430. Sur le sens de l'épithète κολοσσικός dans des inscriptions honorifiques, cf. ci-après, p. 37 à 40.
5. P. Chantraine, *Grec* ΚΟΛΟΣΣΟΣ, *B. I. F. A. O.* 30, p. 449-452 ; E. Benveniste, *Le sens du mot* κολοσσός *et les noms grecs de la statue*, *Rev. Phil.*, 1932, p. 118-135, 381.

plus achevés de la plastique a emprunté aux populations autochtones la notion même de la représentation figurée [1]. »

3° A l'origine, le mot est absolument indépendant de la taille de la statue qu'il désigne et c'est le colosse de Rhodes qui lui donna par la suite son sens « colossal ».

4° Dans l'état actuel de notre documentation, il semble que les pays de dialecte dorien aient été presque les seuls à user de ce mot avant l'époque hellénistique : Cyrène (deux lois religieuses : IVe siècle) ; Argos (inscription concernant les embellissements du sanctuaire d'Apollon : fin IVe siècle) ; Rhodes, où il désigne le fameux colosse ; Syracuse (Théocrite, idylle XXII). Un seul exemple est connu en Attique, et c'est aussi le plus ancien : mais il se trouve dans un chœur de l'*Agamemnon*, composé de nobles argiens, et l'on peut penser qu'Eschyle a choisi ce mot pour donner à son vers une couleur « dorienne ». Toutefois, Hérodote d'Halicarnasse, en son livre II, désigne par ce nom des statues égyptiennes, et à Délos une statue cultuelle, vraisemblablement celle d'Apollon par Tectaios et Angéliôn, est appelée, en 302 avant J.-C., un κολοσσός [2].

Ces quatre points peuvent être tenus pour acquis. La véritable difficulté commence lorsqu'on veut se représenter ce qu'évoquait pour un Grec le mot κολοσσός, les raisons qui pouvaient déterminer, par exemple, un Hérodote à le choisir de préférence à tout autre pour désigner une statue et la distinguer ainsi d'un ἀνδριάς ou d'un ἄγαλμα.

M. Benveniste a pris pour point de départ, dans son enquête, deux lois religieuses de Cyrène ; la première concerne la prestation de serment imposée aux gens de Théra venus à Cyrène en qualité de colons [3] : on fabriquera, dit la loi, des « colosses » de cire et on les jettera dans le feu en prononçant cette imprécation : « Celui qui n'est pas fidèle à son serment et se parjure, qu'il se dissolve et s'anéantisse comme ces colosses, lui, sa race et ses biens. » La seconde loi prescrit les rites qui doivent présider à l'accueil d'un suppliant étranger [4] : quiconque accueille un suppliant étranger doit appeler par son nom celui qui l'envoie et répé-

1. E. Benveniste, *op. cit.*, p. 133.
2. *I. G.* XI, 2, 145, l. 24.
3. *S. E. G.* IX, 1938, n° 3, l. 44-52. Dans les *Magiciennes* de Théocrite (Idylle II, vers 28-29), Simaetha jette de même dans le feu un κηρός, une figurine en cire de Daphnis, en souhaitant que son amant « fonde », lui aussi, au feu de sa passion.
4. *S. E. G.* IX, 1938, n° 72, 19.

ter cet appel durant trois jours. Si l'envoyeur est inconnu (donc si l'on ignore son nom, son sexe, et même s'il est encore en vie), on l'appellera par cette formule : « O créature humaine, que tu sois homme ou femme ! », et l'on fabriquera deux « colosses » d'argile ou de bois, l'un masculin, l'autre féminin, auxquels on offrira une part de toutes choses. Le troisième jour, on transportera dans un bois inculte les « colosses » avec les offrandes et on les y fixera.

Dans chacun de ces textes, les « colosses » tiennent matériellement la place d'êtres humains absents que l'on soumet, par l'intermédiaire des figurines, à une sorte d'envoûtement : le parjure éventuel, l'inconnu qui envoie le suppliant. « Voilà le sens authentique du mot », conclut M. Benveniste, « des statuettes funéraires, des substituts rituels, des *doubles* qui prennent la place des absents [1]. » Ainsi, lorsque le chœur de l'*Agamemnon* chante le désespoir de Ménélas dans son palais déserté où règne désormais le fantôme de l'épouse infidèle, les « beaux colosses » dont la vue est insupportable à l'époux ne sont autres que des statues de « celle qui est outre-mer », des substituts d'Hélène : « A Argos comme à Cyrène, des κολοσσοί évoquent les disparus aussi bien que les morts [2]. » Enfin, on s'explique pourquoi Hérodote appelle κολοσσοί les statues d'Égypte, et celles-là seulement : il n'ignorait pas qu'aux yeux des Égyptiens la statue emprunte de façon concrète à celui dont elle reproduit les traits une partie de sa personnalité ; elle en est réellement un *double*. Ces « images vivantes », ces « ressemblances qui respirent » sont habillées, parées, nourries, traitées comme les humains dont elles tiennent la place. « C'était là aussi le rôle des κολοσσοί à Cyrène et chez Eschyle. Usant pertinemment ici d'un terme qu'il n'emploie pas pour la description d'autres contrées, Hérodote témoigne qu'il avait reconnu une analogie entre le rite grec archaïque et celui des Égyptiens [3]. »

M. Ch. Picard a accepté cette interprétation en l'illustrant d'exemples archéologiques empruntés à l'Argolide préhellénique [4]. Un cénotaphe de Midéa (1300-1200 avant J.-C.) contenait, avec les habituelles offrandes funéraires, deux blocs en pôros de forme allongée, véritables *statues-menhirs* qui tenaient symboliquement la place des défunts, sans doute deux chefs du pays tombés en

1. *Rev. Phil.*, 1932, p. 119.
2. *Ibid.*, p. 120.
3. *Ibid.*, p. 121.
4. Ch. Picard, *Le cénotaphe de Midéa et les « colosses » de Ménélas*, *Rev. Phil.*, 1933, p. 341-354. A. W. Persson, *Life after death*, *Eranos* 44, 1945, p. 1-13.

terre étrangère et dont on n'avait pu rapatrier les corps. Ces « substituts funéraires », les plus anciens que nous connaissions en Grèce, M. Ch. Picard propose de les appeler par leur véritable nom préhellénique : des κολοσσοί.

II) *Critique de l'interprétation traditionnelle.*

Telle est l'interprétation traditionnelle : elle est non pas inexacte, mais insuffisante, et notre critique aura pour objet de déterminer les limites dans lesquelles nous pouvons l'accepter.

En effet, s'il est incontestable que les κολοσσοί de Cyrène *jouent le rôle* de « doubles rituels », il est excessif d'en conclure que les κολοσσοί *sont* des doubles rituels. En confondant ainsi un emploi occasionnel avec une définition, on se condamne à d'insurmontables difficultés. En quoi, par exemple, le σφυρέλατος κολοσσός auquel Théocrite compare le torse bosselé du boxeur Amycos[1], en quoi le colosse par excellence, le colosse de Rhodes, pourraient-ils répondre à cette définition étroitement rituelle et funéraire? Déclarer que Théocrite et les Rhodiens considéraient le mot comme un simple synonyme « dorien » d'ἄγαλμα, c'est se tirer d'affaire à trop bon compte. L'explication serait acceptable, si elle tendait à justifier une ou deux exceptions à une interprétation dûment valable pour *tous* les autres emplois du mot, dans les textes et dans les inscriptions. Or ce n'est pas le cas.

Reprenons le livre II d'Hérodote. L'historien, nous dit-on, appellerait les statues égyptiennes des κολοσσοί « par une exacte compréhension du rôle de ces images en Égypte, où l'on sait qu'elles matérialisent le double des humains[2] ». Mais nulle part dans ce livre II Hérodote ne dit ou ne laisse entendre qu'il avait la moindre notion d'une différence d'esprit entre la statuaire égyptienne et celle des Grecs. Son penchant naturel, en matière d'art et de religion, le porte moins aux distinctions qu'aux assimilations et, de même qu'il appelle les dieux égyptiens par les noms des dieux grecs, nous le voyons utiliser à propos des statues égyptiennes le vocabulaire qui est celui de la plastique chez les Grecs. Il nous parle d'εἰκόνες, d'ἀγάλματα, d'ἀνδριάντες, de τύποι et seules *certaines* statues, en petit nombre, aussi bien divines qu'humaines, méritent, à ses yeux, le nom de κολοσσοί. Il est donc bien évident qu'Hérodote ne pensait point traduire par ce mot une conception

1. Idylle XXII, v. 47.
2. *Rev. Phil.*, 1932, p. 121.

spécifiquement égyptienne de la statue, mais qu'il reconnaissait parmi les statues égyptiennes ce type particulier de statue qui était en Grèce, pour un Grec, un κολοσσός.

Il est exact que le mot apparaît chez Hérodote seulement dans le livre II, et appliqué aux seules statues de l'Égypte — mais non à toutes. Il faut se garder, je crois, de tirer des conclusions excessives d'un fait qui n'est peut-être dû qu'au seul hasard. En effet, dans l'œuvre d'Hérodote, le livre II n'est pas absolument comparable aux autres : ce « tableau de l'Égypte » ouvre une parenthèse descriptive, plus proche d'une « périégèse » que d'un récit d'histoire. On croirait lire un Pausanias qui écrirait bien le grec. La nature même de la civilisation égyptienne, la place importante qu'elle accorde à la statuaire donnaient à l'historien plus d'occasions de rencontrer des κολοσσοί au bord du Nil que partout ailleurs, chez les Perses et chez les Scythes en particulier, dont il a pris soin de nous dire lui-même qu'ils n'avaient point coutume « d'ériger des statues divines, des temples, des autels... parce qu'ils ne se représentent pas les dieux, à la façon des Grecs, sous une forme humaine[1] ». Si donc il ne mentionne pas de κολοσσοί en dehors de l'Égypte, c'est tout simplement, peut-être, parce que les nécessités ou les hasards de son enquête ne l'ont pas conduit à en rencontrer ailleurs[2]. Dans le cours de notre recherche, il n'y aura pas lieu de faire une distinction entre le témoignage d'Hérodote et les autres documents grecs : tous s'appliquent à une seule et même réalité.

Pour la clarté de mon exposé, je n'anticiperai pas sur la démonstration que je vais tenter tout à l'heure à propos des κολοσσοί d'Eschyle[3]. Je préciserai simplement dès maintenant que ces κολοσσοί, bien qu'ils soient εὔμορφοι et en dépit de leur χάρις, ne concernent pas la belle Hélène. Bien loin d'être les « doubles » d'un être humain, ce sont des effigies divines qu'Eschyle appelle de leur nom dorien par souci de la couleur locale, sans doute, mais en donnant au mot le sens très précis qui était le sien chez Hérodote et en pays dorien, aux termes de la définition que je vais maintenant m'efforcer d'établir.

III) *Aspect matériel d'un* κολοσσός : *le colosse de Rhodes.*

En somme, le sens de « double rituel, substitut funéraire » ne

1. Hérodote, I, 131 (Perses) ; IV, 59, 62 (Scythes).
2. Sur l'Apollon de Thornax, en Laconie (III, 10, 10), cf. ci-après, p. 14, n. 3.
3. Cf. ci-après, p. 24 à 32.

s'applique indiscutablement qu'aux seules inscriptions de Cyrène, c'est-à-dire aux documents d'où l'on est parti pour établir cette définition. Acceptable dans ce cas particulier, il est clair désormais qu'elle est trop étroite ; nous devons la remplacer par une explication plus large qui l'englobe et soit valable aussi pour tous les autres κολοσσοί.

Puisque Hérodote, visitant un temple en Égypte, reconnaît au premier coup d'œil le κολοσσός parmi les ἀγάλματα et les ἀνδριάντες, on peut légitimement supposer qu'il y avait, dans l'apparence du colosse, un détail ou un ensemble de caractères qui le désignaient de prime abord comme tel. Admettons provisoirement cette hypothèse et demandons-nous quel pouvait bien être l'aspect d'un κολοσσός.

Nous ne disposons que de maigres indices : ni les inscriptions de Cyrène et d'Argos, ni Eschyle, ni Théocrite, ni même Hérodote ne nous renseignent à ce sujet. Dans le livre II, les « colosses », de pierre[1] ou de bois[2], grands et petits[3], masculins[4] et féminins[5], humains ou divins[6], sont représentés debout, assis[7], couchés[8], juchés sur une pyramide[9], érigés devant un temple[10], bordant un *dromos*[11]. Il est impossible de tirer un signalement de cet apparent chaos, et le seul colosse que nous puissions, sommairement, nous représenter, c'est le colosse de Rhodes.

Un tremblement de terre l'avait abattu cinquante-six ans après qu'il eut été achevé. Comme un oracle de Delphes avait dissuadé les Rhodiens de le relever, on put voir durant toute l'antiquité, à l'entrée du port de Rhodes, son corps disloqué en tronçons béants, cavernes de bronze verdi, intérieurement tout encombrées d'énormes pierres et de barres de fer enchevêtrées. Au VIIe siècle de notre ère, un marchand d'Émèse acheta ces restes, et le colosse disparut de l'histoire, emporté sur le dos de 980 chameaux[12].

Sa chute avait précédé l'époque où il devint habituel de repro-

1. II, 149, 153, 175, 176.
2. II, 130, 143.
3. II, 153, 175, 176. Les colosses de bois n'excédaient sans doute pas la taille humaine ; il pouvait même s'agir (II, 130, 143) de statuettes.
4. II, 143.
5. II, 130.
6. Humains : II, 130, 143. Divins : II, 153 (piliers osiriaques) et sans doute 176.
7. II, 149.
8. II, 176.
9. II, 149.
10. II, 176.
11. II, 175.
12. Cf. A. Gabriel, *B. C. H.* 56, 1932, p. 340-342.

duire sur les monnaies l'effigie des statues célèbres. L'iconographie du colosse est pratiquement inexistante. Cependant, comme il était l'œuvre d'un disciple de Lysippe, on l'imagina tout natu-

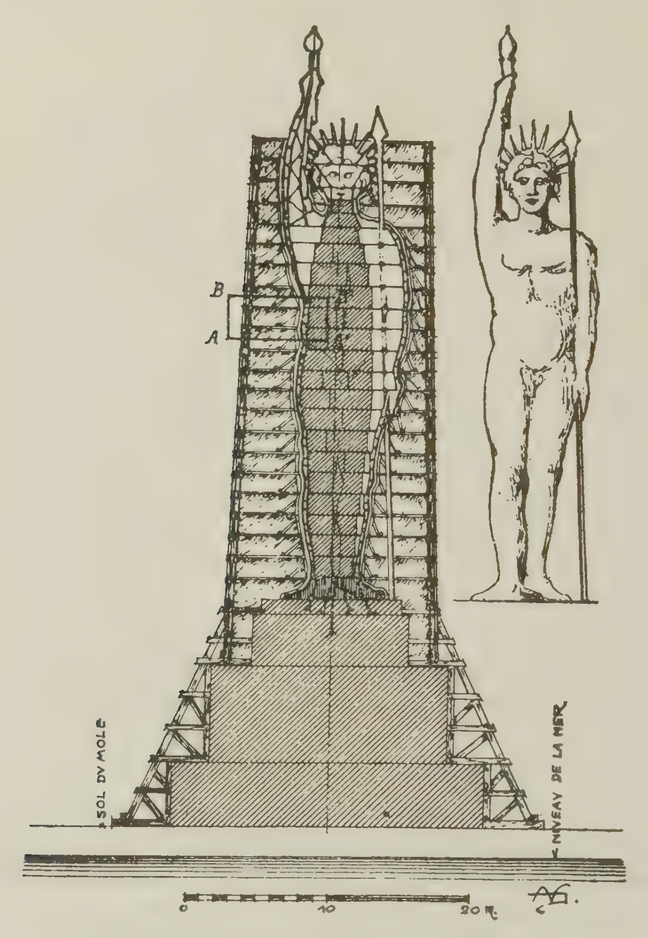


Fig. 1. — Le colosse de Rhodes, restauré par A. Gabriel

rellement sous les traits d'un athlète nu, de style hellénistique, à la tête nimbée de rayons, brandissant un flambeau dans le ciel[1]. Il apparaît ainsi sur les estampes anciennes, enjambant le port comme une arche monumentale sous laquelle passent les vaisseaux, toutes voiles dehors, pavillon haut. M. Gabriel n'a pas eu de peine à montrer l'extravagance de ces reconstitutions, irréali-

1. Cf. A. Gabriel, *op. cit.*, p. 337, fig. 1 ; p. 343, fig. 3.

sables du seul point de vue de la technique. Mais la solution qu'il nous propose à son tour, en architecte conscient des lois de la pesanteur, n'en reste pas moins dans la tradition de ses prédécesseurs (fig. 1) : son colosse, athlète nu aux jambes jointes [1], demeure conforme au « préjugé lysippéen » si fortement ancré dans les esprits qu'il a empêché jusqu'à présent d'utiliser les indications les plus précieuses de la tradition littéraire, indications de prime abord si étranges, si contraires à l'idée que l'on se fait *a priori* du colosse qu'on les a tenues pour suspectes et rejetées. Pourtant, si ces renseignements nous permettent d'aboutir à une définition qui s'applique au colosse de Rhodes et à tous les « colosses » connus, à Cyrène, en Égypte, chez Eschyle, chez Théocrite, nous n'aurons aucune raison de mettre en doute leur authenticité.

Réunis par Overbeck [2], les textes sont au nombre de seize, mais quatre seulement nous transmettent des renseignements de quelque valeur. Strabon nous apprend que le colosse se rompit non pas aux chevilles, mais au niveau des genoux [3], Pline qu'il avait des doigts plus grands à eux seuls que les statues habituelles [4] ; mais c'est à Philon de Byzance et à Nicétas que nous devons les deux textes les plus précieux.

Philon décrit la méthode de fonte « directe » et « par étage » utilisée par Charès pour ériger le colosse [5] ; l'attention se porte d'ordinaire tout entière sur les précisions techniques qu'il nous donne, au détriment de la phrase qui leur sert de préambule : [ἐν Ῥόδῳ] κολοσσός ἔστη πηχέων ἑβδομήκοντα, διεσκευασμένος εἰς Ἥλιον · ἡ γὰρ εἰκὼν τοῦ θεοῦ μόνοις ἐγιγνώσκετο τοῖς ἐξ ἐκείνου « A Rhodes, on érigea un colosse de 70 coudées, équipé à la façon d'Hélios : en effet, l'effigie du dieu n'était reconnaissable qu'à ses seuls attributs. »

Que signifie cette phrase? Philon voulait-il dire que le Soleil, figuré sous les traits d'un athlète, aurait été pris pour un homme si ses attributs ne l'avaient désigné comme un dieu? Mais cela pourrait être dit de n'importe quelle divinité hellénique : c'est l'inéluctable conséquence de l'anthropomorphisme des dieux grecs. Une pareille banalité paraît d'autant plus choquante que le texte

1. *Ibid.*, p. 337, fig. 1.
2. *Die ant. Schriftquellen*, n°s 1539-1554.
3. XIV, p. 652 (Overbeck, 1540).
4. *N. H.* XXXIV, 41 (Overbeck, 1539).
5. *De septem miraculis mundi*, p. 14 (Overbeck, 1547). Traduction et commentaire technique par A. Gabriel, *B. C. H.* 56, 1932, p. 332-340.

de Philon a pour but, au contraire, de mettre en lumière tous les détails qui faisaient du colosse un ouvrage exceptionnel, singulier, surprenant, bref, ce qu'on appelait justement un prodige, un θαῦμα, une « merveille » du monde.

Nicétas, éclairé par Pausanias, va nous aider à comprendre Philon : Τινὲς δέ φασι κίονα εἶναι τοῦτον χαλκοῦν, παμμεγέθη, ὑψηλόν[1]. Ainsi, à l'époque de Nicétas, une tradition survivait qui faisait du colosse un κίων, une colonne ou un pilier d'airain. Dira-t-on que cette tradition doit être rejetée en raison de la date tardive à laquelle elle nous est rapportée? Dans ce cas particulier, cependant, c'est justement parce que ce renseignement est tardif qu'il me paraît digne de confiance. L'auteur l'a consigné à une époque où il eût été naturel, normal, de se représenter le colosse, à la façon des graveurs du XVIIe et du XVIIIe siècle, sous les traits d'un simple ἀνδριάς athlétique. Ce qu'il nous dit du colosse a donc pour nous la valeur d'une *lectio difficilior* qui se serait maintenue dans un manuscrit récent.

Ces deux textes de Philon et de Nicétas rappellent aussitôt un passage bien connu de Pausanias, décrivant en son livre III une autre statue gigantesque en bronze, l'Apollon d'Amyclées, près de Sparte, haut de 30 coudées, ἀρχαῖον καὶ οὐ σὺν τέχνῃ πεποιημένον · ὅτι γὰρ μὴ πρόσωπον αὐτῷ καὶ πόδες εἰσὶν ἄκροι καὶ χεῖρες, τὸ λοιπὸν χαλκῷ κίονί ἐστιν εἰκασμένον. Ἔχει δ' ἐπὶ τῇ κεφαλῇ κράνος, λόγχην δὲ ἐν ταῖς χερσὶ καὶ τόξον, « un ouvrage archaïque, exécuté sans art, dont le corps, à l'exception du visage, de l'extrémité des pieds et des bras, a l'aspect d'*une colonne* (ou d'*un pilier*) de bronze. Il porte le casque en tête et tient dans ses mains une lance et un arc[2] ». Voilà donc un dieu, un Apollon, qu'on ne reconnaissait qu'à ses attributs et qu'on eût pris au reste pour un simple pilier de bronze s'il n'avait eu des bras, un visage et des pieds. Un Apollon semblable existait aussi à Thornax, en Laconie[3]. Les monnaies de Sparte, un relief du IIIe siècle avant J.-C., nous ont conservé l'image de ces

1. Overbeck, 1551.
2. Pausanias, III, 19, 2.
3. *Ibid.*, III, 10, 10. Hérodote (I, 69) mentionne cet Apollon en le nommant ἄγαλμα. Ceci n'est pas en contradiction avec notre hypothèse. Selon le point de vue auquel on se place, une même statue peut être dite κολοσσός (si l'on veut indiquer son *attitude*), ἄγαλμα (qui précise sa *destination*), εἰκών (quand il s'agit d'un portrait). Ainsi les κολοσσοί des concubines de Mykérinos sont appelées également εἰκόνες par Hérodote (II, 130). Dans le passage où il est question de l'Apollon de Thornax, Hérodote rappelle que les Lacédémoniens voulaient acheter de l'or « pour l'employer à la statue dressée aujourd'hui en Laconie sur le mont Thornax ». C'est donc le caractère d'*offrande* qui est ici essentiel : d'où le terme ἄγαλμα.

statues étonnantes [1], dont l'aspect archaïque, figé, devait être aussi, au témoignage de Nicétas et de Philon, celui du colosse de Charès, bien qu'il fût d'époque hellénistique et signé par un disciple de Lysippe.

Cette conclusion a pour premier avantage de concilier admirablement les données des textes et les exigences de la technique. Seuls les attributs en saillie (τοῖς ἐξ αὐτοῦ) sur le corps rigide en forme de pilier permettent de reconnaître le κίων pour le portrait (εἰκών) d'un dieu. La description très détaillée du procédé de fonte, par Philon, montre que le colosse était composé d'une enveloppe de bronze habillant un bâti intérieur de pierres appareillées et scellées selon les procédés habituels de l'architecture. Les simples exigences de la stabilité, la nécessité de fondre les diverses parties de l'enveloppe par tranches horizontales et à leur place définitive, en exhaussant à mesure le moule dans les airs, tout cela limitait singulièrement la liberté du statuaire dans le choix de l'attitude à donner à sa statue. Tel qu'on le représente communément, le colosse de Rhodes, athlète nu aux larges épaules et aux fines chevilles, ressemble, si je puis dire, à un entonnoir posé en équilibre sur sa pointe, et l'on ne voit pas comment Charès, au IIIe siècle, disposant des seules ressources techniques de son époque, aurait pu triompher d'une difficulté qui embarrasserait encore un ingénieur moderne : assurer à son bâti de pierre et de fer, au niveau des chevilles, en ce passage si étroitement resserré, point de rupture habituel, une solidité capable de résister à l'énorme travail qui lui était demandé, en raison du poids « colossal » que représentait le corps de la statue, et surtout, on ne doit pas l'oublier, de la poussée des vents [2]. Lorsque Lysippe dressa sur l'agora de Tarente un Zeus de bronze haut de dix-huit mètres, il eut soin de le protéger du côté du large par une colonne faisant office de « coupe-vent » et de placer la statue sur un socle pivotant, merveilleusement équilibré, sensible à une simple poussée de la main, qui s'orientait dans le sens de la moindre résistance au souffle [3]. Utile précaution ! A Délos, l'un de ces redoutables ouragans qui

1. L. Lacroix, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques*, Liège, 1949, p. 54-58.

2. L'importance de ce problème est bien mise en évidence par H. Maryon, *J. H. S.* 76, 1956, p. 77-79 : un vent de 90 kilomètres-heure exercerait sur l'abdomen du colosse, au niveau du plexus solaire, une poussée de 80 tonnes !

3. Pline, *N. H.* XXXIV, 40 (Overbeck, *Ant. Schrift.*, 1453). Je connais seulement par un compte rendu de P. Lévêque (*R. É. G.* 70, 1957, p. 244-246) l'ouvrage de d'Arrigo, *Natura et Tecnica nel Mezzogiorno* (1956), où sont étudiés les principes physiques sur lesquels était fondée la stabilité de cette statue « colossale ».

balayent périodiquement la mer Égée abattit le palmier en bronze de Nicias, qui entraîna dans sa chute l'Apollon « colossal » des Naxiens[1]. Enveloppe de bronze creux autour d'un bâti de pierres, le colosse de Charès, malgré sa pesante armature de fer, offrait à la prise du vent une vaste surface et ne lui opposait qu'un poids relativement faible par rapport à son volume. On imagine ce que devenait la poussée exercée par une bourrasque sur la large poitrine, lorsqu'elle était transmise, multipliée par ces bras de levier que formaient les jambes, à l'étranglement des chevilles, point faible de toute statue. Certes, dresser une colonne ou un pilier de pierre habillé de bronze jusqu'à trente mètres de hauteur et davantage n'était pas un jeu d'enfant : il restait à Charès bien des difficultés à vaincre pour l'étonnement de ses contemporains et de la postérité. Du moins ces difficultés se trouvaient-elles à l'échelle des connaissances et des moyens du temps : plus de point faible à la base, plus de problème des chevilles. Le bâti de pierre s'élevait comme n'importe quel monument d'architecture, sans tricher avec les lois de la stabilité.

Je ne pense d'ailleurs pas que le statuaire ait choisi de son propre chef une forme de statue qui simplifiait si grandement sa tâche. Des sentiments religieux ont dû jouer leur rôle. On peut concevoir, en effet, que les habitants de Rhodes, pour remercier le dieu qui les avait protégés en un péril pressant, avaient commandé à Charès l' « agrandissement » d'une idole archaïque particulièrement vénérée en raison de son ancienneté même, soit dans leur ville de Rhodes, soit dans quelque sanctuaire de l'île. Celle-ci, selon la légende, avait été attribuée à Hélios dès le moment où elle était sortie des flots, et le culte du dieu y remontait à la plus haute antiquité. Un certain goût archaïsant se manifeste tout au long de l'histoire de l'art grec : une autre statue-pilier, l'Hermès Propylaios d'Alcamène, περικαλλὲς ἄγαλμα, nous en donne un exemple dès le ve siècle[2]. Léon Lacroix, utilisant le témoignage de la numismatique, cite plusieurs cas d'idoles célèbres, figurées sur les monnaies, que l'on prendrait pour des créations d'un haut archaïsme à en juger par leur aspect figé, sommaire, de statues raidies dans une gaine qui enferme leur corps : ainsi l'Artémis Éphésienne ou l'Aphrodite d'Aphrodisias, œuvres hellénistiques auxquelles les statuaires, obéissant à des considérations religieuses,

1. W. Deonna, *Apollons archaïques*, n° 81.

2. Sur cet Hermès, cf., en dernier lieu, J. Bousquet, *Inscriptions de Delphes* (§ 6 : Connais-toi toi-même), *B. C. H.* 80, 1956, p. 565-573, fig. 9.

ont conservé l'attitude hiératique de très vieilles statues de culte[1]. Technique, esthétique et sentiment religieux pouvaient unir leurs impératifs pour recommander au choix des Rhodiens un type de statue divine bien éloigné des formes athlétiques familières à l'art de Lysippe.

Si un κολοσσός, réduit au schématisme d'une idole archaïque en forme de pilier, a pu passer pour une « merveille du monde », c'est qu'aux yeux des anciens les ἑπτὰ θαύματα représentaient simplement la collection des plus étonnants tours de force de la *technique* humaine. Chacun d'eux, pyramide de Chéops, phare d'Alexandrie, jardins de Babylone, tombeau de Mausole, temple d'Artémis à Éphèse, Zeus chryséléphantin d'Olympie (ou Athéna chryséléphantine du Parthénon, ou Asclépios chryséléphantin d'Épidaure), colosse de Rhodes enfin, représente ce qui existe de plus grand, de plus riche, de plus « colossal » en son genre. Charès avait employé pour son colosse trois cents talents de fer, cinq cents talents de bronze, au point de provoquer presque, dans le monde, une pénurie de métal[2]. Le bâti, l'armature intérieure de pierre et de fer, avait exigé un travail, une ingéniosité plus considérables encore que la fonte de l'enveloppe extérieure ; et c'est pourquoi, lorsque le tremblement de terre eut disloqué le colosse et révélé son architecture interne, celui-ci, même abattu, n'en demeura pas moins une « merveille » : *sed jacens quoque miraculo est*[3].

L'examen des textes et des vraisemblances nous conduit donc à cette conclusion : le colosse de Rhodes avait l'apparence — pour l'attitude au moins, mais non sans doute pour le visage[4] — d'une idole très archaïque au corps en forme de pilier, agrémenté d'une tête, de bras et de pieds, conformément au type des Apollons d'Amyclées, de Thornax et de tant d'autres, dieux ou déesses[5]. Peut-être ces « hermès » d'Hélios, qui apparaissent à l'époque hellénistique sur les timbres amphoriques de Rhodes et de Cos, et

1. L. Lacroix, *Les représentations de statues sur les monnaies grecques*, p. 35, 132-196.
2. Renseignements donnés par Philon. Overbeck, *Ant. Schrift.*, 1547.
3. Pline, *Ibid.*, 1539.
4. L. Lacroix, *l. l.*, p. 191-192, signale de même le caractère évolué du visage de l'Artémis Éphésienne en contraste avec l'allure très archaïque de son attitude. Pour une reproduction possible de la tête du colosse, cf. Ch. Picard, *R. É. G.* 56, 1943, p. 229. Identification arbitraire et peu vraisemblable du colosse sur un bas-relief fragmentaire de Rhodes : *Clara Rhodos* V², 1932-1940, p. 23-26, fig. 15 et pl. II (*J. H. S.* 76, 1956, p. 72-73, fig. 1-3).
5. De nombreux exemples de telles idoles reproduites sur les monnaies sont cités par L. Lacroix, *Les reproductions de statues...*, *passim*.

dont le type est inconnu partout ailleurs en Grèce [1], reproduisent-ils schématiquement le colosse de Charès. Ne serait-ce point parce qu'il avait un corps en forme de pilier, aux membres paralysés dans une sorte de gaine, évoquant l'époque où Dédale n'avait pas encore fait « marcher » les statues en détachant leurs jambes prisonnières, que les Rhodiens appelèrent leur statue du Soleil un κολοσσός? Ne tiendrions-nous point là le principe d'une définition, l'élément commun à tous les κολοσσοί? Ces jambes remplacées par un simple pilier [2], ou enserrées dans une gaine qui leur donne l'aspect d'un pilier [3], ou encore, puisqu'il y a des colosses nus, figurées par l'artiste, mais étroitement accolées dans la rigidité d'un archaïsme immobile [4], voilà peut-être la notion qui définissait d'abord le κολοσσός. Voyons si cette explication est applicable aux divers κολοσσοί que nous font connaître les textes.

IV) *Les colosses de Cyrène, d'Égypte et de Délos.*

Je n'ai pas à m'étendre longuement sur le cas des colosses de Cyrène, puisque les inscriptions sont muettes sur leur aspect matériel [5]; mais on m'accordera sans peine que les auteurs de ces figurines, colons ou gens de Cyrène accueillant un suppliant à leur foyer, n'étaient pas des artistes de profession et n'avaient aucune raison de jouer la difficulté. Leurs statuettes étaient forcément maladroites, sommaires, anatomiquement réduites à ce minimum d'indications requis pour les rendre aptes à remplir leurs fonctions de « doubles » ou de « substituts » des humains. Quelques pastilles de cire ou d'argile, quelques traits peints ou gravés à la pointe d'un couteau suffisaient à pourvoir symboliquement le « colosse » d'un sexe et d'un visage. En Égypte comme en Grèce, les plus

1. Rh. Lullies, *Die Typen der griechischen Herme*, p. 56, avec références à Nilsson, *Explorations archéologiques de Rhodes* ; V : *Timbres amphoriques de Lindos*, n° 33, *3* ; 197 ; 302, *2, 6, 13* ; 347, *1*, etc.

2. *E.* g. Aphrodite Délienne (Pausanias, IX, 40, 4), Aphrodite aux jardins d'Athènes (Pausanias, I, 19, 2). Hermès d'Aenos, Dionysos de Mytilène (L. Lacroix, *Les reproductions de statues...*, p. 44-54).

3. Nombreuses statues de déesses « asiatiques », ainsi gainées, citées par L. Lacroix, *Les reproductions de statues...*, p. 150 sqq. De même, l'Athéna de Gitiadas (*Ibid.*, p. 217-220), le *Palladium*, l'Apollon d'Amyclées, la fameuse Héra de Samos, une statue fragmentaire provenant du Ptoïon, etc.

4. Sur les monnaies : Héraclès d'Érythrées (L. Lacroix, *l. l.*, p. 66-68) ; Dioscures de Trézène (*Ibid.*, p. 220-221) ; peut-être Hermès de Calamis à Tanagra (*Ibid.*, p. 245-249) et divers Apollons nus (p. 61, 64, 70). Statuettes : Deonna, *Les Apollons archaïques*, p. 6, 57, 257-259. Cf. aussi la glose d'Hésychius : Αἰγεινητικὰ ἔργα· τοὺς συμβεβηκότας ἀνδριάντας, d'après qui ces statues aux jambes jointes auraient été considérées comme « éginétiques ».

5. *S. E. G.* IX-5, n° 3, l. 442 ; 72, § 19.

anciens témoignages de la plastique sont des statuettes aux jambes accolées, en raison justement de l'inexpérience de leurs auteurs. Et nous devons nous représenter les colosses de Cyrène, lorsqu'ils étaient en argile ou en cire, comme assez proches des « idoles » mycéniennes ou géométriques, lorsqu'ils étaient en bois, comme de simples piquets grossièrement sculptés et peints, qu'il était possible ensuite de ficher en terre, selon les prescriptions rituelles, au fond d'une forêt inculte. Les inscriptions de Cyrène n'apportent à notre thèse aucun argument positif ; du moins ne soulèvent-elles aucune objection, et les vraisemblances seraient plutôt en notre faveur.

Reprenons maintenant l'examen du texte d'Hérodote. Il ne décrit presque jamais les κολοσσοί, se bornant à quelques informations fugitives sur leur attitude (debout, assis, couché), leur matière (pierre ou bois), très rarement leur identité. Il n'y a guère que trois cas où il accompagne ses allusions d'indications assez précises pour légitimer un rapprochement avec des monuments définis de l'art égyptien :

1° A Memphis, dans une cour à péristyle érigée par Psammétique en l'honneur d'Apis, les colonnes étaient remplacées par des « colosses » de douze coudées : ἀντὶ δὲ κιόνων ὑπεστᾶσι κολοσσοὶ δυωδεκαπήχεες τῇ αὐλῇ (II, 153). Étant donné les habitudes de l'architecture égyptienne, ce passage ne peut être interprété que de deux façons : ou bien les colosses étaient des supports hatoriques, colonnes ou piliers surmontés d'une tête féminine, ou bien, et c'est plutôt le cas ici, il s'agissait de piliers osiriaques. Le support hatorique, dans son extrême simplification, correspond trop bien à la définition proposée du κολοσσός pour qu'il y ait lieu d'insister (pl. I, b). Examinons maintenant des piliers osiriaques, ceux du fameux Ramesseum de Thèbes, par exemple (pl. I, a). Bras ramenés en croix sur la poitrine, jambes jointes, à peine esquissées sous leur gaine de pierre par un modelé sommaire, les Osiris monumentaux s'enveloppent des pieds aux épaules dans un linceul qui schématise leur forme de momies en dérobant presque tous les détails de leur anatomie et leur donne la même puissance massive que les piliers devant lesquels ils se dressent. A Memphis, des piliers osiriaques figés dans ce même hiératisme immobile devaient, aux yeux d'Hérodote, passer pour des κολοσσοί.

2° Dans une salle du palais de Saïs, Hérodote voit une vingtaine de « colosses » de bois, figurant des femmes nues (ce qui est excep-

tionnel dans la statuaire égyptienne) et dépourvues de bras (II, 130-131). Ces « colosses », lui disent les prêtres, sont des effigies (εἰκόνες) des concubines de Mykérinos. L'historien enregistre ce renseignement avec un certain scepticisme, car la suite de l'entretien n'est pas faite pour lui inspirer grande confiance dans le savoir de ses guides. Ces statues sont figurées sans bras, poursuivent-ils, parce que la femme de Mykérinos, accusant les concubines d'avoir favorisé les amours du pharaon envers sa propre fille, s'était vengée d'elles en les faisant mutiler ainsi de leur vivant. Hérodote réfute sans peine ce conte absurde : il a vu de ses propres yeux, aux pieds de certains « colosses », les bras qui, travaillés à part, s'étaient détachés du tronc sous l'effet de la vétusté.

La qualité de ἱερεῖς que se donnent les guides ne doit pas nous en imposer. En Égypte, Hérodote a rencontré les informateurs les plus divers, des savants compétents sans doute, mais aussi et souvent des *drogmans* pour touristes, des fonctionnaires subalternes des temples, dont la science était nourrie moins d'histoire que de racontars[1]. Des gens capables d'inventer une fable aussi extravagante, aussi contraire à la simple évidence, pour expliquer les mutilations des statues ont bien pu en faire des concubines de Mykérinos à cause d'un certain archaïsme d'aspect qui leur semblait recommander une chronologie de « haute époque ». Aussi le scepticisme d'Hérodote est-il amplement justifié.

Ceci dit, le type rare de la femme nue est représenté dans la plastique égyptienne par des statuettes en ivoire d'époque prédynastique et par les statuettes de pierre, de porcelaine ou de bois dites « concubines du mort », qui apparaissent à partir du Moyen Empire[2]. Est-ce une simple coïncidence si *toutes* ces sta-

1. Ph. Legrand, *Hérodote* (éd. Belles-Lettres), introduction au livre II, p. 30. J'ai le plaisir d'exprimer ici mes remerciements à M. Daumas, professeur d'égyptologie à la Faculté des Lettres de Lyon, qui a bien voulu me faire bénéficier, à propos de ces quelques pages d'Hérodote, de sa parfaite connaissance des civilisations tant égyptienne que grecque.

2. J. Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne*, t. I, 2, p. 966, fig. 636-639. Bonne reproduction d'une statuette du Louvre dans W. Wolf, *Le monde des Égyptiens*, p. 24 et pl. 2. Ch. Desroches-Noblecourt, « *Concubines du mort* » *et mères de famille au Moyen-Empire*, *B. I. F. A. O.* 53, 1953, p. 7-47, en particulier les fig. 4 et 5, avec, fig. 5, une statuette de bois à bras rapportés. Ces prétendues concubines sont en réalité, selon l'auteur, des représentations magiques de la féminité, des statuettes rituelles « nécessaires au défunt renaissant pour retrouver dans l'autre monde l'usage de sa virilité » (p. 17). Ces figurines ont donc, comme les κολοσσοί de Cyrène, une fonction purement magique ; mais ce n'est pas pour cette raison qu'Hérodote les appelle des κολοσσοί : c'est parce qu'elles étaient des κολοσσοί qu'on les a élues, de préférence à d'autres types de statues, pour des fonctions magiques.

a. — « COLOSSES » OSIRIAQUES DU RAMESSEUM DE THÈBES



EIR EL BAHARI : COLONNE HATORIQUE



c. — *Körperherme* D'HÉRACLÈS
(Léningrad, Ermitage)

tuettes ont des jambes accolées, sommairement traitées, en contraste avec le reste du corps, dont le modelé est souvent d'une grande finesse? Certaines ont perdu leurs bras et présentent de ce fait une forme cylindrique de colonnette sculptée. Elles nous permettent d'imaginer les παλλακαί (réelles ou supposées) de Mykérinos que l'on fit voir à Hérodote, et justifient le nom que leur donnait l'historien : des κολοσσοί.

3º Le troisième exemple est le moins probant, parce qu'il est plus difficile de se représenter ici le genre de monument que décrit Hérodote. Montrons cependant que le seul rapprochement que l'on puisse tenter avec l'art de l'Égypte ne soulève aucune objection contre notre hypothèse.

A Memphis, devant le « temple d'Héphaistos », Amasis a laissé un exemple singulier de son goût pour le mégalithisme (II, 176) : Ἀνέθηκε... τὸν ὕπτιον κείμενον κολοσσὸν τοῦ Ἡφαιστείου ἔμπροσθε, τοῦ πόδες πέντε καὶ ἑβδομήκοντά εἰσι τὸ μῆκος. Ἐπὶ δὲ τῷ αὐτῷ βάθρῳ ἑστᾶσι τοῦ αὐτοῦ ἐόντες λίθου δύο κολοσσοί, εἴκοσι ποδῶν τὸ μέγαθος ἐὼν ἑκάτερος, ὁ μὲν ἔνθεν ὁ δ' ἔνθεν τοῦ μεγάλου. « Il consacra... le colosse couché sur le dos en avant de l'Héphaistéion, colosse dont la longueur est de soixante-quinze pieds. Sur le même socle et taillés dans le même bloc, il y a deux colosses debout, hauts chacun de vingt pieds, placés de chaque côté du grand. »

Je dois d'abord faire une observation sur le texte grec. Legrand adopte dans son édition la leçon αἰθιοπικοῦ ἐόντες λίθου, donnée par quatre manuscrits, au lieu de τοῦ αὐτοῦ ἐόντες λίθου. Il comprend, en outre, avec presque tous les commentateurs, que le κολοσσὸς ὕπτιος est distinct des deux autres, travaillé sur un bloc à part, et qu'il se trouve « couché » accidentellement, soit à la suite d'une chute, soit parce qu'un accident fortuit empêcha de le dresser sur son socle. Le contexte me paraît exclure et la leçon adoptée et l'interprétation proposée.

Tout d'abord, Hérodote nous précise qu'Amasis tira les pierres de ses monuments les unes des carrières voisines de Memphis, les autres d'Éléphantine (II, 175) ; il n'est pas question de pierres d'Éthiopie. De plus, tout le passage (II, 175-176) n'a d'autre objet que d'illustrer par des exemples extraordinaires la passion d'Amasis pour les pierres colossales, ὑπερφύεας τὸ μέγαθος, ὑπερμεγάθεας. Le pharaon, nous dit-on, fit venir d'Éléphantine un οἴκημα μουνόλιθον, un édicule taillé d'un seul bloc, dont le transport mobilisa durant trois années deux mille convoyeurs spécialisés. C'est bien, évidem-

ment, à cause de son monolithisme que le groupe des trois « colosses » est mentionné par Hérodote comme un exemple singulier de cette véritable manie. Κολοσσὸς ὕπτιος, colosses debout, socle, tout cela forme un groupe statuaire sculpté dans un même bloc démesuré, et remarquable justement à cause de cela. S'il en était autrement, si le colosse couché n'était qu'une statue tombée de son socle, ou non encore installée debout à sa place définitive, la phrase d'Hérodote deviendrait difficilement intelligible : comment les deux colosses debout, placés sur la *même base*, pourraient-ils se trouver *de part et d'autre* du colosse couché? De plus, Hérodote, comme Pausanias, est friand du fait divers archéologique. Toute anomalie suscite une histoire qui est censée l'expliquer. Dans ce même passage, précisément, il observe que l'édicule monolithe amené à si grands frais de la lointaine Éléphantine a été paradoxalement abandonné à la porte du sanctuaire dans lequel il devait être consacré. Aussitôt l'historien nous raconte l'incident — et l'accident, car il existait deux versions des faits — qui aurait empêché de traîner la pierre plus avant. Il n'est pas douteux qu'il eût agi de même s'il avait constaté que le colosse ne se trouvait pas à son emplacement définitif. En réalité, les trois colosses forment un ensemble monolithe d'une taille prodigieuse, et c'est pourquoi Hérodote a réservé un monument aussi extraordinaire pour la fin de son énumération.

Il était indispensable, avant de proposer une interprétation, de montrer que le colosse ὕπτιος était non pas « tombé », mais « couché ». Dès lors, et quelle que soit leur identité réelle, on ne peut manquer de rapprocher ces trois statues du groupe célèbre d'Osiris[1] couché entre les statues debout de ses sœurs Isis et Nephthys. Bras croisés sur la poitrine, jambes jointes sous le linceul, Osiris conserve, couché, ce même aspect qu'il avait debout, adossé à un pilier du Ramesseum, et qui faisait de lui un κολοσσός. Quant aux deux sœurs, il faut se les représenter vêtues du long sarraut étroit tombant jusqu'aux pieds qui gaine si souvent le corps des femmes tant dans la statuaire que dans la peinture.

Notre démonstration eût été plus convaincante si, en regard du

1. M. Daumas me fait observer que Ptah, dieu du feu, identifié par Hérodote avec Héphaistos, est une divinité souvent momiforme, comme Osiris.

Quant aux colosses assis sur un trône (II, 149), ce sont des statues momiformes assises, comme la fameuse statue funéraire de Djeser, au Musée du Caire (J. Vandier, *Manuel*, t. I, p. 987, fig. 665). On pourrait aussi donner ce nom à certains ξόανα grecs assis, dont Strabon (XIII, 1, 41) nous a conservé la liste : St. Casson, *The technique of early Greek sculpture*, p. 63.

texte d'Hérodote, nous avions pu mettre les statues réellement vues par lui en Égypte. Puisque cela n'est pas possible, il nous suffira de constater que, dans tous les cas où un rapprochement peut être tenté sans arbitraire, l'art égyptien nous offre des exemples de statues présentées non pas en marche, une jambe en avant, mais les jambes soudées l'une à l'autre ou prisonnières d'un vêtement étroitement collant, sans drapé, qui donne aux membres humains le volume simple d'un pilier.

Il y avait aussi un « colosse » à Délos. Dans un compte daté de 302 avant J.-C., ce colosse sert à désigner l'un des temples de l'île : ὁ ναὸς οὗ ὁ κολοσσός[1]. F. Courby a montré qu'à partir du moment où les Déliens eurent trois temples d'Apollon, il devint nécessaire de distinguer dans la nomenclature le « temple des Athéniens » ou « temple aux sept statues », le grand temple périptère, « temple d'Apollon » par excellence, et le vieux temple de pôros, le νεὼς ὁ πώρινος, qui garda un temps l'antique statue de culte, le κολοσσός œuvre de Tectaios et Angéliôn, avant d'être désaffecté pour n'être plus que le πώρινος οἶκος.

Cette célèbre statue d'Apollon portant son arc dans la main gauche, trois Charites sur la main droite, est reproduite sur des tétradrachmes d'Athènes émis vers 160 avant J.-C. « Apollon nu, debout de face, *les jambes tendues et jointes*. La tête est coiffée du calathos et les cheveux tombent sur les épaules. Les bras, pliés à angle droit, sont collés au corps jusqu'au coude ; la main gauche tient l'arc, la main droite un groupe de trois petites figures posées sur un support pourvu d'un manche. » Je ne veux tirer aucune conclusion *positive* de cette représentation monétaire. En effet, Léon Lacroix[2], à qui j'emprunte la description précédente, a soin de préciser que sur les monnaies les statues présentées de face — comme c'est le cas ici — ont souvent les jambes jointes, soit parce que telle était leur attitude dans la réalité, soit parce que le graveur, pour esquiver les difficultés de la perspective, a ramené arbitrairement dans un même plan les jambes détachées d'une statue fendue en avant. Qu'il suffise donc de constater que cette image du colosse délien, tout comme les κολοσσοί d'Hérodote, *admet* la définition que nous avons proposée pour le colosse de Rhodes. Il

1. *I. G.* XI, 2, 145, l. 24 ; F. Courby, *Les temples d'Apollon, Exploration archéologique de Délos*, XII, p. 226-227.

2. L. Lacroix, *Les reproductions de statues...*, p. 202-204, pl. XVII, 1 et 2. Sur la perspective conventionnelle des graveurs, cf. p. 24, 70. Je n'ai pu avoir connaissance de l'article de Pfeiffer, *The image of the Delian Apollon...*, *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 1952, p. 20-32, signalé par F. Chamoux, *R. É. G.* 70, 1957, p. 444, n° 293.

nous faut examiner maintenant si elle convient aussi aux « colosses » d'Eschyle et de Théocrite.

V) *Les « colosses » du palais des Atrides.*

Clytemnestre annonce au chœur des nobles argiens la récente prise de Troie par les Grecs. Châtiment bien mérité ! déclare le chœur. Après dix années, les Troyens expient l'offense faite en ce palais même à Zeus Hospitalier, lorsque Pâris enleva Hélène — et quelques autres trésors de Ménélas ! Le chœur évoque cette journée dramatique, source de tous les maux présents et futurs, l'humiliation, la douleur muette, incrédule, des Atrides, le palais soudain déserté (vers 414-419) :

Πόθῳ δ' ὑπερποντίας φάσμα δό-
ξει δόμων ἀνάσσειν·
εὐμόρφων δὲ κολοσσῶν
ἔχθεται χάρις ἀνδρί·
ὀμμάτων δ' ἐν ἀχηνίαις
ἔρρει πᾶσ' Ἀφροδίτα.

Mazon traduit : « L'amour le veut ! seul le fantôme de celle qui est outre-mer semblera désormais commander dans cette maison. La grâce des belles statues n'est plus qu'odieuse à l'époux : elles n'ont plus de regard. Tout leur charme amoureux a fui. »

Qu'étaient donc ces « beaux colosses » mentionnés de façon si imprévue, et dont la χάρις est douloureuse au cœur de Ménélas? Le texte, il faut le reconnaître, dépourvu de toute ambiguïté pour les *spectateurs* d'Eschyle assis au théâtre face à la scène, tend au *lecteur* moderne un véritable traquenard : ces mots, εὐμόρφων, χάρις, dans des vers où l'on parle d'Hélène, conduisent inévitablement à imaginer un rapport entre les « beaux » colosses et la « belle » Hélène, à croire que les uns reproduisent les traits de l'autre : « Ménélas, après la fugue, avait fait faire en son palais des effigies de remplacement, des κολοσσοί *exacts* d'Hélène, dont Eschyle ne peut manquer de nous laisser entendre qu'ils furent beaux[1]. » Ainsi voyons-nous chez Euripide d'autres époux infortunés faire exécuter une statue des disparus : Admète celle d'Alceste, et Laodamie celle de Protésilas[2].

1. Ch. Picard, *Rev. Phil.*, 1933, p. 352. J'ai tiré grand profit pour l'étude de ce passage des documents réunis et étudiés par Mme L. Ghali-Kahil, *Les enlèvements et le retour d'Hélène*, p. 124-128.

2. *Alceste*, vers 299 sqq. ; Nauck, *Fragm. Trag. Gr.*², 647 sqq. ; *P. W.*, *s. v.* Protesilaos.

Dans son commentaire à l'*Agamemnon*, Fränkel laisse au mot un sens beaucoup plus vague : « Peut-être Eschyle transpose-t-il dans la maison des Atrides cette abondante collection de statues féminines que l'on pouvait voir, de son temps, dans les sanctuaires de sa cité. Il n'est pas nécessaire de songer à des portraits d'Hélène... Une statue de belle femme, c'est plus que n'en peut supporter l'époux abandonné, car elle lui remet en mémoire la femme qu'il a perdue [1]. »

L'objection majeure que soulèvent ces interprétations, c'est qu'elles nous invitent à donner au texte un sens qui exige la glose, qui ne peut être saisi du spectateur ou du lecteur que moyennant ce petit supplément d'information que nous apportent des scholiastes prévenants, mais que le poète n'aurait pas cru bon de nous donner. Or Eschyle ne s'adresse point à des lecteurs libres de réfléchir à loisir sur une difficulté du texte. L'*Agamemnon* est d'abord une pièce de théâtre : toute allusion que le public ne peut saisir au saut de la rampe est irrémédiablement perdue pour lui. S'il n'est immédiatement accessible, le poète dramatique se condamne à demeurer incompris.

J'accorde volontiers que les chœurs d'Eschyle ne sont pas toujours d'une limpidité parfaite. Dans ses élans de lyrisme sublime, nous avons parfois peine à suivre le poète, et sans doute plus d'une énigme embarrassait avant nous les spectateurs de l'antiquité. Cependant, on ne doit pas lui prêter arbitrairement des incohérences et des obscurités ; et lorsqu'un passage s'accommode d'une explication qui le rend facilement intelligible au public, qui s'insère sans effort dans l'enchaînement logique des idées ou des sentiments et reste dans le ton lyrique voulu par le contexte, cette explication doit être préférée à toute autre. Ceci est particulièrement vrai de ce chœur de l'*Agamemnon*, soumis aux lois d'un art très concerté, d'une rigoureuse composition à la fois lyrique et dramatique.

Le public d'Eschyle, on en conviendra, ne se composait pas exclusivement d'amoureux déçus ou de maris trompés, gens familiarisés — telle, chez Théocrite, la magicienne Simaetha — avec les pratiques de l'envoûtement. N'est-ce point alors demander à des spectateurs, fussent-ils Athéniens, une agilité d'esprit peu commune que d'exiger d'eux qu'ils comprennent, au seul mot de κολοσσῶν, et quand rien dans le contexte ne guide leur pensée vers

1. Eschyle, *Agamemnon*, éd. Fränkel, 1950, t. II, p. 218-219.

cette idée, que Ménélas possède dans son palais des statues de son épouse — pratique si contraire aux mœurs des Athéniens du ve siècle — ou qu'il va faire faire (car ce sont les « prophètes » qui parlent, au futur !) des « doubles rituels » d'Hélène pour la ramener à lui? Cela serait concevable si le mot κολοσσός était étroitement spécialisé dans une signification rituelle, magique, au point d'exclure toute possibilité d'erreur dans l'interprétation. Mais nous avons déjà constaté qu'il n'en est rien.

L'explication de Fränkel (la beauté des statues aviverait le chagrin de Ménélas en lui rappelant la beauté d'Hélène) soulève la même objection que la précédente. Je lui en opposerai une seconde : elle n'est pas, me semble-t-il, dans le *ton lyrique* du passage, si pathétique parce qu'il peint des sentiments à la fois très simples et très humains. Or, psychologiquement, humainement, est-il vraisemblable qu'un homme dans la situation de Ménélas, humilié, tenaillé par la passion et le chagrin, songe un seul instant à établir un rapport quelconque entre la beauté d'une statue et celle de la femme de chair par laquelle il souffre? Ce rapprochement tout intellectuel, ce *concetto* ingénieux, je le trouverais sans surprise sous la plume déjà « parnassienne » d'un poète alexandrin, mais non dans cet oratorio grave et poignant écrit sur le thème du deuil et du désespoir. Ne laissons point Théocrite s'égarer dans le palais des Atrides ! Euripide trouve la note juste lorsqu'il fait dire à Admète, après la mort d'Alceste : « Jamais plus je ne pourrai supporter la vue des compagnes de mon épouse[1]. » Ces jeunes femmes, et leur beauté vivante, le bonheur conjugal d'autrui, ramènent très naturellement Admète au sentiment de sa propre infortune : il la ressent, par contraste, plus vivement. Le poète se garde bien de faire allusion à la statue d'Alceste lorsqu'il décrit en ce passage la douleur si naïvement égoïste — si humainement vraie — du jeune veuf : ce rapprochement serait trop artificiel.

Je me suis efforcé de trouver à ce problème une explication qui réponde aux trois conditions suivantes : être tirée du texte d'Eschyle ; exclure toute possibilité d'erreur pour les spectateurs ; traduire un sentiment qui s'insère dans le développement logique et lyrique de la tirade du chœur.

Supposons un instant que nous soyons assis parmi les specta-

1. *Alceste*, vers 952-953.

teurs, au temps d'Eschyle. Sur la scène, devant nos yeux, que voyons-nous?

Le palais d'Argos, d'abord, où vivent ensemble les Atrides. Il est à peine exact de l'appeler un décor. C'est un véritable acteur muet, dont la puissance dramatique est habilement exploitée. Nous le devinons d'abord, dans la nuit, replié sur un lourd secret (v. 37-38). Puis, à mesure que la lente montée du soleil dans le ciel, marquant la progression de la tragédie, éclaire les êtres d'un jour plus cru, il révèle son aspect réel. Le palais, comme eût dit Giraudoux, « se déclare » : habité par une « étrange intendante », la Colère (v. 155), hanté par le chœur discordant des Erinnyes (v. 1186), il se transforme, par la volonté visionnaire du poète, en « abattoir humain au sol baigné de sang » (v. 1092) et devient enfin la porte même de l'Enfer (v. 1291) vers laquelle Cassandre marche, poussée par une invisible main. La pièce ne contient pas moins de trente-sept allusions ou invocations au palais : on le nomme au vers 3, on le nomme dans le vers final. L'attention du spectateur ne peut se détacher de lui.

Or, devant ce palais, que voit le spectateur? Le héraut nous le dit, en arrivant sur la scène aux premiers rayons du jour (v. 518-521) : les σεμνοὶ θᾶκοι, les sièges vénérables où prennent place les rois homériques lorsqu'ils remplissent leurs fonctions d'administrateurs et de justiciers, et, à côté des trônes, les δαίμονες ἀντήλιοι, les « images ensoleillées de nos dieux », que l'on prie de garder « *ce* radieux visage » (φαιδροῖσι τοισίδ' ὄμμασιν) pour accueillir à son retour le roi des rois [1]. Ces dieux ἀντήλιοι, définis par Hésychius comme οἱ πρὸ τῶν πυλῶν ἱδρυμένοι, « dressés devant les portes », ne peuvent être, pour un public athénien, que des *hermès*, ces divinités-piliers si nombreuses dans les rues d'Athènes, à l'entrée des maisons privées ou le long des routes. Sans reculer devant l'anachronisme, Eschyle rassemble en un même décor les trônes royaux de l'âge héroïque, bien connus de tous par l'œuvre d'Homère, et les *hermès* familiers à ses contemporains, ces dieux θυραῖοι [2] que le chœur a déjà

1. Fränkel (commentaire, t. II, p. 263-265) a justement indiqué que le héraut désignait ici des objets *visibles* (p. 263, vers 518) : « the herald now turns with a determined movement towards the front of the house. The following words of address are all evoked by what he sees directly in front of him : μέλαθρα, στέγαι, θᾶκοι, δαίμονες ἀντήλιοι. »

2. Θυραίων (vers 89) est une conjecture « à peu près certaine » (Mazon). Fränkel a conservé la leçon τ' οὐρανίων, à tort, me semble-t-il, car ce mot reprend sans profit pour le sens ὑπάτων (dieux d'en haut) du début du vers. En réalité, le chœur invoque d'abord en bloc les ἀστύνομοι θεοί qui protègent la ville, puis il les énumère : ὕπατοι (dieux célestes), χθόνιοι (dieux infernaux), θυραῖοι (protecteurs des demeures privées), ἀγο-

salués (v. 89), élément traditionnel du décor, semble-t-il, dans le théâtre attique.

En effet, J. Bousquet[1] a brillamment expliqué un passage controversé de l'*Ion* d'Euripide (v. 184-190) et montré que l'expression διδύμων προσώπων καλλιβλέφαρον φῶς, « le regard lumineux, sous les belles paupières, des visages jumeaux », désignait probablement — j'écrirais, pour ma part, certainement — les visages des deux *hermès* qui encadraient, sur le théâtre, la porte du temple d'Apollon, comme ils l'encadraient peut-être à Delphes dans la réalité, portant gravées sur leur socle les fameuses maximes delphiques : *Connais-toi toi-même* et *Rien de trop*. De même, dans l'*Électre* de Sophocle, lorsque Pylade s'apprête à entrer dans le palais royal « πατρῷα προσκύσαντ' ἕδη θεῶν ὅσοιπερ πρόπυλα ναίουσι τάδε » (*Électre*, v. 1374)[2], il est difficile de croire qu'il saluait les dieux « à la cantonade », et non les effigies réelles des θυραῖοι alignés devant la façade de l'édifice.

Ainsi, les *hermès* de l'*Agamemnon* n'avaient rien d'insolite dans le décor. Les spectateurs les voyaient de leurs yeux, le chœur pouvait les leur montrer du doigt. Tout risque d'équivoque était exclu, même si le poète, pour les besoins de la couleur locale — ou de la métrique ! — appelait de leur nom dorien ces divinités « des portes » (v. 89), ces dieux « ensoleillés » (v. 519) au corps en forme de pilier : des κολοσσοί (v. 416).

Examinons maintenant si le sens que nous proposons pour le mot se trouve en harmonie avec le contexte :

Πολλὰ δ' ἔστενον
τοδ' ἐννέποντες δόμων προφῆται ·
« Ἰὼ ἰὼ δῶμα, δῶμα καὶ πρόμοι,
ἰὼ λέχος καὶ στίβοι φιλάνορες ·
πάρεστι σιγὰς ἀτίμους, ἀλοιδόρους,
ἀπίστους ἀφειμένων ἰδεῖν[3].

ραῖοι (protecteurs de la vie publique, de l'*agora* que symbolisent sur la scène les σεμνοὶ θᾶκοι, les sièges des rois justiciers).

En faveur de la correction θυραίων, on peut encore faire valoir le parallélisme entre cette énumération du chœur et la prière du héraut (vers 508 sqq.) qui la reprend point par point, quoique en d'autres termes. Il salue la Terre (χθών) ; les dieux célestes, Hélios, Zeus ὕπατος, Apollon ; les dieux de l'*agora* (ἀγωνίους θεούς et Hermès), enfin les ἀντήλιοι δαίμονες, dieux des demeures privées. La justesse de la correction paraît donc assurée. P. Mazon (note 2) commente ainsi ce vers : « Le dieu pouvait être aussi représenté par une véritable statue avec un autel, et c'était vraisemblablement le cas dans le décor de l'*Agamemnon*. »

1. J. Bousquet, *Inscriptions de Delphes*, § 6, *B. C. H.* 80, 1956, p. 571-579.
2. Cité par Fränkel, t. II, p. 264. Comparer Aristophane, *Guêpes*, vers 875 sqq.
3. Les vers 412-413 sont « irrémédiablement corrompus dans nos manuscrits » (Ma-

Πόθῳ δ' ὑπερποντίας φάσμα δό-
ξει δόμων ἀνάσσειν·
εὐμόρφων δὲ κολοσσῶν
ἔχθεται χάρις ἀνδρί·
ὀμμάτων δ' ἐν ἀχηνίαις
ἔρρει πᾶσ' Ἀφροδίτα.
Ὀνειρόφαντοι δὲ πενθήμονες
πάρεισι δόξαι φέρου-
σαι χάριν ματαίαν·
μάταν γὰρ εὖτ' ἂν ἐσθλά τις δοκῶν ὁρᾶν,
παραλλάξασα διὰ χερῶν βέβα-
κεν ὄψις οὐ μεθύστερον,
πτεροῖς ὀπαδοῦσ' ὕπνου κελεύθοις. »
Τὰ μὲν κατ' οἴκους ἐφ' ἑστίας ἄχη
τάδ' ἐστί, καὶ τῶν δ' ὑπερβατώτερα.

Traduction.

. . . . Et, redoublant leurs plaintes,
voici ce que disaient les devins du palais :
« Hélas ! Hélas ! Palais ! Palais et Souverains !
Hélas ! lit des époux ! approches d'une femme
aimante à son mari ! Et déjà l'on peut voir
les silences honteux, dédaigneux d'invective,
incrédules, de ceux qui sont abandonnés.
La passion le veut ! le fantôme
de celle qui est outre-mer
en ce palais semblera maître !
Et les belles statues aux portes,
et la grâce de leur accueil,
le cœur de l'époux les abhorre :
Car dans leurs yeux désormais vides
Aphrodite, toute, se meurt !
En rêve, des apparitions le désespèrent,
apportant l'illusion d'heureuses retrouvailles !
C'est illusion si, du bonheur que l'on croit voir,
glissant entre vos bras, la vision se dérobe
et sans plus s'attarder s'enfuit à tire d'ailes
sur le sillage du sommeil. »
Les voilà, les chagrins qui hantent le foyer
de ce palais, ceux-là... d'autres, plus durs encore
à surmonter ! »

zon). Je suis la correction adoptée par Fränkel : le pluriel πρόμοι du vers 410 invite à appliquer les vers 412-413 aux Atrides et non au seul Ménélas.

Dans toute explication du texte, il faut ne pas perdre de vue trois points importants. En premier lieu, le chœur nous rapporte les paroles des προφῆται, des devins : ceux-ci prennent soudain conscience du désastre que va provoquer la fugue d'Hélène lorsque les Atrides, qui l'ignorent encore, en seront informés. Il s'agit donc d'une *prédiction* appliquée à un futur immédiat, non d'un rappel du passé. Ceci suffit à nous faire écarter les traductions proposées jusqu'ici pour l'énigmatique στίβοι φιλάνορες du vers 411 : toutes ont le tort de nous reporter au passé. Nous trouverons la clé du problème dans le texte d'Eschyle lui-même.

En second lieu, ces vers concernent avant tout le *palais.* Ce sont les devins du *palais* qui parlent ; ils débutent par une double apostrophe au *palais* ; ils évoquent la chambre de Ménélas dans le *palais,* le fantôme d'Hélène maître du *palais* et le chœur résume sa tirade en disant : voilà les maux qui hantent ce *palais.* Témoin déjà de tant d'horreurs dans le passé, il va servir de cadre à de nouveaux drames et symbolise la permanence tragique du destin qui s'attache aux Atrides.

Enfin, et c'est le troisième point, la tirade des devins expose selon un plan rigoureusement ordonné les effets du départ d'Hélène ; les vers 410 et 411 annoncent les thèmes dans l'ordre où ils seront développés : d'abord le palais et les princes (δῶμα, δῶμα καὶ πρόμοι), thème repris par les vers 412 à 419 ; ensuite les nuits solitaires de Ménélas, que visite en rêve l'image de son épouse (λέχος καὶ στίβοι φιλάνορες), thème repris par les vers 420 à 426. Ces lignes générales reconnues, examinons les vers.

Les vers 412-413, commentant le mot πρόμοι (v. 409), peignent par avance la stupeur muette des Atrides au moment où leur sera révélée leur infortune. Les deux vers suivants (414-415) nous montrent un Ménélas passionnément épris de l'infidèle, incapable, par conséquent, de se réfugier dans l'indifférence : tout, dans le palais où ils ont vécu leur vie commune, évoquera le souvenir d'Hélène ; son fantôme partout présent semblera régner sur la demeure.

C'est pourquoi Ménélas va détester cette demeure, *symbolisée* dans le chœur comme dans le décor du théâtre par les deux *hermès* qui encadrent sa porte. Elle était jadis son foyer : abandonnée par Aphrodite, elle n'est plus désormais pour lui qu'un gîte qui ravive le chagrin du présent en l'opposant au souvenir du bonheur évanoui :

« Πῶς γὰρ δόμων τῶνδ' εἰσόδους ἀνέξομαι; »

s'écrie Admète après les funérailles d'Alceste (v. 941), « comment aurai-je le cœur d'entrer dans ce palais »?

Je ne vois en ces lieux que ceux qui n'y sont pas !

gémit Lamartine en revoyant la maison familiale vidée par les deuils. C'est un sentiment naturel, presque banal, tout comme le procédé poétique qui consiste à prendre la partie pour le tout, les deux « colosses » de la porte pour l'ensemble du palais. Ne l'oublions pas, nous sommes sur un théâtre et il est normal de désigner le palais par un élément de la *façade* que voyait le public. De même, Admète parlera de sa propre demeure en évoquant les εἴσοδοι, les portes d'entrée. Ainsi donc, Ménélas, dont le cœur amoureux trouvait jadis plein de charme, lorsqu'il rentrait chez lui, l'accueil des dieux ensoleillés, des dieux de la porte, des κολοσσοί, véritables messagers d'Aphrodite parce qu'ils annonçaient la présence d'Hélène toute proche, Ménélas prend en horreur ce palais déserté, hanté par un fantôme (v. 416-417) : l'accueil joyeux (car tel est, dans l'*Agamemnon*, le sens plusieurs fois attesté de χάρις)[1] des beaux κολοσσοί ne pourra que lui être odieux ; car ils n'annoncent plus la proximité d'une épouse bien-aimée, ils n'ont plus aucune signification amoureuse : Aphrodite n'est plus dans le palais d'Argos (v. 418-419).

Le malheureux Ménélas ne peut même pas espérer qu'un « lourd sommeil sans songes[2] » ménagera une trêve à ses maux (v. 419-426) : étendu dans le λέχος solitaire, il sera le jouet de vaines apparitions (δόξαι), désespérantes (πενθήμονες) parce qu'elles lui apporteront un moment la joie illusoire d'une union imaginaire avec sa femme (χάριν ματαίαν) et le laisseront cruellement déçu au réveil. Il est clair désormais que les στίβοι φιλάνορες ne sont autres que les pas (στίβοι) qui portent vers Ménélas endormi l'image d'une Hélène — ironie du songe ! — amoureuse de son mari (φιλάνορες). Tels sont, dans le palais des Atrides, les maux qui naîtront du départ d'Hélène (v. 427-428). Mais réservons notre pitié aux foyers endeuillés des Argiens, dont les fils tombent devant Troie pour une querelle qui ne les concerne pas et paient un lourd tribut à « Arès, changeur de mort » (v. 429 sqq.).

On le voit : l'interprétation précédemment proposée pour le

1. En particulier, au vers 422 : « χάρις is here, as often, what somebody welcomes, what delights, gratifies him » (Fränkel, t. II, p. 221 ; cf. aussi commentaire aux vers 550 et 787).

2. St. Mallarmé, *Angoisse*, vers 5.

mot κολοσσός s'applique également aux κολοσσοί d'Eschyle. Si nous reconnaissons en eux les statues au corps en forme de pilier, les *hermès* divins qui accueillent à la porte ceux qui entrent dans le palais, notre interprétation remplit les trois conditions énoncées plus haut : elle est tirée du texte d'Eschyle, elle n'est pas ambiguë pour le spectateur qui voit directement les statues, elle peint un sentiment très simple et très humain, qui demeure, d'Eschyle à Lamartine, un thème poétique banal parce qu'il est éternellement vrai. Il se trouve exprimé à sa juste place dans une tirade qui nous montre palais et princes accablés sous les coups d'une même malédiction.

VI) *Théocrite et les « colosses » des gymnases.*

Au sortir de cette atmosphère « empestée de meurtre » (v. 1309), nous respirons une bouffée d'air pur dans l'ἄγριος ὕλη de Théocrite : pins, platanes, cyprès, eaux vives, fleurs odorantes, bruissements d'abeilles, cette forêt « sauvage » ressemblerait plutôt au parc d'un gymnase. On ne s'étonne pas de rencontrer des athlètes sous ses ombrages : les Dioscures et le farouche boxeur Amykos, δεινὸς ἰδεῖν.

Id. XXII, v. 46 :

Στήθεα δ' ἐσφαίρωτο πελώρια καὶ πλατὺ νῶτον
σαρκὶ σιδηρείῃ, σφυρήλατος οἷα κολοσσός.
. . . .

V. 51 :

αὐτὰρ ὑπὲρ νώτοιο καὶ αὐχένος ἠωρεῖτο
ἄκρων δέρμα λέοντος ἀφημμένον ἐκ ποδεώνων.

Ses pectoraux
monumentaux,
son large dos,
se bombaient en muscles de fer,
tels ceux d'un *colossos* travaillé au marteau !
. . . .
Une peau de lion, par les pattes nouée,
s'attachait à sa nuque et flottait sur son dos.

Je ne crois pas que le *colosse* évoqué par le poète soit ici un quelconque ἀνδριάς de pugiliste travesti en Héraclès, ou qu'il fasse allusion à la taille « colossale » du boxeur[1]. La description d'Amy-

1. Ainsi Gow, édition de Théocrite, *Commentary*, p. 390.

kos se limite à son buste : on nous montre ses oreilles déchiquetées par les coups, son torse et ses bras aux muscles en boules, pleins et durs comme des galets de rivière ; une peau de lion complète son signalement. Ce pugiliste n'a point de jambes !

Or, on voit apparaître à l'époque hellénistique un nouveau type d'*hermès*, formé non plus d'une simple tête sur un pilier, mais d'un corps sculpté complètement jusqu'aux hanches et terminé vers le bas, à partir des plis inguinaux, par un socle en forme de pilier carré[1]. Ces *hermès* représentent le dieu Hermès, Silène, Éros, Héraclès (pl. I, c), c'est-à-dire essentiellement les dieux du gymnase. On pourrait y ajouter un *hermès* d'Artémis, que Pausanias vit à Sicyone, dans le gymnase de Cleinias, à côté d'un *hermès* d'Héraclès : κεῖται δὲ λίθου λευκοῦ καὶ Ἄρτεμις τὰ ἐς ἰξὺν μόνον εἰργασμένη, καὶ Ἡρακλῆς τὰ κάτω τοῖς ἑρμαῖς τοῖς τετραγώνοις εἰκασμένος (II, 10, 6).

Dans ce récit d'un combat de boxe, une comparaison plastique avec l'un des nombreux *hermès* qui encombraient, dans les gymnases, les péristyles et les bosquets[2] ne paraîtra pas inattendue. Dans sa précision archéologique, le mot suggérait bien l'image d'un athlète inébranlable, fixé au sol comme une borne, assurant sa solidité non sur l'équilibre incertain de jambes humaines, qui peuvent trébucher ou ployer, mais sur la stabilité architecturale d'un pilier. Et cette impression de vigueur était admirablement traduite aussi par la sonorité massive du mot, dont la résonance de bronze ne pouvait laisser insensible un poète musicien. Ce n'est pas simple hasard non plus si Pollux trouve devant lui un adversaire déguisé en Héraclès : « Héraclès, le dieu fort, les Dioscures frères athlètes, sont ensemble patrons des couples amis qui s'entraînent à la palestre... L'agonistique est de la compétence des trois dieux » : Μετέχει καὶ τῶν Ἑρμοῦ καὶ Πολυδεύκους καὶ Ἡρακλέους ἐν ἀθλήσει καλῶν[3].

Il me reste à parler de l'inscription d'Argos relative aux embellissements du sanctuaire d'Apollon sur l'Aspis (fin IVe-début IIIe siècle av. J.-C.)[4]. Les *secrétaires* et les *devins* ont fait procéder

1. Rh. Lullies, *Die Typen der Griechischen Herme*, p. 71-78 : *die Körperherme.*

2. Cf., par exemple, l'inventaire du gymnase de Délos sous Callistratos : J. Audiat, *Le gymnase de Délos et l'inventaire de Kallistratos*, *B. C. H.* 54, 1930, p. 95-130 ; C. Michalowski, *Les hermès du gymnase de Délos*, *ibid.*, p. 131-146.

3. F. Chapouthier, *Le sanctuaire des Dieux de Samothrace*, *Exploration archéologique de Délos*, XVI, p. 91. Héraclès au gymnase : L. Robert, *Études épigraphiques et philologiques*, p. 111-112.

4. W. Vollgraff, *Le sanctuaire d'Apollon Pythaeus à Argos*, *Études pélop.*, I, p. 109-117. A compléter par l'excellente étude critique de J. Pouilloux, *Travaux de réfection au sanctuaire d'Apollon Pythéen à Argos*, *R. É. A.* 60, 1958, p. 50-66. Sur la topographie du sanc-

à divers travaux de mise en ordre, de consolidation et surtout de voirie destinés à faciliter la circulation accrue des pèlerins : avancement vers l'Est du grand autel, aménagement des terrasses, de la voie d'accès au sanctuaire, mise à l'alignement des autels (?) et des κολοσσοί. Il ne peut donc s'agir ici de « statuettes dressées sur l'autel[1] », mais bien de statues d'une certaine importance, encombrantes, qu'il fut nécessaire de déplacer : opération assez considérable pour mériter mention parmi les autres « gros travaux ». Le contexte ne nous renseigne pas davantage : statues archaïques — ou archaïsantes — dans le style de l'Apollon d'Amyclées, ou plus simplement *hermès* θυραῖοι, προπύλαιοι, voilà ce que désignaient, selon toute vraisemblance, les κολοσσοί argiens.

VII) *Conclusion.*

Ainsi un κολοσσός désignait une statue aux jambes étroitement collées, sinon remplacées par un simple pilier, une statue figée, d'allure archaïque ou archaïsante, ou du moins jugées telles par les contemporains de Myron, Polyclète et Phidias, ou de Praxitèle, Scopas et Lysippe. Cette définition *statique* s'accorde d'ailleurs bien à l'étymologie supposée du mot, que M. Benveniste considère comme un équivalent de *stat-ua*. La plus ancienne représentation d'un κολοσσός, terme préhellénique, nous la reconnaîtrons sur le sarcophage préhellénique d'Haghia Triada. Peu importe à notre propos qu'elle figure un mort ou un dieu : cette effigie drapée, sans bras et sans jambes, devant laquelle une procession dépose des offrandes, mérite bien, de toute façon, le nom de κολοσσός.

Dès lors, il devient aisé de comprendre comment, à partir de cette signification purement morphologique, plastique, le mot a pu prendre parfois le sens de « double rituel, substitut funéraire », ou plutôt pourquoi on a choisi les κολοσσοί, de préférence à tout autre type de statue, pour symboliser les morts absents. C'était une croyance universellement répandue chez les anciens que la statue invite en quelque sorte la puissance surnaturelle, dont elle est le symbole ou l'image, à s'incorporer en elle, à l'habiter. De ce point de vue, la statue est une manière de piège à fantôme, et la meilleure façon de « fixer » un esprit, mauvais ou bénéfique, c'est de l'emprisonner dans sa propre effigie, quitte à l'y mainte-

tuaire, G. Roux, *Le sanctuaire argien d'Apollon Pythéen*, *R. É. G.* 70, 1957, p. 474-487, avec plan restauré.

1. *Rev. Phil.*, 1932, p. 381.

nir soit par la persuasion, en instituant un culte et des sacrifices, soit par la force, en enchaînant la statue[1]. Ainsi procédèrent les gens d'Orchomène, en Béotie, pour capter « l'âme en peine » d'Actéon : ils l'enfermèrent dans une statue de bronze à l'image de son fantôme ; Pausanias (IX, 38, 4) la vit encore attachée à un rocher par des entraves de fer et honorée d'un culte héroïque.

A Corinthe, les enfants de Médée, pour avoir été lapidés dans le sanctuaire d'Héra par les Corinthiens, suscitèrent dans la ville une peste infantile qui cessa du jour où fut institué en leur honneur, sur les conseils de la Pythie, un culte héroïque et dressé sur leur tombe un δεῖμα, une statue de femme aux traits épouvantables, personnification de la force mauvaise qui ravageait la cité[2].

Dans ces conditions, chaque fois qu'il s'agissait de « fixer » une force malfaisante ou redoutée, le κολοσσός était morphologiquement le type de statue le plus apte à remplir cette fonction. Réduit au symbolisme élémentaire d'une pierre dressée, d'une *statue-menhir*, ou façonné en effigie plus perfectionnée d'homme ou de dieu, il *ne marchait pas*. Jambes soudées ou remplacées par un pilier, il était prisonnier et retenait prisonnière la puissance qui l'habitait, fût-elle d'un dieu ou d'un démon. C'est pourquoi je considère comme très vraisemblable, bien que nous ne puissions en avoir matériellement la preuve, que les *menhirs* du cénotaphe de Midéa, la pierre dressée de l'*hérôon* d'Alcmène à Thèbes, les « stèles » dressées près du *bothros* d'Agamédès à Lébadée ou sur le tertre des enfants d'Aras à Phlionte, dans la mesure où elles sont justement, selon l'étymologie du mot, des « choses dressées », destinées à fixer sur ou dans un cénotaphe les âmes des corps absents, aient été des κολοσσοί[3]. Mais il importe de bien souligner que le sens « substitut rituel » est un sens dérivé et qu'il n'est pas le plus fréquemment attesté dans les textes que nous avons étudiés.

On a cité, à propos des κολοσσοί, une glose d'Hésychius qui semblerait attester entre les *colosses* et les *morts* une relation plus étroite qu'on n'aurait pu le supposer d'après les seuls textes antérieurs au IIIe siècle avant J.-C. :

ἀλίβαντες· κολοσσοί· νεκροί[4].

1. Ch. Clerc, *Les théories relatives au culte des images chez les auteurs grecs du IIe siècle après J.-C.*, Paris, 1915, p. 29 sqq. ; Ch. Picard, *Manuel*, t. I, p. 88, n. 1 ; *D. A.*, s. v. *Statua.*
2. Pausanias, II, 3, 6-7 ; G. Roux, *Pausanias en Corinthie*, p. 122-124.
3. P. Guillon, *La stèle d'Agamédès*, *Rev. Phil.*, 1936, p. 208-235.
4. E. Benveniste, *Rev. Phil.*, 1932, p. 122, n. 2 ; Ch. Picard, *Rev. Phil.*, 1933, p. 351 ; Lauffer, *M. D. A. I., A.*, 1937, p. 94.

Vérification faite, j'ai constaté que les éditions anciennes du lexicographe, faute d'une présentation suffisamment claire, avaient induit les lecteurs en erreur. Depuis 1953, nous disposons de l'excellente édition critique due à K. Latte. Nous y lisons ceci :

῎Αβαντες· Εὐβοεῖς καὶ κολοσσοί.

Un seul manuscrit, le *Parisinus* 2655 (*p*), donne la définition sous la forme :

῎Αβαντες· νεκροί.

L'éditeur *suppose* (note, p. 5) qu'il y aurait dans cette glose une triple confusion : entre les ῎Αβαντες (habitants de l'Eubée, *Il.*, II, v. 542), les ἄτλαντες (auxquels conviendrait la définition κολοσσοί) et les ἀλίβαντες (qui seraient les νεκροί).

En effet, Hésychius définit ἀλίβαντες, *s. v.* : οἱ νεκροί· διὰ τὸ ξηροὶ εἶναι, καὶ οἷον ὑγρασίαν τινὰ μὴ ἔχειν, « les morts, parce qu'ils sont desséchés et n'ont pour ainsi dire plus d'humeurs ». Cette explication, fondée sur une étymologie fantaisiste (ἀ-λιβάς), est la plus couramment admise parmi les lexicographes.

En réalité, le *Lexikon* n'atteste aucune relation entre les κολοσσοί et les ἀλίβαντες, d'une part, les κολοσσοί et les νεκροί, de l'autre. Seule est bien établie la relation ἀλίβαντες-νεκροί que l'on retrouve partout ailleurs, ce qui rend assez plausible, en effet, soit une confusion de sens entre ἀλίβαντες et ῎Αβαντες défini par νεκροί, soit, et c'est le plus vraisemblable, une erreur de graphie dans le *Parisinus* 2655, ἀ⟨λί⟩βαντες.

Mais pourquoi les κολοσσοί sont-ils mentionnés à propos des ῎Αβαντες, peuple de l'Eubée figurant dans un passage du *Catalogue des vaisseaux* (*Il.*, II, v. 542), bien connu des anciens? Une confusion avec ἄτλαντες, substantif sans obscurité, n'est guère probable. Je me demande si nous n'aurions pas plutôt ici un nouvel exemple de ces étymologies-calembours qui fourmillent sous la plume des lexicographes. De même que l'ἀλίβας est défini « celui qui n'a plus de λιβάς, de suc », les ῎Αβαντες pouvaient être compris comme les ἀ-βάντες, « ceux qui ne marchent pas », les κολοσσοί.

A partir du moment où le colosse de Rhodes, par ses proportions, éclipsa en célébrité tous les autres « colosses », le mot se spécialisa dans la signification que nous lui donnons aujourd'hui. On retint le trait qui frappait d'abord les imaginations : son gigantisme, et l'on désigna de son nom, par métaphore, des œuvres d'art dont la taille était exceptionnelle, des statues, mais aussi des

édifices, tels le *Colosseum*, le Colisée, voire des ouvrages scientifiques comme la Géographie de Strabon, κολοσσουργία [1] ! Pausanias, Pline, Lucien prennent le mot dans cette acception, au propre ou au figuré. Ce même sens est exigé par le contexte dans une inscription métrique de Didymes (IIIe siècle après J.-C.) [2] rapportant un oracle : « Qu'ai-je à faire de grasses hécatombes de bœufs à la démarche torse, d'étincelantes statues géantes (κολοσσοί) faites d'or opulent? », demande le dieu, qui déclare préférer à ces marques de dévotion ostentatoires, à ce luxe inutile, une piété plus intérieure, exprimée au besoin par des chants : Χαίρω δ' ἐπὶ πάσῃ ἀοιδῇ.

Je voudrais en terminant attirer l'attention sur un problème que je me contente de signaler faute de pouvoir lui apporter une solution certaine. Deux inscriptions d'époque hellénistique, l'une provenant de Pergame et datée des environs de 127 avant J.-C., l'autre de Sardes (fin du Ier siècle avant J.-C.) [3], me laisseraient supposer qu'en cette Asie Mineure, au moins, dont il est originaire, le mot κολοσσός a peut-être gardé assez tard, dans le formulaire des documents officiels, à travers l'épithète dérivée κολοσσικός accolée à un nom de statue, son sens primitif, et si je puis dire technique, de statue en forme de pilier, d'*hermès*. Chaque inscription prise isolément n'autorise aucune déduction, mais rapprochées l'une de l'autre elles conduisent à formuler cette hypothèse.

Le décret de Sardes honore Iollas, fils d'Iollas, de deux couronnes d'or : καὶ ἱκόνι χρυσῇ καὶ ἄλλῃ χρυσῆι κολοσ | σικῇ καὶ ἄλλῃ χρυσῇ ἐφίππῳ καὶ ἄλλαις χαλκαῖς δ' | καὶ ἀγάλμασιν μαρμαρίνοις τρισὶν καὶ ἄλλαις γραπταῖς δ' « une statue d'or, une autre statue d'or *colossale*, une statue d'or équestre, quatre statues de bronze, trois statues de marbre et quatre portraits peints ».

Le décret spécifie que les statues accordées à Iollas seront façonnées dans trois matières différentes : or, bronze et marbre. La statue *colossale* est au nombre des statues d'*or*, ce qui n'a pas laissé d'embarrasser les éditeurs du texte : même dans le pays de Crésus, au cœur de la Lydie πολύχρυσος, une statue *colossale* en *or* serait pour un mortel, si grands qu'aient pu être ses titres à la

1. Strabon, 1, 1, 23.

2. Harder, *Inschriften von Didyma*, n° 217, dans *Navicula Chiloniensia, Studia Philologica F. Jacoby... oblata*, Leyde, 1956 (J. et L. Robert, *Bul. épig., R. É. G.*, 1958, p. 308-309, n° 430) ; A. Rehm, *Didyma II, Inschriften*, n° 217.

3. Pergame : *M. D. A. I., A.* 32, 1907, n° 4, l. 25-27, p. 243-256. Sardes : *Sardis*, t. VII¹, n° 27. Commentaire dans *A. J. A.* 28, 1913, p. 29-47.

reconnaissance publique, une récompense extraordinaire. Aussi Buckler et Robinson proposent-ils de comprendre χρυσῆ comme s'il y avait ἐπιχρύσῳ : « We may assume that χρυσοῦς... in connection with statuary such as ours, especially with an εἰκὼν κολοσσική or ἔφιππος, means no more than *gilded*... In the case of large statues or bustes, a literal meaning for χρυσοῦς is out of question[1]. » Les statues d'*or* seraient simplement des statues dorées. Les éditeurs rappellent à l'appui de leur thèse que Pausanias, « an eye-witness », décrit à Delphes comme *dorées* (ἐπίχρυσος) les statues de Gorgias et de Phryné, que d'autres auteurs, Plutarque, Pline, Athénée, appellent des statues d'or (χρυσοῦς). Nous aurions dans le décret de Sardes un semblable abus de langage.

Bien que notre décret appartienne à une époque où κολοσσός, κολοσσική pouvaient s'entendre d'une statue « gigantesque », bien qu'il soit parfaitement admissible qu'une inscription, un texte littéraire, par imprécision de style, goût de l'emphase ou erreur due aux apparences, puisse employer χρυσοῦς pour ἐπίχρυσος, je me demande si, dans le cas précis des inscriptions de Sardes et de Pergame au moins, les termes du décret ne doivent pas être pris au sens le plus strict : les statues « en or » étant non pas « dorées », mais en or massif, et de *petite taille*, en raison justement du prix de la matière.

En effet, considérons le décret de Pergame. Il décerne à Dionysos Pasparos, fils d'Hérode, d'abondantes marques d'honneur : une couronne d'or « καὶ ἰκόνι χρυσῆι καὶ ἄλληι ἐφίππωι, καὶ ἄλλη⟨ι⟩ χαλκῆι κολοσσικῆι στεφανου[μένηι ὑπὸ] τοῦ δήμου καὶ ἄλληι ἐφίππωι καὶ ἀγάλματι μαρμαρίνωι », une statue en or, une statue équestre (en or également), une statue *colossale* en bronze couronnée par le peuple et une statue équestre (en bronze) et une statue de marbre (dite ἄγαλμα parce qu'elle sera placée dans le temple en construction pour y être l'objet d'un culte). Les statues de bronze seront présentées sur des socles (βάθρα) de marbre, tandis que les statues d'or seront juchées sur des στυλίδαι, des colonnettes, en marbre également (lignes 27-28). En conséquence, la statue équestre en or sera, elle aussi, portée par une στυλίς, une *colonnette*[2], ce qui laisse entendre qu'elle était plus petite que nature ; s'il s'agissait d'une *statuette*, on peut l'ima-

1. *A. J. A.* 28, 1913, p. 35-36, 37.

2. A rapprocher d'un autre décret honorifique de Pergame, *Altertümer von Pergamon*, t. VIII[1], *die Inschriften* (Fränkel), n° 246, l. 9-10 : στῆσαι δὲ αὐτοῦ (Attale III) καὶ εἰκόνα χρυσῆν ἔφιππον ἐπὶ στυλίδος μαρμαρίνης παρὰ τὸν τοῦ Διὸς [τ]οῦ Σωτῆρος βωμόν. Cf. *I. G.* XII, 2, 25, l. 4 : εἰκόνα χρυσίαν ἐπὶ στ[υλίδος].

giner en or massif suivant les termes mêmes du décret, sans heurter aucunement les vraisemblances. Ce pouvait être aussi le cas de l'εἰκὼν κολοσσική, de l'*hermès-portrait* en or, du décret de Sardes. La στυλίς, prévue à la place du simple βάθρον comme support des statues précieuses, avait moins pour objet de les mettre en vedette que de les mettre hors de portée [1]. S'il s'était agi d'effigies simplement dorées, la différence de présentation stipulée à Pergame entre statues de bronze et statues de bronze doré n'aurait pas une grande signification.

De plus, étant donné le contexte et la suite des idées, il est naturel de penser que l'εἰκὼν κολοσσική désigne dans nos deux inscriptions un *type* de statue : à la statue-portrait en pied (εἰκών, sans autre précision), à la statue équestre (εἰκὼν ἔφιππος) s'ajoute un troisième type, familier à l'art de l'époque hellénistique, la statue-hermès, le buste monté sur pilier carré : le κολοσσός.

En effet, si les rédacteurs du décret avaient songé à la *taille* de la statue, il me paraît évident qu'ils auraient précisé l'épithète si vague de κολοσσική par une indication chiffrée de hauteur. Ainsi fait Polybe, à propos de la statue d'Attale érigée par les Sicyoniens : καὶ τὸν κολοσσὸν αὐτοῦ τὸν δεκάπηχυν ἔστησαν παρὰ τὸν Ἀπόλλωνα [2]. Ainsi l'Amphictyonie delphique, honorant le δῆμος d'Antioche des Chrysaoriens (Alabanda) et Antiochos III le Grand d'une εἰκόνι χαλκέαι ὀκταπάχει [3]. Même précision dans un décret de Pergame en l'honneur d'Attale III : καθιερῶσαι δὲ αὐτοῦ καὶ ἄγαλμα πεντάπηχυ τεθωρακισμένον καὶ βεβηκὸς ἐπὶ σκύλων [4]. Nous lisons encore [εἰκόνι] τετραπήχει dans un décret honorifique de Phayttos [5]. Sans doute multiplierait-on les exemples. Pour indiquer une dimension, κολοσσικός est d'une imprécision telle qu'il est dépouillé de toute signification ; s'il se rapporte à un type de statue, il recouvre une réalité précise et, comme tel, a sa place dans un document officiel.

Dès lors, les « colosses » n'étant plus forcément « colossaux », les statues équestres réduites à une échelle modeste, on peut sans

1. A Delphes, les statues d'or de Phryné, d'Archidamos de Sparte et de Philippe de Macédoine se dressaient sur des colonnes, à proximité de l'autel (Athénée, XIII, 591, B ; Plutarque, *De Pythiae oraculis*, 400 F-401 E (cf. édition de R. Flacelière, §§ 14-15, et commentaire, p. 63-64). Comparer le texte de Pergame cité ci-dessus, p. 38, n. 2.

2. Polybe, XVIII, 16 (**17**, 16). L'Ἡρακλῆς ἐν τῷ Καπετωλίῳ χαλκοῦς κολοσσικός, Λυσίππου ἔργον (Strabon, 278), enlevé de Tarente par Fabius Maximus, avait peut-être la forme d'un hermès, quelle qu'en ait été la taille.

3. *O. G. I.* 234, l. 25-26 ; M. Holleaux, *Études d'épigraphie et d'histoire grecque*, t. III, p. 141-153.

4. *Alt. von Pergamon*, VIII[1], *die Inschriften*, n° 246, l. 7-8, 46.

5. *I. G.* IX, 489, l. 19-20.

invraisemblance considérer les εἰκόνες χρυσέαι des décrets honorifiques comme réellement en or, et non en bronze doré[1]. Et ceci pose un problème d'ordre plus général : malgré Pausanias, « eyewitness » qui juge forcément sur des apparences, ne devons-nous pas faire confiance à Pline lorsqu'il affirme, dans un passage spécialement consacré à l'histoire des statues d'or, que Gorgias fut le premier homme à consacrer dans un sanctuaire (ici, celui de Delphes) une statue de lui en or *massif*[2]? Et lorsque Plutarque et ses amis, parvenus près de l'autel d'Apollon, lèvent les yeux vers la statue de Phryné mêlée aux statues royales, « courtisane d'or parmi les monarques d'or[3] », juchée sur une colonne de marbre pentélique, doit-on imputer à l'auteur du dialogue un abus de langage ou une emphase de rhéteur? Quand un décret officiel autorise la consécration de plusieurs statues en prenant soin de spécifier la matière de chacune d'elles, n'est-il pas logique d'en prendre les termes à la lettre, surtout lorsque les bénéficiaires en sont des princes généreux que des honneurs magnifiques doivent inciter à se montrer plus généreux encore?

Georges ROUX.

Addendum. — Cet article était sous presse lorsque a paru la publication des *Inscriptions grecques et latines du Colosse de Memnon*, par A. et E. Bernand (tome XXXI de la Bibliothèque d'études de l'Institut français d'Archéologie orientale). Les auteurs observent (p. 71) que le « colosse » n'est jamais appelé κολοσσός dans les inscriptions gravées sur sa statue : « Ce dernier, en effet, pour les visiteurs, n'était pas une statue, mais un être animé. » De plus, en tant que statue, le « Colosse » de Memnon n'était pas un κολοσσός, puisqu'il avait ses deux jambes nettement distinguées l'une de l'autre. Dans le même ordre d'idées, les statues chryséléphantines « colossales » d'Athéna au Parthénon, de Zeus à Olympie, d'Asclépios à Épidaure, ne sont jamais appelées des « colosses » dans les listes des *Merveilles du Monde* où elles figurent à côté du « colosse » de Rhodes, ce dernier étant le seul, et pour cause, à porter ce nom.

Sur les κολοσσοί, je n'ai pu consulter B. Schweitzer, *Studien zur Entstehung des Porträts bei den Griechen* (*Sitz. der Sächs. Akad. Wiss., phil. hist. Klasse*, 91, 1939, 4, p. 8 sqq.).

1. *E. g.* l'εἰκὼν χρυσέα ἐφ' ἵππου décernée à Eumène par les Étoliens (*F. D.* III^3, 240, l. 14, p. 213-215 ; *I. G.* IX, 1^2, 56 ; G. Daux, *Delphes aux IIe et Ier siècles avant J.-C.*, p. 272, n. 2) ; εἰκὼν χρυσῆ ἐφ' ἵππου... ἐπὶ βήματος τοῦ λευκοῦ λίθου, décernée par Ilion à Antiochos le Grand (*O. G. I.* 219) ; εἰκὼν χρυσῆ d'Hiéron, tuteur de Ptolémée Évergète (*O. G. I.* 141).

2. Pline, *N. H.* XXXIII, 83.

3. Plutarque, *De Pythiae oraculis*, éd. Flacelière, 15.

LE PILIER INSCRIT DE XANTHOS

Note complémentaire
aux *Fouilles de Xanthos*, I, Les piliers funéraires,
par P. Demargne, Paris, C. Klincksieck, 1958

Dès qu'il eut reçu pour compte rendu dans la *Revue des Études anciennes* mon volume consacré aux *Piliers funéraires de Xanthos*, J. Marcadé m'écrivait, le 4 octobre 1958, pour me suggérer que le bloc « isolé » décrit dans cet ouvrage, p. 77-78, et reproduit pl. XXV, constituait le fragment manquant à l'angle Sud-Ouest de la frise du Pilier inscrit, p. 90, fig. 10-11 et pl. XXX. Je reconnus immédiatement que cette suggestion était fort vraisemblable, si elle devait être matériellement vérifiée, et J. Marcadé la présenta dans le compte rendu détaillé qu'il donna de mon livre (*R. É. A.*, 1958, p. 462). Au début de juin 1959, allant travailler à Londres, je pus rapprocher du bloc en question, conservé dans les réserves du British Museum (A. H. Smith, *Catalogue of sculpture*, II, p. 56-57, n° 953), l'estampage des parties jointives pris sur les blocs d'Istanbul : le joint est parfait là où aucun fragment ne manque, c'est-à-dire sur la face B (Sud) et à l'extrémité droite de la face A (Ouest). Aucun doute ne subsiste et je tiens à remercier J. Marcadé, à le féliciter aussi de la justesse de son coup d'œil : ce n'est pas la première fois qu'il en donne la preuve.

Inutile de m'étendre longuement sur les raisons qui m'ont empêché de faire moi-même ce rapprochement, alors que j'indiquais que le bloc de Londres était du même type que ceux de la frise du Pilier inscrit. Le lieu de trouvaille, « dans un mur du théâtre, entre le monument des Harpyies et l'acropole », donné du reste non par Fellows lui-même, mais par de Vaux, puis Smith, dans leurs catalogues, m'avait paru un peu loin du Pilier inscrit ; j'avais cru pouvoir dire que les oves étaient d'un type plus ancien que ceux des blocs retrouvés par moi : c'est que je les avais regardés toujours, à Londres, selon une fausse perspective, de haut en bas, et n'avais pas demandé à P. Coupel de les mesurer ni de les rele-

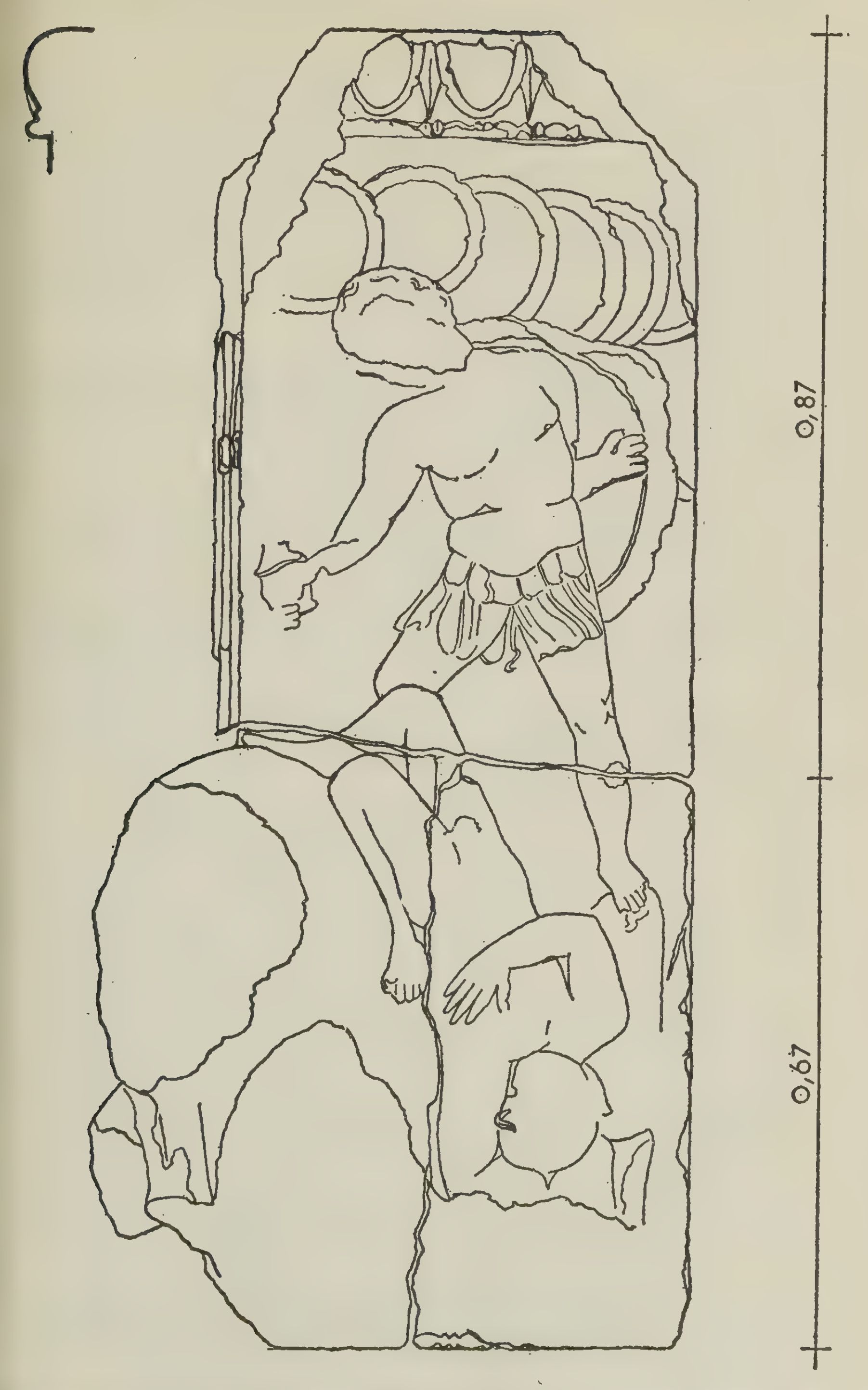
ver, me contentant du dessin, trompeur aussi, qui illustre la description d'O. Benndorf[1]. Les planches II et III donnent maintenant les relevés exacts de P. Coupel.

Aucune raison ne tiendrait du reste contre un rapprochement matériel qui sera, je l'espère, réalisé un jour, tant à Istanbul qu'à Londres, par la mise en place de moulages à côté des fragments originaux. Reprenons donc, en les combinant, mes descriptions des *Piliers funéraires de Xanthos*, p. 77-78 et 89-91, après avoir rappelé que le bloc ainsi restitué est celui de l'angle Sud-Ouest de la frise du Pilier inscrit et prend place à la gauche du bloc central de la face Sud, que remplit la figure du dynaste vainqueur. Sur cette face (pl. II), au-dessous du guerrier encore armé, un de ses compagnons s'écroule tête en bas. Nous avions signalé que son flanc gauche était en forte saillie sur le champ : c'est que, on le voit maintenant, il vient s'appliquer à l'encolure du taureau agenouillé dont l'avant-train se détache en saillie à l'angle inférieur du bloc. Nous suivons le développement, maladroitement amplifié, de la cuisse gauche du vaincu, puis de la jambe, curieusement effilée et rabattue contre la cuisse, jusqu'au pied qui s'étale de face. Au contraire, la jambe droite est réduite à presque rien entre genou et pied, celui-ci cambré, accroché au cou du taureau, comme pour retenir le corps dans sa chute. Ainsi complétée, l'image du guerrier vaincu, plus hardie qu'habile, évoque mieux encore celle de l'amazone tombant, elle aussi, à la verticale sur le Bouclier Strangford : imitation lycienne du modèle attique.

Sur la face Ouest (pl. III), les deux fragments ne joignent qu'à l'angle, là où, au-dessus de l'encolure du taureau, monte l'arête verticale du pilier ; nous voyons, sur le bloc de Londres, passer la jambe du premier guerrier défilant de profil, avant qu'elle disparaisse derrière l'encolure. Vers la gauche, une lacune va s'élargissant entre les deux fragments : est visible le pied gauche du guerrier qui se retourne sur le fragment du haut, tandis que le pied droit est caché derrière le guerrier agenouillé du premier plan. Celui-ci a déjà été décrit : bien que le visage soit abîmé, les boucles qui l'encadrent sont analogues à celles des guerriers de la zone supérieure.

Nous avons déjà, dans la publication, présenté le taureau age-

1. *Das Heroon von Gjölbaschi-Trysa*, p. 70-71, fig. 57 = *Oest. Jahreshefte*, 1900, p. 106-107, fig. 30.

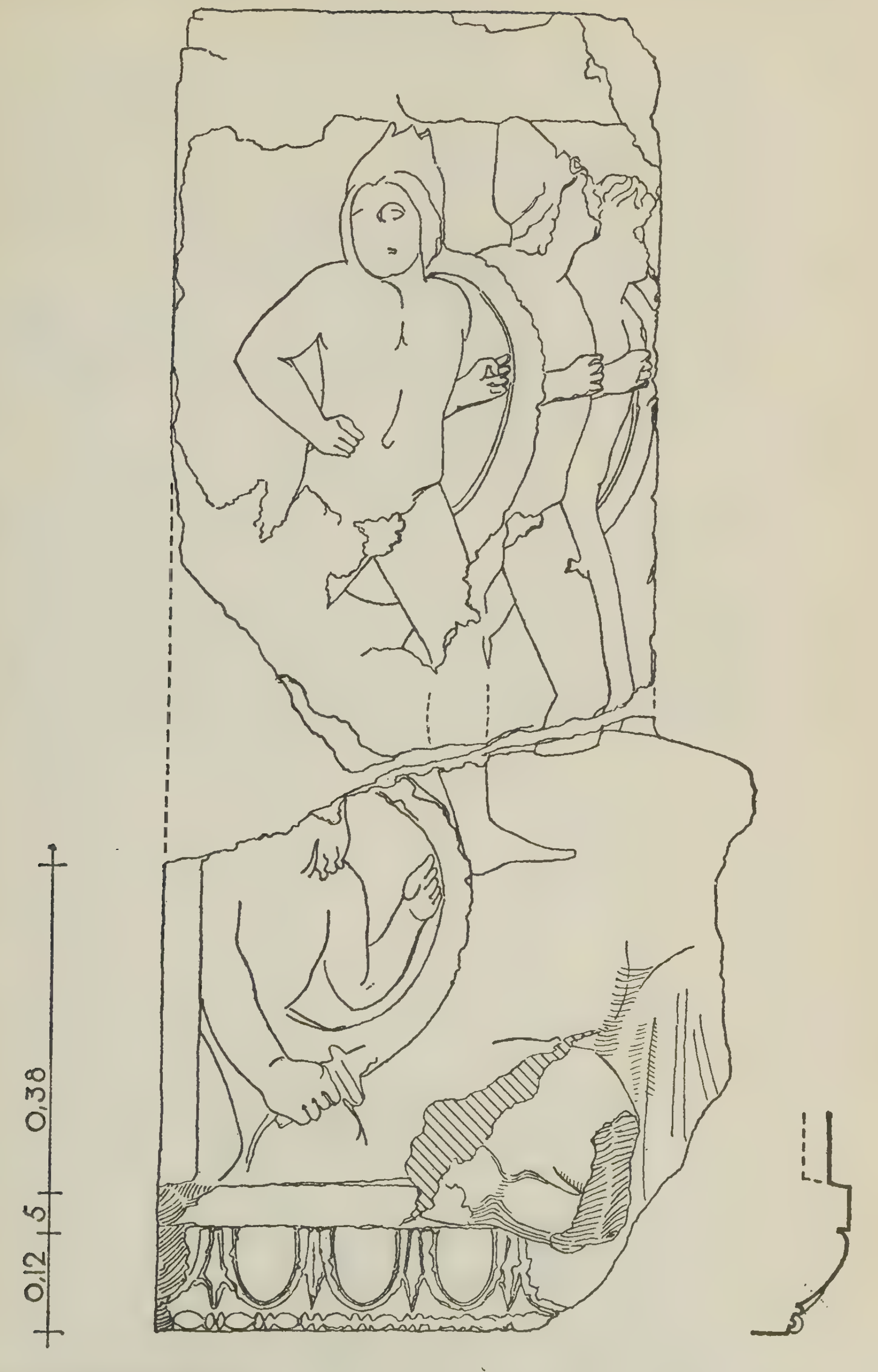


PILIER INSCRIT DE XANTHOS. BLOC DE FRISE SUD-OUEST : FACE SUD

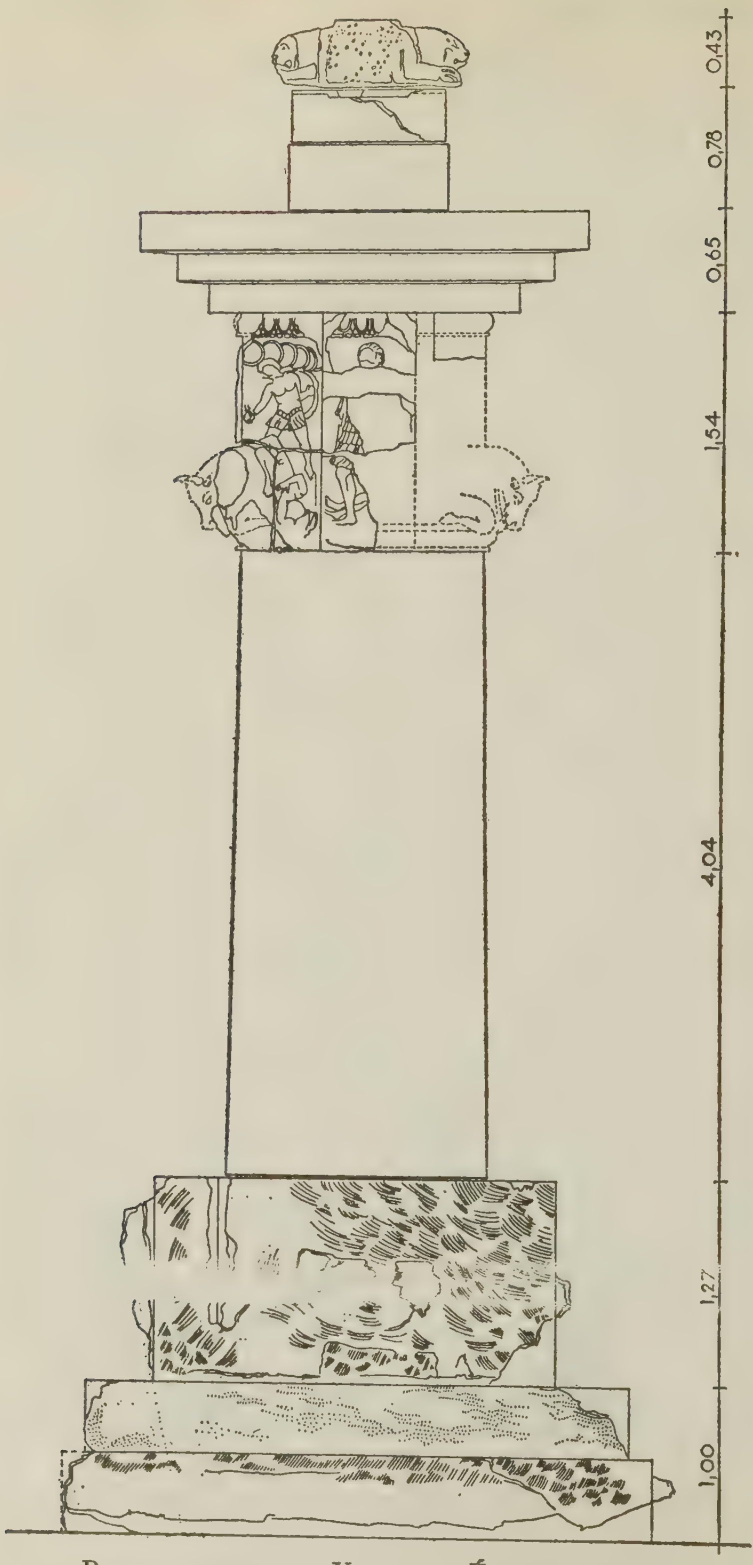
nouillé à l'angle, auquel devaient répondre des taureaux identiques aux autres angles. Nous ne suivrons pas sur ce point J. Marcadé, qui se demandait s'il ne fallait pas y voir des lions, correspondant, au bas de la frise, à ceux qui, plus haut, encadrent le trône. Il n'est aucune trace de crinière, là où on l'attendrait, à la brisure du col ; les sabots et les fanons du taureau sont très reconnaissables à la face Ouest (au Sud, cette région est fort abîmée) ; enfin, la pose agenouillée du taureau est bien connue, alors que le lion allonge les pattes.

Ainsi s'affirme davantage encore le caractère oriental de ce pilier tel qu'il est restitué sur la pl. IV. Le dynaste en majesté siégeait au sommet, sur le trône aux lions, et il est probable — nous ne l'avons pas assez souligné dans la publication, p. 99 et fig. 15 — que dans les encastrements ménagés au lit d'attente de la dalle-couvercle prenaient place, au-dessous du trône, d'autres animaux gardiens ; le même dynaste, combattant et triomphant en sa vie terrestre, avait fait reposer sa tombe sur les avant-trains de quatre taureaux. L'on pense naturellement, d'abord, aux chapiteaux de l'art perse, avec leurs taureaux géminés, et plus précisément, dans l'architecture funéraire, à ceux des colonnes des tombes achéménides de Persépolis, les mêmes que celles des palais contemporains : encadrant l'entrée de la tombe, elles portent l'entablement, parfois enrichi d'une frise de lions, qui supporte lui-même le trône ou estrade de l'image royale ; les montants de ce trône s'achèvent en avant-trains de lion[1]. L'esprit est le même qu'à Xanthos, si le style est différent, et l'influence perse n'est pas à exclure, au ve siècle, en Lycie. Je me demande cependant si les monuments lyciens et perses ne dérivent pas indépendamment d'une même source, mésopotamienne, ou d'intermédiaires anatoliens ou syriens du Nord : partout, en ces domaines, on rencontre des statues divines ou royales portées par des taureaux, des trônes flanqués de taureaux, à moins que les bras de ces trônes s'achèvent simplement en têtes et les pieds en sabots de taureaux. Aux façades de tombes paphlagoniennes, parentes des phrygiennes, lions et taureaux voisinent avec des animaux fantastiques, des colonnes à chapiteaux de taureaux partagent en baies l'entrée

1. Perrot-Chipiez, *Histoire de l'art*, V, pl. I, fig. 384, 386, 392 ; Frankfort, *The art and architecture of the ancient Orient*, pl. 187. Sur les dérivations hellénistiques des chapiteaux perses, cf., par exemple, R. Vallois, *Architecture hellénique et hellénistique à Délos*, p. 373-386 ; von Mercklin, *R. M.*, 1953-1954, p. 184-199.



Pilier inscrit de Xanthos. Bloc de frise sud-ouest : face ouest



Pilier inscrit de Xanthos. Élévation sud

de la chambre[1]. Subordonnés à des formes architecturales plus strictes, les mêmes animaux se retrouvent sur le principal des piliers lyciens, et l'on n'aura garde d'oublier ni les protomés de taureaux qui font saillie au-dessus de la porte de l'hérôon de Gjölbaschi, ni celles qui ornent le droit de monnaies lyciennes du ve siècle, ni à Xanthos même le combat des lions et du taureau qui décore le soubassement d'un sarcophage à peu près contemporain du Pilier inscrit[2]. En Lycie comme dans tout le Proche-Orient, le symbolisme du taureau est le même que celui du lion : l'un et l'autre, bêtes royales, gardent la tombe du dynaste qui les a domptés.

Pierre DEMARGNE.

Paris, décembre 1959.

1. K. Bittel, *Grundzüge der Vor-und Frühgeschichte Kleinasiens*, p. 105-108 et fig. 47 ; E. Akurgal, *Phrygische Kunst*, p. 64-65 et pl. 40-41 : tombe de Kalekapi (fin ve siècle? influence iranienne?).

2. O. Benndorf, *Das Heroon...*, p. 65-71, pl. VI, fig. 52-56 ; E. Babelon, *Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque nationale. Les Perses achéménides*, p. xl et xlviii, fig. 44 et 49 ; Hill, *B. M. Cat. of coins, Lycia*, p. 15-16, n°s 71 et 72, pl. IV, 13 et 14 (monnaies) ; Benndorf-Niemann, *Reisen in Lykien*, p. 90-91, fig. 50 et pl. XXVII = *T. A. M.*, I, p. 50, n° 46. Sur ce sarcophage, dont nous avons partiellement reconstitué le couvercle avec de nombreux fragments, cf. provisoirement *C. R. A. I.*, 1952, p. 168-169 ; 1953, p. 157 : le couvercle est restitué au Musée d'Istanbul avec des sphinx affrontés dans les ogives des petits côtés, un banquet funéraire sur un des longs côtés, une scène de chasse sur l'autre ; date probable : seconde moitié du ve siècle.

SUR UN ACROSTICHE D'ARATOS

(*Phén.*, 783-787)

Ἐκ Διὸς ἀρχώμεσθα. Partons d'Homère, qui, dans la poésie grecque et en particulier à l'époque hellénistique, tient un peu la place que le Zeus stoïcien, célébré dans le Prélude des *Phénomènes*, occupe au centre de la création — Dieu suprême et paternel dont les hommes sentent, toujours et partout, la présence. Chez les poètes de cet âge médiocrement inspiré, quel que soit le sujet de leurs chants, si humble que puisse être la réalité qu'ils dépeignent, la présence d'Homère se manifeste au détour de chaque vers, derrière un mot, une expression ou une image qui, à travers de savantes variations, éveillent brusquement le lecteur au souvenir du monde héroïque. Il arrive même que l'évocation d'Homère prenne, chez eux, l'apparence d'un jeu. L'objet de cet article est d'attirer l'attention sur un cas de ce genre, que je relève dans une œuvre à laquelle tous les critiques, même le moins suspect d'indulgence [1], reconnaissent le sérieux de la conception. Aratos, en effet, semble avoir voulu rappeler, dans ses *Phénomènes*, un acrostiche homérique.

* * *

Homère a payé tôt la rançon de sa gloire en fournissant aux amateurs de récréations littéraires une riche matière à des recherches où le sentiment de la poésie a peu de part. Dès l'Antiquité, il s'est rencontré des esprits assez vains pour glaner dans le vaste champ de l'*Épos* les bizarreries telles qu'acrostiches, vers isopsèphes, etc., et pour en faire des recueils. Cette sorte d'érudition brillait dans le livre *grandi volumine, doctrinae omnigenus praescatente* qu'Aulu-Gelle reçut des mains d'un ami officieux afin d'en parer ses *Nuits attiques* [2]. Non moins sévère que lui pour ces

1. Cf. W. Kroll, *Studien zum Verständnis der römischen Literatur*, Stuttgart, 1924, p. 185.
2. Aulu-Gelle, *N. A.* XIV 6. Il contenait aussi des curiosités d'espèce archéologique ou géographique. Celles qui ont trait à la versification figurent au § 4 ; Aulu-Gelle se borne

frivolités, Eustathe est cependant plus loquace à leur sujet. Au début de ses *Commentaires* au chant Ω de l'*Iliade*, le digne archevêque de Thessalonique enfile un chapelet de ces *mera miracula* qui n'avaient pas trouvé grâce auprès du grave magistrat romain : vers commençant et se terminant par la même lettre, vers dont la première et la dernière syllabe rapprochées composent un nom propre, ou le nom d'un instrument, ou celui d'une denrée comestible, etc. — toutes fantaisies du hasard dont l'énumération, qu'il emprunte (sans le dire !) aux *Deipnosophistes* d'Athénée, vient immédiatement après une note sur l'acrostiche formé de manière tout aussi fortuite (Eustathe se donne la peine de le souligner !) par les cinq premiers vers de ce chant[1] :

Ω 1 Λῦτο δ' ἀγών, λαοὶ δὲ θοὰς ἐπὶ νῆας ἕκαστοι
Εσκίδναντ' ἰέναι · τοὶ μὲν δόρποιο μέδοντο
Υπνου τε γλυκεροῦ ταρπήμεναι · αὐτὰρ Ἀχιλλεὺς
Κλαῖε φίλου ἑτάρου μεμνημένος, οὐδέ μιν ὕπνος
Ηρει πανδαμάτωρ, ἀλλ' ἐστρέφετ' ἔνθα καὶ ἔνθα, ...

Du texte d'Athénée il ressort que les particularités énumérées ci-dessus pouvaient être proposées, sous forme d'énigmes, à la sagacité érudite des convives d'un festin. Il n'est pas exclu que le compilateur de παράδοξα épiques fustigé par Aulu-Gelle ait pillé un recueil de devinettes où les Poèmes surtout, ces classiques par excellence, étaient mis à contribution. Qui sait même si tel de ces griphes littéraires n'a pas vu le jour au Mouséion, au cours de ces repas en commun que les savants alexandrins avaient coutume d'égayer en résolvant impromptu semblables προβλήματα[2]? En tout cas, nous n'avons aucune raison de douter que les obser-

à un choix : *item et istic scriptum fuit qui sint apud Homerum versus isopsephi, et quorum ibi nominum παραστιχίς reperiatur, et quis adeo versus sit qui per singula vocabula singulis syllabis increscat*, etc... — Pour les termes désignant l'acrostiche, voy. Graf, art. *Akrostichis*, *R.-E.* I 1200, 38 ss. ; paradoxalement, il a omis la forme ἀκροστιχίς, attestée cependant par Eustathe (cf. n. sq.).

1. *Comm. ad Homeri Iliadem*, Leipzig, 1830, IV 331 : ὅτι ἀκροστιχὶς τῶν πρώτων πέντε τῆς ῥαψωδίας ταύτης ἐπῶν λ ε ύ κ η, ὅπερ καί τι πάθος δηλοῖ σωματικόν, καὶ εἰς φυτοῦ δὲ τέθειται ὄνομα (c'est ignorer l'autre possibilité, que retient précisément Aratos, ΛΕΥΚΗ pouvant être le féminin de l'adjectif λευκός). Οὐκ ἐπιτηδεύθη δὲ τῷ Ποιητῇ, ἀλλ' οὕτω παρατυχὸν τὸ τῆς ἀκροστιχίδος συνέπεσεν, ὁποῖα καὶ ἄλλα παραπίπτουσιν, εἰ καὶ μὴ τοιαῦτα. Τῶν τινες γοῦν παλαιῶν ἀστείως περιεργαζόμενοι (-ον *ed.*) ἐζήτουν στίχους εὑρέσθαι, ἐν οἷς κτλ. Suit la liste de curiosités, avec citations d'Homère à l'appui, qu'on lit, plus complète, *ap.* Athénée X 458, lequel ne dit rien des acrostiches. Puisque Eustathe utilisait un manuscrit de l'*Epitomé* et non un Athénée intégral (cf. L. Cohn, *R.-E.* VI 1482, 19), il a tiré d'une autre source sa remarque sur l'acrostiche offert par Ω 1-5, peut-être de Scholies anciennes (elle est absente des recueils édités par Bachmann, Dindorf et Maass).

2. Cf. K. Lehrs, *De Aristarchi studiis Homericis*[3] 197, 211.

vations qu'ils impliquent remontent à une antiquité assez haute.

Ainsi, grâce aux témoignages concordants d'Aulu-Gelle et d'Eustathe, nous savions depuis longtemps que les acrostiches d'Homère, tout accidentels qu'ils sont, n'étaient point passés inaperçus des Anciens. Mais personne jusqu'ici ne s'était avisé qu'ils ont été non seulement remarqués, mais, à l'occasion, imités[1] dès les plus beaux temps de l'Age hellénistique, et par des poètes en renom. C'est pourtant ce que paraît prouver, pour celui que je viens de citer et qui est expressément mentionné par Eustathe, un passage des *Phénomènes* dont la particularité la plus évidente, l'acrostiche n'a été notée, que je sache, par aucun des exégètes modernes d'Aratos, pour ne rien dire des anciens.

* * *

Il se lit dans la dernière partie du poème, relative aux Signes du Temps, à une place privilégiée d'un développement lui-même privilégié par sa place — celui qu'Aratos consacre, avant tous autres pronostics, aux signes que donne la lune à qui sait l'interroger. Voici comment, après une phrase liminaire sur les cornes de son croissant et sur leur importance pour cet examen, il présente les premiers pronostics qu'on en peut tirer selon qu'elles sont fines ou émoussées et suivant la qualité de leur éclat :

783 **ΛΕΠΤΗ** μὲν καθαρή τε περὶ τρίτον ἦμαρ ἐοῦσα
Εὔδιός κ' εἴη, λεπτὴ δὲ καὶ εὖ μάλ' ἐρευθὴς
Πνευματίη, παχίων δὲ καὶ ἀμβλείῃσι κεραίαις
Τέτρατον ἐκ τριτάτοιο φόως ἀμενηνὸν ἔχουσα
Ηὲ νότου ἀμβλύνετ' ἢ ὕδατος ἐγγὺς ἐόντος.

1. Eustathe, *ibid.* 332, 4 ss., pense que les recherches futiles des grammairiens (texte cité p. 49, n. 1) sont responsables de la peine prise par les poètes, venus après eux, pour imiter les particularités qu'ils avaient relevées chez Homère. C'est ainsi qu'il rapproche d'un vers asigmatique de l'*Iliade* l'ἄσιγμος ὕμνος *à Déméter* de Lasos d'Hermione et une ἀσιγμοποιηθεῖσα ᾠδή de Pindare (!). Ici, on surprend le compilateur négligent au travail. Athénée X 455 c (d'après l'Aristotélicien Cléarque) ~ 448 d, avait parlé, à cause de son tour énigmatique, du dithyrambe (*fr.* 86, Turyn) dans lequel Pindare faisait allusion aux productions asigmatiques de Lasos, dont l'authenticité se trouve ainsi confirmée. Eustathe rejette à la fin de la liste d'Athénée X 458 la note sur le vers homérique sans *sigma*, afin d'y accrocher cet extrait sans rapport avec elle et, de plus, erroné (Athénée ne dit nullement, et pour cause, que ce dithyrambe était une ἄσιγμος ᾠδή). L'absence du σ chez Lasos étant justifiée par des raisons d'euphonie, la mention de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* λειπογράμματοι (Suid. s. v. Νέστωρ) eût mieux convenu à son propos. Cet exemple de *Flüchtigkeit im Exzerpieren* est à joindre à ceux que Cohn a rassemblés *ibid.*, l. 30 ss. Mais, quoi qu'il en soit de ce développement malheureux, la remarque qui l'introduit (οἱ δὲ ταῦτα [acrostiches et autres bizarreries] ἐνοπτρισάμενοι παρὰ τῷ Ποιητῇ... ἀρχὴν ἐνδεδώκασιν εἰκαίου ζήλου καὶ πόνου τοῖς ὕστερον) trouve dans l'acrostiche aratéen, qu'Eustathe n'a pas connu, une illustration admirable.

Cette fois, de toute évidence, nous avons affaire non plus à un effet du hasard, mais à un produit de la volonté, et c'est une raison suffisante pour nous arrêter sur ce passage, d'autant que, par une piquante analogie avec le phénomène lumineux qu'offre l'astre qu'il décrit, il est éclairé par une série de textes et, dans le même temps, il prête à d'autres la lumière qu'il reçoit des premiers.

Une constatation initiale s'impose. Elle a trait à la similitude des mots en acrostiche, frappante autant qu'intentionnelle : même catégorie grammaticale, même valeur rythmique, même accentuation, même nombre de lettres (les mêmes, à deux près, et les plus importantes en commun). On ne saurait concevoir de mots plus ressemblants de forme, sinon de sens. Ils sont, à la vérité, si voisins pour la forme que, parfois, lorsque le sens s'y prête, on note entre eux des échanges[1]. En dehors de λευκή qu'il eût été bien peu *alexandrin* de reprendre tel quel, Aratos ne pouvait choisir de mot plus satisfaisant que λεπτή pour imposer, à la faveur d'une légère variation, le souvenir de l'acrostiche homérique et pour prouver, ce faisant, que le savant éditeur d'Homère qu'il était ou allait être[2] connaissait à fond le texte du Poète, et dans tous les sens, même dans celui de la hauteur qu'un œil moins fureteur n'eût pas songé à explorer.

En même temps, il démontrait brillamment que, sur le terrain de l'acrostiche, il rendait des points à l'Ancien — victoire d'autant plus facile (soit dit en passant) qu'il prenait son adversaire

1. Pour m'en tenir aux exemples que j'ai sous la main, je renvoie à Nic., *Ther.* 787, 792, 801 (*var.* λεπτά *ap.* Schol. GC), 871. Même hésitation entre λεπτότητα et λευκότητα (*f. l.*) *ap. Et. Gen. B* s. v. ἀράχνια.

2. Y eut-il une *diorthôse* aratéenne de l'*Iliade* comme il y en eut une de l'*Odyssée*? L'*Urbiographie* d'Aratos (due peut-être à Théon, fils d'Artémidore) à laquelle remontent les quatre *Vitae* et la notice de Suidas (démonstration convaincante de J. Martin, *Histoire du texte des « Phénomènes » d'Aratos*, Paris, 1956, ch. IV) atteste l'une aussi bien que l'autre, encore qu'elle semble avoir présenté la recension de l'*Odyssée* comme plus connue. En ce qui concerne la *diorthôse* de l'*Iliade*, on retiendra le témoignage de la *Vita I* (153, 50 ss. Martin) et de l'*Arati Genus* (157, début) — traduction de la *Vita III* lacuneuse à cet endroit (cf. 157, 19) : lorsque Aratos séjourna en Syrie, Antiochos I[er] lui aurait présenté une demande en ce sens. La référence à † *Gecraustius*, garant allégué par le *Genus*, aurait plus de poids si E. Maass, *Aratea* 243, avait raison d'y reconnaître Antigonos de Carystos (Wilamowitz, *Hellenistische Dichtung* II 275[2], songe avec plus de vraisemblance à Carystios de Pergame). En l'absence de toute autre mention d'une recension aratéenne de l'*Iliade*, F. Susemihl, *Gesch. d. gr. Lit.* I 290 s., juge que ce projet n'eut pas de suite, mais qu'Aratos acheva auprès d'Antiochos la *diorthôse* de l'*Odyssée* commencée en Macédoine. Elle aurait donc suivi les *Phénomènes*, qu'il situe avant 274 (attaque de Pyrrhus ; date supposée du départ en Syrie). Wilamowitz, *ibid.* 276, critiquant à juste titre le caractère arbitraire de cette combinaison, les date sensiblement plus bas (entre 270 et 260), mais il maintient leur antériorité sans motif valable. L'anecdote relatée par Diogène Laërce (IX 113 ; c'est sans doute en Macédoine, où il fut reçu par Antigone, *ibid.* 110, que Timon fut consulté par Aratos sur les moyens de se procurer un bon texte d'Homère) ne permet pas de résoudre ce problème chronologique.

au dépourvu. De fait, quiconque examine les deux textes côte à côte ne marchandera pas son suffrage au Nouveau. Alors que chez Homère l'acrostiche, lâché comme par mégarde, fait apparaître un mot neutre, sans lien avec la signification des vers qui le forment, Aratos, usant d'un artifice qui n'est pas sans exemple[1], répète ainsi le premier mot[2] de la phrase qui commence avec lui, et c'est aussi le mot essentiel de cette phrase dont on admirera la rigoureuse construction. Autour de l'antithèse fondamentale λεπτή-παχίων, elle s'équilibre en deux parties d'égale longueur, la reprise de la même racine (ἀμβλείησι, ἀμβλύνεται) apportant, dans la seconde, un écho de la répétition (λεπτή) qui scinde la première en deux membres égaux. Et, pour parachever ce délicat travail artistique, par un dernier raffinement dont on cherche en vain l'équivalent chez Homère, cette phrase si harmonieuse de structure s'enferme exactement dans les limites que lui assigne l'acrostiche.

*
* *

Est-ce pour le simple plaisir de battre Homère sur le terrain de l'acrostiche qu'Aratos a dépensé de tels efforts d'ingéniosité, ou devons-nous chercher une signification secrète à ces vers ajustés avec amour et qui, visiblement, lui tiennent à cœur? L'exceptionnelle importance attribuée à l'adjectif λεπτή trois fois répété (compte tenu de l'acrostiche) ; le contraste qui l'oppose à son contraire παχίων ; le voisinage de l'épithète καθαρή que Callimaque emploie concurremment avec λεπτή pour définir son idéal poétique, tandis que παχύς lui sert à stigmatiser la conception adverse — autant de traits qui mettent, je crois, sur la voie d'une explication possible.

1. Ce type d'acrostiche était jusqu'ici attesté uniquement pour l'épigramme (outre le cas signalé par Graf 1202, 8 dans une épigramme chrétienne des IIIe/Ve siècles p. C [Kaibel, p. 293], cf. A. Dain, *R. É. A.* XLII, 1940, 89 ss.). C'est au même genre qu'appartient l'exemple le plus ancien que j'en connaisse en dehors de ce passage d'Aratos. Il a été découvert par R. Reitzenstein, *Ind. lect. Rostoch.*, 1891-1892, 9, chez l'élève de Callimaque Philostéphanos (corriger Péristéphanos *ap.* A. Lesky, *Gesch. d. gr. Lit.* 689). Voici ce texte (cité *ap.* Tzetz., *Chil.* VII 670 ss.) dûment amendé par Reitzenstein :

ΓΑΙΗι δ' ἐν Σικελῶν Τρινακρίδι χεῦμα δέδεικται
Αἰνότατον, λίμνη καίπερ ἐοῦσ' ὀλίγη,
Ισχυρὸν δίναις, ὅπερ ἣν ποσὶ παῦρα τινάξῃς
Ηλιθίως, ξηρήν ⟨σ'⟩ ἤλασεν (*an* ἤλασέ σ' ?) ἐς ψάμαθον...

Les lettres ΙΔΕΝΣΙΚΕΛΩΝ, selon Reitzenstein, pouvaient, elles aussi, être reprises dans l'acrostiche.

2. Sur les neuf exemples de ce mot *ap.* Aratos, trois autres (80, 166, 906) apparaissent en début de vers, place qu'il occupe généralement chez Homère (douze fois d'après H. Ebeling, *Lexic. hom.*, s. v.).

Qu'on relise la *Réponse aux Telchines* qui, dans la précieuse édition Pfeiffer[1], constitue le Prologue des *Aitia*; le fragment d'une épigramme peu révérencieuse inspirée par la *Lydé* d'Antimaque (*fr.* 398 Pf.), ainsi que la clausule de l'*Hymne à Apollon* (105 sqq.) : on retrouvera dans ces trois textes de combat ces trois mots-clés de la théorie poétique du Cyrénéen. Foin des grandes machines épiques déroulant leurs vers en une longue suite de chiliades (*fr.* 1, 4 Pf.) ! Un chant trop prolongé (*ibid.*, v. 3) excède Callimaque, comme l'éloquence continue ennuie Pascal. Il n'a qu'aversion pour un ouvrage sans netteté, dont l'épaisseur est la seule recommandation — παχὺ γράμμα καὶ οὐ τορόν (*fr.* 398 Pf.). Ce qu'il prise par-dessus tout, ce sont les poèmes de facture délicate, même s'ils sentent un peu l'huile[2]; et cette qualité proscrit un trop grand nombre de vers (ὀλιγόστιχος, *fr.* 1, 9 Pf.). Qu'on ne vienne pas, surtout, reprocher à sa Muse d'être maigriotte ! Ne peuvent être véritablement réussies, c'est-à-dire achevées dans le détail, que les pièces de petit format (κατὰ λεπτόν, *ibid.*, v. 11). Apollon lui-même n'en a-t-il pas fait la confidence à son poète favori, le jour où celui-ci prit pour la première fois une tablette sur ses genoux? C'est la victime immolée à ses autels qu'il faut engraisser de son mieux, et non point la Muse en qui lui plaît une élégante minceur :

... ἀοιδέ, τὸ μὲν θύος ὅττι πάχιστον
θρέψαι, τὴν Μοῦσαν δ' ὠγαθὲ λεπταλέην[3].

Pour être agréable au dieu des vers, la poésie devra gagner en pureté ce qu'elle perd en volume : qu'elle soit limpide et peu abondante comme les gouttes de la rosée céleste dont se nourrissent les cigales (*ibid.*, v. 34), rare et pure (καθαρή τε καὶ ἀχράαντος, *Ap.* 111) comme l'eau de la source sacrée où vont puiser les Abeilles pour le service de Déô — ὀλίγη λιβὰς ἄκρον ἄωτον (*ibid.*,

1. Callimachus, vol. I : *Fragmenta*, Oxford, 1949; vol. II : *Hymni et Epigrammata*, Oxford, 1953.

2. Callimaque, *Ep.* 27 (cf. *infra*, p. 57), n'hésite pas à louer la σύντονος ἀγρυπνίη d'Aratos. Aussi bien les poètes hellénistiques se font-ils un mérite de leurs νυκτῶν φροντίδες : la nuit, cadre obligé des observations astrales, est propice également au labeur poétique. Sur le texte et le sens du dernier vers, cf. A.-M. Desrousseaux, *Callimachea*, *R. É. G.* 53 (1940) 152, dont l'importante contribution à l'édition de Callimaque a été malheureusement négligée par Pfeiffer.

3. *Ibid.*, 23 s.; λεπταλέην est le même mot que λεπτήν, mais cette forme suffixale a le mérite de constituer un *hapax homérique* (*Il.* Σ 571, λεπταλέῃ φωνῇ [d'un enfant qui chante]), On la retrouve avec un sens musical *ap.* Call. *Hymn.* 3, 243. Ici, rapportée à Μοῦσαν, elle conserve peut-être quelque chose de cette valeur; mais, comme le suggère l'antithèse, c'est le sens physique (cf. *fr.* 383, 15 Pf.) qui domine. La Muse de Callimaque est d'accord avec le canon de la beauté Alexandrine.

v. 112). En deux mots, qu'elle soit, à l'opposé d'un θύος πάχιστον, une offrande à la fois λεπτή et καθαρή.

Ainsi, qu'il s'agisse de déterminer les deux conditions d'une belle et bonne poésie ou celles d'une lune annonciatrice de beau temps (dans chacun de ces deux cas, remarquons-le, l'une ne va pas sans l'autre), ce sont les mêmes épithètes qui reviennent chez Callimaque et chez Aratos.

Or, chez ce dernier, elles ne sont pas essentielles au sujet, tant s'en faut. Fort instructive, sur ce point, la confrontation d'Aratos et de sa source, dont on peut se faire une idée à travers le Περὶ σημείων attribué à Théophraste[1]. Nulle trace, chez [Théophraste], d'une description du croissant et des deux aspects qu'il peut revêtir — λεπτή ou παχίων. Mieux : tandis qu'Aratos concentre sur lui tout l'intérêt et se contente de résumer les vers 783-787 lorsqu'il aborde, aux vers 802-804, les signes fournis par la pleine lune, [Théophraste] insiste au § 12, à propos du vent et de la pluie, sur le fait que les pronostics tirés de la lune, selon qu'elle est rougeoyante ou sombre, sont plus certains quand elle est dans son plein. Lorsqu'il en vient aux signes du beau temps, il ne mentionne, là encore, ὁ μεὶς... τριταῖος ὤν (§ 51) qu'après avoir considéré en premier lieu σελήνη πανσελήνῳ (§ 50). Et c'est alors sur le brillant de son éclat — λαμπρός[2] — qu'il insiste et non, comme Aratos (v. 783), sur sa pureté — καθαρή[3]. Ici comme là, l'intention

1. Sur les rapports entre la dernière partie des *Phénomènes* ou Προγνώσεις διὰ σημείων (cf. Maass, *Aratea*, 155) et le Περὶ σημείων ὑδάτων καὶ πνευμάτων καὶ χειμώνων καὶ εὐδιῶν (*fr.* VI, Wimmer, *Theophrasti opera*, coll. Didot, 389 ss.), voy. G. Knaack, art. *Aratos*, *R.-E.* II 397, 10 ss., et l'excellente mise au point d'O. Regenbogen, *ibid.*, Suppl. VII 1413, 37 ss. La question est fort complexe : il n'est même pas interdit de supposer, comme le fait après d'autres G. Kaibel, *Aratea*, *Herm.* 29 (1894) 121 ss., qu'un lecteur d'Aratos a interpolé ce traité, qui formerait un tout ayant pour source Eudoxe. Ce qui paraît plus probable : nous avons affaire à des extraits d'époque hellénistique remontant à une source péripatéticienne, un traité de Théophraste, περὶ σημείων, authentique ou non (cf. V. Rose, *Aristoteles Pseudepigraphus* 243 ss.). Dans la seconde hypothèse, son auteur aurait, pour le moins, utilisé Théophraste, car le *fr.* VI reflète les opinions zoologiques exprimées dans le Περὶ ἀνέμων (*fr.* V, Wimmer) : cf. H. Joachim, *De Theophrasti libris* περὶ ζῴων, Diss. Bonn, 1892, 23[8].

2. Si, comme le conjecture J. Martin, *Arati Phaenomena*, Florence, 1956 (apparat critique, *ad loc.*) — d'après les Schol. Arat. 783 /7 (482, 18 Maass) : εἰ μὲν λαμπρὸν εἴη τὸ φῶς — le texte d'Aratos a porté un jour, au vers 783, λαμπρή au lieu de λεπτή, cette erreur ne fait guère honneur à ses éditeurs. Mais rien n'est moins sûr. Pline, *N. H.* XVIII 347, ne peut étayer cette hypothèse, car il remonte sans doute au traité péripatéticien dont notre Περὶ σημείων n'est qu'une image altérée (cf. W. Kroll, art. *Plin. d. Ält.*, *R.-E.* XXI 335, 53). En fait, on reconnaît dans la scholie citée un fragment de paraphrase. Or, il n'est que de comparer une paraphrase avec son modèle pour constater les libertés que prend un *métaphrastès*, tantôt omettant, tantôt délayant ou complétant à l'aide de textes parallèles ou de gloses. Ici, des deux mots d'Aratos, un seul est rendu ; mais c'est καθαρή et non λεπτή qui est traduit par λαμπρόν, si ce mot n'est pas emprunté à [Théophraste].

3. Dans le cas des pronostics tirés de la lumière des astres, il semble bien que la source

d'Aratos se révèle, semble-t-il, dans la façon dont il s'écarte de sa source, choisissant les mots les plus propres à créer un double sens. Au moment où il précise les deux aspects du croissant qui, au troisième jour, promettent un temps serein, Aratos a l'air de garantir un bon accueil à la poésie qui les possède, laquelle coïncide exactement avec la poésie selon le goût de Callimaque. Quant au gros temps dont menace un croissant παχίων, il se pourrait qu'il ne fût que la transposition météorologique de la tempête qui guette l'apparition d'un παχὺ γράμμα, pour peu que le public soit imbu de la bonne doctrine.

Un scrupule me retient de déceler ici une allusion à l'échec initial des *Argonautiques* ; mais c'est peut-être faire preuve de trop de respect à l'égard de l'opinion commune qui admet l'antériorité des *Phénomènes*[1]. Peut-être, du reste, Apollonios ne fut-il pas le

commune ait apporté les deux précisions : pour le *Soleil*, cf. [Théophraste] 50 : ἥλιος μὲν ἀνιὼν λαμπρὸς καὶ... μὴ ἔχων σημεῖον μηδὲν ἐν ἑαυτῷ (= καθαρὸς ὤν) ; pour la *Mangeoire*, cf. 51 : ὅτε ἂν καθαρὰ καὶ λαμπρὰ φαίνηται. Les passages parallèles d'Aratos (824 : μηδέ τι σῆμα φέροι = 825 : καθαρόν [*Soleil*] ; 997 : καθαιρομένην [*Mangeoire*]) montrent qu'il est resté fidèle au choix établi pour le premier pronostic.

1. A défaut de base chronologique solide, elle s'appuie sur une série de rapprochements (Maass, *Aratea* 262 ss. [complété par G. Boesch, *De elocutione Ap. Rh.*, Diss. Berlin, 1908, 2[1]] ; Wilamowitz, *H. D.* II 183 ; G. W. Mooney, *The Argonautica of Ap. Rh.*, Dublin, 1912, 24 ; etc.) interprétés dans le sens de l'imitation des *Phénomènes* par Apollonios (cf., toutefois, la thèse inverse de M. Schneider, cité *ap.* Maass, 266). Ils seraient plus probants, même ceux qui paraissent les plus sûrs à Wilamowitz (*Argon.* Γ 1002/4 ~ *Ph.* 71/3 ; Δ 984 ~ *Ph.* 637 [idée analogue ap. Call., *Hy.* 5, 56]), si nous lisions tous les modèles des Alexandrins. Combien de rencontres d'expression chez Callimaque, Lycophron, Euphorion, etc., peuvent s'expliquer par l'imitation commune d'Antimaque ! Avec la datation haute proposée pour la première lecture des *Argonautiques* par les partisans de la seconde tradition biographique relative à Apollonios (Schol. Ap. Rh. 1, 10 ss. ; 2, 11 ss., Wendel) — ἐπίδειξις Alexandrine donnée pendant l'éphébie, exil, remaniement, retour à Alexandrie, bibliothécariat — l'allusion aratéenne ne se heurterait à aucune impossibilité chronologique. E. Delage, *Biogr. d'Ap. Rh.*, Bordeaux, 1930, avance une date voisine de 275. Or, les *Phénomènes* sont obligatoirement postérieurs à 276 (avènement d'Antigone Gonatas, à l'instigation duquel ils ont été composés). Mais H. Herter (*Rh. M.* 91 [1942]. 310 ss. ; cf. *Bursians Jahresb.* 285, 227 ss.) repousse cette tradition, où il voit une combinaison savante provoquée par la confusion d'Apollonios de Rhodes avec son homonyme surnommé l'*Eidographe* (bibliothécaire après Ératosthène et Aristophane de Byzance). Adoptant la première, selon laquelle Apollonios s'est tourné vers la poésie sur le tard (1, 8 s., W.), il estime que les *Argonautiques* sont postérieures à l'accession au bibliothécariat qu'il aurait obtenu avec l'appui de Callimaque vers 260 (début de son préceptorat d'Évergète). C'est sa brouille avec Callimaque qui lui aurait fait perdre sa charge. Comme Ératosthène (qui succéda à Apollonios), appelé par Évergète, n'a pu être nommé à la fonction de bibliothécaire avant l'avènement de ce roi (246) et que l'effacement d'Apollonios a pu prendre quelque temps, Herter place les *Argonautiques* vers 250. Dans l'ignorance totale où nous sommes quant à l'époque à laquelle Antigone passa commande des *Phénomènes*, une datation aussi basse n'est pas à écarter *a priori*. Cependant, la thèse de Herter (reprise par Lesky, *ibid.* 666) n'a pas une valeur absolue. Ne pouvant ici la discuter en détail, je me borne à observer qu'un des principaux arguments opposés à la seconde tradition (le bibliothécariat acquis à la suite d'un retour à Alexandrie impliquerait une défaite de Callimaque, toute idée de réconciliation étant exclue par le tour personnel [*Ibis*, etc.] que prit une polémique qui ne désarma pas) perd tout fondement si l'on accorde à K. Zie-

seul à apprendre à ses dépens ce qu'il en coûtait de renier les sains principes littéraires dans les moments où ils l'emportaient. Aussi bien la querelle des *Argonautiques* n'est-elle, comme celle de la *Lydé*[1], qu'une des phases les plus notoires d'un débat affrontant partisans de l'ὀλιγοστιχία et tenants de la πολυστιχία — débat qui, sous cette forme, d'un côté remonte à Philétas et, de l'autre, se poursuivra longtemps après la mort de Callimaque, avec des alternatives de succès et d'échec pour les deux camps. Je ne crois pas pour autant que l'intervention d'Aratos dans ce débat soit sans rapport avec la marque propre que lui conféra le poète de Cyrène. J'en veux justement comme preuve la rencontre de l'acrostiche avec le mot de passe callimachéen (λεπτή), en quoi se résume l'essentiel de sa théorie du style[2].

Aux doutes que pourrait faire naître ce qu'on croit savoir de la chronologie des textes invoqués, je répondrai qu'avant de se manifester dans les vers analysés plus haut, les idées de Callimaque sur la poésie, ainsi que les images et les mots qui leur servent de véhicule, ont été forgés dans la lutte qu'il mena sans trêve pour les faire triompher. S'il ne les a pas appliquées au style poétique dans d'autres pièces non conservées, rien ne nous empêche de penser que l'épithète λεπτή et son associée καθαρή aient été utilisées très tôt, dans son cercle, avec leur valeur originale, et qu'elles aient, à partir de là, fait carrière au dehors, bien avant que le poète vieillissant ne les reprenne dans cette réponse à ses ennemis de toujours, détracteurs d'aujourd'hui et d'hier, auxquels il songe en composant une pièce à mettre au début des *Aitia*, en tête d'une édition collective de certaines de ses œuvres poétiques[3].

gler, *Das hellenistische Epos* (Leipzig, 1934), devant la prolifération des épopées hellénistiques, que, dans le débat entre partisans et adversaires de l'ὀλιγοστιχία, le rebelle ne fut pas Apollonios, mais Callimaque, qui eut peu d'imitateurs. Le triomphe de ses thèses, loin d'être définitif, fut remis en question : c'est ce que prouve la *Réponse aux Telchines*, qui le montre sur la défensive.

1. Les adversaires de Callimaque en cette querelle figurent au même titre qu'Apollonios (allusion à son échec, v. 2) parmi les *Telchines*. Ce sont, entre autres, Asclépiade et Posidippe (cf. Schol. Flor. ad *fr.* 1, 1-12 Pf. [3, 3 ss.] et le commentaire à la l. 7, ainsi qu'au *fr.* 398). On s'étonne de trouver ces maîtres de l'épigramme qu'on admire à l'égal de Callimaque en aussi mauvaise compagnie. Leur seul tort, semble-t-il, fut d'avoir sur Antimaque un jugement différent. A ce compte, Apollonios aggrava son cás en suivant la *Lydé* (B. Wyss, *Antimachi Colophonii rell.*, Praef. XIX, XLVIII) ; il avait écrit sur Antimaque (*ibid.*, IL et *fr.* 158 : Ἀπολλώνιος δ' ὁ Ῥόδιος [ἐν τῷ περὶ Ἀ]ντιμάχου), comme aussi sur Archiloque, que Callimaque juge sévèrement (*frr.* 380, 544 Pf.).

2. Sur l'importance du mot λεπτός comme caractérisation du style prôné par Callimaque, cf. E. Reitzenstein, *Festschrift R. Reitzenstein*, Leipzig-Berlin, 1931, 23 ss. (voy. Herter, *Jahresb.* 255, 213 s.).

3. Cette hypothèse de Pfeiffer (*Herm.* 63 [1928], 339 ss. ; cf. *Callimachus*, vol. II, Proll. XXXVI, XXXIX[8], XL), selon qui la *Féponse* aurait été ajoutée à l'occasion d'une seconde

Aratos n'a certainement pas attendu la vieillesse de Callimaque pour être curieux de ses idées, sinon de sa personne, pas plus que Callimaque n'a dû tarder beaucoup à célébrer les *Phénomènes* (*Ep.* 27) et à reconnaître leur auteur pour l'un des siens[1].

* * *

Sa voix ne fut pas la seule à se faire entendre en faveur d'Aratos. Dans le chœur d'appréciations flatteuses qui accueillirent les *Phénomènes*, Léonidas de Tarente (*A. P.* IX, 25) et un Ptolémée[2] tiennent leur partie aux côtés de Callimaque, contribuant chacun d'une épigramme à leur succès. Or, ces trois textes tirent leur sens de l'exégèse précédente, à laquelle ils apportent, en retour, une manière de confirmation.

On est frappé, en les lisant, de l'unanimité qui les réunit dans la louange : subtilité, finesse d'intellect ou d'élocution, nos trois critiques s'accordent à louer chez Aratos la même qualité, et, pour la décrire, ils usent de la même épithète, qui apparaît ainsi comme la constante de tout éloge du poète des *Phénomènes*.

C'est Callimaque, dont l'épigramme salue les fins couplets, fruit des veilles soutenues d'Aratos :

... χαίρετε, λεπταὶ
ῥήσιες, Ἀρήτου σύντονος ἀγρυπνίη.

édition des *Aitia*, est, malgré les réserves de Herter (*Gnomon* 26 [1954] 77), la plus vraisemblable. Sur le point controversé de la datation relative des *Aitia* et des *Argonautiques*, Herter (*ibid.*) soutient, contre Coppola et Wehrli, la thèse défendue par Pfeiffer (cf. vol. II, p. XLI s.) de l'antériorité des *Aitia*.

1. On a parfois attribué à cette épigramme un but commémoratif : cf., par exemple, Rostagni, *Riv. di Filologia* 61 (1933), 198[2] ; mais rien ne contraint à cette interprétation, moins conforme au goût des Alexandrins pour l'actualité. Sur la confraternité littéraire de Callimaque et d'Aratos, cf. E. Cahen, *Callimaque et son œuvre poétique*, Paris, 1929, 84 s. ; sur leurs rapports, cf. Herter, *Jahresb.* 255, 84 s. Le détail de la *Vita IV* (161, 23 Martin) : γηραιῷ δὲ τῷ Κυρηναίῳ ἐπεβάλετο (*sc.* ὁ Ἄρατος) reste isolé. C'est Callimaque qui était le plus jeune, à en croire la *Vita I* (153, 61) : μέμνηται γοῦν αὐτοῦ (*sc.* Ἀράτου) καὶ Καλλίμαχος ὡς πρεσβυτέρου (s'entend par rapport à Callimaque et non à Nicandre, comme le croit à tort Martin *Hist.* 176) οὐ μόνον ἐν τοῖς Ἐπιγράμμασιν ἀλλὰ καὶ ἐν τοῖς πρὸς Πραξιφάνην (*fr.* 460 Pf.) πάνυ ἐπαινῶν αὐτὸν ὡς πολυμαθῆ καὶ ἄριστον ποιητήν. Ce qu'ajoute l'*Arati Genus* (175, 5 : *adsistens ei* [*sc. Arato*] *ab infantia propter Praxiphanem Mytilenum*) est peut-être un contresens commis sur un texte semblable. L'hypothèse de Rohde (voyage d'études de Callimaque à Athènes, où il aurait entendu Praxiphane), après avoir connu un certain succès (cf. encore Cahen, *ibid.* 26 ss.), est aujourd'hui repoussée, Callimaque semblant n'avoir jamais fait de traversée (*fr.* 178, 27 ss. ; voy. la remarque de Pfeiffer, vol. II, Proll. XXXIX, et, en dernier lieu, C. A. Trypanis, *Callimachus : Aetia, etc.* L. C. L. [1958], p. 3, Introd. p. XIII).

2. *Vita I* (154, 77) : ὧν καὶ Πτολεμαῖος μέμνηται ὁ βασιλεὺς Ἰδιοφυέσιν οὕτως. Qui est ce Ptolémée? On a songé à Philopator ou Physcon, Philadelphe ou Évergète. Maass (apparat critique, *ad loc.*) veut même le déposséder de son bien au profit d'Arché-

C'est Léonidas de Tarente qui vante la finesse de son intelligence appliquée à l'observation des constellations éternelles ·

γράμμα τόδ' Ἀρήτοιο δαήμονος, ὅς ποτε λεπτῇ
φροντίδι δηναιοὺς ἀστέρας ἐφράσατο...

C'est, enfin, Ptolémée qui, parmi la foule des auteurs de *Phénomènes*, décerne le sceptre (d'un roi, le tour est plaisant !) au fin disant Aratos :

... ἀλλ' ὅ γε λεπτολόγος σκῆπτρον Ἄρατος ἔχει.

Je veux bien que le Ptolémée, d'identité et d'époque au demeurant flottantes, ait été influencé par Callimaque. Mais, pour Léonidas, contemporain de ce dernier, bien qu'il appartienne à l'école poétique du Cyrénéen, bien qu'on puisse soupçonner dans son œuvre des imitations de Callimaque, la chose reste douteuse, d'autant qu'ils n'ont en commun que la scansion ᾱρητος et l'emploi (différent !) du mot λεπτός[1]. Ce mot, accommodé de diverses façons, mais qui fait, on le voit, un retour obligé chaque fois que la louange devient moins vague, plus individuelle, nous invite, je crois, à chercher dans une autre direction.

Personnellement, j'ai toujours été un peu gêné devant les termes dont Callimaque fait honneur au style des *Phénomènes*. Ils m'eussent moins surpris en tant qu'allusion au Κατὰ λεπτόν du même Aratos[2]. Sans doute, l'habileté des transitions, la sobriété du développement d'une grâce un peu sèche, piquante en ses artifices, constituent-elles des traits *modernes*, totalement étrangers au ποίημα κυκλικόν, et qui rangent d'emblée l'auteur des *Phénomènes* dans le camp des λεπτοί. Il n'en reste pas moins que, rap-

laos (cf. K. Ziegler, art. *Paradoxographoi*, *R.-E.* XVIII 1141, 62 ss., qui complète l'article insuffisant de R. Reitzenstein, *ibid.* II 453, 19 ss.) — conjecture condamnée par tout ce que nous pouvons savoir des Ἰδιοφυῆ d'Archélaos. L'hypothèse la plus raisonnable consiste à identifier notre Ptolémée avec le dédicataire de ce dernier (Antig. Car. 23 [6 K.]), ce qui limite les possibilités (cf. Susemihl I 465) à Philadelphe ou (plus probable !) Évergète.

1. A la même place du vers dans les deux cas. L'allongement d'ᾰ à l'*arsis II* est une banale licence métrique (voy. la liste des exemples de Théocrite *ap.* A. S. F. Gow, *Theocritus* II, p. 20 (ad *Id.* 1, 86). L'imitation de l'*Ep.* de Callimaque par Léonidas est généralement admise : Knaack, *Herm.* 18 (1883) 28 s. ; Susemihl II 535[83], etc. Cf., toutefois, contre l'imitation, E. Hiller, *Jahresb.* 34, 293. Kaibel, *Aratea* 122, n'hésite pas à soutenir que Léonidas ne connaît Aratos que par l'*Ep.* de Callimaque : *da er ihn von den Fixsternen wie von den Planeten* dichten (c'est moi qui souligne) *lässt, während Arat doch selbst (454 ff.) die* μετανάσται ἀστέρες *von seiner Dichtung ausschliesst.* En fait, il les lui fait *observer*, ce qui est autre chose.

2. Ai-je besoin de préciser que je n'entends pas par là approuver l'opinion selon laquelle l'*Ep.* de Callimaque viserait ce recueil (Christ-Schmid, *Gesch. d. gr. Lit.* II 123[7], et, déjà en ce sens, R. Reitzenstein, *Ind. lect. Rostoch.*, 1891-1892, 8)?

portée en termes exprès à l'élocution, la louange du Cyrénéen est difficile à approuver. Car, en dépit des beaux morceaux qu'ils renferment, il faut le dire bien haut, au risque de fâcher tous les critiques [1] qui, à sa suite, admirent de confiance : ni pour le choix des mots où le monstre pullule, ni pour le tour qui heurte parfois le sentiment de la langue, ni même pour la versification qui ignore les raffinements introduits par Callimaque dans la structure de l'hexamètre [2], les *Phénomènes* ne peuvent passer pour un modèle achevé de finesse de style. Tout change s'il est permis de voir dans λεπταὶ ῥήσιες un discret compliment (l'éloge perdrait alors beaucoup de sa portée) inspiré par une finesse de détail — les vers (je ne leur dénie point du τορόν) signalés à l'attention par l'acrostiche [3] sur lequel, au delà de son sens obvie, viendrait jouer l'adjectif λεπταί (variation !) et, indépendamment, le λεπτῇ de Léonidas ; ces vers qui, de leur côté, m'ont semblé un délicat hommage du poète de Pella à l'adresse de la λεπτὴ ποίησις et de son champion, à Alexandrie, Callimaque. Tout cela non appuyé, mais délié, subtil ou, si l'on veut, λεπτόν — exprimé de part et d'autre au moyen d'allusions enveloppées, imperceptibles sinon à un regard aiguisé ; et tout cela, pourtant, saisi à demi-mot. Je comprendrais mieux, alors, le contentement d'un Callimaque au fait de l'allusion, étant incapable, je l'avoue à ma honte, de découvrir dans les *Phénomènes* beaucoup de λεπταὶ ῥήσιες en dehors de ce passage et de la finesse que j'y mets [4].

1. C'est à peine si le concert d'approbations est troublé par quelques voix discordantes : cf. le jugement sévère, mais motivé, de W. Kroll, art. *Lehrgedicht*, *R.-E.* XII, 1849, 3 ss.

2. Ce qui ne fournit aucun argument en faveur de l'antériorité des *Phénomènes*. Le cas de Tryphiodore, dont le vers n'offre rien de Nonnien, montre bien la fragilité des jugements chronologiques assis sur des considérations de métrique (cf. A. Wifstrand, *Von Kallimachos zu Nonnos*, Lund, 1933, p. 75).

3. L'acrostiche souligne souvent des beautés : chez Nic., *Ther.* 345-353, il figure dans une digression mythologique que Ronsard a adaptée dans son *Ode sur les Miseres des hommes* (éd. Laumonier, V 195, v. 57 ss.) — adaptation elle-même assez réussie pour que Gide ait cru bon de la reproduire en son *Anthologie de la poésie française* (Bibl. de la Pléiade), 73. Citons également les deux acrostiches de Denys le Périégète, qui coïncident avec les deux seules comparaisons que contienne son poème (123 ss., 531 ss.).

4. L'acrostiche d'Aratos (si l'on retient l'hypothèse d'une allusion à Callimaque) est-il, à la vérité, le signe d'un engagement purement littéraire? J. Martin ne le croit pas. Il y verrait plutôt un lien presque politique. Je cite ici une lettre où il me communique amicalement sa première impression : « C'est un traité d'alliance entre deux coteries, entre deux cours littéraires, celle de Pella et celle d'Alexandrie, contre une troisième, celle de Rhodes, de ce pays des Telchines qu'Apollonios est allé un jour rejoindre, mais qu'il ne représentait pas seul (il y avait Praxiphane, Hiéronymos, etc.). Et l'on pouvait soutenir le λεπτός Callimaque sans être soi-même λεπτός au sens littéraire du terme. » Cette suggestion, sur laquelle il promet de revenir, engage la discussion de manière intéressante.

* * *

Peut-être mon interprétation semblera-t-elle verser dans un excès de subtilité. Cependant, de telles analyses sont plus qu'autorisées, elles sont exigées par le caractère de la littérature qu'elles concernent. Car — et ce n'est pas là, à mon sens, la moindre acquisition de l'exégèse précédente — l'aspect « divertissement gendelettre » si bien mis en valeur par Ph.-E. Legrand dans sa *Poésie alexandrine* ne fut pas même absent du poème hellénistique en apparence le plus austère.

On ne me refusera pas, en tout cas, d'avoir donné à l'acrostiche des lettres de noblesse en révélant cet exemple aratéen, sans doute le plus ancien des acrostiches conscients dans les textes grecs conservés [1]; on m'accordera aussi d'y voir au moins, à défaut d'un manifeste littéraire déguisé, un bel échantillon de variation dans l'imitation d'Homère — imitation tournée ici vers un détail infime : la reproduction d'une série de lettres offertes par le modèle dans un sens où on ne les lit pas normalement. Acrostiche que j'appellerai artistique, bien différent d'un autre type assez largement attesté dans la poésie didactique d'époque hellénistico-romaine, mais dénonçant, comme lui, une littérature essentiellement conçue pour des lecteurs — l'acrostiche-signature [2] qui trahit, chez ces poètes, un sentiment de la propriété d'autant plus vif que la matière leur est moins personnelle.

C'était, dès l'Antiquité, un lieu commun de la critique que de s'interroger pour savoir de qui, en ses *Phénomènes*, Aratos fut le

1. Celui de la préface anonyme à un traité d'Eudoxe (rééditée par D. L. Page, *Greek literary Pap.*, L. C. L. [1940] 468) n'est pas antérieur au IIe siècle a. C. (début). Nous connaissons seulement par le témoignage de Diogène Laërce V 93 un acrostiche de Dionysios Métathéménos. Ce philosophe, qui, pour les mathématiques, c'est-à-dire l'astronomie, fut, selon les *Vit. I, IV* (153, 48; 160, 4 Martin), le maître d'Aratos — le disciple, selon la *Vita II* (155, 6) — s'engoua de sa poésie et s'efforça de l'imiter (D. L. VII 167). Leurs relations ont peut-être été seulement celles de condisciples (ils ont tous deux suivi les cours de Zénon : pour Dion. M., cf. *ibid.* 23 ; pour Aratos, cf. *Vita III* 157, 17).

2. Outre Denys le Périégète (cf. p. 59, n. 3) et Nicandre (puisque Lesky 688 attache de l'importance à l'acrostiche des *Ther.*, il aurait dû citer aussi celui des *Alex.*, dont la restitution est sûre [cf. *R. É. A.*, LVII, 1955, 20, notes aux v. 266 et 269]), Dionysios, fils de Calliphon (Ier siècle a. C. ; cf. F. Pfister, *S. B. Wien* 227 [1951] 2, 21) fournit un autre exemple : avant de découvrir l'acrostiche formé par les vingt-trois premeirs vers de sa description de la Grèce (*G. G. M.* I 238 ss.), on attribuait cette œuvre à Dicéarque. Pour les inscriptions métriques, cf. Graf 1202, 6, auquel il conviendra d'ajouter G. Gastinel, *Mél. d'arch. et d'hist.* (*Éc. fr. de Rome*), 15 (1895), 485 ss. (je dois cette référence à l'obligeance de L. Robert). — Les faussaires ont connu ce procédé : cf. le cas des acrostiches contenus dans les *Commentaires* (apocryphes !) d'Épicharme (D. L. VIII 78 : παραστιχίδα ; R. D. Hicks, *Diog. Laert.*, L. C. L. [1925] II 393, traduit *marginal notes* !).

ζηλωτής — Homère ou Hésiode? A cette question qui, aujourd'hui encore, suscite des réponses contradictoires [1] — quoi d'étonnant, puisque, comme tout bon « Alexandrin » et, en première ligne, Callimaque, il fut à la fois l'un et l'autre? — l'acrostiche des vers 783-787, avec son curieux exemple de ζῆλος Ὁμηρικός (de ce genre qu'Eustathe jugeait εἰκαῖος), répond à sa manière. Et cette réponse inattendue ne saurait surprendre tout à fait, venant d'un homérisant qui a respiré l'air du temps et cultivé ses formes d'esprit, même celles qui se font jour dans des gentillesses de cette nature, superflues à notre goût [2].

J.-M. JACQUES.

Chambourg, 21 octobre 1959.

1. Pour les réponses antiques, cf. *Vita I* (153, 64) ; *II* (155, 16) ; *III* (158, 29 s.) ; *IV* (161, 26). Les savants modernes se sont appliqués surtout à déceler le ζῆλος Ἡσιόδειος (bibl. *ap.* A. Traina, *Variazioni omeriche*, *Maia* 8 [1956] 39[3]). Ils y étaient invités par l'*Ep.* de Callimaque, à qui il importe surtout que les *Phénomènes* échappent au genre abhorré du ποίημα κυκλικόν (cf. Herter, *Jahresb.* 255, 214) ; de plus, la référence hésiodique était doublement en situation, Hésiode passant pour l'archégète de la poésie didactique et, qui plus est, pour l'auteur d'une Ἀστρονομίη (Diels-Kranz 1[8] 38). Le ζῆλος Ὁμηρικός chez Aratos n'existe pas seulement sur le plan élevé où le plaçait Boéthos de Sidon (analyse de son témoignage *ap.* Martin, *Hist.* 188 s.) : cf. V. J. Loebe, *De elocutione Arati Solensis poetae*, Diss. Halle, 1864 ; Kroll, *art. cité*, l. 8 ss. ; Ronconi, *S. I. F. C.* 14 (1937), 167-202 ; Traina, *ibid.*

2. Autre manifestation du même esprit, le goût alexandrin des anagrammes. Celles de Lycophron étaient célèbres avant ses poésies ; cf. Tzetz. Schol. Lycophr. 5, 6 ss. Scheer.

A PROPOS D'UN PLOMB INSCRIT D'ELNE

1. A la liste des tablettes de plomb (defixiones pour la plupart), souvent opisthographes, inscrites en caractères grecs, il convient d'ajouter, pour l'Ouest de la Narbonnaise (Languedoc et Roussillon), deux documents inédits : l'un, trouvé en 1939 à Agde, et qu'on se contentera ici de mentionner ; l'autre, trouvé en 1957 à Elne, qui sera ici publié et discuté.

La tablette d'Agde[1], opisthographe, est très incomplète ; il en subsiste sept fragments, dont trois peuvent être raccordés, soit, pour chaque face, une centaine de lettres, réparties sur au moins huit lignes. L'écriture (non cursive) est ionienne ; les mots ne sont pas séparés. La mutilation du document rend difficile la restitution de portions cohérentes du texte ; mais de nombreux termes grecs sont reconnaissables (αὐτὸν πρῶτον, σκυτεύς, χαίρειν, χαρίεσσα, etc.), et rien de ce qui subsiste n'exclut que la rédaction du texte soit entièrement grecque ; plus précisément, à en juger par πρήξω, qui doit être la 1re sg. du futur de πράττω, le texte est rédigé en dialecte ionien (ce qui ne surprend pas, sur le site d'une colonie massaliote) ; le mot ...]αγαθη[... qui est conservé sur l'un des fragments peut être soit l'adjectif ἀγαθή employé comme tel, soit le nom même d'Agde.

La tablette d'Elne[2] était opisthographe, mais n'est plus lisible que sur l'une de ses faces ; on n'en a retrouvé qu'une portion, mais d'un seul tenant, portant 36 lettres (fig. 1 et photo pl. V). Écriture grecque semi-cursive (fig. 2), sans séparation de mots dans la portion conservée. On voit mal (§ 3) comment lire le texte en

1. Trouvée par M. Aris, pharmacien à Agde, et présentement au Musée d'Agde. M. Antoine Bon, professeur honoraire à l'Université de Montpellier, et M. Hubert Gallet de Santerre, professeur à l'Université de Montpellier, m'ont obligeamment communiqué copies et photographies de la tablette. Le document a été signalé par A. Grenier (*Rev. Ét. anc.*, XLIV [1942], p. 288) et par J. et L. Robert qui y reconnaissent une lettre privée (*Rev. Ét. gr.*, LVII [1944], p. 208).

2. Destinée au Musée d'Elne (et déjà inventoriée au Musée sous le nº 200), la tablette est présentement (mars 1959) conservée par son inventeur, M. Roger Grau, architecte à Elne. Copies et photographies du document m'ont été obligeamment communiquées par M. René Vallois, professeur honoraire à l'Université de Bordeaux, et par M. Roger Grau.

grec. On est, dès lors, amené à supposer que l'écriture grecque, ici (comme souvent ailleurs), a pu servir à noter une langue indigène ; dans le cas particulier, il y a chance qu'il s'agisse d'ibère.

En effet, le site de la ville haute d'Elne, juché sur une butte à une quinzaine de kilomètres au Sud-Est de Perpignan, a été, depuis le XVIIIe siècle, identifié à celui de l'oppidum ibère d'Illibéris, que mentionnent Polybe (cité par Athénée), Tite-Live, Pline, Pomponius Mela et la Table de Peutinger. A cette hypothèse ont apporté confirmation les quelques fouilles et sondages pratiqués depuis 1949 en divers points de la ville ; on a, notamment, découvert (comme à Ensérune) un certain nombre de silos d'époque préromaine. A la date de 1952, un exposé provisoire des résultats obtenus a été donné [3] par G. Claustres, L. Bassède et R. Grau, au t. II de la revue *Études roussillonnaises*, p. 153-167. Mais, depuis cette date, d'autres découvertes ont élargi notre connaissance du site et considérablement enrichi le matériel archéologique. Quant au matériel épigraphique, encore inédit, il comprend, notamment, pour la période préromaine : d'une part, une dizaine de courts graffites sur poteries, en écriture ibérique [4] ; d'autre part, notre tablette de plomb, mise au jour, au cours du printemps 1957, par le travail d'un bulldozer, au lieudit Puig de les Forcas, dans la partie occidentale (extra muros) du tertre d'Elne [5].

2. Il s'agit d'un fragment, de forme irrégulière, épais de 0,75 mm. Largeur maxima : 43,5 mm. Hauteur maxima : 46 mm. Les lettres sont hautes de 2,5 à 5 mm.

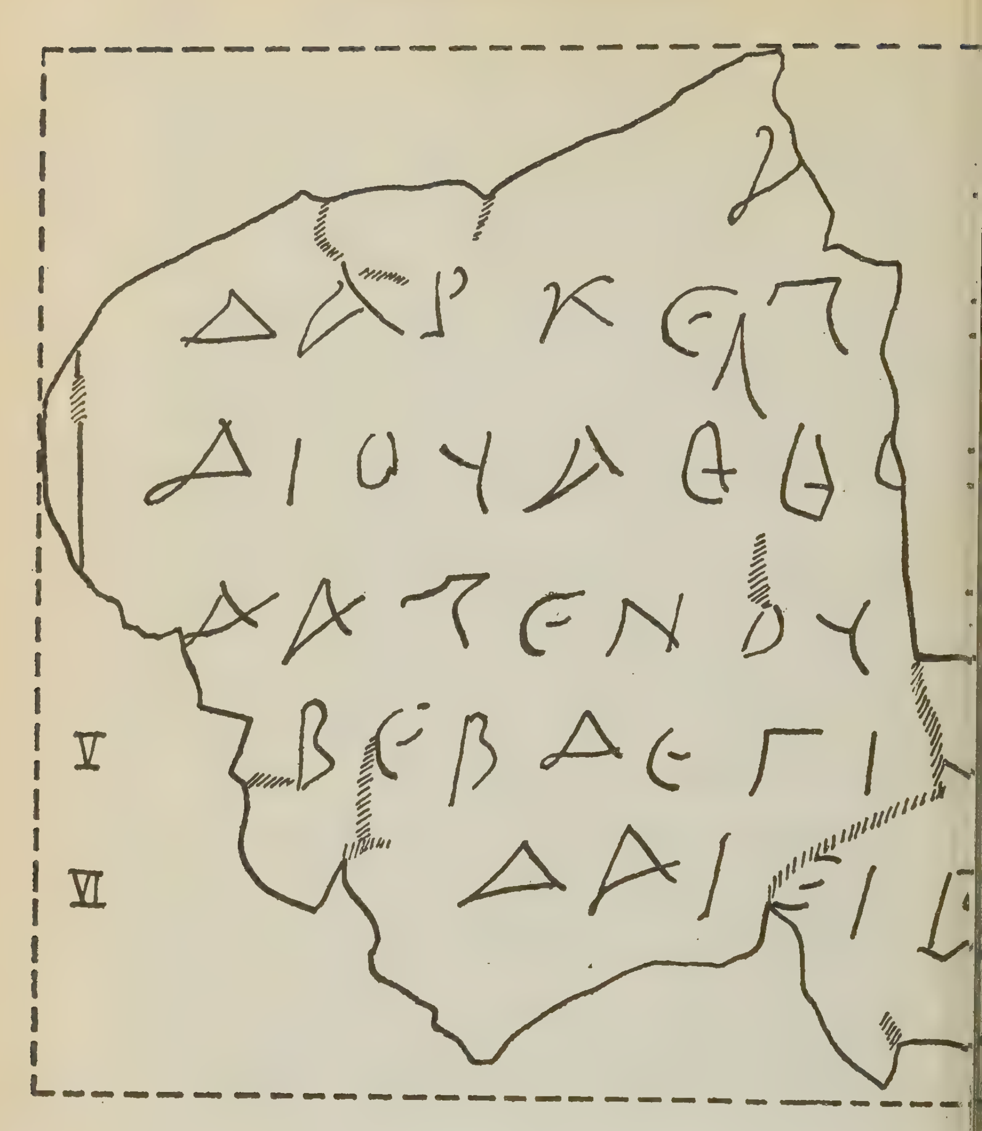
La tablette avait été inscrite sur ses deux faces. Mais l'une des faces (que nous appellerons, conventionnellement, verso) paraît avoir été, intentionnellement, matée ou lissée et ne présente plus que quelques vestiges de lettres presque indiscernables. L'autre face, que nous appellerons recto, nous conserve, fragmentairement, six lignes [6] d'une écriture assez profondément gravée, rela-

3. Dans un article intitulé : *Les fouilles d'Illibéris (Elne)*, qui sera, ci-dessous, désigné par : *Fouilles*.

4. M. Roger Grau compte les publier prochainement dans la revue *Études roussillonnaises*.

5. Voir le plan donné, *Fouilles*, p. 158-159, malheureusement sans orientation (en fait, Nord vers le haut) et sans échelle. Le point de trouvaille se situerait, sur ce plan, à peu près à mi-distance des points S 10, S 11 et de la limite méridionale indiquée pour le « dépotoir ». — Sur les sondages pratiqués dans le « dépotoir », *non loin* du lieu de trouvaille de la tablette, aux points D 1, D 2, D 3 du plan, voir *Fouilles*, p. 164-165 (notamment poterie grise locale et céramique campanienne à vernis noir ; époque présumée : du IVe au IIe siècle avant notre ère).

6. Dans ce qui suit, chaque lettre sera identifiée par le numéro de la ligne (en chiffres



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 mm.

Fig. 1

Tablette de plomb d'Elne (recto

tivement régulière et nette ; la photographie (pl. V, p. 78) permet d'étudier le ductus et, le plus souvent, de déterminer dans quel ordre ont été tracés les différents éléments de chaque lettre.

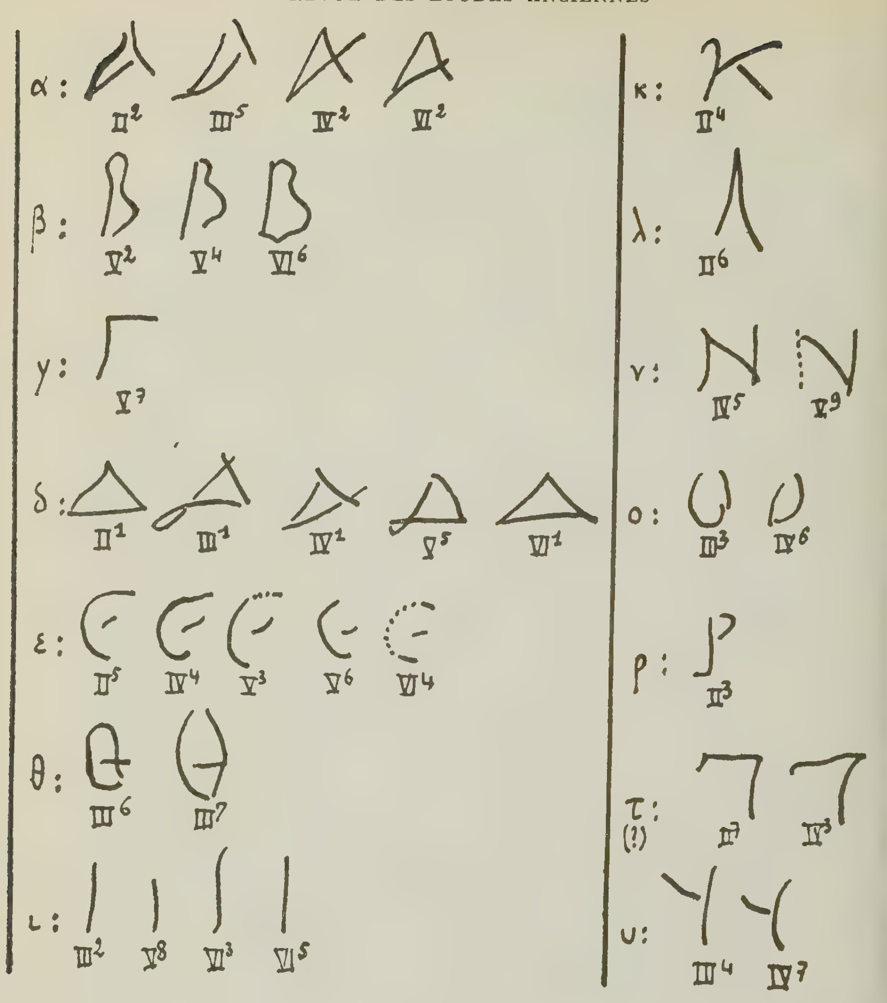
Nous avons, à gauche, les *débuts* de nos lignes II, III, IV, le tracé de la première lettre commençant 4 ou 5 mm. à droite d'un trait vertical dont il subsiste une portion et qui devait courir le long du bord gauche de la tablette. Notre ligne I, dont il subsiste (sans doute fragmentairement) une seule lettre, commençait à l'aplomb de la sixième lettre des lignes suivantes ; peut-être est-ce là l'indice, s'il s'agit d'une formule introductive ou d'un début d'alinéa, que notre ligne I pouvait être la ligne initiale du texte, sur le verso de la tablette. Une lettre [7] a dû disparaître, avec le bris de la tablette, au début de notre ligne V. Quant à la ligne VI (en dessous de laquelle il ne semble pas que quoi que ce soit ait été inscrit sur cette face de la tablette), elle commence à l'aplomb de la quatrième lettre des lignes précédentes ; il paraît s'agir soit d'une formule de conclusion, soit du début d'un nouvel alinéa qui se serait poursuivi au verso. Si donc on peut présumer que rien ne nous manque de l'inscription du recto ni en haut, ni à gauche, ni en bas, toute indication, en revanche, fait défaut sur la largeur primitive de la tablette et sur l'importance des portions de lignes qui nous manquent vers la droite.

L'écriture s'oriente vers la cursive, avec, dans la forme de certaines lettres, des aspects soit plutôt anciens (obliquité du trait médian de α), soit plutôt récents (ε lunaire) ; datation interne malaisée ; rien qui contredise une appartenance à la période qui va du IVe au IIe siècle avant notre ère [8]. — L'identification des lettres comporte deux difficultés. D'une part, les tracés de α et de δ ont entre eux une ressemblance souvent gênante. D'autre part, le signe II^7 = IV^3 est de valeur incertaine ; la forme en évoque, mais d'assez loin, π ou τ ; pour les raisons qui seront indiquées au § 6, nous suggérons plutôt une lecture τ ; mais il doit être entendu qu'elle demeure hypothétique. — Il y a, enfin, deux lettres mutilées. La lettre I^1 (avec perte, à droite, d'un trait oblique, non jointif en haut) pouvait être soit un δ (du même type que III^1), soit à la rigueur un α ; mais il reste, aussi, théoriquement possible

romains) et le numéro d'ordre de la lettre dans la ligne (en chiffres arabes). Il est à noter que la lettre II^6 paraît avoir été oubliée d'abord par le scribe, puis rajoutée entre II^5 et II^7, un peu en dessous de la ligne.

7. Nous la désignerons par : [V^1].

8. Période à laquelle paraissent appartenir les dépôts préromains d'Elne ; voir note 5.



Lettres mutilées:

I¹: III⁸:

Fig. 2

Alphabet grec d'Elm

qu'il s'agisse d'une lettre originale, distincte de δ et de α, et sans autre exemple dans ce qui subsiste de l'inscription ; exempli gratia, nous la représenterons par [δ]. La lettre III[8] (partie gauche d'une lettre ronde), qui se trouve précédée de deux θ, a plus de chances d'être un signe de voyelle (soit ε, soit ο) qu'un signe de consonne (σ lunaire? pas de sigma conservé dans notre texte) ; exempli gratia, nous la représenterons par [ε].

Aucune séparation de mots, soit par espacement, soit par interponction, n'apparaît dans les débuts de lignes conservés ; rien ne garantit non plus que le graveur se soit refusé à couper un mot entre deux lignes et qu'à chaque début de ligne réponde un début de mot. Cette incertitude sur les limites des mots ajoute encore à la difficulté où nous sommes d'apprécier la structure d'un alphabet qui (vu la faible extension du texte subsistant) nous est certainement incomplètement connu.

3. En bonne méthode, un essai d'interprétation par le grec est la première démarche qui s'impose. Pour les besoins de la cause, lisons II[7] et IV[8] comme π plutôt que comme τ, V[5] comme α plutôt que comme δ, même si ces lectures sont les moins probables. On aurait alors :

[δ ? . . . . . .
δ α ρ κ ε λ π [. . . . . .
δ ι ο υ α θ θ [ε ? . . . .
δ α π ε ν ο υ [. . . . . .
[.] β ε β α ε γ ι ν [. . . .
δ α ι ε ι β [. . . .

Et, avec un peu d'ingéniosité, en s'accordant le découpage en mots le plus favorable, on arriverait à isoler quelques séquences de lettres fournissant des termes grecs qui ne disconviendraient pas à une defixio. Ainsi (l. I-II) en supposant [εἶ]|δαρ[9] ; ainsi (l. III) en isolant δίου[10] ; ainsi (l. IV) en isolant πένου (impératif de πένομαι : « sois misérable ! ») ; ainsi (l. VI) en isolant l'impératif δαῖε « brûle[11] ! » ou encore une forme δαίει (soit de δαίω, soit de δαίομαι) ; ainsi (l. V), à l'extrême rigueur, en isolant le par-

9. Mais que faire, alors, de κελπ-, sinon (solution de facilité) un début de nom propre (sans répondant connu)?

10. Mais que faire, alors, de αθθ-? Si le prêtre de Cybèle a quoi que ce soit à faire ici, on aurait (gén.) Ἄττ[εω], non *Ἄθθ[εω]. Nom propre local?

11. On pourrait même imaginer : δαῖε Ἴβ[ηρα τὸν δεῖνα].

fait (poétique et archaïque) 3e sg. βέϐαε « il est venu, il est là[12] ».

Mais un texte grec doit pouvoir, tout entier, se lire en grec. Même en mettant toutes les chances de son côté, on ne saurait dire qu'on y parvienne ; et l'échec serait plus patent encore, probablement, s'il nous était conservé davantage du document. Les apparences de mots grecs ne sont, sans doute, qu'un mirage.

Si le document n'est pas écrit en grec, s'il n'est pas un pur charabia magique, mais relève d'une langue authentique, cette langue, étant donné le contexte géographique et historique de la tablette, ne saurait être que de l'ibère[13]. Il est vrai que l'ibère nous est mal connu et nous demeure inintelligible ; l'hypothèse n'est donc guère susceptible de preuve. Du moins peut-on l'appuyer de présomptions de deux ordres.

D'une part, si l'on restitue à V^5 sa lecture probable δ, si (pour les raisons indiquées au § 6) on lit τ le signe $II^7 = IV^3$, si on transcrit (cf. § 6) ου par *u* et θθ par *ś*, le texte se présente comme suit :

[*d* ? . . . . . .
d a r k e l t [. . . . . .
d i u a ś [*e* ? . . . . . .
d a t e n u [. . . . . . .
[.] *b e b d e g i n* [. .
d a i e i b [. .

S'accordent à l'hypothèse de l'ibère[14] : l'aspect général du texte ; l'absence de certaines séquences (par exemple, occlusive + liquide) que paraît éviter l'ibère (observation qui n'a pas été, jusqu'ici, formulée) ; la statistique des phonèmes (dans la mesure où on peut l'envisager pour un document aussi court ; mais cf. note 37) ; éven-

12. Et ensuite une forme de (ion.) γίν[ομαι], ou (encore une fois) un début de nom propre?

13. On renverra ci-dessous : par *MLI*, à E. Hübner, *Monumenta linguae ibericae* (Berlin, 1893), ouvrage à présent très incomplet pour la documentation, et tout à fait périmé pour l'interprétation ; par *Misc.*, à M. Gómez-Moreno, *Misceláneas*, I : *La antigüedad* (Madrid, 1949) ; par *Est.*, à A. Tovar, *Estudios sobre las primitivas lenguas hispánicas* (Buenos Aires, 1949) ; par *Lex.*, à A. Tovar, *Léxico de las inscripciones ibéricas* (1951), aux p. 273-323 du t. II des *Estudios dedicados a Menéndez Pidal* ; par *Celt.*, à notre volume *Celtiberica* (Salamanque, 1955) ; par *Ens.*, à la monographie de J. Jannoray, *Ensérune* (Paris, 1955), notamment aux p. 418-440 et aux planches LXIV-LXXI, consacrées aux monnaies et graffites ibériques.

14. Dans la translitération de l'écriture ibérique (laquelle ne distingue pas les occlusives sourdes des sonores), nous notons *Ca* le signe syllabique prononcé [ka] ou [ga], *Ta* le signe syllabique prononcé [ta] ou [da], etc. Nous notons par *ν* la spirante (peut-être bilabiale ; éventuellement nasalisée?) dont il sera question § 5 et note 29. — Sur les transcriptions des graphies grecques de l'ibère, voir § 5. — Les exemples ci-après sont pris dans *Lex.*

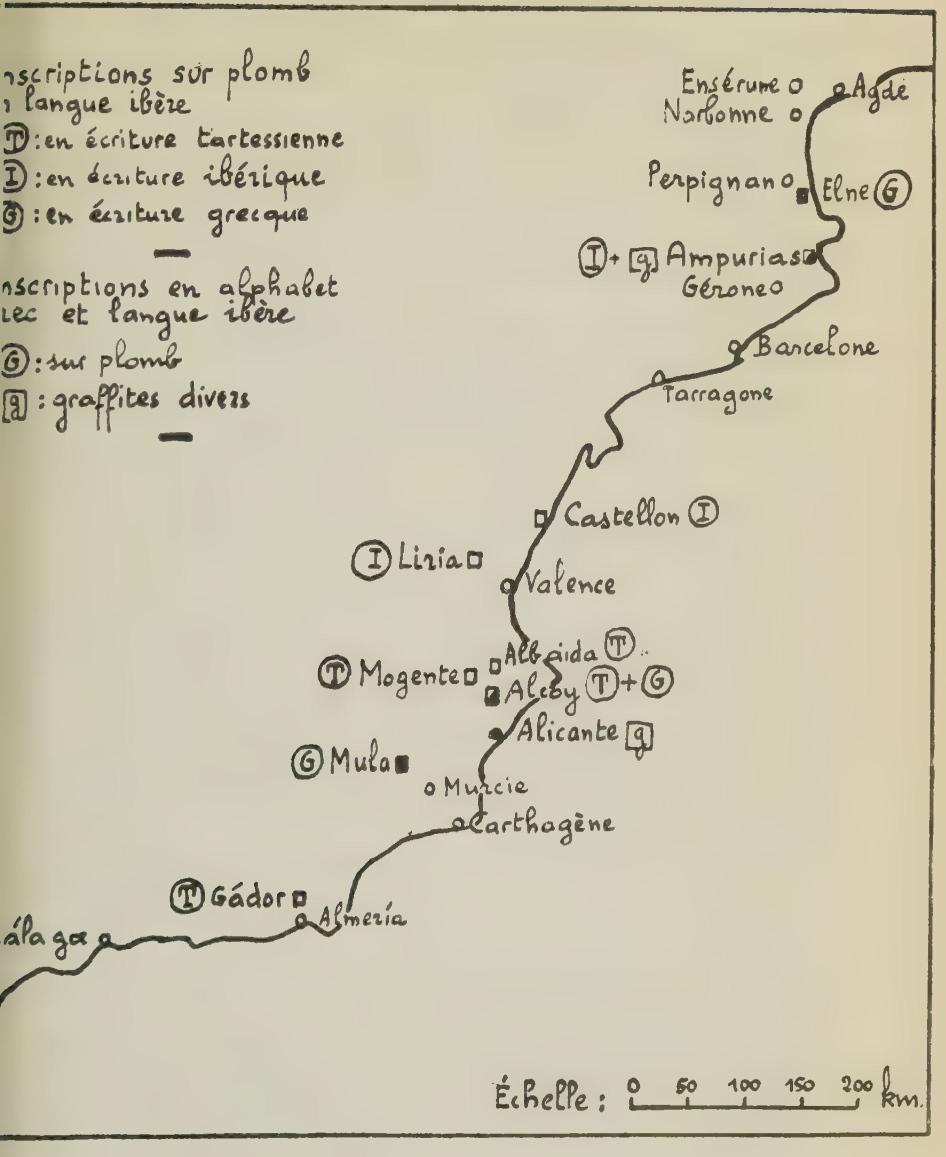


Fig. 3 : Carte des sites

tuellement (mais nous ignorons les limites des mots), le caractère plausible de finales en *-dar* (II ; cf. *ilTiŕTaŕ*, *śabaridar*, etc.), en *-iu* (III ; cf. *aTuniu*, *Cośoiu*, etc.), en *-in* (V ; cf. *CeśTin*, *niśunin*, etc.).

D'autre part (§ 4), il existe par ailleurs : divers textes sur plomb en langue locale et en écriture tartessienne ou ibère ; divers exemples d'utilisation de l'alphabet grec pour noter de l'ibère ; en particulier, divers textes sur plomb rédigés en langue ibère et en alphabet grec. Voir carte (fig. 3).

4. Inscriptions sur plomb en écriture tartessienne : tablette de Gádor[15] ; tablette de Mogente[16] ; tablette d'Albaida[17] ; tablette du Cabesó de Sierra Mariola, près d'Alcoy[18]. — Inscriptions sur plomb en écriture ibérique : tablette de Liria[19] ; plaque de Castellón de la Plana[20] ; tablette encastrée dans une stèle sépulcrale cylindrique, à Ampurias[21].

Utilisations de l'alphabet grec pour noter de l'ibère : on a, jusqu'ici, pour la province de Gérone, un témoignage isolé, menu, et

15. *MLI*, LVIII (tablette large de 175 mm., haute de 110, portant, sur une de ses faces, quatre lignes écrites : en tout, 67 lettres ; chaque ligne constitue une rubrique particulière et se termine par un groupe de chiffres (barres verticales) ; il est improbable qu'il s'agisse d'une defixio). — Gádor est à 12 km. environ au Nord d'Almería.

16. Publications : J. Ballester Tormo et L. Pericot García, *Archivo de Prehistoria Levantina*, I [1928], p. 190 et suiv. ; C. Serra Rafols, *Anuari del Institut d'Estudis Catalans*, III [1927-1931], p. 333-339 ; Pío Beltrán Villagrasa, *El plomo escrito de la Bastida de les Alcuses (Mogente)* : Servicio de Investigación Prehistórica, Valencia, 1954. C'est le plus long texte tartessien (243 lettres) que nous possédions. — Mogente est à 30 km. environ au Nord-Ouest d'Alcoy (voir note 18).

17. Albaida est à 30 km. environ au Nord-Nord-Ouest d'Alcoy (voir note 18). La tablette en plomb, très mutilée, a été découverte par Isidro Ballester Tormo et publiée par D. Fletcher Valls dans *Inscripciones ibéricas del Museo de Prehistoria de Valencia* (Valencia, 1953).

18. A Alcoy (à 40 km. environ au Nord d'Alicante) on a trouvé, outre les deux plombs inscrits en alphabet ibéro-grec dont il sera question plus loin, provenant du lieudit La Serreta, un plomb inscrit en écriture tartessienne, provenant du lieudit Cabesó de Sierra Mariola et non encore publié ; il est conservé au Musée d'Alcoy.

19. *Misc.*, p. 306-307, n° 74 ; et, plus exactement, *Archivo de Prehistoria Levantina* (Valencia), IV, 1953, p. 223-229 (Gómez-Moreno). Plaque opisthographe de 140 × 30 mm., de lecture difficile ; des interponctions, mais dont l'emploi ne semble pas cohérent ; environ 200 lettres conservées. — Liria, site qui a fourni une abondante série de vases ornés avec inscriptions ibères peintes avant cuisson, se trouve à 30 km. environ au Nord-Ouest de Valence.

20. *MLI*, XXI ; et, plus exactement, *Misc.*, p. 299-300, n° 46 ; tablette de 445 × 43 mm. portant, sur une de ses faces, quatre lignes (plus de 150 lettres) ; mots séparés par des interponctions. Castellón se trouve à 70 km. environ au Nord-Nord-Est de Valence.

21. *Misc.*, p. 325, n° 118 : tablette de 115 × 65 mm., portant, sur sa face visible, quatre lignes (dont la troisième en partie effacée ; total de l'ordre de 45 lettres) ; mots séparés par des interponctions. Ampurias, site archéologique d'une grande richesse, et qui a, notamment, fourni la plupart des defixiones latines trouvées en Espagne (*Misc.*, p. 331-335, et cf. p. 331, note 1), se trouve à 40 km. environ au Nord-Nord-Est de Gérone.

en partie incertain, à Ampurias[22] ; mais on a un ensemble cohérent et important de témoignages pour les provinces d'Alicante et de Murcie : graffites sur poteries de l'îlot de Campello[23], au large d'Alicante ; grand plomb grec de la Serreta[24] et petit plomb grec de la Serreta[25], au voisinage d'Alcoy ; disque de plomb du Cigarralejo[26], au voisinage de Mula.

22. *Misc.*, p. 288, n° 6 ; il s'agit d'un plat de terre grise extérieurement verni de noir, qui porte, tracés après cuisson, deux graffites, l'un en écriture ibère (*auŕCeŕleCan*), l'autre en écriture grecque, que Gómez-Moreno lit ποροτιγιναι (forme reprise par Tovar, *Lex.*) ; mais les quatre premières lettres (et en particulier le π) sont évanescentes, et de lecture incertaine. Il s'agit probablement d'un nom ibère (cf. *MLI*, XXV [Sagonte] : *oloTiCirs-?*).

23. Figueras Pacheco, *Archivo Español de Arqueología*, XXIII [1950], p. 13-37. Un petit îlot, tout voisin d'Alicante, a été (incomplètement) fouillé de 1931 à 1935 et a livré un abondant matériel préhistorique, protohistorique et historique (préromain). Notamment, des fonds d'écuelles avec graffites (alphabet ibéro-grec). L'auteur en reproduit quatre (qui sont probablement de mains diverses) : fig. 5 : *ildirtige*[--]*in* ; fig. 11 (176 A) : ...]*ninaŕen.* ; fig. 11 (176 B) : *ata.ś*[... ; fig. 11 (176 C) : d'une part, abréviations *b.al.* ; d'autre part, trois symboles (voir notre fig. 4).

24. *Misc.*, p. 219-231. Tablette de plomb opisthographe, large de 177 mm., haute de 62 mm., épaisse de 1 mm., trouvée en 1921 dans les ruines d'un sanctuaire qui paraît avoir été en activité dès la première moitié du premier millénaire avant notre ère, et au moins jusqu'au IVe siècle de notre ère. Une des faces porte un texte A, écrit longitudinalement sur sept lignes (dont la dernière n'est pas complètement remplie), et un texte B, écrit sur deux lignes, perpendiculairement au premier, par-dessus les premières lettres des lignes A 1 à A 7 ; l'autre face porte un texte C, écrit longitudinalement sur cinq lignes (dont la dernière n'est pas complètement remplie). Hauteurs des lettres : 5,5 à 8 mm. pour A ; 7,5 à 10 mm. pour B et C. Le texte comprend 181 + 15 + 133 = 329 lettres ; de plus (l. A 2), un groupe de symboles numériques ou métriques (voir fig. 4) où l'on a pensé reconnaître une indication de monnaie (3 statères et 1 chalque et demi ; voir *Lex.*, p. 322). Le graveur de A sépare les mots par une interponction formée de deux points superposés ; il ne met pas d'interponction en fin de ligne, mais il ne paraît pas faire toujours coïncider les fins de lignes avec des fins de mots, de sorte que les limites de quelques mots sont incertaines. Le graveur de B et de C sépare les mots par une interponction formée de trois points superposés et l'emploie même en fin de ligne, de sorte que les limites des mots ne prêtent pas à doute. Nombre des mots : de 20 à 26 pour A ; 2 pour B ; 15 pour C.

25. Tablette découverte fortuitement en mars 1959, à 70 m. de l'emplacement de la trouvaille de 1921 ; publication par Camilo Visedo, *Archivo Español de Arqueología*, XXIII [1950], p. 211-212 ; voir R. Lafon, *Bull. hisp.*, LV [1953], p. 233-234. Lamelle rectangulaire, brisée à droite et en haut, large de 84 mm., haute de 28 à 37 mm., portant sur une de ses faces une inscription répartie sur trois lignes dont nous avons peut-être, à gauche, les débuts ; 25 lettres subsistent ; mots séparés par interponctions de deux ou trois points superposés ; rien ne prouve qu'il n'y avait rien au-dessus de l'actuelle première ligne. Il y a (même en fin de ligne) des interponctions (deux ou trois points superposés). Texte : *ś*[---------]/*bai- deśiŕ : bilośg*[-]/*re : biośildun :*

26. Mula se trouve à 30 km. environ au Nord-Ouest de Murcie, et les fouilles y ont dégagé, au lieudit Cigarralejo, un sanctuaire et une nécropole ; près d'une cinquantaine de tombes à incinération ont été retrouvées, qui datent du IVe siècle ou du début du IIIe siècle avant notre ère. C'est dans la tombe 21 qu'était le plomb, publié par Emeterio Cuadrado Díaz : *El plomo con inscripción ibérica del Cigarralejo* (*Cuadernos de historia primitiva*, V-1, Madrid, 1950) ; cf. R. Lafon, *Bull. hisp.*, LV [1953], p. 234-242). — Il s'agit d'un disque de plomb, de 120 mm. de diamètre, 1 mm. d'épaisseur, inscrit sur une de ses faces, mais dont un tiers est brisé et perdu (tiers droit du cercle, la gauche étant définie par les débuts de lignes). Lettres (hautes de 2,5 à 5 mm.) distribuées entre sept lignes qui s'incurvaient en rencontrant la circonférence, et dont certaines se poursuivent boustrophédon. Il subsiste 201 lettres ; il a pu s'en perdre une centaine ; c'est-à-dire que le texte, complet,

Le groupe de documents d'Alicante et de Murcie nous enseigne qu'à une date probablement ancienne (VIe siècle?), il a été mis en usage, de façon uniforme, dans une région assez étendue, un type déterminé d'écriture grecque adapté à la notation de l'ibère (§ 5). Cette écriture nous est, principalement, connue par des tablettes de plomb. Si l'inscription d'Elne est ibère, elle témoigne aussi d'une adaptation de l'alphabet grec à la notation de l'ibère, mais adaptation indépendante de la précédente, réalisée à quelque 600 km. plus au Nord, à date plus basse et avec des modalités différentes (§ 6).

5. L'écriture employée dans les documents ibéro-grecs des régions d'Alicante et de Murcie est un alphabet grec archaïque de type ionien, réduit à quinze lettres (α, β, γ, δ, η, ι, κ, λ, ν, samekh, ο, ρ, σ, τ, υ), à quoi a été ajoutée une seizième lettre par addition à ρ d'un signe diacritique. Le caractère ionien de l'alphabet se manifeste : d'une part, par l'emploi de η pour *e* (et, conséquemment, par l'élimination de ε) ; d'autre part, par le tracé du samekh (notant la sifflante forte *ś*), tracé évoquant celui qui apparaît, aux VIe et Ve siècles, dans certaines inscriptions d'Éphèse, de Téos et d'Halicarnasse (voir fig. 5). L'identification des valeurs de ces deux signes, et en même temps l'identification de la langue comme ibère, résultent d'un certain nombre de recoupements remarquables : *śakariśker* (Alcoy ; alphabet grec) /*saCarisCeŕ* (plomb de Liria : écriture ibère), etc. Le tracé des lettres est angulaire (ainsi pour β, ο, ρ). Il y a emploi, mais non constant, d'interponctions pour séparer les mots.

Les deux principaux documents qui nous font connaître ce système graphique se présentent comme suit (en figurant conventionnellement par deux points les interponctions, quel qu'en soit le tracé) :

Grand plomb d'Alcoy.

A 1 *irike* : *oŕti* : *garokan* : *dadula* : *bask*
A 2 *buistineŕ* : *bagarok* : CHIFFRES : *turlbai*
A 3 *lura* : *legusegik* : *baśerokeiunbaida*

devait être du même ordre de longueur que celui du grand plomb d'Alcoy. Le graveur emploie (même en fin de ligne) des interponctions constituées de deux points superposés ; mais il y a de très longues séquences de lettres sans interponction. — R. Lafon a signalé deux inexactitudes dans la transcription donnée par E. Cuadrado Diaz, p. 20 : lire *iuntegenś* (non *iuntgenś*) l. I ; lire *iśgenuś* (non *iśgenus*) l. IV ; il nous semble, de plus, qu'il faut lire ...*goŕśan*... (non *goriśan*) l. IV, ...*deŕk*... (non ...*derik*...) l. VI, ...*anelaś* (non ...*alelaś*) l. VI. Une révision sur l'original serait utile.

A 4 *urke : baśbidirbaŕtin : irike : baśer*
A 5 *okaŕ : tebind : belagasikaur : iśbin*
A 6 *ai : saliŕ : kidei : gaibigait :*
B 1 *aŕnai :*
B 2 *śakariśker*
C 1 *iunśtiŕ : saliŕg : baśirtir : śabari*
C 2 *dar : biŕinar : gurs : boistingisdid :*
C 3 *śesgersduran : śeśdirgadedin :*
C 4 *śeraikala : naltinge : bidudedin : ildu*
C 5 *niraenai : bekor : śebagediran :*

Plomb du Cigarralejo.

I *iuntegenś*[---
II *śakarbik : śoś*[---
III *lagutas : kebeś*[---
IV *iśgenuś : andinue*[--- ---]*biandingoŕśan-*
lenebaŕeŕbeigulnareŕganikboś :
V *tarikedelbabineditarke*[-]*ś*[---------]*binnela :*
ebanalbaśuśbeliginela
VI *śabarbaśdeŕkbidedenediśbeśanelaś :*
VII *ikbaideśuiśebaŕtasartiduragunan :*

Nous avons donné, dans la figure 4, pour les quatre documents : grand texte (Alcoy /a) et petit texte (Alcoy /b) de la Serreta, disque du Cigarralejo, graffites de Campello, d'une part les tracés des lettres, d'autre part l'indication (en gros chiffres) du nombre d'exemples de chaque lettre dans chaque document. Pour les textes assez longs pour se prêter à une statistique (Alcoy /a et Cigarralejo), nous avons indiqué (en petits chiffres) la fréquence (sur mille). Les données, si on les considère par grandes masses, sont très voisines pour les deux textes :

voyelles : 45 %	voyelle médiane (*a*)	15 %
	voyelles antérieures (*e*, *i*).	24 %
	voyelles postérieures (*o*, *u*)	6 %
consonnes : 55 %	occlusives.	25 %
	sifflantes	20 %
	liquides et nasales.	10 %

Bien entendu, dans le détail, si l'on envisage les données phonème par phonème, nos deux textes sont trop courts pour que le hasard

ELNE (sur 32)		ALCOY(a) exemples (sur 329)	ALCOY(a) proportion pour 1000	CIGARRALEJO exemples (sur 201)	CIGARRALEJO proportion pour 1000	ALCOY(b) exemples (sur 26)	CAMPE…
4	a	A : 47	143	A : 29	144	A : 1	A :
3	b	B : 23	70	B : 18	90	B : 3	B :
1	g	Γ : 17	52	Γ : 8	40	Γ : 1	Γ :
5	d	Δ : 20	60	Δ : 10	50	Δ : 2	Δ :
5	e	H : 24	73	H : 27	134	H : 2	H :
4	i	I : 54	165	I : 20	99	I : 5	I :
1	k	K : 17	52	K : 8	40	 0	......
1	l	Λ : 9	28	Λ : 9	45	Λ : 2	Λ :
2	n	N : 21	64	N : 20	99	N : 1	N :
1	ś	M : 17	52	M : 19	94	M : 4	M :
0	o	◇ : 8	24	◇ : 3	15	◇ : 2	......
1	r	▷ : 26	79	▷ : 7	35	▷ : 1	▷ :
0	ŕ	▷' : 9	27	▷' : 6	30	▷' : 1	▷' :
0	s	Σ : 11	33	Σ : 2	10	 0	......
2	t	T : 12	36	T : 6	30	 0	T :
2	u	V : 14	42	V : 9	45	V : 1	......
		Chiffres :					Symbol…

Fig. 4 : Alphabet ibéro-grec d'Espagn…

ne soit pas responsable, et de certaines concordances remarquables[27], et de certaines divergences sensibles[28].

Le système phonique ainsi noté ne répond pas exactement à celui qu'on pourrait inférer de l'écriture ibérique. Celle-ci comprend, d'une part, des signes syllabiques, où une occlusive (sans distinction entre sonores et sourdes) est liée à une voyelle : *Ca, Ce, Ci, Co, Cu*; *Pa, Pe, Pi, Po, Pu*; *Ta, Te, Ti, To, Tu.* Elle comprend, d'autre part, des signes alphabétiques : pour les voyelles *a, e, i, o, u* ; pour les nasales *m, n* et les liquides *l, r, ŕ* ; pour les sifflantes *s* et *ś* ; pour la spirante que nous notons *ν*[29] (probablement bilabiale ; éventuellement nasalisée).

Malgré certains flottements, que manifestent nos textes, tant entre *r* et *ŕ* qu'entre *s* et *ś*, il devait exister, lorsque se sont constituées l'écriture ibéro-grecque et l'écriture ibérique, une opposition entre *r* et *ŕ* et une opposition entre *s* et *ś*. Les deux systèmes d'écriture se sont donné les moyens d'exprimer ces distinctions[30].

Mais un problème apparaît à propos des consonnes notées *m* et *ν* en écriture ibérique : elles n'ont pas de correspondants dans l'alphabet ibéro-grec. — A dire vrai, les exemples de *m* sont rarissimes dans les textes ibères[31] ; on peut raisonnablement supposer : soit que l'existence (ou la survivance) d'une nasale labiale phonologiquement distincte était en ibère un trait dialectal qui n'intéressait pas la région d'Alicante et de Murcie ; soit, à la rigueur, que le phonème était commun à tout l'ibère, mais si peu fréquent que le μ de l'alphabet ibéro-grec n'a pas eu occasion d'être employé dans les textes qui nous sont parvenus.

La lettre *ν*, en revanche, est assez fréquente dans les textes en

27. Ainsi, très exactement, même fréquence pour *a* dans chacun des deux textes.

28. Ainsi, dans le groupe des voyelles prépalatales (Alcoy/a : 23,8 % ; Mula : 23,3 %), gros écart entre les fréquences respectives de *e* (Alcoy/a : 7,3 % ; Mula : 13,4 %) et de *i* (Alcoy/a : 16,5 % ; Mula : 9,9 %). Etc.

29. Nous préférons cette notation à celle qui est le plus souvent adoptée : lettre *m* soit diacritée (avec point au-dessus ou au-dessous) soit renversée.

30. Il serait précieux d'avoir une description systématique, et exhaustive, des emplois respectifs tant de *r* et *ŕ* que de *s* et *ś* dans les textes en langue ibère ; mais l'incertitude où on est, souvent, des limites des mots, toujours, de leur structure, rend difficile une telle étude. — Pour le celtibère, cf. *Celt.*, p. 45-46 et p. 46-49.

31. Dans *Lex.*, où sont cités entre 650 et 700 mots ibères en écriture ibérique, la lettre *m*, si l'on néglige un exemple douteux (*MLI*, XII, Tarragone), apparaît neuf fois : six fois dans des inscriptions peintes sur vases à Liria (*Misc.*, 54 : *iumsTiŕ*, *PaśumieTiniŕe* ; 55 : *PesuminCueCiar* ; 56 : *CemieCiar* ; 67 : *ium*[*sTiŕ*] ; 71 : *oCumPeTane*), trois fois sur des monnaies de localisation inconnue (*MLI*, 25 : *CeTamli* ; 28 : *masonsa* ; 106 : *śamala*). Aucun exemple de *m* dans les graffites d'Ensérune (*Ens.*, p. 424). — Sur la localisation de *m* dans le domaine celtibère (et, essentiellement, dans l'Est de ce domaine), cf. *Celt.*, p. 51-52, p. 133 (§ 12), p. 135-136 (§ 19).

écriture ibérique[32] : à Ensérune, à Ampurias et dans toute la zone comprise entre Barcelone et Valence. L'absence de signe correspondant dans l'écriture ibéro-grecque a moins de chances d'être fortuite que dans le cas de *m*. Peut-être ce phonème était-il inconnu aux parlers de la région, plus méridionale, d'Alicante et de Murcie. Peut-être encore y existait-il, mais la notation en est-elle confondue avec celle de quelque autre phonème dans l'écriture ibéro-grecque.

Les occlusives posent un problème inverse, en ce sens que l'alphabet ibéro-grec marque des distinctions (de sonorité) qu'ignore l'écriture ibérique, du moins pour les dorsales et les dentales. — Ou bien ces distinctions étaient de nature phonologique, c'est-à-dire significatives, et il faut penser que l'écriture ibérique était, à cet égard, non satisfaisante (pour des raisons historiques, tenant au caractère du syllabaire dont, partiellement, elle dérive). Ou bien il s'agit de différences purement phonétiques, la distribution des variantes sourde et sonore étant conditionnée par la position dans le mot ; mais la répartition de *k* et *g* ou de *t* et *d* dans les documents ibéro-grecs ne laisse guère apercevoir les conditions de telles variations[33]. — Par ailleurs, la disparité des données entre labiales, d'une part, dentales et dorsales, d'autre part, ne saurait s'expliquer par des circonstances purement graphiques[34] : la lettre π eût été conservée dans l'alphabet ibéro-grec, s'il y avait eu lieu de l'utiliser. Il faut songer à des circonstances phonétiques, liées à la débilité particulière de l'occlusion labiale ; mais il est

32. Sur les 650 à 700 mots ibères réunis dans *Lex.*, une soixantaine comprennent la consonne ν ; on note, en particulier, une douzaine d'exemples de la séquence ...*νPa*... et une vingtaine d'exemples de ...*νi* en position finale. Les graffites d'Ensérune donnent lieu à des constatations analogues (*Ens.*, p. 424-426). L'incertitude subsiste sur la valeur, ou les valeurs, de ce signe. — Sur les données celtibères, cf. *Celt.*, p. 52-57 et p. 133 (§12).

33. Ainsi pour les dorsales, dans le grand texte d'Alcoy : à l'initiale devant voyelle, *k* dans *kidei* (A6), *g* dans *garokan* (A 1), etc. ; entre voyelles, *k* dans *garokan* (A 1), *g* dans *bagarok*, etc. ; entre consonne et voyelle, *k* dans *urke* (A 4), *g* dans *śeśdirgadedin*, etc. — On doit aussi songer à des conditions invisibles (et ignorées de nous) qui seraient de nature prosodique ; mais cette remarque ne mène elle-même à aucune hypothèse cohérente ; il y a, par exemple, des mots qui ne comportent, devant voyelle, que des occlusives sonores (ainsi *gaibigait*, A 6), d'autres qui, devant voyelle, comportent deux occlusives sourdes (ainsi *śakariśker*, B 2), ce qui exclut que le caractère sourd soit lié à la position de l'accent de mot sur la voyelle qui suit ; etc.

34. Signalons ici l'hypothèse de J. Jannoray (*Ens.*, p. 425 et note 8) selon laquelle ...*νPa*... serait un digramme indiquant une prononciation sourde de l'occlusive : [pa] ; elle est, certes, ingénieuse, mais ne s'appuie sur aucun rapprochement ; il faudrait qu'on eût des mots connus à la fois en écriture ibérique avec ...*νPa*... et en écriture latine avec ...*pa*... ou en écriture grecque avec ... πα... — Au reste, ce n'est pas dans l'écriture ibérique, mais dans l'alphabet ibéro-grec, que l'absence de notation distincte de la labiale sourde pose un problème.

impossible de préciser comment s'est manifestée cette débilité [35].

Tels sont, dans leurs grandes lignes, les caractères de l'alphabet ibéro-grec archaïque de la région d'Alicante et de Murcie et les problèmes que pose sa confrontation avec l'écriture ibérique.

: phénicien ancien (samekh)

: abécédaires étrusques archaïques (ś)

, : carien (ss ?)

: ionien archaïque {Éphèse, Téos, Halicarnasse} pour -σσ-

: pamphylien (Pergè) pour -σσ-

, : ξ des alphabets grecs orientaux

: alphabet ibéro-grec (ś)

Fig. 5 : Avatars du samekh

6. Si, comme il est probable, la langue du plomb d'Elne est l'ibère, nous avons affaire à un nouveau type d'alphabet ibéro-grec, indépendant du précédent et beaucoup plus récent. Il paraît présenter des traits communs avec l'alphabet « gallo-grec » utilisé, en Narbonnaise principalement, dans les deux ou trois derniers siècles avant notre ère, pour écrire du celtique ; cette écriture note *e* par ε (l'emploi de η étant, en Gaule, exceptionnel), *o* par ο (l'emploi de ω étant, en Gaule, exceptionnel), *u* par ου (qu'il s'agisse de *u* voyelle, de *u* second élément de diphtongue, de *u* consonne). Nous n'avons pas d'exemple de voyelle *o* (moins fréquente que les autres en ibère) dans le court fragment d'Elne ; les deux seuls exemples de υ y font partie du digramme ου, qui doit noter *u* (sans doute voyelle, l. IV, après *n* ; peut-être consonne, l. III, entre *i* et *a*, à

35. Toutes les occlusives labiales étaient-elles devenues des sonores (douces), alors que les autres occlusives continuaient à se réaliser tantôt comme des sourdes (fortes), tantôt comme des sonores (douces)? Ou encore, les labiales sourdes s'étaient-elles amuies (comme en celtique, etc.), seules subsistant les labiales sonores? Etc.

moins que *-diu* ne soit une fin de mot). Système vocalique, donc[36] : α pour *a*, ε pour *e*, ι pour *i*, [probablement ο pour *o*], ου pour *u*.

L'analogie des faits gaulois amène à se demander si -θθ- (l. III) ne serait pas une notation de sifflante forte, avec la même valeur que le samekh de l'ibéro-grec méridional. Cette écriture aurait donc distingué les deux sifflantes de l'ibère, en rendant sans doute *s* par σ (pas d'exemple dans notre fragment) et *ś* par θθ.

Nous avons un exemple de λ, un de ρ ; nous ignorons si, et comment, l'ibéro-grec septentrional faisait la distinction de *r* et de *ŕ*. — Nous avons deux exemples de ν (mais aucun de μ).

Si -θθ- relève de la notation des sifflantes, les lettres notant des occlusives dans notre fragment se trouvent être, d'une part, β, δ, γ, d'autre part κ ; ni τ ni π n'y figurent.

Dans ces conditions, le signe d'identification incertaine (II^7 = IV^3) devrait a priori répondre à l'un des signes consonantiques de l'alphabet grec, non représentés par ailleurs dans le texte (μ, π, σ, τ), et, en même temps, à l'une des consonnes de la langue ibère dont la notation n'est pas donnée par le texte (*m*, *ŕ*, *s*, *ν* de l'écriture ibère ; *ŕ*, *s*, *t* de l'alphabet ibéro-grec méridional). Cette double considération, jointe à la forme même du signe litigieux, oriente plutôt vers une lecture *t*. Pour l'existence, au moins dialectale, de *p* en ibère septentrional, il n'y aurait d'autre indice que le π, de lecture incertaine, qu'on a cru voir sur le graffite d'Ampurias (cf. note 22).

Telle est l'analyse provisoire qu'on peut faire de l'écriture d'Elne[37], en attendant les compléments et corrections qu'y apporteraient d'autres trouvailles.

7. Si menu que soit le fragment d'Elne, il appartient à un type de documents qui est important à deux égards.

D'une part, parce que les recoupements qu'on peut faire entre textes d'une même langue notés dans des systèmes graphiques

36. Au cas où la séquence ... ει... (l. VI) appartient à un même mot, s'agit-il de la notation d'une diphtongue ibère? Dans les inscriptions gallo-grecques, ... ει... a souvent servi de notation pour *ī* ; mais le gaulois n'avait pas de diphtongue *ei*, à la différence de l'ibère.

37. Nous avons reporté les indications numériques concernant les phonèmes représentés sur le fragment d'Elne dans la marge gauche du tableau, fig. 4. Bien entendu, la répartition de 32 exemples pour un système de 16 signes n'a pas, en soi, de signification : là même où on a dix fois plus d'exemples, le hasard joue encore, dans le détail de la distribution, un rôle considérable (§ 5 et notes 27, 28). On ne manquera cependant pas d'observer une sorte de convenance générale de la répartition à Elne avec celle qui apparaît dans l'ensemble des documents ibéro-grecs.



Tablette de plomb inscrite d'Elne

différents permettent souvent de préciser notre connaissance du système phonique de la langue[38].

D'autre part, parce qu'ils portent témoignage de ce qu'on pourrait appeler l'histoire externe des écritures. On savait que, dans le monde méditerranéen occidental, l'alphabet grec a été emprunté (et, dans chaque cas, adapté par suppressions et additions de signes), pour noter du messapien, de l'osque, de l'étrusque[39], du gaulois[40], de l'ibère ; on sait à présent que, pour la notation de l'ibère, il a existé, indépendamment, deux adaptations de l'alphabet grec, l'une à date archaïque, dans la région de Murcie et d'Alicante, l'autre, à date hellénistique, dans la région d'Illibéris.

MICHEL LEJEUNE.

Paris, mars 1959.

NOTE DE CORRECTION. — René Lafon nous a fait l'amitié de lire ce travail, et souscrit, dans l'ensemble, à ce qui est ici exposé. Il fait les observations suivantes. Pas d'exemples connus de séquence *-bd-* dans les textes ibères alphabétiques : lire (l. V) *bebaegin*? Signaler (en regard de ce qui est dit, § 5) que certains noms de personnes de la zone ibère, connus par des textes latins, contiennent *m* et *p* (*Misc.*, p. 243). Sur les deux sifflantes de l'ibère (§ 5), cf. *B. S. L.*, LII [1956], fasc. 2, p. 137 et 139-140 ; sur les deux *r* (§ 5), *Ibid.*, p. 138 et 140 ; sur la lettre que nous translitérons *ν* (§ 5), *Ibid.*, p. 138-139 (en ajoutant que c'est par cette lettre, non par *a*, que commence le premier mot du plomb de Castellón).

38. A cet égard, l'importance des textes ibéro-grecs méridionaux est considérable (§ 5). Le fragment d'Elne, en lui-même, n'apporterait vraiment du nouveau que si le signe II^7-IV^8 était à lire π, ce que nous ne croyons pas ; mais, sur *u* et *ś* de l'ibère, les indications inférables des graphies ου et θθ d'Elne ne sont pas sans intérêt.

39. Et, par l'intermédiaire de l'étrusque, pour noter osque, ombrien, latin, falisque, vénète ; aperçu d'ensemble dans *Rev. Ét. lat.*, XXXV [1957], p. 88-105.

40. Aperçu sur les textes gallo-grecs par P.-M. Duval, dans les *Actes du colloque sur les influences helléniques en Gaule* [1958 : Publications de l'Université de Dijon, fasc. XVI]. Le problème sera repris d'ensemble à l'occasion d'une réédition des inscriptions gauloises, préparée par P.-M. Duval et nous-même.

SUR UNE INSCRIPTION DE PHRYGIE
RELATIVE AU *CURSUS PUBLICUS*

Les trouvailles épigraphiques récentes ont contribué d'une manière considérable à élargir nos connaissances sur l'aspect si important de l'histoire antique qui nous est dévoilé par l'étude des charges du *cursus publicus*. Aux plaintes bien connues des Aragueni en Phrygie [1] et des Scaptopareni en Thrace [2] s'ajoutent maintenant les documents suivants : la requête d'un village de la Dobroudja [3], une lettre d'un gouverneur d'Asie aux autorités d'Euhippé en Carie [4], une lettre du procurateur de Thrace aux habitants de Thasos [5], un rescrit de l'empereur Domitien au procurateur Claudius Athenodorus [6] et, enfin, le protocole du procès de deux villages phrygiens voisins au sujet de la répartition des *angareia* [7]. Ce procès-verbal trouvé à Sülmenli [8] diffère des autres documents, qui sont, d'une part, des requêtes adressées par des communautés lésées dans leurs droits aux plus hautes autorités de l'Empire (le gouverneur ou l'empereur lui-même) et, d'autre part, des décisions prises par ces dernières. Les deux communautés qui apparaissent dans notre inscription, bien que leur affaire traînât longtemps, n'ont pas eu recours aux plus hautes autorités. Elles se sont présentées devant les représentants d'une administration inférieure, c'est-à-dire les procurateurs des domaines impériaux. Le document nous a conservé la date exacte de deux séances (parmi les trois mentionnées) consacrées à régler le conflit, notamment le 11 octobre 213 et le 10 octobre 237. La date de la pre-

1. *O. G. I.*, 519.
2. *Sylloge*³, 888.
3. I. Stoian, *Studii şi cercetari di istoria veche*, 2 (1951), p. 137-157.
4. L. Robert, *C. R. A. I.*, 1952, p. 589-599. L'inscription, p. 592-593.
5. J. Pouilloux-Chr. Dunant, *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos*, t. II, Paris, 1958, n. 186.
6. R. Mouterde-C. Mondésert, *Syria*, 34 (1957), p. 278-284 = *I. Syrie*, V, 1998.
7. W. H. C. Frend, *J. R. S.*, 46 (1956), p. 46-57. L'inscription, p. 46-47. Au sujet de la valeur de l'édition et son rapport avec *S. E. G.*, XIV, 625, cf. J. et L. Robert, *Bull. Épigr.*, 1958, 469.
8. Environ 25 km. au Sud-Est d'Afyon Karahisar.

mière séance, du reste la plus importante de toutes, n'a malheureusement pas été conservée ; on ne saurait cependant la faire remonter trop haut et nous supposons qu'il faut la placer aux environs des années 190 à 200. Le dialogue que les procurateurs consécutifs, Threptus, Philocurius et Novellius, menaient avec les représentants des villages, ainsi que les décisions prises par le procurateur, en somme quarante lignes de quatre-vingts lettres en moyenne[1], nous fournissent beaucoup de renseignements nouveaux, non seulement par rapport au fonctionnement du *cursus publicus*, mais aussi sur la topographie phrygienne, sur le réseau routier de ce pays et sur les domaines impériaux. Bien que l'édition du document et le commentaire par W. H. Frend aient apporté des lectures convaincantes[2] et des explications utiles, il reste encore quelques questions à reprendre ou à traiter à nouveau. D'ailleurs, notre inscription pose autant de problèmes qu'elle nous apporte d'informations nouvelles.

Nous exprimons notre reconnaissance la plus vive à M. L. Robert, qui a bien voulu écouter patiemment nos questions et qui a mis à notre disposition son temps et sa science avec une générosité qui nous a profondément touché. Nous sommes aussi confus en pensant au nombre de fois où nous avons fait appel à M. H.-G. Pflaum, qui a répondu toujours avec une inépuisable complaisance à tout ce que nous nous permettions de lui demander.

I

Le nom de l'une des deux communautés en conflit, les Ἀνοσηνοί[3], peut être rapproché de la dénomination d'une localité connue par les inscriptions relatives à cette association assez mystérieuse qui groupait les paysans des confins de la Pisidie et de la Phrygie et qu'on connaît sous le nom de *Xenoi Tekmoreioi*[4]. Dans le fragment Q 20[5], on retrouve, notamment, un certain Αὐρ. Παπᾶς β' Συνναδ[εὺς ἐν.] νοσῳ ; dans la restitution proposée, il manque au moins une lettre après ἐν. Maintenant, à la lumière des données

1. L'inscription est brisée à gauche et il manque dans la partie supérieure environ vingt lettres, dans la partie inférieure plus encore.
2. Il s'agit en premier lieu de la lecture πρώτηλα, l. 4, commentaire p. 48. C'est J. A. Crook qui a suggéré cette lecture à l'éditeur.
3. Cette forme (en latin) se rencontre à la ligne 1. Ligne 8 (latin), ainsi que lignes 32 et 40 (en grec), on retrouve un double *s*.
4. W. Ruge, *P. W.*, s. v. (1935), 158-169.
5. W. M. Ramsay, *J. H. S.*, 32 (1912), p. 160, ligne 12. Il s'agit ici de données supplémentaires aux éditions antérieures.

de notre inscription, nous sommes autorisés à restituer le nom de ce lieu et à écrire [ἐν 'Α]νόσῳ[1], en l'identifiant avec le village des *Anosenoi*. Cette identification se fonde en premier lieu sur la situation du village elle-même : les *Anosenoi* habitaient aux environs de Dokimion (ligne 12) et, comme ils avaient à assurer les corvées du *cursus publicus* sur la route qui allait de Philomelion à Meiros, leur village devait être situé au Sud de Dokimion. Autrement dit, il s'agit de la vallée de l'Akarçay. Notre village était donc situé à la même latitude géographique qu'Akroenos, qui, dans les inscriptions des *Xenoi Tekmoreioi*, est indiqué d'une façon très précise[2].

Est-il possible de préciser davantage la position géographique en question? En particulier, ne peut-on pas tirer quelques indications de la déclaration que Panas, le représentant de la communauté des *Anosenoi*, fait devant le procurateur Threptus sur les obligations de son village?

Nous reproduisons ci-dessous les sept premières lignes de l'inscription :

[-------- *et* ------- *cos.*]. *III Cal. Iunias Anosenis, Panas Anosenus (dixit)* τὴν ὁδὸν ΚΑΜΕΙΝΟΙ ὀφειλ-

...... c. 19 .... παρ' 'Αμορείου · ἡμεῖς δεχόμεθα [κα]ὶ ἀπὸ Φιλομηλείου καὶ ἀπὸ Μείρου

...... c. 21 .... ονται εἰς μονήν. *Threptus proc. (dixit)* αἱ ὁδοὶ αὗται ἃς λέγετε ἡμᾶς ὑπηρε-

[τεῖν .. c. 16 ....] εἰσέχουσιν καὶ ποῦ πρώτηλα δίδεται; *Panas (dixit)* δίδομεν ταύτῃ τῇ ὁδῷ

[..... c. 14 ..τοῖς ἀπ]ὸ Συννάδων ἐρχομένοις ἀπὸ πέμπτου μειλίου παρέχομεν καὶ ἀπὸ 'Αμο-

[ρείου.. c. 14 ....] καὶ ἀπὸ Μείρου ἕως Καμάξου τέσσαρες μειλιάρια ἡμεῖν ἐπίκεινται.

[*Alexander Antimach*]*enus (dixit)* καὶ ἡμεῖς τὰ ἀπὸ 'Αμορείου καὶ τὰ ἀπὸ 'Ανκύρας ἐρχόμενα πάντα

[..... c. 17 ..... πέ]νητές ἐσμεν.

Anosos était donc situé au carrefour (ou dans le voisinage immédiat) de quelques voies publiques qui allaient du Nord-Ouest

1. W. M. Ramsay, *loc. cit.*, proposait la lecture [Κ]νοσῳ ou [Α]νοσῳ. Ce fut repris par W. Ruge, *P. W.*, s. v. *Phrygia* (1941), 813.

2. W. M. Ramsay, *Studies in the history and art of the Eastern provinces* (*Aberdeen University Studies*, t. XX, 1906), p. 339, n° 17, ligne 7.

au Sud-Est (Philomelion-Meiros) et du Sud-Ouest au Nord-Est (Synnada-Amorion). Le texte mutilé témoigne d'une façon certaine de deux secteurs des routes sur lesquelles les *Anosenoi* étaient obligés de faire leurs corvées. L'un d'eux s'étendait sur la route de Synnada à notre village, l'autre sur la route de celui-ci dans la direction de Philomelion, le mot ἀπὸ indiquant qu'il s'agit ici de la direction opposée à celle de Meiros. On serait tenté de voir encore un troisième secteur sur la route vers le Nord-Est, c'est-à-dire vers Amorion. On pourrait essayer de combler la lacune de la ligne 6 de cette façon, par exemple : ἀπὸ 'Αμο|[ρείου μειλιάρια τρία]. La route vers Amorion est, du reste, mentionnée deux fois encore dans les fragments cités ci-dessus. Mais, ici, une objection grave se pose. Au commencement du plaidoyer de Panas (lignes 1-2) on trouve un groupe de lettres KAMEINOI. Si on admet la lecture καμεῖν οἱ ὀφείλ[οντες] proposée par Frend[1], on n'arrive pas à expliquer l'infinitif aoriste. De même, l'ingénieux rapprochement d'une glose de Hesychius, κάμινοι, « les bœufs de travail[2] », ne cadre pas avec le sens du reste de la phrase. Admettre qu'il s'agit ici d'un ethnique serait encore le plus plausible. Le sens de la ligne 1 serait alors : « Les Κάμεινοι sont obligés de fournir les corvées sur le parcours de la route venant d'Amoreion[3]. » Ainsi, on ne peut pas affirmer l'existence d'un troisième secteur sur lequel les *Anosenoi* accomplissaient leur *angareia*, mais, d'autre part, sans avoir reconstitué le contenu des lignes 5-6 et sans avoir expliqué quel est le sens du nom Amorion dans ce contexte, on ne serait pas autorisé à nier l'existence d'un troisième secteur.

Nous entendons parler d'une μονή – *mansio* (ligne 3). Cette station de relais de la poste impériale (ou peut-être un magasin de l'*annona militaris*)[4] ne pouvait pas être trop éloignée du village, car le représentant des *Anosenoi* voulait, en la mentionnant, indiquer aussi l'étendue des corvées. Mais les vestiges archéologiques des voies romaines, particulièrement en Afrique, nous apprennent que les *mansiones* étaient d'habitude situées hors des agglomérations habitées et que même le carrefour des routes ne se trouvait

1. *Loc. cit.*, p. 48.
2. *Loc. cit.*, p. 48.
3. Nous sommes très obligés de cette suggestion à M. L. Robert, qui, d'ailleurs, ne la considère pas tout à fait comme assurée.
4. Sur la fonction des *mansiones*, cf. H.-G. Pflaum, *Essai sur le « cursus publicus » sous le Haut-Empire romain* (Paris, 1940), p. 151-164. Comme l'*annona* militaire fut créée sous Septime-Sévère, il est assez probable qu'il s'agit d'elle ici.

pas juste au milieu d'une localité [1]. A titre d'essai, nous proposons ici le schéma suivant :



Pour placer Anosos dans un cadre géographique déterminé, il est nécessaire d'identifier au moins une des deux voies dont on a parlé plus haut avec une route qui nous soit connue. W. H. Frend, sans prendre une attitude ferme dans cette question, ne parle que d'une seule route [2], celle qui conduisait à Synnada par Prymnessos et qui est attestée par deux bornes milliaires [3]. Nous ne pouvons admettre l'identification de la route indiquée par Frend avec celle mentionnée par notre inscription, car plusieurs raisons nous inclinent à penser qu'une route rejoignait Dokimion et Synnada d'une façon directe sans détour par Prymnessos. Nous disposons, en effet, de deux témoignages, l'un épigraphique et l'autre littéraire. L'un est une borne milliaire des environs de Synnada qui porte une inscription : *miliarium* [*a Sy*]*nna*[*dis Doci*]*mio* (trouvée

1. Ce renseignement a été donné par M. J. Baradez à M. H.-G. Pflaum, qui a eu la bonté de me le communiquer. Cf. les cartes du réseau routier dans *Fossatum Africae* de J. Baradez (Paris, 1956).

2. *Loc. cit.*, p. 54. Le texte de l'auteur n'est pas clair ; nous lisons notamment : « Nearby there was also the hill-track which linked Synnada with Amorium via Docimium and the Bayat valley. » Dans la note 39, on lit : « Attested by *C. I. L.*, III, 14200 (Synnada-Prymnessus), and *M. A. M. A.*, IV, 60 (Synnada-Docimium). » Comme nous allons le montrer ci-dessous, ces deux témoignages ne se rapportent pas à la même route.

3. *C. I. L.*, III, 7171, trouvé à 5 km. à l'Est d'Afyon Karahisar : *Augu.* [*Ar*]*abico Adiab*[*e*]*nico Parthico Maximo et imp. Caesari M. Aur. Antonino Pio Aug. A Prymnesso III* / ; *C. I. L.*, III, 14200, trouvé à Afyon Karahisar : *Imp. C*[*aes. L. Septi*]*mio Severo Pio* [*Adi*]-*o*[*b*]*enico Par*[*t*]*hico* [*Ma*]*ximo et imp.* [*C*]*ae*[*s*] *M. Aur. Antonino Aug. et P.* [*Sept*] *Getae Caes. A Synnadis Prymnessi*[*um*] *mil. V*[*II*].

à 5 kilomètres au Nord-Est de Söğüt Kassaba)[1]. L'autre provient de la Table de Peutinger, où on lit *Synnadis Docymeo*[2]. Il est probable que cette source, qui comporte tant d'éléments de la carte d'Agrippa, a conservé ici les données de l'époque antérieure à Septime-Sévère, dont le nom est indiqué sur les bornes milliaires de la route Synnada-Prymnessos-Dokimion. Ces deux bornes milliaires, érigées après l'an 198, portent une inscription de caractère



Fig. 1. — Carte des environs d'Afiun-Karahissar indiquant les routes modernes (de première classe, ainsi que les secondaires) et le relief du terrain (d'après R. Kiepert, *Karte von Kleinasien*, 1 : 400.000)

votif comme on en rencontre dans toutes les provinces. Mais l'absence de la formule *restituerunt* nous donne à penser que cette route venait d'être construite à l'époque et que, par conséquent, elle était postérieure au moment où Panas, le représentant des *Anosenoi*, faisait son compte rendu devant Threptus[3].

Mais ce qui semble exclure l'identification avec la route Synnada-Prymnessos-Dokimion est le fait que certaines indications des deux bornes milliaires du temps de Sévère se révèlent comme

1. *M. A. M. A.*, IV, 60.
2. K. Miller, *Itinerarii Romani* (Stuttgart, 1916), p. 721 et 690.
3. Nous admettons comme date de la première séance les environs de l'an 190-200.

étant incompatibles avec les données de notre document. Celui-ci nous indique, en effet, que Meiros, Synnada et Amorion ont été les *capita viarum* ou ὅροι τῶν ὁδῶν[1], c'est-à-dire que c'est à partir d'eux que l'on comptait les distances. Les deux bornes milliaires de Septime-Sévère, au contraire, indiquent toujours Prymnessos comme *caput*[2] ; nous avons ainsi la preuve qu'il ne peut s'agir en l'occurrence de la route dont parle notre inscription, parce que cette dernière a comme *caput* Synnada (lignes 5 et 22). Il faut, par conséquent, supposer qu'il s'agit de la voie directe entre Synnada et Amorion, qui évitait le détour par Prymnessos. Si nous prenons en considération le relief du terrain au Sud de Dokimion, il devient clair que la route antique ne pouvait suivre une ligne totalement différente de la route moderne. Autrement dit, elle passait par Sülmenli ou tout près de cette localité et traversait le fleuve en se dirigeant ensuite vers Karyl Arslan[3].

Ainsi on arrive à localiser le village des *Anosenoi* sur un axe longitudinal entre Dokimion et Synnada. C'est aussi sur cet axe qu'il faut chercher leurs adversaires, les *Antimachenoi*. Outre les indications ci-dessus, cela résulte de paroles dans la lettre adressée aux *Anosenoi* et aux *Antimachenoi* par Aurelius Symphoros, un *optio*, à qui le procurateur Threptus avait confié la réalisation de ses décisions. Lignes 21 et 22, nous lisons : περὶ ἀγγαρειῶν ὧν ἀπελύ-‖ [θητε-------- Σ]ύνναδα. La signification du mot ἀπελύθητε n'est pas établie en toute certitude[4], mais il semble hors de doute qu'il s'agit ici du secteur qui était objet de conflit entre les *Antimachenoi* et

1. Sur les ὅροι, cf. L. Robert, *B. C. H.*, 1933, p. 364 et la note 3.

2. Cf. p. 84, note 3.

3. Nous avons consulté la carte de H. Kiepert, *Westliches Kleinasien*, Berlin, 1890-1891, 1 : 250.000, ainsi que la carte de l'Asie Mineure par R. Kiepert, 1 : 400.000.

4. Dans tous les cas, le pessimisme exprimé à cet égard par W. H. C. Frend, qui considère le mot comme inexplicable (p. 52), n'est pas justifié. On devrait rapprocher le terme ἀπελύθητε du contenu des lignes 15-19, qui nous renseignent sur la décision de Threptus : le procurateur décide d'abord que les deux parties en contestation auront à exécuter leurs corvées par moitié. Panas, le représentant des Anosenoi, comme s'il n'avait pas compris les mots de Threptus, pose la question : [μ]έλλομεν ἀνγαρείας ἀπάγειν εἰς Ἀντιμαχείαν πῶς ἔσται. Alors le procurateur, pour dissiper les doutes, lui répète sa décision avec plus de détails (l. 19) : [μ]έχρις οὗ ἡ διαδοχή ἐστιν ἥμισυ καὶ ἥμισυ ὑπηρετήσετε. La question de Panas et la mention de διαδοχή — poste de relais — qui probablement venait d'être instituée par le procurateur, nous fait supposer que les Anosenoi étaient auparavant obligés d'accomplir leurs services routiers sur le secteur entier s'étendant à partir d'Anosos jusqu'à Antimacheia, et que la décision du procurateur a diminué leurs charges d'une moitié. Cette présomption est corroborée par les deux lettres d'Aurelius Symphoros (lignes 20-26 et 27-29), dans lesquelles il communique officiellement aux villages les décisions de Threptus ; il parle, en outre, de la délimitation (⟨τὰ⟩ ὁρισθέντα, l. 27), ce qui peut être rapproché de la διαδοχή. Et, enfin, comme la première de ces lettres a pour destinataires les Antimachenoi et les Anosenoi et que la suivante n'est adres-

les *Anosenoi*. Cette expression de Symphoros nous fait penser aussi qu'Antimacheia était située au Sud d'Anosos, et cette conclusion s'accorde avec ce qu'on a dit ci-dessus sur les Κάμεινοι. Mais, même si on voulait chercher les *Antimachenoi* au nord d'Anosos[1], cela n'aurait encore rien d'incompatible avec notre interprétation du mot Κάμεινοι. Cet ethnique pourrait très bien déterminer un κοινόν dont Antimacheia faisait partie. Le κοινὸν τῶν Τοττεανῶν Σοηνῶν, à quelques dizaines de kilomètres au Nord-Ouest, fournit un exemple très net[2].

On se heurte à des difficultés plus graves quand on tente de déterminer le tracé de la route entre Meiros et Philomelion, lequel nous permettrait d'établir la position du village des *Anosenoi* d'une façon précise. Notre inscription nous fournit le premier témoignage épigraphique concernant une route publique qui, au IIe siècle après J.-C., réunissait Philomelion et Julia avec une ville au Nord-Ouest de Prymnessos-Dokimion. En l'absence de documentation antique, on n'a comme point d'appui que les données des époques postérieures : byzantine, ottomane et moderne[3], ainsi que les conclusions tirées du relief du terrain. Dans ces conditions, on pourrait penser que la route Philomelion-Meiros passait le long de l'Akarçay sur un secteur très étendu, jusqu'aux environs de Prymnessos ; mais il est impossible de répondre aux questions suivantes : la voie Philomelion-Meiros longeait-elle le fleuve sur la rive droite ou sur la rive gauche? dans le premier cas, passait-elle par Prymnessos ou bien se dirigeait-elle directement vers Akroenos? La μονή mentionnée dans notre inscription marquait peut-être le commencement de la déviation vers Prymnessos, déviation qui partait de la route Meiros-Akroenos-Philomelion ; mais passait-elle par Akroenos après tout?

Il faudra attendre de nouveaux matériaux épigraphiques pour répondre à ces questions. Mais, dans notre cas, il est très impor-

sée qu'aux seuls Antimachenoi (lesquels sont menacés d'une punition), on trouve ici encore une indication que ce sont les Anosenoi qui ont obtenu une exemption (ἀπόλυσις) d'une partie des corvées.

1. Cela résulterait de la lecture χαμεῖν οἱ ὀφείλ[οντες] ; cf. p. 83, note 1. Le sens des deux premières lignes aurait été dans ce cas : « Comme nous avons à accomplir les corvées sur la route de Meiros à Philomelion, c'est le tour de ceux qui habitent à côté de la route vers Amorion d'assurer les *angareia* correspondants. »

2. *O. G. I.*, 519, ligne 7.

3. D'après la carte d'Anatolie dans *Historical Geography of Asia Minor* de W. M. Ramsay, les routes de Cotyaeum par Prymnessos jusqu'à Julia datent de l'époque byzantine. Sur les routes d'Anatolie sous l'empire ottoman, cf. F. Taeschner, *Petermanns Mitteilungen*, 1926, p. 202-206 et la carte. Je n'ai pu voir l'ouvrage du même auteur, *Anat. Wegenetz.*

tant de constater que la route Philomelion-Meiros croisait celle d'Amorion à Synnada, à un endroit où la distance entre une route qui longeait le fleuve au Nord et une autre qui longeait la rive méridionale ne pouvait dépasser 5 kilomètres[1]. Cette constatation peut nous aider à résoudre une question très discutée, à savoir

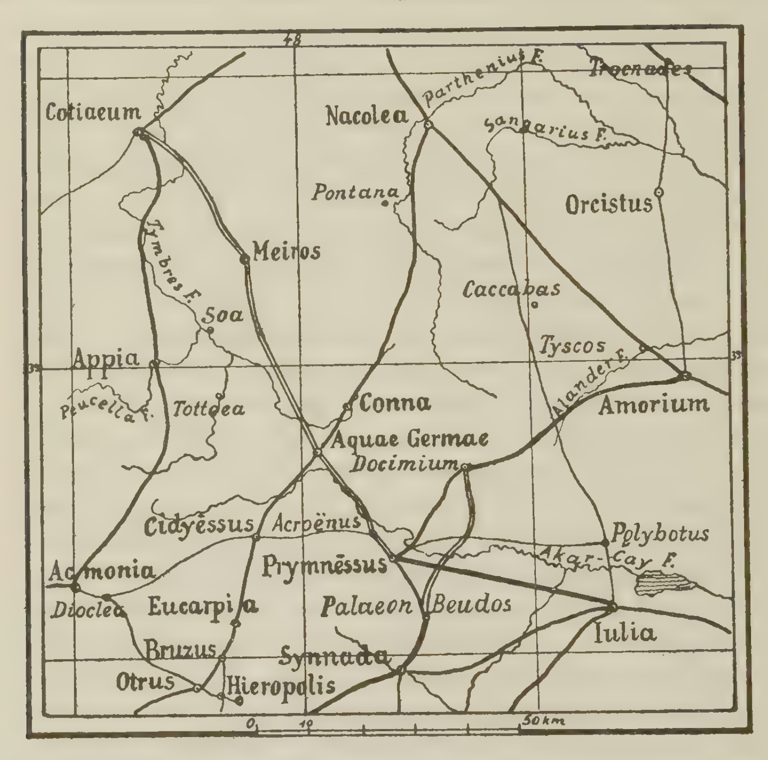


Fig. 2. — Carte de la Phrygie centrale au IIIe siècle après J.-C. Les lignes noires (grosses) indiquent le réseau des anciennes routes publiques dont l'existence et le tracé étaient admis jusqu'à la découverte de l'inscription de Sülmenli ; les lignes doubles, les routes révélées par cette inscription.

celle de la localisation d'Euladra. D'habitude, on identifie cette ville avec Sülmenli, sans cependant donner de preuves péremptoires[2]. Selon les données de notre document, il n'y aurait pas assez de place pour y loger cette localité. Car, même si Anosos était situé sur la rive méridionale, à quelques kilomètres plus au

1. Cf. p. 86, note 3.

2. L. Robert, *Hellenica*, X (1951), p. 70-72, où l'on trouve une critique détaillée des opinions sur la localisation d'Euladra. L'auteur a établi aussi la lecture Euladra au lieu d'Eulandra, *loc. cit.*, p. 68-69.

Nord se trouvait une autre localité qui s'appelait le village des Kameinoi. Ainsi Euladra et Augustopolis doivent être cherchés ailleurs.

La mention de Meiros comme *caput viae* est également très importante. On admettait cependant jusqu'ici, sans disposer d'une documentation suffisante, l'existence d'une route conduisant directement de Cotiaeum à Prymnessos [1]. A la lumière de notre document, on est autorisé à changer d'opinion sur le tracé de cette route et à supposer qu'elle ne suivait pas une ligne toute droite, mais faisait plutôt un petit détour en rejoignant la vallée de l'Akarçay par Meiros et ensuite par Aquae Germae. Cette supposition est corroborée par l'existence d'une borne milliaire parlant d'une voie de Prymnessos à Aquae Germae [2]. Les renseignements de notre document sur la route de Philomelion à Meiros, ainsi que sur la voie directe de Synnada à Dokimion, sont des données sérieuses qui élargissent notre connaissance de la topographie de la Phrygie et de son réseau routier. Les routes en question étaient sans aucun doute des voies publiques appelées par les Grecs λεωφόροι ὁδοί, bien qu'il ne puisse pas s'agir ici de routes impériales, comme, par exemple, celle de Césarée à Mélitène.

II

Notre inscription emploie le mot latin *protelum* adapté à la langue grecque ; il est ici un mot technique désignant un attelage de bœufs destiné aux services routiers. Le fait que le procurateur Threptus ne parle que de *protela*, sans mentionner de véhicules, semble confirmer le point de vue d'E. Vaillé sur la manière de fournir de voitures le *cursus publicus* [3]. En analysant les fonctions du *praefectus vehiculorum*, E. Vaillé a démontré que les riverains des routes publiques devaient procurer les bêtes de transport, l'État fournissant les véhicules [4]. Notre document donne un bel exemple de cette institution : les *protela* livrés par un village faisaient passer un véhicule sur une distance bien délimitée (dans

1. Ainsi, par exemple, nous les trouvons dans *A Classical Map of Asia Minor by W. M. Calder and G. E. Bean*, London, 1958.

2. *C. I. L.*, 14200[1] (« *in via a Docimio Cotiaeum* ») : *imp. Caesar divi F. Domitianus Aug. Ger. cos. XV pp cens. perpetuus a Prymnesso Aquis Ger.* La carte de W. M. Calder semble ne pas prendre ce témoignage en considération.

3. E. Vaillé, *Histoire générale des postes françaises*, I (Paris, 1947).

4. *Op. cit.*, p. 38-43. Je suis redevable à M. Pflaum de m'avoir expliqué les questions difficiles se rapportant à l'organisation du *cursus* et de son fonctionnement.

notre cas, 4 ou 5 *milia*) pour le transmettre ensuite aux attelages de la communauté suivante. Les secteurs de route attribués aux différentes localités se terminaient par des points de relais qui portaient le nom διαδοχή (ligne 19) ; on trouve aussi en usage le terme ὅρος (ligne 34). Notre inscription fait nettement ressortir la différence entre la διαδοχή et la μονή : les secteurs dont on a parlé ci-dessus sont bien plus courts que les secteurs de la poste rapide — *cursus velox* — que nous connaissons surtout d'après des itinéraires. Aussi sommes-nous autorisés à conclure que les relais dont parle notre inscription ne répondaient pas aux *mutationes* et *mansiones* érigées pour les besoins du *cursus velox*[1]. Cette constatation et l'attestation fournie par l'inscription qu'il ne s'agissait là que d'attelages de bœufs nous permet d'avancer encore une conclusion : les services routiers dont parle notre document étaient les services du *cursus clabularis*, la poste lourde. Pour la première fois, il nous est possible d'améliorer, par une source épigraphique, nos connaissances sur l'organisation et le fonctionnement du *cursus clabularis*, connu jusqu'ici uniquement par des sources juridiques[2].

En plus de l'obligation de fournir des attelages, les paysans d'Anosos et d'Antimacheia devaient se donner mutuellement ce qu'on appelait l'ἐνθήκη. W. H. Frend explique ce terme comme « stores necessary for carrying out the angareia »[3]. Est-il possible de préciser ce terme davantage? Le terme est assez rare, mais il est passé dans la langue latine, où il semble avoir été employé comme mot technique pour désigner une « contribution »[4]. Dans ce sens-là, ce terme peut se rapporter à de nombreux objets. Pour notre document, J. et L. Robert[5] ont suggéré le rapprochement avec une inscription de Thrace[6], où un certain Πρόκλος ἐπικτηνείτης σὺν Εὐτυχιανῷ κολλήγᾳ fait une dédicace ὑπὲρ τῆς ἐνθήκ[ης κ]αὶ αὐτῶν ἐλπίδος. Les ἐπικτηνῖται se retrouvent dans les domaines de l'Égypte romaine, où, comme l'indiquent des publications récentes, ils

1. Sur les distances des relais du *cursus velox*, cf. H.-G. Pflaum, *op. cit.*, p. 171-182.
2. Pour les références, cf. W. H. C. Frend, *loc. cit.*, p. 54, notes 26-28.
3. *Loc. cit.*, p. 51.
4. *C. I. L.*, X, 3678 : une fondation des *ligni duri vehes CCC enthecae nomine.* On trouve aussi *enthece* dans le latin pour désigner un *repositorium* ; Cod. Theod. 9, 42, 7 : ... *quantum auri et argenti, vestium ac monilium vel in specie vel in pondere... in enthecis sit repertum* ; Cassiod. Var., 12, 4, 2 : *declaratum est vinum acinaticium enthecis aulicis fuisse tenuatum.* Cf. aussi Cod. Théod., 15, 1, 12.
5. *Bulletin épigraphique* (*R. É. G.*), 1958, n. 469.
6. G. Kazarow, *Die Denkmäler des thrakischen Reitergottes*, Budapest, 1938 (*Diss. Pann.*, II, 14), n. 507.

étaient des fonctionnaires auxquels on confiait l'intendance du fourrage[1]. Notre Proklos, selon toute probabilité, a exercé cette fonction dans un haras impérial destiné à fournir des chevaux à la cavalerie auxiliaire[2]; un homme chargé d'une telle fonction pouvait considérer la conservation du fourrage comme une chose extrêmement importante, digne d'être l'objet d'une dédicace. En ce qui concerne les deux villages phrygiens, l'ἐνθήκη n'était-elle pas en rapport avec l'organisation des relais? Nous sommes autorisés à admettre que les communautés soumises au service du *cursus clabularis* maintenaient constamment aux postes de relais des attelages toujours prêts à prendre les véhicules qui y arrivaient; car si ces attelages n'attendaient pas déjà à la διαδοχή, les passagers du véhicule devaient attendre que les bœufs soient fournis ou contraindre l'attelage qui venait de terminer son service à le continuer au delà des limites prescrites. Or, c'était cela qui causait le plus de mécontentement. Aussi, pour éviter tous ces ennuis et ces inconvénients, une organisation des relais du genre de celle qui a été présentée ci-dessus était une nécessité. Il fallait alors, naturellement, pourvoir ces relais en fourrage et c'est celui-ci qui pourrait être considéré ici comme une sorte d'ἐνθήκη.

L'administration des corvées dues au *cursus* dont parle notre document appartenait aux procurateurs qui administraient les domaines impériaux de la vallée de l'Akarçay; les deux villages faisaient certainement partie d'un tel domaine. Cela ne résulte pas tant du fait que l'inscription a été trouvée à Sülmenli[3] que des indications suivantes : ligne 39, on lit que les deux villages se trouvaient dans la sphère d'action d'un *tabularius*. Or, nous ne trouvons ce fonctionnaire que dans l'administration impériale (du moins en Grèce et en Asie Mineure) et sa présence dans la région rurale paraît déjà à elle seule suffisante pour prouver l'existence d'un domaine impérial[4]. On connaît, du reste, un *tabularius* à Euladra[5], ville qui, elle aussi, était située dans la vallée de l'Akar-

1. Jutta Seyfarth, *Griechische Urkunden und Briefe aus der Heidelberger Papyrussammlung*, *Arch. f. Pap.*, 16 (1958), p. 165-166. Cf. J. Bingen, *Chronique d'Égypte*, 25 (1950), p. 98, où l'auteur a rassemblé les autres témoignages des papyrus. Il n'a pas connu l'inscription de Thrace.

2. L. Robert, *Hellenica*, X, p. 53, n. 2, où il démontre que la fonction d'ἐπικτηνείτης en Thrace pouvait aussi être en rapport avec le *cursus publicus*.

3. W. H. C. Frend, *loc. cit.*, p. 49.

4. L. Robert, *Hellenica*, VIII, p. 95, et X, p. 71-72. W. M. Calder, *M. A. M. A.*, VII, 524, a publié récemment un témoignage sur des *tabularii* à Vetissos.

5. L'édition la plus récente de l'inscription, publiée pour la première fois par J. G. C. Anderson, *J. H. S.*, 17 (1897), p. 492, a été procurée par L. Robert, *Hellenica*, X, p. 68.

çay[1]. Une autre preuve qu'il s'agit ici des domaines impériaux est fournie par les noms des procurateurs. Le premier d'entre eux a le gentilice Aurelius et le cognomen Threptus ; le second s'appelle Philocurius, ce qui nous incline à considérer ces deux personnages comme des affranchis, mais pourvus d'une situation très influente. Leur rang était le même que celui d'un certain Aurelius Faustinus qui, dans une inscription de Synnada, porte le titre ἐπίτροπος Φρυγίας[2].

Une inscription d'Éphèse[3], commentée et datée récemment par H.-G. Pflaum[4], semble nous montrer que ces procurateurs étaient soumis à un procurateur de rang équestre, Tiberius Claudius Serenus, qui, après avoir fait une carrière militaire, devint *procurator rationis privatae provinciae Asiae et Phrygiae et Cariae* ; il était donc supérieur aux personnages comme Philocurius et Threptus. Nous sommes autorisés à admettre que, d'une façon analogue, la Carie et le centre de la province d'Asie[5] (Lydie et Mysie) avaient des procurateurs affranchis dépendant d'un seul procurateur équestre. Cet ordre hiérarchique se date, en tout cas, à partir de la réorganisation de la *res privata* sous Septime-Sévère.

Il vaudrait la peine de rapprocher *grosso modo* les données de notre document avec celles des autres qui concernent les *angareia*. Il faut d'abord distinguer l'inscription de Sülmenli des documents qui nous parlent d'abus évidents : il s'agissait de demandes des attelages posées aux communautés qui n'étaient pas obligées de les fournir. C'était le cas des habitants d'Euhippé, en Carie, des Aragueni et des Scaptopareni[6] ; ceux-ci se plaignaient de soldats et de fonctionnaires qui s'éloignaient des grands chemins et contraignaient les habitants à leur fournir des bêtes de traction. Le village dont la plainte s'est trouvée à Istria[7] était situé à côté d'un grand chemin, mais il s'agissait là plutôt des exactions com-

1. *Op. cit.*, p. 71.

2. *M. A. M. A.*, IV, 63. Un témoignage très net sur un procurateur affranchi provient de Tricomia (*C. I. L.*, III, 3487) : *M. Aur. Aug. liber(to) / Marcionio Proximo / rationum proc. / marmorum proc. / prov. Britanniae / proc. summi chorag. (ii) / proc. prov. FRYG(iae) / Senecianus collib. / ex tabular(iorum)*. Aurelius Aristaenetus, honoré par la ville de Synnada (*M. A. M. A.*, VI, 378), devait être, lui aussi, un affranchi.

3. *P. I. R.*², II, 1017.

4. H.-G. Pflaum, *Les procurateurs équestres sous le Haut-Empire*, Paris, 1960, t. II, n° 283, p. 643.

5. On peut rapprocher ici la fameuse inscription de Agabeyköy et ses données sur les κράτιστοι ἐπίτροποι : Keil-Premerstein, *Dritte Reise in Lydien*, n° 40 (*Denkschriften der Wiener Akademie Phil.-Hist. Klasse*, 1914).

6. Cf. p. 80, notes 1, 2 et 4.

7. Cf. p. 80, note 3.

mises par des fonctionnaires que du règlement des *angareia* sur un secteur défini. C'est aussi d'exactions de ce genre (surtout la réquisition des bêtes par des personnes n'ayant pas l'autorisation de l'empereur) que parle le rescrit de Domitien à Claudius Athenodorus, qui, lui aussi, était le procurateur des domaines impériaux en Syrie[1]. Il ne nous reste que les inscriptions de Thasos et de Sülmenli pour nous renseigner non sur des abus de ce genre, mais sur le montant et le règlement des *angareia* sur une voie publique. Dans le cas de Thasos, les services résultant de *cursus publicus* en question concernaient aussi le territoire de la province de Macédoine et c'est pour cela que le gouverneur de Thrace s'occupait lui-même de cette affaire[2]. Dans la Phrygie Centrale, où les domaines impériaux étaient très étendus, cette charge était confiée (peut-être par un simple *usus*) aux procurateurs des domaines. A la ligne 12 de notre inscription, Panas, le représentant d'Anosos, menace de faire appel à l'intermédiaire d'un *synegoros* à Dokimion. Mais le procurateur Threptus sait lui faire comprendre que cet appel ne servira de rien. Il est probable que ce sont les *synegoroi* de ce genre qui étaient les auteurs de toutes ces plaintes et requêtes que caractérisent le même style et les mêmes *loci communes*. Mais, à la lumière de notre inscription, il semble que ce n'est que dans les cas extrêmes qu'une communauté se décidait à prendre cette voie.

III

A la fin de nos remarques, nous nous permettons d'attirer l'attention du lecteur sur une contribution que notre document apporte au sujet de l'onomastique anatolienne et peut-être à la question de la genèse des domaines impériaux. Il s'agit du nom d'un des villages en question, Antimacheia. Or, on trouve très rarement en Asie Mineure un nom grec attribué à une *kômé*. Quand il s'agit des confins de la Phrygie et de la Pisidie, nous sommes particulièrement bien renseignés à cet égard grâce aux inscriptions des *Xenoi Tekmoreioi*, qui nous révèlent 114 noms d'établissements ruraux. Sur ce nombre, deux tout au plus pourraient être considérés comme ayant une origine grecque[3]. Ce fait est d'autant

1. Comme l'a prouvé H.-G. Pflaum dans le commentaire, *loc. cit.* (cf. p. 80, note 6), p. 283.
2. H.-G. Pflaum, *Journal des Savants*, 1959, p. 80-81. Nous sommes très obligé à M. Pflaum d'avoir bien voulu nous communiquer ce mémoire avant sa publication.
3. Ce sont *Neophyta* et *Limenia*.

plus significatif qu'un cas analogue de l'Asie Mineure, unique d'ailleurs jusqu'ici, où le nom d'un village est formé d'après un nom grec de personne, provient aussi d'un domaine impérial ; c'est le village des Χαρμιδεανοί, en Bithynie, situé dans la plaine fertile à l'Ouest du lac de Nicée[1]. L. Robert a vu ici un toponyme formé sur le nom de personne grec Χαρμίδης ; cette personne avait dû être un grand propriétaire[2]. Antimacheia nous fournit un cas analogue. Le nom Ἀντίμαχος n'est pas répandu en Asie Mineure, ni dans l'Orient hellénisé. Mais nous le rencontrons souvent en Attique[3], dans toute la Grèce continentale et dans les villes grecques sur la côte Nord de la mer Noire[4]. Nous le trouvons en Thessalie accompagné de noms recherchés de préférence par les Macédoniens, Philippos ou Amyntas[5]. Il est donc possible — bien que ce ne soit qu'une supposition — que le nom du village Antimacheia tire son origine d'un des conquérants de l'Asie, qui ont obtenu du roi de vastes territoires, sur lesquels ils fondaient des établissements nouveaux. En tout cas, la coïncidence entre les noms des *Charmideanoi* et des *Antimachenoi* ne semble pas résulter d'un hasard ; elle pourra peut-être contribuer au problème de la genèse des domaines des empereurs romains. Il paraît que les deux villages ont changé de possesseur d'une façon fort semblable : ce sont des empereurs romains qui ont succédé en tant que possesseurs aux grands personnages hellénistiques[6].

Tadeusz ZAWADZKI.

Poznań.

1. L. Robert, *Études anatoliennes*, Paris, 1937, p. 242-243.
2. *Loc. cit.*
3. Kirchner, *Prosop. Attica*, n. 1101-1133.
4. Pour cette dernière région, cf. *I. O. S. P. E.*, II, 40, 41, 124, 254, 446, 447, 452 ; IV, 211, 272, 374 (Tanais et Panticapée).
5. *I. G.*, IX 2, 207 (Melitaia) ; 517, 65-66 (Krannon).
6. Cette hypothèse est due à M. Rostowtzew, *Studien zur Gesch. d. röm. Kolonates*, Leipzig, 1910, p. 287-293.

NOTES SUR LA CONSTITUTION DES VOIES ROMAINES EN ITALIE[1]

II. Via Appia

Tous les visiteurs de Rome ont vu et admiré l'aspect que présente, à la sortie de la ville, la Via Appia Antica (pl. VI, 1). Son dallage, restauré et consolidé, est encore praticable. Les ruines qui la bordent et les splendides pins-parasols qui l'ombragent lui impriment un caractère de grandeur sévère bien digne de la majesté du Peuple-Roi.

Cet aspect se modifie brusquement quand la Via Appia Antica, après avoir coupé la route circulaire moderne qui lui arrive, à gauche, du Ponte Fiorano, se rapproche du tracé de la route N 7 de Rome à Naples qui lui a succédé. A 1 kilomètre environ du croisement, un embranchement à angle droit la relie à cette route, tandis que son tracé, qui continue sans déviation, est complètement abandonné. Il s'efface même entièrement un peu avant d'atteindre Albano.

Dans cette partie de son parcours, la voie ne se distingue d'un

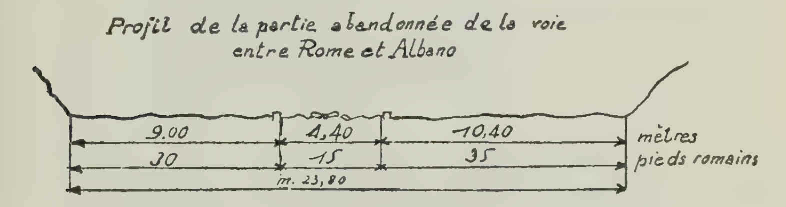


Fig. 1. — Mesures de la Via Appia entre Rome et Albano

simple chemin rural que par sa largeur et quelques débris de dallage et de bordures (pl. VI, 2). Son état de délabrement est tel que seules quelques mesures superficielles ont pu en être prises (fig. 1). L'infrastructure en est bouleversée au point qu'il est difficile de dire si le dallage est séparé du sol naturel, de tuf volcanique, par autre chose qu'un simple lit de cailloux.

1. Voir *R. É. A.*, t. LX, 1958, p. 82 à 86, pl. IV et V.

A partir d'Albano, le tracé antique se confond absolument avec celui de la route moderne, notamment dans la traversée des Marais Pontins. Il faut s'éloigner notablement de Rome pour en retrouver des vestiges distincts. C'est après la traversée de Fondi, au moment où le trajet s'engage dans un site tourmenté de collines calcaires à nodules ferrugineux, que j'ai pu étudier un tronçon encore bien reconnaissable de la voie antique.

Alors que la route moderne N 7 décrit un long tournant sur la

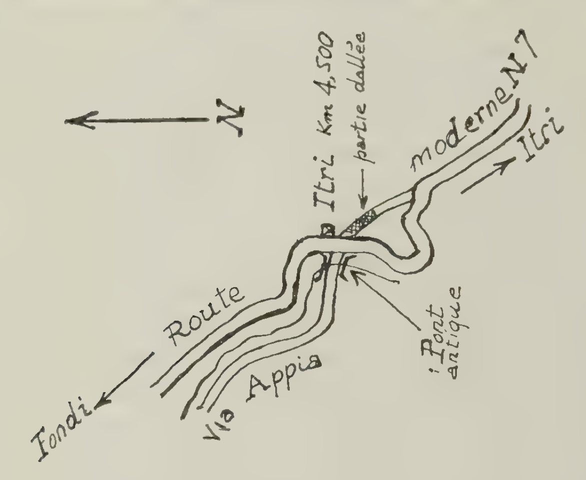
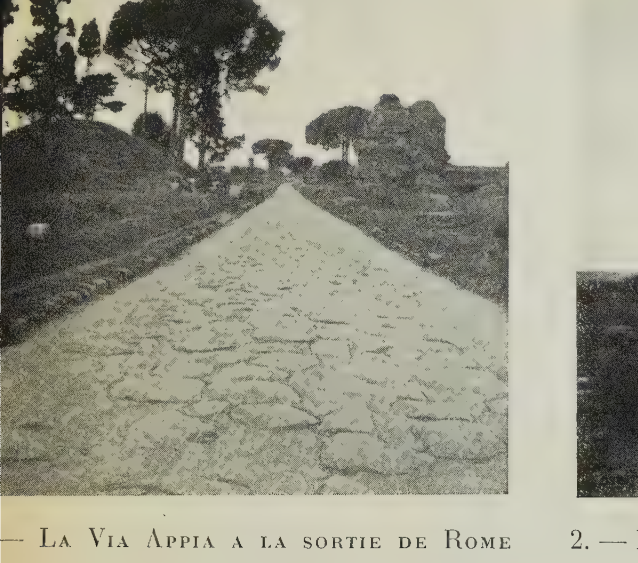


Fig. 2. — Tracé de la Via Appia et de la route moderne N 7 à proximité d'Itri

gauche pour éviter une colline que la voie ferrée de Rome à Naples traverse en souterrain, la Via Appia, qui avait jusque-là suivi la rive gauche d'un petit ruisseau, le traverse sur un pont antique magnifiquement appareillé, pour venir couper le tracé moderne à la hauteur de la borne kilométrique indiquant Itri à 4 km. 500 (fig. 2).

La voie, qui avait été, jusqu'à ce moment, tracée à flanc de coteau et soutenue, du côté du torrent, par un mur de grand appareil, entre alors dans une tranchée peu profonde en vue de franchir le col que la route moderne évite sur la droite.

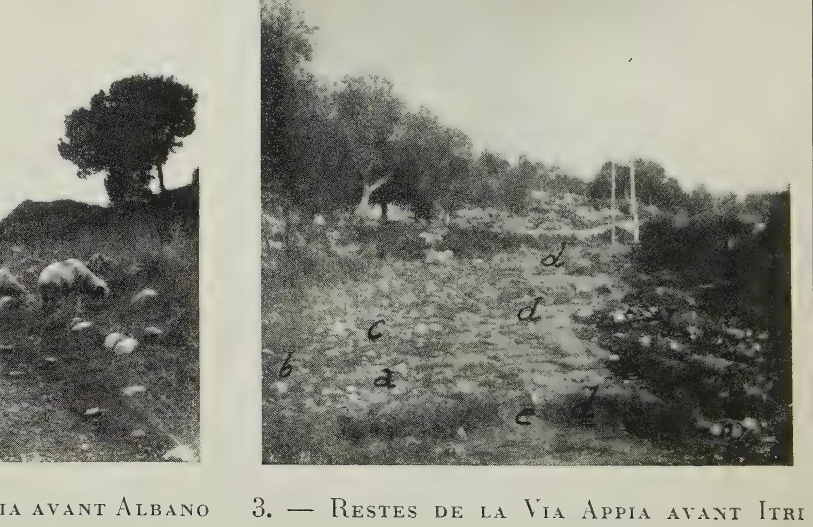
Pendant 1 kilomètre environ, elle est bien conservée et son dallage subsiste en partie (pl. VI, 3). Il a été ensuite arraché sur la partie de son trajet qui se dirige, en descente, sur Itri. A partir de ce moment, elle ne se distingue en rien d'un chemin rural jusqu'à sa rencontre avec la route moderne, avec laquelle elle se confond jusqu'à cette ville.

— La Via Appia a la sortie de Rome



2. — Restes de la Via Appia avant Albano



3. — Restes de la Via Appia avant Itri

L'étude de ce tronçon, abandonné certainement depuis fort longtemps, est facilitée par le fait que, le niveau de la route moderne étant en contre-bas du croisement, l'infrastructure de la voie apparaît sur une hauteur de 2 mètres, ce qui constitue une coupe permettant de n'en négliger aucun détail. De plus, cette interruption la rend à peu près impraticable aux véhicules, ce qui

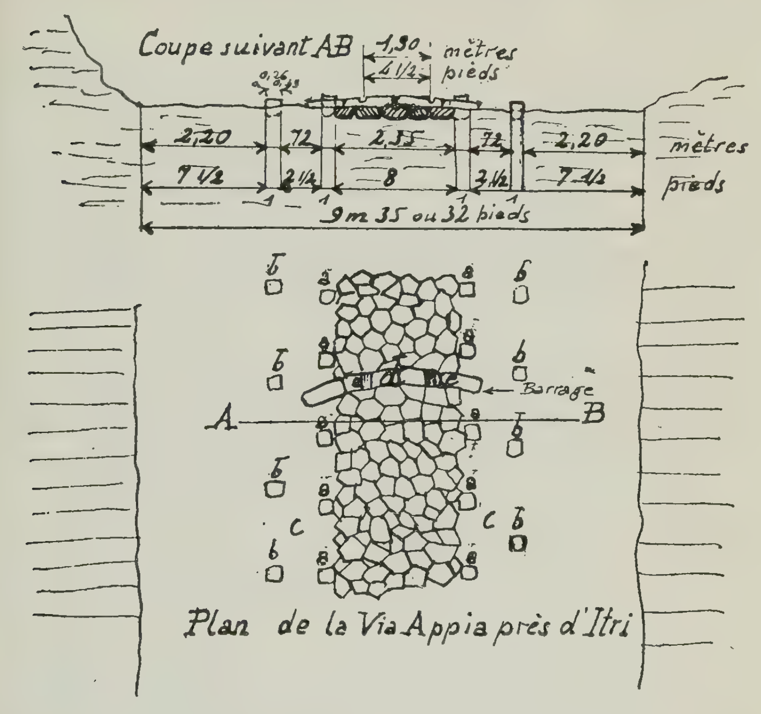


Fig. 3. — Plan et coupe de la Via Appia près d'Itri

n'a certainement pas peu contribué à son remarquable état de conservation.

Superstructure. — La superstructure est représentée et cotée (approximativement, l'état de la chaussée ne permettant pas de mesures très précises) sur le plan, fig. 3.

Le milieu est occupé par un dallage en dalles polygonales de basalte sur la largeur de $2^{m}35$ environ, soit 8 pieds romains. Il est bordé, à droite et à gauche, par deux files de bornes prismatiques de calcaire de 26 à 33 centimètres de côté, soit un pied romain en moyenne. Ces bornes sont indiquées sur le plan, fig. 3 et la planche VI, 3 par la lettre *a*. Elles sont espacées assez irrégulièrement.

Une autre file de bornes semblables (fig. 3 *b* et pl. VI, 3) détermine, de chaque côté du dallage, un chemin de terre de deux pieds et demi, visiblement destiné à la circulation des bêtes de somme (fig. 3 *c* et pl. VI, 3). Cet usage est encore observé.

En dehors de ces lignes, le terrain naturel est simplement excavé pour délimiter le domaine public. La largeur de cette tranchée est de 32 pieds.

Une particularité curieuse et rare de ce tronçon est la présence, en travers du dallage, de barrages incurvés vers le bas, formés de blocs allongés de granit et dépassant le niveau du dallage de 15 centimètres environ. Leur forme est celle d'une voûte horizontale et leurs extrémités aboutissent aux deux sentiers latéraux *c* (fig. 3 *e* et fig. 4).

Ces barrages (fig. 3 *d* et pl. VI, 3) sont espacés de 25 à 30 mètres et se succèdent sur toute la pente, qui atteint à cet endroit une inclinaison de 8 à 10 %.

Quelle était la destination de ces singuliers appareils, qui devaient rendre bien incommode la circulation des véhicules?

Elle était probablement double : d'abord, empêcher le glissement, sur une pente assez forte d'un dallage qui, nous le verrons plus loin, n'était lié au sol que d'une façon assez précaire. Ensuite, rejeter de part et d'autre d'un dallage non bombé les eaux de ruissellement provenant du col. Ils auraient joué ainsi le rôle des rigoles obliques ou *traverses* que l'on pratiquait autrefois pour évacuer les eaux des chemins ruraux.

A la longue, les véhicules, en attaquant ces barrages sensiblement aux mêmes endroits, y ont creusé des coupures de 15 à 20 centimètres écartées de 4 pieds et demi d'axe en axe, ce qui est aussi l'écartement des ornières dans les rues de Pompéi (fig. 3 *e* et pl. VI, 3).

Infrastructure. — L'étude de l'infrastructure a été facilitée, ainsi que je l'ai dit plus haut, par la tranchée de la route N 7, et aussi par le fait que, le dallage étant arraché par places, il a suffi d'un sondage à ces mêmes places pour retrouver le sol naturel.

Enfin, les fouilles occasionnées par l'implantation des poteaux télégraphiques de la voie ferrée de Rome à Naples, qui passe en souterrain sous le tracé même, ont permis, par l'examen de leur déblai, de rechercher la nature des matériaux qui auraient pu former la base de la voie.

Un examen attentif de ces différents points n'a rien révélé

d'autre, sous le dallage, qu'un calage grossier des faces verticales des dalles par des cailloux calcaires pris sur place et la présence, sous leur base, d'un bourrage de sable volcanique noirâtre (fig. 4).

Des échantillons prélevés en ces endroits n'ont décelé aucune trace de mortier.

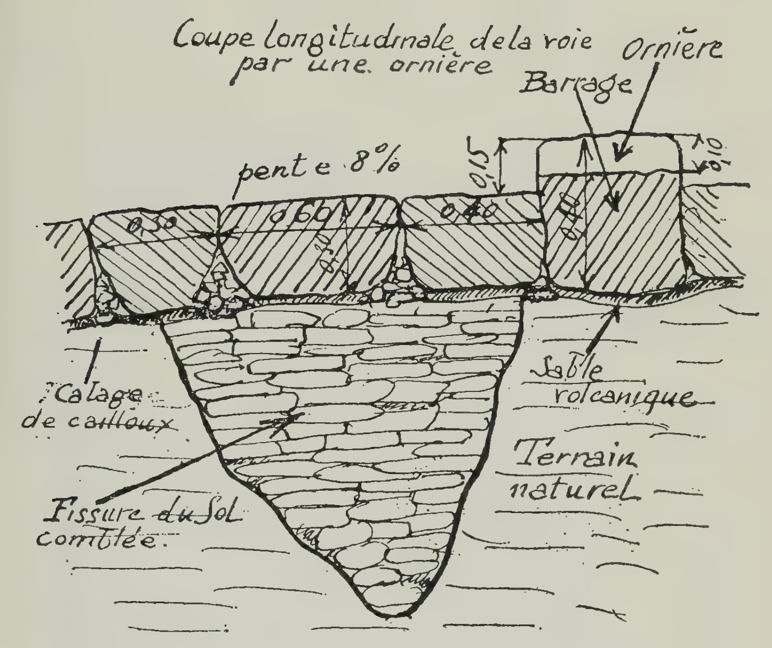


Fig. 4. — Infrastructure de la Via Appia

La plate-forme avait simplement été taillée dans le sol naturel. Des fissures profondes (fig. 4) avaient simplement été comblées par des pierres plates et des recoupes provenant de la taille des dalles. Une de ces fissures comblées est bien visible, sous le dallage, à l'endroit de la rencontre de la voie avec la route N 7 (fig. 4).

Il est inutile de faire remarquer que rien, dans cette structure, ne répond aux règles que Nicolas Bergier avait cru pouvoir tirer d'un texte de Vitruve[1].

Pierre FUSTIER,

Ingénieur.

1. Nicolas Bergier, *Histoire des grands chemins de l'Empire romain*, livre II, ch. IX et suiv. ; Vitruve, *De Architectura*, lib. VII, 1.

ICONOGRAPHIE DE LA « TRANSVECTIO EQUITUM » ET DES LUPERCALES

Parmi les monuments figurés qui relèvent du réalisme funéraire et qui reproduisent des scènes typiques de ce qu'avait été le rôle social du défunt sur cette terre (général, procurateur, duovir, sévir, soldat, artisan, marchand, cultivateur...), il est une série qui n'a pas été expliquée ni même remarquée : il s'agit de représentations d'un cavalier qui défile au pas de sa monture ; il est coiffé d'une couronne, ou bien tient une couronne à la main, ou encore est suivi d'un serviteur qui élève vers lui une couronne. Ces représentations ont décoré des tombeaux d'*equites Romani*[1].

Nous proposons de reconnaître, dans ces images, le défilé solennel des chevaliers, ou *transvectio equitum*, qui se déroulait, à Rome, le 15 juillet de chaque année ; ce qui sera une occasion de préciser la portée institutionnelle de cette cérémonie.

De plus, à l'image du cavalier à la couronne est associée parfois celle d'un Luperque : allusion à une autre solennité propre à l'ordre équestre, les Lupercales du 15 février.

* * *

Comme tête de série, nous pouvons prendre un curieux relief d'Ostie, conservé au Latran[2] ; il a décoré, aux termes de son inscription, le tombeau de T. Flavius Verus, *eques Romanus*, lequel a dû vivre à la fin du second siècle (pl. VII). Ce personnage passe à cheval devant le spectateur ; il est vêtu d'un drapé qui laisse le genou découvert et qui revient sur l'épaule gauche pour y former

1. Le présent article a fait, en 1958, l'objet d'une communication à la Société des Études latines. Nous remercions vivement MM. P. Boyancé, M. Durry, P. Grimal, H.-G. Pflaum, J. Reinach, W. Seston de leurs critiques et de leurs suggestions, dont la présente rédaction porte les marques.

2. Benndorf-Schöne, *Lateran. Mus.*, p. 301 ; Arndt-Amelung, *Einzelaufn.*, n° 2252 ; Wilpert, *Sarcof. crist.*, vol. 3 (Suppl.), pl. 273, fig. 8 ; *C. I. L.*, XIV, 166-167 ; D. E. L. Haynes, *Papers of the British School*, XV, 1939, pl. 2.



(Cliché Anderson.)

RELIEF DU TOMBEAU DE T. FLAVIUS VERUS, CHEVALIER ROMAIN (Rome, Musée du Latran).

une sorte de *sinus* : c'est la trabée équestre[1]. Le cheval est luxueusement harnaché.

Comme il convient à un personnage de son rang, notre chevalier se fait précéder d'un *viator*, qui guide la monture par la bride et tient une baguette ou *commetaculum* qui lui sert à écarter la canaille. C'est là l'image banale d'un jeune chevalier — le défunt — qui passe sur son cheval. Mais le reste du relief présente un détail curieux.

Le jeune chevalier s'avance fièrement vers sa mère, que l'on aperçoit assise à gauche. On songe aux multiples reliefs funéraires où un adolescent vient faire parade de ses nouveaux talents auprès de sa mère, par exemple prononce devant elle un discours, sous les yeux de son professeur de rhétorique. De même, notre jeune chevalier vient se proposer à l'admiration maternelle. Mais il ne prononce aucun discours ; c'est à un autre titre qu'il prétend se faire admirer : de la main, il assujétit sur sa tête une couronne qu'un esclave élève vers lui. On reconnaît là un vieux thème hellénique : le geste de l'éphèbe ἀπὸ γυμνασίου qui se couronne, lors de la fête qui termine ses années de gymnase[2]. Il faut donc croire que la couronne de notre chevalier est, elle aussi, le symbole d'un succès et qu'elle marque une étape dans son existence. Quel succès, quelle étape, pourquoi ce symbole?

*
* *

Pour répondre à ces questions, il faut mettre le relief en série.

1. Sur la trabée, A. Alföldi, *Der frührömische Reiteradel*, p. 36 ; sur le port de la trabée dans les cérémonies, cf. les lignes 54-55 de la Table de Magliano : *ii qui equum pub(licum) habebunt cum trabeis in Campum veniant.* — Une monnaie de L. Sulla, dont on trouve la reproduction dans l'ouvrage de M. Alföldi (pl. IV, fig. 45, cf. p. 45-46), représente un chevalier en trabée ; cette monnaie n'a-t-elle pas servi de modèle à un médaillon de Constantin, à légende EQVIS ROMANVS (Gnecchi, *Medaglioni*, vol. I, pl. 6, n° 12 ; J. Toynbee, *Roman medallions*, pl. 20, n° 2)?

2. « Eudaimon t'invite à dîner au gymnase à l'occasion du couronnement de son fils Nilos » (*Oxyrh. Pap.*, XVII, 2147). En dernier lieu, sur le geste de l'éphèbe se couronnant, Ch. Picard, *Boethos de Calchedon et l'Agon de bronze du Musée du Bardo*, *Karthago*, 3, 1951-1952, p. 84 sqq. L'art romain connaît ce geste ; citons un sarcophage du Musée de Terni (inédit?), qui a renfermé le corps d'un enfant de neuf ans : nu, il élève la main à son front pour se couronner (inscription au *C. I. L.*, XI, 4310) ; voir la liste dressée par F. Castagnoli, *Boll. Com.*, 1943-1945, p. 3-30 ; notons les monuments de gladiateurs, où le gladiateur vainqueur se couronne ou est couronné par la *summa rudis* : mosaïque de Tusculum (*Mon. dell'Inst.*, VI-VII, 1863, pl. 82), relief d'Antonius Exochus (Reinach, *Reliefs*, t. III, p. 227)... Même geste de couronnement sur des sarcophages de *putti* à la palestre (Cumont, *Symbolisme*, pl. XLVI, fig. 2 et 3). A Piazza Armerina, une des nageuses du ballet nautique se couronne pareillement (B. Pace, *I mosaici di Piazza Armerina*, Rome, 1955, p. 83, pl. XVI).

Il existe un certain nombre de documents, peu remarqués ou inédits, qui sont comme des variantes abrégées de la scène qu'on vient de voir et qui offrent le même thème central du jeune chevalier à la couronne s'avançant sur sa monture ; tous ces documents, sans exception, ont orné des tombeaux d'*equites Romani*, au dire de l'épitaphe : le cavalier à la couronne (qui n'est autre que le défunt) est un membre de l'ordre équestre.

Sur un relief inédit du Musée des Thermes [1], nous retrouvons le jeune cavalier, le *viator* à la baguette, le porteur de couronne ; en outre, le cavalier tient une seconde couronne à la main. Ce relief décorait le sarcophage de Vivius Lucianus, *eques Romanus* aux termes de son épitaphe, mort à quinze ans.

Voici maintenant un sarcophage de Modène [2] qui a contenu le corps de Vettius Sabinus, chevalier *equo publico* (pl. VIII, 2). Le long côté porte une riche représentation de chasse, sport noble, qui convient bien à un jeune aristocrate. Mais, sur un des côtés courts, on retrouve le thème du cavalier à la couronne : le défunt défile devant le spectateur au pas de sa monture ; il porte une trabée et brandit une couronne.

Même image sur le cippe de l'*equo publico* Titienus Flaccus, à Spello [3] : au-dessus de l'épitaphe, on le voit qui défile à cheval, vêtu d'une trabée et brandissant une couronne.

Passons rapidement sur quelques autres documents, qui ne font que confirmer la liaison entre l'iconographie du cavalier à la couronne et l'appartenance à l'ordre équestre : au Louvre, le sarcophage de Munius Lollianus, *eques equo publico* mort à treize ans, qu'on voit défiler avec une couronne, précédé et suivi de subalternes à pied [4] ; aux Conservateurs, la pierre tombale d'Aurelius Verus, qui défile couronné, précédé d'un homme à pied [5] ; et d'autres [6]...

Bref, l'accord des reliefs et des épitaphes est concluant : l'iconographie du cavalier à la couronne caractérise les membres de l'ordre équestre.

1. L'inscription au *C. I. L.*, VI, 37103.
2. Reinach, *Reliefs*, t. III, p. 60 ; *C. I. L.*, XI, 863.
3. U. Tarchi, *L'arte nell'Umbria e nella Sabina;* vol. I : *Periodo etrusco-romano* (Milan, 1936), pl. 224 ; *C. I. L.*, XI, 5287. — Le défunt est dit *sevir equo publico*, car, à Spello, le collège des sévirs était formé de trois chevaliers et de trois affranchis : le défunt appartenait à la première catégorie.
4. Louvre, Galerie Mollien ; *C. I. L.*, XIV, 3914.
5. *C. I. L.*, VI, 31847.
6. Documents mutilés ou perdus : *C. I. L.*, VI, 1595, et 1614 = XIV, 186. Ajoutons un petit relief anépigraphe du Musée de Volterra (inédit?).

1. — Relief anépigraphe (Rome, Musée des Thermes)



s-relief de P. Vettius-Sabinus
(Musée de Modène)



3. — Bas-relief inédit
(Musée de Bénévent)

Avant d'aller plus loin, nous pouvons rendre sa véritable signification à un grand panneau anépigraphe du Musée des Thermes sur lequel on a cru faussement reconnaître un *adventus* impérial[1]. Nous retrouvons, sur ce relief (pl. VIII, 1), les trois personnages du monument d'Ostie : le *viator* à la baguette tenant la bride du cheval ; le subalterne qui suit la monture et qui élève un casque vers son maître — geste banal déjà sur les pierres tombales de soldats hellénistiques et qui doit remonter à Apelle[2] ; enfin, le jeune chevalier en trabée, qui se couronne comme un éphèbe ἀπὸ γυμνασίου.

Malgré une vague analogie avec les revers monétaires d'*adventus*, le cavalier n'est pas un empereur (son visage, du reste, n'offre de ressemblance avec celui d'aucun souverain) ; en réalité, le relief des Thermes rentre dans notre série. C'est le monument funéraire d'un chevalier romain.

* * *

Mais pourquoi ces chevaliers sont-ils représentés défilant au pas de leur cheval, et que vient faire la couronne? Bref, quelle est l'étymologie de cette iconographie? Elle est aisée à retrouver. On sait qu'un privilège des chevaliers était de défiler, le 15 juillet, dans la *tranvectio equitum* de Rome[3], et plusieurs textes nous disent qu'ils y prenaient part couronnés. C'est ce défilé qu'il convient de reconnaître dans l'image du cavalier à la couronne, qui est comme un extrait du spectacle qu'offrait l'ordre équestre, à Rome, le 15 juillet : elle constitue une représentation du défunt qui a pris part à la *transvectio*, ou, comme le dit une inscription, *qui equo publico transvectus est*[4]. Denys décrit ainsi le défilé des chevaliers : « C'est le défilé de ceux qui ont le cheval public ; ils sont répartis en centuries et en turmes et s'avancent en file sur leurs chevaux, comme s'ils allaient au combat, une couronne d'oli-

1. R. Paribeni, *Le terme di Diocleziano e il Museo Nazionale Romano*, Rome, 1928, p. 124, n° 185 ; S. Aurigemma, *Le terme di Diocleziano e il Museo Nazionale Romano*, 1954, p. 92.

2. Références dans M. Launey, *Recherches sur les armées hellénistiques*, t. II, p. 781 et n. 4 ; on songe à Pline, *N. H.*, 35, 93 : « (Apelles) pinxit et Clitum cum equo ad bellum festinantem, galeam poscenti armigerum porrigentem. » Le cliché se retrouve sur des stèles funéraires de cavaliers romains : voir *C. I. L.*, VI, 3202, et A. Frova, *Due stele funerarie del Garda*, *Bollett. d'Arte*, XLIII, 1958, p. 175, fig. 2. En général, sur la valeur impériale de ce thème, B. Neutsch, *Arch. Anzeig.*, LXXI, 1956, p. 339, fig. 98, et p. 340, n. 186. Sur sa postérité byzantine, A. Grabar, dans *Dumbarton Oaks Papers*, VI, 1951, p. 46.

3. En général, *R. E.*, II, 6, s. v. *transvectio* (Weinstock).

4. Dessau, 1313 = *C. I. L.*, XI, 3024.

vier sur la tête, vêtus de mantelets de pourpre que l'on appelle trabées[1] » ; Pline parle aussi de la couronne d'olivier[2].

Mais la *transvectio* était plus qu'un privilège honorifique. Pour y prendre part, il fallait avoir le cheval public. Le défilé était donc l'occasion d'une sorte de vérification, de *probatio*, de l'ordre équestre. Cet aspect de la cérémonie était particulièrement significatif, on le devine, pour les jeunes ; leur présence dans la *transvectio* était la preuve qu'ils venaient d'être admis dans l'ordre équestre. C'est pourquoi l'épitomateur de Valère-Maxime[3] et le *Calendrier de 354* appellent ce défilé la *probatio equitum* ; valeur probatoire qui se trouve attestée dès l'époque d'Auguste : voulant se justifier auprès du prince, Ovide lui rappelle qu'il a été admis par lui à la *probatio* et au défilé :

At, memini, vitamque meam moresque *probabas*
illo, quem dederas, *praetereuntis equo*[4].

Pareillement, une épitaphe de Tiddis dit d'un chevalier : *probatus ab imp. L. Septimio Severo*[5] (l'admission dans l'ordre équestre, on le sait, dépendait de l'empereur).

* * *

Le thème du cavalier à la couronne se rapporte donc à une cérémonie propre à l'ordre équestre ; une confirmation indirecte en est fournie par deux monuments funéraires, qui associent à ce thème la représentation de la seconde solennité romaine où les chevaliers jouaient un rôle essentiel : les Lupercales du 15 février.

On peut voir, au Vatican, le cippe funéraire d'un *equo publico* de Tibur, Ti. Claudius Liberalis, mort à seize ans[6]. Sur une des faces latérales (pl. IX, a), il défile à cheval, une épaisse couronne sur la tête ; on aperçoit, dans le fond, un *vexillum*, enseigne de cavalerie, sur laquelle nous reviendrons. Sur l'autre face (pl. IX, b), le chevalier, presque nu, vêtu d'un simple pagne, brandit une

1. Denys, VI, 13, 4.
2. Pline, *N. H.*, XV, 19.
3. Julius Paris, II, 2, 9 ; cf. *R. E.*, II, 6, s. v. *transvectio*, col. 2182.
4. Ovide, *Tristes*, II, 89-90 ; je dois cette référence à M. William Seston.
5. *C. I. L.*, VIII, 6711 = *I. L. Alg.*, II, 3610.
6. *C. I. L.*, VI, 3512, et XIV, 3624 ; *Inscriptiones Italiae*, IV, 1, *Tibur*, n° 496 (photographie de la face de l'autel avec la représentation du Luperque) ; Amelung, *Vatican.*, t. I, p. 636, n° 496 A (même photo).

Avec l'autorisation de la *Direzione generale dei Musei e gallerie pontifiche*.

Cippe funéraire du chevalier Ti. Claudius Liberalis (Rome, Vatican)

sorte de fouet, sous les yeux de deux plébéiens ; il a au doigt un anneau, qu'il met en évidence. On a reconnu la représentation d'un Luperque : notre chevalier est figuré ici dans la tenue rituelle des Luperques, le fouet ou *februa*[1] à la main ; il porte au doigt l'anneau des chevaliers.

Même réunion des deux images (le défunt en chevalier à la couronne, le défunt en Luperque) sur un relief inédit du Musée de Bénévent[2] : à gauche, le chevalier en trabée s'avance au pas de sa monture, coiffé d'une couronne dont les bandelettes flottent derrière sa tête. A droite, on le voit vêtu d'un pagne, tenant les *februa* de la droite et mettant en évidence une bague qu'il porte à la main gauche (pl. VIII, 3)[3].

L'association de ces deux images n'est pas le fait du hasard. On sait que, lors des réformes religieuses d'Auguste, la sodalité des Luperques fut réservée à l'ordre équestre, tandis que les autres sodalités ne s'ouvraient qu'aux sénateurs[4]. Chaque année, un certain nombre de chevaliers y étaient admis et prenaient part aux Lupercales ; tel a été le cas de Ti. Claudius Liberalis et de l'inconnu de Bénévent ; leurs reliefs funéraires sont de véritables *cursus* en images. L'épigraphie fournit ici des parallèles précieux : *eques Romanus, qui et Lupercus cucurrit*, dit une épitaphe de Rome[5] ; et une de Cherchell : *equo publico exornatus, sacrisque Lupercalibus functus*[6]. On constate, une fois de plus, l'analogie entre les figurations funéraires réalistes et les épitaphes.

On comprend, par ailleurs, à quoi fait allusion Pline l'Ancien quand il écrit que les statues de Luperques étaient de son temps une innovation : (*statuae*) *Lupercorum habitu noviciae sunt*[7]. A la suite de la réforme augustéenne, ces statues, comme nos reliefs, avaient été élevées en l'honneur de chevaliers défunts.

1. G. Dumézil, *Mitra-Varuna*, p. 31.
2. Marbre ; longueur : 180 centimètres, hauteur : 90 centimètres. Le relief, usé par les eaux, est cependant très distinct.
3. Ce sont là, à ma connaissance, les seules représentations existantes de Luperques. C'est par erreur que Domaszewski a cru reconnaître un Luperque dans le cortège de l'*Ara Pacis* (*Abhandl. z. röm. Religion*, p. 92, n. 1). Quant aux Luperques de la maison des Fabii, à Pompéi (Della Corte, *Case ed abitanti di Pompei*, 2e éd., p. 90), le moins qu'on puisse en dire est qu'ils sont très douteux.
4. Wissowa, *Religion und Kultus* (2), p. 561.
5. *C. I. L.*, VI, 2160.
6. *C. I. L.*, VIII, 9405 = 21063 ; *Ann. Épigr.*, 1924, 41 ; citons encore, par exemple, *equo publico ornatus, Lupercus designatus*, *C. I. L.*, XIV, 3442.
7. Pline, *N. H.*, 34, 10, 18 ; je dois cette référence à M. William Seston.

*
* *

Les parallèles épigraphiques et l'association de l'image du Luperque à celle du cavalier à la couronne invitent donc à reconnaître, dans cette dernière image, une allusion à la *transvectio.* Lupercales et *transvectio* étaient les deux solennités propres à l'ordre équestre ; un texte de Valère-Maxime le dit bien : « Equestris vero ordinis juventus omnibus annis *bis* Urbem spectaculo sui magnis auctoribus celebrabat. *Lupercalium* enim mos a Romulo et Remo inchoatus (...) ; trabeatos vero equites idibus Juliis Q. Fabius *transvehi* instituit [1]. » Les *cursus* en images du Vatican et de Bénévent illustrent fort bien ce passage.

Et, si l'image du cavalier à la couronne se rapporte à la *transvectio,* tous les détails de nos reliefs s'expliquent aisément : la couronne, la trabée, la monture au pas. Sur le cippe du Vatican, un *vexillum* de cavalerie apparaît au fond ; on sait que les chevaliers défilaient rangés par turmes et centuries ; le *vexillum* est l'enseigne de la turme à laquelle appartenait le défunt. Ce *vexillum* des turmes équestres reparaît sur des médaillons de Néron qui représentent une *decursio* funéraire [2].

En outre, tous nos chevaliers sont représentés comme des adolescents ; c'est qu'ils sont figurés à l'âge qu'ils avaient quand ils ont pris part pour la première fois au défilé probatoire qui marqua leur admission dans l'ordre équestre. On comprend alors pourquoi, sur le relief du Latran que nous avons examiné en premier, le jeune chevalier se présente à l'admiration de sa mère : il est fier d'être entré dans l'ordre équestre, d'être un *eques probatus.* On comprend aussi l'importance de la couronne dans cette imagerie : c'est celle que le chevalier avait portée durant le défilé, dont elle demeurait comme le symbole et le souvenir. Le jeune chevalier s'en coiffe avec autant de fierté que l'éphèbe se coiffait de la couronne qui était le symbole de son admission dans la caste privilégiée des ἀπὸ γυμνασίου.

Nous pouvons donc préciser : non seulement l'image du cavalier à la couronne représente le défunt prenant part à la solennité du 15 juillet, mais elle le représente y prenant part pour la première

1. Valère-Maxime, II, 2, 9.
2. Gnecchi, *Medaglioni Romani*, t. III, pl. 141, n°s 7-8 (sur la présence de l'ordre équestre dans les *decursiones*, Hérodien, IV, 2, 9, Stav.) ; Denys, VI, 13, 4 ; Pline, *N. H.*, XV, 19 ; Tacite, *Ann.*, II, 83. Le *vexillum* reparaît sur le sarcophage de Julius Palladius (voir plus loin).

fois de sa vie ; elle perpétue le souvenir de son admission. C'est pour cela qu'elle a été choisie par les créateurs de cette iconographie pour jouer le rôle d'une sorte de hiéroglyphe signifiant *eques Romanus*. On pouvait, du reste, être admis très jeune dans l'ordre équestre. Deux de nos chevaliers sont morts à treize et quinze ans, au dire de leur épitaphe ; sur un relief inédit, muré à l'extérieur du baptistère néonien à Ravenne, on voit défiler, brandissant sa couronne, un chevalier d'une douzaine d'années ; à Sant'Angelo in Formis, une épitaphe perpétue le souvenir d'un chevalier mort à cinq ans[1].

Mais la carrière d'un chevalier pouvait ne pas s'arrêter à la première *transvectio*, qui lui valait son titre, ni à la dignité purement honorifique de Luperque. Le chevalier pouvait aussi entrer dans la carrière des procuratèles. Or, à cet égard, nos reliefs offrent une particularité curieuse : aux termes des épitaphes qui les accompagnent, aucun des chevaliers auxquels ils se rapportent n'a rempli la moindre de ces charges ; leur carrière à tous s'est arrêtée après leur admission, ou tout au plus après l'honneur des Lupercales. Il faut s'empresser d'ajouter que la plupart d'entre eux sont morts adolescents, sauf un, qui a langui à Spello dans les honneurs obscurs de sa cité. L'image de la *transvectio* apparaît donc exclusivement sur des tombeaux de chevaliers qui n'ont pas pu ou pas voulu faire carrière. Cette bizarre répartition statistique s'explique ; si nos chevaliers avaient fait carrière, rempli des procuratèles, ils n'auraient plus songé à rappeler leur admission dans l'ordre équestre, car elle serait allée de soi. Le parallélisme de l'épigraphie confirme cette interprétation ; il est à peu près sans exemple, en effet, qu'un procurateur équestre rappelle, dans son *cursus*, son titre de chevalier[2]. Si les chevaliers de nos reliefs, par le truchement de l'image du cavalier à la couronne, font étalage de ce titre, c'est qu'ils n'en ont pas de plus éclatant à étaler.

De fait, considérons le cippe funéraire du jeune chevalier M. Junius Rufus, conservé à Rome, au Palazzo Carpegna[3]. Il a été élevé au défunt par son précepteur. Au-dessous de l'épitaphe, nous assistons à la première *transvectio* du jeune homme ; il défile sur un cheval richement harnaché ; sa tête est ceinte d'une couronne

1. Dessau, 6305 = *C. I. L.*, X, 3924 ; cf. F. Castagnoli, *Sul limite di età degli equites*, *Bull. Com.*, 73, 1949-1950, p. 89.

2. H.-G. Pflaum, *Une inscription de Madaure*, dans *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 69, 1957, p. 6 du tirage à part.

3. Matz et Duhn, *Antike Bildwerke*, t. 3, p. 180, n° 3889 ; *C. I. L.*, VI, 9752.

aux bandelettes flottantes ; il est précédé d'un adolescent en tunique, qui tient de la main gauche une haste au sommet de laquelle est suspendue une couronne : particularité que nous retrouverons dans un instant. Mais, au-dessus de cette image, il en est une seconde : le jeune homme, vêtu cette fois d'un *pallium*, est debout devant son maître assis ; dans ses mains, un *volumen* déroulé ; à terre, un faisceau de livres et une *capsa*. Notre jeune chevalier ne s'était pas encore affranchi de la férule de son précepteur quand il mourut.

Ajoutons que, sur le cippe du Palais Carpegna, l'inscription ne dit pas que Junius Rufus ait été chevalier ; c'est l'image qui nous l'apprend. Il est fréquent que les reliefs réalistes, sur les tombes, soient le complément de l'épitaphe ; ce sont ordinairement eux, par exemple, qui indiquent le métier du défunt. Nous pouvons alors ajouter à notre série quelques monuments qui ont appartenu à des chevaliers, bien que l'inscription n'en dise rien : au Musée du Capitole, l'élégante pierre tombale de C. Petronius Ligur Virianus Postumus, mort dans sa onzième année ; il défile au pas de son cheval, la tête ceinte d'une épaisse couronne. Ou le sarcophage perdu de Julius Palladius, d'Ostie, mort jeune, au grand désespoir des Camènes ; il défile, nous dit Séguier, sur un cheval dont la tête est surmontée d'un bouquet de plumes ; devant lui, un homme en tunique porte le *vexillum* des turmes équestres ; derrière lui, une « jeune fille » lui met une couronne sur la tête[1].

* * *

Nous avons gardé pour la fin l'étude du plus curieux document de la série : un grand bas-relief de Côme, aussi remarquable que peu connu[2]. Composé de plusieurs plaques de marbre de Luna, il atteint quatre mètres de longueur dans son état actuel (pl. X). Son intérêt est d'offrir une représentation développée de la *transvectio* romaine du 15 juillet.

Il est divisé en deux registres. Le registre inférieur est rempli

1. *C. I. L.*, VI, 24011 et 20152 ; cf. peut-être 20970.

2. E. Ghislanzoni, *Il rilievo dei cavalieri romani nel museo civico di Como*, dans *Rivista archeologica dell'antica provincia e diocesi di Como*, 111-113, 1936, p. 137 ; *Lombardia Romana* (Instituto di Studi Romani, 1938), t. I, p. 192 ; P. V. Aldini, *Gli antichi marmi Comensi*, Pavie, 1834, p. 1 et pl. I. — Le rapprochement entre le relief de Côme, celui des Thermes (prétendu *adventus*), celui de Flavius Verus au Latran et le sarcophage de Vivianus Lucianus aux Thermes a été fait par F. Magi, *Un rilievo di Anacapri*, *Atti della Pontif. Accad.*, *Rendic.*, 28, 1954-1955, p. 50, n. 21, qui n'en propose pas d'interprétation, mais a bien vu que le relief des Thermes n'était pas un *adventus*.

par des scènes sportives dont nous reparlerons. Au-dessus, la représentation principale : un défilé de cavaliers, constitué par le même groupe de personnages, répété au moins trois fois.

Ce groupe comprend un jeune cavalier, précédé d'un adolescent qui guide le cheval par la bride et suivi d'un second adolescent qui élève vers la tête du cavalier une couronne placée au sommet d'une haste. Ce cavalier, dont la tête idéalisée n'est pas un portrait, est habillé d'un vêtement drapé, serré à la taille dans une riche écharpe qui le maintient en place, malgré l'agitation de la chevauchée ; le drapé laisse libre le genou et revient sur l'épaule gauche, d'où il retombe en décrivant un *sinus* ; c'est la trabée équestre. En revanche, les deux adolescents qui précèdent ou suivent le jeune chevalier sont vêtus de tuniques plébéiennes.

Le riche harnachement du cheval comprend une couverture frangée, un pectoral décoré — et des espèces de phalères à la rencontre des sangles[1].

La couronne que l'un des adolescents porte au sommet d'une haste est faite d'un rameau aux feuilles longues et étroites, laurier ou olivier ; ce feuillage a été élagué et comme resserré ; n'est-ce pas la *corona tonsa* dont parle Virgile[2]?

Que signifie ce défilé? Les visages ne sont pas des portraits, et nous avons affaire à une représentation générique. Il ne peut s'agir du jeu troyen, où les cavaliers étaient armés. Un rapprochement, en revanche, s'impose avec les reliefs de la *transvectio* ; on retrouve le jeune cavalier en trabée, le *viator* qui le précède en guidant sa monture et le porte-couronne qui le suit en exaltant la couronne au sommet d'une haste, comme sur le cippe du Palazzo Carpegna : convergence qui prouve le caractère réaliste de cette iconographie ; dans la *transvectio*, les chevaliers devaient effectivement défiler en pareil équipage.

Nous avons affaire, je crois, à une frise qui a décoré le tombeau monumental d'un jeune chevalier du cru ; elle offre une représentation d'ensemble de la *transvectio*, ou du moins le motif répété d'un jeune chevalier prenant part à ce défilé. La destination funéraire de ces sculptures nous paraît ressortir de l'imagerie du registre inférieur ; des adolescents s'y livrent à des exercices sportifs dans un cadre champêtre : ils luttent avec une chèvre sauvage,

1. Les photographies que nous possédons du relief ne nous permettent pas de décrire ces phalères.
2. *Énéide*, V, 556.

arrêtent un lion à la pointe de la lance, lancent le javelot contre quelque fauve, domptent un cheval fougueux... ; leur vêtement est une tunique courte.

On sait avec quelle fréquence les images de chasse, de palestre, de gymnase se retrouvent sur les tombeaux ; elles sont un des thèmes les plus fréquents de l'art funéraire. Les frises étroites avec scènes de chasse apparaissent dès le tombeau des Néréides de Xanthos. Par ailleurs, la distribution en deux registres superposés, dont l'inférieur est beaucoup plus étroit que le supérieur, est familière à l'art funéraire hellénique [1] et a été transposée sur les sarcophages ; sur un sarcophage de Sidamara, on voit, en haut, une chasse à cheval ; en bas, sur l'étroit registre inférieur, des scènes de palestre [2]. Citons encore un sarcophage de la Villa Borghèse [3].

Bref, la frise de Côme est funéraire, comme le sont tous les autres documents de notre série. La constitution et l'interprétation de cette série ont été, croyons-nous, instructives. D'abord pour l'histoire de l'art. L'iconographie de cette cérémonie bien romaine qu'est la *transvectio* est faite en partie d'emprunts helléniques qui ont reçu une *interpretatio latina* : ainsi le couronnement de l'éphèbe.

Instructives aussi pour l'histoire des institutions. La valeur probatoire du défilé du 15 juillet, l'importance de cette « cérémonie de passage » dans la vie d'un chevalier n'apparaissent pas dans les textes ou les inscriptions ; ce sont les monuments figurés qui la font comprendre et qui restituent ainsi tout un morceau de vie romaine.

Enfin, on ne peut s'empêcher de songer aux rapports entre l'éphébie et l'éducation romaine. Quelle formation spéciale recevaient les jeunes chevaliers avant leur *probatio*? Nous savons par Tacite qu'ils prenaient part au jeu troyen ; mais quels rapports entre ces exercices et ceux de la *juventus* [4]? Sans parler des rapports entre la *juventus* et les *neoi*...

Paul VEYNE.

1. Ernest Will, *Le relief cultuel gréco-romain*, Paris, 1955, p. 342.

2. Mendel, *Catal. Constantinople*, n° 112 ; Ch. Morey, *The sarcophagus of Claudia Antonia Sabina* (*Sardis*, V, 1), 1924, p. 40, fig. 66.

3. E. Strong, *La scultura romana*, t. 2, pl. 59.

4. Sur les exercices équestres de la *juventus*, notons un relief de Virunum : R. Egger, *Eine Darstellung des Lusus Iuvenalis*, *Jahresh. österr. arch. Inst.*, 18, 1915, p. 115. Sur les



Grand bas-relief du Musée de Côme

APPENDICE

Iconographie du salut militaire chez les fantassins

Nous avions d'abord interprété le geste du chevalier, qui se couronne tel un éphèbe ἀπὸ γυμνασίου, comme un salut militaire. Quand la note qu'on vient de lire fut présentée à la Société des Études latines, M. Marcel Durry mit en doute cette interprétation et nous fit remarquer que le salut militaire romain était très mal attesté.

Nous avons renoncé à notre interprétation. Cependant, il peut être utile d'établir le dossier du salut militaire romain, d'autant plus que l'article *salutatio* du Daremberg-Saglio-Pottier est aujourd'hui dépassé (et l'était peut-être dès sa parution). Citons :

1) Des *lampes*, où sont réunies didactiquement les deux types de salut : celui des fantassins (bras replié, main à la hauteur de la tempe droite) et celui des cavaliers (bras tendu). Une de ces lampes provient de Tébessa, une autre est au Bardo, une troisième à Munich, une quatrième, inédite, au Musée Lavigerie[1].

2) Sur un *vase orné* de Gaule, officier en cuirasse musclée, casqué, saluant, la main à la tempe[2]. Je remercie mon ami G. Ville, qui m'a signalé ce document.

3) Une *statuette du Musée de Strasbourg* représente un officier en cuirasse musclée, faisant le salut militaire[3].

4) Sur un *relief de Rapidum* publié par M. Leglay, un légionnaire fait le salut militaire[4].

5) L'*autel dit de Domitius Ahenobarbus*, au Louvre ; dans la scène de gauche (« enrôlement de soldats » ou « déduction de colons »), un soldat casqué, tenant un bouclier, fait le salut.

6) Une des *plaques de la Chancellerie*. Sur la plaque A, Minerva Victrix, casquée, tenant une lance et portant l'égide, avec Mars à ses côtés, se retourne vers Nerva, pour l'entraîner vers quelque expédition militaire ; la déesse a replié son bras droit et élève la main à la hauteur de sa joue droite.

Pour F. Magi, ce geste serait le résultat absurde d'une contamination artistique entre la posture de la Diane de Gabies et le personnage

rapports entre *juvenes* et *neoi*, *Festschrift Egger*, t. 2, p. 261. Pour l'iconographie des *juvenes*, citons encore une tombe de Poetovio, dans Hoffiler et Saria, *Inschriften von Jugoslawien*, t. I, n° 341, fig. ; et une frise d'armes de Teggiano, commentée par l'épitaphe : *Notizie degli Scavi*, 1926, p. 258, et E. Magaldi, *Lucania Romana*, t. I, p. 252.

1. Besnier et Blanchet, *Musées de l'Algérie et de la Tunisie; collection Farges*, pl. 7, n° 6, et pl. 34, n° 211 ; La Blanchère, Gauckler et Poinssot, *Musée Alaoui*, pl. 36 ; R. Forrer, cité ci-dessous, n. 3.

2. J. Déchelette, *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, t. 2, p. 196, fig. 19.

3. R. Forrer, *Strasbourg-Argentorate*, t. 2, p. 716 et pl. 144, fig. 2 et 2 A.

4. M. Leglay, *Reliefs, inscriptions et stèles de Rapidum*, *M. É. F. R.*, 63, 1951, p. 54 et pl. I.

de Minerve[1] ; G. Bendinelli, de son côté, formule une hypothèse d'une ingéniosité et d'une hardiesse extrêmes : Minerve viendrait de donner son vol à une petite Victoire qu'elle aurait tenu sur la main droite (et qui serait censée être à présent dans les airs...) ; le bras de la déesse, après avoir donné l'élan, s'est replié en arrière, en une posture de fauconnier[2]. Enfin, J. Toynbee, qui manifeste quelque scepticisme à propos de cette interprétation, pense que la déesse vient de coiffer son casque et qu'elle vérifie s'il est bien en place[3]. Il nous semble plus simple, et plus « en situation », de penser que Minerva Victrix fait à l'empereur le salut militaire.

7) Comme on sait, sur le *Grand Camée de France*, le geste du guerrier en armes (Germanicus? Drusus II?) qui se présente devant Tibère, et qui semble poser la main droite sur son casque, est volontiers interprété comme un salut militaire.

Sur ces deux derniers monuments, le geste de salut a été plus ou moins altéré. Mais on n'oubliera pas que la perspective antique n'est pas celle du XVIe siècle ou de la photographie et que l'artiste avait deux problèmes difficiles à résoudre : il devait faire en sorte que la main amenée près de la tempe ne masquât pas le profil du personnage ; il devait représenter une main vue de profil, en perspective fuyante. Il lui fallait ou exécuter un savant raccourci ou altérer le geste ; et, d'autre part, reculer la main vers l'arrière du visage pour ne pas masquer le profil.

Tous ces saluts militaires sont exécutés par des figures *casquées* ; de nos jours encore, le soldat ne doit exécuter le salut militaire que s'il a une coiffure.

1. F. Magi, *I rilievi flavi di Palazzo Cancelleria*, Rome, 1945, p. 150.

2. G. Bendinelli, *I rilievi domizianei di Palazzo della Cancelleria*, Turin, Université, 1949, p. 9. Le thème d'Athéna lançant la chouette est bien connu ; mais la déesse a le bras tendu et la chouette à la main (Ch. Picard, *Sculpture grecque;* II : *Ve siècle*, p. 37).

3. J. Toynbee, *The Flavian reliefs from the Palazzo Cancelleria* (*Charlton lectures of art*, 1957), p. 13 et 22. — Pour L'Orange, Minerve « non appoggia l'elmo, ma lo spinge in giù verso la nuca, così che il viso (che adesso mostrera ai Romani) resta aperto » (lettre particulière, dans F. Magi, *Un rilievo di Anacapri*, *Atti della Pontif. Accad.*, *Rendic.*, 28, 1934-1935, p. 48, n. 9).

BOURG-SUR-GIRONDE

ET

LES VILLAS D'AUSONE

Dans un article paru en 1953, M. Pierre Grimal reprend, dans leur complexité, les problèmes posés par l'identification des villas d'Ausone[1] et, après une brillante analyse des textes, arrive à cette double conclusion :

1. Les villas d'Ausone ont été indûment multipliées par les commentateurs. Les diverses appellations qu'on trouve dans les textes : *Lucaniacus*, *pagus Novarus*, *campos Santonicos*, *herediolum*, se rapportent en réalité à un seul domaine : *Lucaniacus*[2].

2. Le port de *Condate*, par lequel on accède à ce domaine (Ausone, *Epist.* V, 32), n'est autre que Bourg-sur-Gironde ; c'est donc au voisinage de Bourg, probablement près de Lansac, qu'il convient de rechercher *Lucaniacus*.

La nouveauté de la thèse ne pouvait pas laisser indifférents les lecteurs d'Ausone... ni ceux de Sidoine Apollinaire. On sait, en effet, que Sidoine a consacré un long poème de 235 hexamètres à la description du *Burgus*, le château de son ami bordelais, Pontius Leontius. Or, le *Burgus* de Sidoine ne peut être que Bourg-sur-Gironde[3]. M. Grimal le sait bien et il en tire argument : « Ce port de Condat, Ausone dit qu'il *appartient* à Paulin (*ingressus* sui *celebrata per ostia portus*). Est-ce seulement parce que Paulin y possède une maison? Ne serait-ce pas plutôt parce que les fortifications de Bourg sont dues à son propre père Paulinus Pontius, ainsi que le rapporte Sidoine Apollinaire (*Carm.* XXII, 117)?

1. Pierre Grimal, *Les villas d'Ausone*, dans *Revue des Études anciennes*, t. LV (1953), p. 113.

2. *Lucaniacum* (Ausone, *Epist.* V, 36 ; *Epist.* XXII, intr. en prose et v. 43) ; *pagus Nouarus* (Ausone, *Epist.* XXV, 95) ; *campos Santonicos* (Ausone, *Epist.* XIII, 1, et VIII, 1) ; *herediolum* (Ausone, *Idylles* III (*Domestica* I). Il n'y a que « la villa du Poitou », celle de *Raraunum* (Paulin, *Carm.* X, 249) que M. Grimal laisse hors du débat ; encore paraît-il contester son existence même (*op. cit.*, p. 124, n. 2).

3. Sidoine Apollinaire, *Carmina* XXII. Se reporter à mon édition des *Poèmes* de Sidoine, à paraître en 1960 dans la collection Guillaume Budé.

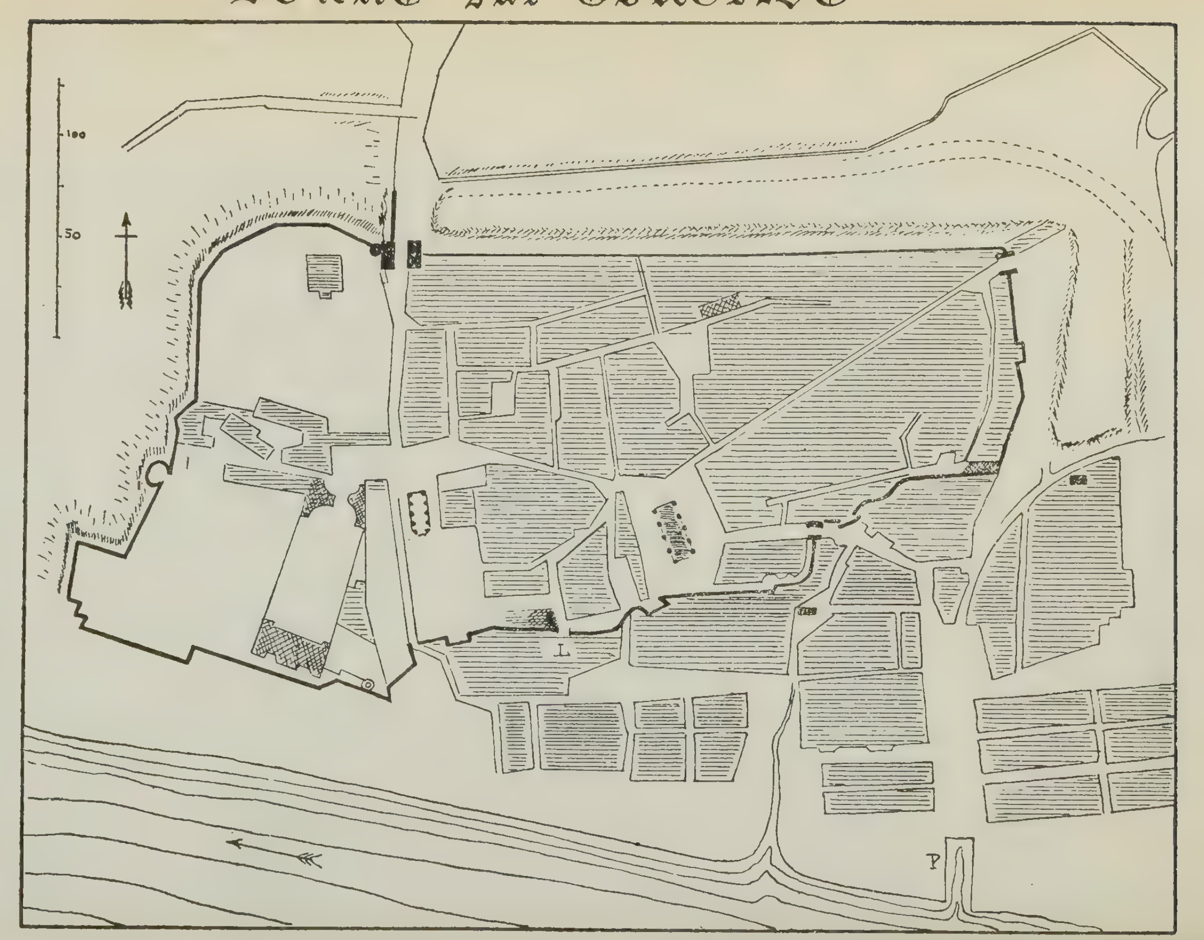


Fig. 1. — Plan de Bourg-sur-Gironde (extrait de

Les *celebrata ostia*, ce sont les portes du « bourg » qui ferment le port et empêchent les pirates et les indésirables d'y pénétrer. Et leur renommée n'est soulignée par Ausone que parce qu'elle flatte l'orgueil filial de Paulin[1]. »

A la réflexion pourtant le doute s'insinue.

1. Sidoine, qui décrit avec minutie la villa de son ami, ses abords et les remparts qui la protègent, ne fait pas mention des *celebrata ostia*. Il semble qu'il n'ait vu sur les bords du fleuve, la Dordogne, que les thermes d'été, dont il détaille les splendeurs. Ce n'est qu'après avoir franchi ces thermes qu'il parvient au rempart et découvre alors les premiers bâtiments de la villa. Pour qui a visité Bourg-sur-Gironde, tout cela s'explique très bien. C'est le relief qui a déterminé la place des ouvrages de défense. Le mur actuel, construit entre le XIIe et le XVIe siècle, est édifié au seul endroit convenable, au-dessus de l'abrupt ; c'est là aussi, apparemment, que s'élevait le mur romain. Or, un espace plat d'environ 200 mètres sépare le rempart de la rive du fleuve. C'est dans cet espace que se trouvaient les thermes d'été, mais il n'y a pas place ici pour les portes d'un port, comme il en existait par exemple dans le mur d'enceinte de Bordeaux, à l'estey de la Devèze. Tout se passe comme si notre Sidoine, arrivant à Bourg, avait tout simplement débarqué à quai, sur la rive de la Dordogne[2]. (Voir fig. 1.)

2. Pontius Paulinus, *generis princeps*, a fondé le *Burgus* à la fin du IIIe siècle ou dans la première moitié du IVe siècle. Pourquoi Ausone, dans une épître écrite un bon demi-siècle plus tard, donnerait-il à la ville son ancien nom de *Condate* (*Condatem ad portum*)[3]? Faudrait-il alors supposer que le quartier du port seul porte le nom de *Condate*, le nom de *Burgus* étant réservé à la ville fortifiée?

3. Cette hypothèse même est suspecte. *Condate*, mot d'origine celtique, signifie le *Confluent*[4]. Il y a un *Condate* à Lyon ; dans

1. *Op. cit.*, p. 120.

2. Il est juste de dire que les thermes d'été paraissent compris dans le système de défense (*sedent per propugnacula*, dit Sidoine, v. 128). Mais ce n'est qu'après avoir franchi ces thermes d'été que Sidoine parvient au mur d'enceinte (*in introitu*, v. 143). En tout cas, il n'est nulle part question de port.

3. L'épître à Théon date de 365 au plus tôt ; or, le fondateur du *Burgus* est sans doute le grand-père et non le père de Paulin, ce qui reporte, selon C. Jullian, la fondation à la fin du IIIe siècle (*Histoire de la Gaule*, t. VII, p. 90, n. 8 ; cf. K. F. Stroheker, *Der senatorische Adel im spätantiken Gallien*, n. 287).

4. Holder, *Altkelt. Sprachschatz*, s. *Condati* ; cf. *P. W.* IV, 841, 4, et *Thesaurus*, 560, 8.

la région qui nous occupe, il y a un *Condat* à Libourne, au confluent de la Dordogne et de l'Isle. A Bourg-sur-Gironde, un ruisseau descend des hauteurs et va jeter ses eaux dans le fleuve. Mais il faudrait vraiment beaucoup de complaisance pour décorer cette médiocre rencontre du nom de *Condate* : *Confluent.*

On est ainsi amené à examiner de près les arguments de M. Grimal et les textes sur lesquels il s'appuie.

Les deux textes essentiels sont extraits des *Épîtres* d'Ausone lui-même : *Epist.* V à Théon, *Epist.* XXV (XXVII) à Paulin. Dans la première, le poète invite Théon à venir le voir et lui dit : « Vite, monte sur ton bateau et ouvre les plis de lin de la voile ; le souffle du vent médocain t'emportera étendu sous la tente... *Une seule marée* te transportera du rivage de Dumniton au port de Condat, à condition que tu fasses diligence et que, pour remplacer la voile, quand la brise mollira, tu donnes l'ordre de continuer à la rame. Tu trouveras à ta disposition un chariot attelé de mules ; bientôt tu seras dans la villa de Lucaniac[1]. »

On s'accorde à placer Dumniton, le domaine de Théon, vers la pointe de Grave, dans le voisinage du Verdon. On estime d'autre part qu'au temps d'Ausone un bateau à voile, poussé par le courant et par une brise favorables, pouvait parcourir au maximum 16 à 17 kilomètres en une heure. « Le temps du flot, poursuit M. Grimal (*op. cit.*, p. 117), étant de cinq heures — pour un jusant de sept — Théon ne pouvait guère, en profitant du courant, remonter plus de 80 kilomètres de rivière... Ce simple calcul nous invite à chercher la solution du problème dans la région de Bourg et suffit à faire justice des localisations autrefois proposées pour *Condate* et *Lucaniacum* à Libourne et dans le voisinage de Libourne. »

Le second texte (*Epist.* XXV (XXVII) à Paulin) a déjà été évoqué. Ausone se désespère de l'absence prolongée de son jeune ami, Paulin de Bordeaux, le futur saint Paulin de Nole. Le poète le presse de revenir vite de cette Espagne cruelle où il s'attarde... puis imagine que son vœu est exaucé et que Paulin revient : « Voici, ton cher Paulin est là, écrit-il. Il abandonne déjà les villes

1. *Epist.* V, 27 et suiv. (cf. éd. Peiper, p. 252) : *puppe citus propera sinuosaque lintea ueli / pande : Medullini te feret ora noti / expositum subter paradas lectoque iacentem, / corporis ut tanti non moueatur onus. / Vnus Dumnitoni te litore perferet aestus / Condatem ad portum, si modo deproperes. / Inque uicem ueli, quotiens tua flamina cessant, / remipedem iubeas protinus ire ratem. / Inuenies praesto subiuncta petorrita mulis : / Villa Lucani — mox potieris — aco... /*

neigeuses des Ibères, il se trouve au pays des Tarbelles, il entre dans sa maison d'Hébromagus, il pénètre sur les terres voisines qui appartiennent à son frère ; déjà il glisse sur le courant du fleuve ; déjà il est en vue ; *déjà il tourne sa proue à contre-courant* ; entré par les portes fameuses du port qui est le sien, il écarte la foule du peuple qui vient à sa rencontre, il passe, sans y entrer, devant chez lui, et le voici, le voici chez toi[1] !... »

Postulant que la fin du trajet ainsi décrit est *Condate* et *Lucaniacus*, M. Grimal (p. 119) tire argument des expressions *iam in conspectu est* et surtout *iam prora obuertitur amni* pour étayer l'hypothèse provisoire *Condate* = *Bourg-sur-Gironde. L'Hebromagus* de Paulin étant en amont de Bordeaux, sans doute vers Langon, le voyageur descend d'abord la Garonne ; puis, arrivé vers le Bec d'Ambès, il aperçoit Bourg (*iam in conspectu est*) ; il lui faut alors *tourner sa proue à contre-courant* (*iam prora obuertitur amni*), pour passer de la Garonne à la Dordogne, qu'il devra, en effet, remonter de quelques kilomètres pour arriver à Bourg.

Ces explications sont si ingénieuses qu'on est tenté de se laisser séduire. Et pourtant...

Sur un point essentiel, l'horaire des marées en Gironde apporte des précisions troublantes. Tous ceux qui connaissent le régime des marées sur l'Océan savent que l'heure de la pleine mer n'est pas la même partout, qu'en particulier, pour la région qui nous intéresse, on observe un décalage de plus de trois heures entre Le Verdon et Libourne. Un bateau, progressant entre ces deux points dans le sens du courant, profitera naturellement de ce décalage[2]. Voyons la chose de près : un calcul fait par des spécialistes de la navigation en Gironde donne à l'embarcation de Théon, non pas cinq heures de flot, mais près du double, près de dix heures. Il vaut la peine de reproduire textuellement leur avis, exprimé dans la note suivante qu'a établie M. J.-B. Hontebeyrie, chef du pilotage de la station de La Rochelle-Pallice, ancien pilote

1. *Epist.* XXV, 124 (cf. éd. Peiper, p. 276), traduction P. Grimal, *op. cit.*, p. 119 : *ecce tuus Paulinus adest : iam ninguida linquit / oppida Hiberorum, Tarbellica iam tenet arua, / Hebromagi iam tecta subit, iam praedia fratris / uicina ingreditur, iam labitur amne secundo / iamque in conspectu est : iam prora obuertitur amni : / ingressusque sui celebrata per ostia portus / totum occursantis populi praeuertitur agmen / et sua praeteriens iam iam tua limina pulsat. /*

2. Cet argument capital a déjà été exploité dans une étude parue dans la *Revue historique et archéologique du Libournais*, t. XXIII (1955), par Jean Ducasse. Je ne fais ici que préciser son argumentation.

de la Gironde, sous la direction de M. P. Georgelin, administrateur en chef de l'Inscription maritime à La Rochelle.

Étude de la navigation entre Le Verdon et Libourne

I. — La distance à parcourir est de l'ordre de 120 kilomètres, soit environ 65 milles. En utilisant le grand chenal maritime qui suit la rive du Médoc, passe devant Pauillac pour entrer en Dordogne au droit du bec d'Ambès, les usagers en comptent 67.

Il est probable que le navigateur du temps d'Ausone quittant la rade de la Chambrette (Le Verdon) ralliait la rive de Saintonge, au droit de Mortagne, remontait la côte de Saintonge, passait devant Blaye, la Roque de Thau, aidé par le vent et le courant. Arrivé devant Bourg, il poursuivait alors à force de rames (les vents ne pouvant plus être utilisés qu'accidentellement, en raison des sinuosités de la rivière), le parcours restant à faire pouvant être de l'ordre d'une vingtaine de milles, soit trois heures environ.

II. — *Marées en Gironde et en Dordogne.*

On peut admettre que le trajet n'était effectué qu'à la belle saison et pendant les plus longs jours de l'année, de mai à juillet.

Les calculs suivants de l'annuaire sont établis en supposant que la Garonne, à l'échelle de la Réole, est au zéro (c'est-à-dire qu'il n'y a pas de crue, donc en période d'été), que le temps est calme dans toute l'étendue du bassin maritime de la Gironde et que la valeur moyenne de la pression barométrique est de 760 m/m. Ces conditions sont très souvent réalisées simultanément pendant la belle saison.

Pour démontrer la possibilité d'effectuer le trajet Verdon-Libourne en un seul flot, nous choisirons deux marées du mois de juin : une de mortes eaux moyennes, l'autre de vives eaux moyennes. Les dates choisies sont telles que le trajet s'effectuera *en entier de jour.*

1. — *Coefficient 50. Marée de mortes eaux moyennes, le 4 juin.*

Heure de la basse mer du matin à Grave :	4 h. 58	=	4 h. 58
Heure de la pleine mer qui suit à Grave :	11 h. 40		
Durée du flot :	6 h. 42		
Heure de la pleine mer correspondante à Libourne : Heure de la pleine mer de Grave 11 h. 40 + correction de l'annuaire (3 h. 03)		=	14 h. 43
Intervalle		=	9 h. 45

Le flux portera donc du Verdon à Libourne pendant 9 h. 45 ; sa vitesse moyenne sera de l'ordre de 2 nœuds à 2 nœuds ½.

2. — *Coefficient 92-97. Marée de vives eaux moyennes, le 8 juin.*

Heure de la basse mer du matin à Grave	=	8 h. 43	=	8 h. 43
Heure de la pleine mer qui suit à Grave	=	15 h. 09		
Durée du flot	=	6 h. 26		

Heure de la pleine mer correspondante à Libourne :
Heure de la pleine mer à Grave + correction annuaire

15 h. 09	+	3 h. 13	=	18 h. 22
		Intervalle	=	9 h. 39

Le flot portera donc du Verdon à Libourne pendant 9 h. 39, mais sa vitesse moyenne sera alors sur tout le parcours de 2 n. ½ à 3 nœuds.

Pratiquement, prenant la marée au départ du Verdon avec vents favorables de la partie ouest ou bien avec un armement de nage habitué à souquer, le navigateur disposait de dix heures pour effectuer son trajet dans les meilleures conditions.

Si l'on admet qu'il pouvait compter sur un courant moyen favorable de 2 nœuds 5, il reste à savoir ce que voiles ou avirons pouvaient lui donner comme vitesse propre. Or, si l'on s'en rapporte à l'*Histoire de la Marine*, éditée en 1939, on peut constater que les vitesses indiquées pour les navires du temps d'Ausone, se propulsant à voiles ou à l'aviron, pouvaient être de l'ordre de 7 à 8 nœuds.

En ne retenant dans le cas qui nous occupe qu'une vitesse de 4 n. 5 à 5 nœuds, et, avec le concours du courant, une « vitesse fond » moyenne de 6 n. 5, on voit que l'opération pouvait être facilement réalisée pendant la *durée d'un flot*. On peut d'ailleurs imaginer que le navigateur romain était aussi avisé que ceux qui fréquentèrent l'estuaire de la Gironde par la suite, qu'il savait lui aussi mettre tous les atouts dans son jeu. *Primant la marée, forçant la toile ou la nage*, pour s'élever sur la côte de Saintonge, profitant du bon courant de flot pour éventuellement laisser ses rameurs au repos, il arrivait aisément aux abords de Blaye, passait devant la Roque de Thau toujours aidé du flot alors maximum, il entrait en Dordogne aux environs de Bourg, où l'équipe de nage assurait la relève du vent, si c'était nécessaire. Quand on sait que la nage à l'aviron est plus aisée lorsqu'on se propulse dans le sens du courant, parce que plus allongée et partant plus efficace, on se rend compte que l'embarcation pouvait avoir une bonne vitesse en surface et gagner ainsi aisément Libourne où elle parvenait sur une fin de flot, peut-être, suivant l'époque ou les circonstances, avec un « fil de jusant » dont les rames bien maniées avaient facilement raison.

Il ressort de cette étude que le bateau de Théon, quand il passera devant Bourg-sur-Gironde (75 kilomètres du Verdon), disposera encore d'au moins quatre heures de flot. Pour que les

deux conditions précisées par Ausone : *si modo properes, remipedem... ire ratem*, se vérifient, il est nécessaire que Théon aille beaucoup plus loin..., jusqu'à Libourne, où il arrivera de justesse et après avoir employé les rames à cause des sinuosités du fleuve, qui ne permettent plus de prendre le vent. Ainsi est-il logique de revenir à l'hypothèse d'Élie Vinet qui, dès le XVIe siècle, identifiait le port de *Condate* avec Condat, faubourg de Libourne. A 12 kilomètres de là, dans le canton de Branne, existe encore aujourd'hui, non loin de la Dordogne, le village de Lugaignac. 12 kilomètres, trajet bien adapté à un attelage de mules. *Condate*, *Lucaniacum* : *Condat*, *Lugaignac*, il est rare que nous soyons si bien servis par la toponymie[1].

*
* *

Reste l'épître à Paulin. Nous connaissons bien les circonstances de sa composition. Après quatre lettres d'Ausone, restées longtemps sans réponse, Paulin enfin (*Carm.* X) a expliqué son silence : il a répudié philosophie, rhétorique, poésie, pour se consacrer à la seule Vérité, au Christ. C'est alors, au début de l'été 394, qu'Ausone compose l'épître qui nous intéresse, l'*Epist.* XXV (XXVII)[2]. Il constate d'abord la rupture, avec une mélancolie douloureuse : « Ainsi, nous secouons le joug, Paulin..., ce joug paisible et doux... » Il évoque leur longue séparation et déplore l'éloignement de leurs résidences, la distance trop grande qui sépare le fleuve espagnol de Mérida *de la large Garonne* (v. 74). Et c'est ici que s'insère un passage capital pour nous : « Toi, ta demeure est au delà des Pyrénées, à Sarragosse, non loin de Tarragone la Tyrrhénienne et de Barcelone située sur une mer riche en huîtres. Moi, ce sont les hauteurs de Bordeaux et le triple confluent des rivières qui me tiennent à l'écart des foules populaires ; mes loisirs s'y emploient sur les collines couvertes de vignes, dans la fécondité des champs chère au cœur des paysans, tantôt dans les prairies verdoyantes, tantôt dans le bois aux ombres mobiles, ou encore à la nombreuse assemblée des fidèles dans un faubourg fréquenté, ou bien dans mes nombreuses terres, toutes proches les unes des autres, du *pagus Novarus*, disposées avec une telle diversité que... l'hiver est pour elles tiède et sans gelée et que, dans la

1. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. VIII, p. 133, qui accepte l'hypothèse d'Élie Vinet sur *Condate*, cherche *Lucaniacum* au nord de Libourne, vers Saint-Georges-en-Montagne.
2. Pierre Fabre, *Saint Paulin de Nole et l'amitié chrétienne*, p. 160 et suiv.

rage de la canicule, de légers aquilons y soufflent une délicate fraîcheur[1]. » Après quoi, le poète, emporté par son lyrisme, se reprend à l'espoir ; il invoque, lui aussi, Dieu le Père et le fils de Dieu (*genitor natusque Dei*), pour le retour de son ami, et l'épître s'achève alors sur l'évocation de ce retour en quelques beaux vers déjà traduits : « Quand donc cette nouvelle frappera-t-elle mes oreilles? : voici ton cher Paulin qui arrive. Déjà... il pénètre dans sa maison d'Hebromagus... ; il descend le cours du fleuve et déjà il est en vue ; déjà sa proue est retournée vers le fleuve et, entré par les portes fameuses de son port, il écarte toute la foule des gens qui viennent à sa rencontre ; il passe, sans y entrer, devant chez lui et le voici, le voici qui frappe à ton huis. »

Il est clair que les deux passages que nous venons de traduire doivent être rapprochés, et que la maison d'Ausone, voisine du *pagus Novarus* (v. 95), est celle-là même à laquelle Paulin ira frapper après être passé devant chez lui (v. 131).

Or, tout ici nous parle de Bordeaux et non de Bourg. C'est d'abord au vers 74 la mention de la Garonne, puis au vers 90 les *iuga Burdigalae* : les hauteurs de Bordeaux (et non celles de Lormond), enfin au vers 129 les *celebrata ostia* sui *portus* : les célèbres portes du port de Bordeaux où *est né* Paulin ; ainsi s'explique — très naturellement — le possessif *sui*. C. Jullian déjà l'avait bien vu, et partant du port de Bordeaux, à l'embouchure de la Devèze, il n'hésitait pas à placer la maison de Paulin au Puy-Paulin, qui porte encore aujourd'hui ce nom significatif[2].

Nous n'avons plus qu'à poursuivre la route pour arriver à la maison d'Ausone et au *pagus Novarus*. Les anciens plans de

1. *Epist.* XXV, 90 et suiv. : *Me iuga Burdigalae, trino me flumina coetu / Secernunt turbis popularibus otiaque inter / Vitiferi exercent colles laetumque colonis / Vber agri, tum prata uirentia, tum nemus umbris / Mobilibus celebrique frequens ecclesia uico / Totque mea in Nouaro sibi proxima praedia pago / Dispositis totum uicibus uariata per annum, / Egelidae ut tepeant hiemes rabidosque per aestus / Aspirent tenues frigus subtile Aquilones...* Au vers 94, l'expression *frequens ecclesia* a souvent gêné les commentateurs. Le contexte montre (cf. *infra*, p. 124) qu'il faut lui donner son sens chrétien : *assemblée des fidèles* ou même *église* : P. de Labriolle, *La correspondance d'Ausone et de Paulin de Nole*, p. 44, traduit : « *... et l'église que fréquente un bourg populeux* ». Le christianisme d'Ausone, si convenu et superficiel qu'il ait été, surtout au début, ne peut faire de doute (cf., en dernier lieu, les arguments de M[me] de Maillé, *Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux*, p. 11 et 28, n. 4.

2. *Histoire de la Gaule*, t. VIII, p. 134, n. 2. C. Jullian plaçait la maison d'Ausone vers les rues de Grassi ou du Temple, mais il n'est pas allé jusqu'au bout de la démonstration et n'a pas vu que le *pagus Novarus* est proche de la maison de Bordeaux (cf., en effet, *op. cit.*, p. 133, n. 4, où C. Jullian suit encore, en ce qui concerne le *pagus Novarus*, la fausse identification d'Élie Vinet, *Ausonii Burdigalensis... opera*, p. 485 : Novarum = Nouillers en Saintonge)... Quant à la *Porte Navigère* du port de Bordeaux, elle a été immortalisée par Paulin de Pella, qui est peut-être le petit-fils d'Ausone (*Eucharisticon*, 46).

Bordeaux et les Archives historiques de la Gironde nous y aideront.

Certes, les « hauteurs de Bordeaux », couvertes de maisons et peut-être en partie nivelées, ne sont guère aujourd'hui sensibles

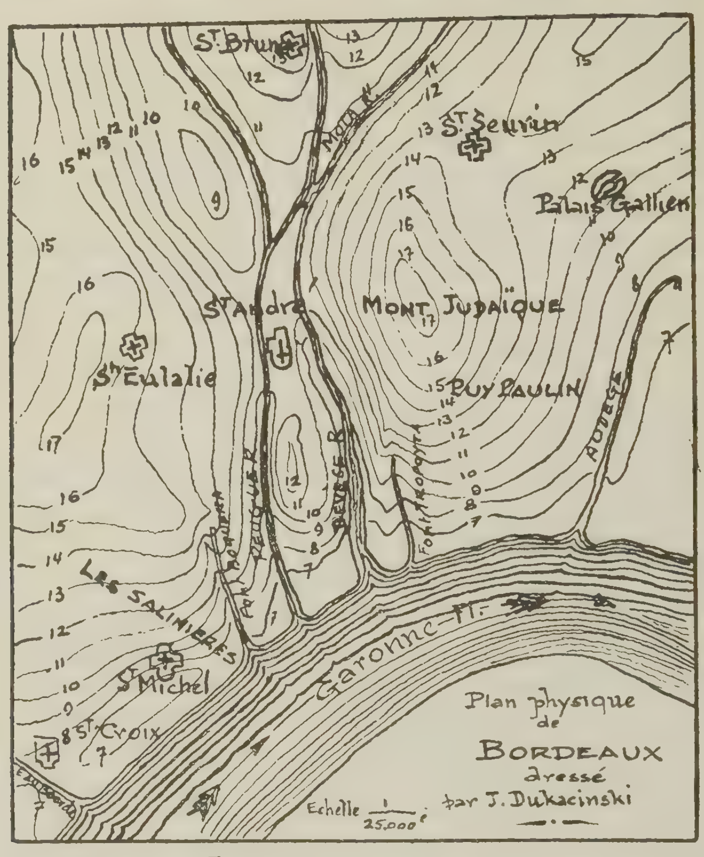


Fig. 2. — Plan physique de Bordeaux

au promeneur. Mais elles sont visibles sur tous les anciens documents : c'est essentiellement le Puy-Paulin, compris au IVe siècle dans l'enceinte de la ville close, et le Mont Judaïque, alors *extra muros*. C'est sur les pentes du Mont Judaïque, par conséquent dans le voisinage de Saint-Martin ou de Saint-Seurin, qu'il faut chercher la maison d'Ausone. Ainsi le poète est-il tenu à l'écart des foules populaires, celles qui hantent le port et la vieille ville, par les hauteurs susdites et par le triple confluent des cours d'eau,

c'est-à-dire le confluent de la Devèze et de la Mota, le confluent du Peugue, le confluent de la Devèze et de la Garonne. Ausone pouvait en effet apercevoir ces trois confluents, quand il se rendait de sa maison au quartier bruyant du port, à l'estey de la Devèze[1].

Quant au *pagus Novarus*, des documents d'archives concordants nous renseignent sur son emplacement : *in Gravis Burdigalae*, dans les *graves* de Bordeaux ; *prope magnum iter per quod itur de Ponte Longo versus Mayrinhac* : près de la grande route qui va du Pont-Long vers Mérignac ; au couchant du grand chemin qui va de Bordeaux à Soulac ; *in loco uocato ad campum Rotundum* : campredon, vers Terre-Nègre et Naujac[2], etc... Ausone avait donc là d'importants vignobles, qui couvraient l'espace compris entre la route de Mérignac et le palais Galien et s'étendaient sans doute assez loin vers l'ouest et le nord-ouest[3].

Peut-être est-il possible de pousser plus loin encore la localisation. Ausone mentionne dans le *vicus* qu'il habite une *frequens*

1. Voir surtout dans C. Jullian, *Histoire de Bordeaux*, les plans des pages 8, 31, 230, 548 et 562. Un texte du VIe siècle (Fortunat, *Carm.* I, 6, éd. Léo, p. 10-11) nous montre à l'évidence que le relief (le mont Judaïque culmine à $17^{m}5$) était alors parfaitement senti. Fortunat décrit ainsi le site de l'église Saint-Martin, sur les pentes du mont Judaïque : *Additur ad specimen locus ipse quod eminet aruis / elatoque iugo colle tumente patet ; / altius educto sub se tenet omnia dorso / et quacumque petit, deliciosa uidet. /* (cf. Marquise de Maillé, *Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux*, p. 208).

2. Je dois la plupart de ces précieux renseignements à M. Betgé-Brezets, conservateur en chef des Archives départementales de la Gironde, que je suis heureux de remercier ici. Les voici *in extenso* : COMPTES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX : Année 1355 (*Archives départementales de la Gironde*, G. 238, folio 271 verso, publié dans *Archives historiques de la Gironde*, t. XXI, p. 184) : ... *a Johanne de Sancto Uberto pro censu... ratione terre de Novars...* — Année 1375 (*Ibid.*, G. 239, folio 183 verso, publié dans *Archives historiques de la Gironde*, t. XXII, p. 209) : *Johannes de Sto Avito solvit (pro censu) debito pro quadam pecia terre quam tenet in Gravis Burd., loco vocato a Novars, V s.* — Année 1375 (*Ibid.*, G. 239, folio 185 recto, publié dans *Archives historiques de la Gironde*, t. XXII, p. 211-212) : *Johannes de Campo Uberto, parrahianus Sti Christophori Burd... pro terra vocata de Novars prope magnum iter per quod itur de Ponte Longo versus Mayrinhac.* Les autres textes sont fournis par M. J. Ducasse dans son étude déjà mentionnée, p. 121, n. 84 : « Novars, aveu de 1367, pour une vigne à Novars que est in loco uocato ad campum Rotundum (*Arch. Gironde*, G. 1159), campredon est vers Terre Nègre, Naujac. » M. Ducasse indique d'autre part la mention d'une Lande Novère dans le G 1107, liève établie en 1684 pour le chapitre Saint-Seurin de Bordeaux. Au folio 63 verso, on lit : *Plus est aussy subjet au susd. homage les tenemens et fiefs de Lande Novère, Fossepic et Comprian joignant ensemble, confrontant... au couchant au ruisseau appelé de Comprian et grand chemin quy va de Bordeaux à Soulac... du nort, au coin du chemin de Soubyras...* On trouvera tous ces lieux dits dans les plans publiés par C. Jullian, *Histoire de Bordeaux* (pl. VII : Bordeaux vers 450 ; pl. XXI : Bordeaux d'après le plan de Lattré, 1733, et pour Terre Nègre et Naujac pl. XXX, entre Saint-Seurin et le parc Bordelais).

3. C'est l'impression qui se dégage de la description d'Ausone (v. 95-99). Sur les vignes de Bordeaux entourant la ville de tous côtés « des sables de Soulac jusqu'aux coteaux de Saint-Macaire », pénétrant même çà et là dans l'intérieur de la cité, jusqu'au puy Paulin, voir C. Jullian, *Histoire de Bordeaux*, p. 216.

ecclesia. Cette mention est manifestement destinée à séduire Paulin. Or, les fouilles pratiquées depuis le début du siècle, sur le plateau de Saint-Seurin, et les plus récentes recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux ont montré, à l'évidence, que la communauté chrétienne du temps d'Ausone était établie *hors les murs*, précisément sur le plateau de Saint-Seurin. L'*ecclesia* dont parle Ausone est donc vraisemblablement celle de Delphin, l'évêque qui a baptisé Paulin et que ce dernier glorifie à l'égal de saint Ambroise, de saint Martin et de saint Vincent. Or, tout porte à croire que cette église primitive s'élevait sur l'emplacement où devait s'édifier, peu de temps après, l'église Saint-Étienne, c'est-à-dire à quelque 40 mètres au nord-est de l'actuel Saint-Seurin[1].

Tout est clair désormais, me semble-t-il, dans le propos d'Ausone. Paulin, après être passé devant sa maison du Puy-Paulin, continuera sa route pour sortir de la ville close par la porte Dijeaux. A 300 mètres de là, il atteindra la maison d'Ausone, sur les pentes du mont Judaïque, non loin des routes, effectivement très fréquentées (*celebri uico*), de Saint-Médard et de Pont-Long. S'il désire, après un court repos, se rendre à l'église, elle est là tout près, à 200 mètres à peine, sur le plateau de Saint-Seurin. Durant ce bref parcours, si Paulin porte ses regards vers le nord-ouest, il verra, à perte de vue, les vignobles d'Ausone, ses propriétés du *pagus Novarus*[2]...

Tout s'explique donc dans le texte du poète si on le rapporte à Bordeaux. Reste pourtant l'expression *prora obuertitur amni.* Elle s'applique à la manœuvre que les marins appellent « l'évitage ». Virgile (*En.* VI, 3) la décrit clairement : *obuertunt pelago proras, tum dente tenaci / Ancora fundabat naues, et litora curuae /*

1. Sur cette question, voir le livre capital de la marquise de Maillé, *Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux* (Paris, Picard, 1960), notamment sur le culte *hors les murs*, p. 9 et surtout 169-173 ; sur Saint-Étienne, p. 160-173 ; sur les rapports de Paulin et de l'évêque Delphin, p. 27-39... Mme de Maillé, après avoir exposé sa thèse — pourtant très convaincante — du culte chrétien *hors les murs* dès le IVe siècle, ajoute (p. 173), avec la probité de l'érudit... « Mais on ne perdra pas de vue que je ne puis donner de la chose aucune preuve formelle. Le seul fait certain est qu'au début du VIe siècle l'*ecclesia publica* était encore hors les murs. » Le texte d'Ausone, que nous venons de commenter, apporte, me semble-t-il, cette preuve qui manquait à Mme de Maillé.

2. Sur la topographie du plateau de Saint-Seurin, notamment sur le chemin de Saint-Médard (actuelle rue Abbé-de-l'Épée) et le chemin du Pont-Long (route de Mérignac), voir marquise de Maillé, *op. cit.*, p. 113, 119, 209, et les fig. 10, 51 et 57 (cf. C. Jullian, *Histoire de Bordeaux*, p. 230, pl. VII)... Sur le peuplement des faubourgs au IVe siècle, une fois passée la grande peur de l'invasion de 275, voir encore marquise de Maillé, p. 112 et suiv. Les vignobles d'Ausone, ses propriétés du *pagus Novarus*, devaient s'étendre de part et d'autre du *parc Bordelais* actuel et sans doute au delà.

Praetextunt puppes. Il ne faut pas oublier que le navire romain s'amarrait par la poupe ; il doit, par conséquent, avant d'accoster, opérer une rotation sur l'avant, si bien qu'à la fin de la manœuvre « la proue se trouve tournée vers la haute mer ou vers le fleuve », prête, au prochain départ, à s'élancer dans la bonne direction. *Obuertitur prora amni* est pour Ausone un synonyme imagé de *appelli* : accoster[1]. Les différentes étapes de la vision d'espoir sont donc les suivantes : « ... déjà il descend le cours du fleuve, déjà il est en vue, déjà il est amarré à quai et, dans son port où il est entré par les célèbres portes, il écarte la foule qui vient à sa rencontre, etc... ».

* * *

Ainsi convient-il de rendre à Ausone la possession de tous ses biens. Il possédait au moins :

1. Une maison dans le faubourg ouest de Bordeaux avec de vastes étendues de vignes, dans les graves, le *pagus novarus.*

2. Une importante villa, près de Libourne, sans doute à Lugaignac, le Lucaniacus[2].

3. L'héritage de son père, l'*herediolum*, en amont de Bordeaux, sur la rive gauche, entre La Réole et Langon, selon C. Jullian[3].

4. Une villa près de Saintes[4].

5. Un domaine dans le Poitou[5].

1. Saglio, *Navis*, 40. La même manœuvre est encore exécutée couramment aujourd'hui, par exemple par les bateaux alignés au fond du vieux port de Marseille, la proue tournée vers le large.

2. M. Grimal, qui rejette l'hypothèse d'Élie Vinet, admet (*op. cit.*, p. 114) que « les indices d'occupation romaine ne manquent pas dans le village de Lugaignac ».

3. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. VIII, p. 133, n. 1. Notons cependant que la localisation n'est pas certaine : Ausone dit seulement (*Domestica* I, éd. Peiper, p. 16) que l'*herediolum* est sur les bords d'un fleuve clair et navigable, près d'une ville où la marée remonte (v. 25-32). C. Jullian, avec beaucoup de vraisemblance d'ailleurs, se décide pour Langon, en rapprochant du texte d'Ausone la mention de Paulin, *Carm.* X, 248, relative à Bazas (mais cf. *infra*, p. 126, n. 1).

4. Ausone, *Épist.* XIV, 2 (cf. éd. Peiper, p. 235) et surtout *Épist.* VIII, 3 (cf. éd. Peiper, p. 226) : *santonicam urbem.*

5. Paulin, *Carm.* X, 249. Il n'y a pas de raison d'en douter. Le toponyme de Rauranum (ou plutôt Raraunum), employé par Paulin, se trouve dans la table de Peutinger et dans l'itinéraire d'Antonin, p. 459 : c'est sans doute Rom, dans les Deux-Sèvres, sur la route d'Angoulême à Poitiers, à 5 kilomètres ouest de Couhé-Vérac (*P. W. s. Raraunum*, zweite Reihe I^1, 251). Il n'y a pas lieu de confondre en un seul les deux domaines de Saintonge et du Poitou, comme est tenté de le faire C. Jullian (*Histoire de la Gaule*, t. VIII, p. 133, n. 4), qui se trompe, nous l'avons vu, sur la localisation du *pagus Nouarus.*

A tout cela, il faut peut-être encore ajouter :

a) Une maison à Bazas, héritée de son père[1].

b) Un domaine dans un lieu que Paulin appelle *Maraiolicis thermis* et dont il oppose l'élégance et le charme à la rusticité des Pyrénéens de la Bigorre[2].

Ausone s'est enrichi dans la politique, et l'on sait qu'à cette époque la marque de la richesse est la propriété foncière. Avec tous ces biens, il était encore sûrement beaucoup moins riche que Paulin.

André LOYEN.

1. Paulin, *Carm.* X, 248. On sait que le père d'Ausone était né à Bazas où il exerçait la médecine : l'allusion de Paulin peut donc se rapporter à une autre propriété que l'*herediolum*.

2. C'est à tort que C. Jullian (*Histoire de la Gaule*, t. VIII, p. 133) place ce dernier domaine en Bigorre. Paulin au contraire, dans *Carm.* X, 239-259, répond aux critiques de mauvaise foi qu'Ausone a faites (*Épist.* XXV, cf. éd. Peiper, p. 276) à l'Espagne où il s'attarde. « C'est comme si, poursuit à peu près le poète, voulant décrire les propriétés où tu habites, au lieu de parler de la brillante Bordeaux, on évoquait les noirs Boïens [la région d'Arcachon et de Cazau], au lieu de décrire Lucaniacus, rivale des palais romains, on te représentait vivant dans le faubourg de Condat. » Et c'est ainsi que Paulin, dans une liste qui n'est pas exhaustive, oppose notamment la merveilleuse beauté des *Thermes Marjoliques* aux cabanes enfumées du pays des *Bigerri*. Les *Thermes Marjoliques* doivent donc se trouver non loin, mais en dehors de la Bigorre : on les a identifiés, sans raison décisive, avec Bagnères-de-Luchon (P. de Labriolle, *La correspondance d'Ausone et de Paulin de Nole*, p. 36). Le correspondant français de *Maroialicis thermis* pourrait être Mareuil ou Maruejols-les-Bains (A. Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, p. 278 et 296 ; C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. VIII, p. 134, n. 1).

BIBLIOGRAPHIE

L.-R. Nougier, *Géographie humaine préhistorique.* Préface de **P. Deffontaines** (Collection « Géographie humaine », dirigée par P. Deffontaines). Paris, N. R. F. (Gallimard), 1959 ; 1 vol. in-8°, 325 p., 105 fig. dans le texte, 16 pl. hors texte.

Le professeur Nougier, directeur de l'Institut d'Art préhistorique de Toulouse, offre ici la première synthèse de géographie humaine préhistorique. Il ne saurait être question de résumer semblable fresque qui conduit le lecteur à la suite de l'homme préhistorique, perfectionnant peu à peu ses genres de vie à la recherche de techniques de plus en plus complexes, lui permettant de se dégager du déterminisme géographique et d'établir son emprise sur la nature.

Une fois de plus, le professeur Nougier innove, ouvre une voie : c'est pourquoi il serait possible de faire quelques critiques, de souligner quelques lacunes. Peu importe, tel quel, ce livre doit être désormais dans toute bibliothèque d'historien et surtout de géographe. Il sera désormais inadmissible que des étudiants et des professeurs ignorent les fondements préhistoriques de notre civilisation. Et nous tous, qui avons tant l'impression de l'inédit de notre vie moderne, nous découvrons subitement, grâce au professeur Nougier, qu'en réalité notre vie actuelle plonge de profondes racines dans un passé humainement très lointain et en même temps étrangement récent.

Dans son ouvrage, le professeur Nougier nous apporte abondante matière à apprendre et à réfléchir.

C. BARRIÈRE.

Louis-René Nougier, Romain Robert, *Rouffignac* (Galerie H. Breuil et Grand Plafond). (« Origines. » Studi e Materiali pubblicati a cura dell'Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria.) Firenze, Sansoni, 1959 ; grand in-4°, 80 p., 5 fig. dans le texte, 5 pl. hors texte dont 1 en couleurs.

Voici le début de la publication intégrale, tant attendue, des splendeurs pariétales de la célèbre grotte de Rouffignac, rangée par les spécialistes aux côtés de Lascaux et d'Altamira. Il ne s'agit ici que de la partie la plus densément riche de cette grotte : la galerie la plus stupéfiante dédiée à l'abbé H. Breuil, de l'Institut, qui vint l'authentifier,

et le Grand Plafond. D'autres volumes porteront à la connaissance du public le résultat des travaux réalisés par l'équipe d'amis groupés autour du professeur Nougier.

Louons la sobre richesse, l'élégance, de ce volume réalisé par la maison d'édition Sansoni, de Florence.

Le professeur L.-R. Nougier, directeur de l'Institut d'Art préhistorique de l'Université de Toulouse, nous présente un ouvrage d'art, mais aussi un ouvrage scientifique qui reste cependant à la portée du grand public cultivé. A sa manière alerte et parfois humoristique il nous retrace l'histoire de la découverte de la grotte de Rouffignac, sans faire plus que les inévitables allusions à la triste polémique qui assombrit cette merveilleuse découverte : remercions-le d'avoir su écarter définitivement les nuages. Puis vient l'étude exhaustive des œuvres d'art. Guidé par un auteur littéraire, précis et concis, le lecteur va d'un animal à l'autre, d'un rhinocéros à un mammouth, d'un cheval à un bouquetin ; en étudie le tracé, les raisons de ce tracé et des superpositions ; suit sans lassitude le développement des fresques au long des galeries, soudain surpris d'être au terme de ce livre, comme le visiteur est surpris d'être resté si longtemps sans s'en être rendu compte dans la grotte de Rouffignac.

C. BARRIÈRE.

Bibliographie linguistique de l'année 1957, publiée par le C. I. P. L. Utrecht et Anvers, éditions Spectrum, 1959 ; in-8°, 354 p.

Mêmes qualités que par le passé, dans ce nouveau volume, ponctuel et copieux, et même reconnaissance due à Mlle Mohrmann, maître d'œuvre. Comme d'ordinaire, la moitié à peu près du livre est consacrée aux langues indo-européennes, et les lecteurs des *Études anciennes* y trouveront une ample provende d'informations.

Michel LEJEUNE.

Ἐπιστημονικὴ ἐπετηρὶς τῆς φιλοσοφικῆς σχολῆς τοῦ πανεπιστημίου Ἀθηνῶν (directeur : Georges Zoras). Deuxième série, t. IX. Athènes, 1958-1959 ; 1 vol. in-4°, 597 p., IV pl. hors texte.

G. Mylonas[1] (p. 7-58) analyse et critique le témoignage des auteurs chrétiens (Clément d'Alexandrie, Astérios, Hippolyte et autres) sur les mystères d'Éleusis ; mettant en lumière l'incertitude de leur information et les confusions qu'ils commettent avec d'autres cultes, il souligne le danger que présente l'utilisation de pareilles sources pour l'étude scientifique du sujet. — Sp. Kalliafas (p. 59-115) traite succes-

1. Dont le nom est par deux fois déformé dans le titre courant : ΜΥΛΩΑΝ (p. 25) et ΜΥΛΩΝΑ (p. 57).

sivement de la « Tiefenpsychologie », dont il proclame l'importance dans toute pédagogie, puis de la crise psychique et morale que traverse notre époque. — G. Zoras (p. 116-139) étudie et commente les deux manuscrits en italien datés de 1848 et 1850, donnant le « portrait de Solomos » par N. Manzaro. — I. Papastavrou (p. 140-152) publie le discours prononcé par lui à l'Université d'Athènes pour la fête nationale de 1956. — K. Vourvéris (p. 153-157, en français) note la nécessité d'organiser une nouvelle dialectique et apologétique de l'humanisme, définit dans ses caractéristiques nouvelles le mouvement humaniste d'après-guerre et propose l'institution d'un centre d'études humanistes grecques pour la Grèce contemporaine. — Sp. Marinatos (p. 158-160) exalte le souvenir du 28 octobre 1940 et N. Tomadakis (p. 161-172) rappelle à ce propos la résistance nationale en Épire, au XIIIe siècle. — K. Spetsiéris (p. 173-192) analyse les conditions psychologiques et sociales d'une réorganisation de l'enseignement. — M. Descotes (p. 194-206, en français) dégage la « leçon de dignité » donnée par la vie et l'œuvre de Martin du Gard. — G. Mégas (p. 207-216) publie un ριχτολόγιον d'Amorgos, daté du 22 octobre 1847 ; il s'interroge sur le mode de divination auquel servaient de tels textes. — Ap. Daskalakis (p. 217-341) consacre une longue étude à Alexandre Ier le Philhellène (530 env.-454 av. J.-C.) et trouve chez lui la première conception d'une unité gréco-macédonienne que reprendront plus tard Philippe II et Alexandre le Grand. — Sp. Marinatos (p. 342-354), à propos du *chasma* delphique, décrit la fissure et le courant d'air observés par lui en 1955 au lieu-dit ἀνεμότρυπα, en bordure du village moderne. Il commente d'autre part (p. 355-361) les récentes trouvailles de Céphalonie [cf. *B. C. H.*, 1958, p. 727-732] et restitue les deux épigrammes sur mosaïque. — D. Tsirimpas (p. 362-371) discute le sens et les corrections possibles de l'expression ὀστράκῳ τενεδίῳ dans Alciphron, *Lettres* III, 33. — K. Dimitropoulos (p. 372-384) défend « les droits de la psychologie ». — Après l'allocution de Sp. Marinatos (p. 385-388), prononcée pour la fête nationale de 1959, N. Kontoléon (p. 389-403) exalte dans le discours d'usage l'attachement de la Grèce à la notion de liberté. — G. Papantoniou (p. 404-430) présente une série de remarques philologiques sur le texte de Thucydide. — K. Mérentitos (p. 431-484) présente des notes critiques et des commentaires sur l'hymne à Dionysos de la collection Zereteli. — H. Skassis (p. 485-500) donne de nouvelles pages de son lexique latin-grec, et Th. Tzannétatos (p. 501-509) de nouveaux *addenda et corrigenda* au Liddell-Scott-Jones. — Enfin, G. Zoras (p. 510-538) incline à penser que les proclamations attribuées à Constantin Paléologue et au sultan Mahomet, avant la chute de Constantinople, sont en majeure part l'invention de Léonard de Chio.

Les dernières pages du volume (p. 539-596) sont, comme à l'ordinaire,

consacrées aux informations administratives et aux notices nécrologiques.

J. MARCADÉ.

Harvard Studies in Classical Philology. Vol. LXIII. Cambridge, Harvard University Press ; London, Oxford University Press, 1958 ; 1 vol. in-8° relié, VIII-528 p.

Ce volume est un recueil d'études dédiées à Werner Jaeger à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire ; il est orné d'un portrait du maître et s'ouvre par la liste complète de ses publications. Les études qui y sont contenues couvrent tout le champ de la philologie classique ; et, s'il témoigne par là de la vaste influence du maître, il défie la compétence d'un unique recenseur. Nous analyserons brièvement les contributions ayant quelque rapport avec nos propres études, en nous excusant de mentionner les autres seulement par leur titre.

W. SCHADEWALDT (Tübingen), *Der Prolog der Odyssee.* — H. LANGERBECK (Francfort), « *Margites.* » *Versuch einer Beschreibung und Rekonstruktion.* — G. M. A. HANFMANN (Harvard), *Lydiaka.* — E. WOLFF (Francfort), *Die Entscheidung des Eteokles in den « Sieben gegen Theben ».* — H. PATZER (Francfort), *Die dramatische Handlung der « Sieben gegen Theben ».* — J. H. FINLEY JR. (Harvard), *Pindar and the Persian invasion.* — E. A. HAVELOCK (Harvard), *Parmenides and Odysseus.* Le prologue du poème de Parménide (fr. 1) évoque le voyage d'Ulysse et revendique la gloire d'un exploit intellectuel. — L. WOODBURY (Toronto), *Parmenides on Names.* Étude des vers 34-41 du fragment 8 ; la conclusion en est que *Being* (τὸ ἐόν) n'est pas simplement un mot (*word*) ; c'est le nom (*name*) dans lequel s'exprime le monde réel (ἐν ᾧ πεφατισμένον ἐστίν) ; c'est pourquoi (fr. 3) la connaissance (νοεῖν) consiste dans la signification du nom *être* (εἶναι). — A. TURYN (Illinois), *On the Sophoclean Scholia in the manuscript Paris 2712.* — F. MÜLLER (Marbourg), *Die blonde Bestie und Thukydides.* La philologie fait trébucher les commentaires de Nietzsche exaltant le triomphe des races supérieures, du Grec sur le Barbare, en adoptant dans Thucydide, II 41, au lieu de μνημεῖα κακῶν τε κἀγαθῶν ἀίδια, la leçon καλῶν τε κἀγαθῶν. — Z. STEWART (Harvard), *Democritus and the Cynics*, montre par l'examen d'un passage de Démétrius, l'ami de Sénèque, cité *De Beneficiis*, VII, 1, 6–3, 1, le rôle de l'école cynique dans la conservation des fragments éthiques de Démocrite. — C. O. BRINK (Cambridge), *Plato on the natural character of goodness.* La conception naturaliste du Bien comme οἰκεῖον n'est pas étrangère à Platon ; mais il la transpose en montrant que seul le Bien répond à l'aspiration profonde de notre nature (*Symp.*, 205 *e*). — W. C. GREENE (Harvard), *The paradoxes of the « Republic ».* Remarques sur la forme et le contenu de la *République*, destinées à prévenir les méprises d'un lecteur inexpérimenté. — R. WALZER (Oxford), *On the*

Arabic versions of Books A, α, and Λ of Aristotle's « Metaphysics » : Étude de caractère technique, justifiée par cette citation finale de Casaubon : *is enim auctor est Aristoteles quem vel minimum juvisse aliquam fortasse laudem mereatur.* — H. A. Wolfson (Harvard), *The plurality of Immovable Mowers in Aristotle and Averroës.* L'auteur montre la cohérence de la doctrine d'Aristote affirmant un Premier Moteur immobile, cause de la révolution du Premier Ciel et par là du mouvement général de l'univers, et admettant en même temps une pluralité de moteurs immobiles qui commandent la révolution propre de chaque sphère. La question de savoir comment se distinguent les uns des autres ces moteurs immobiles, qui sont des substances immatérielles (les intelligences de la scolastique), trouve une solution élaborée par Avicenne et Averroès suivant des indications d'Aristote lui-même : distinction selon l'antérieur et le postérieur, selon un ordre hiérarchique ou encore de dignité (τιμιώτερον, *nobilitate*). — J. Whatmough (Harvard), *Degrees of Knowing.* Étude linguistique tendant à montrer que la formule aristotélicienne : νόησις νοήσεως a seulement la valeur d'un superlatif ! — F. Solmsen (Ithaca), *Aristotle and presocratic cosmogony.* La cosmologie d'Aristote, qui tient le monde pour éternel, s'oppose aux cosmogonies évolutionnistes des Présocratiques. Elle s'approprie les conceptions téléologiques du *Timée*, qui raconte cependant la genèse du monde à partir d'un chaos initial perpétuellement agité. Mais la notion de nature reçoit, chez Platon et chez Aristote, une signification finaliste, et l'éternité du mouvement de la sphère céleste n'est pas comparable avec le mouvement perpétuel des atomes. — G. A. Kennedy (Haverford College), *Aristotle on the Period* (c'est de la période rhétorique qu'il s'agit). — G. Zuntz (Manchester), *Zum Kleanthes-Hymnus.* Notes critiques et exégétiques sur l'Hymne de Cléanthe, d'après une nouvelle recension du *Codex Farnesinus* III D 15 (l'un des deux manuscrits de Stobée), qui est notre seule source pour l'établissement du texte. — J. Kroymann (Tübingen), *Die Stellung des Königtums im I. Buch von Ciceros Staat.* Essai d'interprétation de Cicéron, *De Republica*, I, 50. — V. Pöschl (Heidelberg), *Die Einheit der ersten Römerode* (Horace, *Carm.*, III 1). — M. Hammond (Harvard), *Plato and Ovid's exile.* La sévérité d'Auguste à l'égard d'Ovide pouvait s'autoriser des conceptions politiques de Platon sur la littérature. — H. Fuchs (Bâle), *Der Friede als Gefahr.* A propos de la deuxième Bucolique du manuscrit d'Einsiedeln. — E.-G. Berry (Manitoba), *The « De liberis educandis » of Pseudo-Plutarch*, veut établir la dépendance plus ou moins directe de ce traité à l'égard de Xénophon. — H. Bloch (Harvard), *Sette Bassi revisited.* Étude archéologique sur une villa de la campagne romaine. — A. D. Nock (Harvard), *A cult ordinance in verse.* Sur une inscription du sanctuaire de Dionysos, à Smyrne. — S. Dow (Harvard), ΟΙ ΠΕΡΙ ΤΟ ΔΙΟΓΕΝΕΙΟΝ. Au sujet d'un gymnase d'éphèbes

athéniens du IIIe siècle après J.-C. — J. F. Callahan (Georgetown), *Basil of Caesarea. A new source for St. Augustine's theory of time.* Étude fondée sur la comparaison de saint Basile, *Adversus Eunomium*, I 21, et de saint Augustin, *Confessions*, XI 23. C'est à ce texte de saint Basile que saint Augustin serait redevable de la notion d'un temps universel, défini comme διάστημα, par où sa conception initiale et purement psychologique du temps s'élargit et peut s'exprimer dans la formule : *distentio animi.* — G. Luck (Mayence), *Palladas–Christian or pagan?* (Palladas est un des poètes de l'*Anthologie*). — Ph. Levine (Harvard), *Two early latin versions of St. Gregory of Nyssa's* περὶ κατασκευῆς ἀνθρώπου. — P. S. Alexander (Michigan), *Church Councils and Patristic authority. The Iconoclastic Councils of Hiereia* (754) *and St. Sophia* (815).

Joseph MOREAU.

Charles Kerényi, *La religion antique. Ses lignes fondamentales.* Trad. française de **Y. Le Lay.** Genève, Georg, s. d. (1957) ; 1 vol. in-8°, 248 p.

Ce livre est la traduction française, revue par l'auteur, de l'ouvrage qu'il a publié en allemand sous le titre *Die antike Religion.* Il s'y ajoute un chapitre nouveau sur le « symbolisme dans la religion antique ».

M. Kerényi, qui connaît parfaitement les travaux les plus récents et les plus orthodoxes sur la religion antique (entendez religion grecque et religion romaine), tente une sorte de synthèse, ou plutôt une description, « de l'intérieur », de ce qu'il appelle le « style » des deux grandes religions de l'Antiquité. Il s'agit de reconstituer la démarche spirituelle qui est l'essence même de ces religions, plutôt que d'en retracer les grands traits historiques. Disons tout de suite que la lecture de ce livre n'est pas aisée et que le traducteur prend, avec la langue française, des libertés singulières, supprimant des articles, créant des adjectifs et des verbes, bref, s'abandonnant au pire jargon que l'on appelle « philosophique ». Mais, si l'on consent à accepter ces bizarreries qui n'étaient sans doute pas toutes également nécessaires, on sera payé de ses peines.

M. Kerényi consacre toute la première partie du livre à définir son attitude et son objet : le phénomène religieux. Pour lui, le religieux est une catégorie de la sensibilité humaine, parfaitement autonome, où s'exprime en un système total l'essence la plus secrète d'une civilisation donnée. Et chaque religion ainsi définie présente un *style* propre ; il y a un style religieux grec, un style religieux romain, comme il y a un style de la sculpture attique, de la peinture hellénistique, etc. Ce style, pour la religion grecque, se saisit d'abord dans la mythologie, conçue comme une matière en devenir, une matière de pensée (ou plutôt de spiritualité) collective. Il existe un langage du mythe comme il

existe un langage des sons, irréductible aux purs concepts. Le mythe est vécu dans l'expérience quotidienne, en deçà de toute croyance, de toute question sur la crédibilité. Sans doute peut-on essayer d'en *expliquer* certains aspects, mais ces explications demeurent extérieures ; elles n'atteignent pas le fait mythique lui-même, la « mise en situation » du sujet, et qui est l'acceptation, selon la catégorie du mythe, de l'univers tout entier, du donné universel. Le fondement du mythe est une certitude : certitude que le monde est réel, qu'il existe un Cosmos, renfermant en soi un état déterminé et une « certaine ordonnance spirituelle de l'Univers ». Et cette certitude est commune à la religion grecque et à la religion romaine. Pour la religion grecque, elle culmine dans la *fête*, ce moment solennel, de certitude intense, de confrontation, chaque fois originelle, entre l'homme et le Cosmos. Pour M. Kerényi, cette expérience du solennel est primordiale ; elle est comme le tronc d'où surgirent à la fois l'art, la science, la religion et la magie. La fête, la θεωρία, est essentiellement une vision. La religion homérique repose sur la vision des dieux. « Le monde solennel d'Homère, écrit M. Kerényi, repose sur le savoir particulier du poète qui, en tant qu'état humain, correspond exactement à la transparence du monde » (p. 102). Vision est savoir — la langue grecque autorise cette équivalence dont se prévaut M. Kerényi. « Ce qui est connu et compris, écrit-il encore, ce qui est vu et su, que le Grec exprime en disant « forme », est une puissance efficace. » Ainsi se trouve abordé sous un angle nouveau le problème de « l'intellectualisme » hellénique, cette valorisation de l'ἐπιστήμη, qui prendra tout son sens dans le platonisme et le stoïcisme. M. Kerényi prolonge ici son enquête jusqu'aux ultimes épanouissements de la religion grecque, et le parfait connaisseur qu'il est du monde romanesque lui suggère des rapprochements (plus allusifs qu'explicites) avec la religion d'un Héliodore ou le « pythagorisme » mystique d'Apollonios de Tyane.

Les chapitres consacrés à Rome ne sont pas moins féconds. Si la religion grecque est « vision » — et l'on retrouve, par delà les mots de M. Kerényi, des formules de Reitzenstein — la religion romaine est « audition », attention toujours en éveil à l'égard des signes. Pour lui, *religio* est « choix », le pouvoir de discerner dans le monde la part de divin que contiennent les événements. Cette *religio* s'exprime par la *pietas*, dont nous trouvons ici une admirable analyse. On retiendra aussi le long développement sur le *flamen dialis*, où le prêtre apparaît comme pénétrant dans la trame même de la vie divine. Si l'on voulait résumer le *style grec* et le *style romain*, on pourrait dire que le rapport entre l'homme et le divin, dans le premier, est de l'ordre de l'instant éternel, dans le second, de l'ordre de la durée cosmique.

Le chapitre ajouté dans la traduction française (« Le symbolisme dans la religion antique ») part de la célèbre peinture de la maison de Livie

qui représente un sanctuaire de Diane. M. Kerényi veut voir dans l'objet central du sanctuaire un symbole : la massue d'Orion, le chasseur aimé d'Artémis. Le sanctuaire est alors l'image abrégée du mythe. Il est le signe sensible d'une réalité spirituelle, comme, ailleurs, le masque et le *liknon.* Ainsi se trouve réintroduit le mythe — comme confrontation primordiale — dans le culte, et le symbolisme est installé au centre de toute la vie religieuse.

Nous ne pouvons que donner une idée bien imparfaite de la richesse d'un livre qui refuse le positivisme habituel aux historiens de la religion antique et qui est un effort pour *vivre* celle-ci, en refusant les descriptions appauvrissantes. Naturellement, le doute surgit à chaque instant ; on ne peut résister à l'impression que les faits choisis le sont un peu arbitrairement, que les étymologies ne sont pas toujours aussi convaincantes ni signifiantes que le dit l'auteur, mais, tel quel, ce livre est un stimulant puissant ; quiconque l'aura lu et médité sera protégé contre les tentations de conformisme — ce qui, pour un historien, n'est pas un mince avantage.

Pierre GRIMAL.

M. Cagiano de Azevedo, *Saggio sul Labirinto* (Publ. dell'Univ. Cattolica del Sacro Cuore, N. S., vol. LXVII). Milano, Società ed. « Vita e pensiero », 1958 ; 1 vol. in-8°, 96 p., XIII pl. hors texte.

« Il Labirinto è un poco il simbolo degli studi archeologici. » M. Cagiano de Azevedo commence par cette phrase spirituelle l'ouvrage qu'il vient de consacrer au délicat problème du labyrinthe, et il l'achève, avec quelque modestie, par un chapitre intitulé « Dubium est quin... », où il évoque certaines perspectives, mais refuse sagement de s'y engager faute de tenir le fil d'Ariane. Résultat d'un enseignement universitaire, ce travail se distingue par sa clarté et par la méthode avec laquelle la question est posée, sinon tout à fait résolue. Cette question, certes, n'est pas neuve et la bibliographie critique, examinée dans le premier chapitre, montre comment elle s'est plutôt compliquée, au lieu de se clarifier, à mesure que les connaissances s'étendaient et que des disciplines de plus en plus diverses étaient mises en œuvre. C'est ainsi que la Crète minoenne, l'Égypte, l'Assyro-Babylonie, les cultes d'Asie mineure, la préhistoire de Malte, etc., ont été tour à tour ou simultanément invoqués. La confusion remonte parfois à l'Antiquité, et les modernes, utilisant les données de l'archéologie, de la philologie comparée, de l'histoire des religions, de l'onomastique, ont largement contribué à l'aggraver encore. Il était donc nécessaire de reprendre, comme fit l'auteur ici, l'examen objectif des témoignages fournis par la tradition antique, littéraire et figurée (ch. II), et par l'étymologie (ch. III).

Mais le débat est partiellement renouvelé par le déchiffrement des

textes créto-mycéniens (linéaire B), et l'étude ingénieuse qui est faite (ch. v) du labyrinthe maltais de Hal Saflieni (milieu du IIe millénaire)[1], trop souvent négligé par les archéologues classiques, permet de l'élargir aux dimensions du monde méditerranéen, en vertu du principe qui postule l'unité de la civilisation, en ces régions, au néolithique et à l'âge du Bronze.

On notera aussi les conclusions suivantes, qui sont pour la plupart exposées au chapitre IV : ni le rapport souvent supposé entre le labyrinthe et le palais de Cnossos, ni la dérivation étymologique Λάϐρυς/Λαϐύρινθος[2] ne paraissent justifiés aux yeux de M. Cagiano de Azevedo. L'intervention du Minotaure et de Thésée dans la légende est une addition postérieure, atticisante. Le labyrinthe (racine la/da : idée de roc taillé) est un hypogée naturel, aménagé ensuite par la main de l'homme ; c'est un lieu de culte dédié à une divinité féminine, une πότνια (da-pu$_2$-ri-to-jo po-ti-ni-ja). Comme ce type de grotte sacrée est très répandu en Méditerranée, plusieurs labyrinthes ont pu exister en Crète et ailleurs ; il n'est donc pas légitime de chercher une localisation précise, comme dans le cas d'un monument isolé.

Ce livre clair et raisonnable, qui a conservé la spontanéité de l'exposé oral, se lit avec beaucoup d'agrément. Un appendice réunit les sources littéraires commodément classées[3], et treize planches de bonne qualité présentent un choix d'intéressants documents (objets minoens, vases grecs archaïques, modèle en terre cuite d'un sanctuaire chypriote, figurines cultuelles de Malte, etc.) empruntés aux civilisations variées que M. Cagiano de Azevedo a explorées avec bonheur.

H. GALLET DE SANTERRE.

W. Déonna, *Mercure et le scorpion* (Collection « Latomus »), vol. XXXVII. Bruxelles, Latomus, 1959 ; 1 vol. in-8°, 50 p.

L'auteur part d'une curieuse série de représentations d'époque romaine où l'on voit le dieu Mercure accompagné, entre autres emblèmes, d'un scorpion, et cela l'entraîne dans un vaste périple en Orient, en Grèce, en Égypte, pour revenir en Afrique.

Les monuments énumérés dans la première partie de l'étude proviennent, en effet, pour la plupart d'Afrique : reliefs de Constantine, de Sétif, statue de Madaure. Mais il y a aussi un médaillon d'Aquincum et quantité de pierres gravées. Cette liste ne prétend pas d'ailleurs

1. La décoration de spirales qui orne le plafond d'une salle (pl. XII) est justement rapprochée de documents mycéniens : on songera plus particulièrement au plafond de la chambre funéraire du « Trésor de Minyas », à Orchomène.

2. P. 39-41 : les tablettes inscrites en linéaire B montrent que le mot désignant la hache était alors πέλεκυς, non λάϐρυς. Est-ce valable pour une époque antérieure, en Crète? On ne saurait l'affirmer dans l'état présent du déchiffrement des langues préhelléniques.

3. Les textes relatifs à Thésée et Ariane, au « choros », ne sont pas tous cités ; il est vrai qu'ils sont très nombreux (cf. Ch. Dugas-R. Flacelière, *Thésée, images et récits*, Paris, 1958).

être exhaustive, et elle pourrait sans doute être sensiblement accrue. Mais le symbolisme du scorpion associé à Mercure était jusqu'ici inexpliqué ; après l'étude de M. Déonna, il est, pour le moins, très éclairé. La présence, à côté de Mercure, d'autres animaux (béliers, coqs, etc.) accompagnant le scorpion empêche de penser qu'il s'agisse purement et simplement d'un symbole astrologique. Le scorpion a son symbolisme propre : animal maléfique, il est aussi guérisseur, comme tous les « maîtres du poison ». Assez curieusement, il est aussi symbole de fécondité et, parfois, de caractère évidemment phallique. Il apparaît dans quelques mythes grecs, mais chaque fois l'on devine une origine asiatique du thème ainsi que cela résulte des témoignages réunis autrefois par Eitrem (*Symbolae Osloenses*, VII, 1928) : mythe d'Orion, cycle d'Artémis et d'Apollon « clarien ». C'est en Mésopotamie que M. Déonna trouve les exemples les plus clairs : le scorpion astral est, là, associé à la déesse Ishara, mais il l'est également à Nebo, « le Mercure chaldéen », et aussi à Shadrafa qui recevait un culte à Palmyre et était un dieu guérisseur. Ce même Shadrafa existait en Égypte à date ancienne, importé sans doute par des émigrés syriens et accueilli sous le nom de *Ched* (qui n'est autre que son nom palmyrénien, sans l'addition de son épithète rituelle de « guérisseur », qui se retrouve dans la seconde partie du nom de Shadrafa) et plus tard fondu avec Horus. Le scorpion semble bien appartenir au Mercure africain, dont la personnalité s'était formée en milieu sémite. Il est possible que le nom romain du dieu ait recouvert l'antique Shadrafa, apporté par les colons syriens.

Ce Mercure au scorpion est enfin mentionné par l'Africain Martianus Capella, qui unit dans une construction astrologique des éléments que lui fournissaient les cultes « populaires ». Beaucoup plus tard, dans la symbolique médiévale, le scorpion devient parfois le symbole de la dialectique trompeuse, dernier épisode d'une histoire fort complexe, que M. Déonna démêle avec ingéniosité et vraisemblance.

Pierre GRIMAL.

Jacques Briard, *L'âge du bronze* (Collection « Que sais-je?, n° 835). Paris, P. U. F., 1959 ; 1 vol. in-12, 128 p.

Conformément aux buts de la collection, M. J. Briard s'est proposé de mettre au point les connaissances relatives à l'âge du bronze. L'entreprise était audacieuse et on ne saurait trouver ici autre chose qu'un résumé. Un premier chapitre traite brièvement de l'âge du bronze « égéen » ; l'auteur comprend dans ce terme l'Égypte, la Mésopotamie et même la vallée de l'Indus ; il ne fournit donc que des cadres chronologiques et un exposé sommaire. Les civilisations européennes de l'âge du bronze sont mieux partagées. Les trois divisions traditionnelles

(bronze ancien, moyen et final) sont successivement étudiées, suivant un plan géographique qui distingue l'originalité de chaque région, les influences diverses et les relations internationales, tant à l'intérieur du monde européen occidental qu'entre ce monde et l'Orient[1].

Bien informé dans l'ensemble, clairement présenté, ce petit livre rendra des services comme manuel de première initiation ; il répondrait encore mieux à sa destination si, pour d'évidentes raisons d'économie, l'illustration n'avait été réduite à l'extrême. La correction matérielle laisse assez souvent à désirer[2].

H. GALLET DE SANTERRE.

Documents from Old Testament Times, translated with introductions and notes by members of the Society for Old Testament Study and edited by **D. Winton Thomas.** London, Thomas Nelson, 1958 ; 1 vol. in-8°, XXVI + 302 p., 2 index, XVI pl. hors texte. 18/ net.

Depuis qu'on s'est habitué à replacer dans son contexte historique et géographique la religion de l'Ancien Testament, il est devenu de règle d'offrir au public des anthologies de textes religieux et historiques de l'Orient ancien. Après les *Keilinschriften und das Alte Testament*, de Schrader (1re édition en 1872,) et les ouvrages similaires de H. Winckler et A. Jeremias, des générations d'historiens et d'exégètes ont utilisé les *Altorientalische Texte und Bilder zum Alte Testament*, de Hugo Gressmann (1re éd. en 1909, 4e éd. en 1930), remplacés maintenant par les *Ancient Near Eastern Texts Relating to the Old Testament*, édités par J. B. Pritchard (Princeton, 1950, 2e éd. 1955), dont il est paru une édition abrégée.

Le présent volume, auquel ont collaboré vingt orientalistes britanniques de grande réputation, sous la direction de D. Winton Thomas, « Regius Professor » d'hébreu à l'Université de Cambridge, continue donc une tradition solidement établie. Il constitue cependant une œuvre entièrement originale, sinon par le choix des textes (il en est peu qui n'aient déjà été retenus dans les *Ancient Near Eastern Texts* de Pritchard ; signalons cependant, p. 80, un fragment particulièrement important de la « chronique chaldéenne » éditée en 1956 par D. J. Wiseman ; une place plus grande est accordée aux documents épigraphiques en

1. Pourquoi la préhistoire de Malte a-t-elle été négligée? Cette île forme pourtant un relais intéressant entre la Méditerranée occidentale et le bassin égéen.

2. Par exemple, p. 25-27, Tirynthe est écrit de trois façons différentes. On pourrait aisément multiplier les exemples de telles inadvertances. — Les systèmes chronologiques adoptés sont parfois discordants : p. 57, un objet d'os trouvé à Lerne, « au niveau de l'Helladique moyen », est justement rapproché de découvertes semblables faites à Troie II-III et en Sicile (Castelluccio) ; mais la conclusion tirée de ces rapprochements (« ce qui permet de dater la civilisation de Castelluccio de 1800-1400 avant J.-C. ») est un peu surprenante, puisque (p. 14) l'époque de Troie II-III est placée entre 2300-2100 et (p. 25) l'Helladique moyen entre 1900-1600.

hébreu : sceaux, poids et monnaies ; on regrettera que l'épigraphie nord-sémitique ait été réduite à la portion congrue : pas de documents phéniciens, peu de textes araméens ; on regrettera aussi l'absence totale de textes hittites), du moins par les principes qui président à la traduction, plus simple que celle de la collection américaine, et à l'élaboration des notes qui orienteront beaucoup plus aisément le non-spécialiste. Encore faudrait-il mettre ce dernier en garde et lui rappeler que pour certains des documents présentés (en particulier les textes de Ras Shamra) on est encore loin d'atteindre à une certitude dans l'interprétation des détails du texte et même de la signification d'ensemble.

Cependant, la maniabilité de l'ouvrage, la modicité de son prix, la valeur didactique des introductions et des notes font des *Documents from the O. T. Times* un livre tout à fait recommandable à ceux qui s'intéressent à l'histoire ancienne de l'Orient.

André CAQUOT.

Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique. Entretiens sur l'Antiquité classique. Tome IV : *Histoire et historiens dans l'Antiquité.* Sept exposés et discussions par **Kurt Latte, Jacqueline de Romilly, Kurt von Fritz, Krister Hanell, Ronald Syme, Marcel Durry, Arnaldo Momigliano.** Vandœuvres-Genève, 2-8-août 1956. Paris, Klincksieck ; 1 vol. in-8°, vi + 301 p., 1 index. N F 28,00.

Ce quatrième colloque international, organisé en août 1956 par la Fondation Kurd von Hardt, avait pris pour thème l'historiographie antique, « d'Homère à Cassiodore » comme devait le dire l'un des participants. L'immensité du sujet interdisait de procéder autrement que par « tranchées de sondage », et les exposés suivis de discussions qui furent présentés cherchaient moins à apporter des résultats définitifs qu'à ouvrir des voies nouvelles pour la recherche ou la réflexion.

Trois exposés ont été consacrés à l'historiographie grecque, avec choix pour la période préclassique d'Hérodote, pour le ve siècle de Thucydide et, pour l'ère hellénistique, d'Aristote et de ses disciples. Dans le premier, le professeur Kurt Latte a montré que, dès le temps d'Homère et d'Hésiode, les Grecs étaient en possession des concepts qui font l'histoire : sentiment de l'opposition entre un passé mythique et le présent humain, sentiment de la continuité affirmé par les listes dynastiques et généalogiques qui remontent jusqu'aux dieux, et enfin, à partir d'Hécatée, critique rationnelle des faits. Pour Hérodote, s'il mérite vraiment le nom de « père de l'histoire », il n'est venu à elle que lentement, s'étant d'abord attaché, par curiosité, aux données de la géographie et de l'ethnologie. Peu à peu, sous l'influence probable de son séjour à Athènes, il s'est dégagé de la conception d'une fatalité divine pour faire plus de place aux causes historiques « humaines » et

concevoir le double antagonisme entre Grecs et Barbares, entre liberté et tyrannie qui domine son œuvre.

Reprenant les thèmes essentiels de son beau livre, *Histoire et raison dans Thucydide*, Mme Jacqueline de Romilly s'est ensuite appliquée à définir le « programme » que s'était proposé l'auteur de la *Guerre du Péloponèse.* « Historien de l'intelligence et de la prévision », c'est-à-dire de ce qui était à ses yeux « la seule vraie forme de l'activité humaine », Thucydide a voulu franchir les limites du temps et fournir une aide à la compréhension d'événements autres que ceux qu'il rapportait. Aussi y a-t-il dans son récit, contrairement à Hérodote et à Xénophon, « refus du particulier » : partout, il veut « se débarrasser des détails, simplifier, élaguer, décanter ». La cause la plus vraie du conflit se résume pour lui en un sentiment d'une extrême simplicité, la crainte qu'inspire à Sparte la puissance croissante d'Athènes, et la politique belliqueuse de cette dernière en un conflit entre l'ὀργή du peuple et la γνώμη de Périclès. Cette attitude dépouillée explique que son récit a pu prétendre à une signification universelle et, cependant, Thucydide n'a pas eu la prétention de Polybe d'énoncer une théorie pragmatique de l'histoire et des lois immuables. Il présente des « vraisemblances suggérées » plutôt que des « enchaînements nécessaires ».

En un troisième exposé intitulé *Die Bedeutung des Aristoteles für die Geschichtsschreibung*, M. von Fritz a voulu définir l'influence d'Aristote sur l'historiographie du IVe siècle et de la période hellénistique. Le philosophe lui apparaît comme un profond novateur : le premier, il conçoit la nécessité d'une collaboration scientifique et organise la recherche en ce sens ; le premier, il envisage, au delà de l'histoire politique traditionnelle, celle des sciences, des mathématiques, de l'astronomie ou de la médecine ; le premier, il assemble systématiquement des documents d'archives ; le premier, son disciple Dicéarque de Messène tentera d'écrire une histoire de la civilisation. Et pourtant, malgré cet admirable effort qui ne sera vraiment repris qu'au XXe siècle, « l'influence d'Aristote sur l'histoire entendue au sens étroit du terme a été dans l'Antiquité faible et sporadique ». Ceci est vrai de ses écrits théoriques, mais, par l'impulsion qu'il a donnée à l'étude du caractère et de l'éthique humaine, il a indirectement et puissamment favorisé le goût pour les biographies des grands hommes qui seront à la mode dès le IIIe siècle avant J.-C. et le resteront toute l'Antiquité. Il est même probable qu'interprétant à la lettre et peut-être à faux un passage de son œuvre sur l'art de la tragédie, les écrivains hellénistiques ont cru obéir à des règles aristotéliciennes en s'efforçant d'écrire une histoire « tragique ».

Les exposés qui traitent de l'historiographie romaine ont un accent moins philosophique et correspondent davantage au caractère pragmatique de la matière.

M. Krister Hanell analyse les débuts de cette historiographie. Il les situe dans la seconde moitié du IIIe siècle avant J.-C. et y voit « un phénomène littéraire issu de la réaction des Grecs de Sicile à l'égard de Rome au cours de la première guerre punique ». Par delà Timée, qui a compris d'emblée la portée « mondiale » du conflit, celui-ci a fait naître une œuvre maîtresse, celle de Philinos d'Acragas qui, foncièrement hostile à Rome, écrit en agent de la propagande carthaginoise. Les œuvres véritablement romaines naîtront pour lui donner la réplique, pour prouver, contrairement à ses dires, qu'en envahissant la Sicile les Romains ont entrepris une guerre « juste et légitime ». Ce sera le *Bellum Punicum* de Naevius qui, sous forme épique, s'adressera aux Romains et à leurs alliés d'Italie, et les *Annales* de Fabius Pictor qui, en grec, serviront la même cause de Rome dans le monde civilisé d'alors, le monde hellénistique. Propagande et contre-propagande romaines ont pris la forme de l'historiographie grecque et elles ont donné, d'emblée, à l'histoire romaine cet « esprit patriotique » si différent de l'esprit « philosophique » des Grecs.

En un diptyque, MM. Ronald Syme et Marcel Durry présentent ensuite les deux courants opposés qui animent l'historiographie des premiers siècles de l'Empire. M. Ronald Syme choisit le cas de Tacite pour illustrer combien l'histoire est restée, comme sous la République, la chose des sénateurs. Tacite ne fait que suivre les exemples d'un Asinius Pollio ou d'un Salluste et, qu'il s'agisse des *Annales* ou des *Histoires*, son récit, sa pensée restent toujours « ceux d'un consul de Nerva, d'un *quindecemvir sacris faciundis*, d'un ancien proconsul d'Asie et d'un orateur ». Il n'y a peut-être pas chez lui le pessimisme outré qui lui a été attribué, mais il y a défiance manifeste à l'égard de la monarchie, et les grands thèmes de la propagande impériale, tels qu'ils seront popularisés au IIe siècle par les monnaies, les notions, devenues banales sous les Antonins, d'*Aeternitas*, de *Pietas*, de *Felicitas* et de *Providentia*, lui demeurent étrangères. Il se résigne à l'Empire, mais, choisissant pour son œuvre la forme annalistique, il entend faire l'histoire de Rome et non celle des princes. A l'occasion, M. Ronald Syme relance deux idées nouvelles qui lui sont chères : la publication tardive du *Dialogue des orateurs*, vers les années 102-107, et l'origine de Tacite qu'il faudrait, selon lui, chercher soit en Transpadane soit en Narbonnaise, à Fréjus ou à Vaison.

En contre-partie, M. Marcel Durry étudie « Les empereurs comme historiens d'Auguste à Hadrien » et de l'autobiographie du premier à celle du second, en passant par les œuvres similaires de Tibère, de Claude, d'Agrippine la Jeune et les mémoires de Vespasien et de Trajan, il n'a pas de peine à montrer que « les empereurs se sont fait mémorialistes et ont fourni les cadres de l'histoire du Haut-Empire ». S'attachant particulièrement au *Panégyrique* de Pline, dont il a donné la

meilleure des éditions critiques, il renonce aujourd'hui à y voir une œuvre « sénatoriale ». Pline est désormais pour lui le « porte-parole du Palatin », et son discours, sans cesse remanié, sans cesse élargi, « un écho sonore de la propagande impériale ». Les thèmes développés ont été suggérés par le palais pour montrer, contre toute évidence, que « l'empereur n'est qu'un homme, un citoyen, un sénateur ». Le problème qui subsiste et qui a été évoqué dans la discussion par MM. Ronald Syme et Momigliano, c'est de savoir dans quelle mesure les autobiographies impériales ont été utilisées par les historiens et ont pu influencer leurs œuvres. Il semblerait que ce rôle ait été assez réduit, car, dans l'ensemble, l'historiographie de l'Empire est d'esprit sénatorial comme en témoignent Dion Cassius et l'*Histoire Auguste*.

La dernière étude du livre nous mène au VIe siècle. M. Momigliano y étudie *Gli Anicii e la storiografia latina del VI secolo d. C.* Il analyse dans le détail cette puissante famille, groupe profondément chrétien et orthodoxe, dont un rameau est établi à Constantinople et dont le prestige est immense dans l'ancienne comme dans la nouvelle capitale. Il montre que dans cette dernière elle a fait naître un centre d'études latines qui anime des grammairiens et des antiquaires comme Lydus. Plus encore en Italie, à travers les écrits de Cassiodore, de Jordanes, du continuateur de Marcellinus, d'Eugippius et d'Ennodius, il dégage les constantes d'une historiographie inspirée par les *Anicii* : piété chrétienne et patriotisme romain, foi religieuse profonde, désir politique de concilier les Goths et les Romains. En un siècle de crise, ces tendances reflètent la position délicate et incertaine de l'aristocratie romaine prise entre les Goths et les Byzantins.

Une conclusion d'ensemble pourrait, semble-t-il, être empruntée aux remarques de M. van Berchem. Si l'historiographie grecque est plus philosophique, plus « humaine », l'historiographie romaine plus pratique et plus politique, toutes deux se trouvent « à un point d'équilibre ». Les œuvres tiennent à la personnalité de leur auteur, au but qu'il se proposait, au goût de son public, mais elles sont aussi élaborées selon des règles formelles qui sont celles d'un genre littéraire fixé par une longue tradition que renforce encore l'éducation poétique et oratoire des historiens. Pour les Grecs et pour les Romains, l'histoire est partie intégrante de la littérature plus que de la science et, à ce titre, elle sollicite aujourd'hui l'intérêt des philologues et des philosophes au moins autant que celui des historiens.

Michel LABROUSSE.

Eugenio Manni, *Introduzione allo studio della storia greca e romana.* 2a ed. riveduta e aggiornata. Palermo, G. B. Palumbo, 1959 ; 1 vol. in-8o, 246 p., 1 index.

La première édition de ce manuel destiné aux étudiants italiens

d'histoire ancienne avait paru en 1952. M. A. Aymard en avait rendu compte dans la *R. É. A.*, LVI (1954), p. 195-196.

Les caractéristiques essentielles que relevait alors M. A. Aymard n'ont pas changé : l'accent est mis presque exclusivement sur les sources littéraires ; la présence d'un index unique, strictement réservé aux noms d'auteurs anciens, est à cet égard significative. La documentation de M. E. Manni est sur ce point pratiquement exhaustive ; tous les chercheurs trouveront dans cette seconde édition de son livre une bibliographie abondante et précieuse, qui tient compte des travaux consacrés au cours des dernières années aux sources littéraires de l'histoire grecque et de l'histoire romaine. Voilà une contribution très utile aux études d'histoire ancienne, dont on remerciera M. Manni.

Le reste est moins bon. Je renvoie aux critiques que formulait ici même M. A. Aymard, en 1954, et qui demeurent valables. Il ne m'a pas paru que rien ait été modifié aux pages où l'auteur traite des questions générales : méthode et place de l'histoire ancienne, rapports de la philologie et des études historiques, rôle des sciences dites auxiliaires. L'exposé relatif à l'historique des études d'histoire ancienne reste aussi bref et aussi mal venu que dans la première édition. Il en résulte que les problèmes de méthode sont mal posés. Aucune allusion n'est faite à l'archéologie, et, si l'auteur a tenu compte de certaines critiques pour mettre à jour les quelques pages consacrées à l'épigraphie et à la numismatique (p. 61-65 pour l'histoire grecque, p. 74-78 pour l'histoire romaine), la place qui leur est réservée dans l'économie générale du livre est absolument dérisoire. La papyrologie est encore plus mal traitée. C'est pourquoi l'impression d'ensemble est celle d'un ouvrage anachronique dans sa conception. L'histoire de l'Antiquité, qu'il s'agisse de l'Orient, de la Grèce ou de Rome, est plus que jamais, en 1960, une discipline de découverte. Les « grands pans d'ombre » dont parlait il y a quelques années Mme de Romilly (*R. É. G.*, 1954, p. XLVI) reculent chaque jour grâce à la coopération de la philologie, de l'archéologie, de l'épigraphie, de la papyrologie, de la numismatique, aux techniques et aux méthodes rajeunies ou renouvelées. La valeur de la contribution fournie aux études d'histoire ancienne par les sciences dites auxiliaires est inestimable. On ne s'en douterait guère à lire le manuel de M. E. Manni.

Sylvain PAYRAU.

Manuel F(ernández) Galiano, *Diecisiete tablillas micenicas.* Madrid (Consejo Superior de Investigaciones Cientificas. Patronato Menendez y Pelayo), 1959 (p. 111-228).

Initiation aux textes mycéniens pour les étudiants espagnols ; en fait (d'où la pagination et l'absence de table des matières), tirage à

part d'un travail publié par ailleurs dans les suppléments d'une revue d'études classiques.

L'auteur a choisi, dans le livre *Documents* de Ventris-Chadwick, dix-sept courts textes, treize de Pylos (Aa 792, Ab 379, Ad 676, Ae 134, Ae 264, An 207, Ea 800, Eb 416, Er 312, Ta 641, Ta 713, Ta 722, Tn 316), quatre de Cnossos (Ai 63, Gg 702, Sd 0401, V 52), aucun de Mycènes. Il en donne une traduction et un commentaire. Il est regrettable qu'il n'ait pu illustrer ce petit guide d'un tableau des signes syllabiques et des idéogrammes, voire du fac-similé d'une ou deux tablettes. Les idéogrammes sont rendus par des équivalents espagnols (HOMBRE, MUJER, etc.) ; il y a quelque gaucherie à rendre les symboles des unités de mesure divisionnaires par des expressions exactes, mais trop longues (SEGUNDA UNIDAD DE MEDIDA DE ARIDOS, etc.) ; c'est, au reste, un problème de présentation sur lequel l'accord n'est pas fait encore.

Ces morceaux choisis sont précédés par un court et bon exposé sur l'écriture et la transcription (p. 112-121), sur le phonétisme (p. 121-131), la grammaire (p. 131-136), la position du dialecte (p. 136-137) et par d'utiles indications bibliographiques (p. 137-143). — Après les textes commentés vient (p. 207-219) une liste de mots remarquables provenant d'autres documents, liste essentiellement dressée d'après le vocabulaire de Ventris-Chadwick, mais avec un essai de classification méthodique (qu'on trouvera peut-être moins commode que le simple ordre alphabétique des translitérations).

L'auteur avance peu d'opinions personnelles, mais est parfaitement au courant de la bibliographie du sujet et se réfère, en chaque occasion, aux travaux de ses devanciers. Au moment de livrer son manuscrit à l'impression (janvier 1959), il y a ajouté un appendice (p. 221-228) tenant compte des derniers ouvrages et articles publiés.

Bonne introduction scolaire à des études auxquelles l'Espagne a depuis des années (avec Ruipérez, Tovar, Adrados) pris une part active.

Michel LEJEUNE.

Dr Sigrid Kauer, *Die Geburt der Athena im altgriechischen Epos.* Würzburg, Konrad Triltsch, 1959 ; 1 vol. in-8°, 64 p. Prix : DM 4,80.

Mlle S. Kauer étudie un fragment « hésiodique » de dix-neuf vers conservé par Chrysippe (fr. II, 256 Arnim) qui rapporte l'épisode de Métis et la naissance d'Athéna. Elle commence par éditer et commenter avec soin le texte, transmis d'une façon très fautive par un seul manuscrit de Galien (au v. 16, θεὰν παρέδεχθ' peut difficilement être rendu par « er hatte die Göttin *in sich* aufgenommen » ; je préfère la correction d'Orelli θεᾷ παρέλεχθ', qui est plus proche du texte transmis θεὰ παρέλεκτο : cf. *Hymne hom. Aphrod.*, 167 ; en ce cas, ἔνθα désignerait les rives du Triton mentionnées au v. 12, ce qui est admissible, car le texte

comporte de nombreux retours en arrière). Le fragment est ensuite confronté aux vers 886-900 et 924-929 de la *Théogonie* : une minutieuse comparaison fait apparaître qu'Hésiode a scindé et remanié un récit antérieur dont le fragment garde un souvenir plus exact. Celui-ci ne peut donc être, comme on l'a souvent supposé, ni une interpolation ni le témoin d'une seconde recension de la *Théogonie.* Il est complètement indépendant du poème hésiodique et l'attribution à Hésiode repose sur une confusion. Le commentaire de Chrysippe comporte d'ailleurs de significatives contradictions que Mlle S. Kauer explique de la façon suivante : le philosophe, travaillant de seconde main, a utilisé un traité mythographique sur la naissance d'Athéna où se trouvaient reproduits côte à côte le fragment et quelques vers de la *Théogonie* (vers 886-890, 900, 924-926), cités aussi par Chrysippe ; celui-ci, peu soucieux de stricte exactitude philologique, a rapporté l'ensemble à Hésiode, sans attribuer néanmoins formellement le fragment à la *Théogonie* (l'erreur pourrait remonter aussi au *Manuel* : on sait que l'Antiquité a prêté beaucoup à Hésiode).

Après cette démonstration claire et rigoureuse, Mlle Kauer s'interroge sur l'origine du fragment et étudie les textes qui lui sont apparentés : Apollod., *Bibl.*, I, 3 ; *Hymne hom. Apollon*, 305-354 ; Stésich., fr. 15 et 17 Vürtheim, et *Pap. Oxy.* 2260. Cette partie de son travail suscite plus de réserves. On accordera sans peine qu'Apollodore connaît le fragment ou un texte analogue ; j'inclinerais même à réduire encore la part faite à Hésiode : les passages de la *Bibl.* qui correspondent aux vers 886 et suiv., 921 et suiv. et 927 et suiv. de la *Théogonie* s'accordent aussi bien et parfois mieux avec le fragment. Mais, malgré cette étroite parenté, on ne doit pas conclure de *Bibl.*, I, 3, 5 (qui est tiré de divers passages homériques), que le divorce entre Zeus et Héra, mentionné par le fragment, a été provoqué par la naissance d'Héraclès dont Apollodore lui-même ne parle pas : comment admettre qu'Héraclès soit l'aîné d'Héphaistos et de sa protectrice Athéna (les remarques faites à ce sujet, p. 53, n. 22, ne sont pas convaincantes)? Il est encore plus imprudent de vouloir retrouver des allusions à la naissance d'Héraclès dans l'*Hymne hom. à Apollon*, au vers 314 (en introduisant une lacune et en déplaçant 314^b^-315) et au vers 322 (où ἄλλο garde un sens très vague). D'une façon plus générale, je ne pense pas que l'auteur de l'*Hymne* utilise la version du fragment : il ignore Métis et admet à la suite d'Homère qu'Héphaistos est le fils de Zeus aussi bien que d'Héra (sur le sens d'αὐτή, au vers 317, voir les commentaires de Humbert et d'Allen-Halliday-Sikes). Mlle Kauer ne se prononce pas nettement sur la date du fragment ; mais on sent qu'elle incline à le considérer, lui ou sa source, comme antérieur à l'*Hymne.* Or, l'auteur du fragment interprète le mythe d'une façon rationaliste : il fait naître Athéna πὰρ κορυφήν (expression que S. Kauer a eu raison de maintenir) et non de

la tête de Zeus ; il situe la scène près du fleuve Triton pour expliquer l'*epiclesis* de Tritogénie ; surtout, il insiste, aux vers 13 et suiv., sur le rôle de génitrice tenu par Métis dans les entrailles de Zeus : manifestement, il ne se résigne pas à admettre que Zeus puisse concevoir et enfanter comme une femme. Un tel état d'esprit dénote une époque assez récente, comme l'ont vu Wilamowitz et Jacoby. D'autres versions auraient dû être considérées (l'auteur ne paraît pas connaître N. Brown, *The birth of Athena*, *T. A. Ph. A.*, 1952, 130-143 ; ni A. B. Cook, *Zeus*, III (1940), 656-739) : chez Homère, Héphaistos est le fils de Zeus et d'Héra ; dans l'iconographie, dont Mlle Kauer ne s'est pas occupée, Zeus est accouché par Héphaistos qui apparaît alors comme son fils ou du moins son auxiliaire. C'est là sans doute la version la plus simple et la plus ancienne de la naissance d'Athéna ; plus tard, elle fut combinée avec l'épisode de Métis et on imagina de donner par symétrie à Héra un fils conçu sans père, soit Héphaistos (Hésiode et le fragment), soit Typhon (Stésichore et l'*Hymne hom.*). Le fragment cesse dès lors d'occuper une place privilégiée dans la tradition : il n'est nullement exclu que son auteur, tout en suivant une source plus ancienne, ait connu, imité et corrigé Hésiode. Quant à l'hypothèse que le morceau proviendrait d'une *Théogonie* orphique, le moins qu'on puisse en dire est qu'elle manque de fondement : Mlle Kauer en reconnaît d'ailleurs la fragilité et, si nous avons raison de relever dans le texte des tendances au rationalisme, elle paraîtra encore moins recevable.

Malgré les critiques qu'appelle cette partie de l'ouvrage, il faut remercier Mlle Kauer d'avoir exposé avec clarté et précision les données de ce « problème hésiodique » ; grâce à son étude, le caractère apocryphe du fragment ne peut plus faire de doute et les sources du récit d'Apollodore ont été mieux mises en lumière.

Francis VIAN.

Clémence Ramnoux, *La Nuit et les enfants de la Nuit dans la tradition grecque* (Collection « Symboles »). Paris, Flammarion, 1959 ; 1 vol. in-12, 278 p., IV pl. et IV tableaux. N F 9,50.

Présenté comme thèse complémentaire, cet ouvrage sert de préface au travail principal de Mlle C. Ramnoux, *Vocabulaire et structures de pensée archaïque chez Héraclite* (Paris, Belles-Lettres, 1959). On sait que la pensée d'Héraclite évolue constamment parmi les contraires qui s'opposent tout en se conciliant dans une unité supérieure ; Hésiode, en revanche, s'il se plaît lui aussi à marquer des contrastes, n'a pas su, d'après le sage d'Éphèse, s'élever au-dessus d'eux : « Tous croient qu'Hésiode sait le plus de choses, lui qui n'a même pas connu le Jour et la Nuit ! Car Jour et Nuit, c'est Un » (fr. 57, Diels-Kranz). Ces lignes ont orienté la recherche de Mlle Ramnoux dans deux directions : d'une part vers une étude des formes antithétiques de la pensée chez les

présocratiques, d'autre part vers une enquête sur le couple Nuit-Jour dans le culte, dans les théogonies et chez les poètes. C'est cette seconde question qui est traitée ici.

La Nuit et ses enfants, Hypnos et Thanatos, tiennent une certaine place dans l'iconographie sacrée dès l'époque archaïque ; mais il serait faux de penser, selon l'auteur, qu'ils appartenaient à la religion populaire. Ces figures, imaginées par les théologiens, ont été secondairement introduites dans les cultes nocturnes, comme ceux de Dionysos, de Déméter ou d'Artémis ; ailleurs, d'anciennes divinités, telles que les Dioscures ou la Mère des dieux, auraient été rebaptisées pour les besoins d'une exégèse érudite. C'est donc, en définitive, les théogonies qu'il faut interroger si l'on veut connaître ce que représente la Nuit pour les Anciens. Chez Hésiode, Nyx est la mère d'une redoutable lignée de forces du mal. L'auteur étudie la structure savante du catalogue (*Théog.*, v. 211-231), puis s'interroge sur le rôle que joue la Nuit parmi les forces primordiales. Pour comprendre la pensée véritable d'Hésiode, il faudrait « rectifier » la généalogie transmise : du Chaos, de la « Béance » primordiale, procéderaient deux « Mères » antithétiques, Nyx et Gaia, l'une associée à Érébos, l'autre à Éros. Hésiode ne développe pas, d'ailleurs, cet antagonisme au point d'en tirer une philosophie dualiste : Nuit, orientée vers le Mal, n'en demeure pas moins la mère du Jour ; cependant que Gaia, en tant que Chthôn, est aussi associée à la mort. Eschyle est tout imprégné de cette conception hésiodique : les *Chéophores* seraient une transposition dramatique du « Catalogue des Nocturnes », dont on pourrait retrouver une à une toutes les articulations, notamment dans les parties lyriques de la pièce ; quant à Hermès, tour à tour Chthonien et Nychios, il concentrerait en lui les puissances antithétiques de Gaia et de Nyx. Les autres cosmogonies organisent l'univers d'une façon différente. Certaines, d'origine orphique, poseraient à l'origine un principe unique féminin, « matriarcal », la Nuit, dont sont issus tous les êtres ; d'autres, au contraire, admettent un principe mâle, « patriarcal », le Zas de Phérécyde ou le Chronos de la « Cosmogonie des Rhapsodes ».

L'étude, dont nous avons essayé de dégager les idées directrices, demeure malheureusement décevante à bien des égards. On ne fera certes pas à l'auteur le grief d'avoir abordé le problème en philosophe. Il aurait été néanmoins nécessaire de procéder à un examen critique des textes. Les difficiles questions que soulèvent les théogonies orphiques ne sont pas envisagées. La digression sur le Tartare dans la *Théogonie*, qui concerne directement le sujet traité, a été considérée par P. Mazon comme une série d'interpolations mises bout à bout ; mais, plus récemment, H. Fränkel en a admis l'authenticité, avec raison, me semble-t-il : Mlle Ramnoux conserve l'interprétation « reçue » sans la discuter ni marquer qu'elle ne s'accorde pas avec le point de vue de Fränkel auquel

elle se réfère. Dans le détail, l'auteur prend beaucoup de libertés avec les textes ; la traduction des vers 115-138 et 211-232 de la *Théogonie* est souvent inexacte : v. 130 « Nymphes, habitantes des eaux » ; v. 137 « le dernier d'entre tous, le plus fort (ὁπλότατος), Cronos à la pensée retorte [*sic*] » ; v. 215 « derrière la rumeur d'Océan » ; v. 232 « s'ils se parjurent à bon escient (ἑκών) ». Relevons ailleurs, entre autres : p. 17 « dans un couloir du ... sanctuaire », pour rendre, semble-t-il, οἴκημα (Paus., II, 10, 2) ; p. 222, une longue discussion sur le rôle des « bêtes rampantes » dans la cosmogonie d'Apollonios de Rhodes (*Arg.*, I, 502), alors que ἑρπετά n'est manifestement qu'un synonyme de ζῷα ; p. 55, il est parlé d'un relief *peint* sur le coffre de Cypsélos. Afin d'introduire Μῶμος dans les *Choéphores*, l'auteur propose, avec précaution, il est vrai, de corriger μωμένα μ' (v. 45) en μωμαόμεν', « la femme décriée », qui est inadmissible du point de vue de l'accentuation, de la morphologie, du sens (μωμάομαι est un moyen) et du mètre. Mais je ne veux pas m'attarder sur ce qu'on appellera peut-être des chicanes « philologiques ».

Le fond même de l'ouvrage fait trop de place à l'hypothèse gratuite et à l'artifice. Mlle Ramnoux pense qu' « on a probablement rebaptisé à date ancienne des figures populaires avec des noms savants » (ceux de la Nuit et de ses enfants). Sans doute est-il remarquable que, dans certaines traditions delphiques, Nuit se soit substituée secondairement à Gaia ; mais pourquoi Hypnos et Thanatos ne seraient-ils pas anciens dans l'iconographie, puisqu'ils sont attestés chez Homère et qu'ils sont apparentés aux Vents et aux Harpyies lorsqu'ils enlèvent le mort pour l'héroïser? Pourquoi imaginer que le couple dressé à Sparte, près d'Aphrodite Ambologéra (Paus., III, 18, 1), a d'abord représenté les Dioscures (ces deux statues ne sont d'ailleurs pas les ξόανα ἀρχαῖα mentionnés en III, 17, 5)? L'étude du catalogue des enfants de la Nuit, qui est un des meilleurs passages de l'ouvrage, n'est pas dépourvue elle-même d'artifice : on n'explique guère la présence des Hespérides qui, en tout cas, ne portent pas « des noms abstraits de Puissances » (p. 65) ; l'interprétation du couple Mômos-Oïzys n'est pas claire : il faudrait y voir « la réprobation pour le non-chantable, la condamnation pour le mal-chanté ». C'est une idée féconde de rechercher les affinités entre Hésiode et Eschyle : F. Solmsen l'a fait brillamment dans son *Hesiod and Aeschylus* (1949), que l'auteur a connu trop tard pour pouvoir en faire son profit. Mais les *Choéphores* ne sont pas une tragédie à clef (le mot est employé p. 138) destinée à commenter pas à pas un catalogue hésiodique : sous cette forme, la recherche risquait d'être faussée dès le départ. La composition est touffue : l'auteur n'est pas parvenu à fondre les matériaux utilisés, qui constituent comme des corps étrangers dans le développement : ainsi les considérations suggérées par la *Mantique apollinienne* de P. Amandry ou par l'article de Mme Orgogozo (et non Orgogoza !) sur l'*Hermès des Achéens* (la

thèse de Mme Orgogozo voisine curieusement avec des exégèses naturalistes sur Hermès et les nuages, aujourd'hui bien périmées).

Il faut bien enfin dire un mot de la forme. Le style, en dépit de formules heureuses, est encombré de termes et de tours bizarres : « le même éloge *commente* une autre puissance de la même famille » (p. 11), « la même matière plastique... *informe*... ces cultes » (p. 30), « les Puissances... étaient déjà émergées au niveau de la nomination, avec des noms assez intelligibles pour que la perception du sens maîtrisât l'ébranlement de l'affect » (p. 35). Il y a de franches impropriétés : « la propreté de la sagesse archaïque se passe d'idéologie fantastique » (p. 61), les « desservants », pour les « servants » d'un temple (p. 117), « le dialogue qui affronte la reine et les vieillards » (p. 135). Et que dire de : « nouveaux-nés » (p. 28), « Chagrins ruisselants de larmes » (p. 63), « la Grèce en a connues de charmantes » (p. 48), « faut-il mieux dire...? » (p. 151), « un usage signifiant du verbe être » (p. 211), « abrévié » (p. 261)? Les fautes d'impression sont fort nombreuses et une page d'*errata*, ajoutée tardivement, n'en rectifie qu'un bien petit nombre ; l'accentuation des mots grecs est particulièrement malmenée. De pareilles négligences sont toujours fâcheuses ; elles sont plus regrettables encore quand il s'agit d'un ouvrage scientifique publié avec l'aide du C. N. R. S.

Francis VIAN.

Jean Irigoin, *Les scholies métriques de Pindare.* Paris, H. Champion, 1958 ; in-8°, 193 p.

On ne peut séparer cette étude des deux importants ouvrages qui la précédèrent et qui représentent l'essentiel de la contribution de M. J. Irigoin aux études pindariques. En dépit, pour la plupart d'entre elles, d'une coexistence millénaire avec le texte, les scholies métriques des *Épinicies* s'intégraient mal, telles quelles, à l'*Histoire du texte de Pindare* : ce furent les *Recherches sur les mètres de la lyrique chorale grecque* qui leur servirent d'introduction en apportant un complément théorique indispensable. Cependant, revenu aux *Scholies*, M. Irigoin a renoncé à n'en être que l'historien. L'originalité — et le principal facteur d'unité — de sa dernière étude réside dans le point de vue qu'il y a adopté en tentant de montrer « en action, appliquées à une œuvre poétique déterminée, les conceptions métriques des grammairiens antiques » et byzantins. Aussi bien ces conceptions, à peu près complètement discréditées depuis Boeckh, ne méritaient-elles pas une étude exhaustive : l'auteur raisonne sur quelques exemples, en s'aidant toujours de ses conclusions antérieures. Reprise à la fin de chaque chapitre dans des récapitulations très nettes, son analyse fait apparaître les déviations successives qui, d'Aristophane de Byzance à Démétrius

Triclinius, compliquèrent et dénaturèrent la métrique de Pindare : la colométrie, qu'aucun scholiaste ne remit en question, fit disparaître le vers lyrique et méconnut, à l'intérieur de ce vers, la synaphie des éléments rythmiques (ch. I). Disciple d'Héphestion, l'auteur anonyme des scholies métriques anciennes abusa de l'analyse par syzygies et découpa les côla en « mètres à tout faire » : prosodiaques, ioniques et choriambiques, sans même distinguer les oppositions essentielles des dactyles et des anapestes, des séries dactylo-trochaïques et des séries iambiques (ch. II). Des révisions s'inspirant du *Traité* d'Isaac Tzetzès vinrent adultérer la tradition des scholies anciennes (ch. III et IV). Triclinius enfin, scholiaste des *Pythiques* et théoricien de la métrique, poussa jusqu'à leurs conséquences extrêmes les vices d'analyse de ses prédécesseurs en éliminant complètement les éléments dactyliques (ch. V). L'édition princeps des scholies (1515), reproduite sans changement notable jusqu'au XIXe siècle, devait s'inspirer, au moins pour les *Pythiques*, les *Néméennes* et les *Isthmiques*, d'une tradition hybride, dans laquelle M. Irigoin fait la part de l'influence de Tzetzès et de l'influence de Triclinius. Enfin, Boeckh vint... (ch. VI).

(On trouvera en appendice le texte (amendé par rapport à celui de l'édition Drachmann) des scholies métriques anciennes, ainsi que les scholies tricliniennes (*Pyth.*, II à XII), inédites jusqu'ici pour la plupart.)

C. FROIDEFOND.

G. M. Kirkwood, *A Study of Sophoclean Drama* (Cornell Studies in Classical Philology, vol. XXXI). Ithaca, Cornell Univ. Press, 1958 ; 1 vol. in-8°, XIV + 306 p., 2 index. $ 5.00.

Les cinq principaux chapitres de cette importante étude, chapitres respectivement consacrés à la *structure dramatique*, à la *peinture des caractères*, au *rôle du Chœur*, à l'*expression* et à l'*ironie sophocléenne*, sont le fruit d'une longue fréquentation du poète et d'aussi patientes méditations sur les jugements et les opinions récemment émis à son sujet. C'est sa technique, sa dramaturgie, qui sont d'abord examinées. Or, le secret de cette technique semble être dans l'*interaction*, savamment ménagée, des divers caractères et dans les *contrastes* auxquels leurs manifestations donnent lieu. Ainsi s'explique la nette prédominance, parmi les pièces conservées, des compositions en « diptyque » (p. 42 et suiv.), c'est-à-dire de celles où l'action est conduite tour à tour par deux personnages de premier plan, qu'opposent leurs natures (Antigone et Créon, Déjanire et Héraclès, Ajax et Ulysse). Différente, en effet, est la structure de l'*Œdipe-Roi*, drame « linéaire » (p. 55) que conditionne essentiellement le personnage d'Œdipe évoluant dans une situation donnée, ou celle de la pièce d'intrigue qu'est *Électre*, celle du drame moral de *Philoctète*, composition « triangulaire » (p. 57-58),

celle enfin d'*Œdipe à Colone*, où l'héroïsation du criminel se prépare et se parachève à partir d'un rite propitiatoire. Il n'est cependant aucune pièce, même parmi ces dernières, où les caractères ne s'affrontent et ne se heurtent, à moins qu'ils ne réagissent à l'annonce d'un oracle ou d'un songe, ou ne menacent une situation. Les retours sur eux-mêmes de Déjanire ou d'Ajax ressortissent, de leur côté, à la technique du contraste. La psychologie concourt donc grandement au drame, dont les besoins expliqueraient, selon M. Kirkwood, jusqu'aux menus illogismes — apparents ou réels? — que l'on a souvent relevés dans certaines scènes.

Du reste, le critique lit à merveille dans l'âme des divers personnages, qu'il s'agisse de l'aimante et maladroite Déjanire ou de son brutal époux, de la fière et intraitable Antigone ou du colossal Ajax, splendide d'arrogante amertume. Une analyse dont la justesse m'a frappé est celle du comportement de Créon dans l'*Œdipe-Roi* (p. 130-132) : irréprochable, calme, pondéré, logique, sa froide prudence n'émeut guère notre sympathie, et la correction de ses dehors, l'impassibilité qu'elle semble trahir au milieu de la catastrophe finale, le déprécient juste assez pour que l'intérêt et l'admiration du spectateur restent, comme il se doit, tout entiers à Œdipe. C'est que le vrai « héros tragique » est tout ensemble trempé de noblesse et voué à la faute, mais transcende la nature humaine par son total dévouement à un idéal. Sans doute y a-t-il plus à dire sur le héros tragique ; et sans doute aussi pourra-t-on discuter, à propos d'*Ajax*, la formule à laquelle M. Kirkwood prétend ramener cette pièce. Mais la thèse est solide (s'il y a thèse, car enfin tout dans ces conclusions n'est pas neuf) et trouve des arguments de renfort dans les pages consacrées au rôle du chœur, qui se définit, pour l'auteur, comme un vrai personnage, ou du moins comme une authentique *personnalité*[1], dont les interventions s'intègrent au rythme du drame. Et ce drame, souvent chargé d'une ironie profonde, qui pimente fortement le tragique (p. 248, 255 et suiv.) bénéficie d'une expression généralement adaptée à la nature des scènes et à l'atmosphère à créer (répétitions, échos, technique de l'image, évocation verbale du climat moral propre à chaque pièce, p. 215-246).

Sophocle est bien le promoteur d'un ἠθικώτατον καὶ βέλτιστον εἶδος. Ceci ne signifie pas que l'on cerne enfin de très près le sens de la distinction rapportée par Plutarque (*Progr. dans la vertu*, 7) sur les aspects successifs de cet art. Mais le poète, quelque temps délaissé, jouit maintenant d'un regain d'intérêt, qui semble fructueux. Précisons : *à l'étranger*. La critique française, elle, « reste seule à l'écart, et songe ». Quand rompra-t-elle pour de bon le silence? Ce précieux ouvrage, qui contient tout ce qu'on peut attendre d'une étude savante et gé-

1. C'est aussi l'opinion de I. Errandonea, *Sófocles* (1958), chap. VIII, p. 351-404 (cf. compte rendu suivant).

nérale de Sophocle, devrait la convaincre que les heures consacrées aux grands tragiques ne sont pas, même à notre époque, des heures perdues.

Jean CARRIÈRE.

Ignacio Errandonea, S. I., *Sófocles. Investigaciones sobre la estructura dramática de sus siete tragedias y sobre la personalidad de sus coros.* Madrid, Escelicer, 1958 ; 1 vol. in-8°, 415 p. 200 pesetas.

L'indifférence avec laquelle cet ouvrage semble avoir été accueilli n'est guère équitable. *Hispanicum est, non legitur*, ne serait-ce point là, un peu en tous domaines, la nouvelle devise de notre critique qui néglige souvent ainsi des contributions importantes où s'énoncent avec courage des jugements nouveaux et personnels? Sans doute, l'étude que nous propose le P. Errandonea repose-t-elle avant tout sur un choix de scènes ou de passages lyriques, tels le prologue et le quatrième chœur d'*Antigone*, le second stasimon d'*Œdipe-Roi*, les quatre monologues d'*Ajax*, rarement sur l'ensemble de l'œuvre. Mais ce choix n'est point arbitraire, et c'est sur les questions pendantes, sur les étrangetés, sur les invraisemblances apparentes ou réelles de chaque drame que l'auteur a été presque toujours amené à prendre position. Par exemple, selon lui, les Thébains du chœur d'*Œdipe* pensent à Laïos et ne pensent qu'au roi défunt, à sa faute, à sa mort, dans les strophes où ils proclament l'infaillibilité des oracles — ce qui explique leur comportement dans le reste de la pièce et contribue à faire de leur troupe une sorte de *dramatis persona*. De même, la double visite d'Antigone au cadavre de Polynice trouve une explication fort acceptable dans l'hypothèse, présentée par le critique, selon laquelle la première intervention de l'héroïne aurait eu lieu avant le jour. Ailleurs, l'inégalable chœur d'*Œdipe à Colone*, l'incantation par laquelle il agit sur les principaux personnages, sont analysés avec insistance, pénétration et justesse.

Pourtant, des surprises d'une autre espèce attendent le lecteur. Je ne puis évidemment suivre le critique quand son examen des *Trachiniennes*, d'ailleurs fort documenté (peut-être trop, car Plutarque me semble être la cause du mal), le conduit à conclure à la culpabilité totale de Déjanire dans le meurtre d'Héraclès, meurtre non point involontaire, mais bel et bien prémédité (p. 221 et suiv.). C'est priver la pièce de cette redoutable ironie qui signe le tragique sophocléen, tragique alimenté par l'occultisme des forces immanentes dont une Déjanire, une Jocaste sont les agents inconscients. — Il m'est tout aussi difficile d'admettre qu'Héraclès, dans l'exodos du *Philoctète*, n'est autre qu'Ulysse dissimulé (p. 278 et suiv.) : cette interprétation ingénieuse donne peut-être à la pièce une progression dramatique et, sans doute, une manière d'unité propre à satisfaire certains de nos

goûts ; cependant, on n'a jamais dit de cette pièce, non plus que des autres, qu'elle finisse en vaudeville, et les supercheries d'Ulysse ne l'ont jamais conduit jusqu'à se substituer — ô hybris ! — à un dieu. Je préfère interpréter cette intervention « ex machina », inattendue sans doute, mais non point sans précédent à l'époque, comme une conclusion morale tendant à déprécier la duplicité politique au profit de la franchise et de l'amitié, dont la voix obtient sans peine, par la seule persuasion, ce que ne peut arracher la diplomatie la plus retorse.

En revanche, les vues de l'auteur sur les chœurs de Sophocle me paraissent difficilement attaquables. Inégalement raffiné, inégalement clairvoyant, multiple comme l'homme lui-même, le chœur est, chez ce poète, bien plus qu'un intermédiaire, bien plus qu'un spectateur ; il tient, lui aussi, un rôle, il est promu à la dignité de *personnage dramatique*, du moins (là est la seule restriction que je suggère) en ce sens qu'il crée en toute circonstance et maintient sans cesse le climat favorable au développement de l'action tragique. Le livre abonde en références, en citations, en rapprochements de toute espèce. Il est écrit en une prose alerte, qui ne peut, à mon sens, rebuter le lecteur étranger. Malgré les quelques réserves que j'ai dû faire, cet ouvrage me paraît mériter une large diffusion.

Jean CARRIÈRE.

Euripide, t. VI, 1 : *Oreste*, texte établi et annoté par **Fernand Chapouthier** et traduit par **Louis Méridier.** Paris, Les Belles-Lettres, 1959 ; 101 p. (doubles depuis la p. 30).

Un avant-propos de M. A. Dain explique brièvement les vicissitudes de cette édition de l'*Oreste*. Méridier est mort en 1933, Chapouthier, bien prématurément et regretté de tous, à la fin de 1953 ; Collart, Mazon, Desrousseaux avaient, chacun pour sa part, éclairé et soutenu Chapouthier ; M. Dain, aidé de M. Astruc, a mis la dernière main à l'édition en s'abstenant, par un louable sentiment, d'y apporter des retouches autres que quelques compléments de mise à jour. Suivant le plan de la collection, l'ouvrage est précédé d'une excellente introduction où l'on reconnaît la sobre précision et le goût littéraire, si pénétrant, de Fernand Chapouthier. Elle sera fort utile ; professeurs et étudiants auront intérêt à la lire et à la méditer : bien des choses y sont indiquées d'un mot, qui pourront orienter recherches et commentaires[1].

1. Quelques remarques techniques : P. 9, n. 1, « le poète et le philosophe » semble faire allusion à Euripide et à Démosthène, auteur du *Contre Aristocratès* ; « philosophe » est donc un lapsus pour « orateur ». P. 29, dernière ligne de la n. 3, supprimer une virgule avant le mot *Form*. Rectifier l'accentuation aux vers 50, 190, 220 (l'accent de πελανός est sur la dernière syllabe, cf. les textes cités par Amandry, *Mantique*, p. 86, n. 2), et aux notes, p. 43, n. 3, rétablir γαλῆν ; 46, n. 3, Ἀσιαγενῶν, n. 4, ἀντιπνοίας ; n. 4, *nostoi* ; 81, n. 1, ἀντι-

Mais, si les mérites de ce long travail sont éclatants, le rôle du critique est parfois d'insister sur les faiblesses, au risque d'un apparent déséquilibre dans son jugement. Plus que l'établissement du texte, qui n'est guère corrompu dans la tragédie d'*Oreste*, la traduction constitue l'originalité essentielle de nos éditions « Budé ». Or, il n'est que de lire celle-ci pour se voir contraint de formuler bien des réserves. Je suis surpris que des hellénistes qui parlaient et écrivaient si purement le français, comme Chapouthier et Mazon (je sais avec quel soin celui-ci corrigeait nos versions d'étudiants !), n'aient pas apporté plus de modifications à la version de Méridier. Il est bien connu cependant que le *Sophocle* « Budé » a été refait, presque essentiellement, parce que sa première version a longtemps servi de quintaine à ceux dont le métier est d'enseigner l'art de traduire le grec en un français clair, sobre et pur. Je crains que la langue de notre vieux maître Méridier ne nous paraisse bien vieillie et bien gauche ; non point parce que nous n'écrivons déjà *plus* ce français-là (la langue n'évolue pas si vite !), mais parce que personne n'a jamais pu le *parler*. Il n'est point question de critiquer les parti pris traditionnels de la collection (dont le modèle est l'admirable *Eschyle* de Mazon, monument presque intact après tant d'années), comme de traduire en vers blancs les stichomythies, ce qui cause souvent quelque raideur (on va tout de même en avoir quelques exemples). Mais en un temps où — sans trop parler de l'obligation qui est faite aux candidats à l'agrégation des lettres modernes de lire des auteurs anciens en traduction — la mission de l'Association Budé est plus que jamais de présenter au public non spécialiste une version impeccable des textes classiques, je suis gêné d'achopper sur des passages où je suis obligé de recourir au texte grec pour comprendre ce que veut dire le texte français. Ce qui est, on l'avouera, un comble.

La *Revue*, qui réclame la brièveté, me permettra-t-elle quelques exemples? 41 : « sans que son *gosier* ait pris aucune nourriture ». 54 : « traversant à la rame le port (il faut : la *rade*) de Nauplie, il a mouillé *sur* la côte ». 126 : « O nature, quel grand fléau tu es *chez* les mortels, *non moins que sauvegarde* pour les cœurs bien doués ». 130 : « puissent les dieux te détester *autant que tu fis* ma perte » : ce qui, en français

γράφῳ. P. 39, n. 1, la référence complète à la *Gr. Vasenmalerei* est III, 110-113, pl. 140 ; cf. Amandry, *Mantique*, pl. I, 2. Vers 293, ἐγὼ δ' ὁ est un lapsus de copie pour ἐγώ θ' ὁ. P. 45, n. 3, virgule après *ptolémaïque*. P. 73, trad. du vers 1019, rétablir la ponctuation. P. 80, trad. des vers 1195-1196, virgule indispensable entre *à la mort* et *à la vue d'Hélène*. P. 90, n. 3 : fréquentes ; trad. du vers 1476 : javelots. Note au vers 279 : dans la trad. de la parodie d'Aristophane, on aurait tout avantage à écrire *chat* et non *belette* pour γαλῆν. La question de savoir s'il y avait des chats en Grèce me paraît réglée par les textes, tels que Théocrite, XV, 28, et les monuments comme la stèle, Ch. Picard, *Man. Sculpt.*, Ve s., p. 853, fig. 338, et la fameuse base archaïque, *ibid.*, *Période Arch.*, p. 631, fig. 232 (chat « sauvage », ou simplement en colère?). Pour 982 sq., cf. P. Lévêque, *Aurea Catena Homeri*, 1959, p. 19.

classique, signifie seulement « autant que tu détestas ma perte ». 158 : « tu le tueras si tu fais bouger sa paupière, quand du sommeil il goûte le plaisir... ». 222 : « je ne refuse point *aux membres* (!) d'un frère les soins d'une main fraternelle ». 225 : « pauvre tête aux boucles *crasseuses* ». 242 : « ses nefs *avec leurs bancs* sont mouillées à Nauplie ». 290 : « multiplier... la prière de ne jamais... ». 313 : « reste *sur les couvertures* de ton lit » (vaudrait un mot d'explication pour un moderne !). Que signifie, littéralement, 382 : « je touche tes genoux, *prémices* suppliantes (Méridier écrit *prémisses*, mais le grec a πρωτέλεια[1]) ; ma bouche, sans rameau, y suspend ses prières »? C'est un des cas où la traduction, au risque d'allonger, doit être en même temps une explication d'un texte à nos yeux étrangement condensé ; ou alors, il faut une note (mais c'est une des servitudes de la collection que l'extrême réduction des notes explicatives, dont la longueur est fonction de l'étendue de l'apparat critique). Cacophonie dans 408 : « trois vierges j'ai cru voir... », ou 538 : « Ma fille a, en mourant... » (et l'étrange v. 72 : « Électre depuis si longtemps vierge encore... »). 392 et 402 : « ma pauvre mère », en parlant de Clytemnestre, si l'on a la malice d'y mettre une pointe d'accent, nous fera passer d'Euripide à Pagnol. 540 : « Pour moi, j'ai connu la félicité humaine, sauf avec mes filles », fera immanquablement éclater de rire l'auditoire le plus sérieux. 555 : ne peut-on trouver pour γένους ἀρχηγέτης une traduction moins « bourgeoise » que « l'auteur de mes jours »? c'est d'ailleurs un léger faux sens. Inconvénient des métaphores grecques, qui se suivent sans prévenir : 696 : « Le peuple... est pareil à un *feu* trop vif pour être éteint. Mais si tout doucement *l'on donne du mou...* ». 800 : « soutiens de ton flanc mon flanc affaibli par la maladie ». 864 : « est-ce par la lapidation ou le fer que je dois *perdre le souffle*? » *Perdre la vie* n'aurait pas changé le sens et aurait évité l'emploi d'une expression dont le sens normal est différent. 1132 : « en poussant jusqu'aux pleurs le rappel de mes maux ». 1127 : « nous les enfermerons *séparément au loin* » (stichomythies !). 1170 : « étalant la mort d'un esclave ». 1297 : « nos gens mettent la main au meurtre ». 1469-1470 : « lui *jetant les doigts* dans la chevelure, Oreste avança d'un pas sa *bottine* mycénienne ». 1485 : « l'un disparaissait en fuite, l'autre n'était que cadavre ». 1593 : « il t'en cuira » (ἀλλ' οὔτι χαίρων) est bon pour Aristophane, même si l'on discerne chez Euripide quelques traces de comique. 1568 : « toi que voici *enflé* d'une superbe audace » est malheureux, tout en rendant mal πεπύργωσαι. C'est trop être asservi à une étymologie, lorsque l'expression est en réalité usée et adoucie, que de rendre ξίφος δ' ἐμῆς θυγατρὸς ἐπίφρουρον δέρῃ par « le glaive *en faction* sur le cou de ma fille ». Il faut un moment pour comprendre 1007 : « A cette mort ont fait succéder les morts le festin illustré

1. Lapsus évident, par confusion avec προτέλεια. Le texte reçu est πρωτόλεια.

par le nom de Thyeste et les amours de la Crétoise Aéropé » : *ont* a pour sujet *festin* et *amours* ; une virgule après *Thyeste* aurait, au moins, empêché de croire un instant que le festin est illustré par le nom de Thyeste *et* les amours d'Aéropé.

Quiconque a pour tâche de souligner dans des devoirs d'étudiants le « charabia », les impropriétés, les inversions injustifiées qui n'ajoutent rien au sens et au style, les (involontaires) vulgarités de ton, les obscurités nées d'un calque trop servile du texte, les équivoques risibles, les cacophonies invisibles à l'œil, que révèle la lecture à haute voix — quiconque en un mot a le souci d'enseigner le français en même temps que le grec, et à propos du grec, sera sensible aux exemples choisis ci-dessus. Imaginons, au surplus, qu'on ait un jour l'idée de faire jouer cette pièce, c'est-à-dire de faire subir à cette traduction l'épreuve du langage parlé : alors qu'une traduction de Mazon « passe la rampe » à peu près sans retouches — la preuve en a été donnée — il serait à peu près impossible de faire apprendre ce texte à des acteurs, sans profondes modifications. La faute en retomberait pour une part sur Euripide, car il n'a pas toujours très bon goût ni très bon ton. Mais le spectateur, qui n'entre point dans ces finesses, la rejetterait tout entière sur une traduction qui tantôt ne lui serait pas intelligible, tantôt le ferait sourire. On trouve parfois indispensable, aujourd'hui, d'atteler avec le spécialiste, traducteur d'un texte difficile (je pense, en particulier, aux psaumes de la Bible de Jérusalem), un écrivain, un poète « de profession », qui donne son avis sur la forme extérieure, la couleur et le style de la version. Mais est-ce vraiment trop demander à un helléniste de profession, c'est-à-dire à un homme qui consacre sa vie à l'étude de la langue la plus vivante, de la littérature la plus « parlée », la plus variée dans le ton, du plaisant au sublime, que le monde ait jamais connue, — est-ce vraiment trop lui demander, en plus des exigences rigoureuses et des scrupules de la méthode scientifique, de montrer qu'il a aussi l'oreille juste et le goût sûr?

Jean BOUSQUET.

Démosthène, *Plaidoyers politiques*. T. II : *Contre Midias. Contre Aristocrate*, texte établi et traduit par **Jean Humbert** et **Louis Gernet** (Coll. des Univ. de France, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1959 ; 1 vol. in-8°, VI + 199 p. dont 151 p. doubles. N F 12,00.

Il faut savoir gré aux deux éditeurs d'avoir pris pour base de leur travail l'ensemble de la tradition manuscrite, au lieu de se limiter à quelques manuscrits, fussent-ils les meilleurs : le *Conspectus siglorum*, par où débute le volume, fait état de seize manuscrits répartis, suivant le classement connu, entre quatre familles, et M. Humbert confirme, dans la *Notice* de la *Midienne*, qu'il donne son importance à la notion

de famille. Mais on regrettera qu'il n'ait pas posé avec précision les problèmes relatifs à l'histoire du texte et que les principes mêmes qu'il a admis pour la présentation de l'apparat critique n'aillent pas sans difficulté. Après avoir indiqué que les sigles A Y F représentent à la fois les manuscrits ainsi désignés et l'ensemble de la deuxième, de la troisième ou de la quatrième famille, il ajoute : « S'il y a divergence reconnue à l'intérieur d'une même famille, la leçon la moins fréquente est mise entre parenthèses : par exemple, καὶ *hab.* (*om.*) Y signifie que, si Y et d'autres manuscrits de la même famille attestent καὶ, il y en a qui ne font pas figurer la conjonction dans le texte » (p. 12). On voit que l'éventualité d'un désaccord entre le manuscrit chef de file d'une famille et la majorité des manuscrits du même groupe n'est pas formellement envisagée. Mais à *C. Midias*, 116, 3, la leçon ἐμὲ (en face de ἐμοῦ), qui appartient au manuscrit Y lui-même (d'après l'apparat de Weil), et qui est grammaticalement la plus satisfaisante, se trouve mise entre parenthèses. Disons qu'il nous semble particulièrement contestable de choisir à la simple pluralité des témoignages une leçon, à laquelle on attribuera une sorte de privilège, sans pouvoir décider pour autant quelle est celle de l'archétype de la famille. La critique méthodique du texte de Démosthène est difficile en raison de faits évidents de contamination. Nous ne croyons pas que l'on doive renoncer pour cela à préciser au maximum la provenance des leçons. — Dans plus d'un cas, M. Gernet a préféré, pour sa part, invoquer nommément le témoignage des manuscrits d'importance secondaire.

Le texte, tel qu'il est établi, présente bien entendu peu de nouveautés. *C. Aristocrate*, 89, 2, la correction φασίν pour φησίν s'impose, en effet. *C. Midias*, 53, 9, κρατῆρα est maintenu, sans doute par erreur, dans le texte, mais la traduction et l'apparat supposent la correction justifiée κρατῆρας. Signalons en passant deux fautes d'impression : *C. Midias*, 67, fin, lire : διᾶραι τὸ στόμα περὶ αὐτοῦ ἔχειν ἐμέ ; 147, 9, lire ἀξιοῦν (non ἄξιον).

La partie de l'ouvrage qui appelle le plus de réserves est la traduction du *C. Midias*. Ni la science d'helléniste ni le talent de M. Humbert ne sont ici en cause : bien plutôt une méthode de traduction qui pousse la liberté jusqu'à la désinvolture et laisse nécessairement l'impression d'un travail hâtif.

On passera rapidement sur de simples lapsus : 62, τὸν Ἰφικράτους ἀδελφόν « père d'I. » — 79, τὴν μητέρα « ma sœur » — 148, ἰδίᾳ « dans le public ».

Un certain nombre d'éléments du texte ne sont pas traduits. Ainsi : 15, ἢ τἄλλα πάντα' (*sic*) ὅσα τοιαῦτα — 49, φύσει et πατρικῆς — 131, πολὺν χρόνον — 195, ἢ σπουδάζειν εἰς τὰ σά. En 91, l'omission de ἐκεῖν' ἐποίησε altère le mouvement oratoire. En 76, pour ὥστε μηδ' ἀμύνασθαι, en 195, pour ἐπὶ μὲν τοῦ βίου, c'est la structure même de la phrase qui est bouleversée.

Bien d'autres observations peuvent être faites. Voici un choix :

16, τὴν γὰρ ἐσθῆτα τὴν ἱεράν « le vêtement consacré » (et 26, ἥ τε ἐσθής « le vêtement »). En réalité, le sens est collectif : « les vêtements » ou « les effets » (cf. 25, τὰ ἱμάτια). — 17, τὸν διδάσκαλον... διέφθειρέ μου τοῦ χόρου « il a cherché à débaucher ». Διέφθειρε doit être un aoriste, non un imparfait ; s'il y avait eu simple tentative, le flûtiste n'aurait pas eu à se substituer au διδάσκαλος, ainsi qu'il le fit d'après la phrase suivante. — 18, προδιαφθείρας τοίνυν τοὺς κριτάς « après avoir tenté d'abord d'acheter le jury ». Une valeur conative est évidemment impossible avec le participe aoriste (en 5, τούς τε κριτὰς διαφθείραντος τούτου était bien traduit). — 35, πότερα μὴ δῷ διὰ τοῦτο δίκην ἢ ⟨κἂν⟩ μείζω δοίη δικαίως ; « pourrait-il pour cela échapper à un juste châtiment — un châtiment vraiment lourd? » En fait : « faut-il pour cela qu'il ne soit pas puni? N'est-il pas au contraire naturel que son châtiment en soit plus lourd? » — 63, ἐν ᾗ γὰρ αὐτὸς εὐδαίμων ᾔδει γεγονὼς πολιτείᾳ « au régime sous lequel il avait eu le bonheur de naître ». Non, mais « sous lequel il avait conscience d'avoir trouvé le bonheur ». — 73, οἷ μηδὲ βαδίζειν ἐξῆν αὐτῷ « dans une maison où il aurait dû même ne pas entrer ». Le sens est : « où il avait parfaitement le droit de ne pas aller », ce qui rend la note superflue. — 71, ὡς οὐ γεγενημένου πώποτ' οὐδενὸς ἐκ τῶν τοιούτων δεινοῦ τῷ λόγῳ τὸ πρᾶγμ' ἐγὼ νῦν αἴρω « que je profite du fait que le scandale est sans précédent pour grossir l'affaire ». En fait : « que jamais rien de grave n'est résulté de faits de ce genre, et que c'est moi qui maintenant grossis l'affaire. » — 81, ἀλλὰ καὶ εἰς τοὺς φυλέτας δι' ἐμέ « mais aussi, à travers moi, (outrager) les membres de ma tribu ». Ce sens demanderait δι' ἐμοῦ. En réalité : « à cause de moi », « par haine pour moi ». — 85, οἷός τ' ἦν πείθειν αὐτόν « Midias a été capable de persuader à Straton... ». Il faut entendre : « Midias a eu l'audace de vouloir persuader à Straton » (cf. 86, ὡς δ'... οὐδετέρους ἔπειθεν). — 88, ἐὰν δὲ μηδέν « s'il n'en est rien ». Il faut entendre : « si le préjudice n'est rien (est insignifiant) ». — 90, ἃ καὶ τοῖς ὄντως ἀδικοῦσιν ὑπάρχει « tandis que le vrai coupable a tout à sa disposition ! » Le sens est : « toutes choses dont bénéficient même les coupables authentiques ». — 106, νῦν δὲ τούτοις οἷς ἐποίει καὶ διεπράττετο (ὑβρίζειν) ἐκεῖνά τε καὶ τὰ λοιπὰ πάντα « par les actes qu'il a commis, par ses machinations, par tout le reste, il a outrageusement bafoué... ». Non, mais « par ses machinations il a bafoué, outre cela, tout le reste... ». — 131, ἄξιον ἑαυτοῦ signifie : « (un exploit) digne de lui » et non « qui valût qu'il y risquât sa tête ». — 140, Οὗπερ ἕνεκα συλλέγεσθε ὑμεῖς. Prendre συλλέγεσθε pour un impératif, non un indicatif. — 155, παρ' ὧν εἰσπραττόμενοι τάλαντον ταλάντου μισθοῦσι τὰς τριηραρχίας οὗτοι « vous leur demandez un talent et, avec ce talent, ils font les frais de la triérarchie ». J'entends : « ils font payer à leurs associés un talent ». — 168, 8, δεῦρο est correctement rapporté à Athènes. Mais comment comprendre la note : « l'adverbe de lieu peut aussi bien dési-

gner Olynthe »? — 170, μέγισται δέδονται δωρειαί... καὶ ὑπὲρ μεγίστων « les plus grands avantages — plus que les plus grands — leur ont été accordés ». Le sens est : « et cela en récompense du service le plus éminent ». — 218, οὐδ' ἀνεξέταστον εἶναι τί ποθ' ὡς ὑμᾶς τοῦ πράγματος ἐλθόντος ἔγνωτε « ou de ne pas donner une conclusion à ce que vous avez reconnu lorsque l'affaire vous a été soumise ». Le sens ne peut être que : « ou que les gens ne cherchent pas à connaître ce qu'aura été votre verdict, une fois l'affaire venue devant vous ».

La traduction du *C. Aristocrate* par M. Gernet est d'une tout autre qualité. L'interprétation est pénétrante et la forme rend généralement avec fermeté la marche du raisonnement. Les remarques que je voudrais proposer ne portent que sur un petit nombre de points de détail :

65, ὑπὲρ οὗ τοσαῦτ' ἔστιν εἰπεῖν καλὰ παραδεδομένα καὶ μυθώδη καὶ ὧν αὐτοὶ μάρτυρές ἐσμεν « en l'honneur duquel se soient transmises autant de ces belles histoires dont nous pouvons nous-mêmes témoigner ». Il faudrait : « en l'honneur duquel on puisse rappeler autant de titres de gloire, qu'il s'agisse de faits transmis par la tradition et de caractère légendaire, ou de ceux dont nous pouvons nous-mêmes témoigner ». — 89, 'Ορᾶθ' ὅτι πάντες... Traduire : « Vous le voyez, Athéniens, les auteurs de ces décrets ont tous employé la même formule » et non : « vous le voyez tous ». — 106, ὑπὲρ ἡμῶν αὐτῶν ἀμυνώμεθα est traduit par inadvertance : « nous défendre dans votre intérêt même ». — 149, Κότυν. La traduction porte par erreur « Kersoblepte ». — 186, les mots ἐφρούρει Χαρίδημον ne sont pas traduits. — *Ibid.*, pour rendre l'idée de « servir de gardes du corps à vos ennemis » (τοὺς ὑμετέρους ἐχθρούς... ἐδορυφόρει), « monter la garde en face de vos ennemis » est équivoque. — 193, εἰ μὴ καὶ δι' ἐκεῖνα μισεῖν, διά γε ταῦτ' ἀπιστεῖν δήπου προσήκει « si ce n'est pas une raison pour le haïr, c'en est bien une pour se défier de lui ». En réalité, ἐκεῖνα se rapporte aux anciens gestes d'hostilité ouverte de Kersoblepte à l'égard d'Athènes, ταῦτα à l'hypocrisie de sa nouvelle conduite. — 205, τὴν πάτριον μετεκίνησε πολιτείαν ne peut signifier, comme si l'on avait l'imparfait, « voulut modifier la constitution de nos pères ». Le sens exact doit être que Cimon « en prit à son aise » avec cette constitution.

J. BRUNEL.

Emil Utitz, *Bemerkungen zur altgriechischen Kunsttheorie* (Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Schriften der Sektion für Altertumswissenschaft, 18). Berlin, Akademie-Verlag, 1959 ; 1 vol. in-8°, IV + 45 p., XII pl. hors texte.

L'auteur complète et corrige ici les propositions de sa *Geschichte der Aesthetik*, parue en 1932, en cherchant à mieux définir l'attitude des anciens philosophes grecs vis-à-vis du problème de l'art. D'où de

nouvelles remarques sur l'interprétation des termes de *mimesis*, *harmonia*, *kalokagathia*, *teleiosis*, *mesotes*, etc., et de nouvelles considérations sur la théorie des nombres ou les rapports de la forme et du fond.

« Der gegenständlichen Richtung altgriechischen Schauens und Denkens entspricht eine gegenständliche Kunstwissenschaft. Wie es eine von unserem Bewusstsein unabhängige Welt gibt, so existieren auch die Kunstwerke unabhängig von unserem Bewusstsein. Wie wir durch unsere Vernunft fähig sind, die Welt zu erkennen, so auch durch unsere Fähigkeiten die Kunstwerke zu erfassen. Unser Verhalten zu ihnen ist die Reaktion auf ihre objektive Gegebenheit, deren Analyse zur theoretischen Aufgabe wird. Ein abgeschnürter Aesthetizismus kommt gar nicht in Frage. Die Kunst steht im Gesamtzusammenhang des Lebens, und von ihm her empfängt sie Bedeutung und Wert. Hiermit wird ihre Eigenart nicht verwischt, obwohl sie gleich der Ethik eine zu starke Intellektualisierung erleidet ; aber sie wird als Kulturgut eingereiht in die Totalität des Seins und von da aus bewertet. »

La bibliographie est essentiellement anglo-saxonne. En appendice, l'auteur critique assez violemment l'étude de H. Koller, *Die Mimesis der Antike* (Berne, 1954). Les douze photographies de sculpture qui font suite au texte n'ont qu'une simple valeur d'illustration ; leur qualité technique est, dans l'ensemble, médiocre.

J. MARCADÉ.

Luigi Torraca, *Ricerche sull' Aristotele minore* (Pubblicazioni dell' Istituto Universitario di Magistero di Catana. Serie Filosofica, Monografie, 13). Padova, Casa editrice Dott. Antonio Milani, 1959 ; 91 p.

M. L. Torraca est bien connu des hellénistes qui s'intéressent aux recherches relatives à Aristote. Il a publié, ces dernières années, plusieurs travaux qui ont retenu l'attention. Je citerai, en particulier, une étude sur le livre I des *Parties des animaux* (Naples, 1958), une édition avec traduction italienne du traité *Du mouvement des animaux* (Collana di studi greci, XXX, Naples, 1958) et une étude sur l'authenticité du même traité (« Maia », nuova serie, fasc. III, 1958).

Le dernier ouvrage qu'il vient de publier renferme une série d'études sur les traités *Du mouvement des animaux*, *De la génération des animaux* et *Des parties des animaux*. Chaque chapitre est consacré à une question particulière dont certaines peuvent paraître d'un intérêt minime, mais qui, en réalité, sont toutes importantes pour qui connaît la complexité des problèmes que posent les traités scientifiques d'Aristote. Le chapitre I apporte une précieuse contribution à l'histoire du texte du traité *Du mouvement des animaux* et complète les indications fournies dans l'édition que M. Torraca a donnée précédemment. Les chapitres II et III sont consacrés au traité *De la génération des animaux* : étude des thèmes

et de la méthode d'une part, examen du passage V, 2, 781 a 20-b 5, d'autre part. Il s'agit d'un texte difficile que l'édition de A. L. Peck considère comme interpolé. M. Torraca en donne une interprétation judicieuse : je ne crois pas toutefois qu'il faille corriger comme il le fait à 781 a 25. Les chapitres IV à VII examinent des questions relatives au traité *Des parties des animaux* : structure et chronologie relative ; recension particulière du manuscrit Y pour les pages 691 b 28-695 a 27 ; étude des passages I, 1, 640 a 27-33 et IV, 13, 696 a 25-33.

Le livre se termine par une bonne bibliographie des traités scientifiques d'Aristote. On n'y trouvera pas tous les ouvrages ou articles cités dans le présent volume : l'auteur n'a retenu que les principaux de ceux qu'il a utilisés ici et dans ses études précédentes. J'ai relevé dans cette liste quelques accidents typographiques : p. 87, l'auteur de *L'anatomie et la physiologie d'Aristote* (1878) est Geoffroy ; celui de *Die Ornithologie des Aristoteles* (1897) est Hammerschmidt ; l'auteur de *Natural Science, Aristotle* (1921) est D'Arcy W. Thompson ; l'ouvrage de G. Pouchet, *La biologie aristotélique*, a été publié en 1885. Je signale aussi que l'ouvrage de A. Reymond, *Histoire des sciences exactes*, etc., pour lequel l'auteur indique la date de 1924, a été réédité en 1955, et que l'étude de Paul Tannery, *Des principes de la science de la nature chez Aristote*, peut être consultée plus commodément dans les *Mémoires scientifiques*, t. VII, p. 299-307.

Pierre LOUIS.

Jean Brun, *L'épicurisme* (Coll. Que sais-je?, n° 810). Paris, P. U. F., 1959 ; 1 vol. in-12, 126 p.

On ne peut demander à cet ouvrage plus que la collection d'initiation dans laquelle il s'inscrit ne l'autorisait à nous donner : un exposé complet, mais sans prétentions critiques, érudit, mais discrètement, précis, mais sans technicité. Le philosophe du Jardin est d'abord situé dans l'histoire philosophique et, à un moindre degré, politique de son temps. Puis sa philosophie est présentée dans l'ordre de la tripartition traditionnelle : canonique, physique, éthique. La conclusion envisage, en une dizaine de pages, les rapports de la sagesse épicurienne et du monde d'aujourd'hui. Disons tout de suite que cette dernière partie nous paraît la plus intéressante de l'ouvrage, parce qu'elle en résume l'interprétation, parfois diluée ailleurs dans les divisions nécessairement scolaires de l'exposé. L'épicurisme y apparaît comme un humanisme, mais qui, à la différence de l'humanisme moderne, n'aboutirait pas à la divinisation de l'homme, puisqu'Épicure maintient la référence à des dieux qui, pour être lointains et inactifs, n'en sont pas moins, par l'idéal qu'ils représentent, régulateurs de l'existence humaine. Cet équilibre paraît plus heureux à l'auteur que le positivisme un peu court à quoi l'on a voulu trop souvent réduire l'épicurisme : Épicure libère

les hommes des vieilles superstitions, mais ce n'est pas pour les asservir au savoir ; il purge le monde des caprices des dieux, mais ce n'est pas pour y substituer l'inflexibilité d'un destin. M. Brun insiste à plusieurs reprises sur ce qu'il appelle le pluralisme épicurien de l'explication : la fonction essentielle de la physique étant d'apporter l'apaisement à l'âme en la libérant de la crainte des phénomènes naturels, peu importera le détail des mécanismes, d'ailleurs multiples, par lesquels ces phénomènes peuvent se produire ; l'essentiel est d'être assuré qu'ils se produisent naturellement. La philosophie d'Épicure n'est donc pas un système ; mais, si elle ne l'est pas, c'est parce que le monde, ouvert à la contingence par le *clinamen*, n'est pas lui-même un tout parfaitement cohérent. Philosophie de la liberté, même lorsqu'elle parle des atomes, philosophie de l'homme, même lorsqu'elle parle de la nature, soucieuse avant tout de redonner à l'humanité le sens et le goût d'une vocation naturelle obscurcie par la civilisation (d'où un rapprochement avec Rousseau, p. 106), telle apparaît finalement à l'auteur la philosophie épicurienne. Cette interprétation est elle-même confirmée, à moins qu'elle ne la motive, par la perspective historique dans laquelle elle se situe le plus volontiers et qui est celle de la confrontation avec le stoïcisme. L'autre perspective, qui eût été d'envisager Épicure dans le prolongement de la tradition mécaniste de Leucippe et Démocrite, est ici presque entièrement négligée au profit d'une filiation plus hypothétique qui en ferait l'un des héritiers de Protagoras. Tout se passe un peu comme si le *clinamen* avait fini par supplanter les atomes.

On ne contestera pas que cette interprétation soit suggérée par bien des textes, et notamment par les pages étonnantes du *De Fato* où Cicéron présente Épicure comme le philosophe qui, en face de la rigueur mégarique et stoïcienne, sacrifia à la liberté humaine les principes mêmes de la raison. Mais il est une autre tradition, représentée notamment par Lucrèce, qui donne d'Épicure l'image, malgré tout fort différente, du fondateur d'un « système de la nature ». Dans le détail, on ne voit d'ailleurs pas toujours comment sont conciliées les théories physiques d'Épicure et ses préoccupations humanistes. Ainsi, à la p. 41, après avoir lu que, pour Épicure, « une sensation est toujours une sensation pour quelqu'un, de l'eau est toujours froide *pour* quelqu'un et jamais pour elle-même », le lecteur se demandera comment concilier cette affirmation subjectiviste avec la théorie matérialiste des simulacres. Certes, on nous dira que la contradiction est peut-être chez Épicure lui-même, mais l'interprète ne devrait pas donner l'impression qu'il prend trop aisément son parti des contradictions de son auteur.

On souhaitera, pour finir, que cet utile petit livre voie disparaître d'une prochaine édition quelques négligences de style qui le déparent (par exemple, p. 80 : « Tu *as*... monté » ; p. 91, où il est dit deux fois que

« le sage cherche à vivre caché, ... se rit du destin et de toute eschatologie » ; p. 118 : « En déplorant trouver... » ; p. 121 : « *Quelque* puisse être leur absence », etc...). A noter également (p. 92) que σύμφυτος ne signifie pas « conforme à la nature », mais : inné, connaturel (comme l'auteur traduit d'ailleurs lui-même à la p. 101).

Pierre AUBENQUE.

Plotini, *Opera*, tomus II, *Enneades IV-V*, ediderunt **Paul Henry** et **Hans-Rudolf Schwyzer.** *Plotiniana Arabica ad codicum fidem* anglice vertit **Geoffrey Lewis.** Museum Lessianum, series philosophica XXXIV. Paris-Bruxelles, 1959 ; LIII + 503 p.

L'on se réjouit de voir avancer cette édition monumentale, que suivront d'ailleurs, en volume séparé, tous les index et lexiques nécessaires. Il est inutile de revenir sur ce qui a été dit ici même (t. LIV, 1952, p. 166-167) touchant la disposition du tome I, avec ses *Apparatus testium, fontium, marginalium, lectionum.* Les mêmes belles qualités se retrouvent ici et la même tendance conservatrice pour l'établissement du texte. En fonction des *Recherches sur la préparation évangélique d'Eusèbe et l'édition perdue des œuvres de Plotin publiée par Eustochius* (Paris, 1935), les éditeurs considèrent que l'accord de nos manuscrits des *Ennéades* (qui représentent l'édition de Porphyre) avec les leçons d'Eustochius préservées par Eusèbe, exclut toute correction conjecturale, même si le texte paraît fort obscur. L'application de ce principe les conduit à repousser, pour notre tome, vingt-cinq conjectures agréées par Bréhier, et bien d'autres encore. De même, l'accord entre les manuscrits des *Ennéades* et les passages parallèles des *Sentences* de Porphyre est considéré comme dirimant. Les éditeurs n'ont pas hésité à sonder très sérieusement la tradition manuscrite d'Eusèbe et du *Contra Iulianum* de Cyrille d'Alexandrie, précieux témoin direct. Ils ont été conduits à répartir les manuscrits, en ce qui concerne les quatrième et cinquième *Ennéades*, en six familles chaque fois. La nouveauté la plus apparente de cette édition est la présentation, sous forme de traduction anglaise, des *Plotiniana Arabica*, textes encore à peine connus du grand public et qu'il fallait lire soit en arabe soit en allemand. Il s'agit de plusieurs recueils d'*excerpta* plotiniens plus ou moins mis en forme de paraphrases, recueils qui portent pour titres : *Théologie d'Aristote*, *Lettre de la science divine*, *Dits d'un Sage*. Le P. Henry renonce à l'hypothèse qu'il avait formulée, selon laquelle la *Théologie d'Aristote* remonterait à Amélius, disciple direct de Plotin. En onze passages seulement, l'édition se fonde sur ces *Arabica*, comme préservant seuls la leçon véritable. En revanche, ils sont du plus haut intérêt lorsqu'ils nous avertissent de l'ancienneté de telle leçon des manuscrits grecs que les philologues eussent souhaité corriger conjecturalement ;

ils sont aussi un témoin très précieux si l'on veut se faire une idée de la survie d'un enseignement plotinien au cours du haut Moyen Age. Deux index, « Arabica secundum ordinem Enneadum » et « Ordo fragmentorum Arabicorum » aideront le lecteur le moins averti à s'orienter dans cet étrange dédale.

Pierre COURCELLE.

Georges Méautis, *Les dieux de la Grèce et les mystères d'Éleusis* (Coll. « Mythes et religions »). Paris, P. U. F., 1959 ; 1 vol. in-8° couronne, 128 p. Prix : N F 5,40.

Un exposé détaillé sur les grands dieux de la Grèce aurait excédé les dimensions de ce livre ; G. Méautis s'est limité à ce qui lui a paru essentiel : définir l' « âme » des dieux à travers les textes classiques. Renonçant à aborder les problèmes d'histoire religieuse, il propose une galerie de portraits qui ne manque pas d'agrément. Il étudie en premier lieu Zeus, tel que le révèlent Homère, Pindare, Eschyle et ce que l'on peut entrevoir du chef-d'œuvre de Phidias. Le trait dominant de Zeus serait, plus encore que sa toute-puissance, sa justice et sa pitié : sa justice, quand il se refuse à enfreindre les lois du Destin, fût-ce pour sauver un être qui lui est aussi cher que son fils Sarpédon ; sa bonté et sa compassion, quand il considère le sort et les souffrances des mortels. Nul doute que cette « psychologie divine » n'éclaire certaines scènes du drame homérique ; mais elle ne concerne qu'une création littéraire, qu'une figure conçue comme *dramatis persona.* Encore néglige-t-elle bien des aspects du Zeus des poètes. G. Méautis esquive avec quelque complaisance les imperfections du Zeus homérique. Il ne marque pas non plus combien a été profonde l'évolution d'Homère à Eschyle : pourtant, à mesure qu'il s'identifie au Destin et à la Loi morale, Zeus transcende les autres dieux, dont il fait les dociles agents de sa volonté ; dans cette progressive sublimation, il devient accessible au pardon, et non plus à la simple pitié : c'est là le sens des *Prométhées* d'Eschyle, qui auraient mérité mieux qu'une rapide allusion.

Après quelques pages sur Apollon, dieu de l'impulsivité, et sur Artémis la « solitaire », l'auteur consacre la seconde moitié de son ouvrage à Déméter. Elle est, dit-il, l'unique Olympienne « qui sache ce que c'est que la mort », et donc la seule qui puisse apporter une consolation aux mortels. Pour le montrer, il procède à une analyse minutieuse de l'*Hymne homérique* (qu'on préférera dater de la fin plutôt que du début du VIIe siècle, comme il est dit ici) ; puis il traite des mystères d'Éleusis, dont il avait déjà entrepris l'étude en 1932. Avec prudence, il écarte les témoignages tardifs et partiaux des polémistes chrétiens et se garde de tirer des déductions aventureuses de la comparaison avec certains mystères hellénistiques. L'initiation éleusinienne a été instituée, pense-t-il, pour « dissiper la peur de la mort ». La procession

d'Athènes à Éleusis préfigure le futur voyage de l'âme : le myste apprend d'abord à surmonter sa terreur en entendant les quolibets du pont sur le Céphise ; puis le passage du lac Rheitos sur un pont interdit aux voitures signifie que l'âme devra se dépouiller de ses biens terrestres, de même que, dans les *Grenouilles*, Dionysos doit monter seul sur la barque de Charon (ce rapprochement est ingénieux, mais contestable : le décret *SIG*³, I, n° 86 [et non « *Sylloge*, 3, 1, 86 »], ne stipule pas que le pont soit autorisé aux seuls initiés) ; enfin, dans le *telesterion*, le myste a la révélation de la lumière qui luira pour lui outre-tombe, symbole de bonheur qui s'oppose à la conception traditionnelle d'un Hadès plongé dans les ténèbres.

Cette interprétation ne manque sans doute pas de vérité, du moins pour l'époque classique : le succès durable des mystères ne se comprendrait pas s'ils n'avaient apporté quelque révélation essentielle sur la destinée humaine. Mais on hésitera à affirmer qu'ils ont été institués afin de libérer l'homme des craintes que lui inspire l'au-delà : les Grecs, et tout d'abord les héros homériques, connaissent-ils vraiment cet « effroi instinctif devant la mort » que leur prête G. Méautis? Il est permis d'en douter. En revanche, il aurait fallu insister sur les aspects agraires du culte de Déméter et sur ses liens avec des rites d'initiation juvénile. On ne doit pas minimiser ni édulcorer les éléments rustiques du mythe et du rituel. Iambé et Baubô semblent bien être, malgré tout, des doublets ; les géphyrismes, dont Aristophane nous a conservé quelques échantillons, prouvent que tout n'était pas « parfaite innocence et retenue » dans la procession, malgré la présence de toutes jeunes filles. Avec le temps, le message humain des mystères s'est dégagé de son contexte agraire et initiatique ; mais les Grecs n'ont pas perdu le souvenir des origines du culte éleusinien et la fortune de Triptolème que G. Méautis évoque en finissant le rappelle opportunément.

Ce petit livre est écrit avec autant d'aisance et de charme que les autres ouvrages de G. Méautis ; il renferme des vues personnelles et originales ; mais, il faut l'avouer, son contenu déçoit un peu. Faute de place peut-être, l'auteur simplifie une réalité complexe, et, pour rendre « aimable » l'Antiquité, il tend trop souvent à n'en retenir que les traits qui répondent aux préoccupations du lecteur moderne.

Francis VIAN.

Harald Popp, *Die Einwirkung von Vorzeichen, Opfern und Festen auf die Kriegführung der Griechen im 5. und 4. Jahrhundert v. Chr.* Diss. Erlangen 1957. Würzburg, K. Triltsch, s. d. [1959] ; 1 vol. in-8°, 144 p.

Bon petit livre que cette dissertation doctorale, et dont on recommandera la consultation à quiconque rencontrera dans les textes — ce qui

est fréquent — des faits religieux (rituels ou héortologiques) ayant quelque incidence sur les événements militaires des ve et ive siècles. Certaines analyses (par exemple celles qui concernent les guerres médiques) sont d'utiles contributions à l'histoire du contexte politico-militaire. Mais la principale leçon de ce livre est qu'il approfondit notre connaissance de la mentalité religieuse du temps : jusqu'en pleine époque des « lumières », la majorité des Grecs continuait de se sentir fortement liée par les impératifs religieux, au risque même de compromettre parfois les intérêts politiques ou stratégiques les plus urgents. L'*Aufklärung*, ici comme en d'autres temps, ne touche en somme que peu de monde. On regrettera qu'une conclusion n'ait pas tenté de dégager la portée générale, pour la civilisation grecque classique, de cette série d'études de détail, bien classées et fortement documentées.

Édouard WILL.

Hubert Gallet de Santerre, *Délos primitive et archaïque* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 192). Paris, E. de Boccard, 1958 ; 1 vol. in-4°, 359 p., 1 index, 5 plans et XXXVI pl. hors texte. N F 60,00.

Dédié à la mémoire de Fernand Courby, ce livre nous est présenté dans l'avant-propos comme un ouvrage de synthèse : il y a là, de la part de l'auteur, une certaine modestie. Quels que soient le mérite et l'étendue des recherches anciennes, il s'en faut, en effet, de beaucoup que les matériaux aient été d'avance réunis et élaborés pour qu'il devînt facile, en 1956, d'écrire une telle histoire de la Délos primitive et archaïque. Sans doute les problèmes avaient-ils souvent été vus, des éléments de réponse avaient-ils parfois été fournis, des hypothèses de travail ingénieuses et fécondes avaient-elles déjà été lancées, mais on peut et l'on doit convenir que les sondages méthodiques et fructueux effectués depuis 1946 par Gallet de Santerre lui-même ont précisé considérablement les données de la « grande fouille » et que les plus beaux documents de l'époque mycénienne et géométrique connus à Délos sont bien les découvertes faites à l'Artémision, il y a treize ans, par Gallet de Santerre et Tréheux. Quant à interpréter les faits archéologiques, quant à situer le destin de Délos dans le contexte égéen de ces périodes reculées, il est vrai que des études récentes et les progrès de l'exploration scientifique dans les Cyclades apportent aujourd'hui des termes de comparaison nouveaux et précieux, mais la tâche n'en restait pas moins ardue d'embrasser, à propos de Délos, une matière aussi complexe et de dominer tant de questions ; or, la première qualité de ce livre est la clarté : les seize chapitres qui le composent sont autant d'exposés rigoureusement construits et fortement nourris, mais dont

la forme sait être exacte sans sécheresse et dont l'érudition n'est jamais pédante.

Si l'on peut parler malgré tout de synthèse, c'est que l'auteur a entendu son sujet dans le sens le plus large. Tour à tour archéologue, philologue et historien, dans chacune des trois grandes parties de son ouvrage (I. Délos préhellénique ; II. Origines des cultes déliens ; III. Délos aux époques géométrique et archaïque), il part des données immédiates de la fouille, analyse les vestiges architecturaux, classe les tessons, expertise les objets, puis il confronte les résultats avec les traditions antiques, scrute les textes, éprouve les théories modernes, et il se place enfin dans la perspective historique pour les conclusions dernières : dans des genres différents, je citerai comme d'excellentes pages la description du « palais » et des temples de la Délos mycénienne, le commentaire de l'hymne homérique à Apollon et l'évocation des convoitises et des intrigues politiques dont l'île sainte devient l'objet à l'époque archaïque. L'utilisation complémentaire de démarches aussi diverses exige à coup sûr un véritable « esprit de synthèse », et il convient d'ajouter que telles digressions sur le néolithique des Cyclades, sur l'origine orientale de la civilisation du Bronze ancien, sur le passage du Bronze ancien au Bronze moyen, sur la question des relations internationales au Bronze récent, sur l'origine de la triade apollinienne, ou sur la date de la migration ionienne, sont dignes, en effet, des meilleurs « livres de synthèse ». Qu'il soit seulement bien compris que « synthèse » n'est point ici contradictoire de « thèse » et que le livre représente un apport largement original.

Le cœur du problème était, il va de soi, l'apparition du sanctuaire délien et son développement aux hautes époques : « Au IIIe millénaire, Délos n'est qu'un habitat cycladique, semblable à ceux qu'on a découverts dans les îles voisines, et non l'un des plus importants. » La population primitive du Bronze ancien, attestée sur le Cynthe, présente des caractères égéo-anatoliens qui s'accordent avec la tradition de Thucydide sur un premier peuplement « carien » de Délos ; à ce stade, aucune activité cultuelle notable n'est encore attestée par les fouilles. — Pendant la première moitié du second millénaire, Délos participe du dépeuplement général des Cyclades septentrionales aussitôt après 2000 ; les hauteurs du Cynthe sont abandonnées. Toutefois, le maintien de la vie dans l'île est attesté par quelques offrandes déposées dans les lieux saints de la plaine : certaines trouvailles de la *Théké* et du *Séma* des vierges hyperboréennes et certaines des découvertes récentes de l'Artémision indiquent pour cette période une influence crétoise confirmée par la dénomination de la Kréné Minoé, et l'on doit accorder quelque crédit à la tradition historique d'une occupation « minoenne » de l'île. Il semble néanmoins que Délos soit alors une simple escale secondaire pour le commerce crétois et tout au plus un modeste lieu

de pèlerinage. — Tout change à l'époque mycénienne. « A partir de 1500 au moins, Délos cesse d'être un simple établissement humain pour devenir un foyer religieux... Au temps de l'ἀκμή mycénienne, l'île comprend déjà un ensemble de sanctuaires divins et héroïques qui voisinent avec le « palais » du prince et les maisons privées, assurant aux habitants une efficace protection et de substantiels revenus. » La ville se développe dans trois quartiers principaux : le hiéron où le complexe du « palais » retient avant tout l'attention, les environs de la Salle hypostyle et la région au sud de l'Agora ; le Cynthe est réoccupé. Trois temples (le Pré-Artémision Ac, le temple Γ, l'édifice H) et deux héroa (*Théké* et *Séma*) sont groupés dans la plaine : par cette multiplicité de sanctuaires Délos se distingue nettement des autres sites mycéniens de Grèce. Les cultes féminins ont la primauté, et l'importance du temple Ac, la richesse sans égale de son « trésor » (contrastant avec la médiocrité du temple Γ, qui pourrait être le premier sanctuaire du parèdre mâle) désignent la pré-Artémis comme la divinité principale. — L'époque protogéométrique (XIe-Xe siècles) n'est marquée par aucune destruction, seulement par un appauvrissement relatif et provisoire : « L'arrivée des Ioniens, fidèles d'Apollon, dut s'opérer de manière pacifique. » Mais dans la religion s'accomplit un changement décisif, puisque les cultes masculins deviennent alors prépondérants. — Les IXe et VIIIe siècles inaugurent le règne d'Apollon et préfigurent le brillant destin de l'île sainte sous l'égide du dieu. De nouveau, le hiéron et la ville s'étendent ; un nouveau faubourg s'établit sur l'emplacement du futur quartier du Théâtre, et l'Hymne homérique atteste de grandes panégyries que fréquentent Insulaires et Orientaux. De 700 environ datent l'Artémision E, le temple G, l'Héraion A et, sans doute vers le même temps, se constituent les cultes cynthiens de Zeus et d'Athéna. — Dès lors, avec la répartition des lieux de culte entre la plaine et la colline, s'esquisse la physionomie de Délos que précisent et fixent les VIIe et VIe siècles : sous l'hégémonie naxienne s'installent de nouveaux cultes périphériques (Dioscourion, Archégésion) et le grand sanctuaire, enrichi de constructions et d'ex-voto, se réorganise méthodiquement ; cette réorganisation est poursuivie sous la prépondérance attique, et « une dernière transformation... vaut son aspect définitif au téménos, désormais débarrassé des tombes et des dernières maisons qui l'encombraient encore ». — Ce développement continu de Délos ne laisse pas d'étonner si l'on songe combien la prospérité matérielle de ses habitants, nourris par le dieu, pouvait attirer de convoitises : « déjà au temps de la guerre de Troie, l'île ne dut, semble-t-il, d'être épargnée qu'à la diplomatie conciliante de son roi-prêtre Anios et, par la suite, le contraste entre son importance spirituelle et sa faiblesse militaire était si frappant qu'il éveilla forcément les appétits d'annexion. » Mais le prestige religieux était le plus fort, et tous les

thalassocrates qui successivement recherchèrent l'îlot comme point d'appui maritime et comme centre de propagande avaient souci de cacher leurs visées impérialistes sous l'apparence d'une généreuse piété. Placée « en étroit contact avec les Cyclades ses voisines... avec l'Orient qui ne cessa d'enrichir et de vivifier ses cultes, avec Athènes enfin qui prétendait à l'hégémonie sur toutes les terres ioniennes », Délos, par l'effet permanent de ces rapports imposés par la géographie, pouvait logiquement connaître cette ascension brillante que les siècles classiques et hellénistiques ne feront que continuer.

En résumant ainsi à grands traits la matière de ce gros volume, on rend mal justice, hâtons-nous de le souligner, à toutes les nouveautés, à tous les renseignements inédits qu'il contient. D'ailleurs, on reprocherait presque à l'auteur de n'avoir pas, lui-même, mis plus délibérément en lumière ses propres découvertes, de n'avoir pas sacrifié par exemple certaines pages de sa seconde partie (*quaestio vexatissima* des cultes déliens) pour insister davantage sur son exégèse du « palais » mycénien, sur ses splendides trouvailles de l'Artémision, ou pour faire aux monuments de l'art archaïque une plus large place. Il ne l'a pas voulu, préférant considérer objectivement le « palais » dans l'ensemble de l'habitat mycénien et se refusant à réutiliser ici soit la publication déjà donnée dans le *B. C. H.* des ivoires et des ors de 1946 soit l'étude séparée qu'il consacre au Létôon et à la Terrasse des Lions. On ne nous empêchera pas de penser qu'il y a dans ce parti pris un excès de scrupule, mais le dessein d'offrir un travail à la fois complet et « mesuré » procède d'un sens si rare de la probité scientifique qu'il ne saurait être en aucun cas critiqué[1].

J. MARCADÉ.

G. Vallet, *Rhégion et Zancle, histoire, commerce et civilisation des cités chalcidiennes du détroit de Messine* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 189). Paris, E. de Boccard, 1958 ; 1 vol. in-8°, 408 p., 1 index, XX pl. hors texte.

« Cet ouvrage sur les cités chalcidiennes du détroit de Messine à l'époque archaïque ne veut pas être et n'est pas une monographie

1. Les fautes d'impression sont très rares (exemple, p. 242 : lire, pour la date du Colosse des Naxiens, « *dernières* années du VIIe siècle » et non « *premières* années » [cette coquille doit être désormais signalée par un papillon dans les exemplaires de librairie] ; p. 287, n. 1 : lire « Staatsmann » et non « Staatzmann » dans le titre de l'ouvrage de K. Hoenn). Les inadvertances sont vénielles (exemple, p. 271 et n. 10 : parmi les ἑπτὰ ἀγάλματα, l'auteur fait figurer les deux couples de vierges hyperboréennes, les autres statues étant « celles d'Apollon, Artémis, Léto, sans doute aussi Athèna » ... ce qui fait huit !). L'illustration, copieuse, est bonne ; on s'étonne pourtant que plusieurs images soient reproduites d'après des publications antérieures au lieu d'être exécutées d'après les clichés originaux que possède l'École d'Athènes. Signalons deux très belles photos aériennes aux pl. XXXII et XXXIII.

consacrée à deux villes grecques d'Occident. » Ayant ainsi, dès la première phrase, défini son propos avec une particulière netteté, G. Vallet met en œuvre des disciplines très variées (archéologie, histoire pure, histoire de l'art, histoire littéraire, philologie, épigraphie, etc.), pour tâcher de résoudre un grand nombre de questions difficiles, qu'il domine parfaitement. Le résultat est une brillante synthèse sur l'histoire et le rôle des colonies chalcidiennes du Détroit, et, malgré l'insuffisance, justement regrettée, des fouilles dans les deux sites, l'auteur aboutit à des conclusions originales, qui souvent renouvellent les notions acquises sur l'immense problème de la colonisation grecque en Italie méridionale et en Sicile.

L'unité du travail résulte avant tout du rôle attribué au Détroit, comme il est indiqué à plusieurs reprises au cours de l'exposé et notamment dans la conclusion (p. 383 sqq.). S'il est sans doute un peu excessif de prétendre que, jusqu'à l'époque hellénistique, le détroit de Messine représente la limite occidentale du monde grec, on ne peut douter qu'il marqua au moins la double séparation que G. Vallet a fort bien soulignée : 1) entre la mer Ionienne et la mer Tyrrhénienne (c'est-à-dire entre l'Orient et l'Occident) ; 2) entre la Sicile et l'Italie. L'auteur évoque (p. 383-386) cette double civilisation, italiote et sicilienne, trop souvent confondue sous l'apparence d'une unité superficielle ; mais l'essentiel, c'est bien la valeur commerciale et politique du Détroit, charnière et point de contact entre les deux parties de la Méditerranée : l'histoire de ce commerce, de ses causes[1], de ses différentes phases, de ses conséquences sera probablement retenu comme l'apport fondamental de ce livre[2].

Reprenons, en nous laissant guider par l'auteur, quelques points spécialement intéressants. G. Vallet n'accorde pas aux légendes odysséennes et autres la même importance documentaire que V. et J. Bérard par exemple ; il n'y voit que « fables » imaginées par ceux qui devaient en être les bénéficiaires ; certes, les périls du Détroit ont été très exagérés et on trouve ailleurs des fictions analogues destinées surtout à décourager les concurrents[3] ; mais, faute d'indices plus sûrs, le vieux fonds légendaire paraît mériter d'être pris en considération par l'historien qui, pour la période des origines, ne dispose pas de témoignages archéologiques suffisants[4]. C'est ainsi qu'à propos du pro-

1. Cf. p. 205, où il est justement indiqué que la fondation des colonies chalcidiennes eut un but commercial, non agraire. La même explication vaut, je crois, pour un grand nombre de comptoirs de l'extrême Occident, notamment pour Marseille.

2. Voir le résumé très clair donné en conclusion, p. 387-388.

3. Pour les légendes terrifiantes du delta et de la vallée du Rhône, cf. F. Benoit, *Lettres d'humanité*, 8, 1949, p. 104-148.

4. Par exemple, au sujet du « commerce crétois » auquel il est fait allusion p. 2 ; pour l'époque mycénienne, il faut évidemment tenir le plus grand compte des récentes trouvailles faites aux îles Lipari, trouvailles qui démontrent l'existence d'un commerce à tra-

blème de la précolonisation traité dans le premier chapitre[1], l'auteur arrive à une conclusion mesurée, mais plutôt négative, à laquelle il conviendra peut-être d'apporter quelques atténuations[2]. Les chapitres II (*La tradition littéraire, conclusions chronologiques*) et III (*Les fondations de Zancle et de Rhégion, légende et histoire*) utilisent tout ce que les différentes sources nous enseignent sur l'installation des premiers colons grecs dans les deux villes[3].

La deuxième partie (*Zancle et Rhégion à l'époque archaïque*) est, à mon sens, la plus riche : si le premier chapitre (*Topographie de Zancle et de Rhégion à l'époque archaïque*) reste un peu mince à cause de l'indigence des données archéologiques, le deuxième (*Importance commerciale de Rhégion et de Zancle à l'époque archaïque*) apporte — on l'a déjà indiqué plus haut — une contribution fondamentale à l'histoire, encore obscure, des relations Grèce-Occident pendant la période de l'essor des colonies de Sicile, d'Italie et de Gaule méridionale. Partant de l'étude du matériel céramique trouvé dans les cités chalcidiennes[4], qu'il classe chronologiquement avec précision, G. Vallet élargit bientôt le débat, il examine et compare les trouvailles faites en deçà et au delà du Détroit[5]. Les conclusions principales, sur l'importance desquelles il est superflu d'insister, sont les suivantes : les importations corinthiennes sont très considérables au début, mais leur répartition est inégale ; très abondantes en Sicile et dans le golfe de Tarente, elles sont

vers le détroit de Messine dès cette date (cf., en dernier lieu, L. Bernabò Brea-M. Cavalier, *Il Castello di Lipari e il Museo archeologico Eoliano*, 1958, p. 20-22).

1. Première partie : *Les débuts de la colonisation grecque en Occident, la fondation de Rhégion et de Zancle*, ch. I : *Étude archéologique.* Le problème est difficile et la terminologie en usage ne simplifie pas les choses : il faut savoir, par exemple, que le « corinthien géométrique » est antérieur au « protocorinthien géométrique », p. 30, n. 5 ; le non-initié s'y perd.

2. P. 44 : « Il n'est donc pas possible de parler d'une phase de précolonisation, si l'on entend par là une période de relations commerciales attestées par des documents archéologiques et qui aurait précédé le mouvement de colonisation. Que l'installation des Grecs dans l'Ouest ait été l'aboutissement d'une époque plus ou moins longue de reconnaissance des côtes ou des sites, cela est possible et même vraisemblable. Mais notre étude du matériel archéologique permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu, avant la colonisation grecque, un mouvement commercial utilisant, comme moyen d'échange, de la céramique ou des produits susceptibles d'être transportés dans des vases. » Cf. p. 204, où l'auteur admet qu'il a pu y avoir des « razzias de pirates », avant le début de la colonisation en Occident, mais non des échanges commerciaux à proprement parler. En fait, la limite entre ces deux genres d'activités est longtemps restée flottante.

3. Noter l'important appendice, p. 91-104 (*Les royaumes des fils d'Éole*), où l'auteur, évoquant les trouvailles de L. Bernabò Brea à Lipari et à Milazzo (ci-dessus, p. 169, n. 4), aboutit à l'intéressante constatation que « les royaumes italiques de Zancle-Milazzo et de Rhégion préfigurent en quelque sorte l'installation des Chalcidiens sur les deux rives du Détroit ».

4. Les séries sont les mêmes à Rhégion et à Zancle, mais les documents sont beaucoup plus nombreux à Rhégion.

5. Les importations grecques dans le midi de la Gaule et à l'est de l'Espagne sont identiques, sur « tous les sites du golfe du Lion, depuis Marseille jusqu'à Ampurias ». La distinction faite à cet égard par J. Jannoray, *Ensérune*, 1955, entre les régions situées à l'est et à l'ouest de l'Hérault n'est donc pas vérifiée.

beaucoup plus restreintes en Étrurie, où le matériel est assez varié. « Le Détroit sert de limite géographique entre le commerce colonial et le trafic encore épisodique vers des contrées plus lointaines » (p. 164) ; « les régions au nord du Détroit... échappent alors au monopole commercial de Corinthe » (p. 165) ; au VIe siècle, Corinthe réussit à défendre contre la concurrence athénienne ses marchés de Sicile, tandis que les importations de céramique attique deviennent prépondérantes au nord du Détroit. L'évolution à Rhégion et à Zancle est la même que sur les côtes tyrrhéniennes : ainsi se précisent le rôle de relais des deux colonies chalcidiennes et l'importance du Détroit dans le trafic maritime avec l'Ouest méditerranéen[1] ; après une période initiale, pendant laquelle Rhégion et Zancle sont des positions stratégiques sur la route des colonies chalcidiennes situées au nord du Détroit (Cumes), un « commerce international » commence à se développer avec l'Étrurie, dont l'essor maritime est arrêté, à partir du deuxième quart du VIe siècle, par la rivalité des Phocéens, fondateurs de Marseille et de quelques autres comptoirs occidentaux[2]. La diffusion vers l'Occident de la céramique attique au VIe siècle pose une série de problèmes encore mal éclaircis[3]. G. Vallet propose pour certains d'entre eux des solutions originales : les Phocéens auraient d'abord servi de courtiers pour les marchandises attiques, puis (deuxième moitié du VIe siècle) « le commerce attique *direct* se limite, vers l'Ouest, à la région du Détroit et... le commerce des Phocéens d'Occident s'arrête, vers l'Est, à Tarente » (p. 196) ; « le Détroit représente donc la zone de rupture entre le commerce attique et le commerce phocéen » (p. 197). Rhégion et Zancle, verrous du Détroit, étaient dans ce trafic international plus que de simples transitaires, et « une entente cordiale... assurait aux Phocéens et aux Chalcidiens d'Occident une domination absolue dans la mer Tyrrhénienne » : conclusion neuve et hardie qui fournit une explication cohérente, bien qu'hypothétique, à un ensemble de questions particulièrement embrouillées.

Du troisième chapitre de la deuxième partie (*La vie à Rhégion, à Zancle et à Himère*), nous retiendrons surtout les deux paragraphes proprement archéologiques, consacrés à la céramique dite « chalcidienne » et aux vases de bronze. Contre la théorie de l'origine eubéenne (A. Rumpf) et celle de la fabrication en Étrurie (H. R. W. Smith),

1. A ce propos, G. Vallet conteste l'importance que certains historiens ont attribuée aux « routes isthmiques » du sud de l'Italie dans le grand commerce international reliant Grèce et Étrurie. Cette critique me paraît pertinente.

2. Le rôle des comptoirs phocéens et en particulier celui de Marseille sont très justement mis en valeur malgré les tentatives faites pour réduire ce rôle à des proportions modestes.

3. P. 205 sqq., la distinction entre « commerce colonial » (Corinthe) et « commerce international » (Athènes) est soulignée par d'heureuses formules (dans le premier cas, il s'agit de « produire pour acheter », dans le second, de « produire pour vendre ») ; la monnaie ne s'est répandue que dans le deuxième type de trafic.

G. Vallet estime, avec quelques autres, que les vases « chalcidiens » étaient en réalité faits à Rhégion. A vrai dire, la médiocrité des vases qui ont été trouvés à Rhégion même et qui sont sûrement des produits locaux contraste avec l'excellente qualité de la poterie « chalcidienne » — dont d'ailleurs une part importante a été aussi découverte à Rhégion. Il y a là une petite difficulté et, si l'hypothèse « Chalcis » paraît désormais insoutenable, l'Étrurie ne saurait être tout à fait écartée ; mais il a bien pu exister deux catégories, l'une grossière et l'autre soignée, dans la production des ateliers de Rhégion et, en fin de compte, la localisation proposée par G. Vallet semble la plus vraisemblable. Le problème des grands vases de bronze archaïques, sur lesquels les récentes découvertes de Vix et de Paestum ont de nouveau attiré l'attention, est plus délicat encore : reprenant les conclusions d'un article antérieur[1], l'auteur souligne la parenté de ces vases avec la céramique chalcidienne. Peut-on, greffant une seconde hypothèse sur la première, y voir aussi des produits de l'industrie de Rhégion? G. Vallet pose la question et penche en faveur d'une réponse affirmative. Mais la diffusion de ces bronzes dans des régions fort éloignées les unes des autres, l'existence assurée d'autres ateliers en Grèce propre et en Italie du Sud, les incertitudes qui subsistent à propos de l'alphabet gravé sur le cratère de Vix, tout incite à laisser pour l'instant le débat ouvert.

Les paragraphes consacrés aux artistes (Pythagoras), aux poètes et aux écrivains (Stésichore, Ibycos), aux législateurs, constituent de précieuses mises au point, mais n'apportent pas beaucoup d'éléments nouveaux, sinon quelques hypothèses de plus, données ici pour telles, en ces domaines où nos connaissances sont des plus limitées[2]. Il ressort en tout cas de ces développements que la vie intellectuelle et artistique fut très florissante dans les colonies chalcidiennes de l'Ouest à l'époque de leur apogée.

La troisième partie (*Grandeur et décadence des cités chalcidiennes*) retrace l'évolution historique de Rhégion, Himère, Zancle (Messine),

1. Vallet et Villard, *B. C. H.*, 79, 1955, p. 50-74.

2. Voici quelques détails qui pourraient appeler des remarques supplémentaires : P. 236-237 : le rapprochement suggéré entre l' « Europe » de Pythagoras et une terre cuite du Musée de Tarente est intéressant, mais indémontrable. La terre cuite est de style plus récent, comme G. Vallet l'a bien vu. — P. 244-245 : le paragraphe sur l'aurige de Delphes (dont l'attribution à Pythagoras est considérée comme possible malgré les arguments donnés par F. Chamoux en faveur d'une origine attique) est trop bref pour fournir un complément utile aux discussions antérieures. — P. 252-254 : la célèbre plaque en terre cuite du Vicolo Griso Labocetta (Reggio) (pl. XVII, 3), représentant deux femmes qui s'enfuient, est à bon droit rapprochée de certaines métopes du Silaris. La comparaison aurait, semble-t-il, pu être poussée plus loin : même s'il s'agit d'un élément de la décoration d'un autel, elle apporte un argument supplémentaire, non utilisé, en faveur de l'identification du sanctuaire avec un *Héraion* (hypothèse suggérée, p. 132). — P. 278 sqq. : sur les rapports de certaines métopes du Silaris avec l'œuvre de Stésichore, G. Vallet se montre plus réservé que les auteurs de la publication (Mme P. Zancani-Montuoro et U. Zanotti-Bianco) ; l'influence du poète me paraît, comme aux archéologues italiens, sensible sur un grand nombre de plaques.

jusqu'à leur ruine, au IVe siècle. L'auteur traite ce sujet difficile avec la même maîtrise et la même sagacité qu'il a montrées dans les discussions précédentes. Il n'est pas possible de le suivre dans tous les méandres de cette histoire qui nous fait assister aux débuts du monnayage en Occident, à l'avènement de la tyrannie et aux luttes qui en résultèrent en vue de l'hégémonie sur la Sicile, en particulier aux rivalités qui mirent aux prises Anaxilas de Rhégion, créateur d'un « royaume du Détroit », et Gélon de Syracuse, enfin à la chute de la tyrannie et au déclin, politique et économique[1], des cités chalcidiennes. Un ordre de succession plausible est introduit dans ces événements complexes et mal connus : l'intérêt que l'on prend à la lecture de ce livre ne faiblit pas jusqu'à la dernière page.

H. GALLET DE SANTERRE.

N. G. L. Hammond, *A History of Greece to 322 B. C.* Oxford, University Press, 1959 ; XXI-689 p., 34 fig., XII pl.

Voilà donc une nouvelle histoire grecque. Dès sa préface, l'auteur définit son intention : s'adresser au grand public par delà le public universitaire, mais en même temps fournir à ce public universitaire des thèmes de réflexion, des références aux sources anciennes, particulièrement aux sources littéraires, et à quelques travaux modernes, parmi lesquels figurent les articles publiés par l'auteur dans diverses revues scientifiques. Il ne s'agit donc, à proprement parler, ni d'un ouvrage de vulgarisation, ni d'un manuel, ni d'un travail vraiment original. Et pourtant le livre de N. G. L. Hammond est un peu tout cela à la fois.

Le résultat, il faut le dire, est décevant. L'ouvrage est touffu, les analyses trop narratives manquent parfois de clarté. Souvent l'auteur se borne à paraphraser les historiens anciens, et l'on imagine mal le lecteur non averti se retrouvant au milieu de ces longues discussions d'où se dégagent mal des idées d'ensemble[2]. Pour l'étudiant soucieux d'être informé de telle ou telle question inscrite à son programme, l'ouvrage est peu maniable. Certes, le plan d'ensemble est construit sur une division chronologique classique, mais, à l'intérieur de chaque grande partie, les développements se succèdent sans lien vraiment lo-

1. Une observation déjà faite sur de nombreux sites est confirmée (p. 380-381) : « la rareté des importations attiques est un phénomène général dans le bassin occidental de la Méditerranée pour la période 480-425 environ », tandis que « le commerce d'Athènes... s'oriente vers de nouveaux marchés », en deçà du Détroit, à la recherche du ravitaillement nécessaire à la population. Cette hypothèse explique d'une manière satisfaisante un phénomène resté jusqu'alors mystérieux.

2. Lorsque, à propos des sophistes (p. 421), l'auteur cite dans une même phrase Hippias, Antiphon, Thrasymaque, Calliclès et Critias, on peut se demander avec inquiétude qui, en dehors du lecteur averti, pourra savoir que les uns sont des hommes ayant réellement existé, les autres des « personnages » de Platon.

gique, et de grandes questions fondamentales (les origines de la colonisation, la révolution militaire que constitue l'adoption de la tactique d'hoplite, etc...) sont placées au milieu de développements purement narratifs. Enfin les « modern scholars », auxquels l'auteur s'adresse aussi, auront sans doute beaucoup à dire sur certaines interprétations qu'on souhaiterait mieux fondées scientifiquement. Nous nous bornerons à quelques exemples :

L'auteur, après un assez long développement consacré à l'époque mycénienne et aux grandes migrations, aborde le problème des origines de la Polis, celui de la colonisation et du développement commercial du monde grec entre le VIIIe et le VIe siècle. Aucune allusion n'est faite aux travaux de V. Ehrenberg sur les origines de l'État grec, de J. Bérard sur la colonisation, d'Heichelheim sur l'histoire économique, et les conclusions de ces travaux importants ne sont même pas présentées[1]. L'auteur, ayant ainsi dressé la toile de fond, aborde la question de l'évolution constitutionnelle, du passage de l'aristocratie à la démocratie ou à l'oligarchie par l'étape presque partout expérimentée de la tyrannie. Or, pour faire ce développement, l'auteur reprend presque intégralement l'analyse... d'Aristote ! Certes, le stagyrite ne manquait pas de sens historique et politique. Mais enfin, homme du IVe siècle, il avait tendance à projeter sur les expériences constitutionnelles du passé la lumière de son temps. Cela est particulièrement vrai de la tyrannie, qu'Aristote a souvent stéréotypée. Qu'un historien moderne reprenne, sans les critiquer vraiment, les conclusions d'un philosophe du IVe siècle, fût-il génial, ne laisse pas de surprendre.

Mais il y a plus grave : quand il est amené par son analyse à aborder certaines questions qui font depuis longtemps l'objet de discussions passionnées entre historiens modernes, on souhaiterait que l'auteur fît au moins état de ces discussions. Or, il n'en est rien : ainsi (p. 327 et suiv.) du problème de la population de l'Attique à la fin du Ve siècle, résolu en quelques lignes avec une référence à l'ouvrage de W. Gomme, un des rares travaux modernes cités dans le livre ; ainsi de la constitution de la confédération béotienne au IVe siècle, qui fait l'objet d'un bref développement (p. 484-485) au milieu d'un long récit « événementiel » ; ainsi encore (p. 607) des rapports entre Alexandre et les cités grecques d'Asie, l'auteur paraissant ignorer l'important article, déjà ancien, de Bickerman sur la question.

On nous permettra enfin d'apporter quelques critiques de fond sur une question que l'auteur n'a pas pu ne pas aborder : celle du déclin

1. L'auteur a bien précisé dans sa préface qu'il s'abstiendrait de citer les travaux modernes, ce dont il est d'ailleurs permis de s'étonner. Mais on s'étonne plus encore qu'en ayant malgré tout nommé quelques-uns, il ait négligé ceux-là qui sont essentiels — et d'autres non moins importants.

de la Polis. L'explication générale est donnée, p. 438 : « In this period (au IVe siècle), the City-State was put to its crucial test as a political form. Its citizens were approaching a stage of intellectual emancipation and capitalist development, when the traditional City-State was unable to satisfy their intellectual and material requirements and therefore laid less claim to their fall hearted loyalty. » Ce serait donc l'émancipation intellectuelle et le développement « capitaliste » des citoyens grecs qui expliqueraient leur désaffection pour le régime de la cité, incapable désormais de répondre à leurs exigences nouvelles. On nous permettra de rester sceptique sur la valeur de cette interprétation. Que veut dire l'auteur lorsqu'il parle d' « intellectual emancipation »? Fait-il allusion au développement d'un état d'esprit de plus en plus libéré des modes de pensée ou de foi traditionnels? Certes, cet état d'esprit est développé dans le monde grec du IVe siècle. Mais il affecte surtout une élite intellectuelle — et encore, à l'intérieur d'une cité privilégiée entre toutes, Athènes. Assurément, comme l'ont montré les analyses de M. P. Nilsson, la religion populaire évolue au IVe siècle, parallèlement à la religion officielle, et traduit elle aussi le désarroi des masses populaires dans l'ensemble du monde grec. Mais il s'agit là de manifestations qui, si elles ont contribué à détruire l'esprit de la cité (l'on songe ici à l'engouement pour les grands hommes, caractéristique de cette époque de crise), ne portent pas pour autant la responsabilité de son déclin.

Mais plus contestable encore est l'affirmation concernant le « capitalist development » du monde grec au IVe siècle. Il ne saurait être question, dans les limites de ce compte rendu, de reprendre le problème dans sa totalité. Mais, lorsque l'auteur analyse (p. 523-524) la « prosperity » des cités grecques au IVe siècle, on voit bien qu'il confond concentration des fortunes et développement du luxe, d'une part, et prospérité réelle, de l'autre. L'auteur lui-même est contraint d'admettre que les luttes de factions qui déchirent les cités grecques au IVe siècle se réduisent souvent à des luttes opposant entre eux les riches et les pauvres, mais il ne paraît pas voir que l'existence de cette masse de pauvres, qui constitue un danger permanent pour la Grèce, contredit son affirmation précédente de la prospérité des cités grecques au IVe siècle. Affirmer que seul un accroissement démographique — que toutes nos sources démentent — détermine ce déséquilibre apparaît bien gratuit, comme il est imprudent de prétendre trouver dans l'*Économique* de Xénophon (avec d'ailleurs une référence fausse !) l'existence d'une « triple rotation of crops », preuve d'un développement intensif de l'agriculture.

On pourrait multiplier les remarques de ce genre, sans pour autant faire à l'auteur un procès d'intention : sur quoi se fonde-t-il (p. 490) pour dater de 374 l'institution de la *proeisphora*, alors que la date

généralement admise est 362[1]? Est-il logique de penser que si, en 344, l'administration du sanctuaire de Délos fut laissée à Athènes, ce fut grâce à Philippe, dont l'ami Cottyphos de Pharsale présidait alors le conseil amphictyonique, à Delphes? Le décret sur la tyrannie voté à Athènes au lendemain de Chéronée est-il vraiment l'expression d'un antagonisme entre pauvres et riches[2]? Pourquoi enfin (p. 487, n. 1) l'auteur cite-t-il l'ouvrage d'Accame pour donner la référence de l'inscription IG II² 43 sur l'organisation de la seconde confédération maritime, alors que par ailleurs il a délibérément réduit au maximum les citations de travaux modernes pour ne faire état que des sources?

On voit que les réserves sont nombreuses, tant sur le fond que sur la forme, sur la présentation matérielle, sur l'apparat critique. Faut-il pour autant rejeter tout l'ouvrage? Ce serait méconnaître à la fois son utilité — c'est le plus récent ouvrage d'ensemble sur l'histoire de la Grèce et cela vaut d'être signalé — et ses qualités. Les cartes, les illustrations, pour être souvent banales, n'en sont pas moins utiles et souvent heureusement choisies. Les références aux auteurs anciens sont nombreuses, certains développements sont heureux, sur les points qui tiennent à cœur à l'auteur : la révolution de 411, l'œuvre d'Épaminondas, la politique de Philippe, l'expédition d'Alexandre. Enfin les appendices qui figurent à la fin du volume apportent sur des points particuliers des précisions utiles. Un livre donc à ne pas négliger, mais sur lequel il faut faire d'importantes réserves, et qu'on doit utiliser avec précaution.

Claude MOSSÉ.

Paul Cloché, *La dislocation d'un empire, les premiers successeurs d'Alexandre le Grand (323-281/280 avant J.-C.)*. Paris, Payot, 1959 ; 1 vol. in-8°, 302 p.

Dans son avant-propos, M. Cloché avertit le lecteur que dans son étude il laissera délibérément de côté tout ce qui concerne la civilisation. Son livre constitue un exposé « des faits d'ordre politique, diplomatique et militaire » des quarante-trois années qui suivirent la mort d'Alexandre.

Extraordinaire époque, en vérité, qui retentit tout entière du choc des armes et des hommes. Les héritiers de fait du conquérant sont ceux que l'on a nommés les diadoques, c'est-à-dire les successeurs. Nous les connaissons mal parce qu'ils n'ont pas eu d'historien à leur mesure. Ce que l'on sait d'eux montre que, dominés par le génie

1. En fait, l'auteur s'inspire ici des conclusions de A. H. M. Jones, *Athenian Democracy*, Cambridge, 1957, p. 25 et suiv., qu'il aurait dû citer.

2. P. 646. C'est aussi l'opinion du commentateur de l'inscription, B. D. Meritt (*Hesperia*, XXI, 1952, p. 258). Mais nous pensons qu'il y a là une affirmation un peu hâtive qui soulève de nombreuses objections.

d'Alexandre, ils étaient dignes néanmoins de lui succéder. Rarement on a vu dans l'histoire un petit pays comme la Macédoine (28.000 kilomètres carrés, à peine plus d'un demi-million d'habitants) donner en trois générations un nombre aussi important d'hommes exceptionnels. Sans compter les deux rois eux-mêmes, Philippe et Alexandre, voici, nés au début du siècle, les deux principaux lieutenants de Philippe, Parménion, son meilleur général, et Antipater qui, malgré la haine que lui avait vouée Olympias, réussit à libérer Alexandre de toute inquiétude au sujet de la Grèce pendant la conquête de l'Asie ; contemporain de Philippe était Antigone, qui par ses victoires parut un moment en mesure de reconstituer l'unité de l'Asie sous sa domination et qui, le premier parmi les diadoques, prit en 306 le titre de roi ; Lysimaque et Ptolémée, élevés parmi les pages royaux à la cour de Philippe, étaient de quelques années plus âgés qu'Alexandre : le premier plaça sous son autorité la Thrace, l'Asie Mineure, la Macédoine et une partie de la Grèce, mais l'union de ces pays fut éphémère ; Ptolémée réussit mieux puisqu'il fonda en Égypte la dynastie des Lagides, héritière pour près de trois cents ans des prestigieux pharaons. Quant à Séleucos, il était né comme Alexandre en 356, et c'est lui qui reconstitua, à son profit, l'unité presque intégrale de l'Asie des Achéménides. Ces noms n'épuisent pas la liste des diadoques ; M. Cloché montre que, parmi les autres, un Perdiccas, un Cassandre, un Eumène de Cardia, un Grec celui-ci, avaient eux aussi les qualités de l'homme d'État. A la génération suivante appartiennent Démétrios et Pyrrhos, qui vont étonner le monde par leurs éclatants succès militaires sans lendemain.

A la fin de ces quarante-trois ans de luttes, le monde hellénistique a pris forme ; il s'organise autour des trois grands États qui ont surgi de la dislocation de l'empire d'Alexandre, la Macédoine, où vont régner les descendants d'Antigone (et d'Antipater en ligne maternelle), l'Égypte des Lagides et l'Asie des Séleucides. Ce monde nouveau s'est déjà habitué en 280 à tout attendre des souverains, hommes providentiels honorés comme des dieux sauveurs, plus bienfaisants que les Olympiens parce que plus proches, plus accessibles. Les cités grecques font assaut de flatteries auprès des souverains victorieux auxquels elles décernent des honneurs divins en échange des largesses qui récompensent leur complaisance. Ni les belles constructions juridiques édifiées d'après les formules héritées du passé, telles la κοινὴ εἰρήνη de 311 et la ligue de Corinthe du printemps 302, ni la proclamation solennelle de la liberté des cités grecques par Polyperchon, par Antigone, par Ptolémée, ne réussissent à masquer l'état de fait : la faiblesse des cités et la puissance des monarques, pour qui la Grèce est un enjeu ; comme la Macédoine, elle est un réservoir de soldats et de colons où viennent puiser les souverains d'Égypte et d'Asie.

Très clair, très méthodique, le récit de M. Cloché est d'une lecture

agréable dont l'intérêt ne faiblit pas. Parfaitement au courant des derniers travaux, l'auteur a fait œuvre solide et utile.

On regrettera qu'il ait négligé de propos délibéré tout ce qui pouvait concerner la civilisation. Il devenait dès lors périlleux de formuler une conclusion générale sur cette époque, à plus forte raison sur toute l'ère nouvelle qui commence alors et que les historiens ont appelée période hellénistique. C'est pourtant ce que fait M. Cloché. Son affirmation : « les mêlées sanglantes et destructrices... continueront à sévir pendant toute la période hellénistique, infligeant non seulement aux Macédoniens et aux Grecs, mais aux Orientaux de toute région les pertes les plus graves et les pires souffrances physiques et morales » (p. 293), est au moins très exagérée ; dans le vaste ensemble constitué par la conquête macédonienne, nombreuses furent les régions qui connurent, notamment au IIIe siècle avant J.-C., la paix et une indiscutable prospérité, dont bénéficièrent les souverains, mais aussi les populations de ces contrées. Prononcer un jugement aussi catégorique, c'est faire bon marché d'une civilisation brillante née de l'extension de l'hellénisme en terre barbare grâce à l'action d'Alexandre et de ses successeurs. Je n'ai pas l'intention d'entamer ici une vaine polémique ; je pense seulement qu'en complétant l'histoire « événementielle » de ces quarante-trois années par quelques pages consacrées à l'étude des faits de civilisation, M. Cloché aurait terminé par une appréciation plus modérée et plus nuancée des mérites originaux d'une époque exceptionnelle, celle qu'il nous a fait mieux connaître[1].

Sylvain PAYRAU.

A. Adriani, *Divagazioni intorno ad una coppa paesistica del Museo di Alessandria* (Documenti e ricerche d'arte alessandrina, III-IV). Roma, « L'Erma » di Bretschneider, 1959 ; 1 vol. in-4°, VI + 87 p., 13 fig. dans le texte, 1 frontispice et LVIII pl. hors texte. 10.000 lires.

Reprenant la suite, interrompue depuis de longues années, de ses publications d'art alexandrin (vol. I : *Sculpture monumentali del Museo greco-romano di Alessandria*, 1946 ; vol. II : *Testimonianze et monumenti di sculptura alessandrina*, 1958), A. Adriani consacre une importante monographie à un gobelet de bronze (en français, le terme de coupe pour ce vase dépourvu d'anses serait impropre) entré au Musée d'Alexandrie en 1938 et provenant, selon toute vraisemblance, du Delta (hauteur : 0m075 ; largeur : 0m095 ; le support, jadis en place, a disparu).

Sous un décor de guirlandes accrochées à des bucranes, une large scène occupe toute la panse, divisée en deux tableaux par deux arbres se dressant au-dessus d'un rocher. A : une figure féminine à peu près nue est en conversation avec Athéna ; au second plan, un petit person-

1. Je signale, à la page 12, une erreur typographique : « phalangistes » pour phalangites.

nage paraît sortir des branches d'un arbre et contemple la déesse. A droite, un conifère planté dans un vase et petite tholos à toit conique. B : un éphèbe vêtu de la *chlaina* et du bonnet phrygien et tenant de la main gauche abaissée un *lagobolon,* se tient debout face à un personnage assis sur un rocher, au pied d'un arbre ; une petite figure, de type gréco-égyptien, va de l'un à l'autre. Derrière l'éphèbe debout, un troisième personnage est assis sur un tronc d'arbre tenant un *lagobolon* dans la main droite et, dans la gauche, un objet indéterminé (A. Adriani parle d'un skyphos, mais ni la photographie ni le dessin ne permettent d'en juger) ; plus à droite, un petit hermès se dresse dans un cadre rustique.

L'éphèbe doté du *lagobolon* et du bonnet phrygien fait songer à Pâris et l'on pourrait penser, pour l'ensemble, à un tableau se rapportant de près ou de loin au mythe du Jugement. Dans cette perspective, la figure apparaissant à mi-corps dans les branches d'un arbre au-dessus d'Aphrodite (?), sur la face opposée du vase, pourrait être une personnification de l'Ida, mais, plutôt que d'imaginer un tableau mythologique comportant une signification précise, A. Adriani voit dans ces images comme un « pot pourri » de motifs alexandrins, caractéristiques du style qu'il appelle « paesistico », auquel toutefois je préférerais conserver le nom de *pittoresque.*

C'est aux documents d'art « pittoresque » alexandrin et aux problèmes soulevés par eux qu'A. Adriani consacre ensuite cinq « divagazioni ». La première porte sur une plaquette de gypse du Musée d'Alexandrie, destinée à l'origine à être insérée dans une paroi. Le motif figuré en relief — jeune femme trayant une chèvre qu'accompagne un chevreau — donne à l'auteur l'occasion d'étudier les thèmes bucoliques dans l'art alexandrin et particulièrement celui de la traite (reliefs grécisants du tombeau de Pétosiris, modèle de gypse pour toreutes conservé au Pelizaeus-Museum de Hildesheim, gemme de l'ancienne collection Bircher au Caire, petit fragment de vase en marbre du Musée d'Alexandrie, tissu copte du Louvre).

Une seconde *divagazione* étudie les modèles alexandrins de gypse pour vases de métal, comportant des éléments de paysage. Quelques exemplaires ont été publiés par Ippel, *Guss und Treibarbeit in Silber,* p. 29 sq. A. Adriani ajoute à la liste les documents découverts à Begram et un exemplaire de l'University College de Londres.

Un troisième chapitre groupe des monuments alexandrins d'origine diverses, mais qui tous comportent des éléments de paysage. L'un de ceux qui reviennent le plus fréquemment est le prétendu bétyle ou κίων κωνειδής. On le retrouve en particulier sur les œnochoés à portrait de reine. Traitant de cette catégorie de vases hellénistiques, A. Adriani publie, pl. XXVI, trois fragments d'un exemplaires conservé au Musée de Stamboul et demeuré pratiquement inédit. Le « vase des

Ptolémées », du Cabinet des Médailles (Babelon, *Catalogue des Camées*, nº 368, pl. XLIII) fait lui aussi l'objet d'une étude attentive.

La quatrième *divagazione* porte sur quelques reliefs à décor pittoresque, qui peuvent selon l'auteur être rattachés à l'art alexandrin. Ce sont, par exemple, la plaque de bronze du Philadelphion de Délos (Courby, *Mon. Piot*, 1910, p. 19 sq.), la plaquette de Carthage, au Musée du Louvre (Charbonneaux, *L'art au siècle d'Auguste*, p. 67 sq.), dont le sujet serait la glorification du Nil, et les reliefs de l'Apothéose d'Homère, de la Visite au poète, de Pâris sur l'Ida, de l'Entrée au port, de Polyphème et Galatée (au Musée de Turin) et du Pygmée de la villa Albani.

La cinquième *divagazione* reprend la question du relief « paesistico ». Après avoir écarté le problème dépassé selon lui de l'appartenance de ces reliefs à l'art alexandrin ou à l'art romain et souligné les caractères permanents de ce style, A. Adriani justifie le terme de « paesistico » qu'il emploie de préférence à celui de *pittorico*. Le mot *pittorico* implique une relation avec la peinture (par opposition à *plastico*) et lui paraît impropre. Sans vouloir entreprendre une étude d'ensemble de l'art hellénistique ou même de l'art alexandrin, A. Adriani se borne à présenter diverses remarques sur l'existence de types divers de reliefs pittoresques, sur la date élevée de leur apparition, sur l'existence de divers centres de production et enfin sur les caractéristiques de la production alexandrine. A propos des reliefs alexandrins et des reliefs d'Asie Mineure, A. Adriani fait sienne la distinction proposée jadis par Pagenstecher (*Landsch. Rel.*, p. 41 sq.) : le relief micrasiatique serait de contenu héroïco-mythologique, le relief alexandrin de contenu idyllico-bucolique. Quelques pages fort bien venues reprennent le parallèle, souligné déjà par d'autres, entre l'art alexandrin et la poésie idyllique de Théocrite, mais, selon A. Adriani, un autre élément entre dans la composition de cet art alexandrin, l'élément dionysiaque. Ayant ainsi défini l'art de ces reliefs, A. Adriani en vient à étudier quelques documents de choix, le relief de la Glyptothèque de Munich du Paysan se rendant au marché, le relief de Polyphème de la Villa Albani, les coupes d'argent de la Maison du Ménandre et les reliefs du palais Grimani. En conclusion, il souligne l'intérêt du gobelet d'Alexandrie, document de style pittoresque hellénistique, restitué par le sol égyptien et néanmoins apparenté à tant de représentations du monde romain.

Cette rapide analyse ne donne qu'une faible idée des richesses d'un ouvrage qui, par sa documentation, son illustration et la finesse de ses analyses, occupera une place de choix dans toute bibliothèque d'art hellénistique.

H. METZGER.

Giovanni Pavano, *Introduzione alla lingua etrusca.* Turin, Gheroni, 1959; in-8°, 82 p.

Principe de la recherche : « L'etrusco é una lingua pre-greca ; il cinese é una lingua indoeuropea ; é a tutti possibile tradurre dalla lingua etrusca mediante una grammatica storica et comparativa sino-greca. »

Inutile de commenter les résultats.

Michel LEJEUNE.

James W. Poultney, *The bronze tables of Iguvium* (= American Philological Association, Philological Monographs, n° XVIII). Baltimore, John Hopkins University, 1959; in-8°, 333 p. et 4 pl. phot. hors texte.

Réalisé à l'instigation de Roland G. Kent, cet ouvrage innove peu, mais fournit, pour l'étude de ce document, important et difficile, un instrument de travail clair et commode, et d'une excellente présentation matérielle. Peut-être l'éditeur aurait-il pu donner (comme l'avait fait en 1937 G. Devoto dans la partie diplomatique de son édition) les douze photographies et non quatre seulement (faces I *a*, V *a*, V *b*, VII *a*).

Le livre se borne strictement aux tables Eugubines. Les documents ombriens mineurs (n°s 229 à 238 du recueil de Vetter) ne font l'objet que d'allusions. Par exemple, **ikuvins** (légende monétaire, Vetter, 238 *b*) ne figure pas à l'index (p. 310) à côté des autres formes de l'ethnique fournies par les tables, et n'apparaît (sans référence ni explication) qu'au § 3 *d* (p. 29). Autre exemple : la formule **dunum dede** du bronze de Todi (Vetter, 230), importante pour l'histoire de la prononciation et de la graphie de l'occlusive dentale sonore en ombrien est négligée, non seulement à l'index (p. 302 et 303) mais aux §§ 3 *d-f* et 42, où on attendrait de la voir mentionnée ; **dede** apparaît au § 124 *g* pour la flexion (ajouter cette référence à l'index, sous *dirstu*) et au § 124 *a* pour le thème (avec une remarque sur la graphie qui laissera le lecteur perplexe, faute d'indications aux §§ 3 et 42) ; **dunum** apparaît au § 35.

Dans ces limites, le livre nous donne une bonne introduction (p. 1-24 ; on notera, p. 24, l'argument tiré de la dévaluation de l'as romain en 89 pour fixer après la guerre sociale la date des tables en écriture latine) ; une grammaire de l'ombrien eugubin, au courant des travaux récents (p. 25-156 ; mais on peut contester, p. 49, le timide morceau de bravoure sur les laryngales) ; texte et traduction anglaise sur deux colonnes au haut des pages paires et commentaire au bas des pages paires et dans les pages impaires (p. 157-294) ; index des mots (p. 295-333) avec indications sommaires sur la forme et le sens, liste complète des attestations, renvois aux paragraphes de la grammaire.

On disposait jusqu'ici de traductions latines et (depuis le second

ouvrage de G. Devoto, 1948) d'une traduction italienne. Voici une traduction anglaise. Elle ne comprend jamais de points d'interrogation entre parenthèses (mais le commentaire est souvent moins affirmatif, et le lecteur devra, en pareille matière, rester prudent). Une vingtaine de mots ombriens ne sont pas traduits et apparaissent en italique, dans la traduction, sous une forme contestable : soit ombrienne, soit ombrienne mâtinée de latin, soit latine (**ařfertur** : « adfertor »), soit latine mâtinée d'anglais (**uhtur** : « auctor », mais **uhtretie** : « auctorship »).

Michel LEJEUNE.

Alessandro Ronconi, *Il verbo latino. Problemi di sintassi storica.* Edizione rinnovata e ampliata. Firenze, Felice Le Monnier, 1959 ; 1 vol. gr. in-16, 256 p. L. 1.500.

Cet ouvrage est la réédition d'un travail paru en 1946, qui était issu d'un cours d'initiation à une connaissance plus « scientifique » de la grammaire. Il traite du verbe latin du point de vue de la syntaxe, étudiant la personne et le nombre, les voix, l'aspect et les temps, les participes et infinitifs, débordant même sur la phrase dans un chapitre intitulé *La subordinazione.* L'auteur a un réel talent d'exposition ; il excelle à dégager les problèmes ; et, d'autre part, il met heureusement l'accent sur la « fluidité » des faits syntaxiques, sur leur indépendance à l'égard de toute « norme ». Cette revision a été fortement enrichie dans le détail ; et une importance particulière a été attribuée à la considération de l'aspect. De nombreux exemples ont été introduits, surtout du côté du latin tardif. Un index des passages cités a été ajouté.

On regrette que des affirmations aventureuses n'aient pas été rectifiées. Le passif impersonnel est toujours donné comme étant à l'origine un moyen : *pugnatur* « (qualcuno) combatte per suo conto » (p. 32) ; les constructions du type *agitandumst uigilias* (Pl., *Tri.* 869), *poenas timendumst* (Lucr. 1, 111), etc., ne prouvent rien en ce sens, étant extérieures à la formation proprement dite du passif (p. 200-201). Le futur en *-ē-* (*legēs*) est encore expliqué par une contamination étrange de l'*-ā-* de *legam* et du suffixe *-yē-* d'optatif, à savoir **legā-iēs* (p. 92). Sur l'aspect subsistent dans l'ensemble (p. 41 sqq.) les critiques que M. Ronconi avaient élevées contre la théorie de A. Meillet relative à l'opposition *infectum/perfectum.* Les manquements à cette distinction ne sont certes pas douteux. A l'indicatif le parfait est aussi bien un aoriste, et au subjonctif il connaît des emplois « aoristiques » très caractérisés ; le futur II marque parfois le procès aboutissant à son terme : *hanc miserrimam uitam abiecero, de me uidero* (p. 104 sq.), en véritable futur résultatif. Tout cela doit être souligné plus que ne l'avait fait A. Meillet. Mais ce n'est pas une raison pour reconstruire un tout autre système : l'opposition *infectum/perfectum* est dans la structure même du verbe.

Si elle est insuffisante, c'est que le latin, comme il est devenu banal de le dire, s'est plus préoccupé de l'expression des rapports temporels que de l'aspect. A propos de l'exemple classique de 2e personne indéfinie au subjonctif : *memoria minuitur, nisi eam exerceas* (p. 111), M. Ronconi persiste à sous-entendre, malgré la remarque de J. Vallejo (*Emerita* 17 [1949], p. 334), un *et minuatur* devant *nisi* ; le fait que dans le texte de Cicéron la phrase soit répartie entre deux interlocuteurs ne suffit pas à justifier cette ellipse. Quant à l'explication de *timeō ut* (= *nē nōn*) par l'analogie inverse de *imperō ut/nē* (p. 161), elle est pour le moins gratuite ; car il existe des constructions symétriques appuyant le sens interrogatif de *ut*, telles que *timeō quid* ou *quam*, *metuō quot*, *uereor quorsum*, attestées dès Plaute et Térence.

Comme d'autres latinistes italiens, M. Ronconi est un adepte fervent de l' « exégèse ». Cette méthode, dont il a été traité ici même (*R. É. A.*, t. LVIII [1956], p. 322 sqq.) à l'occasion d'un ouvrage de M. A. Traina, est avant tout l'interprétation poussée des textes et des tours, en vertu du principe que chaque emploi peut prendre une tonalité (*sfumatura*) particulière qui explique son choix et qu'il convient de préciser. A côté d'avantages certains, cette « exégèse » risque de faire oublier la syntaxe derrière l'explication stylistique ; elle prête de toute façon aux justifications artificielles et subtiles. La dextérité de M. Ronconi est grande en cette matière ; et il est loin de s'être toujours défendu contre les tentations auxquelles il s'exposait[1].

Enfin, tout au long de l'ouvrage, la grammaire dite scolastique et traditionnelle est prise à partie. Ce combat livré à un adversaire le plus souvent anonyme et qui ne doit plus être tellement redoutable paraît excessif. En outre, ne sera-t-il pas toujours utile d'avoir des grammaires qui enseignent des « règles », en partie arbitraires, avant de lancer le débutant dans la complexité des faits?

1. Par exemple, il est fait état (p. 167) d'une alternance « che ci riporta nel campo della sintassi con un problema squisitamente esegetico ». Dans la Satire VI du livre I, Horace évoque sa présentation à Mécène : d'abord, ses deux amis, Varius et Virgile, ont parlé de lui : *dixere quid essem* (v. 55) ; puis il a été reçu lui-même, et il n'a pas cherché à se montrer autre qu'il était : *sed quod eram narro* (v. 60). On accordera sans peine que cette tournure relative à l'indicatif *quod eram* signifie : « ce que j'étais réellement » (*ciò che realmente ero*). Mais la tournure au subjonctif *quid essem* aurait la valeur de : « ce que j'étais selon eux » (*secondo essi*). Or, la réserve ainsi introduite ne serait-elle pas déplacée de la part des amis d'Horace? La proposition *quid essem* est au subjonctif en tant qu'interrogation indirecte ; elle ne fait que rapporter un énoncé, sans autre nuance, à un verbe déclaratif. Le subjonctif latin n'a pas pour unique fonction de marquer le « non-réel », l'éventuel ou le doute. — Ailleurs est examinée (p. 175-176) l'opposition du parfait et de l'imparfait du subjonctif dans Cic., *Phil.* 14, 17 : *haec interposui non tam ut pro me dixerim quam ut quosdam monerem.* Distinction d'aspect, si l'on veut : « j'ai fait cette digression moins pour ma défense (et c'est maintenant chose faite) que pour avertir certains (intention dont l'application se prolongera) ». Mais M. Ronconi va plus loin : en face de *monērem* final, il voit en *dixerim* un « éventuel », qui « atténue avec modestie, avec une insouciance affectée ». Et cette construction surprenante d'un subjonctif parfait d'atténuation avec *ut* final sera un reste de la parataxe, la preuve que l'on conservait de celle-ci un sentiment vivace. L'ingéniosité, en syntaxe, a vraiment réponse à tout.

Le présent livre est vivant et suggestif ; sur l'emploi du déponent et du pronominal, sur l'emploi des temps, sur celui du participe en *-tus* et ailleurs, on trouvera des observations d'une réelle finesse. M. Ronconi sait fort bien éveiller l'intérêt des jeunes vers les méthodes nouvelles ; on lui voudrait seulement un peu plus de prudence et de mesure.

François THOMAS.

E. C. Woodcock, M. A., *A new Latin Syntax.* London, Methuen and Co, Ltd, 1959 ; 1 vol. in-8°, xxiv + 267 p., 3 index.

Il s'agit d'un manuel destiné à des étudiants d'université. L'auteur s'est proposé, nous dit-il, de faire apparaître, dans une perspective historique et explicative, les règles qui sont connues et enseignées d'autre part sous une forme empirique. En fait, le détail de ces règles, avec leurs subdivisions souvent un peu vaines, figure également ici ; et cette abondance estompe quelquefois la netteté des structures fondamentales. L'inspiration du livre est excellente : l'auteur a bien reconnu ce qui fait l'insuffisance de tant d'ouvrages où l'on prétend appliquer la méthode historique à l'étude de la syntaxe latine : « On a observé les changements intervenus entre Plaute et Tacite : presque rien, à vrai dire. Ce dont nous avons réellement besoin, c'est d'une explication historique des structures syntaxiques telles qu'elles existent déjà chez Plaute. » Il faut donc replacer l'ensemble des faits latins dans ce cadre plus grand que les acquis du comparatisme et de la linguistique générale concourent dès maintenant à établir avec une suffisante vraisemblance. Un tel ouvrage comporte évidemment sur plus d'un point l'évocation d'hypothèses multiples ; je sais gré à l'auteur de choisir nettement, presque toujours ; il est également excellent, au point de vue pédagogique comme au point de vue scientifique, de marquer que quelques questions — et certaines sont de première importance — n'ont pas encore reçu de solution vraiment satisfaisante, et même au plan conjectural. Usant des libertés qu'autorisait son propos principal, l'auteur s'est affranchi du plan traditionnel des syntaxes. Peu importe que celui qu'il a adopté soit discutable dans ses grandes lignes, je regrette surtout que dans le détail il apparaisse souvent immotivé ; pourquoi, par exemple, un chapitre sur les verbes impersonnels vient-il s'insinuer entre l'étude des propositions conditionnelles et celle des temporelles? Il y a au moins une grave lacune : aucune étude d'ensemble sur les oppositions de voix. Sur quelques points, on pouvait faire beaucoup mieux : après les travaux de Benveniste et d'Ernout, le chapitre sur les formations en *-ndo-* semble faible. Ailleurs, des timidités qui étonnent : à quoi peut bien répondre en latin la distinction entre un subjonctif de souhait et un subjonctif d'ordre, ou entre des accusatifs d'objet extérieur et d'objet intérieur? N'est-ce pas conserver

dans la syntaxe des distinctions qui ne sont vraiment saisissables qu'au plan lexical? Puisqu'il s'agissait d'expliquer la signification des structures, n'eût-il pas été expédient d'utiliser les recherches de G. Guillaume (on y joindra maintenant G. Moignet, *Essai sur le mode subjonctif*..., P. U. F., 1959), si éclairantes en ce qui touche aux origines du subjonctif de subordination? On nous répondrait sans doute que l'auteur d'un livre destiné à l'enseignement est tenu toujours à quelque réserve. Tel qu'il est, ce manuel de syntaxe latine nous paraît devoir être rangé parmi les meilleurs, c'est-à-dire les plus intelligents.

Jacques PERRET.

Fabio Cupaiuolo, *Dizionarietto italiano-latino di terminologia e fraseologia letteraria.* Firenze, Le Monnier, 1959 ; 1 vol. in-12, 152 p.

Il est regrettable qu'avec un format aussi réduit l'auteur n'ait pas sacrifié l'accessoire à l'essentiel. Ce petit dictionnaire ne contient pas seulement des termes attendus, comme *gusto*, *metafora*, *sillogismo*, voire *baroco* ou *madrigale*, mais *cattolico*, *esercito*, mais *marxismo*, traduit par *Caroli Marxi doctrina : bonorum communionis doctrina !* Sans doute l'auteur invite-t-il ainsi les jeunes à écrire un latin vivant, mais il leur eût rendu, croyons-nous, plus de services en multipliant les équivalences raisonnées des nombreux termes techniques absents de nos dictionnaires, comme *idealismo*, dont il propose autant de traductions que de sens. Si au delà des Alpes ce répertoire comble une lacune, en deçà il ne remplace pas la vieille phraséologie de Meissner.

Auguste HAURY.

P. Frassinetti, *Storia della letteratura latina.* Bergamo-Milano-Firenze-Roma, Minerva Italica, 1959 ; 1 vol. in-8°, 552 p., pl. 1.600 lires.

Une histoire de la littérature latine qui arrive à sa onzième édition, en un pays où de tels ouvrages abondent, a nécessairement de grandes qualités. Celle-ci est destinée aux élèves de l'enseignement secondaire. L'auteur, soucieux de pédagogie, divise son sujet en neuf parties, à propos desquelles il détermine d'abord l' « ambiance » politique et culturelle ; puis il en étudie la poésie et la prose : tout cela est clair, ferme, vigoureux et sans prétention. De courtes bibliographies, assez discutables, invitent l'élève à approfondir. Dans le texte même, une part est faite aux écrivains méconnus ou « inconnus » (cf. p. 203, 329, etc.) ; des problèmes difficiles sont évoqués : tel celui de l'*apendix vergiliana*, cher à la philologie italienne (p. 256 et suiv.). Les pages sur Lucrèce, Cicéron, Lucain (p. 339) ne manquent ni de force ni de finesse. Même lorsque l'exposé est schématique, M. Frassinetti propose des solutions en général nuancées (cf., pour Juvénal, p. 327 et suiv.).

Le livre se présente bien, avec une couverture distinguée et spiri-

tuelle. D'assez nombreuses reproductions en couleur (hélas médiocres !) donnent quelque idée de la peinture gréco-latine. Heureux donc les élèves italiens d'avoir en main un tel livre ! Et plus heureux leurs maîtres, s'ils arrivent à les persuader de s'en servir !

H. BARDON.

Jacques Perret, *Virgile* (« Écrivains de toujours », n° 47). Paris, Éd. du Seuil, 1949 ; 1 vol. in-8°, 190 p.

M. Perret avait déjà écrit, à l'usage des étudiants, un *Virgile, l'homme et l'œuvre* (Boivin, 1952). Cette fois, il s'agissait de présenter le poète à un tout autre public, « le grand public ». M. Perret aurait pu résumer son précédent ouvrage ; il a préféré écrire un second livre et, comme on dit maintenant, repenser Virgile. Il nous offre donc un Virgile très subjectif, mais, comme sa sensibilité est vive, de cette rencontre d'un grand poète avec un critique délié il ne pouvait que résulter un livre de qualité.

M. Perret s'intéresse plus à l'homme qu'à l'artiste et, pour retrouver cette âme dont nous séparent le temps, l'évolution des idées et les silences de la tradition, il ressuscite le milieu où vécut son poète, et décèle ce qui a dû agir sur la naissance et le développement du génie. Il y a dans ces pages beaucoup de finesse et, au cours de tout le livre, nous retrouverons ce désir d'évoquer autour d'une personnalité ou d'une œuvre l'atmosphère qui contribue à leur donner leur résonance propre. Le rôle de l'Arcadisme, les rapports de Mécène avec Virgile et l'action du moment sur une conviction profonde (les *Géorgiques*) sont marqués avec une délicate précision. Même maîtrise pour souligner l'unité de l'œuvre, le passage presque fatal des *Géorgiques* à l'*Énéide* ; et tout ce qui fait l'aspect romain et l'intérêt général de l'épopée est dit avec force et sobriété.

M. Perret passe plus vite sur l'intérêt proprement poétique de cette poésie. Sans doute ses traductions en vers blancs nous donnent-elles d'intéressantes équivalences ; mais les contraintes du rythme qu'il s'est imposé l'obligent à des inexactitudes qui ne frapperont pas toujours le lecteur, mais qui fausseront l'idée qu'il convient de se faire de l'original. Néanmoins, je recommande les introductions en italiques qui précèdent chaque fragment traduit : elles situent le texte et disent, bien, l'essentiel. Mais un esprit chagrin regrettera que les caractères « virgiliens » de cette poésie soient souvent négligés : la part de la tradition, certes, celle des expériences personnelles, voilà qui explique bien des choses ; pourtant, le principal est dans l'acte de la création poétique : à cet égard, l'originalité du plus grand poète de Rome ne me paraît pas toujours marquée avec une clarté suffisante. C'est d'ailleurs par manque de clarté que pèche parfois le bel ouvrage de M. Perret : l'ap-

titude à saisir les nuances et le battement personnel d'une sensibilité rend son style quelque peu elliptique, et l'on devine souvent plus qu'on ne comprend. Est-ce ce goût du mystère qui incite M. Perret à adopter les thèses de M. Maury sur les calculs de nombres dans les *Bucoliques*? M. Maury a décelé avec talent entre les diverses bucoliques des correspondances dont certaines avaient échappé jusqu'à lui ; mais il me paraît difficile de le suivre jusqu'à l'extrémité de sa thèse et de voir en Virgile, comme dit M. Perret, le poétique « vannier » d'une corbeille énigmatique.

Le livre se termine par un « tombeau de Virgile » où l'auteur retrace la fortune du poète après sa mort. En vertu d'une manie toute personnelle, je regrette qu'il néglige l'accueil que les artistes ont réservé à Virgile : l'*Énéide* a fourni un étonnant répertoire de thèmes picturaux jusqu'au milieu du XIXe siècle, et les *Bucoliques* ou les *Géorgiques* ne furent pas non plus sans action.

L'attrait du livre est renforcé par une illustration abondante, empruntée en partie aux admirables bois que Maillol grava pour les *Bucoliques* ou aux eaux-fortes de Dunoyer de Segonzac ; il y a aussi des photographies, exquises comme celles du Mincio ou de Mantoue (où il est si émouvant d'entendre coasser les grenouilles dans les marais proches de la statue de Virgile), inattendues comme l'affiche du slip Enea — sans compter les reproductions de miniatures ou de dessins et peintures (pourquoi, à trois reprises, donner à Poussin le prénom de Claude?). L'ensemble, qui est un peu hétéroclite, excite la curiosité ; c'est un bon commentaire à un livre original, plein d'intelligence, un peu mystérieux, parfois lacunaire, mais qui témoigne envers Virgile d'une tendre passion.

H. BARDON.

Erik Wistrand, *Horace's Ninth Epode and its historical background* (Studia graeca et latina Gothoburgensia, VIII). Göteborg, 1958 ; 1 vol. in-8°, 65 p.

Le problème abordé par M. Wistrand est classique : la neuvième épode — *Quando repostum Caecubum ad festas dapes...* — a-t-elle été composée à Rome, lorsqu'y parvint la nouvelle de la victoire d'Actium, ou sur le théâtre même des opérations? Les commentateurs modernes ont soutenu l'une et l'autre hypothèse. M. Wistrand entreprend de démontrer la seconde. Il reprend la thèse écartée par M. Eduard Fraenkel dans son beau livre sur Horace. Pour lui, Mécène et Horace ont suivi Octave et Agrippa aux armées au cours de la campagne de 31 av. J.-C. et ils se trouvaient à bord d'un des navires qui participèrent à l'action contre la flotte d'Antoine.

Certains textes semblent indiquer que Mécène fut laissé à Rome par Octave pendant l'expédition contre Antoine. M. Wistrand montre de

façon satisfaisante que ces textes ne sont nullement concluants. Il semble bien que Mécène ait participé au début de la campagne, mais qu'après Actium il ait été chargé par Octave de retourner à Rome pour faire face à des menées insurrectionnelles consécutives à la défaite d'Antoine. Ce qui permet d'accepter le témoignage explicite de l'*Elegia in Maecenatem* affirmant que Mécène combattit personnellement à Actium. Et il est, en effet, conforme aux mœurs romaines qu'un ami se trouvât aux côtés d'un ami — Mécène auprès d'Octave — en un moment que l'on savait devoir être décisif.

Mais cette discussion ne fournit qu'une probabilité très générale, et c'est le poème lui-même qu'il faut interroger pour parvenir à quelque certitude. A la réflexion, le ton de cette épode n'est nullement triomphal ; le souci l'emporte sur la joie. Tout s'explique beaucoup mieux si le poème a été composé après quelques succès initiaux, mais avant l'engagement décisif, alors que l'armée d'Antoine est encore intacte. Dans cette hypothèse, *petit* et *fertur* (v. 31 et 32) sont ce que M. Wistrand appelle des « présents prophétiques », emploi dont il n'a pas de mal à apporter plusieurs exemples, dont un passage de Lucain (VIII, 410 et suiv.) qui est en tout point comparable : le présent transforme en vision prophétique ce qui est d'abord présenté comme un événement à venir.

L'interprétation présentée par M. Wistrand (et qui nous paraît fort séduisante) a le mérite de rendre un sens plus satisfaisant aux vers célèbres de l'ode II, 6 : « *Tibur Argeo positum colono / sit meae sedes utinam senectae, / sit modus lasso maris et uiarum / militiaeque.* » Horace ne peut faire allusion seulement à sa conduite au temps de Philippes. Tout devient clair si l'on admet, avec M. Wistrand, que le poète participa effectivement à l'expédition contre Sextus Pompée et à la campagne d'Actium. C'est tout un aspect de l'existence d'Horace qui nous est restitué. Les futurs biographes du poète devront tenir le plus grand compte du travail de M. Wistrand et, s'ils en acceptent les conclusions (ce qui semble difficilement évitable), modifier bon nombre d'idées reçues.

Pierre GRIMAL.

Jacques Perret, *Horace.* Paris, Hatier, s. d. (1960) ; 1 vol. in-12, 254 p.

Après le *Virgile* que M. Perret a publié naguère dans la même collection (qui a pris maintenant le nom de « Connaissance des lettres », mais continue l'ancien « Livre de l'étudiant »), voici un *Horace*, du même auteur. C'est un livre en tout point excellent. Il remplit admirablement son but, qui est de présenter aux étudiants de nos facultés un poète difficile, dont l'œuvre, fort diverse, déconcerte souvent les jeunes latinistes.

M. Perret connaît admirablement la très abondante bibliographie

dont Horace, au cours des siècles, a été chargé. Mieux, il sait choisir dans ce nombre écrasant d'interprétations, de monographies qui n'éclairent pas toujours ce qu'elles prétendent éclairer. Enfin, M. Perret apporte des vues nouvelles, dont certaines d'une grande originalité. Tout cela fait de ce petit manuel un livre important pour les études horatiennes.

Les circonstances de la vie d'Horace sont examinées une fois de plus ; la situation sociale du père d'Horace en sort mieux définie ; l'hypothèse d'une origine orientale de ce père, parfois avancée, n'est pas retenue, ce qui est bien. Trop d'arguments militent contre ce qui n'est, au mieux, qu'une très fragile construction. Les aspects « déplaisants » de la biographie du poète sont ou bien expliqués ou bien passés sous silence. L'épisode du bouclier, qui indigne traditionnellement les commentateurs les moins expérimentés des hasards de la guerre, est étudié (p. 29-30) avec sagesse et pénétration : sommes-nous sûrs de bien entendre les mots « *relicta non bene parmula* »? Horace a-t-il été « démobilisé » par les vainqueurs, a-t-il dû dissimuler ses armes dans une cachette? Ou même ces mots ne peuvent-ils s'appliquer à l'ensemble des soldats de Brutus, compagnons du jeune tribun? En tout cas, M. Perret montre très bien que le sens ironique et le ton léger que l'on prête au poète ne sauraient être admis, étant donné la personne du farouche *résistant* auquel l'ode s'adresse.

Un autre problème irritant, que M. Perret aborde avec bonheur, est celui que pose la septième *Épître* du livre I : l'offre faite à Mécène de lui « rendre son bien » (*cuncta resigno*). Non, Horace ne peut avoir fait à son ami l'affront qu'on lui prête. Ce à quoi renonce le poète, suggère M. Perret, ce n'est point la villa de Sabine, mais quelque charge acceptée à la légère auprès de Mécène, ou à sa demande. Épisode que nous n'entrevoyons que par cette épître, mais qui était sans doute bien connu des lecteurs contemporains : l'hypothèse, en tout cas, est vraisemblable, infiniment plus que l'interprétation traditionnelle. M. Perret nous renseigne si bien et nous rassure si parfaitement lorsqu'il s'agit de l'amitié d'Horace et de Mécène que nous voudrions l'interroger aussi sur les silences d'Horace : eh quoi, Virgile n'est pas mentionné dans le premier livre des *Épîtres* ! Il l'est avec tant de chaleur dans les *Satires* et les *Odes* que l'on ne peut résister à l'impression que ce silence n'est pas accidentel. Les deux amis sont-ils brouillés? Ou la conception que se faisait Horace de ses épîtres ne laissait-elle aucune place à un dialogue entre les deux plus grands poètes de ce temps? Il y a là un petit mystère irritant. Mais peut-on reprocher à M. Perret de n'avoir pas commenté un silence?

Très justement sensible aux problèmes formels, M. Perret, à propos des *Odes*, reprend les analyses présentées naguère par C. W. Mendell, P. Gilbert et J. Ferguson, entre autres, et souligne les attaches d'Ho-

race avec l'école des « néotéroi » et, plus particulièrement, Catulle. Ces pages, rapprochées de celles qui sont consacrées à la position d'Horace par rapport à Lucilius, contribuent à marquer, avec une grande justesse et un sens délicat des nuances, la place d'Horace dans l'histoire de la poésie latine. Horace reprend un genre quasi oublié, la satire (mais il faudrait peut-être tenir compte des *Satires Ménippées* de Varron?). Pourquoi le fait-il, en dépit de ses réticences à l'égard de la technique de Lucilius? N'est-ce point parce qu'il éprouve le besoin (assez généralement ressenti autour de lui, par les politiques et les artistes) d'ancrer son art et sa pensée quelque part dans la tradition nationale? Lucilius n'est-il pas un « garant », à la fois de ce point de vue et aussi — parce que Lucilius était, en son temps, au nombre des « philhellènes » — pour ses plus grandes audaces, qui le portaient à reprendre des thèmes diatribiques réservés jusque-là aux moralistes de l'École? Horace se réclame de Lucilius comme Cicéron introduit dans le *De Oratore* l'Augure Scaevola, l'un des derniers survivants au temps de la Guerre sociale du cercle des Scipions.

Les pages consacrées à l'*Art poétique* mériteront de retenir l'attention, elles aussi. M. Perret n'ignore point les travaux (parfois surabondants) consacrés depuis trente ans à cet ouvrage ; il ne les dédaigne pas, il les surmonte, et ce qu'il nous dit de la signification des préceptes horatiens pour les poètes contemporains contribue à donner à cette épître toute sa valeur, que tendent à brouiller les exégèses érudites. Peut-être, toutefois, l'influence de l'aristotélisme est-elle plus grande que ne laisserait soupçonner la lecture de ce chapitre, mais il n'en reste pas moins que cette doctrine de la « finalité », l'une des plus fécondes, a été profondément repensée, mieux, expérimentée par Horace, qui nous a livré là son testament d'artiste, tout en écrivant, ainsi que le souligne M. Perret, « un véritable poème ».

Quelques pages finales retracent la fortune d'Horace, et cette synthèse pourra utilement être méditée par tous ceux qui cherchent à mesurer le rôle effectivement joué par les écrivains antiques dans la pensée moderne.

Peut-on terminer ce trop bref résumé d'un livre à la fois docte et dense sans indiquer qu'il contient aussi, au détour de tel développement, des idées dont la profondeur donne à penser : dénoncer le pharisaïsme des jugements ordinairement portés sur Horace, sur son « égoïsme », sur son « goût du plaisir », découvrir brusquement dans notre vie le sens et la saveur de la mort ne sont pas ici jeux d'érudit ; c'est la raison d'être même d'une étude dédiée à des jeunes gens au seuil de cette grande aventure spirituelle qu'est la découverte d'Horace.

Pierre GRIMAL.

Ovidiana. Recherches sur Ovide. Publiées à l'occasion du bimillénaire de la naissance du poète, par **N. I. Herescu,** avec le concours de **D. Adamesteanu, Vasile Cristea** et **E. Lozovan.** Études, mémoires et notes inédits dus à **D. Adamesteanu, L. Alfonsi, F. Arnaldi,** etc... Paris, Les Belles-Lettres, 1958 ; 1 vol. in-8°, XVI + 567 p., 2 indices.

Voilà un beau volume, fort bien imprimé, qu'on accueillera avec sympathie, puisque le dessein des éditeurs, constatant « un manque d'intérêt certain, voire une certaine désaffection pour l'œuvre d'Ovide », est « d'essayer de provoquer un renouveau des études ovidiennes ». Près de quarante savants, répondant à l'appel de M. Herescu, ont fourni leur contribution à cet hommage international ; parmi eux d'éminents spécialistes d'Ovide : F. W. Lenz, le savant éditeur des *Fastes* ; H. Fränkel, auteur d'une des études les plus suggestives sur le poète (*Ovid, A Poet between two Worlds*), et L. P. Wilkinson, qui, par son *Ovid recalled,* a déjà bien servi la gloire d'un écrivain aujourd'hui méconnu. — Il est malheureusement impossible de donner ici autre chose qu'un rapide aperçu de ces *Ovidiana,* mais ces recherches sont si variées, si riches de résultats et de suggestions, qu'on ne pourra plus travailler sérieusement sur Ovide sans les consulter. Deux *Indices,* l'un des thèmes traités et des mots-clés, l'autre des passages cités, faciliteront l'utilisation du volume.

Les articles sont classés sous les rubriques suivantes : I. La patrie d'Ovide. — II. Études générales. — III. Le poète de l'amour. — IV. Le poète des dieux. — V. Le poète de l'exil. — VI. Minora et incerta. — VII. Influence, survie, actualité. — On notera qu'une seule étude concerne directement les *Fastes,* contre neuf consacrées aux *Métamorphoses* ; il semble que le « Génie du Paganisme », comme disait Ripert, ne soit plus guère lu que par les historiens de la religion romaine, et c'est grand dommage.

I. — Sous le titre énigmatique S. M. P. E. (sigle utilisé officiellement par la commune de Sulmona = *Sulmo mihi patria est*), E. T. SALMON étudie la condition sociale de la famille d'Ovide et retrace, jusqu'à Auguste, l'histoire de sa petite patrie.

II. — Dans quelle mesure Ovide a-t-il subi l'influence des rhéteurs? Partant du témoignage de Sénèque le Père, deux études : *La retorica nella poesia di Ovidio* (Fr. ARNALDI), *Ovid and Rhetoric* (T. F. HIGHAM), font sentir toute la complexité du problème et prouvent que bien souvent on a répondu à la question d'une façon simpliste, injuste pour le poète. — On a souvent noté la parenté entre la poésie ovidienne et les arts plastiques ; H. HERTER (*Ovids Verhältnis zur bildenden Kunst*) montre, par une analyse détaillée de la description de la *Regia Solis* (*Métam.*, II, 1 sqq.), que, si Ovide connaissait les œuvres d'art, il s'en

inspirait très librement, et que ses dons de poète suffisent à rendre compte de ses descriptions plastiques. — H. Bardon s'intéresse à un aspect trop peu étudié, et curieux, du talent d'Ovide : quelle est chez lui la part du *baroque*? Autrement dit, dans quelle mesure s'évade-t-il de l'esthétique classique? Ce sont évidemment les *Métamorphoses* qui offrent la plus riche moisson d'exemples. Étude extrêmement suggestive, esquisse d'un grand travail que l'auteur devrait bien nous donner, en précisant au départ sa définition du *baroque*, s'il veut éviter de se voir contester certaines affirmations. Il me semble qu'une des manières les plus fécondes de renouveler l'étude d'Ovide serait de l'examiner sous cet éclairage nouveau. — J. Marouzeau signale *Un procédé ovidien* : « la pratique de la construction dite parfois insertive ou disjonctive, qui consiste à rompre l'unité d'une structure verbale par l'inclusion d'un élément hétérogène ». Il insiste sur la « dissociation des termes de l'incise » introduisant le style direct (*ait*, ou *inquit*), et surtout sur la place anormale de l'enclitique *-que*, disjointe du verbe *dicendi*, auquel elle se rapporte (A. Ernout a repris la question, l'a élargie et a proposé une autre explication dans la *Revue de Philologie*, 1958, II, p. 189 sqq.). — Deux articles sont consacrés à la métrique : l'un, d'un intérêt général : *Ovid's Metre and Rhythm* (W. F. Jackson Knight), l'autre plus spécial : *Der Mechanismus des ovidischen Pentameterschlusses* (B. Axelson).

III. — Une copieuse étude d'Otto Seel sur une élégie des *Amores* (III, 14) nous conduit *Von Herodot* (1, 8, 3) *zu Ovid*, examine dans quel esprit Ovide s'inspire d'un passage du vieil historien grec et analyse la notion de *pudor* chez la femme. — Quelques pages charmantes d'E. de Saint-Denis sur *Le malicieux Ovide* mettent en lumière l'espièglerie et l'humour du poète dans l'*Art d'aimer* : beau sujet pour qui l'étendrait à l'ensemble de l'œuvre, car, si on a pu écrire une thèse sur « l'humour » de Cicéron, cette expression moderne s'impose plus justement encore pour caractériser un aspect essentiel du tempérament d'Ovide. — Dans le même ordre d'idées, E. J. Kenney (*Nequitiae poeta*) souligne l'importance, dans l'*Ars amatoria* et les *Remedia amoris*, de l'élément parodique : mainte formule fait irrévérencieusement écho à la poésie didactique sérieuse (Lucrèce, Virgile), provoquant chez le lecteur romain un amusement quelque peu scandalisé. — Salvatore d'Elia (*Il problema cronologico degli Amores*) cherche à prouver que la deuxième édition des *Amours* ne contient aucune élégie nouvelle ; que la première édition se situe entre 25 et 9 av. J.-C., la date de la deuxième étant peut-être antérieure au livre III de l'*Ars* ; que les quinze premières *Héroïdes* sont antérieures au dernier (ou aux derniers) livres des *Amores*. Il annonce un article sur le problème de l'authenticité et de la chronologie des *Héroïdes* « doubles » (16 à 21). — Dans ses *Notes on some passages in the Amatory Poems*, Alan Ker discute l'éta-

blissement du texte dans : *Ars*, I, 191 sq., 351 sq. ; II, 31 sq., 377 sq. ; III, 172, 295 sq. ; *Amores*, II, 5, 4 ; *Her.*, 4, 135 sqq. ; 5, 81 sqq. ; 8, 19 sqq. ; 10, 13 sq.

IV. — L. P. Wilkinson (*The World of the « Metamorphoses »*) met en relief l'originalité d'Ovide dans la conception de son grand poème : pour organiser son univers magique, il a recours à l'ordre chronologique, mais aussi aux généalogies mythiques : « What was new, so far as we know, was the *systematic combination* of these two features in one work... Together they succeed in creating an illusion of « One World », an imaginative world, dominated by the surprises of magic, but none the less convincing and self-consistent. » Les transitions, qui assurent au poème sa cohérence et sa continuité, sont presque toujours naturelles et pourtant fort habiles. — Sa grande expérience de la mythologie permet à P. Grimal de débrouiller *La chronologie légendaire dans les « Métamorphoses »* : il montre avec quelle maîtrise Ovide utilise les généalogies savantes des mythographes pour ordonner sa matière « sans rompre la continuité d'un récit essentiellement chronologique ». Importante contribution à l'étude du problème de la structure des *Métamorphoses*, à propos de la partie du poème qui se prêtait le moins à une organisation chronologique : le vaste tableau du « monde héroïque », qui s'insère entre « les préliminaires théogoniques » et les temps plus ou moins « historiques ». Là où certains ne voyaient qu'un chaos, Grimal nous fait toucher du doigt une très savante construction. — F. Della Corte (*Il Perseo ovidiano*) éclaire par le rapprochement avec deux papyri de Berlin (9870 et 9871), antérieurs à Ovide, le personnage de Persée tel qu'il apparaît dans les *Métamorphoses*. — L. Alfonsi étudie *L'inquadramento filosofico delle Metamorfosi ovidiane* et s'efforce de montrer que l'exorde du poème et le grand discours de Pythagore au livre XV ne doivent pas être examinés isolément, qu'au contraire ils sont dans un étroit rapport et s'expliquent par une même philosophie de l'histoire, d'inspiration posidonienne. — L'influence stoïcienne sur Ovide est mise en lumière par W. C. Stephens : *The stoic Heroes in the Metamorphoses : Hercules and Ulysses.* A propos de ces deux exemples (d'ailleurs privilégiés), l'auteur soulève le problème du rapport entre les parties philosophiques et les récits mythiques du poème : le lien entre ces deux éléments serait plus étroit qu'on ne l'admet d'ordinaire. — *Sous le masque de Pythagore*, dans une étude riche de suggestions, R. Crahay et le regretté J. Hubaux retrouvent Ovide lui-même, qui « n'ose pas assumer trop ouvertement son rôle de *uates* » et se dissimule derrière le sage de Samos. D'autre part, Numa, présenté comme le disciple de Pythagore, n'est autre que « la préfiguration d'Auguste ». Le « couple Pythagore-Numa » symboliserait, pour les initiés, un autre « couple » : Auguste et Ovide, poète inspiré. Même si on hésite à suivre les auteurs jusqu'au bout de leurs déductions, on

trouvera grand profit à lire cette étude originale. — Sous le titre *Laus Veneris* (*Fasti*, IV, 91-114), P. Ferrarino étudie le mythe et le symbole de Vénus civilisatrice : « dea della vita e dell'amore, del progresso civile e del conforto umano » ; cette religion de la culture inspire toute la poésie d'Ovide, qui unit, en une synthèse originale, la Vénus des élégiaques et la déesse cosmique de Lucrèce. — A.-M. Guillemin analyse l'épisode de Philémon et Baucis : *Ovide et la vie paysanne* ; elle caractérise la manière propre au poète, en l'opposant à ses prédécesseurs, à Virgile en particulier. — P. J. Enk reprend le problème des doubles leçons dans les *Métamorphoses* : *Metamorphoses Ouidii duplici recensione seruatae sint necne quaeritur*, et résume ainsi son travail : « Summa disputationis huc redit : demonstrari conati sumus recensionem duplicem inueniri his locis : 7, 145 ; 1, 544 sqq. ; 6, 280 sqq. ; 8, 597 sqq. ; 8, 652 sqq. ; 8, 693 a sqq. ; sed non 8, 285 sqq. ; 8, 697 sqq. ; 11, 57 a et 57 b ; 12, 192. » — Fr. Munari expose le résultat de ses recherches sur les manuscrits utilisés par Heinsius : *Identificazioni di codici Heinsiani delle Metamorfosi.*

V. — *L'elegia autobiografica di Ovidio* (Tristia, IV, 10) est analysée minutieusement, du point de vue de la langue et du style, par E. Paratore. Cette méthode permet seule, d'après l'auteur, de fonder un jugement esthétique valable : en la circonstance un jugement fort sévère ; on sent trop que M. Paratore veut justifier l'opinion défavorable qu'il a formulée dans sa *Storia della letteratura latina* sur les œuvres d'exil. Plus d'un lecteur sera sensible au manque de sympathie du critique pour le poète ; mais celui qui surmontera son agacement glanera dans cet article d'utiles observations. — S. Lambrino, étudiant *Tomes, cité gréco-gète, chez Ovide*, interprète d'une manière nouvelle et convaincante deux passages énigmatiques des *Tristes* (V, 7, 47-48, et 10, 43-44) : pour les Gètes, « la justice n'était pas rendue par un juge-arbitre, mais au moyen d'un duel judiciaire, qui était, en dernière analyse, un jugement de dieu ». D'autre part, il explique comme un acte de loyalisme envers le nouvel empereur Tibère la lecture faite par Ovide d'un poème en langue gétique aux Gètes assemblés en armes pour l'écouter : les « barbares », comme le poète, voulaient « témoigner de leur loyauté envers l'autorité romaine ». Il ne s'agit donc pas d'une *recitatio* littéraire. — D. Adamesteanu s'intéresse, lui aussi, au *Geticum libellum* et aux circonstances de sa lecture, mais ses conclusions diffèrent sensiblement de celles de Lambrino. — E. Lozovan étudie *Ovide et le bilinguisme* ; il retrace les étapes de l'évolution psychologique qui a amené le poète à apprendre le gète et même à écrire en cette langue « barbare ». — A ce propos, N. I. Herescu remarque qu'Ovide est « le seul auteur latin ayant écrit dans une langue étrangère autre que le grec ». — Quelques pages de D. Marin : *Intorno alle cause dell'esilio di Ovidio*, sans reprendre le problème d'ensemble, cherchent à éta-

blir que le poète, détaché de la tradition romaine, n'était pas capable de s'adapter aux courants spirituels du monde nouveau qui s'annonçait. — R. Marache met l'accent sur *La révolte d'Ovide exilé contre Auguste*; il montre bien que, pour qui sait lire entre les lignes, les œuvres d'exil révèlent une véritable hostilité d'Ovide envers Auguste, qui y est l'objet de critiques plus ou moins voilées. — N. I. Herescu interprète dans le même esprit les vers qu'Ovide a composés lui-même pour son tombeau : *Le sens de l'épitaphe ovidienne*, c'est que le poète « ne renie pas l'œuvre pour laquelle il a souffert » (ses poésies amoureuses) ; « c'est celle-là qu'il choisit, parmi toutes, pour en faire, dans son épitaphe, son véritable titre de gloire ». Il en appelle à la postérité du jugement inique de l'empereur.

VI. — J. A. Richmond et O. Skutsch, laissant de côté pour le moment le problème de l'attribution du poème à Ovide, proposent quelques *Restorations in the Halieutica.* — A. G. Lee examine les concordances verbales et stylistiques entre le poème de la *Nux* et les œuvres d'Ovide (*The Authorship of the Nux*), pour aboutir à cette conclusion que « without Ovid's inspiration and poetic technique the *Nux* could never have been written. Whether or not he himself was the author, the poem is his ».

VII. — L'influence d'Ovide est illustrée par les études suivantes : R.-T. Bruère, *Color Ovidianus in Silius Punica I-VII* (l'auteur annonce un article sur les dix derniers livres) ; L. Herrmann, *L'influence d'Ovide sur Octavie* (tragédie de Lucilius, selon l'auteur) ; E. Thomas, *Ovidian Echoes in Juvenal* (la dette de Juvénal est plus considérable qu'on ne le pense). — F. W. Lenz, *Das pseudo-ovidische Gedicht « De medicamine aurium »* (poème du Moyen Age, de vingt-deux vers, dont le texte est examiné du point de vue critique). — La dernière étude du recueil : *Ovide et les études ovidiennes actuelles*, est due à F. Peeters ; le titre en est un peu trompeur, car après un survol beaucoup trop rapide de quelques travaux récents, jugés d'ailleurs avec sévérité, l'auteur appelle de ses vœux le « poète » philologue qui « seul peut nous donner l'explication fraternelle de ce génie qui s'exprimait naturellement en vers ». Puis il dresse une sorte de catalogue des thèmes ovidiens, destiné à montrer qu'Ovide « est bien un poète complet ». Une revue critique approfondie des « études actuelles » ferait mieux notre affaire.

H. LE BONNIEC.

Franz Stoessl, *Ovid, Dichter und Mensch* (Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Schriften der Sektion für Altertumswissenschaft, 20). Berlin, 1959 ; 1 vol. in-8°, 39 p. DM. 5,90.

Cet opuscule reproduit, en y ajoutant quelques notes intéressantes

et des indications bibliographiques utiles, le texte d'une conférence faite à l'occasion du bimillénaire d'Ovide. L'auteur a voulu donner un aperçu général de la vie et de l'œuvre du poète ; il laisse délibérément de côté les détails biographiques (par exemple, il s'abstient de poser le problème des causes de l'exil d'Ovide) ; son dessein est surtout de mettre en lumière l'évolution littéraire et artistique de l'homme et du poète. Une « constante » à travers la diversité de ses œuvres : c'est l'amour qui resta toujours « das grosse, zentrale Thema Ovids ». — Ce travail, d'une lecture aisée, est une bonne introduction à Ovide, destinée, me semble-t-il, à un large public cultivé. Pourtant, il peut intéresser les historiens de la littérature latine, qui y trouveront quelques points de vue personnels, parfois contestables d'ailleurs. Voici quelques notes de lecture : la formation rhétorique, qui a fortement marqué le poète, a eu cet heureux résultat de l'accoutumer à se mettre à la place d'autrui, en parlant « sous le masque » ; les sujets fictifs proposés par les rhéteurs ont développé chez lui une faculté de dédoublement qui lui était congénitale (p. 4 sq.). Cette idée me semble juste, mais n'est-ce pas l'outrer que de se refuser à voir autre chose que pure fiction dans « les personnages comme dans les situations » des *Amores* (p. 8 sq.)? Tout le monde n'acceptera pas de voir en Corinne une sorte de symbole fictif des diverses amours du poète (voir les réflexions de M. de Saint-Denis, dans *Ovidiana*, Paris, 1958, p. 185 sqq.). — L'originalité des *Héroïdes*, tant pour la forme que pour le fond, est heureusement soulignée (p. 12 sq.). — L'auteur montre bien que, dans les *Fastes*, à côté des thèmes purement étiologiques, deux autres thèmes ovidiens jouent un rôle important : celui de la métamorphose et celui de l'érotisme (p. 18-21). — A propos de la chronologie des *Fastes* et des *Métamorphoses*, l'auteur propose une hypothèse nouvelle : Ovide aurait d'abord à peu près achevé les six premiers livres des *Fastes*, avant de se mettre à travailler à son grand poème, se réservant d'achever plus tard ses *Fastes* (p. 22 sqq.). Les raisons invoquées ne me semblent pas suffisantes pour abandonner le point de vue traditionnel, tel que Fränkel l'a heureusement précisé et modifié : d'abord les douze premiers livres des *Métamorphoses*, puis simultanément les livres XIII-XV des *Métamorphoses* et les six premiers des *Fastes*.

H. LE BONNIEC.

Atti del Convegno Internazionale Ovidiano. Sulmona, Maggio 1958 ; vol. I et II. Rome, Ist. di Studi Romani Ed., 1959 ; 2 vol. in-8°, 291 p., XVIII pl. h. t., et 421 p., II pl. h. t. Lire 5.000.

Rendant compte de ces deux volumes dans la *Fiera letteraria* du 2 août 1959, M. E. Paratore, qui organisa le congrès ovidien de Sulmone, donne à son article ce titre : *Un grande poeta riproposto al pensiero critico*. Les deux volumes d'*Actes* confirment, en effet, l'impression

que donnent les *Ovidiana*, publiés en 1958 par les soins de M. Herescu : le bimillénaire d'Ovide a permis de rompre avec la conception que, par tradition, l'on se faisait du poète : seuls quelques attardés voient encore en lui un poète facile, d'un badinage élégant mais sans portée. Maintenant, au contraire, on relève l'aspect douloureusement humain, les résonances mystérieuses de son œuvre, la grandeur et l'allégresse de sa vision, l'ébranlement qu'il a communiqué à la sensibilité de l'Occident. Cette convergence est d'autant plus intéressante que les organisateurs de ces manifestations n'ont jamais orienté les contributions dans un sens ou dans l'autre : chacun a dit ce qu'il avait à dire, et il se trouve que, par un accord à peu près total, Ovide est ainsi porté à l'une des premières places.

Les savants roumains du Congrès se sont intéressés surtout à Ovide en exil, et M. N. Herescu a mis l'accent sur l'importance culturelle du séjour que le poète dut faire à Tomi. Mais les principales communications, et les plus nombreuses, concernent l'œuvre du poète. Avec une remarquable pénétration, V. Pöschl a retracé l'évolution du style narratif d'Ovide, qui continue Virgile avec des enrichissements tels qu'il devient apte à exprimer les aspects les plus divers et les plus complexes de l'humanité. Parmi les articles de sujets plus restreints, je relève celui de G. Lugli sur la topographie de l'élégie 3, 2 des *Tristes*, d'Ar. Salvatore sur les thèmes poétiques des *Héroïdes*, de J. P. Enk sur les *Pontiques* et l'important travail d'E. Paratore sur l'évolution de la « sphragis » dans l'ensemble de l'œuvre. Au nombre des communications les plus techniques, celle de F. Peeters, sur « temps fort et accent de prose aux cinquième et sixième pieds de l'hexamètre dactylique dans les *Fastes* », a montré l'acharnement au travail d'un écrivain qu'on prétend hâtif et paresseux. Que d'articles devrais-je citer ! L'analyse que fit Lenz de *Amor* 2, 16, la belle conférence latine de O. Seel sur le tempérament et l'art d'Ovide, les délicates remarques de G. Bouynot sur la poésie de l'exil — je me donne l'impression de lire un palmarès...

Un groupe important de communications traite de l'influence exercée par Ovide : ainsi sur Apulée (par Fr. Arnaldi, aussi distingué que pénétrant, selon son habitude), sur le Moyen Age (quatre conférences de valeur : par P. Lehmann, A. Monteverdi, V. Ussani Jr, P. Fabbri) et sur la France du XVIIe siècle. J'ai beaucoup apprécié les apports de A. Campana (iconographie d'Ovide au XVe siècle) et de L. Donati (éditions d'Ovide à la même époque).

Un regret : pourquoi les *Fastes* — mis à part l'article technique de M. Peeters — n'ont-ils suscité aucune communication? Sans doute les congressistes sont-ils saturés d'histoire des religions, et, s'il fallait interpréter ainsi ce silence, je trouverais là une solide raison de me consoler. Mais les *Fastes* offrent un intérêt proprement littéraire : agencement, art de l'évocation, sincérité ; sur beaucoup de points, les différences

avec les *Métamorphoses* sont réelles, quoique difficiles à préciser. Voilà donc un sujet d'enquêtes nouvelles. Décidément, le congrès de Sulmone aura été instructif jusque dans ses omissions.

On ne saurait désormais concevoir la moindre étude sur Ovide sans une connaissance approfondie de ces *Actes*. Je souhaite que nos amis italiens réalisent leur projet de réunir, de temps à autre, toujours à Sulmone, quelque colloque en l'honneur d'Ovide : le poète mérite cette ferveur ; mais, en tout cas, la célébration de son bimillénaire en Italie aura été un événement dans l'histoire contemporaine des lettres antiques.

H. BARDON.

Michele Coccia, *I problemi del « De Ira » di Seneca alla luce dell'analisi stilistica.* Roma, Edizioni dell'Ateneo, s. d. (1958) ; 1 vol. in-8°, 155 p.

Sénèque redevient un auteur d'actualité, et d'importants ouvrages, en Italie particulièrement, rouvrent les dossiers. Celui de la chronologie des traités philosophiques est l'un des plus volumineux, et aussi l'un des plus décevants, comme l'a montré récemment M. Giancotti (*Cronologia del « Dialoghi » di Seneca*, Turin, 1957). On sent de plus en plus le besoin de recourir à des méthodes nouvelles pour résoudre le problème. M. Coccia croit en la vertu de l'analyse stylistique et s'attaque aux trois livres du *De Ira*.

M. Coccia commence par réfuter la thèse, classique depuis Pfennig, d'une composition du *De Ira* en deux temps : une première partie, formée des livres I et II, aurait été d'abord écrite, puis Sénèque, quelques années plus tard, aurait complété l'ouvrage par un troisième livre, reprenant, de façon un peu désordonnée, les idées exposées déjà dans les deux premiers.

Un *terminus post quem* est fourni par une allusion à la mort de Caligula ; un *terminus ante quem* par le nom du dédicataire, le frère de Sénèque, qui est encore appelé Annaeus Novatus, alors qu'en 51-52 il s'appelait déjà Junius Gallio. Le traité a donc été composé entre 41 et 51. Il est donc tout indiqué de comparer son style à celui de deux œuvres dont nous savons qu'elles appartiennent à la même période, les deux consolations écrites en exil. Au terme de l'analyse, nous pouvons espérer déterminer le rapport chronologique entre celles-ci et le *De Ira* ; ainsi le problème se trouvera résolu. Les difficultés commencent lorsqu'il s'agit de préciser la notion, si fuyante, de style et de fixer les critères indispensables.

A la vérité, ces critères nous ont paru bien subjectifs : la fréquence des séries se rapportant à un même verbe subordonnant, des séries anaphoriques, le passage perpétuel du style « calme » au style « chargé de rhétorique » — tout cela se retrouve un peu partout dans les traités de Sénèque, et il est difficile de chiffrer statistiquement ces procédés. La

comparaison avec les deux *Consolations* ne serait probante que si les différences constatées dans le ton ne pouvaient s'expliquer par celle des genres : le *De Ira* demeure un traité assez théorique, inspiré de modèles précis, ressortissant à la description psychologique traditionnelle des passions ; les *Consolations* sont des *suasoriae* où le philosophe est plus personnellement engagé, et cela suffit peut-être à expliquer qu'il ait moins recours aux accumulations de termes destinées à saisir une réalité psychologique fuyante. Il se pourrait que la comparaison entre le *De Ira* et le *De Tranquillitate Animi* conduisît à des résultats inattendus et contraires. Retenons des analyses de M. Coccia une conclusion importante : l'unité de style des trois livres du *De Ira*. Quant à la date du traité en chronologie absolue, elle demeure encore assez vague. Rien ne s'oppose à ce qu'il ait été rédigé avant l'exil, mais rien ne l'impose non plus.

Pierre GRIMAL.

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*. Livre XXVII. Texte établi, traduit et commenté par **A. Ernout** (Coll. des Univ. de France, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1959 ; 1 vol. in-8°, 125 p., dont 50 p. doubles, 1 index. 750 fr.

Avec ce livre XXVII s'achève la partie botanique de l'*Histoire naturelle* de Pline. Par exception, les sujets traités y sont disposés par ordre alphabétique.

Le commentaire, surtout philologique et grammatical, s'applique avant tout à la discussion des leçons à adopter ; l'une d'elles, cependant admise, est totalement inadmissible : c'est, au § 104, ces *folia iridis sativae*, pour *seridis*, des feuilles d'iris au lieu de feuilles de chicorée ou de laitue, comme Wellmann lui-même l'avait bien vu, lorsqu'il a corrigé le texte de Dioscoride (IV, 18) d'après le *Codex Monacensis*. On comprend que M. Ernout déclare : « Cette variété d'iris n'est pas autrement connue. »

Par contre, les perpétuelles attributions à Sextius Niger, imaginées par Wellmann, sont totalement laissées de côté. Le commentaire ignore les aspects thérapeutiques, réduit à peu de chose les renseignements historiques et biographiques, se montre très hésitant dans le domaine botanique. Que d'incertitudes, de confusions, d'alternatives fantaisistes et même de lourdes méprises, depuis l'*aparine*, gaillet, pris pour une bardane, jusqu'à l'*alum*, pris pour une consoude !

Un certain ton dédaigneux n'est guère de mise pour qui se souvient des efforts de Pline pour s'informer dans le domaine botanique. Dès son arrivée à Rome, âgé de moins de vingt ans, il court s'initier à la connaissance des plantes dans le jardin botanique d'Antonius Castor, le meilleur spécialiste de son temps (XXV, 9) ; en Germanie, il sait

observer les asperges sauvages (XIX, 145), le bois-joli (XVI, 136), la *britannica* ; plus tard, en Espagne, il reconnaît la *vettonica* (XXV, 84), la *cantabrica* (XXV, 8), ce gracieux narcisse (*N. calathinus* L.) propre à la péninsule ; il existe un grémil, qu'il est le premier à décrire, précisément dans ce livre (l. XXVII, 98).

Ces faiblesses de l'information scientifique des éditeurs sont d'autant plus regrettables que cette édition de Pline est la seule récente chez nous et la seule facilement accessible aux étudiants.

Chanoine P. FOURNIER.

Tacite, *Histoires*. Livre I. Édition, introduction et commentaire de **Pierre Wuilleumier** (« Érasme », collection de textes latins publiés sous la direction de **Pierre Grimal**). Paris, P. U. F., 1959 ; 1 vol. in-12, II + 119 pages. 5 NF + t. l.

Il faut d'abord féliciter P. Grimal et les P. U. F. d'avoir entrepris de publier cette jolie collection. Elle comblera une scandaleuse lacune. On ne pouvait plus, en France, se procurer de texte latin sans qu'il fût accompagné inévitablement de la traduction en regard. Or, si l'édition bilingue est indispensable à l'humaniste dont les connaissances en langue latine sont un peu chancelantes, si elle est utile au latiniste peu sûr qui doit parfaire sa culture par des lectures cursives et étendues, il est absolument inadmissible que des étudiants, que des latinistes ne puissent jamais voir un texte sans sa traduction. Quelle vertu il leur faudrait pour lire le texte avant la traduction ! Ils sont privés du sain et rude effort qu'il faut faire sur les pages difficiles ; ils sont privés du plaisir qu'il y a à comprendre par ses seules forces une page rédigée en langue étrangère, et ils finissent par se demander pourquoi ils ont appris le latin. Au contraire, le commentaire, épargnant des recherches longues et fastidieuses à travers une documentation dispersée, fournit les éléments de la réflexion personnelle sans imposer la solution. Tout au plus pourrait-on reprocher aux éditeurs d'avoir trop bien fait : la présentation est luxueuse et, pour certains ouvrages, le commentaire pourra être moins exhaustif, ce qui permettrait de publier un texte plus étendu dans chaque volume.

Quant à l'édition due à P. Wuilleumier, c'est un modèle du genre. Tout le nécessaire s'y trouve, rien n'y est inutile. L'auteur est orfèvre en la matière. Il nous avait déjà donné un *Tacite* chez Boivin en 1949. Il en a enrichi encore la substance à la lumière des travaux importants qui ont paru depuis : ceux de J. Perret, E. Paratore, R. Syme en particulier. L'apparat critique, très sobre, puisqu'il n'y a en règle générale à s'occuper que d'un seul manuscrit, s'est débarrassé des variantes orthographiques qui encombraient l'édition Goelzer. Le commentaire donne avec précision tous les renseignements historiques nécessaires,

et ils sont nombreux. Mais à chaque pas on rencontre des mises au point très précises sur les divers problèmes qui concernent Tacite : idées religieuses, idées politiques, etc., avec chaque fois l'indication critique de la bibliographie la plus récente.

R. MARACHE.

Tacitus, *Historien.* Deutsche Gesamtausgabe, übersetz und mit Anmerkungen versehen von **W. Sondtheimer,** Einleitung von **V. Pöschl.** Stuttgart, Alfred Kröner Verlag, 1959 ; 1 vol. in-12 ; xxxix + 359 p., 1 index.

Ce petit volume commode et bien présenté contient dans un format de poche une traduction des *Histoires* accompagnée de notes, index, table chronologique. Autant que nous avons pu en juger, la traduction est bonne et rend suffisamment l'intensité du style poétique de Tacite. Les notes, sans autre prétention, donnent l'essentiel des renseignements dont peut avoir besoin un lecteur, même peu instruit des événements. La carte, au contraire, est peu claire et insuffisante pour qui veut suivre avec quelque précision l'histoire de la révolte gauloise, par exemple.

Mais ce qui, pour le latiniste, fait l'intérêt du livre et son originalité essentielle, c'est l'introduction de V. Pöschl. Conçue pour intéresser le grand public, elle s'élève vite à des vues très larges et d'une très grande portée sur « l'image du monde politique chez Tacite ». Pour lui, ce que Tacite met surtout en lumière, c'est l'abîme qui existe entre apparence et réalité. Le langage public des hommes politiques dissimule leurs véritables sentiments et leurs véritables desseins. Mais, en même temps, l'événement se joue de leurs machinations. Ils trompent les hommes, mais sont à leur tour trompés par les faits. Agrippine organise après la mort de Claude une comédie horrible, d'un tragique grandiose ; mais le lecteur sait déjà que tout cela n'aboutira qu'à installer au pouvoir un fils ingrat et qu'elle ne machine avec tant de style que sa propre déchéance et sa propre mort. Le pouvoir n'est qu'illusion : l'empereur, les généraux ne font le plus souvent que ce que leur dictent leur entourage, femmes, affranchis, soldats. Pöschl, cherchant, comme le fait Syme, à se représenter l'homme que fut Tacite, pense que cette philosophie lui est venue de son expérience de sénateur sous Domitien et du sentiment douloureux qu'il a eu alors de son impuissance.

Ce que Tacite met ainsi en relief, c'est le rôle de l'irrationnel, du destin. Les efforts humains ne jouent un rôle qu'en apparence. Le beau discours de Galba occupe le devant de la scène, mais les légions de Germanie sont en marche et rendent dérisoires les belles phrases du vieil empereur comme les crimes d'Othon. Amère plaisanterie. L'homme vit dans l'illusion, le destin est le maître. Tacite ne croit ni à la mission de Rome ni à l'éternité de l'empire. Ainsi il serait un autre Lu-

crèce, un peintre de l'angoisse qu'éprouve l'homme en face d'un monde hostile sur lequel il ne peut rien.

On voit quelle puissance de conception anime et commande un tel exposé. Peut-être faut-il se représenter les choses de façon plus terre à terre. Si les hommes sont le jouet des événements, c'est peut-être tout simplement qu'ils ont perdu la *virtus*, qu'ils n'ont plus ni dignité ni courage. La toute-puissance enivre le monarque, le place au-dessus de toute morale et le porte au crime, mais ne le rend pas pour autant capable de commander ; elle avilit les sujets, réduits à la flatterie et à la bassesse. Peut-être ne s'agit-il pas tant d'une conception de l'univers et de la destinée humaine que de la critique, désespérée, il faut le reconnaître, et nihiliste, du gouvernement autoritaire. La cours des choses a imposé la monarchie ; celle-ci a avili les hommes. Finalement, le drame est bien celui de l'impuissance humaine à commander aux événements. Même si elle invite à la discussion, la conception de Pöschl doit l'emporter au total ; elle est de celles qui font penser et qui enrichissent.

R. MARACHE.

Wolfgang Speyer, *Naucellius und sein Kreis, Studien zu den Epigrammata Bobiensia* (Zetemata, Monographien zur klassischen Altertumswissenschaft, Heft 21). München, Verlag C. H. Beck, 1959 ; 1 vol. in-8°, 128 p.

Naucellius n'était connu, jusqu'à ces dernières années, que par de rapides mentions contenues dans les *Lettres* de Symmaque, son contemporain et son ami. La découverte dans un manuscrit latin du xve siècle (*codex Vaticanus latinus 2836*) et la publication, en 1955, d'un recueil de soixante-douze *epigrammata*, dont vingt-sept seulement étaient déjà connus, a provoqué un regain d'intérêt pour ce personnage et ses correspondants. Dans le nouveau recueil, en effet, auquel on a donné le nom d'*Epigrammata Bobiensia*, parce que le *codex Vaticanus* où la découverte a été faite est une copie d'un manuscrit, aujourd'hui perdu, ayant appartenu au monastère de Bobbio, les neuf premiers poèmes portent le nom de Naucellius ou doivent lui être attribués avec certitude. La tentation était grande d'attribuer également à Naucellius la paternité de tous les poèmes du recueil qui ne portent pas de nom d'auteur, soit cinquante-neuf des soixante-douze *epigrammata*. C'est ce qu'a fait, notamment, le premier éditeur, Munari (*Epigrammata Bobiensia* : det. A. Campana ; ed. Fr. Munari, Roma, 1955).

M. W. Speyer, dans sa « dissertation » présentée à l'Université de Cologne en mai 1959, démontre, au contraire, par une étude critique bien menée et convaincante, que treize au plus de ces poèmes sont de Naucellius : *epigr.* 1, *in Aquas Maternas*, éloge d'une source curative à douze milles de Tuscana, en Étrurie ; *epigr.* 2 ; 3 ; 4, sur sa maison de

Spolète et ses bains modestes ; *epigr.* 5 ; 6 ; 7 ; 8, sur la vie de Naucellius et ses portraits, au physique et au moral ; *epigr.* 9, prière à Saturne ; *epigr.* 48, sur les bains de Nonius Atticus, le consul de l'année 397 ; *epigr.* 57, dédicace au même Nonius Atticus, accompagnant une œuvre littéraire ; enfin, avec moins de certitude, *epigr.* 25, *nihil in uita expedire*, lieux communs de morale. Ces poèmes, tous très courts (de quatre à seize vers), écrits pour la plupart en distiques élégiaques, faciles et assez bien venus dans l'ensemble, ajoutent quelques traits nouveaux à ce que nous savions déjà de Naucellius. Né à Syracuse, où habitaient ses parents, le grec était sa langue maternelle et il n'apprit le latin qu'avec une certaine peine. Il vint plus tard s'installer à Rome, où il se lia d'amitié avec tout ce que la ville comptait alors de grand par la noblesse et par l'esprit : Symmaque, Nonius Atticus, Anicius Probinus notamment. Païen déterminé, comme Symmaque, il s'efforça de satisfaire, en outre, à la double ambition du *clarissime* : les honneurs publics, où il se donna cependant pour règle la modération (*epigr.* 8 *b*), et la littérature ; il est l'auteur d'un ouvrage historique ou politique, qui ne nous est pas parvenu, et de nombreux poèmes dont les *epigrammata bobiensia* représentent quelques échantillons. Sur le tard, il se retira à Spolète, où il mourut vers 405, à plus de quatre-vingt-quinze ans. Il garda jusqu'au bout la lucidité et l'activité, puisque tous les poèmes dont nous venons de parler, sauf *epigr.* 8 *b*, ont été composés dans les dernières années, de 397 à 405. Son prénom était Junius ou Julius ; sa femme s'appelait Sabina, son fils Sabinus (*epigr.* 5, 7 et 3).

Poursuivant son analyse, M. W. Speyer attribue à Anicius Probinus les pièces 65, 70, 55 et 56 des *Epigrammata Bobiensia*, quatre épigrammes très courtes du genre satirique. Il serait tenté d'accorder aussi au même auteur la paternité du n° 38 *in Aquas Maternas*, pâle imitation du n° 1 de Naucellius, et des n°s 26 et 29, qui forment antithèse au n° 25 attribué à Naucellius. Toutes ces compositions, sans originalité aucune, sont d'une grande médiocrité et donnent une piètre idée du talent d'Anicius Probinus. C'est pourtant à ce personnage et à son frère aîné, Anicius Hermogenianus Olybrius, consuls en l'an 395, que le grand poète Claudien consacra son premier panégyrique, dans lequel il vante notamment leur « immense culture ».

La conclusion de M. W. Speyer est que le groupement des *epigrammata bobiensia*, tel que nous l'avons aujourd'hui, n'a pas pu être fait par Naucellius lui-même, mais qu'il a été constitué, peu de temps après la mort de celui-ci, par l'un de ses familiers, qui a rassemblé les dernières œuvres du poète non encore éditées et des œuvrettes de ses correspondants ou de ses modèles (Sulpicia, *epigr.* 37 ; Domitius Marsus, *epigr.* 39 et 40), trouvées dans ses tiroirs.

Étude sérieuse, d'un intérêt assez limité par son sujet et la médio-

crité des poèmes analysés, mais bien conduite et fondée sur une érudition déjà avertie.

André LOYEN.

Bulletin d'archéologie marocaine, t. II, 1957 (paru en 1959). Casablanca, « Edita » ; 19 × 25 cm., 254 p., planches. — Supplément : « Bibliographie des applications archéologiques de la photographie aérienne », par **R. Chevallier.**

Nous saluons avec plaisir le deuxième fascicule de cette nouvelle publication qui aligne le Service des Antiquités du Maroc sur le *Libyca* d'Algérie et le *Karthago* et le *Byrsa* de Tunisie (le premier fascicule étant consacré à l'archéologie préhistorique). Il est quelque peu mélancolique de constater qu'il a fallu la disparition du Protectorat français pour que ce Service puisse enfin obtenir le personnel et les moyens matériels dont il avait besoin pour accomplir sa tâche.

Dans ce fascicule, M. Jodin étudie les établissements préromains de Mogador (je signale que ce sont MM. Desjacques et Koeberlé qui ont les premiers reconnu l'intérêt de cette station). L'étude de la céramique et de ses niveaux lui permet de faire remonter la première occupation du site au VIe siècle, peut-être même à la fin du VIIe siècle av. J.-C., par des navigateurs phéniciens, puis grecs ; une céramique rouge lustrée très particulière pourrait venir d'Espagne. Le site fut ensuite fréquenté de manière épisodique par les Carthaginois, remis en valeur par Juba II et par les Romains.

M. M. Euzennat décrit les vestiges d'un temple déblayé à Volubilis, dit « temple C », datant sans doute des Sévères, construit sur un habitat indigène et romain ; il conclut, d'après les trouvailles de céramique, qu'au Ier siècle av. J.-C. la population indigène de Volubilis était très proche de celle du Gharb.

M. E. Frézouls a écrit un article tout à fait remarquable sur les rapports entre les procurateurs romains et la tribu des Baquates ; en partant des inscriptions dont lui-même a découvert un bon nombre, il suit les phases de l'activité diplomatique de Rome pour assurer la paix sur ses frontières grâce à un jeu subtil de négociations.

M. J. Marion publie le résultat de son exploration archéologique de la région d'Oujda : les nombreux vestiges d'habitat prouvent l'existence d'une population sédentaire agricole dans toute cette zone qui redevint ensuite avec l'invasion arabe le domaine des nomades pasteurs.

Une deuxième partie, « Notes et documents », donne des études de détails : sur le collecteur principal du Decumanus Maximus de Volubilis, sur de petites statuettes en bronze, sur un petit relief en os trouvé à Chellah (appelé encore poignée de glaive ou de poignard d'apparat ! et dit aussi « auto-biographique » !), un lissoir trouvé à Souk-el-Arba

(mais je voudrais voir un potier utilisant cet objet pour polir un vase : les lissoirs découverts et commentés par L. Leschi sont bien différents).

Une troisième partie, « Chroniques », rédigée par M. Euzennat, résume les études et découvertes faites de 1955 à 1957 sur les différents chantiers de fouilles : Thamusida, Banasa, Volubilis, El-Gour, Chellah, Tanger. P. 218, les monuments de Sala : arc de triomphe, Capitole et Curie (les thermes sont oubliés), sont dits « retrouvés » ; ils n'avaient jamais été perdus, que je sache. — P. 223, je persiste à croire que les traces relevées par le colonel Baradez sur photos aériennes et par moi-même au sol sont des vestiges de chemins romains ; une piste indigène n'aurait pas écrété si profondément les talus. Cette rocade aboutissait au sud de Meknès, au nord d'Agouraï, dans une région où on a trouvé des tessons romains.

Une bibliographie d'archéologie marocaine termine l'ouvrage.

Le supplément dû à M. R. Chevallier rassemble très utilement les titres de livres et d'articles très dispersés où des photographies aériennes sont commentées ou utilisées au point de vue archéologique. Au Maroc, la suppression des zones de protectorat et internationale facilitera la prospection et la constitution d'un atlas archéologique. L'I. G. N. avait déjà établi, d'ailleurs, une belle couverture photographique de la zone française pour la carte au 1/50.000^{e}. Je signale que le commandant d'aviation Rimbert avait déjà travaillé avec M. Chatelain, en 1919-1920, à Volubilis. — Il manque le compte rendu du *Fossatum Africae* du colonel Baradez dans *Hespéris*, 1951, XXXVIII, p. 477, et la photo aérienne utilisée dans *P. S. A. M.*, fasc. XI.

La typographie est impeccable, les dessins nombreux, les planches abondantes et luxueuses. Souhaitons que ce bulletin soit suivi de beaucoup d'autres[1].

R. THOUVENOT.

Dimitre Tsontchev, *Monuments de la sculpture romaine en Bulgarie méridionale* (Coll. « Latomus », vol. XXXIX). Bruxelles (Berchem), Latomus, 1959 ; 1 vol. in-8°, 43 p., XXIV pl. h. t.

« Le présent essai se propose de recueillir, autant que le permettent

1. P. 228, n. 4 ; *Hespéris*, 1957, p. 73-74. Je n'ai jamais établi un rapport de cause à effet entre le monument du Gour et le *limes* ; j'ai seulement dit que j'avais vu, dans le voisinage, des constructions qui ressemblaient à une enceinte. J'ai vu aussi à l'ouest, sur un kilomètre à peu près, un élément de *fossa* semblable à celui de Rabat. — La référence à la p. 123 d'*Hespéris* est fausse. — P. 228, n. 7. L. Chatelain, dans *Le Maroc des Romains*, p. 136, ne parle pas d'une *mensa*, mais d'un aménagement de fontaine que j'ai, en effet, vu aussi. M. Euzennat semble avoir confondu avec la pierre que j'ai signalée *B. A. C.*, 1946-1949, p. 638. — P. 247, n. 1. Le néolithique saharien connaît l'hippopotame et bien d'autres animaux aquatiques, comme l'a montré Th. Monod, mais c'est bien la première fois qu'on met cette faune en rapport avec le périple d'Hannon ; il s'est écoulé tout de même un certain laps de temps entre les deux. — P. 253, n. 2. M. Euzennat semble ignorer que la disparition des lions au Maroc est toute récente.

les conditions actuelles, la plus grande partie, sinon la totalité, des œuvres sculpturales des régions de Philippopolis [= Plovdiv] et d'Augusta Traiana [= Stara Zagora]. » L'introduction met en relief l'intérêt archéologique de ces deux secteurs et fournit une utile bibliographie des travaux qui leur ont été consacrés. Le catalogue proprement dit comprend soixante-huit numéros et chaque pièce décrite (à l'exception du n° 16) est reproduite dans les planches hors texte. Regrettons que l'auteur n'ait pas pu faire figurer les « cinq statues en marbre de grandeur naturelle » (trois hommes, une femme, un enfant) découvertes en 1958 au lieu-dit « Vélov Kladenetz », à 15 kilomètres environ au sud-ouest de Stara Zagora (cf. p. 9, n. 1), et qu'il n'ait pas republié ici, en même temps que la tête de « bacchante » n° 60, les autres morceaux retrouvés de la même statue.

Tel quel, cet échantillonnage de statuaire humaine (nos 1-46), de sculpture religieuse (nos 47-62) et de plastique animalière (nos 63-68) donne une idée de l'art provincial en Bulgarie méridionale. Plusieurs portraits paraissent intéressants (nos 7, 10, 12 et 13) et la série des types virils drapés (nos 17 sqq.) permettrait, notamment, une étude comparative[1]. L'illustration est, hélas ! très médiocre : elle rend mal les détails et ne permet guère de vérifier les interprétations ni les datations proposées dans le texte. Est-il sûr, par exemple, que le torse drapé n° 24, qui garde le schéma de la « Petite Herculanaise », soit un torse viril? Est-il sûr que la tête n° 34, qui pourrait être plus ou moins apparentée au type d' « Eubouleus », soit féminine? Est-il sûr que la tête n° 35 ne soit pas divine? Porte-t-elle un voile ou bien le relief, succédant à un arrachement, qui fait masse vers la droite a-t-il un autre sens? L'hypothèse d'un Apollon dérivé du « Lycien » est-elle exclue? L'auteur n'a-t-il pas tendance à abaisser trop généralement jusqu'aux IIe-IIIe siècles après J.-C. un matériel où les formes hellénistiques restent souvent assez bien observées? Ces questions qui viennent à l'esprit du lecteur sont peut-être vaines, mais il est irritant que la mauvaise qualité des images le laisse ainsi dans le doute[2].

J. MARCADÉ.

H. Stern, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*. I : *Province de Belgique*. 1 : *Partie ouest* (publié sous les auspices de l'Académie des

1. Je ne comprends pas pourquoi les personnages nos 19, 20, 21 seraient des « empereurs romains » (ni, d'ailleurs, pourquoi les statues féminines nos 42, 44, 45, 46 représenteraient des « impératrices »).

2. Plusieurs fautes d'impression (exemples : p. 6 : « quelques quatre-vingts ans » ; p. 9 : « quelque quatre-vingt sculptures » ; p. 23, n° 24 : « IIIe siècles » ; p. 23, n° 26 : « Dagte »...) et des expressions bizarres (exemples : p. 7 : « atelier romain de marbrerie » ; p. 20, n° 16 : « portrait d'homme... de l'époque antique plus récente ») surprennent dans ce volume de la collection « Latomus ».

Inscriptions et Belles-Lettres. X^{e} supplément à « Gallia »). Paris, C. N. R. S., 1957 ; 1 vol. in-4°, 112 p., 1 index, LVI pl. h. t.

Archéologues et historiens de l'art romain saluent avec joie la venue de ce premier fascicule d'un recueil qui comblera enfin un de leurs vœux les plus légitimes. Depuis le premier inventaire paru entre 1909 et 1915 sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et couvrant Gaule et Afrique, les découvertes de nouvelles mosaïques étaient devenues trop nombreuses dans notre pays pour ne pas faire espérer un deuxième inventaire. Mais, comme le souligne P.-M. Duval dans l'Avertissement, ce recueil général des mosaïques de la Gaule ne sera pas un simple supplément — notons ici quarante-sept mosaïques nouvelles sur un total de cent quarante présentées — mais une mise au point portant sur l'ensemble d'un matériel plus important. Les études récemment parues sur les mosaïques romaines permettent également de reprendre d'anciens documents et les font bénéficier d'éclairages nouveaux. Soit, mais dans quelles limites peut-on étudier une mosaïque de Gaule par comparaison avec une mosaïque d'Antioche-sur-l'Oronte, rapprocher un pavement de Volubilis d'un pavement de Cologne? On ne peut se défendre d'une part d'incertitude, même si souvent, en archéologie, comparaison peut être raison. Comment voyagent les cahiers de modèles? Que dire des modes qui propagent certains motifs? Comment expliquer les renaissances? Autant de questions à élucider pour qui veut aboutir à une chronologie sûre. Avouons-le avec humilité ; le seul vrai critère de datation reste le critère archéologique. Ce n'est qu'une fois cette chronologie bien assurée que l'analyse stylistique peut intervenir. Il vaut mieux souvent comparer une mosaïque avec une sculpture, avec une céramique bien datée qu'avec une autre mosaïque très éloignée dans l'espace.

Malgré le soin impeccable avec lequel H. Stern a mené son enquête et dont témoignent de très abondants lemmes, rares sont les occasions qui lui ont été données de proposer une datation précise, car le contexte archéologique s'est trop souvent évanoui. Il est même difficile de croire qu'ont bien été trouvées sous les pavements les monnaies que les érudits locaux signalent : H. Stern a raison de se montrer sceptique, p. 62, à propos d'une mosaïque d'Amiens. Toutefois, un jugement stylistique ne saurait prévaloir contre la date indiquée par une découverte numismatique parfaitement homologuée. Avec la plus totale honnêteté, l'auteur se contente d'esquisser une chronologie relative pour les mosaïques de la partie occidentale de la Gaule Belgique, c'est-à-dire appartenant à une des régions les plus pauvres en vestiges gallo-romains. Il distingue un premier groupe inspiré par les modèles italiens (Ier et début du IIe siècle) et un second influencé par les exemples rhénans (IIe et IIIe siècles). C'est dans les grands centres, Reims, Amiens, Bavay, que se rencontre le premier et il faut souligner cette concordance — à

vrai dire attendue — entre capitale politique et capitale artistique, sensible à tout ce que produit Rome, et M. Blake fournit alors un guide sûr. E. Krüger aide à classer les mosaïques du second groupe, les seules à offrir des tableaux figurés. A côté des éléments décoratifs, la composition même des mosaïques de ce groupe aurait pu fournir un élément non négligeable de chronologie, par exemple goût pour un « géométrisme » (cercles tangents limitant des carrés curvilignes à Bavay : n° 109, pl. XXXIX; grands cercles et petits cercles enserrant des octogones curvilignes : n° 29, pl. IX), bien caractéristique du premier tiers du IIIe siècle.

La recherche de l'origine des matériaux ouvre une voie féconde : on a alors le choix, pour rendre compte de l'exécution des mosaïques dans cette région, entre des ateliers fixes et des équipes itinérantes, celles-ci plutôt dans la deuxième période.

Il est sans doute étonnant de ne trouver aucune œuvre du IVe siècle, qui a laissé ailleurs tant de documents. Quoi qu'il en soit, 140 mosaïques sont inventoriées, illustrées par XLIII planches. Il faut féliciter P.-M. Duval d'avoir décidé de faire une place aux mosaïques médiévales, comme le pratiquait l'Inventaire. Il suffit de feuilleter les treize planches qui sont consacrées aux dix mosaïques médiévales de la région pour constater les continuités stylistiques.

Au total, un remarquable instrument de travail, servi par des plans de villes, des tables de concordance et un index topographique. Heureuse Gaule, donc, mais oublierait-on l'Afrique?

Robert ÉTIENNE.

J. Gricourt, G. Fabre † et **M. Mainjonet, J. Lafaurie,** *Trésors monétaires et plaques-boucles de la Gaule romaine (Bavai, Montbouy, Chécy).* XIIe Supplément à « Gallia », publié par le Centre national de la Recherche scientifique. Paris, 1958; 1 vol. in-4°, 348 p., 20 pl. h. t. et de nombreuses figures et cartes.

Le XIIe Supplément à *Gallia*, longtemps attendu, mais dont la parfaite réussite exigeait, en effet, des auteurs et de l'éditeur, une longue préparation, réunit, sous une couverture illustrée de l'agrandissement d'un sou d'or d'Honorius, et après une préface de M. Paul-Marie Duval qui présente les auteurs et leur œuvre, trois études relatives à des trésors monétaires du Bas-Empire découverts en France depuis quelques années en même temps qu'aux garnitures de ceinturon qui accompagnaient l'un d'eux.

Le premier de ces mémoires est consacré au trésor de Bavai, qui, trouvé en 1952 à l'intérieur de l'enceinte, fut aussitôt confié à M. Jean Gricourt, dont la vocation numismatique naissante s'est, en l'étudiant, magistralement affirmée. On l'a vu, avec une admirable mais toujours

prudente ardeur, sacrifier ses nuits et ses torchons aux manipulations préalables de lavage, pesée et déchiffrement de ses 6.659 pièces, d'autant plus pressé d'abord qu'il put croire, pendant quelques semaines, qu'elles ne lui étaient soumises qu'en communication, avant que l'administration des P. T. T., inventeur, n'en fît généreusement abandon au Musée de Bavai. On retrouvera ici, malgré l'objectivité scientifique du ton, quelque chose de la passion d'un jeune chercheur qui, s'étant tout de suite assimilé les méthodes les plus modernes, ne cesse de les perfectionner en vue de ses propres problèmes (il propose même ailleurs un procédé nouveau de datation relative des monnaies d'un trésor, *Revue belge de Numismatique*, 1958, p. 5 sq.) et qui, de chaque cas particulier, essaye de dégager le fait général.

Le trésor de Bavai, « Recherches sur les *antoniniani* frappés en Occident de 260 à 270 », est l'objet, en effet, d'une comparaison constante, pour sa composition et ses types, avec d'autres dépôts sensiblement contemporains, trésors de la Vineuse, de Tôtes, de Grotenberge, de Sens, etc., et ces recherches portent d'abord sur le poids des monnaies : elles supposent, par conséquent, l'usage d'une méthode aussi précise que possible d'appréciation métrologique. Compte tenu de l'état de conservation exceptionnel du dépôt de Bavai, M. Gricourt évalue à 2,50 % la perte de poids que chaque pièce a subie du fait de l'usure consécutive à la circulation et du passage à l'ammoniaque, et qu'il convient de lui restituer pour obtenir son poids d'émission. Pour établir le poids actuel, il n'abandonnera pas tout à fait, quoiqu'il en connaisse les dangers, le calcul classique des poids moyens, mais il lui préférera la recherche du poids le plus fréquent, tel qu'il ressort de tableaux et de graphiques gradués par tranches de 5 centigrammes. Ces résultats seront résumés en appendice dans un tableau comparatif (p. 67) du poids et du titre des *antoniniani* frappés dans les ateliers de l'Occident et de l'empire gaulois de 261 à 275.

Le catalogue, d'autre part, est précédé d'un commentaire où sont étudiées, après les vingt-deux deniers compris dans la trouvaille (dont un, très mystérieux, de Postume), les émissions successives d'*antoniniani*, celles de Gallien seul empereur et de Salonine, puis celles de Claude II, de Quintille et d'Aurélien avant la réforme, qui constituent la grande masse du trésor. L'énorme inflation qui commence en 260 y a réduit à trente et un le nombre des *antoniniani* antérieurs ; le « choix politique » du thésauriseur n'y a admis que quatre-vingts monnaies officielles des empereurs gaulois et cinquante-six de leurs imitations régionales ; la résistance généralement attestée en Occident à la réforme d'Aurélien y a limité à seize unités les monnaies postérieures à 275, quoique la dernière, à l'effigie de Maximien Hercule, n'ait été frappée qu'en 289, *terminus a quo* de l'enfouissement du trésor. M. Gricourt a déjà publié ici même (*R. É. A.*, LVI, 1954, p. 366 sq.) un essai sur les

événements de 289-292 en Gaule, qui ont dû motiver cet enfouissement.

Au cours de ce développement, particulièrement de 260 à 270, l'auteur retrace la suite contrastée des époques d'ordre et d'anarchie, la confusion dont témoignent les hybrides au début du règne de Gallien seul et de Claude II, l'effort de régularité dans les poids et les frappes que montre la première émission de Gallien seul (261), les défaillances métrologiques et typologiques de la deuxième émission (263), le sursaut de correction qui s'exprime dans l'émission aux figures assises de 264-265 (où, pour des raisons inconnues, l'effigie de Salonine est beaucoup plus fréquente que celle de l'empereur). Particulièrement suggestive est la confrontation menée à la fin de chaque chapitre entre les monnaies des empereurs de Rome et celles des empereurs gaulois : les différentes phases du conflit économique y sont évoquées en quelques mots. En 261, Gallien seul émet à Rome des *antoniniani* pesant 3,02 gr. ou 3,03 gr. (108 à la livre), d'un titre variant entre 100 et 150 pour 1.000. Les chiffres correspondants, pour les monnaies frappées à la même époque par Postume, sont 3,89 gr. (84 à la livre) et 175 pour 1.000. « On s'explique la faveur que rencontre le gouvernement rebelle auprès des Occidentaux. » Dans la suite, le monnayage romain connaîtra des hauts et des bas ; le monnayage gaulois perdra constamment du poids. A la fin de cette guerre d'usure, en 274-275, la réforme d'Aurélien instituera des *antoniniani* de 3,75 gr., avec un titre variant de 25 à 50 pour 1.000. Tétricus, dont les pièces pèsent 2,85 gr. et titrent 5 millièmes, sous le coup de « cette défaite économique et de prestige », abdiquera sans combattre.

De même, distinguant dans chaque émission les produits des six, neuf ou douze officines de Rome et ceux des autres ateliers, notamment ceux de Milan et de Siscia, M. Gricourt marque les caractères de chaque série, le soin particulier apporté, à l'avènement de Claude, à la frappe des *antoniniani* de Milan, le progrès de la décentralisation du monnayage qui se manifeste dès lors dans l'accroissement d'importance d'un atelier comme Siscia (89 contre 2.488 à Rome pour Gallien-Salonine ; 98 contre 1.929 du vivant de Claude).

Enfin, il s'impose une extrême circonspection dans la question des imitations régionales et hésite longtemps avant de rejeter dans les ténèbres extérieures (p. 30 sq.) des exemplaires seulement douteux « qui peuvent provenir de maladresses d'exécution » ; il se résigne néanmoins à attribuer à des officines régionales, mais peut-être encore semi-officielles, et « soumises à un certain contrôle » (p. 52), les 927 (sur 1.233) *antoniniani* de consécration de Claude II. « La graphie est fort bonne en général, supérieure même parfois à celle de Rome qu'elle imite pourtant. » Des cinquante-neuf monnaies de commémoration, il concède que cinquante, « fort laides », « ont une origine régionale à peu près certaine » (p. 53), mais « on aurait tort d'y voir une fabrication abso-

lument anarchique ». Même en présence des contrefaçons demi-barbares du monnayage des empereurs gaulois, M. Gricourt ne désespère pas : au milieu des fantaisies les plus grossières et les plus bizarres, son excellente mémoire a parfois le sentiment du déjà vu : il a trouvé dans le trésor de Bavai une pièce de Tétricus fils, frappée des mêmes coins qu'une autre du trésor de la Vineuse publiée par Le Gentilhomme. « La variété des imitations locales n'est sans doute pas aussi illimitée qu'on était jusqu'alors tenté de le croire » (p. 63). M. Gricourt nous laisse ici sur notre faim : il est resté sur la sienne, et c'est la promesse de beaux travaux à venir.

*
* *

Dans la seconde partie, la regrettée Gabrielle Fabre et Mlle Monique Mainjonet décrivent trois des cinq trésors qu'a livrés, de 1938 à 1953, le sol, fertile en antiquités gallo-romaines, d'une ferme de Montbouy, dans le Loiret. Elles ont laissé de côté le cinquième, composé de grands bronzes du Haut-Empire, et le premier, un gros dépôt d'*antoniniani* enfoui vers 276, mais dont un tiers seulement a été conservé. Les deuxième, troisième et quatrième, découverts en même temps, le 14 janvier 1951, dans trois vases, dont deux (le troisième et le quatrième) gisaient brisés côte à côte, sont considérés comme formant un ensemble dans lequel se trouvaient répartis 1.106 *antoniniani* et deux deniers datés de 260 à 294, et 2.202 *folles* postérieurs à la réforme de Dioclétien et s'étendant de 294 à 309.

Les auteurs constatent avec étonnement cette forte proportion d'*antoniniani* dans une trouvaille monétaire de la Tétrarchie, là où ils ne figurent, en général, qu'à l'état de survivances rarissimes. Et les chiffres qu'elles citent (1 sur 2.107, 1 sur 3.354, 1 sur 1.138) font ressortir de façon si frappante l'exception que constituent à cet égard les trois trésors de Montbouy qu'on en vient à se demander, un moment, s'ils n'en constituent bien qu'un seul. Car la majorité des *antoniniani* (887 contre 149 *folles*) était dans le quatrième vase, et le troisième n'en contenait que 73 contre 838 : on pourrait donc craindre que les vases 3 et 4, voisins et brisés, n'aient quelque peu mélangé leur contenu. Mais le deuxième trésor, dont le récipient était intact (pl. I, fig. 2), avec ses 148 *antoniniani* au milieu de 1.215 *folles*, garantit l'authenticité de la répartition des deux autres, et chacun des trois renferme, dans des proportions variables, des pièces de 309. On en retiendra seulement que le propriétaire avait lui-même procédé à un classement sommaire de son trésor, réunissant dans le même vase, le quatrième, une grande partie de ses *antoniniani* utilisés peut-être comme monnaies d'appoint.

La singularité du trésor de Montbouy n'en demeure pas moins inexpliquée. Mlles Fabre et Mainjonet suggèrent de façon très intéressante

que, parmi ces *antoniniani*, les monnaies de consécration de Claude II pourraient être plus récentes qu'on ne le croit d'abord et n'avoir été frappées qu'en 310, à l'époque où son panégyriste revendiquait pour Constantin un droit à l'Empire fondé sur l'*avita cognatio* qui le rattachait à Claude. Mais cette hypothèse ne rendrait compte que de la présence de 335 *antoniniani* sur 1.108, et ce nombre est conforme à celui des monnaies de consécration dans les trésors plus anciens, notamment dans le trésor de Bavai, qui en compte 1.233 ; la proportion des types à l'autel (210) et au bûcher (121) est aussi tout à fait normale.

Mais ce n'est pas à cette partie de leur trésor que M[lles] Fabre et Mainjonet ont consacré leur principale recherche : celle-ci porte essentiellement, avec de très beaux résultats, sur les caractères de la circulation monétaire à l'époque de la Tétrarchie et sur les premières réductions du *follis* créé par Dioclétien, telles que les trésors de Montbouy permettent d'en suivre l'histoire ; des cartes et des tableaux montrent, de période en période, la composition des dépôts, la contribution des divers ateliers, les courbes de fréquence des poids dans ceux de Trèves, Lyon et Londres. D'abord, les 1.059 exemplaires de la première Tétrarchie (295-mai 305) attestent la stabilité du *follis* autour de 10 grammes, ainsi que l'ordre et l'homogénéité monétaires qui ont régné alors dans tout l'Empire : tous les ateliers sans exception sont représentés dans la trouvaille de Montbouy et, si les produits de Lyon sont plus nombreux que ceux de Rome et ceux de Rome plus nombreux que ceux de Cyzique, la distance seule en est cause. D'ailleurs, chaque atelier, dans toutes les parties de l'Empire, frappe des monnaies à l'effigie de Dioclétien, Maximien, Constance-Chlore et Galère. Mais, les deux premiers Augustes ayant abdiqué en 305, la mort de Constance-Chlore en juillet 306 et l'usurpation de Maxence en octobre suscitent une ère de déchirements et de prétentions rivales qui ont laissé ici leurs reflets. La rupture de l'unité primitive se traduit tout de suite à Montbouy par la disparition des espèces orientales et la raréfaction de celles qui étaient frappées dans une Italie et une Afrique dominées par Maxence. Même les types des ateliers occidentaux (présence ou exclusion de certains empereurs) se modifient selon la fidélité qu'un Constantin manifeste aux principes de la Tétrarchie ou l'anarchie qui règne dans les États de Maxence. A partir de 307, presque tout le numéraire (98,57 %) provient de Trèves, Londres et Lyon. Les émissions des divers ateliers ne sont plus faites qu'au nom du prince qui les contrôle ou de ses alliés. En outre, une première réduction du *follis* a lieu parallèlement dans ces trois ateliers, en trois étapes (8 ou 7,50 gr., 7 gr., 6,50 gr.) que révèlent les courbes de fréquence. En même temps, les variations des types et des légendes, analysées avec la plus grande précision, enregistrent les rapports mouvants qui unissent Constantin à Maximien Hercule, reconnu Auguste pour la deuxième fois. Après la mort de

celui-ci, les trésors de Montbouy ne livrent plus que des monnaies de Trèves, Lyon et Londres, toutes à l'effigie de Constantin Auguste, dont l'isolement apparaît alors total.

* * *

M. Gricourt, Mlles Fabre et Mainjonet avaient illustré deux moments particulièrement importants de la numismatique du Bas-Empire, les *antoniniani* de 260-270, les *folles* de 295 à 310. C'est à une troisième période, plus tardive, le début du ve siècle, qu'appartient le trésor de Chécy, encore dans le Loiret, que commente à son tour M. Lafaurie : il comprend vingt-quatre sous d'or d'Arcadius et Honorius et des fragments d'une garniture de ceinturon en argent niellé, le tout provenant de travaux de dragage dans la Loire effectués en 1952.

Pour commencer, les monnaies, avec, au revers, l'empereur triomphant d'un prisonnier gète (type de l'Ister) et la légende *Victoria Auggg.*, ont été frappées à Rome, Milan et Ravenne. Leur datation exacte est le prétexte, pour M. Lafaurie, d'une remarquable discussion qui soulève chemin faisant des problèmes plus généraux. Le premier est celui de la valeur des trois *G* dans l'abréviation de la formule *Victoria Augustorum.* Désignent-ils, en effet, la corégence de trois empereurs, ou ne sont-ils que la marque stéréotypée d'un pluriel? L'étude chronologique des nombreux *solidi* à cette légende, comportant deux, trois ou quatre *G*, à la fin du IVe et pendant une grande partie du ve siècle, lui permet de jeter un peu de lumière sur cette obscure question. Il y a eu une époque où deux, trois ou quatre empereurs régnant officiellement ont voulu marquer de la sorte leur unanimité. Il est possible, en rapprochant les monnaies des circonstances politiques dans lesquelles elles ont été émises, de fixer l'époque où la légende s'est immobilisée. Par exemple, en 408/409, Honorius et Théodose II emploient l'abréviation *Augg.*, parce qu'ils ne reconnaissaient pas l'usurpateur Constantin III, qui marque ses *solidi* des lettres *Auggg.* Utilisant par surcroît le témoignage des monnaies frappées parallèlement à la légende *Concordia Augustorum*, et dont il fournit ici un classement en partie original, et des *semis* à la légende *Victoria Augustorum* émis à l'occasion des vœux, M. Lafaurie parvient à montrer que, si, à Constantinople, l'abréviation conserve sa signification jusqu'en 474, elle tend à se figer en Occident à partir du règne de Jean, en 423 : Théodose II est le seul empereur légitime et Valentinien n'est encore que César. Il n'y en a pas moins trois *G*. Désormais, malgré des retours éphémères à la rigueur épigraphique, on ne peut plus rien fonder sur cette donnée.

Ayant ainsi, pour les *solidi* du trésor de Chécy, établi la pleine valeur des trois *G*, l'auteur est en mesure de déterminer avec précision la date de leur fabrication. Deux périodes s'offrent à lui dans la classification

de Pearce : 392-395 et 402-408. Mais il montre que le type à l'Ister est né à Sirmium à une date qui ne saurait être antérieure à 395, que l'atelier de Ravenne a été ouvert en 402, et qu'à cette date la mention de trois empereurs se justifie par la collégialité d'Arcadius, Honorius et Théodose II, quoique Théodose II n'ait encore aucune monnaie à son effigie. D'intéressantes considérations sur les relations entre les cours d'Orient et d'Occident à cette époque, sur les conditions dans lesquelles les monnaies d'or étaient frappées dans les ateliers impériaux, sur les changements de résidence des empereurs d'après les lois du Code Théodosien, sur le style des effigies allongées, contemporain du triomphe d'Honorius et de Stilicon en 403 et des premières émissions de Ravenne, etc., aboutissent à fixer entre 402 et 406 la date des *solidi* de Chécy — « pécule d'un soldat que les hasards de la guerre ont fait mourir au milieu de la Loire » : il avait peut-être touché sa solde, peu de temps avant, à Ravenne.

Les garnitures de ceinturon sont de la technique dite de *Kerbschnitt*, gravure à encoches. On n'en connaît guère en argent, mais de très nombreuses en bronze, dont Behrens a montré que l'aire de diffusion était surtout le Rhin, la Bretagne et le *limes* danubien. Elles comprennent une plaque-boucle, une contre-plaque et un porte-anneau : l'agencement de ces fragments, auxquels il manque des pièces essentielles, s'explique mieux si on les compare à la garniture plus complète de Rhenen, récemment publiée par Mme Roes. L'auteur étudie le symbolisme des figures de lion qui sont à la base de la décoration et propose divers rapprochements, entre autres avec une boucle de bronze trouvée à Rouvroy, dans l'Aisne. Selon sa méthode, qui vise à creuser à fond les problèmes, il se demande d'où pouvaient provenir de tels accessoires d'équipement : leur fabrication en quelque sorte industrielle lui fait supposer l'existence d'un atelier régulièrement constitué. Il dresse, d'après la *Notitia Dignitatum*, la carte des manufactures officielles en activité à la fin du IVe siècle et reproduit les quatre miniatures du manuscrit de la Bibliothèque nationale relatives aux comtes des Largesses sacrées et aux comtes de la *res privata*, où apparaissent des garnitures de ceinture, dont il marque les ressemblances — et les différences — avec les plaques de Chécy. D'autres précieuses confrontations, par exemple avec le fragment de Snodland (Kent), et des observations sur le titre du métal l'amènent à une datation, fin du IVe siècle ou premières années du Ve, qui concorde exactement avec celle qu'il avait assignée aux *solidi*. La grande invasion vandale de 406/407, dont il marque fortement l'ampleur dévastatrice, explique assez, d'ailleurs, l'enfouissement de beaucoup de trésors de Gaule et de Bretagne antérieurs à 410. Nous ne pouvons pour notre compte que nous féliciter de la confirmation que nous trouvons dans cette minutieuse analyse des plaques-boucles de Chécy — « transition entre l'art romain et l'art bar-

bare » — à ce que nous avons écrit récemment des garnitures de ceinture du trésor de Ténès, dont nous avons cru aussi saisir les répliques dans les miniatures de la *Notitia* et qui nous ont paru assimiler à une tradition encore toute classique les influences rhénanes des *Kerbschnittschnallen*.

Tels sont, sommairement résumés, ces trois beaux essais qui couvrent, on le voit, plusieurs des développements les plus riches de sens de l'histoire de la monnaie et des bijoux du Bas-Empire. De l'un à l'autre on note des traditions tenaces et des renouvellements audacieux ; chez les quatre auteurs on relève des préoccupations communes, spécialement le souci d'extraire des faits proprement monétaires toutes les conséquences qui intéressent la vie politique et économique de l'époque. Ce supplément de *Gallia*, qui s'adresse à tous les historiens, fait le plus grand honneur à la numismatique française.

JACQUES HEURGON.

Raymond Bloch, *Les origines de Rome*. Paris, le Club français du Livre, 1959 ; 1 vol. in-8°, 173 p., 16 illustrations.

Un spécialiste de l'archéologie étrusque, M. Raymond Bloch, propose au « grand public » une nouvelle synthèse sur les premiers temps de Rome. Synthèse originale, où les problèmes sont abordés successivement selon l'optique propre de chaque discipline : archéologie, linguistique, histoire des religions, avec le souci de donner une image d'ensemble aussi complète, aussi précise que possible. Autant de vues partielles qui se superposent avec bonheur, et c'est un visage nouveau de la Rome primitive qui apparaît.

Le premier souci de l'auteur est de replacer la plus ancienne Rome dans le complexe italien du VIIIe siècle avant notre ère. Il indique rapidement le cadre général, tel que permettent de l'entrevoir les travaux des préhistoriens. Très frappé par le récent progrès des études relatives à la région côtière de l'Adriatique, il souligne, avec raison, l'importance de la civilisation apennine, à côté de celle des « terramares ». Les apports « illyriens », au début du Ier millénaire avant J.-C., ne sauraient être méconnus, et la voie se trouve jalonnée, à travers les vallées de l'Apennin, jusqu'aux plaines de l'Italie occidentale. M. Bloch sait bien que les faits archéologiques sont susceptibles, lorsqu'ils sont pris en eux-mêmes, d'interprétations diverses ; aussi se refuse-t-il à admettre qu'il existe une liaison nécessaire entre un facies de civilisation et une entité ethnique. Prudence louable, même si, momentanément, l'on doit pour cela renoncer à des opinions traditionnelles.

Un tableau ethnologique de l'Italie ne peut donc, dans ces conditions, être tracé qu'à partir du VIIIe siècle, lorsque commencent à apparaître les témoignages historiques. M. Bloch ne prend pas parti sur le problème

de l'origine du peuple étrusque ; il parle, avec J. Bérard et aussi M. Pallottino, d'une création culturelle, d'une civilisation nouvelle, surgie indépendamment de toute « invasion ».

Tous ces faits, que discerne aujourd'hui l'historien avec une clarté variable, avaient, nous dit très justement M. Bloch, donné naissance dès l'Antiquité à « une sorte d'histoire légendaire de l'Italie préromaine », sous l'influence de l'historiographie grecque du ve siècle. C'est ce vaste *corpus* qu'étudie ensuite l'auteur, en s'efforçant d'en proposer une interprétation historique. A ses yeux, la légende des origines troyennes a pu se former au cours du vi^e siècle ; l'analyse des documents iconographiques faisant intervenir Énée prouve que le héros était connu effectivement en Étrurie dès cette époque, mais l'on devine mal les raisons qui l'auraient fait adopter par Rome s'il n'avait pas existé quelque tradition plus solide reliant le peuple romain et l'exilé phrygien. L'argument *a silentio* (p. 39 : « aucune donnée archéologique ne confirme en rien la venue d'immigrants dans la plaine latine ni la présence, dans la région, d'une civilisation quelque peu évoluée à la date haute que la légende assigne à l'arrivée d'Énée ») ne nous semble pas très probant. Les côtes italiennes ont réservé, dans un récent passé, des surprises plus singulières aux archéologues.

M. Bloch fait une large place, assurément très méritée, aux recherches de M. Dumézil. Il rappelle l'interprétation mythique des épisodes historiques, mais il faut avouer que ces théories, si séduisantes, s'intègrent encore assez mal dans le détail des faits. Si les luttes contre les Étrusques, dont M. Bloch analyse magistralement le caractère authentique, datent des premières années du ve siècle, comment cela peut-il se concilier avec l'idée que les héros de ces combats, Horatius Coclès et Mucius Scaevola, soient des « historicisations » de héros mythiques indo-européens, si l'on affirme, d'autre part, que « la désintégration du mythe indo-européen dans la conscience latine... remonte très haut dans le temps »? D'une discipline à l'autre, les sutures sont malaisées, et l'on ne doit pas oublier qu'il s'agit de recherches en devenir, dont les résultats sont encore bien fragiles. L'habileté de M. Bloch donne force persuasive à ce qui mérite plutôt de stimuler un doute fécond.

On lira avec le plus grand intérêt le chapitre relatif aux premiers établissements humains, riche de tous les trésors de connaissance révélés par les fouilles récentes du Palatin et du Forum. M. Bloch souligne avec raison le caractère défensif du site, enfermé dans ses marécages. Peut-être accorde-t-il encore trop d'importance à la théorie de la primauté palatine : après tout, le Ruminal était situé au Comitium ! Il est douteux aussi que le Septimonium représente une phase du développement urbain, et peut-on assurer que les sept « monts » qui célébraient cette fête aient été de peuplement « latin »? L'un d'eux, le Caelius, n'a-t-il pas pour éponyme Caele Vipenna? Mais il est trop facile de

soulever des objections en cette matière mouvante, et aucune reconstruction n'est à l'abri de semblables critiques, car les faits invoqués de part et d'autre sont toujours en quelque mesure reconstruits.

M. Bloch insiste longuement sur la phase étrusque de la Rome primitive ; là réside l'un des intérêts majeurs de son livre, qui précise des notions trop souvent sommairement traitées par les historiens modernes. Rome se trouve ainsi replacée dans le cadre de l'Italie centrale étrusquisée, au point de vue politique et culturel. « L'héritage toscan, écrit M. Bloch (p. 110), demeure une réalité présente dans l'esprit des Romains de l'époque classique » : évidence méconnue, parce que les Romains eux-mêmes rougissaient de cette phase de leur histoire, mais que doit avoir présente à l'esprit quiconque se penche sur les problèmes que pose la civilisation romaine. Rome étrusquisée et urbaine pèse lourdement sur l'histoire du ve et du ive siècle « latins »; l'héritage des Tarquins explique sans doute bien des aspects des temps qui vinrent après la Libération.

L'aspect linguistique du sujet n'a pas été négligé, mais il n'a pas été possible de donner une idée bien claire des problèmes qui se posent dans ce domaine : le caractère de l'ouvrage interdisait tout développement technique. D'ailleurs, les historiens du latin ont encore une ample matière à explorer. Depuis le livre classique d'A. Meillet, il y a place pour de nouvelles synthèses, ou peut-être des analyses plus précises et nuancées.

Enfin, les dernières pages sont consacrées aux faits religieux. M. Bloch a développé surtout un exemple, particulièrement caractéristique, celui de la danse des Saliens ; l'on voit un rite et une légende, dont on suit l'histoire et la préhistoire. Peut-être a-t-il mieux valu, en effet, se limiter à un exemple et renoncer à des formules ambitieuses qui, insuffisantes ou dangereuses, demeurent sans contenu réel pour un non-spécialiste.

Le livre est complété par une bibliographie qui aidera à situer les problèmes. L'illustration, enfin, est d'une qualité remarquable ; chaque image est accompagnée d'un commentaire précis qui l'éclaire très utilement. La « vulgarisation », lorsqu'elle est entreprise par d'authentiques historiens, n'a pas à rougir de porter devant un très large public des exposés de la valeur de celui que nous propose ici M. Raymond Bloch.

Pierre GRIMAL.

H. H. Scullard, *From the Gracchi to Nero. A history of Rome from 133 B. C. to 68 A. D.* Londres, Methuen, 1959 ; 1 vol. in-8°, xii + 434 p., 1 index, 1 carte.

Après avoir étudié Scipion l'Africain et les hommes politiques de son

temps et avoir écrit une histoire de Rome qui va des origines à 146 avant J.-C., M. Scullard, *reader* au King's College de l'Université de Londres, donne une suite à ce livre en analysant « la période centrale de l'histoire romaine », qu'il délimite de 133 avant J.-C. à 68 après J.-C., de la tentative des Gracques à la mort de Néron.

Si la date finale peut prêter à discussion, la date initiale est bien choisie autant que traditionnelle. En 133 avant J.-C., Rome a détruit Carthage et Corinthe ; elle vient de vaincre l'Espagne et se trouve « à la croisée des chemins ». Le contraste va se faire éclatant entre une maîtrise affirmée sur tout le bassin de la Méditerranée et les plus graves déchirements internes. Le problème crucial est de savoir si la cité sera à même de gouverner un empire et si ses institutions traditionnelles pourront, en se transformant, s'adapter à cette tâche.

Le livre, d'une facture toute classique, reste fidèle aux conceptions « annalistiques » de l'historiographie romaine. L'histoire y est presque exclusivement envisagée du point de vue de la politique intérieure, en fonction des hommes et des règles constitutionnelles. Les chapitres empruntent leurs titres et leur contenu aux « grands hommes » qui jalonnent, s'ils ne le commandent, le cours des événements : les Gracques, Marius, Sulla, Pompée, César, les Triumvirs et, après le principat d'Auguste, les empereurs de la dynastie julio-claudienne. Sur chacun, M. Scullard s'efforce à un jugement pondéré, pesant l'avis des Anciens et celui de la critique moderne. S'il n'a pas pour les Gracques les accents hostiles de M. R. E. Smith, s'il les tient pour « des réformateurs sincères » et même pour « des martyrs », il ne les condamne pas moins, car, « en attaquant la forme traditionnelle du gouvernement de Rome et en ne proposant rien pour la remplacer, puisque les assemblées de la plèbe étaient incapables de devenir l'organe d'une démocratie véritable, ils ont, à coup sûr, précipité la révolution qui a renversé la République ».

A l'encontre de M. Carcopino, l'auteur ne croit pas que Sulla ait voulu rétablir la monarchie, ni qu'il ait été contraint à l'abdication par une fraction de la *nobilitas* hostile au pouvoir personnel. Plus fidèle à la tradition, il pense que le dictateur a voulu rendre au Sénat son autorité d'antan et que sa législation tendait à brider toutes les forces susceptibles de la menacer, qu'il s'agît des tribuns, des comices, des magistrats ou des généraux. Le malheur fut que les précautions prises contre ces derniers ne pouvaient être efficaces, que Sulla avait été le premier à violer les règles constitutionnelles et que son exemple allait inspirer ses anciens partisans, à commencer par Pompée, avec parfois l'acquiescement même du Sénat.

Concernant César, M. Scullard ne nie pas son désir de royauté, mais il se refuse à définir le régime qui aurait pu prendre forme. Il écarte toute idée d'une monarchie « hellénistique », croit davantage à la possi-

bilité d'une monarchie « de type romain », pense surtout que les lignes maîtresses du nouveau régime autocratique restaient encore incertaines dans l'esprit du dictateur à la veille des Ides de Mars. Sur les Julio-Claudiens, il sera plus bref, se bornant à écarter les critiques outrées de Tacite contre la personnalité de Tibère ou de Claude et reconnaissant que ce dernier a voulu prendre modèle sur César plutôt que sur Auguste.

Au fond, en une perspective toute virgilienne, inspirée, semblerait-il, du *Deus nobis haec otia fecit*, M. Scullard a choisi Auguste pour figure centrale et héros de son livre. Il n'excuse pas l'*adulescentulus carnifex* du temps des proscriptions et des guerres civiles, il définit justement « la force comme l'ultime sanction de son autorité », mais il montre que, par un lent processus, il a su dépouiller l'habit et l'âme d'un partisan jusqu'à recevoir, en témoignage d'un prestige universellement reconnu, le beau titre de Père de la Patrie. Il croit qu'en 27 avant J.-C., il a sincèrement voulu rétablir un régime constitutionnel et le plus juste hommage qu'il lui rend « c'est d'avoir, à défaut de la République, sauvé les provinces ».

A le lire d'affilée, surtout en ses premiers chapitres, le livre semble inspiré d'un point de vue sénatorial relativement modéré, assez conservateur, qui eût enchanté Cicéron. M. Scullard condamne sans appel le peuple de Rome et ses organes, les comices ou les tribuns, à qui il refuse formellement le droit de représenter la cité. Il ne croit pas à la sincérité politique des *populares*, du moins à celle de leurs chefs. En revanche, il est élogieux pour Cicéron et plein d'indulgence pour la *nobilitas*, ne marquant ni sa mentalité de classe exclusive, ni son insolence, ni les scandales nés de l'incapacité politique ou militaire de certains de ses membres, à l'encontre des travaux pourtant classiques de Gustave Bloch et de M. Carcopino.

Face à cette histoire des hommes, plus encore que des institutions et des partis, l'armature sociale n'est guère envisagée et les données économiques, analysées avec sagacité, mais trop brièvement, se trouvent reléguées en quelques chapitres qui concluent les trois grandes parties du livre : fin de la République, principat d'Auguste, dynastie julio-claudienne. Il en va de même de tout ce qui est civilisation au sens le plus large du terme, art, littérature, philosophie, droit et religion. Pour M. Scullard, l'histoire reste essentiellement politique.

Dans ces limites, son livre est un bon manuel pour tous ceux qui s'intéressent au passé romain, étudiants et grand public. Le récit est agréable, les chapitres composés, le mécanisme des événements bien démonté, la bibliographie à jour. Il reste que l'ouvrage se termine brutalement sur l'avènement du christianisme et que l'auteur n'a pas cherché à rassembler en une forte conclusion les réponses aux questions qu'il avait posées dans sa préface. En regroupant simplement les idées

essentielles jetées au hasard des pages, il aurait pu rendre plus éclatant à ses lecteurs le secret de l'histoire romaine que fut le passage de la République à l'Empire, secret qui, pour lui, semble se réduire à deux thèmes : la République sénatoriale est morte de n'avoir pu assurer la stabilité, ni à Rome, ni aux provinces, et, si le nouveau régime du principat a réussi, c'est parce qu'il a su garantir à tous la paix et la sécurité, au prix de la perte de la liberté et d'une autocratie chaque jour plus affirmée.

Michel LABROUSSE.

Pietro Romanelli, *Storia delle Province Romane dell'Africa* (Studi pubblicati dell'Istituto Italiano per la storia antica, fascicolo XIV). Roma, « L'Erma » di Bretschneider, 1959 ; 1 vol. in-8°, x-720 p., 1 carte.

Ce livre tient la promesse de son titre : c'est l'histoire des provinces romaines d'Afrique, de la Tripolitaine à la Maurétanie, histoire « événementielle », pour employer le barbarisme à la mode, et qui laisse délibérément de côté l'étude de la société, de la religion, des faits économiques, des lettres et des arts, que l'auteur nous promet pour un prochain livre et que nous attendons avec impatience. Tous les événements politiques qui intéressent l'Afrique romaine sont successivement étudiés : depuis les anciens traités entre Rome et Carthage — comme Polybe, l'auteur serait assez disposé à dater le premier de la fin du VIe siècle avant J.-C., car, à ce moment, Carthage resserre ses rapports avec le monde étrusque, dont Rome est encore un satellite et dont il lui faut garder l'amitié. L'auteur, dans la première partie, ne s'écarte guère de St. Gsell, auquel il rend un hommage ému, sauf quand des découvertes archéologiques ont renouvelé nos connaissances, comme sur la colonisation gracchienne, le plan de la nouvelle Carthage, la progression de l'influence romaine sous les premiers empereurs, marquée par la poterie d'Arezzo et les tables de patronat. C'est à partir de 40 après J.-C. qu'il fait vraiment œuvre originale et témoigne, même lorsqu'il ne fait qu'effleurer ou signaler les problèmes, d'une connaissance complète de cette Afrique romaine où il a lui-même si vaillamment œuvré en Tripolitaine. Je citerai, par exemple : le caractère ambigu de la révolte de Clodius Macer, les réformes de Vespasien, les voyages d'Hadrien, les guerres d'Antonin et de Marc-Aurèle, l'importance des règnes de Septime-Sévère et de Sévère Alexandre, etc... A l'occasion du règne de chaque empereur, l'auteur peut préciser son œuvre grâce à une utilisation savante des inscriptions et des monnaies. Tout est étudié : concessions du droit de cité, délimitation des territoires de tribus, réformes administratives, institutions de colonies, constructions de monuments, de routes, de ponts, de forteresses nouvelles

sur le *limes*. Les origines chrétiennes, les persécutions, le schisme donatiste sont signalés à leur place et dans leur contexte historique. L'étude est poussée jusqu'à l'invasion vandale. Les traits principaux de l'œuvre civilisatrice de Rome sont bien marqués : paix générale, travail, autonomies locales, promotion à une civilisation supérieure. Jusqu'à la fin, le gouvernement romain fera preuve d'activité et de ténacité ; même la dernière année avant sa chute, il construit ou répare.

Ce livre restera sans doute longtemps le meilleur répertoire des faits concernant l'Afrique romaine et il rassemble une bibliographie auparavant bien dispersée[1].

R. THOUVENOT.

Piero Meloni, *L'Amministrazione della Sardegna da Augusto all'invasione vandalica.* Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 1958 ; 314 p.

C'est une précieuse et très prudente monographie, utilisant surtout des inscriptions, car les textes relatifs à l'administration sarde demeurent rares et, en raison de cette rareté, parfois difficiles à harmoniser (telles les listes provinciales du Bas-Empire et la *Notitia dignitatum* ; cf. p. 64-71).

La première partie est consacrée à l'histoire de cette administration. Elle débute par l'analyse de l'administration politique sous le Haut-Empire, p. 11-50. Province sénatoriale après le partage de 27 avant J.-C., la Sardaigne reçut cependant de l'empereur un *procurator* financier. La répression du brigandage y entraîna la présence de chefs militaires : T. Pompeius Proculus en 13-14 après J.-C., *pro legato* ; L. Aurelius Patroclus en 46, *praefectus Sardiniae.* L'insécurité semble avoir été endémique dans la région des *civitates Barbariae*, et il est dommage que P. Meloni n'ait pas insisté sur ces révoltes qui réapparurent au Bas-Empire : par exemple, les « Maures » *Barbaricini*, qui restèrent fidèles au dernier roi vandale et contre qui le patrice Solomon dut envoyer un corps expéditionnaire en 535-536, populations montagnardes habituées à piller les plaines (cf. M. Le Lannou, *Pâtres et paysans en Sardaigne*, Tours, 1941, p. 125 sqq.), qu'E. Pais croit être les descendants de tribus indigènes ou d'anciens immigrés et Chr. Courtois, *Les Vandales et l'Afrique*, 1955, p. 188-189, des colons militaires africains établis par les Vandales. Sous Claude, la Sardaigne devint province

1. Je n'ai que quelques remarques de détail à présenter : P. 352, le prince baquate se nomme simplement Aelius Tuccuda. Le *P.* qui précède ce nom dans l'inscription est la fin de *P(ater) P(atriae)*. — P. 376, le nom d'Aurelia donné à la colonie de Valencia Banasa paraît sur une table de patronat sous Marc-Aurèle (*C. R. A. I.*, 1949, p. 185). — P. 519, les Passions des saints Servandus et Germanus sont sans aucune valeur historique, comme l'a déjà montré, au XVIII[e] siècle, le R. P. Florez dans *España Sagrada*, t. XIII, p. 307. — Les rôles de Boniface, de Félix et d'Aetius en 429 après J.-C. sont-ils bien exactement définis?

impériale avec un procurateur équestre. Mais Néron, après avoir donné la liberté aux Grecs, dédommagea le Sénat de la perte de l'Achaïe en lui transférant à nouveau la Sardaigne. Vespasien abolit les libéralités de Néron, et la Sardaigne redevint province impériale avec un gouverneur de rang équestre appelé *procurator et praefectus*, car il joignait à sa compétence financière des pouvoirs militaires, tels Sextus Subrius Dexter, en 74, et encore C. Ulpius Severus, peut-être sous Trajan. Toutefois, Trajan semble bien avoir restitué la province au Sénat : deux gouverneurs de Sardaigne portent le titre de *procos.*, l'un vers la fin du règne (*C. I. L.*, III, 6813), l'autre encore vers 175 (*Ibid.*, VI, 1502). Enfin, vers 190, comme l'atteste le titre grec d'*epitropos* donné à son gouverneur, la Sardaigne redevint province impériale avec un procurateur équestre et le resta. Le gouverneur, encore *proc. et praef.*, a des pouvoirs militaires de plus en plus importants, ce que traduit son titre de *praeses*, apparu sporadiquement en 193-198 (*Ibid.*, X, 7580) et peu avant 227 (*Ibid.*, 20996), mais employé couramment surtout à partir d'Aurélien.

La Sardaigne paraît donc avoir subi de nombreux changements. Sans doute P. Meloni aurait-il pu replacer ceux-ci dans les grandes réformes administratives du Haut-Empire : d'abord, celle de Claude qui remplaça les *pro legato* par des *praefecti*, administrateurs subordonnés ou chefs de districts militaires assimilés aux procurateurs des provinces équestres, comme le montra H. G. Pflaum, *Les procurateurs équestres sous le Haut-Empire*, 1950 (signalons à ce propos une petite erreur de P. Meloni : p. 20, n. 34, pour la citation de Pflaum, *Procurateurs...*, p. 20, il faut lire p. 215) ; ensuite, sous Hadrien créateur de nombreux emplois équestres qu'il fallut insérer dans des *cursus* plus ou moins remaniés, ce qui entraîna un certain flottement dans le recrutement, surtout pour les procuratèles ducénaires de début, comme le gouvernement de Sardaigne. Aussi, plus tard encore, voit-on ce gouvernement échoir tantôt à des militaires, tels T. Licinius Hieroclès (*C. I. L.*, 20996) ou P. Aelius Valens (*I. L. S.*, 511, en 244-248), tantôt à des « civils » qui n'ont pas accompli leurs milices équestres, tels, sous Septime-Sévère, L. Baebius Aurelius Iuncinus (*C. I. L.*, X, 7580) et Q. Gabinius Barbarus (*Ibid.*, 7585). P. Meloni, p. 45, explique ces cas exceptionnels surtout par le fait que l'autorité centrale « *non era particolarmente preoccupata per la sicurezza interna dell'isola* ». Or, H. G. Pflaum, *op. cit.*, p. 263-264, remarque avec raison que la Sardaigne ne peut être considérée, alors, comme une province désarmée, et qu'elle avait dû garder ses deux cohortes auxiliaires du Iᵉʳ siècle. De même, E. Ritterling, dans un article du *Journ. of Rom. Stud.*, 17, 1927, p. 28 sqq., a observé qu'il y avait des provinces sénatoriales où stationnaient des auxiliaires.

Au Bas-Empire, la Sardaigne, toujours séparée de la Corse, fait par-

tie du diocèse de l'Italie suburbicaire, administré par le *vicarius Urbis*, ce qui est attesté sous Constantin, mais remonte probablement aux réformes de Dioclétien — là, P. Meloni suit, p. 56, L. Cantarelli et W. Seston. Lè gouvernement sarde demeure un poste de début, mais son importance fiscale et, nous le verrons, « annonaire » paraît avoir beaucoup augmenté. P. Meloni, p. 60-62, propose avec raison l'hypothèse d'une circonscription fiscale spéciale englobant les trois îles de Sicile, Sardaigne et Corse, sur la foi de deux vers de Claudien (*In Mall. Theod.*, v. 203-204, qui nous semblent plutôt décrire les quatre parties géographiques, tels les quatre points cardinaux, de la préfecture du prétoire) et, surtout, d'une constitution d'Honorius du 8 février 410 (*C. Th.*, VII, 13, 20), précédée d'ailleurs d'autres constitutions citées *infra* par P. Meloni, p. 114-124 et 143-145, datant de Constantin (*C. Th.*, XII, 6, 2 et 7, 1, en 325, ainsi que l'inscription de Censorinus, *C. I. L.*, X, 3732) ou de Constance II (*Ibid.*, X, 10, 5, en 340).

L'organisation militaire a également beaucoup varié. Il n'y eut, dès Auguste, que deux cohortes auxiliaires formées, d'abord, de Corses, Ligures et Sardes, puis, à partir du milieu du Ier siècle peut-être, d'Aquitains, Maures, Lusitaniens et Africains, leurs prédécesseurs ayant été transférés en Germanie, p. 77-90. Il y eut naturellement des détachements de la flotte de Misène, attestés par de nombreuses inscriptions à Caralis et dans les ports de la côte occidentale, p. 91-102. Mais P. Meloni, p. 103-106, met en garde contre le nombre, relativement important, des funéraires de *classiarii* : certains avaient pu prendre leur retraite dans leur île natale ou mourir dans un port sarde au cours d'une escale.

L'administration financière est difficile à analyser, car il ne subsiste que de rares documents, p. 107-130. Sous le Haut-Empire, l'organisation de la *ratio Sardiniae* n'est attestée qu'à la fin du IIe siècle-début du IIIe siècle (inscriptions d'un *tabularius* et de deux *dispensatores*). En revanche, on est mieux renseigné sur la *res privata*, sans doute parce que les empereurs avaient beaucoup de domaines en Sardaigne. Il est possible que, sous Constantin, l'*exactor auri et argenti trium provinc.* (*C. I. L.*, X, 3732 ; *C. Th.*, XII, 6, 2 et 7, 1, en 325) ait collecté aussi les recettes de la *res privata*, p. 114-123 et 143-144. La *capitatio* du Bas-Empire était levée en Sardaigne selon le mode de la *millena*, comme en Italie méridionale, et non selon le mode du *iugum* de l'Italie septentrionale.

La première partie se termine par un substantiel appendice sur l'histoire de la Sardaigne au Bas-Empire, p. 131-179, car, pour cette époque, nous disposons d'inscriptions nombreuses, surtout de milliaires éloquents qui, là comme ailleurs, jouent un peu le rôle de documents de « propagande » pour des empereurs souvent aux prises avec de dangereux usurpateurs ; enfin, à ces inscriptions s'ajoutent quelques consti-

tutions du *Code Théodosien.* L'île fit partie de la *pars* de Maximien Hercule d'abord, de Sévère ensuite, et, comme la Sicile, elle fut fidèle à Maxence jusqu'en 312. En 335, trois milliaires sont dédiés à Fl. Delmatius, sans doute par loyalisme envers Constantin, auteur du partage de 335, qui avait attribué la Sardaigne à la *pars* de Constant. Après la mort de Constantin, en 337, la Sardaigne, comme l'Italie, passe à Constantin II, puis à Constance II, vainqueur de Constantin II. Mais Constance II devait y être peu apprécié : les milliaires révèlent que les Sardes se rallièrent à Magnence et à Julien (constitution de 362 contre les réquisitions arbitraires du *Cursus Publicus* en Sardaigne, *C. Th.*, VIII, 5, 16). Valentinien ne s'intéressa à l'île qu'à cause de l'exploitation des mines. Plus tard, la Sardaigne se rallia encore à l'usurpateur Maxime et à l'usurpateur Eugène, suivant encore l'Italie. A partir de 395, elle demeura fidèle aux fils et au petit-fils de Théodose. Vers 397, son gouverneur, Benignus, contribua au ravitaillement de Rome, pendant la révolte de Gildon. En 401, elle reçut des Italiens qui fuyaient devant Alaric. Lors de la crise terrible de 410, elle ne rallia pas le parti des Wisigoths et de leur empereur, Attale, comme le prouve la constitution du 8 février 410 (cf. *supra*) prise à Ravenne par Honorius, aux abois, exigeant des *honorati* d'Afrique et de Sicile-Corse-Sardaigne un *aurum tironicum* de 30 *solidi* à cause des besoins du trésor public et de la détresse des fugitifs chassés par les barbares « *aut in Italiae sive Urbis solo* ». Enfin, la Sardaigne dut subir maints assauts des pirates vandales, avant d'être occupée par Genséric, sans doute après le sac de Rome, donc entre 456 et 466 (en 467, réoccupation provisoire du comte Marcellin), ainsi que l'a établi Chr. Courtois, *op. cit.*, p. 187.

La deuxième partie rassemble avec une précieuse acribie les documents sur lesquels se fonde la première partie. C'est, en effet, p. 183-307, une soigneuse prosopographie des gouverneurs de la Sardaigne, des fonctionnaires inférieurs, des soldats et des fonctionnaires financiers.

Peut-on vraiment regretter, pour la période du Bas-Empire surtout, longuement analysée, que certains problèmes particuliers à la Sardaigne ne soient qu'esquissés, faute d'être replacés dans l'histoire générale? Certes, le titre même du livre indique qu'il s'agit essentiellement d'une étude de l'administration. Néanmoins, même au seul point de vue administratif, les nécessités de la politique impériale ont joué un rôle prépondérant, dès le Haut-Empire d'ailleurs : par exemple, la politique navale fondée (cf. Chr. Courtois, *Les politiques navales de l'Empire romain*, dans *Rev. histor.*, 1939, p. 17 sqq.) sur la défense de l'Italie moins contre les pirates, redevenus dangereux seulement au IIIe siècle, que contre les risques d'usurpation et la possibilité d'affamer Rome en retenant le blé africain et en barrant la route au blé égyptien ; de telles

préoccupations expliqueraient, au moins en partie, que l'île ait été tantôt province sénatoriale (sous Auguste, Tibère, les Antonins jusqu'à Commode), tantôt province impériale (sous Claude, Vespasien, enfin à partir de Commode), et garda définitivement un gouverneur de rang équestre. La Sardaigne commandait les relations avec Carthage : après l'escale sicilienne de Lilybée, le trajet Caralis-Ostie était l'itinéraire le plus court en direction de Rome, sinon le moins exposé au mauvais temps, ainsi que vient de le montrer un article de J. Jehasse et J.-P. Boucher (*La côte orientale corse et les relations commerciales en Méditerranée*, dans *Études corses*, nº 21, n. s., 1er trimestre 1959, p. 45-72), exagérant, d'ailleurs, la fréquentation d'un itinéraire plus abrité grâce au détour, au nord de Caralis, vers le port corse d'Alalia et l'île d'Elbe.

Au Bas-Empire, la Sardaigne devint pour l'Italie plus précieuse qu'auparavant. Les empereurs de Milan ou de Ravenne s'efforcèrent de garder des relations faciles avec une Afrique encore prospère, agitée par les troubles religieux et sociaux (donatistes, circoncellions), ainsi que par l'ambition des princes maures (révoltes de Firmus, de Gildon). P. Meloni a noté que le corps expéditionnaire envoyé par Stilicon contre Gildon fit relâche à Caralis ; il aurait pu ajouter qu'Alaric, au moment du siège de Rome, voulut expédier une petite armée wisigothique en Afrique. Par surcroît, depuis 330, Rome, privée de l'annone d'Alexandrie, ne disposait plus que du blé africain. Déjà, avant cette date, la Sardaigne était passée dans le ressort du *vicarius Urbis* et du préfet de l'annone, puisqu'une constitution du 29 juillet 319 (*C. Th.*, IX, 40, 3) ordonnait à Festus, *praeses Sardiniae*, d'envoyer les condamnés purgeant des peines légères travailler dans les *pistrina urbis Romae* sous le contrôle du *praef. ann.* Mais ce fut surtout à partir du milieu du IVe siècle que le ravitaillement de Rome connut de graves menaces : au temps où Symmaque était *praef. Urb.*, évoqué plus tard par Prudence (*In Symm.*, v. 942-943) décrivant la flotte des Sardes qui faisait craquer les *horrea* romains sous le poids du blé sorti des magasins de l'île, au temps du *bellum gildonicum*, au temps du siège de Rome par Alaric, lui-même aux prises avec la famine, tandis que le comte d'Afrique Heraclianus retenait à Carthage l'annone tant convoitée, etc. La Sardaigne est encore citée dans une novelle de Valentinien III, en 452 (novelle 36), à propos des livraisons de viande de porc qu'elle doit à l'*Urbs*.

Pour conclure, il faut, cependant, remercier P. Meloni d'avoir si soigneusement travaillé à une monographie sobre et sûre, telle qu'on souhaiterait pouvoir en disposer pour d'autres provinces. Relever quelques coquilles d'imprimerie (p. 164, n. 97, *Bell. Gild.*, 60 sqq., pour 66 sqq. ; p. 309, dans la bibliographie, CAVER, *De numeribus*..., pour

Carver, *De muneribus...*, par exemple) ne fait que prouver la lecture attentive méritée par son beau livre.

Émilienne DEMOUGEOT.

Bruce M. Metzger, *An Introduction to The Apocrypha.* New York, Oxford University Press, 1957 ; 1 vol. in-8°, xii-274 p.

En matière biblique, *les* Apocryphes sont, pour les anglicans et protestants, l'équivalent (à très peu de choses près : l'inclusion de la *Prière de Manassé* exclue du canon par le concile de Trente) de ce que les catholiques appellent *Deutérocanoniques*, c'est-à-dire les livres, ou fragments de livres, qui figurent dans l'Ancien Testament grec que l'Église ancienne avait reçu des mains des Juifs d'Alexandrie, mais ne se retrouvent pas dans la Bible hébraïque du judaïsme rabbinique — soit qu'ils en aient été exclus (comme l'*Ecclésiastique*, dont on a retrouvé en 1896 une part importante du texte hébreu dans la *geniza* d'une synagogue du Vieux-Caire), soit qu'ils n'en aient jamais fait partie (comme la *Sagesse de Salomon* rédigée directement en grec).

Exclus par Luther de la Bible proprement dite, ils avaient pourtant été conservés par celui-ci dans sa traduction allemande, en appendice, sous le titre : « Apocryphes, c'est-à-dire livres qui ne sont pas considérés à l'égal des saintes Écritures, mais qui sont cependant profitables et bons à lire. » Une décision de la *British and Foreign Bible Society* de Londres, prise en 1827 et adoptée par d'autres sociétés bibliques, avait favorisé l'exclusion totale des Apocryphes (leur absence était même devenue un des critères extérieurs les plus caractéristiques de l'origine protestante d'une Bible).

Une certaine réaction contre cette exclusive s'étant manifestée en pays anglo-saxons, le présent ouvrage s'est proposé d'offrir au lecteur une initiation sommaire sur ces textes « au nom mystérieux et intrigant » : une série de chapitres fournissent l'équivalent de ce que contiennent la plupart des Introductions bibliques sur *I.* et *II. Esdras*, *Tobie*, *Judith*, les additions à *Esther*, la *Sagesse*, l'*Ecclésiastique*, *Baruch*, la *Lettre de Jérémie* (ou *Baruch*, ch. 6), les additions à *Daniel*, la *Prière de Manassé.* Trois chapitres supplémentaires, et nécessairement rapides, sont consacrés aux rapports entre ces Apocryphes et le Nouveau Testament (qui en cite plusieurs), à leur histoire dans l'Église chrétienne avant et après la Réforme, à leur influence sur la littérature et les arts.

H.-I. MARROU.

Centre d'Études supérieures spécialisé d'histoire des religions de Strasbourg, *Les manuscrits de la mer Morte. Colloque de Strasbourg, 25-27 mai*

1955. Paris, Presses Universitaires de France, 1957 ; 1 vol. in-8°, 139 p.

L'activité du Centre de recherches d'histoire des religions de Strasbourg se manifeste, en particulier, par l'organisation de colloques entre spécialistes d'une question donnée : il s'agit cette fois des fameux manuscrits de Qumrân. Cette mince plaquette n'est qu'une goutte d'eau dans le flot, toujours accru, de la bibliographie consacrée au sujet (voir et compléter C. Burchard, *Bibliographie zu den Handschriften vom Toten Meer*, Berlin, 1957) ; elle n'est pas, cependant, sans importance, en fournissant comme un échantillon des principaux axes de la recherche.

Si on met à part l'exposé introductif de A. Dupont-Sommer, aujourd'hui surclassé par son grand livre de synthèse (*Les écrits esséniens découverts près de la mer Morte*, Paris, Payot, 1959, 1 vol., 443 p.), les diverses communications publiées ici se classent en deux groupes : l'un, celui de l'histoire littéraire : ainsi le R. P. van der Ploeg étudie « l'usage du parfait et de l'imparfait comme moyen de datation de *1Q p hab* » (mais, à en juger par le résumé de la discussion qui suivit, ses efforts n'ont pas réussi à convaincre la plupart des auditeurs) ; le professeur Reicke, appliquant les ressources de la *Formgeschichte*, estime que « le repas sacré » peut être considéré comme le « Sitz im Leben » d'une bonne partie des écrits de Qumrân ; A. Neher met en œuvre sa connaissance de la littérature talmudique pour y percevoir échos ou analogies avec la terminologie de la secte.

Deuxième groupe : celui des études consacrées aux rapports entre les Esséniens de Qumrân et les origines chrétiennes : O. Cullmann retrouve un lien de filiation entre Esséniens, Hellénistes du livre des *Actes* et destinataires au *IVe Évangile* ; K. G. Kuhn met en parallèle le repas cultuel des Esséniens et la cène chrétienne, J. Schmitt la discipline pénitentielle des deux milieux, le R. P. J. Daniélou les deux eschatologies. Études précises et nuancées (chacun souligne analogies et différences) : cette simple table en montre la richesse et l'intérêt.

H.-I. MARROU.

Irénée de Lyon, *Démonstration de la prédication apostolique*, nouvelle traduction de l'arménien, avec introduction et notes, de **L.-M. Froidevaux** (Collection « Sources chrétiennes », n° 62). Paris, Éd. du Cerf, 1959 ; 1 vol. in-8°, 183 p.

Le mérite de la collection « Sources chrétiennes » est de mettre à la disposition du plus large public des éditions à la fois manuelles et savantes : celle-ci sera, en particulier, la bienvenue. Il s'agit d'un petit livre, mais précieux entre tous, pour l'histoire de la théologie et de la catéchèse chrétiennes au IIe siècle — le seul ouvrage du célèbre évêque

de Lyon conservé en entier avec le *Contra Haereses*. Comme on le sait, il n'a été retrouvé qu'en 1904, dans une version arménienne publiée en 1913 (un seul manuscrit complet, deux petits fragments dans un autre) — traduction que M. Froidevaux situe à Constantinople vers la fin du VIe siècle, dans le même milieu scolaire d'où est issue la traduction arménienne de Philon étudiée par Hans Lewy.

Il existait déjà une première traduction française, due au R. P. Barthoulot ; mais, publiée d'abord dans les *Recherches de science religieuse* (VI, 1916), puis reprise dans la *Patrologia Orientalis* (XII, 5, 1919), elle était peu accessible. L'intérêt de celle qui paraît ici n'est pas seulement de remettre ce texte en circulation : il s'agit d'une traduction nouvelle, élaborée avec le plus grand soin par un spécialiste compétent, dont les efforts ont su ajouter beaucoup à tous les travaux dont la *Démonstration* a été l'objet depuis un demi-siècle (et notamment, pour finir, les précieux lexiques grec-latin-arménien des deux œuvres d'Irénée, publiés par Dom B. Reynders, Louvain, 1954 ; Chevetogne, 1958).

L'annotation, très précise, permet au lecteur de mesurer toutes les ambiguïtés du texte arménien (rédigé dans une langue artificielle qui réunit le double inconvénient — on eût préféré les caractères inverses ! — d'une syntaxe calquée sur le grec et d'un vocabulaire transposé en arménien classique) ; nous assistons aux hésitations, aux corrections du traducteur, et ainsi nous nous trouvons en mesure d'utiliser cette traduction de traduction avec un maximum de sécurité.

H.-I. MARROU.

SANT'AMBROGIO, *De fuga saeculi*. Traduzione e note di **Felicità Portalupi** (Università di Torino. Pubblicazioni della Facoltà di magistero, 14). Torino, 1959 ; 65 p.

Il est satisfaisant de voir que l'œuvre de saint Ambroise, si longtemps négligée, suscite à nouveau l'intérêt. Elle ne peut atteindre un large public que si elle est mise à sa portée par des traductions expliquées. F. Portalupi s'est efforcée de tenir compte du substrat antique et chrétien qui donne tout son sens à l'œuvre : elle fournit ainsi, en marge, les références scripturaires et les renvois essentiels à Philon, *De fuga et inuentione* et *Leges allegoricae*, que suit et adapte habituellement l'évêque de Milan. Mais la densité du style a contraint plus d'une fois la traductrice à une sorte de paraphrase, ou même à édulcorer le texte (p. 55, n. 17 : « si rimanga fisicamente sulla terra » rend insuffisamment « etsi retineris corpore », et il faudrait un renvoi à Plotin, *Enn.*, I, 8, 6, 10-12). Les notes, rares, sont souvent reprises de Migne ; on regrette, p. 39 (« *antro* quodam istius corporis »), l'absence de référence à l'ἄντρον de Plotin, *Enn.*, IV, 8, 1, 34 et IV, 8, 3, 5, p. 228 et 234, Henry-

Schwyzer, ou à l'*Antre des Nymphes* de Porphyre ; p. 57, absence de référence à H. Lewy, *Sobria ebrietas*, Giessen, 1929. Des sommaires en tête des diverses parties faciliteront la lecture, mais il s'agit seulement d'une première prise de contact avec l'œuvre.

Pierre COURCELLE.

Pierre Canivet, S. J., *Histoire d'une entreprise apologétique au Ve siècle* (Collection « Bibliothèque de l'histoire de l'Église »). Paris, Bloud et Gay, s. d. [1959] ; xxiv + 384 p., 3 index, 12 tableaux hors texte.

En même temps qu'il procurait une nouvelle édition de la *Thérapeutique des maladies helléniques* de Théodoret de Cyr[1], le P. Canivet se trouvait dans les conditions d'imprégnation les meilleures pour une étude systématique de l'ouvrage. Tandis que les anciens Apologistes ont été scrutés de très près dès la fin du xixe siècle, l'apologétique tardive est beaucoup moins connue. C'est le mérite du P. des Places d'avoir senti combien étaient intéressantes les tentatives de synthèse, si tardives fussent-elles, entre platonisme et christianisme, puisqu'elles nous renseignent à la fois sur les méthodes de conversion et sur le *Fortleben* platonicien. Les milieux orientaux ont déjà attiré l'attention dans ces dernières années, tant l'œuvre d'un Libanius ou d'un Synésius nous informe sur ces villes et ces temps où se coudoyaient païens et chrétiens. A côté des travaux de M. Azéma sur Théodoret de Cyr, le P. Canivet a senti qu'il y avait place pour l'étude de cette *Thérapeutique*, document moins précieux, semble-t-il, en ce qu'il nous révèle des non-chrétiens à convertir, qu'en ce qui concerne la mentalité, les méthodes, la culture grecque de l'apologiste.

Je n'aime pas beaucoup le titre de la première partie : « Situation et genèse de l'entreprise apologétique de Théodoret », car il recouvre deux études en réalité distinctes et dont la première contient trop de généralités. Retenons, du moins, que l'ouvrage se laisse dater de 420-425 et est destiné aux habitants très mêlés d'Antioche. Pour étudier la controverse entre Juifs et Chrétiens, l'auteur fait son profit de la belle thèse de M. Simon, mais fort peu des précieux relevés de B. Blumenkranz, dont le nom apparaît à peine dans la bibliographie.

Le plus intéressant est, assurément, cette manière de présenter le platonisme comme conciliable avec le christianisme, en montrant, par exemple, leur accord sur l'immortalité de l'âme et en glissant sur le dogme de la résurrection de la chair. L'on est émerveillé de voir ce moine, encore jeune, si pénétré de cette culture hellénique que le monachisme byzantin allait répudier, d'ordinaire, sans aucun ménagement : ce n'est pas, certes, que Théodoret soit détaché de sa foi ou de

1. Cf. *R. É. A.*, LVI (1959), p. 526.

sa condition monastique. Le P. Canivet montre avec justesse combien il est soucieux de défendre le culte des martyrs et de réhabiliter les moines, souvent décriés, en les présentant comme les athlètes de la vertu pratique. Mais comment recourt-il constamment à des textes anciens, au lieu de s'en prendre aux néo-platoniciens contemporains, si son entreprise est d'une telle « actualité »? Le P. Canivet pose bien la question ; je ne vois pas qu'il la résolve vraiment.

La seconde et la troisième partie touchent aux méthodes de citation, aux sources et à la culture de Théodoret. Nous avons là une étude extrêmement minutieuse, austère, dont les résultats complexes sont présentés de la façon la plus claire sous forme de douze tableaux. Le principal résultat, semble-t-il, est la mise en évidence d'un florilège platonicien aujourd'hui perdu. Comme on pouvait s'y attendre à une date si tardive, Théodoret se comporte surtout comme un érudit, beaucoup plus que comme un philosophe. Il ne possède pas directement l'ensemble de l'œuvre de Platon et, tout en étant ouvert au platonisme et au stoïcisme (beaucoup plus qu'à l'aristotélisme), il n'a pas la force d'esprit nécessaire pour tenter une synthèse personnelle. Son originalité, très réduite, est surtout dans le groupement même de ses citations.

L'ouvrage du P. Canivet, sérieusement documenté, rendra de grands services, par exemple par son index des mots grecs. L'on eût attendu, après une recherche si approfondie, des conclusions plus amples et qui fussent vraiment la conclusion de la recherche, au lieu de cet aperçu rapide sur les succès et insuccès de la *Thérapeutique* à travers les siècles. Nous avons, du moins, dans les deux dernières pages, un jugement fortement motivé et sans indulgence excessive (tant s'en faut !) sur le degré de valeur d'une telle méthode apologétique. (Corriger, p. 109, Isodore.)

Pierre COURCELLE.

J.-P. Brisson, *Autonomisme et christianisme dans l'Afrique romaine, de Septime-Sévère à l'invasion vandale.* Paris, E. de Boccard, 1958 ; 1 vol. in-8°, 456 p.

Dans ce livre fort dense (certains paragraphes ont plus de deux pages), l'auteur nous donne comme une justification idéologique du donatisme. Comme l'avait déjà indiqué W. H. C. Frend dans son excellente étude *The Donatist Church, A movement of protest in Roman North Africa*, il nous montre comment l'origine de ce schisme spécifiquement africain remonte à Tertullien et surtout à saint Cyprien. Contre les Novatiens, en effet, l'évêque de Carthage avait mis l'accent sur le caractère d'*unicité* de l'Église, marqué extérieurement par la communion avec le Siège de Rome, celui-ci n'ayant, d'ailleurs, aucun pouvoir supérieur. En dehors de cette Église, on ne peut se dire chrétien, donc ni recevoir le

Saint-Esprit, ni le transmettre ; on ne peut administrer de sacrements valables, notamment celui du baptême. Se sont mis hors de l'Église ceux qui sont des pécheurs notoires, les hérétiques et les apostats. Il faut donc les rebaptiser tout comme des païens quand ils viennent à résipiscence. Ajoutons que saint Cyprien était aussi partisan d'une large autonomie des Églises locales. C'est cette ecclésiologie poussée à ses limites extrêmes et même jusqu'à l'absurde qui deviendra celle des donatistes. M. J.-P. Brisson ne retrace pas les origines du schisme, ce n'était pas son dessein ; il retient seulement en termes très généraux le scandale d'évêques qui ont failli pendant la persécution de Dioclétien ; mais il analyse minutieusement la position doctrinale de la secte.

L'intervention impériale — ce sont les donatistes qui l'ont obstinément recherchée — a aggravé le conflit. Peut-être l'empereur Constant, sans sa mort prématurée, aurait-il eu raison du donatisme? Il faudra attendre Honorius pour que le bras séculier se mette efficacement au service de l'orthodoxie. M. J.-P. Brisson analyse en détail les caractères propres de chacun des édits de répression, qui mirent fin à la terreur dans laquelle vivaient les catholiques africains et font curieusement appel à la fois à la morale et à l'ordre public.

Les donatistes ont donné dans leur doctrine une place éminente aux martyrs. Là encore, ils suivaient Tertullien. Le martyre, même provoqué, devient pour eux l'idéal de la perfection chrétienne, permettant de distinguer les fils de la Lumière des enfants de Satan, toujours persécuteurs, même sous un masque chrétien.

Enfin, un troisième aspect du donatisme, c'est son rapport avec les Circoncellions. Ceux-ci constituent un prolétariat rural, qui tente d'opérer la révolution sociale à son profit et trouve dans le donatisme, qui, comme lui, est en lutte contre les autorités officielles, une idéologie. De même, au VIIIe siècle, les Berbères adopteront l'Islam, qui couvrait de fructueuses razzias sous l'honorable prétexte de la guerre sainte. M. J.-P. Brisson note avec raison que les Circoncellions n'apparaissent guère que vers 340. Y aurait-il eu à ce moment des circonstances particulières? Sécheresse prolongée, poussée des nomades? Les donatistes, de leur côté, se proclament protecteurs des pauvres, bien qu'il y ait parmi eux de riches propriétaires — mais, de nos jours aussi, le nom de prolétaire n'implique pas forcément la misère — et bien que les violences de leurs alliés les retournent parfois contre eux. Je ne crois pas non plus, tout comme l'auteur, qu'il y a eu là un véritable mouvement d'indépendance politique nationale.

Le livre finit par une étude sur Commodien, qui serait un donatiste. Mais des invectives contre les riches se retrouvent aussi chez Salvien, et le passage sur les martyrs des douze tribus d'Israël ne serait-il pas un emprunt à l'Apocalypse (ch. VII), tout simplement?

A cette savante étude dogmatique je reprocherais d'avoir délibéré-

ment négligé le milieu historique, malgré un chapitre d'introduction, ce qui, à mon avis, fausse complètement la perspective. Mais M. J.-P. Brisson n'est point spécialiste de l'histoire de l'Afrique ancienne, on s'en aperçoit, d'ailleurs.

La typographie est remarquablement correcte. Je n'ai relevé qu'une faute qui en vaille la peine : il faut écrire « coreligionnaire ». Par contre, les fautes sont très nombreuses dans la bibliographie. Certains titres aussi sont erronés : celui du livre de M. Rostovtzeff est *Economic and Social history of the Roman Empire.* Il y a des ignorances étonnantes : l'auteur arrête les tables décennales de l'*Année épigraphique* à 1930 ; il ne cite pas le *Bulletin du Comité de l'Afrique du Nord* ; surtout, je n'ai vu qu'une fois le nom du regretté L. Leschi, qui pourtant s'est occupé souvent du donatisme. — Je crois que la traduction de l'ouvrage de saint Cyprien, *Sur ceux qui sont tombés pendant la persécution,* par Lavarenne, aurait mérité aussi une mention ; de même, Bonaiuti, *Il Cristianesimo nell'Africa Romana.* Je n'ai pas vu non plus, dans la Bibliographie générale, le nom de Otto Seek...

Enfin, puisqu'il était question d'autonomisme et de « sainteté », peut-être une brève allusion au futur Kharidjisme berbère n'aurait-elle pas été déplacée.

R. THOUVENOT.

Kunstgeschichtliche Anzeigen. Neue Folge, 4. Jahrgang, 1959. Heft 1/2. Unter Mitarbeit von **Irmgard Hutter,** herausgegeben von **Karl M. Swoboda,** Graz-Wien-Köln, Hermann Böhlaus Nachf., 1959 ; 1 vol. in-8°, 56 p. DM. 6.

Nous avons déjà dit ici le grand bien que nous pensons de cette publication bibliographique, dont la formule nous paraît particulièrement heureuse. Le nouveau fascicule fait le point des connaissances acquises de 1950 à 1957 dans le domaine de l'art des temps carolingiens, d'une part, dans le domaine de l'architecture byzantine, d'autre part. De nouveau, les exposés synthétiques qui font suite à l'énumération des travaux essentiels parus au cours de la période indiquée sont fort intéressants ; celui qui concerne l'architecture chrétienne d'Orient est d'autant plus précieux qu'il utilise des études publiées dans les pays de l'Est qui ne sont pas encore très répandues en France.

J. MARCADÉ.

Certamen Capitolinum viiii (MDCCCCLVIII). **Thebaldi Fabbri,** *Dies iam comitiorum subest.* **Felicis Sanchez Vallejo,** *De Taurorum Agitatione.* Rome, Istituto di Studi Romani, s. d. (1958) ; 1 vol. in-8°, 78 p.

Cette année, la moisson de prose latine récoltée par le *Certamen Capi-*

tolinum nous a paru moins divertissante et moins riche que les années précédentes. Est-ce le choix des sujets par les concurrents primés? Est-ce une usure plus grave du genre, ou un simple hasard, qui n'a pas permis que fussent unies, comme à l'ordinaire, virtuosité de l'expression et originalité des idées?

Le premier essai est dédié au président Gronchi ; il tente de dresser une fresque de la vie politique italienne, telle que la révèle une campagne électorale dans une quelconque petite ville. Le héros, voyageur complaisant, écoute les discours prononcés successivement par le candidat libéral sur la Piazza Cavour, par le néo-fasciste sur la Piazza del Risorgimento, par le communiste sur la Piazza Garibaldi, par le monarchiste sur la Piazza Vittorio Emanuele, par le socialiste populaire sur la Piazza dei Martiri della Libertà, enfin par le démocrate chrétien sur la Piazza Maggiore. Le thème n'est pas exempt de monotonie ; et cette impression est encore aggravée par le style de l'auteur, qui se souvient un peu trop uniformément de Cicéron — tentation irrésistible, aussi bien qu'inévitable une fois le sujet choisi. Les orateurs populaires ont-ils plus de vigueur plébéienne que les autres? Mais le communiste cite Horace et une expression obscure du *Pro Roscio Amerino*. Nous sommes en plein artifice scolaire. L'auditeur du meeting communiste, effrayé de la violence populaire (que rien, chez l'orateur, ne laissait pourtant prévoir), ne trouve à dire que ces mots, qui sonnent étrangement : *Vide interea ne quid nos nunc detrimenti capiamus*... Décidément, l'anachronisme politique est, et cela peut surprendre, de tous le moins supportable.

La composition de M. Felix Sanchez Vallejo a pour sujet une course de taureaux. Thème fertile en descriptions. Voici l'arène, partagée entre l'ombre et le soleil, la foule sur les bancs de bois et les vêtements brodés d'or des *agitatores*. Mais le premier taureau pénètre dans l'arène et les péripéties rituelles se déroulent. Après le premier, un second, puis un troisième, et ainsi de suite jusqu'au sixième. Il faut à M. Vallejo beaucoup d'habileté pour varier la description d'un spectacle qui, sous le soleil, ne semble d'un intérêt toujours égal qu'au seul *aficionado*. Est-ce une ironie du jury qui a ainsi rapproché l'arène politique et celle de la science tauromachique? Les attitudes des six taureaux de M. Vallejo sont, après tout, plus variées que les propos des candidats de M. Fabbri. Si celui-ci l'a emporté sur son concurrent, c'est peut-être qu'un essai purement descriptif présente moins de richesse qu'une série de discours. Et, pourtant, quelle ingéniosité dans le détail de cette course de taureaux ; il arrive que les sinuosités de la phrase rendent sensibles les feintes, les retraites du *torero* : *ecce seorsum positus agitator, huius tauri designatus occisor*... Nous voici (presque) jetés en plein Apulée. Toutefois, M. Vallejo ne cède pas à la tentation ; épris

de simplicité, il ne s'abandonne au démon du style que lorsque celui de la tauromachie l'emporte et le soulève.

Souhaitons que le prochain concours nous vaille des compositions plus originales, plus vigoureusement pensées, semblables à celles que nous avons lues les années précédentes. Un candidat malheureux au précédent concours a publié son « essai » sur « Quelques tavernes de notre ville » et a bien voulu nous en adresser un exemplaire, et nous l'en remercions bien vivement[1]. Tous les « Romains » aimeront lire ces impressions de *trattoria*, malicieuses et parfois mélancoliques : la langue latine n'empêche pas d'exprimer des sentiments délicats — mais encore faut-il que l'auteur les éprouve.

Pierre GRIMAL.

1. Petrus Bruno, *De quibusdam huiusce Romae cauponis...*, Rome, 1957.

COMMUNICATIONS

Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique. — La Fondation Hardt, La Chandoleine, Vandœuvres par Genève, Suisse, peut donner l'hospitalité, pour un séjour de plus ou moins longue durée, à des chercheurs et savants spécialistes de la philologie classique et de ses sciences auxiliaires (à l'exclusion de l'archéologie), qui souhaiteraient rédiger et achever dans le calme un travail scientifique. La Fondation dispose de six chambres et possède une bibliothèque de plus de 8.000 volumes ayant trait surtout aux langues classiques.

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse ci-dessus, chaque année pour l'année suivante, avant le 15 décembre, en y joignant en cas de besoin des références ; on ne pourra tenir compte qu'exceptionnellement des demandes qui parviendraient après cette date. Les choix sont du ressort du Conseil Consultatif de la Fondation.

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

I. — Publications périodiques.

BULLETIN D'INFORMATION DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES (Directeur : Jeanne Vielliard).

Paraît une fois par an et est vendu au numéro : Numéro 1 : 3 NF. — Numéro 2 : 4 NF. — Numéro 3 : 4,60 NF. — Numéro 4 : 7 NF. — Numéro 5 : 4,60 NF. — Numéro 6 : 6 NF. — Numéro 7 : 7 NF.

Vente au Service des publications du Centre national de la Recherche scientifique, 13, quai Anatole-France — Paris (VIIe). — C. C. Paris 9061-11. Tél. INValides 45-95.

BULLETIN SIGNALÉTIQUE DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.

Publié par le *Centre de Documentation du C. N. R. S.*; la troisième partie, consacrée à la *Philosophie* et aux *Sciences humaines*, paraît trimestriellement. Nouveaux prix de l'abonnement annuel à cette 3e partie : France : 50 NF. Étranger : 60 NF.

Paiement au C. C. P. Paris 9131-62 ou par chèque bancaire établi

au nom du *Centre de Documentation du C. N. R. S.*, 15, quai Anatole-France — Paris (VIIe). — Tél. : SOLférino 93-39.

GALLIA.

Organe du Comité de la Recherche archéologique en France près le C. N. R. S. Articles de fond, Notes, Informations archéologiques, Chronique des publications, concernant les antiquités de la France depuis la préhistoire jusqu'à l'an 800.

Derniers volumes parus :

Tome XVI. Fasc. 1, 1958, 241 p., 183 fig. . . . . 40 NF
— Fasc. 2, 1958, 271 p., 229 fig., 1 pl. h. t. . . . 45 NF
Tome XVII. Fasc. 1, 1959, 202 p., 93 fig., 2 plans, 26 pl. h. t. 40 NF

Série Préhistoire :

Tome I, 1958, 184 p., 145 fig. . . . . 30 NF

SUPPLÉMENTS A « GALLIA ».

Derniers volumes parus :

8. Faider-Feytmans. Recueil des bronzes de Bavai (Nord), 1 volume, 142 pages, 2 plans, 57 planches en phototypie . . . . 35 NF

9. Abbé P. Mouton et R. Joffroy. Le gisement aurignacien des Rois à Mouthiers (Charente), 1 volume, 140 pages, 46 illustrations . . . . 20 NF

10. Henri Stern. Recueil général des mosaïques de la Gaule, 1 volume, 105 pages, 56 planches en phototypie . . . 28 NF

11. Henri Rolland. Fouilles de Glanum, tome II, 1 volume, 135 pages, 9 plans, 47 planches en phototypie . . . . 30 NF

12. J. Lafaurie, J. Gricourt, Gabrielle Fabre et Monique Mainjonet. Trésors monétaires et plaques-boucles de la Gaule romaine, 1 volume, 364 pages, 20 pl. h. t., 6 cartes, 184 tableaux . . . . 70 NF

13. E. Espérandieu et Henri Rolland. Les bronzes antiques de la Seine-Maritime, 1 volume, 108 pages, 64 planches en phototypie . . . . 28 NF

Ces ouvrages sont mis en vente au Comité technique de la Recherche archéologique en France, 155, rue de Sèvres — Paris (XVe). — C. C. P. : Revue « Gallia », 155, rue de Sèvres, no 9152-20 Paris. Tél. : SUFfren 68-40.

II. — Ouvrages.

CARTE ARCHÉOLOGIQUE DE LA GAULE ROMAINE :

Fasc. XI. Carte et texte du département de la Drôme, par le chanoine Joseph SAUTEL, 1 volume (23 × 28 cm.), XIX-164 pages, 6 planches hors texte, accompagné d'une carte en couleurs au 1/200.000 . . . . 24 NF

Fasc. XII. Carte et texte du département de l'Aude, par M. Albert GRENIER, membre de l'Institut, 1 volume (23 × 28 cm.), XVIII-264 pages, 8 planches hors texte, accompagné d'une carte en couleurs au 1/200.000 . . . . 28 NF

M. COHEN et A. MEILLET. Les langues du monde (2e édition) . . . . 64 NF

[Cet ouvrage est mis en vente au Service des Publications du C. N. R. S. et à la Librairie Ancienne H. Champion, 7, quai Malaquais, à Paris. MM. les libraires sont priés d'adresser leurs commandes à la Librairie Champion.]

Michel LEJEUNE. Mémoires de philologie mycénienne (relié toile), 402 pages . . . . 35 NF

PSICHARI-RENAN. La prière sur l'Acropole et ses mystères . . . . 10 NF

Madeleine HORN-MONVAL. Traductions et adaptations françaises du théâtre étranger.

Cette Bibliographie comprendra 8 tomes au format 21 × 27 :

Tome I. Théâtre grec antique, 122 pages . . . . 10 NF

Tome II. Théâtre latin antique et moderne, 118 pages . . 12 NF

COLLECTION : « *LE CHŒUR DES MUSES* » (Directeur : J. Jacquot).

1. Musique et poésie au XVIe siècle, 384 pages . . . . . 16 NF

2. La musique instrumentale de la Renaissance (relié pleine toile crème), 394 pages . . . . 18 NF

3. Les fêtes de la Renaissance (relié pleine toile), 492 pages 48 planches . . . . 30 NF

4. La Renaissance dans les provinces du Nord (relié pleine toile), 219 pages . . . . 11 NF

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES :

M. Richard. Répertoire des Bibliothèques et des Catalogues de manuscrits grecs (2e édition). Relié toile . . . . . 22 NF

Mlle Pellegrin. La Bibliothèque des Visconti-Sforza (relié pleine toile crème) . . . . 24 NF

Vajda. Répertoire des catalogues et inventaires de manuscrits arabes . . . . 4,50 NF

M. Richard. Inventaire des manuscrits grecs du British Museum . . . . 9 NF

Vajda. Index général des manuscrits arabes musulmans de la Bibliothèque nationale de Paris . . . . 24 NF

Vajda. Les certificats de lecture et de transmission dans les manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale de Paris . 6 NF

III. — Colloques internationaux.

II. Léonard de Vinci et l'expérience scientifique au xvie siècle (ce colloque est en vente aux Presses universide France) . . . . 15 NF

III. Les romans du Graal aux xiie et xiiie siècles. . . . 10 NF

IV. Nomenclature des écritures livresques du ixe au xvie siècle . . . . 6,60 NF

VIII. Études mycéniennes (relié pleine toile). . . . . . 20 NF

IX. Corpus Vasorum Antiquorum . . . . 2,50 NF

Renseignements et vente au Service des Publications du C. N. R. S., 13, quai Anatole-France — Paris (VIIe). — C. C. P. : Paris 9061-11. Tél. : INValides 45-95.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

MANU LEUMANN, *Kleine Schriften zur lateinischen, griechischen, indogermanischen und allgemeinen Sprachwissenschaft*, herausgegeben zum siebzigsten Geburtstag am 6. Oktober 1959. Zurich, Artemis Verlag, 1959 ; 1 vol. in-8°, XII + 434 p., index, 1 frontispice h. t.

E. ESPÉRANDIEU et H. ROLLAND, *Bronzes antiques de la Seine-Maritime* (XIIIe supplément à « Gallia »). Paris, C. N. R. S., 1959 ; 1 vol. in-4°, 106 p., 3 index, 1 carte dans le texte, LXIII pl. h. t.

J. J. HATT, *Histoire de la Gaule romaine (120 avant J.-C.-451 après J.-C.). Colonisation ou colonialisme.* Préface de Jérôme CARCOPINO (Bibl. historique). Paris, Payot, 1959 ; 1 vol. in-8°, 9 cartes et VIII pl. h. t.

JEAN STENGERS, *La formation de la frontière linguistique en Belgique, ou de la légitimité de l'hypothèse historique* (Coll. « Latomus », vol. XLI). Bruxelles-Berchem, Latomus, 1959 ; 1 vol. in-8°, 55 p.

JOSEPH FONTENROSE, *Python. A Study of delphic Myth and its Origins.* Berkeley, Univ. of Cal. Press, 1959 ; 1 vol. in-8°, XX + 618 p., 3 index, 3 cartes, 12 tableaux et 28 fig.

A. GUILLAUMONT, H.-CH. PUECH, G. QUISPEL, W. TILL et YASSAH 'ABD AL MASĪH, *L'Évangile selon Thomas.* Texte copte établi et traduit. Paris, P. U. F., 1959 ; 1 vol. in-8°, VIII + 62 p.

BENITO GAYA NUÑO, *Sobre un giro de la lengua de Demóstenes* (Manuales y anejos de *Emerita*, XVII). Madrid, C. S. I. C., 1959 ; 1 vol. in-8°, 89 p.

LUIS GIL FERNÁNDEZ, *Nombres de insectos en griego antiguo* (Manuales y anejos de *Emerita*, XVIII). Madrid, C. S. I. C., 1959 ; 1 vol. in-8°, XII + 265 p., 1 index.

MAX KASER, *Das römische Privatrecht.* Zweiter Abschnitt : *Die nachklassischen Entwicklungen* (*Handbuch der Altertumswissenschaft*, X. *Rechtsgeschichte des Altertums*, III. Teil, III. Band, II. Abschnitt). München, C. H. Beck, 1959 ; 1 vol. in-8°, XXIV + 478 p., 3 index.

CICÉRON, *Discours.* Tome XIX. *Philippiques I à IV.* Texte établi et traduit par ANDRÉ BOULANGER et PIERRE WUILLEUMIER (*Coll. des Univ. de France*, publiée sous le patronage de l'Ass. G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1959 ; 1 vol. in-8°, 204 p. dont 120 p. doubles.

Enciclopedia Classica. Sezione I : *Storia e Antichità.* Vol. III : *Antichità greche*, a cura di CARLO DEL GRANDE. Torino, Società Ed. Interna-

zionale, 1959 ; 1 vol. in-8°, xxviii + 583 p., index, nombreuses fig. dans le texte, 2 dépliants h. t.

Karl Schefold, *Griechische Kunst als religiöses Phänomen.* Hamburg, Rowohlt, 1959 ; 1 vol. in-12, 160 p., 2 index, XVI pl. h. t.

Hermann Josef Frings, *Medizin und Arzt bei den griechischen Kirchenvätern bis Chrysostomos* (Inaugural Dissertation, Bonn). Bonn, Rheinische Friedrich Wilhelms-Universität, 1959 ; 1 vol. in-8°, 129 p.

W. Deonna, *Un divertissement de table « A cloche-pied »* (Coll. « Latomus », vol. XL). Bruxelles-Berchem, Latomus, 1959 ; 1 vol. in-8°, 40 p., 17 fig. dans le texte.

B. A. Van Groningen, *Pindare au banquet.* Les fragments des scolies édités avec un commentaire critique et explicatif. Leyde, A. W. Sythoff, 1960 ; 1 vol. in-8°, 132 p., 1 frontispice h. t.

Berta Theodora Koppers, *Negative conditional sentences in Greek and some other Indo-European languages* (Thèse de doctorat de l'Univ. d'Utrecht). 1959 ; 1 vol. in-8°, 133 p., 2 index.

Giacomo Caputo, *Il teatro di Sabratha e l'architettura teatrale africana* (*Monografie di Archeologia Libica*, VI). Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 1959 ; 1 vol. in-4°, 91 p., 93 pl. h. t.

L' « Iliade » d'Homère. Extraits présentés par Pierre Burney (Classiques « Athèna »). Paris, Hachette, 1959 ; 1 vol. in-12, 96 p., 1 carte et fig. dans le texte.

Wolfgang Züchner, *Ueber die Abbildung* (*115. Winckelmannsprogramm der archäologischen Gesellschaft zu Berlin*). Berlin, Walter de Gruyter, 1959 ; 1 vol. in-4°, 61 p., 41 fig. dans le texte.

Paul Moraux, *Une imprécation funéraire à Néocésarée* (*Bibliothèque archéologique et historique de l'Institut français d'archéologie d'Istanbul*, IV). Paris, Dépositaire : A. Maisonneuve, 1959 ; 1 vol. in-4°, 57 p., 2 index, IV pl. h. t.

Pierre Lévêque, *Aurea catena Homeri. Une étude sur l'allégorie grecque* (*Annales littéraires de l'Université de Besançon*, vol. 27). Paris, Les Belles-Lettres, 1959 ; 1 vol. in-8°, 91 p., 2 index.

Κωνσταντῖνος Ἰω. ΜΕΡΕΝΤΙΤΟΥ, Ὁ φιλέλλην καθηγητὴς τῆς κλασσικῆς φιλολογίας Walter F. Otto, ὁ βίος καὶ τὸ ἔργον αὐτοῦ (Extrait de Φθιωτίς, 22, 1959, p. 179-192).

Archaeological Survey of the Knossos Area, compiled by M. S. F. Hood. The map surveyed by D. Smollett and traced by P. de Jong. London, The British School at Athens, 1958 ; 1 vol. gr. in-4°, 24 p., 3 fig. dans le texte, 1 carte h. t.

T. Lvcretivs Carvs, *De rervm natvra.* Libri sex. Qvartvm recensvit Joseph Martin (Bibliotheca Scriptorvm Graecorvm et Romanorvm

Tevbneriana). Leipzig, Teubner, 1959 ; 1 vol. in-8°, XXVI + 285 p., 1 index.

Q. S. F. TERTULLIANI, *De testimonio animae*. Introduzione, testo e commento di CARLO TIBILETTI (*Univ. di Torino, Pubbl. della Fac. di Lettere e Filosofia*, vol. XI, fasc. 2). Torino, 1959 ; 1 vol. in-8°, 199 p., 1 index.

SÓFOCLES, *Tragedias. Edipo Rey — Edipo en Colono*. Texto revisado y traducido por IGNACIO ERRANDONEA, S. I. Vol. I (*Colección Hispánica de Autores Griegos y Latinos, patrocinada por las Univ. Españolas*). Barcelone, Ed. Alma Mater, 1959 ; 1 vol. in-8°, XXXVIII + 203 p. dont 152 p. doubles.

Líricos Griegos. Elegiacos y Yambógrafos Arcaicos (Siglos VII-V a. C.). Texto y traducción por FRANCISCO R. ADRADOS. Vol. II (*Colección Hispánica de Autores Griegos y Latinos, patrocinada por las Univ. Españolas*). Barcelone, Ed. Alma Mater, 1959 ; 1 vol. in-8°, 295 p. dont 138 p. doubles.

HARTMUT ERBSE, *Beiträge zur Ueberlieferung der Iliasscholien* (*Zetemata*. Monographien zur klassischen Altertumswissenschaft, Heft 24). München, C. H. Beck, 1960 ; 1 vol. in-8°, XII + 444 p., 2 index.

WALTER SPOERRI, *Späthellenistische Berichte über Welt, Kultur und Götter*, Untersuchungen zu Diodor von Sizilien (*Schweizerische Beiträge zur Altertumswissenschaft* in Verbindung mit D. van Berchem, O. Gigon, W. Theiler, F. Wehrli, herausgegeben von B. Wyss. Heft 9). Basel, F. Reinhardt, 1959 ; 1 vol. in-8°, XVI + 274 p., 5 index.

GILBERT CHARLES-PICARD, *La civilisation de l'Afrique romaine* (*Civilisations d'hier et d'aujourd'hui*). Paris, Plon, 1959 ; 1 vol. in-8°, VI + 417 p., 3 cartes et 2 plans dans le texte, 49 illustrations sur pl. h. t.

GÉLASE Ier, *Lettre contre les Lupercales et dix-huit messes du Sacramentaire léonien*. Introduction, texte critique, traduction et notes de G. POMARÈS (*Sources chrétiennes*, n° 65). Paris, Les éditions du Cerf, 1959 ; 1 vol. in-8°, 279 p., 3 index.

Studien zur Textgeschichte und Textkritik, Herausgegeben von HELLFRIED DAHLMANN und REINHOLD MERKELBACH. Opladen, Westdeutscher Verlag, 1959 ; 1 vol. in-8°, 307 p.

UBALDO PIZZANI, *Il problema del testo e della composizione del « De rerum natura » di Lucrezio*. Rome, Ed. dell'Ateneo, 1959 ; 1 vol. in-8°, 195 p., 2 index.

M. SORDI, *I rapporti romano-ceriti e l'origine della « civitas sine suffragio »*. Roma, « L'Erma » di Bretschneider, 1950 ; 1 vol. in-4°, IV + 188 p., 1 index.

PIERRE MERLAT, *Les Vénètes d'Armorique. Problèmes d'histoire et d'administration* (Extrait des *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Ar-*

chéologie de Bretagne, t. XXXIX, 1959). Rennes, Impr. bretonne ; 1 brochure in-8°, p. 5 à 40.

VICTOR EHRENBERG, *The Greek State*. Oxford, Basil Blackwell, 1940 ; 1 vol. in-8°, VIII + 280 p., 2 index.

D. R. DICKS, *The geographical Fragments of Hipparchus*, edited with an introduction and commentary (*Univ. of London, Classical Studies*, I). The Athlone Press, 1960 ; 1 vol. in-8°, XII + 215 p., 3 index.

FRANZ GEORG MAIER, *Griechische Mauerbauinschriften*. Erster Teil, Texte und Kommentare (*Vestigia*, Beiträge zur Alten Geschichte. Band 1). Heidelberg, Quelle & Meyer, 1959 ; 1 vol. in-8°, 303 p., 4 index, XXXV pl. h. t.

Corpus Vasorum Antiquorum (Union académique internationale). *France, Musée du Louvre*, fasc. 12 (= France, fasc. 19), par FRANÇOIS VILLARD, sous la direction de CHARLES DUGAS. Paris, Honoré Champion, 1958 ; 1 vol. in-4°, p. 121 à 142, 1 index, pl. 152-199 en portefeuille.

T. BURTON-BROWN, *Early Mediterranean Migrations*. An essay in archaeological interpretation. Manchester Univ. Press, 1959 ; 1 vol. in-8°, x + 84 p., 1 index, 17 fig. dans le texte, II pl. h. t.

PAUL NASTER, *La collection Lucien de Hirsch. Catalogue des monnaies grecques* (Bibliothèque royale de Belgique. Cabinet des Médailles). Bruxelles, 1959 ; 2 vol. in-4°, 1 vol. texte, 355 p., 9 index, 1 frontispice, et 1 vol. CIV planches.

GEORGES MÉAUTIS, *Mythologie grecque*. Paris, Albin Michel, 1959 ; 1 vol. in-8°, 268 p., 1 index, VIII pl. h. t.

Études d'archéologie classique, II (*Annales de l'Est*, publiées par la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy. Mémoire n° 22). Paris, E. de Boccard, 1959 ; 1 vol. in-4°, VIII + 148 p., XXXIX pl. h. t.

THEODOR KRAUS, *Hekate*. Studien zu Wesen und Bild der Göttin in Kleinasien und Griechenland (*Heidelberger Kunstgeschichtliche Abhandlungen*, Herausgegeben von Walter Paatz, Neue Folge. Band 5). Heidelberg, Carl Winter, 1960 ; 1 vol. in-8°, 192 p., 5 index, XXIV pl. h. t.

Museo della Civiltà Romana. Catalogi. Rome, Carlo Colombo, 1958 ; 1 vol. in-12, x + 696 p.

D. R. SHACKLETON BAILEY, *Towards a Text of Cicero : « Ad Atticum »* (*Cambridge Classical Studies*). Cambridge Univ. Press, 1960 ; 1 vol. in-8°, x + 104 p.

FRANCIS VIAN, *Recherches sur les Posthomerica de Quintus de Smyrne* (*Études et Commentaires*, XXX). Paris, C. Klincksieck, 1959 ; 1 vol. in-4°, 271 p., 4 index.

JEAN GAGNEPAIN, *Les noms grecs en -ΟΣ et en -Ā. Contribution à*

l'étude du genre en Indo-Européen (*Études et Commentaires*, XXXI). Paris, C. Klincksieck, 1959 ; 1 vol. in-4°, 107 p.

RAYMOND WEIL, *L' « Archéologie » de Platon* (*Études et Commentaires*, XXXII). Paris, C. Klincksieck, 1959 ; 1 vol. in-4°, 171 p.

PAUL BURGUIÈRE, *L'histoire de l'infinitif en grec* (*Études et Commentaires*, XXXIII). Paris, C. Klincksieck, 1960 ; 1 vol. in-4°, 239 p.

THOMAS GELZER, *Der Epirrhematische Agon bei Aristophanes*, Untersuchungen zur Struktur der Attischen alten Komödie (*Zetemata.* Monographien zur klassischen Altertumswissenschaft, Heft 23). München, C. H. Beck, 1960 ; 1 vol. in-4°, XIV + 296 p., 4 index.

PLATON, *Phèdre ou De la Beauté des Ames.* Traduction intégrale et nouvelle avec notes, suivie du *Traité de Plotin sur le Beau*, par MARIO MEUNIER. Nouvelle édition revue et corrigée. Paris, Albin Michel, 1960 ; 1 vol. in-12, 224 p.

RENÉ GINOUVÈS, *L'établissement thermal de Gortys d'Arcadie* (École française d'Athènes. *Études péloponnésiennes*, II). Paris, J. Vrin, 1959 ; 1 vol. in-4°, X., 6 fig. + 180 p., 187 fig. dans le texte, 1 plan h. t.

MASON HAMMOND, *The Antonine Monarchy* (*Papers and Monographs of the American Academy in Rome*, vol. XIX). Rome, 1959 ; 1 vol. in-8°, XII + 527 p., 1 index.

ROGER LAMBRECHTS, *Essai sur les magistratures des républiques étrusques* (*Études de Philologie, d'Archéologie et d'Histoire anciennes*, publiées par l'Institut historique belge de Rome, t. VII). Bruxelles et Rome, 1959 ; 1 vol. in-8°, 218 p., 3 index, XLV pl. h. t.

CH.-CL. VAN ESSEN, *Précis d'histoire de l'art antique en Italie* (Coll. « Latomus », vol. XLII). Bruxelles-Berchem, 1960 ; 1 vol. in-4°, 152 p., 1 index, 26 fig. dans le texte, LXXI pl. h. t.

Cyrenaican Expeditions of the University of Manchester, 1955, 1956, 1957, comprising an account of the excavated areas of the cemeteries at Cyrene and of objects found in 1952, by ALAN ROWE, M. A., together with descriptions of the coins by JOHN F. HEALY, M. A., PH., F. R. N. S. Manchester Univ. Press, 1959 ; 1 vol. in-4°, XIV + 34 p., 1 frontispice en couleurs, 13 fig., 1 plan, 3 pl. en couleurs et 42 pl. en noir et blanc h. t.

J. H. M. M. LOENEN Ph. D., *Parmenides, Melissus, Gorgias. A Reinterpretation of Eleatic Philosophy.* Assen, Royal Van Gorcum Ltd, 1959 ; 1 vol. in-8°, VI + 207 p.

Atti del I Convegno di Studi Etruschi, a cura del Comitato Promotore Ferrarese. *Spina e l'Etruria Padana.* Supplemento a « Studi Etruschi », vol. XXV. Firenze, Leo S. Olschki, 1959 ; 1 vol. in-4°, 206 p., XLIV pl. h. t.

Atti del II Convegno di Studi Etruschi, a cura dell'Istituto Marchigiano di Scienze Lettere Arti. *I Piceni e la Civiltà Etrusco-Italica.* Supplemento a « Studi Etruschi », vol. XXVI. Firenze, Leo S. Olschki, 1959 ; 1 vol. in-4°, xii + 119 p., fig. dans le texte, XIV pl. h. t.

Saint Vincent de Lérins, *Le Commonitorium.* Introduction, traduction et notes par Michel Meslin. Namur, Les éd. du Soleil-Levant, 1959 ; 1 vol. in-12, 144 p.

Bronisław Biliński, *L'antico oplite corridore di Maratona. Leggenda o realtà* (Accademia Polacca di Scienze e Lettere. Biblioteca di Roma, Conferenze, fasc. 8). Roma, Angelo Signorelli, 1959 ; 1 brochure in-8°, 32 p.

E. A. Judge, M. A., *The Social Pattern of the Christian Groups in the First Century.* Some prolegomena to the study of New Testament ideas of social obligation. London, The Tyndale Press, 1960 ; 1 vol. in-12, 77 p.

Plutarch's Quotations compiled by William C. Helmbold and Edward N. O'Neil (*Philological Monographs* publ. by the American Philological Association. Nr XIX. Ed. by Francis R. Walton). Oxford, B. H. Blackwell, 1959 ; 1 vol. in-8°, xiv + 76 p.

Menander, *Dyscolos.* Critical Edition by Jean Bingen (Textus minores in usum Academicum sumptibus E. J. Brill editi. Vol. XXVI). Leiden, E. J. Brill, 1960 ; 1 vol. in-12, xvi + 52 p.

F. Arnaldi, N. Lascu, G. Lugli, A. Monteverdi, E. Paratore, R. Vulpe, *Studi Ovidiani.* Roma, Ist. di Studi Romani Editore, 1959 ; 1 vol. in-8°, 145 p., 1 index, VI pl. h. t.

Certamen Capitolinum, X, MDCCCCLVIIII. Alberti Albertani, *Syracvsae captae.* Aldi Bartalvcci, *Sermocinatio matvtina.* Ioachim Petrolli, *Qva ratione qvibvsqve artificiis qvaedam mihi nota animalia hominesqve sibi victvm apparent.* Curante Institvto Romanis Studiis Provehendis. Rome, 1959 ; 1 vol. in-8°, 81 p.

Jean Defradas, *La littérature grecque* (Coll. Armand Colin, n° 340. Section de littérature). Paris, 1960 ; 1 vol. in-12, 224 p., 1 index.

Richard Harder, *Kleine Schriften*, herausgegeben von Walter Marg. München, C. H. Beck, 1960 ; 1 vol. in-8°, viii + 519 p., 3 index, 1 frontispice et 43 fig. sur pl. h. t.

Entretien d'Origène avec Héraclide. Introduction, texte, traduction et notes de Jean Scherer (*Sources chrétiennes*, n° 67). Paris, Les éditions du Cerf, 1960 ; 1 vol. in-8°, 132 p., 3 index.

Marcel Delaunois, *Le plan rhétorique dans l'éloquence grecque d'Homère à Démosthène* (Académie royale de Belgique. Classe des Lettres. *Mémoires.* Coll. in-4°, 2e série, t. XII, fasc. 2). Bruxelles, Palais des Aca-

démies, 1959 ; 1 vol. in-4°, XXII + 137 p., 1 index, plans et graphiques sur pl. h. t.

François Villard, *La céramique grecque de Marseille (VIe-IVe siècle). Essai d'histoire économique* (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 195). Paris, E. de Boccard, 1960 ; 1 vol. in 4°, IV + 177 p., 3 index, 58 pl. h. t.

Euripides, *Bacchae*, edited with introduction and commentary by E. R. Dodds. Second edition. Oxford, At the Clarendon Press, 1960 ; 1 vol. in 12, LX + 254 p., 2 index.

Albert Deman, Virgile, *Autour de la première Bucolique*. Cours complet de troisième (Publ. du Centre de documentation, d'étude et d'expérimentation pour l'enseignement de la langue latine. Série II : Auteurs et centres d'intérêt. Fasc. 1). Bruxelles, Athénée royal d'Uccle, 1960 ; 1 brochure in-8°, 60 p., 8 fig. dans le texte.

Carlo Pietrangeli, *Scavi e scoperte di antichità sotto il pontificato di Pio VI*. Seconda edizione. Roma, Istituto di Studi Romani Editore, 1958 ; 1 vol. in-8°, 189 p., 2 frontispices, 20 fig. et XXII pl. h. t.

Opuscula Atheniensia III (*Acta Instituti Atheniensis Regni Sueciae*. Series in-4°, VII). Lund, C. W. K. Gleerup, 1960 ; 1 vol. in-4°, VI + 213 p., fig. dans le texte, XXXIII pl. h. t.

Russell Meiggs, *Roman Ostia*. Oxford, At the Clarendon Press, 1960 ; 1 vol. in-8°, XVIII + 598 p., 3 index, 32 fig. dans le texte, 1 frontispice et XL pl. h. t.

Exploration archéologique de Délos ; fasc. XXIV : *La terrasse des lions, le Létoon et le Monument de Granit*, par Hubert Gallet de Santerre. Paris, E. de Boccard, 1959 ; 1 vol. in-fol., 128 p., LXXV pl. (= XXXII plans et 197 fig.) h. t.

W. K. C. Guthrie and B. A. Van Groningen, *Tradition and Personal Achievement in Classical Antiquity*. The Introductory and Closing Addresses delivered at the Third International Congress of Classical Studies in London 1959. Univ. of London, The Athlone Press, 1960 ; 1 vol. in-8°, 41 p.

Dr Pierre Bastien, *Les travaux d'Hercule dans le monnayage de Postume* (Extr. de la *Revue numismatique*, 1958, p. 59-78). Paris, 1958 ; 1 brochure in-8°, 20 p., IV pl. h. t.

Dr Pierre Bastien, *Le problème des folles sans marque d'atelier de la première Tétrarchie* (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1959). Bruxelles, 1959 ; 1 brochure in-8°, p. 33 à 47, IV pl. h. t.

Guy Barruol, *Le territoire des Albiques* (Extr. de la *Revue d'Études ligures*, 1958, nos 3-4). Bordighera, Inst. International d'Études ligures, 1959 ; 1 brochure in-8°, p. 228 à 256, 1 carte h. t.

Giovanni Pavano, *Testimonianze e traduzioni della lingua etrusca*, quinta puntata (estr. dal num. 13 di *Gymnasium*, XXXV, 1960). Torino, Società ed. Internazionale, 1960 ; 1 brochure in-8°, 15 p.

Jean Bérard, *L'expansion et la colonisation grecques jusqu'aux guerres médiques* (Coll. historique). Paris, Aubier, 1960 ; 1 vol. in-12, 179 p., 1 index.

Kurt Anliker, *Prologe und Akteinteilung in Senecas Tragödien* (*Noctes Romanae* Forschungen über die Kultur der Antike, herausgegeben von Prof. Dr. Walter Wili, Bern, 9). Bern, Paul Haupt, 1960 ; 1 vol. in-8°, 128 p.

Jean Malhomme, *Corpus des gravures rupestres du Grand Atlas* (1re partie). Préface de l'abbé Henri Breuil (*Publ. du Service des Antiquités du Maroc*, fasc. 13). Rabat, 1959 ; 1 vol. in-4°, xii + 156 p., nombreuses fig. dans le texte, 4 dépliants et IV pl. h. t.

Carl Koch, *Religio. Studien zu Kult und Glauben der Römer* (*Erlanger Beiträge zur Sprach- und Kunstwissenschaft*. Band VII). Nürnberg, Hans Carl, 1960 ; 1 vol. in-8°, xvi + 271 p., 2 index.

IIe Congrès international pour le Latin vivant. Lyon-Villeurbanne, du 8 au 10 septembre 1959. Avignon, Édouard Aubanel, 1960 ; 1 vol. in-4°, 184 p., 6 fig. dans le texte.

Scripta Academica Groningana. *Scholia in Aristophanem* edidit edendave curavit W. J. W. Koster. Pars IV, Jo. Tzetzae, *Commentarii in Aristophanem*. Ediderunt Lydia Massa Positano, D. Holwerda, W. J. W. Koster. Fasc. I, continens *Prolegomena* et *Commentarium in Plutum*, quem edidit Lydia Massa Positano. Groningen, J. B. Wolters, 1960 ; 1 vol. in-4°, cxxviii + 365 p., 1 frontispice h. t.

Scholia in P. Ovidi Nasonis Ibin. Introduzione, testo, apparato critico e commento a cura di Antonio La Penna (*Biblioteca di Studi Superiori. Filologia Latina*, vol. XXXV). Firenze, « La Nuova Italia » editrice, 1959 ; 1 vol. in-12, lxiv + 279 p., 4 index.

Gilberte Aigrisse, *Psychanalyse de la Grèce antique* (*Coll. d'études anciennes*, publiée sous le patronage de l'Ass. G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1960 ; 1 vol. in-8°, 256 p.

Démosthène, *Plaidoyers civils*. Tome III (Discours XLIX-LVI). Texte établi et traduit par Louis Gernet (*Coll. des Univ. de France*, publiée sous le patronage de l'Ass. G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1959 ; 1 vol. in-8°, 153 p. dont 111 p. doubles.

Association Guillaume Budé, *Congrès de Lyon*. 8-13 septembre 1958. *Actes du Congrès*. Paris, Les Belles-Lettres, 1960 ; 1 vol. in-8°, 544 p.

Aristote, *Politique*. Livres I et II. Texte établi et traduit par Jean Aubonnet (*Coll. des Univ. de France*, publiée sous le patronage de l'Ass.

G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1960; 1 vol. in-8°, CCVI + 178 p. dont 72 p. doubles.

SALOUSTIOS, *Des Dieux et du monde.* Texte établi et traduit par GABRIEL ROCHEFORT (*Coll. des Univ. de France*, publiée sous le patronage de l'Ass. G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1960; 1 vol. in-8°, L + 62 p. dont 25 p. doubles, 1 index.

Varronische Studien II, von HELLFRIED DAHLMANN und Dr. Phil. WOLFGANG SPEYER (*Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Abhandlungen der Geistes- und sozialwissenschaftlichen Klasse.* Jahrgang 1959. NR. 11). Wiesbaden, Franz Steiner, 1960; 1 vol. in-8°, IV p. + p. 715 à 767.

PHOTIUS, *Bibliothèque.* Tome II (« Codices » 84-185). Texte établi et traduit par RENÉ HENRY (*Coll. Byzantine*, publiée sous le patronage de l'Ass. G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1960; 1 vol. in-8°, 226 p. dont 197 p. doubles.

Die Tempel von Paestum. Erster Teil : *Der Athenatempel und die sogenannte Basilika.* 1. Lieferung : *Der Athenatempel*, von FRIEDRICH KRAUSS (Deutsches Archäologisches Institut. *Denkmäler antiker Architektur.* Band 9/1). Berlin, Walter de Gruyter, 1959; 2 vol. : 1 vol. texte, gr. in-4°, x + 48 p., XLV pl. h. t. ; 1 portefeuille in-fol., XXXVII pl.

WOLFGANG SCHADEWALDT, *Neue Kriterien zur Odyssee-Analyse. Die Wiedererkennung des Odysseus und der Penelope* (Vorgelegt am 10. Dezember 1958. *Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie des Wissenschaften.* Philosophisch-historische Klasse, Jahrgang 1959. 2. Abhandlung). Heidelberg, Carl Winter, 1959; 1 brochure in-4°, 28 p.

ARNALDO MOMIGLIANO, *Secondo contributo alla storia degli studi classici.* Roma, Ed. di Storia e Letteratura, 1960; 1 vol. in-8°, 507 p., 3 index.

Dr. HEINRICH MARTI, *Untersuchungen zur dramatischen Technik bei Plautus und Terenz* (Zürcher Dissertation 1959). Winterthur, Hans Schellenberg, 1959; 1 vol. in-8°, VI + 124 p., 1 index.

H. MIHĂESCU, *Limba latină în provinciile dunărere ale Imperiului Roman* (Academia Republicii Populare Romîne. Comisia Pentru Studiul Formării Limbii si Poporului Romîn, III). 1960; 1 vol. in-8°, 327 p., 2 index, 3 cartes h. t.

Hommages à Léon Herrmann (Coll. « Latomus », vol. XLIV). Bruxelles-Berchem, Latomus, 1960; 1 vol. in-8°, XII + 804 p., 18 fig., LII pl. h. t.

A. SEVERYNS, *Grèce et Proche-Orient avant Homère.* Bruxelles, Office de Publicité, 1960; 1 vol. in-12, 242 p., 2 index, 8 fig. dans le texte, 1 frontispice et II pl. h. t.

PAUL VICAIRE, *Platon critique littéraire* (*Études et Commentaires*,

XXXIV). Paris, C. Klincksieck, 1960 ; 1 vol. in-8°, VIII + 448 p., 3 index.

Bengt E. Thomasson, *Die Statthalter der römischen Provinzen Nordafrikas von Augustus bis Diocletianus*, I et II (*Acta Instituti Romani Regni Sueciae*, Series in-8°, IX : 1, 2). Lund, C. W. K. Gleerup, 1960 ; 2 vol. in-8°, 107 p., 1 carte h. t. et 360 p., 1 index, 1 pl. h. t.

H. Lévy-Bruhl, *Recherches sur les Actions de la Loi* (*Publ. de l'Institut de Droit romain de l'Univ. de Paris*, XIX). Paris, Sirey, 1960 ; 1 vol. in-8°, VIII + 348 p., 1 index.

École française d'Athènes, *Études thasiennes* ; VII : *La céramique grecque* (Fouilles 1911-1956) par Lilly Ghali-Kahil. Paris, E. de Boccard, 1960 ; 1 vol. in-4° carré, 153 p., 2 fig., 3 plans et 70 pl. h. t.

Robert Flacelière, *L'amour en Grèce* (« L'amour et l'histoire »). Paris, Hachette, 1960 ; 1 vol. in-8°, 224 p.

Eduard Schwartz, *Zur Geschichte der alten Kirche und ihres Rechts* (*Gesammelte Schriften*, Band 4). Berlin, Walter de Gruyter, 1960 ; 1 vol. in-8°, XII + 344 p.

Jean Deshayes et André Dessenne, *Fouilles exécutées à Mallia*. Exploration des maisons et quartiers d'habitation (1948-1954). Deuxième fascicule (École française d'Athènes, *Études crétoises*, XI). Paris, Paul Geuthner, 1959 ; 1 vol. in-4°, x + 163 p., 1 frontispice, VII plans et LXXIV pl. h. t.

Incerti avctoris Epitoma rervm gestarvm Alexandri Magni cvm Libro de morte testamentoqve Alexandri edidit P. H. Thomas (Bibliotheca Scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana). Leipzig, B. G. Teubner, 1960 ; 1 vol. in-8°, XVI + 52 p., 1 index.

Albert B. Lord, *The Singer of Tales*. Cambridge, Harvard Univ. Press, 1960 ; 1 vol. in-8°, XVI + 309 p., 1 index.

29 juillet 1960.

Le Secrétaire-Gérant : Jean AUDIAT.

Dépôt légal, 3e trimestre 1960. — 968.

UNE PÉLIKÈ INÉDITE DU PEINTRE DE PAN
AU MUSÉE DU LOUVRE[1]

Sur un vase attique du musée de Boston[2], Pan, le dieu bouc au torse humain, poursuit à grandes enjambées un jeune pâtre (pl. XII, 1). Nous sommes dans les collines, sur les sentiers pierreux où règne le fils d'Hermès à deux cornes. Derrière lui, sur les rochers escarpés, s'élève une étrange figure de bois. Le visage humain à l'œil rond paraît étonné ; le corps est un simple bloc d'où se dresse un phallus géant. C'est un hermès rustique et solitaire, vision rabelaisienne d'un dieu protecteur des voyageurs et des carrefours. Son image, multipliée par les soins du tyran Hipparque[3] au long des chemins de l'Attique, est devenue un symbole de campagne et suggère la présence de la Nature.

Il est rare que les peintres de vases grecs cherchent ainsi à créer autour de leurs personnages une ambiance évoquant un cadre champêtre ou citadin. Pour les artisans du Céramique, l'homme compte seul et, sur ce petit théâtre qu'est la panse d'un vase, ils peignent avec économie les décors nécessaires à la compréhension de son action : une colonne résume un temple, un trait ondulé une éminence. Aussi ne faut-il pas négliger ces indications qui permettent de situer la scène. C'est ce que nous voudrions souligner à propos d'un vase appartenant à l'œuvre du peintre du Pan de Boston.

Il s'agit d'une pélikè fragmentaire inédite du Louvre[4]. Sur l'une des faces, une jeune fille en chiton ayant une corbeille d'offrandes sur la tête précède vers la gauche un jeune homme porteur d'une hydrie. Ils se dirigent vers un groupe de trois hermès se trouvant sur l'autre côté du vase. L'un est vu de face, les deux autres de profil se faisant vis-à-vis. La pélikè étant incomplète, il est impos-

1. Je remercie M. Devambez qui a permis et encouragé la publication de ce vase ; MM. Lullies, Charbonneaux, Amandry et J. Frel, qui m'ont aidée dans cette recherche.

2. Voir Beazley, *A. R. V.*, p. 361, 1, et *Panmal.*, pl. 2 ; *F. R.*, pl. 115.

3. C. F. J. Crome, Ἱππάρχειοι Ἑρμαῖ, *A. M.*, 1935-1936, p. 301 sqq.

4. Numéro d'inv. C. 10793. Citée par Beazley, *A. R. V.*, p. 365, 49 et 50 ; *Paral.*, p. 2357 ; *Panmal.*, p. 23, 40-41. Haut. conservée : 11,2. Diam. max. : 12,5.

sible de savoir s'ils reposaient sur des bases individuelles ou une base commune (pl. XI).

Il convient de souligner ce qu'un tel sujet a d'exceptionnel. Sans doute les cultes d'hermès-piliers abondent dans l'imagerie grecque[1] ; mais d'ordinaire un seul hermès reçoit l'hommage des passants. Très rares sont les scènes sur lesquelles plusieurs hermès se dressent côte à côte, et il semble que l'on doive attacher à ce groupement des hermès une signification particulière.

Le même artiste a peint une amphore[2] conservée au musée de Laon, sur laquelle un jeune homme debout invoque les deux hermès qui l'encadrent (pl. XII, 2). Rien ne rappelle ici la course de Pan dans les collines pierreuses ; un équilibre sacré naît de l'attitude recueillie de l'adorant entre les images de marbre posées sur des blocs soigneusement taillés. Il existe à notre connaissance, en dehors de l'œuvre du peintre de Pan, trois autres exemples d'hermès groupés sur des vases. Une pélikè à figures noires inédite exposée au musée de Paestum représente un homme qui, tournant le dos à un hermès, entraîne le taureau de sacrifice vers trois hermès dressés côte à côte ; une œnochoé à figures noires du Louvre réunit deux hermès dont l'un est vu de face et l'autre de profil[3] ; sur un cratère à figures rouges de Bologne enfin[4], deux hermès reçoivent l'hommage de deux adorants.

Il paraîtrait étonnant que l'on doive au hasard une suite aussi cohérente de représentations. Ces scènes, si étroitement apparentées, prouvent que les peintres ont rappelé avec fidélité une disposition particulière des objets de série sortis des Ἑρμογλυφεῖα, dont une coupe de Copenhague évoque l'image[5]. Les textes anciens nous disent la popularité des hermès dans la cité et dans les campagnes. Ce sont eux que l'usage du pays, dit Thucydide[6], a répandus aussi bien devant les demeures particulières que devant les sanctuaires. Aussi pourrait-on admettre que les hermès des vases de Paestum et de Laon bordent une rue de chaque côté. Mais une telle hypothèse n'expliquerait pas, semble-t-il, la disposition des hermès de

1. Voir Lullies, *Die Typen der griechischen Hermen*, 1931. Un pourcentage élevé des vases cités peut être daté entre 490 et 460. Le peintre de Triptolème et le peintre de Pan ont traité avec prédilection ces sujets.

2. Laon 371023. *Catal. vente Serrure*, 27 juin 1913, n° 63, pl. 2 ; Robertson, *J. H. S.*, 55, 1935, p. 69, fig. 2.

3. F 325, Pottier, pl. 85.

4. Bologne, DL 16, *C. V. A.*, fasc. I, pl. 27.

5. *C. V. A.*, Copenhague, fasc. 3, pl. 139, 2.

6. Thucydide, VI, 27, 1 : εἰσὶ δὲ κατὰ τὸ ἐπιχώριον ἡ τετράγωνος ἐργασία πολλοὶ [sc. Ἑρμαῖ λίθινοι] καὶ ἐν ἰδίοις προθύροις καὶ ἐν ἱεροῖς.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES
Tome LXII, 1960, nos 1-2

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

Georges Roux, *Qu'est-ce qu'un κολοσσός? Le « colosse » de Rhodes; les « colosses » mentionnés par Eschyle, Hérodote, Théocrite et par diverses inscriptions.* — *R. É. A.*, LXII, 1960, 1-2, p. 5 à 40, pl. I et une figure.

La tradition littéraire relative au colosse de Rhodes, un certain nombre de rapprochements archéologiques, éclairant le sens du mot « colosse » chez Hérodote, Eschyle et Théocrite, l'étude enfin de deux inscriptions honorifiques de Pergame et de Sardes, conduisent à la conclusion que le mot « colosse » désignait primitivement une statue aux jambes soudées (du type de l'Apollon d'Amyclées), ou aux jambes remplacées par un pilier (du type des *hermès*). La célébrité du gigantesque « colosse » de Rhodes a contribué à donner au mot le sens que nous lui connaissons aujourd'hui.

Pierre Demargne, *Le Pilier inscrit de Xanthos*, Note complémentaire aux *Fouilles de Xanthos*, I, Les piliers funéraires, par P. Demargne, Patis, C. Klincksieck, 1958. — *R. É. A.*, LXII, 1960, 1-2, p. 41 à 47, pl. II à IV.

Un fragment, cru à tort isolé, complète le bloc Sud-Ouest de la frise du Pilier inscrit. La chambre funéraire repose sur des avant-trains de taureaux agenouillés, en saillie aux quatre angles.

J.-M. Jacques, *Sur un acrostiche d'Aratos* (*Phén.*, 783-787). — *R. É. A.*, LXII, 1960, 1-2, p. 48 à 61.

Les vers 783/787 des *Phénomènes* forment un acrostiche (λεπτή) qui impose le souvenir d'un acrostiche homérique (ΛΕΥΚΗ) signalé par Eustathe. Discussion des témoignages d'Eustathe et d'Aulu-Gelle, relatifs aux acrostiches d'Homère. Mais celui d'Aratos n'est sans doute pas un simple jeu de l'homérisant. Confrontés, d'une part, avec les textes où Callimaque définit son idéal poétique et, de l'autre, avec la source d'Aratos pour les Προγνώσεις, les vers soulignés par ce procédé se chargent d'un double sens : sous un déguisement météorologique, il s'agit d'un hommage à la λεπτὴ ποίησις, qui, en situant Aratos vis-à-vis des querelles littéraires de l'époque, permet de préciser les relations de confraternité qui l'unissent au Cyrénéen. A cet hommage répond l'*Ep.* 27 de Callimaque dont la louange (λεπταὶ ῥήσιες) montre qu'il a été entendu ; allusion analogue chez Léonidas de Tarente et, peut-être, Ptolémée. Ainsi rapproché de tous ceux qui lui sont liés, ce passage des *Phén.* fournit une illustration de l' « esprit » des Alexandrins et de leur goût pour l'actualité, par delà sa curieuse manifestation du ζῆλος Ὁμηρικός.

Michel Lejeune, *A propos d'un plomb inscrit d'Elne.* — *R. É. A.*, LXII, 1960, 1-2, p. 62 à 79, pl. V et cinq figures.

Publication d'une tablette de plomb fragmentaire inscrite en caractères grecs et en langue probablement ibère, trouvée en 1957 à Elne (Pyrénées-Orientales), sur le site d'Illibéris. A ce document ibéro-grec septentrional, d'époque hellénistique, sont confrontés les documents ibéro-grecs méridionaux (Alicante, Murcie), plus anciens de trois siècles environ.

Tadeusz ZAWADZKI, *Sur une inscription de Phrygie relative au* cursus publicus. — *R. É. A.*, LXII, 1960, 1-2, p. 80 à 94, deux figures et un croquis.

Discussion de la topographie des villages en conflit sur les charges du *cursus* devant les procurateurs des domaines impériaux ; parcours des routes de la région. Caractère de l'inscription ; l'organisation régulière des transports ; le *cursus clabularis* ; les attelages fournis par les villages, et les voitures par l'État ; dépôts de fourrage. Le nom du village des Antimachenoi et l'origine de ce village, ancien domaine d'un propriétaire grec.

Pierre FUSTIER, *Notes sur la constitution des voies romaines en Italie* ; II : *Via Appia.* — *R. É. A.*, LXII, 1960, 1-2, p. 95 à 99, pl. VI et quatre figures.

La Via Appia est connue de tous les visiteurs à sa sortie de Rome. Cette partie, souvent restaurée, ne saurait donner de renseignements précis sur la constitution réelle de la *Regina Viarum.*

Mais à quelques kilomètres seulement de Rome, un peu avant Albano, un tronçon en est demeuré en l'état où l'a laissé son abandon, au profit de la route moderne N. 7 de Rome à Naples. Ce tronçon, bien que complètement bouleversé, a permis le relevé des dimensions de la voie en surface.

Plus loin, à 4 km. 500 d'Itri, une partie abandonnée de la voie coupe un tournant de la route moderne. Des circonstances favorables ont permis, à cet endroit, l'exploration de son infrastructure. La voie présente de plus la particularité d'être coupée, à intervalles réguliers, de voûtes horizontales en saillie sur le dallage. Leur fonction semble avoir été double : consolidation de la chaussée et évacuation rapide des eaux de ruissellement.

Paul VEYNE, *Iconographie de la* « transvectio equitum » *et des Lupercales.* — *R. É. A.*, LXII, 1960, 1-2, p. 100 à 112, pl. VII à X.

Constitution d'une série de reliefs funéraires que l'épitaphe permet de rapporter à des chevaliers romains ; on y voit défiler un jeune cavalier couronné ou se couronnant. Cette image se rapporte à la *transvectio equitum* ; elle commémore le jour où le défunt, admis dans l'ordre équestre, participa pour la première fois à cette solennité probatoire. Parfois la représentation du défunt en Luperque vient s'ajouter à celle de la *transvectio*, pour constituer un *cursus* en images.

André LOYEN, *Bourg-sur-Gironde et les villas d'Ausone.* — *R. É. A.*, LXII, 1960, 1-2, p. 113 à 126, deux figures.

M. Loyen, reprenant, après M. Grimal, les problèmes posés par la localisation des villas d'Ausone, arrive, après une étude des textes essentiels (Ausone, *epist. V et XXV* ; Paulin, *carm. X*), aux conclusions suivantes :

1. — Il n'est pas possible de voir dans Bourg-sur-Gironde, comme le pensait M. Grimal, le port de *Condate*, auquel Ausone abordait pour se rendre à sa villa de *Lucaniacus.*

2. — L'étude du régime des marées en Gironde et en Dordogne permet d'affirmer que Théon pouvait *en un seul flot* atteindre la région de Libourne. *Lucaniacus* doit donc être recherché près de Libourne (hypothèse d'Élie Vinet), sans doute à Lugaignac.

3. — Tous les détails de l'*épître XXV* (XXVII) d'Ausone se rapportent à Bordeaux et non à Bourg. Leur interprétation, fondée sur des documents d'archives, amène à placer la maison de la ville d'Ausone dans le faubourg ouest de Bordeaux et ses vignobles du *pagus novarus* dans le même secteur, de part et d'autre du Parc bordelais actuel.

L'article se termine par l'énumération des propriétés qu'on peut, en bonne logique, attribuer à Ausone.

Au cours de sa démonstration, M. Loyen apporte un argument important à la thèse récente soutenue par Mme de Maillé dans ses *Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux* : localisation du culte chrétien primitif *extra muros*, sur le plateau de Saint-Seurin.

face et de profil sur la pélikè à figures rouges du Louvre. Celle-ci suggère en effet, non une perspective de rue, mais un espace peut-être semi-circulaire où ils auraient été réunis.

Or, nous savons qu'à l'Agora, entre la Stoa Poiliké et la Stoa Basileios, tout un quartier était nommé d'après les hermès[1]. N'est-il pas vraisemblable que les peintres de nos vases aient voulu donner ici l'image du cœur de la Cité, une scène d'Agora?

Il est même possible, semble-t-il, de donner au sujet de la pélikè du Louvre un sens plus précis. En effet, si les hermès se sont multipliés au temps d'Hipparque, ils sont plus que jamais en vogue vers la fin des guerres médiques. Un événement heureux, une victoire provoquent la consécration d'un hermès à l'Agora. B. D. Meritt a démontré récemment que les épigrammes de la bataille de Marathon étaient probablement gravées sur des hermès[2]. Au IVe siècle, Eschine vante la grandeur des compagnons de Cimon qui vainquirent les Mèdes sur les rives du Strymon : « A leur retour dans notre ville, ils demandèrent au peuple une récompense, et le peuple leur accorda les honneurs qui passaient à cette époque pour insignes ; la mise en place de trois hermès de pierre dans le portique des hermès, à condition qu'on n'y inscrirait point leur nom, pour éviter que l'inscription ne parût glorifier les généraux plutôt que la nation. Je dis la vérité, les vers eux-mêmes vont vous l'apprendre. Voici le texte gravé sur le premier des hermès[3]. »

Ainsi, selon Eschine, trois hermès ont été installés à l'Agora en l'honneur de la victoire de Cimon à la bataille d'Eion. Ce passage

1. Harpocration, s. v. : Ἑρμαῖ· ἀπὸ γὰρ τῆς Ποικίλης καὶ τῆς τοῦ βασιλέως στοᾶς εἰσιν οἱ Ἑρμαῖ καλούμενοι· διὰ γὰρ τὸ πολλοὺς κεῖσθαι καὶ ὑπὸ ἰδιωτῶν καὶ ἀρχόντων ταύτην τὴν προσηγορίαν εἰληφέναι συμϐέϐηκεν.

2. B. D. Meritt, *Epigramms from the battle of Marathon* (*Studies to Hetty Goldman*, p. 268 sqq.).

3. Esch., *C. Ctés.*, 183-184 : Ἐπιγέγραπται γὰρ ἐπὶ μὲν τῷ πρώτῳ τῶν Ἑρμῶν·

ἦν ἄρα κἀκεῖνοι ταλακάρδιοι, οἵ ποτε Μήδων
παισὶν ἐπ' Ἠϊόνι, Στρυμόνος ἀμφὶ ῥοάς,
λιμόν τ' αἴθωνα κρατερόν τ' ἐπάγοντες Ἄρηα
πρῶτοι δυσμενέων εὗρον ἀμηχανίην.

Ἐπὶ δὲ τῷ δευτέρῳ·

ἡγεμόνεσσι δὲ μισθὸν Ἀθηναῖοι τάδ' ἔδωκαν
ἀντ' εὐεργεσίης καὶ μεγάλης ἀρετῆς.
Μᾶλλόν τις τάδ' ἰδὼν καὶ ἐπεσσομένων ἐθελήσει
ἀμφὶ ξυνοῖσι πράγμασι μόχθον ἔχειν.

Ἐπὶ δὲ τῷ τρίτῳ ἐπιγέγραπται Ἑρμῇ·

ἔκ ποτε τῆσδε πόληος ἅμ' Ἀτρείδῃσι Μενεσθεὺς
ἡγεῖτο ζάθεον Τρωϊκὸν ἂμ πεδίον,
ὅν ποθ' Ὅμηρος ἔφη Δαναῶν πύκα χαλκοχιτώνων
κοσμητῆρα μάχης ἔξοχον ἄνδρα μολεῖν.

d'Eschine a été critiqué par Domaszewski en 1914[1]. Il affirme que les trois épigrammes citées par Eschine sont partiellement l'œuvre des scoliastes à partir d'une seule épigramme authentique. C'est aux victoires de l'Eurymédon et de Chypre que se rapporteraient, selon lui, les deux autres épigrammes qui figuraient sur le monument[2]. Les trois hermès qui le composaient n'auraient pas été érigés ensemble, ni aussitôt après Eion, mais seulement après la mort de Cimon en 449[3].

H. T. Wade-Gery, reprenant la question, accepte partiellement les affirmations de Domaszewski et donne également aux épigrammes une date assez basse par rapport à la bataille d'Eion[4].

Ces opinions ont été réfutées par F. Jacoby[5]. Il prouve l'authenticité des épigrammes citées par Eschine et rejette les dates trop basses proposées par Domaszewski et Wade-Gery. Tout en soulignant la difficulté de dater précisément ces textes, F. Jacoby estime que la lecture même des poèmes fait penser qu'ils furent écrits peu de temps après les événements auxquels ils se rapportent, c'est-à-dire le siège d'Eion.

Οὕτως οὐδὲν ἀεικὲς Ἀθηναίοισι καλεῖσθαι
κοσμηταῖς πολέμου τ' ἀμφὶ καὶ ἠνορέης.
Ἔστι που τὸ τῶν στρατηγῶν ὄνομα; οὐδαμοῦ, ἀλλὰ τὸ τοῦ δήμου.

1. A. Domaszewski, *Sitzb. Ak. Heidelberg*, 1914, nº 10.

2. Cf. l'épigramme citée par Diodore de Sicile, XI, 62, 3 :

Ἐξ οὗ γ' Εὐρώπην Ἀσίας δίχα πόντος ἔνειμε
καὶ πόλιας θνητῶν θοῦρος Ἄρης ἐπέχει,
οὐδέν πω τοιοῦτον ἐπιχθονίων γένετ' ἀνδρῶν
ἔργον ἐν ἠπείρῳ καὶ κατὰ πόντον ἅμα·
οἵδε γὰρ ἐν Κύπρῳ Μήδους πολλοὺς ὀλέσαντες
Φοινίκων ἑκατὸν ναῦς ἕλον ἐν πελάγει
ἀνδρῶν πληθούσας, μέγα δ' ἔστενεν Ἀσὶς ὑπ' αὐτῶν
πληγεῖσ' ἀμφοτέραις χερσὶ κράτει πολέμου.

3. L'on peut supposer que les épigrammes étaient gravées sur la base des hermès : c'est le cas des hermès de Marathon ; cf. B. D. Meritt, *Epigramms from the battle of Marathon* (*Stud. to H. Goldman*, p. 268). L'hermès lui-même porte souvent une inscription, comme l'hermès d'Alcamène ; on peut citer à ce propos un lécythe de Londres, E 585 (Lenormand, *El.* 3, pl. 79) : un hermès près d'une colonne suggérant une entrée de temple porte sur la poitrine des petits points réguliers gravés, pour lesquels plusieurs explications ont été proposées : pièces de monnaies offertes en ex-voto (Lenormand) ; pardalide stylisée (Hetty Goldman, *The origin of the Greek herm*, *A. J. A.*, p. 58). La première hypothèse semble exclue par le fait que le texte de Pausanias cité par Lenormand fait allusion à des pièces de monnaie posées, non pas sur l'hermès, mais sur l'autel placé devant lui. Le deuxième est peu vraisemblable ; il n'existe aucun exemple de pardalide stylisée qui puisse être comparée à ceci. La solution est donnée, semble-t-il, par une stèle funéraire inscrite (Riezler, pl. 17). L'épitaphe est indiquée au moyen de traits disposés tout à fait comme les points qui couvrent la poitrine de l'hermès du lécythe de Londres et représentent aussi probablement un texte gravé.

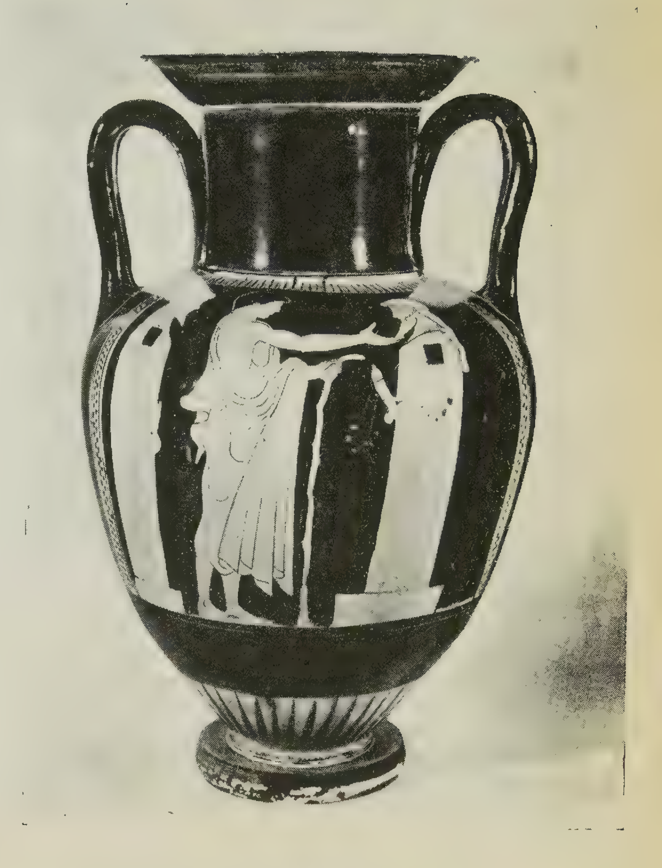
4. *J. H. S.*, LIII, 1933, p. 71-82. Son opinion tient compte surtout de l'emploi de l'adverbe ποτέ dans la première ligne de l'épigramme I.

5. Jacoby, *Athenian epigramms from Persian wars* (*Hesperia*, 1945, p. 185 sqq.).

Pélikè inédite du Peintre de Pan (Paris, Musée du Louvre ; Campana 10793).



1. — Cratère du Musée de Boston, par le Peintre de Pan.



2. — Amphore du Peintre de Pan (Musée de Laon).

Il semble que le vase du Louvre vienne apporter une preuve iconographique en faveur de la thèse de Jacoby. D'après l'étude consacrée par Beazley au peintre de Pan [1], la carrière de celui-ci s'étend entre 480 et 450. Le pinceau rapide et un peu négligent qui a tracé cette scène de rue ne s'est pas arrêté sur les détails ; il a été manié avec aisance par la main d'un artiste expérimenté. On peut donc situer ce vase dans une phase déjà évoluée de l'activité du peintre de Pan, c'est-à-dire aux alentours de 470, dans les années qui suivent la bataille d'Eion. Rien n'interdit de croire que nous ayons là l'image des trois hermès glorifiant les combattants athéniens. Il est probable, en effet, que la mise en place d'un monument en l'honneur des armées du Strymon a suscité à l'Agora et dans toute la ville émotion et intérêt ; l'on peut penser que le peintre de Pan a voulu représenter une scène de culte devant le groupe des trois hermès récemment érigé à peu de distance du Céramique. Sinon, il faudrait croire que le peintre, sans tenir compte du monument de Cimon sur l'Agora, a lui-même imaginé un autre groupe de trois hermès ; cela paraît difficilement admissible.

Pour apprécier la vraisemblance de notre hypothèse, il convient de replacer le vase du Louvre dans le cadre plus vaste de l'œuvre du peintre de Pan. Celui-ci a, plus que tout autre, le goût des détails concrets, des compositions pittoresques ; en particulier, lorsqu'il peint de petites pélikès, il abandonne les thèmes mythologiques ou guerriers et choisit une scène de rue, une bergerie ; il surprend volontiers les femmes à la lessive, le pêcheur guettant le poisson, ou le commissionnaire portant son paquet à la ville [2]. S'il a ainsi disposé les hermès sur le vase du Louvre, c'est qu'il a probablement voulu situer une scène quotidienne en donnant une indication topographique précise. Comme il a su peindre la solitude de l'hermès des champs, il a évoqué, par ses groupements d'hermès, l'Agora populeuse et encombrée.

J. DE LA GENIÈRE.

1. Beazley, *Panmal.*
2. Louvre, G. 547 (*A. R. V.*, p. 365, 46). Vienne, Oest. Mus. 335 (*A. R. V.*, p. 365, 45).

CHABRIAS ET LES FINANCES DE TACHÔS

En Égypte comme en Asie, et comme en Grèce même, ce n'est pas lors de l'expédition d'Alexandre que le rideau se lève brusquement sur le monde nouveau de l'hellénisme. On s'en rend de plus en plus compte : Alexandre n'a fait que bousculer des barrières qui ne s'opposaient déjà plus que médiocrement à l'interpénétration du monde grec et des mondes « barbares ». Le IVe siècle, si fastidieux pour qui se contente de l'étudier en Grèce même et sous ses seuls aspects politiques, se révèle un champ d'investigations passionnant pour qui tente d'envisager le monde ancien dans son ensemble, et sa physionomie connaîtra peut-être, dans les années à venir, d'intéressants renouvellements. Il n'est sans doute pas indispensable de vouloir à tout prix marquer des coupures chronologiques ; mais si coupure il y a, et en profondeur, ce serait environ un siècle avant Alexandre qu'il faudrait la chercher. Fixer une date serait absurde, mais la vraie crise semble bien s'ouvrir dans les quinze dernières années du Ve siècle : c'est alors que débute la période des interventions asiatiques dans les affaires grecques, d'interventions qui ne dissimuleront pas longtemps aux Grecs la décadence politique réelle de l'empire du Grand Roi ; c'est alors que commence à vaciller la flamme, somme toute fugace, de la cité grecque à son *akmè* ; c'est alors qu'on voit se poser à l'Égypte, une dernière fois indépendante sous des pharaons indigènes, des problèmes intérieurs et extérieurs annonçant de façon frappante ceux qui se poseront aux Lagides. Et ces points de vue sont loin d'épuiser tous les « thèmes hellénistiques » qui parcourent les événements et les civilisations du IVe siècle[1]. En ce qui concerne l'Égypte, le fait que la période des XXVIIIe-XXXe dynasties apparaît comme une sorte de prélude à l'époque ptolémaïque a

1. Dans un domaine archéologique restreint, celui de la bijouterie, le problème a été récemment posé par P. Amandry, *Grèce et Orient, Études d'archéologie classique. Nancy*, I (1958), p. 17 sqq., qui parle du « prélude à la création d'une *koinè* artistique que des conditions politiques favorables, issues de la conquête d'Alexandre, ont facilitée, mais non provoquée » (p. 20).

été souligné depuis assez longtemps[1]. Mon propos n'est pas de reprendre ici tout cet ensemble de problèmes, mais un de ses aspects, et dans un de ses épisodes : le problème de l'argent, aux deux sens français du terme : métal et monnaie. Ce problème, soulignons-le, peut être envisagé sous deux angles : l'un plus large, et c'est le problème de la lente accession des pays d'économie naturelle à l'usage de la monnaie[2] ; l'autre plus restreint, et c'est pour l'Égypte le problème du « nerf de la guerre ». C'est principalement ce second aspect qui me retiendra ici.

Il est d'ailleurs certain que le problème du financement *monétaire* de la guerre s'est posé aux pharaons avant le IVe siècle[3] ; en fait, il a dû se poser très tôt après l'apparition des espèces monétaires en Grèce, les débuts de l'embauche des mercenaires grecs en Égypte étant, à peu de choses près, contemporains des premières émissions monétaires en Asie Mineure. Si l'apparition des mercenaires grecs dans le Delta peut être fixée avec certitude à 663[4], puisqu'elle est contemporaine de l'avènement de Psammétique Ier, la date des premières frappes lydiennes et ioniennes reste toujours sujette à discussion, mais il est peu probable qu'elle soit antérieure[5]. Quoi qu'il en soit de ce second point, il y a de fortes chances pour que l'embauche d'hoplites *grecs* ait été précocement liée, pour les Saïtes, à la disposition du numéraire *grec* : ce motif a dû jouer de façon fondamentale (mais non exclusive) dans la concentration du commerce grec à Naucratis par Amasis. Cependant, si l'on a toutes raisons de penser que les Saïtes furent déjà préoccupés par des besoins d'argent, on ne dispose d'aucune

1. Cf. notamment W. Schur, *Zur Vorgeschichte des Ptolemäerreiches*, *Klio*, XX (1926), p. 270-302 : cet article reste, à quelques détails près, une des meilleures synthèses sur le IVe siècle égyptien. A corriger et compléter aujourd'hui par F. K. Kienitz, *Die politische Geschichte Aegyptens vom 7. bis zum 4. Jahrhundert vor der Zeitwende*, Berlin, 1953, qui insiste surtout sur les différences entre l'époque ptolémaïque et les périodes précédentes, et sur la continuité qu'on peut observer de l'avènement des Saïtes à l'arrivée d'Alexandre. Les développements relatifs à l'Égypte d'Olmstead, *History of the Persian empire* (Chicago, 1948 — une nouvelle édition est annoncée), p. 373 sq., 396 sq., 406 sq., 415 sq., 430 sq., 437 sq., constituent également un exposé d'ensemble commode.

2. Cf. D. Schlumberger, *L'argent grec dans l'empire achéménide* (Paris, 1953) = *Mémoires de la délégation archéologique française en Afghanistan*, XIV. Les références seront données ici d'après la pagination du tirage à part (exemplaire de thèse).

3. Malgré J. W. Curtis, *Coinage of Pharaonic Egypt*, *Journ. of Eg. Arch.*, XLIII (1957), p. 71, pour lequel la question ne se pose qu'à partir du règne de Hakôris.

4. Ou 664 : date récemment défendue par R. A. Parker, *Mitt. d. deutsch. arch. Inst. Abt. Kairo*, XV (1957), p. 208 sqq.

5. Dernière discussion : E. S. G. Robinson, *The date of the earliest coins*, *Num. Chron.*, 6. ser., XVI (1956), p. 1-8, qui, contre Seltman, *Greek Coins*, 2e éd., p. 16 sqq., et *Num. Chron.*, XV (1955), p. 167, maintient, avec raison me semble-t-il, les environs de 640-630.

donnée explicite à ce sujet[1] et on ne pourrait former que d'incontrôlables hypothèses sur les méthodes imaginées par eux pour drainer l'argent grec dans les caisses royales[2]. Ce n'est que plus d'un siècle et demi après leur chute qu'il nous est donné, pour la première fois, d'assister au fonctionnement de la machine fiscale et monétaire d'un pharaon de basse époque, mais ce, il est vrai, dans des circonstances exceptionnelles que je rappellerai brièvement. En 362, Artaxerxès II est aux prises avec la terrible révolte des satrapes occidentaux. La monarchie achéménide paraît à la veille de s'effondrer. Le moment semble venu pour l'Égypte, qui a reconquis son indépendance depuis une quarantaine d'années, de faire cause commune avec les insurgés pour porter le coup de grâce au Grand Roi. Le jeune pharaon Djedhor (le Tachôs, ou Taôs, ou Téôs des Grecs), encouragé et dirigé par ses conseillers grecs, le stratège athénien Chabrias, ancien conseiller de Hakôris, et le vieux roi de Sparte Agésilas, décide de monter une grande expédition destinée à joindre les forces rebelles en Syrie. Expédition dont l'ampleur excédait certes les possibilités normales des pharaons du ɪvᵉ siècle et dont le financement exigeait des mesures fiscales extraordinaires. Jamais sans doute un pharaon n'avait rassemblé autant de mercenaires grecs, ni sans doute de mercenaires aussi exigeants : car, d'une part, un des propos d'Agésilas consistait à renflouer les finances spartiates et, de l'autre, on embauchait également dans le camp adverse et le temps devait être aux hautes soldes. Il fallait de l'argent — de l'argent grec ou de l'argent pouvant tenir lieu d'argent grec[3]. Chabrias se chargea d'en procurer au roi.

Le texte qui nous renseigne sur les expédients de Chabrias est bien connu et a été maintes fois commenté : il s'agit de Ps.-Aristote, *Économique* II, 2, § 25 a-b (1350 b 33-1351 a 17). Or il appa-

1. Rappelons que les plus anciennes monnaies grecques d'Égypte sont du vɪᵉ siècle : cf. S. P. Noe, *A bibliography of Greek coin hoards* (2ᵉ éd., 1937), nᵒˢ 143, 299, 323, 361, 362, 722, 729, 888, 1178.

2. La taxation du commerce grec de Naucratis apparaît toutefois certaine, s'il est permis, comme il semble, de rapprocher les données de la stèle de Nekhthorheb, « préposé à la porte des pays étrangers de la Grande Verte » sous Amasis, qui se vante d' « avoir rétabli et rendu abondantes les offrandes faites au temple de Neith à Saïs », de la stèle, de quelque deux siècles postérieure, de Nectanébès Iᵉʳ, qui ordonne le versement au dit temple de Neith de la dîme des taxes sur le commerce grec et sur l'artisanat de Naucratis. Cf. G. Posener *Les douanes de la Méditerranée dans l'Égypte saïte*, *R. Ph.*, XXI (1947), p. 117 sqq., et *infra*, p. 266, n. 2.

3. Sur les monnaies pseudo-grecques et particulièrement pseudo-athéniennes en Orient au ɪvᵉ siècle, cf. Schlumberger, *o. c.*, notamment p. 19 sqq. Pour l'Égypte en particulier, cf. Kienitz, *o. c.*, p. 117.

raît que ce passage est susceptible de recevoir une interprétation infiniment plus cohérente, donc plus satisfaisante, que celles qui ont été généralement proposées : le but du présent article est d'essayer de le montrer. Voici, une fois encore, la traduction de ce texte[1] : « § 25 a. Au roi des Égyptiens Taôs, partant en guerre et manquant d'argent (χρημάτων), l'Athénien Chabrias conseilla de dire aux prêtres qu'il était dans l'obligation, vu la dépense[2], de supprimer certains temples[3] et la plupart des sacerdoces. Ayant entendu cela, et souhaitant chacun que son temple restât ouvert[4] et qu'il en restât lui-même le desservant, les prêtres lui donnèrent de l'argent[5]. Lorsqu'il en eut reçu de tous, il (sc. Chabrias) ordonna (sc. au roi) de leur commander de réduire les dépenses[6] qu'ils faisaient pour les temples et pour eux-mêmes au dixième de ce qu'elles étaient antérieurement et de lui prêter le reste (sc. des revenus des temples et des sacerdoces) jusqu'à la fin de la guerre contre le roi. (Chabrias conseilla encore au roi) d'ordonner à tous de payer un impôt (εἰσενέγκαι) chacun sur sa maison (ἀπ' οἰκίας ἑκάστης) selon un taux fixé d'avance et, de même, une capitation (ἀπὸ τοῦ σώματος). De plus, sur le commerce du blé, et indépendamment de son prix, il fit payer une obole par artabe à la transac-

1. Je suivrai le texte établi par Van Groningen, *Aristote. Le second livre de l'Économique* (Leyde, 1933), p. 15 sq. ; cf. le commentaire p. 161-168.

2. διὰ τὴν δαπάνην. Van Groningen commente : « Entendez les dépenses que l'État doit s'imposer pour le culte et les revenus qu'il manque parce qu'ils vont aux temples. » Cette interprétation est suggérée par le retour de δαπάνη un peu plus loin (cf. *infra*), où il est effectivement question des frais du culte. Elle est surtout justifiée par le parallèle de 33 f, où le Ps.-Aristote nous conte exactement le même expédient, attribué cette fois à Cléomène de Naucratis. Or, dans cet autre passage, à διὰ τὴν δαπάνην correspond la formule πολὺ τὸ ἀνάλωμα ἐν τῇ χώρᾳ γίνεσθαι εἰς τὰ ἱερά. Dans une traduction récente de ce traité, J. Tricot (Bibliothèque des textes philosophiques. Paris, Vrin, 1958), p. 62, n. 5, laisse entendre qu'il lit non ἀνάλωμα, mais ἀνώμαλον : l'apparat critique de Van Groningen ne me permet pas de voir de quelle tradition manuscrite sort cette leçon. Soulignons à ce propos le caractère absolument inutilisable de la publication de M. Tricot : le texte de l'*Économique* pose des problèmes d'établissement presque à chaque ligne et il est injustifiable d'en donner une traduction sans le grec en regard, accompagné d'un apparat critique. De plus, M. Tricot ignore des travaux importants : s'il cite en général les noms de ses garants en toutes lettres, on trouve çà et là des références à Schn., et il ne sait visiblement pas ce qui se cache sous cette abréviation, car le nom de Schneider, dont il s'agit, a été porté par *deux* commentateurs du texte, J. G. Schneider et P. Schneider : les notes de M. Tricot nous laissent ignorer duquel il s'agit. Même remarque pour Sylb. (= Sylburg). L'édition de Van Groningen est mentionnée à la bibliographie, p. 14, mais il n'en a évidemment pas été fait usage, tout au moins un usage sérieux. Elle est néanmoins absolument indispensable.

3. Cf. *infra*, p. 259.

4. τὸ ἱερὸν... εἶναι (= μεῖναι Van Groningen, p. 163). Ou : « que sa fondation fût maintenue ».

5. χρήματα. Nous entendons ici « argent » au sens large, sans chercher à préciser s'il s'agissait d'espèces monnayées ou de métal sous toute autre forme. Cf. *infra*, p. 262.

6. δαπάνη : cf. *supra*.

tion[1]. Il fit aussi ordonner de payer une dîme (μέρος τὸ δέκατον) sur les bateaux (ἀπὸ τῶν πλοίων), sur les ateliers (ἐργαστηρίων) et sur tous les autres revenus professionnels[2]. § 25 b. Alors que (le roi) était sur le point de partir en expédition hors du pays, (Chabrias) lui (conseilla d')ordonner que, si quelqu'un possédait de l'argent ou de l'or non monnayé (ἄσημον), on le lui apportât (ἐνέγκαι πρὸς αὐτόν) ; et, lorsque la plupart l'eurent apporté, (Chabrias) ordonna au roi d'utiliser ce métal, et de renvoyer les créanciers auprès des nomarques, afin que ceux-ci les remboursassent sur le produit des impôts (ἐκ τῶν φόρων). »

Les commentateurs de ce texte[3], de même que les historiens de la XXX[e] dynastie[4], ont généralement considéré qu'il s'agissait là d'une collection de mesures *disparates* à caractère d'expédients, visant toutes, sans doute, un même but : procurer de l'argent au roi (ce qui est évident), mais sans autre lien entre elles que ce commun propos. Aussi certains auteurs se sont-ils contentés de citer, parmi ces mesures, celles qui les frappaient le plus, généralement la réduction des revenus des temples et l'emprunt qui leur fut imposé. Il me semble qu'en fait le texte pseudo-aristotélicien offre un tableau beaucoup plus cohérent — même si l'auteur, selon toute vraisemblance, n'en avait pas une claire conscience[5] : la tradition qu'il recueillait, tout au moins, ne devait pas associer tous ces expédients au hasard et par suite de leur seule coïnci-

1. διδόναι τὸν πωλοῦντα καὶ ὠνούμενον : « non pas une obole à payer par l'acheteur et une seconde par le vendeur, mais une seule à payer pour la transaction vente-achat », Van Groningen, p. 164, qui fait remarquer que cet emploi de καί pour ἤ n'est pas isolé.

2. C'est le passage le plus difficile du texte. Les manuscrits donnent καὶ τῶν ἄλλην τινὰ ἐργασίαν ἐχόντων τῆς ἐργασίας μέρος τὸ δέκατον... Van Groningen a souligné avec raison qu'après πλοίων et ἐργαστηρίων, le gén. pl. τῶν... ἐχόντων ne peut être qu'un neutre, mais qu'il faut dès lors lire τῶν... παρεχόντων. D'autres avaient proposé de lire τὸν... ἔχοντα.

3. Cf. notamment P. Schneider, *Das zweite Buch der Ps.-Arist. Oekonomik* (Bamberg, 1907), p. 100 sqq. ; K. Riezler, *Ueber Finanzen und Monopole im alten Griechenland* (Berlin, 1907), p. 31 ; Van Groningen, *o. c.*, p. 162 sqq. · Ernst Meyer, *s. v. Tachos*, *P. W.*, IV A 2 (1932), coll. 1992 sq.

4. Cf. entre autres A. Wiedemann, *Aegypt. Gesch.*, II (1884), p. 709 ; Fl. Petrie, *Hist. of Egypt*, III, p. 384 ; Schur, *l. c.*, p. 282 sqq. ; Drioton et Vandier, *Les peuples de l'Orient méditerranéen*, II : *L'Égypte = Clio*, I, 2 (1938), p. 582 ; Kienitz, *o. c.*, p. 119 sqq., où bibliogr. complète — à l'exception de Van Groningen ; Olmstead, *o. c.*, p. 418 sq.

5. Le Ps.-Aristote n'est qu'un compilateur peu intelligent, et le passage en question ici n'est pas le seul où il témoigne d'une incompréhension certaine des sources qu'il utilise. Pour rester en Égypte, on pourrait faire la même observation au sujet du § 33, où les données relatives aux spéculations sur les blés de Cléomène de Naucratis sont dispersées dans un contexte anecdotique sans rapport avec elles, alors que, de toute évidence, elles doivent être rapprochées. Mais la mésintelligence qu'avait parfois notre homme de ses sources n'est pas une raison pour méconnaître la valeur éventuelle de celles-ci.

dence chronologique. Ce qui contribuerait du reste à le prouver, c'est le fait que l'*Économique* rapporte encore un autre expédient de Chabrias, mais dans un autre passage, sans aucun lien avec le texte donné ci-dessus : c'est le § 37, où il est dit que, Tachôs ayant besoin de soixante navires, Chabrias recruta cent vingt équipages et proposa aux soixante équipages surnuméraires l'alternative suivante : ou bien fournir deux mois de vivres à ceux qui avaient été désignés pour partir, ou bien prendre leur place — ce qui fit que, trop heureux de rester chez eux, les surnuméraires s'empressèrent d'apporter le ravitaillement requis. On voit en quoi cette mesure diffère des précédentes : elle ne vise pas à procurer de l'argent, mais à en économiser, et n'avait donc pas sa place au § 25, ou, plus exactement, dans la source d'où procède le § 25[1].

Retenons donc, pour point de départ, ce fait certain : toutes les mesures énumérées au § 25 étaient destinées à procurer de l'argent au roi, qui en manque (δεομένῳ χρημάτων). Mais elles ne sont pas toutes à placer sur le même plan. Car il faut distinguer, d'une part, les expédients qui permettaient de mettre immédiatement la main sur le métal précieux, monnayé ou non ; et, d'autre part, ceux qui ne le permettaient pas, et qu'il conviendra donc d'interpréter avec précision.

D'un rendement métallique immédiat étaient, d'un côté, les mesures frappant les sanctuaires ; de l'autre, l'emprunt-métal proposé aux particuliers.

Pour comprendre la portée des mesures concernant les sanctuaires et le clergé, on notera que l'auteur grec de l'*Économique*, visiblement ignorant des choses égyptiennes, ne l'a sans doute pas très bien comprise lui-même. En effet, il va de soi qu'il n'était pas au pouvoir du roi de supprimer des temples[2], ni des sacerdoces. Mais le roi pouvait supprimer des fondations créées au profit de tel culte, ou des concessions, des donations faites au bénéfice de tel sacerdoce, ces fondations ou donations consistant soit en terres avec leurs revenus, soit en prestations en nature[3] (denrées alimentaires, matériaux de construction, textiles, aromates, etc.). C'est

1. Sur la place, inattendue, du § 37 dans le corps du chapitre, cf. Van Groningen, p. 201 sq.

2. Que τῶν τε ἱερῶν τινα désigne des temples, et non des offrandes sacrificielles, ressort de la suite : καὶ τὸ ἱερὸν παρ' αὐτοῖς ἕκαστοι βουλόμενοι εἶναι (οἱ ἱερεῖς) καὶ εἶναι αὐτὸς ἱερεύς.

3. Cf., p. ex., pour ne pas sortir des environs chronologiques immédiats du cas présent, les donations faites par le prédécesseur de Tachôs aux sanctuaires de Neith à Saïs et d'Horus à Edfou : réf. *ap.* Kienitz, *o. c.*, p. 199 sq.

cette « dépense » (δαπάνη, cf. τὸ ἀνάλωμα... εἰς τὰ ἱερά au § 33 f) que Tachôs, sur le conseil de Chabrias, décide de supprimer du « budget » royal, et dont les prêtres achètent le maintien en offrant de l'argent au roi (ἐδίδοσαν χρήματα[1]), ce qui était évidemment le but de la manœuvre. Du moins son premier but. Car il y a un second temps, qui est le suivant : ayant donc, en quelque sorte, vendu aux temples le maintien des revenus qui leur venaient de la couronne, Chabrias fit décider par le roi que, pour la durée de la guerre, ces revenus seraient réduits au dixième de leur montant normal, les neuf autres dixièmes étant considérés comme un emprunt contracté par la couronne auprès des sanctuaires, et qui leur serait remboursé après la fin des hostilités. Ceci, notons-le au passage, est bien grec, et il n'est guère douteux que cette idée d'un emprunt contracté auprès des temples (d'un emprunt certes un peu particulier, puisqu'il consiste à différer le service des prestations royales) germa dans l'esprit de l'Athénien, habitué à considérer les trésors sacrés comme des manières de banques d'État. Tel est donc le premier point des mesures de Chabrias : il s'agit, pourrait-on dire, d'une manœuvre de chantage[2] à double détente, débouchant d'une part sur un don gracieux et d'autre part sur un emprunt forcé, le don gracieux ravitaillant le trésor royal en métaux monnayables, l'emprunt représentant en fait surtout une massive économie temporaire pour la couronne. On pourrait considérer (et les prêtres le considérèrent sans doute de la sorte) que, sous couleur d'emprunt, Chabrias et Tachôs procédaient simplement à une confiscation des revenus sacerdotaux. Ce n'est point certain toutefois : l'expédition asiatique comportait à cette date, et à vues humaines, de fortes chances de succès, comme le prouvèrent ses brillants débuts, donc de fortes chances de pillage et d'enrichissement pour le pharaon qui, rentré victorieux, n'eût pu se dispenser de respecter ses engagements, voire de récompenser généreusement les temples et le clergé. Si celui-ci, comme il est probable, fut dans une large mesure responsable de la « révolution » qui devait, à brève échéance, renverser Tachôs, il fut, dans une large mesure aussi, responsable de sa propre ruine financière[3].

1. Sur la nature de ces χρήματα, cf. *infra*, p. 262.

2. Le chantage est très net (comme dans le cas de Cléomène de Naucratis au § 33 f), mais ne ressort pas du résumé que donne Kienitz, *o. c.*, p. 119 (§ 7).

3. Dans la reconstitution des événements que donne, p. ex., Schur, *l. c.*, p. 288 sq., Nectanébos (II) se serait efforcé de réconcilier le clergé et la couronne par des donations multiples. Mais Schur commettait une erreur en attribuant à Nectanébos (II) la stèle de

Par cette manœuvre habile et peu scrupuleuse, Chabrias opérait donc un appréciable prélèvement sur les ressources métalliques des temples et réalisait de grosses économies, principalement en nature, dont le montant pouvait être transféré sur les approvisionnements de l'armée, mais encore être utilisé à un autre propos, comme on le verra plus loin.

La suite du texte comporte d'abord une série d'impôts divers, ensuite la seconde mesure destinée à rapporter immédiatement des métaux monnayables. Je voudrais montrer ici qu'il s'agit, à mon sens, des deux aspects inséparables d'une même opération.

Commençons, pour grouper les prélèvements métalliques, par l'emprunt-métal sur lequel se clôt le développement pseudo-aristotélicien (§ 25 b) : « Alors que (le roi) était sur le point de partir en expédition hors du pays[1], (Chabrias) lui (conseilla) d'ordonner que, si quelqu'un possédait de l'argent ou de l'or non monnayé, on le lui apportât ; et, lorsque la plupart l'eurent apporté, (Chabrias) ordonna au roi d'utiliser ce métal... » Qu'il s'agisse, officiellement, d'un emprunt[2], et non d'une confiscation, est bien évident[3] et attesté par la fin du passage, où les créanciers sont renvoyés devant les nomarques en vue de se faire rembourser[4]. Cependant, comme il apparaîtra plus loin, ce dernier point ne doit pas avoir été proclamé en même temps que l'invitation à livrer le métal, car (je me permets d'anticiper) les nomarques étaient dans l'impossibilité de rembourser autrement qu'en nature, et cette

Naucratis consacrant à Neith la dîme des revenus du port et de la ville (erreur encore commise par le dernier traducteur de ce texte, B. Gunn, *Journ. of Eg. Arch.*, XXIX (1943), p. 55 sqq.), ainsi que les donations au temple d'Horus à Edfou : or, ces documents appartiennent en réalité au règne de Nectanébès (I) ; : cf. Ernst Meyer, *Zur Geschichte der XXX. Dyn.*, *Ztschr. f. äg. Spr.*, LXVII (1931), p. 68 sqq. Ces textes ne sauraient donc être invoqués comme témoignage de ce que le clergé fut dédommagé par le successeur de Tachôs. Mais il le fut certes néanmoins, sans quoi l'usurpateur n'eût pu établir son pouvoir aussi solidement qu'il le fit. L'intense activité de bâtisseur de Nectanébos (II), qui a laissé d'autres témoignages encore de sa piété (cf. Kienitz, *o. c.*, p. 124-126), prouve d'ailleurs que le dernier des sébennytiques chercha avec ardeur à se faire bien venir du clergé. Il n'y réussit toutefois pas jusqu'au bout, comme le prouve la malédiction portée contre lui par la prétendue « Chronique démotique » (XI, 12) : « Les Seigneurs de la puissance, Ptah, Rê et Harsièse, tu les as oubliés, le jour où tu décidas d'acquérir des richesses. » Il faut sans doute voir là un reflet des contraintes financières qui s'imposèrent à Nectanébos (II), comme à Tachôs, au moment où se précisa la menace de la reconquête perse.

1. Sur la portée de cette précision, cf. *infra*, p. 272, et n. 2.

2. D'un emprunt forcé (cf. κελεῦσαι)? Le problème consisterait à savoir si le roi disposait des moyens de contrôle et de contrainte nécessaires. Je ne pense pas qu'il faille attacher grande importance à ce verbe, que notre auteur emploie, d'autre part, trois fois pour exprimer les directives données par Chabrias au roi.

3. J'hésiterais à employer ici, avec Van Groningen, p. 165, le terme technique trop précis d'*eisphora*.

4. Sur la variante proposée par Polyen, cf. *infra*, p. 271.

perspective eût assurément détourné les possesseurs de métaux de les apporter au roi. Le renvoi des créanciers devant les nomarques n'a donc dû être annoncé qu'une fois que le métal fut livré et Chabrias dut utiliser un autre moyen de séduction pour déterminer les détenteurs de métaux à s'en défaire. Quel moyen? Nous l'ignorons. Le plus plausible, à mon sens, serait qu'on promit un intérêt considérable que les circonstances rendaient vraisemblable, l'expédition se présentant, comme je l'ai indiqué il y a un instant, sous les auspices les plus favorables [1].

Ce métal (comme les χρήματα extorqués au clergé : nous pouvons ici les envisager ensemble) était destiné à être monnayé : ce qui explique l'expression pseudo-aristotélicienne d'ἄσημον. Mais c'est là, évidemment, une *interpretatio graeca*, la distinction entre ἀργύριον ἐπίσημον (ou νόμισμα) et ἀργύριον ἄσημον n'ayant aucune valeur pratique pour les Égyptiens de ce temps — sinon pour le roi lui-même, seul utilisateur d'argent monnayé pour sa valeur nominale [2]. Il paraît inutile d'insister longuement sur ce point, quiconque ayant eu affaire aux trésors monétaires antiques d'Orient, et notamment d'Égypte, sachant qu'on y trouve des monnaies grecques, pseudo-grecques, phéniciennes, appartenant aux étalons les plus divers, les unes entières, les autres cisaillées ou rognées, et mêlées à de l'argent brut, en barres, en rognures, en anneaux, etc., et à des objets métalliques tels que vases, bijoux, etc. [3], et que cet argent, lorsqu'il était matériellement utilisé dans les transactions (ce qui, je crois, devait être relativement exceptionnel dans l'économie générale du pays [4]), ne l'était pas sur sa valeur nomi-

1. Peu plausible m'apparaît l'hypothèse de Riezler, *l. c.*, selon laquelle on aurait séduit les détenteurs de métal en leur annonçant qu'on allait le monnayer : la *forme* monétaire ne présentait aucun intérêt pour les Égyptiens : cf. *infra*. Poussée à son terme, cette hypothèse signifierait que Tachôs aurait introduit, ou fait mine d'introduire, l'économie monétaire en Égypte par simple décret.

2. Mais cela, qui ne concerne que le recrutement des mercenaires, reste au fond quelque chose de rigoureusement extra-égyptien.

3. La bibliographie serait considérable. Il suffit de parcourir les notices de Noe, *o. c.*, plus commodément rassemblées, pour l'Égypte, par Schlumberger, *o. c.*, p. 10 sq. Bon aperçu de la question *ap.* (entre autres) Dressel et Regling, *Aegypt. Funde altgr. Münzen, Ztsch. f. Num.*, XXXVII (1927), qui signalent même, p. 6, n., des trésors dépourvus d'espèces monnayées.

4. Le problème du rôle de l'argent dans la vie économique de l'Égypte ancienne est un problème extrêmement difficile et, en l'état actuel de la documentation, peut-être insoluble. Quand bien même ce problème ne devrait-il être abordé que par un égyptologue et, plus précisément pour la période qui nous occupe ici, par un spécialiste averti des études démotiques, je me permettrai quelques suggestions : les hommes de l'art voudront bien excuser mon audace... Il ne faudrait peut-être pas prendre inconsidérément au pied de la lettre tous les textes égyptiens qui, à propos de transactions, font état d'une valeur-argent, ni penser que la quantité de métal indiquée intervenait *matériellement* et nécessai-

nale (sinon, bien entendu, par les Grecs entre eux), mais au poids. Ce que veut évidemment Chabrias, c'est mettre à la disposition de Tachôs le plus gros stock possible de métal précieux,

rement dans la transaction. La question (qui a été envisagée depuis longtemps) se pose dès les hautes époques et, dans une étude récente, B. Adams, *Fragen altägypt. Finanzverwaltung nach Urkunden des alten und mittleren Reiches* (Munich, 1956), p. 35 sq., note que l'argent pesé semble avoir servi essentiellement d'étalon *idéal* des valeurs d'échange : « Es handelte sich dabei [p. ex. dans le cas du *deben*] um staatlicherseits festgelegte Masstäbe nach denen die Parteien ihre Leistungen untereinander bewerteten... Nach diesem System hat auch der Staat seine Steuerforderungen berechnet... » Sans doute G. Dykmans, *Hist. écon. et soc. de l'ancienne Égypte*, II (1936), p. 247 sqq., tend-il à raisonner à l'inverse, mais sa pensée, qui ne m'apparaît pas toujours d'une absolue netteté, me semble par ailleurs par trop dominée par d'indéracinables conceptions modernes (cf. p. 251 : « On ne se résigne pas à cette conception sommaire de la circulation des biens... »). Des réflexions analogues à celles d'Adams ont été formulées pour l'époque ramesside par J. Černý, *Prices and wages in Egypt in the Ramesside Period*, *Cahiers d'Histoire mondiale*, 1/4 (1954), p. 903 sq. : « Les trois métaux, or, argent et cuivre, étaient communément utilisés dans les transactions de toutes sortes, encore qu'ils le fussent bien moins pour des paiements réels qu'en tant qu'étalons de valeur... Vente et achat revêtaient la forme du troc : le vendeur fixait le prix de l'objet à vendre à un certain nombre de *deben* de métal et recevait de l'acheteur un autre objet dont le prix était fixé au même poids de métal, ou plusieurs objets dont les prix totalisaient celui de l'objet vendu », le métal pesé pouvant intervenir matériellement dans la transaction lorsque l'équivalence n'était pas exactement réalisable (p. 906-907). Il faut cependant rappeler, avec Černý (p. 910 sqq.), l'existence de « pièces » d'argent (1/12 de *deben*), « actual silver objects very much resembling coins », mais qui disparaissent de la comptabilité sous Ramsès III, c'est-à-dire à l'époque où l'invasion des Peuples de la Mer coupa l'Égypte de ses sources d'argent asiatiques. Si l'on peut donc admettre, semble-t-il, que l'argent pesé a joué principalement, aux hautes époques, le rôle d'un étalon idéal de la valeur des biens, on n'en saurait évidemment inférer *a priori* que la chose reste vraie au Ier millénaire — encore qu'on ne voie pas clairement les raisons qui auraient pu justifier un changement (sur l'influence très limitée de la civilisation monétaire grecque, cf. *infra*, p. 269). Dans la mesure où les documents démotiques me sont accessibles en traduction (p. ex. *ap.* Griffith, *Rylands Demotic Papyri*, III (1909) ; Malinine, *Choix de textes juridiques...* Bibl. Éc. Hautes-Études, fasc. CCC (1953) ; les contrats récemment publiés par Hughes, *Saite demotic land leases*, Stud. in anc. orient. civil., 28 (Chicago, 1956), à l'exception du n° VI, p. 68 sqq. = Malinine, n° XII, n'apportent rien au présent problème) — ces textes me paraissent poser plus de problèmes qu'ils n'en résolvent. Il est incontestable que certains contrats évoquent (ou : paraissent évoquer) un prix et son paiement en argent (*deben* et *kite*) ; que d'autres concernent des prêts d'argent et déterminent le taux de l'intérêt et les conditions du remboursement : tout cela paraît parfaitement clair, et l'on hésite à première vue à interpréter ces données autrement qu'en leur sens strictement littéral. L'enquête, toutefois, gagnerait sans doute à partir de cas plus complexes et nous donnant plus de prises sur la réalité des choses : je pense, p. ex., à des cas de ventes fictives telles que Griffith, nos III-VII, p. 52 sqq. (cas d'un débiteur insolvable qui se vend, lui et ses biens, à son créancier), ou Malinine, n° VII, p. 43 sqq. = Griffith, p. 57 (cas d'un esclave servant à payer un enterrement) — ventes fictives parce qu'il s'agit à vrai dire, dans les deux cas, du troc d'un bien matériel contre un autre, mais où la notion d'argent figure au contrat (le montant étant fixé dans le second cas seulement), bien qu'il n'y ait, de toute évidence, pas de transfert de métal, mais simplement *évaluation*. Je pense aussi à tels textes qui prévoient une alternative (mais, précisément, est-ce bien une alternative?) entre paiement en nature et paiement en argent. Je n'en citerai qu'un ici, qui me suggère certaines réflexions ; c'est Malinine, n° V, p. 30 sqq., que je résume rapidement : un paysan s'est chargé de faire châtrer la vache d'un prêtre ; il s'engage naturellement à la restituer ; sinon, à en fournir une autre de la même espèce ; et si, au terme de l'année, le prêtre n'a pas récupéré une vache, le paysan devra 5 kite d'argent et, *à partir de ce moment, les intérêts commenceront à courir* : cette substitution d'une définition en argent à la définition en nature de la dette ne signifie-t-elle pas tout simplement que, l' « intérêt-vache » étant im-

monnayé ou non, pour en constituer un trésor de guerre, lui, intégralement monnayé (ce qu'il faut entendre par : « il lui ordonna de l'utiliser »), et monnayé de façon homogène, de toute évidence sur l'étalon attique pour l'argent et sur l'étalon perse pour l'or [1]. Le but général de l'opération était ainsi atteint.

possible à calculer, il faut se mettre à compter en kite et fractions de kite? Il n'est du reste pas sûr le moins du monde que la valeur ainsi nouvellement définie, ni même les intérêts, seront désormais payés en argent. Car la vache et ses intérêts sont gagés sur les biens matériels du paysan, qui sont énumérés, et le contrat conclut : « que (le créancier) les prenne en compensation jusqu'à ce qu'il ait récupéré entièrement son argent susmentionné, et les intérêts ». Or, il apparaît bien là qu'il n'est pas question d'argent *réel*, mais d'une *valeur*, la valeur de la vache, qui doit être balancée par celle d'autres biens (cf. les parallèles grecs cités par Griffith, p. 118 sqq., où la notion égyptienne d'*argent* n'est pas rendue par ἀργύριον mais par τιμή). Ces exemples complexes, que l'on pourrait sans doute multiplier, incitent à la prudence en ce qui concerne les cas simples évoqués d'abord, lesquels pourraient être plus idéaux, plus théoriques qu'on n'y penserait à première vue. Il y a là matière à une étude approfondie, dont il faut souhaiter qu'un égyptologue nous la donnera un jour. Il ne m'apparaît toutefois pas, pour autant que j'en puisse juger (ce que je ne fais naturellement que sous toutes réserves), que la notion des unités d'argent conçues comme étalons idéaux des valeurs, dégagée par Adams pour le Moyen Empire et par Černý pour le Nouvel Empire, ait perdu sa validité à l'époque des documents démotiques, ni que la mention dans les textes de prix fixés en argent nous permette de conclure le plus souvent à la circulation du métal. En tout cas, pour en revenir à notre sujet, si la circulation de l'argent pesé lui-même reste problématique, la nature même des trésors monétaires trouvés en Égypte prouve bien qu'au IVe siècle encore l'Égypte n'était pas le moins du monde conquise à une économie monétaire authentique, à la grecque.

1. Inutile également d'insister sur l'abondance des tétradrachmes pseudo-attiques dans tout l'Orient à partir de la fin du Ve siècle. En ce qui concerne l'Égypte, rappelons en particulier que le trésor de Beni-Hasan (Noe, nº 144 ; Schlumberger, p. 10, nº 26) comportait un lot de 54 tétradrachmes *neufs*, donc vraisemblablement frappés en Égypte et jamais mis en circulation, et que la chronologie générale du trésor a suggéré à J. Grafton Milne, *Journ. of Eg. Arch.*, XIX (1933), p. 119 sqq., que ces pièces pourraient appartenir aux émissions de Tachôs. Rappelons aussi qu'on a trouvé en Égypte des coins athéniens (vrais ou faux?) attestant la frappe de pièces pseudo-attiques dans le pays (cf. Dattari, *Journ. intern. d'arch. num.*, VIII (1905), p. 110 sq. et pl. II, 1-3 ; Hill, *Num. Chron.*, 5e sér., II (1922), p. 14). Que ces coins aient été fournis à Hakôris par Athènes aux termes d'une clause du traité d'alliance qui les lia, comme le voudrait Curtis, *Journ. of Eg. Arch.*, XLIII (1957), p. 72, m'apparaît très peu vraisemblable. Pour en finir avec les pièces pseudo-attiques, G. K. Jenkins, *Num. Chron.*, 6e sér., XV (1955), p. 144 sqq., signale un tétradrachme de type attique portant l'inscription *démotique* (fait unique) *ths pr* (cf. pl. XIII, 20) : l'auteur note cependant qu'il ne saurait que difficilement s'agir de « Tachôs Pharaon » (il semble manquer un mot exprimant la relation de ce Tachôs avec un pharaon inconnu), car le style de la pièce évoque les émissions attiques des premiers débuts du siècle. On notera, p. 146-147, d'intéressantes réflexions sur l'évolution stylistique du monnayage pseudo-attique d'Égypte. — En ce qui concerne l'or, sa mention dans notre texte est confirmée par la trouvaille encore unique d'un statère d'or au nom de Tachôs (Hill, *Num. Chron.*, VI (1926), p. 130 sqq.) combinant de façon intéressante les caractères des deux monnaies particulièrement recherchées par les mercenaires : le tétradrachme attique, dont il imite très librement l'aspect (les lettres ΤΑΩ occupant la place des lettres ΑΘΕ) et la darique, dont il a le poids. Notons que cette unique pièce *au nom de Tachôs* rend d'elle-même peu vraisemblable l'attribution à ce pharaon des quelques monnaies (?) d'or à caractères hiéroglyphiques (l' « or bon » : cf. Maspero, *Rec. travaux*, XXII (1900), p. 225 sqq. ; Chassinat, *Ibid.*, XL (1923), p. 131 sqq. et pl. I ; Naville, *C. R. A. I.*, 1925, p. 278 sqq. Bibl. *ap.* Jungfleisch, *Rev. num.*, 1931, p. 129 : ajouter Jenkins, *l. c.*, p. 148-150) : le règne de Tachôs est trop bref pour avoir permis de nombreuses émissions, et d'ailleurs des raisons ont été avancées (cf. Hill, *l. c.*, 1926 ; Jenkins, *l. c.*, p. 150 ; Curtis, *l. c.*, p. 74) qui tendent à dater ces pièces d'une

Qu'en est-il à présent des impôts imaginés par Chabrias et énumérés par le Pseudo-Aristote? Je commencerai par examiner rapidement leur nature, puis poserai le problème fondamental, qui consiste à savoir comment ils étaient payés et quelle était leur destination exacte.

Le premier point n'exigera pas de longs développements, le commentaire de M. Van Groningen y ayant apporté des lumières satisfaisantes.

a) Chabrias conseilla d'abord au roi « d'ordonner à tous de payer un impôt chacun sur sa maison[1], selon un taux fixé d'avance ». M. Van Groningen a fort justement noté que cet impôt est typiquement grec : c'est une *eisphora* (cf. εἰσενέγκαι), l'impôt direct sur le capital (ici sur le capital immobilier) que les cités grecques prélevaient sur leurs citoyens pour couvrir (comme ici) des dépenses militaires exceptionnelles. Impôt originellement extraordinaire et temporaire, mais qui, dans l'Athènes contemporaine, d'où vient Chabrias, est devenu un impôt pratiquement permanent et soigneusement organisé (les *symmories* athéniennes ont été imaginées une quinzaine d'années plus tôt) : rien de surprenant à ce que le stratège athénien y ait pensé aussitôt que le problème financier égyptien se fut posé à lui. Cet impôt est levé sur tous les Égyptiens, sans préjudice de leur fortune respective.

b) A cette *eisphora* sur les immeubles, Chabrias ajouta une *capitation* : « Il conseilla au roi de faire payer à tous ἀπὸ τοῦ σώματος ὡσαύτως — de la même manière sur les corps. » Ce n'est point là, cette fois, un impôt grec, la capitation étant inconnue dans les cités, sinon pour les métèques ; néanmoins, le *metoikion* a pu inspirer Chabrias. L'existence antérieure d'une capitation en Égypte est problématique : elle a été maintes fois supposée, et récemment encore pour les hautes époques[2]. La situation au Ier millénaire m'échappe personnellement, mais le fait que notre texte attribue à Chabrias l'institution d'une capitation me donnerait à penser qu'un tel impôt n'existait pas, ou tout au moins n'était pas en vigueur avant son intervention, plutôt qu'il ne me donnerait à penser l'inverse, comme à certains[3].

époque sensiblement plus basse (Nectanébos II). Quoi qu'il en soit de ces jetons problématiques, on voit que les trouvailles monétaires n'en confirment pas moins pleinement la tradition recueillie par l'*Économique*.

1. Selon Van Groningen, p. 164, ἀπ' οἰκίας ἑκάστης ne désignerait pas les seuls bâtiments, mais encore les terres attenantes. Cela ne m'apparaît toutefois pas certain : cf. *infra*, p. 266 et n. 2.

2. Cf. Adams, *o. c.*, p. 47-49.

3. Pour la capitation comme pour les autres impôts ici envisagés, on a parfois été porté

c) Suit une taxe sur le blé, d'une obole à l'artabe à la transaction : impôt d'une extrême simplicité, en regard de la complexité réelle du commerce du blé : la valeur de l'artabe n'était, en effet, pas la même dans toute l'Égypte, de même que le prix variait, selon qu'il s'agissait d'une transaction à la production ou à la revente, selon les années aussi, sans doute. Une obole à l'artabe et, précise le texte, quel que fût le prix : voilà qui simplifiait les opérations fiscales[1].

d) Vient enfin la « dîme sur les bateaux, les ateliers et tous les autres métiers ». Il va de soi qu'il faut entendre : « une dîme *sur les revenus* de la navigation, de l'artisanat, etc. ». Après l'impôt sur le capital que représentait l'*eisphora* sur les maisons, voilà l'impôt sur le revenu. Il me semble toutefois douteux qu'il faille inclure dans « les autres métiers » l'agriculture : encore qu'on soit très loin d'y voir clair dans le système des prestations paysannes à la couronne aux basses époques, il est incontestable qu'il ne fallut pas attendre Chabrias pour les imaginer[2].

Nous avons ainsi fait le tour des idées qui germèrent, selon l'*Économique*, dans le cerveau fertile en expédients de Chabrias. Encore conviendrait-il de savoir comment les quatre impôts précédents étaient levés : en espèces? ou en nature?

Il en est au moins un pour lequel l'hésitation n'est pas de mise : c'est la taxe sur les transactions de blé (1 obole/artabe), qui est évidemment payée en espèces. Notons du reste que cette certitude

à penser que notre texte prêtait trop à Chabrias, et que celui-ci aurait tout au plus rendu plus lourds des impôts déjà existants : cf. p. ex. Schur, *l. c.*, p. 283-284 ; Kienitz, *o. c.*, p. 120. Mais Schur, de façon quelque peu paradoxale, faisait de la capitation, dont Chabrias n'aurait que relevé le taux, une séquelle de la servitude des Égyptiens sous la domination perse. Nous ignorons en fait si les Perses imposèrent une capitation aux Égyptiens : ce n'est pas impossible. Mais si, comme le voulait Schur, cet impôt avait été ressenti par les Égyptiens comme une marque de servitude, il serait surprenant qu'elle ait été maintenue par les pharaons indigènes du IVe siècle.

1. Lapsus de Van Groningen, p. 165, qui parle d'une « dîme du commerce des céréales », ce qui est en contradiction avec son propre commentaire.

2. C'est ce qui me ferait penser, contre Van Groningen (cf. *supra*, p. 265, n. 1), qu'οἰκία ne désigne sans doute que les maisons proprement dites, et non les terres attenantes. Si Chabrias avait voulu faire rendre davantage aux prestations paysannes, il eût été plus simple d'en relever le taux que d'ajouter aux prélèvements sur les récoltes un impôt sur le capital foncier. — En ce qui concerne l'impôt « sur les bateaux », Wilcken, *Ztsch. f. äg. Spr.*, XXXVIII (1900), p. 127 sqq. (suivi, entre autres, par von Stern, *Hermes*, LI (1916), p. 136 sqq. ; Schur, *l. c.*, p. 289 sq.), avait cru pouvoir établir un rapprochement entre notre texte et la taxe sur « toutes choses qui sortent de la Grande Verte des Haounebout » — c'est-à-dire sur les douanes de Naucratis — mentionnée à la fin de la stèle de Naucratis. Et Wilcken, qui, comme Schur après lui, attribuait la stèle à Nectanébos (II), estimait que l'impôt de la stèle n'était que la continuation de celui de Tachôs. Kienitz, *o. c.*, p. 120, au contraire, qui restitue justement la stèle à Nectanébès (Ier), considère que l'impôt de Tachôs ne fait que prolonger la douane plus ancienne (en fait, elle doit remonter au moins à Ama-

limite pratiquement cet impôt à l'exportation : seuls les commerçants du Delta étaient susceptibles de payer en numéraire ; et, dans les ports du Delta seulement, un contrôle efficace des transactions était possible. Nous pouvons, je crois, considérer sans risque de nous tromper que cette mesure, inapplicable dans les campagnes, n'y fut jamais appliquée.

Quant aux autres impôts, *eisphora*, capitation, impôt sur les revenus professionnels divers, je suis pour ma part convaincu qu'ils étaient payés en nature. Il n'est certes pas possible de le prouver, mais il est possible de prouver l'invraisemblance de l'hypothèse inverse, selon laquelle les Égyptiens auraient été invités à payer ces impôts en espèces. *En quelles espèces*? Il ne se trouverait, je pense, personne pour nier que l'Égypte vécût encore, au IVe siècle, en économie naturelle. Les trésors monétaires, on l'a vu, prouvent et par leur composition et par leurs caractères que les pièces qu'ils comportent étaient recherchées pour leur valeur-métal et non pour leur fonction monétaire, comme dans tout l'Orient (cités phéniciennes exceptées). Et l'on voudrait que la population égyptienne ait payé les impôts de Tachôs en monnaie? Dira-t-on que ces impôts devaient être payés en argent pesé? Mais d'où l'artisan (sinon l'orfèvre) ou le batelier eussent-ils tiré leur argent-métal? Des produits qu'ils vendaient, des services qu'ils rendaient au paysan? Et d'où le paysan, à son tour, eût-il tiré son argent? Le simple bon sens — qu'il ne faut jamais invoquer, je le sais bien — indique que la possession de métal précieux était limitée à une proportion infime de la population : quelques gros négociants en relation avec le monde extérieur, grec et phénicien ; quelques possédants participant, de près ou de loin, au pouvoir ; le milieu sacerdotal à ses échelons les plus élevés : toutes gens que les exigences royales avaient frappés — car ce n'est certes pas des cachettes du fellah, du nautonier du Nil ou du petit tisserand ou cordonnier que le pharaon pouvait espérer voir sortir les lingots, les anneaux, les vases, ni les tétradrachmes attiques ou les sicles phéniciens. Non : les impôts auxquels, selon l'*Économique*, Chabrias entendait soumettre très généralement la population égyp-

sis : cf. *supra*, p. 256, n. 2) de la stèle. En réalité, je crois qu'il n'y a rien de commun entre l'impôt de la stèle et celui de Chabrias selon l'*Économique*, comme l'ont déjà indiqué P. Schneider, *o. c.*, p. 102 sqq., et Van Groningen, p. 165 sq. : la stèle évoque très nettement une taxe sur le commerce et sur l'artisanat *grecs* de Naucratis ; notre texte, lui, évoque un impôt d'une portée beaucoup plus générale, qui doit toucher toute la batellerie égyptienne, comme l'*eisphora* doit toucher tout le capital immobilier égyptien.

tienne ne sont concevables que comme des impôts en nature[1], et ce n'est pas le système fiscal ptolémaïque qui contredira ce point de vue. Encore l'époque ptolémaïque représente-t-elle, du point de vue monétaire, un progrès immense par rapport à l'époque antérieure, et les prélèvements en nature y avaient-ils été dûment régularisés et codifiés, en ce sens que n'importe quoi ne pouvait plus servir à payer n'importe quoi, ou, tout au moins, à payer n'importe quel impôt. Or, il apparaît précisément que, dans les temps plus anciens, n'importe quel bien pouvait servir de moyen de paiement, pour peu qu'il pût être évalué à l'aide de ces étalons métalliques idéaux dont il était question ci-dessus[2]. Nous avons, nous modernes, un mal quasi insurmontable à nous représenter le fonctionnement d'une économie naturelle : ce sont sans doute les travaux des ethnographes (mais aussi parfois l'observation de nos campagnes les plus retirées) qui peuvent le mieux nous y aider. Des documents égyptiens antérieurs à l'époque envisagée ici nous ouvrent toutefois des aperçus frappants sur le style du fisc royal en économie naturelle, et Maspero[3] attirait déjà l'attention sur le pittoresque intense d'un bureau de percepteur du Moyen Empire : « Qui veut se figurer l'aspect que le bureau du collecteur d'impôts et ses annexes pouvait présenter doit s'imaginer quelque chose comme un des bureaux de notre Mont-de-Piété, où l'on accepte les objets les plus invraisemblables, pourvu qu'ils aient cours marchand : par quoi ils différaient, c'est que l'État égyptien, indemnisant ses serviteurs en nature, avait le placement de toutes sortes de matières impossibles à conserver au delà d'un ou deux jours et que nos établissements de prêt modernes se gardent d'accepter jamais. » Si bien que « tout ce qui avait une quelconque valeur d'échange semble avoir été utilisé par les Égyptiens pour s'acquitter de leurs obligations fiscales[4] ». On dirait presque que, dans ce monde non monétaire, *tout* est monnaie...

Bien entendu, des objections surgissent. Le IVe siècle, dira-t-on, n'est pas le Moyen Empire : l'impact de l'économie « moderne » grecque s'est fait sentir sur l'Égypte depuis l'époque saïte... Certes — mais de façon combien limitée, géographiquement et sociale-

1. Je ne saurais donc partager l'avis de Schur, *l. c.*, p. 283 sq. (suivi par Kienitz, *o. c.*, p. 120, n. 1), selon lequel ces impôts représenteraient une *adaeratio* de taxes précédemment payées en nature. On ne voit vraiment pas pourquoi les Égyptiens, jusqu'alors taxés en nature, se seraient trouvés, précisément à ce moment, capables de payer en espèces.
2. Cf. *supra*, p. 262, n. 4.
3. Maspero, c.-r. de Griffith, *The Petrie Papyri II*, *Journ. des Sav.*, 1898, p. 148 sqq.
4. Adams, *o. c.*, p. 90.

ment ! En dehors du commerce méditerranéen, d'où procèdent évidemment bonne part des trésors[1] et qui n'intéresse *directement* qu'une proportion minime de la population indigène, et du recrutement royal des mercenaires, dont le paiement en monnaie n'affecte sans doute presque pas la vie économique du pays, et encore dans des zones étroitement limitées et marginales, on ne voit pas que l'économie monétaire grecque ait le moins du monde modifié le style de vie indigène. D'autre part, dira-t-on encore, le tribut perse, qu'Hérodote III, 91 déjà définit en talents d'argent, ce tribut ne prouve-t-il pas que l'Égypte payait, et donc était capable de payer un impôt métallique? Ici, je dois avouer qu'un très gros problème se pose, dont il ne me semble pas qu'il ait jamais été envisagé objectivement pour l'empire perse entier. L'on m'excusera de ne pas donner ici mes raisons, qui excéderaient le cadre de cet article : mais je crois que la statistique dressée pour l'ensemble des satrapies par Hérodote ne représente pas ce que le Grand Roi percevait effectivement en argent de ses sujets, et que les sommes données en talents d'argent par l'historien procèdent d'une évaluation monétaire, à la grecque, de prestations effectuées pour une large part en nature. Ce problème n'est pas absolument rebelle à l'analyse, il me semble, et l'*Économique* n'est pas sans apporter des éléments à sa solution. Mais c'est là une autre affaire : je tenterai d'y revenir à une autre occasion.

Bref, je pense que les impôts de Chabrias, s'ils pouvaient peut-être être payés en espèces, ou tout au moins en métal, par quelques Égyptiens, le furent (si tant est qu'ils le furent...) en nature par l'immense majorité.

Nous pouvons à présent aborder ce qui me paraît être le problème-clé de tout le § 25 de l'*Économique*. Le roi, nous est-il dit, a besoin d'argent. Et ces impôts, disons-nous, n'étaient pratiquement payables qu'en nature. Alors, quel était leur propos?

On penserait de prime abord au ravitaillement de l'armée en partance. Et, de fait, dans la mesure où le contribuable livrait des denrées alimentaires non périssables, celles-ci pouvaient être versées aux magasins de l'intendance. Mais ce dont avait besoin l'intendance, c'était principalement de blé, et il nous est absolument impossible de savoir combien les impôts de Chabrias pouvaient

1. Dressel et Regling, *l. c.*, p. 24, ont souligné la prépondérance des grosses pièces (du didrachme au décadrachme) dans les trésors égyptiens, prouvant qu'il s'agissait de la contre-valeur de gros achats effectués par les commerçants grecs dans le Delta. Rappelons, d'autre part, que c'est le Delta qui a rendu pratiquement tous les trésors.

rapporter de blé ou d'autres céréales. Du reste, l'agriculture constituant la matière imposable principale de l'Égypte, il ne me semble pas, je l'ai dit[1], que ces impôts la concernassent spécialement, bien qu'elle ait fort bien pu, à l'occasion de cette guerre, être taxée plus lourdement que de coutume, ce dont notre texte ne nous dit rien. Je serais plutôt porté à penser que tous les impôts mentionnés par le Ps.-Aristote frappaient les capitaux et revenus autres qu'agricoles.

Et leur propos, comme celui de l'emprunt sur les revenus des temples, m'apparaît dès lors comme ayant dû être le suivant : accroître les revenus en nature du roi dans une proportion telle qu'il lui fût possible de rembourser *en nature* les prélèvements *en métal* évoqués par 25 b. Car il ressort clairement du texte que Chabrias entend agir de la sorte : « (Chabrias ordonna au roi) de renvoyer les créanciers devant les nomarques, afin que ceux-ci les remboursassent sur le produit des impôts (ἐκ τῶν φόρων). » Or les impôts que centralisaient les nomarques n'étant pas des impôts en métal (encore moins en monnaie), mais en nature, on invitait donc les gens qui, sur la foi d'une promesse fallacieuse, s'étaient défaits au profit du roi de leurs métaux précieux à aller en percevoir la contre-partie en nature aux magasins des nomarques, qui recélaient, on l'a vu, les denrées et les objets les plus divers, mais à coup sûr, et surtout en ces circonstances, ni or, ni argent. Sans doute existait-il en Égypte[2] un système d'évaluation des biens et services sur la base d'un étalon métallique[3] — l'opération n'en devait pas moins apparaître comme une escroquerie, du fait du prix attaché aux métaux précieux par ceux qui en possédaient et les thésaurisaient. Ce qui fait que, comme je l'ai indiqué précédemment, cette dernière mesure, concernant le remboursement de l'emprunt-métal, ne dut pas être annoncée en même temps que l'emprunt (qui avait dû être amorcé par des propositions plus alléchantes, que nous ignorons[4]), mais après que l'emprunt fut clos — et après qu'eurent été mis en recouvrement les divers impôts en nature destinés à « financer » ce « remboursement ». C'est-à-dire que l'an-

1. Cf. *supra*, p. 266 et n. 2.
2. Cf. *supra*, p. 262, n. 4.
3. Sur les problèmes pratiques que pouvaient poser des paiements effectués en nature par les caisses de l'État à des particuliers qui n'avaient que faire des produits qu'on leur proposait, cf. déjà Maspero, *l. c.*, p. 155 sq. Du point de vue du commerce, d'autre part, Dykmans, *o. c.*, p. 250 sqq., a jugé ces problèmes insolubles — ce qu'ils ne sont sans doute que dans notre perspective moderne.
4. Cf. *supra*, p. 262.

nonce du remboursement dut être proclamée précisément au point où la situe notre texte : à la fin, comme couronnement de toute cette belle opération[1].

Polyen, III, 11, 5, donne de cette manœuvre une variante qui a trouvé la faveur de certains modernes : « Au roi des Égyptiens Takôs qui manquait d'argent, Chabrias conseilla d'ordonner à ceux qui, dans le pays[2], possédaient une fortune suffisante, d'apporter tout ce que chacun pouvait posséder d'or ou d'argent. Le remboursement de ce qu'ils donnèrent se fit sur les impôts qu'ils (sc. « les créanciers ») payaient annuellement... » Ce qui signifie, dans la pensée de Polyen, ou de sa source, que ceux qui avaient apporté du métal furent crédités, aux bureaux des nomarques, de la contre-valeur de leur prestation, à valoir sur les impôts à venir. Cette version[3] n'est pas inacceptable, bien que supposant une tenue de livres assez complexe, mais point trop pour ce qu'on sait de l'administration égyptienne. La version de l'*Économique* me paraît toutefois devoir être préférée, parce qu'elle figure dans un texte mieux renseigné sur l'ensemble de l'opération, dont Polyen ne connaît que la dernière phase. Le choix entre les deux versions importe d'ailleurs assez peu à notre propos. Car, dans les deux cas, le résultat était le même. D'une part, les créanciers étaient de toute façon escroqués[4], en ce sens qu'ils ne revoyaient plus leur métal. D'autre part, que ce fût par remboursement immédiat (Ps.-Aristote) ou par crédit à valoir sur l'impôt (Polyen), il en coûtait à l'État, dont les ressources en nature étaient déjà obérées par la mise sur pied de l'expédition de Syrie : et c'est, en conclusion, pour couvrir ces frais supplémentaires et alimenter les maga-

1. M. J. Leclant me fait remarquer que, traditionnellement, les nomarques se vantent de « nourrir l'affamé, vêtir celui qui était nu, etc. », et que cette charge qui leur incombe de couvrir certains « débours sociaux » prouve que le remboursement en nature par les nomarques n'avait rien d'extraordinaire. J'admets parfaitement que le fait de se rendre auprès des nomarques pour y percevoir, de la part de l'État, des biens en nature n'avait, pour les sujets de Tachôs, rien d'extraordinaire : mais je pense qu'il était, dans le cas présent, *inattendu* pour les créanciers du roi, dont il me semble douteux qu'ils eussent livré leur métal s'ils n'eussent cru pouvoir compter sur un remboursement en métal également. C'est pourquoi je crois pouvoir parler d'escroquerie. Mais il se peut (je ne me le dissimule nullement) qu'un aspect de la mentalité et de la pratique égyptiennes m'échappe sur ce point et que j'aborde le problème dans un esprit trop « grec » — comme le Ps.-Aristote, qui voit évidemment en tout cela un stratagème financier.

2. Ou : « dans la campagne », ἐν τῇ χώρᾳ. Sur les imprécisions et la valeur générale du texte de Polyen, cf. Van Groningen, p. 167-168.

3. Retenue par Riezler, *o. c.*, p. 31 ; Schur, *l. c.*, p. 284 ; Kienitz, *o. c.*, p. 119.

4. Et ce, nonobstant la conclusion optimiste de Polyen : « ... de la sorte il (sc. Chabrias ou le roi) ramassa de fortes sommes sans que personne eût subi d'injustice, mais tout le monde ayant, par la suite, recouvré tout ce qu'il avait donné ».

sins du fisc, auxquels étaient adressés les créanciers, qu'avaient été créés les impôts *en nature* imaginés par Chabrias.

Nous voici en mesure de reconstituer l'ensemble de l'opération montée par l'Athénien et de dégager la très réelle cohérence des données rassemblées par le Ps.-Aristote.

Tachôs, pour payer la plus grande armée de mercenaires grecs que jamais pharaon mit sur pied, a besoin d'une réserve monétaire considérable, donc d'un stock de métaux monnayables — dont il ne dispose pas. Son conseiller Chabrias se charge de le lui procurer, en appliquant cette règle éternelle, qu'il faut prendre l'argent où il se trouve : dans les temples et chez une minorité de particuliers. Pour les premiers, une vulgaire manœuvre de chantage fait sortir le métal des sanctuaires : ceci procure un premier stock, qui permet de commencer le recrutement. Mais il faut des réserves pour la campagne : on va les demander aux particuliers. Pour ceux-ci, qu'on ne peut confisquer purement et simplement, Chabrias imagine un emprunt-métal, mais cet emprunt n'est pas lancé, ni même annoncé immédiatement, car l'Athénien médite de rembourser les prêteurs en nature. Or, les impôts réguliers n'y peuvent suffire : l'expédition, il est aisé de le comprendre, exigeait une véritable mobilisation des ressources alimentaires de l'Égypte et, de surcroît, le pharaon ne tenait certes pas à tarir l'exportation du blé, source la plus régulière de l'approvisionnement en bonnes monnaies grecques [1], et qu'on frappe d'ailleurs d'une taxe supplémentaire à la transaction. Il faut donc un surplus de revenus *en nature* : on se les procure d'une part par le moyen d'une sécularisation temporaire, sous forme d'emprunt, de neuf dixièmes des revenus des temples (du moins de ceux de ces revenus qui provenaient des largesses royales), d'autre part grâce à une série d'impôts sur les bâtiments, sur les gens, sur les revenus professionnels. Tout cela étant mis en place et le temps pressant [2], on invite les particuliers à apporter leur métal précieux en leur faisant miroiter je ne

1. A vrai dire, on a quelque mal à suivre le commerce entre l'Égypte et la Grèce après l'époque archaïque. D'un côté, les perturbations politiques se multiplient au ve siècle, et elles ont probablement eu des contre-coups économiques ; de l'autre, il faut bien reconnaître, surtout au ive siècle, la multiplication des monnaies pseudo-grecques au détriment des vraies. Il est probable, et même plus que probable, que les courants commerciaux entre la Grèce et l'Égypte ont connu une crise au cours de l'époque classique grecque. Il me paraît toutefois nettement exagéré de dire avec Milne, *Trade between Greece and Egypt before Alexander the Great*, *Journ. of Egypt. Arch.*, XXV (1939), p. 183, qu' « il est fort vraisemblable que le commerce direct entre l'Égypte et la Grèce était mort quand Alexandre le Grand conquit l'Égypte, et qu'il fut reconstitué dans des conditions entièrement nouvelles ».

2. J'insiste sur la nette césure qu'il y a entre § 25 a et b, avec la reprise, sous une forme

sais quel appréciable avantage. L'appât du gain fait passer l'or et l'argent des cachettes privées dans les caisses royales. A ce point, il ne reste plus qu'à annoncer aux prêteurs qu'ils seront remboursés en nature par les nomarques, dont les mesures précédentes ont suffisamment approvisionné les magasins. Le tour était joué et l'expédition pouvait se mettre en campagne. Mais il n'y a rien de surprenant à ce que, quelques semaines plus tard, une conjuration, qui jouissait certes de la participation sacerdotale et trouvait à s'appuyer sur le mécontentement général, ait proclamé la déchéance du jeune roi, alors même qu'il volait, en Syrie, de victoire en victoire.

Wilcken, qui professait d'un profond dédain pour notre texte, avait accablé son auteur des traits de son ironie[1] : ironie d'autant plus déplacée que Wilcken se trompait lui-même dans ses tentatives de rapprochement avec la stèle de Nectanébès Ier[2]. Certes, le Ps.-Aristote n'est pas un profond penseur, mais plus on le pratique, plus on s'aperçoit que c'était un homme bien documenté, bien que ne comprenant pas toujours le sens véritable de la documentation qu'il rassemblait. Dans le cas présent, non seulement les données qu'il nous fournit ne sont pas disparates, comme on l'a généralement pensé, mais elles sont logiquement et surtout, je crois, chronologiquement ordonnées, son manque d'intelligence ayant simplement empêché notre auteur d'expliciter le lien logique qui les lie toutes entre elles. Mais, en ayant respecté l'ordre chronologique, il nous permet de restituer la logique interne de l'opération.

Prélude aux problèmes de l'époque hellénistique et à leurs solutions, indiquais-je en commençant. Kienitz, dont j'ai dit[3] qu'il est plus porté (et non certes sans de fortes raisons) à souligner la continuité entre l'époque saïte et l'époque sébennytique qu'à rapprocher le IVe siècle du IIIe, oppose[4] le caractère « relativement primitif » de l'opération rapportée par le Ps.-Aristote au système financier « raffiné » des Ptolémées. Je voudrais pour ma part, en terminant, nuancer ce jugement un peu rapide en insistant sur les deux points suivants. D'une part, l'opération de Chabrias est une improvisa-

plus urgente, de la formule du début : ἐκστρατεύειν δ' αὐτῷ μέλλοντι ἐκ τῆς χώρας... L'or et l'argent des temples, perçus d'abord, avait sans doute permis de recruter l'armée ; le prélèvement sur les réserves métalliques privées va à présent permettre la constitution d'un trésor de campagne.

1. Wilcken, *l. c.* ; « liederlicher Arbeiter... Flüchtigkeit... Denkfaulheit... ».
2. Cf. *supra*, p. 266, n. 2.
3. Cf. *supra*, p. 255, n. 1.
4. Kienitz, *o. c.*, p. 145.

tion destinée à subvenir à un besoin immédiat, limité et extraordinaire, tandis que la politique extérieure des Ptolémées rendra ce besoin permanent et ordinaire, et fera donc passer la technique fiscale et financière du plan de l'improvisation à celui de l'organisation systématique et durable. D'autre part, tandis que Kienitz, après beaucoup d'autres, ne voit apparemment dans les données de notre texte qu'un fatras incohérent d'expédients divers, il s'agit au contraire, comme j'ai essayé de le montrer, d'un ensemble cohérent et, pour une improvisation, remarquablement organisé : la politique de Chabrias m'apparaît dès lors beaucoup moins « primitive » qu'elle n'apparaît à Kienitz et sans doute à d'autres, et parfaitement digne d'un technicien athénien du IVe siècle, rompu aux pratiques fiscales les plus perfectionnées que connût le monde de ce temps. Conçue pour un but plus limité que ne le seront ceux des Lagides, et donc à une échelle plus modeste, la politique fiscale de Chabrias m'apparaît néanmoins de même nature que la future politique lagide, et comme représentant clairement la première manifestation (à nous connue) du travail d'un esprit grec aux prises avec le problème qui sera le problème central de la politique intérieure (et extérieure) des Ptolémées : faire de l'argent dans un pays d'économie naturelle[1].

Édouard WILL.

Faculté des Lettres de Nancy.

Notes additionnelles

1° A la bibliographie de la question, on ajoutera la longue note de P. Jouguet, *B. I. F. A. O.*, XXX (1930 1931), p. 515, n. 1 (p. 515-517).

2° Au sujet des espèces monétaires servant de mesure à la valeur des biens échangés sans intervenir matériellement dans la transaction, un exemple médiéval noté au hasard d'une lecture : « Cette façon de procéder, tous les lecteurs de cartulaires le savent, n'avait alors rien d'exceptionnel. Elle est attestée, à propos de transactions de diverses natures, par d'innombrables textes (du début de l'époque féodale), voire dès l'époque mérovingienne. La valeur à fournir est fixée en sous et deniers, plus tard aussi en livres. Le règlement est prévu ou autorisé en marchandises, dont certains documents spécifient qu'elles sont dûment « appréciées »... Visiblement, de ce qu'un acte stipule en monnaies un prix ou redevance, on ne saurait légitimement déduire, à défaut d'indi-

1. Je tiens à remercier ici mon collègue J. Leclant, de la Faculté des Lettres de Strasbourg, pour l'aide amicale qu'il a bien voulu me prêter en cette recherche.

cations plus précises, que le règlement ait réellement lieu sous forme d'espèces monnayées. Nous possédons deux notices successives concernant le don d'un serf fait aux moines de Saint-Père de Chartres, le 2 novembre 1107, par un certain Josselin de Lèves. La première relate que, pour prix de son consentement, le frère du donateur reçut 20 sous ; la seconde qu'au lieu de cette somme, en argent, on lui avait promis un palefroi de même valeur. Si nous n'avions conservé que le premier acte, ne serions-nous pas portés à inscrire l'opération au crédit de l'économie monétaire? » (M. Bloch, *Économie-nature ou économie-argent. Un pseudo-dilemme. Ann. d'hist. sociale*, I (1939), p. 7-16). Il est vrai que Marc Bloch attribuait cette pratique au souvenir persistant d'une économie monétaire tombée en léthargie : « L'économie, aux jours d'échanges plus ralentis, ne cessa jamais de se raccrocher à un schéma monétaire hérité, dans ses principes, des civilisations précédentes. Ainsi restait-il possible, au moins, de ramener les variabilités des paiements à un système général de références. »

RECHERCHES ÉPIGRAPHIQUES[1]

IV. Une pierre errante en Écosse. Inscription de Dumbartonshire.

On a publié tout récemment deux inscriptions grecques trouvées dans des conditions peu banales[2]. Elles l'ont été en Écosse, dans la presqu'île de Roseneath, au nord de l'estuaire de la Clyde, dans les fondations d'une construction abandonnée du XIXe siècle. On nous dit que l'éleveur qui entretient de la volaille dans la grande salle à manger donna à un habitant de Kilcreggan la permission de les dégager pour en orner une grotte de jardin. « La maison a été bâtie par un Mr. Richardson, négociant en sucre à Greenock, qui avait acquis un navire appelé *Hound*, avec lequel il fit de grands voyages. » La famille semble avoir disparu et on n'a aucun renseignement sur la provenance. L'éditeur conclut : « On peut supposer que les pierres ont été enlevées au XIXe siècle de quelque part sur la côte de l'ancien Empire turc. »

La première inscription est une bilingue ainsi rédigée[3] :

Decuriones	Δεκουρίωνες καὶ ἡ φαμι[λία]
et fam. Theopompi Iuliae	6 Θεοπόμπου Ἰουλίαι Μ[ού]-
3 *Musae nutrici Classici e*[*t*]	σηι τροφῶι Κ(λ)ασσικοῦ καὶ Λ[ουκί]-
Luci honoris ca(*u*)*sa.*	ου τιμῆς χάριν.

« The Town Council and the Household of Theopompus, in honour of Julia Mousa, Nurse of Classicus and Lucius. »

« Le texte est insolite et il intrigue, car on s'étonne que Musa, sans doute une affranchie, ait réussi à être honorée d'une inscription par les *decuriones*. La présence d'un texte officiel latin avant

1. Les recherches précédentes ont paru dans cette Revue : 1929, 13-20 et 225-226 : I, Ἄριστος Ἑλλήνων ; 1936, 5-28 : II, *Smyrne et les Sôtéria de Delphes* ; III, *Le calendrier de Smyrne.* On peut y ajouter : 1940, 302-322 : *Inscriptions de Bithynie copiées par Georges Radet.*

2. A. R. Burn, *JHS* 1959, 159 et Pl. V : *Two inscriptions found at Dumbartonshire.*

3. L'éditeur l'a transcrite en majuscules. Je dispose la bilingue sur deux colonnes, pour gagner de la place comme toujours, mais sur la pierre les deux inscriptions sont superposées.

le grec et celle du nom de famille Julius peuvent suggérer que la ville était une des anciennes colonies impériales romaines dans le monde de langue grecque. L'écriture de second ordre, la présence de trois erreurs [1] et la cursive Є aux lignes 5 et 6 et M à la ligne 8, suggèrent le IIIe siècle. On peut s'aventurer à supposer que Classicus et Lucius, sans doute des Julii, et, dans ce cas, des citoyens romains depuis plusieurs générations, de la famille dans laquelle servait Musa, sont entrés au service du gouvernement, et qu'ils ont été poussés par les bons services de leur ancienne Nounou à dire un mot en bon lieu en faveur de la municipalité dans quelque ennui, sans doute de nature financière. »

Tel est le commentaire de l'éditeur. Je crois qu'il nous a égarés avec lui et que tout doit être repris sur d'autres bases. On fixera facilement et la vraie nature du document et sa provenance très exacte, qui m'est apparue à la première lecture et sans aucune recherche.

La photographie (Pl. V 1) montre que l'on a affaire à un autel rond décoré de guirlandes de feuillage et de fruits en haut relief, avec des bandelettes en très léger relief qui s'y rattachent [2]. C'est un type de monuments funéraires que l'on trouve beaucoup par exemple à Rhodes, à Cos, à Délos, à Mytilène.

Le mot δεκουρίων, transcription de *decurio*, est rare. Le dictionnaire de Liddell-Scott-Jones ne l'enregistre pas ; mais ce dictionnaire a été très capricieux pour prendre ou non les transcriptions grecques des mots latins [3]. L'ouvrage ancien de D. Magie sur la transcription et la traduction en grec des titres romains en fournissait trois exemples [4] : « Tit. Nubiae, *CIG*, 5057 [5]. Tit. Syriacus Le Bas

1. Comme dernière lettre de *honoris*, on avait d'abord gravé *C* ; — *casa* pour *causa* ; l'absence du *lambda* dans Κλασσικοῦ.

2. On ne donne pas les dimensions. « Their material is limestone ». Il est à parier que c'est exactement du marbre,

3. Cf. là-dessus Ad. Wilhelm, *Wiener Studien*, 46 (1929), *Lateinische Wörter in griechischen Inschriften*, 228 : « In diesen fehlen zahlreiche lateinische Wörter, die in griechischen Schriftstücken begegnen, andere sind aufgenomnen. Welche Grundsätze für Aufnahme oder Auslassung massgebend waren, habe ich nicht ermittelt ; das Vorwort gibt keine Auskunft. Ich sollte meinen, dass alle lateinischen Wörter, die im Zusammenhange griechischer Rede überliefert sind, Berücksichtigung verdient hätten, einerlei, ob sie sozusagen in Umschrift oder einer mehr oder weniger glücklich angepassten oder auch geradezu entstellten Gestalt vorliegen. Stichproben, die ich bezüglich solcher lateinischer Wörter, z. B. ἄρκα neben ἡ und ὁ ἄρκος in den Grabinschriften aus Concordia *IG*, XIV, 2325 ff., zunächst nur auf Grund meiner Erinnerung und gelegentlicher Anmerkungen vornahm, stellen in dem neuen GEL Lücken fest, die mir auffielen », etc. Cf. *Hellenica*, XI-XII, 41, n. 1 ; 46-48, pour *salgamarius* et *pigmentarius*.

4. *De Romanorum iuris publici sacrique vocabulis sollemnibus in Graecum sermonem conversis* (1905), 130.

5. Inscription de Talmis ; le début repris dans *IGR*, I, 1336 : [Εἴ]λης Κομμαγην[ῶν]

III 2351[1]. Tit. Lydius, *BCH*, XI, 484, n. 73[2], omnes aetatis incertae. » La collection des *IGR* en offre, sauf erreur, sept témoignages, dont les trois de Magie. Il faut signaler aussitôt qu'il n'y a parmi eux qu'un seul exemple du sens considéré par A. R. Burn comme allant de soi, à savoir *decurio* comme membre du conseil municipal, de la *curia*, comme équivalent de βουλευτής, et cet exemple se trouve dans l'Extrême-Occident grec, dans la ville sicilienne de Lilybée, dans une inscription bilingue[3] : Οἱ δεκορίωνες Μ. Οὐαλέριον Διογνήτου Μηγα (?) υἱὸν Χόρτωνα εὐεργέταν, *Ordo et populus ciuit. Lilybit. patrono perpetuo.* Presque toujours δεκουρίων transcrit le terme militaire *decurio*, un officier de cavalerie : ainsi en Syrie, en Égypte et dans la province d'Asie, dans les trois exemples cités par Magie, ainsi encore en Égypte[4] et en Mésie[5].

Outre les décurions de l'armée romaine, il y a aussi des personnes avec ce titre dans l'administration impériale[6], à savoir parmi les affranchis et les esclaves de la maison de l'empereur. Un texte cité par tous les dictionnaires est Suétone, *Domitien*, 17 : un des assassins de Domitien fut *Satur decurio cubiculariorum*, le chef des serviteurs attachés à la chambre impériale[7]. Ces fonctions sont traduites jusqu'ici dans les inscriptions grecques — comme d'ailleurs le plus souvent le *decurio* militaire — par δεκαδάρχης, δεκατάρχης, δεκάταρχος. A Thyatire, c'est le δεκαδάρχης qui élève la stèle

τὸ προσκύνημα τοῦ κυρίου Μανδούλεος ἐποήσαμεν ἐν Τάλμι Βάσσος δεκουρίων καὶ οἱ αὐτοῦ πάντες...

1. Cette publication de Waddington donne une inscription de Kanatha dans le Hauran, qui est reproduite dans *IGR*, III, 1231 : Τιβέριος Κλαύδιος Ναταρηλος στρατευσάμενος δεκουρίων τ[ῆς] β' ἄλας.

2. Ce dernier texte seul dans Cameron, *AJPhil.* 1931, 244, puisque cet auteur restreignait à l'Asie Mineure la confection de sa liste des mots latins transcrits en grec. Ce texte, *BCH* 1887, est reproduit *IGR*, IV, 1154 : Πομπήιος Ἀπολλινάριος δεκουρίων βετρανὸς καὶ Κλαυδία Σαβεῖνα οἱ γονεῖς καὶ Κλαυδία Πομπηία ἡ ἀδελφὴ Πομπηίῳ Παύλῳ ἥρωι ἀνέθηκαν ζῶντες μνήμης χάριν, ἐπιμεληθέντος Λουκίου Δομιτίου Ἀσκανίου. La provenance « Lydie » est trop générale ; « Boghaz », seul, dans *IGR*, est inutilisable. Il s'agit d'un pont ainsi nommé « à mi-chemin entre Seledik et Soma », c'est-à-dire dans la plaine du Haut-Caïque (Lydie ou Mysie), entre la ruine de Stratonicée du Caïque et la ville moderne de Soma. Sur la topographie de cette région, voir *Villes d'Asie Mineure*, 60-76, 180-182.

3. *IGR*, I, 499, d'après *IG*, XIV, 277 et *CIL*, X, 7240.

4. A Talmis encore *IGR*, I, 1331 : Μάξιμος δεκορίων ἔγραψα. Dans les papyrus, deux δεκουρίων militaires d'après Preisigke, *Fachwörter*, section 10, *s. v.*

5. Dans la région du fleuve Oescus et du *vicus Trullensium*, dans un sanctuaire du Cavalier thrace : Φλάβις Βάσσου βετρανὸς δεκουρίων (*IGR*, I, 1408 ; Kazarow, *Denkmäler des thrakischen Reitergottes*, n. 953 ; *IGBulg.*, II, 590).

6. La *Realencyclopädie*, s. v. *Decurio* (1901), ne connaît que les membres de la curie (Kübler, 2319-2352) et les militaires (Fiebiger, 2352).

7. Cf. à Rome l'épitaphe *CIL*, VI, 8773 : *Eutyches Aug. lib. cubicularius Helladio Aug. liberto decurioni cubiculariorum patri dulcissimo.*

funéraire d'un esclave impérial messager[1]. A Colophon[2], un esclave remplissant la même fonction, Στρατόνικος βέρνας ταβελλάριος, élève un tombeau pour sa famille ; après les précisions sur l'usage de ce tombeau, vient la mention d'un groupe : ce sont les collègues et leurs chefs, οἱ δεκάταρχοι καὶ ταβελλάριοι[3] ; naturellement, les chefs sont nommés en tête, comme dans l'inscription latine d'Éphèse[4]. Dans une inscription de Rome un affranchi, *decurio medicorum*, fait une dédicace en grec pour Commode : Ἐπαφρόδειτος ἀπελεύθερος δεκαδάρ[χης τῶν] ἰατρ[ῶν][5]. C'est dans ce milieu que doit se placer l'épitaphe d'un δεκατάρχης à Smyrne[6].

Pour revenir à la transcription δεκουρίων, les *IGR* donnent encore une inscription, où le mot ne désigne ni un bouleute ni un militaire. C'est une inscription de Mytilène, IV, 102, à laquelle j'avais aussitôt pensé en lisant l'inscription d'Écosse, car il y a un rapport des plus étroits entre ces deux textes et entre eux seuls. Elle a été publiée et commentée en 1905[7], puis reprise dans *IG*, XII *suppl.*, 100. Gravée sur une colonne, elle présente ces trois indications, chacune dans une couronne : Οἱ δεκουρίωνες, Ἡ φαμιλία, Αἱ σύνοδοι, puis l'épitaphe elle-même : Πομπήϊε Ἑταιρίων χρηστὲ χαῖρε. Ce parallèle exact fixe la provenance de l'inscription d'Écosse. L'embarquement d'une inscription de Mytilène sur le *Hound* du négociant s'explique facilement par la position côtière de la ville.

L'une et l'autre inscription viennent du milieu très romanisé qu'était Mytilène. Il y eut là à l'époque républicaine et à la haute

1. J. Keil et A. von Premerstein, *IIe Reise in Lydien*, n. 75 (*IGR*, IV, 1221), avec le commentaire des éditeurs, qui ont allégué une inscription d'Éphèse (*Ephesos*, IV 1, n. 12) émanant des *decuriones et tabellarii et equites qui sunt ad Lares Domnicos*. Le texte est ainsi rédigé : Διονύσιος δεκαδάρχης Πωλλίωνι βέρνᾳ ταβελλαρίῳ Καίσαρος μνείας χάριν.

2. *SEG*, IV, 594. Les premiers éditeurs, *BCH* 1923, 382, écrivaient : οἱ δὲ κάταρχοι ; « κάταρχοι est un *hapax* ». Ils faisaient aussi de βέρνας un nom de personne. Cette inscription était à la mosquée du village de Çakaltepe, au sud-est de Colophon. Il n'y a pas de raison de supposer qu'elle vienne des ruines de Colophon même. La petite plaine de Çakaltepe faisait partie du territoire de Colophon ; cf. *Annuaire Collège de France, 60e année* (1960), 329.

3. Voir mon commentaire *Rev. Phil.* 1934, 274-276 ; pour les courriers à cheval, ἱππεῖς, voir aussi *Rev. Phil.* 1939, 207-210.

4. Voir ci-dessus la note 1.

5. L. Moretti, *Arch. Cl.*, 8 (1956), 78, n. 5, avec le commentaire (*Bull. Épigr.* 1958, 551).

6. *Mouseion* de Smyrne, V (1885), p. 80, n. 491 (trouvée dans une vigne au-dessus du théâtre) : Αἰλ(ία) Λασκεῖβα κατεσκεύασεν τὸ μνημεῖον ἑαυτῇ καὶ τῷ ἰδίῳ ἀνδρὶ Αἰλ(ίῳ) Εὐφήμῳ δεκατάρχῃ καὶ θρέμμασιν καὶ ἀπελευθέροις καὶ ἀπελευθέρων τέκνοις (formule latine) μνείας χάριν · ὃς δ' ἂν ἀπαλλοτριώσῃ τὸ μνημεῖον, δώσει ἰς τὸ ἱερώτατον ταμεῖον...

7. Hiller von Gaertringen et U. von Wilamowitz, *Ath. Mitt.* 1905, 144, n. 3. Selon Wilamowitz : « Schwerlich ist der Stein jünger als das I. Jhrh. v. Chr. »

époque impériale à la fois des Romains et Italiens fixés dans l'île pour les affaires [1], d'autres venus en exil ou en villégiature, des affranchis de ces Romains et leur descendance, et aussi des Grecs ayant reçu le droit de cité romaine et imitant les modes romaines [2]. Deux morceaux de listes éphébiques nous montrent, dans la première moitié du Iᵉʳ siècle p. C., le grand nombre de citoyens romains [3]. Les *Pompeii*, tel le *Pompeius Hetaerio* de l'épitaphe alléguée ci-dessus, étaient spécialement nombreux [4]. Car Pompée fut un grand bienfaiteur de Mytilène [5]; il donna donc le droit de cité, et d'abord à son grand ami, le poète Théophanès. Aussi ces familles ont-elles largement répandu le nom des *Pompeii* [6], non seulement par leur descendance, mais, je pense, aussi par leurs affranchis. C'est ce milieu latin ou latinisé qui explique la bilingue d'Écosse, avec l'inscription latine en tête [7].

C'est aussi une forte et persistante influence romaine enracinée qui explique l'emploi, dans les deux épitaphes, de la pure transcription δεκουρίων au lieu de δεκαδάρχης. Mais que signifie δεκουρίωνες dans l'épithète de Pompeius Hetaerio? On en a passablement discuté. Il ne s'agit certainement pas des *decuriones* de la

1. Une inscription honorant M. Titius, en 32 a. C., émane des *Cives Romani qui Mytileneis negotiantur*, *CIL*, III, 455 et 7160. Il est dommage que cette inscription importante pour l'histoire de Mytilène ne figure pas dans *IG*, de même que les quelques autres inscriptions latines de la ville. Sur cette question de la séparation du latin et du grec dans des Corpus, voir *Actes IIᵉ Congrès épigr. Paris*, 45-46, 174 ; *Jahrbuch Akad. Berlin* 1952-1953, 166 ; *Bull. Épigr.* 1956, 4 ; H. Bloch, *AJPhil.* 1955, 93 ; voir les vigoureuses remarques de Th. Mommsen sur cet « Uebel », avec ses exemples, dans *Ges. Schriften*, VIII, 168-169.

2. Voir J. Hatzfeld, *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique* (1919), 90-95.

3. Voir ci-après, chapitre V, sur *IG*, XII suppl., 690 et *IG*, XII 2, 87. Les noms romains de cette dernière liste, dont le caractère n'avait pas été fixé, ont été utilisés par J. Hatzfeld, *loc. cit.* *IG*, XII suppl. a groupé d'assez nombreux textes nouveaux intéressants à ce point de vue. En dehors de l'île, cf. par exemple Κόιντος Ὄππιος Πρῶτος Μυτιληναῖος à Smyrne, *Bull. Épigr.* 1955, 189, fin.

4. Déjà une belle série dans *IG*, XII 2 (index, p. 147) ; de nouveaux dans *IG*, XII suppl. (index, p. 235-236).

5. Cf. notamment J. Hatzfeld, *loc. cit.*, 92 ; J. Van Ooteghem, *Pompée le Grand bâtisseur d'empire* (Bruxelles, 1954), 268.

6. Voir ci-dessous 293, note 3. On rappellera le « M. Pompeius Macrinus, nouveau Théophane », qui fut consul et remplit de grandes charges dans l'administration romaine au IIᵉ siècle, connu par des inscriptions honorifiques de Mytilène (*IG*, XII 2, 235) et de Tégée (A. von Premerstein, *Jahreshefte* 1912) et par l'inscription bacchique de Torre Nova (*AJA* 1933 ; voir en dernier lieu H. G. Pflaum, *Germania*, 37 (1959), 150-155) et toute sa famille (cf. *IG*, XII suppl., p. 73, 74, 75, 76). Sur le premier Théophane, l'historien ami de Pompée, et les honneurs qu'il obtint à Mytilène, je reviens dans un ensemble (cf. *Hellenica*, VIII, 95-96) ; article détaillé de R. Laqueur dans *PW*, s. v. *Theophanes* (1934) ; voir aussi E. L. Shields, *The cults of Lesbos* (Diss. Baltimore 1917), 91-92. « Néos Théophanès » ne sont pas des noms de Macrinus, comme l'a entendu H. G. Pflaum.

7. Autre bilingue analogue à Mytilène (*CIL*, III, 7161 ; *IG*, XII 2, 360 ; cf. J. Hatzfeld, *loc. cit.*, 94, n. 3) ; dans une couronne ὁ δᾶμος. — Je ne place pas l'inscription de Mousa au IIIᵉ siècle, mais pas plus tard que le Iᵉʳ siècle p. C.

ville [1]. Nous ne sommes pas à Lilybée. De même, dans l'inscription d'Écosse, nous n'avons pas à faire un roman, comme l'éditeur, sur les rapports de la nourrice, de ses anciens nourrissons et du conseil municipal.

U. von Wilamowitz a cru que c'étaient les decurions du *conventus* des citoyens romains établis à Mytilène [2] : « Le personnage honoré, qui a le droit de cité de Pompée [3], est un membre en vue du *conventus civium Romanorum* dans la ville libre de Mytilène, ce qui n'exclut pas que ce fût un affranchi. Les *decuriones* sont ceux du *conventus* : les κατοικοῦντες Ῥωμαῖοι, pour le droit grec originairement une σύνοδος, se sont constitués dans les formes romaines. » Cette interprétation a été adoptée par R. Cagnat [4] et dans le Thesaurus latin [5], rapportée par F. Hiller von Gaertringen dans *IG*, XII *suppl.* [6]. Mais ce dernier n'a pas connu la critique de J. Hatzfeld [7]. Il n'y a en effet aucune allusion perceptible à un *conventus civium Romanorum*, puisque les *decuriones* nous sont tout à fait inconnus comme fonctionnaires d'un tel groupement. L'hypothèse est arbitraire ; elle n'a proprement aucune base.

Selon J. Hatzfeld, ce sont « probablement de simples fonctionnaires de la *familia* des gladiateurs mentionnée dans le même texte [8] ». Je ne puis le croire [9]. Certes, on lit φαμιλία, à Mytilène comme à Amisos, à Cyzique, à Smyrne, à Éphèse, à Cos, à Aphrodisias [10]. Mais quelque chose précise qu'il s'agit de gladia-

1. Explication du seul Liebenam, *Städteverwaltung*, 228, n. 3. Repoussée par F. Hiller von Gaertringen, *IG*, XII suppl., 100 : « vix recte ».
2. Commentaire dans *Ath. Mitt.* 1905, p. 144.
3. Ce peut être un de ses ascendants qui l'a eu. Ce peut être même un affranchi d'un des *Pompeii* de Mytilène. Cf. Hiller von Gaertringen, *IG*, XII suppl., 100 « Hetaerio a Pompeio civitate donatus » ; R. Cagnat, *IGR*, IV, 102 : « qui civitatem videtur a Pompeio Magno accepisse ».
4. *IGR*, IV, 102 : « titulum posuerunt decuriones conventus civium Romanorum Mytilenis consistentium » ; cf. p. 709.
5. S. v. *decurio* (1910) : « *conventus civium R.* », avec renvoi à *IGR*.
6. *Loc. cit.* : « decuriones ad conventum refert Wilamowitz ».
7. *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique*, p. 92, n. 3, et p. 287, n. 2.
8. *Loc. cit.*, 287, n. 2. Il ajoute : « Sur les décuries et les décurions dans les collèges de gladiateurs, cf. *CIL*, VI, 631-632 ; sur les décuries dans les collèges en général, Waltzing, *Ét. corp. prof.*, I, p. 358 et suiv. ; sur d'autres φαμιλίαι de gladiateurs à Mytilène, cf. plus loin, chap. v. » *Ibid.*, p. 92, n. 3 : « L'existence d'une φαμιλία de gladiateurs (*IG*, XII 2, 447 ; cf. 448-457) semble indiquer une romanisation assez forte de l'île à l'époque impériale. Cf. à Cos, plus loin, p. 98. C'est sans doute une de ces φαμιλίαι qui fait la dédicace *Ath. Mitt.*, XIII, p. 144, n° 3, où son éditeur a bien tort de voir un document émanant du *Conventus C. R.* de la ville. »
9. Adopté par R. Cagnat, *IGR*, IV, p. 728. Repoussé *Gladiateurs*, 283, n. 1. *IG*, XII suppl., 101 : « b. Cf. n. 447 : φαμιλία μονομάχων ».
10. A Mytilène : *Gladiateurs*, 273 (*IGR*, IV, 103). Les autres : *ibid.*, n. 78, 156-157, 185, 204, 205, 207, 208, 225, 240, 290 ; cf. p. 55-64, 283 sqq.

teurs : φαμιλία μονομάχων[1] ; si on lit seulement sur un relief de Smyrne φαμιλία Σατορνίλῳ μνείας χάριν, c'est qu'il y a l'image d'un gladiateur[2]. Mais, naturellement, toute *familia* n'est point de gladiateurs[3]. Cette dernière n'est qu'une catégorie parmi d'autres. La *familia* est le groupe des serviteurs. Pour ne prendre que des exemples en grec, au sanctuaire de Zeus Panamaros près de Stratonicée de Carie la formule de consécration de chevelures κόμαι φαμιλίας Οὐλπίου 'Ασκληπιάδου[4] alterne avec κόμη δούλων ἱερέως Διογένους[5] ou οἰκετῶν κόμαι[6]. Le cas est clair aussi dans une inscription de Mysie[7] : Φαμιλία... ἡ πρὸς χεῖρα Εὐσέβει καὶ Εὐτυχίᾳ θρέψασι μνείας χάριν. De même dans l'Est de la Lydie, dans un village nommé « les Thermes de Thésée[8] », en 140-141 p. C. κολλήγιον φαμιλίας Γ. 'Ι(ουλίου) Κουαδράτου[9] τ[ὸ] ὂν ἐν Θερμαῖς Θήσεως κώμῃ τῆς Μοκαδδηνῆς ἐτείμησεν 'Επιτυνχάνοντα ἥρωα ἐτῶν η', προνοησαμένων 'Επιτυν[χά]νοντος πατρὸς καὶ μητρὸς Σωτηρίδος. Dans un domaine de campagne du grand personnage qu'était Quadratus, le collège des esclaves a honoré des honneurs funèbres et de cette inscription le fils de l'un d'entre eux, mort à l'âge de huit ans[10].

C'est aussi une *familia* d'esclaves qui, à Mytilène, a honoré d'une

1. Presque partout ; à Aphrodisias, n. 156, le contexte est aussi très clair : ὑπόμνημα φαμιλίας καὶ κυνηγεσίων Μ.'Αντωνίου κτλ. ἀρχιερέως.

2. *Ibid.*, n. 241 et Pl. XXI. C'est pourquoi j'ai exprimé un doute en insérant dans mon volume le n° 96 d'Adada de Pisidie : Βιάνορα 'Αντιόχου πρεσβύτερον, ἀρχιερέα τῶν Σεβαστῶν, φιλόπατριν, γυμνασίαρχον, ἡ φαμιλία, τῆς εἰς αὐτὸν εὐνοίας χάριν ; voir le commentaire. Énigmatique le texte de Phrygie *IGR*, IV, 759 : Φαμιλλία Μ..ρου Α. ρελλίου 'Αττικῷ.

3. Voir *Gladiateurs*, 283, n. 1. Cameron, *AJPhil.* 1931, dans sa liste de mots latins transcrits en grec en Asie Mineure, 245, distingue la *familia* de gladiateurs et la simple *familia* servile ; pour cette dernière il cite trois inscriptions de Panamara et, de façon incertaine, l'inscription des Thermes de Thésée.

4. *BCH* 1888, 490, n. 115 (φαιμυλίας et φαιμιλίας) ; n. 119 (φαμι[λίας]) ; 1890, 370, n. 11 ; 1927, 117, n. 115 (*SEG*, IV, 361).

5. *BCH* 1888, 490, n. 118. A Lagina aussi, au sanctuaire d'Hécate, dans une inscription très mutilée, *BCH* 1920, 95, n. 33 : l. 6 et 8 : κόμαι ; l. 5 : δούλων.

6. *BCH* 1888, 489, n. 94 ; 490, n. 117.

7. *IGR*, IV, 518, d'après *CIG*, III, n. 3568 *d*. L'inscription a été copiée par H. Kiepert à Bigadiç ; sur cette ville, cf. provisoirement *Anatolia*, 3 (1958), 132, n. 117.

8. J. Keil et A. von Premerstein, *IIe Reise in Lydien*, p. 122, n. 1 (*IGR*, IV, 1377). Je traite ailleurs de ce toponyme, dans l'ensemble des légendes sur les fondations athéniennes en Asie Mineure ; cf. *Hellenica*, VIII, 90-91. Le lieu est sur le territoire de Silandos, juste sur la rive droite de l'Hermos (*IIe Reise*, 122-124 ; cf. *Anatolia*, 3 (1958), 134, n. 121). Sur l'installation moderne à la source sulfureuse, près des Thermes antiques, et sur le très triste paysage de la région, voir A. Philippson, *Reisen und Forschungen im Westl. Kleinasien*, IV (*Pet. Mitt.*, *Erg.* 180 ; 1914, 14-15.

9. Sur le personnage, voir A. von Premerstein, *C. Iulius Quadratus Bassus, Klient des jüngeren Plinius und General Trajans* (*Sitz. Bayer. Ak.* 1934, III), 48.

10. Dans les *familiae* de gladiateurs d'après l'index de *IGR*, p. 728 (et même sous la rubrique μονομάχων φαμιλία). Selon Cameron, *loc. cit.*, parmi les *familiae* serviles, mais avec l'observation : « perhaps gladiators ».

couronne le défunt *Pompeius Hetaerio*, — et c'est la *familia* des esclaves d'un Théopompos qui, à Mytilène aussi, a honoré la nourrice Iulia Mousa ; Classicus et Lucius doivent être les fils de la maison [1]. Il ne peut s'agir là non plus d'une *familia* de gladiateurs.

Quant à la condition de Πομπήιος Ἑταιρίων, je ne suis point assuré que ce soit le maître de la *familia*, comme on l'a admis tout naturellement, et que ce soit « un membre éminent du *conventus civium Romanorum* » et « un parvenu », affranchi ou homme libre [2]. Ce peut être le cas, mais on pourrait penser à un affranchi servant dans une grande maison et à qui ses camarades auraient rendu ces honneurs, comme ce fut le cas pour la nourrice [3].

Le *decurio* est le chef d'une décurie de cavaliers. Au palais impérial, il est à la tête d'un groupe de serviteurs ; dans l'administration impériale les esclaves ou affranchis ont à leur tête un *decurio* [4] ; c'est parce que le *decurio* dirige les esclaves dans toute grande famille avec un nombreux personnel. Dans les deux inscriptions de Mytilène, nous sommes dans des familles romaines ou romanisées ; avant la *familia*, φαμιλία, on mentionne les chefs des domestiques, *decuriones*, δεκουρίωνες. Les inscriptions latines nous font en effet connaître le terme exactement dans cet usage [5]. Ainsi à Forum Novum dans la Sabine [6] : *Deis Manibus M. Fulvii M. l. Leiti aram pecunia sua decuriones domuus patroni eius.* A Rome l'esclave *Spendusa*, morte à cinq ans, a été enterrée par ses parents sur un terrain

1. Pour les épitaphes de nourrices, voir la série d'inscriptions réunie par Ad. Wilhelm, *Glotta*, 16 (1928), 274-279 : Τροφός, à propos d'une épitaphe d'Alexandrie corrigée à tort par J. Zingerle. D'autres inscriptions de ce genre dans *Études épigr. et phil.*, 187 (la lecture Πρίμα a été confirmée sur la pierre à Balıkesir) ; *Bull. Épigr.* 1959, 411, fin (série de références à propos d'une épitaphe de Kibyra, Πριμιγενείᾳ τῇ χρηστῇ τροφῷ). Dans l'article *Nutrix* du Pauly-Wissowa (1937, par von Petrikovits), 1495, des épitaphes attiques et celles qu'avait réunies Ad. Wilhelm. A Mytilène, une épitaphe nomme une nourrice qui a fait faire le tombeau (ostothèque) pour une enfant, son nourrisson (*IG*, XII suppl., 103) : Ἄδα Δαμοκέρτῃ ὔα. Αἰθέριον ἁ τροφὸς τὸ ὀστοθήκιον.

2. Wilamowitz, *loc. cit.* : « Die *familia* ist das eigene Gesinde des Hetaerio, die ihn ganz gegen griechische Sitte ehrt, wie T. Caecilius Jucundus sich von seinem Gesinde im eigenen Atrium sein Porträt mit der Weihung *genio Lucii nostri* dedicieren lässt. » Cf. ci-dessus, 282, n. 2, et ci-après, 284, n. 9.

3. Certes on attendrait alors qu'au mot *familia* on eût ajouté un nom, comme dans l'autre inscription, *familia Theopompi*. Mais on peut imaginer aussi que l'autel funéraire était sur un terrain funéraire appartenant à telle famille, comme le proclamaient d'autres inscriptions, et qu'ainsi une précision pouvait paraître inutile en ce lieu.

4. Voir ci-dessus les textes allégués sur des δεκάδαρχοι. Cf. aussi O. Hirschfeld, *Die kais. Verwaltungsbeamten bis auf Diokletian*[2] (1905), 61. Il rapproche les *decuriones scribae et unctores Aug.* du palais impérial dans *CIL*, VI, 8512 (cf. *ibid.*, 315, n. 1 et 2). Pour les *decuriones cubiculariorum*, voir ci-dessus, 278.

5. Voir le *Thesaurus*, s. v., 3 ; G. Humbert, dans le *Dict. Antiqu.* de Saglio-Pottier, s. v. *Decurio*, III ; l'index de Dessau, III, p. 721. Rien dans Pauly-Wissowa, s. v. *decurio*.

6. *CIL*, IX, 4794 (enregistré par le *Thesaurus*) ; Dessau, 7332.

(*datus*) *a dominis et decurionib*(*us*) [1] ; j'entends que l'emplacement a été assigné par les maîtres et par les chefs des esclaves, ces *decuriones* que nous voyons dans les deux inscriptions de Mytilène. Là les défunts appartenant à une *familia* sont honorés par leurs camarades et par l'état-major de la domesticité [2]. On peut invoquer aussi le cas des décurions des collèges [3], du moins des collèges serviles. Car la domesticité est organisée en un *collegium familiae* [4], κολλήγιον φαμιλίας [5], et ce sont les esclaves réunis en collège qui doivent honorer leurs défunts, à Mytilène comme aux Thermes de Thésée. On peut penser que les *decuriones* dignitaires du collège sont aussi ordinairement les chefs du service. Dans les *collegia* des esclaves impériaux dans la province d'Asie [6], on l'a vu ci-dessus, sur le tombeau d'un *tabellarius* on mentionne les *decuriones et tabellarii*, δεκάταρχοι καὶ ταβελλάριοι, et pour un esclave *tabellarius* mort à Thyatire et sans doute sans famille, c'est le δεκαδάρχης, — son *decurio*, le *decurio* du *collegium tabellariorum*, — qui prend soin de l'honorer par une stèle.

Sur la stèle de Pompeius, un troisième groupe est formé par « les associations [7] ». De même à Téos des stèles funéraires portent, avec des couronnes, une mention comme οἱ θίασοι, οἱ θίασοι πάντες [8]. Il y a des couronnes sur la stèle parce que ces associations diverses ont offert des couronnes au mort, selon un usage répandu dans les villes grecques [9].

1. Dessau, 7863. J'interpréterais de façon analogue le n. 7870 (Rome), l. 19-20.

2. Pour la liaison des deux groupes et des deux mots, cf. *CIL*, VI, 10045 : *decurionibus et familiae panni russei...* ; 10357 : *decurion*(*es*) *et familia* ; 10352, qui semble être un exact parallèle à l'inscription de Mytilène : *Asinia M*(*arci*) *l*(*iberta*) *Prima, dec*(*uriones*) *et fam*(*ilia*) *h*(*onoris*) *c*(*ausa*), *vix*(*it*) *ann*(*os*) *XXX*.

3. Cf. P. Waltzing, *Les corporations professionnelles chez les Romains*, I, 379-383 ; *Thesaurus*, s. v. *decurio*, 3.

4. Exemple : *CIL*, VI, 9148-9149, 10260-10262 (deux dans Dessau, 7333 et 7334) : *collegium quod est in domu Sergiae Paulinae*, — *ex collegio familiae Serg. Paulinae*.

5. Voir ci-dessus l'inscription des Thermes de Thésée.

6. Voir ci-dessus, 278-279.

7. Cf. Wilamowitz, *loc. cit.* : « Neben ihnen [les *decuriones*] stehen die σύνοδοι, wie die Ἑρμαϊσταὶ und Ποσειδωνιασταὶ von Delos, dessen Inschriften die beste Analogie bilden. »

8. Cf. F. Poland, *Geschichte des gr. Vereinswesens*, p. 569, n. 335 *a* et *b* ; *SEG*, II, 610 ; IV, 610.

9. Voir notamment, à Téos, F. Poland, *loc. cit.*, p. 569-570, n. 335, 337, 338 *a* et *b*, 339, 340 ; *SEG*, II, 609 (cf. *Hellenica*, VI, 116). Je ne comprends guère Wilamowitz, *loc. cit.* : « Die Kränze imitieren die griechische Sitte, — wie es Parvenus tun. » J'étudie ailleurs cette coutume dans l'ensemble des « honneurs funèbres ». A Lesbos même on a de nombreux exemples d'une couronne avec les mots ὁ δᾶμος gravés sur la stèle avec l'épitaphe, qu'il s'agisse de Grecs ou de Romains. J'en relève les exemples suivants à Mytilène : *IG*, XII 2, 353 ; 354 ; 357 (cf. suppl.) ; 360 (*CIL*, III, 7161 ; bilingue de Φουφία Μάρκου, γυνὴ δὲ Μάρκου Λανίου, Γαΐου υἱοῦ) ; 366 ; 378 (dessin dans Conze, *Reisen auf der Insel Lesbos*, Pl. V, 5 ; notamment Γάϊε Ῥατίνιε, Γαΐου υἱέ et Ἐρατὼ Ῥατινία) ;

La provenance de l'épitaphe bilingue de la nourrice Mousa, trouvée en Écosse, étant ainsi établie, on pourra conjecturer que la seconde inscription, p. 159, n. 2, Εὐτυχίας θυγατρὸς Σωτῆρος, a la même origine. Ce n'est pas assuré ; et l'inscription elle-même n'offre aucun point de départ pour une recherche. Du moins l'autel rond sur lequel elle est gravée (Pl. V 2) et sa décoration conviennent-ils bien à Mytilène.

V. Inscriptions de Lesbos.

Le mémoire précédent m'est une occasion de publier certaines des études que j'ai préparées sur les antiquités de Lesbos, continuant des recherches déjà anciennes[1].

Parmi les inscriptions honorifiques de Mytilène W. R. Paton en a reproduit une qui est ainsi rédigée, *IG*, XII 2, 232[2] :

Ὁ δᾶμος
Ἀρχέπολιν Καρπο-
φόρον Φιλιππίναν
τὰν γυμνασί-
αρχον εἰς τὸν
αἰῶνα

Dans cette femme appelée Archépolis W. R. Paton a songé à

379 ; 381 (notamment Τίτε Σήτιε, Τίτου υἱέ, Νίγερ) ; 382 (Γναῖος Πομπήϊος, Σπορίου υἱός et cognomen grec : Νέστωρ et Ἡδύλος : une *Pompeia*) ; 384 [Γναῖ]ε Πο-[μπ]ήιε Βένυ[στε] ; 470 ; 471 ; 472, 473 (ὁ Ἐρεσίων) ; 487 ; XII suppl., 84 ; 95 (Ἀντώνι Κόμοδε). A Méthymna, *IG*, XII 2, 517 (*IGR*, IV, 4) : ὁ δᾶμος καὶ οἱ Ῥωμαῖοι, et un autre peuple, pour un Grec : [ζήσαντ]α (*supplevi*) καλῶς καὶ κοσμίως.

1. Cf. notamment *RÉG* 1925, 29-43 : *Lesbiaca*, I, *Décrets de Méthymna et d'Érésos en l'honneur de juges étrangers* ; — 423-426 : *Lesbiaca*, II, *Décret d'Érésos* ; — *BCH* 1935, *Inscriptions de Lesbos et de Samos*, 471-476, I. *Fausses divinités* ; — *BCH* 1925, 233-238 : *Décret de Mytilène* (sur les fêtes et le culte d'Asklépios ; le texte de nouveau dans *IG*, XII suppl., 3 ; sur le site du sanctuaire, Cichorius, *Ath. Mitt.* 1888, 56-57, a été contredit et réfuté par R. Koldewey et des trouvailles d'inscriptions (cf. E. L. Shields, *The cults of Lesbos*, Diss. Baltimore 1917, 51-54, où sont réunis les témoignages sur ce culte important de Mytilène) ; cf. Evangelidis, *Arch. Delt.*, 9 (1924-1925) *parart.*, 44-45, sur le site d'après une dédicace ; cf. ci-après, p. 308, n. 8 ; — 1926, 469-479 : *Décret de Colophon* (trouvé à Méthymna ; cf. *ibid.* 1929, 151, n. 1 ; *IG*, XII suppl., p. 31) ; — *RÉG* 1929, 426-427 : *Rescrit de César aux Mytiléniens.* — La plus grande partie du mémoire ci-après a été exposée au Collège de France en 1951 ; cf. *Annuaire Collège de France, 51e année* (1951), 212-213. Je laisse ici de côté le commentaire du décret d'Érésos *IG*, XII suppl., 124, dont les sujets sont signalés là : banquets et distributions données par un généreux citoyen, fondation de sanctuaires et de temples d'Auguste et de sa famille : des fils d'Auguste sur l'agora, de Livie sur un terrain privé, d'Auguste sur le port ; intérêt de ce document pour le choix des emplacements de culte comme pour l'atmosphère politique et religieuse à l'époque d'Auguste ; le second temple se trouvait, à mon avis, à Pergame, dont le nom est à rétablir l. 24 ; rapports de Lesbos et de Pergame ; la fête des Nedameia ; les fêtes pour « les bonnes nouvelles » ; les cultes des souverains sur l'agora du port.

2. Je ne conserve pas l'accentuation « éolienne » et j'adopte, tout au moins pour ces

voir la femme du fameux Théophanès, l'ami de Pompée, déifié par ses compatriotes. Pour cela il faudrait sacrifier un document monétaire qui semble bien la nommer Archédamis. « Une monnaie de Mytilène porte d'un côté une tête d'homme avec l'inscription Θεοφάνης θεός, de l'autre une tête de femme avec Ἀρχέδαμις θεά (Mionnet, *Suppl.* VI, p. 63, n. 80[1]; il y a des exemplaires assez nombreux, car j'en ai vu cinq autres à Mytilène)[2]; d'où l'on a conjecturé heureusement qu'Archédamis était la femme de Théophanès. Mais comme on trouve dans cette inscription-ci Ἀρχέπολις Καρποφόρος (cf. Θεὰ Αἰόλις Καρποφόρος), et que Ἀρχέδαμις Θεά peut être difficilement séparée de Ἀρχέπολις Θεά, on peut se demander si vraiment le nom de la femme de Théophanès fut ou non Ἀρχέδαμις[3]. » Le raisonnement n'est pas très clair. Tout en l'explicitant d'une certaine façon, le dernier éditeur du texte, R. Cagnat, est resté justement incertain[4]. P. Riewald a noté que cette épithète était appliquée là à une femme[5]. U. von Wilamowitz a considéré ἀρχέπολις καρποφόρος comme deux titres donnés à la gymnasiarque Philippina[6].

Les mots αρχεπολιν καρποφορον φιλιππιναν, qu'on les écrive tout

textes de date récente, l'accentuation commune, comme le préconisait U. von Wilamowitz.

1. Il vaut mieux renvoyer à *BMC Troas Aeolis Lesbos* (1894), p. 198, n. 158-160, avec Pl. 39, 1 · cf. *ibid.* (W. Wroth), p. LXXII : « The Archedamis who appears on the reverse of the coins of Theophanes is unknown, but may be conjectured to have been his wife. » Un exemplaire récemment publié, *Sylloge Numm., Danish Mus., Aeolis Lesbos*, n. 405.

2. A. Conze, *Reisen auf der Insel Lesbos* (1865), 47, en trouvait un exemplaire vers Limonari et Vrysia, à l'angle sud-ouest du territoire de Mytilène, au sud de l'entrée du golfe de Kalloni, mais le revers était entièrement effacé. — Sur l'absence et la nécessité d'enquêtes sur la circulation monétaire à Lesbos, voir *Études de num. gr.* (1951), 100, n. 1.

3. J'ai traduit du latin ce paragraphe.

4. *IGR*, IV, 99 : « Conjicit Paton illam mulierem eamdem fuisse atque Archedamin, Theophanis uxorem, quae in nummis Mytilenaeis θεά appellatur, ea ratione maxime fretus, quod Καρποφόρος nihil esse possit nisi cognomen deae inditum. Res tamen prorsus incerta videtur. » Cf. E. L. Shields, *The cults of Lesbos*, 91 : « Archedamis is tought to be the wife of Theophanes, but Paton doubt this (Paton's note, *IG*, XII 2, 232). »

5. *De imperatorum romanorum cum certis dis et comparatione et aequatione* (*Diss. Phil. Hal.*, XX, 1912), 299 : « Mihi cognomen [Καρποφόρον] petitum esse videtur ex cultu Lesbio, praesertim cum alia quoque mulier eo appelletur *IG*, XII 2, 232 : ὁ δᾶμος Ἀρχέπολιν Καρποφόρον Φιλιππίναν τὰν γυμνασίαρχον ἐς τὸν αἰῶνα. » E. L. Shields, *loc. cit.*, 46 : « Καρποφόρος... is an epithet which occurs often in Lesbian inscriptions in honor of Agrippina, wife of Germanicus, and also of Archepolis Philippina, the gymnasiarch of the second or third century A. D. »

6. *Sitz. Berlin* 1911 (commentaire du papyrus de Germanicus), 813, n. 3 : « Der Titel Καρποφόρος, den Kaibel mit Recht als frugifera deutet, so dass er nicht auf die eigene Fruchtbarkeit der Göttin bezogen werden kann, ist aber auch nicht auf Demeter zu bezi hen, sondern muss bezeichnen, dass die betreffende den Lesbiern καρποὺς ἔφερε, denn 232 erhält eine Philippina den Titel ἀρχέπολις καρποφόρος, und auch sie ist γυμνασίαρχος ἐς τὸν αἰῶνα. » Le supplément de *IG*, XII, en 1940, n'a pas signalé cette opinion ; il n'y a pas d'addition pour le n. 232.

en minuscules ou qu'on y cherche des noms propres, offrent une série d'énigmes qui auraient dû frapper les lecteurs : le double nom Ἀρχέπολις Φιλιππίνα, et les deux noms séparés par l'épithète καρποφόρος, — ou les deux épithètes précédant le nom, cependant que le sens d'un titre ἀρχέπολις, et pour une femme, n'apparaît pas, — l'épithète de καρποφόρος portée par une mortelle. Or, il faut remarquer que la pierre a disparu, mieux qu'elle n'a jamais été copiée qu'au XVe siècle et par un seul voyageur[1]. Boeckh, *CIG*, 2192, la republiait d'après Muratori[2]. La copie lui donnait : Ὁ δῆμος Ἀρχέπολιν Καρποφόρον Φιλιππίδαν τὸν γυμνασίαρχον... αἰώνιον. Il avait le grand mérite et l'avantage sur ses successeurs de décider : « Ἀρχέπολιν Καρποφόρον sensu cassum est. » Il ajoutait : « ΠΟΛΙΝ mutare in ΙΡΕΑΤΩΝ. non nimium audacis est in schedis huiusmodi, quales sunt Vallicellianae. Legerim igitur : Ὁ δῆμος ἀρχε[ιρέα τῶ]ν Καρποφόρ[ω]ν Φιλιππίδαν, τὸν γυμνασίαρχον [καὶ —] αἰώνιον[3]. » Comme la plupart des inscriptions grecques publiées pour la première fois par Muratori, celle-ci avait été copiée par Cyriaque d'Ancône. Sa copie avait été interpolée par Muratori[4]. D'après un autre dossier de copies de Cyriaque, conservé à Padoue, Kaibel[5] publiait un texte amélioré pour la fin et c'est à son édition que remonte le texte partout reproduit depuis et que l'on a lu ci-dessus.

A vrai dire, s'il condamnait la correction de Boeckh[6], ses explications sur le début du texte n'étaient pas des plus limpides ni des plus assurées, et il concluait même que l'inscription ne devait pas être complète[7]. Mais on a reproduit son texte sans plus faire atten-

1. On le constate par le lemme des *IG*. On l'ignore par celui des *IGR* : « *IG*, XII 2, 232. » On va voir que la chose est pourtant d'importance capitale. C'est un dommage pour ceux qui se contentent de ces « éditions » abrégées.

2. Lemme : « Apud Lesbum in basi ; ex schedis Vallicellianis missum a Jos. Blanchinio ed. Muratori, t. II, p. DLXIX, 1. »

3. Il ajoutait judicieusement : « de diis Καρποφόροις Mytilenis vide ad n. 2175 » ; c'est le texte *IG*, XII suppl., 691, inséré là sur mon observation : [κ]αὶ Δήμη[τρος καὶ θεῶν] καρποφόρων καὶ θεῶν πολυκάρπων καὶ τελεσφόρων.

4. A savoir Φιλιππίδαν (mais son manuscrit donnait bien τὸν) et αἰώνιον.

5. *Ephemeris Epigraphica*, 2 (1875), 7, n. XXVIII, article consacré à des inscriptions de Lesbos copiées par Cyriaque d'Ancône.

6. « Sequitur in reliquis quoque restituendis [outre la fin] Boeckhium falsum esse : voluit enim ἀρχ[ιερέα... ». Sur la situation où se trouvaient Boeckh et Franz dans l'édition du Corpus, ne disposant que de copies plus ou moins mauvaises, obligés de corriger à chaque instant et exposés à trop corriger, voir les observations *Rev. Phil.* 1958, 21-23 ; *Bull. Épigr.* 1958, 503 ; il est indispensable de s'en rendre un compte exact si l'on ne veut s'escrimer naïvement dans le vide ; cf. aussi *Hellenica*, XI-XII, 256.

7. « Gymnasiarchae munere functam etiam Agrippinam cognovimus, quae Καρποφόρος dea Aeolis vocabatur [ici Kaibel « brûlait »]. Neque aliter Philippinae honores intellegendi sunt [honneurs tout différents pour Agrippine ou pour une simple Mytilénienne]. Γυμνασίαρχος est [non seulement cela, mais « pour l'éternité »] cognomineque καρπο-

tion à son commentaire[1]. Or ce texte doit toujours, si on cherche à le comprendre, tomber, comme on l'a vu ci-dessus, sous le coup de la condamnation de Boeckh : « sensu cassum est. »

Puisque nous n'avons qu'une copie de Cyriaque d'Ancône, il est certes permis de corriger un texte incompréhensible, comme le disait Boeckh[2]. Il faut écrire sans le moindre doute : Ὁ δᾶμος Θεὰν Αἴολιν Καρποφόρον Ἀγριππίναν τὰν γυμνασίαρχον ἐς τὸν αἰῶνα. En effet toute une série d'inscriptions de Lesbos atteste que les Mytiléniens ont donné le titre divin de Θεὰ Αἰολὶς Καρποφόρος successivement aux deux Agrippines, à la mère et à la fille, à la femme de Germanicus et à celle de Claude[3]. Elle se trouve dans *IG*, XII 2, et déjà un témoignage se lisait dans *CIG*, 2183. Deux bases de statues honoraient les deux fils de Germanicus et d'Agrippine. On sait qu'en 18 le couple séjourna à Mytilène et qu'Agrippine y accoucha de son troisième enfant, Julia Livilla. Ces inscriptions portent : Ὁ δᾶμος Νέρωνα Ἰούλιον Καίσαρα, παῖδα θεῶ νέω Γερμανικῶ Καίσαρος καὶ θεᾶς Αἰολίδος Καρποφόρω Ἀγριππείνας[4] ; Ὁ δᾶμος Δροῦσον Καίσαρα, παῖδα θεῶ νεῶ Γερμανικῶ Καίσαρος καὶ θεᾶς Αἰολίδος Καρποφόρω Ἀγριππείνας[5]. Depuis très longtemps on connaissait des monnaies de Mytilène portant pour légende à côté des bustes de Germanicus et d'Agrippine, l'un au droit, l'autre au revers : θεὸν Γερμανικόν et θεὰν Αἰολὶν Ἀγριππίναν[6] ; le titre essentiel, conservé sur l'étroit champ monétaire, où l'on a sacrifié Καρποφόρος, c'est θεὰ Αἰολίς[7].

Le même titre, augmenté de « Sebastè » et de « Boulaia », se trouve

φόρος utitur [*sic*]. Hoc autem discriminis intercedit, quod non dea Aeolis praedicatur. Nam quod olim Boeckhii scrupulis captus Ἀρχέπολιν vocabulum corruptum ratus extremas litteras ολιν de accusativo Αἰόλιν superesse opinabar (de hac forma v. Eckhel, VI, 214), vana fuit suspicio [*sic*]. Quidni Ἀρχέπολιν Philippinae novae Cereri cognomen tum datum fuisse credamus? Tamen non omni ex parte integrum esse titulum mecum sentient alii. »

1. Nouvelle occasion de faire remarquer que beaucoup d'entre nous, épigraphistes et historiens, ont besoin des commentaires pour comprendre des inscriptions avec l'aide de nos prédécesseurs et de nos contemporains, et qu'il ne suffit pas — qu'il est même nuisible — de jeter sur le marché des inscriptions nues, soigneusement dépouillées de toute explication. Ces caricatures d'éditions sont l'origine d'innombrables erreurs.

2. Voir ci-après, p. 297, n. 3.

3. Reproduite dans P. Riewald, *loc. cit.*, p. 298-300 ; cf. p. 309.

4. *CIG*, 3528 (d'après Cyriaque dans Muratori) ; Kaibel, *Eph. Epigr.*, 2 (1875), p. 4, n. 4 (d'après Cyriaque dans le dossier de Padoue) (*IG*, XII 2, 212 ; *IGR*, IV, 74 ; Dessau, 8788 ; P. Riewald, p. 298, n. 33).

5. Cichorius, *Ath. Mitt.* 1888, 63, n. 13 (*IG*, XII 2, 213 ; *IGR*, IV, 75 ; P. Riewald, p. 298, n. 34). A gauche quelques syllabes de la fin d'une inscription qui se restitue par le numéro précédent. Il y avait donc les deux statues sur la même base.

6. Par exemple *BMC*, *loc. cit.*, 204, n. 193 (P. Riewald cite précisément cet exemplaire sous la forme : θέαν Αἴολιν Α...ίναν, mais la légende y est bien complète).

7. F. Hiller von Gaertringen écrit à tort, *IG*, XII suppl., p. 74, l. 100 : « Unde Agrippina etiam in nummis Θεὰ Αἰολὶς Καρποφόρος dicta. »

pour Agrippine, et avec celui de « gymnasiarque perpétuelle » : Ὁ δᾶμος θεὰν Σεβαστὰν Βολλάαν Αἰολὶν Καρποφόρον Ἀγριππεῖναν τὰν γυμνασίαρχον ἐς τὸν αἶωνα [1]. Ce titre de « gymnasiarque éternelle » est impliqué de façon certaine [2] par une autre inscription [3] : Μᾶρκον Γράνιον Γαίω υἱὸν Κάρβωνα, ὑπογυμνασιαρχήσαντα θεᾶς Σεβαστᾶς Αἰολίδος Καρποφόρω Ἀγριππείνας καὶ ἀγορανομήσαντα δὶς καὶ δρομαγήσαντα Θεοδώρα Μηνοφίλω τῶ καὶ Γλύκωνος τὸν ἄνδρα ἀγαθᾶς μνάμας κτλ. Ces inscriptions sont rapportées par P. Riewald à la seconde Agrippine [4].

A côté d'Agrippine ou des Agrippines, il n'y a pas place pour une mortelle portant l'épithète divine de Karpophoros. La « gymnasiarque éternelle » de l'inscription de Cyriaque est une Ἀγριππίνα, et non une Φιλίππινα ; il n'y a pas d'Ἀρχέπολις ni d'ἀρχεπολις, mais une Θεὰ Αἰολίς, titre écrit dans cette inscription à la même place que dans les autres inscriptions des Agrippines. Ainsi disparaissent toutes les apories et il n'y a plus à élever de doutes sur le nom de la femme de Théophanès, donné par les monnaies, Archédamis.

Les inscriptions ci-dessus ont été copiées à Mytilène, soit dans la ville même, soit aux Thermes d'Artémis au nord de la ville. Les *IGR*, IV, 1300 en font connaître une autre sur le continent, en Éolide, « inter Cymen et Myrinam » : Ὁ δῆμος Νέρωνα Ἰούλιον Καίσαρα, παῖδα θεοῦ νέου Γερμανικοῦ Καίσαρος καὶ θεᾶς Αἰολίδος καρποφόρας Ἀγριππείνας. R. Cagnat a rapproché son nº 22, et il a ajouté : « hunc quoque non Lesbium esse non adeo certum est. Cf. nn. 74-77 ». Sa source est « *CIG*, 3528 ». En fait, c'est, avec la même coupe des lignes, l'inscription que R. Cagnat a publiée sous le nº 74 à Mytilène d'après « *IG*, XII 2, 212 ». C'est un exemple de l'incon-

1. Lolling, *Ath. Mitt.* 1886, 282, n. 45 ; *IG*, XII 2, 208 (*IGR*, IV, 22 ; P. Riewald, p. 298, n. 37).

2. Voir ci-après, p. 294-295.

3. *CIG*, 2182 (copie de Peyssonel) (*IG*, XII 2, 258 ; *IGR*, IV, 100 ; le début dans P. Riewald, p. 299, n. 38).

4. Voir la discussion de P. Riewald, *loc. cit.* Aucune note dans *IG*, XII 2. R. Cagnat attribue *IGR*, IV, 22 à la première Agrippine. P. Riewald se fonde notamment sur son nº 36 (Kaibel, *Eph. Epigr.*, II, p. 3, n. 2, d'après Cyriaque ; *IG*, XII 2, 211 ; *IGR*, IV, 81) : τὰν γυναῖκα τῶ Σεβαστῶ (Claude ; entre 50 et 54) νέαν θεὰν Βολλάαν Σεβαστὰν γυμνασίαρχον δι' αἰῶνος Ἰουλίαν Ἀγριππεῖναν. Il s'agit certainement de la seconde Agrippine ; elle a le titre de gymnasiarque à vie, non ceux de « Déesse Aiolide Karpophore ». P. Riewald, p. 299, lui rapporte aussi le fragment n. 39 (*CIG*, 2183 *d*, d'après la copie de Kiepert ; *IG*, XII 2, 210 et add. ; *IGR*, IV, 77). Selon Boeckh, *CIG*, 2183, le titre « Sebaste » était donné à Agrippine I « per adulationem ». Selon Riewald, c'est le titre officiel de la femme de Claude, qu'elle eut en effet officiellement à Rome depuis 50. Sur des monnaies de Mytilène, il est porté par Agrippine II (*BMC*, *loc. cit.*, p. 205, n. 194) : au droit, Νέρων Σεβαστός ; au revers, Θεὰ Ἀγριππίνα Σεβαστή (puis, encore quelque chose, obscur). Le contraste est frappant avec la monnaie précédente, Germanicus et Agrippine I, Θεὰν Αἰολὶν Ἀγριππίναν.

vénient qu'il y a, en rééditant une édition, à ne pas dresser — au moins pour soi-même — son lemme, et, dans un recueil comme les *IGR*, à piquer ici une inscription, une autre là, sans jamais vérifier ni approfondir. *CIG*, 3528, utilise une copie de Cyriaque d'après Muratori, qui avait interpolé en « normalisant » les génitifs, écrits en dialecte éolien, et qui avait donné la vague indication « in Aeolia [1] ». Dans *IG*, XII 2, 212, Paton utilise la copie de Cyriaque publiée par Kaibel, parmi les inscriptions de Mytilène. Kaibel n'avait pas manqué de rectifier la provenance de *CIG*, 3528 [2], et Paton n'avait pas omis de citer *CIG*, 3528 dans son lemme de *IG*, XII 2, 212, comme publication antérieure de cette inscription.

Le titre de Karpophoros était interprété par Boeckh comme une allusion au fait que c'est à Mytilène que la femme de Germanicus donna le jour à son troisième enfant, Julia Livilla [3]. Contre lui Kaibel a bien marqué que c'était une épithète des divinités agraires, sans rapport avec la maternité [4]. On n'en a point douté depuis [5] et on a eu raison. Dès le début on a rapproché les monnaies

1. Reproduisant cette indication « in Aeolia », Boeckh constatait que le même Blanchinius avait envoyé à Muratori, tirée des mêmes « schedae Vallicellianae », son inscription n. 3527 : Ἀπόλλωνι Χρηστηρίωι Φιλέταιρος Ἀττάλου ; « tam hinc quam ex ipsa inscriptione patet hunc quoque titulum Aeolidi Asiae tribuendum esse, et coniicio eum eodem quo n. 3527 loco collocatum fuisse ». Il est établi aujourd'hui que la dédicace de Philétairos n. 3527, copiée par Cyriaque « entre Cymè et Myrina dans les ruines du temple d'Apollon », appartenait au temple d'Apollon Chrestérios aux environs d'Aigai d'Éolide (cf. Bohn et Schuchhardt, *Alt. von Aegae*, 46-49 ; l'inscription, *OGI*, 312 ; cf. *Études anat.*, 86). Il eût convenu alors de la placer dans *IGR*, IV, non point sous la rubrique « inter Cymen et Myrinam », avant le n° 1301 de Kymè, mais avec les inscriptions d'Aigai n°s 1177-1178 (sur les n°s 1176, 1179-1182, classés à Aigai et qui n'en proviennent pas, voir *Villes d'Asie Mineure*, 88, n. 4 ; 89, n. 5 ; *Hellenica*, VI, 56-57). C'est à quoi songeait U. von Wilamowitz, *loc. cit.*, 813, n. 3 : « eine Reihe anderer lesbischen Inschriften, *IG*, XII 2, 208, 211, 258 und eine vermutlich aus dem äolischen Aegae (*CIG*, 3258) ». Il n'a pas vu que *CIG*, 3258 était repris dans *IG*, XII 2. La provenance mytilénienne est assurée par la publication de Kaibel et par l'exacte correspondance avec la base de statue du frère, Drusus, *IG*, XII 2, 213. D. Magie, *Roman rule in Asia Minor* (1950), II, 1356, n. 17, s'est laissé tromper lui aussi par *IGR* ; après avoir cité *IG*, XII 2, 74 et 75, il ajoute : « see also *IGR*, IV, 1300 ».

2. *Eph. Epigr.*, 2 (1875), p. 9-10, n. IV : « Boeckhii lemma « in Aeolia » Muratori neglegentia ortum. » « Formae θεοῦ νεοῦ Γερμανικοῦ et Καρποφόρας Ἀγριππείνας vere Muratorianae sunt. »

3. Commentaire de *CIG*, 2183 : « Καρποφόρος Cereali epitheto (cf. n. 2175) audit, ex quo in Lesbos Iuliam enixa est (Tac., *Ann.*, II, 54). » Il n'importe guère que cette inscription se rapporte sans doute à Agrippine II, puisqu'il est assuré que déjà Agrippine I a reçu ce titre, et qu'Agrippine II ne l'a porté qu'à sa suite.

4. *Eph. Epigr.*, 2 (1875), 9-10, en publiant le n. 4 d'après Cyriaque (*IG*, XII 2, 212). « Minime vero. Καρποφόρος non ea graece dicitur, quae fertilis, sed quae fructifera Romanis est. Fructifera autem dea est, quae fructuum proventum curat et efficit, sive Ceres sive Terra dea. Καρποφόρος vocatur Iulia Augusta in nummo dextera tres spicas tenens (*Ann. Inst.* 1850, p. 202). Atque « nihil liberorum tulit » ex ea Augustus, *Suet.*, *Aug.*, c. 63. »

5. Ainsi Drexler, dans Roscher, s. v. *Karpophoros*, citant les deux Agrippines ; —

où Livie tient des épis de blé [1]. De fait Livie est assez souvent assimilée à Déméter sur les monnaies des villes grecques et, sur un type de monnaies syriennes, elle porte le titre Karpophoros [2]. P. Riewald a réuni les témoignages, numismatiques ou épigraphiques, de l'assimilation des princesses romaines à des déesses « frugifères », avant tout à Déméter [3]. En dehors de Livie, il faut citer Messaline, Domitia, Sabine [4], les deux Faustines. Mais surtout les témoignages se pressent pour les deux Agrippines : pour la première à Philadelphie de Lydie [5] et à Magnésie du Sipyle [6], pour la

R. Cagnat, *IGR*, IV, 22 : « eodem cognomine quo Ceres Aeolum dea » ; — P. Riewald, *loc. cit.*, 299-300, approuve Kaibel, « nec puto falso » ; « mihi cognomen petitum esse videtur ex culto Lesbio, praesertim cum alia quoque mulier eo appellatur *IG*, XII 2, 232 [c'est l'inscription, ici corrigée, de la fausse Philippine]. Praeter hos locos quanquam cognomen Lesbi non occurrit, tamen frugiferae deae cultae sunt sub nomine θεῶν Ἐτηφιλῶν » [sur les Etéphilai et la κάρυσσα de leurs mystères, voir *BCH* 1935, 471-476] ; il cite aussi *CIG*, 2175 (ci-dessus, 287, n. 3) ; — U. von Wilamowitz, *loc. cit.* : « Der Titel καρποφόρος, den Kaibel mit Recht als *frugifera* deutet, so dass er nicht auf die eigene Fruchtbarkeit der Göttin bezogen werden kann, ist aber auch nicht auf Demeter zu beziehen, sondern muss bezeichnen, dass die betreffende den Lesbiern καρποὺς ἔφερε » ; puis l'inscription de « Philippina » ; — D. Magie, *Roman rule in Asia Minor* (1950), 497 : « Agrippina was called the divine Harvest-bringer of Aeolis. »

1. Voir ci-dessus Kaibel ; de même Drexler dans Roscher, s. v. *Karpophoros*.

2. Voir H. Seyrig, *Syria*, 26 (1949), 33, n. 5 (*Antiquités syriennes*, IV, 36) : « Il existe quelques monnaies qui représentent ce type [la main divine tenant des épis], avec l'effigie de Livie et le mot καρποφόρος qu'il faut évidemment prendre comme une épithète de cette princesse, assimilée à une déesse de la fécondité. Ces pièces, qui n'ont pas été étudiées par les modernes, étaient attribuées par Pellerin à la Syrie (*Mélanges*, II, p. 18 ; cf. Eckhel, *Doctrina*, VI, p. 168 s.), et cette attribution est confirmée par la présence de trois exemplaires dans des collections de Beyrouth. Pour des raisons qui ne peuvent être développées ici, j'inclinerais à attribuer ce monnayage à Césarée de Philippe (Paneas), ou en tout cas à quelque atelier de la maison d'Hérode. La main, ici, n'est pas celle de Baalshemin, mais soit celle d'une Atargatis locale à laquelle on assimilait Livie, soit celle de Déméter (Karpophoros), à laquelle on sait que Livie est assimilée sur les monnaies de Panorme, de Thessalonique, de Lampsaque [cf. aussi l'inscription de cette ville *IGR*, IV, 180 : Ἰουλίαν Σεβαστὴν Ἑστίαν, νέαν Δήμητρα, ἡ γερουσία], de Sardes et de Tralles (voir aussi l'inscription de Gaule : Dessau, 121). Même type sur les monnaies d'Alexandrie sous Claude : Dattari, *Numi Augg. Alex.*, n. 149-151. » Cf. aussi l'inscription d'Aphrodisias *CIG*, 2815 : θεᾶς Ἰουλίας νέας Δήμητρος ; sur l'attribution à Livie, et non à Julia Domna, comme pour Lampsaque, cf. W. H. Buckler, *Rev. Phil.* 1914, 211-214, outre Riewald, *loc. cit.*, 305 et 369.

3. *Loc. cit.*, 305-309. E. Adalbert Voretzsch, *Röm. Mitt.*, 64 (1957), 31, *Ein römisches Porträt-Medaillon in Afghanistan*, 31, voulant parler des honneurs divins d'Agrippine II, en est resté, pour les inscriptions, au *CIG*, 2183, 2960, 3868. On se demande où l'on peut aller chercher de telles références.

4. Inscription de Mégare, *IG*, VII, 73-74 : Σαβεῖναν βασίλισσαν Σεβαστὴν νέαν Δήμητρα ; cf. J. Beaujeu, *La religion romaine à l'apogée de l'Empire*, I (1955), 422, n. 3.

5. Imhoof-Blumer, *Lydische Stadtmünzen*, 119, n. 21-22, Pl. V 10 : sous Caligula (Philadelphie est Néocésarée), au revers Ἀγριππῖναν, déesse assise avec sceptre, épis et corne d'abondance, « Demeter oder Eubosia » ; — *Sylloge Numm. Danish Mus. Lydia*, 372. Sans le nom de la princesse, *BMC Lydia*, 195, n. 55.

6. Je l'ajoute d'après *BMC Lydia*, 145, n. 49-51 : au droit la tête radiée de Caligula et Γάϊον Καίσαρα Σεβαστόν ; au revers, Γερμανικὸν καὶ Ἀγριππῖναν « l'empereur en robe pontificale et voilé, tenant une phiale ; Agrippine debout, en Déméter (?), tenant des épis de blé et un sceptre ». La gerbe d'épis est très claire sur un exemplaire que j'ai acquis

seconde[1], outre Alexandrie, à Magnésie du Sipyle[2] et à Kymè[3]; avec cette dernière ville[4] nous sommes en Éolide.

Quant à Αἰολίς, il y avait peu à en dire. On voyait bien que l'épithète liait la déesse aux Aioliens, à l'Éolide : « θεὰ Αἰολὶς Ἀγριππῖνα dea est quae ad omnem Aeoliam provinciam pertineat[5] », « Ceres Aeolorum[6] », « the Harvest-Bringing of Aeolis[7] ». L'intelligence n'en a pu progresser que par un nouveau document et par le rapprochement qui en a été fait. Le papyrus d'Alcée publié en 1941, *P. Oxy.* 2165, énumère, dans un sanctuaire de Lesbos, les autels d'une triade :

ἐν δὲ βώμοις
ἀθανάτων μακάρων ἔθηκαν
6 κἀπωνύμασσαν Ἀντίαον Δία,
σὲ δ' Αἰολήιαν [κ]υδάλιμον θεόν,
πάντων γενέθλαν, τὸν δὲ τέρτον

à Smyrne. C'est bien « Agrippine Karpophoros ». Même type : *Inv. Waddington*, 5078; *Sylloge Numm. Danish Mus. Lydia*, 257 (décrit justement le pontife comme Germanicus).

1. On rappelle que dans le monnayage romain elle porte une couronne d'épis.

2. Imhoof-Blumer, *Lyd. Stadtmünzen*, 89, n. 4 : bustes de Néron et d'Agrippine; au revers, Ἀγριππῖνα Σεβαστή, Néron et Agrippine en pied, celle-ci en Déméter, tenant la torche et des épis. Mais ce doit être un moins bon exemplaire des monnaies *BMC Lydia*, 146, n. 53-55, Pl. XVI 4, où Agrippine, avec le sceptre, est debout à côté de Déméter, qui tient d'une main la torche, de l'autre une gerbe d'épis et de pavots. — Les monnaies de Magnésie du Sipyle représentent fréquemment Déméter. Dans cette région, intéressante dédicace d'un village qui unit les dieux officiels du pouvoir romain et la grande déesse agraire (*IGR*, IV, 1352) : Θεοῖς Σεβαστοῖς καὶ Ἱερᾷ Συνκλήτωι καὶ Δήμωι Ῥωμαίων ἡ Δαρειουκωμητῶν κατοικία τῆι διασημοτάτηι θεᾷ Δήμητρι Καρποφόρωι τὸν ναὸν κατεσκεύασεν, ἐπιμεληθέντος καὶ ἐργεπιστατήσαντος Λουκίου Ἀντωνίου Ῥούφου. C'est un important culte d'Éphèse que celui de Σεβαστὴ Δημήτηρ Καρποφόρος (*SEG*, IV, 515, l. 17). Déméter Karpophoros est honorée au prytanée : ἡ ἐν τῷ πρυτανείῳ ἑστῶσα Δημήτηρ Καρποφόρος (*Anz. Wien* 1959, 31; *Bull. Épigr.* 1960, 346); je rapproche le fait que Livie est à Lampsaque à la fois « Hestia et nouvelle Déméter » et qu'Agrippine II est à Mytilène Boulaia et Karpophoros. Déméter est d'autre part à Éphèse Καρποφόρος καὶ Θεσμοφόρος (*Sylloge*³, 820), ce dernier terme faisant un lien avec le centre civique.

3. *BMC, Troas, Aeolis, Lesbos*, 118, n. 130-131 : au droit, la tête de Néron et Θεὸν Νέρωνα; au revers, Θεὰν Ἀγριππῖναν et le buste d'Agrippine « en Déméter », avec le voile et la couronne d'épis. De même *Inv. Waddington*, 1295. P. Riewald, 305, n. 62, cite aussi la petite ville d'Anineta (dans la vallée du Méandre, à l'est de Mastaura), d'après Imhoof-Blumer, *Lydische Stadtmünzen*, 23, n. 7, Pl. II 4 (sous Néron). Mais Imhoof-Blumer s'était corrigé déjà dans *Kleinas. Münzen*, I (1901), p. 168, reconnaissant une monnaie de Kymé.

4. Je ne prétends pas réunir tous les exemples. A Akmonia encore on a (*Danish Mus., Phrygia*, 24) des épis de blé et un pavot devant le buste d'Agrippine II Sébastè.

5. Kaibel, *loc. cit.*, 10 : « Erravit etiam Eckhel, VI, 214 nomen Αἰολίς inde explicans, quod et Germanicum et Agrippinam Lesbii civitate donassent. Αἰολὶς Ἀγριππῖνα esset sane Aeolica civitate donata Agrippina vel potest esse, sed θεὰ Αἰολὶς (etc.; voir ci-dessus)... Non quidem Aeoliae caput Mytilene est, sed Lesbi tantummodo. Verum cogitari potest, ceteros Lesbiis, apud quos commorabatur Agrippina, mandavisse, ut ipsi pro omnibus eius nomen communibus sacris adderent. »

6. R. Cagnat; cf. ci-dessus.

7. D. Magie; cf. ci-dessus.

τόνδε † Κεμήλιον ὠνύμασσ[αν]
Ζόννυσον Ὠμήσταν.

Ces vers ont suscité une littérature infinie, riche d'ailleurs en répétitions. On a discuté très largement sur cette triade, composée de Zeus, d'une déesse en qui l'on reconnaît presque unanimement Héra, et de Dionysos[1]. K. Latte[2] a apporté du neuf dans ces discussions mythologiques souvent confuses et arbitraires, parce qu'il a le souci de la documentation épigraphique et qu'il lit les Corpus[3]. Il a rapproché de la Αἰολήια κυδάλιμος θεός le nom divin θεὰ Αἰολὶς Καρποφόρος donné à Lesbos aux deux Agrippines. « Il en ressort qu'ici, selon la manière de l'époque impériale, on a été chercher une vieille épithète cultuelle. Καρποφόρος fait penser d'abord à Déméter comme dans Apulée... Dans *IG*, XII suppl. 691 des θεοὶ καρποφόροι apparaissent à côté d'elle. Au Ier siècle après J.-C. on a donc désigné Déméter elle-même ou une divinité de son cercle comme « Éolienne ». Il est également possible que l'époque tardive ait généralisé une épithète antique ou que plus d'une divinité ait été désignée de prime abord comme l'éolienne ». K. Latte relevait aussi, avec le premier éditeur, Lobel, que Αἰολήια se rattachait, non aux Éoliens (Αἰολεύς), mais à Aiolos[4]; « il en ressort que les Éoliens considéraient déjà Aiolos comme leur ancêtre »; « à l'époque d'Alcée, on a désigné Héra comme la « Stammesgöttin »; les autres épithètes montrent qu'elle a été alors chez les Lesbiens la grande déesse de la terre, ce qui éclaire sa position dans l'épopée ». Je suis entièrement d'accord avec K. Latte pour le rapprochement et pour certaines des conclusions. Les miennes seraient celles-ci : pour honorer la première Agrippine, puis la seconde, les Lesbiens l'ont identifiée très

1. Je n'ai pas la prétention d'avoir lu tous les articles consacrés en tous pays aux nouveaux fragments d'Alcée, et, dans la suite, je ne citerai qu'une partie de ceux que j'ai lus. Je ne m'occuperai pas du passage sur Dionysos. Après avoir souscrit à la très ingénieuse interprétation de L. Deubner, *Abh. Berlin* 1943, VII (14 p.) : *Zu den neuen Bruchstücken des Alkaios*, je ne crois pas qu'elle puisse être maintenue après les critiques qui lui ont été faites. Je mets la *crux* pour marquer mes doutes, non pour repousser l'interprétation κεμήλιον (ainsi dans l'édition Lobel-Page).

2. *Museum Helveticum*, 4 (1947), *Zu den neuen Alkaiosbruchstücken* (*P. Ox. 18, 2165*), 145.

3. Il n'est pas étonnant que, lisant moi-même les Corpus et les autres publications épigraphiques, j'aie fait le même rapprochement dès que je lus les fragments d'Alcée vers la fin de la guerre, d'abord dans L. Deubner, *loc. cit.*, mémoire qui reste une lucide présentation des faits religieux, même si on ne le suit pas toujours et si on y ajoute sur des points très importants. J'avais tiré du rapprochement entre les inscriptions et le poème des conclusions plus étendues que j'analyse ci-après et surtout à la fin de ce mémoire. Je l'ai annoncé comme prochain dans *Bull. Épigr.* 1949, 124.

4. Cf. L. Deubner, *loc. cit.*, 7; C. Gallavotti, *Riv. Fil.* 1942, 171; J. C. Kamerbeek, *Mnemosyne* 1947, 99-100.

exactement avec une de leurs déesses, qui portait le nom de θεὰ Αἰολὶς Καρποφόρος, et avec elle seule. Ces épithètes étaient très anciennes, puisque Alcée les connaît déjà [1]. Mais il n'ont point eu à jouer à l'archaïsme ; ces épithètes étaient encore vivantes dans le culte dans un sanctuaire de l'île, celui de cette déesse avec ses deux compagnons. L'épithète Aioleia ou Aiolis faisait de cette déesse la protectrice de la race éolienne ; Agrippine assumait à son tour ce rôle. Cette déesse assurait la fécondité et la fertilité, πάντων γενέθλα, καρποφόρος ; on a attribué le même rôle à Agrippine. En ce rôle une princesse peut être identifiée à Déméter, on l'a vu. Dans le cas présent le nom de Déméter ne se trouve pas dans Alcée, et je dirai que les inscriptions de Mytilène l'évitent. Il n'est pas question non plus d'Héra : pas dans les inscriptions des Agrippines ; or il eût été très simple de nommer cette déesse s'il s'était agi d'elle ; fréquemment des princesses romaines ont été une « nouvelle Héra », νέα Ἥρα [2] ; — pas dans Alcée non plus ; j'y reviendrai à la fin de ce mémoire. Le nom de la déesse était son épithète ; elle était « la déesse Éolienne » ; par son nom même elle était la « Stammesgöttin ». On saisit mieux dès lors le lien entre cette épithète d' « Éolide » et l'épithète, civique et politique, de Boulaia, ajoutée aux titres d'Agrippine II.

L'Agrippine de l'inscription de Cyriaque, la fausse Philippine, était « gymnasiarque pour l'éternité ». Ce titre revient dans l'inscription citée ci-dessus, *IG*, XII 2, 208, que l'on rapporte à la première ou à la seconde Agrippine. Il s'applique à la seconde dans *IG*, XII 2, 211, où Julia Agrippina est « femme de l'empereur » et où elle reçoit ce titre divin : νέα θεὰ Βολλάα Σεβαστά. Il faut bien se rendre compte de ce que signifie ce titre de gymnasiarque pour l'éternité [3]. Ad. Wilhelm a montré il y a longtemps [4] que le terme αἰώνιος (δι' αἰῶνος, εἰς τὸν αἰῶνα), accolé à un titre de magistrature,

1. Il ne donne pas exactement celle de καρποφόρος, mais celle de πάντων γενέθλα n'en est pas éloignée.

2. Il suffit de renvoyer à P. Riewald, *loc. cit.*, 302-305 et 329 ; non seulement Messaline à Nicée, Sabine à Halicarnasse et Patara, Julia Domna à Takina en Phrygie (non Lagina ; voir *IGR*, IV, 881, pour le nom du peuple, et pour νέας Ἥρας Ἰουλίας au lieu de Ἥρας Ῥωμαίας) et à Korykos, Plautilla à Alinda, Alabanda et Stratonicée, mais déjà pour Livie à Larisa de Thessalie, à Magnésie du Sipyle, à Pergame et à Assos, en face de Lesbos.

3. Le commentaire de Kaibel, *loc. cit.*, p. 9, n. II, ne voyait pas la question : « Gymnasiarchiae munus in Agrippinam non collatum esset, nisi liturgia potius quam magistratus fuisset, id quod apud Athenienses ita fuisse verius quam elegantius demonstravit Neubauer, *Comment. epigr.*, p. 35 sq. »

4. *Reisen in Kilikien* (1896), 153-154, à propos de deux inscriptions de la Cilicie Trachée pour un αἰώνιος ἀγωνοθέτης, ἀγωνεθοῦντος δι' αἰῶνος (sur ces inscriptions, cf. *Rev. Phil.* 1958, 34, n. 5 ; *Hellenica*, XI-XII, 13, n. 3).

éponyme [1], agoranome, agonothète, gymnasiarque, etc., signifiait que le titulaire avait fait une fondation perpétuelle sur laquelle étaient prises les dépenses de cette fonction ; il portait alors le titre à perpétuité [2]. Les fondations pour une gymnasiarchie perpétuelle ne sont pas rares : le donateur et titulaire peut être un riche citoyen ou sa famille, une divinité, ou un prince [3]. Tel est le cas à Mytilène [4]. Dans le cas d'une divinité ou d'un prince, il faut alors qu'un citoyen exerce effectivement les fonctions avec un titre modeste, tel que celui d' « épimélète [5] », ou d'hypogymna-

1. A Mytilène même, une femme est τὰν πρύτανιν δι' αἰῶνος (*IG*, XII 2, 240) ; cf. ci-après, p. 310, n. 10. Pour des éponymies éternelles, notamment des stéphanéphories, cf. J. Keil et A. von Premerstein, *I*[e] *Reise in Lydien*, p. 3, en commentant l'inscription de Magnésie du Sipyle n. 5 (B. Laum, *Stiftungen*, II, n. 80). A Apollonia de la Salbakè, voir *La Carie*, II, n. 152 et 156.

2. Ad. Wilhelm alléguait un texte très significatif de Josèphe, *Ant. Jud.*, XVI, 146 sqq., sur les fondations d'Hérode en Grèce (cf. *Études épigr. et philol.*, 136-138) et son titre de διηνεκὴς ἀγωνοθέτης à Olympie. Suivi notamment par B. Laum, *Stiftungen*, I (1914), 46-50, après discussion des autres opinions et avec catalogue des textes classés par magistratures, p. 46-48. Mauvaise discussion de O. Braunstein, *Die politische Wirksamkeit der gr. Frau* (1911), 33-35. Encore agonothètes δι' αἰῶνος à Héraclée de la Salbakè, *La Carie*, II, p. 182. Par là s'expliquent les magistratures, et spécialement les éponymies, exercées par des défunts (ἥρως) ; cf. provisoirement *Hellenica*, X, 19, n. 1 ; cf. *Bull. Épigr.* 1958, 109.

3. Liste des « gymnasiarchies éternelles » dans B. Laum, *loc. cit.*, 47-48. Les trois inscriptions de Mytilène (*IG*, XII 2, 208, 211, 232) y figurent, attribuées à la femme de Germanicus. Parmi les exemples nouveaux : à Cyrène, une Claudia Olympias est αἰώνιος γυμνασιαρχίς (*SEG*, IX, 58) ; à Larisa de l'Hermos, village de Kymè (*BCH* 1933, 502-504 ; cf. *Études num. gr.*, 46, n. 3 ; *Anatolia*, 3 (1958), 134, n. 121), un personnage a donné des champs : ἀναθέντα ἀγροἰς τοὶς καλημένοις Μυριοφόρον καὶ Κώμαν καὶ Τεμενείταν ὅππως καὶ μετὰ τὰν μεταστάσιν αὐτῶ ἐκ τῶν ἀγρῶν γυμνασιάρχη δι' αἰῶνος κὰτ τὸν ἀποτεθειμένον εἰς τὸ ἀ[ρχεῖ]ον περὶ αὐτῶν νόμον καὶ διαταγάν ; à Éphèse (*Anz. Wien* 1951, 336) : γυμνασια[ρχούσης] τῆς θεοῦ (Artémis) τῆς αἰωνίου [γυμνασια]ρχίας τὸ ιδ' ; dans les papyrus d'Hermoupolis Magna, αἰώνιος γυμνασίαρχος (*C. Pap. Herm.* 62, l. 27 ; cf. G. Méautis, *Hermoupolis la Grande* (1918), 107 ; un autre en 319 p. C., *Anz. Wien* 1950, 471 sq., l. 4-5, 12 ; H. Gerstinger traduit à tort, p. 476, 477, 483, « lebenslänglicher Gymnasiarch » ; mais, p. 489, il donne la juste interprétation, communiquée par E. Schönbauer ; il cite là-dessus quatre auteurs, mais pas l'essentiel, qui est Ad. Wilhelm) ; à Attaleia (*Bull. Épigr.* 1948, 229, p. 201) : ἐπηγγελμένον αἰώνιον γυμνασιαρχίαν κατὰ πενταετίαν πρῶτον.

4. Vu par U. von Wilamowitz, *Sitz. Berlin* 1913, 813, n. 3 : « hinzutrat die ewige Gymnasiarchie, die natürlich eine Stiftung ehrte, aus deren Zinsen z. B. das Öl des Gymnasiums bestritten ward ». Rien là-dessus dans aucune des éditions (*IG*, XII 2 ; *IGR*).

5. Pour les épimélètes de la gymnasiarchie ou du gymnase, voir les textes et les explications *BCH* 1935, 449-450 (cf. *Hellenica*, II, 53, n. 3, citant Oehler, *PW*, s. v. *Gymnasiarchia*, pour Éphèse) ; pour Beroia, voir *Bull. Épigr.* 1955, 158. Pour l'ἐπιμελητὴς γυμνασιαρχίας θεοῦ Ἁδριανοῦ à Athènes dans *IG*, II^2, 3620, 1077 et IV 1^2, 691, voir P. Graindor, *Athènes sous Hadrien* (1934), 45-47. Lorsqu'Antoine « promet une gymnasiarchie aux habitants de Tarse », il nomme un administrateur à qui Strabon donne le nom de « gymnasiarque », comme il est naturel, mais qui était exactement un épimélète ou un hypogymnasiarque ; Strabon, XIV, 674, sur Boéthos, poète de Tarse : καὶ δὴ καὶ γυμνασιαρχίαν ὑποσχόμενος Ταρσεῦσι τοῦτον ἀντὶ γυμνασιάρχου κατέστησε (Antoine) καὶ τὰ ἀναλώματα ἐπίστευσε αὐτῷ · ἐφωράθη δὲ νοσφισάμενος τά τε ἄλλα καὶ τοὔλαιον · ἐλεγχόμενος δ' ὑπὸ τῶν κατηγόρων ἐπὶ τοῦ Ἀντωνίου παρη-

siarque[1]. Tel est, d'après une inscription citée plus haut, le rôle qu'a joué à Mytilène M. Granius Carbo, ὑπογυμνασιαρχήσας θεᾶς Σεβαστᾶς Αἰολίδος Καρποφόρω 'Αγριππείνας[2].

Les titres de l'impératrice-déesse[3] prennent une autre forme dans une inscription plus récemment publiée, qui atteste un lien des plus étroits avec le gymnase[4] :

[Θεὰν Α]ἰ[ο]λὶν Σεβαστὰν Γάϊος
Μάριος Γαΐω υἰὸς Χαβρίας
παιδονομήσαις ἀνέθηκε
4 ὐπ(ὲ)ρ τᾶς τῶν παίδων πάντω[ν]
[α]ὐξήσιός [τε] καὶ ὑγίηας.

Un pédonome consacre pour « le développement et la santé » de sa jeune équipe une statue de « la déesse Aiolide Auguste ». La restitution de la ligne 1[5], due à E. Preuner, s'est inspirée heureusement de *IG*, XII 2, 208. C'est du gymnase aussi que provenait une liste éphébique, extraite du mur de la citadelle et que F. Hiller von Gaertringen a publiée, *IG*, XII suppl., 690, d'après un estampage. Elle commence ainsi :

[Θεᾶ Αἰολίδι Καρποφόρῳ 'Αγρ]ιππείνᾳ
[καὶ τῷ 'Ερμᾷ καὶ] τῷ 'Ηρακλεῖ
[ὁ γυμνασίαρχος] Εὔξενος
4 [Εὐξένω][6] ἀνέγραψε τοὶς ἐνκρι-
θέντας ἐπ' ἑαυτῶ ἐφάβοις, ἐφα-
βάρχεντος Διογένη τῶ Διογέ-
νη τῶ καὶ Καλλιδάμω, ἀγαμένω

τεῖτο τὴν ὀργὴν κτλ. A Termessos, un personnage ἐπιμελησάμενος τῶν γυμνασίων (*TAM*, III, 25).

1. Pour les 'Αντωνῆα (d'Antoninus, Caracalla) Γετεῖα 'Ολύμπια à Laodicée du Lykos, [ὑ]παγωνοθετησάν[τ]ων τοῖς κυρίοις τῆς δευτέρας διετηρίδος Π. Καλπουρνίου (*Ath. Mitt.* 1898, 363 ; *IGR*, IV, 850). Ainsi doit se restituer (et non [ἐ]π' ἀγωνοθετησάντων) et s'expliquer le texte. Cf. aussi *Hellenica*, XI-XII, 13, n. 3.

2. Cf. Wilamowitz, *loc. cit.* : « die Geschäfte des Gymnasiarchen besorgte dann ein ὑπογυμνασίαρχος, n. 258 ».

3. J'emploie le mot « impératrice » par une innocente brachylogie même s'il s'agit de la femme de Germanicus.

4. *IG*, XII suppl., 134 : « Mytilenis in castelli carcere... Exscr. E. Fabricius a. 1883 in diario. »

5. On ne peut restituer d'autres titres auparavant, car la base est entière : « Parva basis marmoris albi a. 0,16, l. 0,375, cr. 0,27 ; in latere superiore foramen ad statuam immittendam destinatum. » *Théta* barré ; « formae malae ».

6. Restitué par l'éditeur d'après *IG*, XII 2, 244 : Εὔξενος β' τὸν ἀγωνοθέταν κτλ., πάϊν Εὐξένω τῶ ἀρχείρεος, ἀπύγονον Εὐξένω β' τῶ γυμνασιάρχω καὶ πρώτω στροταγῶ.

8 δὲ τῶν δρόμων Μάρκω Γαβινίω Πο-
πλίω υἱῶ Κλαυδιανῶ ·
ἐφετινοί

Γν. Δομίτιος Ͻ Σεκοῦνδος — *20 lignes*

Λ. Σερβείλιος Γ. υἱὸς Νάσων — *21 lignes*

L'intitulé nomme deux fonctionnaires secondaires du gymnase, l'éphébarque, très connu, et un ἀγήμενος τῶν δρόμων. Ce titre nouveau explicite un *hapax* qui ne se trouve qu'à Mytilène, δρομαγετεῖν, que Boeckh avait justement rendu par « cursis in ludis praeses[1] ». Ce dernier verbe apparaît dans l'inscription de M. Granius Carbo citée plus haut[2] et dans une autre, qui nomme aussi l'éphébarque : Περσεὺς ὁ καὶ Διοφάνης Κράτητος δρομαγετήσαις τῷ πατρὶ παρέχοντι τᾷ πόλει καὶ τὸν ἐφάβαρχον ἐκ τῶν ἰδίων[3]. Perseus a été le « dromagète » de son père, le gymnasiarque Kratès, « qui a fourni aussi à la ville à ses frais l'éphébarque ». Le gymnasiarque a fait les frais de ces deux fonctions accessoires.

1. *CIG*, 2183 : « Δρομαγέτης non cursus publici (ἀγγαρείας) praefectus est, ut putabat Gesnerus, sed cursis in ludis praeses, qualis Athenis λαμπαδάρχης in ludis cursus cum facibus peracti. » D'où le *Thesaurus* et Herwerden. Liddell-Scott-Jones : « act as a clerk of the course ». Il s'agit exactement des courses au gymnase, de ce que les décrets (Sestos, Pergame) appellent διαδρομή. Je rapprocherais d'une certaine façon l'emploi de δρόμος pour le gymnase en Crète ; cf. A.-J. Reinach, *RÉG* 1911, 390 : Hesychius, δρόμος · γυμνάσιον en Crète ; inscription d'Itanos publiée là (*I. Cret.*, II, chap. 4, n. 1) ; δρομεύς à Gortyne.

2. Voir ci-dessus, p. 289. Une note de *IGR*, IV, 100, indique : « Δρομαγέτης, qui cursorum ludis pra erat, etiam in Caria citatur : *CIG*, 2183. » Or, *CIG*, 2183, loin d'être une inscription de Carie, est précisément une édition antérieure de ce même texte de Mytilène, pour lequel R. Cagnat renvoie seulement à : *IG*, XII 2, 258. Une fois de plus, étonnante négligence des plus dangereuses pour un lecteur sans méfiance.

3. *IG*, XII 2, 134. Le texte continue, l. 6 : Κράτης Ζωΐττα γυμνασι[αρχή]σαις τῶν νέων καὶ τῶν ἐφ[άβων] κτλ.. L'inscription est reproduite dans *IGR*, IV, 101, avec renvoi au seul *IG*, XII 2, 134. On constate avec surprise que le texte est tout à fait différent aux lignes 3-6 : δρομαγ[ε]τήσαις παρά[σ]χ[ω]ν τε τᾷ πόλει [ἐ]α[υ]τὸν ἐφάβαρχον ἐκ τῶν ἰδίων κράτιστ[ον κ]α[ὶ] γυμνασι[αρχή]σαις τῶν νέων καὶ τῶ θε[ῶ]. E. Derenne, *Ant. Cl.*, 2 (1933), 69, a montré que, tout en renvoyant à *IG*, XII 2, R. Cagnat avait recopié le texte établi par Kaibel, *Eph. Epigr.*, 2 (1875), p. 6, n. 20, d'après Cyriaque d'Ancône, et reproduit *SGDI*, 295. Or Paton avait retrouvé la pierre, avait fait des lectures nouvelles et établi un texte purgé des bizarreries que transmet *ICR*, 101, texte qu'il faut barrer. Cet exemple montre que les copies de Cyriaque peuvent demander quelque correction. Un apparat critique serait ici très instructif. Il n'y en a pas trace dans *IGR* ni dans *IG*, XII 2. Il faut se reporter à *Eph. Epigr.* pour connaître la copie de Cyriaque ; mais on n'a pas là les moyens de l'apprécier, puisque la pierre n'avait pas été retrouvée, et les commentaires de Kaibel ne sont pas de bons guides (sur κράτιστος, τῶ θεῶ, etc.). Un autre bon exemple à Lesbos des dangers de copies de Cyriaque est fourni par *IG*, XII 2, 211 (*IGR*, IV, 81 ; cf. p. 289, 294). Paton l'a copié et a lu, je le rappelle : τὰν γυναῖκα τῶ Σεβα[σ]|τῶ νέαν θέαν Βολλάα[ν] | Σεβαστάν κτλ. Or la copie de Cyriaque interpolait : νέαν θέαν βόλλα καὶ ὁ δᾶμος | Σεβαστάν ; d'où Kaibel, *Eph. Epigr.*, 2 (1875), p. 8-9, n. II : θεὰν (ἁ) βόλλα κτλ. ; « articulo inserto opus est ». Un autre exemple encore pour le devis de travaux *IG*, XII 2, 11 ; XII suppl., p. 5. Il a été retrouvé et publié par I. D. Kondis ; cf. *Bull. Épigr.* 1946-1947, 160 ; des mots avaient été omis sans qu'une lacune soit signalée.

La ligne 1 a été restituée d'après *IGR*, IV, 22. Quels que soient les titres exacts de cette Agrippine [1], elle est associée, tenant le premier rang, aux dieux du gymnase : « Germanici uxor cum solitis gymnasiorum tutoribus coniuncta est. » Certes ; mais quelle en est la raison? Il faut rapprocher la fondation qu'implique le titre de « gymnasiarque éternelle ». Il y a un lien étroit entre les cadeaux financiers au gymnase (bâtiments, fourniture d'huile, prix des concours, frais assumés) et le culte au gymnase des rois hellénistiques [2], comme des empereurs, et comme aussi de certains bienfaiteurs « nouveaux fondateurs [3] ». La « déesse Aiolide Agrippine », à qui est dédiée la liste des éphèbes [4], est aussi « la gymnasiarque éternelle ». Aussi peut-on se demander si le titre d'Euxénos n'était pas ὁ ὑπογυμνασίαρχος plutôt que « gymnasiarque [5] ».

Si l'on suit P. Riewald, seule Agrippine II aurait eu le titre de « gymnasiarque éternelle » ; à elle se rapporteraient donc et cette liste éphébique et l'inscription de la fausse Philippine [6]. D'autres ont admis qu'Agrippine II avait succédé dans ce titre et cette charge à sa mère, la femme de Germanicus [7], ce qui est admissible. Je n'ai pu me faire d'opinion décidée à ce sujet, tout en inclinant fortement vers la seule Agrippine II.

W. R. Paton avait publié une liste, mutilée, de 25 noms, gravés sur une colonne de marbre gisant entre la citadelle et la côte,

1. La restitution semble un peu trop longue, mais il aurait fallu une photographie ; cf. ci-après la note 5. Le n. 134 du Suppl. ferait penser à [Θεᾷ Αἰολίδι Σεβαστᾷ Ἀγ]ριππείνᾳ.

2. Pour Lesbos même et le culte des Ptolémées à Érésos, voir *RÉG* 1925, 425-426. Autres exemples pour les monarchies hellénistiques *ibid.* et *Hellenica*, XI-XII, chap. x.

3. J'en traiterai dans mon ouvrage sur les évergètes et leur culte. Le gymnase devient à la basse époque hellénistique un centre civique très important ; je l'appellerais une seconde agora.

4. Agrippine jouit en effet d'un culte au gymnase à côté d'Hermès et d'Héraclès, et la stèle lui est dédiée comme une offrande commune avec ces dieux. Il ne suffit pas de dire avec Hiller von Gaertrigen, *IG*, XII suppl., p. 75, l. 1-2 : « Agrippinae nomen epheborum recensui praescriptum est », comme on dirait par exemple d'un éponyme.

5. La restitution adoptée semble trop courte. Mais on ne peut juger fermement de la forme et de l'étendue de la cassure en haut à gauche, comme de l'éventualité d'un blanc à la fin de la ligne, en l'absence d'une photographie de la pierre ou de l'estampage. Sur la nécessité de photos dans les *IG*, en tout cas pour les inscriptions inédites, voir *Bull. Épigr.* 1940, 5 ; 1958, 1 ; 1960, 182.

6. *Loc. cit* ; cf. ci-dessus, p. 289, n. 4. De même Wilamowitz, *loc. cit.* : 208 est « deutlich » Agrippine II ; « dann ist aber auch dieselbe 208 gemeint, wo es heisst Θεὰν Σεβαστὰν Βολλάαν Αἰολὶν Καρποφόρον Ἀγριππεῖναν τὰν γυμνασίαρχον εἰς τὸν αἰῶνα. Dies konnte irre führen, da auch ihre Mutter θεὰ Αἰολὶς Καρποφόρος war ; aber nichts steht dem entgegen, dass die Lesbier der Tochter, als sie Kaiserin ward, den Titel ihrer Mutter erneuten ; hinzutrat die ewige Gymnasiarchie », etc.

7. Cf. R. Cagnat, Hiller von Gaertringen.

IG, XII 2, 88. Cette liste attira l'attention de J. Hatzfeld[1]. Il y constatait, comme dans une dédicace à Athéna Sôteira, *IG*, XII 2, 111, l'alternance des noms grecs avec des noms latins et la prédominance de ces derniers. Il ne s'agissait pas de Grecs romanisants ; car les noms sont très corrects, des gentilices sont rares[2], des *cognomina* sont latins[3]. « Il nous faut plutôt supposer que les Italiens de Lesbos ne constituaient pas une communauté tout à fait exclusive et qu'ils acceptaient parfois que des citoyens de la ville où ils résidaient prissent part à leurs dédicaces ; c'est ainsi qu'à Délos on voit parfois un groupe de Ῥωμαῖοι s'adjoindre un Athénien de marque ; » ainsi s'expliquerait « la présence des quelques personnages à nom grec ».

L'onomastique de la liste éphébique dédiée à Agrippine prête exactement aux mêmes remarques. Il y a 24 personnages à noms latins[4], dont 22 avec le *praenomen*. Il y a des noms rares ; l'éditeur a relevé, en note, Α. Τιντώριος (l. 28), Γ. Τυσσάνιος Τ. υἱὸς Ῥοῦφος (l. 41), Τ. Σίρτιος Τ. υἱὸς Κόγνιτος (l. 49) ; aussi Λ. Τωράνιος Λ. υἱὸς Νεμετώριος (l. 36), Κ. Καμόριος Μ. υἱὸς (l. 38-39). Presque tous les *cognomina* sont romains[5]. Parmi les dignitaires, le gymnasiarque et l'éphébarque sont grecs, le *dromagétès* est le Romain *Marcus Gabinius Publii filius Claudianus.*

D'autre part, les deux listes sont également gravées sur un fragment de colonne, ce qui est une originalité[6], et le diamètre concorde[7]. Un détail graphique établit un lien étroit entre ces listes. Dans la liste d'éphèbes 690, la lettre signifiant le *praenomen* latin

1. *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique* (1919), 92-94. Il reproduit toute l'inscription n° 88, p. 92, n. 4.

2. P. 93, n. 1 : « Noter les gentilices rares de Fadius, l. 2 ; Calavius, l. 9 (qui semble indiquer une famille campanienne). »

3. Je relève : Γν. Πομπήϊος Λόγγος (l. 3), Μ. Παπείριος Μ. υἱὸς Κέλερ (l. 4), Π. Ῥοτείλιος Π. υἱὸς Γέμελλος (l. 14), Λ. Φλάϊος Λ. υἱὸς Καπίτων (l. 18), Λ. Κανείνιος Λ. υἱὸς Ῥοῦφος (l. 19). Il n'y a qu'un seul *cognomen* grec, l. 25 : Λ. Αἰμίλιος Λέσβιος (ce choix précis doit avoir une intention politique). Les autres Romains n'ont pas de *cognomen* (l. 2, 5, 8-12, 16, 17, 22, 24 ; du type Γ. Ἀρρούντιος Γ(αίου) υἱὸς).

4. Je n'y compte pas Αὖλος Ἀνδρονείκω l. 31.

5. Outre les cas cités ci-dessus, encore : Γν. Δομίτιος ɔ Σεκοῦνδος (l. 11), Λ. Γέλλιος ɔ Καπίτων (l. 14), Λ. Δομίτιος Γν. υἱὸς Φίρμος (l. 18), Π. Γαβείνιος ɔ Ταυρεῖνος (l. 26), Γ. Ἰούλιος ɔ Ῥοῦφος (l. 29), Λ. Σερβείλιος Γ. υἱὸς Νάσων (l. 32), Κ. Σερβείλιος Π. υἱὸς Ῥοῦφος (l. 33), Τ. Λοκκήιος ɔ Τείρων (l. 35), Λ. Καστρίκιος Λ. υἱὸς Καπίτων (l. 40), Γ. Ἰούλιος Γ. υἱὸς Πρόκλος (l. 44), Μ. Κλώδιος Μ. υἱὸς Ῥοῦφος (l. 48), Γ. Ἰούλιος Γα. υἱὸς Τέρτιος (l. 50), Αὐ. Καίδιος Λ. υἱὸς Καπίτων (l. 52).

6. Ainsi les listes d'éphèbes du gymnase d'Iasos et cela permet à l'occasion de les identifier ; cf. notamment *RÉG* 1957, 373, n. 1 ; *Gnomon* 1959, 671.

7. N. 88 : 50 cm. (Paton) ; — n. 690 : 47 à 52 cm.

est régulièrement placée en ἔκθεσις ; elle déborde de la ligne, en sorte que l'œil voit immédiatement la file des noms romains. C'est assurément un moyen de mettre en vedette les citoyens romains, et eux seuls [1] ; et le détail graphique est intéressant au point de vue psychologique et sociologique. Or, on constate la même chose dans l'autre liste, où les 29 *praenomina* sont ainsi décalés aux dépens des 5 noms de Grecs. Aussi même emploi du sigle qui indique que le père porte le même nom. Il n'est ainsi pas douteux que la liste n. 88 ne soit une liste d'éphèbes, proche dans le temps de celle du n. 690 [2]. L'association des Grecs et des Romains s'explique ainsi au mieux. La grande prédominance des fils de la colonie romaine est des plus frappantes. Ces deux fragments de liste attestent la très grande part de l'élément italien dans la symbiose gréco-romaine à Mytilène. Cela rejoint des observations présentées dans le mémoire précédent.

Mais il faut revenir à la « déesse éolienne ou éolide » et à la triade lesbienne du poème d'Alcée. Avant les vers que j'ai cités plus haut et qui nomment les membres de la triade, le morceau s'ouvre par ces vers mutilés :

— — — — —ρα. α τόδε Λέσβιοι
— — — εὔδει[λ]ον τέμενος μέγα
3 ξῦνον κά[τε]σσαν, ἐν δὲ βώμοις
ἀθανάτων μακάρων ἔθηκαν κτλ.

Les Lesbiens ont donc consacré un sanctuaire commun, avec les autels de la triade [3]. Ce sens est tout à fait certain et ne dépend pas de la façon dont on remplira les lacunes du vers 1 et du vers 2 [4].

1. Aussi ce n'est pas le cas pour Αὖλος 'Ανδρονείκω (l. 31), ni pour Πακᾶτος Ποπιλλίω (l. 12).

2. Je ne la rattache pas à la même liste ; car elle est gravée en une colonne, tandis que le n. 690 l'est en deux. Les dimensions des lettres ne concordent pas exactement : 15 mm. dans le n. 88 (« parvis apicibus ornatae ») ; *circa* 18 mm. dans le n. 690 (« litterae apicatae »). Cette différence dans les mesures de deux éditeurs différents ne serait pas cependant un obstacle à un rapprochement.

3. K. Latte, *loc. cit.*, 144, a justement fait remarquer qu'il n'était point question d'un temple : « die Götter, die in dem Heiligtum (τέμενος, wenn Diehl von einem templum spricht, so bietet der Text dazu keinen Anlass), das ihm Asyl bot, Altäre hatten ».

4. Pour le vers 2, voir ci-après. Au vers 1, G. Gallavotti, *Riv. Fil.* 1942, 167, avait inséré ici ['A]ράξα ; de même dans son édition *Saffo e Alceo* (1948), 11 ; *Storia e poesia di Lesbo nel VII-VI secolo a. C.*, *Alceo di Mitilene*, 116 : « la lettura ['A]ράξα (genitivo) non è certa, nè sappiano di un tal corso d'acqua nell' isola di Lesbo ; ma si potrebbe pensare al fiume Peneo di Tessaglia (cfr. Steph. Byz. s. v. 'Αράξας) e vedere qui un accenno alla tradizione che faceva tessali i coloni di Lesbo ». Ce supplément ne semble pas avoir eu de succès. E. Lobel et D. Page, *Poetarum Lesbiorum fragmenta* (1955), fr. 129, p. 176-177,

Où donc était dans l'île ce sanctuaire des Lesbiens? Il me semble que l'identification est une chose importante.

Dès le début il y eut un faux point de départ. Le mot nouveau εὔδειλος, équivalant à l'homérique et poétique εὐδείελος, « bien visible », a orienté dans un certain sens. Considérant, à tort ou à raison, que les deux épithètes μέγα et ξῦνον suffisaient pour τέμενος, on en a détaché εὔδειλον, — ce qui est parfaitement admissible[1]; mais on a, arbitrairement, entendu εὔδειλος d'une situation sur une hauteur et on a restitué : [ὄρος κὰτ] εὔδειλον[2]. Dès lors on a parlé de « haut-lieu » et de « peak sanctuary[3] ». Ce fut le πρῶτον ψεῦδος.

Je parlerai plus loin du lien établi, très indirectement, par les commentateurs avec « le mont Pylaion ». Ce qui ressort du texte d'Alcée, ce sur quoi il insiste, c'est tout autre chose, et le fait est capital : le sanctuaire a été établi par « les Lesbiens » pour leur être

écrivent : . ρά . α τόδε. P. Collart le reproduisait, *CRAI* 1944, 346 : « L'Araxe serait, d'après M. Gallavotti, une rivière de Lesbos. Comme on est au voisinage d'une montagne, je propose de restituer au début de ce vers, *exempli gratia*, [ὄχθαις παρ' Ἀ]ράξα; cf. Alcée-Reinach, n° 16, v. 4 : ποτάμω παρ' ὄχθαις. »

1. C. Gallavotti, *Riv. Fil.* 1942, 172 : « l'impressione che questo εὔδειλον non debba essere attributto di τέμενος, che appare già abbastanza aggettivato con τόδε e μέγα attributivi e con ξῦνον praedicativo ». Cf. par exemple P. Collart, *ibid.*, 346, n. 2 : [ὄρος κατ'] εἴδειλον, « restitution très plausible de M. Gallavotti, pour débarrasser τέμενος d'une de ses trois épithètes ».

2. G. Gallavotti, *Aegyptus*, 22 (1942), 107; *Riv. Fil.* 1942, 167 et 172; dans *Saffo e Alceo*, il propose λόφον en même temps que ὄρος, et même c'est le mot qu'il introduit dans le texte, p. 30; « ἄκταν et ὄχθαν semblent trop longs »; mais λόφον n'a-t-il pas exactement la même longueur? *Storia*, 116. Cf. J. C. Kamerbeck, *Mnemosyne* 1947, 97 : « ingeniosum sane quidem, sed incertum; item [ὄχθαν πὰρ] Diehl »; — L. Deubner, *loc. cit.*, 6 : « sehr beachtenswert, ... was zu der sonstigen Gebrauch dieses Adjektivs gut passen würde. Das Heiligtum wäre danach auf einer Anhöhe gelegen zu denken ». Dès le début il a paru établi que le sanctuaire, attribué à Héra, était « sur le mont Pylaion » : « di piu εὔδειλος, nella forma εὐδείελος (l'unica nota fino ad ora), è costante attributo di Itaca nell' Odissea, e ad isola oppure a lido è riferito in Od. XIII 234; cioè conviene sopratutto a nomi di luogo e geografici, e noi sappiamo che il temenos di Hera sorgeva appunto sul monte Pylaion ». Toujours « le mont Pylaion » dans le même auteur, *Riv. Fil.* 1956, *La triade lesbia in un testo miceneo*, 228. Pas de supplément avant εὔδειλον dans l'édition Lobel-Page.

3. Ainsi surtout dans un article *BCH* 1946, *La triade Zeus-Héra-Dionysos dans l'Orient hellénique d'après les nouveaux fragments d'Alcée*, 456 : grâce à « la restitution fort judicieuse ὄρος κὰτ », « on apprend ainsi que le *téménos* décrit était un haut-lieu »; « ce peak sanctuary de Lesbos », « le peak sanctuary lesbien »; 457 : « les Lesbiens auraient eux-mêmes instauré, en position de vigie, le culte du haut-lieu »; 458 : rapprochement de Héra Akraia; « le *téménos* du haut-lieu lesbien »; 459 : « Alcée venait à peine de se réfugier au haut-lieu »; 462 : « le sanctuaire du haut-lieu où Alcée s'était réfugié aux confins de son île »; « le paysage de garrigues du « peak sanctuary » lesbien ». De même Édouard Will évoque spécialement la montagne; *Rev. Arch.* 1952, I, 157 : « ceux qui consacrèrent à la triade le sanctuaire sur la montagne « avec vue sur la mer », ou plutôt leurs arrière-neveux », etc.; cf. p. 157. Voir ci-après, 313, n. 1. Encore dans le compte rendu du colloque de Strasbourg 1958, *Éléments orientaux dans la religion gr. anc.* (Paris, 1960), p. 170 : « Notons qu'à Mycènes comme à Lesbos, au Lacinion, Héra était restée une magicienne de haut-lieu » [*sic*].

« commun », ξῦνον. C'est, en termes exacts, un sanctuaire fédéral ; d'où d'ailleurs l'asyle dont profite Alcée ayant fui sa patrie[1].

Or, le sanctuaire fédéral des Lesbiens est maintenant bien connu ou il devrait l'être, et il est exactement localisé. L'identification a été tirée de deux inscriptions du IIe siècle a. C., qui ont un intérêt capital à ce point de vue. Un traité constituant la συνθήκη entre les villes de Mytilène, de Méthymna, d'Antissa et d'Érésos, trouvé à Délos, a été conclu ἐμ Μέσσωι, et le nom εἰς Μέσσον revient dans l'acte, comme τῷ ἰρῷ τῶ ἐμ Μέσ[σω][2]. Des juges étrangers venus de Milet, de Samos et d'Aigai pour trancher des procès entre citoyens de Méthymna et d'Érésos, en application de la συνθήκη fédérale et d'une ἐπισυνθήκη entre ces deux villes de Lesbos, sont venus εἰς Μέσσον[3]. Il s'agit d'un nom de lieu, et non d'une expression εἰς μέσσον, ἐμ μέσσωι, comme l'avaient cru les éditeurs de ces documents[4]. C'est le lieu où s'élevait un temple, découvert par Boutan[5] et fouillé par R. Koldewey[6]. Car l'endroit a gardé son nom sous la forme Mésa. Il est situé vers le centre de l'île, tout près

1. Le fait est bien marqué par G. Pugliese Carratelli, *Riv. Fil.* 1943, *Su la storia di Lesbo nell' età di Alceo*, 14-15 : « Il santuario, s'è detto, è commune a tutte le città dell' isola : τόδε Λέσβιοι (κτλ.). Dai versi di Alceo, come di Saffo, risalta l'importanza che aveva per Lesbo questo centro religioso di remota antichità... Il Beloch notava che le città dell' isola rimaste estranee alla confederazione eolica di cui dà notizia Erodoto (I 149 e 151) ; e si chiedeva se non avessero formato una lora propria unione (*Gr. Gesch.*, I 1 (1912), p. 140). Ora in questo Heraion celebrato dal poeta possiamo appunto riconoscere un santuario amfictionico, centro della lega sacrale delle città lesbie. Il *temenos*, come si deduce dai versi di Alceo, che vi ha trovato sicuro rifugio, è ἄσυλον, o' meglio φύξιμον ; e non è allora senza ragione la presenza di un altare di Zeus Antiaos in esso, se l'epiclesi equivale ad ἀνταῖος e va interpretata, seguendo lo scoliasta, come ἱκέσιος. »

2. Complet dans *IG*, XI 4, 1064, A, l. 5, et B, l. 32.

3. *Delphinion*, n. 152.

4. Pour Délos, non seulement Le Bas, Ahrens, Collitz pour le fragment A, mais F. Durrbach et A. Jardé pour le fragment B, *BCH* 1905, 211, l. 32, εἰσαχθησομένων εἰς μέσσον, et l. 45, ἐν τῶ ἵρω τῶ ἐμμεσ- ; encore Ad. Wilhelm, *Beiträge*, 316, rapprochant justement les deux fragments et qui notait la correspondance des expressions ἐμ μέσῳ et εἰς μέσσον. Le toponyme a été reconnu par U. von Wilamowitz dans *IG*, XI 4. — Pour Milet, A. Rehm écrivait, l. 70 : παρεγενόμενοι εἰς μέσσον, qui pourtant s'oppose à παραγενόμενοι δὲ καὶ εἰς τὰν πόλιν ἀμμῶν, l. 74 ; il y voyait une allusion à la venue sur le terrain contesté (il n'y en a pas) ou au « troisième lieu » où se réunit le tribunal. De même E. Ziebarth, *Gött. Gel. Anz.* 1915, 757, écrivait εἰς μέσσον. En 1925, L. Bürcher, *PW*, s. v. *Lesbos*, 2129, ne connaissait pas non plus l'identification de Mésa avec Messon. Sur les fautes des copistes, et non des lapicides, dans le premier fragment, sur les copistes de celui-ci et sur les corrections du lapicide dans la seconde partie, voir *CRAI* 1955, 206-208.

5. *Archives des missions scient.*, 5 (1856), 311-313. Boutan voulait y retrouver la ville de Metaon, ville de Lesbos selon Étienne de Byzance.

6. R. Koldewey, *Die antiken Baureste der Insel Lesbos* (1890), 47-61 et Pl. 18-26. La fouille eut lieu en 1885-1886. R. Koldewey considérait ces ruines comme les plus importantes de Lesbos. Cf. Boutan, 311 : « ce sont à peu près les plus considérables, ou au moins les mieux conservées de l'île ».

du fond du grand golfe de Kalloni qui pénètre à l'intérieur de Lesbos comme pour couper l'île en deux (l'Euripe des Pyrrhaiens), à 5 km. au nord de la ville de Pyrrha. R. Koldewey avait noté sa situation isolée : « le magnifique édifice était isolé, dans la solitude [1] ». L'identification du lieu et sa mention dans les inscriptions de Délos et de Milet a été faite par U. von Wilamowitz [2] et je l'ai faite de mon côté, indépendamment, en apportant les preuves nécessaires et en groupant et interprétant diverses inscriptions pour reconstituer autant que possible l'histoire de la confédération lesbienne, que, jusque-là, on ne datait que de l'époque impériale [3]. Depuis lors ces résultats semblent être devenus les biens communs de la science, par l'intermédiaire surtout de *IG*, XII suppl., où ont été reproduites les inscriptions de Délos et de Milet telles qu'elles ont été interprétées par nous [4]. Dans ce sanctuaire de Messon isolé au centre de l'île avaient lieu les réunions et les délibérations de la confédération ; là s'exerçait l'activité judiciaire fédérale [5]. Là aussi naturellement se célébraient les fêtes fédérales. J'ai ajouté au tableau que j'avais tracé de la confédération lesbienne et de son centre de Messon un texte d'Hésychius : μεσοστροφώνιαι ἡμέραι · ἐν

1. *Loc. cit.*, 59 : « Die Zugehörigkeit des Tempels zu Pyrrha steht kaum im Frage [cf. *ibid.*, 32]. Die wenigen antiken Häuserreste an drei getrennten Stellen in der Nähe des Tempels sind kaum seine Kômè zu nennen. So lag der prächtige Bau abgesondert in der Einsamkeit. »

2. *Gött. Gel. Anz.* 1914, 104-105 (*Kleine Schriften*, V 1, 461) : « Die Richter kommen ... εἰς Μέσσον, und dass das ein Ortsname ist, lehrt das leider sehr zerstörte Bündnis der lesbischen Städte aus Delos *IG*, XI 4, 1064, wo ich das ἱρὸν τὸ ἐμ Μέσσω als den in der Mitte der Insel gelegenen Tempel von Messa erkannt habe den Koldewey aufgenommen hat. Dies Zentralheiligtum des neuen Städtebundes ist dort noch 32 erwähnt. »

3. *RÉG* 1925, 29-43 ; *Lesbiaca*, I, *Décrets de Methymna et d'Érésos en l'honneur de juges milésiens* ; cf. aussi *ibid.*, 1927, 219, pour la ligne 27 du traité à Délos, où j'ai reconnu une clause d'isopolitie.

4. *IG*, XII suppl., 136 (traité à Délos), 139 (inscription du Delphinion) et 120 (traité entre Rhodes et les Lesbiens, que j'ai expliqué et fait servir à l'histoire de la confédération). Mon étude n'était pas encore utilisée pour l'inscription du Delphinion par F. Hiller von Gaertringen, *PW*, s. v. *Miletos*, 1611, et par Zschietzsmann, *PW*, s. v. *Methymna*, 1393. S. Accame, *Riv. Fil.* 1946, 104-121 : *Roma e la lega dei Lesbi*, a utilisé ces documents tels qu'ils sont présentés dans *IG*, XII suppl., sans en tirer du nouveau ; il n'y a d'ailleurs guère ou rien à dire sur le sujet indiqué par le titre et il s'agit en fait de dérouler les indications sur les rapports des Romains avec chacune des villes de l'île. Il peut paraître curieux que, résumant l'interprétation des inscriptions de Délos et de Milet, l'auteur ne paraisse rencontrer le travail de Wilamowitz et le mien que pour une question de datation, p. 108, n. 5. C'est tout autre chose que nous avions trouvé et qui n'était certes pas évident et comme allant de soi à la simple lecture des textes (cf. ci-dessus, 302, n. 4). Il semble d'ailleurs que, pour mon article du moins, l'auteur n'ait pas pris la peine de le lire et qu'il ait tiré sa nourriture des très brèves phrases du Corpus.

5. Le contenu des deux inscriptions suppose l'existence d'un certain nombre de bâtiments pour les réunions, les magistrats, les tribunaux occasionnels, sans parler du logement en cet endroit isolé. Cf. l'indication de R. Koldewey sur quelques restes, p. 39 et 59, et voir leur place sur le plan, Pl. 18, 1.

αἷς Λέσβιοι κοινὴν θυσίαν ἐπιτελοῦσιν ; je pense que c'étaient les jours où les Lesbiens séjournaient au sanctuaire de Messon pour y célébrer un sacrifice fédéral, solennel, à tout le moins une fois par an, et animaient le lieu par la panégyrie des Lesbiens venus de toutes les villes de l'île sur le bord de l'Euripe, dans le vallon de Messon[1].

Pour qui, ne dédaignant pas les publications « épigraphiques », connaît l'existence et la place du sanctuaire fédéral des Lesbiens à Messon, le rapprochement s'impose avec le sanctuaire fédéral dont parle Alcée et où il trouva asyle[2]. Il ne serait pas raisonnable d'imaginer deux grands sanctuaires fédéraux. Or, ce caractère est aussi bien établi pour le sanctuaire de Messon, dont il est la raison d'être, que pour celui où vécut Alcée. D'autre part, ce que nous disent les vers d'Alcée conservés correspond en tous point à Messon. Λέσβιοι τέμενος μέγα ξῦνον κάτεσσαν et le rôle fédéral de Messon, c'est une identité. D'autre part, un vers d'Alcée, dans les nouveaux fragments, relatif à son exil, nous dit : φεύγων ἐσχατίαισι. Ce n'est pas qu'il soit allé « au bout du monde », comme on l'a d'abord entendu[3]. Il est, comme l'a bien vu R. Goossens, « aux confins du territoire[4] ». Les ἐσχατιαί dans une cité grecque, c'est la région

1. *RÉG* 1925, 423, n. 1. J'ai rappelé que Bechtel entendait l'adjectif : « sich über die Mitte hin bewegend ». Je crois que mon observation est passée tout à fait inaperçue et que personne ne l'a reprise, avec ou sans mon nom. Le dictionnaire de Liddell-Scott Jones, s. v., écrit : « name of a festival at Lesbos ».

2. Je l'ai vu aussi en lisant le papyrus d'Alcée et me suis confirmé dans cette idée il y a une dizaine d'années, après avoir écarté le caractère « de montagne » du sanctuaire d'Alcée. J'ai donc eu grand plaisir à voir un autre savant concevoir la même interprétation : L. A. Stella, *Parola del Passato*, 11 (1956), *Gli dei di Lesbo in Alceo fr. 129 P*, 322-323. L'identification lui paraît « estremamente verosimile ». Je crois que les arguments que je développe ici peuvent la rendre certaine. Quand L. A. Stella, 323, rappelle que des juges sont venus de Priène et de Milet et cite à l'appui le décret *IG*, XII suppl., 141, « arbitrato di Priene », il y a une confusion, venue peut-être d'une lecture rapide de *Riv. Fil.* 1946, 105 ; la lecture du décret, comme son titre même dans l'édition citée, montre qu'il s'agit simplement d'un décret d'Érésos pour un juge de Priène, venu dans la ville même ; il n'y a ni arbitrage (entre villes ou citoyens de villes différentes), ni aucun rapport avec la confédération et avec Messon. Pour la note 3, p. 323, sur les monnaies des « Aioleis », voir ci-après, p. 309, n. 2.

3. C'était l'interprétation de L. Deubner, *loc. cit.*, 13-14 : « Dass sich Alkaios dort « am Rande der Welt » fühlt, obwohl er noch in Lesbos ist, muss man als Hyperbel werten und dem ungehemmten Gefühlsausbruch des Dichters zugute halten » ; — de G. Pugliese Carratelli, *Riv. Fil*, 1943, 15 : « dopo un doloroso errare in terre lontane (φεύγων ἐσχατίαισι-μελαίνας ἐπίβαις χθόνος), ove credo con Lobel che si alluda ad un viaggio compiuto per mare ». Cf. C. Gallavotti, *Storia*, 127 : « ἐσχ. puô indicare regioni lontane da Mitilene al di là dei mari o piuttosto nell' isola stessa di Lesbo » ; P. Collart, *loc. cit.*, 351 : « banni au bout du monde », d'après C. Gallavotti.

4. *Chronique d'Égypte* 1944, *Notes sur quelques papyrus littéraires*, 266-268. Dans un autre fragment, A. Puech ayant traduit ἐπ' ἐσχατίαισιν οἴκεις par « tu... habites au bout du monde », R. Goossens rectifie : « Bien entendu, il ne faut pas nécessairement prendre la traduction de Puech à la lettre. Une ἐσχατιή est une zone frontière, une région

au delà des cultures, des domaines et des fermes qui occupent les plaines ou les vallons ; c'est la région « au bout », les terres de mauvais rapport et d'utilisation difficile ou intermittente, vers la montagne ou dans la montagne qui borde toujours le territoire d'une cité grecque [1] ; elles jouxtent la région frontière ou elles s'y fondent, cette région de montagnes et de forêts qui sépare deux territoires de cités, laissée à l'usage des bergers, des bûcherons et des charbonniers [2]. Précisément un savant polonais a conjecturé que les ἐσχατιαί du poème d'Alcée se trouvaient vers Pyrrha [3]. De fait, nous savions déjà par une scholie qu'Alcée avait séjourné en exil à Pyrrha [4]. A

reculée, éloignée de tout centre, un désert. Et dans le passage du Philoctète (144 : νῦν μὲν ἴσως γὰρ τόπον ἐσχατιαῖς προσιδεῖν ἐθέλεις ὄντινα κεῖται) où nous trouvons un emploi identique du datif de lieu ἐσχατιαῖς, le τόπος ainsi caractérisé est simplement un « endroit écarté ». Φεύγων ἐσχατίαισιν peut signifier qu'Alcée est exilé « aux « confins du territoire », et c'est bien l'impression que donnaient les premiers vers du poème. » R. Goossens citait pour « zone frontière : *Odyssée*, III, 294 : ἐσχατιῇ Γόρτυνος IX, 484 : ἐσχατιὴν Φθίης ; Polybe, VI, 127 : αἱ ἐσχατιαὶ τῆς Αἰτωλίδος ; « il y a une Ἐσχατιά à Ténos : *IG*, XII 5, 872 » ; pour le second sens, qui en fait ne se distingue pas : Archil. fr. 81 Diehl : πίθηκος ᾔει θηρίων ἀποκριθεὶς/μοῦνος ἀν' ἐσχατιήν ; Alciphron, III, 34 : Timon s'est retiré « au désert » : καταλαβὼν γὰρ τὴν ἐσχατιάν. — De même ensuite J. C. Kamerbeek, *loc. cit.*, 113, repoussant la traduction de A. Puech et celle de C. Préaux (« évitant les décisions extrêmes ») et citant uniquement des textes littéraires : *Odyssée*, ξ, 104 ; Philoctète ; Théocrite, XIII 25, ἐσχατιαί, « extremi agri » (cf. XXV, 31 et Callim., *Hymnes*, IV, 139) ; Lucien, *Timon*, 42, Harpocr. [sur Démosth., *C. Phorm.*], s. v. ἐσχατιά · τὰ πρὸς τοῖς τέρμασι τῶν χωρίων ἐσχατιὰς ἔλεγον οἷς γειτνιᾷ εἴτε ὄρος εἴθε θάλασσα.

1. Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, III (1913), 13, avait cité des textes très caractéristiques : passage des Lois de Platon, 842 e ; définitions de deux scholies d'Eschine : τόποι ἔσχατοι τῆς χώρας περατούμενοι ἢ εἰς ὄρη ἢ εἰς θάλασσαν, τὰ ἐπὶ τοῖς τέρμασι δὲ τῶν δήμων ἔσχατα κείμενα χωρία ; ἐσχατιαί dans les comptes des ἑκατοσταί à Athènes [*IG*, II², 1594, 1597, 1600 ; remarquer dans 1594, l. 29, 31, 33, 35, 37, 37, ἐσχατιὰ Ἀφιδν(αίων) ἐν ὑπωρείαι] ; ἐσχατιαί vendues avec la maison et les terres dans l'inscription immobilière de Ténos, *IG*, XII 5, 872, l. 18, 51, 56, 61, 88, 91, 94, 99, 104-105 ; tribu des Ἐσχατιῶται à Ténos ; à Syros, *IG*, XII 5, 653, l. 27, ἀπὸ τῆς καλουμένης Ἐσχατιᾶς. Il s'agit dans ce dernier texte d'un enlèvement d'esclaves par les pirates (cf. *Hellenica*, XI-XII, 134-138) ; l'ἐσχατιά est alors quelque vallon côtier séparé de la partie riche de l'île ; c'est souvent pour protéger ces ἐσχατιαί dans les îles de l'Égée qu'on élève ces tours bien connues des archéologues ou que les fermes prennent l'allure de tours (cf. *Annuaire Collège de France, 56e année* (1956), 296-297). Un exemple maintenant dans un des baux miniers d'Athènes : καὶ ἐσχατιὰ καὶ χαράδρα (*Hesperia* 1957, 4, n. 2, l. 20 ; cf. *Bull. Épigr.* 1958, 183). Un autre dans un fragment nouveau des ἑκατοσταί : *Hesperia* 1940, 331, n. 38 A, l. 2.

2. J'ai essayé d'évoquer cette région dans *Hellenica*, VII, chap. XVI, *Épitaphe d'un berger*, comme esquisse. Je donnerai l'étude détaillée dans mon ouvrage *Frontières grecques*, d'après les actes d'arbitrage et d'après tous les textes sur la montagne grecque, son exploitation et ses lieux de culte. Sur les ὄρη δημόσια, les montagnes domaines publics, cf. *Hellenica*, XI-XII, 196-197.

3. V. Steffen, que je ne connais que par l'analyse de M. Hombert, *RÉG* 1951, 235-236 : Alcée s'était réfugié à Pyrrha dans un temple ; « oppidum ipsum a Mytilenis satis est remotum ut poetae securitatem quandam praebere posset, praesertim cum illis temporibus ius asyli habuisse videretur » ; le poète pourrait l'appeler ἐσχατιαί parce que Pyrrha est sur la côte opposée.

4. Lors d'un premier exil οἱ π(ερὶ) τὸν Ἀλκαῖον... φθάσα[ν]τες πρὶν ἢ δικὴ[ν] ὑπο[σ]χεῖν ἔφ[υ]γον [εἰ]ς Πύρρ[α]ν (éd. Lobel-Page, scolie à E 3). L'exil à Pyrrha a

Messon, on est à une trentaine de kilomètres de Mytilène à vol d'oiseau. Or l'on doit justement franchir la montagne pour y parvenir ; au nord et à l'est des vallons qui donnent sur le golfe d'Hiéra s'étend la montagne boisée, sans un village ; c'est « le Çamlık » des cartes, la forêt de pins [1]. On y peut faire route avec le géologue L. de Launay, allant d'Agiassos par le Megali Limni jusqu'à Pyrrha et à la région de Kalloni, en passant à côté de Mésa [2]. On sait alors ce qu'est τὸ Πυρραίων ὄρος τὸ πιτυῶδες de Théophraste [3]. Tels furent les sentiers par où s'enfuit Alcée, telles sont les ἐσχατιαί, et c'est par là qu'il dut rencontrer un jour les gendarmes du tyran [4].

Certes Messon n'est pas un « peak sanctuary », ni un « haut lieu ». Le sanctuaire des Lesbiens est presque au bord du golfe de Kalloni,

été bien rappelé surtout par L. Deubner, *loc. cit.*, 13 ; P. Collart, *loc. cit.*, 350, n. 4, et 353, qui entend nettement qu'Alcée « est venu se fixer définitivement à Pyrrha près du sanctuaire » (assiste aux concours), et que « une fois à Pyrrha, un de leurs premiers gestes [avec ses amis] fut de gravir les pentes... » (pour le sanctuaire de la triade) ; J. C. Kamerbeck, *loc. cit.*, 120, sait aussi que le poète est à Pyrrha, mais il lui fait « traverser » l'Euripe de Pyrrha pour aller au « mont Pylaion » ; G. Pugliese Carratelli, *loc. cit.*, 17, sépare la fuite à « l'Héraion » (nouveau fragment) et τὴν φυγὴν τὴν πρώτην à Pyrrha (scholiaste) ; mais il admet, n. 1 : « È probabile che anche nel suo primo esilio Alceo si sia refugiato nello stesso *hieron phyximon* che ora lo ha accotto : questo sarebbe, in tal caso, nel territorio di Pyrrha ; ma sulla ubicazione del Heraion e del vicino [le mot m'agrée] monte Pylaio (Strabone, XII, 620) — onde il nome πυλαιίδεες (Esichia) alle vincitrici del καλλιστεῖα — non v'è d'altra parte alcun dato. »

1. Voir la belle carte de H. Kiepert dans R. Koldewey, *loc. cit.*, Pl. 30, et *ibid.*, Pl. 31, la carte de la végétation en couleurs. Cette dernière est à compléter par celle de P. C. Candargy, *La végétation de l'île de Lesbos* (Thèse sciences Paris, 1899), Pl. 12-13.

2. L. de Launay, *Chez les Grecs de Turquie* (Paris, 1897), 47 (vers Agiassos) : « dès qu'on recommence à s'élever, le caractère de la végétation change : plus d'oliviers ; d'énormes platanes, des chênes, des noyers, des peupliers, des vallonées, des buissons de prinos, des haies de mûriers sauvages ; un fourré luxuriant, avec de grandes palmes de fougères, sous lesquelles on entend de tous côtés des murmures d'eau courante ; un paysage très vert, très frais, comme on en rencontre parfois dans nos montagnes de la France » ; 56 et 58 (du mont Olympe à Pyrrha) : « de grandes masses serpentineuses, au ton vert sombre ou roussâtre, d'aspect triste et sauvage, coupées de ravins profonds où bruissent des torrents, sillonnées d'étangs et plantées de hauts pins parasols ou, plus rarement, de chênes, qui, d'un côté, au nord, vers la forêt de Tchamlik, de l'autre, au sud, vers l'embouchure de la rivière Vourkos, s'étendent, à travers toute l'île, d'une mer à l'autre. Sur ces rochers, pas un village, pas une culture, rien qui trouble la pensée et la détourne de la seule contemplation de la nature. C'est, peut-être, la partie de Mételin, qui présente les aspects les plus originaux, les plus saisissants, les plus grandioses. Au milieu de ces solitudes, le Mégali Limni [dessin p. 57] est un vaste étang peu profond, entouré de bois et si encombré de plantes qu'on distingue à peine où il commence. Il est en pleine montagne, au pied des escarpements de l'Olympe ; des gorges inquiétantes et sombres y descendent des crêtes voisines ; aucun chant d'oiseau ne l'égaie ». Sur le rapport de ce lac et de Pyrrha, cf. Lolling dans Koldewey, *loc. cit.*, 32. Dans un texte d'Antigonos de Carystos, il faut évidemment lire avec Lolling, suivant Meursius : Φανίαν δὲ (Phanias d'Érésos) τὴν τῶν Πυρραίων (Πυράκων ms.) λίμνην ὅταν ἀναξηρανθῇ κάεσθαι. J'ajoute que la phrase de L. de Launay (« si encombré de plantes... ») sur le Megali Lemni donne l'explication de celle de Phanias.

3. *Hist. Pl.*, III 9.

4. Je le tire du fragment de scholie D 2 (Lobel-Page) : — μεταξὺ Πύρρας κα[ὶ] Μυ-[τιλήνης τ]ῶν δορυφ[ό]ρων τινὰς π —.

à son extrémité, à environ 1 km. et demi de la côte. Il est à 9 mètres au-dessus du niveau de la mer[1]. Il n'en mérite pas moins l'adjectif de εὔδειλος ou εὐδείελος, lui-même ou le lieu où il se trouve[2]. Qu'on en juge en se donnant le plaisir de regarder le beau dessin où l'architecte R. Koldewey[3] a reconstitué le temple dans la région[4]. La carte même de la végétation montre là une plaine qui est une oasis de champs de céréales et d'oliviers au sortir du « Çamlık », et la forêt va reprendre au nord[5]. Là le temple et la plaine se détachent, εὔδειλος, bien en vue au sortir du fouillis montagneux[6]. C'est εὔδειλος, bien en vue, *conspicuus*, sans être juché sur un piton. Le mot, me semble-t-il, s'appliquerait aussi bien à un sanctuaire de plaine, position rare. Il conviendrait fort bien au temple de Claros, quand, venant de la côte ou de l'intérieur, on l'apercevait dans sa petite plaine côtière, en rase campagne, sans aucune colline, aucun tertre qui le surélève, — à l'Héraion de Samos aussi, quand on vient de la mer ou de la montagne. Après Mésa la plaine s'élargit au bord du golfe qui s'enfonce ; c'est la plus belle plaine de l'île[7]. Quand, après avoir franchi l'étroite passe du golfe de Kalloni, les

1. R. Koldewey, *loc. cit.*, 47. Voir aussi, ci-après, p. 308, n. 1. L'apport séculaire de ces torrents a dû faire avancer la terre aux dépens du golfe aux eaux peu profondes. Boutan, *loc. cit.*, 313, notait, en allant de Mesa à Kalloni : « au travers d'une plaine qui n'existait pas dans l'antiquité. Tout indique un terrain de formation récente : la mer s'est retirée aussi de près de deux lieues en cet endroit ». Cf. aussi A. Conze, *Reisen auf der Insel Lesbos* (1865), 41 : « Mit flachem sandigen Strande tritt sie [la plaine de Kalloni] an den Meerbusen, unter dessen seichtem Wasser sich der Boden erst ganz allmählig mehr in die Tiefe zieht. Unzweifelhaft hier nach und nach ein Wachsen des Landes und ein Zurückziehen des Meeres stattgefunden; im Nordosten der Bucht bildet das Meer noch einen vom Sandboden schon fast eingeschlossenen salzigen Sumpf, eine sogenannte Aliki. »

2. On remarquera que l'on avait admis que le mot pourrait convenir à « un rivage » (voir p. 302, n. 2) et on a pensé à ὄχθη. Sur ce mot, nouveau pour la forme, E. M. Hamm, *Grammatik zur Sappho und Alkaios* (*Abh. Berlin, Sprachen* 1951, II), 77-78 ; I. Kazik-Zawadzka, *De Sapphicae Alcaicaeque elocutionis colore epico* (Wroclaw, 1958), 89 (V. Steffen a adopté ὄχθαν). Je n'ai pu voir la note de F. Specht, *Z. vergl. Spr.*, 68 (1943-1944). B. Gentile, *Maia*, 3 (1950), 255-256, part de [λόφον κατ] εὔδειλον, « ottimo supplemento suggerito del Gallavotti. Il monte, cui qui s'allude, può ben essere il Pileo sub quale s'inalzava il τέμενος di Era Eolia, cfr. Thümpel, in *Philologus*, 1891, p. 566 e sg. ». Il a voulu séparer εὔδειλος de εὐδείελος et lui donner le sens de « che s'illumina al tramonto ».

3. Je rappelle l'ouvrage consacré par W. Andrae à la vie et à l'œuvre de Koldewey : *Babylon, Die versunkene Weltstadt und ihr Ausgräber Robert Koldewey* (Berlin, 1952) ; sur le séjour à Lesbos, après les fouilles d'Assos, voir p. 33-37.

4. *Loc. cit.*, Pl. 18, 2. Cf. aussi p. 47 le dessin de la ruine déblayée, dans son cadre. Carte très détaillée de la plaine de Mésa, Pl. 18, 1. Le temple est « sur la plus basse des collines », p. 47.

5. *Loc. cit.*, Pl. 31.

6. Intéressante réflexion de L. de Launay, *loc. cit.*, 83, à propos des plaines au fond des golfes de Kalloni et d'Hiéra, qui redonnent « ce sentiment de l'horizontalité dont on éprouve le besoin, de temps à autre, en face d'un pays irrégulièrement cabossé ».

7. Voir ci-après, p. 314, n. 3.

vaisseaux avançaient vers le fond du golfe, le sanctuaire de Messon et sa région se détachaient pour être εὔδειλος[1].

Ainsi, je crois, le sanctuaire d'Alcée est identifié, et il a déjà été fouillé ; il n'y a pas à chercher une montagne à fouiller[2]. R. Koldewey a daté le temple, d'après les nombreux éléments qu'il avait recueillis, de la première moitié du IVe siècle[3]. Il a relevé que la nappe d'eau ne lui avait pas permis de fouiller en profondeur pour rechercher les restes d'un édifice antérieur[4]. Il y en avait un[5]. Mais au temps d'Alcée il n'y avait qu'un *téménos* avec des autels[6]. La date de la construction du temple, quelle qu'elle soit exactement, marque en tout cas une date dans l'histoire de la confédération lesbienne. La construction de ce « temple magnifique » dans la solitude du golfe de Pyrrha — et le caractère fédéral résout l'aporie que devait présenter le fait de cette construction près de la petite ville de Pyrrha — atteste que la confédération existait alors, qu'elle était vigoureuse et fortunée et qu'elle avait confiance dans l'avenir[7].

On avait émis des hypothèses sans fondement sur la divinité adorée en ce beau temple[8]. Nous savons maintenant quels dieux y

1. Sur le mot, voir ci-dessus, p. 307, n. 2. Le mot λόφον ne me gênerait pas, car on doit pouvoir appeler ainsi un tertre de 9 mètres au-dessus du niveau de la mer. Voir, à la note 4, la phrase de Koldewey sur le temple paraissant comme une île lors des inondations. De plus, l'avance des alluvions (cf. p. 307, n. 1) a dû éloigner de la mer le temple, qui devait être plus proche de la côte, sinon même sur la côte.

2. On avait exprimé l'espoir de fouilles « au sanctuaire du mont Pylaion. Là était donc, sans doute, le sanctuaire de la triade, que peut-être des fouilles, un jour, pourraient révéler ». En fait, la fouille est déjà faite et le sanctuaire révélé. Cf. *Hellenica*, X, 122-125 : *Dédicace de Cyzique*. Si les fouilles pourraient être reprises et étendues, c'est autre chose.

3. *Loc. cit.*, 57-58.

4. *Loc. cit.*, 47 : « Der hohe Wasserstand, der auch im Sommer nicht beträchtlich sinkt, verhinderte bei der Grabung ein Tiefergehen über anderthalb Meter unter der höchsten Plattenschicht. » C'est un inconvénient de la fouille de temples situés en plaine. Koldewey notait aussi que le torrent venu « des hauteurs du Tschamlik », avec ses deux affluents, pouvait transformer l'hiver toute la vallée en un marécage infranchissable. « Ich habe nach einem scharfen Regen die Kirche [sur le temple] wie eine Insel aus der flutenden Fläche hervorragen sehen. » Noter, dans l'itinéraire de H. Kiepert enregistré dans Koldewey, 79, le nombre de petits ponts qui se succèdent précisément dans la région de Mésa.

5. *Loc. cit.*, 59 : « Dass der Platz eine alte Cultstätte sei, geht aus den Resten des älteren Baus hervor, der von dem grossen Fundament seines Nachfolgers umfangen wurde. »

6. Voir ci-dessus, p. 300, n. 3.

7. S'il était possible, par l'examen de l'architecture, il serait très intéressant de préciser la date. Il serait historiquement très important de pouvoir descendre jusqu'à Alexandre.

8. On avait proposé Aphrodite, sans raison valable ; cf. *RÉG*, 1925, 37, n. 1. C'est une pure fantaisie, et très invraisemblable, que l'attribution à la construction du temple de Mésa du devis de travaux *IG*, XII 2, 11, trouvé à Mytilène, qui a été proposée par H. Lattermann, suivi par O. Viedebandt et H. Pistorius (références *RÉG*, *ibid.*). Il est dommage que la réédition *IG*, XII suppl., p. 5, ait intitulé ce document « Templum Messaeum », en affirmant : « Pertinet ad magnum templum Messae quod exploravit Kolde-

placer. C'est parce que « la déesse éolienne » était adorée là, avec Zeus et Dionysos, que les Mytiléniens, de plus en plus ville prépondérante de la confédération, ou les Lesbiens ont assimilé à cette grande déesse, maîtresse des récoltes, la princesse dont ils avaient aussi divinisé le mari, Germanicus[1].

La confédération existait en effet encore à cette époque, certes sans plus d'importance politique[2]. Car on en trouve une mention accidentelle peu de décennies auparavant, et il n'y a point de raison pour qu'elle ait disparu sous Tibère, au contraire. C'est [τὸ κοινὸν τὸ Λ]εσβίων, qui érige le monument d'un grand homme, peut-être bien le fameux Potamon[3]. Le personnage honoré, d'une illustre

wey. » L'inscription a été retrouvée en partie à Mytilène par I. C. Kondis (cf. ci-dessus p. 297, n. 3). Celui-ci restitue, l. 1, le nom d'Asclépios : [μισ]θωσάμενος τῶι ναῶι τοῦ Ἀσ[κληπιοῦ] ; sur le grand culte d'Asclépios à Mytilène, voir la note initiale de ce mémoire-ci.

1. L. A. Stella, *loc. cit.*, 331-334, a justement suivi le rapprochement fait par K. Latte. Il n'est pas exact, p. 332, que l'épithète βολλάα se trouve aussi sur des monnaies.

2. J'ai marqué ci-dessus les périodes où la confédération nous est attestée. L. A. Stella, *loc. cit.*, 323, n. 3, a justement remarqué : « alla esistenza della Lega anche prima del IV secolo potrebbe far pensare un gruppo di monete di Lesbo con la scritta ΛΕ ; cf. Seltmann, *Greek coins*, p. 115, tav. XVI, 12-15 ; Forrer, *The Weber collections*, III, 19, 1926 (5645-5648) ». Ces monnaies (*BMC*, *loc. cit.*, 151, n. 13-14 (14 avec ΛΕΣ) ; 152, n. 21 (de même) ; 157, n. 15, 17, 18 ; 159, n. 37), du VIe et du Ve siècle, ne peuvent avoir été frappées que par l'ensemble des Lesbiens. Au contraire, l'autre observation présentée par L. A. Stella dans cette même note repose sur une série de confusions. « L'esistenza della Lega nel IV secolo pare attestata da une serie di monete con l'iscrizione *Aiole* (Head, *HN*², 559 ; Gardiner, *History of Ancient coinage*, p. 238, 436 ; Pistorius, *Geschichte der Insel Lesbos*... 1913, 124 sqq. Le obbiezioni di L. Robert, *Études de num. gr.* 1951, p. 94, non mi sembrano sufficienti a demolire la convincente vecchia tesi dello Imhoof-Blumer (*Z. f. Num.*, III, 1877, p. 312 ss.). » On est désarmé quand on doit, dans ce cas comme dans d'autres, « répondre » à un auteur qui n'a pas pris la peine de vous lire et qui, en tout cas, ne vous a pas compris. Je serais désolé d'avoir « démoli » une thèse d'Imhoof-Blumer (cf. *Centennial Publ. Am. Num. Soc.* (1958), 580, n. 15), car je ne l'ai point tenté. Me gardant de toute conclusion et de toute « démolition », j'ai souligné notamment : que l'attribution faite par Imhoof-Blumer était bien plus souple que ce qu'elle est devenue dans les catalogues, — que ces monnaies ne suffisent pas à attester une confédération éolienne, — qu'il n'est pas exclu qu'elles soient d'une ville de la Troade, — que des indices de trouvailles ne seraient pas défavorables à une telle hypothèse, — et qu'il fallait attendre des observations de provenances ou d'autres documents nouveaux la solution de cette question, qui ne pouvait être résolue actuellement. J'attends toujours, et je répète, seule affirmation de mes pages 92-100 (car mon étude s'étend sur ces pages), qu'en tout cas, si ce groupe de monnaies fut peut-être frappé par une « Confédération Éolienne », il ne le fut certainement pas par une « Confédération Lesbienne », et qu'il n'a rien à faire dans le sujet qui a intéressé L. A. Stella. J'ai assez de confiance que les recherches en Troade régleront un jour la question.

3. F. Hiller von Gaertringen, *Nachrichten Göttingen* 1936, 121-122 ; *IG*, XII suppl., 7. Le fragment 32, p. 10, donne, dans des débris, l. 13, [Λε]σβίων π-. — Cet article de F. Hiller von Gaertringen est connu de l'auteur de l'article *Potamon* (de Mytilène), W. Stegemann, article paru en 1953. Par ailleurs cet auteur renvoie à *Arch. Ephem.* 1936, à *Ath. Mitt.* 1888, à *Ephem. Epigr.* II (1875), à *CIG*, 2182 (là pour le siège de proédrie de Potamon). Il est assez surprenant de constater qu'il n'a pas eu connaissance, non seulement du fascicule *IG*, XII suppl., paru en 1940, mais encore du fascicule lesbien des *IG*, XII 2, paru en 1899.

descendance[1], avait rempli de nombreux sacerdoces[2] et pour la ville et pour Lesbos, τᾶς τε πόλιος καὶ τᾶς Λέσβω. La confédération frappera monnaie au IIe siècle, sous Marc-Aurèle et Commode[3]; il y aura un lesbarque[4]; cela est connu depuis très longtemps[5]. Cette persistance de la vie fédérale explique qu'une figure mythique comme celle de l'éponyme de l'île, Lesbos[6], ait eu quelque vie. Un scholiaste nous enseigne que Lesbos était femme de Makar, le fondateur de Lesbos[7]. Sur une monnaie le bienfaiteur Sextus ayant reçu le titre de « nouveau Makar », sa femme Andromède devint une « nouvelle Lesbos[8] »; c'étaient de « nouveaux fondateurs[9] », des κτίσται[10]. L'inscription du « lesbarque » à Amastris atteste aussi la vie de la confédération : L. Caecilius Proculus, pontarque et lesbarque, est appelé aussi υἱὸν τῆς Λέσβου, πρωτεύοντα

1. L. 1, τὸν ἀπύγονον Πενθίλω τῶ βασιλέος. — L. 6, [πρ]ογόνων τῶν συνστασαμένων. — Cf. Hiller von Gaertringen, 122 : « was diese freilich zusammengebracht haben, ob vielleicht das κοινὸν Λεσβίων, lassen wir dahingestellt ». Cf. *Bull. Épigr.* 1958, 113. La formule rappelle en tout cas celles qui indiquent προγόνων τῶν συνεκτικότων τὴν πατρίδα à Aphrodisias, etc.; cf. *La Carie*, II, p. 164 et 222; *Gnomon* 1959, 666.

2. L. 3, λαβόντα κατὰ [πρεσβείαν] (*IG*) ne me paraît pas acceptable. Le sens était sans doute celui du supplément précédent de F. Hiller von Gaertringen [κατὰ τὸ γένος αὐτῶ], ou plutôt κατὰ γένος.

3. Cf. notamment Wroth, *BMC Troas, Aeolis, Lesbos*, p. 169-170; B. Pick, *Jahreshefte*, 7 (1904), 24-25 (*Aufsätze zur Numismatik und Archäologie*, 81-82), avec bibliographie des exemplaires. Parmi les types, une femme tenant un modèle de temple (cf. Pick, d'après Mionnet); elle l'offre à l'empereur. B. Pick y voit la personnification du Koinon ou de l'île. Un homme étendu à ses pieds est l'Océan ou la Mer Égée; cf. Imhoof-Blumer, *Fluss- und Meergötter* (1923), 402-403, n. 559, avec Pl. 18, 1 (Florence). Cette « Inselgöttin » (Imhoof-Blumer) est exactement la Lesbos dont je vais parler.

4. Dans une inscription d'Amastris, en Paphlagonie, G. Perrot, *Rev. Arch.* 1874, II, 8 (*Mélanges d'archéologie*, 168, 174-175; copie de Galmiche, inspecteur des forêts); G. Hirschfeld, *Sitz. Berlin* 1888, II, 878, n. 30 (*IGR*, III, 87); E. Kalinka, *Jahreshefte*, 28 (1933), *Beiblatt*, 70, n. 18 (copié en 1896). Les noms du personnage honoré et de celui qui élève la statue sont, d'après la copie de Kalinka, Λ(ούκιον) (Λ dans Perrot; rien dans Hirschfeld et *IGR*) Καικίλιον Γαίου υἱὸν Κλουστουμείνα Πρόκλον et Λ. Αἴλιος (de même Perrot; Λαίλιος, cet.) Λουκανός. Caecilius est Ποντάρχης καὶ Λεσβάρχης. Sur un autre titre, voir ci-après.

5. D. Magie, *Roman rule in Asia Minor* (1950), II, 906, n. 125, écrit : « see also Accame... who... pointed out that a [*sic*] coin shows that, perhaps in a reorganised form, (the Koinon) still existed under Commodus ». Ce fait est connu depuis Eckhel et Mionnet, et c'était même tout ce que l'on connaissait de la confédération lesbienne; cf. *RÉG* 1925, 40.

6. Pour ces personnifications du type Rhodos, Kymé, Chalcis, Massalia, Cos, cf. *Hellenica*, X, 263, n. 3. Un bon exemple dans la numismatique de Téos avec les nombreuses pseudo-autonomes au type et au nom de « Téos ».

7. Stoll, dans Roscher, s. v. *Lesbos*, 2 : schol. Il. 24, 544.

8. Imhoof-Blumer, *Revue belge num.* 1909, 235-237 : au droit Σέξτος νέος Μάκαρ, au revers Ἀνδρομέδᾳ νέᾳ Λέσβῳ. Il n'y a pas à compléter Μακαρ(εύς) comme on a fait (de même E. L. Shields, *The cults of Lesbos*, 87). Voir les articles de Schirmer *Makar* et *Makareus* dans Roscher.

9. Bien vu par Imhoof-Blumer.

10. Les héros Makar et Lesbos ayant été mari et femme, il est certain que Sextus et Andromède l'étaient aussi. Mais Sextus apparaît aussi (Σέξτον ἥρωα) sur des monnaies avec Φλα(βία) Νεικομαχίς (*BMC*, p. 201, n. 173, Pl. XXXIX 12). Sextus est alors défunt. Il n'était pas le père de Nichomachis, car, comme l'a fait remarquer W. Wroth,

τῶν ἐπαρχειῶν. Il porte donc le titre honorifique de « fils de Lesbos », — correspondant à celui de « fils de la ville » accordé à des bienfaiteurs que la cité a adoptés, υἱὸς πόλεως, υἱὸς δήμου, comme υἱὸς τῆς βουλῆς, τῆς ἐκκλησίας, τῆς γερουσίας, τῶν νέων, τῆς μητροπόλεως [1]. Ce titre peut être décerné par l'assemblée provinciale, ainsi υἱὸς Μακεδόνων [2]. Le lesbarque avait reçu le titre de « fils de Lesbos [3] » de la confédération lesbienne qu'il a présidée.

En terminant je voudrais indiquer rapidement pourquoi on a tant parlé du « mont Pylaion » et ce qu'on a conclu sur le culte d'Héra.

Un texte, un seul, nous parle d'un mont Pylaion à Lesbos. C'est Strabon, non point dans sa description de Lesbos, mais dans un développement sur les Pélasges à propos des origines de Kymé, XIII 621 : Λέσβιοι δ' ὑπὸ Πυλαίῳ τετάχθαι λέγουσι σφᾶς τῷ ὑπὸ τοῦ ποιητοῦ λεγομένῳ τῶν Πελασγῶν ἄρχοντι, ἀφ' οὗ καὶ τὸ παρ' αὐτοῖς ὄρος ἔτι Πύλαιον καλεῖσθαι. Il n'y a là aucune indication topographique et on n'a longtemps proposé aucune identification [4]. Tout est venu

le père de celle-ci est connu par une inscription (*IG*, XII 2, 240 ; copie de Cyriaque d'Ancône) : Ἁ βολλὰ καὶ ὁ δᾶμος Φλ. Πουπλικίαν Νεικομαχίδα ΒΑ (F. Hiller von Gaertringen, *IG*, XII suppl., p. 22, suggère βα(σιλεῖδα?), « e regia Penthili gente oriunda »), τὰν παῖδα Δινομάχ[ω] καὶ Π(ρ)όκλ(α)ς τῶν εὐεργετᾶν καὶ ἀπὸ προγόνων εὐεργετᾶν καὶ κτίσταν τᾶς πόλιος ἀμμεῶν, τὰν δι' αἰῶνος πρύτανι(ν) (cf. ci-dessus, p. 295, n. 1) ἀρετᾶς ἕνεκα παίσας.

1. Sur ces titres, article toujours important de G. Hirschfeld, *Z. öst. Gymnasien* 1882, 161-165 ; cf. Liermann, *Analecta epigr. et agon.*, 39-42 ; *OGI*, 470, n. 6 ; Ad. Wilhelm, *Anz. Wien* 1928, 142. Nombreux exemples depuis lors ; cf. *Bull. Épigr.* 1951, 236, p. 204 ; *Rev. Phil.* 1959, 203 à Odessos, ainsi que *Bull. Épigr.* 1960, 250 ; J. Pouilloux-Chr. Dunant, *Recherches sur Thasos*, II, n. 238 (ὁ υἱὸς τῆς βουλῆς). J'y reviendrai ailleurs en montrant, par une inscription de Macédoine sur une θυγάτηρ πόλεως, qu'il y avait effectivement adoption par la ville, et en réunissant les exemples avec les variantes (ainsi υἱὸς τῆς Ἀγαθῆς Τύχης τῆς πόλεως à Mopsouhestia, *Reisen in Kilikien*, n. 28). Le titre était conféré par acclamation, puis par décret (διὰ δογμάτων). Cf. *Hellenica*, XI-XII, 573, n. 4.

2. A Beroia : J. Cormack, *JRS* 1943, 39 et 40 : un grand-prêtre du culte impérial et agonothète du *koinon* de Macédoine, υἱὸν Μακεδόνων καὶ τῆς πατρίδος, πρῶτον τῶν ἀπ' αἰῶνος τού[τῳ] τειμηθέντα τῷ ὀνόματι. L'éditeur a rapproché le titre υἱὸς τῆς Ἑλλάδος dans *Sylloge*³, 854. Le titre υἱὸς τῆς Λέσβου (déjà dans Hirschfeld) fournit le parallèle le plus exact aussi pour la situation de ces présidents du *koinon*.

3. On voit par l'inscription et par la monnaie que Lesbos tient alors pour son éponyme l'héroïne Lesbos, et non le héros Lesbos. Sur celui-ci, cf. Stoll dans Roscher, *s. v.* 1, d'après Diod. V, 81 et St. Byz., *s. v.* Αἱμονία. Les héros Lesbos et Makareus, sinon Makar, se rattachent à Aiolos.

4. Rien dans les classiques de la topographie de Lesbos, Plehn, Boutan, Conze. La montagne n'est pas indiquée sur les cartes de topographie antique. Encore dans *PW*, s. v. *Lesbos* (1925 ; Bürchner), 2116, « unbekannt ». En 1959, article *Pylaion* dans *PW* par K. Ziegler : « Berg auf Lesbos, angeblich nach dem einst auf Lesbos herrschenden Pelasgerfürsten Pylaios benannt nach Str b. XIII 621 s. u. Z. 57 ff. [art. *Pylaios* par le même] ; nicht lokalisierbar, s. o. Bd. XII S. 2131. » Cf. ci-après, p. 312, n. 5, pour une localisation de K. Tümpel. J. C. Kamerbeek, *Mnemosyne* 1957, 120, signale : « In charta

d'un article très ingénieux de K. Tümpel en 1891[1]. Une glose d'Hésychius donne : Πυλαϊίδεες[2] · αἱ ἐν κάλλει κρινόμεναι τῶν γυναικῶν καὶ νικῶσαι. Tümpel l'a rapprochée de deux témoignages sur les concours de beauté à Lesbos ; ils avaient lieu dans l'île[3] et précisément dans un sanctuaire d'Héra[4]. Que ce sanctuaire d'Héra à Lesbos ait porté le nom de « Pylaion », et les « Pylaiides » d'Hésychius seront des Lesbiennes. C'est ici que le « mont Pylaion » de Strabon fait le lien. « Am larisäischen Pylaionberg also lag das Heraion mit Jungfrauenchören und Schönheits-Wettkämpfen d. h. am Innenwinkel des Hieragolfs[5]. »

geographica X editionis Didotianae Strabonis mons ille cum signo interrogationis indicatus est in parte septentrionali ab Euripo Pyrrhaeo. »

1. *Philologus* 1891, 567-568 : *Lesbiaka*, 5, *Pylaiïdes*.

2. Sur la forme, interrogations, hypothèses et discussions de K. Tümpel, *ibid.*, 566, n. 3, et de G. Radke, *PW*, s. v. *Pylaiidees* (1959), 2102-2104.

3. Texte le plus ancien, Théophraste d'Érésos dans Athénée, XIII, 610 a : κρίσεις γυναικῶν... περὶ... κάλλους... καθάπερ καὶ παρὰ Τενεδίοις καὶ Λεσβίοις.

4. Scholiaste à l'*Iliade*, IX, 128 : Παρὰ Λεσβίοις ἀγὼν ἄγεται κάλλους γυναικῶν ἐν τῷ τῆς Ἥρας τεμένει λεγόμενος καλλιστεῖα. — *Anth. Pal.*, IX, 189, épigramme anonyme : Ἔλθετε πρὸς τέμενος γλαυκώπιδος (ou ταυρώπιδος) ἀγλαὸν Ἥρης | Λεσβίδες, ἁβρὰ ποδῶν βήμαθ' ἑλισσόμεναι· | ἔνθα καλὸν στήσασθε θεῇ χορόν· ὔμμι δ' ἀπάρξει | Σαπφὼ χρυσείην χερσὶν ἔχουσα λύρην. | Ὄλβιαι ὀρχηθμοῦ πολυγηθέος, ἦ γλυκὺν ὕμνον | εἰσαΐειν αὐτῆς δόξετε Καλλιόπης. A vrai dire, il n'y a pas trace ici d'un concours de beauté, et des jeunes filles peuvent former un chœur dans le sanctuaire d'Héra ou dans tout autre sanctuaire. Si le poète n'y fait pas allusion, c'est qu'il n'y pense pas ; ce n'est pas son objet. Cependant ce texte est partout cité, et notamment dans toutes les études récentes sur Alcée, à l'appui des concours de beauté dans le sanctuaire d'Héra. Ainsi J. C. Kamerbeek, *loc. cit.*, 120 : « neque omittere volo *AP*, IX 189... Gallavotti hoc primus attulit ad locum nostrum explanandum » ; l'épigramme est dans cet ensemble depuis Tümpel.

5. Le golfe de Hiéra est sur le territoire de Mytilène au sud-ouest de la ville. Si K. Tümpel place là le mont Pylaion (avec le sanctuaire d'Héra), c'est parce qu'il rapproche le Pylaion des Pélasges de Pylaios dans Homère (avec « les Lesbiens » allégués par Strabon) ; or ces Pélasges occupaient la fameuse Larisa (de Troade ou d'Éolide ; cf. *Études de num. gr.*, 36 ; M. P. Nilsson, *Op. selecta*, II, 772, n. 21 : « Welches Larissa B 841 gemeint ist, bleibt ungewiss »), d'après l'*Iliade*, II, 840 sqq., dans le dénombrement de l'armée troyenne : Ἱππόθοος δ' ἄγε φῦλα Πελασγῶν ἐγχεσιμώρων | τῶν οἳ Λάρισαν ἐριβώλακα ναιετάασκον· | τῶν ἦρχ' Ἱππόθοός τε Πύλαιος τ', ὄζος Ἄρηος κτλ. ; d'où chez Tümpel : « am larisäischen Pylaionberg » (*loc. cit.*, 567) ; or, Strabon, IX, 440, dans un développement sur les diverses Larisa à propos de la ville thessalienne, cite : τῆς δὲ Μυτιλήνης ἀπὸ πεντήκοντα σταδίων εἰσὶ Λαρισαῖαι πέτραι κατὰ τὴν ἐπὶ Μηθύμνης ὁδόν ; or, une hauteur au fond du golfe d'Hiéra porte le nom de Larso ou Larsa, où H. Kiepert (voir la carte de Lesbos dans Koldewey, Pl. 30, et Lolling, *ibid.*, 41 ; cf. 59) a reconnu les Larissaiai Petrai (voir là-dessus K. Tümpel, *Philologus* 1889, *Lesbiaka*, Ἑπτὰ Λεσβίδες, 116). Le rapprochement toponymique est bon et s'ajoute aux cas de persistance de la toponymie antique que l'on constate à Lesbos, avec le brillant exemple de Messon-Mésa, et avec d'autres (cf. par exemple P. Kretschmer, *Der heutige lesbische Dialekt* (1905), 36, sur Vrisa et ant. Brésa, et la brochure de D. P. Mantzouranis résumée dans *Bull. Épigr.* 1951, 159, pour des noms de domaines d'un cadastre antique retrouvés sur le terrain). Il est accepté par P. Kretschmer, *loc. cit.*, 33-34 : « den steil abfallenden Marmorfelsen, die heute *Larsu* heissen (*Lársu* aus ἡ Λάρισος... Kiepert schreibt falsch Lársa) und gewiss richtig mit Strabos Λαρισαῖαι πέτραι identifiziert werden ». Mais le rapport établi par Tümpel avec le héros Pylaios et le mont Pylaion est des plus subtils et incertains (d'autre part, le rapport établi par

Le rapprochement est peut-être ténu, il me paraît assez séduisant. Mais rien n'indique que ce sanctuaire d'Héra soit « sur le mont Pylaion ». Il y aurait eu, suivant la théorie de Tümpel, un lien entre le mont Pylaion et le sanctuaire d'Héra ; c'est tout. Le sanctuaire peut très bien être situé en plaine, comme celui d'Héra à Samos, et le mont Pylaion serait à côté, au-dessus. C'est pourtant de là qu'est venue la phrase partout répétée par les commentateurs d'Alcée au sujet du sanctuaire d'Héra situé *sur* le mont Pylaion et du « peak sanctuary [1] ».

Il n'y aura donc, si l'on adopte les combinaisons de Tümpel sur les « Pylaïdes », aucune difficulté à retrouver ce sanctuaire en plaine, — ainsi à Mésa-Messon.

On a admis, depuis le premier éditeur aussi, que la divinité principale de la triade invoquée par Alcée était Héra, et que cette déesse se dissimulait sous le vocable de « déesse aiolienne [2] ». On y a trouvé d'abord des raisons de convenance : l'épithète πάντων γενέθλαν et la protection sur les Éoliens [3]. Surtout on a lié le fragment d'Alcée mentionnant la triade à un autre trouvé en même temps, d'après

« les Lesbiens » entre leur mont Pylaion et un héros Pylaios est lui-même des plus suspects, le nom de la montagne se rattachant facilement à la racine grecque πυλ-). Les études que Tümpel a poursuivies, *Philologus* 1890, 707 sqq., sur « Pelasger in Lesbos » et où il est question de Λάρος, Λάριχος et Λάρισα sont ainsi qualifiées par K. Ziegler, *PW*, s. v. *Pylaios* (1959) : « ziemlich luftige Kombinationen hierzu bei Tümpel... ». J. C. Kamerbeek, *Mnemosyne* 1947, 120, écrivait, après avoir encore déroulé la série des textes (scholiaste à l'Iliade, Théophraste, *AP* (cf. la note précédente), Hesychius, Strabon) : « Nemini adhuc contigit ut situm illius montis Pylaei reperiret ; ignotum esse legimus apud *PW*, s. v. *Lesbos*. Quod Tümpel de ea re disputavit, intellegere nequeo » (il est vrai aussi qu'il n'a connu que l'article de 1891 ; il faut voir toute la série des articles et reconnaître le raisonnement dans celui de 1889).

1. Voir ci-dessus, p. 301, n. 2-3, avec les renvois à divers auteurs, parmi lesquels G. Pugliese Carratelli, C. Gallavotti, etc. De même P. Collart, *CRAI* 1944, 351, n. 5, ayant repris la série des textes que l'on avait rapprochés pour Héra, les concours de beauté et le Pylaion (c'est le mérite de Tümpel), terminait : « on peut en conclure que le Pylaion était la montagne sur les pentes de laquelle était le parvis d'Héra où avaient lieu les concours de beauté » ; 351, n. 2 : « Les flancs de la montagne, sur une terrasse de laquelle doit être installé le parvis sacré, répercutent les cris des femmes. C'est tout à fait le décor des *Suppliantes* d'Eschyle : une terrasse plane au bas d'un tertre » [c'est alors autre chose] ; 353 : « gravir les pentes qui menaient au parvis des dieux régionaux ». Pourtant Lobel disait seulement « près du mont Pylaion ». L. Deubner, *loc. cit.*, après avoir dit, p. 6, « auf einer Anhöhe » (ci-dessus, p. 302, n. 2), écrivait p. 14 : « im Heiligtum an oder auf dem Pylaion ».

2. Cette identification a été soutenue et répétée comme certaine dès le début ; ainsi par Lobel, Deubner, Pugliese Carratelli, P. Collart, Kamerbeek, Gallavotti en ses divers travaux, etc., etc. Je ne connais que deux exceptions : W. Vollgraff, *Mélanges Bidez-Cumont* (*Coll. Latomus*, II ; 1947, 365, n. 2), reconnaissait dans la déesse non point Héra, mais Cybèle ; — L. A. Stella, *Parola del Passato*, 11 (1956), 321-334 : « *Gli dei di Lesbo in Alceo fr. 129 LP* ».

3. *Contra*, observations de L. A. Stella, *loc. cit.*, 327-330, 332-334. Certes on avait tiré du texte d'Alcée des conclusions sur le culte d'Héra plutôt qu'expliqué Alcée d'après nos connaissances sur le culte d'Héra ; cf. par exemple K. Latte, *loc. cit.* ; Kamerbeek, *loc. cit.*, 99-100.

lequel le poète exilé habite, μακάρων ἐς τέμενος θεῶν et précisément là où il y a des concours de beauté des Lesbiennes :

οἴκημ⟨μ⟩ι κ[ά]κων ἔκτος ἔχων πόδας,
32 ὄππαι Λ[εσβί]αδες κριννόμεναι φύαν
πώλεντ' ἐλκεσίπεπλοι, περὶ δὲ βρέμει
ἄχω θεσπεσία γυναίκων
ἴρα[ς ὀ]λολύγας ἐνιαυσίας[1].

Enfin un menu fragment de Sapho semble nommer, après Héra, Zeus et l'aimable fils de Thyônè (Sémélé)[2]. Ce serait la même triade que dans Alcée et le même sanctuaire, et donc Héra serait le nom de la « déesse éolienne » d'Alcée.

Je ne vois pas, pour ma part, de difficulté a priori à grouper ainsi cet ensemble de textes. J'admettrais alors que c'est dans le sanctuaire de Messon-Mésa qu'avaient lieu les concours de beauté entre les Lesbiennes. Ils ne paraissent certes pas plus déplacés dans cette aimable plaine, au bord de la mer, au centre de l'île, que sur quelque « peak sanctuary[3] ». J'admettrais alors que la déesse au sanctuaire a tantôt été adorée sous le nom de « déesse Éolienne » et tantôt assimilée à Héra[4].

Cet ensemble a cependant été vigoureusement dissocié dans la

1. Fragment 62, éd. Lobel-Page. Voir surtout le commentaire de L. Deubner, *loc. cit.*, 4-5, sur l'ὀλολυγή. Depuis Lobel, tous les commentateurs. On interprète aussi l'expression τεῖχος βασιλήϊον du vers 15 comme désignant le sanctuaire d'Héra Reine (G. Pugliese, Gallavotti, etc.).

2. *Poetarum Lesbiorum fragmenta*, éd. Lobel-Page, fr. 17. Voici ce qui est conservé de ces vers : πλάσιον δη μ- | πάντι' Ἠρα σὰ χ- | τὰν ἀράταν Ἀτ[ρέιδαι-] | τοι βασίληες- | ἐκτελέσσαντες μ- | πρῶτο μὲν περι- | τυίδ' ἀπορμάθεν[τες-] | οὐκ ἐδύναντο- | πρὶν σὲ καὶ Δι' ἀντ- | καὶ Θυώνας ἰμε- | νῦν δὲ κ- | κὰτ τὸ πάλ[αιον-] | ἄγνα καὶ κα- | [π]αρθ[εν-]. Au vers 10, on écrit généralement ἰμε[ρόεντα παῖδα].

3. Sur le caractère de cette plaine fertile, la plus vaste de Lesbos, voir notamment A. Conze, *loc. cit.*, 41. Il ne semble pas qu'on puisse tirer grand'chose du fragment de Sapho sur la légende des At[rides]. Cette légende a pourtant été discutée, ici et là, avec une véritable débauche de fantaisie. Tout ce que je puis dire, c'est que le mot ἀπορμάθε[ντες] pourrait se rapporter à un départ depuis le fond du golfe de Kalloni. Sur la navigation dans ce golfe très avancé dans les terres, cf. Boutan, *loc. cit.*, 308-309 ; *Instructions nautiques, Médit. orientale* (1929), I, 251-252. — On pourrait se demander si le nom Kalloni, Καλλονή, qui est celui de toute la plaine à l'ouest de Mésa (cf. Boutan, Conze, Koldewey, de Launay, etc.), aurait un rapport avec les concours de beauté à Mésa. K. Tümpel, *Philologus* 1890, *Lesbiaka*, 2, *Chryseis-Apriate*, 105, a suggéré un rapprochement avec une Aphrodite Καλλονή. Cf. P. Kretschmer, *Der heutige lesbische Dialekt*, 37 : *Caloni* est le nom de la plaine sur les cartes du XV[e] siècle, chez Buondelmonte et Piri Reïs ; « Amantos, *Suff. der ngr. Ortsn.* [Diss. Berlin 1903], S. 63, leitet den Namen aus dem Pflanzennamen Καλλονή her ». Il s'agit du *calluna*, sorte de bruyère dont on fait des balais.

4. Ce que l'on a dit sur la prépondérance de la déesse dans la triade, d'après Alcée comme d'après Sapho, est très juste. On comprend facilement comment le sanctuaire a pu être nommé du seul nom de la déesse. — Si la combinaison sur les Pylaiides et sur le mont Pylaion est juste, rien n'empêche de donner le nom de Pylaion à l'une des hauteurs au-dessus de Mésa.

récente étude où L. A. Stella a heureusement suggéré d'identifier le sanctuaire de la triade d'Alcée [1] au sanctuaire de Messon. Le sanctuaire où Alcée évoque les concours de femmes n'est pas le même que celui de la « déesse Éolienne » ; c'est d'une autre période de sa vie [2]. La triade de Sapho n'est pas celle d'Alcée. La « déesse Éolienne » n'est pas Héra.

Un fait m'avait frappé moi-même. Pourquoi Alcée, invoquant par leurs noms et leurs épithètes cultuelles Zeus Antiaos et Dionysos Ômestès, emploie-t-il une périphrase pour Héra? Surtout les inscriptions relatives aux deux Agrippines assurent, je crois, qu'il existait dans le culte une « déesse Éolienne », ainsi nommée, et non Héra. — Mais sans doute doit-on admettre une double dénomination pour la grande déesse de la fertilité, la déesse Karpophore, qui régnait à Messon, à la limite de la mer et des terres fertiles et humides, dans un domaine sans doute comparable à celui de la déesse de Samos. Car il me paraît difficile de séparer complètement les fragments d'Alcée G 1 et G 2. C'est de G 2, v. 24, que j'ai tiré le φεύγων ἐσχατίαισι, qui convient si bien à la région de Pyrrha, et qui précède de quatre vers le μακάρων ἐς τέμενος θεῶν, puis la mention des femmes de Lesbos. Difficile aussi d'écarter le rapprochement que l'on soupçonne dans les débris du fragment de Sapho [3].

En tout cas, ces questions ne sont pas essentielles pour l'étude que j'ai donnée ici. Les concours de beauté dans le sanctuaire d'Héra enrichiraient notre image du sanctuaire de Messon [4]. Mais ce qui importe, c'est d'avoir lié le fragment d'Alcée 61 au sanctuaire fédéral des Lesbiens à Messon et d'avoir précisé, topographiquement et comme visuellement, le lieu du refuge du poète et partisan.

1. L'auteur conteste d'ailleurs, p. 324-325, qu'il y ait vraiment « triade » et elle met Dionysos à part. Ses observations ne me paraissent pas convaincantes.

2. *Ibid.*, p. 329-330. Là non plus, je ne suis pas convaincu par ses arguments psychologiques. D'ailleurs, même en deux périodes de la vie, le sanctuaire de refuge peut être le même, et c'est le plus vraisemblable. Pour la psychologie, cf. P. Collart, *loc. cit.*, 359.

3. Les arguments de L. A. Stella, p. 330-331, me paraissent trop recherchés, spécialement la critique sur Θυώνας ἱμερ[όεντα παῖδα] : le dieu ὠμήστης d'Alcée ne pourrait être ἱμερόεις dans Sapho, et Dionysos aurait toujours à l'époque archaïque un caractère sauvage ; l'emploi de « fils de Thyonè » pour le dieu serait postérieur. Tout de même, l'auteur n'ose pas proposer la correction qu'elle évoque, Διώνας, ce qui remplacerait dans Sapho Dionysos par Aphrodite.

4. Si l'on suit Tümpel, j'appellerais mont Pylaion une hauteur au-dessus du sanctuaire. En considérant la carte détaillée de Koldewey, Pl. 18, I, on pourrait trouver des raisons pour que l'Imamtepe ait tiré son nom de la Porte.

VI. Inscription d'Athènes.

Une inscription athénienne de l'époque impériale fait connaître un titre nouveau[1]. Gravée sur un hermès, elle est ainsi rédigée :

Ἀγαθῆι τύχηι.
Ἡ Ἀκαμαντὶς φυλὴ
τὸν ἐπιστάτην
4 τῶν πρυτάνεων
καὶ ζάκορον τῶν
6 θείων εἰκόνων
Κλ. Ἀβάσκαντον
Σφήττιον.

Le « zacore » est un fonctionnaire religieux bien connu, sorte de sacristain, dont les fonctions furent d'abord assez humbles et qui, comme le néocore, prit de plus en plus d'importance vers la fin de l'époque hellénistique et pendant l'époque impériale[2]. Mais l'on ne connaissait point jusqu'ici de ζάκορος τῶν θείων εἰκόνων. L'éditeur en a fourni cette explication : « Selon nous ce dignitaire assumait le soin de la conservation des statues de culte des sanctuaires de la ville[3]. » Une telle charge me paraît assez étonnante par sa généralité et on aurait, je crois, quelque peine à préciser le rôle de son titulaire. Intervenait-il donc dans tous les sanctuaires d'Athènes, interférant avec les prêtres et les auxiliaires du culte attachés à chaque sanctuaire, et cela pour « conserver » les statues divines?

1. A. N. Oikonomidis, Τὰ Ἀθηναϊκά (Ἔκδοσις τοῦ συλλόγου τῶν Ἀθηναίων), 14 (1959), 11, n° 25. Il date l'inscription du IIe siècle p. C. Je ne parlerai pas de l'épistate des prytanes.

2. L'article *Zacorus*, par G. Glotz, dans le Dictionnaire des Antiquités de Saglio-Pottier, reste important. Il faut faire disparaître le ἀρχιζάκορος, que l'on croyait attesté par une inscription de Laodicée de Syrie et qui figure encore dans *I. Syrie*, IV, 1263. C'est une fâcheuse correction à la copie et on doit conserver le titre ἀρχινάκορος, fonction attestée par ailleurs ; cf. *Bull. Épigr.* 1958, 503 ; *Rev. Phil.* 1958, 22, n. 2. Sur les zacores dans les cultes orientaux de Délos (dieux égyptiens, dieux syriens, Zeus Kynthios), voir P. Roussel, *Délos colonie athénienne* (1916), 226-227, 250-251, 262-265 ; *Cultes égyptiens à Délos* (1916), 179-180, 269 (le plus souvent de petite condition ; une fois le fils du prêtre ; charge annuelle, puis, au Ier siècle a. C., tenue dix-huit ans par un même personnage). Parmi les textes trouvés depuis lors : en Attique, à Paiania, au ve siècle, ζακορε̃[ν?] (W. Peek, *Ath. Mitt.*, 66 (1941), 172, A, l. 35 ; cf. p. 173) ; à Dionysopolis du Pont, au IIIe siècle a. C. : ὑπὲρ τῆς μητρὸς Γυκέρας (graphie assez fréquente de Γλυκέρας, comme Γυκείας, etc.) ζακορευούσης Δήμητρος (*IGBulg.*, I, 21) ; à Imbros : Ἀγαθήμερος Ἀγαθημέρου Ἴμβριος ζάκορος χαῖρε (*IG*, XII 8, 131) ; à Érétrie, cultes égyptiens (*IG*, XII suppl., 571) ; à Mytilène : ζάκορος Σωτῆρος Ἀσκληπιῶ (*IG*, XII 2, 484, l. 21-22 ; comme à Athènes). A Stratonicée (Panamara et Lagina), le zacore n'apparaît que dans des inscriptions en vers et n'est sans doute qu'une transcription poétique de prêtre ; cf. J. Hatzfeld, *BCH* 1920, 82, n. 5 ; 1927, 120, n. 136, citant aussi 1887, 387, n. 4. A Athènes, le zacore se trouve dans les cultes égyptiens (annuel), dans les cultes d'Asclépios (pas avant le milieu du Ier siècle a. C.), à Éleusis, dans la Pythaide, pour la Grande Mère, etc. ; cela d'après S. Dow, *Harvard Theol. Rev.* 1937, *The Egyptian cults in Athens*, 200, 201, 212, avec ses observations sur la condition du titulaire suivant les cas.

3. « Καθ' ἡμᾶς ὁ ἀξιωματοῦχος οὗτος ἦτο ἐπιφορτισμένος τὴν ἐπιμέλειαν συντηρήσεως τῶν λατρευτικῶν ἀγαλμάτων τῶν ἱερῶν τῆς πόλεως. »

L'hypothèse est bizarre. D'autre part, les εἰκόνες ne sont pas normalement des statues divines ; l'éditeur lui-même a glosé par ἀγάλματα, qui est seul le mot propre [1].

Il faut remarquer enfin que l'éditeur a méconnu l'emploi de l'adjectif θεῖος. Il n'est point besoin de cette épithète pour caractériser les statues de culte des divinités. Les ἀγάλματα se passent de toute épithète pour indiquer leur caractère sacré, et je ne crois pas que jamais le mot θεῖος soit uni aux statues divines. A l'époque impériale, dès le Haut-Empire et sous le Bas-Empire, le mot θεῖος est un terme technique pour signifier « impérial ». Il revient très fréquemment dans les documents administratifs [2]. Une lettre impériale, c'est θεῖα γράμματα comme ἱερὰ γράμματα. L'arrivée de l'empereur est une θεία ἐπιδημία. Le serment par l'empereur est un θεῖος ὅρκος. Les libéralités impériales sont des θεῖαι δωρεαί. Les décisions et les ordres de l'empereur sont qualifiés de θεῖος, qu'il s'agisse de ἀπόφασις, κέλευσις, κρίσις, διάταξις, νομοθεσία, πρόσταγμα, τύπος ; au Bas-Empire on parlera d'un θεῖον θέσπισμα, qui est une décision impériale, et non un oracle divin [3]. Cette phraséologie est courante, je le répète, dès le Haut-Empire.

Or le terme εἰκόνες s'applique techniquement aux « images » des

1. Sur l'opposition régulière de ἄγαλμα et εἰκών, voir la bibliographie *Hellenica*, XI-XII, 124, n. 2. Je laisse de côté les textes d'Égypte, de même qu'ils sont à part pour l'emploi de ἀνδριάς pour des statues divines.

2. Déjà quelques exemples dans Liddell-Scott-Jones : « = Lat. *divinus* or *sacer*, Imperial » (deux exemples papyrologiques, du IIe et du IVe siècle). Huit bons exemples dans quatre inscriptions dans *Sylloge*³, index *s. v.*, *b* (p. 378). Un grand nombre dans F. Preisigke, *Wörterbuch*, s. v. θεῖος, 3, « Kaiserlich » (du IIIe au VIe siècle). Ils sont foule au Bas-Empire et à Byzance. L'inscription de Magnésie du Méandre *Sylloge*³, 807 (l. 9-10 : ἀνὴρ δεδοκιμασμένος τοῖς θείοις κριτηρίοις τῶν Σεβαστῶν) est de l'époque julio-claudienne ; l'inscription sur la fondation de l'emporium de Pizos en Thrace *ibid.*, 880, est de 202 (l. 25 : ἐκ θείας δωρεᾶς ; l. 49 : θείας τύχης τῶν Σεβαστῶν) ; *ibid.*, 876 (l. 6 : τὰς θείας τῶν προγόνων ἡμῶν διατάξεις) est une lettre de Septime-Sévère et Caracalla ; *ibid.*, 888 (l. 72 : διὰ θείας σου ἀντιγραφῆς ; l. 50 : ταῖς θείαις ἐντολαῖς ; l. 95 : τὰ θεῖα σου γράμματα) est la requête des Skaptoparénoi à Gordien en 238. Une inscription de la confédération lycienne concerne Antonin le Pieux (monument d'Opramoas de Rhodiapolis, *TAM*, II, 903, XX E : ὁ θειότατος Αὐτοκράτωρ ἀπεκρίθη δι' ὧν ἔπεμψεν θείων ἀντιγραφῶν, ἀποδεχόμενος πολλάκις τὸν ἄνδρα. Pour le Bas-Empire et Byzance, cf. notamment P. Batiffol et L. Bréhier, *Les survivances du culte impérial romain* (1920), 23-24, 49-50 ; A. Grabar, *L'empereur dans l'art byzantin* (1936), 5, pour les θεῖα λαυράτα. Pour les θεῖοι χαρακτῆρες à l'époque byzantine, statues impériales, cf. L. Wenger, *Philologus*, 86 (1931), Ὅροι ἀσυλίας, 450-454.

3. Le contresens a été fait par O. Kern, *Archiv Relig.*, 13 (1910), 478, sur l'inscription d'Attaleia de Pamphylie Wilhelm, *Beiträge*, 169, où il a cru reconnaître la mention d'un oracle de Didymes. Rectifié par Ad. Wilhelm, *Archiv Rel.*, 14 (1911), 646-647, qui a cité l'inscription du Pont *Studia Pontica*, III, n. 254. Pour θεσπίζειν, Wilhelm renvoyait à Dittenberger, *OGI*, 521, n. 5, qui écrivait justement : « verbum de eis quae princeps iubet in Novellis perfrequens... Cf. Nov. I, 2, p. 6, 5... ut pauca exempla ex ingenti multitudine ascribam ». Sur le contenu de l'inscription d'Attaleia, voir Ad. Wilhelm, *Aigyptiaka* (1946), 22-24.

empereurs, à leurs portraits, exactement à leurs bustes, honorés d'un culte [1]. Les inscriptions parlent de l'εἰκὼν τοῦ Σεβαστοῦ ou des εἰκόνες τῶν Σεβαστῶν [2], alors que le terme ἀγάλματα y est, je crois, très rare [3]. Les hymnodes attachés à la célébration du culte impérial à Pergame fournissent des contributions εἰς εἰκόνας τῶν Σεβαστῶν [4]; cependant que, sous Auguste déjà, une inscription à Mytilène parle de son image comme de τὴν εἰκόνα τοῦ θεοῦ [5], ce qui est une alliance de mots caractéristique du culte impérial. Une lettre de Marc-Aurèle et de Lucius Verus répond au *curator* de la gérousie d'Éphèse au sujet des images impériales [6] : τὰς οὖν εἰκόνας τῶν αὐτοκρατόρων ἃς ἀποκεῖσθαι λέγεις ἐν τῷ συνεδρίῳ τούτῳ παλαιάς ; ce sont des images d'argent : περὶ τῶν ἀργυρῶν εἰκόνων [7]. Ces *imagines* étaient en effet le plus souvent en argent ou en or, ou en bronze doré ou argenté ; les exemples en sont maintenant assez nombreux dans les inscriptions latines et grecques et on a retrouvé de tels bustes [8]. C'est

1. Cf. notamment H. Kruse, *Studien zur offiziellen Geltung des Kaiserbilds im römischen Reiche* (*Studien zur Gesch. und Kultur des Alt.*, XIX 3, 1934 ; 116 p.) ; P. Batiffol et L. Bréhier, *loc. cit.*, 18-21, 39-40, 60-65 ; A. Grabar, *loc. cit.*, 4-30. Il n'y a pas, me semble-t-il, les distinctions nécessaires dans S. Eitrem, *Symbolae Osloenses*, 15-16 (1936), 111-128, *Zur Apotheose*, VI, *Kaiserbilder*, et aucune des inscriptions alléguées ci-après n'y est connue. Les pages intéressantes de A. von Premerstein, *Abh. Bay. Akad.*, 15 (1937), *Vom Werden und Wesen des Prinzipats*, 86-99, concernent surtout les images militaires des premiers empereurs, les *signa*.

2. Ainsi à Cos, dans un dème : παρὰ τὰν καθειδρυμέναν [εἰ]κόνα τοῦ Σεβαστοῦ (*IGR*, IV, 1087 ; époque d'Auguste) ; à Ancyre de Galatie : τὴν εἰκόνα τοῦ κυρίου Σεβαστοῦ καὶ τὸν τίτλον σὺν ταῖς γραφαῖς ταῖς ἱερουργοῖς Τιβ. Κλ. Στρατόνεικος κτλ. (*IGR*, III, 162, fin ; IIe siècle) ; après le gouverneur de Galatie (ἡγεμονεύοντος Π. Ἀλφίου Μαξίμου ; pour la date, cf. R. K. Sherk, *The legates of Galatia* (1951), 91-92 ; plutôt 145-161 que 101-102 ; F. Poland, *Gesch. des gr. Vereinswesens*, 42, comprenait que ce personnage avait la « Leitung » de la dédicace), on nomme ces trois dignitaires : ἀρχιερωμένου Μ. Παπιρίου Μοντάνου, σεβαστοφαντούσης Κλ. Βαλβείνης νεωτέρας, ἱεροφαντοῦντος διὰ βίου Ἰουλίου Αἰλίου Ἰουλιανοῦ ; voir ci-après, p. 322 ; à Beroia de Macédoine : [τὰς τῶ]ν Σεβαστῶν εἰκόνας ἐστεφανωμέν[ας] (*BCH*, 1913, 91, n. 4, l. 7). Ce sont les *imagines*, pour le culte desquels se groupent par exemple à Ostie, en 205, les *cultores Larum et imaginum dominorum nostrorum invictissimorum Augustor(um)* (*CIL*, XV suppl., 4570) ; à Rome, Dessau, 3440 ; à Tipasa, *ibid.*, 6778 ; dans le Picenum, 7215, ou, à Rome, les *imaginum domus Aug(ustae) cultores* (Dessau, 238).

3. *IG*, II², 3562 : [ἀνα]θέντα τὰ ἐν αὐτῷ ἀγάλματα τῶν Σεβαστῶν ἐκ τῶν ἰδίων καὶ ἀρχιερέα πρῶτον γενόμενον τῶν Σεβαστῶν. J. Kirchner indique comme date : Ier-IIe siècle. Je ne crois pas que le texte soit postérieur au Ier siècle.

4. *I. Pergamon*, II, 374 ; H. von Prott, *Leges Sacrae*, I, n. 27 ; *IGR*, IV, 353. C, l. 11-12 : δώσουσιν δὲ οἱ καθιστάμενοι ἐξωτικοὶ ὑμνῳδοὶ εἰς εἰκόνας τῶν Σεβαστῶν (δηνάρια) ν'. Sur ce texte, voir plus loin, p. 322, n. 3 ; 341-342.

5. *IG*, XII 2, 58, l. 17. L'origine du décret n'est pas déterminée. C'est, à mon avis, l'assimilation d'Auguste à Zeus Éleuthérios qui explique certaines phrases de ce document.

6. *OGI*, 508 ; plus complet dans *Ephesos*, II, n. 23 (J. H. Oliver, *The sacred Gerousia* (1941), n. 11). Les phrases importantes ici déjà dans la première édition reprise dans *OGI*.

7. L. 9 : ὁ δὲ πρῶτον ἡμῖν ἐκοίνωσας τὸ περὶ τῶν ἀργυρῶν εἰκόνων πρᾶγμα ὡς ἀληθῶς τῆς ἡμετέρας συνχωρήσε[ως] προσδεόμενον δῆλόν ἐστί σοι.

8. Un essai sur les statues et bustes en métal précieux dans K. Scott, *Trans. Am. Phil.*,

pourquoi l'εἰκὼν χρυσῆ qui apparaît dans les actes des martyrs n'est point une idole des divinités traditionnelles ; elle est l'image du culte impérial associée aux statues divines, ainsi dans les Actes du prêtre de Smyrne Pionios lors de la persécution de Dèce [1].

62 (1931), 101-123 : *The significance of statues in precious metals in Emperor worship.* Je ne suis pas d'accord avec l'auteur sur la plupart des points qu'il traite et sa documentation épigraphique est indigente. J'ai réuni, à l'occasion de l'inscription de Téos *SEG*, II, 591, un abondant matériel (textes et inscriptions latines et grecques), qui me permettra de traiter la question des statues d'argent et d'or pour les divinités, les empereurs et les particuliers. Les portraits honorifiques sur bouclier doré sont autre chose. Cf. provisoirement *Annuaire Collège de France, 53e année* (1953), 226-228. — Il est curieux, dans la Turquie au récent passé islamique aniconique, de voir souvent sur la place des localités ou devant l'école, posé sur une colonne, un buste d'Atatürk en bronze « doré ». Le tombeau d'Atatürk à Ankara, avec tout son ensemble architectural (chapelle funéraire en forme de basilique et crypte, ouvrant sur une cour rectangulaire à portiques, à laquelle mène une avenue bordée de lions), est aussi un exemple, sous nos yeux, du culte du κτίστης, du fondateur de l'État.

1. *Mart. Pionii*, 4 : τοῖς λεγομένοις θεοῖς ὑμῶν οὐ λατρεύομεν καὶ τῇ εἰκόνι τῇ χρυσῇ οὐ προσκυνοῦμεν. Cf. par exemple P. Allard, *Histoire des persécutions pendant la première moitié du IIIe siècle*[3], 407 : « Nous n'adorons pas vos dieux et nous n'avons aucun respect pour leurs statues d'or » ; C.-J. Cadoux, *Ancient Smyrna* (1938), 384, n. 2 : « the last words are of course a reference to *Dan.*, III, 18 ». Certes Pionios reprend le mot de Daniel sur l'image de Nabuchodonosor. Mais il l'applique très exactement à l'image impériale, laquelle figure à côté des dieux auxquels doivent sacrifier les chrétiens déjà dans la lettre de Pline, *Ep.* X, 96 (« imagini tuae, *quam propter hoc iusseram cum* simulacris numinum *adferri,* — imaginem *tuam deorumque* simulacra *venerati sunt* ») ; et cette image est un buste en or ou doré. Dans d'autres martyres aussi l'expression n'est reprise de Daniel que parce que l'image impériale en or joue un rôle essentiel dans l'acte auquel on veut forcer le chrétien. Sur Nabuchodonosor dans Daniel et le refus des trois jeunes Hébreux de sacrifier à la statue, comme précédent invoqué dans des Actes des martyrs, dans d'autres auteurs chrétiens et dans l'art chrétien antique, voir H. Kruse, *loc. cit.*, 84-89. Cet auteur parle là de la statue impériale dans les Actes des Martyrs, p. 79-89 : *Das Kaiserbild beim Christenprozess* (je ne vois pas pourquoi, dans le Martyre de Pionios, ce détail est « weniger über jeden Zweifel erhoben », p. 83). C'est pour étudier « Das Kaiderbild am Gerichtstribunal ». C'est, je crois, ne pas poser la question de façon exacte et l'analyse du Martyre de Pionios nous fait entrer dans un autre contexte, comme je le montrerai. De plus, H. Kruse ne semble pas avoir porté attention aux statues d'or et d'argent. Je me prononce ici avec la plus ferme décision pour la date autrefois traditionnelle du martyre de Pionios sous Dèce, en 250. Je n'ignore pas que H. Grégoire a cru la pulvériser et a soutenu la date donnée par Eusèbe, sous Marc-Aurèle, et que cette nouvelle datation risque d'être adoptée ici ou là, comme l'a fait J. Moreau. En rééditant prochainement dans « Sources chrétiennes » le Martyre de Pionios avec un commentaire très développé (cf. *Hellenica*, XI-XII, 269, n. 9 ; *Annuaire Collège de France, 60e année* (1960), 331), je discuterai en détail la question chronologique. Je me fais fort de prouver, non seulement que la méthode de H. Grégoire comporte des traitements inacceptables infligés au texte des Actes du martyre, mais que plusieurs faits précis, qui doivent être rapprochés d'inscriptions et de monnaies de Smyrne, ne peuvent se placer que sous Dèce ou après Septime-Sévère, et que toute l'atmosphère, du début (chapitre 2) à la fin, est exactement celle de la persécution de Dèce avec, notamment, l'extrême abondance des défections, et non celle du temps de Marc-Aurèle. Ce joyau authentique de la littérature hagiographique nous restitue avec une parfaite exactitude dans les moindres détails la procédure et l'atmosphère de la persécution de Dèce à Smyrne. J'ai d'autre part déjà indiqué que c'était pour la topographie de Smyrne un document capital qui, soutenu d'ailleurs par d'autres trouvailles, me permet de placer le grand sanctuaire des Némésis sur le côté sud de l'Agora de Smyrne, non déblayé jusqu'ici.

Ces bustes[1] peuvent être appelés exactement προτομαί[2] ; ainsi dans une lettre de Marc-Aurèle et de Commode à la gérousie d'Athènes[3] : τὰς μὲν οὖν εἰκόνας ἃς ἡμῶν τ' αὐτῶν καὶ [τῶν ἡμῶν γυναικῶ]ν ποιήσασθαι βεβούλησθε χ[ρυσᾶς ἢ ἀργυρᾶς, ἥ] τε μάλιστ' ἐ[π]ὶ τῆς ἡμε[τέ]ρας γνώμης συνιέντες βούλεσθε χα[λκαῖς εἰκόσιν ἀρκεῖ]σθαι, δῆλον δ' ὡς ποιήσεσθε ἀ[νδριάντας οἵους] κοινότε[ρ]ον οἱ πολλοὶ προτομὰς καλοῦσι[4]. Ces « protomes » sont appelées précisément « divines » dans une inscription de Gortyne datée de 382[5] : ταῖς τε ἱεραῖς καὶ θείαις προτομαῖς τῶν κοινῶν δεσποτῶν καὶ τροπεούχων Αὐγούστων Φλ. Γρατιανοῦ κτλ. καθιέρωσεν τὴν στήλην κτλ. τὸ Κρητῶν ἔθνος. C'est en 336 qu'un papyrus d'Oxyrhinchos fait connaître la charge de κωμαστὴς θείων προτομῶν καὶ Νείκης αὐτῶν προαγούσης[6], « le porteur des images impériales et de la Victoire qui les précède[7] » ; en 213-217, le κωμαστής était attaché aux προ[τομῶν τοῦ] κυρίου Σεβαστοῦ καὶ Νίκης [αὐτοῦ προαγούσης καὶ] Ἰουλίας Δόμνας Σεβαστῆς καὶ τοῦ θε[οῦ πατρὸς αὐτοῦ] Σεουήρου[8]. Mais au IIIe siècle le conseil, le peuple et la gérousie de Sidè consacraient une image du Sénat romain [π]αρὰ ταῖς θείαις τ[ῶν προγ]όνων τοῦ Σεβασ[τοῦ —]εαῖς[9] ; quel que soit le mot à restituer à la fin, l'adjectif θεῖος s'applique aux images impériales.

Mais l'inscription d'Athènes a son exacte contrepartie dans une

1. Cf. notamment L. Bréhier, *loc. cit.*, 61-65 ; A. Grabar, *loc. cit.*, 10-16 : *Le portrait à mi-corps.* On a des bustes de ce genre, en or ou en bronze doré, datant du Haut-Empire, surtout le Marc-Aurèle d'Avenches. Son style ne me paraît pas témoigner d'un réalisme montrant l'empereur vieilli et fatigué par les soucis ; c'est déjà, par certains traits, l'allure « byzantine » d'une image de culte faite pour être révélée au fidèle et contemplée face à face.

2. Le terme s'applique aussi à des bustes funéraires de défunts ordinaires ou à des bustes de divinités ; ainsi dans les « Actes des martyrs alexandrins », ἡ τοῦ Σαράπιδος προτομὴ ἣν ἐβάσταζον οἱ πρέσβεις ἵδρωσεν (*P. Ox.*, X, 1242, col. III, 51 ; H. A. Musurillo, *The Acts of the pagan martyrs* (1954), VIII, l. 51-52 (p. 45 ; cf. p. 163) ; à Rome, ἡ προτομὴ τῆς ἀνεικήτου Νεωτέρας (*Aegyptus* 1958, 203 ; *Bull. Épigr.* 1960, 75).

3. J. H. Oliver, *The sacred Gerousia* (1941), n. 24, l. 32-34.

4. Le texte n'est peut-être pas assuré dans tout le détail, mais le sens est clair. La phrase qui suit est citée ci-après.

5. Halbherr, *Museo It.*, 3 (1890), 709 sqq., n. 155 ; M. Guarducci, *Riv. Ist. Arch.*, 1 (1929), 167 avec Pl. IV ; *I. Cret.*, IV, n. 285.

6. *P. Ox.*, 1265.

7. Le κωμαστής n'est pas exactement un « celebrant », comme traduisent les éditeurs (*P. Ox.* et *P. Osl.*) et le Liddell-Scott-Jones. Il portait en procession les statues de culte en Égypte ; cf. notamment W. Otto, *Priester und Tempel im hell. Aegypten*, I (1903), 95, avec la n. 2 ; U. Wilcken, *Chrestomathie* (1912), p. 63, n. 15 ; textes très clairs dans Preisigke, *Fachwörter*, p. 381.

8. *P. Ox.*, 1449. Aussi *P. Osl.*, III (1936), n. 94 : κομαστὴς πρ[οτομῶν τῶν] κυρίων Σεβαστῶν κ[αὶ τῆς Νείκης], Daté par l'éditeur : IIe-IIIe siècle p. C. Relever dans Preisigke, *Wörterbuch*, s. v. προτομή la mention d'une προτομὴ ἀργυρᾶ d'Hadrien et d'une ἱερὰ ἀργυρᾶ προτομή d'Otacilia Severa. Les *ostraka* avec versements ὑπὲρ ἀνδριάντων καὶ προτομῶν (τῶν κυρίων) rappellent l'inscription de Pergame avec somme versée εἰς εἰκόνας τῶν Σεβαστῶν.

9. *SEG*, VI, 731 ; cf. *Rev. Phil.* 1958, 27.

ville au nom barbare des montagnes de la Pisidie, la petite Adada[1]. Dans une rue juste au nord du temple des empereurs, une base de statue honorifique, au cours du IIIe siècle, dit d'un bienfaiteur[2] : προθύσας δὲ καὶ τῶν θείων εἰκόνων καὶ ἀγῶνα ἐπιτελέσας οἴκοθεν[3]. Ce personnage avait offert des sacrifices aux « images impériales » et célébré un concours, évidemment en leur honneur.

Ainsi peu à peu, grâce à des inscriptions qui restent souvent ignorées[4] ou qui sont méconnues comme celle d'Athènes, se précisent nos connaissances sur les « images impériales » et sur leur culte, sous le Haut-Empire, qui sera continué au Bas-Empire et dans l'époque byzantine[5]. Peu à peu apparaît la variété des dignitaires du culte impérial. Le ἱερεύς est le plus souvent devenu un ἀρχιερεύς, et ce dernier terme ne prête pas ici à commentaire. Par d'autres mots que nous révèlent les inscriptions, nous entrons peu à peu dans la « liturgie impériale ». Les « hymnodes » célèbrent les empereurs par des chants[6]. Le σεβαστολόγος, dans le culte de la province d'Asie pour Caligula à Milet, le célébrait par un éloge rhétorique, par un ἐγκώμιον[7]. D'autres termes se groupent autour des « images impériales ». Je ne doute pas que le σεβαστοφάντης, qui apparaît en plusieurs lieux pour le *flamen*, ne soit chargé d'une « ostension des

1. Sur cette ville, cf. *Gnomon* 1959, 22 ; *Hellenica*, XI-XII, 353, n. 2. J'en ai rédigé le Corpusculum et j'espère revenir prochainement sur place pour revoir les inscriptions, dont je donnerai le recueil avec celui des monnaies. Pour la région actuellement, quelques indications dans X. de Planhol, *De la plaine pamphylienne aux lacs pisidiens, Nomadisme et vie paysanne* (*Bibl. Arch. hist. Inst. fr. arch. Istanbul*, III, 1958), 427-428 ; 25, 133, 421-422 (chemin) ; 41, 159 (cliviers).

2. Sterrett, *Wolfe Expedition* (1888), n. 410, l. 5-6 (meilleure édition de *CIG*, 4379 K, qui reposait sur la copie de Schönborn). L. 3, O. Gottwald, *Comm. Vindob.*, III, p. 7, n. 1, a reconnu et corrigé ὑπηρεσίας. L'inscription est datée d'après 212 par le nom du personnage, Αὐρ. Ἑρμογενιανὸς Ὅπλων, et par celui de sa femme, Αὐρ. Σοφιανὴ Σοφία. Le formulaire ne permet pas de la faire descendre jusqu'à la fin du IIIe siècle ou au IVe. Sur l'emplacement, voir Sterrett, p. 283.

3. Il faut rattacher οἴκοθεν au participe précédent, et non, comme a fait Sterrett, à la suite : πάντα τε τ[ὸν βί]ον] ἐν σεμνότητι ζήσας καὶ ἀνδραγαθίᾳ. Le sens est : à ses frais. Le terme est fréquent à l'époque impériale, pas avant.

4. H. Kruse, *loc. cit.*, n'a connu aucune de celles que je cite ici ou auxquelles je fais allusion ; cf. *Rev. Phil.* 1939, 125.

5. Cf. surtout les ouvrages de P. Battifol et L. Bréhier et de A. Grabar, cités ci-dessus, p. 317, n. 2.

6. Liste des villes où sont connus des hymnodes, soit pour les empereurs soit pour des divinités, dans *Bull. Épigr.* 1941, 9 ; *Rev. Phil.* 1959, 214. J'en traiterai, comme je l'ai promis là, en reprenant le commentaire de « l'inscription des hymnodes » de Pergame *I. Pergamon*, II, n. 374 (cf. ci-dessus, p. 318, n. 4, et ci-après, p. 341-342).

7. Voir *Rev. Phil.* 1943, 185, et *Hellenica*, VII, 210. J'ai rapproché de cet *hapax* l'*hapax* μαρτυρολόγος et les θεολόγοι des cultes sous l'Empire. Sur le θεολόγος, cf. *Rev. Phil.*, 1943, 184-186, que je reprends et complète dans l'étude sur les hymnodes. Le θεολόγος apparaît notamment dans le culte impérial, ainsi dans l'inscription des hymnodes de Pergame ; il y est donc le même, avec un terme plus répandu, que le σεβαστολόγος. L'usage se perpétuera à Byzance.

images impériales[1] », de façon analogue au « hiérophante » d'Éleusis et au « théophante » d'une confrérie dionysiaque à Smyrne[2], dans des « mystères » impériaux[3]. La réception même des images impériales envoyées de Rome était, dès le IIIe siècle, un événement important[4]. Une inscription de Termessos la Petite, près d'Oinoanda

1. Je l'ai signalé dans A. Grabar, *Martyrium*, II (1946), 150, n. 1, là où il parle de l'apparition rituelle du prince au fond de la salle du trône, théophanie monarchique. Même interprétation de J. Keil, *Anz. Ak. Wien* 1953, 18. Cf. *Bull. Épigr.* 1956, 249 ; 1958, 415 (même suggestion de A.-J. Festugière).

2. Cf. *Bull. Épigr.* 1956, 249 ; 1958, 415. Un « hiérophante » apparaît à côté de la « sébastophante » dans l'inscription du culte impérial à Ancyre rappelée ci-dessus, p. 318, n. 2. Je ne crois pas possible que θεοφάντης dans cette inscription dionysiaque et σεβαστοφάντης dans le culte impérial puissent désigner celui qui fait l'éloge du dieu et que ce soit un équivalent de θεολόγος (ainsi M. P. Nilsson, *Eranos*, 53 (1955), 32-33 = *The dionysiac mysteries* (1957), 138-139). Il faut penser au rôle essentiel des *imagines* dans ce culte ; voir les inscriptions latines citées ci-dessus, p. 318, n. 2, ou les notes de L. Wickert à *CIL*, XIV, 4570.

3. M. P. Nilsson refuse une valeur religieuse à ces « mystères » du culte impérial, « zu einer Redensart herabgesunken » (*Bull. Inst. Bulg.*, 16 (1950), 17-20 : *Kleinasiatische Pseudo-Mysterien* = *Gesch. der gr. Religion*, II, 351-353). Je ne saurais le suivre ; cf. *Bull. Épigr.* 1951, 63. Un texte capital pour le culte impérial, celui des hymnodes de Pergame (ci-dessus, p. 318, n. 4), parle, B, l. 10, des μυστηρίοις. A Ancyre de Galatie, Hadrien et Dionysos sont les deux dieux de l'ἀγὼν μυστικός et de son μυστήριον *SEG*, VI, 59 ; cf. *Hellenica*, XI-XII, 367-368. Sur les mystères d'Antinoos à Bithynion-Claudiopolis, cf. *Rev. Phil.* 1943, 184, n. 9, avec ses dignitaires. D'autres inscriptions de Bithynie me paraissent chargées de sens, et je ne puis accepter que ces textes « prouvent » que le sébastophante n'était qu'un « Spielleiter », avec Nilsson, *Gesch.*, 353, qui écrit : « Der Mann, den eine Inschrift aus Prusias (LW, 1178) als τοῦ κοινοῦ ναοῦ τῶν μυστηρίων ἱεροφάντην καὶ σεβαστοφάντην bezeichnet, war ganz einfach Spielgeber ; so tief war das Wort Mysterien gesunken. » Il n'est pas croyable qu'un « hiérophante des mystères du temple de la province et sébastophante » soit un simple agonothète. De même pour une autre inscription citée, de même provenance (*Ath. Mitt.* 1899, 429) : Βειθυνιάρχην καὶ Ἑλλαδάρχην καὶ σεβαστοφάντην καὶ τοῦ μεγάλου καὶ κοινοῦ τῆς Βειθυνίας ναοῦ τῶν μυστηρίων ἱεροφάντην. M. P. Nilsson allègue aussi cette inscription d'Akmoneia (Le Bas-Wadd., 755) : Ἔπαρχον τῶν τεχνιτῶν, ἀρχιερέα Ἀσίας ναοῦ τοῦ ἐν Εφέσῳ κοινοῦ τῆς Ἀσίας σεβαστοφάντην καὶ ἀγωνοθέτην διὰ βίου ; il faut prendre garde qu'ici la fonction d'agonothète (à vie) n'est pas nécessairement liée à celle de sébastophante et que, si elle l'est, cela montre précisément que le mot *sébastophante* ne comporte pas lui-même la notion de jeux — et que, d'autre part, les premiers mots n'ont aucun rapport avec le culte impérial, que les « technites » n'y sont pas les artistes (dionysiaques) et que c'est la fonction militaire de *praefectus fabrum*.

4. Cf. notamment H. Kruse, *loc. cit.*, 23-30 ; L. Bréhier, *loc. cit.*, 62-63 (l'un et l'autre après Dioclétien). A. von Domaszewski (note suivante) a cité Hérodien, VIII, 6, 2 : après le meurtre de Maxime le Thrace, les autorités d'Aquilée προθέντες δὲ τὰς εἰκόνας Μαξίμου καὶ Βαλβίνου Γορδιανοῦ τε Καίσαρος στεφάνοις καὶ δάφναις κεκοσμημένας αὐτοί τε εὐφήμουν καὶ τοὺς στρατιώτας ἠξίουν γνωρίσαι καὶ ἀνειπεῖν εὐφημῆσαί τε τοὺς ὑπὸ Ῥωμαίων καὶ συγκλήτου ἀναδειχθέντας αὐτοκράτορας, Cité aussi par H. Kruse, *loc. cit.*, 16, n. 1. Cf. aussi M. Stuart, *AJA* 1939, 601-617 : *How were imperial portraits distributed during the Roman empire* (pour la famille julio-claudienne, distribution officielle d'*imagines* seulement au IIIe siècle). Il n'est pas sans intérêt de rapprocher les réceptions de portraits de Louis XV ou de Louis XVI à Marseille ou à Avignon et les fêtes à cette occasion (ainsi P. Masson, *La Provence au XVIIIe siècle*, I, 15 ; II, 398), de même que les fêtes données dans les Échelles du Levant pour des mariages royaux ou des naissances sont à rapprocher des inscriptions grecques sur les εὐαγγέλια venant aux villes de la part de souverains et d'empereurs (cf. *BCH* 1936, 187, n. 2). Je n'ai pu voir P. Graindor, *Bustes et statues-portraits de l'Égypte romaine* (1937).

en Kibyratide, signale : ἐν ᾗ ἡμέρᾳ ἐκομίσθη εἰκὼν ἱερὰ τοῦ κυρίου ἡμῶν Οὐαλεριανοῦ νέου Σεβαστοῦ[1]. Les images devaient déjà être apportées solennellement dans le temple impérial. Dans la suite aussi elles étaient amenées à voyager. L'empereur Claude, dans sa lettre aux Alexandrins, leur permet de faire de lui une statue dorée, laquelle ὃν τρόπον ὑμεῖς ἀξιοῦτε πομπεύσει ταῖς ἐπωνύμαις ἡμέραις παρ' ὑμῖν[2]. C'était donc une statue πομπικόν, comme celle, en argent, de la déesse Éleuthéra à Termessos la Grande en Pisidie[3], comme les εἰκόνες et les ἀπεικονίσματα d'argent ou d'or de la fondation de Salutaris à Éphèse, qui représentaient, outre Auguste et Trajan et Plotine, Artémis, divers héros (Lysimaque, Euônymos, Piôn), les tribus, divers corps de la cité, le Sénat et le Peuple romain, et que l'on transportait régulièrement au théâtre[4]. A Athènes, Marc-Aurèle et Commode spécifiaient pour leurs « protomes[5] » : καὶ συνμέτρους [αὐτὰς ἐκτελέσετε τὰ]ς τέτταρας ἴσας ὡς ῥᾴδιον ε[ἶναι ἐν ταῖς ἑορταῖς?] ὑμῶν κ[αθ' ἑκ]άστην τ[ῶ]ν συνόδων εἰσκομίζειν ἔνθα ἂν βο[ύλησθε αὐτὰς ἑκάστο]τε ὥσπερ δὴ καὶ εἰς τὰς ἐκκλησίας. C'était assurément le rôle des σεβαστοφόροι[6], qui sont nommés chez les éphèbes d'Athènes, à leur imitation chez ceux de Tanagra[7], et aussi à Termessos la Petite ; en Égypte c'était la charge du κωμαστὴς τῶν θείων προτομῶν.

Si l'on dit du citoyen d'Adada προθύσας τῶν θείων εἰκόνων, c'est qu'il portait le titre de προθύτης. En effet le titre est connu dans une autre ville de Pisidie, où l'on croit retrouver Pednelissos ; un Ido-

1. *BCH* 1886, 227, n. 8 ; *IGR*, III, 481 ; Dessau, 8870 ; cf. A. von Domaszewski, *Rh. Mus.* 58 (1903), 389.

2. Edgar, *Select papyri*, II, n. 212, l. 38-39. L'empereur continue : συνπομπευέτωι δὲ αὐτῶι καὶ δίφρος ᾧ βούλεσθε κόσμωι ἠσκημένος.

3. *BCH* 1899, 299, n. 23 ; *TAM*, III 1, 136 : φιλοτιμησάμενον εἰς κατασκευὴν ἀγάλματος πομπικοῦ ἀργυρέου (à remarquer) θεᾶς Ἐλευθέρας (δηνάρια) μ(ύρια) βφ'. Cf. *Rev. Hist. Relig.*, 98 (1928), *Isis Éleuthéra*, 57. Voir aussi les monnaies de Magnésie du Méandre, sous Gordien, qui montrent la statue d'Héphaistos portée sur un brancard par quatre hommes (L. Malten, *Jahrbuch* 1912, 240, fig. 3, et 241).

4. *Ephesos*, II, n. 27 ; Oliver, *loc. cit.*, n. 3. Je les ai alléguées comme rapprochement pour la statue de procession de la déesse Éleuthéra, *loc. cit.*

5. Oliver, *loc. cit.*, n. 24, l. 34-35.

6. Les exemples ci-après réunis et expliqués *Rev. Phil.* 1939, 124-125. Le mot entre dans une série abondante de « porteurs » de statues et objets sacrés : ἱεροφόρος ou ἱεραφόρος (cf. *Bull. Épigr.* 1950, 134, p. 171), βωμοφόρος (*Bull. Épigr.* 1958, 413), κισταφόρος, πυρφόρος, λικναφόρος, κανηφόρος, θαλλοφόρος, φαλλοφόρος, etc., etc., sans oublier θεοφόρος.

7. La provenance tanagréenne de cette inscription à Chalcis, proposée *ibid.*, 122-128, a été confirmée par le fragment expliqué *Rev. Phil.* 1944, 24-27. Cf. *Hellenica*, XI-XII, 68, n. 3. Pour les *Orioneia* de cette inscription de Tanagra (*Rev. Phil.* 1939, 127 ; 1944, 26), rapprocher aussi la mention d'Orion dans Corinne de Tanagra (Wilamowitz, *Berl. Klass. Texte*, V 2 ; je n'entre pas dans la littérature sur ce morceau et sur Corinne et sa date).

méneus, fils de Komôn, était ἱερέα Διὸς καὶ προθύτην τὸ τέταρτον [1]. Une autre inscription du même site assure que ce titre y était lié au culte impérial [2] : une dédicace est faite à Hadrien par un Σαλμων [3], ἱερεὺς Διὸς καὶ προθύτης τ[ῶν Σεβ]αστῶν γενόμενος. Un lien avec le culte impérial apparaît aussi dans l'une au moins des deux inscriptions où je retrouve le terme προθύτης [4]. Ainsi Hoplôn d'Adada faisait devant les images impériales ces sacrifices que refusaient d'accomplir les martyrs chrétiens [5].

Enfin la nouvelle inscription d'Athènes fait connaître un ζάκορος τῶν θείων εἰκόνων, un sacristain assistant le prêtre, tenant la chapelle des images en bon ordre et assurant le service journalier (couronnes et luminaire). Comme je ne vois pas sur quoi repose exactement la datation au IIe siècle donnée par l'éditeur [6], je serais enclin, s'il n'y a pas d'obstacle, à faire descendre cette inscription jusqu'à l'époque des Sévères.

VII. Décret de la Confédération Lycienne a Corinthe.

A peu de distance au sud-est de Corinthe, près du village de Solomos, on découvrit en 1954 une tombe de la basse époque romaine, dans laquelle avait été remployée une large stèle couverte d'inscriptions, gravées en deux colonnes comptant ensemble 85 lignes. Ce sont des décrets de Lycie rendus en l'honneur d'une femme de Corinthe, Junia Théodora. Les inventeurs ont eu le louable souci de ne pas laisser ce document inédit et la bonne volonté de le mettre à la disposition des épigraphistes compétents [7]. Avec une bonne photographie, Pl. 27, ils ont donné une transcrip-

1. *SEG*, II, 717, d'après *Ann. Sc. At.*, III, p. 151, n. 86.

2. *SEG*, II, 718, d'après *Ann. Sc. At.*, III, p. 152, n. 87.

3. Sur ce nom pisidien, voir *BCH* 1935, 430 : Σαλμας à Adada. Cf. à Akalissos, dans le nord-est de la Lycie, Ναρει Σαλαμου, *TAM*, II, 883.

4. A Mytilène, *IG*, XII 2, 484, l. 23-25 : τοῦ δὲ θειοτάτου Αὐτοκράτορος καὶ τῶν τᾶς πόλιος εἰρῶν προθύταν. Le terme aussi en Bithynie, dans un village du territoire de Nicée, sur la rive nord du lac, sur l'inscription d'une τετρακωμία datée de 288-289 : ἐπιμελησαμέν[ων] Χρήστου τοῦ γραμ[ματέως] τοῦ δήμου καὶ Αὔλου προθύτου (*BCH* 1900, 386, n. 41, à la fin ; sur d'autres titres dans cette inscription, cf. *BCH* 1928, 410-411 ; *Rev. Phil.* 1943, 190). Rien n'exclut que ce προθύτης de Nicée se rattache au culte impérial et cela me paraît très probable.

5. Je me représente ces sacrifices du προθύτης comme étant essentiellement des libations et des fumigations d'encens avec luminaire, *vino et ture*.

6. Selon l'éditeur, Claudius Abaskantos de Sphettos est inconnu par ailleurs. Il n'y a pas de photographie, ni de dessin en fac-similé, ni d'indication sur les lettres sauf leur dimension.

7. D. I. Pallas, S. Charitonidis et J. Venencie, *BCH* 1959, 496-508 : *Inscriptions lyciennes trouvées à Solômos près de Corinthe.*

tion du texte, une traduction française, des considérations sur la date et le contenu et quelques observations très minces sur sept ou huit expressions de ce document[1]. Il paraît clair qu'ils n'ont pas eu l'ambition d'un commentaire suivi ni approfondi, qu'ils ont dû considérer comme en dehors de leur compétence et de leur curiosité. On avait gravé à la suite : un décret de la confédération lycienne (l. 1-14), une lettre de la ville de Myra adressée à Corinthe (l. 14-21), un décret de Patara (l. 22-41), une très brève lettre de la confédération (l. 42-46) accompagnant un long décret de cette confédération (l. 47-69), enfin un décret de Telmessos (l. 70-85).

Le style de ces documents est assurément très verbeux. Mais c'est un exemple caractéristique du style des documents publics, décrets ou lettres, à l'époque impériale, style digne d'intérêt et d'étude, qui serait expliqué et animé par des rapprochements avec des documents contemporains[2]. J'ai quelquefois indiqué l'évolution du style administratif telle qu'elle m'apparaît. Après le style proprement hellénistique, tel que permettent de l'étudier une foule d'inscriptions, Diodore et Polybe, le style narratif hellénistique pour l'étude duquel on a rassemblé une foule de matériaux par des rapprochements étendus[3], la « basse époque hellénistique » a introduit la rhétorique de l'époque[4]. Je crois que cela tient notamment à un fait social. De plus en plus l'évolution de la société enlève les affaires des cités à l'action souveraine de l'assemblée du peuple et de la démocratie et les met aux mains d'une minorité, plus ou moins héréditaire, de notables, qui assurent de leur fortune bien des services essentiels de l'État et reçoivent en retour des honneurs de plus en plus nombreux et éclatants. Cette nouvelle aristocratie des cités possède une éducation soignée, elle honore et cultive

1. Description du tombeau par D. I. Pallas, p. 496-497 ; texte, p. 498-500 ; traduction, p. 500-502.

2. Les lignes, p. 507, consacrées, on ne sait pourquoi, au sens de ἀποδέχεσθαι et ἀποδοχή sont indigentes et les six exemples cités (dont trois d'après la *Sylloge*) ne riment à rien pour un emploi si richement attesté, dont il conviendrait de presser les nuances et la chronologie. On peut du moins renvoyer aux séries d'exemples de B. Keil, *Anonymus Argentinensis*, 34, n. 1 ; Schulte, *De ratione... inter Polybium et tabulas publicas*, 216-217 ; Ad. Wilhelm, *Anz. Wien* 1928, 132 sqq., avec bibliographie ; 1934, 56-57 ; M. Holleaux, *Études*, II, 190, 192 ; III, 241. — Un mot analogue intéressant est καταλογή (l. 19-20 ; lettre de Myra) : ἡμεῖς οὖν ἀποδεχόμενοι αὐτὴν ἐφ' ἧι ἔχει πρὸς τὴν πόλιν εὐνοίᾳ ἔχομεν ἐν τῇ πλείστηι καταλογῆι. Pour ce mot, voir les amples relevés de Schulte, *loc. cit.*, 197-199 ; Ad. Wilhelm, *Anz. Wien* 1924, 128 ; autres textes *Jahreshefte*, 4 (1901), 79, n. 54 ; *BCH* 1926, 515-516 ; *Coll. Froehner*, p. 130, n. 3.

3. Cf. M. Holleaux, *Études*, I, p. V ; *Bull. Épigr.*, 1958, 130. Peut-être peut-on trouver des études là-dessus dans mes travaux depuis leur début.

4. J'en traite ailleurs systématiquement d'après les décrets de Priène, de Pergame, de Colophon, d'Athènes, d'Olbia, etc.

la παιδεία ; la rhétorique prend de plus en plus de place dans la formation de la jeunesse et des élites ; aussi le « secrétaire », haut personnage qui rédige les décrets et les lettres, les écrit-il au goût rhétorique du jour. Cette évolution se poursuit sous l'Empire. Depuis l'époque d'Auguste les documents publics ont un style très reconnaissable, qui vaudrait une étude attachante. Les éditeurs des inscriptions peuvent y apporter leur contribution par des rapprochements issus de leurs lectures, quand ils en ont. Ainsi pourrait progresser une étude très nuancée du vocabulaire grec, dans sa variété, chronologique et diplomatique. Il est une foule de mots dont on peut fixer le *terminus post quem* [1].

Dans le cas présent les tournures fleuries contiennent peu de matière ou elles la cachent. Junia Théodora était φιλολύκιος, mot nouveau formé à l'image de φιλορώμαιος, qui lui-même a pris la suite du classique φιλαθήναιος [2]. Elle l'a manifesté par trois genres d'activité. Elle reçoit dans sa propre maison les Lyciens qui viennent à Corinthe soit comme particuliers soit comme ambassadeurs [3].

D'autre part elle a assuré aux Lyciens l'appui des autorités romaines avec lesquelles elle était en excellentes relations : πλείσ-

1. A titre d'exemple, cf. mon étude sur θρησκεία, θρησκεύειν, etc., *Études épigr. et phil.*, 226-235, complété par *Hellenica*, II, 131-133. Pour la routine de certains milieux, leur ignorance totale de la documentation épigraphique et les verres opaques dont s'affublent certains, voir un exemple dans *Bull. Épigr.* 1958, 122.

2. L. 24-25 (Patara) : φιλολύκιος οὖσα καὶ ἀνατεθεικυῖα τὸν ἑαυτῆς βίον εἰς τὴν πάντων Λυκίων εὐχαριστίαν. On remarquera ce souci « lycien » dans un décret d'une cité. Ce ne sont pas les décrets de la confédération qui emploient le mot φιλολύκιος.

3. L. 27-28 (Patara) : ξένην τε ἑαυτὴν πᾶσιν Λυκίοις παρεχομένη καὶ τῇ οἰκίᾳ δεχομένη. L. 58-59 (Lyciens) : ἔτι δὲ καὶ πλείστους τῶν ἡμετέρων ἐκπεσόντας ὑπεδ[έξατο μεγα]λομερῶς. Cf. l. 18-19 (Myra) : προνοουμένη διὰ παντὸς τῶν ἡμετέρων καὶ παραγενομένων εἰς τὴν πόλιν ὑμῶν ; l. 48-51 (Lycie) : διὰ παν[τὸ]ς ἐνδέδεικται τὴν ὑπὲρ τοῦ ἔθνους σπουδὴν καὶ φιλοτειμίαν πᾶ[σι] τοῖς παρεπιδημήσασιν ἰδιώταις τε καὶ [πρ]έσβεσιν τοῖς ἀ[πο]στελλομ[έν]οις ὑπό τε τοῦ ἔθνους καὶ ἰδίᾳ κατὰ πόλιν (particuliers, ambassadeurs fédéraux et des cités) συ[μ]παθῶς διακειμ[ένη]. Les mots συμπαθῶς (cf. l. 4), συμπαθέστατα, συμπαθία me paraissent caractéristiques du style de l'époque impériale. Mais ce n'est point ici que je puis le montrer et reprendre ces documents comme ils eussent mérité d'être présentés. Au début du décret de Telmessos les éditeurs écrivent (l. 72-76) : ἐπὶ Ἰουνία Θεοδώρα Ῥωμαία γυνὴ ὑπάρχουσ[α ἐν πλείστη εὐνοί]ᾳ (très suspect) τοῦ τε κοινοῦ τοῦ Λυκίων καὶ τῆς πόλεως ἡμῶν πο[λ]λά[ς.... εὐεργεσί]ας τετέλεκεν τῶι τε κοινῶι καὶ τῇ πατρίδ[ι ἡ]μῶν [*ca 22*] | ΩΝ πόλει, τοὺς παρεπιδημοῦντας Λυκίων καὶ τῶν πολ[ειτῶν ἡμῶν *ca 7* δέχε]ται τῇ ἰδίᾳ οἰκίᾳ παρεχομένη αὐτοῖ[ς πάν]τα —. Il manque ici une chose essentielle, la localisation des bienfaits de la Romaine Junia Théodora. Cela est dit précisément au début des autres décrets : Ἰουνία Θεοδώρα κατοικοῦσα ἐν Κορίνθωι (l. 1-2 ; Lyciens), Ῥωμαῖα τῶν κατοικουσῶν ἐν Κορίνθῳ (l. 22-23 ; Patara), Ἰουνίᾳ Θεοδώρᾳ κατοικούσῃ παρ' ὑμεῖν (l. 45 ; lettre des Lyciens aux Corinthiens), κατοικοῦσα ἐν Κορίνθῳ (l. 47-48 ; Lyciens). Il faut donc écrire l. 74-76, en ponctuant d'une virgule après πατρίδι ἡμῶν, [κατοικοῦσα δὲ ἐν τῇ Κορινθί]ων (coupe syllabique) πόλει (pas de virgule) τοὺς παρεπιδημοῦντας κτλ. Recevoir « dans

τους τε τῶν ἡγουμένων φίλους κατεσκεύασεν τῶι ἔθνει, συνλαμβανομένηι περὶ πάντων τῶν μάλιστα διηκόντων ἅπασι Λυκίοις (l. 5-7 ; Lyciens) ; συνκατασκευάζουσα τοὺς ἡγ[ε]μόνα[ς ε]ὐνο[υστάτο]υς ἡμεῖν γείνεσθαι ἀρεσκευομένη τούτοις κατὰ πάντα τρόπον (l. 52-53 ; Lyciens)[1]. Cette indication n'apparaît pas dans les décrets des villes, Myra, Patara et Telmessos. C'est surtout depuis l'établissement des Romains en Asie Mineure par la création de la province d'Asie que ce thème se répand[2]. Ainsi dans des inscriptions de Pergame après 130 : ἐν [πολλο]ῖς καὶ μεγάλοις εὐεργετηκότα τὴν πόλιν ἐκ τῆς παρὰ τοῖς ἡγουμένοις [ἐντρο]πῆς[3], διὰ τὴν παρὰ τοῖς ἡγουμένοις ἐπὶ τῶι βελτίστωι ἐ[ντροπήν][4]. A Delphes, peu après 48, les Amphictions honorent Kallistos de Cnide[5] : πλείστην ῥοπὴν παρὰ τοῖς ἡγουμέ[νο]ις [ε]ἰς [πάντα ἔχων, τῶν] πόλεων ἥκει φροντίζων ; le Cnidien ami des Romains rend ainsi service aux cités et aux particuliers, τούς τε κατ' ἄνδρα χρείαν ἔχοντας [τῶν Ἑλλήνων συν]λαμβάνων[6] καὶ δι' αὐτοῦ καὶ διὰ τῶν ἡγουμένων[7]. A Milet à l'époque d'Auguste un citoyen a

sa maison » de façon habituelle et pour bien des gens, c'est un trait qui est l'indice d'une époque assez avancée. C'est un des indices d'une évolution de la société et de l'habitation. Il est caractéristique de la basse époque hellénistique que des bienfaiteurs à Priène et à Sardes invitent le peuple à des repas et des distributions « dans leur propre maison ».

1. Les mots ἀρέσκεια, ἀρέσκειν et leur famille (εὐάρεστος, εὐαρέστως, etc., ἀρεσκοσύνη à Didymes) et leur emploi dans les documents vaudraient eux aussi une étude sémantique, stylistique, chronologique et sociologique, pour laquelle j'ai réuni assez de matériaux.

2. Déjà après la guerre contre Persée, les ambassadeurs de Téos utilisaient leurs relations à Rome en faveur de leur colonie, Abdère : ἐντυγχάνοντες μὲν τοῖ[ς ἡγουμένοι]ς Ῥωμαίων καὶ ἐξομηρευόμενοι διὰ τῆς καθ' ἡμέρα[ν ἀπαντ]ήσεως (ce mot me paraît préférable au supplément adopté jusqu'ici [προσκυν]ήσεως ; il convient beaucoup mieux et se justifie notamment par des passages de Polybe), καταστησάμενοι δὲ τοὺς πάτρωνας τῆς [πατρί]δος εἰς τὴν ὑπὲρ τοῦ ἡμετέρου δήμου βοήθειαν (*Sylloge*³, 656, l. 21-24, avec les restitutions et observations *BCH* 1935, 509-514).

3. *Ath. Mitt.* 1907, 261, n. 8 B, l. 14-15 ; *IGR*, IV, 293 (ne pas ponctuer d'une virgule après πόλιν et supprimer le commentaire p. 269). Le mot ἐντροπή, au lieu de [ἐπιτρο]πῆς, a été restitué par Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, V, 36-37, qui a réuni une série d'exemples de ἐντροπή, que je traduirais : crédit, autorité. Parmi ceux-ci un texte de Dion Chrysostome, 31, 149, à rapprocher spécialement : τῆς πρὸς τοὺς ἡγουμένους φιλίας καὶ τῆς παρ' ἐκείνων ἐντροπῆς. Il a rectifié la construction de tout le passage de Pergame.

4. *Ath. Mitt.* 1910, 408, n. 2, l. 11-12. Le mot restitué par Ad. Wilhelm, *loc. cit.*, 37, au lieu de ἐ̣π̣ι̣[τροπήν]. Le texte débutait par la mention d'ambassades et il se continuait par celle des grands succès du fameux Pergaménien Diodoros : [τῶν μεγίστων ἀγαθῶν γέγονεν παραί]τιος τῆι πόλει. Ad. Wilhelm a rétabli aussi cette formule dans *Ath. Mitt.* 1910, 414 b, 4 : [ἐν πολλοῖς καὶ μεγάλοις εὐεργετηκότα τὴν πό]λιν ἐκ τῆς παρὰ τοῖς [ἡγουμένοις ἐντροπῆς]. Cf. *Études Anat.*, 54, n. 6.

5. *F. Delphes*, III 1, 480, l. 5-9.

6. J'écris ainsi, plutôt que [Ἕλληνας συνυπο]λαμβάνων comme E. Bourguet.

7. Au Iᵉʳ siècle encore avant notre ère le rhéteur Artémidoros de Mazaka de Cappadoce, devenu citoyen d'Athènes, rend service à la ville de Delphes auprès des magistrats romains (*F. Delphes*, III 4, 59, l. 4-5) : ἀεί τινος ἀγαθοῦ παραίτιος γ[ι]νόμενος τῇ τε πόλει καὶ τῶι θεῷ καὶ ἐπὶ τῶν ἡγουμένων καὶ καθ' ἰδίαν. Le commentaire de G. Colin n'est pas raisonnable, qui voyait une difficulté dans l'opposition ἐπὶ τῶν ἡγουμένων et καθ' ἰδίαν et soutenait qu'on pouvait comprendre : τὰ ἡγούμενα, « les affaires de l'État », « les choses qui sont au premier plan, les choses capitales ».

fait servir aux intérêts de la ville ses liens d'amitié et d'hospitalité avec les autorités romaines : ταῖς τε τῶν ἡγουμένων φιλίαις τε καὶ ξενίαις καταχρώμενος εἰς τὰ τῆς πατρίδος συμφέροντα[1]. Au Ier siècle a. C. Aristoklès de Messène a obtenu beaucoup pour la ville des autorités romaines, soit sur place soit dans les ambassades, et il cultive ses relations en recevant à grands frais non seulement les magistrats romains, mais aussi beaucoup d'autres Romains[2] : κατείργασται δὲ πολλὰ καὶ μεγάλα τῶν τᾶι πόλει συμφερόντων διὰ τῶν ἀγουμένων, ἃ μὲν ἐπὶ τᾶς πόλεος[3], ἃ δὲ καὶ πρεσβεύων, ὑποδεχόμενος δὲ καὶ ἀγουμένος καὶ τῶν ἄλλων Ῥωμαίων καὶ πλείονας τίθεται τὰς ἰδίας δαπάνας εἰς τὰ τᾶς πόλεος συμφέροντα. En ce même siècle les frères Cloatii, négociants italiens, ont acquis à la ville de Gytheion la faveur de magistrats romains qu'ils recevaient comme hôtes[4] : ἰδίαν χάριν ἐξαιτησάμενοι Πόπλιον τε Αὐτρώνιον καὶ Λεύκιον Μαρκίλιον ὄντας αὐτοῖς ξένους οὓς καὶ ὑπεδέξαντο τοῖς ἰδίοις δαπανήμασιν[5], — εἰσδεδεγμένοι τε εἰσιν εἰς τὰν τᾶς πόλεως χάριν καὶ συνυπόλανψιν καὶ πλεονάκις πολλοὺς τῶν ἀγουμένων[6]. Posidonios de Bargylia a beaucoup fait pour sa patrie lors de la guerre d'Aristonikos, car il était l'ami de Gnaeus Dometius[7]. Tous les grands bienfaiteurs honorés d'un culte dans leur patrie au Ier siècle a. C. parce qu'ils lui avaient assuré la liberté et autres privilèges étaient des amis de grands personnages romains, Pompée, César, Auguste, et de là venaient leurs succès, à Mytilène, à Pergame, à Milet, à Cnide, à Cyzique, etc.[8]. Aussi de brèves inscriptions de statues honorifiques

1. *Milet, Rathaus*, 7 b, l. 12-13. Cf. provisoirement *Hellenica*, VIII, 96 ; *Gnomon* 1959, 666.
2. Ad. Wilhelm, *Jahreshefte*, 17 (1914), p. 5, l. 30-33.
3. La tournure est citée, dans un ensemble (ἐπί et le génitif local), par A. P. M. Meuwese, *De rerum gestarum Divi Augusti versione graeca* (Diss. Amsterdam 1920), 70, d'après un papyrus de Tebtunis, *P. Tebt.*, II, 409 (en 5 p. C.) ; pas d'exemple dans la *Grammatik der ptol. Papyri* de E. Mayser, II 2, 464. Dans un décret d'Épidaure : ἐν τοῖς ἐπὶ πόλιος θεωρικοῖς Διονυσίοις (*IG*, IV², 66, l. 67-68, en 74 a. C.) ; la fête dans la ville même d'Épidaure s'oppose aux « Apollonieia et Asklépieia » qui viennent d'être mentionnées et se déroulaient au sanctuaire d'Asklépios. Même opposition dans un décret d'Akraiphia, *IG*, VII, 2712, l. 102 : εἶναι δὲ καὶ ἐν ἀναγραφῇ τὸ ψήφισμα ἐπὶ τοῦ ἱεροῦ τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Πτωίου (à Perdikovrysi) καὶ ἐπὶ πόλεος ἐν τῇ ἀγορᾷ. Ce dernier texte a été cité par Ad. Wilhelm, *Beiträge*, 295, pour écrire dans un décret d'Épidaure Liméra : [ἀναγραψάντω-] εἰς τὸ ἱερὸν τοῦ Ἀπόλ[λωνος τοῦ Ὑπερτ]ελεάτα · ἀναγραψάν[τω δὲ καὶ ἐπὶ π]όλεος οἱ ἐνεστακότες [ἔφοροι] (d'où *IG*, V 1, 932, l. 13-17). — Sur d'autres aspects du sens local de ἐπὶ avec le génitif, et spécialement pour un nom de ville (ἐπὶ Ῥώμης), cf. *Hellenica*, I, 38, n. 1 ; ce sens est méconnu dans la remarque critique de H.-I. Marrou, *Éducation dans l'antiquité*⁵, 491, n. 8, sur ἐπὶ Χίου.
4. *IG*, V 1, 1146 (*Sylloge*³, 748), l. 15-17, 21-25.
5. Ils ont obtenu ainsi, comme faveur personnelle (ἰδία χάρις), l'exemption d'une levée de troupes et d'autres réquisitions.
6. Les noms suivent de trois d'entre eux, πρεσβευταί.
7. M. Holleaux, *Études*, II, 186, l. 37-38 : [μεγάλης ἀποδ]οχῆς ἠξιώθη παρὰ τῶι Γναίωι ὥστε καὶ ἐν τοῖς φίλοις [αὐτοῦ ἀναγραφῆναι] κτλ. ; cf. p. 190-192.
8. Cf. provisoirement *Hellenica*, VIII, 95-96. Ainsi les phrases de Strabon sur Théopha-

mentionnent-elles les liens de ξένος καὶ φίλος avec les grands personnages[1]. En Lycie même l'inscription pour un grand bienfaiteur de Termessos près d'Oinoanda n'oublie pas parmi ses titres[2] : ξένον καὶ φίλον ἡγεμόνων καὶ ἀνθυπάτων καὶ ἐπιτρόπων. A Kadyanda un autre a été φίλον καὶ ξένον ἡγεμόνων καὶ ἐπιτρόπων, et aussi ami de L. Catilius Severus[3]. Il est intéressant de voir ce rôle joué à Corinthe par une femme, célibataire ou plutôt veuve, qui possédait une grande fortune.

Le terme ἡγούμενοι désigne l'ensemble des « autorités romaines » dans leur variété[4]. Le mot ἡγεμών est moins employé en ce sens, mais il est bien attesté[5]. Il ne faut pas oublier qu'il peut désigner précisément le gouverneur[6], et notamment en Lycie[7]. Junia Théo-

nès de Mytilène sont à rapprocher exactement des textes ci-dessus (XIII, 617) : οὗτος δὲ (ὁ συγγραφεὺς Θεοφάνης) καὶ πολιτικὸς ἀνὴρ ὑπῆρξε καὶ Πομπηίῳ τῷ Μάγνῳ κατέστη φίλος μάλιστα διὰ τὴν ἀρετὴν ταύτην καὶ πάσας συγκατώρθωσεν αὐτῷ τὰς πράξεις ἀφ' ὧν τήν τε πατρίδα ἐκόσμησε τὰ μὲν δι' ἐκείνου τὰ δὲ δι' ἑαυτοῦ κτλ.

1. Cf. Ad. Wilhelm, *Jahreshefte*, 17 (1914), 46-47 ; *Études épigr. et philol.*, 142.

2. *IGR*, III, 395, l. 24-26. Pour le titre de τροφεύς, voir *Hellenica*, VII, 74-81 ; VIII, 70-76 ; XI-XII, 569-573.

3. *TAM*, II, 668, l. 1-3. Au début de ce texte mutilé, juste avant καὶ φίλον : [Κα]τιλίου Σευήρου. Le bénéficiaire de l'inscription 667 était aussi ξένον—.

4. Vu par les éditeurs, p. 507 : « Le terme ἡγούμενοι désigne couramment « les autorités romaines » ; cf. Ad. Wilhelm, *Jahreshefte*, 17 (1914), p. 46-47 ; *Neue Beiträge*, V, p. 37 ; G. Daux, *Delphes aux IIe et Ier s.*, p. 604-605 ; L. Robert, *Études anatoliennes*, p. 51 et n. 2. A la ligne 52, nous trouvons, avec le même sens, ἡγεμόνας ».

5. Les travaux cités (note précédente) par les éditeurs n'ont traité que de ἡγούμενοι. On peut citer notamment : à Mytilène, διαπέμπεσθαι δὲ καὶ κατ' ἐνιαυτὸν ψάφισμα... πρὸς τοὺς ἀγ[ε]μόνας (*IG*, XII 2, 67, l. 2-4) ; à Cos, πρεσβεύσαντα... ἐς τὰν 'Ασίαν ποτὶ τὸς ἀγεμόνας (Maiuri, *Nuova Sylloge*, 462) ; à Halicarnasse, ἐκ τῆς ἐπικρίσεως τῶν προγεγραμμένων ἡγεμ[ό]νων (*BCH* 1890, 98, l. 5-6) ; à Sardes, πρεσβεύσαντα δὲ καὶ ἰς 'Ρώμην πρὸς τὸν Σεβαστὸν καὶ Γάϊον τὸν υἱὸν αὐτ[οῦ καὶ πρὸς] τοὺς λοιποὺς ἡ(γ)εμόνας, -πρεσβεύσας τε πρός τε τὸν Σεβαστὸν καὶ τοὺς ἄλλους ἡγεμόνας (*Sardis Gr. Inscr.*, 8, l. 73-74 et 124). Emploi semblable dans Strabon, 675, pour un tyran de Tarse, τιμώμενος παρά τε τοῖς ἡγεμόσι καὶ ἐν τῇ πόλει. Il y en a certainement d'autres.

6. Cf. notamment les relevés et études de M. Bersanetti, *Aevum* 1945, 384-386 ; G. Barbieri, *L'albo senatorio da Settimio Severo a Carino* (1952), 562-585 ; cf. *Rev. Phil.* 1958, 29 et 31. Pour les Actes des martyrs, voir G. Garitte, *Analecta Bollandiana*, 73 (1955), 42, n. 3, avec renvois aux travaux de P. Franchi de' Cavalieri. Le terme est courant en Thrace avec cette spécialisation et le verbe ἡγεμονεύοντος τοῦ δεῖνος (cf. *Hellenica*, X, 19, n. 1) ; cf. *Sylloge*³, 888, 49 (les Skaptoparenoi sous Gordien) : ἐνετύχομεν πλειστάκις τοῖς ἡγεμόσι τῆς Θρᾳκης ; 838, 8-9 (lettre d'Hadrien à Éphèse) ; L. Erastus τοῦ ἔθνους τοὺς ἡγεμόνας ἀεὶ διακομίσαι ; il transporte sur son navire les gouverneurs de la province d'Asie qui arrivent.

7. Cela est certain dans les deux textes cités ci-dessus. C'est aussi le sens dans l'inscription de Lydai *TAM*, II, 143 b : μεμαρτυρημένον ἐπὶ τῷ καλλίστῳ καὶ ὑπὸ ἡγεμόνων. Une très nombreuse série de textes dans le monument d'Opramoas à Rhodiapolis (*TAM*, II, 905), avec les formules μεμαρτυρημένον (ἐπαινούμενον) ὑπὸ ἡγεμόνων καὶ ἐπιτρόπων (VI A, C ; VIII C, E ; IX C), τοῦ τοτε ἡγεμόνος 'Ιουλίου Φρούγι (IV E ; V B ; cf. II B), ὁ κράτιστος (τοῦ ἔθνους) ἡγεμὼν ὁ δεῖνα (III G ; IV F ; VI E ; VIII G ; XII A, C, E, F ; XV E ; XVII G ; XIX D ; XX B, E). Cf. G. Barbieri, *loc. cit.*, 572-573, pour la Lycie-Pamphylie. — Il me semble que le sens « général » de ἡγεμόνες est ancien,

dora a intéressé en faveur des Lyciens « les autorités » romaines, mais d'abord les gouverneurs. Que sont ces autorités? Sans doute celles qui résident à Corinthe, capitale de la province d'Achaïe ; elles peuvent rendre service aux Lyciens, puisque ceux-ci ont des affaires à y traiter par leurs ambassades, on ne voit pas lesquelles. Mais il n'est pas exclu que Junia Théodora ait pu exercer quelque influence, à Corinthe même, sur les gouverneurs et les procurateurs de Lycie. Car, lorsque ceux-ci gagnaient leur province, c'est un itinéraire normal que celui-ci : Brundisium, Corcyre, Corinthe, Rhodes et la Lycie, Patara, Myra.

En troisième lieu Junia Théodora est la bienfaitrice des Lyciens par le testament qu'elle a déjà rédigé : διά τε ἧς τέθειται διαθήκης ἐνδέδεικται τὴν εἰς τὸ ἔθνος ἀρέσκειαν [1]. Elle devait posséder de grands domaines en Lycie et elle en laissait une partie à la Confédération [2].

On nomme un personnage, Sextus Julius, dont le rôle est loin d'être clair. Il prendra soin des honneurs funèbres à la mort de la bienfaitrice, et la confédération l'appelle à ce propos ὁ φροντιστὴς ἡμῶν [3]. Il devait être un agent d'affaires de la confédération [4]. Il est d'autre part l'héritier de Junia Théodora : τό[ν τε δ]ιάδοχον αὐτῆς Σέκτον Ἰούλιον Ῥω[μαῖ]ον [5]. D'après le second décret des Lyciens on

surtout vers le début de l'Empire et le règne d'Auguste, et qu'il disparaîtra ensuite ; mais je ne saurais l'affirmer. Ἡγεμών a le sens spécialisé de « gouverneur » déjà dans Strabon (cf. G. Barbieri, *loc. cit.*, 581) et très fréquemment dans Josèphe (*ibid.*) ; dans les inscriptions, il ne semble pas apparaître avant 100 (cf. *ibid.*, 571-580). — Les deux mots n'ont pas de différence essentielle. Le mot ἡγούμενος se spécialisera aussi pour le gouverneur. Ἡγεμών est le terme normal pour désigner à l'époque hellénistique un chef militaire, un « chef de corps » ; ainsi en Égypte, à Rhodes et partout ailleurs ; or un décret d'Apollonia du Pont emploie le mot ἡγούμενος (*IGBulg.*, I, 392) : Ἐπιτυγχάνων Μενεκράτους Ταρσεὺς ὁ ἡγούμενος τῶν στρατιωτῶν τῦν ἀπεσταλμένων ὑπὸ βασιλέως Μιθραδάτου Εὐπάτορος ἐπὶ κτλ.

1. L. 7-8. Pour ἀρέσκεια, voir ci-dessus. Cf. l. 59.

2. Il n'est pas question du testament dans les documents des villes, Patara, Myra et Telmessos.

3. L. 10-11 : στέφανον τε αὐτῇ χρυσοῦν, ὅταν εἰς θεοὺς ἀφίκηται, ἀποστεῖλαι μεριμνήσει δὲ ὁ φροντιστὴς ἡμῶν Σέξτος Ἰούλιος καὶ ἐπιγράψαι ἐπιγραφὴν τήνδε κτλ.

4. Cf. les éditeurs p. 504. Au IIIe siècle la Confédération aura un οἰκονόμος : à Olympos, tombe de Αὐρηλία Ῥοδοῦς... Ὀλυμπηνὴ... ἑαυτῇ... καὶ τῷ δευτέρῳ ἀνδρί μου Μακαρίῳ οἰκονόμῳ τοῦ Λυκίων ἔθνους (*TAM*, II, 1163).

5. Sur διάδοχος, cf. notamment H. Kreller, dans *Münchener Beiträge*, XIX, 233-242 : Διάδοχος *und* κληρονόμος ; R. Taubenschlag, *The law of Greco-Roman Egypt in the light of the papyri*² (1955), 181 sqq. Les éditeurs de l'inscription, p. 505, se sont embarrassés là de façon curieuse : « Même, le dictionnaire de Preisigke donne au mot διάδοχος le sens précis d'héritier *ab intestat*. Nous ne pouvons accepter à la lettre ce sens juridique, puisque Iounia a fait un testament. Mais nous pouvons voir là l'indication », etc. On peut voir dans R. Taubenschlag que le sens restreint signalé par les éditeurs d'après Preisigke ne date que du ve siècle après J.-C. Bien mieux, Preisigke lui-même ajoute à la première série de ses références pour ce sens : « sämtlich V » (ve siècle p. C.), et à la seconde : « sämtlich VI-VII ». — A Cyrène, d'après le testament du bienfaiteur Barkaios, le peuple

lui enverra copie du décret pour Junia Théodora et on mentionne ses qualités dans une phrase qui a été mal entendue par les éditeurs [1].

La date approximative de ces documents a été fixée par H. G. Pflaum, qui a guidé sur ce point les éditeurs (p. 506). D'après le second décret des Lyciens Junia Théodora a aidé des Lyciens exilés (l. 58) : ἔτι δὲ καὶ πλείστους τῶν ἡμε[τέρ]ων ἐκπεσόντας ὑπεδ[έξατο μεγα]λο-

et les parents sont à la fois les héritiers : διαδόχος (= διαδόχους) ἀμὲ τῶ[ν ἰδίων μετ]ὰ τῶν συγγενεστάτων ἀγησάμενος (Barkaios) (*Rev. Phil.* 1939, 157). — J'imaginerais volontiers Sextus Iulius comme le neveu de Junia.

1. L. 53-56. Après la mention des mérites de Junia envers les Lyciens et spécialement de ses relations avec les autorités (συνκατασκευάζουσα τοὺς ἡγεμόνας εὐνο[υστάτο]υς ἡμεῖν γείνεσθαι ἀρεσκευομένη τούτοις κατὰ πάντα τρόπον, l. 52-53), le décret continue : τό[ν τε δ]ιάδοχον αὐτῆς Σέκτον Ἰούλιον Ῥω[μαῖ]ον ἄνδρα ἀγαθὸν ὄ[ν]τ[α *ca 4-5* ὑ]περβαλλούσῃ εὐνοίᾳ κρατε[ῖ τῇ αὐτῇ] σπουδῇ πρὸς τὸ ἔθνος [ἡμ]ῶ[ν σ]τοιχοῦντα τῇ ἄνωθεν Ἰουνίας πρὸς ἡμᾶς εὐνοίᾳ · ᾧ κατὰ τὸν [αὐτὸν] καιρὸν πεμφθήσεται κτλ. La construction de la phrase m'est suspecte et même davantage. Pourtant les éditeurs ont donné une traduction, à laquelle ils n'ont joint aucun essai d'explication : « attendu... qu'elle s'est concilié la faveur de tous en nous assurant la faveur des autorités qu'elle cherche à se concilier par tous les moyens, qu'elle l'emporte, par son dévouement extraordinaire, sur son mandataire et héritier Sextos Ioulios, Romain, homme de valeur..., qui, avec le même zèle à l'égard de notre nation, imite le dévouement ci-dessus mentionné de Iounia envers nous (à celui-ci sera envoyé, par la même occasion, le décret émanant de la nation lycienne en faveur de Iounia Théodora)... ». Voilà qui est des plus étranges et même incompréhensible. Les Lyciens auraient eu l'idée bizarre de faire valoir les mérites de cette riche dame en précisant « qu'elle l'emporte, par son dévouement extraordinaire, sur son mandataire et héritier ». Pour le dire ils auraient construit κρατεῖν avec l'accusatif. Il me paraît clair que les mots τόν τε διάδοχον αὐτῆς sont rattachés étroitement à τοὺς ἡγεμόνας et dépendent comme eux de συνκατασκευάζουσα εὐνουστάτους ἡμῖν γείνεσθαι : Junia a rendu très dévoués aux Lyciens à la fois les autorités et son héritier Sextus Julius. Les mots qui suivent sont l'éloge de Sextus Julius et les syllabes κρατε- sont le reste d'un participe à l'accusatif se rapportant à Σέξτον et gouvernant les datifs εὐνοίᾳ et σπουδῇ. Le sens est : éminent (l'emportant) par son dévouement et son zèle. C'est une phrase d'un type extrêmement fréquent, à cette époque précisément, que l'éloge : ἄνδρα ἀγαθὸν ὄντ[α καὶ τῇ ὑ]περβαλλούσῃ εὐνοίᾳ διαφέροντα [καὶ] σπουδῇ πρὸς τὸ ἔθνος ἡμῶν, στοιχοῦντα κτλ. ; les exemples en sont légion (cf. *Rev. Phil.* 1927, 104 ; pas avant le milieu du IIe siècle a. C. ; cliché à l'époque impériale ; *Études épigr. et phil.*, 27, n. 6). Mais on lit bien sur la pierre κρατε, et non διαφε-. On a donc ici un emploi de κρατεῖν dans le même sens et qui n'est pas surprenant. La seule difficulté est que le verbe κρατεῖν aurait ici une forme non contracte, κρατέοντα, comme en poésie : τὸν σοφίῃ κρατέοντα καὶ εὐνομίῃ καὶ ἀοιδῇ (à Éphèse ; *Bull. Épigr.* 1959, 382 ; 1960, 347). Ἡ ὑπερβάλλουσα εὐνοία est caractéristique du style des éloges à l'époque impériale, comme le montrent bien des exemples. Le verbe στοιχεῖν « se conformant à, d'accord avec », apparaît dès la basse époque hellénistique et continue à se répandre ; cf. une bonne série d'exemples dans Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, VI, 23-24 (cf. *ibid.*, IV, 54, l. 10-11) ; *Rev. Phil.* 1927,107 (pas avant la fin du IIe siècle a. C.). J'ajoute que ἄνωθεν ne signifie jamais : « ci-dessus mentionné » ; c'est un contresens. Il faut entendre : antérieur, dès l'origine, en remontant dans le passé. Il suffit de quelques exemples que j'ai sous la main : τὸ ἀξίωμα τὸ ὑπάρχον αὐτῶι ἄνωθε καὶ ἀπὸ γένους ἔτι μᾶλλον προάγοντι (Panhellènes ; *OGI*, 507, 9), [— φιλ]όξενον Σαρδιανῶν δῆμον ἄνωθεν γ- (*Sardis, Gr. Inscr.*, 13, l. 5), γένος ἔχουσα ἄνωθεν ἱερειῶν καὶ κοσμητειρῶν (Le Bas-Waddington, 166 ; Éphèse) ; cf. aussi dans le sénatus-consulte pour Asklépiadès : Μένισκον Εἰρηναίου υἱὸν Μιλήσιον, τὸν γεγονότα Μένισκον ἄνωθεν δὲ Θαργηλίου (*IGR*, I, 118, 20 sq.) ; et les emplois dans *Sylloge*[3], 685 (*I. Magnesia*, 105), 748 (décret de Gytheion pour les Cloatii, ἄνωθεν διατετέλεκαν τὰ δίκαια ποιοῦντες), et 1104.

μερῶς. H. G. Pflaum a rapproché cette phrase de quelques mots de Suétone, selon qui la constitution de la Lycie en province romaine en 43 eut pour cause des discordes civiles[1].

Mais l'objet de cette note est seulement de traiter d'un point, assez curieux, qui donne matière à des recherches. La confédération, dans le premier décret, vote pour Junia Théodora une couronne d'or pour son décès[2]. Cela n'a rien d'étonnant. Parmi les honneurs funèbres décernés par les communautés grecques, les uns l'ont été à l'annonce du décès, d'autres le sont d'avance : ὅταν εἰς θεοὺς ἀφίκηται, ὅταν εἰς τὸ χρεὼν μεταλλάξηι, τῆς εἰς τὸ χρεὼ μεταστάσεως τυχόντα, etc.[3].

La couronne est le plus banal de ces honneurs[4]. Elle est mentionnée aussi dans le second décret, mais elle y est accompagnée d'une addition originale et même unique (l. 62 sqq.) :

ἀποδεδέχθαι καὶ ἐπηνέσσθαι [ἐπὶ πᾶσι] τοῖς προγεγ[ραμμένοις Ἰου]νί-
αν Θεοδώραν Ῥωμαίαν κατοικοῦ[σαν ἐ]ν Κορίνθῳ στέφανόν τ[ε] αὐτῇ [χρυ]-
64 σοῦν ἀποστεῖλαι καὶ κρόκου μνᾶς πέντε. Σ. ΠΟΘ [*ca* 17 – – ἐ]-
τοίμῳ ἔχῃ, ὅταν εἰς θεοὺς ἀφικνῆται κα[ὶ ......] Τ[.... εἰκόνι γραπτῇ ἐ]-
πιχρύσῳ[5] καὶ ἐπιγράψαι ἐπιγραφὴν τήνδε κτλ.

La mention d'un envoi de safran est très originale[6]. On peut facilement trouver la restitution complète, qui est, je crois : μνᾶς πέντε [ἃ]ς [ἀ]ποθ[έσθαι ἐν τῇ οἰκίᾳ ἵνα ἐν ἑ]τοίμῳ ἔχῃ ὅταν εἰς θεοὺς ἀφικνῆται[7].

1. *Claud.*, 25, 9 : *Lyciis ob exitiabiles inter se discordias libertatem ademit.*
2. La phrase est citée plus haut.
3. Cf. provisoirement *Rev. Phil.* 1930, 59-60 ; 1939, 156-163 ; 1959, 218-219 ; *Hellenica*, XI-XII, 274, n. 8.
4. Cf. provisoirement *Rev. Phil.* 1944, 45 ; 1959, 218 ; *Hellenica*, XI-XII, 217. Pour Lesbos, voir ci-dessus, p. 284, n. 9.
5. Sur ces portraits en médaillon sur fond d'or, cf. provisoirement *OGI*, 571, n. 4 ; *Annuaire Collège de France, 53e année* (1953), 227.
6. Cela a fourni le sujet, p. 508, d'une des quelques notules qui tiennent lieu de commentaire, p. 507-508. « Le safran de Lycie était considéré par Dioscoride (I, 25) comme le deuxième par sa qualité : cf. *RE*, I A 2, p. 1728-1729 ; P. J. Forbes, *Studies in Ancient technology*, Leiden, 1956, IV, p. 121-122 et 123. Nous avons un autre témoignage épigraphique de l'usage funéraire du safran : c'est une épigramme de l'île d'Astypalée, *JHS* 26 (1906), p. 178 (*IG* XII suppl., n. 152) ; le mort demande à ses amis de ne pas lui apporter à boire ni à manger, mais : ἢ κρόκον ἢ λιβάνους δῶρα φέρεσθε, φίλοι (l. 4) ; l'inscription est datée du Ier s. ap. J.-C. » Forbes ne dit que quelques phrases insignifiantes sur le safran en traitant, *loc. cit.*, des teintures et il fait allusion en une phrase à son emploi culinaire.
7. Le second infinitif, ἀποθέσθαι, est de l'excellent grec et c'est une construction fréquente dans les décrets, bien que parfois méconnue : ἀναγράψαι εἰς στήλην λιθίνην ἣν καὶ στῆσαι κτλ. Pour ἐν ἑτοίμῳ ἔχειν « avoir à sa disposition », voir les exemples de Polybe, II Cor., Plutarque, cités dans les dictionnaires. Pour les papyrus, cf. C. B. Welles, *J. Jur. Papyr.*, 7-8 (1953-1954), 39, l. 3-5. Il est naturellement indispensable que les parfums devant servir aux funérailles de Junia Théodora lui soient envoyés à l'avance. Elle sera enterrée ou incinérée avant que la nouvelle de sa mort parvienne de Corinthe en Lycie.

Le safran sera conservé en dépôt dans la maison de Junia à Corinthe et sera prêt pour ses funérailles[1]. L'intelligence complète de ces deux lignes amène à quelques recherches, comme je l'ai dit.

Le safran est employé ici comme parfum, non point comme teinture ni comme ingrédient médical ou culinaire (qu'il parfume le pilav ou le rizotto ou la bouillabaise)[2], ce pourquoi on l'importait[3] ou on le cultivait en Europe avec plus ou moins de persévérance[4]. En Méditerranée, le *crocus sativus*, fleurissant à l'automne[5] sur un terrain fertile, sablonneux et aéré[6], fournit un parfum qui était

1. Naturellement il eût été trop tard pour envoyer ce safran de funérailles à l'annonce de la mort de Junia Théodora (voir ci-après, p. 340). Il est amusant de constater que les Lyciens n'ont pas craint que cette attente tourne à leur confusion par détérioration du produit ; ils ont envoyé une excellente qualité. Galien, qui a examiné sur place le safran de l'antre corycien en Cilicie, entre à ce sujet dans des détails sur la façon de reconnaître le meilleur safran (*Sur les antidotes*, I, 14 ; voir ci-après, p. 334, n. 4) et il conseille justement de l'acheter à l'avance et de le conserver dans la maison pour voir s'il perd de sa qualité : τούτοις δ' ἀξιῶ κρίνειν ὑμᾶς τὸν ἄριστον, οὐ τῷ κατὰ τὴν εὐτροφίαν ὑπερβάλλειν, πρόδηλον δ' ὅτι καὶ ξανθότατός ἐστιν, ὥσπερ εὐοδμότατος ὁ ἄριστος καὶ χρόνῳ πλείονι παραμένων ἀκμαῖος. Ἐπεὶ δὲ καὶ τούτου τίς ἐστι παραποίησις (sur les falsifications, voir ci-après, p. 337, n. 1), οὐκ εὔγνωστος τοῖς μὴ πάνυ πολλάκις ἑορακόσι τὸν ἄριστον, ἄμεινον ὑμῖν ἐστιν ἐκ πολλοῦ προεωνημένοις αὐτὸν ἔχειν ἀποκείμενον ἐν ἐπιτηδείῳ τινὶ τῶν κατὰ τὴν οἰκίαν οἰκήματι, ὡς πρόσθεν εἴρηται. Μέγιστον γάρ ἐστι δοκίμιον ἐὰν παραμένῃ τοιοῦτος ὢν ὁποῖος ἐλήφθη · τοῦ γὰρ νενοθευμένου καὶ ἡ χρόα καὶ ὀδμὴ διὰ ταχέων ἐκλύονται.

2. Pour ces usages, bien connus du public gourmand, cf. notamment K. Ritter, *Erdkunde, Kleinasien*, I (1858), *Die geographische Verbreitung der Safran-Kultur des* Κρόκος, *crocus sativus, Zafran der Araber*, 739 (dans le pain et les gâteaux) ; P. Fournier, *Le livre des plantes médicinales et vénéneuses de France*, III (1948), 366 (« on ajoute du safran aux aliments, surtout dans le Midi de l'Europe, pour en rehausser le goût et les colorer : pain, gâteaux, riz, bouillabaisse, sauces, liqueurs, vermicelle, pâtes, fromage, beurre » ; 364-365 : effet médical, toxicité à forte dose et pur) ; M. Rikli, *Das Pflanzenkleid der Mittelmeerländer*, I (1943), 14 (avec viande, gâteaux, maïs). Il teint le fromage de Hollande.

3. W. Heyd, *Histoire du commerce du Levant*, II, 668-669 (médecine, assaisonnement, peinture, parfumerie).

4. Ainsi dans le Valais (M. Rikli, *loc. cit.*, I, 14 ; II, 724), en Autriche (K. G. Fiedler, *Reise durch alle Theile des Königreiches Griechenland*, I (1840), 774), dans le Comtat et la région de Marseille (*Les Bouches-du-Rhône*, VII, *L'agriculture* (1928 ; par P. Masson et E. Estrangin), 572), surtout dans le Gâtinais (cf. Bois, Fournier, etc.) et en Espagne, centre de production de beaucoup le plus important. En général, pour les cultures en dehors de l'Anatolie, voir D. Bois, *loc. cit.*, 101 et 109-110.

5. Voir K. G. Fiedler, *loc. cit.* (« häufig auf den gr. Bergen, auch bei Athen ») ; E. Boissier, *Flora Orientalis*, 5 (1884), 100-101 ; K. H. Rechinger, *Flora Aegaea, Flora der Inseln und Halbinseln des Aegäischen Meeres* (*Denkschr. Wien, Math.-Naturwiss.*, 105, I ; 1943), p. 738, 14. Voir, dans les magnifiques dessins en couleurs de Sh. C. Atchley, *Wild flowers of Attica* (Oxford, 1938), Pl. XX *d*, l'image du *Crocus Cartwrightianus*, qui est une des variétés du *Crocus sativus* ; voir p. 46-47, description, floraison en novembre, sol (confirme ce qu'en dit Pline, pris là pour Théophraste) ; il est appelé en grec *zaphorá* (le nom arabe qui a donné notre « safran », le « zafran » turc, s'est partout répandu), tandis que les autres sortes de *crocus* de l'Attique (p. 45-46) sont appelés *kátsa.*

6. Sur la culture et les conditions, voir surtout Théophraste, *Hist. Plant.*, VI, 8, 3 : μετοπώρου δὲ τὸ λείριον τὸ ἕτερον καὶ ὁ κρόκος, ὅ τε ὀρεινὸς ἄοσμος καὶ ὁ ἥμερος · εὐθὺς γὰρ ἀνθοῦσι τοῖς πρώτοις ὕδασι ; — Pline, *NH*, 21, 34 : *crocum silvestre optimum ; serere in Italia minime expedit... floret Vergiliarum occasu paucis diebus folioque*

très apprécié [1]. En Asie Mineure [2], le plus recherché venait de Cilicie [3], surtout de la région de Korykos [4], et la ville de Soloi (Pompeio-

florem expellit. Viret bruma et colligitur; siccatur umbra, melius etiam hiberna; falsifications et moyen de les reconnaître. Cf. Fiedler, *loc. cit.*; V. Hehn, *Kulturpflanzen und Hausthiere*[7] (1902), 259-266 ; G. Lafaye, *Dict. Ant. Saglio-Pottier*, s. v. *Hortus*, 293 ; Orth, *PW*, s. v. (1920), 1728-1731 ; D. Bois, *Les plantes alimentaires chez tous les peuples et à travers les âges, Histoire, utilisation, culture*, IV, *Plantes à épices, à aromates, à condiments* (1934), 100-110 ; P. Fournier, *loc. cit.*, 362-367.

1. Notamment au théâtre ; cf. Pline, *loc. cit.* : *tritum ad theatra replenda*; *Hist. Aug. Hadr.*, 19 : *in honorem Traiani balsama et crocum per gradus theatri fluere iussit*; autres textes de Lucrèce, Salluste, Lucain dans V. Hehn, *loc. cit.*, 264.

2. Cf. C. Ritter, *loc. cit.* Cet excursus a été inspiré à Ritter par la ville de Safranbolu en Paphlagonie, qui tire son nom du safran. On n'y cultive plus cette plante depuis longtemps ; cf. déjà Ritter ; E. Nowack, *Z. Ges. Erdkunde* 1928, 426. Ibn Batouta en signale la monoculture dans un village qui est aux environs de Mudurnu (trad. Defrémery, II-329), c'est-à-dire en Bithynie. D'après la liste officielle des villages turcs, *Türkiye' de mes, kûn yerler Kılavuzu* (1947), II, 930, quatre autres lieux tirent leur nom du safran, *Safran, Safranlar, Safranlık*; ils sont tous, en gros, dans cette même région : près de Yalova et de Brousse (Bithynie), de Zonguldak, de Taşköprü (Gangres) et de Kastamonu (Paphlagonie).

3. D'où l'épithète *Cilicius* donnée banalement au safran ; voir les nombreux textes latins dans le *Thesaurus linguae latinae*, s. v. *crocus*. « Safran de Cilicie » dans le papyrus chimique de Leyde, X, 73 (M. Berthelot, *Archéologie et histoire des sciences* (1906), 294-295) : κρόκου Κειλεικίου στατῆρας δ' dans une composition pour écrire en lettres d'or sans or (pour cet emploi, rapprocher W. Heyd, *Histoire du commerce du Levant au Moyen Age*, II, 668) οὐ μόνον ἐπὶ χάρτου ἢ διφθέρας, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ μαρμάρου ἐστιλβωμένου (témoignage intéressant pour la dorure d'inscriptions sur marbre). Le fragment de Tégée du Tarif de Dioclétien fait connaître le κρόκου Ἀραβικοῦ (E. R. Graser, dans T. Frank, *Econ. Survey of Ancient Rome*, V (1940), p. 419, ch. xxxii, l. 46). A la ligne suivante, le κρόκου φειλικίου, « from Arabia Felix? ». Cet essai d'interprétation est écarté par H. Blümner, *Berl. Ph. Woch.*, 26 (1906), 910-911, qui voit là un « ungelöster... Rätsel ». Le passage correspondant du fragment de Trézène donnait κρόκου κι-, que l'on avait naturellement restitué en κι[λικίου] (cf. H. Blümner, *Philologus* 1894, 339-340 ; « zweifellos »). Cette restitution est si normale que je ne vois pas de raison d'y renoncer pour introduire une énigme ; je verrais dans φειλικίου une faute pour κειλικίου.

4. Dioscoride, *De materia medica*, I, 26 : κρόκος ἐστὶ κράτιστος ἐν ἰατρικῇ χρήσει (l'emploi comme parfum répond à des exigences analogues) ὁ Κωρύκιος (énumération de ses caractères pour le reconnaître ; notamment· ἐπακτικὸς δὲ ἐν τῇ ὀσμῇ καὶ δριμύς) ; Pline, 21, 17 : *prima nobilitas Cilicio et ibi in Coryco monte*; Strabon, XIV, 670 : τὸ Κωρύκιον ἄντρον, ἐν ᾧ ἡ ἀρίστη κρόκος φύεται. Le texte le plus intéressant est de Galien, *Sur les antidotes*, I, 14. Car Galien a visité l'antre corycien, y a examiné le safran et a fait des observations sur sa qualité : κρόκον δὲ τὸν κωρύκιον ἐπαινοῦσι μὲν ἅπαντες οἱ παλαιοί, μέχρι καὶ τῶν ποιητῶν· ἐγὼ δὲ ἀκριβῶς τό τε Κωρύκιον ἄντρον ἐν ᾧ γεννᾶται καὶ τὸν κρόκον αὐτὸν ἐθεασάμην, εὐτραφῆ μέν, οὐ μὴν ὑπὲρ ἅπαντας τοὺς ἄλλους οὔτ' ἰσχύϊ τῆς ἐν τῷ παραυτίκα ὀδμῆς οὔτ' ἐν τῷ μονίμῳ διαφέροντα (ni par son odeur sur pied, ni par la persistance après séchage) ; voir ci-dessus, p. 333, n. 1. L'antre corycien a été découvert par Tchihatcheff (cf. Th. Bent, *JHS* 1891, 212-221 ; Ad. Wilhelm, *Reise in Kilikien*, 70-72 ; J. Keil, *MAMA*, III, 214-219 et Pl. 50-54 : *Korykische Grotten*). Tchihatcheff n'y a pas trouvé de safran, *Journal Asiatique* 1854, II, *Lettre sur les antiquités de l'Asie Mineure adressée à M. Mohl* (127-134 sur la grotte), 133 : « Je ferai observer que, pour ce qui est du safran susmentionné, il serait possible que dans une saison plus favorable on pût le trouver, et qu'à l'époque où je visitais la grotte, la plante ne pouvant être en évidence, ses bulbes fussent ensevelis à une profondeur considérable. Cependant les renseignements que je pris auprès de mon guide, ancien pâtre, qui visite fréquemment ces lieux, ne m'ont pas permis de constater l'existence de cette plante qui, d'après Pline et Strabon, devait y être en si grande quantité que l'œil même de mon guide eût pu en être frappé. » Cf. V.

polis) exportait un onguent au safran [1] ; l'exportation s'en est maintenue au moyen âge [2]. Au témoignage de Dioscoride et de Pline le safran de Lycie venait en seconde ligne et il était produit dans la région de l'Olympe de Lycie et du mont Korykos de Lycie, sur la côte est [3]. C'était donc à titre de spécialité locale que la confédération lycienne faisait un tel cadeau à Junia Théodora [4]. Dioscoride signale encore, pour l'Asie Mineure [5], le safran d'Aigai en Éolide [6].

Langlois, sur une autre grotte de la région, à Şeitanlık, qu'il identifiait à tort à l'antre corycien et dont il a cru à tort que c'était la grotte vue par Tchihatcheff : « le safran... croît dans le Val des démons, où quelques malheureux Turkomans le récoltent pour le vendre à Selefkié et à Tarsous » (*Rapport sur l'expl. arch. de la Cilicie et de la Petite-Arménie*, 1854, p. 9) ; « le safran... dont on retrouve çà et là des plants isolés que recueillent les Turkomans de la tribu voisine, pour ensuite les vendre à Selefké » (*Voyage dans la Cilicie* (1861), 219).

1. Pline, *NH*, 13, 2 : *crocinum in Solis Ciliciae, diu maxime laudatum, mox Rhodi* ; Athénée, XV, 688 e : γίνεται δὲ μύρα κάλλιστα κατὰ τόπους ὡς Ἀπολλώνιός φησιν ὁ Ἡροφίλειος ἐν τῷ Περὶ μύρων γράφων οὕτως... κρόκινον δ' ἐν Σόλοις τῆς Κιλικίας καὶ ἐν Ῥόδῳ. Soloi était bien placée pour l'exploitation du safran de Korykos. — Cet Apollonios vivait à Alexandrie à l'époque de Strabon (cf. F. Susemihl, *Gesch. der gr. Lit. in der Alexandrinerzeit*, II (1892), 442-443).

2. Cf. W. Heyd, *loc. cit.*, 668-669 : « Ce safran de Cilicie n'était pas connu seulement dans les livres : il s'importait en réalité dans l'Occident ; dès les premiers temps du Moyen-Age, les peintres l'employaient pour les lettres d'or. Celui de Korykos était particulièrement renommé : depuis Pline et Strabon jusqu'à Félix Fabri, d'Ulm, tous les écrivains qui en ont parlé se sont accordés à vanter sa belle couleur jaune d'or et son arôme. »

3. Dioscoride, *loc. cit.* : δευτερεύει δὲ ὁ ἐκ τῆς πρὸς Λυκίαν Κωρύκου καὶ ὁ ἀπὸ τοῦ Λυκιακοῦ Ὀλύμπου ; Pline, *NH*, 21, 17 : *dein Lycio monte Olympo... Mucianus auctor est in Lycia anno septimo aut octavo transferri in locum subactum atque ita degenerans renovari.* Ces textes manquent à l'introduction de E. Kalinka, *TAM*, II 3 (1944), sur l'Olympe de Lycie et la ville d'Olympos, p. 362-363. Les renseignements de Mucianus, qui fut sans doute gouverneur de Lycie peu après 57 (D. Magie, *Roman rule in Asia Minor*, II, p. 1386, n. 48), sont contemporains du décret des Lyciens pour Junia Théodora.

4. Il me semble que la fabrication d'un μύρον κρόκινον à Rhodes, réputé sur le marché (ci-dessus, la note 1), doit s'expliquer par l'exploitation du safran de Lycie. De tout temps Rhodes avait des relations étroites avec la Lycie et en était un débouché commercial naturel ; depuis 168 elle posséda la Lycie et l'exploita. Elle a dû faire concurrence par le safran de Lycie au safran de Cilicie exploité par Soloi. On peut d'autre part se demander dans quelle mesure l'insistance sur une provenance « de Korykos » de Lycie pour le safran de Lycie n'a pas été un moyen de créer une équivoque commerciale sur la provenance « corycienne » du safran de la Lycie orientale, de la région de l'Olympe de Lycie. Sur Korykos de Lycie et les autres Korykos, voir H. A. Ormerod, *JRS*, 12 (1922), *The campaigns of Servilius Isauricus against the pirates*, 42-44. Salluste et Quinte-Curce parlent de Korykos où *crocum gignitur* ; selon Ormerod, *ibid.*, 43, n. 5, et 44, n. 2, il y a confusion entre la Korykos de Lycie et celle de Cilicie ; mais il ne faut pas oublier le safran de Lycie et la phrase de Dioscoride.

5. Théophraste, Dioscoride et Pline signalent aussi le safran de Théra (?), de Cyrène et de Sicile (surtout Centuripae). Au Moyen Age et à l'époque moderne, safrans de Bakou et de Perse (Hamadan, etc.), sans parler de l'Espagne.

6. Dioscoride, *loc. cit.* : εἶτα ὁ ἐξ Αἰγῶν τῆς Αἰολίδος. Sur la ville, voir Bohn et Schuchhard, *Alt. von Aegae* (1889) ; *Études Anatoliennes*, 74-89 ; *Études de numismatique grecque*, 100, n. 1 ; cf. *Hellenica*, II, 66 ; X, 183, n. 4. J'ajoute Théophraste, *De odor.*, 25, sur le μύρον κροκινόν ; l'addition βέλτιστος δ' ἐν Αἰγίνῃ καὶ Κιλικίᾳ me paraît devoir être rapportée avec certitude à Aigai d'Éolide (non à Égine) et à Korykos de Cilicie. Cf. aussi l'apparat critique de Mayhoff sur Pline, 21, 31 (Théra ou Aigai). Dans une petite ville comme Aigai d'Éolide, ce ne devait pas être une ressource négligeable que l'exploitation du safran, qui demande tant de main-d'œuvre (cf. ci-après, p. 337).

C'est dans la même région, en Lydie, que le naturaliste Hasselquist trouvait du safran et en signalait le commerce, autour de Magnésie du Sipyle[1]. Nous arrivons par là au Tmôlos, la montagne au sud de Sardes, de Magnésie à Philadelphie : *Tmolon et Corycon florere croco*, dit Columelle[2] ; le Tmolus, dit Virgile, *croceos... odores... mittit*[3], et c'est pourquoi une épitaphe à Smyrne le déclare « odorant », Λυσίνου θανόντος ὀστᾶ Τμῶλος εὐώδης κρύπτει[4].

Les Lyciens envoient pour les futures obsèques de Junia Théodora à Corinthe cinq mines de safran. Cela fait à peu près trois kilogs. Ce que l'on cueille, ce sont les stigmates de la fleur. L'envoi aura lieu naturellement quand ces stigmates auront été séchés pour conservation[5]. Il faudra cinq kilogs de stigmates frais pour en obtenir un de sec. D'après les renseignements que donnent les botanistes, on peut calculer que le cadeau de cinq mines correspond à une cueillette de cent mille à trois cent mille fleurs[6], ce qui suppose

1. Fr. Hasselquist, *Voyages dans le Levant dans les années 1749, 50, 51 et 52* (Paris, 1769 ; ouvrage posthume publié par Linné d'après les lettres de son élève, mort à Smyrne à son retour d'Égypte en 1752), I, 56-58 ; au printemps, en allant à Manisa : « Quand je n'aurais rencontré autre chose dans mon voyage, j'aurais été ravi de voir croître cette plante [*Crocus sativus Linn.*] dans son pays natal. Ce safran oriental n'est point une espèce distincte de celui d'Europe, mais on le préfère dans la médecine, parce qu'il a plus de force et qu'il en faut une dose moins forte. Il croît ici, mais en petite quantité, parmi l'*Arbutus andrachne*, non point au sommet, mais sur le penchant des montagnes et à l'ombre. Il est d'un jaune pâle, mais j'en ai vu autour de Smirne d'une couleur plus vive et plus foncée. La Natolie est abondamment pourvue de cette plante précieuse ; elle y croît sans culture, et l'on en trouve une grande quantité autour de Magnésie, sur les frontières de Brussa, qu'on exporte dans différents endroits de l'Asie et de l'Europe » ; fraudes des droguistes. E. Boissier, *Flora Orientalis*, V, 100, signale *Crocus sativus* « in montibus supra Smyrnam » d'après d'autres botanistes. Le nom Κρόκος se trouve à Smyrne à l'époque hellénistique (*Beschr. ant. Skulpt. Berlin*, n. 771) ; mais on le rencontre ailleurs aussi.

2. III, 8. Le Tmôlos est « a mountain in Phrygia », dit l'édition avec traduction de la collection Loeb (Harrison Boyd Cash).

3. *Georg.*, I, 56. Cf. Solin, 40, 10 : *mons Lydiae Tmolus croco florentissimus.*

4. Publiée par Ad. Wilhelm, *Sitz. Berlin* 1932, 861 (au Musée de Smyrne ; origine inconnue). Republiée avec commentaire par W. Peek, *Ath. Mitt.*, 66 (1931), 80-81, n. 23 (*Vers. Inschr.*, I, 1175). Cet éditeur cite quatre textes sur le safran du Tmôlos ; l'ἀνθεμόεις d'Euripide et l'ἀνθεμώδης de Macedonius sont trop vagues ; Théophraste, *H. Pl.*, IV, 5, 4, a été cité sans être lu ; en fait, il s'agit de plantes très différentes : ὁ μὲν Τμῶλος ἔχει καὶ ὁ Μύσιος Ὄλυμπος πολὺ τὸ κάρυον καὶ τὴν διοβάλανον, ἔτι δὲ ἄμπελον καὶ μηλέαν καὶ ῥόαν, ἡ δὲ Ἴδη τὰ μὲν οὐκ ἔχει τούτων, τὰ δὲ σπάνια.

5. Sur le séchage, outre Pline, cité ci-dessus, p. 333, n. 6, voir notamment K. G. Fiedler, *loc. cit.* ; D. Bois, *loc. cit.*, 106 (l'action d'un feu clair est préférable au soleil) ; surtout P. Fournier, *loc. cit.*, 367.

6. Les chiffres que j'ai recueillis sont assez différents et il doit y avoir des variations selon les lieux et les qualités. Cf. Fiedler, *loc. cit.* : en Autriche, 60.000 fleurs pour une livre de safran séché à l'air (donc plus de 360.000 pour Junia Théodora) ; au Caucase, 15 livres de fleurs pour un « Loth » de safran tout à fait pur (« Loth » étant une « demi-once », environ 1/30 de livre) ; S. Laufer, *Sino-Iranica, Chinese contributions to the history of civilization in Ancient Iran with special reference to the history of cultivated plants and products* (Chicago, 1919), 309-312 : 20.000 pour une livre, plus de 120.000 pour Junia Théo-

une main-d'œuvre abondante et explique les hauts prix du produit[1].

Le caractère insolite de ce cadeau ressort bien si l'on place ce décret dans l'ensemble assez nombreux de ceux qui prévoient des honneurs funèbres. On fait cortège, on donne et on proclame une couronne, on élève une statue, on fait cadeau du lieu de la sépulture ; on n'envoie pas de parfums. Ainsi dans les décrets d'Épidaure ou d'Athènes, d'Amorgos, d'Aphrodisias, d'Héraclée de la Salbakè, d'Olbia ou d'Odessos, où l'on décerne des honneurs au défunt (même avant sa mort) et où l'on console sa famille[2]. Le seul parallèle est fourni par un décret de Naples : on donne à Licinius Pollio un emplacement pour sa sépulture[3] et, de plus, 20 livres

dora ; Orth, *loc. cit.*, 1730 : 100.000 à 200.000 fleurs pour une livre (Abbruzes) ; M. Rikli, *loc. cit.*, 723 : 7.000 à 8.000 fleurs pour 500 gr. (d'après un passage de Fiedler?) ; D. Bois, *loc. cit.*, 106 : « on calcule que 5 kgr. de stigmates frais proviennent de 100.000 fleurs et donnent environ 1 kgr. de safran sec » ; P. Fournier, *loc. cit.* (même chiffre ; tiré de Bois?).

1. Le safran est actuellement un produit très coûteux. On insiste sur les grands frais de cette culture, les hauts prix du safran (ainsi dans l'Inde, S. Laufer, *loc. cit.*, 309, n. 1 : « too expensive to be extensively employed in India, but is in request at princely marriages and for the caste markings of the wealthy ») et les très nombreuses adultérations du produit. Sur ce dernier point, cf. Pline, *loc. cit.* : *adulteratur nihil aeque* ; moyens d'éprouver la qualité ; voir aussi le passage de Galien cité ci-dessus, p. 333, n. 1 ; voir ensuite F. Hasselquist, *loc. cit.* ; S. Laufer, *loc. cit.* ; P. Fournier, *loc. cit.*, 366 (énumération impressionnante de procédés et de matières pour les falsifications). Pour comprendre vraiment ce que représente le cadeau envoyé à Junia Théodora, il faut avoir lu les détails que donne D. Bois, *loc. cit.*, 105-106, sur la récolte, surtout dans le Gâtinais. Ils nous mettent directement sous les yeux le travail exécuté en Lycie au temps de Junia Théodora : « Les fleurs sont récoltées avant d'être complètement ouvertes, et de préférence le matin ou le soir. En général elles s'épanouissent successivement pendant 15 à 20 jours, selon l'état de l'atmosphère. La cueillette en est effectuée quotidiennement la première semaine ; ensuite tous les deux jours... car l'humidité ou une chaleur excessive altérerait les fleurs en quarante-huit heures... Les fleurs du safran sont éphémères et leurs stigmates se décolorent et perdent de leur odeur s'ils demeurent trop longuement à l'air et à la lumière. Ce sont des femmes et des enfants qui récoltent habituellement les fleurs, en les coupant avec précaution au niveau du sol, de manière telle que les stigmates ne se détachent pas. Chaque travailleur est muni d'un panier dans lequel il dépose son butin. Il évite avec soin de piétiner le sol dans les endroits où peuvent éclore de nouvelles fleurs. Les paniers sont vidés dans des hottes que l'on transporte à la ferme, en prenant garde d'endommager les fleurs pendant ces manipulations. » Pour « l'épluchage », « les fleurs, placées sur de grandes tables, étaient saisies les unes après les autres par les ouvrières qui en extrayaient le style avec ses trois stigmates, seule partie utile, qu'elles mettaient dans une écuelle ou une sébille. Elles ne conservaient qu'un tronçon du style, car ce dernier, en forte proportion, diminue la valeur du produit. Une femme très exercée à ce genre de travail parvenait à séparer environ 60 gr. de stigmates non desséchés par heure. On estimait à quatre hommes et seize femmes le personnel indispensable pour la récolte et la préparation du safran dans le Gâtinais, pendant le temps de la floraison, pour une superficie d'un hectare. » Suit le séchage.

2. Cf. *Hellenica*, III, 14-31 ; *La Carie*, II, p. 111 et 176 ; *Hellenica*, VIII, 86 ; *Rev. Phil.* 1959, 218-220.

3. *IG*, XIV, 757 (*IGR*, I, 450), l. 10-15 : τόπον εἰς κηδ[είαν] δίδοσθαι ὃ ἂν οἱ προσήκοντες αὐτοῦ (cf. *Rev. Phil.* 1959, 220) ἕλωνται ἐκτὸς τῶν ἱερῶν ἢ μεμισθ(ωμένων) τόπων (cf. *Hellenica*, III, 29). Pour un passage, l. 12, voir Ad. Wilhelm, *Jahreshefte*, 3 (1900), 44-45. K. Buresch, *Rh. Mus.*, 49 (1894), *Die gr. Trostbeschlüsse*, 459, écrivait du

d'encens : λιβ(ανωτοῦ) τε λ(ίτρας) κ' εἰς παραμυθ(ίαν) τῶν γονέων. Cette générosité parmi les honneurs funèbres revient dans plusieurs inscriptions latines[1]. Les décurions d'Ostie et de Parentium décernent ainsi 20 livres d'encens pour un défunt[2], 50 livres[3], 3 livres cependant qu'un collège en donne aussi[4]. A Puteoli, c'est 10 livres de malabathrum (*foleum*) que l'on donne pour un *funus publicum*[5].

Des textes littéraires aussi montrent qu'à Rome l'on consumait de l'encens et d'autres aromates pour les grandes funérailles, soit lors de l'exposition du corps, soit pour son incinération[6]. Pline le déplore avec sa rhétorique habituelle dans son livre sur les arbres exotiques[7] : « Les gens renseignés assurent que la production d'une année [de l'Arabie Heureuse] n'égale pas la quantité d'encens que Néron fit brûler pour les funérailles de Poppée. Comptez après cela les innombrables funérailles célébrées tous les ans sur toute la terre et les monceaux entassés, pour honorer les cadavres, d'un encens qu'on ne donne aux dieux que par miettes. » Aux funérailles de Sylla les femmes apportèrent des monceaux d'aromates[8]. Lorsque Caton le Jeune perdit son frère à Ainos, il se montra plus passionné que philosophe, notamment dans la profusion d'aro-

décret n. 757 : « Viel römischer ist der Charakter des wortkarges Dekrets n. 757... Abgesehen vom Formellen erinnert uns besonders der Ehren-Weihrauch daran, dass wir uns in der römischen Welt befinden. Eben diese, allen griechischen Dekreten dieser Art fremde Ehrenbezeugung aber begegnet uns wieder in einer jenen neapolitanischen Inschriften nahe verwandten lateinischen Grabinschrift von Puteoli », *CIL*, X, 1784.

1. Cf. F. Vollmer, *Jahrbücher class. Phil.*, *Suppl. 19* (1893), *De funere publico Romanorum*, 343 ; L. Friedländer, *Sittengeschichte Roms*[9-10], II, *Der Luxus der Totenbestattung*, 358. Les inscriptions suivantes y sont réunies.

2. Ostie : *CIL*, XIV, 321 (Dessau, 6136 ; Vollmer, *loc. cit.*, p. 356) : *hunc dec(uriones) funere publ(ico) efferendum censuer(unt) eique honores omni(s) et turis p(ondo) XX decreverunt.* 6 kg. 55 (Friedländer). La mention de l'encens est une addition.

3. Ostie : *CIL*, XIV, 413 (Vollmer, *loc. cit.*) : *funus publicum, statuamq(ue) et turis p(ondo) L.* 16 kg. 37 (Friedländer).

4. Parentium (Parenzo, en Istrie) : *CIL*, V, 337 (Dessau, 6679 ; Vollmer, *loc. cit.*) : *turis lib. tres ; huic et col(legium) fabr(um) turis mittendi habuit hon(orem).* Vollmer, 359, reproduit aussi une inscription d'Espagne, *CIL*, II, 1650 : *[t]ur(is) p(ondo) XXV.*

5. *CIL*, X, 1784 (Dessau, 6334 ; Vollmer, 350, n. III) : *funus public(um), item foleum et tres statuas ; item decem libris folei : decem libras folei.* Plutôt que le commentaire de Dessau, n. 4, voir celui de Vollmer, 351. Voir aussi l'article *folium* du *Thes. ling. lat.* (1926), où l'on voit qu'il peut s'agir du nard, mais le plus souvent, le *nardus* étant cité en même temps, du *malabathrum.*

6. Cf. H. Blümner, *Die röm. Privataltertümer* (1911), 501 ; surtout L. Friedländer, *loc. cit.*, 357-360.

7. *NH*, XIII, 83 ; trad. Ernout.

8. Plutarque, *Sylla*, 38 : λέγεται δὲ τοσοῦτο πλῆθος ἀρωμάτων ἐπενεγκεῖν τὰς γυναῖκας αὐτῷ ὥστε ἄνευ τῶν ἐν φορήμασι δέκα καὶ διακοσίοις διακομιζομένων πλασθῆναι μὲν εἴδωλον εὐμεγέθες αὐτοῦ Σύλλα, πλασθῆναι δὲ καὶ ῥαβδοῦχον ἔκ τε λιβανωτοῦ πολυτελοῦς καὶ κιννάμου.

mates pour les funérailles[1]. C'est le safran lui-même qui est mentionné dans divers passages de consolations de Stace[2]. Dans la consolation à Atedius Melior sur la mort de *Glaucias delicatus*, le poète évoque, parmi les dons brûlés aux funérailles, avec la pourpre, avec la myrrhe et autres aromates, les *Cilicum flores*[3]. De même pour le *puer delicatus* de Flavius Ursus : ce fut un riche bûcher ; *odoriferos exhausit flamma Sabaeos | et Cilicum messes*[4]. De même au bûcher du père de Claudius Etruscus : *tu largus Eoa | germina, tu messes Cilicum Arabumque superbas | merge rogis ; ferat ignis opes heredis*[5]. Aux obsèques de Priscilla, femme d'Abascantus, on voit défiler les présents funèbres, *dona malae feralia pompae : uer Arabum Cilicumque fluit floresque Sabaei*, et, parmi une foule d'aromates, encore *Coryciaeque comae*[6]. C'est dans ce cadre de cadeaux d'aromates, envoyés par les parents, les amis et aussi les municipalités, que se place le cadeau de safran offert par la confédération lycienne pour les obsèques à venir de Junia Théodora. On ne trouve rien de tel en Grèce, ni dans les décrets sur les honneurs funèbres ni dans les textes[7]. L'opuscule de Lucien contre les manifestations de deuil, *de luctu*, ignore celle-ci[8],

1. Plutarque, *Cato*, 11 : : ἐμπαθέστερον ἔδοξεν ἢ φιλοσοφώτερον ἐγεγκεῖν τὴν συμφοράν, οὐ μόνον κλαυθμοῖς καὶ πεπιπτύξεσι τοῦ νεκροῦ καὶ βαρύτητι λύπης, ἀλλὰ καὶ δαπάνῃ περὶ τὴν ταφὴν καὶ πραγματείαις θυμιαμάτων καὶ ἱματίων πολυτελῶν συγκατακαέντων καὶ μνήματος ξεστοῦ λίθων Θασίων ἀπὸ ταλάντων ὀκτὼ κατασκευασθέντος ἐν τῇ Αἰνίων ἀγορᾷ.

2. Je me suis reporté aux textes d'après les renvois de Blümner, *loc. cit.*, n. 1, et de Friedländer, *loc. cit.*, 358, n. 10. Les autres textes sont beaucoup moins intéressants (Ovide, Properce, Juvénal, Martial, Lucain).

3. *Silv.* II 1, 157-161 sur les *prodiga flammis dona : quod Cilicum flores, quod munera graminis Indi | quodque Arabes Phariique Palaestinique liquores.* Cf. les vers 20 et 21 : *puerile feretrum | produxi, saevos damnati turis acervos | ... vidi.* Il n'y a aucune trace dans cela du symbolisme qu'évoque Orth, *PW*, s. v. *Safran* (1920), 1730, sans doute d'après quelque compilation : « Als heilige Pflanze der Demeter und ihrer Tochter Persephone wurde Safran, und zwar vornehmlich solcher aus Kilikien, auf den Scheiterhaufen reicher und vornehmen Personen verbrannt (Stat. *Silv.* I 160). » Le contexte est tout différent, et Orth ne l'a pas soupçonné, ne parlant pas de l'usage funéraire, sauf cette phrase.

4. *Silv.* II 6, 86 sqq.

5. *Silv.* III 3, 33 sqq.

6. *Silv.*, V 1, 209 sqq. Après les *flores Sabaei* : *Indorumque arsura seges praereptaque templis | tura, Palaestini simul Hebraeique liquores | Coryciaeque comae Cinyreaque germina.*

7. Cf. les justes observations de H. von Fritze, *Die Rauchopfer bei den Griechen* (1894), 50-51 : « Für den Gebrauch von Weihrauch bei Totenfeiern sind nur sehr spärliche und zwar auf römische Zeit bezügliche Zeugnisse erhalten. » Il cite Pline, XII : « bestätigt wird die Sitte für römische Totencäremonien auch von Plutarch, wo er von den Begräbnissen Sullas und Kapions spricht. Schon der Wortlaut der Pliniusstelle und die Anführung eines Beispiels aus römischer Geschichte scheinen es auszusprechen, dass der Weihrauch bei Totenfeiern späteren Zeiten angehört. » Suit une page intéressante sur les stèles de banquets funèbres.

8. Il parle surtout des lamentations et des coups, des λόγοι ἐπιτάφιοι et même des

pourtant si frappante et qui prête si facilement à la critique[1].

Le cas de Junia Théodora, Romaine de Corinthe, s'ajoute aux documents sur cette coutume romaine ; il n'apporte pas un exemple de coutume grecque. Les obsèques de Junia Théodora auront lieu à la romaine. On brûlera le safran envoyé par les Lyciens ; on brûlera de l'encens donné par les amis, par des cités qui ont reçu des bienfaits ; Corinthe certainement s'associera aux honneurs funèbres[2]. C'est d'après Stace et les inscriptions romaines qu'il faut s'imaginer la cérémonie. Peut-être cette cérémonie à la romaine comportera-t-elle une *laudatio*[3]. Il ne faut pas craindre d'évoquer les poèmes de Stace pour ses riches compatriotes vivant à Rome même ; car Junia Théodora, elle aussi, était certainement fort riche et elle tenait une grande place dans la haute société, comme on le voit notamment par sa familiarité avec les gouverneurs et magistrats romains et son influence sur eux. Nous apercevons ici un aspect de la vie particulière de Corinthe, colonie romaine parmi les cités grecques.

On a cru avoir des exemples dans le monde grec[4]. Selon Poland, « dans les associations aussi l'emploi de l'encens en l'honneur des morts acquit de l'importance[5] » ; « l'encens trouve son emploi... dans des fêtes funèbres[6] ». Mais la référence consiste en un seul texte de Pergame. Selon Pfister, dans l'article *Rauchopfer* du *PW* (1914), 282-283, on brûlait de l'encens aux funérailles « surtout chez les Romains[7] » ; « en Grèce aussi l'encens était employé pour les funé-

ἀγῶνες, de la couronne sur la stèle (λίθος ἐστεφανωμένος), des sacrifices (καθαγισμοί) et des banquets (περίδειπνον).

1. Voir le passage de Pline cité ci-dessus.

2. Il va de soi que des inscriptions sur le tombeau commémoraient les honneurs. Des honneurs *post mortem* dans *Corinth*, VIII 2, 79 : *Iuniae P. f. Pollae, uxori C. Iuli Lecti post obitum d. d. coloni* (une *Iunia* mariée à un *Iulius*) ; les n. 143 et 144 sont aussi des inscriptions pour des femmes *post obitum*. Le tombeau de *Iunia Theodora*, avec la dalle portant la transcription des décrets de Lycie, évoque celui d'Opramoas de Rhodiapolis, un siècle plus tard, dont les assises étaient couvertes de la transcription des documents en son honneur.

3. Sur le genre romain de la *laudatio*, voir Vollmer, *De funere publico*, *loc. cit.*, et surtout M. Durry, *Éloge funèbre d'une matrone romaine* (1950), p. XI-XCVIII.

4. F. Cumont, *Lux Perpetua* (1949), 46-47, admet que les Romains ont « emprunté à l'Orient hellénique » l'oblation funéraire des aromates, comme aussi celle des fleurs. Mais il n'a à alléguer que des textes latins, et aucun fait ne vient attirer l'attention vers aucun pays grec.

5. F. Poland, *Gesch. des gr. Vereinswesens* (1909), 508 : « Bedeutung gewann auch [*sic*] bei Vereinen die Verwendung des Weihrauchs zu Ehren des Toten (S. 258). So verbrauchten bei den pergamenischen Hymnoden... »

6. *Ibid.*, 258, note : « Der Weihrauch findet Verwendung : bei einem regelmässigen Opfer von Priestern..., bei einem solchen für den Kaiser... und bei Totenfeier (B 393, Z. B 19, s. VI Chap.). »

7. Il faut ajouter le décret de Naples cité ci-dessus.

railles à l'époque hellénistique ». Or le seul renvoi est à une inscription de Pergame. C'est toujours la même[1]. Loin de remonter à l'époque hellénistique, elle date d'Hadrien, et le règlement n'est pas antérieur à Auguste. C'est le règlement des hymnodes de Pergame. Il contient une clause sur les défunts de l'association (B, l. 21-25) : τοῖς δὲ ἀν(α)παυομένοις εἰς λίβανον προχρήσει ὁ ἄρχων (δηνάρια) ιε′ ἃ ἀπολήψεται παρὰ τοῦ εἰς τὸν τόπον αὐτοῦ εἰσιόντος · παῖδες δὲ κηδεακοῦ λήψονται εἰς λίβανον ἐκ τοῦ κοινοῦ (δηνάρια) ιβ′. Le successeur de l'hymnode défunt devra donner de l'encens pour les funérailles de son prédécesseur. C'est le cadeau que nous avons vu plus haut en Italie. Comme les funérailles auront naturellement eu lieu déjà quand il sera élu, l'archonte avance la somme au nom du futur successeur. D'autre part la caisse des hymnodes donnera une somme « pour l'encens » aux serviteurs des funérailles[2].

A l'appui de cet usage grec, les commentateurs n'ont pu alléguer, sans s'en rendre compte, que des témoignages sur l'usage romain[3]. Ce n'est pas seulement la date tardive qui permettrait de supposer

1. M. Fränkel, *I. Pergamon*, II, n. 374 ; H. von Prott, *Leges Sacrae*, I, *Fasti sacri*, n. 27 ; *IGR*, IV, 353. Cf. ci-dessus, p. 318, n. 4 ; et 321, n. 6 ; 322, n. 3.

2. On interprète παῖδες κηδεακοῦ par *servi libitinarii* d'après le commentaire de Fränkel, p. 267.

3. Dans le commentaire, M. Fränkel, *loc. cit.*, ne trouvait à renvoyer qu'à Festus, s. v. *Acerra*. Ce texte latin dit : *Acerra ara, quae ante mortuum poni solebat, in qua odores incendebant. Alii dicunt arulam esse thurariam, scilicet ubi thus reponebant.* Dans les addenda, p. 512, il avait « à ajouter que des témoignages sur l'usage de « Weihrauch bei der Leichenfeier » étaient réunis par H. von Fritze [on a vu ci-dessus dans quel sens] et Buresch, *Rh. Mus.* 1894, 459 ». Pour l'article de Buresch et l'inscription de Naples, voir ci-dessus, p. 337, n. 3. M. Fränkel citait aussi, d'après ces deux auteurs : les deux passages de Plutarque, Pline, XII 83, et les deux inscriptions latines *CIL*, 5, 337 et X, 1784. Tout cela précisément montre l'ambiance latine. — Quant à H. von Prott, *loc. cit.*, p. 59, il rapproche : « cf. von Fritze, *Rauchopfer bei den Griechen* ; Buresch, *Mus. Rhen.*, XLIX, 459 ; Wilmanns, *Ex.*, 104 », d'après Fränkel. — Ces rapprochements ne sont pas mauvais. Mais ils mènent dans une direction que n'ont pas vue ces auteurs. — Un passage de Tertullien indique à la fois que les chrétiens d'alors ne brûlent pas d'encens dans le culte (cf. E. Ferrenbach, dans *Dict. Arch. Chr.*, s. v. *Encens* (1922), 6-8 et 10-20) et qu'ils utilisent des aromates pour les enterrements (*Apol.*, 42, 7) : *Tura plane non emimus* (cf. aussi chap. 30, 6) ; *si Arabiae queruntur, sciant Sabaei plures et cariores suas merces Christianis sepeliendis profligari quam deis fumigandis.* Ce dernier trait vaut pour la partie latine du monde romain, et non pour les Grecs. D'autre part, Tertullien ne dit pas que l'on brûle des aromates ; ils servent à un embaumement. Deux passages du même Tertullien l'indiquent : *proinde enim et corpora medicata condimentis sepulturae mausoleis et monumentis sequestrantur, processura inde cum iusserit dominus* (*Resurr.*, 27) ; *viderint si eaedem merces, tura dico et cetera peregrinitatis ad sacrificium idolorum etiam hominibus ad pigmenta medicinalia, nobis quoque insuper ad solatia sepulturae usui sunt* (*Idol.*, 11). Ces textes sont rapprochés dans diverses éditions de Tertullien, notamment celle de Oehler. Celle-ci y joint des textes plus tardifs (Lactance et Cassien), [illegible] (*defunctorum corpora odoribus et pretiosis vestibus illita*, etc.). Voir aussi là-dessus E. Ferrenbach, *loc. cit.*, 9. Je ne parle naturellement pas de l'encens aux funérailles au Bas-Empire, chez les chrétiens (dans Ferrenbach, *ibid.*, une série très intéressante de textes du IVe et du Ve siècle, en Orient et en Occident) et les païens (cf. Damascius, *Vie d'Isidore*, 188), ni dans le moyen âge byzantin.

l'intrusion d'un usage romain. En fait, le collège des hymnodes est une association romanisée et romanisante. Créée pour le culte de Rome et d'Auguste, elle se compose d'une grande majorité de citoyens romains, trente-deux sur trente-six ; elle sacrifie aux *imagines Augustorum* et célèbre les mystères impériaux [1] ; ses fêtes sont romaines : l'anniversaire d'Auguste, les calendes de janvier, les rosalies (ῥοδισμός). Cette dernière fête est significative d'un milieu romanisé ; elle est un véritable révélateur [2]. Ainsi l'inscription de Pergame, comme celle de Corinthe, nous atteste l'introduction de la coutume romaine des aromates aux funérailles dans les milieux romains ou romanisés de l'Orient grec. Dans la mesure où elle s'est répandue, c'est par l'exemple de ces milieux, comme une coutume venue de Rome [3].

VIII. Alcée de Sardes

En poursuivant des recherches sur des cultes et des légendes de la région de Sardes, spécialement avec l'aide des monnaies, je fus amené à entreprendre une prosopographie des gens de Sardes, à la fois pour l'étude des relations de la ville, et donc de son histoire, et pour son onomastique. Voici un petit résultat dans le domaine de la prosopographie même.

1. Voir le chapitre VI de ces *Recherches épigr.*, ci-dessus.

2. C'est en traitant des Rosalies (cf. *Hellenica*, VIII, 92 ; *Bull. Épigr.* 1958, 109 ; *Hellenica*, XI-XII, 412) et de la romanisation dont témoignent ces fêtes que je reprendrai l'édition et le commentaire du règlement des hymnodes de Pergame.

3. Dans ces conditions on ne pourrait exclure une influence romaine dans l'épigramme d'Astypalée, dont voici le lemme : W. H. D. Rouse, *JHS* 1906, 178 (sans un mot de commentaire) ; W. Crönert, *Rh. Mus.* 1910, 636-637, d'après une copie de J. Sarraftis de Cos, comme inédite, avec commentaire littéraire ; d'après Cr., J. Geffcken, *Gr. Epigramme* (1916), 209, attribuée à tort à Cos (G. a compris Astypalée de Cos) ; d'après les deux auteurs, F. Hiller von Gaertringen, *IG*, XII suppl., 152 ; W. Peek, *Vers-Inschr.*, I, 1363. La date est très incertaine. Hiller écrivait : « saeculi fere I a. Chr. » ; « Ausgang der hellenistischen Zeit », Cr. Le *théta* barré et la barre prolongée en haut du *delta* indiquent une époque assez avancée. Peek écrit : « I. Jh. », c'est-à-dire Ier siècle p. C. D'autre part, ce n'est sans doute pas avant l'époque impériale que l'on peut lire, comme ici, le verbe πεῖν, v. 1-2 : Μή μοι πεῖν φέρεθ' ὧδε μάτην (juste ponctuation de Peek, au lieu de joindre μάτην et πέποται), πέποται γάρ, ὅτ' ἔζων, | μηδὲ φαγεῖν · ἀρκεῖ · φλήναφός ἐστι τάδε. J'ai déjà rapproché ce texte (*Rev. Phil.* 1943, 183, n. 2) de la magistrale étude de W. Heraeus, *Kleine Schriften* (1937), 190-226 : Προπεῖν. Les premiers témoins assurés sont l'épigrammatiste Lucilius, Pétrone, Martial, puis des inscriptions du IIe siècle. Pour φέρε φαγεῖν, φέρειν πιεῖν, cf. Heraeus, 195, n. 3. Il faut aussi relever que le sentiment exprimé par la défunte, Kleumatra, est très particulier ; v. 3-6 : εἰ δ' ἕνεκεν μνήμης τε καὶ ὧν ἐβίωσα σὺν ὑμεῖν | ἢ κρόκον ἢ λιβάνους δῶρα φέρεσθε, φίλοι, | τοῖς μ' ὑποδεξαμένοις ἀντάξια ταῦτα διδόντες, | ταῦτ' ἐνέρων · ζώντων δ' οὐδὲν ἔχουσι νεκροί. Il ne s'agit pas de parfums brûlés ou offerts lors des funérailles, mais d'une offrande à la tombe. La défunte repousse les offrandes de nourriture et de boisson, c'est-à-dire les libations et les repas. Elle désire quelque chose de plus immatériel, car les morts

Une inscription de Pergame nous a conservé le texte partiel d'un traité entre Éphèse et Sardes, avec des morceaux de deux lettres du proconsul adressées respectivement à chacune de ces villes[1]. Le proconsul était Quintus Mucius Scaevola[2]. Parmi les deux proconsuls de ce nom qui ont gouverné l'Asie, il s'agit certainement du second, car il est question des fêtes célébrées par la province en son honneur[3]. Le texte est donc daté d'environ 98 ou 94 a. C.[4].

L'accord a été conclu par des représentants des deux villes, invités à une procédure de conciliation par un envoyé du proconsul[5], qui était un Athénien[6]. La date est, comme il est normal, indiquée

n'ont plus rien de commun avec les vivants ; en souvenir de la vie d'ici-bas avec ses amis, que ceux-ci apportent des parfums ; et ces parfums semblent être donnés non point exactement à la défunte, mais à l'ensemble des morts pour avoir accueilli cette morte-ci, si je comprends bien τοῖς μ' ὑποδεξαμένοις ἀντάξια ταῦτα διδόντες ; ce serait comme un cadeau pour remercier un hôte et cela rejoindrait l'usage des aromates dans la vie courante des banquets. J'entends κρόκος comme le parfum, à côté de λιβάνους ; W. Crönert a entendu par là des fleurs (« Blumen »), et il rapprochait cette épigramme : Μὴ μύρα, μὴ στεφάνους λιθίναις στήλαισι χαρίζου (ou στήλλῃ χαρίσῃ, λίθος ἐστίν), μηδὲ τὸ πῦρ φλέξεις · ἐς κενὸν ἡ δαπάνη (*AP*, XI 8 ; la variante dans l'épigramme de Rome, avec l'épitaphe en prose en latin, Kaibel, 646 ; *IG*, XIV, 1746 ; W. Peek, *loc. cit.*, I, 1906).

1. *I. Pergamon*, II, 268 ; *OGI*, 437 ; *IGR*, IV, 297. W. H. Buckler, *Sardis*, VII, *Gr. Inscr.* (1932), considère les restes de cinq lignes qu'il publie sous le nº 6 comme un fragment appartenant à la partie perdue de ce traité.

2. L. 26-27 : Κόϊντος Μού[κιος Ποπλίου υ]ἱὸς Σκαιό[λας] ἀνθύπατος Ῥω[μαίων].

3. L. 3 sqq. et 27 sqq. P. Foucart a heureusement restitué ces lignes avec la mention des villes de la province d'Asie, *Rev. Phil.* 1901, 85-88 : *Les jeux en l'honneur du proconsul Q. Mucius Scaevola.* Suivi par Dittenberger et par tous ceux qui ont parlé de ce texte, notamment D. Magie, *Roman rule in Asia Minor*, II, 1064, n. 47.

4. La première date (98-97) est celle de Waddington, Dittenberger, Last, Balsdon, et aussi Broughton. La seconde (94-93) a été soutenue par Th. Reinach, F. Münzer, D. Magie. Cf. la note de ce dernier.

5. L. 18-20 et 41-42 : [τὸν π]αρακαλέσοντα δοῦναι τὰς χεῖρας ἡμῖν εἰς σύλλυσιν.

6. L. 38-40 (cf. l. 15 sqq.) : ἐπέμ[ψαμεν.....]σον Φυλοτίμου Ἀθηναῖο[ν τ]ῶν ε[ὐδοκίμων], ἄνδρα καλὸν καὶ ἀγαθὸν καὶ τῆς [μεγίστης ἀξι]ούμενον πίστεως παρ' [ἡμ]ῖν, Le mot εὐδοκίμων a été restitué par Dittenberger (note 9), qui a bien reconnu que ce morceau de l'inscription faisait partie de la lettre de Scaevola aux Sardianiens et non d'un décret de Pergame ; de toute façon d'ailleurs la restitution de Fränkel, ἐ[μ Περγάμωι], était insoutenable : « Verbum sane praestare nolo, cogitaveris etiam de εὐδοκιμούντων, εὐγενῶν, εὐγενεστάτων, εὐπατριδῶν, ἐπιφανῶν ». Il me semble que tous ces mots ne sont pas attestés dans un tel contexte, et l'idée non plus. J'attends plutôt que ce génitif partitif marque un rapport. Cf. par exemple *IG*, VII, 4132 : Ξενοκλέας Ἀρκεσιλάου τῶν πολιτῶν (Akraiphia) ; *IG*, XII 7, 36 : Τίμεσσαν τῶν ἡμετέρων πολιτίδων (Arkésinè) ; Welles, *Royal corr.*, 75 : [Ἑστιαῖος Ἀσίου τῶν] ὑμετέρων πολιτῶν καὶ τῶν πρώτων καὶ προτιμωμένων φίλων καὶ τῶν σωματοφυλάκων (Artaban III à Suse). Je crois que les mots à restituer ainsi indiquent aussitôt le rapport de cet Athénien avec Scaevola, et la raison de son choix, qui sera développée dans les lignes suivantes : τῶν ἐ[μῶν φίλων]. Cf. la lettre d'Antoine aux Hellènes d'Asie : ἐντυχόντος μοι ἐν Ἐφέσωι Μάρκου Ἀντωνίου Ἀρτεμιδώρου, τοῦ ἐμοῦ φίλου καὶ ἀλείπτου (*Hermes* 1897, 509, l. 5-7 ; cf. *Gnomon* 1959, 663 ; *Hellenica*, VII, 122-123 ; XI-XII, 489, n. 7) ; celle d'Auguste à Cnide : ἐξετάσαι προστάξας Γάλλωι Ἀσινίωι τῶι ἐμῶι φίλωι (*Sylloge*³, 780, 11) ; celle de Claude aux Technites dionysiaques à Milet : τοῦτο δέ μοι παρέστησεν Μᾶρκος Οὐαλέριος Ἰουνιανὸς οἰκειακός μου (*Delphinion*, 156). Dans la lettre de Sylla à Cos le titre d'ami vient seulement en second lieu : Ἀλεξάνδρῳ Λαοδικεῖ κιθαριστῇ, ἀνδρὶ καλῷ καὶ ἀγαθῶι καὶ φίλῳ ἡμετέρῳ, πρεσβευτῇ κτλ. (*Riv. Fil.* 1938, 253, l. 4-6).

à la fois par l'éponyme, ou plutôt par les éponymes, d'Éphèse et par ceux de Sardes (l. 89-92) : εἶναι δὲ τὴν συνθήκην κυρίαν ὡς μὲν Ἐφέσιοι ἄγουσιν ἀπὸ πρυτάνεως Σελεύκου, ἱερέ[ως] δὲ τῆς Ῥώμης Ἀρτεμιδώρου, μηνὸς Ταυρεῶνος τετράδος ἀπιόντος, ὡς δὲ Σαρδιανοὶ ἐπὶ ἱερέω[ς] τῆς μὲν Ῥώμης Σωκράτου, τοῦ δὲ Διὸς τοῦ Πολιέως Ἀλκαίου, μηνὸς Δαισίου τετράδος ἀπιόντος. C'est un signe de la basse époque hellénistique et du début de l'époque impériale que cette double éponymie dans une cité, l'un des éponymes étant le prêtre de Rome ou, plus tard, le grand-prêtre d'Auguste[1]. Le prêtre de la déesse Rome nous est connu à Éphèse par une liste de personnages qui ont été prêtres de Rome et agonothètes sous tel ou tel prytane[2], et à Sardes par divers documents, épitaphes datées ou listes de souscriptions[3]. A Éphèse ni le prytane Séleukos ni le prêtre de Rome ne paraissent avoir été signalés dans d'autres inscriptions[4]. A Sardes, un prêtre Σωκράτης Πτολεμαίου Παρδαλᾶς apparaît dans deux ou trois documents[5]. On a proposé d'y reconnaître le prêtre de Rome Sokratès et de dater ceux où il est éponyme de 98 a. C.[6]. C'est une hypothèse très raisonnable. On n'a fait aucun rapprochement pour le second éponyme, Alkaios.

On peut rapprocher un homonyme, et dans la même classe sociale. Sur des bronzes autonomes de Sardes est nommé Ἀλκαῖος Ἀλκαίου[7]. Or cette série[8], aux types du buste d'Arté-

1. Voir *RÉG* 1933, 441, note. Un nouvel exemple à Apollonis de Lydie, daté de 28-27 a. C. : στεφανηφόρου καὶ ἱερέως τῆς Ῥώμης Ἀπολλωνίδου τοῦ Αἰσχρίωνος (P. Herrmann, *Neue Inschriften zur hist. Landeskunde von Lydien, Denkschr. Ak. Wien*, 77 I; 1959, p. 8-10, n. 6).

2. *Ephesos*, II (*Theater*), n. 30. Formule : Ποσειδώνιος Ἀπολλωνίου τοῦ Ἀράτου, ἱερεὺς γενόμενος τῆς Ῥώμης ἐν τῶι ἐπὶ πρυτάνεως Ἡροφίλου ἐνιαυτῶι καὶ ἀγωνοθετήσας τὰ Διονύσια παρ' ἑατοῦ (ἐκ τῶν ἰδίων). Dans la colonne de droite, liste de prytanes et agonothètes, du type : Δημήτριος Μητροδώρου Πλουτίων, πρυτανεύσας καὶ ἀγωνοθετήσας τὰ Διονύσια ἐκ τῶν ἰδίων.

3. *Sardis*, n. 93 : ἐπὶ ἱερέως τῆς Ῥώμ[ης Ἀλε]ξάρχου... ἱέρεια τῆς Ἀρτέμιδος... πλίνθα ι' ; la rubrique suivante : ἐπὶ στεφανηφόρου Ἀλεξάρχου ἱέρεια Ἀρτέμιδος (la même Moschion) πλίνθα ι' ; — n. 112 et 113 : ἐπὶ ἱερέως τῆς Ῥώμης Διονυσίου (ou Κοτοβηους) ; d'où restitution de 114 et 115. N. 27, Iollas fils de Iollas : γενόμενον ἱερέα τῆς Ῥώμης. Sur l'éponymie, cf. W. H. Buckler, *ad* n. 116 ; *Hellenica*, IX, 9-10.

4. Voir le commentaire de R. Heberdey à *Ephesos*, II, n. 30. Il date la liste après le traité Sardes-Éphèse, précisément à cause de l'absence de ces deux personnages.

5. *Sardis*, n. 22 : Οἱ τοῦ Διὸς θεραπευταὶ τῶν εἰς τὸ ἄδυτον εἰσπορευομένων καθιερώσαντες ἐστεφάνωσαν Σωκράτην Πολεμαίου Παρδαλᾶν, τὸν πρῶτον τῆς πόλεως, διακείμενον ἐκ προγόνων εἰς τὸ θεῖον εὐσεβῶς ; — n. 91 : ἐπὶ ἱερέως τῆς Ῥώμης Σωκράτους τοῦ Πολεμαίου Παρδαλᾶ ; — n. 122 : [ἐπὶ Σω]κράτου Π[αρδαλᾶ?]. Le nom Pardalas est bien connu à Sardes.

6. Commentaires de W. H. Buckler aux trois inscriptions citées dans la note précédente.

7. *BMC Lydia*, p. 243, n. 57-58 ; *Sylloge Danish Mus. Lydia*, n. 500 ; Cabinet de Paris.

8. Parmi les monétaires de cette série, Πτολεμαῖος Κερασεις ou Κερασεως (*BMC Lydia*, CXIX, p. 242, n. 54-56 ; voir *Hellenica*, IX, 24, n. 2 et 5). Il apparaît comme prêtre

mis et d'Athéna Nicéphore debout[1], est datée d'après 133 a. C.[2].

D'autre part un texte littéraire fait connaître un Alkaios à Sardes dans une position éminente au début du Ier siècle a. C. Ce fut une victime de Mithridate. Plutarque raconte que Pompée trouva à Kainon Phrourion les archives secrètes de Mithridate et qu'on eut alors la preuve de nombreux crimes par empoisonnement[3] : le roi avait notamment fait périr son fils Ariarathe « et Alkaios de Sardes, parce que celui-ci avait remporté plus de succès dans le concours hippique[4] ». L'événement se place nécessairement entre 88 et 85[5]. Il me paraît dès lors que cet Alkaios de Sardes, riche et glorieux vers 88, est le même que le prêtre de Zeus Polieus en 98, et sans doute aussi que le monétaire[6]. Si cette dernière hypothèse se confirmait, nous aurions une date approximative pour cette émission : avant 86, sans doute dans la première décennie du

éponyme sur deux inscriptions, *Sardis*, n. 92 et 116, où l'éditeur n'avait pas rapproché les monnaies ; cf. R. Münsterberg, *Num. Zeitschrift* 1915, 117 ; *Hellenica*, IX, 24, n. 5. Sur ce nom lydien, son rapport avec la ville de Kérassai et la position approximative de cette dernière ville, voir *Anatolia*, 3 (1958), *Satala de Lydie, Kérassai et Nonnos, Dionysiaques*, XIII, 139-141, 143-144.

1. Dans *Hellenica*, IX, 24-25, nous avons rapproché ce type, et à cette date, des témoignages épigraphiques relatifs au culte d'Athéna Nicéphore à Sardes. Les Sardiens instituèrent en 166 un grand concours, les Panathénées et Euméneia, en l'honneur d'Athéna Nicéphore. Il était une grande fête encore au Ier siècle a. C. et autour de notre ère. Cf. *Hellenica*, IX, 8 et 18-25. — On pourrait introduire la réserve que cette déesse armée et nicéphore pourrait être, à cette date, la déesse Rome, dont souvent le type ne peut se distinguer de celui d'Athéna. Cf. plus tard, au IIe siècle, une déesse assise, semblable, et nicéphore, avec le nom Θεὰ Ῥώμη (par exemple *BMC Lydia*, p. 246, n. 77, Pl. XXV 9). On pourrait faire valoir à l'appui l'importance du culte de la déesse Rome précisément à cette époque, puisque son prêtre était éponyme d'après les inscriptions. Mais l'importance du culte d'Athéna est soutenue aussi par les inscriptions sur les Panathénées. Je croirais volontiers que le type monétaire représentait à la fois Athéna Nicéphore et Rome. Très souvent on ne peut distinguer les deux déesses (cf. *BMC Lydia*, p. 386 et 393).

2. De même H. W. Bell, *Sardis*, XI, *Coins*, I (1916), p. 27. Dans *Sylloge Danish Mus.*, « Second-first centuries B. C. ». Selon Macdonald, *Hunter. Coll.*, II, p. 464, après 50 a. C. environ, on ne voit pas sur quels indices. Cf. *Hellenica*, IX, 24.

3. Plutarque, *Pompée*, 37, 2, d'après Théophane de Mytilène.

4. Ὑπομήματα γὰρ ἦν ἐξ ὧν ἐφωράθη φαρμάκοις ἄλλους τε πολλοὺς καὶ τὸν υἱὸν Ἀριαράθην ἀνῃρηκὼς καὶ τὸν Σαρδιανὸν Ἀλκαῖον ὅτι παρευδοκίμησεν αὐτὸν ἵππους ἀγωνιστὰς ἐλαύνων. Cf. la discussion *BCH* 1935, 463, contre une subtilité de M. Segre sur Mithridate vainqueur dans un concours de Chios (il avait rappelé le meurtre d'Alkaios). A ce propos je signalerai que M. Segre m'avait écrit, en juin 1939, qu'il allait bientôt publier une inscription inédite de Rhodes avec des victoires de Mithridate, tout à fait parallèle à celle de Chios. L'inscription n'a pas été publiée après la mort tragique de M. Segre ; il serait grand temps qu'elle le fût ; il ne semble pas qu'on y ait jamais fait allusion.

5. Th. Reinach, *Mithridates Eupator König von Pontos* (1895), 172. Il place le fait dans l'année 87, alors que déjà on se lasse du régime de Mithridate accueilli avec tant de joie. La mort d'Ariarathe est considérée par lui, *ibid.*, 161, comme une conséquence de la perte d'Athènes.

6. J'ai cité les trois documents comme témoignages du nom Alkaios à Sardes, en montrant la large expansion de ce nom, *Hellenica*, X, 290, n. 6 ; je ne les avais pas alors réunis sur la même personne.

Ier siècle ou un peu auparavant[1]. Tout cela s'encadre pour donner l'image d'un πρῶτος τῆς πόλεως, selon l'expression employée pour le prêtre de Rome Sôkratès par les thérapeutes de Zeus[2].

IX. Inscriptions de Syrie.

1. *Épitaphe de Commagène.*

On a publié récemment un relief funéraire de l'époque impériale avancée, conservé au musée d'Adana et provenant de la ville de Gaziantep, autrefois appelée Aïntab, à 12 km. de Dolichè[3]. Un enfant tient dans la main gauche une grappe de dattes et dans la droite un oiseau, dont la tête a disparu et qui était peut-être un de ces porphyrions ou poules sultanes, *laudatissimi in Commagene* selon Pline, X, 129. L'éditeur relève que le style du relief est purement gréco-romain « sans aucune influence orientale[4] ». Le nom du défunt *Cosconius* rend « quasi certain qu'il s'agit d'une famille romaine qui après l'annexion de la Commagène à la province syrienne s'est fixée dans cette région[5] ». Au-dessous du relief est gravé le nom de l'enfant, que l'éditeur élucide en ces termes[6] :

« Sur la partie inférieure est conservée une épitaphe : βίου Ι' Κοσκώνιος ἄωρε χαῖρε. Malheureusement le premier mot n'est pas tout à fait clair ; il comporte une surcharge ; le lapicide a gravé la lettre I de βίου, qu'il avait certainement oubliée, sur un O, d'ailleurs inachevé. La formule βίου suivie d'un chiffre pour indiquer l'âge du défunt est extrêmement rare. Nous ne connaissons en fait qu'un exemple susceptible d'être interprété de la même façon, à savoir

1. La date suggérée par Macdonald (ci-dessus, p. 345, n. 2) serait donc écartée ; elle ne semble reposer sur rien. Si on l'adoptait, c'est l'Alkaios père du monétaire Alkaios qui serait la victime de Mithridate. Il semble plus naturel de reconnaître un même personnage dans le monétaire et dans le prêtre de Zeus Polieus et le propriétaire de chevaux de course vainqueur de Mithridate et jalousé à mort par le roi du Pont.

2. Ci-dessus, p. 344, n. 5. On peut se demander si sur la monnaie *Sylloge Danish Mus. Lydia*, n. 491, il faut vraiment couper, avec l'éditeur, Σω Κρα, et s'il ne faut pas reconnaître un monétaire Σωκρά(της).

3. H. F. Mussche, *BCH* 1959, 543-548 : *Relief funéraire de Gaziantep.* L'éditeur a eu quelque assistance du directeur de la revue, « M. Georges Daux, qui nous a fourni quelques précieux renseignements ».

4. *Ibid.*, 547-548.

5. *Ibid.*, 548. « Malheureusement la connaissance actuelle de la colonisation romaine en Commagène est encore trop fragmentaire pour que nous puissions davantage préciser cette conclusion. » Le mot « colonisation » ne me paraît pas heureux ; on parlerait plutôt de pénétration ou même d'influence.

6. *Ibid.*, 546.

une inscription trouvée à Antioche[1]. G. Downey est affirmatif et écrit : « The vertical line (βίου Δ′) evidently gives the age of the deceased[2]. » L. Jalabert et R. Mouterde émettent toutefois quelque doute et se demandent s'il ne s'agit pas du nom [Ζηνο]-βίου[3]. Quant au chiffre légèrement endommagé que nous avons interprété comme Ι′, il nous semble qu'il n'y a aucun risque d'erreur. La seule autre possibilité serait Γ′, mais il est évident que le garçon représenté sur le relief a plus de trois ans. »

Il n'est pas nécessaire, me semble-t-il, d'être très avancé dans la discipline épigraphique pour rester perplexe devant la formule lue et expliquée par l'éditeur. Elle serait, nous dit-il, si rare qu'on ne pourrait en alléguer — dans l'immense mer des épitaphes — qu'un exemple, discuté — et inacceptable. Car la formule me paraît proprement inexplicable et étrangère au grec : « de vie, dix », c'est-à-dire dix ans, et cela en tête du document, alors que c'est à la fin que l'on attend une indication de ce sens : ἐτῶν δέκα. Mais il n'y a pas à discuter plus longuement sur cette étonnante formule. L'éditeur a été victime d'une complète inexpérience dans le déchiffrement épigraphique et dans l'onomastique gréco-romaine tout comme dans le formulaire funéraire.

Examinons la bonne photographie qui couvre la page 544. On nous a dit que le lapicide aurait, pour la seconde lettre de l'inscription, commis une erreur : il avait oublié la lettre *iota* de βίου, avait gravé un *omicron*, n'avait d'ailleurs pas achevé cette lettre, mais gravé par-dessus le *iota* nécessaire. Il n'y a pas trace de la « surcharge » supposée. Je lis très clairement un *rho*, dont la boucle n'est pas fermée, ce qui n'est pas rare à cette époque ; elle est comme un crochet. — « Aucun risque d'erreur » à lire un *iota* comme cinquième lettre ; « la seule autre possibilité serait *gamma* », mais la convenance de la représentation figurée l'exclut. La photographie me montre ceci : le haut de la haste verticale a disparu, et aussi ce qui aurait pu s'attacher à cette haste en haut à droite ; en haut à

1. Renvoi à *Antioch on-the-Orontes*, II, *The excavations 1933-1936* (1938), p. 163, n. 101. Acquis à Daphnè.

2. J'ajouterai que G. Downey écrit ensuite : « but the numeral may be incomplete, since the surface of the stone is broken below the *delta* (it is also broken away above βίου) ».

3. Renvoi à *I. Syrie*, III (1953), 1035. « Sur le cadre, fin des lignes de l'épitaphe (?) [donc, à ne pas lire verticalement] ou du nom [Ζηνο]βίου δ′ (plutôt que βίου δ′, « (ans) de vie »? Down.). » — Le nom de Jalabert a été mis et maintenu sur le Corpus des *I. Syrie pietatis causa*, parce qu'il en avait été l'initiateur. Mais, très longtemps avant sa mort, il n'y travaillait plus, appelé à des fonctions très différentes, en fait depuis 1914. Il n'a pas exprimé ni eu d'opinion sur une inscription publiée en 1938.

gauche, je vois l'*apex* terminant une haste horizontale ; ainsi donc il y avait autre chose qu'un *iota*, et ce n'était pas un *gamma*, mais un *tau*. — Les cinq premières lettres avant Κοσκώνιος ne sont pas βίου ι', mais ΒΡΟΥΤ, c'est-à-dire l'abréviation de Βρούτ(τιος). L'enfant s'appelait *Bruttius Cosconius*.

L'abréviation d'un *nomen* latin peut être à elle seule une occasion de ne pas le reconnaître, même quand on n'y a pas fait deux fautes de lecture comme ici. Ainsi le chef de synagogue à Téos Π(όπλιος) Ῥουτ(ίλιος) Ἰωσῆς, transformé en un Προυτιώσης[1]. On connaît à Stratonicée de Carie [Λ]ού(κιος) Ῥου(τίλιος) Ἐπαίνετος[2] ou [Μά]ρ(κος) Σεμ(πρώνιος) Ἀρρούνκ(ιος) Θεόδοτος[3]. Il faudra le hasard d'une rencontre prosopographique pour savoir quel était le *nomen* de Μάρκον Καλη( ) Γαίου υἱὸν Βύβλον honoré comme patron de Corcyre, Καλήδιος, Καληνός, Καλήστριος, etc.[4]. Dans la colonie romaine d'Iconium, comme dans la ville voisine très romanisée de Laodicée de Lycaonie, on a des Καλ(πούρνιος) et des Καλ(πουρνία). L'adjonction de la finale à la première partie du nom après abréviation intérieure a donné Καλπω (pour Καλπ(ουρνί)ῳ), ce qui a causé la naissance illégitime d'un nom Καλπος[5], que tel a cru être un nom indigène de la Lycaonie[6] et s'obstine à revendiquer comme tel malgré l'évidence[7]. D'après une inscription d'Héraclée de la Salbakè à Claros le chorège Diogénianos est fils Λ(ουκίου) Οκ. Βάσσου ; il faut avoir trois autres inscriptions de même provenance, mais tout à fait indépendantes, pour comprendre que c'est un Λούκιος Ὀκτάβιος Βάσσος[8], et non un *Oclatius* ou *Ocratius* ou autre nom. Dans le même sanctuaire et dans des inscriptions de la même ville, des témoignages indépendants permettent d'établir que, à onze reprises, les abréviations Στατ., Στα. et Στ. correspondent à Στατίλιος et non à Στάτιος[9]. Le nom rare de l'Héracléote *Vetina* y

1. *Hellenica*, I, 27-28 ; XI-XII, 384.
2. J. Vanseveren, *Rev. Phil.* 1940, 236.
3. *Sylloge*[3], 900 ; J. Vanseveren, *loc. cit.*, 237.
4. Inscription republiée après révision par A. Degrassi, *Arch. Class.*, 10 (1958), 87-93 ; cf. *Bull. Épigr.* 1960, 190.
5. Les exemples rassemblés, avec l'explication de W. M. Ramsay, dans *Études épigr. et phil.*, 172-173.
6. J. Sundwall, *Die einheimischen Namen der Lykier* (1913), 108. Voir la note précédente pour la réfutation.
7. Maintenu dans *Kleinasiatische Beiträge* (Helsinki, 1950), 11. Les pages 11-12, qui maintiennent le caractère indigène d'une quarantaine de noms, contre Danielsson ou contre moi, sont d'une stérile ténacité qui ne tient pas compte des preuves décisives apportées et conserve même des noms mal lus sur les pierres. Prochaine critique de la brochure de J. Sundwall dans mes *Noms indigènes de l'Asie Mineure gréco-romaine*, I.
8. *La Carie*, II, p. 205.
9. Voir *Études Anat.*, 330 ; *La Carie*, II, p. 203 et index p. 396.

est abrégé en Βετ[1], ce qui pourrait se compléter en bien des noms, les uns en *Vet-*, les autres en *Bet-*. Dans la même série le nom *Lollius* d'un prophète de Claros est abrégé en Λολ.[2]. La syllabe Ῥη, aussi bien que Ῥηγι, abrège le *nomen* du thespiode de Claros Γν(αῖος) Ἰούλ(ιος) Ῥηγῖνος Ἀλέξανδρος[3]. A Kibyra, un Οβ. Φλαβιανός est, au témoignage d'une autre inscription, un Ὀβείδιος[4]. Sur un sarcophage de Proconèse transporté dans un camp romain du Bas-Danube le nom de l'asiarque Ἀλφ. Μοδέστου doit être restitué Ἀλφ(ηνοῦ)), et non Ἀλφ(ίου) comme on a fait ; de même sur une monnaie de Cyzique, et aussi pour Ἀλφ(ηνὸς) Ἀπολλινάριος sur une inscription de Thyatire ; cela est prouvé par des documents d'Égypte (papyrus et proscynème des Syringes de Thèbes) et par une autre inscription de Thyatire, tous textes relatifs à la même famille[5]. Dans les inscriptions athéniennes de l'époque impériale, on ne lit pas seulement Μέμ(μιος) ou Ἐρέν(νιος). Le cosmète Στα. Σεραπίων Χολλείδης[6] est un Στάτιος, et non un Στατείλιος ; on le sait par d'autres inscriptions[7]. L'anticosmète Κασ. Ἀπολλώνιος Στειριεύς est, de façon assurée, un Κασ(ιανός)[8]. On n'a pu oser compléter le *nomen* des deux éphèbes Λ. Βι. Γενέθλιος et Λ. Βι. Σεκοῦνδος[9]. Ce peut être en effet un des nombreux noms en *Bi-* ou en *Vi* ; je pense même au nom très rare *Biesius*[10], car il est attesté à Athènes[11]. A Sparte Καικ(ίλιος) n'est pas équivoque ; Ἀβί(διος) et Πετρ(ώνιος) ne le semblent pas[12], ce peut être une illusion ; plus encore pour Πάκ-(κιος), car il y a d'autres noms possibles. On devient très prudent lorsqu'on a remarqué que Πομ., qui désigne si souvent des *Pompeius* et des *Pompeia*, en sorte qu'on restitue ces noms au courant de la plume, peut être une Πομ(πωνία), comme il est assuré par un texte complet relatif à la même personne[13]. De même, ou mieux encore ; on avait restitué en Κάσ(σιος) Ἀριστοτέλης le nom d'un éponyme de

1. *La Carie*, II, n. 145.
2. *Ibid.*, p. 205, l. 7, et p. 211-212.
3. *Ibid.*, par exemple n. 25-26, 192, 194.
4. Cf. Petersen et von Luschan, *Reisen in Lykien*, II, p. 189 ; *Bull. Épigr.* 1959, 411, p. 247, *ad* n. 9.
5. Voir *Études Anat.*, 127 ; *Bull. Épigr.* 1960, 274.
6. Par exemple *IG*, II², 3012, 2079.
7. Sur le personnage, voir l'étude de J. H. Oliver analysée *Bull. Épigr.* 1950, 82.
8. *IG*, II², 3012 ; nombreux textes avec le nom complet.
9. *IG*, II², 2069, l. 9-10 (de Marathon) ; Mitsos, *Arch. Eph.* 1950-1952, p. 37, n. 18, l. 10-11. J. Kirchner transcrit même en majuscules Λ.ΒΙ, comme des apories.
10. Voir W. Schulze, *Zur Gesch. lat. Eigenn.*, p. 587 (add.).
11. *IG*, II², 2103, 1, 5 ; archonte Βιήσιος Πείσων Μελιτεύς. Le nom en Macédoine à Lété (*Ann. Br. Sch. Ath.*, 23, p. 80 ; *SEG*, I, 276, l. 20).
12. Voir l'index de *IG*, V 1, p. 324.
13. *Ibid.*

Sparte, gravé sur quatre inscriptions en abrégé ; c'était assez naturel [1], encore qu'on eût pu penser à *Cassianus* comme pour le cosmète athénien mentionné plus haut ; or, un nouveau texte a montré que l'éponyme était un Κασκέλλιος 'Αριστοτέλης [2]. Les inscriptions de Didymes abrègent Στατ(ίλιος) et Στατ(ιλία) [3], 'Αμβ(είβιος) et Γραν(ιανός) [4] sans parler de Κορ(νήλιος) [5]. La connaissance de ce procédé d'abréviation du *nomen* latin me permet de rétablir le texte d'une inscription de Didymes, dont le système onomastique aurait dû paraître étrange, bien qu'il n'ait pas donné lieu à remarque. On a lu ces noms d'une hydrophore et de son père, dans le cours du IIIe siècle [6] : 'Ιουλ(ία) Σελ(άνδρα) [7] [Στατι]λία [8] Πυθοδωρὶς Ματρῶνα... πα, πατρὸς Σελάνδ(ρου) | [προφή]του, ἄρχοντος τελ[είου κτλ.]. Le nom apparent du père a servi à compléter le nom abrégé de la fille. Mais il est anormal qu'un nom grec soit abrégé comme l'est Σελ(άνδρα), et cela ne se retrouve nulle part à Milet. D'autre part les noms Σέλανδρος et Σελάνδρα ne semblent pas attestés. Il s'agit certainement d'un *nomen* latin abrégé, sans doute *Sellius* [9]. La fille s'appelle 'Ιουλ(ία) Σελ(λία) ; le père était Σελ(λίου) 'Ανδ[ρέου].

Sans chercher d'autres exemples, ceux qui précèdent [10] me semblent assez caractéristiques à divers points de vue et ils suffisent à montrer que, du moins dans les transcriptions grecques, le *nomen* peut être abrégé [11], et même lorsqu'il n'est pas courant et

1. Dans l'index W. Kolbe a même écrit Κάσσιος en toutes lettres, sans indiquer d'abréviation et de restitution.

2. Woodward, *SEG*, XI, 526. Cf. *Bull. Épigr.* 1949, 70.

3. *I. Didyma*, 333. — 4. *Ibid.*, 243 et 244.

5. *Ibid.*, 361 ; cf. *Gnomon* 1959, 667.

6. *Ibid.*, 322. Pour les ambassades du père à Rome au sujet de deux concours, voir *Hellenica*, XI-XII, 469-470.

7. A. Rehm : « am Ende Strich schräg aufwärts ; natürlich 'Ιουλ(ία) Σελ(άνδρα) ».

8. Rétabli d'après le nom de la mère, l. 12, 'Ιουλίας Στατιλίας Λα-.

9. Je fais cette réserve parce que, à côté de *Sellius*, on connaît *Sellesius* et *Sel(l)usius* ; cf. W. Schulze, *loc. cit.*, 227, n. 4 ; 228. Pour *Sellius* en grec, cf. le stratège Μ(άρκος) Σέλλιος sur des monnaies de Smyrne aux effigies de Marc-Aurèle, de Commode et de Crispine (*BMC Ionia*, p. 303-304, n. 489-500 ; Münsterberg, *Beamtennamen*, p. 105 ; *Sylloge Danish Ionia*, 1425 ; *Aulock Ionia*, 2245). A Philadelphie de Lydie, une Πομπηΐαν Πρείσκαν τὴν καὶ Συλλεῖναν Σμυρναίαν καὶ Φιλαδελφίδα, est fille d'une 'Ρουπυλίας Συλλείνης, τῆς Σελλίου Σύλλα, τοῦ ἀξιολογωτάτου ἀσιάρχου καὶ θαυμασιωτάτου ῥήτορος, ἀδελφῆς (Fontrier, *BCH* 1895, 558 ; *IGR*, IV, 1643). C'est apparemment le même nom que l'on trouve à Sébastopolis du Pont (*IGR*, III, 116) : — Σελ(λ)ίαν (copie : Σελαιαν ; *IGR*, σελ[λ]ιαν) Μάξιμαν τὴν καὶ 'Αμαζονίν, et non pas [Κε]σε(νν)ίαν avec H. Grégoire, *Mélanges Cumont*, 728 (*Bull. Épigr.*, 1938, 478). On peut penser aussi à [Και]σελ(λ)ίαν ; cf. par ex. Λικιννία Καισελλία dans la colonie romaine de Sinope *AJArch.* 1506, 317, n. 50).

10. Je me suis abstenu d'alléguer des légendes monétaires, où ces abréviations sont légion. Mais c'est une situation spéciale à cause du peu de place disponible sur le flan pour ces longs noms romains et de l'habitude des monétaires d'abréger ou d'employer des monogrammes.

11. R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*[2] (1914), 52, en posant la règle de l'absence d'abré-

que l'abréviation peut être développée de plusieurs façons[1]. Pour Βρούτ(τιος) il n'y a pas d'équivoque. L'enfant porte ici deux gentilices, dont l'un remplace le surnom[2].

S'agit-il d'une famille de colons romains comme on l'a dit? La chose me paraît au moins douteuse. La famille a pu très bien recevoir le nom *Bruttius* avec la cité romaine, puisque nous connaissons en tout cas un Bruttius qui, après avoir été gouverneur de la Cilicie et de la Cappadoce, le fut de la Syrie, et dont un habitant de la Commagène a donc pu tirer son nom[3], C. Bruttius Praesens pendant le règne d'Hadrien[4].

2. *Inscriptions chrétiennes sur des linteaux dans l'Émésène.*

A Selemiye, l'antique Salamias, une inscription chrétienne, gravée sur un linteau et accompagnée d'un cercle crucifère avec *alpha*

viations, faisait allusion à des exceptions : « En mettant à part ces quelques gentilices [Aelius, Antonius, Aurelius, Claudius, Flavius, Julius, Pompeius, Valerius, Ulpius], on peut poser comme règle générale, souffrant pourtant de rares exceptions, que, contrairement aux prénoms, les gentilices s'écrivent en toutes lettres. » Cf. H. Thylander, *Étude sur l'épigraphie latine* (1952), 98 : « Ce ne sont pas seulement les gentilices d'empereurs qui sont écrits en abrégé. Dans quelques cas, il y a dans l'inscription un gentilice écrit en entier, qui nous aide à déchiffrer l'abréviation, par exemple dans *CIL*, XI, 1377 : *Q. Nunnio Felicioni... Q. Nun. Mahes... Nun. Successa* ; ou *CIL*, X, 4938 : *T. Didio Alexandro... T. D. Tryphon lib.*, ou *CIL*, V, 8451 : *Salvia Gavia... S. G.* ; *CIL*, IX, 1091 : *N. Arrius Dexter* est écrit sur un côté et sur l'autre : *N. A. D.* Dans d'autres cas où il n'y a pas de gentilice écrit en entier, l'interprétation de l'abréviation peut être très difficile et plusieurs fois assez incertaine, par exemple dans *CIL*, XI, 155, dans laquelle le père et le fils s'appellent *O. Tertullus*, probablement abréviation d'*Olius*, ou dans *IPO*, A, 233 : *L. D. Ismaragdus*, qu'on peut vraisemblablement lire : *L. Domitius*, étant donné que *Domitius* s'abrège souvent ainsi dans les marques de briques. »

1. R. Cagnat ajoutait en note : « Encore faut-il ajouter que l'on n'écrivait un gentilice en abrégé que lorsque le contexte de l'inscription ou l'endroit où elle était gravée rendait toute confusion impossible pour le lecteur antique. » En fait les exemples que j'ai cités ne témoignent pas de ces scrupules. Le contexte de l'inscription de Corcyre ne peut faire savoir le *nomen* du patron de la ville ; simplement, à ce moment-là, les lecteurs savaient le restituer ou étaient censés pouvoir le faire. De même pour les nombreux cas équivoques rassemblés ci-dessus. Le rédacteur sait le nom complet du personnage honoré et il se tient pour assuré que ses compatriotes, lecteurs de l'inscription, le savent aussi, et qu'ils ne confondent pas *Statius* et *Statilius*, *Pompeius* et *Pomponius*. Cela montre qu'il ne pense guère à la postérité et à ses ignorances. Voir ci-dessus la phrase de Thylander.

2. Cf. H. Thylander, *loc. cit.*, 95.

3. Sur le rattachement de la Commagène à la province de Syrie, voir notamment E. Honigmann, *PW*, s. v. *Kommagene* (*Suppl.* IV), 987, 989, et s. v. *Syria*, 1626, 1627.

4. Sur ce personnage et ses fonctions, cf. H. Seyrig, *Syria*, 1937, 370-371 (cf. *ibid.*, 1941, 174 et 200, l. 19-20) = *Antiqu. Syr.*, II, 108-109 (cf. III, 161 et 200) ; *Syria* 1950, 380-381 (une inscription de Palmyre mentionne son gouvernement de la Syrie, comme il est incontestable) ; H. G. Pflaum et G. Picard, *Karthago*, 2 (1951), 91-99 ; H. G. Pflaum, *Germania*, 37 (1959), 153-154. Il n'importe pas ici pour moi qu'il y ait eu un seul Bruttius Praesens (von Rohden, Dessau, Pflaum) ou qu'il y en ait eu deux (Groag et Stein, H. Seyrig). H. G. Pflaum date ainsi les fonctions de la carrière de Bruttius Praesens qui peuvent m'intéresser ici : légat de Cilicie en 117 pour un temps très court, légat de Cappadoce en 127-130, légat de Syrie en 135-137.

et *oméga*, a été reprise sous cette forme dans le plus récent fascicule du Corpus des inscriptions de Syrie[1] :

[Ἐν ὀνόματι τῆς] Ἁγίας Τριά(δος)[2]
[γέγο]νε τὸ ἀ(ν)[αμ]άρτητον? κτίσ-
[μα κα]ὶ τὸ ἐν αὐτῷ εὐκτήριον
[τοῦ] ἁγίου καὶ καλλιν(ί)κου μάρ-
[τυρ]ος Σεργίου ἐκ θεμελίων.

Dans cette dédicace d'une chapelle de Saint-Georges, le seul mot obscur et douteux est à la ligne 2. L'apparat de R. Mouterde rend compte ainsi de ce que donnent les copies[3] et du sens de la restitution :

« αρτητον Hartm.[4]. ιητον Opp. D'où lect. de Lucas[5] que nous adoptons, en tenant compte de la copie αλι-αργητον Pr.[6]. ἀναμάρτητον, « irréprochable », se dit des choses et c'est bien un éloge matériel que nous attendons ici », etc.

Cet apparat ne donne pas avec assez de soin l'état des copies dont nous devons partir. On y voit certes que le *nu* de l'adjectif en discussion est tiré, par une correction légère, de la lecture de Prentice : αλι. Mais on nous laisse ignorer que la copie d'Oppenheim, avant le groupe ιητον[7], donne à gauche, au delà d'une lacune, les lettres *alpha* et *lambda*, pointées certes, mais dont la concordance avec la copie de Prentice ne peut être passée sous silence par suppression de la lecture dans le lemme.

D'autre part la copie qui doit inspirer le plus de confiance est celle de Prentice, non point tant certes parce qu'elle est la plus récente, mais parce que Prentice était un spécialiste de l'épigraphie

1. *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, V, *Émésène* (1959), n. 2530. Il s'agit bien d'un linteau ancien ; Prentice l'atteste : « on a lintel, now the right jamb of a modern doorway », etc. La rédaction du lemme par R. Mouterde est confuse et ne le laisse pas voir : « Linteau du jardin de Habib Merheğ. Hart(mann). Porte de la maison du qâdi. Opp(enheim). Montant dr. d'une porte, quartier N. O. Pr(entice). » On dirait que la pierre n'a joué le rôle de linteau qu'à l'époque moderne, dans le jardin du sieur Habib, comme de montant de porte chez le qâdi.

2. La transcription de R. Mouterde est inexacte : Τριά[δος γέγο]νε κτλ. La dernière syllabe de Τριάδος n'est pas restituée à la fin de la ligne 1. Celle-ci est complète, et le mot est abrégé.

3. Pas de copie nouvelle dans le Corpus.

4. Martin Hartmann, *Z. des deutschen Palästina-Vereins* 1900, *Beiträge zur Kenntniss der syrischen Steppe*, 109-110 ; la copie en majuscules p. 105.

5. H. Lucas a publié, *Byz. Z.*, 14 (1905), 26-27, n° 10, les inscriptions copiées par M. von Oppenheim (*Gr. und lat. Inschriften aus Syrien, Mesopotamien und Kleinasien*).

6. W. K. Prentice, *Am. Exp. Syria 1899-1900*, III (1908), *Greek and Latin inscriptions*, p. 242, n. 300.

7. A la première lettre, au-dessus de la haste verticale, la copie indique un dommage ou une incertitude.

grecque, à la différence de M. von Oppenheim et de M. Hartmann, et parce que son travail dans la région a été, à ce point de vue, beaucoup plus systématique et plus posé. Or, à la fin de l'adjectif il n'a point lu αρτητον, comme le seul Hartmann[1], mais αργητον. En sorte que, sur ce point aussi, il y a en fait correction par R. Mouterde à la copie la plus autorisée, celle de Prentice ; deux corrections en un mot. De plus Prentice tirait de sa copie un adjectif qui s'y adapte exactement, mais que R. Mouterde signale et repousse en ces termes : « La restitution de Pr. : ἀλη[θ]άργητον, « qui ne peut « dormir », convient aux moines acémètes, mais difficilement à un édifice. »

Cette objection ironique ne porte pas, même pour qui n'entreprend pas de chercher si les textes relatifs aux moines acémètes usent vraiment de l'adjectif ἀληθάργητος. Car on déforme la pensée de Prentice. Dans son effort pour reconstituer ce texte, Prentice expliquait ainsi ce qu'il entendait par là : « this building of remembrance (?) » ; « the adjective ἀληθάργητον may mean rather *of continual service*[2]. » Ce n'est pas absurde. Mais surtout on déforme le grec en lui imposant le sens — et le seul — de « qui ne peut dormir ». Je ne sais s'il l'a jamais[3]. Mais il est sûr qu'un groupe de textes — tous tardifs comme le mot, et exactement comparables par la date à l'inscription de Salamias — donne le sens : inoubliable, — qui ne peut vraiment surprendre, puisque ληθαργεῖν signifie : oublier[4]. Ces textes ont été réunis et expliqués dans *Hellenica*, IV (1948)[5], 129-130. Un défunt est ἀληθάργητος, — non parce qu' « il ne peut dormir », il a tout son saoul de sommeil —, il est « inoubliable » : à Antioche de Pisidie une femme pour son mari[6] ; un mari à Cyzique : μακάριε 'Αρκάδι, ἀείμνηστε κύρι, ἀληθάργ[ητε][7]. Au début de l'époque byzantine, à Aphrodisias, c'est l'épithète

1. Pour la copie d'Oppenheim, voir la note précédente. H. Lucas a transcrit : -αρτητον.
2. Prentice ajoutait : « Dr. Lucas proposes [ἀναμ]άρτητον « im Sinne von ἄμεμπτον ». My reconstruction is uncertain, and the precise meaning of the text is not clear to me. »
3. Le dictionnaire de Liddell-Scott-Jones traduit : « *free from lethargy, energetic* », en citant *CIG*, 2804 (Aphrodisias) et l'épitaphe d'Antioche de Pisidie. *Contra*, *Hellenica*, IV, 130, n. 2. En tout cas, pas « qui ne peut dormir ».
4. Liddell-Scott-Jones : « Ληθαργέω, *forget*, *PMag. Lond.* 122, 91 ; — Pass. *CIG*, 2804 (Aphrodisias), Sch. Pind., *Nem.*, 6, 30. » — « Ληθαργία, *drowsiness*, *Com. Adesp.* 344 (pl.). » — « Ληθαργικός, affected by lethargic fever », avec des textes médicaux et *Anth. Pal.*, IX, 141.
5. *Épigrammes du Bas-Empire.* Ce volume a corrigé ou expliqué un certain nombre d'inscriptions métriques de Syrie à cette époque, et le vocabulaire étudié là peut servir sans doute pour l'intelligence ou le commentaire de bien d'autres inscriptions de ce pays.
6. *JRS* 1912, 92 : γλυκυτάτῃ καὶ ἀληθαργήτῳ γυναικί. Le terme habituel est ἀείμνηστος.
7. *JHS* 1902, 203, n. 9 ; G. Mendel, *Cat. Brousse* (*BCH* 1908), 180, n. 430.

donnée à l'évergète Rhodopaios : τὸν ἀληθάργητον εὐ[ερ]γέτην dans deux inscriptions de rédaction différente[1]. Dans l'une d'elles on a tenu à faire revenir le mot ληθαργεῖν : par la réfection du bain Rhodopaios a « renouvelé les plaisirs oubliés », τὸν ἀνανεωτὴν[2] τῶν ληθαργηθεισῶν τερψαίων. Dans une troisième, on assure que l'oubli n'abolira pas l'image de Rhodopaios : ὅπως μήτ' ὁ χρόνος τὴν σὴν, πολυφίλτατε, μορφήν | μηδὲν ἀμαυρώσῃ λήθῃ ἐπισκιάσας. Ces textes suffisent[3]. Comme Rhodopaios le κτίστης[4], le constructeur d'un édifice public, le κτίσμα de la chapelle de Saint-Georges est « inoubliable ». Il n'y a là rien de ridicule, mais au contraire l'épithète convient parfaitement à un édifice. C'est un souhait de durée et de gloire, comme ἀοίδιμος ἀεί[5]. Les κτίσματα du début de l'époque byzantine abondent en formules gravées qui leur souhaitent la solidité, la durée, en acclamations[6], en formules pieuses, d'un effet salutaire ; pour cela on les protège spécialement contre l'Envie et le Mauvais Œil, la βασκανία et le φθόνος[7]. On peut grouper ainsi tout un formulaire et, en même temps, toute une gamme de croyances et de sentiments autour des édifices de cette époque[8] et des évergètes qui les ont « fondés ». On pourrait parler d'une « épigraphie des linteaux », qui me paraît fort attachante, au Bas-Empire. Pour cette spécialité la Syrie est un domaine privilégié, — sans oublier naturellement d'y compter le Hauran.

Au village de Khirbet et-tîn, des fragments d'un linteau portent une inscription mutilée[9]. Les deux premières lignes commémorent la construction d'un édifice chrétien :

ἐθ[ε]μελίωσα μαρ(τύριον)
2 [τ(οῦ) ἁγίου...]ου Λε[ό]ντις κτλ.

1. Tous ces textes d'Aphrodisias réunis et commentés là, avec les précédents.
2. Sur le terme, voir *Hellenica*, XI-XII, 24.
3. Le dictionnaire de Sophoclès cite pour ce mot : « ἀληθάργητος λήθαργος *not forgetting*, *Macar.* 837 a, μνήμη ». Le texte et le contexte indiquent le sens « inoubliable », et certainement pas « qui ne peut dormir », pas plus que « énergique » : *PG*, 34, 837, dans le *Liber de custodia cordis*, 13 : Ἀεὶ δὲ τὴν τοῦ Κυρίου ταπείνωσιν καὶ πολιτείαν καὶ ἀναστροφὴν ἐχέτω πρὸ ὀφθαλμῶν ὥσπερ ὑπογραμμὸν ἐν πάσῃ μνήμῃ ἀληθαργήτῳ. Je ne puis étudier les éditions de Macarios et l'état du texte ; mais il me semble qu'on attend ici ἀληθάργητον.
4. Il porte ce titre expressément dans l'une des inscriptions.
5. Par exemple dans le Hauran, *I. Syria*, IV, 1599, et Waddington, 2381 ; sur les deux, cf. *Hellenica*, XI-XII, 297. Cf. en Isaurie, à l'est du lac de Beyşehir (F. Sarre, *Reise in Kleinasien* (1896), 175, n. 24) : Εὐτύχι... ζήσας ὡς θνητός, ἔργον δὲ ἀθάνατον κτίσας.
6. Cf. les réflexions et la promesse *Hellenica*, XI-XII, 23, n. 5.
7. Cf., après P. Perdrizet, *BCH* 1900, et E. Peterson, *Eis Theos*, 34-36 : *I. Syrie*, IV, 1559 ; *Hellenica*, XI-XII, 298, n. 1, et la note précédente.
8. Ces formules commencent à l'époque impériale et sont luxuriantes pendant tout le Bas-Empire.
9. *I. Syrie*, V, 2614.

Le mot μαρ(τύριον) a paru seulement probable[1]. Ce que je veux faire ici, c'est indiquer la voie pour l'explication du court texte qui forme la partie C[2]. R. Mouterde a transcrit d'après une copie de S. Ronzevalle :

† Δω-
ροστ-
όρου
Β γ † λ[3].

Il traduit : « (Œuvre) de Dôrostore. » Le nom porté par cet artiste ou artisan me paraît n'être attesté nulle part, en tout cas pas dans les *I. Syrie*, ni sans doute ailleurs, et je ne crois pas que les langues sémitiques puissent expliquer ce nom, pas plus que le grec. Il me paraît évident que l'éditeur des inscriptions de Syrie a méconnu le nom d'une ville très connue de la Mésie[4], sur la rive gauche du Danube, la moderne Silistria, l'antique *Dorostorus*, *Durosteros*, *Durostorum*, *Dorostolus*, Δορόστολος, Δουρόστορον, etc. Les variantes sont très nombreuses[5]. Celle que donne l'inscription de Syrie est bien attestée[6].

Il me paraît que la mention de cette ville indique ici l'origine du martyr auquel on éleva un édifice à Khirbet et-tîn, et qu'ainsi est tout à fait assuré le développement de l'abréviation en μαρ(τύριον). Précisément les textes hagiographiques ont conservé la mémoire de plusieurs martyrs de Durostorum, — pas seulement S. Dasius, si célèbre parmi les modernes historiens des religions, mais sept autres[7]. Des reliques de l'un deux ont dû être apportées dans

1. Traduction : « j'ai fondé le martyrium (?) ». Commentaire : « Le trait sur μαρ indique un mot abrégé. La lecture Μάρ(κος) de Lammens [*Musée Belge* 1900, 301, n. 37-38] n'est pas à retenir. »

2. Le lemme ne permet pas de comprendre clairement la disposition de C. On a l'impression que les mots « gauche » et « droite » ont été intervertis.

3. D'après le fac-similé la croix ne semble pas placée entre *gamma* et *lambda*, mais au-dessus, comme pour marquer un arrêt après la ligne 3. Je ne saurais expliquer ce que signifient ces lettres.

4. De même que le premier éditeur, le Père H. Lammens, qui y voyait aussi un nom de personne en restituant : Δωροστόρου β(οηθοῦντος).

5. On trouvera maintenant toutes ces formes réunies dans G. Mihailov, *IGBulg.*, II, p. 211. Elles sont indiquées déjà dans l'article *Durostorum* du *PW* (C. Patsch, 1905) ou dans *CIL*, III, p. 977.

6. *Dorostorus* dans *Itin. Ant.*, Ammien Marcellin, le Code Théodosien, Jordanès. Ajouter, dans le martyrologe hiéronymien, au 15 juin : *in Dorostoro civitate natalis sancti Isici*, Hesychius ; au 8 juin, *in Dorostoro civitate natale sancti Marci* ; au 18 juillet, *in Dorostoro natalis Aemiliani* ; chroniques : *Emilianus... Dorosthori a vicario incenditur* (H. Delehaye, *An. Boll.* 1912, 260, 269).

7. L'essentiel est le mémoire de H. Delehaye, *Analecta Bollandiana* 1912, *Saints de Thrace et de Mésie*, 254-274. Résumé dans le même, *Les origines du culte des martyrs*[2] (1933), 247-250. Je renvoie aussi à J. Zeiller, *Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'Empire romain* (1918), 55-59, 110-116, 126-128.

l'Émésène, comme les reliques de S. Dasius ont été transférées en Italie, à Ancône[1], « peut-être dans la seconde moitié du VIe siècle, lorsque Durostorum fut ravagé par les Avares[2] ». L'inscription de Syrie est datée de 539[3]. Une époque déjà de troubles a dû causer ou favoriser le départ de reliques vers d'autres pays chrétiens[4].

3. *Inscription chrétienne sur un linteau dans l'Antiochène.*

Parmi les inscriptions de l'Antiochène R. Mouterde a reproduit une inscription du Ve siècle sur un linteau[5], qui avait été publiée par W. K. Prentice[6]. Elle provient du « Massif calcaire du Bélus[7] » à l'est d'Antioche, c'est-à-dire dans la région des « villes mortes » chrétiennes de la Syrie du Nord, précisément de la montagne du Ǧebel Bariša, du bourg moderne de Dar Qita, qui nous a conservé un très bel ensemble de ruines chrétiennes[8]. Ce linteau même a été

1. Ἐνταῦθα κατάκειται ὁ ἅγιος μάρτυς Δάσιος ἐνεχθεὶς ἀπὸ Δωροστόλου (H. Delehaye, avec bibliographie de l'inscription).

2. H. Delehaye, *Origines*, 246 ; *An. Boll.* 1912, 265. Cf. J. Zeiller, *loc. cit.*, 112, 114-115 ; sinon à Ancône même aussitôt, du moins translation dans une région riveraine de l'Adriatique dès le VIe siècle ; « avec Dasius se continue la série des saints illyriens qui, lors des invasions, furent transportés en Italie, et la fréquence de ces transports est un élément de l'histoire des rapports religieux entre la péninsule et le monde danubien qu'il convient de ne pas négliger ». Le transfert aurait pu avoir lieu, selon d'autres, « au Bas Moyen-Age, à la faveur du commerce génois dans la mer Noire et sur le Danube inférieur » ; cf. R. Vulpe, *La Dobroudja* (1938), 290, n. 2.

3. Ligne 3 de A-B. R. Mouterde : « An 850 Sél., Xanth. = 539 après J.-C. La 3e indiction est du 1er sept. 539. »

4. Sur Durostorum au VIe et au Ve siècle, d'après les chroniqueurs et les documents ecclésiastiques, cf. R. Vulpe, *La Dobroudja*, 322, 323, 377 (effondrement de la région, saccagée par les Avares en 587 et qui ne se releva plus ; prise et destruction de Durostorum avec Marcianopolis et Tropaeum Trainoi), 384 (Durostorum relevé par Priscus ; devient une forteresse bulgare au milieu du VIIe siècle), 386 (rôle de Durostorum forteresse bulgare). Cf. aussi V. Parvan, *Riv. Fil.* 1924, *Municipium Aurelium Durostorum*, 329 : vers 600 le dernier évêque de Durostorum est mort à Odessos où il s'était réfugié.

5. *I. Syrie*, II (1939), 543.

6. *Princeton Exp. Syria 1904-1905*, III, *Greek and Latin inscriptions in Syria*, B, *Northern Syria* (1909), p. 120-121, n. 1075.

7. Expression de G. Tchalenko, *Villages antiques de la Syrie du Nord, Le massif du Bélus à l'époque romaine*, I (1953), p. 7-9.

8. Voir les études architecturales dans les publications de Princeton. Cf. R. Dussaud, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale* (1927), 217 : « Dar Qita, ensemble typique de petite ville avec ses trois églises, sa place du marché, son bazar, son auberge, ses maisons, sa tour de garde et ses tombes. » Pour les églises, diverses observations et photographies de J. Lassus, *Sanctuaires chrétiens de Syrie* (1947) ; voir l'index p. 310-311, s. v. Surtout observations de G. Tchalenko, *loc. cit.*, avec plans et photographies ; voir l'index dans le tome III, p. 165, s. v. Essentielle est sa dense analyse du site, qui accompagne, tome II, le plan du bourg, pl. CXXXIV, 24 : « Le village est placé à la bifurcation de la piste venant de la grande route [d'Antioche à Chalcis à travers la montagne] et des pistes se dirigeant vers le Ǧebel. Les terres arables dispersées qui l'entourent et les oliveraies antiques ne suffisent pas à expliquer son importance. Celle-ci est donc due à son emplacement intermédiaire entre la montagne et la route. Fondation d'un marché en 355. Grande prospérité au Ve et au VIe siècle. Toutes les constructions civiles paraissent

attribué à un édifice qui est considéré comme un marché[1]. On a transcrit ainsi l'inscription :

Εἷς Θεὸς ὁ[2] βοηθῶν Φλ.
Εὐσεβίῳ σινγ. *croix.* Ἔστη ὁ πυλ(ὼν) ἐν μ(ηνὶ) Πα(νήμῳ) ζ'
Καὶ Ἀλεξάνδρα συμβίῳ Καλεποδίνο(υ)
γυ' ἔτους.

Je note aussitôt que la transcription Καλεποδίνο[υ] est une erreur du dernier éditeur[3], car Prentice a lu Καλοποδίνο[υ][4].

Le texte est daté de juillet 355 (d'après l'ère d'Antioche)[5]. Le personnage doit être nommé aussi dans une autre inscription du même bâtiment[6].

L. 2, l'abréviation a été, non sans réserve, expliquée par Prentice : = συγκλητικῷ? « If, as I believe, the letters CINΓ stand for συγκ., i. e. συγκλητικῷ, the form is analogous to ἐγλετῶν for ἐκλεκτῶν in *AAES*, III, 170[7]. » Il a été suivi par R. Mouterde : « σινγ(κλητικῷ)? = συγκλητικῷ? ; cf. ἐγλετῶν pour ἐκλεκτῶν à Hâss... ; « de rang sénato- « rial (romain) », Pr(entice) ; plutôt que σινγ(ουλαρίῳ) ».

En fait, je crois, le passage de συγκ à σινγ[8] n'est pas attesté, et la graphie alléguée comme parallèle n'est pas la même. Il y a là une

avoir été des locaux de commerce. Trois églises (418 : Markianos Kyris ; 537 ; vi^e siècle), avec larges dépendances religieuses et agricoles, aux trois entrées du village. Tour. » *Ibid.*, tome I, 21-25, Dar Qita est un des trois sites, dans la trouée entre Antioche et Alep, sur la pente nord du Ğebel Bariša, qui fournissent à G. Tchalenko les exemples les plus typiques de « bazars et auberges », qui, à Dar Qita, forment des blocs indépendants et de véritables quartiers. « Butler et Norris ont bien compris le caractère commercial de ces trois sites. »

1. Identification de Butler et Norris (« bazaars »), acceptée par G. Tchalenko, *loc. cit.*, 21, n. 2. Cf. *ibid.*, n. 1 : « Nous avons conservé le nom de *bazar*, donné par Butler aux bâtiments à destination de boutiques, entrepôts et ateliers ; nous demandons au lecteur de garder dans l'esprit ce sens spécialisé. »

2. L'article omis par inadvertance dans *I. Syrie*.

3. Ce n'est pas une faute d'impression, puisque le commentaire aussi reprend cette forme.

4. Le texte est reproduit aussi, d'après Prentice, par E. Peterson, *Eis Theos* (1926), p. 10, n. 19. R. Mouterde n'a pas cité Peterson.

5. Sur les limites du territoire d'Antioche d'après l'emploi de l'ère de la ville, voir H. Seyrig dans G. Tchalenko, *loc. cit.*, III, p. 12-14 (cf. *Bull. Épigr.* 1959, 459, p. 262). P. 14 : « toutes les... inscriptions du Ğebel Bariša usent de l'ère d'Antioche, même celles qui viennent de ses derniers contreforts ».

6. Prentice, *loc. cit.*, p. 119, n. 1074 (*I. Syrie*, 542) : Εἷς Θεὸς καὶ Χριστέ, βοηθὸς γενοῦ Φλ. Εὐσεβίῳ υἱοῦ Κυρίλης ἀγοραστὴν κτίστην. Ἔτους ηπτ' (388 d'Antioche, 339-340 p. C.) ἠγόρασεν, ηϙτ' (398 d'Antioche, 349-350 p. C.) ἔκτισεν σὺν Θεῷ Πανήμ(ου) λ'. Κυριλης est considéré comme un nom syriaque indéclinable (R. Mouterde).

7. E. Peterson ne s'engage nullement : « σινγ. in Z. 2 wird von Prentice als συγκλητικῷ gedeutet ».

8. D'après ce texte σινγ(κλητικός), comme seule attestation, dans M. Avi-Yonah, *Abbreviations in Greek inscriptions, The Near East*, 200 *B. C.-A. D.* 1100 (1940), 101. Il n'y a plus de point d'interrogation.

grande bizarrerie. Ne vaut-il pas mieux expliquer ce qui est, de façon certaine, gravé sur la pierre? Je m'étonne que R. Mouterde n'ait songé à σινγουλάριος que pour l'écarter. Les lettres σινγ. sont normalement — et uniquement, je crois, — l'abréviation de σινγουλάριος, qui est fréquente dans les papyrus byzantins[1]. Ce titre de fonction est en effet très fréquent dans les papyrus de cette époque. Le seul *Wörterbuch* de Preisigke en donne une quarantaine d'exemples, tous au Bas-Empire[2]. Le σινγουλάριος-σιγγουλάριος n'est plus alors le soldat détaché à la garde du gouverneur comme sous le Haut-Empire[3]. Il est un fonctionnaire de la τάξις, *officium*, du bureau du gouverneur : σινγουλάριος τῆς ἡγεμονικῆς (δουκικῆς) τάξεως[4] ou ἐπάρχου Αἰγύπτου[5]. Jean Lydus cite les σιγγουλάριοι, après les *adiutores* et les sténographes et avant les *mancipes*, comme des agents rapides envoyés dans les provinces et il tire leur nom du cheval de main qu'ils avaient[6]. C'est pourquoi l'on voit dans les σινγουλάριοι des papyrus des messagers à cheval[7]. Il semble qu'ils aient parfois un rôle financier, au VIe siècle et plus

1. Je la relève, à titre d'exemples, dans *P. Lond.*, V, 1679, l. 16 (σιγγουλάριος l. 9 et 15) ; *P. Fior.*, III, 297, l. 325 ; 343, l. 1 ; *P. Cairo (Maspero)*, 67058 (plusieurs fois ; deux fois σιγγολλαρίω) ; 67080, verso ; 67082, l. 5 ; 67103, I, l. 4 et 6 ; II, 2, 4 ; 67105, l. 7 ; 67120, verso A 2 ; 67206 ; 67210 (plusieurs fois) ; 67284, l. 5 ; 67287, IV, l. 6 et 12 ; 67325, VIII, l. 6 ; 67330, II, l. 11, 15, 17 ; III, l. 13 ; R. Rémondon, *Papyrus grecs d'Apollonos Anô* (1953), 83, l. 5 (VIIIe siècle).

2. III, p. 154 (*P. Lond.* 153 ; parmi les « Aemter »), p. 219 (tous les autres ; dans les charges militaires).

3. L'article *Singularis* par Fiebiger dans *PW* ne traite que du Haut-Empire, comme il était d'ailleurs admis dans le plan de ce dictionnaire. Pour les transcriptions grecques de *singularis* (*eques*) sous le Haut-Empire, voir nos observations et bibliographies *Bull. Épigr.* 1958, 93, en restituant une inscription méconnue de Thessalonique.

4. Il suffit de renvoyer à Preisigke, *loc. cit.*, 219.

5. Le papyrus de Londres, Preisigke, *loc. cit.*, 153.

6. *De magistr.*, III 7 (p. 92 Wünsch) : οἱ λεγόμενοι σιγγουλάριοι, ἄνδρες ἐντρεχεῖς ἐπὶ τὰς ἐπαρχίας δημοσίων ἕνεκα χρειῶν ἀποστελλόμενοι κτλ. ; σιγγουλαρίους δὲ τοὺς εἰρημένους καλεῖ[σθαι] συμβέβηκεν ἐκ τοῦ ἑνὶ βεραίδῳ χρωμένους ἤγ[ουν ἑ]νὶ δηλονότι παρίππῳ ἐπὶ τὰς ἐπαρχίας· σ[ιγγ]ουλάριον γὰρ τὸν μονήρη Ἰταλοῖς ἔθος καλεῖν.

7. Cf. G. Rouillard, *L'administration civile de l'Égypte byz.*[2] (1928), 45 : « *singulares*, messagers qui font partie de l'escorte ducale... », avec références note 4, et la remarque : « D'autres *singulares* figurent aussi dans d'autres textes sans qu'il soit spécifié qu'ils appartiennent à l'*officium* ducal » (références ; dans *P. Caire*, 67282 : σιγγουλάρ... ὁ καὶ ἀποσταλεί(ς) ; *ibid.*, 51 : « courriers », avec les *cursores* et un ταχυδρόμος. J. Maspero, *Organisation militaire de l'Égypte byz.* (1912), 87-88, à propos de la τάξις du duc : « des courriers (σύμμαχοι, ταχυδρόμοι), des σινγουλάριοι, émissaires subalternes des hauts magistrats » ; p. 88, n. 1 : « L'ancien sens de *gardes du corps* paraît en vérité peu usité au VIe siècle. Jean Lydus les définit des messagers à cheval. » R. Grosse, *Römische Militärgesch. von Gallienus bis zum Beginn der byz. Themenverfassung* (1920), 137 : « Die *schola* der *singulares* findet sich in der *Not. Dign.* an letzter Stelle in den *officia* sämtlicher *comites* und *duces in partibus occidentis* » ; d'après Lydus, « waren es reitende B ten ; sie wurden in amtlichen Gelegenheiten in die Provinzen geschickt » ; « Sie sind sicherlich hervorgegangen aus den *equites singulares*, die in der früheren Kaiserzeit aus den *auxilia* der *exercitus provinciae* in die *officia* der Statthalter kommandiert wurden ».

tard[1]. Les σιγγουλάριοι apparaissent dans deux inscriptions d'Égypte. A Philai, en 577, un rempart a été rebâti par les soins de ce fonctionnaire : ἀνεκτίσθη τὸ τεῦχος τοῦτο... ἐκ σπουδῆς καὶ ἐπιεικείας Μηνᾶ τοῦ λαμπρ(οτάτου) σι[γγ]ουλαρίου τῆς δουκικῆς τάξεως[2]. Lorsque au VIe ou au VIIe siècle on construit à Philai une hôtellerie (ἀπαντητήριον)[3] pour le logement des soldats de passage, le travail a été fait, sous le duc de Thébaïde Gabriel, par les soins du *cancellarius*[4] et du *singularis* : σπουδῆς καὶ οἰκ(ονομίας?) λαμπρ(οτάτου) Δωροθέου καγγ(ελλαρίου) καὶ Ἰωάννου λαμπρ(οῦ)[5] σιγγ(ουλαρίου) ἐπιμελητοῦ εἰς οἴκησιν τῶν εἰσερχομ(ένων) στρ(ατιωτῶν)[6]. L'inscription de Dar Qita nous apporte le témoignage d'un σινγουλάριος en Syrie.

Les éditions de l'inscription de Dar Qita offrent une autre restitution suspecte. Prentice écrivait à la ligne 2 : Ἀλεξάνδρᾳ, συμβίῳ, Καλοποδίνο(υ). L'interprétation qu'indique sa ponctuation est explicitée par la traduction : « Alexandra, (his) wife, daughter of Kalopodinos (?). » Le point d'interrogation a disparu chez R. Mouterde qui explique : « Καλεποδίνο(υ), père d'Alexandra, femme d'Eusebios. » Il n'était pourtant point superflu. La mention du père d'Alexandra n'est pas seulement peu attendue ; elle ne peut guère être indiquée par le seul génitif Καλοποδίνου, et ainsi placé après συμβίῳ.

On a, je pense, méconnu un tour de pensée très typique. Καλοπόδινος n'est pas un nom, jusqu'ici inconnu je crois, mais un adjectif. On appelle κακοπόδινος et καλοπόδινος dans le grec byzantin — comme κακοπόδαρος et καλοπόδαρος dans le grec moderne — celui dont la venue apporte malheur ou bonheur, guigne ou chance[7]. Un magnifique exemple s'en trouve, et en Syrie, dans la Vie de

1. Quelques textes montrent un *singularis* plus ou moins dans des affaires financières ; ainsi *P. Caire*, 67105, 67282, 67284. Cf. J. Maspero, *P. Caire*, 67282, n. 10 ; il a relevé l'emploi de ἀποσταλεῖς et rapproché le texte de Lydus ; ces messagers peuvent « percevoir certains impôts » ; — G. Rouillard, *loc. cit.*, 95, n. 1 ; 99 : « d'autres fois le montant des impôts est transmis à divers fonctionnaires du bourg ou à des *singulares* (*P. Caire*, 67139, V, verso, 2), dont la qualité n'est pas autrement précisée. Il est vraisemblable qu'il s'agit de receveurs de l'éparchie dépendant des bureaux du *praeses...* » ; d'où sans doute, p. 45 : « messagers qui... sont parfois employés au transport du montant des impôts » ; — R. Rémondon, *loc. cit.*, p. 178.

2. G. Lefebvre, *Inscr. gr. chr. d'Égypte*, 584.

3. Sur le mot, voir *Hellenica*, XI-XII, 16, n. 4.

4. Cf. *Hellenica*, XI-XII, 490-491.

5. Je ne vois pas pourquoi on ne restitue pas λαμπρ(οτάτου).

6. Réédition de *Inscr. gr. chr. Égypte*, 562, après révision et avec commentaire, par G. Rouillard, *Mélanges Schlumberger* (1924), I, 85-100 : *Notes sur deux inscriptions d'Ombos* (*SEG*, VIII, 780 A).

7. Sur cette notion, voir surtout Coray, *Atakta*, I (1828), 117-118, καλοπόδαρος, κακοπόδαρος, avec rapprochement de Genèse, 30, pour les Hébreux, et d'Apulée pour les Romains : *pessimo pede domum nostram intravit* ; — Ph. Koukoules, Βυζαντινῶν βίος

Porphyre, évêque de Gaza, par Marc le Diacre au ve siècle : comme à Gaza en cette année il n'y avait pas de pluie, les habitants de la ville païenne attribuaient cette sécheresse à l'entrée du saint dans la ville et ils disaient : un oracle du dieu Marnas nous a révélé ὅτι κακοποδινός ἐστιν ὁ Πορφύριος τῇ πόλει[1]. De même[2] tel présage signifie pour une femme : κακοπόδινα γενήσεται[3]. La Vie de Léontios de Néapolis raconte la rencontre et la conversation du saint avec un muletier (βουρδουνάριος) qui transporte du vin ; celui-ci en tire un présage (οἰωνισθείς) : ὄντως κακοπόδινον γίνεται τὸ οἰνάριον τοῦτο ; le vin tournera en vinaigre par exemple[4]. Καλοποδίνως signifie « sous d'heureux augures[5] ». La même superstition s'exprime par le mot ou par le nom Ἀγαθόπους, « qui a bon pied[6] », ou par le nom punique Namphamo, qui, comme dit saint Augustin[7], *est boni pedis homo, id est cuius adventus adfert aliquid felicitatis*[8].

Sur le linteau de Dar Qita le fondateur du bâtiment et sa femme sont qualifiés de l'épithète καλοποδίνο(ις). Ils portent chance et bonheur à la ville. Cette idée ne surprend pas dans une de ces inscriptions pour la gloire et le bonheur du fondateur d'un édifice ; car précisément dans ce genre d'inscriptions, — et c'est bien attesté en Syrie — on se préoccupe beaucoup des bonnes in-

καὶ πολιτισμός, I 2 (1948), 265-266, avec notamment Suidas (καλόποδες), Marc le Diacre et les expressions καλὸ ἢ κακὸ ποδαρικό, καλοπόδιακος en Bithynie.

1. Chap. 19 : τῷ δὲ ἐνιαυτῷ ἐκείνῳ συμβαίνει ἀνομβρίαν γενέσθαι καὶ ἐπέγραφον πάντες οἱ ἀπὸ τῆς πόλεως τῇ εἰσόδῳ τοῦ μακαρίου λέγοντες ὅτι Ἐχρηματίσθη ἡμῖν ἀπὸ τοῦ Μαρνᾶ ὅτι κακοποδινός (H. Grégoire préfère cette accentuation) ἐστιν ὁ Πορφύριος τῇ πόλει ; cf. H. Grégoire, p. 95 : « Notons, à titre de curiosité, que Haupt avait corrigé κακοποδινός en κακοποιός. »

2. Les trois textes suivants signalés dans le dictionnaire de Sophoclès. Aucun de ces mots dans le dictionnaire de Liddell-Scott-Jones ; s'ils ont été connus, ils ont été considérés comme trop tardifs.

3. Mélampous, *Palmomancie*, p. 503 (éd. J. G. Fr. Franz). Il est intéressant de transcrire la note de cette édition de 1780 : « Petreius vertit : *diversa patietur a pedibus. Sylb(urg)*. Ego mallem, *infelix erit*, et puto legendum κακοπόδαρη, quod explicant Glossae Graecobarb., ἀθλίους, τοὺς κακοριζίκους, καὶ κακοποδάρους καὶ δυστυχεῖς. Vide Meurs. in Gloss. p. 201. Ergo is notatur qui infelicitatem affert, cuicumque loco pedum infert. » Cet opuscule n'a pas été repris dans l'édition de la Palmomancie de Mélampous par H. Diels, *Abh. Berlin* 1907.

4. Leontius Neap., chap. 56.

5. *Chron. Pasc.*, 735 ; une soi-disant lettre du roi de Perse Kawad-Shéroé à l'empereur Héraclius : ἡμεῖς διὰ τῆς προστασίας τοῦ θεοῦ καλοποδίνως τῷ μεγάλῳ διαδήματι ἐκοσμήθημεν.

6. Voir R. Herzog, *Philologus*, 56 (1897), 46-47 (selon lui, d'origine orientale et répandu « durch die synkretistische Deisidaimonie ») ; cf. mes observations sur le sens et sur certaines liaisons de noms, *Études anat.*, 143, n. 1.

7. Non pas saint Jérôme, comme dit H. Grégoire. Il s'agit de l'Afrique punique.

8. Très souvent cité ; cf. par exemple R. Herzog, *loc. cit.* ; Clermont-Ganneau, *Recueil d'arch. or.*, VI (1905), 218-220 ; cf. VIII, 294 ; Thieling, *Der Hellenismus in Kleinafrika* (1911), 97-98 ; H. G. Pflaum, dans *Limes-Studien*, *Remarques sur l'onomastique de Cirta*, 118-123, 126, sur les noms du type *Namphamo* (en très grand nombre dans la région) et *Agathopus*, avec une étude sur son extension géographique en Afrique.

fluences[1] et des mauvaises, du φθόνος et de la βασκανία[2]. C'est le même genre de préoccupations, la même mentalité, le même tour d'esprit.

Tout bienfaiteur peut être καλοπόδινος. Mais il ne me semble pas trop subtil d'apercevoir une raison d'orner spécialement de cette épithète le *singularis* Eusébios. Puisqu'il était un messager, il était opportun qu'il ait « bon pied », et que son arrivée dans une ville, avec les messages et les ordres qu'il apportait, fût d'un heureux présage et d'un heureux effet.

Louis ROBERT.

1. Acclamations Αὔξι, Νικᾷ, Εὐτυχῶς, Ὑγία, Κέρδος, etc., etc. ; cf. ci-dessus, p. 354.
2. Cf. ci-dessus, p. 354.

PHILOLOGIE ET INSCRIPTIONS

Le prestige de la lettre est tel que la tentation est grande de voir en toute forme écrite un témoignage authentique ; et, bien que la langue soit indépendante de l'écriture, nulle philologie ne pourrait s'établir sans recours aux sources écrites. Les inscriptions y ont naturellement leur place, mais on conçoit combien serait incomplète et fragmentaire une étude fondée sur leurs seules données : par leur formulaire figé, leur vocabulaire restreint, les hasards de leur découverte, les textes gravés ont peu à enseigner, au regard des textes « littéraires ».

On a cependant prétendu en tirer un double secours, car, si l'on en croit Cagnat, « c'est en examinant avec soin les textes épigraphiques contemporains des beaux siècles des langues grecque et latine que l'on est parvenu à fixer l'orthographe de ces deux langues, trop souvent défigurée dans les manuscrits... Il y a plus. L'étude des inscriptions nous a révélé qu'il avait existé, surtout à Rome, deux langues en une... », si bien qu' « on peut sentir, dans les inscriptions, cette vie latente du *sermo plebeius* et en étudier les différentes manifestations[1] ». Considérées sous cet angle, les inscriptions seraient, en somme, des textes directs et spontanés, qui font contraste avec les formes savantes et traditionnelles des textes littéraires, comme font contraste les langues littéraires arrêtées et précises avec les parlers populaires aux innovations plus ou moins conscientes. Ainsi se trouvent mis sur un même plan les monuments banaux et privés de la vie courante (lettres, comptes, défixions, d'autant plus intéressants pour la philologie qu'ils sont

Abréviations. — Outre les sigles ordinaires, les abréviations suivantes ont été utilisées :
É. L. : Mallon, Marichal et Perrat, *L'Écriture latine*, Paris, 1939 ;
ICERV : Vives, *Inscripciones cristianas de la España romana y visigoda*, Barcelone, 1942 ;
Noms en -im : J. Marcillet-Jaubert, *La question des noms féminins en -im sur les inscriptions latines*, dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, XX, I, 1958, p. 7-16 ;
P. F. 1, 2, 3 : J. Mallon, *Pierres fautives 1*, dans *Libyca, Arch.-Epigr.*, II, 1954, p. 187-203 ; *2*, *ib.*, p. 435-458 ; *3*, *ib.*, III, 1955, p. 307-327 ;
P. R. : J. Mallon, *Paléographie romaine*, Scripturae Monumenta et Studia, III, Madrid, 1952.

1. R. Cagnat, article *Épigraphie*, dans *La Grande Encyclopédie*, t. XVI, Paris, s. d. [1894], p. 68.

plus riches en entorses à l'usage « classique », et l'on sait l'utilisation que font les hellénistes notamment des papyrus ou des ostraka) et les inscriptions, également banales, épitaphes ou ex-voto où ont pu se glisser les mêmes phénomènes. Une telle conception, qui confond papyrus et marbre, tablette de cire et mosaïque, donc « scribe », « rédacteur » et « graveur », n'est cependant pas sans danger, puisqu'elle a pu laisser croire à A. Meillet que « c'est le parler d'un scribe, d'un rédacteur peu lettré, d'un graveur, qui échappe involontairement au moment où il écrit [1] », alors qu'à l'opposé du rédacteur, de qui émane une œuvre directe, le graveur inscrit le résultat d'une copie et d'une translittération [2] : de sorte que le papyrus original atteste des faits de langue — mis à part le lapsus possible ; — que l'inscription, outre les mêmes faits de langue, peut comporter des fautes qui sont des faits d'écriture ; que, pour distinguer phénomènes philologiques et phénomènes graphiques, il faut déjà savoir ce qu'on attend de l'inscription [3] ; et qu'il faut donc résister au prestige de la lettre, à peine d'aboutir à une philologie monstrueuse engendrée par les données des textes gravés. On ne verserait pas plus au dossier du lambdacisme latin FELIT pour *fecit* qu'on ne ferait état pour la phonétique française d'une forme LEFEBURE opposée à *Lefebvre* ; car c'est toujours une confusion graphique qui a fait transcrire L pour *c*, et U pour *v*, et donné lieu ainsi à ce que Ferdinand de Saussure a fortement appelé « des cas tératologiques [4] ».

1. A. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, 6e éd., Paris, [1948], p. 261.

2. On sait que l'ordinatio, selon le terme proposé par J. Mallon, *Pour une nouvelle critique des chiffres dans des inscriptions latines gravées sur pierre*, dans *Emerita*, XVI, Madrid, 1948, p. 26-29, consiste en la « mise en page » sur le support à graver d'un texte établi sur minute. Le nom en a été tiré d'une bilingue de Sicile (*C. I. L.*, X, 7296) qui annonce στῆλαι ἐνθάδε τυποῦνται καὶ χαράσσονται... *tituli heic ordinantur et sculpuntur*. L'opération a été décrite par Cagnat, *loc. cit.*, p. 69, qui a pensé pouvoir la passer sous silence dans les éditions de son *Cours d'Épigraphie latine*. J'ai donné une bibliographie dans les *Noms en -im*, p. 10, n. 2 et 4 ; il suffira de rappeler ici les *P. F. 1, 2, 3*, de J. Mallon et d'y ajouter son récent article *Scriptoria épigraphiques*, dans *Scriptorium*, XI, 2, 1957, p. 177-194, dont l'intérêt méthodologique est exceptionnel ; on y lira particulièrement quant à la terminologie la n. 3, p. 179. Cf. aussi J. Guey, dans *Gallia*, XVII, 2, 1959, p. 227-237.

3. Sans m'arrêter à la question de l'orthographe, je crois qu'il n'est pas inutile de rappeler que ce que nous pouvons saisir du latin « vulgaire », nous le devons à la linguistique comparée des langues romanes ; A. Meillet, *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, 5e éd., Paris, 1948, p. 239 sq., justifie ce que cette formule peut paraître avoir d'abrupt. Du point de vue de la phonétique, une forme *serori*, *C. I. L.*, III, 3174, ne prend de relief que comparée à a. fr. *seror*, ou à esp. *hermoso* ; du point de vue de la syntaxe, la découverte d'une inscription qui porterait **filii fecerunt illorum patri* n'enseignerait rien que nous ne sachions déjà ; et, quant à la lexicographie, point n'est besoin d'un texte gravé pour assurer un mot comme **toccare* que postule la comparaison.

4. *Cours de linguistique générale*, 4e éd., Paris, 1949, p. 54 ; cf. aussi A. Dauzat, *Les noms de famille de France*, Paris, 1945, p. 274.

A méconnaître les conditions de la gravure, à attribuer aux inscriptions la valeur d'une authenticité immédiate, on s'expose à la tentation de formuler des remarques telles que :

« *c* latin intervocalique se change parfois en *l*, cf. *C. I. L.*, VIII, 2099, *felit* = *fecit* » ;

ou « *a* devant la diphtongue *ia* peut se dissimiler en *o*, cf. *C. I. L.*, VII, 1163, *Troianus*, *I. L. S.*, 2742, *troiana* » ;

ou bien « κ précédé d'une liquide peut dans ses emprunts latins se transformer en occlusive dentale *t*, cf. *I. L. S.*, 1647 ; 8249 = *C. I. L.*, III, 8742, *sartofago* et *sarcofagum* » ;

ou encore « le diminutif latin *-ica* peut aussi se former en *-im*, cf. *C. I. L.*, VIII, 28053, *Matronim* à côté de *Matronica* » ;

ou même « le féminin latin de la première déclinaison, qui est en *-a*, se rencontre aussi en *-u*, cf. *C. I. L.*, VIII, 9142, *Ancillu* = *Ancilla* ».

Cette tentation, pour absurde qu'elle apparaisse, n'en doit pas moins être dénoncée, puisqu'il s'est trouvé des éditeurs d'inscriptions pour ne pas craindre d'étayer d'exemples les féminins latins en -IM ou en -V qu'ils ont pu rencontrer.

* * *

Une stèle funéraire d'Henchir el Hammam, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de *Thubursicu Numidarum* (Khamissa), comporte deux registres : celui de gauche, épitaphe d'une femme, se termine, après l'indication de l'âge, par les lettres ISAC ; celui de droite, épitaphe de l'époux, porte, également après l'âge, les lettres ISACV. Ces deux groupements de lettres ne manquèrent pas d'intriguer S. Gsell dont voici le commentaire : « Cf. p. ê. *Izaca* (nom de femme), *C. I. L.*, VIII, 26988 ; à rapprocher de l'hébreu *Isaac*? Mais on ne voit pas bien pourquoi ce nom figurerait à la fin des deux épitaphes ; d'ailleurs, l'ordre devrait être inverse, *Isacu* (= *Isaca*) pouvant passer pour un féminin. Sont-ce les noms usuels de ces deux époux[1]? »

Cette assertion d'une forme féminine où un *-u* désinentiel équivaudrait au *-a* de la première déclinaison mérite quelques remarques, même si, dans le groupe ISACV, il ne s'agit ni d'un nom, ni d'un féminin, mais du résultat d'une mauvaise lecture sur la mi-

1. *I. L. Alg.*, I, 827, revisée par Gsell.

nute de *hic s(itus est)*[1]. L'existence de féminins en-*u*, bien qu'elle déconcerte le latiniste, a été admise par Gsell lorsqu'il a rencontré l'épitaphe d'une MATRONV, comme il avait admis l'existence de féminins en *-im*, pour avoir rencontré l'épitaphe d'une MATRONIM. Commentant MATRONV, Gsell écrit : « *Matron*[*a*] ; peut-être la lettre V qui termine le cognomen n'est-elle pas une erreur de gravure », et il renvoie à son n° 780, où NABVRV, loin d'être discuté, sert de garant aux formes du même type, telles que Gsell, après les avoir copiées ou revisées, les a publiées dans son recueil de 1922. Ce sont les cinq premières épitaphes que nous étudierons :

1) DMS
NABV
RV·
VIX·AN
[......]
[......]

2) D·M·S
IVLIA
ONORV
V·A·LXX

3) DMS
ELVIA
MAT·
RON
V·V·
A·XX
H·S·E

4) VLP
NAB
VRV
VA
C

5) D·M·S
CLO·D·I
A·MEL
LV·P·V
A·LXXXV

L'identification des signes, due à S. Gsell, étant certaine, nous lirons, en faisant naturellement abstraction des points aberrants, et en marquant de caractères distincts les groupes de signes que nous allons étudier :

1) *d(iis) m(anibus) s(acrum)* | NABV|RV | *uix(it) an* | [......[2] ;
2) *d(iis) m(anibus) s(acrum)* | *iulia* | ONORV | *u(ixit) a(nnis) lxx*[3] ;
3) *d(iis) m(anibus) s(acrum)* | *eluia* | MAT|RON|V *u(ixit)* | *a(nnis) xx* | *h(ic) s(ita) e(st)*[4] ;
4) *ulp(ia)* | NAB|VRV | *u(ixit) a(nnis)* | *c*[5] ;
5) *d(iis) m(anibus) s(acrum)* | *clodi|a* MEL|LV *p(ia) u(ixit)* | *a(nnis) lxxxu*[6].

Dans ces cinq cas, les mots en cause sont des cognomina, em-

1. *P. F.* 2, p. 453, n. 54. A la faute IS pour *h* fait suite la faute AC pour *ic*, et V représente la lecture erronée d'un *s* de l'écriture courante. De même dans ISAC qui est pour *hic* (*sita est*).
2. *I. L. Alg.*, I, 780 = *C. I. L.*, VIII, 17072, revisée par Gsell à Henchir el Hammam.
3. *I. L. Alg.*, I, 823, également à Henchir el Hammam.
4. *I. L. Alg.*, I, 1617, copie de Gsell à *Thubursicu Numidarum*.
5. *I. L. Alg.*, I, 849 = *C. I. L.*, VIII, 17127, revisée par Gsell à Henchir el Hammam.
6. *I. L. Alg.*, I, 906, copie de Gsell à Souk-Ahras.

ployés quatre fois à la suite d'un gentilice, une fois comme nom unique ; le contexte indique que, dans les cas 2, 3 et 5, il s'agit de femmes ; le cas 1 est également féminin, épitaphe de l'épouse d'un homme dont la fin du gentilice et le cognomen se lisent sur un autre registre de la même stèle. Le cas 4 sera tenu pour l'épitaphe d'une femme, par analogie avec le n° 1, peut-être aussi à cause de l'absence de prénom, bien que ce critère n'ait rien d'absolu, faute enfin d'avoir rencontré la forme latinisée *Naburus* du masculin attesté *Nabor*. Dans ces cinq épitaphes, nous sommes en présence du nominatif sujet de *uixit*, et non d'un cas oblique dépendant de *sacrum* ou d'un verbe sous-entendu tel que *fecit*. Cinq stèles nous donnent ainsi, gravés en capitales, ces quatre noms féminins

NABVRV, ONORV, MATRONV, MELLV.

*
* *

Ces cognomina se rattachent, à l'exception du dernier, à des formes bien connues dans l'onomastique des inscriptions latines d'Afrique.

Le radical *Nabur-* est, sous l'aspect *Nabor*, un nom « indigène » masculin dont plusieurs exemples sont attestés avec une désinence féminine en *-a* et un vocalisme interne variable qui traduit l'indécision de la voyelle post-tonique : *Nabura*, *Nabira*, *Nabera* ou *Nabra*[1] ; *Onor-* est un radical latin dont l'*h* initial s'est amui, ainsi qu'il est fréquent, et que l'on rencontre sous les formes *Honorius* ou *Honoratus*, *-a* ; *Matron-*, également latin, est courant sous les aspects simple *Matrona* ou diminutif *Matronica*.

Seul le radical *Mell-* pose des problèmes, et il a fallu à Gsell bien des artifices embarrassés pour essayer de lui trouver un sens : car ni *Mellu* = *Mellu*(*sa*), ni (*Ge*)*mellu* pour *Gemella*, ni *Mell*(*it*)*u* pour *Mellita* ne sauraient nous satisfaire. *Mellusa* est curieusement basé sur un insolite *Mellus*[2] ; *Gemellu* implique une haplographie dont on chercherait en vain une explication paléographique : tant sur une écriture capitale que sur une écriture courante, il est impossible de rendre compte d'une confusion entre la fin du mot précédent, *Clodia*, et le début de l'hypothétique *Gemellu*. La dernière proposition, enfin, de *Mell*(*it*)*u* est absolument inadmissible comme

1. Cf. le commentaire dans *I. L. Alg.*, I, 780.
2. *C. I. L.*, VIII, 27530.

abréviation par contraction. Elle laisse entier le problème posé par le -*u* final.

Ce problème, pourtant, l'éditeur des *I. L. Alg.* en à pris conscience : le cas de MATRONV est à cet égard probant, puisque, sans rejeter de façon absolue la désinence -*u*, Gsell a d'abord restitué *Matron*[*a*] en se laissant guider par l'onomastique courante [1]. Il n'en est que plus surprenant de le voir accepter sans conditions *Onoru*, pour *Onor*(*at*)*u*, nom latin, comme de le voir user d'exemples *latins* pour étayer la reconnaissance d'un féminin *indigène* NABVRV (cas 1) dont le commentaire mentionne une série d'exemples empruntés à des épitaphes d'Afrique : *iulia* MATRONV, *magnia* ANCILLV, *arellia* POLLV, *iul*(*ia*) GEMELLV, *cassia* ANCILLV [2] qui s'opposent aux cognomina classiques *Matrona*, *Ancilla*, *Polla*, *Gemella* ; j'ajouterai *istasa* TABERNV [3], SECVNDV *donata* [4] et *calpurnia* ANCILLV [5]. Le mythe, né de la constatation « ailleurs » de mêmes formes aberrantes, est ainsi fixé, sans que soit discutée la valeur réelle de ces formes.

Or la phonétique latine s'oppose à ce mythe : un -*a* ne devient jamais un -*u*. Le -*a* bref final n'a nulle part en effet dans les alternances de type *salto-insulto* ou *capio-mancupium* ; ce n'est pas davantage un -*a* final qui, en linguistique romane, aboutit à *u* sur l'aire très restreinte des parlers dalmates, mais un -*a*- tonique [6]. Il apparaît ainsi que la forme féminine en -*u* a été admise comme une contamination de noms latins par une désinence « indigène ».

1. Il en fut de même pour MATRONIM où Gsell soupçonna une erreur de gravure avant d'accepter la désinence fautive, pour l'avoir rencontrée « ailleurs » ; cf. *Noms en -im*, p. 14, n. 2.

2. MATRONV, *C. I. L.*, VIII, 9137, à Aumale, copie de Wilmanns qui souligne d'un *sic* ; ANCILLV, *ib.*, 9142, également à Aumale, révision de Wilmanns qui, là encore, souligne d'un *sic* ; POLLV, copie de Gsell, = *C. I. L.*, VIII, 20536 ; GEMELLV, copie de Gsell, = *C. I. L.*, VIII, 20567 ; ANCILLV, *C. I. L.*, VIII, 21634 a, dont M. Vuillemot, Conservateur du Musée d'Oran, a bien voulu me faire parvenir une photographie (ici, pl. XIII, fig. 1). Tous ces cas sont ceux de cognomina au nominatif.

3. *I. L. Alg.*, II, 3319, copie de Pflaum, sans commentaire, à rapprocher de *Taberna*, *C. I. L.*, VIII, 8144. Dans son article de *Carnuntina*, *Röm. Forsch. in N. Ö.*, III, p. 126-151, M. Pflaum l'utilise comme « *Tabernarius*, le boutiquier ».

4. *C. I. L.*, VIII, 27525, copie de Toussaint qui commente d'un *sic*.

5. L. Leschi, *Découvertes épigraphiques et archéologiques de Cherchel*, *B. A. C.*, 1932-1933, p. 308-313, n° 3 = *Études d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines*, Paris, 1957, p. 395. Se référant à la seule ANCILLV d'Aumale (cf. ci-dessus, p. 364 et 367), l'auteur commente « surnom féminin attesté en Afrique ». On notera d'une part un certain groupement géographique de ces formes, sur lequel nous reviendrons, d'autre part une coïncidence de noms, trois fois ANCILLV, par exemple, ce qui traduit peut-être à une même époque un relatif engouement pour ce cognomen.

6. Et c'est autre chose encore que -αλ- avec *l* vélaire donnant -*ul*- dans *scutula* p. ex. ; cf. Stolz-Schmalz, *Lateinische Grammatik*[5], p. 84.

Mais l'onomastique libyque ne nous révèle pas de féminins en *-u*, non plus que l'onomastique punique : les féminins carthaginois sont en *-t*, ou en *-e*, avec des oppositions de type m. *Namphamo*-f. *Namphame*. Au reste, tout s'oppose à la créance en des suffixations indigènes sur des radicaux latins ; c'est pourquoi, même si NABVRV n'était pas fautif, nous ne saurions admettre MATRONV[1]. On notera à ce propos que les nombreux exemples de noms féminins en *-u* qui correspondent à des masculins en *-o*, rencontrés en Norique, ne sont pas des noms latins et ont une déclinaison particulière, avec un datif en *-uni*[2]. Nous serons surtout en droit de dénoncer ici un mythe, parce qu'un même auteur, trouvant MATRONV là où il attend *Matrona*, en arrive à accepter MATRONV et corrige tout uniment la même faute v pour *a* lorsqu'il la rencontre ailleurs qu'en finale ; car Gsell a fort justement restitué en *Ianuaria* le cognomen de *iulia* IVNVARIA[3] et en *cassia* ou *cuspia* l'impossible gentilice CVSSIA[4].

*
* *

L'existence de la faute v pour *a* étant donc établie et dès longtemps reconnue, ainsi qu'en témoigne la correction par Gsell de IVNVARIA, il importe de l'expliquer.

Ce n'est pas une coquille typographique, les observations des éditeurs, fussent-elles réduites à un simple *sic*, le démontrent assez[5] ; et, pour la même raison que la confusion est impossible

1. Il paraît osé d'inférer l'existence d'anthroponymes féminins en *-u* de celle de toponymes tels *Chullu*, *Gunugu*, *Lucu*, *Simitthu*, *Thubursicu*, ou *Tubusuctu*.

2. J'ai relevé dans le *C. I. L.*, III, quelque quarante noms de cet ordre, qui nous révèlent *Aracu*, *Bacacu*, *Corrodu*, *Dentusugu*, *Inticu*, *Lasaiu*, *Michu*, *Pettu*, *Rescu*, *Sammu*, *Taparu* ou *Uttu*. Tous, il est vrai, ne sauraient être acceptés sans restriction : c'est ainsi que l'on note *Materiu*, *C. I. L.*, III, 5435, qui s'oppose à *Materia*, *ib.*, 12104, 704 ; que *Cattu* s'oppose à *Catta*, *Dresiu* à *Dresia*, ou *Sisiu* à *Sisia*. On consultera, sur ces noms, M. Falkner, *Die norischen Personennamen auf -u und ihre kulturgeschichtliche Bedeutung*, dans *Frühgeschichte und Sprachwissenschaft* (Arb. aus dem Inst. f. allg. und vergl. Sprachwiss., I), Wien, 1948, p. 39-54.

3. *I. L. Alg.*, I, 630 = *C. I. L.*, VIII, 16980, copie de Rouvière, à rapprocher d'une IVNVARIA relevée au Kef par Roy, et publiée par Cagnat, *C. I. L.*, VIII, 16043. Dans les deux cas, la même correction est faite : *i[a]nuaria*, ce dont on pourrait s'étonner en pensant que si les deux cas avaient été connus en même temps, la forme fautive eût fort bien pu être acceptée comme bonne... On notera que l'explication d'ONORV par *onor(at)u* implique une abréviation par contraction, irrégulière à cette époque, pour sauver le *-u* final.

4. *I. L. Alg.*, I, 804, révision de Gsell = *C. I. L.*, VIII, 17069. Je soulignerai qu'il s'agit une fois encore d'une inscription de Henchir el Hammam, où, sur 108 textes, il en est 20 de fautifs. Ceci peut donner à méditer sur le degré d'instruction idéale que l'on semble prêter trop souvent aux graveurs d'inscriptions ou à leurs clients.

5. Cela s'est, par exemple, produit dans L. Leschi, *Études...*, p. 200, n° 14, où on lit *uix. un xuiiii* ; mais, dans l'article original, *B. A. C.*, 1936-1937, p. 34 sq., ainsi que dans M. Chris-

entre les capitales V et A, ce n'est pas plus une erreur du copiste moderne que ce ne saurait être une erreur commise par l'ordinator sur une minute rédigée en écriture capitale. La plus élémentaire des logiques implique donc un texte initialement tracé dans l'écriture courante ; car c'est sur elle, et sur elle seule, que peut se commettre la confusion de *a* et de *u*. Il n'est, pour s'en convaincre, que de se reporter aux formes qu'affectent ces deux lettres sur le papyrus 447 de Londres[1], notamment dans les mots *pietatis*, ligne 6, *prouincia*, ligne 9, *dionusada*, ligne 10. Le *a* y est tracé selon un ductus qui le rapproche jusqu'à la similitude du *u* de la même écriture. Il est fort intéressant de constater que ce *a* ne ressemble en rien à celui de l'ancienne écriture commune : on comparera

le ductus aboutissant à et le ductus [2].

Nous n'avons pas à examiner ici le processus et la raison de ce changement, mais bien plutôt à remarquer la date d'apparition de cette forme nouvelle. Sa première manifestation remonte au début du IIIe siècle, sur le P. Dura 4, A. D. 202-207[3]. Les recoupements des inscriptions sont concordants, car l'on rencontre deux exemples de faute V pour *a* sur des monuments datés : d'une part, un milliaire de Tripolitaine, A. D. 237, porte le texte *iter longa iniuria corru|ptum restituerunt et pro s|ua infaticabili prouidenti|a* PERVIAM *comeantibus redd|iderunt*[4], alors qu'à une station précédente un autre milliaire nous présente la forme correcte *iter... peruium reddiderunt*, « rendirent la route praticable[5] » ; d'autre part, un procès-verbal d'une réunion des Frères Arvales, A. D. 241, porte, parmi bien d'autres erreurs, le groupe de lettres MAV que Henzen a corrigé en *Aru(ales)*[6]. Mais il est difficile d'admettre la faute MA pour *ar*,

tofle, *Rapport sur les travaux... en 1933-1934-1935-1936*, Alger, 1938, p. 447, la rédaction *an(nis)* est correcte. Il en va peut-être de même pour *I. L. Alg.*, II, 3463, où les copies de Cherbonneau, CARNIV, et de Leclerc, CARNIA, sont trop discordantes pour qu'on ose faire état de ce gentilice. Je n'utiliserai pas non plus *I. L. Alg.*, I, 3330, où Gsell propose *(Ma]xim[a fil]i[ae...* pour la copie de Guichard qui porte AA[.] XIMVIIIXI...

1. *É. L.*, 35 ; cf. aussi G. Cencetti, *Lineamenti di Storia della Scrittura latina*, Bologna, 1954, p. 72-73, qui parle « d'onciale cursive » ; cette expression est particulièrement étonnante sous la plume d'un paléographe : le terme d' « onciale » ne saurait être appliqué à une forme de lettre ; c'est un terme conventionnel qui ne peut servir qu'à désigner un ensemble ; quant à « l'onciale cursive », c'est une notion qui ne repose sur rien. Sur ce sujet, on se référera aux longues remarques de J. Mallon, *L'alphabet « oncial »*, dans sa *P. R.*, p. 93-104.

2. *P. R.*, p. 107-108 et 138.

3. *É. L.*, 28.

4. *I. R. T.*, 934.

5. *Ib.*, 924.

6. *C. I. L.*, VI, 2114. Deux cas antérieurs sont difficilement utilisables pour attester

ou plus précisément M pour *a*, alors que l'écriture courante explique sans peine la confusion M pour *ar*. Ce cas est d'une extrême importance, car il révèle l'usage simultané sur la minute de ce procès-verbal de deux formes absolument distinctes de *a*, la première conduite selon le tracé ancien, la seconde menée selon le ductus nouveau. Cette concomitance de deux *a* différents se constate sur le P. Doura 4, déjà signalé, où l'on comparera *autem*, ligne 7, et *erogaueris*, ligne 8. C'est ainsi qu'il faut corriger MAV en *arua*(*les*) et non pas en *aru*(*ales*), la faute M pour *ar* étant suivie de la faute A pour *u*, et de la faute inverse V pour *a*.

Cette simultanéité dans un même texte de deux formes d'écriture diverses nous donne la clé du cognomen MELLV ; nous avons reconnu ailleurs la faute M pour *ca*[1] ; avec la faute courante L pour *i* et celle désormais certaine V pour *a*, nous pouvons restituer son nom à *Clodia Caelia*[2], comme, en corrigeant une seule lettre, nous avons rétabli *Onora*(*ta*) pour ONORV, *Matrona* pour MATRONV, *Nabura* pour NABVRV et tous les cas fautifs imprudemment cités par Gsell[3].

Il apparaît donc qu'une confusion de *u* et de *a* doit être suspectée lorsque l'une de ces deux lettres fait difficulté sur un monument graphique, qu'il s'agisse de caractères gravés sur la pierre, incrustés en cubes de mosaïque, ou copiés sur parchemin. Tous les éditeurs

la confusion de ces deux lettres dans l'écriture commune. Le premier consiste en la forme masculine, au datif, CONTABERNALI, sur l'épitaphe d'un esclave de Claude, datable des années 4-41 (cf. A. E. Gordon, *Album of dated latin inscriptions*, I, Berkeley-Los Angeles, 1958, n° 76). Il s'agit là d'un fait de langue (Meillet insiste sur le sentiment étymologique du latin). Le second se rencontre sous la forme VETVSTV[.., sur un procès-verbal des Frères Arvales, A. D. 91-92 (*C. I. L.*, VI, 2068 = A. E. Gordon, *loc. cit.*, n° 151, ligne 28). Henzen, dans son édition des *Acta*, avait lu *uetustat*[*e*]. Pour Gordon, et c'est aussi notre lecture, « the last letter looks most like a v almost closed at the top by a short horizontal ». On peut voir là une faute V pour *a*. Malheureusement, si l'acte est bien daté, rien ne prouve que la gravure en soit contemporaine — et de fait un acte de 92 fait suite, dans la même écriture, à ceux de 91 —, de sorte qu'il n'est nullement exclu que cette inscription soit la copie tardive d'une plus ou moins longue tradition manuscrite. Il est également possible d'expliquer la faute par la dittographie de la syllabe *-tus-*. On ne saurait donc en faire état, sinon pour abaisser la date de la gravure, et la première manifestation épigraphique que l'on puisse dater avec certitude reste le milliaire tripolitain de Maximin.

1. *Noms en -im.*

2. Cf. à Madaure *Claudia Celia*, *I. L. Alg.*, I, 2211, et à Théveste, *Fl. Caelia*, *ib.*, 3244.

3. On objectera peut-être que, dans de nombreux cas, et notamment dans les quatre premières épitaphes examinées, il pourrait s'agir d'une faute complexe : il y aurait d'abord haplographie du *-a* final, ou abréviation du nom féminin, *matron*(*a*) par exemple, puis dittographie du *u* abréviatif de *u*(*ixit*), faute qui, dans le code des transcriptions, correspondrait à une formule *matron*(*a*) *u*(*ixit*) ⟨*u*(*ixit*)⟩ *a*(*nnis*)... La rencontre relativement fréquente de la séquence *-u u-* rend suspecte la répétition d'une faute aussi complexe ; d'ailleurs, l'haplographie du *-a* ne peut guère s'expliquer que s'il y a, précédant ou suivant cette lettre, une autre lettre susceptible d'être confondue avec elle dans l'écriture courante de la minute ; et, surtout, il est toute une série de cas où seule peut expliquer la faute

de textes littéraires savent que cette erreur est relativement courante, et nul ne s'étonne de voir préférer une leçon *annua aera habes* à celle qu'offre tel autre manuscrit livien, *annua uera habes*[1] ou, dans un texte virgilien, *iamque* à *cumque*[2]. Une correction de *mulcetur* en *mactetur*[3] n'est pas « forte ». C'est un fait évident qu'il s'agit, quel que puisse être le support de l'écriture, d'une même phase de copie ou de translittération, susceptible, par conséquent, d'entraîner les mêmes erreurs[4]. Nous donnerons quelques exemples de la portée qu'assume, pour l'interprétation des inscriptions, la reconnaissance de la faute v pour *a*, et inversement de la faute A pour *u*.

Dans le domaine de l'onomastique, elle rend compte de formes anormales : mythe des féminins « africains » en *-u*, acceptation de noms « inconnus par ailleurs ». C'est ainsi qu'une épitaphe de *Cel-*

l'erreur d'identification d'une lettre, sans que soient voisins les deux signes sur lesquels porte l'équivoque. Nous rencontrons ainsi

ancillv et (*C. I. L.*, VIII, 9142)
ancillv nepoti (*ib.*, 21634 a)
ancillv filio (Leschi, *Études...*, p. 395)
matronv mater (*C. I. L.*, VIII, 9137)
mellv p u a (*I. L. Alg.*, I, 906)

et inversement *nurAs* (*C. I. L.*, VIII, 2604).

Voudrait-on compliquer le problème en voyant une dittographie fautive entraînée par *-d-* dans *secundv donata* qui serait pour *secund(a)* ⟨*(d)ud*⟩ *onata*, qu'il serait aisé de faire remarquer que l'alternance *u-o* étant philologique, non graphique, il ne saurait être question de répétition fautive, mais bien, une fois encore, d'une simple confusion v pour *a*.

1. Je cite d'après la Coll. des Universités de France : Liv., V, IV, 7 ; toujours dans Liv., IV, LV, 5, on comparera *ea adversa*, texte retenu, au *Mediceus* qui donne *ea adversu* et au *Veronensis* qui présente *ex adverso*, avec les fautes bien connues x et o pour *a*.

2. Verg., *Georg.*, III, 422. Par une curieuse coïncidence, les manuscrits d'Augustin, *Conf.*, VI, VIII, 13, offrent deux leçons du même groupe *peruium, per uiam*, rencontré sur les milliaires de Maximin (cf. ci-dessus, p. 369). Mais ici le sens exige *per uiam*, alors qu'il exigeait *peruium* sur la borne tripolitaine.

3. *Titini togati frag. 5*, ap. E. Diehl, *Poet. rom. vet. rel.*, 92 ; cf. J. K. Schönberger, dans *Philologische Wochenschrift*, 1938, p. 991. J'avoue ne pas bien comprendre la note de M. Ernout, dans son édition de Pétrone, LXXVII, 4, où, corrigeant avec Heinsius la source unique de la *Cena Trimalchionis* qui donne *cusuc erat; nunc templum est*, en *casula erat*, il remarque toutefois que *cusuc* « forte seruandum est », en se référant à *C. I. L.*, II, 1235, où *cusuccia* apparaît comme le sobriquet d'une jeune morte. On constatera que Mommsen, *Gesammelte Schriften*, VI, p. 107, n'a pas hésité à corriger en *G(a)etuli* le manuscrit d'Hygin, § 29, qui porte *Getati*.

4. Il n'est pas hors de propos de rappeler ici que de semblables fautes de translittération, de manuscrit à manuscrit, ou de manuscrit à livre imprimé, ont enrichi notre vocabulaire de mots qui, selon Littré, devraient être rayés du dictionnaire : *collimation* tient à des éditions fautives qui portent *collimare* pour *collineare* ; le nom du *remora* paraît dû à une haplographie de *remimora*, correspondant du grec ἐχενηΐς (L. J. D. Richardson, *The fish remora*, dans *Hermathena*, LX, 1942, p. 79-80) ; W. Sieglin, *Die Entstehung des Namens Basalt*, dans *Forschungen und Fortschritte*, 1935, p. 199-200, a montré que le nom de cette pierre tient à une lecture erronée par un géologue du XVe siècle du mot *basanites* dans Pline, *N. H.*, XXXVI, 58. On verra à ce sujet les remarques de A. Graur, *Mots reconstruits et mots attestés*, *Bull. linguist. de la Fac. des lettres de Bucarest*, 1934, p. 11-20.

tianis porte le cognomen MVRTIS[1] ; *Martis* par contre est aussi courant en Afrique que dans tout le monde romain, comme surnom masculin ou féminin. VICTORITAS, cognomen masculin rencontré à Cherchel, a été corrigé en *Victorinus* par M. Mallon[2]. CERVTVS, « inconnu par ailleurs[3] », s'explique si l'on corrige en *Ceratus*, comme MATAS[4] perd son caractère insolite dès lors qu'on rétablit *Mutus.* CORONV, surnom d'un habitant de Dougga[5], est sans doute à rapprocher de *Corona*[6] pour *Coronarius.* Sur une épitaphe d'Haïdra, Schmidt a relevé un nom unique CVTVLLVS, qu'il a marqué d'un *sic*, tant il est évident qu'il faut comprendre *Catullus*[7]. MATANICA, cognomen féminin copié par Cherbonneau à Constantine, est particulièrement digne d'attention[8] : M. Pflaum, qui commente « surnom punique », renvoie au *Corpus*, où la seule MATANICA est justement celle qui nous occupe, et précise « traduction latine *Datiua* ». Or, il est bien certain que la voyelle radicale du sémitique a une couleur constante pour une forme donnée, et il est abusif d'accepter une vocalisation *a* là où le témoignage conjugué des normes de la philologie et des données des inscriptions nous enseigne que le vocalisme de *Mtn*[9] est en *u*. MATANICA est, avec MVTVNIM[10], une manifestation fautive d'un nom punique à désinence hypocoristique latine[11]. Une stèle funéraire de *Celtianis* nous révèle un cognomen féminin bien curieux, sous l'aspect MAN|NARITA[12] ; son éditeur, guidé par une vague assonance, commente « graphie pour *Margarita* », ce dont on serait bien incapable

1. *I. L. Alg.*, II, 2573, copie de Pflaum, qui note « inconnu par ailleurs ». On comparera avec *C. I. L.*, II, 3640, *Murti*[..., cognomen féminin, présenté sans commentaire, mais dont les *indices* font une *Murtilis* qui risque fort de procéder d'un recours au dictionnaire.

2. *C. I. L.*, VIII, 21237, copie de Waille ; cf. *P. F. 3*, p. 317.

3. *I. L. Alg.*, II, 1006, copie de Marchand = *C. I. L.*, VIII, 7267 ; selon Pflaum, *Remarques sur l'onomastique de Cirta*, dans *Limes-Studien*, p. 96-133, ce serait une traduction du punique (p. 126).

4. *I. L. Alg.*, II, 1608, copie de Berthier, où Pflaum note que ce surnom ne se trouve pas dans les *indices* du *Corpus* ; dans l'article cité à la note précédente, il en fait, p. 117, un cognomen punique et libyque.

5. *I. L. T.*, 1519, Poinssot et Lantier, à qui l'on doit le rapprochement.

6. *C. I. L.*, VIII, 27798, à *Althiburos.*

7. *C. I. L.*, VIII, 11573. On pourrait songer à reconnaître le même nom sur *C. I. L.*, VIII, 19809, où Masqueray a lu *Cutula* ; mais la révision de Pflaum, *I. L. Alg.*, II, 2299, qui lit *Gutula*, incite plutôt à comprendre, avec la faute bien attestée V pour *e* (*P. F.* 2, p. 439-440), *Getula*, car la phonétique rend difficilement compte d'un assourdissement de *Gudula.* Toutefois, la faute G pour *c* n'est pas exclue, et l'orthographe *Catula* n'aurait rien de surprenant (cf. *Catulus*, *I. L. Alg.*, II, 1635, 1695, 3771).

8. *I. L. Alg.*, II, 939 = *C. I. L.*, VIII, 7222.

9. *C. I. S.*, I, 3835 par exemple.

10. *I. L. Alg.*, I, 1444, copie de Grenier.

11. *Noms en -im*, notamment p. 9, 10 n. 1, et 13.

12. *I. L. Alg.*, II, 2911, copie de Pflaum.

de fournir une explication « graphique » ; cette femme se nommait, comme beaucoup d'autres de la même région, *Matutina* ; les fautes d'ordinatio sont faciles à reconnaître : N pour *t*, confusion répétée, ainsi qu'il est courant, à l'alinéa ; A pour *u*, R pour *t*, et faute inverse de la première, T pour *n*[1]. VALILV, nom unique sur une mosaïque sépulcrale d'Hippone, semble considéré par M. Marec comme un masculin africain[2] ; mais *Valila* est un masculin germanique bien attesté[3], et nous avons là une tombe de vandale, ce qui confirmerait, s'il en était besoin, la date d'inhumation, postérieure à la mort de saint Augustin, que propose M. Marec. Avec la faute V pour *a*, immédiatement suivie de A pour *u*, nous rencontrons à Dougga VADAX pour *Audax*[4]. Rendons encore son cognomen à un *Flauius Fortunatus* dont l'épitaphe ainsi ordonnée *dms* | *flauius fortu*|*num. u. a. xxuiii* a été développée sans conviction en *fortu*(*natus*) *num*(*ida*)? par Gsell[5] ; à la faute V pour *a* fait suite une faute M pour un groupe *-tus*, où le *u* n'est plus, comme il est fréquent à cette époque, que l'amorce de l'*s*[6]. A Rome même, on rencontre une CLEOPARV[7] pour *Cleopatra* dans le nom de qui l'haplographie du *t* s'explique assez par la confusion avec *r*[8]. C'est également à Rome que les éditeurs du *Corpus* proposent de restituer le cognomen de *Saluia* POSIVV en *Pos*[*t*]*u*[*ma*][9] ; mais il est évident que, si diverses restitutions peuvent se soutenir, telle *Polina*, une au moins est à écarter, et c'est *Postuma*[10].

1. *P. F. 3*, en particulier p. 317-318 ; on notera le cas bien proche de VICTORITAS pour *uictorinus*, où nous avons, comme dans MANNARITA pour *mat⟨t⟩utina*, T pour *n* et A pour *u*.
2. E. Marec, *Monuments chrétiens d'Hippone...*, Paris, 1958, p. 74 et 83, photo p. 78.
3. Ensslin, dans *R. E.*, VIII A[1], col. 276-277.
4. *C. I. L.*, VIII, 26785 ; l'inscription a été vue par Dessau et publiée par Merlin, puis par L. Poinssot ; il est à peine besoin de dire qu'il ne saurait s'agir de métathèse. Les cas ne sont pas rares de faute immédiatement suivie de la faute inverse, cf. par exemple *I. L. Alg.*, II, 3876, ES*uerus* pour *seuerus*, copie de Pflaum, qui commente d'un *sic*.
5. *I. L. Alg.*, I, 3855, copie de Gsell.
6. Cf. *P. F. 2*, p. 443, n. 48, où J. Mallon signale que lui-même et les autres auteurs de *É. L.* ont commis cette faute en lisant *helis* pour *helius* sur le pap. Berlin 6866, col. III, l. 13. Cf. aussi *I. L. Alg.*, II, 2760, IANVARIS, copie de Pflaum, sans commentaire ; 2766, revisée par Pflaum, qui marque d'un *sic* l'absence de *u*.
7. *C. I. L.*, VI, 4468.
8. Cf. plus haut, n. 1, le cas de MANNARITA.
9. *C. I. L.*, VI, 8349 ; cf. aussi *ILCV*, 1975 B = Vives, *ICERV*, 374, qui présente INCRATIU pour *Encratia* ; rep. dans Wilpert, *Sarcofagi*, t. 229.
10. Enfin, il n'est pas exclu que la faute A pour *u* ne doive être reconnue dans DATIM ou DATIAA (*I. L. Alg.*, I, 2882, copie de Gsell qui proposait « *Datiana* (les trois dernières lettres étant liées)? *Datiua* (le V aurait été renversé par le graveur)? » Dans *Noms en -im*, p. 15, n. 1, j'ai pensé à une lecture M pour *-an*(*a*), l'hypothèse du V renversé me paraissant trop gratuite ; je serais moins affirmatif aujourd'hui, mais il est difficile de se prononcer sans avoir vu la pierre : porte-t-elle M ou AA?

Les gentilices n'ont pas davantage échappé aux fautes v pour *a* et A pour *u*, ainsi que nous l'avons vu plus haut par l'exemple de CVSSIA[1]. Avec une double faute semblable à celle reconnue dans VADAX pour *Audax*, nous trouvons à Rome AVRIA pour *Varia*[2]. A *Cirta*, VIBIAS[3] redevient *Vibius*. Inversement, une inscription de *Portus Magnus* présente un gentilice féminin IVLIV[4]. On me pardonnera d'insister sur ce cas, particulièrement révélateur de certaines insuffisances de méthode. La pierre, actuellement déposée au Musée d'Oran, où j'ai pu la photographier (pl. XIII, fig. 2), a été plusieurs fois publiée, sous l'une ou l'autre des formes suivantes :

IVLIVS VICTOR VIXIT ANNI S XVIII IVLIV STACIDIA FRA TRI DVLCISSI MO FECIT	et	IVLIVS VICTOR VIXIT ANNI S XVIII IVL IV STACIDIA FRA TRI DVLCISSI MO FECIT

La première lecture, due à Berbrugger[5], a été suivie par Demaeght[6] qui a corrigé l'erreur *stacioia* de son prédécesseur ; la seconde, qui est de Wilmanns, a été reprise par Doumergue[7]. On pourra juger sur photographie que la lecture IVLIV est la bonne, et on devra qualifier d'intervention indiscrète le blanc tendancieux réservé par Wilmanns entre IVL et IV. Cette interprétation, qui tend à faire admettre une dittographie d'ailleurs incomplète, là où il n'y a que simple faute v pour *a*, telle que Wilmanns lui-même en a copié à Aumale (ANCILLV et MATRONV, cités plus haut p. 367), ne peut s'expliquer autrement que par un préjugé — on devrait dire une superstition : pourquoi rejetterait-on pour les gentilices la pseudo-contamination africaine qui fait accepter des cognomina féminins en *-u*? Cet exemple montre assez combien il faut être prudent dans l'interprétation des fautes, et c'est une raison de plus pour demander que les signes identifiés soient trans-

1. Cf. p. 368.
2. *C. I. L.*, VI, 28362.
3. *I. L. Alg.*, II, 1830 = *C. I. L.*, VIII, 7828, copie de Delamare.
4. *C. I. L.*, VIII, 9783 (ici pl. XIII, fig. 2).
5. *Revue africaine*, 7, 1860, p. 232.
6. *Catalogue du Musée d'Oran*, Oran, 1895, p. 29, n° 76.
7. *Id.*, 2ᵉ éd. par F. Doumergue, Oran, 1932, p. 44, n° 76.



Deux exemples gravés de la faute v pour a (Musée d'Oran).

1. — C. I. L., 21634 a : l. 6, [illegible].

2. — C. I. L., VIII, 9781 : l. 4, [illegible].

crits tels qu'ils se présentent sur la pierre, et en respectant scrupuleusement leurs espacements ; on eût alors constaté qu'il y avait IVLIV là où l'on attendait *iulia*, le rapprochement avec les autres cas se fût imposé et eût hâté, peut-être, la reconnaissance de la faute.

Le fait, pour nous, de la connaître contribuera à laver du soupçon d'inexactitude diverses copies d'inscriptions dont les originaux ne peuvent plus être atteints. C'est ainsi que Rouvière a relevé le nom de LVSIMV [1] dont se peuvent donner plusieurs explications paléographiques, entre autres *cusinia* ou *cusonia* [2], ce qui implique la comparaison avec C.VNONIA [3], l'un et l'autre gentilice pouvant être aussi des formes fautives de *lauinia* ; PISEILV [4] sera de même à rapprocher de *Pisellia* [5].

Enfin, pour en terminer avec l'onomastique, la confusion de *a* et de *u* dans l'écriture courante, à partir du IIIe siècle, nous donnera raison de quelques alternances relevées surtout dans les deux tomes des *I. L. Alg.* Sur *Iahin* [6], nous trouvons *Iahinus* [7] et *Iahinas* [8] ; *Zambacus* [9] s'oppose à *Sambucus-a* [10] ; *Lullosa* [11] devra être confronté à *Lallosa* [12], formé sur *Lala* ou *Lalla* [13] ; *Passinicus* [14] n'est pas nécessairement formé sur un thème grec et serait à comparer à *Pusinnica* [15] ; on confrontera de même les gentilices *Rusinius* [16] et

1. *I. L. Alg.*, I, 852, copie de Rouvière à Henchir el Hammam, ainsi commentée par Gsell « copie exacte? peut-être [*One*]*simu*[*s*]? ».

2. Les fautes C pour *l* et L pour *c* sont bien connues (cf. *I. L. Alg.*, I, 3162, FELIT pour *fecit*) et la faute I pour *o* est parfaitement attestée (*libens* ANIMI pour *animo*, *C. I. L.*, VIII, 9336, copie de Wilmanns) ; inversement POA pour *pia* (*I. L. Alg.*, I, 4004).

3. *I. L. Alg.*, II, 1206 a = *C. I. L.*, VIII, 7323, copie de Marchand pour laquelle Pflaum note « mal déchiffrée ».

4. *I. L. Alg.*, II, 1515 = *C. I. L.*, VIII, 19617, copie de Cherbonneau que Pflaum commente « certainement mal déchiffrée ».

5. *I. L. Alg.*, II, 3429, copie de Pflaum, sans commentaire.

6. *I. L. Alg.*, I, 784, 2953.

7. *I. L. Alg.*, I, 3782, révision de Gsell.

8. *I. L. Alg.*, I, 3772, révision de Gsell.

9. *I. L. Alg.*, II, 842 = *C. I. L.*, VIII, 7160, copie de Marchand, commentée par Pflaum qui renvoie à *C. I. L.*, VIII, 17800, *Sambu*[...

10. *Sambucus*, *I. L. Alg.*, II, 73, revisée par Pflaum ; *Sambuca*, *ib.*, 2486, revisée avec renvoi à *C. I. L.*, VIII, 17800 et 25745 a ; *Samsucan*, *ib.*, 1658, revisée et corrigée en *Sambucan*(*a*).

11. *I. L. Alg.*, II, 452 = *C. I. L.*, VIII, 19948, copie de Reboud et Goyt.

12. *I. L. Alg.*, II, 2901, copie de Pflaum ; 3839, copie de Pflaum.

13. *Lala*, « surnom rare » note Pflaum, *I. L. Alg.*, II, 2677, bien qu'il ait lui-même relevé une *Lalia*, *ib.*, 299, après Gsell, *Lalla*, *I. L. Alg.*, I, 2395 et *Lala*, *ib.*, 3172. On connaît également *Lallina*, par exemple *I. L. Alg.*, I, 2508.

14. *I. L. Alg.*, I, 3745, où Gsell, qui a revisé l'inscription, note « = *Pasinicus* ».

15. *I. L. Alg.*, I, 1857, copie de Gsell ; comparer *Pusinna*, *ib.*, 337, 1658, et 1010, sous la forme *Pusina* ; *I. L. Alg.*, II, 1622, 2444, 3965.

16. *C. I. L.*, VI, 25610 ; les *Rasinii* sont nombreux.

Rasinius, *Subidius* et *Sabidius*[1], *Sufidius*[2] et *Safidius*[3], ou les cognomina *Paltaria*[4] et *Pultarius*[5], *Sattarus*[6] et *Satturus*[7].

C'est toujours l'équivoque entre le *u* et le *a* « ouvert » qui explique la forme *di*(*i*)*s manibus sacra*, telle que Gsell l'a relevée par deux fois sur des stèles funéraires. Dans le premier cas[8], il corrige sans explication en *sacr*(*um*) ; dans le second[9], il commente : « probablement pour *sacr*(*um*) ; on peut cependant interpréter *sacra*(*tis*), cf. Dessau, *I. L. S.*, 8012 ». Reste donc à savoir si SACRATIS est acceptable : l'anomalie que ce mot représente est rendue plus suspecte encore par l'existence, dans le corps de l'épitaphe où on l'a rencontré, d'une faute d'ordinatio indiscutable, *filiae*, victime d'une haplographie des plus simple, devenue FIAE ; et SACRATIS s'explique aussi par une ordinatio fautive. Le problème, dès lors que nous est connue la faute A pour *u*, consiste à savoir si le groupe TIS peut être ou non la translittération erronée du *-m* final que comportait, sur la minute en écriture courante, le mot de rédaction correcte *sacrum*. Il suffit de se reporter au papyr. Lond. 730, l. 11[10], pour concevoir la confusion et restituer un groupe *-um* lu ATIS. Le développement de SACRA en SACRA(TIS) s'avère donc dénué de tout fondement et, dans l'un et l'autre cas africains, nous devons simplement corriger en *sacru*, tel qu'on le trouve ailleurs, et dans le même recueil publié par Gsell[11].

Les mots, ou les abréviations, dont l'usage est le plus courant, n'ont pas échappé à la confusion : quatre copies concordantes d'une inscription de Gafsa[12] nous font lire une série d'erreurs sur les der-

1. *C. I. L.*, VI, 26895, au regard de nombreux *Sabidii*.
2. *C. I. L.*, VIII, 20111, et. *I. L. Alg.*, II, 3328, copie de Pflaum.
3. *C. I. L.*, VIII, 4028, 14721, 20485 ; *I. L. Alg.*, I, 402, et II, 3181, copie de Pflaum.
4. *I. L. Alg.*, II, 3121, copie de Pflaum qui l'utilise comme « *Paliaria*, la marchande de paille », dans son étude de *Carnuntina*, p. 135.
5. *I. L. Alg.*, II, 1532, copie de Delamare ; 535, d'après Wilmanns.
6. *I. L. Alg.*, I, 1713.
7. *I. L. Alg.*, II, 2816.
8. *I. L. Alg.*, I, 817 = *C. I. L.*, VIII, 17099, copie de Schmidt à Henchir el Hammam.
9. *I. L. Alg.*, I, 3827, révision de Gsell.
10. *É. L.*, 26. Il est d'ailleurs probable que la présence de datifs précédant immédiatement *sacrum* n'a pas été sans jouer un rôle d'attraction.
11. *I. L. Alg.*, I, 3818, 3853. Nous voyons un exemple du même ordre dans le texte de *C. I. L.*, VIII, 23032, communiqué par M. M. Leglay, qui l'utilise dans son *Saturne Africain*, *Monuments*, sous presse, Henchir Chigarnia n° 4 et pl. XIII, 1 : on lit qu'un « *sacerdos Saturni aug*(*usti*) *uota soluit feliciter* ». La faute A pour *u* donne ici encore l'apparence du pluriel ; de même que, dans les inscriptions funéraires, le formulaire réclame impérieusement *sacru* = *sacrum* là où la pierre porte *sacr*A, de même, dans cette inscription votive où la pierre porte *uot*A, il exige *uotu* ; on notera avec M. Leglay la ressemblance iconographique des stèles d'Henchir Chigarnia 2, 3 et 4 ; le n° 2, par ailleurs fautif, porte *uotu redeit*, le n° 3 *uotum soluit* ; l'essence textuelle du n° 4 est donc, selon la norme, *uotu soluit*.
12. *C. I. L.*, VIII, 111.

nières lignes : ... *uicx*(*it*) AICX(*it*) *annis xxx curante ualgio dationo frat*T*re*... C'est un bel exemple de dittographie fautive et de dittographie totale : l'ordinator a tracé sur la pierre *uicx a*, début de *annis*, et la confusion des formes affectées par *a* et *u* sur sa minute a entraîné la répétition des lettres *icx*, suivies cette fois de la rédaction correcte *annis*[1]. Erronée ou simplement itérative, une dittographie doit, pour être acceptée comme telle, être totale[2]. C'est pourquoi on ne saurait se borner à transcrire sans commentaire une faute *uixit* VA *xxi*[3], car il ne peut être question de comprendre *uixit u*(*ixit*) *a*(*nnis*) ; c'est un des cas les plus probants de faute d'ordinatio, avec V pour *a*, suivi de A pour *n* : il faut rétablir *uixit an*(*nis*) *xxi*. Cet exemple nous donnera la clé d'une inscription de *Cirta*[4], où M. Pflaum note à propos de MALVIA AVVA XXX « on dirait que *u*(*ixit*) *a*(*nnis*) a été écrit une première fois en intervertissant les deux lettres ». La correction s'impose en *maeuiana u*(*ixit*) *a*(*nnis*) *xxx*. La question est alors de savoir si les cas aberrants de formule AV pour *a*(*nnis*) *u*(*ixit*) ne peuvent s'expliquer par la confusion de *a* et de *u*[5]. On trouve enfin A pour *u*(*ixit*) à Thala par exemple, sous l'aspect ... *sperata* A *an*...[6].

Il n'est pas jusqu'aux chiffres qui n'aient souffert de confusion, évidemment dans le sens A pour *u* ; une inscription des environs de *Cirta*[7] se termine par *u an lxx*[.] | *ma h*[... M. Pflaum marque d'un point d'interrogation un développement en *ma*(*ter*) *h*(*eres*) ; il est d'autant moins gratuit de proposer *m*(*ensibus*) *u h*(*ic situs est*), que l'on rencontre sur une épitaphe du Kef vue par Schmidt[8] *uix*(*it*) *an*(*n*)*is lxx*A *h*(*ic*) *s*(*itus*) : le défunt avait soixante-quinze ans.

1. La seconde faute est dans DATIONO pour *datiano* (comme on a TROIANUS pour *Traianus*, copie de Hübner, *C. I. L.*, VII, 1163), ce qui démontre l'existence sur la même minute de formes dissemblables d'une même lettre, car le *a* de *annis* lu *u*, d'où *aicx*, n'est pas le *a* lu *o* de *dationo*. La troisième est dans le redoublement de *frat⟨t⟩re*.

2. Par exemple *cres*|*cresce*|*ntiani*, *I. L. Alg.*, II, 1226, ou *cres*|*crescens*, *ib.*, 2394.

3. *I. L. Alg.*, II, 3786, copie de Pflaum.

4. *I. L. Alg.*, II, 1450, copie de Marchand ; son dernier éditeur corrige *Ma*(*e*)*uia*.

5. Une épitaphe triple, vue par Schmidt (*I. L. Alg.*, I, 739 = *C. I. L.*, VIII, 17033), porte ainsi deux fois *u. a.*, une fois *a. u.*

6. *C. I. L.*, VIII, 519 ; une épitaphe copiée par Gsell à *Thubursicu Numidarum* (*I. L. Alg.*, I, 1849) est ainsi rédigée : *dms* | *postu*|*mia g*|*aiii*[. .]|*u p a i* | *xit anis* | *xxxu*. Gsell commente en ces termes « *Ga*[*ll*]*i*[*ca*] ou *Ga*[*ll*]*i*[*tta*]. Puis peut-être *p*[*i*]*a uixit* ; le graveur, s'apercevant qu'il avait oublié VI à la l. 6, aurait placé ces lettres, l'une à gauche, l'autre à droite de *pia* ». Cette explication, dont l'auteur traduit, par l'usage du conditionnel, toute l'insuffisance, sera remplacée sans peine par l'une des deux possibilités qui suivent : *u*(*xor*) *p*(*ia*) A*i*|*xit* pour *uixit* ou *g*|*ai fi*[*li*] |V pour *filia p*(*ia*) A*i*|*xit* pour *uixit*.

7. *I. L. Alg.*, II, 2053. Vars ne signale pas de lacune après *h*, alors que Creully et Bosco en indiquent une.

8. *C. I. L.*, VIII, 16106 ; Schmidt commente d'un simple *sic*.

La même équivoque graphique expliquera certaines haplographies : en présence d'un gentilice *Cladia*, Gsell développe simplement *Cla(u)dia*[1], comme il a développé en *Pa(u)lina* le cognomen *Palina*[2]. M. Pflaum, qui ne se réfère pas au premier de ces cas, commente un *Cladius* revisé par lui-même comme une « graphie pour *Clodius* » et renvoie à des exemples de Lambèse et de Saddar[3]. Pour résoudre ces cas, plusieurs possibilités de faits graphiques s'offrent à nous : il peut y avoir simple haplographie de *u* par confusion avec le *a* qui le précède ; il peut y avoir confusion de *o* et de *a*, *Cladius* étant une translittération erronée de *Clodius* ; il peut y avoir enfin l'escamotage de *u* que nous avons déjà mentionné, toutes explications qui démontrent à suffisance que la faute n'a pu être commise que sur l'écriture courante. Inversement, si c'est le *a* qui manque, comme dans CLVDIVS[4], on peut difficilement invoquer autre chose qu'une haplographie par confusion de *a* et de *u*. Dans IVNVRIA[5], où il en va sans doute de même, on pourrait songer à V pour *a*, et restituer *iunaria*, qui s'explique philologiquement, mais ne semble pas au courant en Afrique. Telle est aussi l'explication d' « abréviation » d'une seule lettre, comme dans *maximin(a) u(ixit) a(nnis)*[6].

La même confusion s'avère responsable, sur une inscription de *Cirta*, d'une formule anormale et d'un mot nouveau : le texte en commence par CORPORV *sucesseani et creme|ntiai* et se termine par *suc|ess⟨s⟩ei* | LARGITV[7]. Selon son dernier éditeur, « *corporum*... équivaudrait à *de corporibus*... *largitu* pourrait être un ablatif singulier d'un nom *largitus*, par ailleurs inconnu, dont le sens serait identique à celui de *largitio*, générosité ». Je crois bien plus simple, et nullement violent, de corriger une seule lettre et de restituer, sous CORPORV, un pluriel neutre *corpora* et, sous LARGITV, une abréviation de l'ablatif *largitate*, car, dans l'usage fait ici, on attend *largitas* plutôt que *largitio* dont l'acception technique est différente.

Nous rencontrons la faute inverse A pour *u* sur une inscription

1. *I. L. Alg.*, I, 2281 ; cette inscription provient de Madaure, où l'on trouve les deux formes *Claud-* et *Clod-*.
2. *I. L. Alg.*, I, 2527.
3. *I. L. Alg.*, II, 3466.
4. *I. L. Alg.*, I, 2351, copie de Gsell.
5. Berthier, Logeart et Martin, *Les vestiges du Christianisme antique dans la Numidie centrale*, Maison-Carrée, s. d. [1943], p. 118. Cf. Stolz-Schmalz, *Lateinische Grammatik*[5], p. 112.
6. *I. L. Alg.*, II, 287, copie de Wilmanns.
7. *I. L. Alg.*, II, 1786, révision de Pflaum.

de Lambèse dont le texte se présente ainsi : *genio. uici. c. ual|erius. crispus fec|it. libens. an. fil.* NVRAS. *neptic*[1]. M. Pflaum, qui s'y réfère[2], voit en NVRAS une forme au nominatif pluriel de *nura*. Il s'agit sans doute dans son esprit d'un emploi de l'accusatif en fonction de sujet[3], car on attendrait logiquement, à défaut de *nurus, nurae* ; ce serait donc le *-s* final qui déterminerait le pluriel, alors que son maintien implique, tout au contraire, un singulier ; je crois qu'il est infiniment plus simple de comprendre *fil(ius)*, *nur*AS pour *nurus*, et *neptic* pour *neptis*, avec la faute connue C pour *s*[4].

S'il faut penser à la confusion possible de *a* et de *u*, lorsque l'une de ces deux lettres fait difficulté dans une inscription, il est bien évident que l'on ne saurait systématiquement en user pour corriger la faute : ainsi, une épitaphe métrique de Carthage prétend-elle indiquer l'âge de la morte par les vers suivants :

duodecies. binos. superaui. luminis. annos.
bis SENAM *ex. numero. partem. quam. diximus. anni.*
et dece. coniunctis. bis ter. cum. fine diebus[5].

Selon le *Corpus*, qui corrige d'après Regling SENAM en *sextam*, *Norbania Saturnina* aurait vécu deux fois douze ans, deux fois la sixième partie de l'an, et dix plus deux fois trois jours, soit vingt-quatre ans, quatre mois, seize jours. Engström, par contre, corrige SENAM en *senum* et comprend *ex numero bis senum (id est mensum) partem quam diximus (id est duodecimam) anni*[6]. La défunte aurait donc vécu vingt-quatre ans, un mois et seize jours. Il est difficile de choisir entre l'une et l'autre de ces restitutions, également justifiées par les équivoques graphiques[7]. La solution de

1. *C. I. L.*, VIII, 2604.
2. *I. L. Alg.*, II, 803, où il y a la forme connue, au nominatif singulier, *nura*.
3. *I. L. Alg.*, II, 1310.
4. On trouve, par exemple, deux fois D M C pour *d(iis) m(anibus) s(acrum)*. M. Pflaum, qui n'a pas songé à rapprocher ces deux cas, marque une fois (*I. L. Alg.*, II, 2812) le C d'un point d'interrogation, et semble le traiter comme initiale d'un nom propre, l'autre fois (*ib.*, 3299) d'un *sic*.
5. *C. I. L.*, VIII, 24787.
6. *I. L. T.*, 989.
7. La faute N pour *xt* se comprend sans peine si l'on considère, par exemple, *É. L.*, 22, l. 3 ; il faut la rapprocher de la faute N pour *at*, et, partant, de X pour *a* et A pour *x*. On verra ainsi ROCNA (*C. I. L.*, VIII, 21552) pour *Rogata* ; CONSLXVTINO pour *Constantino* (J. Mallon, *Scriptoria épigraphiques*, p. 192, n. 31), et inversement CASTRICATA pour *exstricata* (*I. L. Alg.*, II, 1025) ; cette dernière inscription, copiée par Marchand, est corrigée par le *Corpus* en *Castricia* ; M. Pflaum suggère aussi [*E*]*stricata*, mais CA ne peut être pour *e* : il suffit de voir les *xs* dans *uixsit* (*I. L. Alg.*, II, 140, révisée, 376, Delamare, 2236, Pflaum, 2898, révisée, 3164, Pflaum, 3240, Pflaum, 3631, Wilmanns) ou dans *Maxsimus* (*I. L. Alg.*, II, 1717a, Wilmanns, 1484, Goyt) pour justifier notre restitution.

Regling est psychologiquement plus simple, et l'on conçoit que l'ordinator, devant un texte aussi alambiqué, ait buté sur la première difficulté d'identification de lettres.

L'*index nominum* du *Corpus* classe parmi les *Fuluii* un FLVVIVS copié par Schmidt[1] et marqué par lui d'un *sic*. Éliminons d'emblée la métathèse de *u* et de *l*, pour nous borner aux deux seules explications possibles : L pour *u*, suivi de V pour *l*, permet de corriger en *Fuluius*, comme V pour *a* permet de restituer *Flauius* ; il est difficile de se prononcer, mais une remarque, faite avec les plus grandes réserves, m'incite à penser qu'il s'agit de *Fuluius*. En effet, l'épitaphe de cet homme se termine par *uix. a. lx d. u.* que l'on comprend *uix(it) a(nnis) lx, d(iebus) u.* De telles précisions ne sont pas rares, mais l'absence de la formule *h. s. e.*, ou *i. s. e.*, peut s'expliquer par les deux derniers signes DV : D serait pour *is*, et V pour *e*[2]. Or, si *e* a été confondu avec *u*, c'est que *u* a un aspect tel qu'on peut aussi le confondre avec *l*. C'est le seul indice qui permette de pencher pour *Fuluius* — mais il n'est pas totalement démonstratif. En contre-partie, le gentilice FLVNIA « inconnu par ailleurs[3] » est peut-être à corriger en *Flauia* plutôt qu'en *Fuluia*, puisque le premier de ces noms a seul été relevé à *Celtianis*.

Il est aussi des noms féminins en *-u* que nous ne saurions corriger par la faute V pour *a*. En présence d'une CHARITV, Gsell interprète Χαριτώ et ajoute « en latin *Charito* est en règle un nom d'homme = Χαρίτων ; pour les femmes, on emploie *Charite*[4] ». Il s'agit, en réalité, de la faute V pour *e*[5] ; par contre, c'est un fait philologique qui explique SELENIV pour *Selenio*[6].

Nous constaterons, enfin, des tentatives de correction de la faute V pour *a* faites dès l'antiquité : une inscription de Tunisie porte les signes *d. k. eq. r.* V. *mi* dont la seule lecture est *d(ecurio) k(arthaginensis) e(ques) r(omanus) a mi(litis)*[7]. On en rapprochera une épithète féminine de *Cirta*, qui se termine par *hic sit*VS *tibi* ; M. Pflaum la commente en ces termes : « Le graveur aurait écrit

1. *C. I. L.*, VIII, 13043.
2. *I. L. Alg.*, II, 1019 montre [M]ARTIALD pour *Martialis*. Pour *l* et *u*, cf. *P. F.* 2, p. 442 sq.
3. *I. L. Alg.*, II, 2615, copie de Pflaum.
4. *I. L. Alg.*, I, 3184 ; cf. à Sétif CARITV, copie de Delamare (*C. I. L.*, VIII, 8756).
5. Cf. notamment *P. F.* 2, p. 440 sq.
6. *C. I. L.*, VI, 38268. Bien entendu, d'autres confusions encore que V pour *a*, pour *e* ou pour *l* peuvent expliquer des V fautifs : on connaît V pour *n* (CONSLXVTINO), pour *d* (dans DIXIT pour *uixit*, *I. L. Alg.*, I, 827), pour *s* (dans ISACV par exemple) ; on a aussi LI pour *u* dans SACALIM pour *sacrum*, *P. F. 2*, p. 451.
7. *I. L. T.*, 1367, copie de Bréjean et Poinssot.

hic situs, et fait de *s*, après essai de correction du v en A, le début de *s*(*it*) *tibi*[1]. » Il me paraît aussi conforme à la psychologie des fautes d'ordinatio de comprendre *hic sit*v (pour *sita*) s*st*, avec la faute bien attestée s pour *e*, à quoi fait suite le début de la formule eulogique terminale.

* * *

En procédant à ces remarques, nous n'avons pas cherché à être exhaustif. Le hasard des lectures nous a fait entrevoir un problème, celui des féminins latins en *-u*, qui n'est qu'un simple cas particulier d'une confusion de *u* et de *a* susceptible d'affecter n'importe quelle partie d'un mot, et pas seulement sa désinence. Là où nous avons cru devoir rassembler une soixantaine d'exemples, il eût suffi de mettre en parallèle

VA*dax*, *c*V*ssia* et *matron*V,
A*icx*(*it*), *uibi*AS et *lxx*A (= 75)

pour dissiper l'ébauche d'une philologie monstrueuse. Point n'était même besoin du recours aux données papyrologiques, qui ne nous ont servi ici que de vérification, et surtout de recoupement de date. La concordance des manifestations d'un *a* d'écriture courante très semblable à un *u* de la même écriture, et des fautes v pour *a* ou A pour *u*, au début du IIIe siècle — date par ailleurs si importante pour l'histoire de l'écriture latine — nous invite à faire un sort à toute manifestation gravée de cette confusion qui porterait une date antérieure au terminus a quo qui s'est trouvé fixé : lorsque la linguistique ne pourra donner raison d'un passage de *a* à *u* (comme elle le fait pour *scalpo-exsculpo-sculpo*) ; lorsque la philologie ne pourra accepter une anomalie d'origine étymologique (comme elle le fait pour *contabernalis*) ; lorsque la faute ne pourra s'expliquer par une dittographie (comme c'est peut-être le cas dans *uetus*⟨*tu*[*s*]⟩*te* = *uetustate*), nous serons en droit de dire qu'il s'agit d'une exécution datant au plus tôt du IIIe siècle, même si les caractéristiques internes, c'est-à-dire la rédaction, lui assignent une date bien antérieure[2].

1. *I. L. Alg.*, II, 1583, copie de Leclerc. Pour la confusion de *s* et de *e*, cf., par exemple, *C. I. L.*, VI, 2086, PRASTEXTATI pour *praetextati*, et inversement HEE pour *h*(*ic*) *s*(*itus*) *e*(*st*), *I. L. Alg.*, I, 2711.

2. On n'englobera évidemment pas dans le problème de la confusion graphique de *a* et de *u* le cas des mots d'une « mauvaise latinité », où un neutre pluriel prend valeur de collectif et, par là même, se décline comme un féminin singulier. Néanmoins, il importe de cons-

Si telle est la conclusion pratique pour l'exemple envisagé, nous pouvons néanmoins considérer que cet exemple devient à son tour un simple cas particulier d'un phénomène général qui tient aux conditions de la gravure des inscriptions. La connaissance de l'écriture courante, telle que la révèlent les papyrus, nous met sur la voie d'une série de confusions qui ne sauraient, sans elle, recevoir d'explication. Et l'on comprend que toute inscription doit faire l'objet de la même critique textuelle — philologique et paléographique — à quoi est soumis n'importe quel texte copié. Ce qui, ici, distingue inscriptions et manuscrits, c'est qu'on ne possède en général des premières qu'un exemplaire unique.

Pensant en humaniste, M. Durry écrivait : « On est frappé de voir combien les textes épigraphiques, si on laisse de côté les épitaphes, les titulatures ou les cursus stéréotypés, soulèvent de problèmes [1] ». Pour le domaine qui nous intéresse, c'est au contraire à raison même de leur banalité que les inscriptions s'avèrent le plus instructives. Mais où nous serons pleinement d'accord avec M. Durry, c'est pour partager son regret que les épigraphistes ne soient « plus qu'archéologues et historiens [2] ». Car il faut qu'ils soient aussi philologues et paléographes [3].

Alors seulement les inscriptions pourront apporter de sûres confirmations à la philologie, qui n'osera rien fonder sur les seuls témoignages gravés.

Jean MARCILLET-JAUBERT.

tater que, là encore, c'est surtout la comparaison linguistique qui assure, par les développements des langues romanes, l'existence de telles formes ; car, pour un mot comme *castrum* > *castra*, les témoignages gravés n'ont pas de valeur si on les considère isolément : les deux inscriptions *C. I. L.*, III, 6627 = *I. L. S.*, 2483, et *C. I. L.*, VIII, 9725 = 21531 = *I. L. S.*, 6021, présentent l'une et l'autre *castram* en fonction de complément direct ; ce peut donc être aussi bien un accusatif féminin, fait philologique, qu'un accusatif neutre avec faute A pour *u*, fait graphique. La nécessité d'une double critique, utilisant la langue et l'écriture, se trouve ainsi vérifiée.

1. M. Durry, *Latin et épigraphie*, dans *Mémorial des Études latines... offert... à J. Marouzeau*, Paris, 1943, p. 479.

2. Id., *ib.*, p. 480.

3. Il est encore un point sur lequel il faut insister : nous avons noté plus haut (p. 367, n. 5) un certain groupement des fautes ; ainsi, nous avons cinq exemples qui proviennent de Henchir el Hammam, trois du Kef, etc... On ne saurait assez regretter que les éditeurs de ces inscriptions fautives n'aient pas songé à en rapprocher, dans chaque localité, les caractéristiques externes, qui eussent peut-être permis de nous mettre sur la voie de *scriptoria* : plus encore que tout autre, un monument fautif doit être publié avec une photographie.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

La Rédaction de la Revue des Études anciennes, *souhaitant vivement que la* Chronique gallo-romaine *soit aussi complète que possible, prie MM. les Directeurs des revues et notamment de revues régionales ou locales, les auteurs d'ouvrages, d'articles et de brochures touchant le domaine celtique et gallo-romain (entendu au sens le plus large du terme) de bien vouloir envoyer un exemplaire au moins de leurs publications soit à la* Rédaction de la Revue des Études anciennes, Faculté des Lettres, 20, Cours Pasteur, BORDEAUX, *soit directement à l'auteur de cette Chronique* : M. Paul-Marie DUVAL, Directeur d'Études à l'École des Hautes Études, 7, rue Alasseur, PARIS (XVe). *Dans les deux cas, on est prié de mentionner* : « *Pour la* Chronique gallo-romaine *de la* R. É. A. »

On trouvera dans les notes infrapaginales de cette chronique un certain nombre de références aux notices des chroniques précédentes, depuis 1953 : elles permettront de suivre l'évolution récente des principales questions ici considérées.

Joseph Vendryès (1875-1960). — Il était le maître de la philologie celtique et, plus amplement, des « études celtiques », mots qu'il avait donnés pour titre au périodique qui continuait grâce à lui, depuis 1936, la *Revue celtique.* Linguiste éminent, il faisait bénéficier de sa vaste compétence l'étude de tout document concernant les Celtes et particulièrement les Gaulois. De Paris ou de Flavigny, en face d'Alésia, il avait à cœur de donner son avis pénétrant et prudent sur tant de mots gaulois anciennement ou nouvellement attestés, que sa connaissance parfaite des langues celtiques et des autres langues indo-européennes lui permettait d'expliquer de la façon la plus sûre : sur chacun d'eux on doit avoir recours à sa bibliographie, publiée dans les *Mélanges* qui lui furent offerts en 1925, et fortement augmentée depuis par des recherches de plus en plus approfondies[1]. La réunion de ses mises au point et de ses découvertes en ce domaine constituerait un volume aussi précieux que la *Religion des Celtes* (Coll. Mana, 1948) et qui rappellerait à chacun qu' « aucune langue, peut-être, plus que le gaulois, ne réclame du linguiste le sens de la perspective et le don de la combinaison ».

1. Cf. *R. É. A.*, 55-1953, p. 390-391 ; — 56-1954, p. 406-407 ; — 57-1955, p. 326-327 ; — 58-1956, p. 275-276 ; — 59-1957, p. 340-341 ; — 60-1958, p. 351 ; — ici, p. 388-390.

Gabrielle Fabre (1907-1960). — Après des années de travail au Musée des antiquités nationales, qui avaient abouti à une thèse de doctorat remarquée sur les *Civilisations protohistoriques de l'Aquitaine* (1952), elle se consacrait, devenue conservateur à la Bibliothèque nationale, à l'étude des monnaies gauloises et des trouvailles de monnaies romaines faites sur notre sol, s'attaquant avec un succès croissant aux dépouillements les plus ardus, aux publications les plus difficiles. Au prix d'un labeur incessant, elle venait de faire paraître son étude des trésors de Montbouy (dans *Trésors et plaques-boucles de la Gaule romaine : Bavai, Montbouy, Chécy*, 1959) et continuait de préparer le recueil tant attendu des monnaies gauloises des *Parisii*, lorsqu'elle succomba à l'ultime atteinte d'une longue et cruelle maladie supportée sans faiblir avec l'élégante fermeté qui marque ses travaux, avec la discrétion qui distingua sa carrière féconde, si tôt interrompue.

Ce qu'étaient les Ligures. — Le nom de ligure, doté d'une réputation fâcheuse, a été donné par les Grecs « aux moins civilisés des peuples avec lesquels leurs entreprises colonisatrices en Méditerranée orientale les ont fait entrer en contact. Sa valeur est comparable à celle du nom Indien dans la langue des colons modernes de l'Amérique » (R. Dion, dans *Annuaire du Collège de France*, 59-1959, p. 505-508). Partout où ils redoutaient, à l'époque préceltique, la barbarie des indigènes du midi de la Gaule, les Grecs mettaient le nom et voyaient la main des Ligures. D'où l'extension factice et la puissance illusoire de leur prétendue nation, faite probablement de peuplades d'origines diverses et qui se réduit finalement, dès avant l'époque impériale, au territoire pauvre, difficile, ingrat, peu pénétrable et peu attrayant qui s'étend au sud des grandes vallées des Alpes occidentales. Si les Grecs se sont accrochés aux sites faciles à défendre de la côte ligure, c'est que ceux-ci n'étaient pas sur la route maritime des Carthaginois attirés par l'Espagne, et offraient les bases d'une expansion commerciale à qui saurait, à l'ouest, s'assurer une ouverture sur la vallée du Rhône : d'où la fondation de Marseille et de ses avant-postes vers le delta.

En marge de la « Gallia Graeca »[1]. — MM. Jean Combier et P. Huchard signalent l'existence d'une « zone marché » de la céramique hellénique d'origine surtout massaliote, importée à la fin du premier âge du Fer et au début du deuxième, peut-être sur une voie commerciale montant vers les Causses et la vallée de la Loire, d'après des trouvailles d'amphores micacées et de céramique « phocéenne » : *Le commerce de Gallia Graeca dans le val d'Ardèche* (*Cahiers rhodaniens*, VI, 1959, p. 41-47, fig. 1-3, dont une carte).

L'oppidum de Vix[2]. — M. René Joffroy publie tout le contexte

1. Cf. *R. É. A.*, 56-1954, p. 397-398 ; — 59-1957, p. 330-331 ; — 60-1958, p. 351-374 ; — 61-1959, p. 366.

2. *Ibid.*, 56-1954, p. 394 ; — 57-1955, p. 322 ; — 59-1957, p. 330-331.

archéologique de sa belle découverte du mont Lassois : *L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne finale dans l'Est de la France* (Publications de l'Université de Dijon, XX, 1960, 210 p., 81 pl.). C'est une description raisonnée du matériel archéologique récolté depuis le début des fouilles, en 1929, fort bien illustrée, suivie de chapitres sur l'industrie, le commerce et la civilisation. Synthèse précise et objective, qui nous apporte toutes les connaissances nécessaires sur ce site désormais fameux.

Un précis sur la civilisation celtique. — On devait déjà au professeur Ian Filip, entre autres savants ouvrages, un traité sur les Celtes en Europe centrale[1]. Il donne aujourd'hui, dans une collection de vulgarisation, un petit livre qui, condensant le travail précédent, l'étend au reste du monde celtique, avec une abondante et utile illustration et une bibliographie d'ouvrages récents concernant surtout la civilisation et les œuvres d'art. (*Kelská civilisace a její dědictví*, coll. Nové obzory vědy, 3. Prague, 1959, Neckladatelství Čekoslovenské akademie věd, 182 p. in-12, 52 fig., 50 pl.).

Passages transalpins. — 1. *La voie « héracléenne »* : M. Roger Dion attire avec raison l'attention sur la sécurité que les riverains de cette voie assuraient, d'après le Pseudo-Aristote, aux voyageurs qui l'empruntaient pour se rendre d'Italie en Gaule et en Espagne. Ce ne serait pas, en dépit d'Eschyle (Strab., IV, 1, 7), la voie littorale de Monaco à Marseille, toujours en butte aux raids des Ligures ; il s'agirait d'un itinéraire transalpin dont Diodore rappelle (IV, 19) la fondation héracléenne et la sécurité : de Turin, la Doire Ripaire, le mont Genèvre, la Durance jusqu'au Rhône, par Suse, Briançon, Embrun et Chorges, c'est-à-dire « la plus courte et la plus facile à la fois des voies transalpines reliant la plaine du Pô au grand chemin languedocien vers l'Espagne ». Cette route (celle de Bellovèse, celle de César[2]) traversait d'un bout à l'autre des pays de peuplement celtique, et c'est aux Celtes « qu'est vraisemblablement dû l'établissement du régime de protection si apprécié des trafiquants hellènes » (*Annuaire du Collège de France*, 59-1959, p. 487-494). A l'époque républicaine, la voie littorale vers Marseille devait être le plus souvent maritime. Vers la fin du Iᵉʳ siècle encore, les gobelets de Vicarello préfèrent à la route de la « corniche » le détour du mont Genèvre. (Quel nom portait alors cette ancienne « voie héracléenne »? Je ne sais si elle a été jamais considérée comme le prolongement naturel de la voie Domitienne au point de partager, fût-ce implicitement, son nom, si elle en a jamais porté un autre, ou si elle est restée toujours anonyme.) Voilà donc reporté sur le terrain, à propos de la plus ancienne route de la Gaule, un tracé mieux en accord avec la réalité historique que l'autre itinéraire légendaire, favorisé sans

1. Cf. *R. É. A.*, 59-1957, p. 333-334.
2. *Ibid.*, 59-1957, p. 334-335.

doute par les colonies grecques du littoral qui se réclamaient d'Héraclès.

2. *L'itinéraire d'Hannibal* : l'énigme posée aux historiens depuis Polybe et Tite-Live par l'apparition inattendue dans le val de Suse et la plaine de Turin du Carthaginois, comme s'il descendait du mont Genèvre atteint par la Durance (alors que Scipion, qui l'avait vu, de Gaule, s'engager sur la voie bien plus septentrionale de l'Isère, s'était porté au point où cette dernière aboutissait normalement par la Tarentaise, le pays des Salasses et le Petit-Saint-Bernard, à la sortie du val d'Aoste en direction de Milan), paraît heureusement résolue par M. Roger Dion (*op. cit.*, p. 494-504) : Hannibal s'est bien gardé de prendre la route bien connue du Genèvre vers Turin ; il a préféré emprunter plus au nord un passage plus difficile ; mais, celui du Petit-Saint-Bernard étant également connu des Romains, il a délaissé, à la sortie du Grésivaudan, la Tarentaise qui conduisait à ce col pour prendre la vallée plus longue, plus sauvage, plus écartée et plus accidentée de la Maurienne et emprunter le col du Mont-Cenis (ou son voisin le Clapier)[1], dont il y a tout lieu de croire qu'il était inconnu des Romains, alors que les Gaulois de la montagne devaient utiliser ce passage de crête qui permettait une communication nord-sud entre les hautes vallées. Il a pu ainsi, étant monté par l'Isère, redescendre par Suse que les Romains pensaient pouvoir être atteinte seulement par la Durance, ignorant la Maurienne et le mont Cenis. La première mention d'une traversée par le Cenis est de 754-756 : c'était, en effet, un détour, malaisé et périlleux, pour une armée voulant traverser d'Est en Ouest ou inversement, à la latitude des passages les plus aisés, d'où sa longue méconnaissance après le choix génial d'Hannibal éclairé par les montagnards gaulois du Grésivaudan.

Épées de l'époque de La Tène et leurs fourreaux[2]. — 1. *Épées à antennes* : M. W. Schüle étudie les exemplaires de la fin du deuxième âge du Fer trouvés en France méridionale et en Espagne, *Frühe Antenenwaffen in Südwesteuropa* (*Germania*, 38-1960, p. 1-19, fig. 1-10).

2. *Fourreaux provenant de La Tène* : chargé par la British Academy d'un travail sur les trouvailles faites à La Tène, M. J.-M. de Navarro publie une étude très détaillée sur un certain nombre de fourreaux d'épées épars dans divers musées de Suisse, Allemagne, France et Grande-Bretagne, *Zu einigen Schwertscheiden aus La Tène* (*40. Bericht der röm.-germ. Komission 1959*, p. 79-119, 6 fig., dont 2 cartes, 23 pl.). Sur une centaine d'exemplaires inventoriés, quelques-uns seulement ont été trouvés ailleurs qu'à La Tène. L'étude des motifs décoratifs, particulièrement les dragons et les oiseaux affrontés, révèle des influences orientales. Les formes anciennes sont rares : la plus grande

1. Cf. *R. É. A.*, 59-1957, p. 335.
2. *Ibid.*, 58-1956, p. 272 ; — 59-1957, p. 334.

partie du matériel se date alentour de — 100, et la production s'est poursuivie plus avant dans le Ier siècle ; mais l'épée de la statue de guerrier d'Entremont, antérieure à — 125, suggère une date un peu antérieure pour le gros de cette production. La belle illustration de ce mémoire capital en fait un ouvrage de référence de premier ordre. — L'auteur étudie spécialement *A Bronze Mount of the La Tène Period from Kelheim, Lower Bavaria*, dans *Germania*, 37-1959, p. 131-140, fig. 1, pl. 20-21.

3. *Un nouveau type de fourreau* : orné à la partie supérieure d'un motif en forme de T à haste incurvée en bas vers la gauche, il a été trouvé au Liechtenstein, à Balzers (Alpe Matta), en 1958. M. R. Wyss le classe dans la deuxième moitié du — IIIe siècle, plutôt vers la fin de la première époque de La Tène : *Ein neuer Schwerttyp aus dem hochalpinen Raum*, dans *Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte*, 47, 1958-1959, p. 52-56, fig. 1, pl. 9.

4. *La fabrication des fourreaux* : une *Revue d'histoire de la sidérurgie* commence de paraître à Nancy, organe du Centre de recherches de l'histoire de la sidérurgie (1, 1960). M. A. France-Lanord y étudie *La fabrication des fourreaux d'épée en fer à l'époque de La Tène* (p. 7-12, 1 fig., pl. I-II), et ses trois types correspondant aux trois périodes de La Tène. Le matériel examiné provient surtout de La Tène (musée de Neuchâtel) et du Musée de Châlons-sur-Marne (fourreau décoré de Cernon-sur-Coole). Fourreaux de fer, fabriqués par le forgeron et le chaudronnier. Souhaitons que de telles études, tout à fait scientifiques, s'étendent aux séries du Musée des antiquités nationales, du Musée de Châlons-sur-Marne et du Musée lorrain de Nancy.

Bracelets, perles et fibules du deuxième âge du Fer. — Le classement rationnel, d'après la typologie, et l'étude technique de la fabrication des bracelets et perles de verre, avec leur répartition en Europe continentale, sont apportés par une importante monographie de Thea Elizabeth Haevernick, contribution capitale à l'étude de la verrerie celtique : *Die Glasarmringe und Ringperlen der Mittel und Spätlatènezeit auf dem europäischen Festland*, Bonn, 1960, v-302 p., 36 pl., dont 34 cartes, 2 tableaux. Plus de vingt-cinq types sont distingués, sans compter leurs variantes ; le matériel examiné compte quelque 4.000 pièces. Le catalogue (p. 97-265), avec bibliographie, comprend nombre de pièces trouvées en France, qu'on retrouve aisément à l'index. Les bracelets d'époque gallo-romaine précoce sont également répertoriés. La dispersion de ces objets fragiles, de l'Ukraine à l'Armorique, de la Suède à l'Italie centrale, de la Pologne au Portugal, pose avec acuité la question d'origine, car on n'a pas encore trouvé d'atelier, dans aucun établissement de l'époque de La Tène. — M. W. Krämer publie le matériel du Kunsthandel de Munich provenant du Tyrol méridional : *Südtiroler Bodenfunde aus dem Münchner Kunsthandel*

(*Germania*, 38-1960, p. 20-31, fig. 1-5, pl. 1-6) ; belles fibules de bronze, anneaux et bracelets à fermeture.

« Les souterrains armoricains de l'âge du Fer. » — Inventaire départemental, description, bibliographie, relevés de plans et interprétations de ces galeries du deuxième âge du Fer apportent, grâce à M. P.-R. Giot (*Annales de Bretagne*, 67-1960, p. 45-65, fig. 1-4), une précieuse contribution à l'étude de ce qu'Adrien Blanchet avait appelé, dans un livre resté classique, *Les souterrains-refuges de la France* (1923), ouvrage dont le sous-titre : *Contribution à l'histoire de l'habitation humaine*, indiquait l'explication admise aujourd'hui. En effet, ces chambres souterraines, taillées à coups de pic, contenant souvent des traces de feu, situées fréquemment à portée d'un habitat qu'on devine à des vestiges de clayonnage ou de mobilier enfermés dans le souterrain, étaient vraisemblablement des « compléments des habitations », abris pour l'hiver, caves pour l'été, ou cachettes en toute saison. La céramique retrouvée, belle et décorée, faite au tour, était en partie importée et se classe à La Tène II-III. Quant à la répartition géographique, limitée aux territoires des Coriosolites, des Vénètes et des Osismes, elle correspond à celle de la céramique armoricaine et des stèles gauloises, deux séries d'objets dont on souhaite vivement voir publier les recueils.

Histoire des Vénètes armoricains. — L'excellent article *Veneti*, donné par P. Merlat en 1955 à la *Real-Encyclopädie* (Supplément VIII, A 1, col. 705-784), est résumé et mis au point dans une publication posthume de ce savant regretté : *Les Vénètes d'Armorique. Problèmes d'histoire et d'administration* (*Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 39-1959, p. 5-40). Nous avons là, en langue française, la meilleure synthèse concernant ce peuple si important à l'époque gauloise et demeuré plus que survivant après la conquête romaine[1].

Mots gaulois[2]. — 1. *Toponymie* :

le nom des Cévennes : J. Vendryès nous rappelle que la coexistence des formes *Cebenna*, *Cevenna* et Κέμμενον ὄρος empêche de considérer comme certaine l'étymologie par un nom celtique de la montagne, **cemn-*, mot dont, en outre, l'existence « n'est rien moins que prouvée » malgré gall. *cefn* et bret. *kein* « dos » (*Rev. Études latines*, 35-1957, p. 387) ;

les Sefes, peuple établi en Espagne à l'embouchure de la Mira : étant donné que, « mis à part certains cas spéciaux, le son *f* n'existait pas en gaulois (cf. Whatmough, *Celtica*, III, p. 249) », l'origine celtique de ce peuple est loin d'être assurée malgré l'existence entre Amiens et Sois-

1. Cf. *R. É. A.*, 56-1954, p. 393-394 ; — 57-1955, p. 323-324.

2. *Ibid.*, 55-1953, p. 391-392 ; — 56-1954, p. 406-407, 409 ; — 57-1955, p. 325-328 ; — 58-1956, p. 274-276 ; — 59-1957, p. 338-341, 359 ; — 60-1958, p. 354-356 ; — 61-1959, p. 371-372.

sons d'une station *Sefulae*, nom dont la lecture n'est d'ailleurs peut-être pas sûre (*ibid.*, p. 387-388) ;

Vercelli, toponyme répandu en Gaule Cisalpine (par exemple, Verceil), en Narbonnaise et Tarraconnaise, est-il pour autant d'origine celtique? Il y a un *Vercellium* chez les Hirpins, un mot étrusque *uercna*, le nom de Virgile... Le mot pourrait être plus sûrement rapproché, pour le sens, de *raudus*, terme relatif au minerai rougeâtre, selon une suggestion de M. J. Zennari (*I Vercelli dei Celti nella Valle Padana e l'invasione Cimbrica della Venezia*, dans *Annali della Biblioteca governatica e Libreria civica di Cremona*, 4-1951, 3, 80 p.), cf. J. Heurgon, *R. É. L.*, 35-1957, p. 386-387 ;

le nom de Glandèves : v. plus loin, p. 407.

le nom de Dijon : *Dibio*, d'après *C. I. L.*, XIII, 5474, *Divione* sur les monnaies mérovingiennes, le nom ne s'explique ni par le latin ni par le germanique et doit remonter au gaulois : dérive-t-il de **devia* « divine » (Lebel) ou d'un mot signifiant « clairière » et apparenté au latin *dies*? La recherche étymologique est toujours délicate (P. Lebel, *Dijon : les origines, le nom*, dans *Mémoires de la Commission des antiquités... de la Côte-d'Or*, 24, 1954-1958, p. 8-11. Observations de R. Martin).

2. *Hydronymie* : d'un long compte rendu, par J. Vendryès (*Bull. Soc. linguist. de Paris*, 54, 1959, 2, p. 148-155), de la thèse de P. Lebel, *Principes et méthodes d'hydronymie française*[1], retenons les mises au point suivantes :

Dubis (le Doubs) correspond pour le sens au Noireau, à l'Eau-Noire ;

Laŭdosa (la Sèvre Nantaise) signifie la Bavarde, la Babillarde (cf. irl. *luadim* « je mentionne, je célèbre »), comme la Liepvre et la Liepvrette. La même rivière s'est appelée ensuite *Separis* ;

« Il n'est pas sûr que *-randa* ne soit pas celtique » ;

uidu-bia « qui fend le bois, vouge », correspondrait au latin *siluifragus*, au grec ὑλοτόμος, ὑλατομός, à l'irl. *fid-bae* « serpe » : le sens convient à un cours d'eau rapide ;

deux sujets de recherche : 1° un classement des hydronymes d'après la signification, qui mettrait en lumière l'abondance des « appellatifs, simples épithètes qualifiant la rivière d'après sa couleur, son odeur, sa limpidité, sa rapidité, la nature du sol qu'elle traverse, les particularités de son cours et les obstacles qu'elle traverse », et l'importance des noms d'animaux ; — 2° la stabilité ou la persistance des noms : « Un simple ruisseau... devenu un grand fleuve... entraîne avec lui jusqu'à la mer... le nom qu'il portait à sa source. Pourquoi ce nom a-t-il prévalu sur celui de tel affluent, parfois plus abondant ou plus large? » Motifs religieux et commerciaux? — Recenser les rivières qui ont plusieurs noms : la Saône, *Arar*, Βρίγουλος, *Souconna* ; la Sèvre Nantaise, *Laudosa*, *Sepa-*

1. Cf. *R. É. A.*, 60-1958, p. 356.

ris. La raison serait-elle géographique? « La Saône coule du Nord au Sud et opposait un obstacle à tous les groupes humains qui se déplaçaient vers l'Ouest, quel que fût leur point de passage. La direction Est-Ouest a été, semble-t-il, en Gaule, un sens fréquent des migrations. La Seine et la Loire offraient à celles-ci un même chemin à suivre tout le long de leur parcours » : aussi n'ont-elles jamais eu qu'un nom.

3. Reprenant l'étude des noms de prêtres gaulois transmis par les textes, M. Jacques Moreau constate que la définition donnée par Strabon des οὐάτεις ne correspond pas au contenu du mot latin *vates*, et suggère avec raison que εὐαγεῖς doit être une correction savante de ce mot (*Eubages et « vates » gaulois*, dans *Bull. Soc. nat. des Antiquaires de France*, 1958, p. 180-190). Il verrait volontiers dans οὐάτεις, plutôt qu'un équivalent celtique du latin *vates*, une déformation de *γυτυατεις, la fonction des *gutuatri* répondant mieux à ce qui est dit des οὐάτεις qu'à celle des *vates*. Cette hypothèse est séduisante, et le commentaire qui l'appuie clarifie parfaitement la question en délimitant exactement la difficulté d'interprétation. On retiendra : soit que les auteurs n'ont pas donné leur sens exact à ces termes professionnels, et qu'il y avait bien un mot celtique parallèle à *vates* ; soit que οὐάτεις est la déformation d'un mot celtique différent, qui n'est pas sûrement connu.

Une inscription celto-ligure[1]. — Trouvée en 1958 à Raschlinas, près de Präz (Heizenberg, Suisse), une stèle funéraire (long. 85, larg. 70, ép. 35 cm.) porte une inscription de deux lignes couvrant un champ épigraphique de 38 × 18 cm. L'épitaphe est rétrograde, en alphabet nord-étrusque : *Sillokui/Soisai* (ou *Koisai*), en lépontique (celto-ligure) « à Sillokos, fils de Soisa (ou Koisa) », d'après M. Simonett, qui la daterait du — IIIe siècle, ou « à Sillokos (et) à Soisa (Koisa) » d'après M. Tschurr (Ch. Simonett, *Die nordetruskische Inschrift von Raschlinas bei Präz*, dans *Bündner Monatsblätter*, 1959, p. 1 et suiv. ; Leo Tschurr, *Zur Inschrift von Raschlinas bei Präz*, *ibid.*, p. 154 et suiv. ; cf. R. Degen, dans *Jahrbuch der Schweizer. Gesellsch. für Urgeschichte*, 47, 1958-1959, p. 178-179, fig. 33, pl. 19 B).

Numismatique celtique[2]. — Le Dr J.-B. Colbert de Beaulieu a publié, depuis ma précédente *Chronique*[3], les articles suivants, qui portent notamment sur le déchiffrement des légendes monétaires : *Nécrologie : Adrien Blanchet*, dans *Rev. belge de numismatique*, 104-1958, p. 227-230 ; — *État des recherches en numismatique celtique*, dans *Bull. de la Soc. archéol. de Chelles*, 1959, p. 5-13 ; — *Notes sur les monnaies gauloises du Loiret et sur la trouvaille de Montargis*, dans *Rev. archéol.*

1. Cf. *R. É. A.*, 58-1956, p. 277-278 ; — 60-1958, p. 357.
2. Voir également plus loin, p. 391-392.
3. Cf. *R. É. A.*, 61-1959, p. 373, et, également, sur la numismatique celtique : 55-1953, p. 403 ; — 56-1954, p. 416 ; — 57-1955, p. 323-324 ; — 58-1956, p. 273-274 ; — 59-1957, p. 335-337 ; — 60-1958, p. 353-354 ; — 61-1959, p. 371.

de l'Est..., 10-1959, p. 138-141, fig. 55 ; — *L'inscription ARCANTODA. MAVPENNOS*, dans *Bull. de la Soc. fr. de numismatique*, novembre 1959, p. 354-355 (il ne faut plus lire *Maufennos* (un faux exemple de l'existence du *-f-* en gaulois !), mais *Maupennos*) ; — *Note sur la circulation des monnaies gauloises, à propos des monnaies à la légende CONNOS EPILLOS / SEDVLLVS*, dans *Rev. archéol. de l'Est*, 10-1959, p. 212-219 ; — *La prétendue légende KAPNITOC*, dans *Bull. Soc. fr. de numismatique*, décembre 1959, p. 363-364 ; — *Un troisième lot de la trouvaille de Jersey*-11, dans *Rev. belge de numismatique*, 105-1959, p. 49-57, pl. VI ; — *La récolte de monnaies gauloises de Lumigny, ibid.*, p. 59-94, pl. VII-VII. En collaboration avec M. A. Wateau[1] ; — *La légende lue VRDO.RI*, dans *Bull. de la Soc. fr. de numismatique*, février 1960, p. 383 ; — *Une monnaie gauloise au coq, découverte à Tournai*, dans *Rev. belge de numismatique*, 105-1959, p. 214-215, 1 fig. ; — *Un statère d'or de Cyrène trouvé sur la côte du Finistère*, dans *Bull. Soc. fr. de numismatique*, avril 1960, p. 407 ; — *L'inscription OSNAII ou OSVAII doit être lue ILAVSO, ibid.*, avril 1960, p. 407-408 ; — *Le statère d'or trouvé à Pluherlin, prototype vénète d'une série osismienne* ; *Monnaies gauloises trouvées à Rennes dans la Vilaine* ; *Notes de lecture : survie inventée et provenance monétaire* ; *Le statère armoricain au type du hérisson, trouvé à Nantes* ; *Les monnaies des Coriosolites*, dans *Annales de Bretagne*, 67-1960, p. 77-91, pl. I-II ; — *La prétendue légende SII [...*, dans *Bull. Soc. fr. de numismatique*, mai 1960, p. 420.

Le monnayage et la cité des Meldi. — *La récolte de monnaies gauloises de Lumigny* donne à MM. J.-B. Colbert de Beaulieu et A. Wateau l'occasion de reprendre la question du monnayage des *Meldi* (*Rev. belge de numismatique*, 105-1959, p. 59-94, cartes 1-4, pl. VII-VIII). Les monnaies de bronze, à légende EPENOS/ЄΠΗΝΟC, trouvées à Lumigny (Seine-et-Marne), doivent leur être attribuées ; la série *Roveca*, d'origine plus ancienne, serait aux *Suessiones*. La numismatique apporte ici sa contribution à l'histoire : si les *Meldi* ont pu émettre des monnaies, c'est qu'ils possédaient l'indépendance politique ; César a dû, vers — 56, la leur accorder en les soustrayant à la domination des *Suessiones* vaincus à cette époque et placés sous la dépendance des *Remi*, et en donnant ainsi à leur cité la garde d'un accès chez les Belges. En revanche, je ne suis pas sûr qu'on puisse déduire leur dépendance à l'égard des *Senones* de *B. G.*, II, 2, ... *Senonibus reliquisque Gallis qui finitimi Belgis erant* : M. R. Morichon a fourni récemment de bonnes raisons de traduire *B. G.* VII, 4, 6 : ... *Lemovices, Andos reliquosque omnes qui Oceanum adtingunt* « ... les *Lemovices*, les *Andi* et tous les autres peuples qui touchent à l'Océan », en ne comprenant pas dans ces derniers, peuples armoricains, les Lémovices et les Andes, peuples de l'intérieur[2]. De

1. Voir ci-après, *Le monnayage et la cité des* Meldi.
2. Cf. *R. É. A.*, 61-1959, p. 372-373.

même, je distinguerais ici « les *Senones* » et « les autres peuples gaulois limitrophes des Belges ». On évite ainsi d'admettre que César, en détachant les *Meldi* des *Suessiones*, les rattachait aux *Senones*, et l'autonomie des *Meldi*, autorisés désormais à battre monnaie, possesseurs d'une tête de pont de la Celtique en Belgique, forts d'une « liberté » qui se confirmera sous l'Empire dans le domaine fiscal (Pline, *N. H.*, IV, 107 : *Meldi liberi*), n'en est que mieux assurée.

A la recherche de Noviodunum et d'Uxellodunum. — 1. Dans son mémoire sur le patriotisme éduen (v. plus bas, p. 392, n° 1), M. É. Thevenot tente de retrouver l'emplacement du *Noviodunum* des Bituriges, qui fut le grand dépôt de César pendant la campagne de Gergovie (*art. cité*, p. 262-290). Écartant les localisations proposées jusqu'ici, y compris Nevers (qui n'aurait jamais eu d'autres noms que celui de sa rivière, la Nièvre : *Nebernum* ou *Nevernum*, de *Nebera* ou *Nevera* ; le *Nivedunus* d'un moine du xe siècle serait « une invention pseudo-savante ») et Nogent-sur-Barangeon (dont le nom ne peut venir que de *Novientum* ou *Noviomagus*), il s'arrête à Diou (Allier), au coude de la Loire, où l'on a constaté jadis l'existence de piles de pont très anciennes, passage du fleuve sur la voie directe de Bibracte à Gergovie. Il faut, si l'on envisage cette conjecture : 1° supposer, comme pour Sancerre-*Gortona*, que les Éduens possédaient une « marche » à l'ouest de la Loire ; 2° admettre que « le nom aussi bien que les vestiges de la bourgade incendiée en 52 ont complètement disparu » (car Diou, d'après ses formes anciennes, ne vient pas d'un *Noviodunum*) ; enfin souhaiter qu'une recherche prochaine sur le terrain apporte mieux qu'un indice : une preuve.

2. Un ouvrage de M. E. Albouy contient une bonne documentation sur les principales identifications proposées : *Un point d'histoire gallo-romaine particulièrement controversé : Uxellodunum, essai d'identification*, Villefranche-de-Rouergue, 1958, 158 p., 3 fig., 3 pl. — M. Labrousse a inventorié à Vayrac (Lot) les objets de La Tène III, armes, fibules et céramique, provenant du Puy-d'Issolu (*Informations archéologiques de Gallia*, 17-1959, p. 437). — Le site de Cantayrac (Tarn-et-Garonne) ne possède ni rempart ni retranchement : on y voit seulement les traces d'un habitat gallo-romain (*Id.*, *ibid.*, p. 449).

Points de vue sur le patriotisme gaulois. — Retrouvé par C. Jullian en 1900 (*Vercingétorix*), dénoncé trente ans après par A. Bayet (*La morale des Gaulois*), remis en honneur par M. Rambaud (*L'art de la déformation historique dans les* Commentaires *de César*, 1953[1]), le patriotisme gaulois compte toujours, parmi les historiens, des partisans et des détracteurs.

1. *Les Éduens n'ont pas trahi* est le titre d'un mémoire de M. É. The-

1. Cf. *R. É. A.*, 56-1954, p. 391-392, et mes deux articles du *Journal des Savants*, 1954.

venot (en cours de publication dans *Latomus*, 19-1960, p. 3-58, 2 fig., pl. I ; p. 253-290, 1 fig.). Les événements auxquels le peuple de Dumnorix a été mêlé sont passés en revue dans le détail, et, après M. Rambaud, l'auteur montre, par une analyse historique et psychologique minutieuse, qu'un discrédit trop durable a été jeté par César sur le peuple qui s'était enfin retourné contre lui pour lui porter « un coup dur entre tous ». La démonstration s'appuie sur une connaissance approfondie des divers théâtres de la campagne de — 52 et de ses délicats problèmes de localisation topographique (v. plus bas : *Localisation de Gortona...*, p. 395, et plus haut : *A la recherche de Noviodunum...*, p. 392, nº 1).

2. *Nature des révoltes du Ier siècle* : P.-A. Brunt reprend la thèse, admise aujourd'hui, suivant laquelle Vindex, en 68, agit en sénateur, fils de sénateur, désireux de délivrer l'empire tout entier du tyran et de restaurer le principat en la personne de Galba (et il y réussit) plutôt qu'en chef nationaliste gaulois attaché à délivrer son pays du joug romain (*The Revolt of Vindex and the Fall of Nero*, dans *Latomus*, 18-1959, p. 531-559). Dans l'insurrection de 21, il ne voit qu'une révolte populaire contre l'excès de la fiscalité en vigueur : participation faible des nobles (en dehors de Florus et Sacrovir), nulle des gouverneurs locaux. En 70, la tentation d'un *imperium Galliarum* est le fait des Bataves qui pouvaient espérer, avec l'aide de leurs frères germains d'outre-Rhin, que Rome tolérerait leur indépendance comme elle avait fait celle des Frisons pendant quelque vingt années. A l'assemblée de Reims, c'est l'éventualité d'une guerre contre Rome qui décida la majorité en faveur du loyalisme. Les grandes familles de Rome n'étaient pas les seules à partager l'idéal sénatorial : Thraséa, Helvidius Priscus, Hérennius Senecio, Tacite, Julius Graecinus, Valérius Asiaticus, furent tous comme le Gaulois Vindex partisans de la liberté contre un despote. Toutefois, l'auteur reconnaît qu'une révolte en faveur d'un État rénové dans la forme romaine ne prouve pas qu'elle ne soit pas d'inspiration nationale et trouve des exemples d'un phénomène analogue dans la récente désagrégation de l'empire britannique. Sacrovir, Vindex, Civilis et même, deux siècles plus tard, Postume ont pu rêver d'autre chose, à longue échéance, que d'un meilleur empereur : c'est aussi l'avis de M. L. Harmand, dans son livre récent sur l'*Occident romain* (v. plus bas, p. 399), p. 180, 185, 197, à propos de Vindex et de Civilis.

3. Les troubles de 21, 68-70, 173-174, 186, ont été interprétés surtout comme les résultats d'un malaise social par S. Szádzcezky, dans un article en langue russe avec résumé en français, sur les mouvements sociaux de la Gaule au Ier et au IIe siècle (*Acta antiqua Academiae scientiarum Hungaricae*, 3-1955, p. 123-150 et 233-240). L'agitation des Séquanes sous Marc-Aurèle aurait eu lieu à l'occasion de l'invasion de la Rhétie par les Naristes et les Hermundures, en 173-174, pendant

la première guerre germano-sarmate : les rebelles ont assiégé Alésia, d'où les cachettes monétaires.

Le denier césarien à l'éléphant. — M. Dayet en reprend l'étude (dans *Rev. archéol. de l'Est...*, 11-1960, p. 42-47, fig. 19 : Carnet de numismatique celtique. VII. *Le denier de César au type de l'éléphant*) à la suite de C. E. Stevens (*Julius Caesar's Elephant*, dans *History Today*, septembre 1959), qui y voit la commémoration du débarquement de — 54 en Bretagne, pour lequel César, au dire de Polyen, « avait dans ses équipages un très grand éléphant, animal jusqu'alors inconnu des Bretons » (*Stratagemata*, VIII, 23, 5, Teubner). En effet, l'avant-corps de dragon qui, sur la monnaie, se dresse devant un éléphant d'Afrique peut appartenir à un monstre marin, mais je ne crois pas que la ligne horizontale, bouletée à son extrémité, qui sépare l'image de la légende souscrite puisse représenter la mer : celle-ci eût été figurée par une ligne ondulée ; la ligne droite se voit sur de nombreuses monnaies ayant une légende en exergue : elle ne dessine ni la surface des flots ni celle du sol ; et il y aurait, dans cet « éléphant passant la mer... d'où sort un protomé de monstre marin », un excès de pittoresque fabuleux qui me paraît étranger à l'esprit du monnayage antique. La présence du monstre, naturellement supposé sortir des flots s'il s'agit bien d'un serpent de mer, suffirait, me semble-t-il, à évoquer la traversée de — 54.

A propos du murus Gallicus[1]. — M. W. Dehn commente le texte du *Bellum Gallicum*, VII, 23, à l'aide des vestiges archéologiques constatés et distingue deux types principaux : *Avaricum*-Murcens et Altkönig-Preist. Il cherche à situer le problème sur le plan européen, par comparaison avec les fortifications daces et les remparts slaves postérieurs, mais maintient le caractère typiquement celtique de la fortification bien nommée *murus Gallicus* telle qu'on la connaît en pays de peuplement celtique (*Einige Bemerkungen zum « Murus Gallicus »*, dans *Germania*, 38-1960, p. 43-55).

Les Albici. — Une étude documentée et bien conduite de M. Guy Barruol propose de se fier, pour situer le peuple des *Albici*, à Strabon (IV, 6, 4, qui place Ἀλϐιεῖς et Ἀλϐίοικοι entre les Salyens au sud et les Voconces au nord) et à Ptolémée (II, 110) : Ἐλύκωκοι καὶ πόλις αὐτῶν Ἀλϐαυγούστα (*corr.* Ἀλίϐωκοι ou Ἀλιϐίοικοι) plutôt qu'à Pline, III, 4, 5 : *Apta Julia Vulgentium Alebece Reiorum Apollinarium...*, pour ... *Vulgentium*, *Albici*, *Apollinaris Reiorum* ou *Alebeca* ou *Alba... Apollinarium...* Au prix de ces corrections, on localiserait le peuple au nord du Λουεριων (le Luberon et la chaîne de Lure) et de la Durance, et au sud des collines de Lure. Leur capitale à l'époque romaine ne serait pas Riez, mais Apt, qui n'aurait été à l'origine que le chef-lieu d'un *pagus* des *Albici*, les *Vulgientes* (ne pourrait-on même supposer, dans Ἀλϐαυγούστα

1. Cf. *R. É. A.*, 55-1953, p. 395 ; — 56-1954, p. 394 ; — 60-1958, p. 353.

de Ptolémée, le souvenir du nom gaulois d'Apt, qui serait alors *Alba*, plutôt que de lire, chez Pline, *Alebeca* ou *Alba Apollinarium*?). La convergence des indications de la géographie, de la toponymie et de l'épigraphie religieuse est la nouveauté de cette étude : pays montagnard (*B. C.*, I, 57 : *Albici... homines asperi et montani*), plateau ou monts d'Albion, et autres toponymes de même racine, culte de *Mars Albiorix* attesté dans la région et près de Suse que la voie du mont Genèvre mettait en communication directe avec elle[1], et même le héros ligure légendaire Albion... Les 'Αλβιεῖς seraient un *pagus* des 'Αλβίοικοί comme les *Vulgientes* et les *Vordenses* (Gordes), l'oppidum principal des *Albici* pourrait être celui du mont Perréal, les Romains auraient donné la prééminence au bas pays en créant *Apta Julia*, et la bordure orientale des *Albici*, le pays de Forcalquier, aurait été donné par César aux Voconces. Voilà, certes, beaucoup d'hypothèses : mais leur intérêt et la méthode appliquée à ce délicat problème désignent cette théorie nouvelle à l'attention.

La localisation de Gortona et le moine Gallus. — 1. La question s'assainit. Un article de P.-F. Fournier avait dénoncé le « monstre » qu'est *Gorgobina* (contamination de *Gor-to-na* et de *Ger-gobi-a*; *La prétendue Gorgobina*, dans *Rev. internat. d'onomastique*, 1949, p. 21-23) ; un autre, de Ch. Soyer, avait établi l'identité de *Gortona* avec l'ancien nom de Sancerre, Château-Gordon (*Étude critique sur le nom et l'emplacement de deux oppida celtiques...*, II. *Gorgobina ou Gortona*?, dans *Bull. de géogr. histor. et descriptive*, 1904) ; Jullian, qui savait bien que *Gurdonicus* signifiait « de Sancerre » (v. plus bas, 2), préférait néanmoins *Gorgobina* qu'il situait à La Guerche-sur-l'Aubois ; M. R. Dion retenait enfin *Gortona*-Sancerre (*Le val de Loire*, 1934). Un site d'oppidum, l'existence de vestiges gallo-romains, l'accord avec les données de distance qu'on peut déduire du texte de César relatant les opérations de — 52 (*B. G.*, VII, 9 à 17), l'existence du toponyme en Espagne et en Italie (*Cortonenses*, *Cortona*), conduisent M. É. Thevenot, parmi la trentaine de sites proposés jusqu'ici, à choisir Sancerre (*Les Éduens n'ont pas trahi*, v. plus haut, p. 392, nº 1 ; cf. p. 25-56). L'étude est sans doute la plus complète qui ait paru sur la question, et la convergence des arguments favorables empruntés à la philologie, la géographie, la critique des textes et l'histoire politique et militaire, fait de cette identification la plus satisfaisante de celles qu'on a proposées jusqu'à présent, malgré la situation de Sancerre à l'ouest de la Loire, qui oblige à admettre l'existence d'une « marche » éduenne au delà du fleuve, et le fait qu'elle n'ait jamais appartenu par la suite aux diocèses issus du démembrement de la cité éduenne, Nevers et Auxerre.

1. Soixante-huit graffites à Albiorix et vingt et un à Apollon découverts en 1933 et 1941 à Salice d'Ulzio, près de Suse : F. Capello, *Una stipe votiva sul monte Genevris*, dans *Rivista Ingauna e Intemelia*, cf. *Rivista di studi liguri*, 7-1941, p. 96-134.

2. A propos du passage final du premier *Dialogue* de Sulpice-Sévère sur saint Martin, *audietis me tamen ut Gurdonicum hominem* (c'est le moine Gallus qui parle à des Aquitains), le P. Grosjean a montré que le mot ne doit pas être considéré comme un dérivé de *gurdus* (« à l'esprit engourdi »), mais qu'on attend ici un terme géographique : il proposait de lire *Turonicum* « de Tours », bien qu'une corruption initiale du texte restât difficile à expliquer[1]. Mis sur la bonne piste par une note de Jullian, pour qui Gallus était bien « *Gurdonicus*, de Sancerre » (*Hist. de la Gaule*, VIII (1926), n. 6 de la p. 135), M. P. Antin maintient avec raison cette épithète toponymique, qui, de surcroît, « fleure le jeu de mot voulu pour rappeler *gurdus* » (*Gurdonicus* (Sulp.-Sév., *Dial.*, I, 27, 2), dans *R. É. L.*, 37-1959, p. 111-112). Ainsi les variantes de ce mot dans les manuscrits, en particulier *Gorthonicus* et *Gorgonicus*, sont bien « à rayer des dictionnaires gaulois et latins » (P. Grosjean), mais *Gurdonicus* doit être désormais accepté comme équivalent à *Cortonicus*. (Il est à noter que *Corto-* a été deux fois transformé par les copistes en *Gorgo-* : *Gorgobina*, *Gorgonicus*.)

La cavalerie celtique. — Une thèse de doctorat vétérinaire, de M. Vital Fleury Vimal de Saint-Pol, porte ce titre (Saint-Étienne, 1952, 71 p. in-8°, 1 pl., 2 fig.) et traite de la race des chevaux celtiques, petits et puissants, de la ferrure (dont on n'aurait trouvé aucun exemple en Italie, où le sabot est plus sec), du rôle important du cheval en Gaule et dans l'Occident barbare : « en Gaule le cheval travaillait pour l'homme, en Italie, c'était l'esclave » (p. 31). Il s'agit au moins autant, dans cette étude, de l'époque gallo-romaine que de l'époque préromaine.

Sur les druides[2]. — M. Jan de Vries commente savamment et prudemment les textes, essentiellement les divers passages du *Bellum Gallicum*, qui concernent les druides gaulois. Il se prononce pour l'explication *dru-wid-s* « très savants » et voit dans le druidisme, comme dans le brahmanisme, la suite d'une prêtrise indo-européenne très ancienne, bien que le nom celtique, à la différence de *flamen* et de « brahmane », soit d'origine récente (*Die Druiden*, dans *Kairos, Zeitschrift für Religionswissenschaft und Theologie*, 1960, p. 67-82).

La chaîne, symbole religieux? — *Chain Symbolism in Celtic Religion* : cette étude de Mrs. Anne Ross, parue dans *Speculum. A Journal of Mediaeval Studies* (34-1959, p. 39-59), attire l'attention sur l'existence dans les textes irlandais de divinités prenant le forme de cygnes ou autres oiseaux aquatiques, dont le caractère surnaturel est alors indiqué par le fait qu'ils portent autour du cou des chaînes ou d'autres ornements. Beaucoup plus tôt, des objets représentant ces oiseaux, cygne et canard principalement, ou une barque à têtes de cygne, ou des

1. Cf. *R. É. A.*, 57-1955, p. 326-327.
2. *Ibid.*, 57-1955, p. 323.

oiseaux attachés par des chaînes à un cercle ou portant des chaînes au cou, évoquaient le Soleil, en relation avec les eaux, dans la civilisation continentale du premier âge du Fer : ils pouvaient être à l'origine des traditions de la littérature insulaire. A l'époque romaine, pourtant, la Gaule, comme la Bretagne, est pauvre en représentations du cygne et du canard : Mrs. Ross cite deux figurations gallo-romaines du cygne (Espérandieu, 3530 à Dijon, 6567 à Muddersheim), une de canard (7676, aux sources de la Seine) ; une recherche parmi les petits objets, bronzes et terres cuites, pourrait ajouter quelques unités. Enfin, des monnaies gauloises de l'ouest portent de petites têtes réunies par des liens perlés à la tête centrale : il ne s'agit plus, évidemment, du même « symbole » que précédemment. — C'est cette chaîne-là, qui attache de diverses façons des êtres humains ou divins, qu'étudie Mlle F. Le Roux, à propos d'Ogmios (*Le dieu celtique aux liens. De l'Ogmios de Lucien à l'Ogmios de Dürer*, dans *Ogam*, 12-1960, p. 209-234, fig. 5, pl. 28-29). Les textes insulaires rapportent plus d'une scène où apparaissent des chaînes, scènes de combat ou d'attirante séduction, et il était bon d'en rassembler un certain nombre. Quoiqu'ils éclairent le texte de Lucien sur cet « Hercule » gaulois, *Ogmios*, ou les monnaies aux petites têtes, il y a bien des emplois divers de la chaîne, et tous ne sont pas symboliques, loin de là, même si l'objet exprime un charme, au sens fort du mot. — Jusqu'à nouvel ordre, les oiseaux porteurs de chaînes au cou sont ce qu'il y a de plus positif dans ce que Mme Ross paraît avoir raison de définir comme un symbolisme religieux de la chaîne.

Le chaudron de Gundestrup, œuvre gauloise du Nord. — Une étude précise et suggestive d'O. Klindt-Jensen, fondée sur une description attentive, une juste interprétation des motifs religieux, et des comparaisons étendues à l'Italie du Nord, montre que cette œuvre d'art insigne est essentiellement celtique, doit avoir été fabriquée dans la Gaule du Nord, et manifeste comme d'autres objets de La Tène tardive (la date des dernières années du — Ier siècle est retenue) des influences archaïsantes de l'art étrusque et nord-italique (*Le chaudron de Gundestrup. Relations entre la Gaule et l'Italie du Nord*, dans *Analecta Romana Instituti Danici*, 1-1960, p. 45-66, fig. 1-2, pl. I-IV). On peut ajouter, pour la forme de la barbe fourchue d'un des dieux, le buste en bronze de Roanne (Espérandieu, 7069), probablement d'époque gallo-romaine précoce ; pour le décor végétal, les feuilles de lierre de certains vases de La Tène, qui survivent dans la céramique gallo-romaine ; à propos du *carnyx*, l'étude récente de Stuart Piggott[1] ; quant à la date de l'arc d'Orange, elle est postérieure à l'époque indiquée et se place soit sous le règne de Tibère, soit dans les toutes dernières années du règne d'Auguste. Souhaitons de voir décrire de façon exhaustive, avec

1. Cf. *R. É. A.*, 61-1959, p. 368.

cette excellente méthode, l'ensemble de cette œuvre d'un intérêt inépuisable[1].

Sépultures celtiques[2]. — 1. *Cimetières gaulois et gallo-romains à enclos.* Les fouilles de Champagne précisent nos connaissances sur les groupes de tombes de La Tène II et III, encloses dans des enceintes rectangulaires, utilisées sans interruption depuis le — IIIe siècle jusque vers 20 ; au début, il s'agissait de nécropoles familiales. Les rites funéraires (fosses à offrandes, tombe-maison, petit sanctuaire funéraire, des morts ou des dieux) attestent la continuité des traditions gauloises (A. Brisson et J.-J. Hatt, *Cimetières gaulois et gallo-romains à enclos en Champagne*, dans *Rev. archéol. de l'Est...*, 6, 1955, p. 313-333 ; 11, 1960, p. 7-23, fig. 1-10, pl. I). — « *Le sanctuaire celtique de Normée (Marne)* » appartient à un complexe funéraire du même ordre (A. Brisson, A. Loppin, J. Fromols, dans *Rev. archéol.*, 1959, II, p. 41-64, fig. 1-4).

2. *Mobilier funéraire de La Tène III.* M. W. Krämer publie les objets trouvés en basse Bavière, *Endlatènezeitliche Brandgräber aus Kronwinkl in Niederbayern*, dans *Germania*, 37-1959, p. 140-149, fig. 1-3, pl. 22-23. Fibules de bronze et paire de ciseaux du type forces.

La Gaule sans dieux... — Un nouveau livre de M. Fernand Benoit, d'une information aussi riche qu'étendue, défend de brillante façon une thèse bien radicale (*Mars et Mercure. Nouvelles recherches sur l'interprétation gauloise des divinités romaines*, *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence*, n. s., 25, 1959, 201 p., 20 pl.) : la religion celtique, « de tendance quasi monothéiste » (p. 67), et « tout entière tournée vers la survie dans l'Au-delà » (p. 190), n'aurait pas connu de dieux personnels, mais aurait eu pour unique fondement un *numen* doué d'une efficacité universelle (p. 77), principe divin unique de la Vie et de la Mort, qui serait à la fois *Dispater* et *Teutates*, dieu national assimilé par la suite à Mercure (p. 101) et devenu, par exemple, le « démon de la Terre », représenté par le géant anguipède vaincu par le dieu du ciel, *Taranis* devenu Jupiter et tout aussi bien Mars cavalier (p. 168, 170, 190). Les documents de l'époque gallo-romaine ne pourraient rien nous apprendre sur cette force divine primitive qui n'était encore ni personnalisée ni anthropomorphisée : les épithètes livrées par l'épigraphie ne sont que des surnoms, les uns géographiques, les autres mystiques ; même des noms comme *Taranis*, *Teutates*, *Esus*, *Smertrius*, *Sucellus*, n'expriment que « les divers aspects de la grande divinité celtique du Ciel et de la Terre, souveraine en ce monde et dans l'autre », et tout classement morphologique est donc « illusoire » (p. 189). Enfin, les récits chrétiens du Bas-Empire nous renseigneraient mieux sur cette ancienne religion animiste, barbare (p. 101) et néanmoins

1. Cf. *R. É. A.*, 57-1955, p. 324-325.
2. *Ibid.*, 56-1954, p. 416 ; — 57-1955, p. 324 ; — 61-1959, p. 367-368.

spiritualiste (p. 170, 191) que les textes, inscriptions ou monuments figurés de l'époque gallo-romaine (p. 5-6, 23). J'ai déjà défendu un point de vue et un principe de recherche trop différents[1] pour ouvrir ici une discussion sur les vues générales d'un ouvrage dont plus d'un chapitre enrichissent grandement notre connaissance de la religion gauloise, et particulièrement des catégories de noms divins gallo-romains, des sanctuaires préromains du Midi, de l'iconographie de Mars et de Mercure gallo-romains, des cérémonies rituelles qui ont survécu aux premières attaques du christianisme, et dont l'illustration rassemble si utilement des documents aussi divers que souvent méconnus. Je ne saurais toutefois approuver le schéma (fig. 1) qui embrouille inexplicablement et inutilement des rapports peu fondés entre « triade germanique », « triade celtique » (?), « dieux romains » et « types ou surnoms celtiques », alors qu'il devrait résumer et clarifier les résultats d'une démonstration qui met parfois le lecteur à rude contribution.

Deux livres, sur la Gaule et l'Occident romain : J.-J. Hatt, *Histoire de la Gaule romaine (120 avant J.-C.-451 après J.-C.). Colonisation ou colonialisme*? (Paris, Payot, 1959, 405 p., 8 pl., 9 cartes et plans) ; — L. Harmand, *L'Occident romain. Gaule, Espagne, Bretagne, Afrique du Nord (31 avant J.-C. à 235 après J.-C.)* (*ibid.*, 1960, 494 p., 15 cartes et plans). Ces deux ouvrages de qualité se complètent heureusement et renouvellent ou éclairent plus d'un point de l'histoire de la Gaule. L'un retrace, avec une compétence particulière des problèmes de l'archéologie rhénane, les étapes de la romanisation du pays, surtout de son évolution politique, administrative et militaire, et, après avoir préludé largement à son histoire par l'analyse des influences helléniques, la prolonge jusqu'au milieu du ve siècle, estimant prématuré de l'arrêter à la fin du ive ; des vues originales, souvent pénétrantes, notamment sur les intentions et les procédés de César, l'émigration gauloise en Bohême sous Auguste, l'avènement de nouvelles élites sous le Haut-Empire, les campagnes de Trajan, l'apparition des cultes orientaux sous Antonin, le rôle néfaste de Constantin et l'interprétation de sa vision de 310, l'action bienfaisante de Julien, les batailles contre les Barbares au ive et au ve siècle, mériteraient un examen approfondi que je regrette de ne pouvoir faire ici. — L'autre campe la conquête, l'organisation et l'évolution de la Gaule du Haut-Empire au cœur de la création progressive et inachevée d'un « Occident » romain (Extrême-Occident, fait des pays océaniques groupés autour de la Méditerranée occidentale) dont les éléments sont constamment étudiés sur le plan comparatif avant d'être confrontés dans un bilan de la civilisation des provinces occidentales : contribution de poids à l'histoire des origines européennes ; l'importance du « substratum celtique » — ou berbère — en

1. *Les dieux de la Gaule*, coll. « Mythes et religions », 1957.

ces pays est justement marquée, et la comparaison des structures sociales en Gaule et en Afrique précise les vues générales indiquées par A. Aymard dans *Rome et son empire* (Histoire générale des civilisations, 1954, p. 299-300), ou par G.-Ch. Picard dans la *Civilisation de l'Afrique romaine* (1959, p. 21-22). Tous deux montrent les provinces gauloises au premier plan d'une entreprise destinée à promouvoir un Occident encore « barbare » pour en faire, dans l'équilibre d'un monde « romain », le contrepoids de masses orientales redoutables pour la latinité.

La carte archéologique de l'Indre-et-Loire. — Le fascicule XIII de la *Carte archéologique de la Gaule romaine*[1], publié sous l'active direction de M. Albert Grenier par M. Jacques Boussard, concerne le département de l'Indre-et-Loire, c'est-à-dire approximativement la *civitas* des *Turoni* (Paris, C. N. R. S., 1960, 140 p., 10 cartes et plans, VIII pl., 1 carte du département au 1 : 200.000^{e}). Le chapitre introductif apporte une synthèse sur le peuplement et l'histoire de la cité. L'appendice épigraphique (supplément au *C. I. L.*) est pauvre, faute de documents ; l'appendice iconographique, consistant surtout pour la ville de Tours (dont le *Répertoire* apporte une sorte de monographie), est particulièrement riche d'observations nouvelles sur l'enceinte du Bas-Empire (v. plus bas, p. 435, 1), l'amphithéâtre et les antiquités découvertes à la suite des destructions de la dernière guerre.

L'archéologie en Grande-Bretagne[2]. — Le rapport annuel, *Roman Britain in 1958* (*Journ. of Roman Studies*, 99-1959, p. 102-139, fig. 5-28, pl. VIII-XVIII), est particulièrement riche : fouilles du *limes*, villa aux mosaïques de Winterton, deux fours de poterie de Castor à Water Newton, exploration de *Verulamium* entre le théâtre et le forum, avec d'intéressantes mosaïques, peintures de Leicester. Parmi les inscriptions, une dédicace complète, du IIe siècle, à Bertha (Pertshire) : *Discipul/inae / Augusti*, avec quatre grandes *hederae* dans les angles (*ibid.*, p. 136-137, fig. 28).

L'archéologie aux Pays-Bas[3]. — Bibliographie des années 1954-1958, par W. Mank, dans *Berichten van de rijksdienst voor het oudheidkundig bodemonderzoek*, 9-1959, p. 304-315.

L'archéologie en Alsace[4]. — M. Jean-Jacques Hatt a donné à *Germania*, 37-1959 (volume offert à G. Bersu) un exposé qui fait honneur à la Direction des antiquités de Strasbourg : *Zehn Jahre archäologischer Forschung im Elsass (1946-1956)*, p. 223-237, fig. 1-6, pl. 29-32, avec bibliographie. — *Id.*, *Contribution des fouilles de Strasbourg (1947-*

1. Cf. *R. É. A.*, 56-1954, p. 405-406 ; — 57-1955, p. 334 ; — 60-1958, p. 369-370 ; — 61-1959, p. 384.
2. *Ibid.*, 58-1956, p. 298, 307 ; — 60-1958, p. 350 ; — 61-1959, p. 386.
3. *Ibid.*, 56-1954, p. 414-415 ; — 58-1956, p. 295, 309 ; — 61-1959, p. 386, 398.
4. *Ibid.*, 59-1957, p. 371 ; — 61-1959, p. 385.

1957) à l'histoire de la défense romaine sur le Rhin et sur le Limes, dans *Limes-Studien, Vorträge der 3. Internationalen Limes-Kongresses in Rheinfelden/Basel 1957*, 1959, p. 49-54. — *Id., Les fouilles romaines de Strasbourg (1947-1956)*, dans la *Revue d'Alsace*, 98-1959, p. 7-29, 6 pl., 1 plan.

Bibliographies, inventaires, brochures[1]. — *Fasti archaeologici. Annual Bulletin of classical Archaeology. Volume referring to the Year* 1957, XII-1959, 571 p., 48 pl., 4 plans. — *Bibliographie sommaire de M. Fernand Benoit*, dans la brochure *Remise de l'épée d'académicien à M. Fernand Benoit*, 11 avril 1959, p. 37-59 (Presses municipales de la ville de Marseille, 1960). — *Bibliographie des applications archéologiques de la photographie aérienne*, abondante et raisonnée, par M. Raymond Chevalier, dans *Bulletin d'archéol. marocaine*, 2-1957 (supplément), 67 p. — R. Louis et B. Lacroix, *Les Fontaines-Salées. Notice archéologique*, publ. de la Soc. des fouilles archéol. de l'Yonne, Auxerre, 1960, 39 p., 21 fig., 1 plan. — Joseph Piveteau, *Inventaire archéologique de la Charente gallo-romaine*, dans *Bull. et Mém. de la Soc. d'archéol. et histor. de la Charente*, 1958, 32 p. Répertoire succinct, par canton et communes, qui complète l'*Inventaire archéologique gallo-romain de la ville d'Angoulême*, paru en 1958 dans le même périodique[2]. — M. Fernand Benoit publie un excellent petit guide : *Le château Borély. Musée archéologique de Marseille*, 102 p. in-16, abondamment illustré. — Marcel Lutz, *Nouvelle contribution à l'archéologie sarrebourgeoise*, 10 p., 4 fig.

A Lyon[3]. — Les travaux de M. A. Audin continuent d'éclairer des points divers de la topographie et de l'histoire lyonnaises. 1. Découvertes faites derrière Fourvière, sur le plateau qui « occupait une bonne moitié de la superficie de Lugdunum » et possédait son point culminant (A. Audin, *Le plateau de la Sarra à l'époque romaine*, dans *Cahiers rhodaniens*, VI-1959, p. 52-73, fig. 1-2). Il y aurait une aire close de hauts murs à pilastres, du IIe siècle, entourant peut-être un temple de Jupiter (un *forum novum*?), et deux grands édifices de nature indéterminée, le tout recouvrant des vestiges du Ier siècle, rasés et remblayés (quartier d'artisans, probablement). Ce serait une importante extension de la ville, en relation avec la création de l'aqueduc du Gier.

2. *Le premier état du théâtre.* Nouvelles précisions sur la datation vers le début de notre ère : les gradins primitifs retrouvés dans les remblais seraient originaires de la basse vallée du Rhône (peut-être de *Glanum*, qui devrait alors sa prospérité aux magnifiques carrières, trop peu connues, qu'on peut voir à l'est du chantier – l'un des sites archéo-

1. Cf. *R. É. A.*, 58-1956, p. 307-308 ; — 59-1957, p. 345-347 ; — 60-1958, p. 375-376.
2. *Ibid.*, 61-1959, p. 386.
3. *Ibid.*, 56-1954, p. 395-396 ; — 58-1956, p. 282-284 ; — 59-1957, p. 348 ; — 60-1958, p. 364-365 ; — 61-1959, p. 374-375, 397-398.

logiques les plus impressionnants qui soient — : suggestion qui mériterait d'être vérifiée par l'analyse des matériaux d'autres monuments de la région et de la vallée du Rhône ; le profil des gradins de Lyon est en forme de triangle rectangle, ce qui les rendait moins lourds à transporter) ; une base de pilastre, à deux tores, déjà étudiée par l'auteur, entre dans une série d'autres bases connues maintenant au nombre de trente-huit, en Gaule, en Espagne et en Italie, notamment à Préneste au IIe siècle av. J.-C. ; un tambour de colonnes a des facettes concaves qu'on retrouve à *Glanum* peu avant le début de notre ère, etc. On ne saurait trop souhaiter l'établissement d'un recueil de ces détails, qui nous éclairerait mieux encore *Sur l'architecture romaine précoce du bassin du Rhône* (par A. Audin, dans *Rev. archéol. de l'Est...*, 11-1960, p. 47-52, fig. 20).

3. « *Uncti Lugu...* ». Un fragment de médaillon d'applique, trouvé à Fourvière en 1958, porte, à gauche, deux pieds chaussés de bottines basses et, au milieu, un montant qui ressemble à un pied de meuble ; au-dessous, en exergue, l'inscription *Uncti Lugu... / tibi grat...* M. A. Audin y voit une variante inconnue du médaillon d'Amator, représentant Plancus et le génie de *Lugudunum*[1], et restitue : *Uncti Lugu*[*duni genio* ou *geni*] / *tibi grat*[*ias ago*] « Génie de l'opulente *Lugudunum*, je te rends grâces » (*Rev. arch. de l'Est...*, 10-1959, p. 228-231, fig. 70). En effet, l'épithète *unctus*, qui a le sens dérivé de « riche, somptueux », peut s'appliquer à une ville, au moins en poésie (Juvénal : *unctus Corinthus*). Mais il faudrait résoudre la difficulté venant de la forme du « pied de meuble » central, qui devrait être la haste du génie.

4. *Le « semis » au taureau.* Cette monnaie de la *colonia Copia* est connue seulement par trois exemplaires (J. Guey, *Encore le « semis » colonial de Lugdunum au taureau*[2], dans *Rev. numismatique*, 1958, p. 47-50, fig. 1-3). Au droit, il faut lire *Caesar divi f.* plutot que *Caesar Aug.* : l'émission serait donc à dater entre — 43 et — 27.

L'occupation romaine de la Suisse et de la région Rhin-Danube[3]. — 1. Mme V. von Gonzenbach retrace l'évolution des garnisons romaines du Ier au IVe siècle, en rapport avec les transformations de la technique militaire, d'après l'exploration archéologique et les sources historiques : *Die Kontinuität in der römischen Besetzung der Schweiz*, dans *Museum Helveticum*, 16-1959, p. 257-272, cartes 1-5.

2. L'exploration de la *colonia Equestris* (Nyon) se poursuit, par les soins de la société *Pro Novioduno*. Le *mithraeum* était couvert d'une charpente soutenue par des piliers à chapiteaux carrés. Des galeries

1. Cf. *R. É. A.*, 58-1956, p. 284.
2. *Ibid.*, p. 283-284.
3. *Ibid.*, 60-1958, p. 365. Également, 57-1955, p. 338-339, 341 ; — 58-1956, p. 293-294, 307, 311-312 ; — 59-1957, p. 329-330, 342, 350-351, 359-360, 369-370 ; — 60-1958, p. 365-366 ; — 61-1959, p. 386.

souterraines ont été découvertes en 1958, « presque identiques en disposition et en dimensions » à celles du forum d'Arles : un nouvel exemplaire de « cryptoportiques » (Edgar Pélichet, *Fouille archéologique à Nyon, en 1958*, dans *Jahrb. der Schweizer. Gesellsch. für Urgeschichte*, 47, 1958-1959, p. 117-121, fig. 1-2, pl.).

3. *A Vindonissa.* Les fouilles de 1959 sont publiées dans le *Jahresbericht 1959/60* de la *Gesellschaft Pro Vindonissa*, p. 5-41, fig. 1-16, par une équipe de collaborateurs. Elles ont porté notamment sur la boulangerie de la XXIe légion et sur le vaste magasin de la XIe, dont une reconstitution est proposée. La céramique, abondante, comprend de la sigillée avec dix-neuf signatures et des graffites, des amphores à estampilles dont une à portrait (tête d'homme jeune diadémé : un roi d'Asie Mineure?), de la sigillée à décor, des fragments de verre, une petite *tabula ansata* portant en pointillé *C(enturia) Hos(pitis)/Q. Volti(lii?).*

4. *L'occupation romaine de la région Rhin-Danube.* Une « dissertation » de M. Ph. Filtzinger fait l'inventaire des *castella* et résume l'évolution de la défense du Rhin et du Danube supérieur, de Claude à Domitien (*Bemerkungen zur römischen Okkupationsgeschichte Südwestdeutschlands*, dans *Bonner Jahrbücher*, 157-1957, p. 281-212, pl. 16-20, cartes). Le report sur la carte des périodes successives de fortification est particulièrement réussi. — Diverses études rassemblées dans *Limes-Studien. Vorträge du 3. Internationalen Limes-Kongresses in Rheinfelden/Basel 1957* (*Schriften des Institutes für Ur- und Frühgeschichte der Schweiz*, 14, 1959, 174 p., XII pl., fig.) traitent de questions diverses concernant le *limes* rhéno-danubien.

A Bavay[1]. — M. R. Jolin publie *Un quartier artisanal et résidentiel au sud-ouest de Bavai*, dans l'*Antiquité classique*, 28-1959, p. 125-131, 2 plans, d'après des notes de Maurice Hénault. Nombreux fours de potier dans les sablières, dépotoirs, un four de verrier, des déchets de taille d'os, des puits.

Le vicus de Taviers. — M. Ch. Léva fouille depuis 1953, au nord de Namur et près de la voie Bavai-Cologne, une agglomération rurale du Haut-Empire et un fortin du Bas-Empire (*Le site gallo-romain de Taviers*, dans *Annales de la Soc. archéol. de Namur*, 49-1957, p. 5-40, fig. 1-11, pl. I-VIII, dessins précis d'objets et outils de fer ; — *Les fouilles de la Société archéologique de Namur en 1957*, dans *Namurcum*, 31-1957, p. 49-53, fig. 1-2). La description détaillée des objets, notamment des tuiles estampillées, permet de serrer d'assez près les dates d'occupation : de Claude à Marc-Aurèle, puis au IIIe siècle ; pour le fortin, la deuxième moitié du IIIe siècle et le IVe siècle. Un monument important orné de sculptures paraît s'être élevé dans le *vicus* du Haut-

1. Cf. *R. É. A.*, 55-1953, p. 395, 400-401 ; — 56-1954, p. 410-411 ; — 57-1955, p. 340-341 ; — 59-1957, p. 349-150.

Empire. Cette fouille bien conduite nous livrera peut-être l'histoire d'une occupation presque continue d'un village du Nord de la Gaule, du Ier au IVe siècle, au moins, genre d'étude particulièrement et heureusement en faveur chez nos confrères belges[1].

Un casque de légionnaire à inscription. — Ce casque en bronze à petit couvre-nuque et bouton au sommet a été trouvé en 1951 dans le Limbourg hollandais, à Buggenum. La forme est ancienne, intermédiaire entre celles du type italo-celtique et du type de Haguenau. Sur le couvre-nuque, inscription en pointillé : K.A.P. XIII.G, probablement initiales de *tria nomina* (peut-être *Kaeso* ou *Kaunus*, *Acilius*, *Primus*?) suivies de (*legionis*) *XIII G*(*eminae*), premier vestige connu du passage de cette légion en Germanie inférieure : Tacite (*Hist.*, IV, 68) paraît y attester sa présence au printemps de 70, où elle aurait rejoint les forces de Cérialis (*Hist.*, V, 14). Inventaire des huit casques de fantassins romains conservés aux Pays-Bas. (J. E. Bayaers, *Twee vondsten uit de Maas in minden-Limburg*, dans *Berichten van de rijksdienst voor het oudheidkungdig bodemonderzoek*, 9-1959, p. 85-97, cf. p. 85-93, 97, fig. 1-3.)

Récompenses militaires. — Une « dissertation » de Mayence, par Anita Büttner, traite de leur origine et de leur évolution dans l'armée romaine (*Untersuchungen über Ursprung und Entwicklung von Auszeichnungen im römischen Heer*, dans *Bonner Jahrbücher*, 157-1957, p. 127-180, pl. 7-15). Haste, patère, phalères, *torques* (p. 152-155), armilles, couronnes (murale, civique, *aurea*, *obsidionalis* ou *graminea*). Les documents iconographiques sont souvent empruntés au *Recueil* d'Espérandieu. Un appendice traite du *corniculum* et de la lance dite γαῖσος.

L'exportation de l'huile espagnole en Gaule. — L'enquête menée par É. Thevenot sur les marques d'amphores commence à prendre corps et met l'accent sur l'importance des exportations d'huile espagnole vers la Gaule et vers l'Italie (*La marque d'amphore « Camili / Silvestri »*, dans *Rev. archéol. de l'Est...*, 10-1959, p. 219-228, fig. 67-69). En particulier, les amphores trouvées au Testaccio, à Rome, et dont les marques se retrouvent à Vienne et ailleurs, seraient des amphores espagnoles, et « Vienne était seulement, au IIe siècle, l'un des principaux points de diffusion de l'huile de Bétique en Occident » (*En marge d'une histoire de la vigne en France. Vin de Vienne et vin de Bourgogne*, *ibid.*, p. 308-324, cf. p. 316, et n. 2 ; et *art. cité*, p. 220, n. 2). Mais cette huile espagnole ne serait-elle pas venue plus directement à Rome par mer que par le détour de Vienne et les cols alpestres? l'histoire de l'entrepôt viennois reste à écrire et M. Thévenot est bien placé pour le faire.

1. Cf. *R. É. A.*, 57-1955, p. 333.

Voies romaines[1]. — 1. *Les voies romaines de l'arrondissement d'Erstein (partie orientale)* sont étudiées par M. Jean Braun, qui poursuit ainsi la recherche des voies dans la plaine d'Alsace (*Revue d'Alsace*, 98-1959, p. 30-48, 2 pl. ; v. *Les voies romaines du canton d'Obernai*, *ibid.*, 96-1957, p. 7-31). Il me semble que la reconstitution des tracés, notamment pour les nombreuses voies secondaires, est faite trop souvent « au-dessus du terrain », trop rarement (mais les lacunes de l'observation archéologique en sont la cause, ici comme ailleurs) à l'aide de vestiges dûments constatés qui permettent de fixer à un mètre près le tracé de la route. C'est l'ancienne méthode, sujette aux dangers de l'utilisation des toponymes (qui laisse une grande marge d'incertitude sur le terrain), auxquels s'ajoutent maintenant les risques de l'interprétation des photographies aériennes non contrôlées par des sondages. Dans bien des cas, il est aussi imprudent de publier des analyses du terrain, faites d'après la seule photographie aérienne sans vérifications au sol, que de publier la description d'un objet ou l'interprétation d'une inscription d'après des photographies, sans les avoir vus. En revanche, les observations de M. Braun sur la construction des voies d'après les vestiges constatés sont précieuses : à retenir, sur la route du Rhin, près de la Meinau, l'existence de poterie de l'âge du Bronze, à la base de la substruction. De même, les conclusions sur ces voies du Rhin sont pertinentes : la ligne droite l'emporte sur les indications parfois défavorables du terrain, l'ensemble du réseau paraît former un quadrillage régulier, les deux voies parallèles ne constituent pas une artère double, mais un axe unique à deux « voies de sécurité », précaution naturelle près d'une frontière dangereuse.

2. André Soutou : *Les voies anciennes au sud de Millau (Aveyron)*, dans *Cahiers de préhistoire et d'archéologie*, 8, 1959, p. 112-120, cartes 1-3, confirme le tracé de la route *Segodunum* (Rodez)-*Condatomagos* (La Graufesenque)-*Luteva* (Lodève) sur le plateau de Larzac : elle permettait l'exportation des produits céramiques vers la Méditerranée par *Cessero* (Saint-Thibéry), où elle rattrapait la voie Domitienne, et remontait probablement à l'époque préromaine. L'existence d'une voie Rodez-La Graufesenque-Nimes est également probable dès ce temps-là, mais on n'en a retrouvé encore aucun vestige pour cette époque. — *Id.*, *Les puits funéraires de La Lagaste et le tracé préromain de la voie d'Aquitaine*, dans *Ogam*, 12-1960, p. 1-15, fig. 1-12 : étude du tracé présumé de la voie.

3. Traces de la voie Rodez-Cahors, dans le rocher, à Varaire (Lot) : M. Labrousse, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 434-435, fig. 32.

1. Cf. *R. É. A.*, 57-1955, p. 334 ; — 58-1956, p. 289 ; — 59-1957, p. 343 ; — 60-1958, p. 366 ; — 61-1959, p. 378-379.

4. De Nimègue à la mer : la voie méridionale de la Batavie du Sud, d'après la Table de Peutinger, est étudiée par B. H. Stolte, *De zuidelijke weg van de Tabula Peutingeriana door het land der Bataven*, dans *Berichten van de rijksdienst voor het oudheidkungdig bodemonderzoek*, 9-1959, p. 57-67, 3 fig. Les distances sont mesurées en lieues. Plusieurs identifications nouvelles sont proposées, notamment celle de *Tablis* de la Table de Peutinger, qui tirerait son nom de la rivière *Tablis*. Celle-ci serait la Τάβουλα de Ptolémée, qu'on identifie généralement avec la Scheldt. La station serait située au confluent de la Meuse et d'un bras mort de la Scheldt, le Striene.

5. † G. Hubert : *Voies antiques. Les relations entre Jublains et Vieux*, dans *Annales de Normandie*, 10-1960, p. 3-24, 1 carte (à suivre) : il y aurait eu non pas une, mais trois voies entre ces deux chefs-lieux de cités. L'auteur a observé les vestiges encore visibles, mais se fie beaucoup, pour le reste, aux limites de terrain.

Limites de provinces. — M. Jean Braun, dans de *Nouvelles recherches sur les limites de la Gaule belgique et de la Germanie supérieure dans les Vosges septentrionales* (*Cahiers alsaciens d'art et d'histoire*, 1958, p. 47-52, fig. 1-2), se fonde sur les limites postérieures (diocèses, communes) et sur la topographie pour proposer un nouveau tracé, admettant que le *limes* était suivi par une route.

Traces de centuriation romaine. — L'interprétation des photographies aériennes pour la recherche des cadastres antiques commence d'être appliquée au territoire de la Gaule. L'attraction exercée par de telles études, nouvelles et pleines d'avenir, est aisément explicable. Il me semble toutefois qu'on publie un peu rapidement des résultats obtenus par cette seule méthode, combinée avec la toponymie et le recours aux cadastres modernes, sans vérification sur le terrain : au moins quelques coups de sonde seraient exigibles, avant de publier des calques de photographies, si savamment interprétées soient-elles. Ceci dit, nous en sommes à la période du défrichement en ce domaine, et les travaux des meilleurs pionniers ont souvent toute la prudence nécessaire. — C. H. Edelman et B. E. P. Eeuwens, *Sporen van een Romeinse landindeling in Zuid-Limburg*, dans *Berichten van de rijksdienst voor het oudheidkundig bodemonderzoek*, 9-1959, p. 49-56, fig. 1-2 ; — G. Grosjean, *La limitation romaine autour d'Avenches; son influence sur le développement et la structure de notre paysage*, dans *Le Globe*, 95, p. 57-74 ; — E. Juillard, Léon-Mertz et J.-J. Hatt, *Traces de centuriation romaine en Alsace*, dans *Rev. archéol. de l'Est...*, 10-1959, p. 298-308, fig. 64-67, pl. I-II ; — Max Guy, *Centuriation de Narbonne*, dans *Gallia*, XIII-1955, p. 108 sq. ; — A. Grenier, *La centuriation romaine de la colonie de Valence*, dans *Gallia*, 16-1958, p. 281-284, fig. 1-2.

Le pagus des Aresaces et Mars Leucetius. — M. H. Klumbach, à partir de *C. I. L.*, XIII, 7252, montre que le territoire des *Aresaces*

était un *pagus* des Trévires, en relation avec la région de Mayence, et que le culte de *Mars Leucetius* (*Loucetius*) et de *Nemetona*, étudié en dernier lieu par G. Behrens (*Mainzer Zeitschrift*, 36, 1941, p. 14 et suiv.), devait y avoir son origine (*Aresaces*, dans *Limes-Studien. Vorträge der 3. Internationalen Limes-Kongresses in Rheinfelden/Basel 1957*, 1959, p. 69-76, fig. 8, pl. XI-XII).

A Soulosse. — Il est possible que le début du nom de *Solimariaca* ou *Solicia* figure sur une dédicace très mutilée (à *I. O. M.*?) découverte en 1958 : *I---/M---/SO*(?)*---/SO---/DES---* (*de sua pecunia*?)/*VS*[*LM*]. (L. Déroche, dans les *Informations archéol.* de *Gallia*, 17-1959, p. 361-362, fig. 5).

Le nom de Glandèves (Alpes-Maritimes). — Une épitaphe militaire, d'époque claudienne ou flavienne, trouvée en 1956 à *Carnuntum*, en Pannonie, contient le nom géographique [*G*]*lanat.*, dont la première lettre est presque entièrement mutilée : mais il reste l'empattement supérieur d'un C ou d'un G, qui autorise la lecture proposée, d'autant plus que le légionnaire a pour surnom *Alpinus* (A. Betz, *Carnuntum Jahrbuch*, 1956, p. 65-68, pl. IV, 2 ; N. Lamboglia, *Una nuove epigrafe e la « civitas Glanatina » (Glandèves)*, dans *Rev. d'études ligures*, p. 349-353, fig.) : [*P.*?] *Valerius P. f.* / [*C*]*la*(*udia tribu*) *Alpinus* [*G*]*lanat. mil*(*es*) / *leg. XV Apol*(*linaris*) / *ann. XXX stip. X* / *h. s. e. Sex. Albius* / *h*(*eres*) *v*(*ivens*) *p*(*osuit*) *agent*(*e*) / *cura*(*m*) *A*(*ulo*) *Coelio* / *Secundo h*(*erede*) / *t*(*estamento*) *f*(*ieri*) *i*(*ussit*). Le nom antique de Glandèves était jusqu'ici connu seulement par la *Notitia dignitatum* : civitas *Glannatina*, *Glannatena*, *Glannatica*, *Glannativa* ; et c'est **Glandatensis* qui a dû donner Glandèves. Jusqu'ici, on restituait **Glanatia* ou **Glandate* comme forme originale. M. N. Lamboglia propose **Glanate*, qui est plus proche des toponymes en *-ate* de la région (cf. G. Rohlfs, *Personennamen in Ortsnamen Oberitaliens : das Suffix* -ate, dans *Studia onomastica Monacensia*, I, p. 126-167), et restitue **Glanatina civitas*, ce qui ne s'impose pas absolument, car **Glanatica*, sinon **Glanativa*, n'est pas impossible. Quoi qu'il en soit, *Glanate* s'avère comme une cité autonome inscrite dans la tribu *Claudia*, comme *Cemenelum* et *Brigantio*, et doit être placée sur le même pied que *Brigantio* dans les Alpes maritimes, qui ne reçurent pourtant le droit latin qu'en 69 : peut-être le droit romain a-t-il été accordé déjà sous Claude à des notabilités et à des soldats de la *cohors Ligurum*.

Suppléments et corrections au « C. I. L. », XIII[1]. — 1. *Provinces germaniques et région de Trèves.* Voici le troisième supplément publié depuis 1927 pour les parties des Germanies situées en territoire allemand et helvétique, et la partie allemande de la province de Belgique (région

1. Cf. *R. É. A.*, 55-1953, p. 389-390 ; — 56-1954, p. 403-404 ; — 57-1955, p. 329-330 ; — 58-1956, p. 280, 297 ; — 59-1957, p. 352-356, 367-368 ; — 60-1958, p. 371-373 ; — 61-1959, p. 374-375, 382.

de Trèves), dans les *Berichte* de la *Römisch-germanische Kommission*. Comme le deuxième (1937), il est l'œuvre de Herbert Nesselhauf, avec le concours de Hans Lieb (*Dritter Nachtrag zu C. I. L. XIII. Inschriften aus den germanischen Provinzen und der Treverergebiet*, dans *40. Bericht der röm.-german. Kommission 1959*, p. 121-229, 1 carte, sans autre illustration). Il ne comporte pas d'inscriptions chrétiennes, ni d'*instrumentum*. 263 pierres inscrites et 4 milliaires, provenant de 89 localités, notamment Augst, Avenches, Bonn, Cologne, Lausanne, Mayence, Nimègue, Nyon, Obernburg am Main, Trèves, Windisch. L'onomastique latine domine l'indigène, mais on relève nombre de noms divins nationaux : *And*[*ruste*]*hiae*, *Apadeva*, *Au*[*fa*]*niae*, *Vatviae*, *Berhlianehae*, *Ca....ona*, *Caturix*, [*C*]*hanninae*, *Cicollus*, *Fern*[*ovi*]*ne*[*hae*], *Hurstrga*, [*R*]*henahenae*, *Pritona*, *Setuahanus* (?), *Sirona*, *Suleviae*, [*Vesu*]*ni*[*ahenae*], *...nina*, *..rstuahenae*, *-usneihenae*, parmi lesquels beaucoup désignent des déesses-mères.

2. H. Nesselhauf publie par ailleurs une *tabella defixionis* à inscriptions en cursive rétrograde, trouvée en 1956 près de Peiting, en Rhétie (*Beschriftetes Bleitäfelchen aus einer raetischen villa*, dans *Germania*, 38-1960, p. 76-80, fig. 1, pl. 7). Face A : *Gemella, supra mensuram naturae / domini tui Clementis iaces, qu-- ut / te patitur, sic tu patere --am eius -- /ram, patere audacter, quod te iuve*[*t*]. Face B : *Somnus te tuetur, Gemella, sub / iugum missa q*(*u*)*iesce --contineas te / non pẹ--s, ama Clementem / sic ut ubi eum non videbis, ...s, qua- / plumbum ---a--.*

3. *Inscriptions de Bourg (Ain).* MM. J. Giraud et Raymond Chevalier publient les résultats de la *Fouille de Brou à Bourg (Ain) (1953-1954)*, dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1957, p. 129-145, pl. VIII-XIII. Un sarcophage à l'*ascia* porte une épitaphe de la famille des *Decmii* déjà connue dans la région (P. Wuilleumier, *Rev. Ét. latines*, 1942, p. 47 et suiv.) : [*D*]*M* /*et* [*mem*]*oriae aeternae* / [*Ti*]*ti Domitii qui vixiṭ* / *annos XVI*, *m*(*enses*) *VIII*, / *Decmia Decmiola mater* / *unico suo dedicavit*, IIe-IIIe siècle. Il étudie à ce propos les diverses antiquités trouvées à Brou.

4. A Calignac (Lot-et-Garonne), une belle épitaphe sur marbre (haut. 31, larg. 57,5 cm.) : *M. Annio Seuero / et propinquiis eius / quibus statuas testam*(*ento*) / *suo poni iusserat, Annia Juliana her*[*es*] *et uxor ponendum cu*[*r*(*avit*)], Ier-IIe siècle (J. Coupry, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 402-403, fig. 40).

5. J. Le Gall, *Le souvenir d'un consul de 141 après J.-C. au Musée archéologique de Dijon* (dans *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, 24, 1954-1958, p. 95-100, 1 fig.) : il s'agit d'un consul suffect de 141, non de 140 ni de 142. Commentaire de sa carrière.

6. Le milliaire 9045, de Choilley (Haute-Marne), doit se lire : *Imp. Caesar. / Traiano Ha / driano Aug. / Pont. max. trib. / pot. V, cos. III*,

p.p. / *And(ematunno) m. p. XIII.* (Paul Lebel, dans *Mémoires de la Comm. des antiquités... de la Côte-d'Or*, 24, 1954-1958, p. 22-23, fig.).

7. P.-M. Duval, *Le milliaire de Paris* (dans *Bull. Soc. nat. des Antiquaires de France*, 1958, p. 116-117), distingue les deux états du milliaire 8974.

8. 5511 et 5629, de Tilchâtel, ne forment qu'une même inscription, qu'il faut lire, après un récent décapage de la peinture rouge moderne : *m(onimentum) Decmillus Decmani fi(lius)*. (P. Lebel, *Particularités graphiques dans les inscriptions gallo-romaines*, dans *Mémoires de la Commission des antiquités... de la Côte-d'Or*, 24, 1594-1958, p. 36-37.)

Additions au « C. I. L. », XII[1]. — 1. A Puissalicon (Hérault), fragment de marbre mouluré : en très belles lettres, --- *Q(uinti) f(ilius* ou *filio) Pup(inia tribu)*---. (H. Gallet de Santerre, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 466, fig. 15.)

2. A Nimes, route de Beaucaire : épitaphe *Dis manibus / Aemiliae. L(ucii) f(iliae) / Aemilius Silus / pater*, avec un important ensemble de statues funéraires et de blocs de tombeaux[2]. (*Id.*, *ibid.*, p. 472, fig. 26.)

Pia... impia. — « *L'impiété » de la Lyonnaise Sutia Anthis d'après son épitaphe* (*C. I. L.*, XIII, 2279) est analysée avec finesse par M. J. Doignon (*Hommages à Léon Herrmann*, collection Latomus, XLIV, 1960, p. 301-314, fig. 1). C'est une épitaphe bien connue, au sommet de laquelle sont figurés les deux chiens familiers, *Merula* et *Educata*, de la morte dont il est dit : *dum nimia pia fuit facta est impia.* Il faut voir là une afféterie, et comprendre : « en se montrant trop fidèle, elle est devenue infidèle » (en me rendant malheureux par sa mort).

Trouvailles, récoltes, études de monnaies[3]. — 1. Moules de monnaies gauloises de Bohême : Karel Castelin, *Keltische Münzformen aus Böhmen*, dans *Germania*, 38-1960, p. 32-42, fig. 1-4, avec étude de la technique.

2. Monceaux (Corrèze) : monnaie gauloise des *Neronenses* (*sic*), la plus septentrionale trouvée à ce jour (P.-F. Fournier, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 368).

3. Agde (Hérault) : M. Jean Gricourt publie une *Monnaie de roi gaulois trouvée à Agde*, dans les *Cahiers ligures de préhistoire et d'archéologie*, 8, 1959, p. 183-184, 1 fig. Émission de *Kaïantolos*, premier de de quatre roitelets qui ont frappé monnaie dans la région Narbonne-Béziers. Une étude de ce monnayage serait la bienvenue.

4. Capdenac-le-Haut (Lot) : le trésor de monnaies gauloises, trouvé

1. Cf. *R. É. A.*, 58-1956, p. 279, 297 ; — 59-1957, p. 352 ; — 60-1958, p. 370-371 ; — 61-1959, p. 379, 382, 391-392.

2. *Ibid.*, 61-1959, p. 381, 1.

3. *Ibid.*, p. 383-384. V. également plus haut, p. 390-392. *R. É. A.*, 56-1954, p. 395-397 ; — 57-1955, p. 331-333 ; — 58-1956, p. 313-314 ; — 59-1957, p. 337-338, 367-368 ; — 60-1958, p. 366.

en 1866 (Blanchet, *Traité...*, n° 141), vient du bourg de Capdenac. Il paraît avoir été enfoui avant la guerre des Gaules (*Id.*, *ibid.*, p. 435).

5. Montredon-Labessonié (Tarn) : trésor de monnaies gauloises en argent, dans un vase à couvercle. Celles qu'on a pu étudier sont du type « à la croix » ou au sanglier (*Id.*, *ibid.*, p. 445-446).

6. Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord) : trésor de deniers de la République romaine, trouvé en 1957 (*La Bretagne à Paris*, 27 septembre 1957).

7. Séverac-le-Château (Aveyron) : denier d'Antoine au nom de la XVe légion (*R. R. C.*, 1235), dans un dolmen (M. Labrousse, *ibid.*, p. 414).

8. Haltern : dans un vase, *aureus* de L. Mussidius Longus (— 43/42) et 184 deniers, la plupart d'Auguste, dont plusieurs frappés à Lyon (Caius et Lucius César). (Hans Aschemeyer, *Die Grabungen im Lager von Haltern seit 1953*, dans *Germania*, 37-1959, p. 290.)

9. Beuseyer en Mousteru (Côtes-du-Nord) : publication de trois *aurei*, de Claude et Néron, d'un trésor trouvé vers 1908 (P. Merlat, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 340-341, fig. 3).

10. Thiais (Seine) : découverte d'environ 6.000 bronzes, enfouis après 276, dans une jarre de poterie (A. Piganiol, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 271).

11. Sancey-le-Grand (Doubs) : trésor du IIIe siècle, 137 deniers de Trajan à Gordien III, 286 *antoniniani* de Gordien III à Trajan Dèce et quelques autres pièces (Dr J. Dayet, *Trésor du IIIe siècle trouvé à Sancey-le-Grand*, dans *Bull. Soc. franç. de numismatique*, 15-1960, p. 437-440.)

12. Escoussans (Gironde) : trésor de 24 *antoniniani*, de Philippe Ier à Postume, trouvé en 1957 dans un pot de terre cuite (J. Coupry, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 380-382, fig. 8).

13. Rouvroy-les-Merles (Oise) : trésor découvert en 1953 (75 deniers de Sévère à Gordien III, 414 *antoniniani* de Gordien III à Gallien, 184 *antoniniani* de Postume), enfoui en 262-263 (A. Piganiol, *ibid.*, p. 285).

14. Épernay (Marne) : trésor de 1.147 *minimi* inspirés des monnaies de Tétricus père et de Tétricus fils, publié par J. Lafaurie (*Bull. Soc. franç. de numismatique*, 12-1957, p. 157).

15. Marmagen (Allemagne) : trésor, de Gordien III à Constantin, publié par Karl Christ (*Der frühkonstantinische Schatzfund (1914) aus Marmagen, Kreis Schleiden*, dans *Bonner Jahrbücher*, 157-1957, p. 313-327, pl. 45).

16. *Un trésor du fond des mers* : repêché il y a une centaine d'années le long des côtes de la Corse, il se compose de 41 pièces d'or dont 35 *aurei*, de Gallien à Aurélien (J. Lafaurie, *Trésor d'un navire romain trouvé en*

Méditerranée, dans *Rev. numismatique*, 1958, p. 79-104, fig. 1-8, pl. VIII-X).

17. P. Bastien, *Le problème des « folles » sans marque d'atelier de la première Tétrarchie*, dans *Rev. belge de numismatique*, 105-1959, p. 33-47, pl. II-V. Une partie viendrait du continent.

18. Tréfieux (Loire-Atlantique) : *Rev. numismatique*, 1958, p. 185-186, par G. Fabre et M. Mainjonet.

19. Rouvroy-les-Merles (Oise) : *ibid.*, p. 187-189.

20. Chézy-sur-Marne (Aisne) : *ibid.*, p. 190-192.

21. Raveau (Nièvre) : *ibid.*, p. 193-196.

22. J. P. C. Kent, *Barbarous Copies of Roman Coins : their Significance for the British Historian and Archaeologist*, dans *Lime-Studien. Vorträge der 3. Internationalen Kongresses in Rheinfelden/Basel 1957*, 1959, p. 61-68, pl. XII. Les imitations seraient contemporaines de l'époque où les monnaies copiées sont en circulation.

23. Gourdon (Saône-et-Loire) : M. J. Lafaurie publie la partie connue, 104 monnaies d'or de Léon à Justin, du trésor trouvé en 1845 (*Le trésor de Gourdon (Saône-et-Loire)*, dans *Bull. Soc. nat. des Antiquaires de France*, 1958, p. 61-70).

24. René Paris, *Le trésor de Montliot et les dépôts monétaires gallo-romains du Châtillonnais*, dans *Bull. Soc. arch. et histor. du Châtillonnais*, III, 10, 1958, p. 285-289 : cinquante-cinq pièces de Septime-Sévère à Gallien. Inventaire de quinze trésors de la région.

Chronique de céramologie[1]. — 1. *Céramique étrusque en Provence.* Cette étude précise de Ch. Lagrand reporte sur la carte environ vingt-cinq points où l'on a découvert soit du *bucchero* soit des amphores, qui attestent des échanges maritimes remontant au — VIe siècle (*Les influences d'Étrurie et du Nord de l'Italie en Provence. Points de découvertes de poteries étrusques*, dans *Actes du 83e Congrès national des sociétés savantes, Aix-en-Provence 1958*, p. 47-54, fig. 1-3).

2. V. plus haut, p. 384 : *En marge de la « Gallia Graeca »*.

3. Pech-Maho, à Sigean (Aude) : abondante récolte de céramiques campanienne, ibéro-ionienne, celtique et hallstattienne. Plat « phocéen » à graffite ibérique sous le pied, *dolium* à inscription ΕΥΣΤΡΑΤΙΑ avant cuisson (*Id.*, *ibid.*, p. 452-453).

4. Bessan (Hérault) : beau tesson attique au guerrier (*Id.*, *ibid.*, p. 462-463, fig. 10).

5. Bize-Minervois (Aude) : céramique du premier âge du Fer, lustrée ou grossière (*Id.*, *ibid.*, p. 458-459, fig. 7).

6. J. Gourvest, *Quelques vases en poterie campanienne au Musée de Nimes*, dans *Ogam*, 12-1960, p. 24-25, fig. 1.

1. Cf. *R. É. A.*, 56-1954, p. 419-421 ; — 57-1955, p. 335-338 ; — 58-1956, p. 303-307 ; — 59-1957, p. 361-364 ; — 60-1958, p. 376-380 ; — 61-1959, p. 386-389.

7. Céramique du premier et du deuxième âges du Fer, en divers points de la région de Bonn, dans *Bonner Jahrbücher*, 157-1957, *Jahresbericht 1954/1955*, p. 415 et suiv.

8. Werner Jorns, *Farbige Spätlatènekeramik aus Starkenburg und Oberhessen*, dans *Germania*, 38-1960, p. 173-180, fig. 1-3. Céramique de La Tène III, à décor peint géométrique.

9. Vieille-Toulouse (Haute-Garonne) : dans des puits funéraires, céramique indigène à décor ondé et amphores, en abondance, de — 50 à — 25 (*Id.*, *ibid.*, p. 433-435, fig. 30-31).

10. Épave de Port-Vendres (Pyrénées-Orientales) : amphores d'un type peu courant, très allongées, à petites anses (H. Gallet de Santerre, *ibid.*, p. 450-451, fig. 1).

11. Au large d'Agde (Hérault), plusieurs épaves avec des amphores de types très variés (*Id.*, *ibid.*, p. 467-468).

12. Estampilles d'amphore : *Ma.*, à Reims (A. Piganiol, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 292, fig. 29 (dessin) ; — *F. Pat/erni*, à Soulosse (L. Déroche, *ibid.*, p. 363) ; — *M. Porc(ius)*, à Bordeaux (J. Coupry, *ibid.*, p. 377-378, fig. 2), déjà connue à Ensérune.

13. A Châteaumeillant (Cher) (*Mediolanum Biturigum*), découverte de caves à amphores vinaires, avec céramique de La Tène III à décor géométrique. Marques d'amphores AR et L. SEX. (Ch. Picard, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 299-312, fig. 7-22.)

14. *Typologie des amphores et construction navale*, par F. Benoit, dans *Actes du 83e Congrès nat. des soc. savantes, Aix-en-Provence*, 1958, p. 55-64, fig. 1-4. Ajoute à la classification de Dressel une première série « républicaine », comprenant les amphores de tradition grecque et d'époque romaine (trois types principaux).

15. *Typologie et structure cristalline des amphores de l'épave du Grand-Congloué (Marseille)*, par G. Périnet, *ibid.*, p. 65-67 : les amphores dites « de transition » seraient aussi d'origine grecque, les amphores « campaniennes » sont bien de la région de Naples.

16. *Rei cretariae Romanae fautorum Acta II*, 80 p., VI pl., fig. : concernent la Gaule, parmi d'autres notices consacrées à la sigillée à divers points de vue : Elisabeth Ettlinger, *Bibliographie zur römischen keramik der Schweiz seit 1940* (p. 13-15) ; — Marcel Lutz, *Un type inédit de la sigillée unie découvert à Sarrebourg* (p. 23-24, 1 fig.) ; — Ludwig Ohlenroth, *Gallische Aco-Ware* (p. 41-43) ; — Jean-R. Terrisse, *Étude sur la technique des terres sigillées* (p. 63-67, 1 fig.) ; — Hugues Vertet, *L'officine de Toulon-sur-Allier* (p. 69-73, 3 fig.) ; cf. aussi H. Vertet, *Rapport des fouilles de Toulon-sur-Allier, campagne de 1957*, dans *Bull. de la Soc. d'émulation du Bourbonnais*, 1959, p. 660-673.

17. N. Lamboglia, *Nuove osservazioni sulla « terra sigillata chiara » (tipi A e B)*, dans *Rev. d'études ligures*, 24-1958, p. 257-330, fig. 1-76.

18. Pollenzo (Italie) : sigillée, E. Mosca, *Note archeologiche Pollentine. 3. Scavo del settembre 1958 nella necropoli di Pollenzo*, dans *Rev. d'études ligures*, 24-1958, p. 337-349, fig. 1-10.

19. Elizabeth Ettlinger, *Frühaugusteische Arretina in der Schweiz*, dans *Limes-Studien, Vorträge der 3. Internationalen Limes-Kongresses in Rheinfelden/Basel 1987*, 1959, p. 45-47.

20. *Fragment d'un cratère arrétin à Périgueux*, par H. Vertet, dans *Gallia*, 17-1959, p. 213-216, fig. 1-3 : décor végétal et animal, signature (nouvelle?) *D... Atei.*

21. Haltern : gobelet d'*Aco* décoré de feuilles de chêne, avec inscription sur deux lignes autour de la partie supérieure de la panse, commençant par le nom du potier : *Acas*[*tus* ---] *abere oportet quae nihil habet secretum mul*[---] *modo e*[-------] *uncquam mergus* (Hans Aschemeyer, *Die Grabungen im Lager von Haltern seit 1953*, dans *Germania*, 37-1959, p. 290-291, fig. 3).

22. Montmaurin (Haute-Garonne) : céramiques « ampuritaines » à coquille d'œuf, importées (*Id.*, *ibid.*, p. 426).

23. Albi (Tarn) : dépotoir d'atelier de vases en céramique commune du Ier siècle, nombreux et souvent intacts (*Id.*, *ibid.*, p. 441-442, fig. 39-41).

24. Tournai : M. Amand, *Céramique préclaudienne à Tournai*, dans *L'Antiquité classique*, 28-1959, p. 108-124, fig. 1-9. Survivance des formes préromaines.

25. Jean Chaline, *Trouvaille de vases gallo-romains peints en rose, à Troyes (Aube)*, dans *Rev. archéol. de l'Est...*, 11-1960, p. 82-83, fig. 22. Deux cruches à panse renflée, trouvées en 1958, analogues à des tessons trouvés à Alésia et aux Fontaines-Salées.

26. Paris : *Fragments de céramique romaine (époque flavienne) trouvés au jardin du Luxembourg*, publiés par le Dr J. Fromols, dans *Rev. archéol.*, 1959, II, p. 77-87, fig. 1-4 : 400 tessons de céramique belge, *ollae* julio-claudiennes, assiettes de sigillée, trois signatures (*Licinius*, *Scotius*, *Primus I*).

27. W. Schleiermacher, *Eine Sigillata-Formschüssel mit Eierstab X*, dans *Saalburg Jahrbuch*, 17-1958, p. 74-75, fig. 1-3. Influence de Rheinzabern.

28. La Graufesenque : L. Balsan, *Les fouilles de La Graufesenque (campagne 1953)* et *Campagne 1954*, dans *Mélanges d'archéologie et de spéléologie (III)*, extraits des *Procès-verbaux de la Soc. des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, 36 ; 1954-1958, p. 1-15, 1 fig.

29. Nantes : tessons de sigillée de *Cobnertus*, *Albucius*, *Secundus* et signature indéterminée (*Id.*, *ibid.*, p. 352, fig. 12).

30. *Vindonissa* : v. plus haut, p. 403, no 3.

31. Officine de Luxeuil (Vosges) : L. Lerat et Y. Jeannin, *La céramique sigillée de Luxeuil*, t. 31 des *Annales littéraires de l'Université de*

Besançon, *Archéologie*, 91, 1960, 104 p., 13 fig., 27 pl. Excellente publication, très complète et bien illustrée (avec répertoire des sujets). Les productions de cet atelier n'ont été trouvées que chez les Séquanes. Les deux styles distingués se rapportent au IIe siècle, mais la production peut avoir commencé à l'époque flavienne.

31 *bis*. M. Durand-Lefebvre, *Le décor de quelques vases des ateliers de l'Est*, dans *Bull. Soc. nat. des Antiquaires de France*, 1958, p. 80-82.

32. Agen : sigillée de *Mommo*, *Valerius*, *Ertius*, *Verecundus*, *Graic. m(anu)*, *L. V. M. P. officina* (J. Coupry, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 399-400).

33. Roquefort-sur-Soulzon (Aveyron) : sigillée de La Graufesenque, dans un petit temple carré (M. Labrousse, *ibid.*, p. 412-413).

34. Jan de Groot, *Masclus von La Graufesenque*, dans *Germania*, 38-1960, p. 55-65, fig. 1-6 : monographie précise sur les productions de ce potier.

35. Birten (Allemagne) : inventaire de la céramique trouvée dans les fouilles récentes (*ibid.*, p. 430-438).

36. Vase inscrit de *Cerialis* : tesson à décor floral avec l'inscription [(?) *amato*]*ria tuo dormmire* (sic) *no*(*n*) *po*[*sse triste est*], de *Cerialis* de Rheinzabern (Helmut Schoppa, *Neue Beobachtungen zum römischen Hofheim*, *Maintaunuskreis*, dans *Germania*, 38-1960, p. 188-189, fig. 6).

37. R. Terrisse, *A propos du potier Drusus*, dans *Ogam*, 12-1960, p. 27-30, fig. 1. Potier connu aux Martres-de-Veyre et ailleurs. Pourquoi dire des *servi* pour des esclaves, des *graffiti* pour des graffites et surtout un *graffiti*?

38. Noailles (Corrèze) : sigillée, dont un plat de Lezoux signé *Albucius* (*Id.*, *ibid.*, p. 368-369, fig. 7).

39. Madrano (Leventina, Suisse) : dans une nécropole du IIe siècle, vase de *Cibisus* et sigillée, v. plus bas, p. 432.

40. V. plus bas, *La patère de Rennes*, p. 425-426.

41. Au Portugal : Fernando Nunes Ribeiro, « *Terra sigillata* » *encontrada nas represas-Beja*, I. *Marcas de Oleiro*, dans *Arquivo de Beja*, 15-1959, 29 p., 7 pl. ; II. *Marcas de Oleiro*, *ibid.*, 35 p., 3 pl. Inventaire des signatures : Arezzo, Montans, La Graufesenque, Lezoux. — Howard Comfort, *Some Roman Pottery in the Museu etnológico*, *Belém*, dans *Conimbriga*, I-1959, p. 1-12, fig. 1-11, signale, à côté de nombreux tessons de sigillée hispanique, quelques tessons de Montans, La Graufesenque et Banassac, et quelques signatures d'Arezzo.

42. *Vases peints* : à Toulon-sur-Allier, décor de lignes et de points à l'ocre, signatures *Avitus*, *Albinus*, *Doccius*, *Elius*, *Oppul...*, *Venermidus* (?). (H. Vertet, *Découverte de poterie peinte à Toulon-sur-Allier (Allier)*, dans *Gallia*, 17-1959, p. 216-223, fig. 1-6.)

43. Avon (Seine-et-Marne) : découverte, dans les ruines d'un *vicus* (?), de nombreux tessons de Lezoux (*Cinnamus*, *Cucalus*, *Laxtucissa*,

Silvinus, et la marque double NAMILICROESI). (A. Piganiol, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 280-281.)

44. J. Gourvest, *Un vase en « terra nigra » des Allobroges à Calissane (commune de Lançon, Bouches-du-Rhône)*, dans *Cahiers rhodaniens*, VI, 1959, p. 90-91, 1 dessin : sur le fond, double marque circulaire rétrograde et concentrique : *Cornel---.ct* ou *T. Cornel---.c* (abréviation de *fecit*?), *Cor---c a* ou *A. Cor---c*, potier connu à Vienne, *C. I. L.*, XII, 5686, 282, notamment *Cornel*(*ius*) *fec*(*it*). Bibliographie sur la poterie allobrogique, encore peu étudiée.

45. *Juliobona* (Lillebonne) : découverte d'un vase gallo-romain en terre commune à couverte blanche, formé d'un grand et d'un petit vaisseau superposés, chacun avec deux anses, les deux paires d'anses étant orientées à angle droit l'une par rapport à l'autre (H. van Effenterre, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 336-337, fig. 13).

46. Robert-G. Ertlé, *Céramique argonnaise à Reims*, dans *Rev. archéol. de l'Est...*, 11-1960, p. 79-82, fig. 21. Une vingtaine de tessons, dont un au moins paraît peu connu.

47. *Lampes* : Michel Labrousse, *Les lampes romaines du Musée de Lectoure*, dans *Actes du Congrès de Lectoure 1959*, *Bull. de la Soc. archéol. du Gers*, 1959, p. 43-67, fig. 1-10. Quarante-cinq pièces trouvées à Lectoure en 1890-1893, pour la plupart importées d'Italie, quelques-unes surmoulées sur place sur des exemplaires importés. — Saint-Clar (Gers) : lampe décorée d'une scène d'offrande à un hermès de Priape, type IV de Loeschke ou 81 de Walters ; — sigillée (*Ave vale*, *Contouca*, *C. Corius*, *Cresimus*, *Donicatus*, *Monius*, *Severus*, *Virtus*) ; — Arezzo (*L. Tettius*). (M. Labrousse, *ibid.*, p. 417-419, fig. 8.)

48. Figurines : dieu à la chaîne, à Theil-sur-Acolin, Allier (P.-F. Fournier, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 364) ; — Vulcain en buste[1], à Bellerive, Allier (*ibid.*, p. 363-364, fig. 1) ; — *Luna* en buste, tête de nègre, Amour, à Darnets, Corrèze (*ibid.*, p. 366-368, fig. 3-5) ; — lion, bœuf, cheval, déesse mère au fauteuil, buste d'enfant rieur, hommes debout, à Chamalières, Haute-Loire (*ibid.*, p. 372-374, fig. 11-13) ; — personnage, à Agen (Coupry, *ibid.*, p. 399-400, fig. 34, 1) ; — Vénus, animaux, à Roquefort-sur-Soulzon, Aveyron, dans un petit temple carré (M. Labrousse, *ibid.*, p. 412-413, fig. 4) ; — lion, à Saint-Clars, Gers (*Id.*, *ibid.*, p. 417-419, fig. 9) : type rare en Aquitaine ; — animaux et femmes, à Octon, Hérault (H. Gallet de Santerre, *ibid.*, p. 463-464, fig. 11 ; offrandes).

49. *Un médaillon d'applique gallo-romain de la vallée du Rhône* : publié par L. Lerat qui l'a repéré au Musée de Montbéliard, il porte le buste de Mercure flanqué de la bourse et du caducée, avec l'inscription *Mer-*

1. Cf. *R. É. A.*, 61-1959, p. 393.

curius [fe]lix nobis (*Rev. archéol. de l'Est...*, 10-1959, p. 295-297, fig. 63). Œuvre du céramiste viennois « à la rose », v. les n°s 189-190 du recueil d'A. Audin et P. Wuilleumier, *Les médaillons d'applique de la vallée du Rhône* (1952).

50. *Fours et outillage* : douze fours de potier à Cologne, avec vases du début de l'époque romaine : Peter La Baume, *Frührömische Töpferöfen aus der Lungengasse in Köln*, dans *Germania*, 37-1959, p. 293-296, fig. 1-3, pl. 37. — Bellerive (Allier) : atelier de sigillée, élément de four, outils de potier, tessons (*Cinnamus*). P.-F. Fournier, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 363. — Toulon-sur-Allier (Allier) : dépotoir d'atelier, outillage, moules, sigillée (*Id.*, *ibid.*, p. 364-365, fig. 1 *bis*-2). — Semens (Gironde) : four construit essentiellement en *imbrices* (J. Coupry, *ibid.*, p. 382-383, fig. 9-10). L'absence d'indications sur le matériel recueilli ne nous permet pas de préciser la nature de la production. — Laure-Minervois (Aude) : four de potier gallo-romain (*ibid.*, p. 457).

51. Mouterre-sur-Blourde (Vienne) : fragments de briques épaisses ornées sur la surface et sur les bords de marguerites et de rayons imprimés à l'aide d'un cylindre de bois. Bas-Empire, au plus tôt (F. Eygun, *ibid.*, p. 484-485, fig. 15).

52. Y. et Mme J. Rigoir, *Éléments apportés à l'étude de la céramique grise du Bas-Empire par les fouilles d'Aix-en-Provence*, dans *Actes du 83e Congrès nat. des soc. savantes, Aix-en-Provence 1958*, p. 69-80, fig. 1-10 : carte des provenances de cette céramique que les auteurs proposent d'appeler « sigillée grise »; ils y reconnaissent, en effet, un produit local de la « sigillée claire » la plus récente, mais aussi de la céramique rouge « estampée » à l'intérieur[1]. Je préférerais « estampée grise », car, bien que le décor soit ici à l'extérieur, il est obtenu par le même procédé que celui de la céramique rouge, et ce procédé (pour lequel on pourrait peut-être trouver un terme plus exact qu' « estampé ») n'évoque pas celui auquel fait penser aujourd'hui le mot « sigillée ». Étude des formes et des décors.

53. Pour copier rapidement les reliefs sur métal ou terre cuite : J. Ypey, *Methode, um schwache Reliefs auf Metallsachen und Keramik schnell und genau zu kopieren*, dans *Berichten van de rijksdienst voor het oudheidkundig bodemonderzoek*, 9-1959, p. 296, fig. 19. Appliquer du papier à machine à écrire avec un peu de gomme et tamponner.

54. *Céramique et métallurgie* : parmi les motifs d'une plaque de plomb du Musée de Digne, l'un, représentant un personnage vêtu et coiffé du bonnet phrygien, a été obtenu à l'aide d'un tesson de vase à relief d'applique du IIIe siècle (H. Vertet, *Céramique et métallurgie. Un nouveau document mithriaque?*, dans *Rev. archéol. de l'Est...*, 10-1959, p. 324-332, fig. 68-70).

1. Cf. *R. É. A.*, 56-1954, p. 420, 2.

D'après *Bonner Jahrbücher*, 1957, pl. 21.

Le travail des carriers
[d'a]près une gravure rupestre d'époque romaine (Bonn, Landesmuseum)
et d'après une photographie moderne

Techniques[1]. — 1. *La faux, invention gauloise*[2]? Un article de J. Le Gall (*Les « falces » et la « faux »*, dans *Annales de l'Est*, mémoire n° 22, 1959, p. 55-72, pl. VI-X) et son commentaire par P. Lebel (*Moisson et fenaison en Gaule* (dans *Rev. archéol. de l'Est*..., 11-1960, p. 72-75) précisent que les *falces* étaient des serpes, serpettes et faucilles, que la *falx messoria* en Italie était une faucille à bec recourbé, et la *falx fenaria* un instrument trop petit, mais que la *falx fenaria* signalée par Pline en Gaule comme plus grande que celle d'Italie, et dont l'image figure peut-être sur le calendrier agricole de l'arc de Reims, devait être une véritable faux : inventée peut-être, pour la fenaison, par les Gaulois du Nord, qui avaient, pour la moisson, créé la moissonneuse mécanique ou *vallus*, les deux inventions découlant de la nécessité d'un travail rapide, effectué par une main-d'œuvre trop rare, dans les grandes plaines de la Gaule du Nord. On a moissonné à la faucille en France jusqu'à la Révolution, on n'a étendu qu'à cette époque l'usage de la faux des foins aux céréales.

2. *Forgerons au travail* : un cippe de Scarpone à trois personnages (Espérandieu, 4606) représente, comme la stèle de Sens (2779), des forgerons au travail, le feu étant attisé au soufflet à travers un écran protecteur (Solange de Vaugiraud, *Le cippe de Scarpone du Musée lorrain représentant des forgerons gallo-romains*, dans *Rev. archéol. de l'Est*..., 10-1959, p. 202-209, fig. 62-65).

3. *Creuset à cuivre*? A Moirax (Lot-et-Garonne), sous l'église. Creusé dans l'argile, rempli de débris de fer et de cuivre, c'est peut-être un creuset pour la coulée du cuivre (J. Coupry, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 402-403, fig. 38-39).

4. *Le travail des carriers* : un important mémoire de Josef Roder, *Die antiken Tuffsteinbrüche der Pellenz*, étudie en grand détail l'exploitation des carrières de tuf à l'époque romaine dans la région à l'ouest d'Andernach, au nord de Coblenz, ensemble archéologique d'envergure (*Bonner Jahrbücher*, 157-1957, p. 213-271, fig. 1-21, pl. 21-29). Le terrain, le mode d'exploitation, l'outillage, l'organisation du travail, l'utilisation des blocs, sont analysés et illustrés avec un grand luxe, cartes, dessins, graphiques et photographies : les dessins reconstituant en perspective le travail d'ensemble dans la carrière sont évocateurs. Ici, pl. XIV, un carrier avec le pic destiné à fendre la pierre, non encore reproduit dans le *Recueil* d'Espérandieu.

5. *Ateliers de résiniers* : une nouvelle station de cette industrie développée dans les Causses, la distillation de la poix dans des urnes enterrées, a été découverte à La Cresse (Aveyron) : M. Labrousse, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 410 ; A. Soutou,

1. Cf. *R. É. A.*, 61-1959, p. 376-378, fig. 2. Également, 55-1953, p. 400 ; — 56-1954, p. 421 ; — 57-1955, p. 345 ; — 58-1956, p. 334, 343 ; — 59, 1957, p. 359-361, 373-374.
2. *Ibid.*, 59-1957, p. 359-360, *Inventions gauloises*.

L'atelier de résiniers gallo-romain de Puech-Margue (commune de La Cresse, Aveyron), dans *Pallas*, 8-1959, p. 85-90, fig. 1-3. Rappelons l'étude et la bibliographie de cette industrie données par L. Balsan dans *Gallia*, 17-1959, p. 53-55.

6. *Fouloir et pressoir*, à Allas-les-Mines (Dordogne) : J. Coupry, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 391-395, fig. 22-28.

7. *La fabrication des chaussures et le travail du cuir*[1]. Bonne étude technique sur les chaussures et autres objets de cuir, avec un inventaire des trouvailles en Europe occidentale et centrale, par K. H. Marschalleck, *Römisches Schuhwerk an Rhein und Scheldemündung, mit einer Zusammenstellung provinzialrömischer Schuh- und anderer Lederfunde*, dans *Berichten van de rijksdienst voor het oudheidkundig bodemonderzoek*, 9-1959, p. 68-84, fig. 1-8. Pour la France, l'inventaire est étrangement restreint (cuirs de Bavai) : une enquête dans nos musées serait la bienvenue. — *Semelles de chaussures romaines trouvées à Liberchies*, dans *L'Antiquité classique*, 28-1959, p. 145-146, pl. IV.

8. *Hipposandales* : deux exemplaires ont été trouvés à Jublains (Mayenne), dans des remblais gallo-romains, types O ou P, 3e série, et E, 1re série, de X. Aubert (P. Merlat, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 355).

9. *Fours de tuilier* : les observations précises sur la découverte d'un four sont rares : 1° une fouille récente faite à Trouhaut (Côte-d'Or) est publiée de façon détaillée par R. Ratel, *Le site archéologique de Fontaine-Merle et son four de tuilier gallo-romain*, dans *Mémoires de la Commission des antiquités... de la Côte-d'Or* (24, 1954-1958, p. 101-113, 5 fig.) : le four, divisé en deux parties, en pierre à l'extérieur, en briques et tuileaux à l'intérieur, était probablement recouvert d'une toiture qui en protégeait le dôme.

2° Four de tuilier ou de briquetier, à Saint-Exupéry (Corrèze), décrit dans *Gallia*, 17-1959, par P.-F. Fournier, dans les *Informations archéologiques*, p. 369.

10. *Tegulae mammatae* : briques à grosses protubérances pyramidales et coniques, dans les thermes de Montoulieu, Haute-Garonne (M. Labrousse, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 426, fig. 20).

11. *Précisions sur la construction navale* : les parties de coques de navires marchands observés au Grand-Congloué et à l'île du Levant par M. F. Benoit n'apprennent rien sur le tonnage des navires antiques[2], mais nous renseignent sur certains points de la technique de la construction, par comparaison avec les vaisseaux du lac de Nemi et les

1. Cf. *R. É. A.*, 59-1957, p. 351-352.
2. Sur les navires antiques, cf. *R. É. A.*, 56-1954, p. 421-422 (vitesse) ; — 57-1955, p. 321 (voies maritimes) ; — 59-1957, p. 340 (tonnage).

débris de navires trouvés à Marseille, à Albenga, à Mahdia et à Londres : contre-quille ou carlingue, à traverses d'un seul tenant, doublant la quille du Levant ; placage de plomb doublant la coque du Grand-Congloué, assemblage « à couture » (par juxtaposition) des bordés, clouterie de cuivre pur, emploi exclusif du plomb pour les pièces de gréement (jeu d'ancres, anneaux de cargue, pesons, caissons doublés de chêne, creusets coniques) : la publication intégrale de ces épaves, sous presse dans les suppléments de *Gallia*, apportera d'autres précisions sur tant de points inconnus jusqu'alors (*Typologie des amphores et construction navale*, dans *Actes du 83e Congrès nat. des soc. savantes, Aix-en-Provence 1958*, p. 55-64).

12. *Technique et archéologie* : une collection d'études techniques concernant l'archéologie, *Technische Beiträge zur Archäologie*, est créée à Mayence. Son tome Ier (1959) contient notamment : l'analyse de lames d'épées romaines (E. H. Schulz, *Ueber die metallkundliche Untersuchung einiger römischer Schwertklingen*, p. 46-64, fig. 1-3, pl. 5-12) ; — des recherches sur la technique de la soudure (H. Drescher, *Untersuchungen zur römischen Löttetechnik*, p. 65-77, pl. 13-17) ; — une nouvelle méthode pour dater les ossements (W. Specht et S. Berg, *Eine neue Technik als naturwissenshaftlicher Beitrag zur Datierung historischer und subfossiler Knochenfunde*, p. 81-103, fig. 1-7, pl. 21-23) ; — l'intérêt des mesures géomagnétiques pour l'archéologie (F. Hampl et V. Fritsch, *Geoelektrische Messungen in ihrer Anwendung für die Archäologie*, p. 104-115, fig. 1-17).

Ophtalmologie[1]. — Une thèse de doctorat en médecine a été consacrée aux *Ophtalmologistes gallo-romains*, par Marc Sédille-Dechambre, 1956, étude assez rapide, qui cite notamment : Dr M. A. Dollfus, *Les instruments d'ophtalmologie chez les Gallo-Romains*, dans *Archives d'ophtalmologie*, 18, 6, p. 633-655.

Découvertes de sculptures gallo-romaines. — Elles sont nombreuses chaque année, faites soit à l'occasion de fouilles, soit fortuitement, soit par repérage sous diverses formes de remploi. Nous dressons ici, pour la première fois, une liste, valable pour l'année écoulée environ[2].

1. Allonnes (Sarthe) : tambour de colonne historié (déesse dévoilée, enfant au fouet et prisonnier (?), tête de vieille femme (H. van Effenterre, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 333-335, fig. 8-9). Près d'un *fanum* à *cella* circulaire.

2. Nantes : fragments de grands bas-reliefs, moitié d'une femme casquée à la lance, partie inférieure d'un personnage assis sur un rocher (P. Merlat, *ibid.*, p. 353-354).

1. Cf. *R. É. A.*, 55-1953, p. 402 ; — 60-1958, p. 373.

2. *Ibid.*, 61-1959, p. 381, 391, 397. Également, 58-1956, p. 295, 309 ; — 59-1957, p. 356-357 ; — 60-1958, p. 361-362, 369-370, 383-384.

3. Bieuzy-Lanvaux (Morbihan) : stèle mutilée à personnage, détériorée (*Id.*, *ibid.*, p. 357).

4. Bouxières-aux-Dames (Meurthe-et-Moselle) : partie de stèle funéraire, buste de femme à coiffure côtelée du IIIe siècle (L. Déroche, *ibid.*, p. 360).

5. Soulosse (Vosges) : grande stèle (haut. : 1m31) de déesse de la prospérité, à patère et corne d'abondance, de bonne facture, du IIe siècle au plus tôt ; — chapiteau à volutes et acanthes, avec une tête d'homme sur chaque face (*Id.*, *ibid.*, p. 362).

6. Bavai (Nord) : restes informes de statues de bronze (E. Will, *ibid.*, p. 260).

7. Dijon : trois fragments de blocs, l'un à deux boucliers, l'autre au serpent de mer avec panier de fruits, le troisième avec une *ascia* gravée, remployés dans l'enceinte du Bas-Empire (G. Grémaud, dans *Mémoires de la Comm. des antiquités... de la Côte-d'Or*, 24, 1954-1958, p. 118-119, 2 fig.).

8. Fleury-sur-Ouche (Côte-d'Or) : bloc sculpté sur deux faces (femme nue dansant ; draperie), d'un monument important (R. Martin, *ibid.*, p. 32-33, 2 fig.).

9. Senlis (Côte-d'Or) : statue mutilée de femme (P. Lebel, *ibid.*, p. 32).

10. Darnets (Corrèze) : statuette en pierre tendre, buste d'homme et femme debout, dos à dos (P.-F. Fournier, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 366-368, fig. 6).

11. Vélines (Dordogne) : petite tête en marbre blanc (haut. : 11 cm.), de caractère « ammonien » (J. Coupry, *ibid.*, p. 386-387, fig. 13).

12. Bozouls (Aveyron) : statue en pierre, de divinité ou de héros assis en tailleur (haut. : 0m95), tenant un poignard et son fourreau, un torques au cou, une natte de cheveux tombant sur l'épaule droite (M. Labrousse, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 409-410, fig. 1, avec bibliographie). Même tradition gauloise que le dieu au *torques* de Rodez (Esp., 8187). L'œuvre, d'inspiration celtique, me paraît d'époque gallo-romaine[1]. La natte unique doit être une coiffure réservée à de grands personnages ou à une divinité, comme celle des pharaons. Cf. L. Balsan, *Mélanges d'archéologie et de spéléologie* (III), extraits des *Procès-verbaux de la Soc. des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, 37, 1954-1958, p. 62-67.

13. Auch : tête en pierre, coiffée d'une palmette ou d'une feuille d'acanthe renversée, trouvée dans le rempart médiéval (M. Labrousse, dans *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 414-415, fig. 5).

14. Castin (Gers) : statue funéraire de *togatus*, à mi-cuisse (*Id.*, *ibid.*, 13-1955, p. 211 ; 17-1959, p. 415, fig.).

15. Pessan (Gers) : morceau d'autel votif en marbre représentant un homme nu, peut-être Hercule (*Id.*, *ibid.*, p. 416).

1. Cf. d'autres statues de dieux dans la même position, *R. É. A.*, 59-1957, p. 356.

16. Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne) : couvercle d'auge cinéraire en forme de toit triangulaire avec bas-relief du Soleil sous les traits de Méduse ; statue funéraire drapée (*Id.*, *ibid.*, p. 420-421, fig. 12).

17. Blagnac (Haute-Garonne) : auge cinéraire en marbre, décorée de rosaces et de cercles gravés (*Id.*, *ibid.*, p. 421, fig. 13).

18. Saint-Bertrand-de-Comminges : deux fragments de hauts-reliefs faisant partie d'un même ensemble, tête casquée d'Amazone saisie par une main, et *pelta* (*Id.*, *ibid.*, p. 427-428, fig. 22).

19. Mont-Sacon (Hautes-Pyrénées) : petits autels votifs avec svastika, feuilles, rosaces, etc. (*Id.*, *ibid.*, p. 438, fig. 36).

20. Saint-Lézer (Hautes-Pyrénées) : belle tête en marbre blanc des Pyrénées, Ier-IIe siècle (*Id.*, *ibid.*, p. 439, fig. 37).

21. Jonquières (Tarn) : chapiteau composite à tête humaine, en marbre, paraissant antique (*Id.*, *ibid.*, p. 444-445, fig. 46).

22. Puissalicon (Hérault) : deux têtes d'homme en marbre, l'une barbue, l'autre imberbe (beau portrait, à l'expression tourmentée) (*Id.*, *ibid.*, p. 465-466, fig. 13-14).

23. Mauguio (Hérault) : deux pierres sculptées plates, l'une à deux personnages debout très schématisés, l'autre à décor géométrique incisé (*Id.*, *ibid.*, p. 468, fig. 16-17).

24. Saintes : deux têtes de marbre, d'homme jeune et de femme, une statue acéphale en marbre, d'homme, le torse nu et le bas du corps drapé, le bras droit (cassé) levé, peut-être de style impérial (F. Eygun, *ibid.*, p. 477-479, fig. 4-6).

25. Bersac (Haute-Vienne) : deux stèles funéraires ornées chacune d'un buste en très bas relief (*Id.*, *ibid.*, p. 485-486, fig. 17-18).

26. Romans (Drôme) : petit autel conservé au Musée de Romans à la fin du XIXe siècle, perdu en 1914-1918, décoré sur trois faces : dieu au maillet et à l'*olla*, avec un chien ; déesse drapée tenant un objet indéterminé ; arbre. Haut. : 50 cm. (J. Hermès, *L'autel de Romans*, dans *Cahiers rhodaniens*, VI, 1959, p. 95, 3 photos).

27. Une statue-menhir inédite : haut. 64,5 cm., sans armes ni indication de sexe (Camille Hugues, *La statue-menhir de Saint-Bénézet (Gard)*, dans *Bull. Soc. préhistor. franç.*, 57-1960, p. 105-106, pl. I).

28. Pays-Bas : tête de femme, tourelée, en pierre (G. D. van der Heide, *Romeins beeldhouwwerk en de Noordoost polder*, dans *Berichten van de rijksdienst voor het oudheidkundig bodemonderzoek*, 9-1959, p. 293, fig. 16).

29. Orsennes (Indre) : R. Lantier, *Un propriétaire terrien berrichon du Ier siècle de notre ère*, dans *Antidoron Michaeli Abramić*, II (= *Vjesnik zu archeologiju i historiu dalmatinsku*, 56-59, 2, 1954-1957, p. 88-90, pl. X). Tête d'homme inédite en pierre, haut. 30 cm., trouvée à Hallé vers 1875 : portrait individualisé, du style du guerrier de Vachères.

30. Taviers-sur-Mehaigne (province de Namur, Belgique) : torse

d'homme et nombreux fragments sculptés ayant appartenu à un monument du Haut-Empire (Ch. Léva, *Les fouilles de la Soc. archéol. de Namur en 1957*, dans *Namurcum*, 31-1957, p. 49-51, fig. 2).

31. Quinssaines (Allier) : v. plus bas, p. 431.

32. La *Carte archéologique* de l'Indre-et-Loire (v. plus haut, p. 400) contient en appendice la liste des sculptures et des petits bronzes ne figurant pas dans le *Recueil* d'Espérandieu ; une bonne partie provient de Tours.

Correction au recueil d'Espérandieu, II. — Deux blocs, 1079 et 1209, sont raccordés au Musée de Bordeaux, par M. J. Marcadé[1] (J. Coupry, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 378-379, fig. 4).

Interprétations de monuments figurés. — 1. *La patère de Vierzon (Cher).* Publiée par M. R. Louis (*Gallia*, 14-1956, p. 326-327, fig. 29-30), elle est décrite à nouveau par M. Ch. Picard (*ibid.*, 17-1959, p. 313) : production lyonnaise de *Januarius*, imitée de modèles alexandrins, ornée d'une chouette et d'un dauphin, d'un bouclier à *umbo* et d'une lyre, de têtes de cygne et de protomés de bélier avec un petit motif indéterminé à l'intérieur des cornes recourbées en têtes de serpent (?).

2. *La folie d'Ajax sur une patère en bronze.* Retirée de la Saône en 1946 avec une autre ornée de motifs décoratifs, cette patère porte, sur le fond, un médaillon représentant Ajax assis dans l'attitude du « penseur », devant les cadavres des chevaux qu'il a pris pour des Grecs et massacrés dans sa folie, avec l'épée dont il se percera bientôt. Le sujet est connu en peinture et se retrouve sur des lampes du Iᵉʳ siècle. Les manches des deux patères, à tête de bélier, sont également datables de cette époque. La patère figurée serait un objet d'importation (L. Armand-Calliat, *Patères en bronze trouvées près de Lyon à l'Ile-Barbe*, dans *Rev. archéol.*, 1959, II, p. 65-76, fig. 1-6).

3. *Une copie du cratère « Médicis ».* Le grand cratère en pierre, dont un fragment a été retiré du Rhône à Lyon il y a quelques années, est reconnu par Ch. Picard comme une copie du cratère en marbre dit « Médicis », du IIIᵉ-IIᵉ siècle, conservé à Florence, aux Offices. Ce fragment porte le premier et le dernier personnage de la scène dite « Consultation de la Sibylle delphique par Agamemnon et les chefs achéens » (*Fragments d'un cratère type « Médicis » trouvé dans les eaux du Rhône*, dans *Rev. archéol.*, 1959, II, p. 120-124, fig. 1-5).

4. *A propos du sarcophage de La Gayole (Var).* M. Ch. Picard précise que la face arrière de ce sarcophage, publié dans *Gallia* (15, 1957, p. 76-85), porte, aux angles, au lieu des caryatides féminines des autres faces, des Sabazios barbus coiffés du calathos, encadrant les Bacchus enfants célébrant l'orgie symbolique des mystères hellénistiques (*Sur*

1. Cf. *R. É. A.*, 60-1958, p. 367 ; — 61-1959, p. 395.

un sarcophage païen de La Gayole, dans *Rev. archéol.*, 1959, II, p. 124-128, fig. 6).

5. *A propos du monument de Séneujols*[1]. M. P.-F. Fournier estime que cette pyramide de basalte, publiée dans la *Revue archéologique*, 67, 1956, p. 45-64, est un piédestal de croix du XVIIe siècle, dont la face principale représente sainte Anne, la Vierge et l'Enfant, et non un sujet celtique ou gallo-romain (*Encore le monument de Séneujols (Haute-Loire)*, dans *Rev. archéol.*, 1959, II, p. 133). Il resterait à expliquer les motifs sculptés suivants : une tête barbue de monstre montrant les dents, avec les restes de ses pattes antérieures dont l'une est posée sur une tête humaine ; une tête humaine moustachue. De bons dessins de chaque face complète ne seraient toujours pas inutiles pour comprendre cet ensemble qui n'est peut-être pas tout entier d'une même époque.

6. *Le thème de la « nymphe surprise »*. Une étude judicieuse de M. L. Foucher, conservateur du Musée de Sousse, reconnaît sur un fragment de mosaïque, trouvé en 1831 à Marseille, le motif de la nymphe dévoilée par un homme, utilisé par les mosaïstes pour diverses scènes mythologiques du même genre : Poséidon et Béroé ou Amphitrite, un satyre et Amymone ou une bacchante, Sol et Leucothoé, Dionysos et Ariane, Héraclès et Augè, etc. (*Note sur une mosaïque de Marseille*, dans *Actes du 83e Congrès national des sociétés savantes, Aix-en-Provence 1958*, p. 147-158, fig. 1-8). Le sujet est connu par des peintures de Naples et de Pompéi, et sur des monnaies du début du IIIe siècle, date qu'on peut attribuer au pavement de Marseille. L'auteur observe avec raison que, sur la mosaïque de Lillebonne, la femme dévoilée ne peut être Daphné, puisqu'elle a une cruche à côté d'elle, et rappelle la suggestion de Ch. Picard à propos de ce pavement signé d'un Carthaginois : « Il ne serait pas inattendu de rencontrer, au milieu des thèmes de chasse au cerf, un *emblema* relatif à une aventure mythologique connue sur la côte phénicienne » (*Rev. archéol.*, 1956, I, p. 224-228).

La publication des bronzes gallo-romains. — Un effort parallèle au nôtre[2] est fait en Allemagne : voici le premier tome d'un recueil général des bronzes romains d'outre-Rhin, *Die römische Bronzen aus Deutschland*, I : *Speyer* (Mayence, 1960, 59 p., 3 fig., 58 pl.), par Heinz Menzel. Quatre-vingt-dix pièces du Musée de Spire, publiées sous deux ou trois aspects en moyenne et de fort belle façon. Le style est plus classique en général que celui des bronzes gallo-romains, malgré quelques bonnes œuvres indigènes. — Un Mercure d'un beau style gallo-romain a été trouvé en 1959 en Gâtinais (Pierre Parruzot, *Un nouveau Mercure découvert dans le Sénonais*, dans *Rev. archéol. de l'Est...*, 11, 1960, p. 29-32, fig. 14).

1. Cf. *R. É. A.*, 58-1956, p. 278.
2. *Ibid.*, 59-1957, p. 350 *b*, 366 ; — 61-1959, p. 380-382.

Sur la sculpture gallo-romaine[1]. — 1. M. Helmut Schoppa étudie les influences celtiques sur la sculpture provinciale, *Keltische Einflüsse in der provincial-römischen Plastik* (*Bonner Jahrbücher*, 158-1958, p. 268-294, pl. 54-58). Il analyse à titre d'exemples les représentations de Diane et de Victoria, et quelques stèles de Bordeaux. L'information s'en tient aux œuvres les plus connues, et la bibliographie française m'a paru un peu courte.

2. *Chronique de la sculpture gallo-romaine* : la Gaule a toujours sa place dans le *Bulletin archéologique* de la *Revue des Études latines* : *Chronique de la sculpture romaine*, par Gilbert-Ch. Picard (*R. É. L.*, 37-1959, p. 247-260, cf. p. 254-258). Les sculptures à décor triomphal de la fontaine en hémicycle et de l'autel de *Glanum* dateraient des années — 10 et seraient de style baroque et de tradition pergaménienne (transmise peut-être par des ateliers étrusques, comme les bas-reliefs mythologiques du mausolée, tombe de notables locaux), mais non exemptes de détails empruntés à l'armement gaulois.

La statue dite de Pacatianus. — Fort beau travail de reconstitution (ici, pl. XV) dû à M. Albert France-Lanord, qui nous rend à partir de cent morceaux l'une des plus belles statues de bronze de l'époque impériale : *La statue de bronze reconstituée dite de Pacatianus au Musée de Vienne (Isère)* (*Monuments... Piot*, 51, 1960, p. 93-104, fig. 1-6, pl. VI-VII). L'homme est debout, haut de $2^{m}10$, drapé dans une toge aux plis lourds et profonds. La tête est petite et paraît d'un autre travail (Espérandieu, 2614) : elle doit être de la deuxième moitié du IIIe siècle, tandis que la statue se situerait entre Trajan et Hadrien ; la statue serait importée, la tête, d'un atelier provincial. On sait qu'une dédicace sur plaque de bronze à C. Julius Pacatianus a été trouvée en même temps, en 1874 (*C. I. L.*, XII, 1856) : mais le personnage a vécu à l'époque sévérienne et la dédicace a dû se trouver par hasard, ainsi qu'une autre inscription sur bronze, avec les débris de la statue, dans la cachette d'un « récupérateur ».

Mosaïques. — 1. *Le recueil des mosaïques de la Gaule.* Le fascicule 2 du premier tome du *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, dû comme le premier à H. Stern[2] (Xe supplément à *Gallia*, 1960, 94 p., 1 fig., 53 pl.), concerne la partie orientale de la province de Belgique, moins la région de Trèves, récemment publiée en Allemagne[3]. Il représente un grand progrès sur l'ancien *Inventaire*, par le nombre des notices (123) et la précision de leur rédaction. La belle mosaïque de Grand est pour la première fois photographiée à la verticale, ainsi que de nombreux autres pavements. Les dessins de motifs sont multipliés. Les

1. Cf. *R. É. A.*, 60-1958, p. 367 ; — 61-1959, p. 381.
2. *Ibid.*, 60-1958, p. 369.
3. *Ibid.*, 61-1959, p. 379-380.



Statue de bronze reconstituée a[u] Musée de Vienne (Isère)

caractères régionaux de ces mosaïques sont définis dans une Introduction qui se réfère à l'ensemble trévire.

2. Henri Stern, *Les mosaïques romaines d'Allemagne* (*Journal des Savants*, 1959, p. 112-125, fig. 1-3), donne un compte-rendu critique du recueil de Kl. Parlasca, *Die römischen Mosaïken in Deutschland*, 1959[1], notamment au point de vue de la chronologie des pavements des Ier-IIIe siècles.

3. *Mosaïques d'Aquitaine.* Le Sud-Ouest se révèle depuis quelques années comme une région particulièrement riche en mosaïques, pavements à décor géométrique savant, chargé, polychrome, d'un magnifique effet : des découvertes récentes à Agen (J. Coupry, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 395-398, fig. 29-32), à Sorde-l'Abbaye, Landes (*ibid.*, p. 405-407, fig. 43-46 : sept pavements dans un même ensemble architectural), à Taron et à Jurançon, Landes (*ibid.*, p. 408-409), Montréal, Gers (M. Labrousse, *ibid.*, p. 416-417, fig. 7), Saint-Mézard, Gers (*ibid.*, p. 418-419, fig. 8), font souhaiter l'installation d'un musée de la mosaïque dans cette région, dont les palais campagnards ont été d'une grande somptuosité, notamment, semble-t-il, vers la fin de l'Antiquité.

Peinture murale. — A Périgueux, M. Cl. Barrière a découvert une portion de peinture représentant un cerf courant entre deux motifs végétaux et des graffites sur enduit peint, vestiges dont on attend avec intérêt la publication (J. Coupry, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 388-390, fig. 19-20).

« Chenets » gaulois et gallo-romains. — Plutôt qu'à leur inventaire, poursuivi par ailleurs[2], c'est à leur destination qu'est consacrée l'une des dernières études de W. Déonna : *Chenets à têtes animales et chenets-navires. Le sens de leur décor* (dans *Rev. archéol. de l'Est...*, 10-1959, p. 24-37, fig. 8-12 ; 81-93, fig. 31-35 ; 177-199, fig. 56-58 ; 278-290, fig. 58-60). Ces objets sont avant tout consacrés au culte du foyer et au culte funéraire, même les chenets-navires en bronze, connus seulement en Grèce jusqu'à présent et à un seul exemplaire, une paire de chenets en bronze trouvée en 1953 à Argos, dans une tombe de la fin du VIIe siècle av. J.-C. (P. Courbin, *B. C. H.*, 1957, II, p. 322). L'auteur rappelle utilement à ce sujet l'article de J. Loth (et non pas : Lot), *La sépulture en barque chez les Celtes* (*C. R. A. I.*, 1917, p. 114).

La patère de Rennes. — Le trésor découvert en 1774 est « le plus considérable monument archéologique d'or massif [?] découvert jusqu'alors en Occident » (G. Lefèvre, *Le trésor du chapitre et la patère d'or de*

1. Cf. ci-dessus, p. 424, n. 3.
2. Cf. *R. É. A.*, 58-1956, p. 272 ; — 61-1959, p. 394. Ajouter : J. Audibert, *Un nouveau chenet d'argile au cheval*, dans *Gallia*, 17-1959, p. 237-241, fig. 1 ; et un chenet à tête de bélier d'Agen : J. Coupry, *ibid.*, *Informations archéol.*, p. 400-401, fig. 37.

Rennes, dans *Annales de Bretagne*, 67-1960, p. 93-107, 1 fig.) : une coupe à reliefs, incrustée de 16 *aurei* de Caracalla à Hadrien, une chaîne d'or de 1m52, quatre bijoux composés d'*aurei* de Postume de 263, une fibule en or, 94 *aurei* isolés, de Néron à Aurélien, et 34 deniers des Ier-IIe siècles. L'enfouissement a dû avoir lieu en une fois, vers la fin du IIIe siècle. Trop riche pour être un ex-voto ou un stock destiné à la refonte dans une officine monétaire, à quoi était destiné ce trésor? L'étude des reliefs, relatifs à une joute entre Hercule et Bacchus vainqueur, pourrait être utilement reprise ainsi que celle de la fibule.

Manches de couteau à tête de lion. — Un bel exemplaire, trouvé en 1933, est étudié par le colonel Reyniers et M. P. Lebel, en comparaison avec d'autres trouvés dans d'autres régions de la Gaule (*Un grand couteau à manche orné trouvé à Granges-le-Bourg (Haute-Saône)*, dans *Rev. archéol. de l'Est...*, 10-1959, p. 348-352, fig. 71. *Note additionnelle*, par Paul Lebel, p. 352-354, fig. 72-73). Il s'agit plutôt de coutelas, longs de 30 à 43 centimètres, objets de luxe dont la destination pourrait être précisée par une étude comparée du profil du tranchant, qui paraît comporter une moitié concave et l'autre rectiligne, vers la pointe, le dos du fer étant convexe.

Lampes de bronze. — L'une, en forme d'aigle, a été trouvée dans les fouilles d'Haltern : l'oiseau est debout, les ailes ouvertes. L'orifice de la mèche est placé devant sa poitrine ; pour verser l'huile, on enlevait la tête, fixée comme un couvercle sur le cou par un anneau plat. Hauteur : 12 centimètres (Hans Aschemeyer, *Die Grabungen im Lager von Haltern seit 1953*, dans *Germania*, 37-1959, p. 289-290, fig. 2). — L'autre, en forme de pied masculin chaussé d'une sandale, avec anse de préhension derrière la cheville, orifice de la mèche au bout des doigts et versoir à huile à couvercle en forme de feuille, fixé par une charnière, provient des fouilles de Hofheim (Helmut Schoppa, *Neue Beobachtungen zum römischen Hofheim, Maintaunuskreis*, dans *Germania*, 38-1960, p. 188, fig. 5).

Les fibules à pinces. — Ces fibules, dont l'arc et l'épingle se croisent du côté opposé à l'ouverture pour se terminer en petite pince, sont originaires des Alpes orientales et de l'Italie du Nord. Attribuables au IIe siècle ap. J.-C., elles se rencontrent dans toute l'Europe occidentale et centrale (Gustav Behrens, *Zangenfibeln*, dans *Antidoron Michaeli Abramić*, II (= *Vjesnik zu archeologiju i historiju damaltinsku*, 56-59, 2, 1954-1957, p. 66-73, fig. 1-2).

Bâtiments, monuments[1]. — 1. *Caves.* La cave paraît caractéristique de la maison gallo-romaine. Au moins, on en découvre presque chaque année de nouvelles, avec escaliers, niches, soupiraux : par exemple, à

1. Cf. *R. É. A.*, 55-1953, p. 393-395 ; — 56-1954, p. 397-398, 401-402 ; — 57-1955, p. 339-340 ; — 58-1956, p. 282, 285 ; — 59-1957, p. 348-350, 355-356, 360-361

Nandin et à Ville-sur-Lumes, dans les Ardennes (E. Will, dans *Gallia*, 17-1959, *Informations archéologiques*, p. 243-247, fig. 1-8), à Namur (Ch. Léva, *Les fouilles de la Soc. archéol. de Namur en 1957*, dans *Namurcum*, 1957, p. 53-55, fig. 3-4). Un inventaire étendu à la Gaule et hors de la Gaule serait le bienvenu.

2. *Quais.* Le chanoine Sautel avait découvert une partie du quai de Vaison, sur l'Ouvèze, formée de dalles coiffant des pilotis de chêne (*Gallia*, 6-1948, p. 221-222, fig. 8-10). Une disposition analogue vient d'être découverte à Amiens, réalisée avec moins de soin, sur la berge de l'Avre (E. Will, *Gallia*, 17-1959, *Informations archéologiques*, p. 260-261, fig. 32-34).

3. *Les thermes de Xanten.* Le plan publié par Krencker (*Die trierer Kaiserthermen* (1929), fig. 234 d) se complète par la découverte d'un vaste bâtiment à niches alternativement quadrangulaires et semi-circulaires, flanquant l'édifice thermal à l'ouest, et d'un vaste *apodyterium* au sud (Hermann Hinz, *Ausgrabungen in der Colonia Traiana*, dans *Germania*, 37-1959, p. 291-193, fig. 1).

4. *Deux nouveaux cryptoportiques*? A Besançon, suivant une indication de M. L. Lerat, dans *R. É. A.*, 61-1959, p. 508 ; à Nyon (Suisse), suivant M. E. Pélichet (v. plus haut, p. 402, n° 2).

5. *Amphithéâtres.* — L'amphithéâtre de Béziers, grâce à des observations de M. J. Gondard, est maintenant mieux connu : situé à l'extrémité sud-ouest de la ville antique, tout près de la voie de Narbonne, il est adossé en partie à la pente d'une colline. Il en reste des gradins et une galerie courbe, un dallage et un blocage qui supportaient les gradins (H. Gallet de Santerre, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 465). Souhaitons la publication d'un plan des vestiges et des dimensions présumées de l'édifice. — A Antibes, l'emplacement du théâtre où dansa l'enfant Septentrion est connu. On retrouve sur le plan cadastral de 1814 un espace et des habitations dont la forme évoque bien celle d'un amphithéâtre (P.-A. Février, *Plans anciens de Fréjus et d'Antibes*, dans *Gallia*, 17-1959, p. 207-213, fig. 1-5).

6. *Le théâtre des Andelys.* Des sondages ont permis de compléter le plan des deux entrées principales de cet édifice dont le plus grand diamètre mesure 120 mètres, et qui était flanqué de pilastres ou contreforts dans les entrées et tout autour du mur d'enceinte. Malgré la vaste étendue de l'orchestre (diamètre approximatif : près de 60 mètres) et l'absence de renseignements sur la scène, il paraît bien s'agir d'un théâtre classique, non d'un théâtre à arène ou d'un amphithéâtre à scène. Les gradins devaient être en bois ; les murs, dans leur partie conservée, ne comportent pas de rangs de briques (H. van Effenterre, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 330-331, fig. 4-5, dont un plan sommaire).

7. *Études sur la Maison carrée de Nimes* : mémoire d'université belge,

dû à M. J. Balty, sur l'histoire, la destination et quelques particularités architecturales du monument, publié dans *Latomus* (17-1958, p. 687-707 ; 18-1959, p. 117-149, 399-432, 614-639, 755-789 ; 19-1960, p. 81-108 et 323-339, ill.). On y trouvera tout au long les textes et l'iconographie ancienne condensés par Espérandieu dans sa notice (*La Maison carrée. Notice sommaire*, 3e éd., 1925), l'exposé détaillé des opinions anciennes et récentes sur la destination et la valeur du monument et sa descendance dans l'architecture moderne. La conclusion, qui admet la consécration première du temple comme capitole avant son attribution au culte impérial vers l'an — 1, après quoi il serait peut-être redevenu capitole (19-1960, p. 327), me paraît hardie, car le monument ne présente aucun caractère de capitole. Le relevé de quelques détails d'architecture bien choisis rend encore plus souhaitable de voir paraître enfin une publication intégrale et l'étude comparée du monument : elle se prépare actuellement au bureau métropolitain du Comité d'architecture antique du C. N. R. S., à Aix-en-Provence.

8. *Temples et théâtres.* Un ouvrage de M. J. A. Hanson fait progresser le problème des origines du théâtre romain et de ses rapports avec les temples : *Roman Theater-Temples* (Princeton, 1959, 112 p., 16 pl.). Il est probable qu'avant la création des théâtres les jeux scéniques étaient donnés à Rome devant le temple de la divinité à laquelle ils étaient offerts. Pompée place un temple de Vénus au-dessus de la *cavea* de son théâtre, couplage de monuments qui ne paraît pas avoir existé en Grèce où l'on connaît, en revanche, un emplacement destiné à des rites dionysiaques au sommet des gradins (στιβάδιον). Sous l'Empire, ce complexe temple-théâtre a été souvent reproduit : Leptis Magna, Tipasa, Dougga, Guelma, Philippeville, Timgad, Cherchel (tous ces exemples seraient, d'ailleurs, à revoir de près sur le terrain) ; Sagonte ; Nicopolis d'Épire ; en Italie, la Villa Hadriana, Herculanum, Saepinum, Fiesole, Faleria ; en Gaule, enfin : Vienne, où une chapelle d'Apollon couronne la *cavea*, peut-être Lillebonne ; et les théâtres axés sur un temple qu'on voit depuis les gradins, à Augst, Avenches, Mandeure[1] ; les théâtres adjacents à un temple : Orange, Ostie, Cagliari[2].

9. *Un édifice religieux sur une plaquette d'or* : d'origine probablement rhénane, cette plaquette du Musée des antiquités nationales représente un temple vu de face, avec statue de culte d'une déesse à la corne d'abondance, et, devant le perron, un dallage dessiné en perspective fuyante ; à droite, l'ébauche d'un portique vu dans la même perspective (R. Lantier, *Une représentation en perspective d'un temple antique*, dans *Bonner Jahrbücher*, 158-1958, p. 212-214, pl. 50, et dans *C. R. A. I.*, 1958, p. 111-113, 1 fig.). Par rapport à la statue, l'édifice a plutôt les proportions d'un édicule et l'aspect d'une construction en bois (avec

1. Cf. *R. É. A.*, 59-1957, p. 360-361.
2. *Ibid.*, 61-1959, p. 396.

une couverture en croisillons, de nature indéterminée), qui fait contraste avec les lignes parfaitement droites et nettes du très grand perron (il n'y a pas de *podium*) et du dallage : s'il s'agissait, pour les colonnes, d'une ébauche, le graveur n'aurait pu supprimer ses premiers traits irréguliers par la suite.

Temples de tradition celtique[1]. — De nouveaux exemplaires viennent s'ajouter à ceux déjà connus :

1. Sur l'oppidum de hauteur préromain et gallo-romain de La Granède, à Millau (Aveyron), il y aurait un *fanum* au centre (M. Labrousse, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 412).

2. Sur le Roc de Combalon, à Roquefort-sur-Soulzon (Aveyron), on commence l'exploration d'un petit temple carré (8 × 9,50 m.), avec un mobilier particulièrement riche de figurines, sigillée, poterie estampée, armes et bijoux (*Id.*, *ibid.*, p. 412-413, fig. 3-4).

3. Sur l'oppidum de l'Impernal, à Luzech (Lot), dégagement d'un mur gallo-romain avec terrasse donnant accès au temple carré (*Id.*, *ibid.*, p. 436, fig. 34).

4. Précisions sur le grand édifice circulaire dont les substructions ont été retrouvées à Tours en 1959 : J. Boussard, *Carte archéologique de la Gaule romaine*, fasc. XIII, *Indre-et-Loire*, p. 84-86, pl. VII-VIII.

4. Le temple romano-britannique de Brean Down (Somerset) est mieux connu depuis les fouilles de 1958 (*Roman Britain in 1958*, dans *Journ. of Rom. Studies*, 99-1959, p. 129, fig. 23) : ses deux états sont du IVe siècle, peut-être après 330, et l'édifice n'a plus servi après 370 environ. — A Springhead (Kent), les trois états du temple s'espacent entre la fin du Ier et le milieu du IVe siècle (*ibid.*, p. 133-135, fig. 27).

5. J. André, *Les enceintes proches des fana dans le Morbihan*, dans *Ogam*, 12-1960, p. 16-20, fig. 1-2, pl. IV. Contient une liste des temples de type gallo-romain dans le Morbihan.

6. Le volume des *Neue Ausgrabungen in Deutschland*, paru en 1958[2], contient une étude de M. Klaus Schwarz sur les sanctuaires à plan centré quadrangulaire de la fin de l'époque gauloise, *Spätlatènezeitliche Viereckschanzen Keltischer Kultplätze*, p. 205-214. — L'article de A. Brisson, A. Loppin et J. Fromols, plus haut cité (p. 398), contient une liste de sanctuaires celtiques. — Des plans sont réunis et commentés dans le *Manuel* d'A. Grenier, IIIe partie, 1, 1958, p. 464 et suiv.

7. Allonnes (Sarthe) : le *fanum* gallo-romain à *cella* curviligne de La Foresterie est entouré d'une vaste et double enceinte rectangulaire à chaînages de brique dont la nature ne peut pas encore être déterminée avec certitude. Des monnaies gauloises nombreuses attestent l'ancienneté de ce lieu de culte où l'on a retrouvé des pièces d'architecture à décor figuré,

1. Cf. *R. É. A.*, 61-1959, p. 393 ; également, 56-1954, p. 410 ; — 58-1956, p. 271-272 ; — 60-1958, p. 384-385.
2. *Ibid.*, 61-1959, p. 386.

des éléments de statuaire et deux dédicaces à *Mars Mullo*, déjà connu à Craon (Mayenne), près de Nantes et à Rennes (H. van Effenterre, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 331-335, fig. 7-12).

8. Ce n'est pas un, mais deux temples quadrangulaires de type gallo-romain, des Ier-IIIe siècles, que les fouilles de Mme G. Faider-Feytmans nous révèlent dans le Hainaut[1] : *Le site sacré de Fontaine-Valmont*, dans *Mémoires et publications de la Soc. des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 74-1960, p. 3-47, 2 plans, pl. 1-26. Les deux temples sont jumelés à l'intérieur d'un même et double péribole et séparés par un mur transversal : fait connu jusqu'ici seulement à Nimègue, entre 70 et 270 (les plans sont toutefois, à Nimègue, plus allongés) ; en outre, les deux ensembles sont voisins des limites de deux cités (et même, à Fontaine-Valmont, de deux provinces à partir du début du IIe siècle), raison possible du jumelage de deux édifices. Il serait d'un vif intérêt de pouvoir identifier les divinités honorées en ces lieux.

Un temple presque carré en Narbonnaise. — On sait que les temples à plan centré, carrés, circulaires, polygonaux ou cruciformes, considérés en Gaule comme relevant de la tradition celtique, sont pratiquement absents en Narbonnaise. Il est d'autant plus remarquable de trouver un édifice presque carré, entouré d'une double enceinte rectangulaire et composé d'une *cella* et d'un péristyle dont on a retrouvé des colonnes, exploré en 1884-1885 à Andance (Ardèche), et dont les ruines ont livré un fragment de dédicace à Apollon, *C. I. L.*, XII, 5859. M. André Blanc a le mérite de le signaler en le décrivant brièvement, d'après la publication de L.-B. Morel, *Le temple du Châtelet d'Andance*, Lyon, 1885 (A. Blanc, *Le temple du Châtelet à Andance (Ardèche)*, dans *Cahiers rhodaniens*, VI, 1959, p. 48-51, plan). L'édifice est planté sur le plateau qui couronne la montagne du Châtelet. Le carré n'est pas parfait (18m22 × 18m01), l'enceinte n'est pas carrée (42m95 × 35m95), la *cella* l'est presque (10m68 × 10m63), le temple étant plus profond que large en façade, l'enceinte, inversement, l'étant moins. Le péristyle tient la place de ce qui, dans un temple de tradition celtique, serait une galerie de circulation périphérique ; en revanche, une galerie entourait toute la cour, comprise dans la double enceinte. Les éléments de décor retrouvés (colonnes cannelées, chapiteaux corinthiens, placages de marbre, fragments de statues en marbre) évoquent un sanctuaire de type romain. Toutefois, des indices d'occupation préromaine, monnaies gauloises et marseillaises, ont été recueillis. Y aurait-il ici une influence gauloise sur la forme de l'édifice?

Jupiter à la roue sur un bronze aux neuf divinités. — M. W. Schleiermacher publie un petit fût de bronze (haut. 18 cm.) trouvé en 1949 dans les fouilles du *castellum* danubien d'Eining (Rhétie), conservé au Musée

1. Cf. *R. É. A.*, 59-1957, p. 360.

bavarois de Munich (*Ein Bronzeschaft mit Götterbildern*, dans *Bonner Jahrbücher*, 158-1958, p. 262-267, pl. 53). Neuf divinités sont groupées trois par trois, en trois étages : de haut en bas, Jupiter à la roue, Hercule et Mars ; Mercure, une déesse vêtue au fruit (?), Apollon ; trois Victoires. L'auteur discute le symbolisme de la roue et admet que, solaire à l'origine (cf. O. Almgren, *Nordische Felszeichnungen*..., 1934, p. 87 et suiv.), le signe est devenu symbole de la foudre ou du tonnerre aux mains du Taranis celtique et surtout peut-être du Jupiter gallo-romain (l'occupation d'Eining se place entre 150 et 233, 259 au plus tard). Il est possible que l'objet, d'origine vraisemblablement gallo-romaine, soit une partie de sceptre, ornée d'un portrait impérial comme celui qui couronne le « sceptre » de Willinghamden (M. Rostovstzeff, dans *J. R. S.*, 13-1923, p. 91 et suiv.)[1].

Une déesse au bélier, assise « en tailleur »[2]. — Non seulement la pose est beaucoup plus rare dans les représentations de déesses (trois ou quatre exemplaires connus) que dans celles de dieux, mais l'association d'une déesse de l'abondance, portant des fruits sur ses genoux, sur lesquels un bélier, assis à ses côtés, pose la tête, est jusqu'à présent unique († Paul Cravayat, *La déesse accroupie de Quinssaines (Allier)*, dans *Rev. archéol. de l'Est*..., 10-1959, p. 197-202, fig. 60-61), comme le bronze de Vesoul représentant un dieu au capuchon et l'animal dans les mêmes positions (F. Benoit, *Le « dieu accroupi » criophore de Vesoul*, dans *Ogam*, 7-1955, p. 357-359). C'est la position du serpent celtique à tête de bélier, mangeant sur les genoux d'un dieu ou d'une déesse. Ici, la déesse est assise en tailleur sur un fauteuil, les jambes croisées par devant le siège.

Le culte de la biche en Lusitanie. — Intéressante synthèse de A. Garcia y Bellido, *El jarro ritual lusitano de la coleccion Calzadilla*, dans *Archivo español de arqueologia*, 30-1957, p. 121-138, fig. 1-22. Rapports avec la biche divine de Sertorius signalée par les textes et avec un culte lusitanien d'Artémis-Diane.

Deus Adacrius. — Une plaquette de bronze à queues d'aronde, trouvée à Vernais (Cher), inscrite sur ses deux faces, porte une double dédicace au *numen* d'Auguste et à un *deus Adacrius* jusqu'ici inconnu, par un nommé *Ibericus* (? le déchiffrement n'est pas encore décisif) pour le salut de son fils (Ch. Picard, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 296-299, fig. 3-4).

Un taureau à trois cornes (?)[3]. — Sur une agate gravée, trouvée à Béziers : combattu par un homme, l'animal porte sur le front un objet

1. Dieux à la roue : cf. *R. É. A.*, 59-1957, p. 356-357 ; — 61-1959, p. 391.
2. Autres dieux dans la même position : *R. É. A.*, 58-1956, p. 271 ; — 59-1957, p. 356 ; — 60-1958, p. 383.
3. Cf. *R. É. A.*, 57-1955, p. 343-344.

qui ressemble à une troisième corne beaucoup plus grande que les autres et que vise l'assaillant de son épieu. Il paraît s'agir d'une corne postiche. L'homme porte une sorte de cuirasse et des braies longues (H. Gallet de Santerre, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia*, 17-1959, p. 465, fig. 12). Le sujet paraît inédit à ce jour. Il ne doit pas s'agir du monstre divin celtique, dont la mise à mort serait insolite. Combat de l'amphithéâtre, avec un accessoire jusqu'ici inconnu?

Un vase cultuel mithriaque. — Ce vase en terre cuite, à anses, avec serpent en relief autour de la panse et scorpion sur le bord, personnage mithriaque peint sur la panse, a été trouvé à Mayence et date du début du IIIe siècle. Il est reconstitué et publié par W. von Pfeffer, *Kultgefäss mit aufgemalter Mithrasdarstellung aus Mainz*, dans *Germania*, 38-1960, p. 145-148, fig. 1, pl. 31.

Autels tauroboliques. — M. Robert Étienne étudie *La chronologie des autels tauroboliques de Lectoure* (dans *Actes des XIIIe et XVe Congrès d'études régionales* de la Fédération historique du Sud-Ouest, *Landes-Pyrénées-Gascogne*, p. 35-42). Il est difficile de mettre les dates inscrites sur ces autels en rapport avec un événement précis, sauf pour le 24 mars 239, « jour du sang » des calendriers romains.

Mausolées romains d'Espagne. — Une étude comparée de plusieurs grands mausolées de la province de Saragosse est publiée par M. Antonio Beltrán : *Chiprana y su mausoleo romano*, dans *Caesaraugusta*, 9-10, 1957, p. 103-115, fig. 1-24.

Une nécropole du IIe siècle. — A Madrano (Leventina, Suisse), une nécropole à inhumation, à tombes rectangulaires en pierres sèches, a livré un grand nombre de petits objets qui permettent de la dater de 125 à 200 environ : monnaies de Titus à Commode, tasse ornée du potier *Cibisus*, fibules gravées à décor géométrique, sigillée, amulettes, ciseaux, forces, outils, casserole de bronze *P. Cibi. Po*(*lybii*), bol (*ep*)*oiei. Polyb*, anneau d'argent *Victori*, fusaïole *A Livio*, graffites sur céramique SII et ID. L'auteur signale 4 *asciae*, mais ce sont de petites cognées, à tranchant dans l'axe du manche et sans marteau (Mario Fransioli, *La Necropoli romana di Madrano*, dans *Jahrb. der Schweizer. Gesellsch. für Urgeschichte*, 47, 1958-1959, p. 57-82, fig. 1-16, pl. 10).

Dossier « ascia »[1]. — 1. M. J. Rougé ne pense pas qu'il y ait lieu d'accepter le texte d'Isidore de Séville (*Etymol.*, XIX, 19, 12) : *ascia... ex aversa parte referens... bicorne rastrum*, en entendant par « rateau à deux cornes » une serfouette à deux dents, l'autre côté de l'outil servant de houe[2]. Il fait valoir avec raison que le passage concernant les

1. Cf. *R. É. A.*, 55-1953, p. 398-400 ; — 56-1954, p. 411-413 ; — 57-1955, p. 342-343 ; — 58-1956, p. 300-302 ; — 60-1958, p. 373-374 ; — 61-1959, p. 394, avec les références.

2. M. Rougé vise sur ce point mon article *A propos de l'* « *ascia* », dans *Recueil du Cent-cinquantenaire de la Soc. nat. des Antiquaires de France (1804-1954)* = *Mém. S. N. A. F.*, 9e sér., III, 1954, p. 71-79.

trois sortes d'*a.* appartient au chapitre consacré aux outils des travailleurs du bois, et qu'au chapitre des outils agricoles ne figure aucune sorte d'*a.* (*L' « ascia », outil agricole?*, dans *Latomus*, 19-1959, p. 649-653). Il préfère « faire subir au texte une légère correction », lire *bicorne rostrum*, traduire « une tête en forme de croissant » et comprendre une « herminette à gorge ou herminette à piochon », outil de menuisier ou de sculpteur sur bois. En revanche, chez Palladius (I, 43), *ascias in aversa parte referentes rastros* désignerait une herminette à petit rateau, non connue par ailleurs, pour émonder et fagotter, à moins qu'on ne lise *rostra* pour *rastros*, et ne songe à une herminette à petite hache courte et étroite. Avant de se résoudre à voir « l'*ascia* instrument du travail de la terre... totalement éliminée du dossier de l'*ascia* », il serait prudent de reviser l'établissement des textes et de ne pas accepter pour l'un une correction... légère qu'on est tenté de refuser pour un autre, dont on admet pourtant « qu'il a de fortes vraisemblances pour qu'il... soit la source » du premier — ce qui reste, d'ailleurs, à confirmer.

2. *Ascia* sur un sarcophage des IIe-IIIe s. trouvé à Bourg (Ain) : v. plus haut, p. 408, n° 3.

Pour dater les inscriptions funéraires. — MM. A. Audin et Y. Burnand cherchent à préciser la date des épitaphes de la région lyonnaise, qu'ils connaissent particulièrement bien : 450 tombes entre le Ier et le IVe siècle, dont ils étudient le contexte archéologique, les formules épigraphiques, l'orthographe et l'écriture, la forme architecturale (*Chronologie des épitaphes romaines de Lyon*, dans *R. É. A.*, 62-1959, p. 320-352). Le recoupement de ces divers critères permet, en l'absence d'inscriptions datées par elles-mêmes, de proposer l'évolution suivante : de 1 à 40, formule concise avec *hic adquiescit* ou le datif; mausolée, stèle; — de 40 à 70, datif, nom du constructeur avec *arbitratu* ; mausolées, tables de *columbarium* ; — de 70 à 115, *Diis manibus* (*DM*), ou *memoriae* ; cippe à incinération (*ara*) ; *ascia* ; — de 115 à 140, *memoriae aeternae*, *perpetuae securitati*, *ascia* et *sub ascia dedicavit* ; cippe à inhumation, sarcophage ; — de 140 à 240, *D. M. et m. ae.* ou variantes, précisions sur l'âge et la personnalité du défunt ; sarcophages, cippes ; *ascia* et *s. a. d.* ; — de 240 à 310, *D. M.* et *memoria* plus personnelle, affirmation de la survie de l'âme, éloge du défunt, invocations ; *signa*, palmes ; sarcophages ; *ascia*. *Bonis bene* est une formule chrétienne ; la plus ancienne tombe chrétienne serait du temps de Caracalla, les cinq autres, au IIIe siècle, d'après 240. — L'effort est intéressant et mériterait d'être étendu à d'autres groupements régionaux. Le risque d'erreur est, ayant une inscription approximativement datée, de constituer un groupe autour d'elle par analogie et de prendre ensuite ce groupe comme repère chronologique : un usage peut se perpétuer dans des cas particuliers et plus longtemps qu'on ne le croit, et des formules ou coutumes parfaitement

contradictoires peuvent coexister longtemps, comme l'a bien montré Cumont dans *Lux perpetua.*

Nouvelle traduction française de la « Démonstration de la prédication apostolique » d'Irénée. — La *Démonstration de la prédication apostolique* de l'évêque de Lyon a été découverte en 1904 en traduction arménienne du texte grec, rédigée sous Tibère II (575-582), conservée dans un manuscrit de 1259-1269. L.-A. Froideveaux en donne la deuxième traduction française, avec une Introduction : elles améliorent les précédentes éditions (coll. « Sources chrétiennes », n° 62, Paris, 1959, 183 p.). L'ouvrage a été écrit pour un certain Marcianus, non identifié ; le nom est attesté en Lyonnaise par *C. I. L.*, XIII, 11236, 29 = Esp. 2223.

Rites funéraires. — Dans une nécropole d'agriculteurs de la fin de l'Antiquité et des premiers temps barbares, à Seysses-Savès (Gers), M. J. Boube a reconnu, dans des tombes trapézoïdales creusées dans le roc, à l'intérieur d'un rectangle de fossés rituels, un dépôt symbolique d'escargots et des traces possibles de décapitation et d'enclouage du crâne (M. Labrousse, dans les *Informations archéologiques* de *Gallia,* 17-1959, p. 419, fig. 11).

Tuile funéraire à scène de chasse. — M. Henri Desaye publie la *Découverte à Vercheny (Drôme) d'une tuile funéraire à scène de chasse* (*Cahiers rhodaniens*, VI, 1959, p. 82-89, 2 fig.), signalée dans *Gallia*, 16-1958, p. 384. A côté d'empreintes de pieds d'enfant, on a gravé avant cuisson un homme tenant un long épieu « mal ébranché vers le haut », un grand cerf suivi par un chien. L'objet a dû appartenir à une tombe en tuiles et peut être comparé aux tuiles à scènes de chasse de la grotte Bianchi, dans la vallée du Loup (commandant Octobon, dans *Institut des fouilles des Alpes-Maritimes*, 2, 1954, p. 61) ; on ne peut le dater avec précision entre les IIIe-IVe et les VIe-VIIe siècles.

Sarcophages[1]. — 1. M. Fernand Benoit consacre une étude importante à un sarcophage trouvé à Lurs (Basses-Alpes), intéressant par sa forme à alvéole céphaloïde et surtout par son décor floral et géométrique, avec sur chaque grande face un orant : *Le sarcophage de Lurs en Provence. Situation dans l'art géométrique barbare*, dans *Cahiers archéologiques,* 10-1960, p. 27-70, fig. 1-61.

2. Dégagée par le Service des Monuments historiques dans l'église Saint-Just de Valcabrère (Haute-Garonne), une partie de sarcophage est publiée par R. Gavelle dans *Les monuments historiques de la France* (1959, p. 179-183, 4 fig.). En deux panneaux, Jonas tombant du bateau et avalé par le monstre, puis rendu par celui-ci, enfin reposant sous l'arbuste. Le style de cette dernière scène, en particulier, n'est plus antique, et la date du début du Ve siècle paraît raisonnable.

1. Cf. *R. É. A.*, 56-1954, p. 416-417 ; — 59-1957, p. 366-367, 371 ; — 60-1958, p. 389 ; — 61-1959, p. 397.

A propos de Postume. — Les sujets d'étude concernant cet « empereur gaulois » encore mal connu sont loin d'être épuisés[1] :

1. Le Dr P. Bastien rassemble pour la première fois tous les éléments actuellement connus permettant d'étudier *Les travaux d'Hercule dans le monnayage de Postume* (*Rev. numismatique*, 1958, p. 59-78, pl. IV-VII). L'attachement de Postume à *Hercules Deusoiniensis* s'est manifesté dès le début du règne et ne s'est pas démenti par la suite, puisque cette série de monnaies a été frappée vers la fin du règne, à partir de 267 probablement, à Cologne. On la connaît par de rares *aurei*, des pièces de billon plus nombreuses et quelques *antoniniani*.

2. *Le monnayage d'argent* : M. J. Gricourt propose un classement de ces *antoniniani* et *Un procédé de datation relative des monnaies d'un trésor. Le cas de Postume* (*Rev. belge de numism.*, 104-1958, p. 5-33). Il s'agit de « confronter des trésors enfouis avant la fin d'un règne avec les dépôts débordant un peu ce règne ».

Enceintes du Bas-Empire[2]. — 1. Tours : tout ce qu'on peut savoir de cette enceinte, de 1.555 mètres de périmètre, qui englobait l'amphithéâtre comme un énorme bastion, est exposé par M. J. Boussard dans le fascicule XIII, *Indre-et-Loire*, de la *Carte archéologique de la Gaule romaine* (v. plus haut, p. 400), p. 76-83 ; plan 7 ; pl. VI, fig. 1-2-3.

2. Famars (Nord) : précisions sur des fouilles effectuées en 1918 et des sondages en 1957-1958. Le mur est double par endroits et bien parementé. Famars, Bavay et Amiens : ce sont les seules enceintes un peu bien connues du nord de la Gaule (E. Will, dans *Gallia*, 97-1959, *Informations archéologiques*, p. 247-252, fig. 10-16).

3. Dijon : on a découvert la base d'une des trente-trois tours qui (selon Grégoire de Tours) la flanquaient, avec un grand pan de la muraille, dans le parement duquel étaient remployés des blocs sculptés : hache ou *ascia*, boucliers, dragon de mer et panier de fruits (G. Grémaud, *Découverte d'un pan de muraille du castrum, rue Longepierre*, dans *Mémoires de la Commission des antiquités... de la Côte-d'Or*, 24, 1954-1958, p. 115-120, 3 fig.). — Des précisions sont apportées sur l'emplacement de deux poternes pour piétons, flanquées chacune d'une seule tour, comme à Sens (P. Gras, *Les poternes de l'enceinte romaine de Dijon*, *ibid.*, p. 121-132).

4. Bavay (Nord) : l'enceinte est explorée en plusieurs points ; par endroits, elle est fondée sur pilotis ; sa limite orientale se précise (E. Will, dans *Gallia*, 17-1959, *Informations archéologiques*, p. 253-255, fig. 20-24).

5. Nantes : on a pu observer, en 1957, une portion du rempart, à décrochages successifs en fondation, avec bas-reliefs en remploi (P. Merlat, *ibid.*, p. 351-354, fig. 11-13).

1. Cf. *R. É. A.*, 59-1957, p. 367-368 ; — 60-1958, p. 366.

2. *Ibid.*, 55-1953, p. 394 395 ; — 56-1954, p. 399-401 ; — 57-1955, p. 340 ; — 58-1956, p. 285-286 ; — 60-1958, p. 389 ; — 61-1959, p. 396-397.

6. Rennes : une belle portion du rempart bordant la Vilaine a pu être étudiée dans son élévation à rangs de briques et dans ses fondations, bourrées de blocs et de colonnettes de remploi (P. Merlat, *ibid.*, p. 343-350, fig. 5-10).

7. Beauvais : on possède maintenant un bon relevé de l'enceinte, dû à M. Lemaire (A. Piganiol, *ibid.*, p. 282-283, fig. 16-17).

8. Saint-Bertrand-de-Comminges : un déversoir de marbre traversant l'enceinte et un égout, contemporains du rempart, ont permis de fixer le niveau intérieur de la ville (M. Labrousse, *ibid.*, p. 427).

Verreries du IVe siècle. — Renate Pirling publie de riches mobiliers funéraires en verre, *Neue grabfunde des 4. und frühen 5. Jahrhunderts aus Krefeld-Gellep* (*Germania*, 38-1960, p. 80-89, fig. 1-3, pl. 9-10), dont une coupe figurée et inscrite (*bibe et* (*p*)*ropina tuis*).

Les fibules cruciformes. — La technique de leur agencement est étudiée par M. Hans Drescher, *Ein Betrag zur Technik römischer Zwiebelkopffibeln*, dans *Germania*, 37-1959, p. 170-179, fig. 1-3. — M. A. Audin publie *Une fibule cruciforme chrétienne au Musée... de Lyon*, une des plus grandes connues (*Bull. des Musées et monuments lyonnais*, III (1957-1961), 1960, p. 47-51, 2 fig.).

Inscriptions paléochrétiennes de Trèves. — Une analyse, due à M. H.-I. Marrou, montre le grand intérêt de leur publication par M. Erich Gose, *Katalog der frühchristlichen Inschriften in Trier*, Trierer Grabungen und Forschungen, 3, 1958, VIII-129 p., 232 fig. (compte-rendu dans *Germania*, 37-1959, p. 343-349). Le formulaire, de plus de 800 textes, est uniforme ; la majorité doivent appartenir à la deuxième moitié du IVe siècle, mais une partie appartient au Haut Moyen Age. On continua d'utiliser la langue latine à Trèves longtemps après la chute de l'Empire et les déformations relevées dans les inscriptions permettent d'entrevoir l'évolution de la langue. L'inscription grecque no 478 serait non un poème en l'honneur de sainte Agnès, mais l'épitaphe d'une « Vierge sainte » d'une éminente dignité, attribuable au IVe siècle et de même nature que celles d'Aberkios, de Paktorios d'Autun et que l'inscription de l'Antiquarium Comunale de Rome. — Rudolf Egger, *Nachlese zur Erich Goses Katalog der frühchristlichen Inschriften in Trier* (*Bonner Jahrbücher*, 157-1957, p. 328-332), apporte des observations de lecture et de restitution.

Sépultures de guerriers du Ve siècle. — De précieux inventaires de pièces d'équipement, parures et mobiliers funéraires servent de base à l'étude de M. Joachim Werner, *Kriegergräber aus den ersten Halfte des 5. Jahrhunderts zwishen Schelde und Weser* (*Bonner Jahrbücher*, 158-1958, p. 372-413, fig. 1-21 (dont 5 cartes), pl. 72-83), intéressant particulièrement le Nord de la France et la Belgique : fibules, verreries, rivets de bronze, monnaies de Constantin III et Jovin, avec un appendice concernant la tombe de Misery (Somme).

« Attila et les Gaules ». — Ce mémoire de Mlle É. Demougeot (*Mémoires de la Soc. des Sciences et arts... de la Marne*, 73-1958, 42 p.) montre que la victoire d'Aétius aux champs Catalauniques est une victoire gauloise plutôt qu'impériale.

Paul-Marie DUVAL.

N. B. — Un *Groupe d'archéologie antique* a été créé en 1959 au Touring Club de France, avec un comité présidé par M. André Piganiol. Il se propose d'associer les membres du T. C. F., par la distribution de fiches-questionnaires, à une enquête sur l'état actuel de nos antiquités, et d'en accueillir quelques-uns tous les ans, en liaison avec les directeurs de circonscriptions historiques, sur les chantiers de fouilles où ils pourraient être utiles et où ils recevraient la formation nécessaire. Le secrétaire est M. Châtelain, T. C. F., 65, avenue de la Grande-Armée, Paris. Le groupe publie des articles de documentation dans la *Revue du T. C. F.* et dans *Touring-Plein air*, et des notices techniques et bibliographiques destinées aux adhérents.

On trouvera des exposés bien informés sur les principales fouilles de France dans les deux ouvrages, destinés au grand public, de M. Henri-Paul Eydoux : *Monuments et trésors de la Gaule* (1957), et *Lumières sur la Gaule* (1960).

P.-M. D.

VARIÉTÉS

ÉTUDES LUCRÉTIENNES

Un travail de M. Ubaldo Pizzani[1], élève de M. Paratore, témoigne des plus sérieuses qualités de jugement dans la critique et de clarté dans l'exposition ; il est consacré à trois « questions » lucrétiennes importantes. La première est celle de la publication du *De rerum natura.* Elle se trouve avoir été traitée aussi, récemment, dans un article de M. I. Trencsényi-Waldapfel, *Cicéron et Lucrèce, Acta antiqua Academiae scientiarum Hungaricae*, t. VI, fasc. 3-4, 1950, p. 321-383 (en français avec un résumé en russe), article qui n'a pu être connu de M. Pizzani. A propos de la notice de saint Jérôme, ce dernier a montré, à mon avis, très heureusement, qu'on est en droit d'en dissocier les éléments, que, si ce qui est dit de la folie et du suicide de Lucrèce ne saurait remonter à Suétone (et sur ce point M. Pizzani suit K. Ziegler, comme le suit M. Trencsényi-Waldapfel, qui en reprend et même en développe l'argumentation), ce qui concerne l'activité de Cicéron, éditeur, a un caractère tout différent. La discussion s'appuie sur de très utiles remarques, relatives à la méthode de saint Jérôme et à ses sources. Sur ce qu'a pu être cette édition de Cicéron, sur le sens à donner à *emendauit*, qui peut désigner une révision sommaire, comme celle de Varius et de Tucca pour l'*Énéide* ou comme celle que Quintus Cicéron attend de son frère (*Att.*, II, 6, 1), M. Pizzani présente également des conclusions vraisemblables et s'accorde en définitive avec M. Trencsényi-Waldapfel, notamment pour refuser toute valeur aux indications de la *Vita Borgiana.* Il écarte l'idée de Munro que Lucrèce mourant aurait confié lui-même l'édition de son poème à Cicéron, dont il avait imité les *Aratea* (notons en passant, sur ce point, que M. Trencsényi a justement repris lui aussi, plus en détail, contre Merrill, l'idée que Cicéron poète avait influé sur Lucrèce). Sur le terme de *poemata*, il écarte l'interprétation récemment avancée par M. Sandbach et accueillie favorablement par M. Bailey, que le mot désignerait des passages, non le poème dans son ensemble (p. 38-39). Il s'oppose aussi à la thèse de M. Van Berchem, qui, de *Tusc.* IV, 3, 6, croit pouvoir déduire que le

1. Ubaldo Pizzani, *Il problema del testo e della composizione del « De rerum natura » di Lucrezio*, Rome, Éd. dell'Ateneo, 1959, 1 vol. in-8°, 195 p., 2 indices.

poème de Lucrèce n'aurait été publié que plus tard, peu avant la *Sixième Bucolique.* Il pense, en effet, qu'Amafinius peut y être nommé par Cicéron le premier des épicuriens de langue latine, en contradiction avec l'affirmation que Lucrèce fait de son originalité, même si ce passage a été écrit *après* l'édition de Lucrèce. Car Cicéron ne songerait qu'à la morale.

M. Pizzani revient en passant sur le fameux jugement *multis luminibus ingenii, multae tamen artis* sans mentionner, ni peut-être toujours connaître, les interprétations antérieures, au contraire longuement rappelées par M. Trencsényi-Waldapfel. Ceci l'amène à attribuer à un article récent de M. d'Antò une explication de *ars* qui remonte à Reitzenstein (p. 23, n. 26). Il considère avec raison (p. 26-27) que *tamen* n'introduit pas nécessairement une opposition de valeur entre *ingenium* et *ars*. L'adverbe peut s'expliquer par exemple par une rectification du jugement de Quintus auquel se réfère Cicéron (*ut dicis*). Quintus reconnaissait à Lucrèce le mérite de l'*ingenium*, mais lui contestait peut-être ou ne mentionnait pas son *ars*. A mon avis, Quintus pouvait bien avoir formulé le jugement, tel que Cicéron le reproduit, dans son intégralité ; *tamen* s'explique très suffisamment par ceci qu'*ingenium* et *ars* sont deux qualités également importantes qu'il n'est ni aisé ni usuel d'avoir toutes les deux également. Qui a l'*ingenium* risque de n'avoir pas l'*ars*. Lucrèce a l'un et *cependant* il a l'autre. On sait combien Cicéron critique insiste sur la difficulté pour l'orateur d'exceller également à tous les points de vue. Il est donc, selon moi, arbitraire d'ajouter à cause du *tamen* un *non* devant un des deux membres de phrase (comme le fait encore M. Trencsényi-Waldapfel, le plaçant devant *multis luminibus ingenii*). Pour le sens des deux mots confrontés, M. Pizzani a tort de sembler accueillir p. 27 une interprétation de M. Traglia, selon lequel *multis luminibus* ferait allusion au « caractère discontinu de l'inspiration lucrétienne », tort également de paraître confondre deux sens du mot *ars*, technique littéraire, ou technique tout cours au sens d'ouvrage sur une technique, tort enfin de suivre encore M. Traglia en imaginant quelque nuance défavorable dans *multae artis* parce que *multae artis*, au lieu de *magnae artis*, voudrait dire : « è effetto, è frutto di molto esercizio stilistico, di molti studi elaborativi » de même que *multi sudoris* veut dire ailleurs « è frutto, è effetto di molto sudore ». *Multae* est suggéré manifestement par *multis* et en outre, dans les deux expressions comparées par M. Traglia, on ne saurait transférer à *ars* ce que suggère *sudor* (esercizio, elaborativo) qu'au mépris de toute logique. Non, le jugement de Lucrèce doit être accepté pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour entièrement favorable. Pour le sens des mots, M. Trencsényi-Waldapfel l'a bien vu et c'est le plus simple qu'on puisse concevoir. *Ingenium* signifie « l'originalité, un talent dû à la nature » et *ars* désigne « l'art, c'est-à-dire la conscience artistique du poète, le mérite de la forme

dans l'élaboration » (p. 345). Un tel jugement fait honneur certes à Cicéron, mais rien de ce qu'on sait de lui ne permet de lui retirer ce mérite : bien au contraire ! Quant au rapport de ses écrits philosophiques et du *De rerum natura*, c'est une autre affaire, car ce que Cicéron juge ici — et M. Pizzani l'a bien vu — c'est le poète.

La seconde étude de M. Pizzani concerne l'histoire du texte de Lucrèce. Elle tend à rendre leur primauté absolue à *O* et à *Q*, en réfutant l'idée énoncée par exemple par M. Josef Martin et par M. Buechner que le manuscrit du Pogge, source hypothétique des *recentiores*, représenterait une tradition indépendante, remontant même selon M. Buechner au delà de la source commune de *O* et de *Q*. Les lacunes, en effet, ne proviennent en aucun cas observable de l'état de l'autographe lucrétien. Tout texte qui les présente avoue son appartenance à la tradition de *O* et de *Q*. D'autre part M. Pizzani réfute les raisons alléguées par les partisans de la thèse adverse d'une façon qui nous paraît excellente. L'examen de la tradition indirecte, soit médiévale, soit surtout antique, aboutit à la même conclusion. Incidemment M. Pizzani discute le cas des vers I, 44-49 jugés authentiques par plusieurs critiques récents (notamment P. Friedlaender et E. Bignone). Il n'est pas plus convaincu par leurs arguments que ne l'est en Allemagne M. Gerhard Müller dans ses récents articles du *Philologus* et dans son ouvrage *Die Darstellung der Kinetik bei Lukrez*, Berlin, 1959 ; et j'avoue partager leurs hésitations.

Le troisième essai est relatif à la composition. M. Pizzani recommande « un examen attentif de la structure intime du poème entier, sous son double aspect de traité philosophique et d'œuvre poétique ». C'est, me semble-t-il, exactement le point de vue de M. G. Müller dans son important travail et il me paraît fort bien choisi. M. Pizzani se rencontre d'autre part avec M. Giancotti (*Il preludio di Lucrezio*, p. 235-294 ; cf. *infra*) pour appliquer ce procédé d'abord au prélude du chant I (p. 131-144). (Il s'explique avec M. Giancotti dans un appendice de son ouvrage p. 181 et suiv.) Les singularités de ce prélude — qui, selon une formule de M. Bailey, offre aux latinistes une *alia minor Homerica quaestio* (ce qui, même avec *minor*, est encore beaucoup dire !) — s'expliqueraient par une technique de la digression que présenteraient eux aussi ceux des chants III et V, les vers 62-145 n'étant qu'une longue digression. Trop longue malheureusement ! Et l'on objectera que les autres cas comparés sont de dimensions si différentes qu'on hésite vraiment à les leur assimiler. Je suis beaucoup plus convaincu ensuite par la réfutation des thèses de Mewaldt et de Mussehl adoptées, on le sait, actuellement par beaucoup de philologues, mais combattues aussi très vigoureusement par M. G. Müller. M. Pizzani ne croit donc pas à un plan du poème qui aurait d'abord été autre que celui que nous connaissons. On notera au passage une distinction de principe faite entre l'ordre prévu

primitivement, qui est celui-là même que nous avons, et l'ordre dans lequel, pour l'exécution, le poète a pu s'attaquer aux diverses parties projetées par lui. Cette distinction me paraît très judicieuse et pourrait être aisément confirmée par ce que nous savons de la pratique des écrivains que nous observons, c'est-à-dire les modernes ou les contemporains. Je ferais une seule réserve et elle me concerne. M. Pizzani me cite comme un défenseur de la thèse « génétique » ; ceci prouve seulement qu'il n'a pas lu le seul de mes articles lucrétiens qu'il ait mentionné.

Je ne puis par contre me rallier à la thèse ingénieuse, selon laquelle la promesse faite par Lucrèce, chant V, vers 155, de parler longuement (*largo sermone*) plus loin (*posterius*) des dieux serait tenue en fait, et tenue par l'ensemble des chants V et VI, à la fois dans les quelques vers çà et là, où il est question d'eux et surtout dans le fait que ces chants V et VI ont pour but d'exclure les dieux du monde. Je ne puis concevoir que cette démonstration diffuse, indirecte et toute négative, soit l'exposé visiblement particulier, direct et positif annoncé par Lucrèce sur les dieux et sur leur séjour. Le pluriel *quae* du vers 155 ne saurait se référer — et par-dessus tous les vers 148-154 — aux seuls vers 146-147.

*
* *

M. Giancotti[1] se flatte (p. 6) d'avoir consacré au premier prélude de Lucrèce une monographie, dont les dimensions dépassent celles de n'importe quelle autre étude qui lui ait été vouée. C'est un mérite que nul ne s'avisera de lui contester. On lui reconnaîtra le mérite plus réel d'avoir approfondi la littérature de son sujet, de nous en donner une étude intéressante, de montrer en particulier une aptitude remarquable à soulever des problèmes, qui malheureusement ne sont pas toujours susceptibles de recevoir une solution et qui donnent quelquefois l'impression d'être un peu recherchés et artificiels. Il rend hommage à ses prédécesseurs, alors même qu'il les contredit (p. 8). Il aurait pu le faire aussi, on le verra, là où il les suit ! On lui reprochera également un certain penchant pour le désir de se distinguer à tout prix de ses devanciers, si bien qu'on ne sait plus toujours, à force de le voir s'opposer aux uns et aux autres, où il veut lui-même en venir.

Son premier chapitre traite de la « poétique de Lucrèce ». Je suis un peu embarrassé pour en parler. Il veut bien mentionner (en général pour le critiquer) un article que j'ai donné dans cette *Revue* sur *Lucrèce et la poésie*, en 1947. Or j'ai l'impression (suis-je égaré par la vanité?) que son chapitre ne fût pas né sans moi. Je reconnais bien volontiers qu'il y a ajouté nombre de textes et de remarques utiles. Sur un point essentiel — rapports avec Épicure — il veut affaiblir l'antithèse que j'avais

1. Francesco Giancotti, *Il preludio di Lucrezio* (Biblioteca di cultura contemporanea, LXIII), Messina-Firenze, Casa editrice G. d'Anna, s. d. [1959], 1 vol. in-8°, 332 p.

soulignée entre un Épicure ennemi de la poésie et Lucrèce poète philosophe en attribuant au premier une théorie qui admettrait la légitimité de la poésie si elle est utile (p. 20). Bâtissant sur la constatation que j'ai faite (il me cite p. 27, n. 13, mais pour me critiquer) qu'Épicure admettait les spectacles dionysiaques, notant la tolérance possible pour une poésie qui serait purement passe-temps (διαγωγή), il systématise cela dans la doctrine (nulle part attestée) que la condamnation épicurienne de la poésie ne la viserait qu'en tant qu'elle est mythique et fait appel aux passions. Mais c'est oublier que la poésie est de soi mythique, selon Épicure, quand il en pose les principes (frag. 222), comme elle l'est pour l'esthétique des anciens, d'Aristote à Horace. Épicure l'admettrait aussi si elle est utile et c'est ce que M. Giancotti veut tirer d'un texte du *De Finibus* qui dit le contraire. Citons-le : « *An ille tempus aut in poetis euoluendis, ut ego et Triarius, te hortatore, facimus, consumeret, in quibus nulla solida utilitas omnisque puerilis est delectatio : aut se, ut Plato, in musicis, geometria, numeris, astris contereret?*...) (I, 72). Là où Cicéron parle de l'hostilité pour les poètes, parce qu'ils n'ont aucune utilité véritable, M. Giancotti, par un contresens manifeste, lui fait dire que cette hostilité se limiterait à ceux des poètes qui n'ont aucune utilité véritable ! La proposition relative à l'indicatif, sans antécédent comme *iis* avec *poetis*, à la place où elle est, ne saurait avoir une valeur restrictive, et la suite, où il est question des divers arts, montre bien qu'il s'agit de la poésie et non de certains poètes. A ce texte unique interprété à contresens, M. Giancotti ne peut ajouter que des déductions pour établir qu'Épicure a dû professer une telle opinion en raison des principes de l'épicurisme. Nulles déductions ne peuvent prévaloir contre les textes.

Dans la suite j'inviterai le lecteur à rapprocher la p. 36 et mon article p. 94 (pour l'utilisation de *Catalepton* V) ; la p. 46 et ma p. 98 (pour l'exégèse du vers I, 28) ; la p. 51 et ma p. 95 (pour le plaisir de la poésie au service de la philosophie du plaisir) ; la p. 63 et mes p. 96 et suivantes (pour l'exégèse des vers V, 1379 et suiv.). Sur tous ces points je suis heureux que, sans le marquer, M. Giancotti ait repris et développé mes vues. Je ne le suivrai pas toutefois quand, p. 38 et suiv., il oppose trop absolument hédonisme et utilitarisme et se crée ainsi des difficultés gratuites. Je ne le suivrai pas davantage quand il raffine sur l'idée (qui était la mienne) que Lucrèce pouvait logiquement user du plaisir de la poésie au service de la philosophie du plaisir et quand il introduit un recours à la distinction épicurienne de l'ἡδονὴ κινητική et de l'ἡδονὴ καταστηματική, imaginant ainsi des théories esthétiques dont il y a peu ou pas trace dans les textes. Je m'accorderai avec sa conclusion générale : « In Lucrezio le poema è più valida della poetica » (p. 68). Je donnerai aussi mon accord au bon commentaire qu'il fait des jugements de Lucrèce sur les poètes qu'il a nommés (Homère, Empédocle, Ennius).

Le second chapitre (p. 91 et suiv.) traite du dédicataire, du public, de l'« Antilucrèce dans Lucrèce ». Pour ce qui est de Memmius, M. Giancotti n'ignore pas un article paru dans cette *Revue* en 1950, p. 212 et suiv. (*Lucrèce et son disciple*). Là aussi son accord se marque de préférence là où il ne me nomme pas. Ainsi, après avoir critiqué les vues de MM. Tescari et Giuffrida, à propos de l'attitude de Memmius à l'égard de l'épicurisme, il conclut p. 110 « inesperto e diffidente ». J'avais supposé p. 223 « ... une certaine défiance pour cette secte ». P. 117, il écrit : « Gli è chè Memmio corrisponde al tipo di lettore a cui Lucrezio rivolge il proprio poema. » J'avais dit moi-même p. 233 : « Memmius dont la personne familière incarne pour Lucrèce l'interlocuteur idéal du dialogue philosophique. » P. 94, il paraît accepter l'utilisation que j'ai faite de *Brutus*, 247. (Toutefois je ne pense pas pouvoir mettre en relation avec les vers 143-145 le *fugiens... cogitandi laborem* : ces vers prendraient une valeur bien désobligeante pour Memmius.) P. 120, l'explication du ton impérieux de Lucrèce par l'attitude habituelle de la secte est celle que j'avais donnée p. 225 et n. 5. P. 135, M. Giancotti estime que l'admiration de Lucrèce pour les grands poètes est trace de son passé non épicurien « sopravvivente alla conversione epicurea » : il donne ainsi, et j'en suis heureux, son adhésion à la thèse soutenue par moi en 1947, p. 96. P. 111, l'explication du *sperata uoluptas suauis amicitiae* par l'idée d'une amitié future et conforme, celle-là, à la doctrine est celle que j'offrais p. 230. Par contre il me paraît impossible d'étendre cette idée de futur à la *tua uirtus* du vers 140 (« l'aspettativa, la meta della tua virtus ») sans donner au poète dans ce passage courtois et presque mondain un ton de pédagogue. Il ne me paraît pas moins impossible, p. 116, d'admettre l'explication proposée pour le *digna tua... uita* du vers 111, 420, par « versi digni che la tua vita si consacre ad essi ». Lucrèce n'a pas eu l'outrecuidance d'émettre une si étrange opinion et de surcroît son expression serait d'un latin bien douteux. P. 127, parce que j'ai montré (ou tâché de le faire) que Lucrèce s'entretient avec Memmius comme avec un disciple de choix selon une méthode recommandée par Épicure, il ne s'ensuit pas que j'ai prétendu limiter le message épicurien à un individu ou à une classe (cf. p. 129). Pas plus que celui qui noterait le ton d'intimité de telle œuvre pieuse ne contesterait l'universalité du message chrétien. Il y a place pour plus d'une manière de transmettre une même doctrine. Il y a l'inscription de Diogène d'Oenoanda sur l'agora de sa ville et il y a le poème savant de Lucrèce.

Le chapitre III détermine le moment où Lucrèce a écrit son prélude. Au vers 29 et suiv., et au vers 40 M. Giancotti entend avec Schneidewin que le poète demande à Vénus de maintenir une paix déjà existante ; au vers 41 *hoc* va avec *agere* et *patriai iniquo tempore* a valeur non temporelle, mais conditionnelle (« si les temps étaient défavorables... »).

Cela seul explique que Memmius ait les loisirs nécessaires pour écouter Lucrèce. Je suis ici convaincu par l'argumentation de M. Giancotti, qui songe à l'année 62, après le consulat de Cicéron et la répression de la conjuration de Catilina. Disons peut-être seulement, avant la reprise d'une grande guerre, celle des Gaules. Pour l'attitude politique de Lucrèce, peut-être M. Giancotti eût-il pu se reporter à l'article de M. Arnaldo Momigliano sur les épicuriens de ce temps dans le *Journal of Roman Studies* de 1941.

Au chapitre quatrième, il passe en revue minutieusement les diverses explications que l'on a données de l'Invocation à Vénus. Longuement aussi il examine les vers 44-49, si discutés, et loue Bignone d'en avoir soutenu l'authenticité et la convenance à cette place. Le poète aurait voulu que le lecteur ne se méprît point, à cause de cette prière surprenante, sur le sens de la vraie théologie épicurienne. Il est nécessaire d'admettre une lacune entre les vers 43 et 44, lacune sur le contenu de laquelle il interroge les divers philologues qui l'avaient concédée. Revenant à Vénus, il discute l'interprétation si séduisante que Bignone en a donnée et selon laquelle elle serait la *uoluptas* épicurienne. Il a sans doute raison de mettre en lumière les difficultés qu'il y a à voir en elle soit le plaisir en repos, soit le plaisir en mouvement, soit les deux à la fois. Mais c'est que Bignone avait eu tort d'affaiblir par ces précisions oiseuses une thèse d'autre part excellente. Je me permets de rappeler que je l'avais moi-même conçue dans mon article publié en 1947, alors que j'ignorais encore la *Storia della Letteratura latina* de Bignone, t. II, publiée en 1945. Cette rencontre (omise par M. Giancotti) a peut-être l'intérêt de montrer ce que la thèse avait de tentant. A dire vrai, elle est à peine une hypothèse, car le poète nous a lui-même ailleurs dans le corps du poème donné en toute netteté cette identification ; Vénus est donc la *uoluptas* dans sa généralité, celle qui est le moteur universel des êtres vivants, ces vivants dont la considération domine en fait tout le poème. Si la *uoluptas* est le souverain bien — la *uoluptas* et non pas au principe telle ou telle forme du plaisir, c'est d'abord parce qu'elle est ce qui s'impose à tous les vivants et à tous les hommes comme une évidence sensible, avant toutes discussions et précisions. (Cf. *De finibus*, I, 30). Le souci de justifier l'épicurisme de certaines critiques antiques ou modernes ne peut ni ne doit masquer ce fait si bien établi.

A cette explication qui a l'avantage d'être fondée sur la vérité fondamentale qui sert de principe à l'éthique épicurienne, c'est-à-dire à la partie la plus importante du système, M. Giancotti en a substitué une autre (p. 201 et suiv.), ingénieuse, mais à mon sens tout à fait gratuite, où il s'attache à considérer le couple de Mars et de Vénus, voyant en eux les deux principes opposés en œuvre dans le monde, celui de la désintégration et de la mort et celui de la génération et de la vie. L'explication est gratuite, car manifestement dans les vers 33 et suiv. Mars

n'intervient que dans un développement d'actualité politique, où le poète oppose la paix à la guerre et où il n'y a pas la moindre trace de symbolisme cosmique. Cette exégèse en l'air amène M. Giancotti à se poser ensuite toute une série de problèmes artificiels qui sont eux-mêmes l'objet de solutions aussi subtiles qu'arbitraires, par exemple p. 207 sur Calliope et Vénus, p. 213 sur l'ἡδονή de Mars (!), sur Épicure et Vénus, où on arrive à cette formule que je ne commenterai pas : « Oserei dire che Epicuro non è che il Verbo del principio universale personnificato da Venere ».

Un long chapitre (p. 235-290) est consacré à la question de la structure du prélude. Là aussi M. Giancotti discute, sans se lasser, les analyses de ses prédécesseurs et on sait qu'elles sont nombreuses et compliquées. Là aussi il déploie les ressources de sa virtuosité propre. Là aussi il lui arrive de se laisser égarer par elles, au mépris du sens obvie des mots, quand par exemple p. 281 il prétend que dans *Graiorum obscura reperta inlustrare* (répandre la clarté sur les obscures découvertes des Grecs), *inlustrare* offrirait aussi le sens de « fugare con la luce di questa verità (la vérité épicurienne) le tenebre delle doctrine contrarie ». Deux chapitres plus brefs concernent l'un l'aspect didactique (p. 291 et suiv.), l'autre la « cosmicità » et l' « umanità » de Lucrèce. Le premier d'entre eux contient une étude stylistique, où un sentiment fin et juste se noie parfois ici encore dans une trop grande subtilité (par exemple sur la valeur qu'auraient certaines allitérations).

Au total dans ce livre souvent brillant, parfois diffus, on a l'impression que la sûreté du philologue et du latiniste n'est pas toujours égale à l'acuité du critique et à l'ingéniosité de l'analyste.

* * *

Un nouvel ouvrage lucrétien de M. Giancotti[1] unit curieusement une anthologie et une monographie, une anthologie qui comprend les préludes et les finales des chants du *De rerum natura* et une monographie qui concerne le problème de l'optimisme ou du pessimisme de Lucrèce. Il veut inviter les élèves des classes terminales des lycées italiens et les étudiants des Universités à réfléchir sur celui-ci. Il réagit contre l'idée, selon lui, aujourd'hui généralement accréditée, d'un Lucrèce plus ou moins en contradiction avec Épicure sur cette question, tendant à évoluer sous l'effet de son tempérament propre vers une conception pessimiste de la vie et de l'univers. Pour la démonstration de cette thèse nous sont offerts des morceaux choisis commentés, précédés chacun d'une introduction détaillée et reliés par une analyse sommaire des divers chants.

1. Francesco Giancotti, *L'ottimismo relativo nel De rerum natura di Lucrezio* (Crestomazia latina, n. 7), Turin, Loescher, s. d. [1960], 1 vol. in-8°, 222 p.

L'avantage de la méthode choisie saute aux yeux : il est de nous inviter, en quelque sorte, à discuter sur pièces. L'auteur montre d'autre part, comme dans son livre sur le Prélude du chant I, une connaissance étendue de la littérature du sujet, même si la nature du présent travail l'engage à ne la mentionner que discrètement. Le parti adopté peut invoquer pour sa justification que les préludes et les finales sont les moments les plus personnels de l'œuvre ; on se souviendra que l'essai important de M. O. Regenbogen est essentiellement fondé sur les préludes. Cependant il faut bien reconnaître que ces moments ne sont pas les seuls. Pour le thème présent, il y a dans la discussion du chant III sur la crainte de la mort et même auparavant de la mortalité de l'âme, dans l'évocation au chant V des imperfections de notre monde et plus loin de l'histoire de l'humanité des pages essentielles sur le sujet. Et sur ces pages essentielles se sont appuyés les partisans du pessimisme de Lucrèce, autant et plus que sur les préludes ou les finales. On risque d'objecter à M. Giancotti que si, du point de vue formel, le prélude ou prooemium est une réalité incontestable dans la structure du chant, en accord avec la technique littéraire des Anciens, il n'en est pas de même pour la notion de finale. Il suffit pour l'établir de remarquer qu'il n'y a pas de mot grec ou latin qui y corresponde. Ce que l'on appelle les finales des chants de Lucrèce ne sont pas comme les préludes des morceaux isolés, mais simplement chaque fois le dernier moment de l'exposition, la dernière partie de la démonstration, analogues par leur contenu à tout ce qui précède dans le corps du chant.

Sur le fond même du problème considéré par M. Giancotti, je lui donnerai volontiers raison. Lucrèce est optimiste, d'un « optimisme relatif », comme il nous est précisé et il est orthodoxe par rapport à son maître Épicure. Toutefois j'estime que, pour expliquer ses pages jugées par beaucoup pessimistes, il ne suffit pas de dire qu'elles ne doivent pas être isolées du contexte, qu'elles ne sont qu'un moment nécessaire de l'argumentation : la libération par l'épicurisme suppose préalablement la peinture des misères de l'homme sans l'épicurisme ; Pascal n'est pas davantage pessimiste parce qu'il parle de la « misère de l'homme sans Dieu ».

Cette justification en quelque sorte doctrinale me paraît incontestable et il faut remercier vivement M. Giancotti de nous l'avoir donnée avec cette ampleur et cette science, en remarquant du reste qu'elle est, dans la ligne, sinon de tous les « lucrécisants », au moins de certains parmi les plus éminents, et d'abord d'E. Bignone, mais aussi des commentaires d'Ernout-Robin et de Bailey. Mais cette explication des pages « pessimistes » de Lucrèce n'épuise pas, il s'en faut, le problème. M. Giancotti se tient un peu trop exclusivement sur le plan intellectuel. Mais si Lucrèce a adhéré à l'épicurisme, c'est parce qu'il en a éprouvé le besoin, parce qu'il a cru le vérifier dans son expérience. Or cette ex-

périence, dominée en partie par son tempérament, se reflète aussi dans ces pages et leur donne la couleur, l'éloquence, la vibration qui les distinguent. Et cette expérience, nous ne dirons pas qu'elle est pessimiste, puisqu'elle débouche sur un acte de foi optimiste, puisqu'elle est intégrée à une conception harmonieuse de la vie, mais nous dirons qu'elle paraît avoir été amère et douloureuse. C'est elle justement qui fait de Lucrèce pour Épicure un disciple passionné et elle n'établit entre les deux aucun désaccord dans le domaine théorique : tout au contraire ; mais c'est elle aussi qui fait leurs œuvres si dissemblables de ton.

M. Giancotti souligne avec raison dans son avant-propos l'importance de cette question du ton. Mais, à son avis, elle ne se confond pas, comme il paraît le croire, avec le problème doctrinal de l'optimisme ou du pessimisme. Il y a un livre dont la lecture paraît avoir échappé à l'information considérable de M. Giancotti : c'est celui qu'un psychiatre de chez nous, le docteur Logre, a consacré à l'angoisse de Lucrèce. Tout ne me paraît pas à en retenir : le docteur Logre, lui, a tendance à sous-estimer les exigences doctrinales — en leur fond optimistes — qui président à certaines peintures « pessimistes » de Lucrèce. Mais il ne nous aide pas moins à prendre conscience de ce que le problème psychologique n'est pas entièrement résolu par le problème philosophique de l'œuvre. Lucrèce peut bien être un anxieux de tempérament et un optimiste de conclusion.

Pierre BOYANCÉ.

BIBLIOGRAPHIE

Wolfgang Züchner, *Ueber die Abbildung* (115. Winckelmannsprogramm der archäologischen Gesellschaft zu Berlin). Berlin, Walter de Gruyter, 1959 ; 1 vol. in-4°, 61 p., 41 fig. dans le texte.

« Die hier geäusserten Gedanken sind... keineswegs neu, sondern Variationen zu einem seit langem behandelten Thema », déclare modestement l'auteur. Mais tous les archéologues, professionnels ou « antiquaires », trouveront, me semble-t-il, plaisir et profit à lire et à méditer ces remarques sur le problème de l'illustration : ces cinquante pages sont riches et instructives. L'illustration fantaisiste qui accompagne au xve ou au xvie siècle les textes relatifs aux légendes et aux monuments antiques, qu'elle prétend évoquer, peut prêter à sourire, mais le pouvoir de suggestion de l'image une fois créée et répétée, même avec des interprétations de détail qui varient, doit faire réfléchir à la façon dont s'imposent aussi bien de nos jours les restitutions graphiques, reconstitutions souvent aussi hardies, parfois aussi naïves. L'illustration documentaire elle-même, seul moyen dont nous disposions dans tant de cas pour connaître une œuvre d'art conservée au loin, est-elle si aisément acquise par le procédé mécanique de la photographie? Pour saisir l'objet dans la réalité de sa conception, de son exécution, de sa fonction et de ses intentions, dans sa véritable perspective au sens propre et au sens figuré, que de difficultés, dont l'objectivité prétendue de l'appareil ne triomphe pas sans le concours du hasard et de l'intelligence active de l'opérateur. Toute copie n'est-elle pas d'ailleurs plus ou moins une interprétation où l'appréciation subjective et même le goût, les tendances, la façon de voir de l'époque, jouent un rôle important? Ce qui est évident pour le dessin et la gravure se vérifie jusque dans la photographie. Mais raison de plus pour ne pas négliger les dessins et les gravures anciennes : non seulement ils constituent des témoignages historiques de grande valeur, mais ils peuvent nous aider à nous affranchir de l'optique confinée et, quoi qu'on fasse, artificielle des musées modernes en rappelant l'impression que produisaient les œuvres sous le ciel, dans la lumière, dans le cadre architectural pour lesquels elles avaient été élaborées, et où pleinement elles vivaient. Une sensibilité d'artiste est encore le meilleur instrument qui fasse apercevoir les mérites d'une œuvre d'art.

Les images dont W. Züchner illustre ses propos sont ingénieusement

choisies et peu banales. Signalons, fig. 2, la reproduction d'une miniature, attribuée à Villem Vreland, extraite du manuscrit inédit, conservé à Erlangen, de l' « Épître d'Othéa, déesse de la prudence, à Hector, chef des Troyens », œuvre de Christine de Pizan ; fig. 5-9, le Colosse de Rhodes, dessin de Marten van Heemskerck (Erlangen) et gravures ultérieures ; fig. 10-12, admirables photographies du relief archaïque de Dionysos à Ince Blundell Hall ; fig. 18-27, aspects successifs du Diadumène de Dresde, de la tête de Palestrina à Berlin et de la danseuse Titeux du Louvre ; fig. 31-33, témoignages de Marten van Heemskerck (Cab. des Estampes de Berlin) sur Rome et les collections d'antiques à Rome au XVIe siècle[1].

J. MARCADÉ.

Carlo Pietrangeli, *Scavi e scoperte di antichità sotto il pontificato di Pio VI*. Seconda edizione. Roma, Istituto di Studi Romani Editore, 1958 ; 1 vol. in-8°, 189 p., 2 frontispices, 20 fig. et XXII pl. h. t. Lire 1.700.

On sait l'impulsion donnée à la recherche archéologique par le cardinal Braschi, qui devint pape en 1775 sous le nom de Pie VI, et le rôle qu'il joua dans le développement des collections vaticanes. Tandis que le Museo Clementino s'agrandissait par la mise en chantier du « Museo Piano », de très nombreuses fouilles, officielles ou clandestines, mettaient au jour à Roma Vecchia, à Ostie, à Castel di Guido, à Monte Cagnolo, à Tivoli et ailleurs, une quantité de documents. Les achats effectués sur le conseil de G. B. Visconti pour les sculptures et de G. Marini pour les inscriptions, les travaux de restauration pratiqués par Sibilla et ses aides, rassemblèrent en peu d'années dans les palais pontificaux un inestimable trésor d'art antique.

Le dépouillement des trois volumes manuscrits du « Diario di Roma » (*vulgo* « Diario di Pio VI ») conservés dans les archives Campello à Spolète, les renseignements complémentaires extraits du « Diario ordinario » (*vulgo* « Cracas ») et les recoupements apportés par d'autres publications ou dossiers peu connus ou inédits (en particulier les « Giustificazioni del Museo Pio-Clementino ») ont permis à C. Pietrangeli de reconstituer par site (pour Rome, les environs de Rome, et l'État pontifical) une chronique précise des fouilles et découvertes survenues de 1775 à 1780. Il s'en dégage un tableau très vivant de l'activité archéologique au cours de ces cinq années, et les indications nouvelles fournies sur la provenance de diverses sculptures célèbres constituent un apport scientifique précieux.

Les reproductions de gravures anciennes qui illustrent le texte et les

1. Pour le relief thasien dont l'auteur discute p. 50, note 13, voir *B. C. H.*, 75 (1951), p. 99-100.

XXII planches photographiques qui lui font suite donnent à ce recueil de sources établi avec une impeccable méthode l'agrément d'un livre d'art.

J. MARCADÉ.

Acta Classica, proceedings of the classical Association of South Africa, vol. II (1959), dedicated to Alexander Petrie. Pretoria, 1960 ; 1 vol. in-8°, 138 p.

Le premier numéro des *Acta Classica*, la nouvelle revue de nos collègues d'Afrique du Sud, était dédié à T. J. Haarhoff (cf. *Rev. Ét. Anc.*, LXI, 1959, p. 426). Est-ce une tradition qui s'instaure? Le second tome est en l'honneur d'Alexander Petrie, à qui S. J. H. Steven consacre des pages émues.

L'ensemble du volume, présenté avec élégance et sobriété, contient des articles tant de grec que de latin. Parmi les plus importants, je note celui de B. L. Hijman sur l'Éthique de Posidonius (p. 27 et suiv.) et celui de J. P. Louw sur la prohibition en grec (p. 43 et suiv.), qu'il est intéressant de comparer à l'enquête de F. Thomas, pour le latin. Dans le domaine des études latines, je signale le travail de K. D. White sur la technologie et l'industrie sous l'Empire. Pour les archéologues, de G. P. T. Naudé, *The Glaze Technique of the Greek Vase* (p. 106 et suiv.).

Un bref rapport donne une idée de l'activité des études anciennes en Afrique du Sud. Un index bien fait termine cet intéressant volume.

H. BARDON.

Opuscula Atheniensia III (Skrifter Utgivna av Svenska Institutet i Athen, 4°, VII. Acta Instituti Atheniensis Regni Sueciae. Series in-4°, VII). Lund, C. W. K. Gleerup, 1960 ; 1 vol. in-4°, VI + 213 p., fig. dans le texte, XXXIII pl. h. t.

Ce volume réunit huit études, dont les deux premières, compte tenu des notes copieuses composées en petits caractères, sont d'assez gros mémoires. — P. 1-54 : P. M. Frazer (*Two Studies on the Cult of Sarapis in the Hellenistic World*) analyse tour à tour l'audience restreinte du culte de Sarapis en Égypte et les raisons du succès de ce même culte hors d'Égypte, à l'époque hellénistique. Selon l'auteur, Ptolémée Soter, en créant le culte de Sarapis, pensait essentiellement aux Grecs d'Égypte et voulait avant tout procurer à la ville d'Alexandrie une divinité patronale ; aussi bien la clientèle du nouveau dieu fut-elle d'abord presque exclusivement grecque et « hellénisée », les indigènes continuant pour leur part à adorer Osor-Hapi ; la popularité, d'ailleurs très relative, que l'on connaît au culte dans le Fayoûm au IIe siècle av. J.-C. (alors que les dédicaces à Sarapis se raréfient à Alexandrie même, selon le mouvement d'égyptianisation qui marque les règnes de Philopator et

d'Épiphane) correspond sans doute tout au plus à quelque assimilation dans la mentalité du peuple, entre l'observance d'une religion naguère soutenue par le pouvoir royal et le loyalisme envers la dynastie ; ce n'est que dans l'Égypte romaine que le culte de Sarapis sera vraiment populaire. Quant à la diffusion du culte de Sarapis hors d'Égypte aux IIIe-Ier siècles av. J.-C., Frazer estime qu'on aurait tort d'y chercher l'effet d'une propagande ptolémaïque : le succès de Sarapis à Salonique et à Laodicée de Syrie, dans des pays le plus souvent en lutte avec l'Égypte, ne supporte pas, en effet, une explication politique. L'initiative privée semble avoir joué le rôle essentiel, des commerçants, des mercenaires, des prêtres ou de simples voyageurs devenant par conviction personnelle les zélateurs de Sarapis ; Rhodes et Délos paraissent avoir été, dans cette expansion, des relais importants. En second lieu seulement, on pensera que des communautés indépendantes en rapports avec l'Égypte ont pu adopter la divinité d'Alexandrie pour se concilier les bonnes grâces des Ptolémées ; mais il est notable que le succès du culte de Sarapis fut plutôt moindre dans les possessions de l'Égypte qu'ailleurs. [Il est intéressant de confronter ce travail de Frazer avec le mémoire de T. A. Brady, *The Reception of the Egyptian Cultes by the Greeks*, 1935.] — P. 55-97 : Ervin Roos (*De incubationis ritu per ludibrium apud Aristophanem detorto*) prend acte des opinions contradictoires de Wilamowitz et de Kern sur le « Ploutos » d'Aristophane : pour l'un, Aristophane tourne en ridicule la religion d'Asklépios ; pour l'autre, la pièce serait plutôt une manière d'hommage rendu au dieu. Comparant le récit des guérisons miraculeuses consignées sur les stèles inscrites d'Épidaure avec l'histoire des miracles qui rendent la vue à Ploutos et frappent Néoclide de cécité, réexaminant ensuite en détail divers passages de la comédie, Roos conclut qu'Aristophane (compte tenu des lois du genre qui imposaient les plaisanteries que l'on trouve dans la pièce sur la médecine et les médecins) ne saurait être considéré comme un adversaire de la religion d'Asklépios. [L'auteur récuse les arguments que l'on a voulu tirer de l' « Amphiaraos » : dans cette autre comédie, fait-il remarquer, Asklépios n'est pas en cause ; d'autre part, nous n'avons du texte que de maigres fragments ; enfin, entre l' « Amphiaraos » et le « Ploutos », les conceptions d'Aristophane ont pu changer.] — P. 99-104 : Jonas Crampa (*The Greek Inscriptions of Labraunda, A preliminary Survey*) donne un aperçu général des trouvailles épigraphiques faites dans les fouilles de Labraunda, près Mylasa, de 1948 à 1953, et des enseignements que ces textes procurent sur la topographie du sanctuaire (monuments de l'époque des Hécatomnides et constructions des temps romains), son administration, ses rapports politiques, etc. — P. 105-122 : Einar Gjerstad (*Pottery Types Cypro-geometric to Cypro-classical*) étudie, en complément de l'exposé présenté dans *Swed. Cyp. Exp.*, IV, 2, l'évolution de forme subie par les différents types de

vases depuis la première phase du géométrique chypriote jusqu'au IVe siècle av. J.-C. — P. 123-133 : Paul Åström (*A Middle Cypriote Tomb from Galinoporni*) publie une tombe de Galinoporni dont le matériel, conservé au Medelhavsmuseet de Stockholm, répond à des utilisations successives depuis le Middle Cypriote I jusqu'au Middle Cypriote III, soit une période d'un peu plus d'un siècle (peu avant 1750-peu après 1650 av. J.-C.). — P. 135-153 : V. Karageorghis (*Supplementary Notes on the Mycenaean Vases from the Swedish Tombs at Enkomi*) étudie un certain nombre des fragments de vases mycéniens provenant des tombes d'Enkomi nos 3, 7 et 18, qui sont conservés au Medelhavsmuseet de Stockholm ; l'auteur commente les représentations figurées et propose de reconnaître sur un cratère amphoroïde de la tombe 3, datant du Myc. III A, Héraklès au Jardin des Hespérides. — P. 155-175 : Jörg Schäfer (*Ein « Perserbau » in Altpaphos?*) décrit les restes d'un monument reconnu par les fouilles de 1951-1955 à l'Est de Kouklia, au bord du versant occidental de la hauteur de Hadji Abdullah. La construction de ce « Quaderbau », en rapport étroit avec le mur d'enceinte de la Vieille-Paphos, doit être placée, d'après la céramique recueillie, entre 600 et 475 av. J.-C. ; or, le principe du plan ne trouve aucun parallèle satisfaisant dans l'architecture archaïque ou classique de Chypre ; en revanche, la symétrie du tracé, la taille des blocs, la disposition des corridors et la proportion des pièces font penser aux bâtiments perses du temps de Darius, Xerxès et Artaxerxès ; d'où l'hypothèse de l'auteur qui retient la possibilité d'une résidence construite dans la première décade du ve siècle av. J.-C. pour le commandant de la garnison perse. La destruction du monument survint, semble-t-il, dans le courant du IVe siècle. — P. 177-213 : T. B. Mitford (*Unpublished Syllabic Inscriptions of the Cyprus Museum*) entreprend la publication des inscriptions syllabiques inédites de Chypre avec quinze documents de Marium-Arsinoe et cinq de Paphos. Ce sont pour la plupart de simples funéraires, mais la langue dérive directement du « vieil achéen » et l'écriture dérive par l'intermédiaire du « chypro-minoen » des écritures linéaires de Crète. L'inscription double no 17, en caractères chypriotes et en caractères grecs, commémore la fondation par Nikoklès, roi de Paphos, d'un temple d'Artémis Agrotéra à la Nouvelle-Paphos (fin IVe siècle av. J.-C.).

J. MARCADÉ.

Études d'archéologie classique, II. Ouvrage publié avec le concours du C. N. R. S. (*Annales de l'Est*, publiées par la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, Mémoire no 22.) Paris, E. de Boccard, 1959 ; 1 vol. in-4o, VIII + 148 p., XXXIX pl. h. t.

Sous forme d'articles enrichis de notes et d'illustrations, ce volume reprend l'essentiel des communications présentées lors de la troisième

« semaine d'études archéologiques » de Nancy en octobre 1957. De ce colloque nous avons déjà, dans la *R. É. A.* de 1958, p. 163 sqq., donné un compte-rendu qui nous dispense de revenir ici sur les sujets traités par A. Aymard, Fr. Chamoux, J. Le Gall, G.-Ch. Picard et E. Will. Mais les éditeurs ont opportunément ajouté le texte d'une étude de H. Stern, dont les étudiants de Nancy avaient eu la primeur en mars 1958, sur l'*Origine et les débuts de la mosaïque murale.*

Selon Stern, la mosaïque de revêtement « est née au dernier siècle de la République dans l'ambiance des grottes artificielles, élément important du jardin romain. Aucun texte, aucun monument ne permettent d'en attribuer l'invention aux Grecs du proche Orient ou de la Sicile. Certes, ces grottes artificielles sont une création hellénistique, mais il semble que c'est à Rome qu'on ait commencé à les revêtir de mosaïques. Celles-ci étaient d'abord fort simples, unies et sans dessin. Vers le milieu du Ier siècle de notre ère, on aurait eu l'idée d'en faire des décors figurés et ornementaux, d'en couvrir des surfaces considérables, des niches entières, des murs, des colonnes, et de les transporter sur les voûtes des bains ».

Si l'on passe en revue les restes de mosaïques de revêtement des IIe et IIIe siècles, on constate « qu'elles ornent presque sans exception des surfaces courbes, coupoles, conques, niches, absides. Un autre fait frappe également... Le lien de ces installations avec l'eau, obligatoire au début, se relâche à mesure qu'on avance dans le IIIe siècle ». En somme, « la mosaïque de revêtement a été créée de toute évidence pour l'ambiance de l'eau. Des raisons matérielles et techniques... en expliquent en grande partie la naissance. Mais la qualité esthétique des matériaux, dont l'éclat augmente sous les reflets et au contact de l'eau, y a sans doute sa part aussi. Et c'est cette raison esthétique surtout qui nous fait comprendre la fortune ultérieure de la mosaïque de revêtement. Elle devient le moyen d'expression par excellence d'un goût nouveau qui veut allier la spiritualité au faste. La mosaïque créera dans les sanctuaires chrétiens cette ambiance de solennité et de mystère qui en fera comme l'image et le reflet d'un autre monde ».

J. MARCADÉ.

Manu Leumann, *Kleine Schriften, herausgegeben zum siebzigsten Geburtstag am 6. Oktober 1959.* Zurich et Stuttgart, Artemis Verlag, 1959 ; 1 vol. in-8o relié toile, XII + 434 p.

Il est superflu d'insister sur l'intérêt que peut présenter pour le public spécialisé un recueil comme celui-ci, qui groupe quarante-quatre articles de M. Leumann, échelonnés sur quarante années de production (1918-1958) et parus dans vingt-quatre publications différentes, parfois malaisées à consulter.

L'ordonnance du livre est fort simple ; il est divisé en quatre sections

principales : linguistique latine, linguistique indo-européenne et générale, appendice contenant la bibliographie complète des ouvrages et publications de M. Leumann et des index fort bien faits et copieux. Le mérite de la présentation matérielle revient à M. Ernst Howald, qui a signé l'épître dédicatoire. A elle seule l'importance de la *Tabula Gratulatoria* qui énumère les souscripteurs — personnalités ou institutions — témoigne assez de la place occupée par l'auteur dans la science contemporaine.

Il ne saurait être question d'envisager ici dans le détail les éléments du recueil : aucun de ces articles n'est passé inaperçu en son temps, et la plupart, qui sont devenus classiques, ont fait eux-mêmes l'objet de comptes rendus. D'ailleurs leur diversité même décourage l'analyse : certains sont de simples notes, d'autres au contraire de véritables monographies, ainsi les trente pages sur les adjectifs latins en *-icius*, les vingt-quatre pages sur le classement des suffixes de dérivation nominale en latin, ou encore, dans le domaine grec, la quinzaine de pages traitant des irrégularités morphologiques dans les comparatifs et superlatifs... C'était pourtant un devoir de reconnaissance que de saluer la parution d'une telle anthologie, image d'un talent où la solidité le dispute à l'éclectisme.

P. BURGUIÈRE.

Charles Higounet, *L'Écriture* (Collection « Que sais-je? »). Paris, P. U. F., 1955, 2e éd., 1959 ; 1 vol. in-16, 136 p.

Aux diverses écritures qui se sont partagé la Terre pendant des millénaires (cunéiforme, égyptienne, « hittite » hiéroglyphique, proto-indienne et crétoise, chinoise, américaines précolombiennes, cypriote et persépolitaine) et pour qui une qualification commune ne peut être trouvée que par rapport aux écritures alphabétiques, qu'elles ne sont pas, M. Higounet consacre vingt-trois pages. Après ces vingt-trois pages sur les écritures « non alphabétiques », soixante-seize traitent des écritures alphabétiques (phénicienne, araméenne, hébraïque, arabe, éthiopiennes, indiennes, libyque, ibère, grecque, copte, slave, runique, latine) parmi lesquelles l'écriture latine occupe, à elle seule, quarante-trois pages. Cette petite statistique tout extérieure a un sens.

Une telle disproportion s'imposait dans un livre ayant pour but de donner au grand public une idée de l'état actuel de nos connaissances sur l'écriture envisagée comme manifestation de l'homme à travers les âges.

Le déséquilibre, en effet, ne vient nullement de ce que l'auteur est personnellement très versé dans la paléographie latine. Il ne vient pas spécialement de ce que l'écriture latine est la nôtre et est parvenue, il y a mille ans, à un degré de perfection qui, immobilisant ses formes, a favorisé son adoption pour des langues de plus en plus nombreuses. On

ne peut même pas dire que la grande place consacrée par M. Higounet à l'écriture latine soit directement due à l'abondance et à la variété du matériel : elle est due, surtout, à ce qu'il y voit « l'exemple » où, après trois siècles de recherches purement paléographiques, on peut discerner, aujourd'hui, plus clairement qu'ailleurs, comment se pose le problème d'une écriture déterminée, et, dans son ensemble, le problème de l'écriture chez l'homme. Entre d'autres éléments comme les intentions des monuments graphiques, les matières subjectives, les instruments, M. Higounet (p. 13) perçoit aussi parfaitement toute l'importance qu'il faut attacher « aux habitudes [je dirais : aux disciplines] et aux gestes des scribes ». Il précise : « Nous sommes mal renseignés à cet égard sur les grandes écritures anciennes. » Et il poursuit : « L'exemple de l'écriture latine laisse entendre, néanmoins, ce qui a pu se passer souvent dans d'autres cas. »

Il y a dans le mot « souvent » une atténuation qui n'est que trop justifiée par notre ignorance. Les monuments des écritures autres que la latine, non alphabétiques et alphabétiques, n'en doivent pas moins être répartis et interrogés, *pour voir*, selon des données et des critères qui se dégagent aujourd'hui de l'étude, encore très déficiente mais relativement avancée, du cas latin.

Certes, les écritures « anciennes » ont été l'occasion des réussites les plus spectaculaires et sans doute les plus glorieuses des sciences historiques et philologiques du point de vue du déchiffrement et de l'exploitation des textes. Mais, du point de vue de l'histoire graphique où il se place, M. Higounet ne peut guère que « passer en revue » des entités disjointes et des états dont la succession et les relations sont encore trop mal expliquées, et, très souvent, totalement incompréhensibles.

Peut-être le resteront-elles toujours. Encore faudrait-il savoir pourquoi, et si l'impasse est due, selon les cas, à la rareté ou à la nature du matériel. Encore faut-il, de toute manière, garder le sentiment des immenses lacunes de notre science et ne pas les camoufler. En paléographie latine même, des obscurités très graves demeurent, et l'on n'en veut pour exemple que certains mystères de l'*a* et du *b* : du moins plusieurs de ces obscurités semblent-elles, aujourd'hui, cernées.

Le petit livre de M. Higounet est très utile précisément dans la mesure où il laisse le lecteur de la collection « Que sais-je ? » insatisfait. Insatisfait non pas du livre, qui est excellent, mais de l'état de la science concernant un grand phénomène humain qu'on suit encore très mal.

Jean MALLON.

Bertha Theodora Koppers, *Negative conditional sentences in greek and some other Indo-European languages.* La Haye, Pier Westerbaan, 1959 ; 1 vol. in-8° br., 133 p.

Il s'agit là d'une « Academisch proeschrift », c'est-à-dire d'un mé-

moire soutenu devant l'Université d'Utrecht pour l'obtention du grade de docteur ès lettres. L'auteur s'est proposé d'élucider ce que son maître le professeur J. Gonda a présenté comme une énigme à la fin de son livre *The character of the Indo-European moods* (Wiesbaden, 1956), à savoir la différence entre les emplois de εἰ οὐ et de εἰ μή dans les énoncés conditionnels grecs, et la faveur croissante de εἰ μή. L'introduction laisse apparaître que Mlle (ou Mme) Koppers considère la question comme simple, malgré les inutiles complications dont l'ont entourée les grammairiens de toute époque. Et de fait une grande partie de son travail consiste en la critique — souvent pertinente malgré un « ton » assez désinvolte et un emploi de l'humour qui n'ajoute ni ne retranche rien au problème — des différentes explications et descriptions proposées de la période « conditionnelle » dans les langues anciennes. La réponse se dégage assez mal d'un exposé qui aurait intérêt à se montrer plus systématique — et en tout cas à se terminer par une conclusion nette, qu'on cherche en vain — ; cette réponse peut étonner l'école philologique française, où l'auteur de ce compte rendu est persuadé qu'elle est admise depuis plusieurs décades, et enseignée dans nos Universités ; voici quelques citations qui la résument : « ... Les Grecs ont dû sentir (entre les deux négations) une différence marquée, qu'il ne nous est pas possible d'exprimer dans nos traductions, et que nous pouvons seulement imiter en accompagnant l'une et l'autre de gestes... » (p. 88) ; « Nous pouvons considérer que la distinction entre les deux négations est de caractère psychologique, ou, en d'autres termes, de valeur émotionnelle, ce qui revient à poser une différence stylistique... » (ibid.) ; « ... Je suis persuadée que les Grecs utilisaient leurs οὐ ou leurs μή dans des protases conditionnelles aussi inconsciemment que nous utilisons nous-mêmes soit les négations toniques, soit les négations atones... Mais, dans le cas de l'irréel, il doit y avoir eu, en plus de la force de la tradition, un effet de contraste non intentionnel, d'où l'usage préférentiel de εἰ μή... » (p. 124).

Il semble qu'une lecture moins « négative » — et moins négatrice — de la *Syntaxe homérique* de M. Chantraine, de la *Syntaxe grecque* de M. Humbert, voire de la *Syntaxe latine* de MM. Ernout et Thomas en ce qui concerne les différences entre *si non* et *nisi* eût permis à Mlle Koppers d'atténuer dans son ouvrage ce caractère faussement novateur qui étonne parfois et d'accentuer au contraire ce par quoi il est et restera utile, c'est-à-dire son aspect de *mise au point*, le plus souvent soigneuse, sur une délicate question de syntaxe et surtout d'usage. On se trouve ici constamment affronté à cet irritant problème de « limite » : où s'arrête ce qu'on a appelé la « syntaxe », où commence ce qu'on peut appeler la stylistique, puisqu'il y a choix entre des moyens différents pour l'expression d'une même pensée? Mlle Koppers a eu le mérite indéniable de soulever à plusieurs reprises cette querelle de terminologie,

qui recouvre et dissimule un problème fondamental de « compétences » ; mais trop souvent aussi le parti pris de faire correspondre à tel ou tel mode d'expression ancien des structures « équivalentes » proposées par des langues modernes risque de fausser les conclusions à retenir de l'examen *interne* de ces faits grecs ou latins.

Pour une éventuelle réédition, l'auteur devra revoir attentivement le texte, que déparent quelques fautes d'impression, surtout dans les noms propres (Eus*th*atius, Apo*l*o...), et des accentuations fautives en grec.

P. BURGUIÈRE.

Archaeological Survey of the Knossos Area, compiled by **M. S. F. Hood.** The map surveyed by **D. Smollett** and traced by **P. de Jong.** London, The British School at Athens, s. d. (1958) ; 1 vol. gr. in-4°, 24 p., 3 fig. dans le texte, 1 carte h. t. 17 s. 6 d.

Une très belle carte dépliante en deux couleurs (échelle 1/5 000) donne pour la région de Cnossos, d'Isopata à Spilia et de Fortetsa à Mavrospilio, l'emplacement de tous les endroits où ont été reconnus des vestiges archéologiques. Une numérotation commode permet, en se reportant au texte, de retrouver la bibliographie relative à chaque site et les renseignements essentiels sur les trouvailles qui y ont été faites. Le quadrillage de la grande carte est repris dans les trois cartes simplifiées, à plus petite échelle (env. 1/32 500), qui constituent les figures 1-3. Chacune concerne une période déterminée : fig. 1, période minoenne ; fig. 2, période géométrique et archaïque ; fig. 3, période classique et romaine. Un bref commentaire dégage pour chaque période les caractères spécifiques de l'occupation humaine.

On rapprochera de ce travail la publication dans le *B. C. H.*, 83, 1959-II, de la première feuille (Sitia I) d'un atlas archéologique de la Crète, à grande échelle et en trois couleurs, entrepris par Teresa Wroncka (texte bibliographique et critique aux pages 523 sqq. du volume).

J. MARCADÉ.

Gilberte Aigrisse, *Psychanalyse de la Grèce antique* (Coll. d'Études anciennes). Paris, Les Belles-Lettres, 1960 ; 1 vol. in-8°, 255 p.

On est un peu embarrassé pour apprécier à sa juste valeur ce livre, écrit visiblement avec enthousiasme et conviction. Il est l'œuvre d'une psychanalyste, élève de Jung et de Baudouin, rompue aux méthodes de l'analyse moderne ; or il donne l'impression (vraie ou fausse, mais il la donne) que l'auteur, ayant découvert l'existence, non point scolaire, mais *réelle* de la Grèce antique à l'occasion d'une croisière, qui l'a conduite, entre autres hauts lieux, sur l'Acropole, à Delphes et à Olympie, a eu le désir d'appliquer les méthodes qui lui sont familières à l'in-

terprétation de la civilisation grecque. Armée, pour l'histoire de l'art, de la *Sculpture grecque* de J. Charbonneaux, de l'*Urbanisme* de R. Martin, des contributions fournies par P. Demargne, Ch. Picard, F. Chamoux au premier volume de l'*Art et l'homme*, pour l'histoire des religions de la traduction de l'ouvrage de Guthrie et du *Traité* de Mircea Eliade, ainsi que de quelques volumes de la collection « Que sais-je? », elle a utilisé les notes prises sur cette documentation pour les fondre aveo les concepts et les catégories de sa propre science. « Nous tenterons au cours de ce travail de démontrer que le *miracle grec* est une expression d'un état psychologique nommé par Jung le « Soi ». Or, le « Soi » est la plus complète expression de la combinaison du destin que l'on nomme individu et non seulement d'un seul être, mais aussi de tout un groupe, où l'un complète l'autre pour former une image totale » (p. 14).

On a le sentiment que les deux jeux de fiches ont été mélangés, mais aucunement fondus ; c'est à peu près comme si on battait ensemble un jeu de tarots et un jeu de bridge ; les cartes seraient bien brouillées, mais on ne pourrait plus jouer avec, ou bien alors à quel jeu arbitraire et déroutant? Que gagnons-nous à apprendre, par exemple, grâce au « test du village », que le danger qui guette les urbanistes du genre d'Hippodamos est le schématisme des introvertis de type schizoïde (p. 226)? Praxitèle est l'introverti-sensation, Scopas l'extraverti-sentiment, Lysippe l'extraverti-sensation (p. 243-244). On passera sur de petites manies pardonnables, comme le ragoût oriental qui relève certaines pages, avec yang, yinn, taï-ghi-tou, mandala et mana ; sur des inadvertances comme « le grand linguistique Antoine Meillet » (p. 30), le sanctuaire laconien d' « Ortyia-Aotis » (p. 31). On est plus inquiet quand on voit appliquer au Parthénon le symbolisme de la quaternité (p. 172 sq.) : sa conception est due à quatre hommes (Périclès, Phidias, Ictinos et Callicratès), il a huit colonnes aux petits côtés, une frise sur les quatre faces, quatre divisions au sécos ; les Panathénées ont lieu tous les quatre ans, le galop des chevaux est à quatre temps (on pourrait ajouter qu'ils ont quatre pieds !), les jeunes filles de la procession vont par quatre, et les dieux sont douze. Un autre symbole est fourni par le chiffre 9 : le temple ayant été construit de 447 à 438, en neuf ans, on nous fait remarquer en note que « le nombre 9 dans les mythes et les fantaisies individuelles est souvent associé au thème de la naissance ou de la nouvelle naissance » (p. 174). Nous apprenons p. 177 que « les ouvriers, les artisans, les architectes et les secrétaires étaient payés uniformément une drachme par jour, ce qui représentait le minimum vital pour un homme marié avec un enfant ». P. 245, que « les théories sur l'âme de Platon sont chrétiennes et non grecques » et, p. 96, que « la langue d'Eschyle, disent les connaisseurs, est assez grandiloquente ». P. 77, les transes de la Pythie et de la Sibylle de Cumes sont évoquées au moyen d'une citation de Valéry, dont la *Pythie* n'a pas fini d'abuser ceux qui

ignorent, ou feignent d'ignorer, la relation exacte entre le poème et le titre qu'il porte.

Un tel livre fait toucher du doigt, une fois de plus, combien l'esprit grec est d'accès difficile à qui l'aborde superficiellement, sans imprégnation profonde (l'amour et l'humilité n'y font rien !), et veut le faire entrer dans ses propres cadres intellectuels préconçus de type moderne, même avec le secours des meilleurs spécialistes de notre temps. On n'en rapporte ainsi qu'une image déformée, presque caricaturale, salaire dérisoire pour tout le soin et la sympathie évidente du candidat à l'initiation. Le visage d'Athéna séduit beaucoup d'amants de la beauté classique, mais la déesse ne les récompense pas tous. Il y aura toujours un peu d'ironie dans le mystère de son sourire ; c'est la redoutable façon qu'elle a de se défendre contre ceux qui croiront trop facilement l'avoir soumise.

Jean BOUSQUET.

Jean Defradas, *La littérature grecque.* Paris, Armand Colin, 1960 (Coll. A. Colin, Section de Littérature, nº 340), 1 vol. in-16, 224 p., 1 index.

Pour un aperçu complet de la littérature grecque, M. Defradas a disposé de 220 pages in-16, sans illustrations ni citations d'auteurs anciens. La bibliographie, sommaire et visiblement écourtée pour raisons de mise en pages, peut être complétée par le petit ouvrage du même auteur, *Les études supérieures de grec* (Paris, 1955). Il ne peut donc s'agir que d'un résumé-mémento *ad usum scholarum*, qui ne manquera pas d'être lu dans les classes de Première supérieure et par les étudiants de licence. Dans ces limites, imposées par le caractère de la collection où il entre, le volume est agréable à lire, au courant des dernières études et découvertes, clair et objectif, quoique des jugements personnels y transparaissent par endroits, toujours justifiés et intéressants. C'est l'essentiel, et le lecteur n'aura que peu d'objections à formuler : la seule qui soit importante est que la littérature hellénistique et « romaine » est un peu sacrifiée (p. 179-217 seulement), mais on en comprend les raisons. Voici quelques détails. P. 44, je comprends mal la suite des idées dans les deux phrases suivantes : « Autour des grands sanctuaires, et particulièrement de celui de Delphes, se groupent tous ceux qui ont peur du lendemain et qui veulent défendre les idées *traditionnelles*... Les Orphiques, comme les prêtres d'Éleusis et les adorateurs d'Apollon Pythien, donnaient à la personne une valeur qui était *nouvelle* en Grèce et qui est la marque de cette époque (i. e. le VIe siècle). » N'y a-t-il pas contradiction, et quel est le fondement historique de ces assertions un peu rapides? — P. 47 : A propos d'Archiloque, « Son grand-père Télésiclès (ou Tellis) » me paraît être la déformation d'une ligne de la préface à l'édition « Budé » récente, p. VII : « Le père de Télésiclès (ou son grand-père), nommé Tellis. » — P. 64, je crois qu'il vaudrait mieux ne pas

insister sur l'étude « en quelque sorte psychanalytique » de Pindare qui est suggérée dans ce passage. La psychanalyse appliquée à la religion ou à la pensée des Grecs ne me paraît pas avoir jusqu'ici donné des résultats bien satisfaisants, et c'est une méthode qui ne devrait être utilisée que par des savants experts dans l'une et l'autre discipline : je ne crois pas que personne ait jamais maîtrisé les deux ensemble de manière à se faire prendre au sérieux. — P. 65, l'Aurige n'est pas l'offrande de Hiéron, mais de Polyzalos (voir F. Chamoux, *L'Aurige*, dans les *Fouilles de Delphes*, 1955, p. 29) ; il ne peut être mis directement en rapport avec la Première Pythique ; tout ce qu'on peut dire, c'est que c'est la plus belle illustration de Pindare en général. — P. 147-153, l'auteur admire beaucoup Isocrate ; je ne sais si la platitude du personnage et de ses idées mérite tant d'attention. Je n'ai guère d'affection pour l'Isocrate partisan de Philippe, même s'il y a des gens aujourd'hui pour trouver qu'il avait le sens de la nécessité historique ; c'est un de ces faux bonshommes que les siècles nous ont transmis (alors qu'ils ont englouti tant de poésie) pour ses qualités de forme, langue et style, fort utiles en effet pour l'apprentissage de l'art oratoire... et le thème grec. Mais nous ne sommes obligés d'admirer ni sa pensée ni son caractère, et le portrait qui est fait de lui serait trop flatteur, s'il n'avait pour pendant une juste appréciation de Démosthène : l'idée que celui-ci se faisait de la liberté, mot presque magique pour un Grec d'autrefois et d'aujourd'hui, suffit à le placer hors de pair et à lui donner raison contre toute espèce de nécessité dite historique... Enfin, p. 188, dans les *Magiciennes*, M. Defradas trouve « une passion physique décrite avec une hardiesse digne de la littérature d'aujourd'hui ». Il me semble que c'est beaucoup dire, car la littérature d'aujourd'hui me paraît avoir d'autres hardiesses que celles de Théocrite.

Jean BOUSQUET.

Louis Moulinier, *Quelques hypothèses relatives à la géographie d'Homère dans l'Odyssée* (Centre d'Études et de recherches helléniques de la Faculté des lettres et sciences humaines d'Aix, 2). Aix-en-Provence, Éd. Ophrys, 1959 ; 1 vol. in-8°, 139 p., 3 index, 2 fig.

Dans cette matière indéfiniment riche en controverses stériles qu'est la géographie des voyages d'Ulysse, M. L. Moulinier apporte une série d'hypothèses prudentes, qui reposent agréablement de tant de propositions aventureuses. Qui ne lui accorderait qu'il se mêle dans le poème des éléments contemporains et d'autres qui sont traditionnels — terme qui peut vouloir dire « fictifs », mais signifier aussi qu'ils conservent des souvenirs estompés de navigations antérieures à l'âge homérique? L'actualité linguistique et archéologique porte à attribuer aux Mycéniens ces éléments préhomériques, proposition beaucoup plus vraisemblable que de les imputer aux Phéniciens.

Le tout est de pouvoir distinguer d'abord le fictif du réel, alors qu'ils se trouvent parfois emmêlés, même dans la description d'un lieu tenu pour vrai (là-dessus de bonnes remarques, p. 102, et tout un chapitre courageux sur la géographie d'Ithaque et ses difficultés). Ensuite, dans le réel, il faut trier l'antique du récent, et cet antique peut parfois, comme en Sicile, être prémycénien (p. 58-59). De toutes ces difficultés, M. L. Moulinier est tout à fait averti.

Il n'empêche — et c'est là l'écueil du genre — qu'il ne soit obligé de faire assez large la part des éléments subjectifs quand il veut rattacher tel site odysséen à un point précis. Se contente-t-il de montrer, comme le texte l'impose, que Circé se situe à l'extrême Orient et Calypso à l'extrême Couchant, on ne peut que lui donner raison. Mais pour identifier Atlas et l'Atlas, qui a glissé à volonté le long des côtes, pour emprisonner Calypso dans la baie de Benzus, après Bérard, sous les courants et les brumes[1], quand c'est la baie de Ceuta qui est le lieu utilisable de la rive africaine, et dans une zone où, jusqu'ici, archéologiquement, rien n'existe entre le néolithique et le punique, il faut exercer sur l'esprit des sollicitations auxquelles il ne se sent pas forcé de céder.

Je ne saurais entreprendre une discussion détaillée de l'itinéraire odysséen, qui nous mène de l'Etna, demeure du Cyclope[2], à Alicudi (une des Lipari) pour Éole[3], à Bonifacio pour les Lestrygons, dans un monde mythique pour Circé et le royaume de Hadès, puis au large de Paestum pour les Sirènes, dans le détroit de Messine pour les écueils classiques, sur la côte orientale de la Sicile pour Thrinakie. Enfin les Phéaciens seraient à placer en Libye. On est constamment tenu en haleine par des discussions ingénieuses. Mais, à chaque étape, si l'on est familier de l'ἐποχή, on se sent retenu de se prononcer.

Doit-on même, peut-on même adhérer d'emblée à l'esprit général de telles recherches? A quoi donc aurait tendu cette géographie si bien camouflée que personne n'est d'accord sur sa restitution? A satisfaire le public? Mais le connaissons-nous assez pour nous sentir sûrs qu'il arrivait à distinguer « à travers l'affabulation ancienne, l'endroit plus ou moins connu de lui, où se passait, chaque fois, l'action des héros » (p. 9)?

1. Le petite nappe à quatre trous d'eau (plutôt que quatre différentes sources?) qui affleurait devant (et non dans) une grotte ne peut plus être examinée, puisqu'elle a été captée. C'est dommage, car V. Bérard voyait large, comme quiconque *veut* voir. Il a pris au voisinage pour un fait unique, et donc significatif, un bosquet desséché par les vents de la mer. Que ne l'a-t-on mené de Tanger à Malabata pour en voir un autre !

2. Le Cyclope peut-il, à la fois, être le volcan en éruption et tenir dans une caverne? Des deux aspects il faut choisir, pour le caractériser, le plus significatif. Or, l'essentiel de l'épisode, tant pour la durée que pour l'impression reçue, est fait de la nuit souterraine. Le jet de rochers tient en quelques vers, à la fin, et ce n'est pas lui qui donne le frisson.

3. Comment Ulysse peut-il être repoussé de ces parages par un zéphyr jusqu'en vue d'Ithaque, on attend encore qu'un « localisateur » l'explique. Si l'aède ignore que la péninsule s'interpose, qu'il faut traverser un détroit où il a lui-même embusqué Charybde et Skylla, remonter ensuite, puis refaire tout le trajet, autant dire qu'il opère sur une mer abstraite ; autant reconnaître que l'on navigue dans un monde imaginaire.

On serait tenté de dire qu'il avait, en ce cas, bien de la chance ! Mais il faut aller plus loin : y tenait-il? Préférait-il la précision au fabuleux? Quand on a vécu familièrement parmi les peuples qui prolongeaient naguère jusqu'à nous la vie antique, sans notion précise du temps ni souci de le mesurer, sans représentation consistante de l'espace, et même quand on a interrogé le matelot moyen de nos pays sur ce qu'il a retenu de ses voyages, on se sent plein de doutes.

Enfin, le poète n'a-t-il pas donné au bon entendeur sa chance de salut en faisant pénétrer Ulysse sur les mers lointaines par le pays d'un Fruit d'Oubli, puis en le ramenant chez lui à travers les ténèbres, sur le navire magique d'un peuple à jamais peut-être effacé de la terre? On pourrait multiplier ainsi les questions préjudicielles.

Gabriel GERMAIN.

Wolfgang Schadewaldt, *Neue Kriterien zur Odyssee-Analyse. Die Wiedererkennung des Odysseus und der Penelope* (Vorgelegt am 10. Dezember 1958. Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse, Jahrgang 1959. 2. Abhandlung). Heidelberg, Carl Winter, 1959 ; 1 brochure in-4°, 28 p.

L'auteur de ce substantiel fascicule déplore que la critique, insensible aux lois de la création poétique, use de « critères négatifs » pour analyser l'*Odyssée.* Aussi propose-t-il une méthode qui, au lieu de s'appuyer sur les anomalies d'un passage considéré en soi, consiste à chercher comment une insertion peut briser le courant qui émane du poète.

Il choisit, pour lui donner de l'ampleur, un exemple fort convaincant, celui de la reconnaissance d'Ulysse et de Pénélope au chant XXIII. Il examine d'abord la structure de la scène précédente, celle du réveil de Pénélope par Euryclée, et reconnaît la main du même poète dans la grande scène des retrouvailles, où les deux époux, après vingt ans de séparation, se « renvoient la balle » par le truchement de leur fils Télémaque, disent à celui-ci « ton père » ou « ta mère » avant de se tutoyer en face et de se reconnaître par le « signe » décisif du lit : exemple typique des conversations « triangulaires » et « provocatrices ». Or cette scène, qui formait un ensemble vibrant d'une vivante progression dans la composition première, se trouve coupé par une pièce rapportée, rendue visible parce qu'elle rompt, sur une cinquantaine de vers (XXIII, 117-172), le mouvement original.

L'auteur décèle dans l'*Odyssée* une douzaine de « passages fondamentaux » analogues, dont la structure retouchée laisse apercevoir, opposés, les deux seuls responsables du poème actuel : il isole ainsi tout ce qui est du « remanieur B », un homme qui porte son attention sur les problèmes de droit, religion, pédagogie, morale, et s'intéresse aux conditions de l'après-guerre ; c'est le poète, en gros, des chants II à IV inclus, VIII, XV et XXIV. Le reste est l'œuvre du « créateur A », le poète de

génie qui pose les grands problèmes de l'univers, de l'homme et de son destin, le constructeur de l'*Odyssée* première, poème consacré au *Retour d'Ulysse*.

On ne peut discuter en quelques lignes les questions majeures soulevées par cette brillante étude. On adhère sans réserve à la démonstration, fort habilement conduite, afférente à la scène de la Reconnaissance. Pour le reste, on est réduit à croire l'auteur sur parole, avec tout ce qu'une telle attitude implique de réserve inévitable, car s'il indique sommairement les autres passages sur lesquels il fonde sa thèse d'une dualité de poètes — le créateur et le remanieur — et s'il assigne à chacun son rôle dans le temps, s'il dessine d'un trait délié la personnalité de chacun, il ne développe pas — ou pas encore — l'ensemble de son argumentation.

Il a certainement raison d'étudier l'architecture de l'*Odyssée* en se plaçant au point de vue de l'architecte (et si je me permets cette affirmation, c'est précisément pour avoir tenté, dans un ouvrage un peu antérieur, un effort parallèle), mais il nous laisse sur notre faim. Et, avant de croire avec lui que la *Télémachie* n'est pas l'œuvre du créateur, nous attendrons que M. Schadewaldt, poète lui-même, ait mené à bonne fin l'explication complète de ce qu'il appelle les « passages fondamentaux » de l'*Odyssée* : nous n'avons ici que le premier douzième de l'œuvre qu'il nous doit.

Édouard DELEBECQUE.

Bruno Gentili, *Anacreonte*, Introduzione, testo critico, traduzione, studio sui frammenti papiracei (*Lyricorum Graecorum quae exstant*, II, 3). Roma, Edizioni dell'Ateneo, 1958 ; 1 vol. in-8°, xliii-219 p., 1 index.

Voilà, selon toute apparence, une édition exhaustive de l'authentique et trop fragmentaire Anacréon. Le philologue, le métricien et le lettré qu'est tout à la fois M. Br. Gentili se retrouvent tour à tour dans les diverses sections de son ouvrage : dans l'*Introduction* (p. i-xxx), où il étudie l'inspiration de cette poésie et la grâce aimable, amène, subtile ou moqueuse, de cette muse légère, ouverte aux nouvelles influences artistiques et accueillante aux nouveaux cultes ; ensuite dans le *texte complet* des fragments, soigneusement distingués et (partiellement) groupés selon le classement métrique des éditions alexandrines (cf. p. xxvi sq.), mais toujours pourvus d'un abondant apparat critique et, au passage, succinctement analysés (p. 3-107) ; dans l'élégante et fidèle *traduction* italienne qui en est proposée (p. 139-175) ; enfin dans l'étude des plus intéressants spécimens de la récente moisson *papyrologique* (p. 179-218), que l'auteur, je l'ai déjà fait comprendre, n'a eu garde de négliger[1].

1. Le livre comprend en outre une abondante *Bibliographie*, un *Metrorum conspectus* d'utiles *Tables de concordance* et un *Index* grec.

Un esprit chagrin pourra faire grief à M. Gentili de l'extrême minutie avec laquelle, par exemple, il a rassemblé, pour les rendre au poète, jusqu'aux vocables isolés que lui assignent les citateurs les plus divers, depuis le scholiaste d'Eschyle ou d'Apollonios jusqu'à Pollux ou à Hésychius (cf. 141 à 170), ou même reproduit des témoignages purement allusifs (171 à 185). Ou encore il contestera, après Hiller-Crusius et Diehl, l'attribution faite au poète de telle fin de pentamètre (fr. 59, δεῖ φροντίδα μὴ κατέχειν), qu'un distique de l'*Anthologie* a pu associer à son nom (τὴν γὰρ Ἀνακρείοντος ἐνὶ πραπίδεσσι φυλάσσω | παρφασίην, ὅτι κ. τ. λ...), sans qu'il y ait forcément citation littérale. Ailleurs, une correction paraîtra discutable (fr. 7, v. 2-4, νεφέλας δ' ὕδωρ | βαρῦνον τότε γ' ἄγριοι | χειμῶνες κατάγουσιν me plairait mieux que... βαρύνει, βαρὺ δ' ἄγριοι | χειμῶνες παταγεῦσι, du moins à en rapprocher, v. 3, le βαρύνονται δ' d'Eustathe). Plus loin, on s'étonnera peut-être du traitement de faveur réservé aux fragments sur papyrus, en particulier à 60[1], 71 et 72 : ces morceaux, dont l'éditeur analyse longuement et finement le vocabulaire, le sens, les symboles (p. 179-194 et 206-218), n'ont pas, en somme, plus de titres à notre admiration que telle prière (14, à Dionysos) ou que telle charge plaisante (82, sur Artémon, etc.), dont on ne nous donne aucun commentaire. Mais ils ont, il est vrai, l'intérêt de la nouveauté... La critique, certes, est aisée, et l'on sait qu'elle trouve rarement meilleure cible qu'un travail de philologie. La mienne ne s'exercera pas à plaisir sur les menus détails d'une œuvre qui impose vraiment le respect par l'étendue de l'information, la richesse de l'exégèse — littéraire, métrique, dialectale — et par le réel progrès qu'elle marque sur les éditions antérieures, y compris celle de Diehl, à laquelle elle est cependant redevable.

Tout aussi remarquable, ajouterai-je, est la qualité de la traduction versifiée dans laquelle l'auteur a su transposer les accents de « la douce lyre téienne ». Je ne puis, pour prouver la réussite de cette adaptation rythmique, mieux faire que de citer :

Fr. 1.

Bionda figlia di Zeus,
cacciatrice di cervi,
delle fiere selvagge
Artemide signora,
io ti supplico,... etc.

Fr. 36.

Son già grige le mie tempie,
tutta bianca è la mia testa,
e già tremoli i miei denti,
non amabil giovinezza
più m'arride,
della dolce vita ancora
lungo tempo non m'avanza.

On aura reconnu, sous ces mètres agiles, les glyconiques-phérécratéens de l'ode célèbre à la πότνια θηρῶν et les dimètres anaclomènes[2] du mélancolique adieu à la jeunesse Πολιοὶ μὲν ἡμὶν ἤδη...

1. Le commentaire de ce fragment avait déjà paru (*Maia*, III, 1956).
2. Voir B. Gentili, *Metrica arcaica greca*, p. 183-184.

Cette heureuse tentative poétique, dont je ne puis donner qu'un rapide aperçu, ajoute encore au mérite de l'œuvre savante qu'elle complète brillamment.

Jean CARRIÈRE.

Clémence Ramnoux, *Vocabulaire et structures de pensée archaïque chez Héraclite* (Collection d'Études anciennes publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé). Paris, Société d'édition « Les Belles-Lettres », 1959 ; 1 vol., gr. in-8°, x-504 p.

La séduction exercée sur nos contemporains par Héraclite, que les Anciens appelaient l'*Obscur*, est un phénomène troublant. Mlle Ramnoux a subi cette fascination ; son mérite, c'est d'avoir cherché à l'éclairer par une information : elle s'est mise à l'école des philologues qui de nos jours ont étudié Héraclite ; elle a été l'auditrice de Kirk et de Cherniss ; elle n'a point appris d'eux le secret de leur clairvoyance critique. Ce qu'elle a retiré de ses études philologiques est consigné dans le pêle-mêle qui, sous le titre de Bibliographie, occupe les cent dernières pages du livre.

L'introduction s'intitule : *Une énigme héraclitéenne*, et la Conclusion : *Le sens de l'énigme.* Dans l'intervalle, dix chapitres, ayant chacun pour titre un couple de contraires : la *Veille et le Sommeil*, la *Vie et la Mort*, l'*Amour et la Haine*, la *Présence et l'Absence*, etc..., dont il est bien difficile d'analyser le contenu. L'auteur elle-même en viendrait-elle à bout? Il est significatif que l'ouvrage se termine par un « Index des thèmes » ; mais qui en découvrira l'organisation? L'auteur écrit dans son Avant-propos : « Ce travail représente une troisième rédaction... Il faut présenter maintenant le travail tel quel, ou passer à une quatrième étape. Mais la quatrième étape effacerait tous les commentaires, comme décidément incertains, et se ramènerait à une édition. » Ainsi l'auteur juge son œuvre.

Faute de pouvoir analyser le contenu, indiquons l'idée générale et la méthode. Héraclite est considéré en relation avec les penseurs présocratiques, notamment avec Parménide et Empédocle, voire Démocrite, et opposé à Hésiode. Le vocabulaire des plus anciens penseurs est caractérisé par l'usage de tables des contraires, qui évoquent les couples ou les générations de la *Théogonie* hésiodique. La pensée présocratique s'exerce à une époque où au vocabulaire sacré, aux « noms divins », se substitue un registre de noms plus ou moins abstraits, mais encore chargés de valeurs affectives, et ne constituant pas encore une terminologie philosophique ou scientifique. De là la difficulté d'interprétation de ces penseurs, et en particulier d'Héraclite. Son ambiguïté est liée à sa situation historique : « il est toujours loisible de l'interpréter dans le sens savant d'une physique démystifiée, et dans le sens religieux d'une théo-

logie gnostique » (p. 27). Mlle Ramnoux veut tenter une autre voie, « une troisième aventure », utiliser une méthode appropriée à son auteur et tenant compte des formes de pensée de son époque : une pensée dont les structures diffèrent de la nôtre, où les mots ne se relient pas selon notre logique, mais selon les règles d'un jeu subtil, comparable à la poétique. Dans les fragments d'Héraclite, nous dit Mlle Ramnoux en un passage qui nous livre la clef de sa méthode, « il n'y a pas, comme en prose ordinaire, *un sens* avec plusieurs façons de dire : il y a *un texte* avec plusieurs sens possibles à découvrir, difficilement opposables les uns aux autres, pourvu qu'on ait joué le jeu selon les règles, c'est-à-dire en respectant scrupuleusement un arrangement méticuleux des mots » (p. 35). Cela veut dire, si je comprends bien, que l'intelligence d'un texte ne doit pas être demandée à l'analyse de son contenu, à une réflexion sur son *sens* immanent, à une analyse des *idées* qu'il renferme, mais à la considération de sa formule verbale, aux antithèses qu'elle présente, à la place des mots plus qu'à leur signification, au jeu des catégories grammaticales, aux temps des verbes et à l'opposition des adverbes, etc... On essaie ainsi divers sens possibles sur une même formule. « Chaque sens découvert est ensuite à essayer sur d'autres formules, présentant des configurations différentes avec les mêmes mots. Plus il éclaire d'énigmes, mieux il se confirme, mais toujours en gardant un fond d'incertitude, et un tréfonds de secret » (p. 35-36). Or c'est là proprement la méthode par laquelle on tenterait de trouver un sens aux propos d'un fou ! C'est la méthode qu'emploient les psychanalistes, les mythologues, les ethnologues, tous ceux pour qui la recherche des « structures » est un procédé nouveau d'intelligibilité. Reste à savoir si cette méthode est celle qui convient à l'interprétation des penseurs présocratiques.

Mlle Ramnoux a beau jeu, sans doute, à dénoncer l'échec des interprétations logiques ; elle n'en aperçoit pas moins les dangers de l'interprétation opposée, celle qui cherche le sens des noms divins. Les interprètes, dit-elle, se meuvent entre deux écueils : « ou bien le sens divin leur échappe, ou bien ils surchargent de sens et d'affects romantiques des mots qui sont d'ailleurs... fort effectivement capables de les porter » (p. 9). On voit que cette seconde erreur a toute son indulgence ; elle voudrait pourtant s'en garder. Mais sa méthode de confrontation des formules et des sens, son analyse des configurations verbales et l'attention prêtée aux suggestions poétiques, la laissent dans une perpétuelle incertitude. Elle nous avertit sans cesse du caractère conjectural de ses interprétations, nous fait part de ses hésitations et de ses doutes ; elle ne saurait donc nous tenir rigueur de notre déception. Il s'est trouvé cependant des juges autorisés pour accueillir l'ouvrage de Mlle Ramnoux avec éloge ; ils en avaient même, nous dit-on, encouragé le projet : ils eussent été bien inspirés de mettre l'auteur en garde contre une mé-

thode aventureuse, portée par la philosophie en vogue, mais qui n'en a pas moins égaré les plus louables efforts.

Joseph MOREAU.

J. H. M. M. Loenen, *Parmenides, Melissus, Gorgias. A reinterpretation of Eleatic philosophy.* Assen, Royal Van Gorcum, 1959 ; 1 vol. gr. in-8°, relié, 207 p.

Cette nouvelle interprétation de la philosophie éléatique part d'une hypothèse philologique et, retraçant le développement de cette philosophie, tend à en montrer l'unité systématique. Quel est le sujet de qui Parménide affirme solennellement qu'il est, et qu'il ne se peut qu'il ne soit pas? (ὅπως ἔστιν τε καὶ ὡς οὐκ ἔστι μὴ εἶναι, fr. 2 DK). Cette question était encore récemment posée par M. Untersteiner dans l'Introduction de son édition des fragments de Parménide (cf. *R. É. A.*, 1959, p. 164), dont M. Loenen n'a pu tenir compte. Mais il observe que la même indétermination du sujet se retrouve dans le fragment 1 de Mélissus (ἀεὶ ἦν ὅ τι ἦν), et, confrontant ce fragment avec la paraphrase de Simplicius (*in Arist. phys.* 103, 13) et celle du *De Melisso, Xenophane et Gorgia* (974 a), il est conduit à supposer que la thèse qui servait de point de départ aux raisonnements de Mélissus était : εἴ τι ἔστιν, *s'il y a quelque chose*, cela a toujours été et sera toujours. Cette thèse, selon M. Loenen, devait être déjà celle de Parménide ; en conséquence, dans le vers cité ci-dessus, il propose de lire ὥπως ἔστιν τι (au lieu de τε).

Quel est maintenant, dans cette formule, le sens de ἔστι? M. Loenen relevant dans le fr. 8 de Parménide les expressions ἐτήτυμον εἶναι (vers 18), εἶναι ἀληθῆ (vers 39), dont on retrouve l'équivalent dans le fr. 8, §§ 2, 5, de Mélissus, considère que l'être affirmé ici est l'être véritable, l'être au sens strict, c'est-à-dire nécessaire, absolu, immuable, par opposition à l'être contingent. La thèse fondamentale de l'éléatisme (ἔστι τι), c'est qu'il y a quelque chose qui est absolument ; or, cela n'exclut pas qu'il existe des êtres contingents, périssables, qui à proprement parler ne sont pas (τὰ μὴ ἐόντα). Ainsi se trouverait résolue l'irritante question des deux « voies » : la voie de l'opinion n'est point exclue par Parménide ; l'erreur commune, c'est d'exclure la voie de la vérité.

Cette thèse fondamentale, l'affirmation de l'être absolu, est reprise par Mélissus, qui la développe par une méthode toute différente. Pour Parménide, suivant l'interprétation de M. Loenen, ce qui est absolument, c'est la pensée. (Tel serait le sens du célèbre fr. 3 : τὸ γὰρ αὐτὸ νοεῖν ἐστίν τε καὶ εἶναι). Cela n'implique pas, nous dit-on, l'existence d'un intellect « ontique » ; cela signifie simplement que l'être véritable, c'est l'objet de l'intellect ; affirmer l'identité de l'être et de la pensée (fr. 3), c'est affirmer que l'objet de la pensée véritablement est (οὕνεκεν ἔστι νόημα, fr. 8, vers 34). La philosophie de Parménide se caractériserait ainsi comme une réflexion logico-ontologique, s'exerçant sur l'idée de

l'être ; Mélissus, au contraire, déduit de l'énoncé « *quelque chose est* » tous les attributs implicitement contenus dans le prédicat : *est*, entendu au sens strict : éternité, infinité, unité, identité, immutabilité, etc... Cette méthode purement déductive diffère de la réflexion noétique de Parménide ; les attributs de l'être ne se découvrent pas dans le même ordre ; un rôle primordial revient dans la déduction de Mélissus à l'infinité, incompatible avec la parfaite détermination de l'être parménidien (cf. Aristote, *Phys.*, III 6, 207 *a* 16-18).

Cette interprétation de l'éléatisme permet de comprendre le traité de Gorgias *Sur le non-être* et d'y voir autre chose qu'un pur jeu dialectique. Gorgias conteste la thèse de Mélissus : l'être, tel que l'entend celui-ci, ne peut ni exister, ni être connu, ni être exprimé ; mais cela n'implique pas qu'il n'existe absolument rien. La nature, ce qui réellement existe, ce n'est pas, comme le pensent les Éléates, l'être absolu (περὶ φύσεως ἢ περὶ τοῦ ὄντος, suivant le titre de l'ouvrage de Mélissus) ; c'est au contraire ce qui, du point de vue éléatique, à proprement parler n'est pas (περὶ τοῦ μὴ ὄντος ἢ περὶ φύσεως, comme s'intitulait le traité de Gorgias).

L'ouvrage de M. Loenen, dont nous avons indiqué seulement le schéma, vise à une rigoureuse interprétation philosophique, appuyée sur de minutieuses analyses philologiques. Mais il faut bien convenir que les textes de Parménide, par le caractère archaïque de la langue, le tour elliptique de l'expression et l'incertitude de la tradition manuscrite, se prêtent aisément à la sollicitation, et que, chez la plupart des exégètes, c'est le présupposé philosophique qui décide en fin de compte de l'interprétation. Comment dès lors se garder de l'arbitraire? Le seul moyen, à notre avis, est de prendre en considération le contexte historique. A cet égard, on ne manquera sans doute pas de reprocher à M. Loenen ce que l'auteur d'un essai heideggerien sur le *Poème de Parménide* appelle une « pétition de Platonisme ». Peut-on reconnaître, avec M. Loenen, dans la philosophie éléatique, une anticipation du platonisme? C'est, à notre avis, une séduction dont il faut se garder. Platon se considère, certes, comme l'héritier de Parménide ; mais comment déterminer la distance de son ancêtre à lui. On a tenté d'éclairer la pensée de Parménide par comparaison avec le pythagorisme, ou avec les vues d'Héraclite ; l'étude de M. Loenen nous suggère qu'on pourrait remonter à l'éléatisme en partant de la sophistique. Les Éléates n'ont-ils pas leur postérité chez les Mégariques, comme Héraclite dans l'école de Cratyle? et la révélation du *logos*, la réflexion sur les exigences du discours, ne serait-elle pas à l'origine des paradoxes héraclitéens ou éléatiques? Ainsi, des penseurs que l'on range traditionnellement parmi les Présocratiques apparaissent comme les initiateurs de cette nouvelle philosophie qui se développera au cours du ve siècle et qui aboutira à la métaphysique de Platon et d'Aristote.

Joseph MOREAU.

Marcel Delaunois, *Le plan rhétorique dans l'éloquence grecque d'Homère à Démosthène* (Académie royale de Belgique. Classe des Lettres. Mémoires. Coll. in-4°, t. XII, fasc. 2). Bruxelles, Palais des Académies, 1959 ; 1 vol. in-4°, xxii + 137 p., plans et graphiques sur pl. h. t., 1 index.

L'auteur entend démontrer que la théorie rhétorique des divisions du discours a moins influé qu'on ne le croit d'ordinaire sur la pratique oratoire, celle de Démosthène en particulier. Chez ce dernier, un « plan psychologique » fondé sur la mise en œuvre d'un petit nombre d' « idées-forces », reprises ou alternées « comme dans une symphonie » (p. 88), aurait supplanté le « plan rhétorique ». Nous croyons qu'il y a quelque chose à retenir de ce point de vue, à condition de ne pas établir une antinomie absolue entre ordre d'exposition, ou « plan rhétorique », et structure psychologique (plutôt que « plan psychologique »). Ce qui est dit de l'entrelacement des thèmes dans la *1re Philippique* et la *3e Olynthienne* est assez suggestif. Dans l'ensemble, il y a loin de ce qu'enseignent les schémas, qui sont à la base de l'étude, aux considérations enthousiastes, encore qu'un peu vagues, proposées sur l'art de Démosthène. Mais précisément, dans la pensée de l'auteur, l'ouvrage devait manifester les possibilités d'une méthode d'analyse et de représentation graphique du contenu des textes. Le résultat de l'épreuve nous semble décevant.

Voici en tout cas le principe suivi : soit un quadrillage, dont les colonnes sont affectées aux divisions matérielles ou traditionnellement admises d'un texte, et les interlignes horizontaux aux idées successivement rencontrées. On note la présence de chacune de ces idées dans une division du texte en inscrivant un point dans le carreau commun à la colonne et à l'interligne correspondants. Si aucune idée n'apparaît à la fois dans deux sections non contiguës, la suite des points dessinera une ligne (brisée, dès lors qu'il n'y a pas exactement une idée distincte par division du texte) tendant vers le bas et à droite. Mais, si des idées sont reprises, après avoir été abandonnées, cela se traduit par la présence sur le graphique de points étrangers au dessin de la ligne principale.

Une lacune évidente de la méthode — qui est appliquée d'abord à des « discours » de l'*Iliade*, ensuite à des textes proprement oratoires — est qu'elle ne manifeste pas par elle-même le caractère logique ou arbitraire de la suite des idées. Et le parti qu'en tire l'auteur est loin d'être toujours heureux. C'est ainsi qu'il voit dans les deux premiers passages homériques étudiés au chap. ii, E 180-216 et Z 123-143, des exemples de « plan psychologique désordonné ». Pourtant le premier graphique indiquerait, en dépit de la reprise de certaines idées, une ligne générale assez nette, et le second ne fait état d'aucun retour en

arrière. D'un autre côté, l'analyse qui accompagne les graphiques met les différentes idées à peu près sur le même plan, et l'auteur n'a pu trouver l'occasion de signaler l'essentiel : l'illogisme pour Pandaros de songer à briser son arc de dépit, alors qu'il reconnaît que les deux adversaires qu'il a atteints ont échappé par la seule volonté des dieux, et pour les propos de Glaucos à Diomède, cette composition en deux parties, dont la seconde reprend l'idée exprimée dans la première, en la nuançant non sans esprit (*a* : Qui que tu sois, puisque tu me provoques, tant pis pour tes parents ! — *b* : Si tu es un dieu, je me garderai de te combattre, instruit que je suis par l'exemple de Lycurgue ; mais si tu n'es qu'un mortel, attends-toi à périr).

Le style de l'auteur est parfois étrange : p. 48 : « l'Isocrate des plaidoyers n'est pas une réalisation ». — P. 52 : « Sans doute existe-t-il, en semblable manière, l'une ou l'autre digression (cfr. 70-73), mais sans disgrâce. » — P. 54 : « C'est pourquoi son psychologique n'est pas parfait. » — P. 64 : « l'orateur phénomène » (il s'agit de Démosthène). — P. 86 : « les thèmes de Démosthène n'ont rien d'épidictique, ni de dilettante ».

J. BRUNEL.

Benito Gaya Nuño, *Sobre un giro de la lengua de Demóstenes* (C. S. I. C., Inst. « Antonio de Nebrija », Manuales y anejos de « Emerita », XVII). Madrid, 1959 ; 1 vol. in-8°, 89 p.

L'auteur de cette consciencieuse étude, malheureusement posthume, avait été frappé de l'abondance et de la variété des phrases de Démosthène qui comportent deux infinitifs, dont l'un est subordonné à l'autre, tandis que celui-ci dépend directement du verbe principal, ainsi en II, 27, φημὶ δὴ δεῖν εἰσφέρειν χρήματα κτλ. Avec raison, il a jugé nécessaire, pour apprécier l'usage que le grand orateur fait de ce tour, d'étendre l'étude aux autres orateurs attiques, ainsi qu'à Thucycide. C'est même toute l'œuvre conservée de ces auteurs qui est examinée, alors que pour Démosthène les *Harangues* et le *Discours sur la Couronne* se trouvent seuls pris en considération. En revanche, si les relevés sont exhaustifs pour tous les textes, les exemples de Démosthène sont seuls intégralement reproduits.

Le classement est fait, pour chaque sorte de verbe principal, par types numérotés de I à VI suivant la position relative de ce verbe et de chacun des deux infinitifs, et subdivisés de *a* à *d*, suivant que les trois verbes sont en contact ou séparés de différentes manières par d'autres mots : sur les vingt-quatre variétés de construction théoriquement concevables, vingt et une sont représentées par des exemples réels.

Des faits de vocabulaire permettent d'opposer deux grands groupes d'auteurs bien séparés dans le temps : Antiphon, Andocide, Thucydide, Lysias préfèrent χρή parmi les verbes d'obligation et ἡγοῦμαι parmi ceux

d'opinion, mais Hypéride, Eschine et Démosthène préfèrent δεῖ et οἴομαι (οἶμαι). La transition entre les deux groupes est faite, en accord avec la chronologie, par Isocrate et Isée. Mais déjà Andocide annonçait l'évolution par son emploi de la locution φημὶ δεῖν préférée à φημὶ χρῆναι. Inversement, Lycurgue restera fidèle, par archaïsme, à l'usage de χρή et ἡγοῦμαι.

Un effort a été fait pour caractériser stylistiquement les auteurs considérés en définissant, d'une part, le nombre de verbes ou d' « associations verbales » différentes qui peuvent commander la phrase et, de l'autre, le nombre des variétés de construction qui se trouvent représentées pour chacun d'eux. Si la faiblesse de certains chiffres peut être due en partie à l'étendue restreinte des textes qui les ont fournis, les résultats, matérialisés par un graphique, semblent significatifs dans l'ensemble. C'est ainsi que, si Isée et Lysias ont des positions extrêmement voisines, cela répond bien au sentiment déjà exprimé par Caecilius de Calè Actè (p. 63). L'auteur tient particulièrement compte du rapport entre les deux chiffres obtenus dans chaque cas : Thucydide et Isocrate font preuve de plus de variété dans le lexique que dans l'agencement des termes de la phrase ; c'est chez Eschine que le caractère inverse est le plus marqué, tandis qu'un certain équilibre existerait à cet égard chez Démosthène.

La fréquence moyenne des phrases à double infinitif est plus élevée chez Démosthène que chez tout autre orateur. Le tour a été effectivement considéré comme caractéristique de sa manière : on le voit par les passages où Eschine rappelle ou imagine ses propos (I, 119-126-III, 72-97). Il n'empêche que Démosthène lui-même s'est un peu dépris de cet usage au cours de sa carrière.

L'examen, toujours au même point de vue, du discours *Sur l'Halonnèse* et de la *Réponse à Philippe* confirme le caractère non démosthénien des deux morceaux. Celui du discours *Sur le traité avec Alexandre* n'apporte pas d'indication aussi nette.

Les seules réserves que nous exprimerions sur le travail de Gaya Nuño concernent quelques points d'analyse linguistique. En dépit de la force du lien entre verbe principal et infinitif dans les locutions οἶμαι δεῖν et φημὶ δεῖν (p. 41-42), il est difficile d'admettre qu'elles forment des mots phonétiques *οἰμαιδεῖν et *φημιδεῖν (p. 52), surtout pour la seconde, puisqu'il faudrait supposer que l'*enclitique* φημί devient *proclitique*. (P. 53, l. 13, il faut naturellement accentuer ἐγὼ δέ φημι δεῖν.)

Sur un plan plus général, l'auteur admet que l'ordre *verbe principal* (P) — *infinitif directement subordonné* (I_1) — *infinitif doublement subordonné* (I_2), est normal, et un ordre différent expressif. Il eût été possible de serrer la question de plus près, en remarquant que la construction globale résulte de deux faits distincts : position relative de I_1 et I_2, place de P par rapport à I_1 et I_2. Et peut-être aurait-on dû reconnaître

que l'ordre I_2-I_1 marque essentiellement l'unité de l'expression, tandis que la disjonction d'un ensemble de cette forme, par le verbe principal dans le « type V », ou autrement, tend à mettre en pleine valeur l'infinitif doublement subordonné. Les chiffres donnés dans la première partie de l'*Appendice statistique* permettent, du reste, déjà de pousser l'étude dans ce sens. En additionnant le nombre des exemples des types I, II et V, il est possible d'obtenir celui des constructions P-I_1 ; le total des exemples des types III, IV et VI correspond à l'ordre I_1-P. Pour juger de la fréquence des ordres I_1-I_2 et I_2-I_1, il faudra additionner respectivement les chiffres fournis par I, III, IV et II, V, VI. Disons, sans entrer dans le détail, que l'ordre *élément régissant-élément régi* est toujours majoritaire, mais que l'ordre inverse est généralement mieux représenté en ce qui concerne les deux infinitifs que pour le verbe principal et l'infinitif directement subordonné. La différence (qui ne paraît se renverser que chez Lysias) est particulièrement accusée chez Démosthène. On peut y voir un indice de la fermeté et du tour synthétique de sa pensée.

J. BRUNEL.

Sophie Trenkner, *The Greek Novella in the classical period.* Cambridge, University Press, 1958 ; 1 vol. in-8°, xvi + 191 p., 2 index, 2 pl. h. t. 30 sh.

L'histoire de ce livre est triste : sa première version, écrite en latin entre 1936 et 1939, ayant été brûlée, l'auteur reprit le sujet en français de 1945 à 1947 à Bruxelles, puis en fit faire la présente version, anglaise, après révision et corrections. Mais elle est morte avant d'avoir pu voir cette édition définitive.

Les circonstances incitent donc à l'indulgence. Mais on avouera n'être pas assuré de l'opportunité du travail, ni de son bien-fondé. A la suite de Rohde et de Schissel, et en même temps, semble-t-il, que Q. Cataudella (*La novella greca*, Naples, 1956), S. Trenkner reprend l'étude de ce genre littéraire, distinct du mythe, de la fable, de l'anecdote et du roman, que l'on est convenu d'appeler la « nouvelle » et qui serait le récit bref et réaliste d'une aventure romanesque destinée à distraire sans moraliser.

L'auteur cherche, et trouve, des traces de ce genre oral dans la littérature grecque depuis Hérodote jusqu'à la période hellénistique, et consacre l'essentiel de son effort à la « nouvelle attique », dont elle découvre comme une image virtuelle dans le miroir des orateurs attiques, d'Euripide et d'Aristophane, plus tard dans la nouvelle comédie et chez Théophraste. Elle veut enfin distinguer la « nouvelle ionienne » de la « nouvelle attique » d'après un dosage de réalisme et d'idéalisme.

L'ouvrage contient sans doute des remarques intéressantes, mais elles demeurent fragmentaires. Et surtout, en dépit d'une clarté apparente,

la matière ne semble ni ordonnée ni dominée. Le choix même du sujet paraît contestable, car il requiert une reconstitution de textes écrits en partant de thèmes oraux ; et l'on ferme le livre sans être même convaincu de l'existence de la « nouvelle ». On aurait lu avec plus de plaisir et de profit une étude nouvelle sur les origines du roman grec.

Édouard DELEBECQUE.

Plato, *Gorgias. A Revised Text with Introduction and Commentary*, by **E. R. Dodds.** Oxford, Clarendon Press, 1959 ; 1 vol. in-8° relié, 408 p.

« Le *Gorgias* est le plus « moderne » des dialogues de Platon. Le double problème qu'il soulève : comment contrôler le pouvoir de la propagande dans une démocratie et comment restaurer des valeurs morales dans un monde où les idéaux traditionnels se sont effrités, est aussi le problème central du xxe siècle » (Appendice, p. 387). C'est pour mettre en lumière l'actualité de ce dialogue (laquelle ne pouvait apparaître aux éditeurs de l'époque victorienne, indifférents d'ailleurs à l'arrière-plan historique des écrits platoniciens) qu'a été entreprise cette nouvelle édition, munie d'un commentaire (p. 188-386). Mais l'éditeur s'est aperçu que l'étude critique du texte du *Gorgias* et de la tradition manuscrite n'avait jamais été faite systématiquement depuis Stallbaum (1828) ; il s'est donc appliqué à cette tâche avec la compétence qu'on lui connaît, et il nous donne avec une étude méthodique des sources (p. 34-68) un apparat critique répondant aux exigences scientifiques modernes.

Le chapitre I de l'Introduction (p. 1-34) s'attache particulièrement aux problèmes historiques relatifs à ce dialogue et révèle l'orientation générale de l'interprétation. L'image que Platon nous donne de Gorgias n'est pas celle d'un sophiste-éducateur, ni d'un dialecticien philosophe, mais d'un professionnel de la rhétorique. Calliclès n'est pas un personnage fictif, mais sans doute un jeune et brillant politique disparu prématurément dans la tourmente des dernières années du ve siècle (M. Dodds verrait dans l'avertissement que lui donne Socrate (519 *a* 7) une prédiction *ex eventu*). Le portrait que fait de lui Platon dénote une sympathie particulièrement significative : Calliclès est ce qu'aurait été peut-être Platon s'il n'eût rencontré Socrate. Il est le témoin de l'anti-Platon dans Platon, et c'est à ce titre qu'il a été admiré par Nietzsche (cf. l'Appendice : *Socrate, Calliclès et Nietzsche*). M. Dodds note avec raison que Calliclès ne conclut pas, comme Thrasymaque, à la négation de toute valeur, mais qu'il prétend, comme Nietzsche, exalter d'autres valeurs que celles de la conscience populaire. (Il serait intéressant de montrer à ce sujet que ce qui oppose Calliclès à Socrate, c'est qu'il fait un choix parmi les vertus. Socrate professe l'unité de la vertu ; il montrera (507 *a-c*) que la sagesse, la justice, la piété, le courage s'impliquent mutuellement ; au contraire, parmi les quatre vertus cardinales, dont la solidarité sera établie dans la *République* (livre IV), Calliclès loue l'intelligence et le cou-

rage ; il méprise la sagesse et la justice (τὴν σωφροσύνην καὶ τὴν δικαιοσύνην), vertus des faibles, estimées de la foule).

En ce qui concerne la date de la composition du *Gorgias*, M. Dodds incline à la placer après plutôt qu'avant le premier voyage en Sicile, et il estime impossible de déterminer la relation exacte de ce dialogue avec le pamphlet de Polycrate (réplique ou occasion?). Nous serions d'accord avec lui sur ces deux points. Mais ceux qui ne se laissent pas entraîner dans le courant favorable à l'authenticité de la *Lettre VII*, parce qu'ils y voient une marqueterie composée en grande partie d'emprunts aux dialogues, se féliciteront de l'argument involontaire que leur apporte M. Dodds, écrivant en note, à la page 26 : « Je soupçonne que Platon aura relu le *Gorgias* en écrivant la lettre. »

Enfin, l'Introduction signale, et le Commentaire à plusieurs reprises relève la prétendue faiblesse, voire le caractère fallacieux des raisonnements de Platon ; on le disculpe, il est vrai, en reconnaissant que l'intérêt véritable du dialogue réside dans l'appel qu'il fait à l'expérience morale. M. Dodds souligne particulièrement le rôle joué par le sentiment de l'αἰσχύνη à certains moments critiques de la discussion : si Gorgias, Polos, voire Calliclès, succombent à l'argumentation de Socrate, c'est qu'ils n'ont pas l'impudence de soutenir « que *tous* les jugements moraux sont dénués de signification » (p. 30, n. 2). Cette thèse a été soutenue dans l'école qui règne actuellement sur la philosophie universitaire en Angleterre ; M. Dodds, qui a si bien reconnu le rôle de ce qu'il appelle la *shame-culture* (cf. son ouvrage : *The Greeks and the irrational*), se garde, semble-t-il, de souscrire à cette opinion ; mais ce que prétend montrer le *Gorgias*, c'est que le jugement moral peut garder un sens même pour une conscience affranchie de tout respect humain, de tout préjugé reçu ; il faut seulement pour cela une réflexion qui nous découvre que notre bien véritable, notre bonheur, ne réside pas dans la satisfaction de nos appétits ou de nos ambitions, mais dans le contentement de notre être intérieur. De ce point de vue se justifie l'identification de l'utilité (ὠφέλιμον) et de la moralité (καλόν), la réduction à l'unité des deux sens de εὖ πράττειν (*se bien conduire* et *être heureux*). Socrate, en supposant cette identité, ne commet donc point un paralogisme ; il aboutit sans doute à des paradoxes ; mais ces paradoxes, rigoureusement déduits, sont destinés à troubler l'interlocuteur, à le rendre perplexe ; ils sont un procédé ironique pour éveiller la réflexion.

Joseph MOREAU.

Raymond Weil, *L' « archéologie » de Platon* (Études et Commentaires, XXXII). Paris, Klincksieck, 1959 ; 1 vol. in-8º, 170 p.

Il s'agit d'un commentaire au livre III des *Lois*, précédé d'une introduction qui constitue une étude approfondie sur Platon et l'histoire. On a quelque mal à associer la notion d'histoire au nom du philosophe qui

incarne en quelque sorte l'antihistoire. Et cependant Platon, auquel aucun aspect de la culture de son temps n'était étranger, était parfaitement au courant de la pensée et de la méthode historiques de son temps, et M. Weil montre dans son introduction que la technique historique de Thucydide en particulier était familière au philosophe, qui en usa de façon parfois fort originale pour un jeu ambigu par lequel il confectionnait, à l'appui de telles de ses thèses, une sorte de pseudo-histoire. Je ne vois pas très bien pourquoi M. Weil, p. 53, émet l'hypothèse que Platon aurait pu ne connaître Hérodote, Thucydide ou Xénophon que par « un intermédiaire disparu ». Il est certain que Platon avait lu Hérodote et Thucydide, et il me paraît même probable qu'il dut connaître le second après le retour d'exil de celui-ci : dans les circonstances des environs de 400, leur milieu social devait les rapprocher, même s'il ne pouvait guère y avoir d'intimité de pensée entre eux (et encore, est-ce certain?). Cependant, si Platon a été influencé par l'histoire en tant que méthode de démonstration, la substance même de l'histoire ne tient guère de place dans son œuvre avant la crise de l'extrême vieillesse qui donna naissance aux *Lois*. Ce n'est que là, on le sait de reste, dans cette « archéologie » dialoguée que constitue le livre III, que le philosophe, acceptant enfin de faire des concessions à l'humaine nature, se résout à voir dans l'histoire autre chose qu'un mode de raisonnement : une réalité du passé qu'il convient de connaître pour comprendre le présent et bâtir l'avenir idéal. A vrai dire, ce texte est plus important pour l'histoire de Platon que pour l'histoire de la Grèce. Nos sources, certes, ne sont pas assez surabondantes pour les époques dont traite le livre III pour qu'on puisse absolument en négliger les données, et le commentaire qu'en donne M. Weil est donc le bienvenu. Mais, comme l'auteur le reconnaît lui-même, « le bilan de notre enquête est décevant pour qui cherche des sources sûres, des matériaux solides et bien taillés. Jamais l'historien moderne ne peut se fier à Platon, qui se joue de lui comme Socrate de ses interlocuteurs... (et) a souvent la liberté d'un poète, ou bien d'un romancier ». En fait, il n'y a pas que cela : le paradoxe est au fond que Platon, qui avait assimilé la méthode historique pour faire de la pseudo-histoire, fait à présent de l'histoire sans aucune méthode. On se tromperait fort en imaginant Platon rassemblant de la documentation et la soumettant à la critique avant d'écrire le livre III des *Lois* : ce qu'il nous offre là, c'est la connaissance du passé grec que pouvait avoir un homme très cultivé de ce temps, avec tout ce que cela comportait d'erreurs, d'omissions, d'incertitudes, voire de contradictions internes, qui constituent autant de menues variations personnelles sur un schéma généralement admis et, dans l'ensemble, exact. Dans ces conditions, il est assez vain de chercher les « sources » de Platon là où il diverge du reste de la tradition — et surtout lorsque ces divergences paraissent dues aux tendances personnelles du philo-

sophe, qui le conduisent à écarter plus ou moins tacitement la version admise pour lui en substituer une autre, dont l'origine et la véracité demeurent incontrôlables : ainsi, par exemple, du retard spartiate à Marathon (692 d et 698 e) sur lequel on a beaucoup écrit, sans aboutir à des conclusions bien fermes. Si le livre III des *Lois* n'est donc pas une source de premier ordre pour les époques qu'il parcourt, il est en revanche un document intéressant sur les conceptions historiques de l'élite intellectuelle d'Athènes au milieu du IVe siècle, et les rapprochements qu'a multipliés M. Weil avec des passages d'auteurs contemporains (un index des textes anciens cités eût été utile) sont fort précieux. Aussi bien est-ce sans doute aux spécialistes du IVe siècle athénien que cet ouvrage rendra le plus de services. Parmi les historiens, mes semblables, s'entend — car, pour les philosophes curieux de la pensée de Platon, je leur laisse le soin de juger par eux-mêmes et pour eux-mêmes : plus que le commentaire proprement dit, ce sera sans doute l'introduction qui les intéressera, qui ne va pas sans méandres, et dont la lecture est assez ardue. Mais cela n'aura pas de quoi les rebuter.

Édouard WILL.

Pierre-Maxime Schuhl, *Études platoniciennes.* Paris, P. U. F., 1960 ; 1 vol. in-8°, 180 p.

Ce nouveau recueil d'essais de M. P.-M. Schuhl fait suite à deux devanciers : *La fabulation platonicienne* (1947) ; *Le merveilleux, la pensée et l'action* (1952). Les études qu'il comprend sont réparties en trois livres : 1° *Prolégomènes à la lecture de Platon* ; 2° *Questions platoniciennes* ; 3° *Platonisme et socratisme après Platon.* Le lien qui les réunit est mis en lumière dans l'*Avant-Propos* ; aussi préférons-nous ici signaler particulièrement celles qui nous paraissent les plus importantes et montrer la continuité des préoccupations de M. P.-M. Schuhl à travers ses études.

Dans le premier livre, on trouve d'abord (à la suite de trois causeries aux étudiants), sous le titre *Vingt années d'études platoniciennes (1938-1958)*, un rapport bibliographique et critique présenté au Ve Congrès Budé, en 1953, complété depuis et mis à jour, et qui fait suite à un semblable rapport concernant les années 1918-1938, présenté à Strasbourg, et recueilli dans *La Fabulation platonicienne.* Il s'y ajoute un exposé technique de haut intérêt : *Transmission, établissement, édition des textes philosophiques*, contribution de l'auteur au tome XIX de l'*Encyclopédie française.*

Dans le groupe *Questions platoniciennes*, nous signalerons particulièrement, en raison des compléments qu'ils apportent à des études précédentes de l'auteur, l'essai sur *Platon et la musique de son temps*, annexe de son ouvrage : *Platon et l'art de son temps* (*Arts plastiques*), et les *Re-*

marques sur Platon et la technologie, qui se relient au problème traité dans *Machinisme et Philosophie* et contribuent à corriger l'image d'un Platon souverainement dédaigneux des arts manuels. Les *Remarques sur la technique de la répétition dans le « Phédon »* sont présentées à titre d'exemple de recherches à entreprendre sur le style et la méthode philosophique de Platon.

Dans la troisième partie, avec l'essai sur *Montaigne et Socrate*, complété par *Le médecin de soi-même : de Socrate à la reine Christine*, nous retrouvons en M. P.-M. Schuhl l'éditeur et le commentateur de *Trois essais de Montaigne* (1951). Quant à la note si suggestive : *Y a-t-il une source aristotélicienne du « Cogito »*? qui renvoie d'une réflexion d'Aristote sur le mouvement et l'opinion à l'inscience socratique (et où l'on pourrait introduire les réflexions par où l'Étranger du *Sophiste* s'assure de la réalité du mouvement et du repos), elle est un remarquable témoignage de la réalité d'une *philosophia perennis.*

Joseph MOREAU.

Fritz Wehrli, *Die Schule des Aristoteles.* Texte und Kommentar. Heft X : *Hieronymos von Rhodos, Kritolaos und seine Schüler. Rückblick* : *Der Peripatos in vorchristlicher Zeit. Register.* Basel-Stuttgart, Benno Schwab & Co [1959] ; 1 vol. gr. in-8o, 200 p.

Cet ultime fascicule du monumental recueil de M. Wehrli contient les fragments d'Hiéronyme de Rhodes, de Critolaüs, et de son disciple Diodore de Tyr. Tous les trois sont connus principalement par leurs doctrines morales, rapportées dans le *De finibus* de Cicéron ; mais les deux premiers ont écrit aussi sur la rhétorique. Un autre disciple de Critolaüs est un certain Ariston, qui doit être distingué de ses deux homonymes plus connus, Ariston de Chios, le disciple dissident de Zénon, et Ariston de Céos, autre péripatéticien.

Mais l'utilité de ce fascicule réside principalement dans les répertoires qui le terminent et qui permettent de consulter l'ensemble de la collection : deux *index nominum et rerum*, l'un pour les textes, l'autre pour le commentaire ; un *index locorum*, répertoire de tous les textes recueillis ; un catalogue des titres de tous les ouvrages péripatéticiens cités ; enfin une table de concordance des fragments avec les éditions antérieures.

Jetant un regard sur la collection qu'il vient d'achever, M. Wehrli dégage les résultats les plus importants de son enquête. Ce qu'il fait remarquer en premier lieu, c'est la rapide dislocation de l'école péripatéticienne, contrastant avec la permanence de l'Académie et la solidité inébranlable des nouvelles sectes, stoïcienne et épicurienne. Les causes de ce déclin sont liées à la méthode même de la spéculation aristotélicienne, méthode dialectique et aporétique, opposée à tout dogmatisme ; elles tiennent aussi aux tendances empiristes de l'aristotélisme, à la pré-

pondérance croissante des études spéciales et positives, au détriment de la synthèse métaphysique ; elles proviennent enfin du désaccord entre les écrits exotériques d'Aristote, d'inspiration encore platonisante, et ses traités scolaires. Aussi voyons-nous d'une part des savants, comme Aristoxène, Dicéarque, et surtout Straton, s'écarter de plus en plus des vues de la métaphysique d'Aristote, se tourner vers des conceptions matérialistes de l'âme et une représentation purement mécaniste de la nature ; d'autre part, sous l'influence d'Héraclide du Pont, nous voyons un péripatéticien, Cléarque de Soles, revenir d'Aristote à Platon, s'autoriser imprudemment de lui pour se complaire en des mythes opposés à l'esprit scientifique. Dans le domaine de l'éthique, le péripatétisme, privé de cohérence dogmatique, devient bientôt incapable de s'opposer efficacement au stoïcisme ; aussi l'intérêt des travaux de l'école se manifeste-t-il surtout dans l'analyse morale, jointe à l'histoire littéraire et aux discussions sur la rhétorique. C'est seulement au Ier siècle avant notre ère, avec Andronicus de Rhodes et son édition du *Corpus aristotelicum*, que s'effectue le réveil de la philosophie aristotélicienne.

Joseph MOREAU.

Incerti auctoris Epitoma rerum gestarum Alexandri Magni cum Libro de morte testamentoque Alexandri edidit **P. H. Thomas** (Bibliotheca Scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana). Leipzig, B. G. Teubner, 1960 ; 1 vol. in-8°, XVI + 52 p., 1 index. DM. 4.

La *Bibliotheca Teubneriana* s'est enrichie par les soins de M. P. H. Thomas d'une nouvelle édition de l'*Epitoma rerum gestarum Alexandri Magni*, œuvre d'un auteur inconnu découverte dans un manuscrit de Metz datant du Xe siècle, le *Codex Mettensis 500*, par le philologue allemand D. Volkmann ; celui-ci fit une première édition de ce texte en 1886, mais il n'y eut aucun exemplaire de cette publication dans le commerce. Il fallut attendre 1900 pour que O. Wagner publiât l'Épitomé suivi du *Liber de morte testamentoque Alexandri*, déjà réuni à l'Épitomé dans le *Codex Mettensis 500.* Wagner n'avait pas eu connaissance de l'édition de Volkmann. Son texte fut l'objet de discussions, de mises au point, de corrections. Le travail de critique et de synthèse entrepris par le nouvel éditeur vient donc à son heure.

Comme son prédécesseur Wagner, M. Thomas a réuni l'Épitomé et le *Liber*, tout en soulignant que le second n'est pas la suite du premier et n'a pour ainsi dire rien de commun avec lui. L'éditeur de 1960 n'a pu disposer du manuscrit de Metz détruit en 1944 par un incendie. En revanche il a confronté les éditions de Volkmann et de Wagner avec les travaux postérieurs concernant tout ou partie de l'Épitomé ; en outre, il a eu la bonne fortune de retrouver le texte du *Liber* dans deux manuscrits espagnols du XVIe siècle.

Le résultat est un ouvrage qui s'inscrit dans la meilleure tradition de

l'école philologique allemande. Apparat critique complet, collation des textes et des sources parallèles, analyse et comparaison des diverses leçons des manuscrits et des corrections proposées feront de ce petit livre un remarquable instrument de travail.

Il résulte de l'étude de détail que l'auteur de l'Épitomé est à placer dans la lignée de Clitarque, au même titre que Diodore et que Quinte-Curce. Quant au *Liber*, c'est du Pseudo-Callisthène qu'il faut sans conteste le rapprocher.

Je signale aux futurs utilisateurs de cet excellent ouvrage que M. P. H. Thomas a justifié son choix entre les diverses leçons des manuscrits et entre les conjectures de ses prédécesseurs dans un article intitulé *Die Ueberlieferung der Metzer Alexanderepitome*, paru dans les *Studien zur Textgeschichte und Textkritik*, herausgegeben von H. Dahlmann und R. Merkelbach, *Festgabe für Günther Jachmann*, Cologne, 1959 (p. 285-296) ; cet article constitue le complément naturel de l'édition critique que nous propose la *Bibliotheca Teubneriana*.

Sylvain PAYRAU.

Lionel Pearson, *The lost Histories of Alexander the Great* (Philological Monographs publ. by the American Philological Association, Number XX, ed. by Francis R. Walton). New-York, 1960 ; 1 vol. in-8°, xvi-275 p., 1 index.

Ce livre est l'aboutissement d'une patiente et minutieuse étude de textes. M. Pearson a analysé, comparé, déduit, pour retrouver à partir de fragments souvent très brefs, de citations ou parfois seulement de références d'auteurs tardifs, le caractère réel des œuvres perdues des historiens d'Alexandre le Grand. Avec application et méthode, souvent avec bonheur, M. Pearson parvient à faire apparaître l'homme et l'œuvre là où nous n'avons mis longtemps qu'un simple nom. Aussi son ouvrage prend-il une place de choix dans les études d'historiographie relatives à Alexandre le Grand.

Il est difficile de rendre compte en quelques lignes d'un livre dont la matière est aussi riche. Dans sa préface, l'auteur se défend d'avoir voulu faire œuvre d'historien ; il s'est seulement proposé « d'écrire un nouveau chapitre de la littérature grecque ». En réalité, dans chaque exposé consacré à un historien ou à un groupe d'historiens d'Alexandre, l'examen précis et analytique des textes anciens, une attention constamment en éveil et une probité scrupuleuse qui s'interdit toute déduction aventurée permettent à M. Pearson de résoudre divers problèmes de critique historique et de mieux définir ceux pour lesquels il n'a pu proposer de solution valable. L'impression retirée de l'ensemble est celle d'une réelle solidité et d'une valeur proprement scientifique des méthodes et des conclusions.

En contre-partie on estimera peut-être que l'auteur n'a pas toujours conduit ses développements jusqu'à une synthèse satisfaisante. Il a cependant affirmé ses options en de nombreux cas sans aucune ambiguïté, en particulier sur un problème important de l'historiographie d'Alexandre : dans quel ordre chronologique faut-il classer les histoires d'Aristobule, de Clitarque et de Ptolémée? Comme Niese et avec les mêmes arguments étayés et renforcés par un examen minutieux des textes, l'auteur opte pour l'ordre Aristobule, Ptolémée, Clitarque ; le raisonnement est bien conduit, la démonstration convaincante : on peut admettre avec M. Pearson que Clitarque écrivit son histoire d'Alexandre (Περὶ Ἀλεξάνδρου) après la mort de Ptolémée, c'est-à-dire après 283 av. J.-C.

Si l'on se fiait au nombre et au volume des publications consacrées à Alexandre, on pourrait s'imaginer qu'il reste désormais bien peu à apprendre sur lui. Au vrai, l'histoire du conquérant macédonien a subi les effets du mirage oriental ; elle a été contaminée dès l'origine par la légende et le roman. Nos progrès vers la vérité historique, ou au moins vers une vérité historique acceptable pour nous, en sont rendus plus difficiles et plus lents. Des travaux comme ceux de M. Pearson, dans la mesure où ils contribuent efficacement à ces progrès, méritent nos encouragements et notre gratitude.

La présentation est bonne ; je regrette néanmoins l'absence complète de croquis et de cartes qui auraient rendu l'utilisation de ce livre plus facile et plus fructueuse. Que l'auteur veuille bien y penser quand viendra l'heure d'une seconde édition !

Sylvain PAYRAU.

D. R. Dicks, *The Geographical Fragments of Hipparchus*, edited with an introduction and commentary (Univ. of London Classical Studies, I). The Athlone Press, 1960 ; 1 vol. in-8°, xii-215 p., 6 fig. dans le texte, 3 index. Prix : 45 s.

Le Bithynien Hipparque, dont l'activité scientifique a couvert et débordé le troisième quart du IIe siècle, n'a été géographe qu'accessoirement et presque accidentellement. Mathématicien, astronome surtout, astrologue également, la géographie ne l'a intéressé que d'un point de vue astronomique et cosmographique : rien de commun, par conséquent, avec la géographie descriptive, historique et anecdotique d'un Strabon — par le canal duquel nous sont cependant parvenus presque tous les fragments d'Hipparque aujourd'hui connus. Hipparque, d'autre part, a été amené à écrire sur la géographie par le désir de corriger les nombreuses inexactitudes d'Ératosthène : son seul ouvrage proprement géographique est donc un *Contre la géographie d'Ératosthène*. C'est assez dire que la pensée géographique d'Hipparque, qui ne nous est connue

que par des fragments peu nombreux d'un ouvrage polémique, reste difficile à saisir dans son ensemble.

M. Dicks nous présente ces fragments géographiques, dont la dernière édition remonte à 1869, comme un préliminaire à la publication des fragments mathématiques et astronomiques. Cinq chapitres d'introduction traitent de la vie et des œuvres d'Hipparque, qui travailla en Bithynie et surtout à Rhodes, mais probablement pas à Alexandrie ; de la géographie grecque avant Hipparque (utile résumé que je signale, car on n'ira peut être pas le chercher là) ; d'Hipparque comme géographe ; de l'arrangement des fragments (que M. Dicks s'est efforcé de restituer aux trois livres primitifs du *Contre Ératosthène*) ; et enfin de la valeur du stade. Suivent douze fragments divers qui nous renseignent (bien peu !) sur le personnage : le plus ancien est de Cicéron, qui se plaint à Atticus d'avoir rencontré Hipparque sur son chemin alors qu'il se préparait à écrire une géographie d'après Ératosthène... Puis les soixante-trois fragments d'Hipparque lui-même, avec traduction anglaise en regard. Mais l'essentiel du livre est constitué par le commentaire de M. Dicks. C'est une œuvre d'une immense érudition et d'une grande culture scientifique : Hipparque, dont les anciens déjà vantaient le souci d'exactitude totale et dont M. Dicks a souligné l'esprit scientifique déjà très moderne (nonobstant l'astrologie : mais l'éditeur a écrit de bonnes choses à ce sujet dans l'introduction), a trouvé ici un commentateur digne de lui. Ce commentaire ne sera sans doute goûté en toute connaissance de cause que par assez peu d'adeptes des disciplines classiques et s'adresse surtout à l'historien des sciences. Néanmoins, s'il arrive bien rarement qu'on ait affaire à Hipparque, il arrive plus souvent qu'on rencontre Ératosthène, et plus encore Strabon. On n'oubliera donc pas qu'Hipparque a critiqué Ératosthène, que Strabon a cité Hipparque, et que M. Dicks l'a commenté. Un de ces livres qui, pour la plupart, sont de consultation peu courante, mais se révèlent un beau jour indispensables.

Édouard WILL.

Entretiens sur l'Antiquité classique. T. V : *Les sources de Plotin. Dix exposés et discussions* par **E. R. Dodds, W. Theiler, P. Hadot, H.-Ch. Puech, H. Doerrie, V. Cilento, R. Harder, H.-R. Schwyzer, A.-H. Armstrong, P. Henry.** Vandœuvres-Genève, Fondation Hardt, 21-29 août 1957 [paru en 1960] ; xiii + 463 p., 1 index.

Le baron von Hardt, Allemand de cœur européen, mécène de la culture classique, n'aura pas disparu sans avoir contemplé de ses yeux l'épanouissement de la Fondation qui avait tous ses soins. Ce volume d'une ampleur exceptionnelle l'atteste. Outre le service rendu aux jeunes chercheurs désireux de s'instruire ou de rédiger dans une atmosphère calme, avec une remarquable bibliothèque sous la main, le fondateur a

provoqué d'année en année ces *Entretiens*, à la fois rencontres internationales et confrontations de points de vue entre savants. Je ne me rappelle pas sans émotion l'entretien de 1955 : *Recherches sur la tradition platonicienne* (t. III). Un tel thème, très général, laissait place, deux ans plus tard, pour un entretien consacré, cette fois, aux *Sources de Plotin*. Les principaux aspects du plotinisme firent l'objet de dix rapports des meilleurs spécialistes : Influence des maîtres sur le génial disciple : c'est l'exposé d'E. R. Dodds : « Numenius and Ammonius. » Processus de synthèse entre platonisme et stoïcisme : c'est le sujet de prédilection de W. Theiler : « Plotin zwischen Platon und Stoa. » Réactions de Plotin devant les formes de pensée orientalisantes ou christianisantes : nul n'était plus apte que H.-Ch. Puech à présenter et juger : « Plotin et les Gnostiques », sujet renouvelé par suite des récentes publications de documents gnostiques découverts en Haute-Égypte. H. Dörrie envisagea le néo-platonisme dans ses rapports avec le moyen-platonisme. Les problèmes métaphysiques et psychologiques les plus graves et les plus difficiles furent abordés par P. Hadot, H.-R. Schwyzer, A. H. Armstrong : Être, vie et pensée ; intelligible et intellect ; conscience et inconscience. En dépit des travaux antérieurs de Bréhier, Bergson, J. Pépin, P. Aubin, voici que V. Cilento fournit un répertoire neuf et considérable par son ampleur des mythes utilisés par Plotin : instrument de travail précieux pour l'avenir. Le regretté R. Harder, dont ce fut le chant du cygne, posa le problème général de l'histoire des idées et de l'histoire littéraire : « Source ou tradition? » : sorte de méditation sur les limites de la philologie, où il est montré que la recherche des sources est une sorte de mythe, non sans danger. Par contraste, le P. Paul Henry, tout en concédant sans peine qu'un homme de l'envergure de Plotin n'est pas une somme de sources, se complut, à propos d' « Une comparaison chez Aristote, Alexandre d'Aphrodise et Plotin », en une recherche infinitésimale, comme il dit plaisamment, qui aboutit pourtant à faire revivre « Plotin au travail, dans un de ses Entretiens, sur une de ses *sources*, ou plutôt deux, mais de la même *tradition* ».

Les discussions, minutieusement enregistrées, puis mises au net par les auteurs eux-mêmes, n'ont pas seulement approfondi ces problèmes, mais permis à leur occasion d'en effleurer quantité d'autres, les uns presque éternels (l'importance de la notion de Verbe ; le sens de « Terre nouvelle » ; les étapes de la pensée de Plotin, notamment par réaction à l'égard d'adversaires), d'autres rebattus (la place qui revient à Posidonius dans l'histoire de la pensée ; *Volumen* et *codex*), d'autres encore, plus précis ou plus récents (συναίσθησις et ὑπερνόησις ; Platonopolis et l'anachorèse païenne ou chrétienne ; Celsus-Celsinus). Seule une lecture à loisir et une digestion lente pourront révéler à chacun toutes les richesses mises en commun au cours de ces échanges de vues entre fervents de Plotin.

Pierre COURCELLE.

Saloustios, *Des Dieux et du Monde.* Texte établi et traduit par **Gabriel Rochefort** (Collection des Universités de France publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé). Paris, Société d'édition « Les Belles-Lettres », 1960 ; 1 vol. in-8°, l + 62 p. (p. 2 à 25 doubles).

Après l'édition de A. D. Nock (1926), la traduction de Mario Meunier (1931) et celle du P. Festugière (1944), M. G. Rochefort, déjà connu par plusieurs publications sur Saloustios et l'empereur Julien, nous donne du Περὶ θεῶν καὶ κόσμου cette nouvelle édition, dont l'originalité repose sur une étude de la tradition du texte (p. xxxiii-xlvi), qui n'avait jamais été faite, et au cours de laquelle nous apprenons que « l'Université de Bordeaux » contribua à la diffusion de ce texte dans l'Antiquité. Ausone, qui avait pu rencontrer Saloustios à Trèves, nous apprend dans sa *Commemoratio professorum burdigalensium*, II 23-24, qu'un rhéteur bordelais, Latinus Alcimus Alethius, avait écrit des livres sur Saloustios (p. xxxiv-xxxv).

L'Introduction, après avoir identifié l'auteur, Satorninos Saloustios Secoundos, préfet d'Orient (qu'il ne faut pas confondre avec Flavius Sallustius, préfet des Gaules), retrace la carrière de ce fonctionnaire, confident de l'empereur Julien, et chargé par lui de rédiger ce petit ouvrage, qui devait jouer « le rôle de catéchisme officiel de la religion nouvelle », le paganisme réformé.

Le commentaire, présenté sous forme de notes complémentaires, s'applique à montrer les sources, principalement néo-platoniciennes, de la doctrine du traité ; mais on est étonné de l'absence de références à l'aristotélisme, qui est cependant l'une des composantes du néo-platonisme. A propos des chapitres vii et xvii notamment, où il est question de l'éternité du monde et du mouvement des éléments, doctrine qui vient en droite ligne du *De Caelo*, on nous renvoie, à travers Atticos (ap. Eusèbe, *Praep. Ev.*, 807 c), au *Timée* de Platon (63 *b c*), où il ne saurait être question du mouvement circulaire de l'éther, caractéristique de la cosmologie aristotélicienne, et auquel Saloustios fait clairement allusion (VII, 3 ; XVII, 2-3). L'opposition aristotélicienne de la forme et de la matière a une valeur méconnue dans la traduction de XVII, 4, où trois fois εἶδος est rendu par *mode* ; *forme* est utilisé pour traduire σχῆμα, qui signifie plus particulièrement *figure.* Le chapitre xi, sur les formes de gouvernement, est sans doute d'inspiration platonicienne ; mais, non moins que de la *République*, il dérive du *Politique* (291 *d* sq., 301 *a* sq.) ; et le terme de τιμοκρατία n'y est pas pris au sens platonicien, pour désigner une aristocratie militaire ayant pour mobile le sentiment de l'honneur (*Rep.*, VIII, 545 *b*), mais au sens aristotélicien, où il désigne une république censitaire (cf. *Eth. Nic.*, VIII 12, 1160 *a* 33-36, *b* 17-19, et J. de Romilly, in *R. É. G.*, 1959, p. 86-87, 92-94).

Joseph MOREAU.

Francis Vian, *Histoire de la tradition manuscrite de Quintus de Smyrne* (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Clermont, 2e série, fasc. VII). Paris, Presses Universitaires de France, 1959; 1 vol. in-8o, 131 p., 1 dépl., 4 pl.

Le rôle joué par les centres monastiques de l'Italie méridionale dans la transmission des textes grecs classiques et postclassiques est encore mal connu ; le livre fondamental de R. Devreesse (*Les manuscrits grecs de l'Italie méridionale*, Città del Vaticano, 1955) ne mentionne même pas le nom de Quintus de Smyrne, dont les *Posthomerica*, retrouvés peu après 1452 par Bessarion, dans le couvent de Saint-Nicolas de Casole, ont valu à leur auteur d'être connu des humanistes de la seconde moitié du xve siècle sous l'appellation de Quintus Calaber. M. Francis Vian, qui prépare une édition des *Posthomerica* pour la Collection des Universités de France, a eu l'heureuse idée d'en publier à part l'introduction critique, sous le titre d'*Histoire de la tradition manuscrite de Quintus de Smyrne.*

Suivant un plan logique, qui reproduit en partie la démarche de son enquête, M. Vian décrit et classe, dans une première partie, les manuscrits qui nous sont parvenus ; à partir des prototypes que le classement lui permet d'atteindre, il s'efforce, dans une seconde partie, de reconstituer l'archétype, de le dater et même de remonter, au delà, jusqu'à deux de ses ancêtres.

La première partie occupe à elle seule près des trois quarts du volume. M. Vian répartit ses manuscrits en deux familles d'importance inégale : l'une, et ce n'est pas la moins intéressante, n'est représentée que par deux témoins, le *Neapolitanus* II F 10 (*gr.* 167) et le *Monacensis gr.* 264 ; l'autre famille se divise en deux groupes, avec dix-huit manuscrits d'une part et six de l'autre. Ce classement correspond à celui qu'avait proposé Tychsen dans son édition de 1807, mais il est beaucoup plus précis et solidement articulé : l'éditeur se trouve en présence non plus de groupes de témoins (« codices deteriores », « codices a librariis correcti », etc.), mais d'une généalogie qui le conduit à retrouver, en toute sûreté, la leçon de l'archétype. M. Vian est ainsi amené à restituer deux prototypes, *H*, qui serait le manuscrit trouvé à Casole par Bessarion, et *Y*, qui aurait été copié dans le même centre ; cette conclusion, qui surprendra, sera discutée plus bas. A partir de ces deux prototypes, il tente de reconstituer leur modèle commun, celui qu'il nomme l'archétype (A. Dain dirait plutôt le plus-proche-commun-ancêtre de la tradition). Avec beaucoup d'ingéniosité, en tenant compte des lacunes et de la répétition de fautes graves à des intervalles réguliers, il arrive à la conclusion que ce manuscrit perdu portait vingt-quatre vers à la page, ce qui est plausible. Mais il va beaucoup plus loin : il cherche à retrouver le contenu de l'archétype page par page ; c'est une vraie ga-

geure, sans intérêt pratique, qui n'aboutit, il le reconnaît lui-même, qu'à des « résultats... très hypothétiques pour certaines parties du texte » (p. 105). L'examen d'une interversion de quarante vers dans le livre XIV permet alors à M. Vian de retrouver la mise en page d'un ancêtre de l'archétype, qui portait seulement vingt vers à la page. Il semble qu'il ait voulu aboutir à des résultats comparables à ceux que fournit la tradition de Callimaque et des collections d'*Hymnes* qui lui sont associées, mais, faute d'indications matérielles suffisantes, sa recherche, qui touche au jeu, aurait gagné à être supprimée ; une remarque sommaire suffisait.

La même qualité poussée à l'extrême, cette ingéniosité qui se refuse à laisser le moindre détail inexpliqué, se retrouve dans d'autres parties du livre, par exemple à propos des éditions de Constantin Lascaris (p. 40), du second groupe des descendants du prototype *H* (p. 66 et 75), ou de toute la postérité de ce prototype (p. 73-75) ; la grande complication des hypothèses que M. Vian propose ne contribue pas à les rendre particulièrement plausibles. Mais, quoi qu'il en soit, ce souci de trop bien faire, ce refus d'accepter d'ignorer, ne touchent pas au classement des manuscrits.

En revanche, sur ce point fondamental, l'argumentation de l'auteur présente une faiblesse : soucieux de déterminer la parenté des manuscrits par l'examen des fautes communes, il n'insiste pas toujours assez sur les fautes propres à chaque manuscrit, qui peuvent seules prouver qu'il n'est pas le modèle du groupe dans lequel il est classé. Cette lacune est particulièrement nette dans l'étude des descendants du prototype *H*. A propos de l'*Ambrosianus* D 528 inf. (D), qui semble être le plus ancien manuscrit conservé de Quintus, M. Vian écrit : « Au premier abord, on serait enclin à penser que les autres rejetons de *a* [l'ancêtre d'un des deux groupes issus du prototype *H*], L NREAld. dérivent aussi de D, qui serait alors identique à *a*... Cependant en plus de trente passages où D donne un texte correct, L NREAld. ou une partie d'entre eux conservent une graphie fautive qui peut remonter soit à leur modèle commun *a*, soit à *H*, soit à l'archétype défini par l'accord de *H* et de *Y* (PM) ». En fait, la liste qui suit (p. 21-22) est loin d'être probante, car elle porte presque exclusivement sur des fautes d'orthographe du type le plus banal, et la mauvaise leçon — prétendue authentique — de l'archétype ou du prototype n'est jamais attestée que par une partie de la tradition ; aussi, lorsque, pour écarter trois objections à son hypothèse, M. Vian est amené à dire deux fois (p. 22) que D reproduit exactement son modèle *a* (ce qui est une pétition de principe) et à reconnaître dans le troisième cas : « il serait plus simple de penser qu'ils [les autres descendants de *a*] dérivent de D, mais il n'est pas absurde de supposer des corrections indépendantes en D, en L et en *b* (= NREAld.) », on ne voit pas comment il pourrait convaincre son lecteur. L'exposé même

de M. Vian conduit à la conclusion inverse de celle qu'il soutient : l'*Ambrosianus* D 528 inf. (D) est l'ancêtre du premier groupe des descendants du prototype *H*. Mais, si l'on se reporte alors à ce qui est dit de l'ancêtre (*e*) du second groupe issu du même prototype, on a la surprise de lire : « Sauf erreur, je n'ai relevé nulle part en *e* de faute ou d'omission grave qui obligerait à le tenir pour distinct de *H* » (p. 74) ; on se demande, dans ces conditions, pourquoi cette distinction est admise par l'auteur, tant dans son étude du groupe *e* que dans les divers stemmas (comme en témoigne la note 2 de la p. 106, il semble avoir été tardivement conscient de cette faiblesse, qui touche plus à la terminologie, à la présentation des faits, qu'aux faits eux-mêmes : le sigle H^r serait préférable à *e*).

Il vaudrait donc la peine de reprendre sur des bases nouvelles, déjà entrevues par M. Vian, le classement des vingt-quatre descendants du prototype *H*. Comme tous ces manuscrits ont été copiés dans un espace de temps très court, une cinquantaine d'années, il sera bon de faire appel à toutes les ressources de la codicologie, trop négligée par l'auteur. Je me contenterai de donner ici quelques indications, en suivant l'ordre du livre : p. 24-25 : le *Laurentianus* 56, 29 (T) a été copié non par Georges de Trébizonde, mais par Georges Tribizios, prêtre de la communauté grecque de Venise, comme en fait foi la souscription transcrite par M. Vian ; ce Georges Tribizios n'est autre que l'un des deux copistes connus sous le nom de Georges le Crétois, comme l'a montré récemment K. A. de Meyïer, *Two Greek Scribes identified as one*, Scriptorium, t. XI (1957), p. 99-102 ; — p. 32 : la différence de date entre le *Matritensis* 4686, achevé le 13 juin 1496, et l'*Ottobonianus gr.* 103, sa copie, daté du 3 juin de la même année, tient probablement à une mélecture de l'iota de ιγʹ, rattaché au datif ἡμέρᾳ qui précède (la souscription a été recopiée, mais le manuscrit ne paraît guère postérieur à son modèle) ; — p. 33 et 38 : la date du *Vaticanus gr.* 1420, achevé le 11 janvier 1496 par Francesco Giovannelli, élève de Constantin Lascaris, n'est pas erronée : selon le *calculus Florentinus*, en usage dans la plus grande partie de l'Italie, l'année commence le 25 mars ; dans le nouveau style, la date indiquée par Giovannelli est donc le 11 janvier 1497 ; — p. 48 : le *Vaticanus gr.* 1593 a été copié par Francesco Vitali (*Codices Vaticani Graeci*, p. xxv, s. n.) et a appartenu à Basile Zanchi, de Bergame, avant de parvenir à Prosper Podiano, de Pérouse ; — — p. 50-52 : le cas du *Vindobonensis phil. gr.* 5 (R) est fort difficile. Ce manuscrit a été acheté par Busbecq à Constantinople, au xvie siècle : « faudrait-il penser que ce manuscrit a été exporté d'Italie en Orient? » se demande M. Vian (p. 50), sans répondre à cette question. La mise en page est tout à fait particulière : deux colonnes de cinquante vers, ce qui est inusité en Italie dans la seconde moitié du xve siècle ; le manuscrit est fait d'un papier italien — ce qui, dans cette période, n'in-

dique pas la région où il a été copié — dont les filigranes, deux flèches en sautoir (Briquet, *Les filigranes*, t. II, n°s 6271 et 6277), un chapeau de cardinal (*ibid.*, n° 3387), sont attestés de 1460 à 1465. Le contenu n'est pas moins singulier : dans le titre, Quintus est qualifié de Σμυρναίου, et non plus de Καλαβροῦ ; dans le texte, le copiste signale des lacunes et ajoute des vers additionnels ; certaines leçons heureuses, des accords avec d'autres témoins, comme L, font dire à M. Vian : « Ces rencontres sont curieuses et difficiles à expliquer » (p. 51), mais l'hypothèse compliquée qu'il propose p. 52 présente, entre autres inconvénients, celui de ne pas tenir compte de la date ancienne de R. Il y aura intérêt à revenir sur le cas de ce manuscrit ; — p. 54 : à propos du *Scorialensis* Σ II 8 (S) et du *Vindobonensis phil. gr.* 91 (E), M. Vian se demande s'ils ne sont pas « largement postérieurs à l'Aldine » ; l'examen du filigrane de E, copie de S, montre qu'il n'en est rien : c'est un chapeau de cardinal (Briquet, n° 3391), attesté à Florence en 1491, alors que l'Aldine est de 1504-1505 ; — p. 55-56 : en citant le *Vallicellanus* F 58 (*gr.* 99) et, en note (p. 56, n. 1), le *Vossianus gr.* O. 9, M. Vian ne paraît pas s'être aperçu de l'importance de ces témoins pour l'histoire du texte de Quintus : ce sont des exemplaires du *Violarium* (Ἰωνία), recueil de morceaux choisis compilé à partir de Stobée par Michel Apostolis, qui y a ajouté des citations de Quintus de Smyrne (qualifié de *Calaber*) ; or c'est à Michel que Bessarion avait confié le soin de faire transcrire les *Posthomerica* après la découverte du poème (cf. p. 105-106). On aurait donc là, par la tradition indirecte, un témoignage précieux sur l'état du texte connu de Bessarion. Au passage, je noterai que le *Vossianus* est fait du même papier (filigrane du chapeau de cardinal, n° 3391) que le *Vindobonensis phil. gr.* 91 et paraît écrit de la main d'Aristobule Apostolis, fils de Michel, et même, pour une part, selon A. Biedl (*Eine griechische Handschrift aus der Sammlung des Bohuslaw von Lobkowicz*, Mitteil. des Vereines für Gesch. der Deutschen in Böhmen, t. LXXI [1933], p. 115), par celui-ci lui-même, ce qui est moins sûr ; — p. 60 : le *Cantabrigiensis Corporis Christi Collegii* 81 est paginé et non folioté ; on lira donc, au lieu de fol. 457^{r}-713^{r}, p. 457-713. Selon Montague Rhodes James (dont on rétablira le nom à la note 1 de la page 60), la copie de ce manuscrit est due à Emmanuel de Constantinople (*Journal of Theological Studies*, t. VI [1904], p. 445). Il n'est pas sûr que le Théodore pour qui a été transcrit ce manuscrit soit Théodore Gaza. Quant au *Marcianus gr.* 456, il pose un problème auquel M. Vian ne paraît pas avoir prêté une attention suffisante : c'est le seul manuscrit qui ait certainement appartenu à Bessarion, l'inventeur des *Posthomerica*, mais il occupe une place très basse dans le classement proposé, alors qu'on pouvait s'attendre à trouver en lui une copie directe et immédiate du prototype. Que s'est-il passé? D'autre part, le *Marcianus*, selon M. Vian, est l'œuvre de Jean Rhosos, alors que Bessarion avait confié la copie

à Michel Apostolis ; celui-ci a-t-il renoncé à exécuter ce travail (ce qui est peu probable)? y a-t-il eu deux exemplaires des *Posthomerica* — dont le premier aurait disparu — dans la bibliothèque de Bessarion? Quoi qu'il en soit, la date du *Marcianus* peut être précisée : M. Vian le dit antérieur à 1472, année de la mort du cardinal (cf. p. 75) ; en fait, il est même antérieur à 1468, car il figure déjà, sous le n° 443 (« liber novus, optimus »), dans l'inventaire de la bibliothèque de Bessarion établi au plus tard en mai 1468 (cf. H. Omont, *Inventaire des manuscrits grecs et latins donnés à Saint-Marc de Venise par le cardinal Bessarion en 1468*, Paris, 1894, p. 39). Comme on le voit, le temps est court, qui sépare la découverte du manuscrit calabrais de Quintus de l'ensemble des témoins conservés, pourtant assez nombreux ; — p. 67 : l'*Urbinas gr.* 147 ne paraît pas avoir été écrit à Londres ; la note du fol. 101 v° (où il faut lire ση[μείωσαι], et non σή[μερον]) a dû être recopiée sur l'exemplaire, aujourd'hui perdu, qui a servi de modèle à Georges Hermonyme dans sa transcription du *Barberinianus gr.* 166, achevée à Paris le 28 juin 1476, au retour de son ambassade en Angleterre. Le chartophylax de Bulgarie, dont le Πόθος se trouve à la fin du *Barberinianus*, n'est autre que Jean Pédiasime ; — p. 77 : la main peu élégante du *Neapolitanus* II F 10 semble appartenir à un copiste de l'Italie méridionale : l'écriture verticale, des lettres aplaties et élargies, comme μ π ω, des ligatures outrancières, s'accorderaient avec cette origine, que confirme l'irrégularité de la mise en page ; — p. 89 : la collation du *Neapolitanus* semble avoir été faite sur l'Aldine, et les renvois à l'*Etymologicum Magnum* correspondent à l'édition vénitienne de 1499 ; — p. 92 et n. 2 : lire ἤγουν et non ἦγουν, peut-être aussi σχῆμα et κλῖμαξ ; — p. 101 : dans la reconstitution de l'archétype, le choix entre quaternions et quinions doit tenir compte de la rareté du second type de cahier avant le xve siècle, alors que la datation proposée (p. 109) pour ce manuscrit perdu est 1260-1280 ; — p. 113 : à propos d'un ancêtre de l'archétype, M. Vian donne une liste de fautes relevées dans le chant XIV, v. 160 et suiv. (p. 112), dont il ne reconnaît qu'une comme « caractéristique de l'onciale » ; en réalité, plusieurs autres fautes de la liste peuvent s'expliquer par une mélecture de l'onciale : confusion de Є et Ο : v. 166, 401, 606 ; de Ρ et Γ : v. 240 ; de Ι et Ρ : v. 263 ; de Π et Τ : v. 391 ; de Γ et Τ : v. 303 ; — p. 120 : le *Laurentianus* 32, 16 est de 1280 (1er septembre) et non de 1281.

A ces remarques codicologiques, il faut ajouter une observation qui touche à l'histoire des textes : lorsque les *Posthomerica* sont associés à d'autres œuvres poétiques dans le même manuscrit, et que cette collection, ce petit corpus, se retrouve identique dans un autre témoin, il est indispensable d'étudier le manuscrit comme un tout ; le profit de cette recherche n'est pas mince. Prenons par exemple le *Cantabrigiensis Corporis Christi Collegii* 81 et le *Marcianus gr.* 456 : le poème de Quintus

y est inséré entre l'*Iliade* et l'*Odyssée* (le copiste du *Marcianus* a ajouté les *Hymnes homériques* et la *Batrachomyomachie*). Selon Allen (*The Text of the Odyssey*, Papers of the British School at Rome, t. V [1910], p. 4, 13, 35 et suiv.), les deux manuscrits appartiennent à la famille *g*, tout comme l'*Ottobonianus gr.* 308, copié en 1486 par Joachim de Casole ; la rencontre valait d'être notée. Le *Neapolitanus* II F 10 offre, après les *Posthomerica*, les *Hymnes orphiques* et les *Hymnes* de Proclus ; si l'on consulte W. Quandt (*Orphei Hymni*², Berolini, 1955, p. 7* et 16*) et E. Vogt (*Procli Hymni*, Wiesbaden, 1957, p. 7 et 14), on apprend que le manuscrit de Naples est apparenté au *Matritensis* 4562, copié à Milan en 1464, par Constantin Lascaris. M. Vian, à qui ce rapprochement n'a pas échappé, le signale lorsqu'il cherche à dater l'archétype (p. 108-109) ; mais au lieu de se contenter de conclure, avec lui, que le manuscrit de Naples est postérieur à celui de Madrid, ou, comme il le dit : « à l'édition lascaridienne des *Hymnes* » (p. 109), on peut se demander, dans le cas où le manuscrit de Naples est vraiment un produit de l'Italie méridionale, si la tradition de Quintus n'est pas beaucoup plus simple et si, en définitive, malgré les objections de M. Vian, les deux prototypes ne descendent pas du témoin découvert par Bessarion, ce qui revient à dire, comme on le croyait avant lui, que ce qu'il appelle l'archétype n'est rien d'autre que le manuscrit trouvé par Bessarion à Saint-Nicolas de Casole.

Comme on le voit, le livre de M. Vian offre un vif intérêt dont témoignent les conclusions auxquelles il aboutit et les questions qu'il amène son lecteur à se poser. D'une sécheresse un peu abstraite par endroits, cet ouvrage montre à chaque instant le souci qu'a son auteur de ne rien laisser dans l'ombre, de tout expliquer. Même si l'on n'est pas d'accord avec lui jusqu'au bout, on a plaisir à saluer son honnêteté ingénieuse et on attend avec confiance l'édition critique qui justifiera ce livre.

Jean IRIGOIN.

Paul Moraux, *Une imprécation funéraire à Néocésarée* (tome IV de la *Bibliothèque archéologique et historique de l'Institut français d'archéologie d'Istanbul*). Paris, Adrien Maisonneuve, 1959 ; 1 brochure in-8°, 56 p., 4 planches.

M. P. Moraux, professeur de philologie classique à l'Université d'Istanbul, publie une inscription du musée de Tokat, trouvée sur le territoire de Néocésarée du Pont (Niksar). Il a été aidé dans cette publication par M. Louis Robert, directeur de l'Institut français d'Istanbul.

Il s'agit d'un texte complet et remarquablement conservé de dix-huit lignes comportant chacune environ cinquante-cinq lettres, du milieu du IIe siècle de notre ère, contenant des imprécations contre les violateurs éventuels du tombeau dont faisait partie le bloc inscrit. La partie

la plus remarquable en est, aux lignes 10-12, l'énumération des divinités célestes et infernales à qui est confié le soin de punir les coupables : Ἡλίου τε τοῦ πάντα ἐφορῶντος καὶ Διὸς Ὀλυμπίου, Πλούτωνός τε καὶ τῆς | Δήμητρος Κόρης, τῶν τε Ἀρτέμιδος Ἑκάτης κυνῶν Ἐρινύων τε | καὶ Δαείρας καὶ Ἑρμοῦ Χθονίου καὶ Ἀρᾶς τῆς πρεσβυτάτης δαιμόνων.

A propos d'Hélios « qui voit tout » — formule homérique — l'auteur aurait pu citer aussi les textes anciens où le soleil est appelé « l'œil du ciel » ou « l'œil de l'éther », par exemple dans les *Nuées* d'Aristophane, car toute cette inscription a un caractère littéraire très marqué. Il est notable de constater que Ἀρά, l'Imprécation personnifiée, est dite ici « la plus antique des divinités ». Mais c'est le nom de Daeira qui, à juste titre, retient le plus longuement l'attention de M. P. Moraux (p. 30-38). Cette divinité éleusinienne, à peu près inconnue en dehors de l'Attique, passait parfois pour être l'épouse d'Hermès Chthonien, et elle est nommée ici précisément à côté de lui.

La mention de Daeira, la ressemblance de plusieurs formules avec les inscriptions imprécatoires d'Hérode Atticus, enfin plusieurs caractères du style de ce texte inclinent M. P. Moraux à penser — probablement avec raison — qu'il fut rédigé pour son propre tombeau par un citoyen riche de Néocésarée qui possédait une bonne culture classique et qui avait séjourné à Athènes où il avait été l'élève des rhéteurs, et peut-être d'Hérode Atticus lui-même.

R. FLACELIÈRE.

Die Tempel von Paestum. Erster Teil : *Der Athenatempel und die Sogenannte Basilika.* 1. Lieferung : *Der Athenatempel*, von **Friedrich Krauss** (Deutsches Archäologisches Institut. *Denkmäler antiker Architektur.* Band 9/1). Berlin, Walter de Gruyter, 1959 ; 2 vol. : 1 vol. texte, gr. in-4°, x + 48 p., XLV pl. h. t., 1 portefeuille in-folio, XXXVII pl.

Le livre que Fr. Krauss a publié en 1941 sur les temples de Paestum est resté l'un des ouvrages d'architecture antique les plus notables des vingt dernières années. Rarement l'esprit de la construction religieuse des Grecs avait été défini en termes aussi heureux, rarement l'impression créée par chacun des grands temples de Paestum avait été aussi finement analysée ; jamais encore les subtilités savantes de chacun de ces édifices admirables, parvenus jusqu'à nous dans un état de conservation inespéré, n'avaient été aussi exactement décrites ni leurs détails reproduits par des images aussi précises. Mais ce travail, pourtant si précieux déjà, était seulement, au gré de son auteur, « eine für den interessierten Laien brauchbare Beschreibung ». Ce qu'il entreprend aujourd'hui est la publication scientifique et technique complète des mêmes monuments, la justification archéologique, si l'on peut dire, de sa présentation antérieure.

La première livraison concerne le temple communément appelé

« Temple de Cérès », dont on sait aujourd'hui qu'il était dédié à Athéna. Son étude offre un intérêt particulier, car, sans parler des éléments en place, il comportait un naos à portique oriental ionique sous le péristyle dorique et deux escaliers permettant d'accéder aux combles ; le grand autel qui le précédait à l'est, en partie conservé, se laisse lui aussi restituer ; nous apprécions ainsi, sur un cas exemplaire, tout ce que l'exégèse des *disjecta membra* peut ajouter à notre connaissance d'un édifice, jusqu'à en renouveler l'apparence et lui rendre l'intégrité de ses formes, de son volume et de ses décors originels. A cette résurrection intégrale, Fr. Krauss procède avec une méthode rigoureuse et probe. Le texte est cette fois austère, se bornant à exposer point par point, avec netteté et concision, les données concrètes, les mesures et les singularités remarquables qui commandent la restauration ; la plus grande place est laissée, comme il convient, aux photographies, aux dessins cotés et aux restitutions graphiques.

Cette illustration est d'ailleurs très « parlante » ; l'éditeur a consenti pour cela aux sacrifices qu'il fallait. Les reproductions de photographies, en grand format, renoncent aux effets faciles pour laisser clairement apparaître, dans des gammes tout au plus un peu grises, les détails scientifiquement importants. Quant aux dessins d'architecte, les dimensions insolites du portefeuille qui en réunit la majeure part ne sont pas arbitraires : les planches, bien composées, sur beau papier, y gagnent d'être parfaitement lisibles, sans perdre leur unité ni leur sens.

J. MARCADÉ.

Roland Martin, *L'Agora.* Premier fascicule (École française d'Athènes. *Études thasiennes*, VI). Dessins de H. Ducoux, J. Coupel, C. Parent, J. Perrin-Fayolle. Paris, en dépôt aux Éditions E. de Boccard, 1959 ; 1 vol. in-4°, 108 p., 31 fig. dans le texte, XIII plans et XXVIII pl. h. t. N F 30,00.

Le sixième volume des *Études thasiennes* revient fort heureusement à la publication topographique et monumentale que M. Launey avait inaugurée avec le tome I sur l'Hérakleion. En publiant le portique nord-ouest et l'édifice à paraskénia, R. Martin commence la présentation de l'agora thasienne qu'il a contribué plus que personne à rendre à la lumière. Avant d'en poursuivre l'étude en collaboration avec G. Roux, il fait connaître deux des monuments majeurs de ce vaste ensemble, les deux plus anciens sans doute chronologiquement, les moins ruinés aussi apparemment ; ces caractéristiques justifieraient à elles seules que l'on eût présenté les deux édifices à part, les premiers.

La fouille de la stoa nord-ouest était commencée depuis longtemps. Reconnu en 1920, découvert sur toute la façade en 1922-1923, ce portique n'a jamais été fouillé complètement. Les sondages partiels, les

éléments d'architecture remployés en grand nombre dans un mur de fortification construit au Moyen Age à travers l'agora permettent cependant une étude presque partout assurée. Long de 97m415, large de 12m23, ce vaste monument fermait l'agora sur tout le côté nord-ouest, séparant la place publique de la rue qui longe le rempart et, au delà, le port fermé ; il resta longtemps le seul grand portique de l'agora ; il devance, en effet, d'au moins deux siècles et demi les constructions qui fermèrent la place au sud-est et au sud-ouest. Il se place au contraire dans la série des grands portiques que l'on rencontre à Délos, à Samothrace ou en Asie Mineure. Aussi bien R. Martin a-t-il fondé sa détermination chronologique sur une large étude comparative (p. 44-54) : « La stoa thasienne, d'un style encore soigné, mais sec, reste marquée par les bonnes traditions de l'époque classique ; elle n'en a plus la souple rigueur ; l'esprit s'est perdu ; elle donne un peu l'impression d'une copie... ce serait donc au tournant des deux siècles (le IVe et le IIIe) que nous pourrions avec le plus de vraisemblance fixer la date de cet édifice » (p. 50).

L'étude architecturale est ce que l'on pouvait attendre d'un parfait connaisseur de Thasos et de l'architecture antique. Les problèmes sont abordés de front, avec simplicité et franchise. L'illustration est abondante. Peut-être le concours de quatre architectes a-t-il nui à l'unité de l'ensemble (cf. les divergences signalées p. 39, n. 1) ; la responsabilité n'en incombe pas à l'auteur, mais aux conditions de son travail ; les indications de réduction qui sont restées portées à tort sur les figures réduites — cf. fig. 6, 7 par exemple — résultent, elles aussi, d'une coordination insuffisante entre les collaborateurs. On peut tenir pour assurés les résultats d'ensemble : il a été possible de remonter une colonne du portique, vérifiant ainsi les reconstructions théoriques (pl. VI, 4). Même certitude pour les parties hautes : chapiteau, entablement, pour la hauteur des murs aussi (cf. plan F). Le problème de la couverture est longtemps resté plus incertain. La profondeur du monument (12m23 de large) rendait vraisemblable l'existence d'une colonnade intérieure. Néanmoins, des sondages transversaux, en 1951 surtout le dégagement d'une zone suffisamment large, dépassant en tout état de cause l'intervalle que l'on doit supposer entre deux colonnes, ont imposé la conviction que cette colonnade intérieure n'existait pas. R. Martin a tenté d'en rendre compte en proposant de reconstruire une charpente exceptionnelle (p. 42 à 44, et plan G), que la disposition des entailles sur les blocs de larmiers, de triglyphes et de métopes rend vraisemblable. Les ressources de l'île en bois de construction de grande taille ne sont pas un élément négligeable pour confirmer cette hypothèse (p. 44).

D'autres problèmes restent en suspens : la frise faisait-elle tout le tour de l'édifice (p. 28)? Un mur intérieur complétait-il le dispositif que l'on constate sur la façade sud-ouest (plans D-E)? Certaines de ces

questions, en particulier la première, resteront sans doute toujours sans réponse. Il n'en est pas de même pour la seconde. Une fouille exhaustive permettrait presque certainement de conclure. Or, si longtemps différée qu'elle ait été, cette fouille est possible depuis que l'ensemble des terrains appartenant aux domaines égyptiens est mis en vente. L'intérêt d'une exploration complète serait considérable. Non seulement on dégagerait intégralement l'un des monuments les plus importants de l'agora, mais on ferait apparaître ses relations avec la rue qui le longe à l'ouest, avec le rempart et le port : ensemble unique dans le monde grec et combien instructif pour l'urbanisme antique ! Les études d'histoire religieuse y trouveraient aussi leur compte : c'est en effet un autel — autel *in antis* comme au passage des théores ou au Poseidonion —, non une base, que les fouilles de 1951 ont découvert à l'arrière du mur de fond du portique (cf. p. 34). Bien des problèmes que pose la jonction du port et de l'agora seraient réglés du même coup ; l'importance commerciale de l'ensemble n'en apparaîtrait que mieux.

R. Martin a complété l'étude du portique nord-ouest par la présentation sommaire des propylées établis à l'extrémité sud-ouest. Construction de beaucoup postérieure ; contemporaine sans doute du portique sud-ouest avec lequel elle est beaucoup plus directement en rapport, cette entrée monumentale ne dut pas être édifiée avant le milieu du Ier siècle ap. J.-C. (cf. p. 56) ; son dispositif, comme sa raison d'être ne se comprennent qu'en fonction de la place fermée de toute part par les grands portiques de l'époque romaine. On a eu raison de rapprocher les entrées à travers les portiques de Patras, de Magnésie du Méandre, de Notion ou de Corinthe. Mais il vaudra de reprendre l'examen de cette disposition dans l'étude générale des accès aménagés à l'agora. Entre les plans A, B, C, il faut encore imputer à la diversité des architectes la légère incohérence qui apparaît dans le dessin de cette région. En A et C, les plans de l'état actuel et de l'état restitué ne portent pas, à tort, les marques qui permettent de restituer le mur qui figure sur le plan B pour fermer la façade sud-ouest des Propylées. Ce mur fut d'ailleurs percé d'une porte, peut-être à date plus tardive, comme on le voit par les marques de pas et par les traces d'un seuil. Enfin, il est prématuré de dire (p. 57, n. 11) que le règlement de police du port — *I. G.*, XII Suppl., 348 — était exposé dans cette région. Il a été trouvé dans la Tour Génoise, sur la place devant le musée ; aucune donnée, épigraphique ou architecturale, ne permet de le localiser.

Par sa forme, par sa chronologie, par son rôle, le second monument de cette publication est plus important encore que le premier. Sa forme lui a valu la dénomination d'édifice à paraskénia et le rattache à une catégorie de constructions assez restreinte ; corps central sur lequel deux ailes latérales font saillie, enserrant une sorte de cour, tel est le plan en forme de Π que présente l'édifice, analogue à celui de la stoa Basi-

leios sur l'agora d'Athènes en particulier (cf. p. 86 la liste des édifices comparables). R. Martin avait déjà consacré une importante étude à cette catégorie de monuments (*B. C. H.*, 66-67, 1942-1943, p. 274-298) ; sa thèse à propos de la stoa Basileios d'Athènes vient de recevoir la confirmation des recherches récentes (cf. E. Vanderpool, *Hesperia*, 28, 1959, p. 289-297). A Thasos même, l'importance du monument n'est pas douteuse. Non que sa conservation soit excellente : la basilique que l'on construisit à la fin du IVe ou au Ve siècle à l'arrière de l'édifice a remployé la majorité des matériaux. Si elle a sauvé quelques textes capitaux, elle a certainement fait disparaître sans remède la plus grande partie des éléments d'architecture. Le monument est presque partout arasé au niveau des fondations. Bien que la fouille, ici, soit exhaustive, les incertitudes tiennent avant tout à l'ampleur des destructions. Il est peu probable que des éléments nouveaux apportent jamais la solution des problèmes architecturaux.

Le mérite de la présente étude n'en apparaît que mieux : inventaire minutieux des éléments conservés, souvent exemplaires uniques, dont l'utilisation est d'autant plus malaisée que la régularité de l'édifice est moins sûre (cf. p. 60-74). En dépit de la médiocrité des données, la restitution (plans J et K) peut être tenue pour assurée dans ses grandes lignes : colonnade continue sur toute la façade dont le rythme varie des ailes au corps central ; l'entre-colonnement était, en effet, plus large sur les parties en saillie qu'au centre. Les plans L et K proposent une restitution de la toiture tout à fait plausible, sans qu'on puisse la fonder sur des données suffisantes (cf. les précisions des pages 82-83). D'autres détails peuvent paraître plus incertains. J'ai longtemps douté, pour ma part, qu'il fallût admettre la présence d'une colonne à chaque extrémité, au niveau des murs latéraux, jugeant d'abord la présence d'une ante à cet endroit plus conforme aux traces observées sur le degré supérieur à l'est. L'exemple de la stoa Basileios d'Athènes que R. Martin invoque (p. 76) ne suffirait pas à imposer cette restitution. Il est plus important, en vérité, comme il le note (p. 76), de constater l'usure des degrés attestant un passage important entre le portique situé à l'est et l'extrémité sud-est de l'édifice à paraskénia. Voudrait-on maintenir que le mur se prolongeait jusqu'à l'aplomb de la colonnade des ailes, on serait contraint, pour justifier l'usure des degrés, d'admettre que lors de la construction du petit portique (dénomination que porte cet édifice sur le plan I — attention à l'orientation de la figure où le nord est en bas de la page !) on ouvrit une porte à l'extrémité du mur est de l'édifice à paraskénia. Or, une telle disposition serait étrange, et presque impensable : il resterait au sud une épaisseur de mur à peine supérieure au montant de la porte ! Certes, la disposition proposée se heurte à une autre difficulté. La colonne de l'édifice à paraskénia se trouve ainsi juxtaposée au pilier qui termine à l'ouest la colonnade du petit portique

(cf. les traces assurées de ce pilier sur le relevé de l'état actuel, plan I et planche XIX, 1 et 2, empiétant sur le premier degré de l'édifice à paraskénia). Solution peu esthétique ! Mais la difficulté reparaît à chaque angle de la grande place où la rencontre des portiques provoque la juxtaposition brutale des colonnes (cf. sur le plan restitué B, angle sud-ouest : rencontre du portique nord-ouest I et du portique sud-ouest IX ; angle nord-est : rencontre du portique nord-est V et du portique sud-est VIII ; sur ce plan, la restitution de la colonnade de façade sur le monument II ne répond pas, je crois, aux traces que portent les éléments de façade ; celles-ci imposent, à mon avis, un mur continu avec alternance de parpaings et de boutisses ; cf. d'ailleurs la note de R. Martin, p. 99). Le problème n'est guère différent avec l'aboutissement du portique nord-est sur l'édifice à paraskénia ; la colonne y est remplacée par un pilier parce que sur le portique nord-est (ou petit portique) la colonnade se prolongeait vers l'est par un mur continu ; elle se trouvait ainsi encadrée par deux éléments quadrangulaires. En définitive, la solution que propose R. Martin me paraît la plus convenable aux indications des pierres et à la situation respective des monuments.

Important par sa forme, ce monument l'est plus encore par sa chronologie. R. Martin a fait valoir la concordance des indices architecturaux et des données épigraphiques pour situer la construction de l'édifice dans les années 340-330 (p. 98). L'édifice à paraskénia est ainsi le premier monument de l'époque classique conservé sur l'agora. Il correspond à la réorganisation de la cité au IVe siècle que les documents épigraphiques attestent d'autre part. En outre, les listes d'archontes que l'on y gravait montrent que le monument resta en usage jusqu'au Bas-Empire. Il était sans doute à peine désaffecté quand on prit les matériaux pour élever la première basilique immédiatement au nord. Pendant plus de six siècles il fut l'un des centres de la vie politique et administrative de la cité.

Six siècles au moins où il connut bien des vicissitudes. R. Martin a tenté de les suivre à travers les données fort lacunaires de la documentation (cf. p. 89-91 et 98-99). Je crois toujours, pour ma part, à la liaison de cet édifice avec le culte impérial ; peut-être aussi avec certains aspects du culte de Zeus. Il convient de rappeler, en effet, qu'un texte mentionne l'existence d'un ἱερεὺς Διὸς Σεβαστοῦ (*I. G.*, XII Suppl., 387). Si Auguste fut associé, à Thasos, à une forme de Zeus, ne serait-ce pas que la religion nouvelle s'était établie dans un sanctuaire ancien? Le rapprochement avec la stoa Basileios d'Athènes (qu'il faut identifier avec la stoa de Zeus) risquerait d'être plus étroit encore que l'on ne pensait, s'il fallait reconnaître dans le monument primitif un édifice consacré, au moins partiellement, à Zeus, protecteur de l'administration et de la concorde civique.

Au moins partiellement ! Il m'apparaît, en effet, de plus en plus diffi-

cile de séparer l'édifice à paraskénia des monuments situés au nord. Il importe de remarquer tout d'abord que l'édifice à paraskénia a remplacé une construction antérieure dont le plan se lit encore assez clairement sur le dessin de l'état actuel (plans A et I et p. 60) : or, cet édifice, dans la mesure où nous pouvons le saisir, n'est manifestement qu'une entrée, en liaison avec la région que la fouille a dégagée sous la basilique (cf. plans A et B — édifice anonyme IV ; cf. p. 60, n. 1). Implanté sur cette entrée, la remplaçant en quelque sorte, l'édifice à paraskénia, sous la forme où il nous apparaît, ne serait-il pas, lui aussi, une sorte de façade monumentale pour l'ensemble complexe de monuments situés à l'arrière, au nord? L'une des plus graves lacunes est, en effet, la disparition complète du mur de fond, totalement arasé par les constructeurs de la basilique (cf. p. 61 : le mur de fond a complètement disparu). Nous ne pouvons savoir si un mur continu fermait l'édifice vers le nord ; si au contraire une ou plusieurs portes permettaient d'accéder au delà. Là encore cependant la stoa Basileios d'Athènes pourrait être utilement invoquée en parallèle, puisqu'elle aussi n'était, au moins à l'époque romaine, que l'élargissement monumental, en façade sur l'agora, des édifices situés à l'ouest (cf. *The Athenian Agora, A guide to the excavations*, p. 50-52, et fig. 9). R. Martin a eu raison de faire valoir l'imitation d'Athènes par les constructeurs du monument (p. 88-89). Sur ce point, comme sur d'autres (cf. p. 89, n. 1), l'examen de l'ensemble apportera peut-être des précisions nouvelles, faisant apparaître des raisons que la publication des monuments isolés ne pouvait découvrir. C'est l'un des mérites — et non des moindres — de cette étude que de permettre d'entrevoir ces relations, de situer les perspectives vers lesquelles orienter la recherche.

Un tel résultat n'a été possible que par les qualités de ce travail, sa volonté d'aborder franchement les problèmes sans faux-fuyants, ni détours. La vaste culture de l'auteur en architecture antique lui a permis, traitant d'un monument incomplètement fouillé, d'un autre gravement ruiné, d'atteindre à des solutions très vraisemblables ; grâce à sa connaissance des problèmes thasiens, il a pu mieux définir les conditions topographiques et historiques qui ont entouré la construction et la vie de ces monuments. Livre qui n'est qu'un commencement ! Certes, et l'auteur le sait mieux que personne qui a intitulé ce volume : l'*Agora, premier fascicule*. Mais précisément cette publication est un engagement et une promesse : de mener à bien la publication intégrale de l'ensemble que les fouilles de l'École française ont mis au jour. Un rappel aussi : d'autres travaux ont pu momentanément conduire à abandonner cette fouille, mais il importe de penser qu'elle n'est pas terminée. Dans la mesure où l'on pourra relier l'agora au Dionysion et à l'Artémision au nord-est et à l'est, à l'Odéon au sud, à la région du port à l'ouest et au nord-ouest, les fouilles françaises auront fait apparaître à Thasos l'un

des ensembles urbains les plus considérables et les plus instructifs que l'antiquité grecque nous a laissés. Dans cet ensemble, le portique nord-ouest et l'édifice à paraskénia resteront les monuments majeurs. Il n'est que juste de témoigner à R. Martin notre gratitude de les avoir fait connaître dès maintenant avec autant de sûreté que de sobriété.

J. POUILLOUX.

L. Ghali-Kahil, *La céramique grecque* (Fouilles 1911-1956), *Études thasiennes*, VII (École française d'Athènes). En dépôt chez E. de Boccard, Paris, 1960 ; 1 vol. in-4° carré, 153 p., 3 plans, 8 planches de dessins, 62 planches. 45 N F.

Au cours de l'exploration archéologique de Thasos le rythme des découvertes de céramique a subi récemment une mutation brusque. Très longtemps — en fait, pendant toute la période qui s'étend de 1911 à 1956 et que considère ce volume — les trouvailles de vases peints furent rares, fragmentaires, et, à de rares exceptions, d'intérêt secondaire. La beauté des terres cuites architectoniques que l'on découvrait dans le même temps laissait pourtant deviner que les potiers thasiens avaient su produire des œuvres, sinon toujours originales, du moins capables de soutenir la comparaison avec les créations des plus grands centres. De beaux exemplaires de trépieds décorés avaient permis à Mlle E. Haspels d'affirmer dès 1932 l'existence d'un atelier thasien à la fin du VIIe et au cours du VIe siècle. Mais ces trouvailles restaient pour la plupart médiocres, clairsemées. Retenue par ses travaux en Phrygie, Mlle E. Haspels n'avait pas eu le loisir de reprendre l'étude qu'elle avait commencée ; en 1953, elle abandonna ses droits de publication à Mme L. Ghali-Kahil qui avança rapidement le classement et l'analyse de ces documents, si décevants qu'ils fussent alors. En 1957, la fouille de l'Artémision fit apparaître un trésor céramique qui dépassait en richesse et en variété non seulement tout ce qu'on avait découvert jusqu'alors à Thasos, mais ce que la recherche archéologique en Grèce avait produit depuis plusieurs années. Fallait-il renoncer à une publication dont la rédaction était alors achevée, inclure les trouvailles disparates des années antérieures dans la magnifique collection que F. Salviat et N. Weill mettaient au jour dans le sanctuaire d'Artémis? On ne l'a pas cru. L'exceptionnelle richesse du dépôt de l'Artémision n'en apparaîtra que mieux, comparée aux trouvailles précédentes ; comme le dit le directeur de l'École en son avant-propos, il importait d'établir un bilan. Mme Ghali l'a fait avec une conscience, une méthode et une science que l'on peut dire exemplaires, même si les découvertes récentes altèrent sur certains points les conclusions auxquelles la contraignait la médiocrité de son matériel.

Ceux-là seuls apprécieront le soin qu'elle a apporté à sa tâche, qui

l'ont vue travailler à son inventaire, faire un sort au moindre tesson, s'efforcer de le situer dans la série à laquelle on devinait devoir le rapporter plus qu'on ne le voyait. Tous, au moins, pourront en juger en utilisant son livre où la variété de la composition typographique est aussi parlante que la disposition des planches. Pour avoir examiné moi-même bien souvent les documents, je peux témoigner que la publication ne leur rend pas seulement justice ; elle leur donne une valeur que l'on n'eût pas soupçonnée. Ils le doivent, certes, à la présentation[1] ; mais, sans une méthode rigoureuse, ils n'eussent jamais pris une telle signification. Dans l'état présent des recherches archéologiques, il est sûr que de tels catalogues contribuent grandement aux progrès de nos connaissances ; encore faut-il que ces volumes, difficilement lisibles de manière suivie, puissent être consultés comme des dictionnaires. Grâce à la régularité des classements, à la variété de la typographie, ce but a été pleinement atteint. En tête de chaque catégorie enfin, une bibliographie succincte et récente situe ces vases dans leur contexte scientifique[2]. Les céramologues trouveront peut-être, ici ou là, à ajouter ou à reprendre ; quoi qu'il en soit, nous possédons désormais pour Thasos le cadre général où les découvertes nouvelles viendront s'insérer, quelles que soient les modifications qu'elles apportent ; ce tableau général joint à un inventaire minutieux fait tout le prix de ce beau volume.

Mais l'historien y trouve bien davantage. Pour les deux premiers siècles de l'histoire thasienne on était jusqu'alors réduit à quelques traditions légendaires, quelques fragments d'Archiloque, épaves d'une grande œuvre. Certes, en 1954, la chance d'une découverte avait bien fait apparaître un texte épigraphique datant peut-être de la fin du VIIe siècle, mais il serait demeuré étrangement isolé, sans grande signification, s'il n'avait pu être rapproché de quelques vers d'Archiloque. Désormais, au contraire, grâce à la documentation céramique, l'optique est toute autre : c'est précisément pour les siècles de silence, à la fin du VIIe siècle, au VIe, au début du Ve siècle que ce matériel apporte les témoignages les plus nombreux. S'ils ne nous renseignent pas encore sur les populations de l'île avant l'arrivée des Pariens (cf. p. 140), ils montrent au moins l'ambiance qui est celle de Thasos en ses débuts : « c'est d'Ionie et des Cyclades que viennent en fait presque tous les courants d'influence que nous retrouvons à Thasos au VIIe siècle » (p. 141). Ionien commun, éolien gris, céramique de Chios, de Samos, de Rhodes, poterie mélienne, aussi, autant d'indications pour restituer la vie de

1. Il n'est que juste de louer à ce propos aussi bien l'imprimeur M. A. Bontemps que le travail de M. Faucheux qui a exécuté les planches.

2. Mme L. Ghali-Kahil remercie dans sa préface ceux qui l'ont aidée ; le directeur de l'École le rappelle dans son avant-propos ; mais mentionner ces contributions n'offusque en rien le mérite personnel de Mme L. Ghali-Kahil ; on peut y voir tout au plus un témoignage de la conscience de l'auteur et de l'estime amicale dont elle jouit parmi les archéologues de tous les pays.

Thasos dans l'ensemble anatolien ou insulaire. Certes, Corinthe n'est pas absente, mais dans la mesure où à cette époque Corinthe apparaît partout, de même que, à partir de la moitié du VIe siècle, l'influence athénienne se fait de plus en plus grande : Thasos entre alors dans l'histoire commune de la Grèce.

L'apport le plus considérable réside pourtant dans l'importance de la fabrique locale thasienne : les potiers locaux se sont successivement essayés à imiter les céramiques diverses que l'on importait de leur temps. A travers les médiocres fragments que Mme Ghali-Kahil pouvait analyser, on pressentait déjà que dans l'art de la poterie comme en tant d'autres domaines les Thasiens avaient été imitateurs plus que créateurs, plus intermédiaires et marchands que novateurs originaux. Les magnifiques découvertes de l'Artémision en ont maintenant administré la preuve (cf. F. Salviat-N. Weill, *Archaelogy*, 13, 1960, p. 99-105). Certes, l'extraordinaire collection de figurines en terre cuite que Mlle N. Weill étudie montrera, elle aussi, la convergence des divers courants que l'on constate en céramique ; des créations particulières permettront de mieux apprécier l'art des coroplastes thasiens, mais la vaisselle de grand luxe, les plats votifs dont Mlle N. Weill a récemment publié un exemplaire (*B. C. H.*, 83, 1959, p. 430-454) prouvent que « cette production locale, d'une qualité non négligeable, fait figure d'adaptation obéissante, mais facile, un peu rustique : il semble que le peintre ait moins copié un modèle précis que traduit dans son œuvre l'idée globale qu'il s'était faite du style attique » (N. Weill, *l. c.*, p. 454). Opportunistes en politique, les Thasiens ne sont en art que des adaptateurs. Peut-être est-ce dans le domaine juridique et commercial que leur génie de marchands les conduira plus vite à des créations véritables? [Cf. maintenant F. Salviat et N. Weill, *B. C. H.*, 84, 1960, p. 347-386 : un plat du VIIe siècle à Thasos : Bellérophon et la Chimère.]

Ainsi, au moment où les fouilles nouvelles font apparaître un véritable trésor de vases et de figurines en terre cuite, l'on ne peut que se féliciter de voir étudier de la sorte l'arriéré des découvertes céramiques faites à Thasos par quarante-cinq années de fouilles. Grâce à Mme L. Ghali-Kahil ce matériel est désormais accessible, clairement, soigneusement décrit et replacé dans ses séries. L'on ne peut que souhaiter aux heureux fouilleurs de l'Artémision ou du temple d'Athéna de publier, eux aussi, leurs belles trouvailles, d'apporter à l'esquisse générale que l'on a tracée les retouches que leurs documents rendent nécessaires. On ne peut enfin que se réjouir de voir le directeur de l'École, comme il le dit en son avant-propos, désormais en possession « de la règle d'or de l'archéologie militante » s'engager à poursuivre « la recherche exhaustive », « au delà du stade de l'exploration ». Tous ceux qui s'intéressent particulièrement aux travaux de l'archéologie thasienne se féliciteront de cette déclaration, comme ils seront unanimes à

remercier Mme L. Ghali-Kahil et ses successeurs de combler par l'étude de la céramique thasienne une part des incertitudes qui obscurcissent encore l'histoire des premiers siècles de la cité.

J. POUILLOUX.

Gisela M. A. Richter, *Greek Portraits II. To what extent were the faithful likeness?* (Coll. « Latomus », vol. XXXVI). Bruxelles (Berchem), Latomus, 1959 ; 1 vol. in-8°, 47 p., XVI pl. h. t.

Cette étude répond clairement à la question posée par le sous-titre. Toute recherche concernant les portraits grecs doit partir du fait que, sauf rares exceptions, nous ne disposons que de répliques romaines des originaux grecs disparus. Les répliques de bronze sont naturellement les plus fidèles, provenant d'un moule pris en principe sur l'original. En revanche, pour les répliques en marbre, infiniment plus nombreuses, la précision insuffisante de la mise au point antique et l'interprétation du modelé en surface par le sculpteur ont permis des variations souvent considérables d'un exemplaire à un autre. A quoi s'ajoute l'effet trompeur des nettoyages et restaurations modernes.

Le témoignage peu fréquent des monnaies, pierres gravées, emblèmes de terre cuite de l'époque romaine, nous apporte une assez faible contribution — si l'on met à part les effigies monétaires des dynastes hellénistiques. — Quant aux quelques reliefs de marbre ou de bronze d'époque romaine, auxquels l'auteur attache une certaine importance, leur valeur iconographique est faible. Et l'on peut en dire autant des statuettes, sauf peut-être en ce qui concerne l'Hermarchos de bronze du Metropolitan Museum. Je serais, en revanche, moins sévère pour certains portraits figurés en peinture ou en mosaïque : sans parler des Sept Sages, qui relèvent du portrait imaginaire, ni du Virgile de Sousse, qui n'est pas grec, il me semble que le Ménandre, désigné comme tel, de la mosaïque d'Antioche (*Antioch on the Orontes*, III, p. 248 sq.) devrait clore définitivement la controverse Ménandre-Virgile en faveur du premier.

Pour l'identification des portraits, l'inscription du nom est évidemment le témoignage le plus valable (pas absolument sûr dans tous les cas : exemple le « Miltiade » de Ravenne). Une citation du poète a permis d'identifier l'Euripide de Rieti, que l'auteur refuse cependant ; mais il y a de bonnes raisons, en analysant le témoignage des doubles hermès, de refuser le nom d'Aristophane pour le pseudo-Sénèque.

Peut-on admettre que la mémoire a pu suffire pour assurer la ressemblance du portrait de Démosthène exécuté quarante-deux ans après sa mort? On admettra plus volontiers qu'il existait un ou plusieurs autres portraits contemporains du grand orateur. Pour Euripide ou Eschyle, peut-être a-t-on pu utiliser les masques exécutés pour les *Grenouilles* d'Aristophane.

L'auteur conclut que les répliques romaines des portraits grecs du

ve siècle et des siècles suivants, à l'exception de ceux qui sont franchement imaginaires, nous offrent « a real visualization of these individuals ». Peut-être faut-il ajouter que l'exigence d'une ressemblance précise ne s'est imposée, en Grèce, que dans la seconde moitié du IIIe siècle avant J.-C.

J. CHARBONNEAUX.

Karl Schefold, *Griechische Kunst als religiöses Phänomen.* Hamburg, Rowohlt, 1959 ; 1 vol. in-12, 160 p., 2 index, 4 fig. dans le texte et XVI pl. h. t.

Archéologue humaniste et penseur érudit, K. Schefold s'efforce ici, avec beaucoup de finesse pénétrante et beaucoup d'âme, d'approfondir et de définir dans son originalité particulière la conception du divin qui s'exprime dans l'art grec. Car l'art, nous dit-il, est la langue même de la religion grecque, et son évolution traduit au plus juste l'effort toujours renouvelé d'explication et de compréhension accompli par l'esprit religieux des Grecs ; « auch das Denken ist hier durch plastische Kraft des Anschauens ausgezeichnet, vom Mythos zum Logos, wie ein bekannter Buchtitel sagt ». Ce que l'auteur appelle, selon le mot d'Alb. Schweitzer, le respect de la vie (« die Ehrfurcht vor dem Leben ») a conduit les Grecs à faire au visible une part qui est insolite dans l'histoire des religions : « dem Sichtbaren und dem Unsichtbaren mit derselben Ehrfurcht zugewandt, haben sich die Griechen mehr als alle anderen Völker der evangelischen Botschaft genähert. Alle übrigen hohen Religionen sind mehr auf das Unsichtbare gerichtet und entwerten deshalb das, was uns sichtbar umgibt, in verschiedenem Ausmass... Die Götter der Griechen sind nicht Ideale, die über das Leben erhaben sind, sondern Urbilder des Lebens selbst... Eigentümlich griechisch ist es, wie die ganze Glaubensphäre zum Bild wird, ohne Magie und Transzendenz. »

« Ni magie ni transcendance » : on devine que l'exégèse proposée des monuments de l'art ne s'accorde pas toujours avec les idées admises, et les correspondances mêmes cherchées — une fois de plus — entre les arts graphiques ou plastiques et les formes contemporaines de la littérature (poésie épique ou lyrique, drame ou philosophie) amènent l'auteur à des conclusions qui nuancent, de façon sensible parfois, les interprétations de ses devanciers. Mainte formule frappante s'inscrit en tête du paragraphe qui la développe (« Architektur als freiplastischer Körper » ; « das Göttliche als Gestaltung der Zeit » ; « Naturphilosophie und Gestaltreligion » ; « Kontrapost, Gleichgewicht von Sein und Zeit » ; « der Parthenon : Deszendenz der Wirklichkeit » ; « Agorakritos : Glanz und Verhängnis des Lebens »...) et l'intelligence des commentaires, voire l'abstraction philosophique et poétique de la langue dans laquelle

ils sont à l'occasion rédigés, ont quelque chose de séduisant et qui entraîne.

Reste à savoir dans quelle mesure ce jeu brillant de pensées et de mots atteint à une vérité autre qu'intuitive et que subjective. Les restitutions et les attributions implicitement admises témoignent par endroits d'une confiance dans la validité des résultats de la recherche archéologique qui ne laisse pas d'étonner[1]. D'autre part, la conviction personnelle, même étayée par un talent et une science indéniables, ne gagne rien, semble-t-il, à s'exprimer sur un ton de dogmatisme péremptoire : l' « essai » auquel on aimerait applaudir se change alors en une thèse dont les propositions extrêmes pèchent, au moins dans la forme, par un excès de système qui éveillerait plutôt la méfiance[2]. L'insigne mérite d'avoir su dégager ce qui fait l'un des aspects essentiels de l'art grec est presque offusqué par le parti pris de vouloir rendre compte de tout en se plaçant à un point de vue unique. On ne nous empêchera pas de penser que c'est dommage[3].

J. MARCADÉ.

Georges Méautis, *Mythologie grecque*. Paris, Albin Michel, 1959 ; 1 vol. in-8°, 268 p., 1 index, VIII pl. h. t. N F 12,00.

G. Méautis s'est depuis longtemps attaché à faire mieux connaître la religion et les mythes de la Grèce antique. Il a publié récemment *Les dieux de la Grèce et les Mystères d'Éleusis*, dans la collection « Mythes et Religions » (P. U. F., 1959) ; il reprend et élargit maintenant le sujet en traitant de la mythologie grecque dans son ensemble.

Les recherches d'histoire religieuse ont peu à peu ôté de leur attrait — bien à tort — aux études mythologiques : l'auteur note qu'il n'a paru aucun véritable traité de mythologie en français depuis celui de P. Decharme. L'ouvrage de G. Méautis ne prétend nullement être un « Decharme » remis à jour : par ses dimensions modestes, par l'absence de tout appareil scientifique, il est d'abord destiné au public cultivé. Il se borne le plus souvent à présenter les légendes, celles des divinités pri-

1. Était-il opportun (dans un livre dont l'illustration est aussi réduite) de retenir p. 94, fig. 3, le dessin du fronton du Ps.-Théseion, d'après Homer Thompson? Peut-on utiliser cette restauration graphique comme une donnée de l'histoire de l'art?

2. A-t-on mieux démontré que l'art géométrique est représentation et non abstraction, quand on a écrit (p. 23-24) : « Man darf... nicht sagen, dass der Mäander Boden « bedeute », denn die griechische Kunst stallt immer dar, sie allegorisiert nicht. Der Mäander *ist* das Feste, Geordnete, das man im Boden und in allen Begrenzenden als wesentlich erfahren kann »?

3. Ce qui choque à la lecture passerait probablement inaperçu à l'audition ; on a l'impression (peut-être fausse) que l'auteur utilise des leçons ou des conférences qu'il a prononcées. Les notes sont souvent comme des parenthèses qu'il ouvre pour signaler des études récentes ou rappeler ses propres travaux, plutôt que des références proprement dites. Les dix pages (120-130) consacrées en tout et pour tout à l'art hellénistique paraissent trop courtes pour l'économie générale du livre.

mordiales et des Olympiens, ainsi que celles des principaux héros. L'exposé est clair, agréable à lire, parfois un peu pressé, notamment pour les cycles héroïques qui sont à la fois très connus et très chargés d'événements.

Decharme tentait d'expliquer les mythes en recourant aux exégèses naturalistes chères à son époque. Le point de vue de G. Méautis est tout autre : il veut « faire pénétrer plus avant dans ce qu'on pourrait appeler la « psychologie des dieux », montrer avec quelle finesse et quelle logique les Grecs imaginèrent ces grandes figures ». L'entreprise ne manque pas d'intérêt : elle aidera à mieux comprendre les dieux des poètes et des artistes. Mais ne risque-t-elle pas de fausser les perspectives? L'interprétation du poète se situe au terme d'une évolution : elle est le fruit de la réflexion et d'une longue tradition intellectuelle. Les mythes furent d'abord des récits oraux, soit des *hieroi logoi* destinés à accompagner des cérémonies religieuses, soit des narrations qui mêlent à des faits historiques des motifs pris aux contes populaires. Un ouvrage de mythologie — fût-il destiné à un large public — devrait, semble-t-il, faire connaître l'état actuel des recherches entreprises pour pénétrer la signification des mythes et découvrir leur genèse. Il contribuerait ainsi à corriger certaines idées toutes faites qu'on regrette de trouver encore dans la *Mythologie* de G. Méautis. On ne peut plus dire aujourd'hui, par exemple, que Poséidon est à l'origine un dieu de la mer et qu'il tire de là ses autres attributions : supposer qu'il est devenu le dieu des chevaux parce que les vagues évoquent l'image d'un coursier cabré, puis qu'il a été adopté par l'aristocratie parce que le cheval est une bête de luxe, c'est s'abandonner à des associations d'idées poétiques dénuées de fondement : cf. F. Schachermeyr, *Poseidon* (1950). Il n'est plus certain que Dionysos soit un intrus dans le panthéon grec, puisque son nom paraît attesté sur une inscription mycénienne, discutée, il est vrai ; en tout cas, on ne saurait tirer argument d'Homère : dans une épopée aristocratique, il n'y a guère plus de place pour Dionysos que pour Déméter, qui est pourtant une grande déesse mycénienne. Ailleurs il est dit que « la rencontre de Perséphone et de Déméter, c'est le sourire du printemps » : l'interprétation est à coup sûr traditionnelle, mais elle se heurte à de graves difficultés que H. Jeanmaire, *Couroi et Courètes*, 270 ss., et M. Nilsson, *Gesch. Griech. Rel.*, I, 443 s., ont bien mises en lumière.

Les légendes sont, en tout cas, puisées à bonne source : l'auteur s'abstient de combiner des traditions d'époques différentes ou, quand il le fait, il en avertit le lecteur (on pourrait croire cependant, en lisant les p. 30 et 48, que la *Théogonie* connaît le déluge de Deucalion). Il faut louer G. Méautis de ce scrupule qui n'est pas très fréquent en pareille matière.

Voici quelques notes de lecture : p. 41 : la Gigantomachie apparaît, bien avant Pindare, sur des vases du second quart du VIe siècle. — P. 43 : les Aloades ne sont pas « parvenus à l'âge d'homme » : ils meurent

avant d'être devenus des adolescents, à neuf ans (*Od.*, XI, 311, 317 ss.). — P. 75 : l'inscription d'Asiné, où Persson a cru lire le nom de Poséidon, n'est pas écrite en « caractères minoens » ! — P. 99, l. 6 : lire « Orion » (au lieu d' « Opion »). — P. 170 : le sceptre que les Muses offrent à Hésiode est en bois de laurier et non d'olivier, comme il est dit par suite d'un lapsus de la traduction de Mazon (Hés., *Théog.*, 30). — P. 176 s. : il faudrait signaler que la traduction « Heures » pour Ὧραι est purement conventionnelle. Ce sont les Heures d'Hésiode, et non leurs sœurs, qui se nomment Eunomie, Dikè et Eirénè ; en outre, Thallô n'est pas « celle qui fait éclore », mais « celle qui rend florissant ». — P. 202 (*in fine*) : lire : *Iliade*, VI, v. 186. — P. 232, l. 15 : lire « Étéocle » au lieu d' « Oedipe ». — P. 237 : chez Apoll. Rhod., le constructeur d'Argô est Argos, fils d'Arestor, qu'il ne faut pas confondre avec le fils de Phrixos. — P. 239 : dans les *Argonautiques*, Médée ne retire pas la cheville qui retenait le sang de Talôs ; elle se contente de l'envoûter et c'est le Géant d'airain lui-même qui se blesse à un rocher.

Francis VIAN.

Theodor Kraus, *Hekate. Studien zu Wesen und Bild der Göttin in Kleinasien und Griechenland* (Heidelberger Kunstgeschichtliche Abhandlungen herausgegeben von W. Paatz, Neue Folge, Bd. 5). Heidelberg, Carl Winter, 1960 ; 1 vol. in-8°, 192 p., XXIV pl. h. t.

Th. Kraus ne s'est pas proposé d'écrire une monographie sur Hécate ; il envisage seulement deux questions indépendantes, quoique connexes : les origines de la déesse et l'histoire du type de la triple Hécate.

Le premier problème est obscur, en raison de la rareté des témoignages antérieurs à l'époque hellénistique. Le culte d'Hécate occupe trois aires distinctes : la partie méridionale de l'Asie Mineure, la Thrace et l'Attique. La Carie semble être son centre le plus ancien, comme le prouve l'abondance des noms théophores qu'on relève dans cette région. Hécate y est apparentée à la Cybèle phrygienne, à l'Artémis d'Éphèse et à l'Aphrodite d'Aphrodisias, auxquelles elle est plusieurs fois associée. Déesse trônant, assistée de lions, servie à Lagina par des eunuques, elle paraît d'origine non hellénique : son nom pourrait être rapproché, comme le pense Barnett, de celui d'Hepat, l'épouse du Dieu de l'orage hittite. Elle est en relation, notamment à Milet, avec Apollon, autre divinité d'origine asiatique : le couple Hékatos-Hékaté doit être ancien et rappelle celui que constituent Phoibos et Phoibé. Hécate ne semble être en Asie ni une magicienne ni une déesse infernale : elle est surtout une Gardienne des portes, et c'est peut-être à cause de cette fonction qu'une *cleidophore* est attachée à son temple de Lagina.

Selon Th. Kraus, l'Hécate d'Hésiode est une importation d'Asie Mineure, ce qui est en effet probable. Sans doute les voies de transmission ne sont-elles pas claires, car Kymé, la patrie de la famille d'Hé-

siode, se trouve hors de la zone occupée par Hécate. La déesse a pu être apportée en Béotie par le même courant orientalisant auquel Hésiode doit plusieurs des mythes de sa *Théogonie* ; mais l'hypothèse demeure fragile, comme l'auteur en convient : un culte et des thèmes mythiques ne voyagent pas de la même manière. Quoi qu'il en soit, Th. Kraus a pleinement raison de souligner que l' « Hymne à Hécate » se comprend d'autant mieux qu'on lui assigne une date plus haute, ce qui plaide en faveur de son authenticité.

Hécate est une étrangère en Thrace, mais les affinités qui existent entre les cultes thraces et anatoliens ont dû favoriser son installation. Elle a pu arriver à Abdère par Téos (bien qu'elle ne soit pas attestée dans cette île), puis se propager de là dans le reste de la Thrace ; elle est adorée notamment à Samothrace et à Thasos. Comme en Asie, elle fait fonction de Propylaia et elle est liée à Cybèle, à Artémis et à Aphrodite. Sa nature se modifie au contact de divinités proprement thraces comme Bendis et la Zérynthia. Mais c'est surtout sous l'influence de l'Einodia thessalienne, la déesse de Phères, qu'elle est devenue la chasseresse infernale aux redoutables pouvoirs magiques. La rencontre ne semble pas s'être opérée en Thessalie même où Einodia conserve longtemps son individualité : selon Th. Kraus, c'est Athènes, cité accueillante aux cultes étrangers, qui a la première confondu Hécate et Einodia.

Toute cette étude est conduite avec prudence et méthode. L'auteur se garde des hypothèses et n'en réussit pas moins à retracer d'une façon satisfaisante la genèse de l'Hécate « classique ». Nous risquerons une seule objection : Th. Kraus ne tire-t-il pas trop de conséquences du *silence* des témoignages épigraphiques? Il est difficile d'admettre que l' « hymne » hésiodique n'ait pas été inspiré par des pratiques cultuelles en Béotie même : le texte dit clairement que tout sacrifice, pour être efficace, doit être précédé d'une invocation à Hécate (*Théog.*, v. 416 ss.) ; ce rite rappelle les sacrifices préalables (προθύειν) qu'il est d'usage d'offrir à une divinité secondaire au cours d'une cérémonie religieuse. D'autre part, dans l'Attique du ve siècle, Hécate ne fait pas figure d'étrangère, au contraire de Bendis, mais seulement de divinité populaire : son culte est lié aux Mystères d'Éleusis et aucun indice ne laisse supposer qu'il soit venu d'Asie Mineure, du moins à une époque relativement récente. Enfin, les témoignages de Sophocle et d'Euripide renseignent moins sur le culte attique d'Hécate que sur ses liens avec le personnage de Médée, et donc avec la légende des Argonautes. Ces indices sont vagues, il faut le reconnaître ; ils laissent néanmoins penser que le culte d'Hécate est plus ancien et plus répandu en Grèce qu'il n'apparaît par les témoignages positifs que nous possédons.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à l'iconographie de la triple Hécate. Ce type a été créé, comme on sait, par Alcamène : une statue de l'École anglaise d'Athènes conserverait le souvenir de cette

œuvre selon Th. Kraus, qui reprend ainsi une hypothèse d'Ed. Schmidt. L'auteur donne un répertoire méthodique des statues de la triple déesse, généralement de petites dimensions, que les Anciens nommaient *Hékataia.* Mettant à jour l'inventaire dressé il y a quatre-vingts ans par Petersen (*A. E. M.*, IV, 1880, 140 ; V, 1881, 1 ss.), il s'efforce d'établir la chronologie de ces œuvres sur des critères précis : tâche difficile, car il s'agit de productions mineures, d'une facture souvent négligée. Il est amené ainsi à examiner longuement les problèmes que pose le style archaïsant dans la sculpture à partir de la seconde moitié du ve siècle. Cette étude iconographique est riche en enseignements sur la nature même d'Hécate. On constate que l'Hécate triple est une conception proprement attique : elle ne pénétrera en Asie qu'après que les sculpteurs de la grande frise de Pergame l'auront popularisée. Les trois figures de la déesse sont rigoureusement identiques ; seuls diffèrent les attributs tenus dans les mains, torche, œnochoé, phiale, grenade. D'autre part, ce n'est que tardivement qu'Hécate reçoit les attributs de Séléné. L'auteur en conclut légitimement que la triple Hécate n'est ni le symbole des trois phases de la lune, ni la réunion de trois divinités d'abord distinctes : l'Hékataion représente seulement trois aspects d'une même déesse, ou plutôt la déesse figurée dans ses fonctions de τριοδῖτις.

Les appendices de l'ouvrage rendront de grands services ; l'un rassemble les témoignages du culte d'Hécate en Carie et en Phrygie ; un autre énumère les sanctuaires où ont été trouvés des Hékataia ; le troisième met à jour l'inventaire des Hékataia postclassiques de type archaïsant établi par Petersen. Une abondante illustration où figurent de nombreux inédits complète heureusement cette riche et solide étude.

Francis VIAN.

Michel B. Sakellariou, *La migration grecque en Ionie* (Collection de l'Institut français d'Athènes, 17, Centre d'études d'Asie Mineure dirigé par Mme Melpo Merlier 10, Ionie 1). Athènes, 1958 ; 1 vol. in-8°, xx + 568 p., 5 cartes.

On aborde avec respect et un peu de crainte ce gros ouvrage dont la présentation sévère, la composition rigoureuse, la documentation immense semblent devoir décourager le lecteur pressé de connaître la position de l'auteur sur une question depuis longtemps débattue. La glace une fois rompue, on découvre rapidement les qualités de cette étude sérieuse qui rendra les plus grands services à quiconque voudra se documenter sur l'origine des colonies d'Ionie et sur leur histoire en terre d'Asie.

Dès la première page, nous sommes fixés sur les intentions de l'auteur : le travail porte sur la migration grecque en Ionie et non sur la migration « ionienne », expression que Sakellariou juge doublement im-

propre, à la fois parce que la migration grecque comportait d'autres éléments ethniques que les Ioniens et parce que les Ioniens ont colonisé d'autres terres que celles d'Ionie. Quelle est au juste cette Ionie? l'ensemble des territoires habités par les Grecs « entre le cap Poséidion, au sud (sur le parallèle de Didymes) et les confins de Phocée et de Kymé au nord, y compris les îles de Chios et de Samos ». Le tout constitue une unité « malgré la diversité des origines géographiques et ethniques des populations grecques qui s'installèrent entre Milet et Phocée » et peut fort bien s'isoler de l'Éolide au nord ou des régions méridionales, où émigrèrent des peuplades helléniques prédoriennes.

Le plan du livre est clair. Une première partie étudie l'origine géographique des colons grecs. Pour ce faire, Sakellariou utilise deux sources de renseignements, les témoignages littéraires et ce qu'il appelle les « données de fait », c'est-à-dire « divers faits, tels que cultes, institutions, usages, noms de lieux, de héros et d'hommes, etc..., qui, accusés à la fois dans les établissements coloniaux d'Ionie et dans telle ou telle région de la Grèce métropolitaine, sont susceptibles de nous renseigner sur la provenance géographique des gens qui s'installèrent dans une ville donnée d'Ionie ». Il va de soi que les richesses et l'importance des traditions littéraires et encore plus celles des « données de fait » varient sensiblement d'une cité à l'autre. On s'étonnera peut-être du caractère encyclopédique de ces études, de la présentation uniforme (on pourrait presque employer le terme *monocorde*) de renseignements de valeur très inégale et surtout de l'apparente indifférence avec laquelle, dans cette première partie, l'auteur traite des documents de l'archéologie. Il semble bien qu'il eût fallu, dès à présent, mettre en évidence les trouvailles de céramique protogéométrique à Bayraklı (voir sur ce point les exposés plus complets de C. Roebuck, *Class. Philol.*, 50, 1935, p. 26, et de H. Gallet de Santerre, *Délos primitive et archaïque*, p. 209 sq.), à Clazomènes et à Milet.

Une deuxième partie étudie l'origine ethnique des colons : « Dans quelle mesure, à côté des Ioniens, ont participé au mouvement que nous étudions ici des peuplades arcadiennes, éoliennes, occidentales, voire des éléments d'origine non hellénique, mais déjà plus ou moins hellénisés ou de toute façon incorporés au monde grec? » Appliquant rigoureusement le canevas choisis, Sakellariou procède pour chacune des seize cités ioniennes à un nouvel examen des traditions et des données de fait. L'application de la méthode analytique vise évidemment à faciliter la consultation de l'ouvrage, mais ne permet guère de prendre une vision d'ensemble.

Une troisième partie traite de l'époque des migrations. Après un examen général des sources antiques, l'auteur reprend l'étude de chaque site et paraît cette fois vouloir attacher davantage d'importance aux données de l'archéologie. L'observation est particulièrement frappante

dans le cas de Milet. Sakellariou, qui ne disposait au moment où il écrivait ces pages que du rapport de C. Weickert dans le *Bericht über den VI. Internat. Kongress für Archäologie*, 1939, p. 325 sq., en tire des conclusions fort pertinentes sur la précolonisation minoenne à Milet et sur l'installation des Achéens sur le site avant 1400 (voir, depuis, Weickert, *Die Ausgrabungen im Athena Tempel in Milet*, 1955, *Istanbuler Mitteilungen*, 7, 1956, p. 102 sq., et *Neue Ausgrabungen in Milet, Neue deutsche Ausgrabungen im Mittelmeergebiet*, 1959, p. 181 sq. On notera que dans ce même ouvrage E. Buschor, p. 224, annonce sur la Samos préhellénique un rapport de V. Milojcic). De ses diverses observations, Sakellariou conclut que la Migration aurait commencé vers 1400, pour se continuer durant plusieurs siècles.

Une quatrième partie enfin se propose d'étudier l'Ionie avant et pendant la colonisation grecque. Bien des observations rejoignent ici celles de la troisième partie sur l'époque des migrations. Nous rencontrons à nouveau le problème de la précolonisation minoenne à Milet, celui de l'âge du bronze à Samos et à Éphèse. La nouveauté de cette partie tient à l'étude des peuples considérés comme des précurseurs des Grecs, Lélèges, Pélasges, Lydiens et Cariens, et surtout, p. 437 sq., à l'examen de la situation politique en Anatolie occidentale au moment où commencèrent les migrations. C'est l'occasion pour Sakellariou de reprendre, après tant d'autres, l'examen des archives hittites de Boğazköy (Sakellariou localise le pays Lukka en Lycaonie et identifie Millavanda, non pas avec Milet, mais avec la Milyade qu'il prend au sens le plus large). En p. 456, Sakellariou formule la conclusion suivante : « Des textes de Boğazköy que nous venons de passer en revue il ne ressort donc nullement que la Carie, la Lydie ou la Mysie aient été occupées avant notre ère soit par les Hittites, soit par d'autres États micrasiatiques connus, » et Sakellariou aboutit à un constat négatif du même ordre en ce qui concerne les traditions égyptiennes, la prétendue migration lydienne en Étrurie et la « prétendue thassalocratie lydo-méonienne ».

En fin d'ouvrage, quelques pages fort précieuses récapitulent pour chaque site les résultats obtenus, et l'auteur tire en quelques paragraphes les conclusions de son immense enquête. En voici l'essentiel : « La migration grecque en Ionie n'est donc qu'une suite de vagues de diverses origines géographiques, qui se sont succédé dans un espace de temps d'à peu près six siècles. Aucune de ces vagues n'a l'aspect d'une opération d'envergure... Non seulement la migration ionienne dans son ensemble, mais aussi la colonisation de nombreux sites s'effectua par étapes. »

On s'en voudrait de teinter de réserves l'éloge d'un livre si consciencieux et si méthodique ; on se demandera toutefois si un excès d'érudition n'est pas en train de tuer nos disciplines antiques. Ne pourrait-on

pas concevoir, sur un pareil sujet, un traité moins dense, moins exhaustif, moins accablant, où les faits essentiels, les données vraiment neuves seraient mis en lumière, tandis que serait confiné dans des réserves l'héritage souvent si lourd de nos devanciers? Quels que soient les mérites des dépouillements systématiques, rien ne remplace le souffle vivifiant qui jaillit du contact direct avec les problèmes abordés.

H. METZGER.

Carl Roebuck, *Ionian Trade and Colonization* (Monographs on Archaeology and Fine Arts Sponsored by the Archaeological Institute of America and the College Art Association of America, IX). New York, 1959 ; 1 vol. in-4°, x + 148 p., 1 index, IV cartes h. t.

Rédigé sans que l'auteur ait pu tirer parti des travaux, trop récemment publiés, de F. Cassola et M. B. Sakellariou sur l'installation des Grecs en Asie Mineure[1], le livre de C. Roebuck est un essai de synthèse sur l'Ionie archaïque et, en particulier, sur le développement économique de cette région avant les guerres médiques. Il est clair, richement documenté, présenté avec soin et accompagné de quatre cartes qui en facilitent la consultation. C'est surtout l'étude de la céramique qui permet à C. Roebuck de reconstituer l'évolution des cités, leurs rapports mutuels, leur degré de prospérité, les courants commerciaux et leurs phases successives, les divers mouvements de colonisation, etc.[2]. Cette méthode, que G. Vallet et F. Villard ont tout dernièrement mise en valeur, comporte en elle-même des limites dont l'auteur s'est bien rendu compte[3], car beaucoup d'autres marchandises qui auraient pu être aussi significatives ont disparu sans laisser de traces. Elle seule conduit du moins à des conclusions valables en pareil domaine, quand la céramographie est, comme ici, confrontée avec les autres sources archéologiques et littéraires ; œuvre raisonnable, qui ne cherche pas l'originalité aux dépens de la vraisemblance, la monographie de C. Roebuck représente une position de juste milieu entre le panionisme de jadis et l'hypercriticisme de naguère. Elle remplacera les synthèses un peu vieillies de Hogarth et de Bilabel.

L'auteur connaît bien l'archéologie du Proche-Orient et il utilise à

1. F. Cassola, *La Ionia nel mondo miceneo*, 1957 ; M. B. Sakellariou, *La migration grecque en Ionie*, 1958.

2. Retenons les conclusions (p. 131-137) : il n'y eut pas alors de monopoles commerciaux ni de politique économique délibérée. L'économie de la Grèce archaïque fait la transition entre les formes simples de la société homérique et l'impérialisme commercial d'Athènes au ve siècle. On peut distinguer trois phases principales dans l'histoire économique de l'Ionie : 1) vers 700, le commerce ionien commence à sortir de l'aire locale ; 2) le dernier quart du viie siècle marque le début des grandes expéditions outre mer ; 3) à l'époque de la révolte de l'Ionie, les cités sont réduites à un statut provincial.

3. P. 74 : « Unsatisfactory as pottery distribution may be as an index for trade, it is our only archaeological evidence in this period ».

bon escient les résultats des fouilles qui commencent à y être pratiquées. Il expose, dans le premier chapitre, les conditions géographiques de l'Ionie et fournit des notices succinctes sur les principales cités à l'époque archaïque [1] ; dans le suivant, il examine dans leur ensemble deux problèmes essentiels : l'évolution politique de la ligue ionienne [2] et surtout l'histoire économique et sociale des communautés qui la composent. Notons, en passant, que C. Roebuck, contrairement à F. Cassola, distingue justement la pénétration mycénienne et la colonisation ionienne, pour laquelle il accepte en gros les dates et les données de la tradition antique. Il envisage ensuite, avec plus de détails, la question des rapports de l'Ionie avec l'intérieur de l'Asie Mineure (Phrygie et Lydie), avec la Syrie et Chypre, avec le monde égéen (chap. III-V) ; le rôle joué par l'Ionie dans les relations Est-Ouest à l'époque de la plus grande orientalisation de la Grèce y est prudemment analysé : abandonnant la vieille théorie (Hogarth, Radet) qui faisait de l'Ionie le point d'aboutissement de grandes routes terrestres et le principal agent de transmission des influences orientales en Égée, C. Roebuck évite de tomber dans l'excès contraire et il montre bien que la prospérité de l'Ionie fut réelle, malgré l'insuffisance des ressources naturelles, et qu'elle s'explique par le commerce et la colonisation. Le plan des derniers chapitres (VI-VIII, suivis du chapitre de conclusion) est logique et les titres précisent ce que les Ioniens recherchaient dans leurs expéditions outre mer : des métaux en Orient et en Espagne, des terres en Thrace, en Chersonèse et en Propontide, des vivres sur les côtes de la mer Noire. Cette présentation est ingénieuse, mais assez conventionnelle, car elle ne correspond d'une manière stricte ni à la réalité géographique ni à la succession des faits. Il est clair que, si les Ioniens sont allés chercher telle ou telle marchandise de préférence dans telle ou telle région, ils s'y sont livrés en même temps à un trafic varié, fondé sur le troc, et il n'est pas toujours facile de distinguer les simples comptoirs et les colonies de peuplement.

C'est peut-être à cause du formalisme de ce plan que C. Roebuck a négligé un aspect assez important de la question : la colonisation et le commerce ioniens en Gaule méridionale. Alors que les rapports de l'Ionie (et plus particulièrement de Phocée) avec l'Espagne sont longuement étudiés, le problème de Massalia est escamoté en quelques lignes (p. 94). Si certains travaux, trop récents [3], n'ont évidemment pu être utilisés ici, d'autres, un peu plus anciens [4] et parfois fondamentaux,

1. Ces résumés sont très clairs ; mais l'impression que l'on en retire est que nous avons encore très peu de renseignements sur la phase ancienne des cités. Partout des fouilles seraient nécessaires.

2. C. Roebuck reprend ici un article antérieur, *The Early Ionian League*, dans *Classical Philol.*, 50, 1955, p. 26-40.

3. G. Vallet, *Rhégion et Zancle*, 1958 ; F. Villard, *La céramique grecque de Marseille (VIe-IVe siècle), essai d'histoire économique*, 1960.

4. Le mémoire classique de Jacobsthal-Neuffer, *Gallia Graeca*, dans *Préhistoire*, 2, 1933,

n'auraient pas dû être ignorés : je pense notamment à la thèse de J. Jannoray sur *Ensérune* (1955), dont le sous-titre (*Contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*) aurait dû attirer l'attention de C. Roebuck, et à l'abondante littérature qui, suscitée par la trouvaille de Vix et les fouilles de la Heuneburg, a fait rebondir le débat sur l'importance de Marseille dans le siècle qui suivit sa fondation : on a l'impression que C. Roebuck, qui cite des études américaines très récentes[1], en est resté, pour la bibliographie étrangère, aux travaux de Blakeway, de Pareti, etc. Il y a là une lacune à combler.

En dehors de cette critique, je ne saurais reprocher à C. Roebuck que les inévitables vétilles, inhérentes à toute œuvre d'érudition[2], et ces quelques réserves ne portent pas une atteinte sensible à la valeur d'un livre que désormais les spécialistes de l'Orient comme les historiens de la Grèce archaïque ne pourront manquer de consulter.

H. GALLET DE SANTERRE.

W. Kendrick Pritchett, *Marathon* (Univ. of Cal. Publ. in Classical Archaeology, vol. 4, nº 2). Berkeley, 1960 ; 1 vol. in-4º, IV p. + p. 137-189, 1 carte et XII pl.

Dans son étude sur Marathon, M. Pritchett a procédé selon une méthode exemplaire. Il a en tout premier lieu repris l'examen, sur le terrain même, de tous les éléments qui présentaient un intérêt direct pour une enquête archéologique relative à la bataille de Marathon. Il a ensuite confronté les sources littéraires avec les conclusions de son enquête, ce qui lui a permis de présenter une version retouchée de l'enchaînement des faits et de compléter le schéma classique de la bataille.

Voici, très brièvement résumées, les principales étapes de la démonstration.

p. 16-80, n'est lui-même pas mentionné. Sur la précolonisation rhodienne en Gaule méridionale (p. 95), il aurait fallu au moins nommer Saint-Blaise : sans doute est-ce surtout à ce site que l'auteur songe, quand il fait allusion (p. 137) à la poterie du VIIe siècle trouvée sur la « Riviéra » française.

1. Par exemple, l'article de R. Carpenter sur les Phéniciens en Méditerranée occidentale (*A. J. A.*, 62, 1958, p. 35-53.)

2. En voici quelques-unes : p. 81 : les coupes attiques des petits maîtres n'ont pas été réservées au marché d'Orient, comme le texte le laisse entendre ; on en a trouvé un assez grand nombre en Occident aussi. — P. 91 : les objets d'or trouvés à Délos sont ceux du trésor de l'Artémision ; ils datent de l'époque mycénienne et leur origine cycladique n'est nullement prouvée : ils n'ont en tout cas assurément rien à voir avec les mines siphniennes exploitées au VIe siècle. — P. 93, n. 33 : peut-on qualifier de « *small*, costly dedications » les exceptionnelles trouvailles faites en 1939 à Delphes sous la voie sacrée? La pauvreté en or de la Grèce archaïque paraît être un peu exagérée ici. — P. 93 : il est affirmé que les objets d'or étaient plus nombreux que les objets d'argent dans l'Égée archaïque ; mais la statistique produite à l'appui donne trois fibules d'argent pour deux fibules d'or. — P. 101 : Comment les Grecs pouvaient-ils être tributaires des Puniques et des Étrusques au Ve siècle pour le commerce avec l'Espagne après leurs victoires d'Himère et de Cumes? Cela pose tout le problème de l' « interruption » des importations attiques en Occident pendant la période 480-425, problème qu'il ne saurait être question d'aborder ici.

M. Pritchett a d'abord retrouvé, sur un emplacement déjà fouillé et étudié en 1935 et 1936 par Soteriades, au bas du versant nord du mont Agrieliki, un enclos carré de 150 mètres de côté dans lequel il n'hésite pas à reconnaître l'Hérakleion où se trouvait le camp des Athéniens. L'étude détaillée du *Soros*, ce tumulus élevé dans la plaine, prouve qu'il s'agit bien de la sépulture des 192 Grecs tombés au cours de la bataille. Il est vraisemblable que les morts furent ensevelis à proximité de l'endroit où ils étaient tombés : le *Soros* marquerait la position du centre grec où les pertes furent les plus sévères, et par conséquent aussi du centre perse. Les huit stades (plus de 1.400 mètres), qui, nous dit Hérodote, séparaient les deux armées au moment de la charge des hoplites grecs, doivent donc être comptés approximativement à partir du *Soros*. Ceci correspond à un déploiement de l'armée grecque, soit parallèlement au rivage, sur une ligne allant du pied du mont Agrieliki au pied du mont Kotroni, soit perpendiculairement à la côte, le long de la base du mont Agrieliki. Dans les deux cas, l'étendue du front que pouvaient occuper Athéniens et Platéens est d'environ 1.500 mètres, ce qui s'adapte parfaitement à ce que nous révèlent les sources littéraires de l'ordre de bataille adopté par les Grecs.

Qui prit l'initiative de l'attaque? Les Athéniens ou les Perses?

Sur ce point controversé, l'auteur apporte du nouveau. L'étude géographique et archéologique de la plaine et de la baie de Marathon lui a permis de vérifier la valeur historique d'un article du lexique de Suidas relatif au proverbe grec χωρὶς ἱππεῖς, les cavaliers sont loin[1]. Il en résulterait que les préliminaires de la bataille pourraient être ainsi reconstitués : Datis aurait décidé de profiter de la présence de l'armée athénienne à Marathon pour tenter une attaque brusquée contre Athènes mal fortifiée et privée de ses hoplites ; l'infanterie perse laissée sur place serait chargée de retenir l'armée grecque, tandis que Datis dirigerait en personne le raid de ses cavaliers sur Athènes. Pour le succès de l'opération, il importait que l'embarquement de la cavalerie passât inaperçu ; c'est pourquoi il eut lieu avant le jour, au nord-est de la plaine, le long de la *Schinia*, seul ancrage possible pour la flotte perse, dans la baie abritée des vents du nord-est par la presqu'île de Kynossoura.

Selon Suidas, les Ioniens montant sur les arbres qui couvrent le plateau dominant la *Schinia* auraient signalé aux Athéniens le départ des cavaliers. C'est sur la foi de ce renseignement que les chefs de l'armée grecque décidèrent de passer à l'attaque ; on connaît les péripéties de l'assaut, la charge des hoplites au pas de course, et, dans le corps à corps, l'avantage rapidement pris par les Grecs, grâce à leur glaive court, sur les Barbares dépourvus d'armes défensives. L'importance des pertes des Asiatiques s'expliquerait par les tentatives que firent les sol-

1. Le proverbe était appliqué, si l'on en croit Suidas, « à ceux qui divisaient leurs forces ».

dats vaincus pour franchir le grand marais qui sépare le champ de bataille des plages d'embarquement du nord-est. Une carte et des reproductions photographiques permettent de suivre la progression de l'enquête et du raisonnement de l'auteur.

La nouvelle reconstruction de la bataille — celle-ci se serait déroulée dans la matinée qui suivit immédiatement l'embarquement de la cavalerie perse — justifie la hâte apportée par Miltiade à ramener ses hoplites victorieux vers Athènes qu'ils pouvaient atteindre en huit heures de marche forcée, tandis que Datis en mettrait au moins douze pour aller par mer de Marathon à la base de Phalère en contournant le cap Sounion.

Cette brève analyse ne rend pas compte de toute la richesse de l'exposé de M. Pritchett et de la solidité de son argumentation. Il reste une part d'interprétation personnelle dans sa reconstitution de la bataille de Marathon. Je pense toutefois que la contribution qu'il apporte est déterminante ; si la discussion demeure ouverte, elle ne pourra pas négliger désormais les résultats de l'enquête archéologique de l'auteur et les conclusions qu'il en a tirées au bénéfice de l'histoire.

Sylvain PAYRAU.

Bronisław Biliński, *L'antico oplite corridore di Maratona. Leggenda o realtà* (Academia Polaca di Scienze e Lettere. Biblioteca di Roma, Conferenze, Fascicolo 8). Roma, Angelo Signorelli, 1959 ; 1 brochure in-8°, 32 p.

M. Biliński poursuit depuis plusieurs années des travaux de recherche sur l'histoire de l'éducation physique dans l'Antiquité. Il nous promet pour l'an prochain un ouvrage important sur ce sujet sous le titre de *Méditations olympiques.*

C'est à l'occasion de la célébration à Rome des jeux olympiques modernes que l'auteur a donné cette conférence sur l'hoplite qui, selon une certaine tradition antique, serait mort d'épuisement après avoir couru sans désemparer de Marathon à Athènes pour venir annoncer aux Athéniens la victoire remportée sur les Barbares.

Le conférencier examine successivement les diverses sources antiques relatives à cet épisode depuis les plus connues, Lucien (*Pro lapsu inter salutandum,* 3) et Plutarque (*De gloria Atheniensium,* 3, p. 347 c), jusqu'à la plus proche de l'événement, Aristophane (*Equites,* vers 1333-1334) : il conclut cette étude critique en acceptant la vérité historique de l'anecdote. La démonstration n'est pas absolument convaincante ; on attendra, avant de réviser l'opinion généralement admise (cf., par exemple, G. Glotz, *Histoire grecque,* II, p. 39, n. 151 : « le coureur de Marathon appartient à la légende »), le prochain mémoire préparé par l'auteur sur le même sujet : *Documentazione archeologica per l'oplite-*

corridore di Maratona, qui doit être publié dans la revue *Klio* en 1961.

L'importance des problèmes auxquels M. Biliński consacre ses recherches est peu ou mal entrevue par la plupart des hellénistes, qui savent pourtant que les contemporains de Platon et de Xénophon n'ont jamais imaginé l'homme cultivé autrement que comme un καλὸς κἀγαθός, harmonieux produit de l'équilibre constamment maintenu entre la formation intellectuelle et l'éducation physique.

M. Biliński faisait partie de la délégation du comité olympique polonais aux jeux de Rome de 1960 ; on ne s'étonnera donc pas de le voir faire preuve d'une compétence technique qui lui assure dans ses investigations une supériorité incontestable sur ceux qu'il nomme avec humour les *doctores umbratici*. C'est pourquoi nous sommes en droit d'attendre beaucoup de lui. Je me permets toutefois d'exprimer mon inquiétude de ne pas avoir trouvé dans le développement consacré à l'exposé des idées générales du conférencier la moindre phrase sur le caractère foncièrement religieux de l'agonistique grecque. A qui adopterait un point de vue purement technique, il serait très difficile, voire impossible, de comprendre en profondeur le sens et la portée des faits que l'auteur de cette étude sur l'hoplite-coureur de Marathon se propose de rassembler et d'interpréter. Je souhaite qu'il en prenne conscience. La valeur de ses futurs travaux en dépend.

Sylvain PAYRAU.

D. Kanatsulis, *Antipatros als Feldherr und Staatsmann in der Zeit Philipps und Alexanders des Grossen* (extr. de 'ΕΛΛΗΝΙΚΑ, t. XVI). Salonique, 1959 ; 1 brochure in-8°, p. 14 à 64.

D. Kanatsulis a patiemment réuni et commenté les maigres renseignements que nous avons pour écrire l'histoire d'Antipatros jusqu'à la bataille de Mégalopolis (331). Il étudie successivement : l'origine et la date de naissance d'Antipatros ; son activité sous Perdiccas III et Philippe jusqu'en 347-346 ; son rôle en Thrace en 347-346 ; son rôle dans la paix de Philocrate (346) ; sa régence en Macédoine (342-340) ; sa présence en Thrace en 340-339 ; sa participation à la guerre d'Amphissa (339-338) ; son attitude à l'avènement d'Alexandre ; sa régence pendant la campagne danubienne d'Alexandre, la révolte de Thèbes et les premières années de l'expédition d'Asie. On louera la conscience de cette revue et le bon sens des interprétations proposées. Mais on regrettera de ne pas trouver une conclusion exprimant un jugement sur le caractère et le rôle d'Antipatros pendant la période envisagée. La perte de Théopompe, historien et psychologue de valeur, nous prive du portrait de cet homme remarquable. De Théopompe, croyons-nous, dérive Karystios de Pergame, qui, dans deux fragments (*F. H. G.*, IV, p. 357, fr. 3 et 7), rappelle sa sobriété et son austérité. Il paraît avoir été un bon administrateur et surtout un habile diplomate, à qui Philippe a confié

les délicates négociations avec Athènes en 346 et en 338. En revanche, ses talents militaires ne sont pas indiscutables. Alexandre ne lui a pas laissé conduire la répression de Thèbes, bien qu'il fût occupé ailleurs. On peut aussi se demander pourquoi il lui a préféré Parménion pour le seconder en Asie. En tout cas, il lui a laissé en partant des forces considérables, presque la moitié de l'armée, pour tenir l'Europe en respect. D'après Plutarque (*Reg. et imp. Apophth.*, 177 c), Philippe considérait Parménion comme le seul stratège de son règne. A la bataille de Mégalopolis, Antipatros disposait d'une écrasante supériorité sur Agis (40 000 hommes contre environ 22 000) ; il n'était pas difficile d'être vainqueur. En 324, quand la Grèce s'agitait, Alexandre décida de le remplacer par Cratère, qui n'était qu'un homme de guerre, assisté de Polyperchon, un autre vieux soldat. Malgré les accusations d'Olympias (Arrien, *An.*, VII, 12, 5-7), Antipatros — et c'est un dernier trait de son caractère — est resté fidèle sans défaillance à la maison de Macédoine, au point de priver son fils Cassandre de la régence, qu'il transmit à Polyperchon (319).

Paul PÉDECH.

Arnold J. Toynbee, *Hellenism, a History of a Civilization.* Londres, Oxford University Press, 1959 ; petit in-8°, 255 p., 2 cartes. Prix (relié) : 7 sh. 6 pences.

Ce petit volume bref, mais dense, présenté sans aucun appareil érudit (la bibliographie des p. 235-244 est précise, mais volontairement sommaire), offre au public cultivé une méditation historique sur l'évolution de la civilisation grecque, ou du moins de ce que l'auteur entend par *hellénisme.* L'éminent historien réalise ainsi un vieux projet conçu dès 1914 et qui n'aboutit qu'au soir d'une vie d'étude, d'enseignement et de voyages. Sa vigoureuse et originale synthèse retiendra l'attention des spécialistes en leur proposant des vues d'ensemble sur un sujet qu'ils ont l'habitude d'aborder plus volontiers par des analyses détaillées.

Les limites chronologiques que Toynbee assigne à l'hellénisme sont la fin du IIe millénaire avant J.-C. et le VIIe siècle de notre ère. Il considère donc que la notion de civilisation grecque est distincte de celle que nous pouvons avoir du pays grec ou de la population grécophone. Elle commencerait avec les invasions doriennes, lorsque le bouleversement politique qu'elles entraînent précipite le déclin de la civilisation créto-mycénienne, et s'achèverait avec le complet triomphe du christianisme byzantin. Il est bien évident qu'on pourrait longuement discuter ces dates, qui prêtent à la controverse. Mais il est plus utile de saisir le contenu que Toynbee donne à la notion d'hellénisme : à ses yeux, il s'agit essentiellement d'un phénomène de civilisation lié à la forme politique de la cité et qui se traduit par un véritable culte de l'homme, « mesure de toutes choses ». L'hellénisme est donc pour

Toynbee l'équivalent de l'humanisme, « *the most whole-hearted and uncomprimising practice of man-worship that is on record up to date* » (p. 8). Comment cet humanisme a cherché à organiser les relations humaines à travers dix-huit siècles d'antiquité, pourquoi il a échoué dans ses tentatives successives (cités grecques, monarchies hellénistiques, Empire romain hellénisé), quelle influence il a exercée sur les civilisations qui lui ont succédé, voilà ce que l'auteur a voulu montrer dans son ouvrage.

En fait, il a été conduit, comme on pouvait s'y attendre, à esquisser une histoire globale du monde gréco-romain, où le thème principal du livre est assez souvent perdu de vue. Le lecteur ne saurait s'en plaindre, car la pensée de Toynbee est toujours attachante et personnelle et les réflexions fort variées qu'il consigne comme en passant sont toujours riches et suggestives. Le chapitre où, après tant d'autres, il évoque le cadre géographique où s'épanouit la civilisation grecque est remarquablement brillant parce qu'on y sent partout l'expérience directe et vécue. Signalons toutefois qu'on voit combien l'auteur est Britannique quand il souligne, avec quelque excès, les fortes variations saisonnières de la température en pays grec. Un continental ne les ressent pas aussi vivement !

Sans vouloir suivre Toynbee dans le détail de ses seize chapitres, il est intéressant de reconnaître quelques préoccupations dominantes de sa pensée. Le grand souci de l'armement et de la tactique militaire en est une : il fait grand cas de ces facteurs pour expliquer l'évolution historique (p. 33, 64 sq., 112 sq., 153 sq., 179, etc.). Autre thème fréquemment développé : l'incapacité de la *polis* à satisfaire pleinement l'individu qu'elle a contribué à libérer des chaînes du *genos* (en particulier chap. 9). Ce faisant, Toynbee me semble assez souvent le prisonnier, sans doute conscient, de conceptions anachroniques, en ce qu'il projette volontiers dans ce passé lointain des idées ou des exigences morales qui sont propres à notre temps. Il en est ainsi pour l'idée de la *guerre juste* (par opposition à la guerre injuste), ou pour l'idée de l'*égalité* des hommes entre eux, en dépit des différences de rang social ou de sexe. J'entends bien que ces préoccupations n'ont pas été entièrement étrangères à certains penseurs grecs, et que c'est l'honneur de l'hellénisme de les avoir définies et formulées. Mais je ne crois pas qu'elles aient été largement partagées par les populations grecques, qui ont toujours admis comme des lois de nature la fatalité de la guerre de conquête, l'infériorité de la femme et l'existence de l'esclavage. Dans la mesure où le système politique grec s'en accommodait, on ne peut pas soutenir qu'il se montrait incapable de répondre aux exigences de la conscience de l'époque.

Dans chaque chapitre, les remarques intéressantes fourmillent : ainsi le brillant paragraphe des p. 24-25 sur l'attachement des monarques séleucides à leur mère patrie ; ou celui des p. 70 sq. sur l'évolution

d'Athènes, au VIe siècle, vers une économie d'échanges (Toynbee force un peu la note, à mon avis) ; ou encore les réflexions des p. 176 sq. sur l'échec subi par les Séleucides dans leur tentative d'helléniser la Judée. Ajoutons que l'auteur n'hésite pas à faire des rapprochements savoureux entre le monde antique et l'histoire moderne. Dans sa conclusion même, il prend parti quand il dénonce dans nos États modernes *a revival of the Hellenic worship of idolized local states*, tenu par lui comme un legs dangereux de l'hellénisme à notre monde contemporain.

François CHAMOUX.

Ch.-Cl. van Essen, *Précis d'histoire de l'art antique en Italie* (Coll. « Latomus », vol. XLII). Bruxelles-Berchem, 1960 ; 1 vol. in-4°, 152 p., 1 index, 26 fig. dans le texte, LXXI pl. h. t.

Ce « précis » n'a rien d'un aide-mémoire scolaire, et s'il s'agit d'un tableau général de l'évolution des arts en Italie depuis le début du dernier millénaire avant J.-C. jusque vers l'an 700 de notre ère, le point de vue adopté procède d'une intention assez spéciale : l'auteur entend rendre à l'Italie ce qui lui appartient en propre et ce que lui disputent les partisans d'une influence grecque déterminante. *Suum cuique* : « il faut laisser à la Grèce ce qui est de la Grèce et accorder à l'Italie ce qui est de l'Italie » (p. 5). Cette idée revient plusieurs fois à travers l'ouvrage, elle en justifie le formulaire et en explique l'économie.

« Les livres de commun usage ont tellement habitué leur public à regarder l'art romain (et l'art italique en général) comme un appendice de l'art grec qu'on a perdu la faculté de reconnaître son autonomie (dans le sens originel du mot : le fait d'avoir ses propres lois) » (p. 113). Or, souligne van Essen, le caractère et le génie des deux arts sont tout différents : dès les hautes époques, les artistes italiques se distinguent radicalement des artistes grecs par leur prédilection pour la couleur, par leur conception dynamique de l'espace et du temps, par leur attachement au *hic et nunc*, et leur peu de goût pour le général. Sans doute, « chaque onde de formes mouvementées qui a épuisé ses possibilités (ce qui équivaut à dire qu'elle a traversé une phase baroque) est suivie d'un recul qui comporte un langage plus sévère et plus plastique : comme la communauté culturelle italique était peu douée pour ce genre de création, elle portait [alors] son attention sur les solutions réalisées en Grèce » (p. 12). Mais la vivacité italique n'était pas compatible avec l'idéalisme grec, et l'esprit de la Grèce classique, notamment, ne pouvait que rester étranger à l'Italie. Il est naïf de s'en étonner et injuste de parler d'un « retard » de l'art italique : « On reproche au sculpteur étrusque de ne pas avoir travaillé comme Phidias et on ne reconnaît pas que l'Italie des environs de 400 av. J.-C. était aussi préoccupée de problèmes picturaux que les Pays-Bas vers 1500 ; et la Grèce des environs de 400 avant J.-C.

l'était autant de problèmes plastiques que l'Italie de la Renaissance (p. 23)... C'est une chose de créer par le dessin l'illusion des trois dimensions, une autre de les exécuter dans l'espace : la Grèce était douée pour ceci, l'Italie pour cela » (p. 36). Dans la suite des siècles, bien entendu, on note en Italie, après chaque phase baroque, des réactions tendant à la sévérité ; « leurs formes peuvent varier selon les circonstances ; le fait est qu'à la longue, ce courant prend le dessus » (p. 54). Au reste, l'art classicisant conduit à une usure complète des formules jusqu'à l'abandon complet des motifs ; pendant les trois premiers siècles de notre ère, « c'est un des aspects les plus importants de l'histoire de l'art antique que cette lutte continue de l'art de l'Italie pour se libérer de ces motifs grecs qu'il n'a d'ailleurs jamais compris et qui n'avaient jamais été plus qu'un revêtement à travers lequel perçait sans cesse son caractère original » (p. 72-73). Désintégration des formes, annihilation de la perspective, désarticulation et dématérialisation des édifices, telles sont d'ensemble les tendances du dernier art italique, dans son reniement définitif des idéaux classiques.

Voilà la thèse. Art d'Italie et art de Grèce sont « deux arts jumeaux, mais qui ne sont pas appariés sous le même joug et dont chacun suit son propre destin » (p. 5). L'art d'Italie doit être étudié comme on a étudié l'art de Grèce, mais indépendamment et non par rapport à lui. A l'imitation des grands cadres chronologiques en usage pour l'art égéen, l'auteur nous propose donc un découpage équivalent, mais autonome : Italique Ancien, avec trois subdivisions : I. A. I = 900-700 av. J.-C. ; I. A. II = 700-550 ; I. A. III : 550-480. — Italique Moyen, avec deux subdivisions : I. M. I = 475-350 ; I. M. II = 350-240. — Italique Récent, avec deux subdivisions dont la seconde englobe la première phase du Romain Ancien : I. R. I = 240-150 ; I. R. II = 150-90. — Romain Ancien : R. A. I = 150-90 av. J.-C. ; R. A. II = 90 av. J.-C. -40 apr. J.-C. ; R. A. III = 40-140 apr. J.-C. — Romain Moyen : R. M. I = 140-180 ; R. M. II = 180-270 ; R. M. III = 270-315. — Romain Récent : R. R. I = 315-390 ; R. R. II = 390-475 ; R. R. III = 475-570. — Enfin, Phase Subromaine = 570-700 apr. J.-C. Comme on l'attend, chacune des périodes correspond aux avatars successifs des aspects tenus pour caractéristiques de l'art d'Italie, et l'accent est mis sur les réactions « anticlassiques » beaucoup plus que sur les influences subies.

Les limites extrêmes de cette chronologie ne sont pas sans surprendre, car elles excèdent de beaucoup les limites couramment admises. Il est à craindre que plus d'un lecteur ne juge téméraire l'affirmation (dès le VIe siècle av. J.-C.?) d'une « communauté culturelle italique » (p. 12) englobant tout ensemble l'Étrurie et la Sicile, et l'on peut hésiter à admettre que l'art romain se soit pleinement réalisé aussi tard qu'il nous est indiqué ; tout le monde ne trouvera pas « évident que l'art de Ravenne rentre dans l'ambiance de l'art italo-romain » (p. 131), et l'an-

nexion à « l'art romain » de l'art chrétien d'Italie jusqu'à la guerre des Goths pourrait être discutée. Mais tenons-nous-en aux périodes traditionnelles de l'art romain : il y a dans ce livre d'excellentes pages, des notations très fines[1], des comparaisons piquantes avec les phénomènes de l'histoire de l'art moderne, des déclarations auxquelles nous souscririons personnellement de grand cœur[2]. Il est vrai que l'esprit de la romanité n'est pas l'esprit de l'hellénisme et qu'il ne faut pas les confondre. Reste à savoir si l'on peut en pratique, autant que van Essen s'y efforce, considérer l'art romain indépendamment de l'art grec : c'est une autre question. L'architecture mise à part et même en admettant qu'un monument comme le Temple de la Fortune à Préneste soit, comme on nous l'affirme, une pure « création » de l'art romain (cf. p. 60 sqq.), les emprunts de la peinture et de la sculpture romaines au patrimoine grec sont malgré tout indéniables et nombreux. Les réactions « anticlassiques » auxquelles l'auteur fait si large place ne sauraient faire oublier les réactions obstinément « classicisantes » qui se constatent à maintes reprises dans l'évolution de l'art romain jusque dans des périodes où l'art grec n'est plus une réalité vivante, et il est troublant que les tendances italo-romaines « anticlassiques » n'aient définitivement triomphé, en Italie même, que bien après l'abandon des valeurs « classiques » dans le monde grec. Sans doute, « on ne saurait assez répéter qu'en fait d'histoire de l'art, c'est le style qui décide, non le motif iconographique qu'on peut rendre en cent styles » (p. 132), mais les thèmes comptent bien eux aussi dans la définition de chaque art, et le style est changeant, selon les siècles et selon les provinces, en Grèce comme en Italie.

« Étant donné qu'il s'agit d'une histoire, ce livre comporte, comme toute histoire, une part de subjectivité », concède l'avant-propos ; nous soulignerions volontiers cette phrase. *Suum cuique*? ou « A chacun sa vérité?[3] ».

J. MARCADÉ.

1. Notamment en ce qui concerne l'emploi des couleurs.

2. Celle-ci entre autres que « même les sculpteurs des portraits de Délos, tout en cherchant à s'approcher du goût romain, ne s'aventurent pas loin dans cette voie ; ils ont créé de vraies œuvres romano-grecques, dont le fond est grec, encore qu'elles aient assimilé des éléments romains » (p. 56).

3. Quelques fautes d'impression ont échappé au correcteur (p. 7 : « il n'y a pas lieu*x* » ; p. 20 : « centuratio » pour « centuriatio » ; p. 25 : « seu*l* exception » ; p. 80 « r*é*gistres » ; p. 92 : « s*é*mi-circulaire » ; pl. XI, légende de la fig. 2 : « Temple *E* » pour « Temple F »...). Quelques expressions, insolites en français, paraissent empruntées à l'italien (p. 20 : « composition *urbanistique* » ; p. 46 : « *Hellénisme* Récent » (pour désigner la dernière époque hellénistique) ; p. 93 : « architecture *hadrianéenne* »). — L'illustration du livre, bonne dans l'ensemble, est curieusement choisie et plus ou moins convaincante (pl. XV, fig. 4, je ne trouve guère les « nimbes qui entourent les têtes des figures surhumaines », annoncés p. 31). La légende de la fig. 1, pl. XII, invite à se reporter « pour le sujet » à la pl. VII, fig. 1 : le rapport m'échappe complètement : le miroir de la pl. XII représente un homme saisissant à bras-le-corps une femme ailée qui cherche à s'enfuir (Thétis et Pélée, semble-t-il), alors que la statuette de la pl. VII montre le « démon féminin de la mort qui emporte un jeune homme ».

Atti del I Convegno di Studi etruschi, a cura del Comitato Promotore Ferrarese : *Spina e l'Etruria Padana* (Istituto di Studi Etruschi ed Italici). Supplemento a « Studi Etruschi », vol. XXV. Firenze, Leo S. Olschki, 1959 ; 1 vol. in-4°, 206 p., XLIV pl. h. t. L. 4.000.

Après le texte de divers discours officiels prononcés à l'occasion du Congrès des Études étrusques, tenu à Ferrare du 8 au 11 septembre 1957, et après le texte des vœux émis à l'issue des travaux, on trouvera dans ce volume seize communications savantes, groupées sous trois rubriques : Problèmes relatifs à Spina ; Problèmes de l'Étrurie padane ; Problèmes linguistiques.

I. *Spina.* — N. Alfieri (p. 25-45 : *Spina e le nuove scoperte : problemi archeologici e urbanistici*) dresse le bilan de la fouille des deux nécropoles de Valle Trebba et de Valle Pega (début v^e^-milieu iiie s. av. J.-C.), fait le point des recherches topographiques, en ce qui concerne notamment le port-canal antique mis en évidence par la photographie aérienne, et esquisse le cadre d'une étude historique de l'évolution de la région jusqu'au haut Moyen-Age. — J. D. Beazley (p. 47-57 : *Spina e la ceramica greca*) remarque que presque tous les vases grecs trouvés à Spina sont de fabrique athénienne : les plus anciens datent des deux dernières décades du vi^e^ siècle, les plus nombreux datent de la période 480-400 av. J.-C., et l'importation s'est poursuivie jusqu'à la fin du troisième quart du ive siècle ; très peu de vases italiotes. La destination, la qualité, les types de la céramique attique de Spina sont ensuite considérés, et l'auteur commente les pièces maîtresses. — S. Ferri (p. 59-63 : *Spina I, Spina II, Spina III*) pose le problème de la localisation de Spina I, l'emporion fondé vers 1200 av. J.-C. par les « Pélasges », et reprend sa théorie des migrations venues de l'Est par la zone des Balkans. — P. E. Arias (p. 65-73 : *La Ceramica greca di Spina e quella di Felsina : affinità e differenze*) souligne l'identité essentielle des produits grecs trouvés à Spina et à Felsina et les rapports commerciaux particulièrement étroits que l'on peut présumer entre les deux villes, entre 460 et 420, d'après la façon remarquable dont sont représentées ici et là les œuvres du peintre d'Altamura, du peintre des Niobides et de Polygnotos.

II. *Étrurie padane.* — M. Pallottino (p. 77-84 : *L'Etruria padana e la via adriatico-padana dell'incivilimento dell' Europa continentale nell' età del ferro*) s'attache à formuler aussi clairement et complètement que possible les questions chronologiques, géographiques, pratiques et techniques que soulève le problème des inflences méditerranéennes dans le monde celtique. — L. Laurenzi (p. 85-93 : *Aspetti essenziali e cronologia dell' età del ferro nella valle padana*) brosse un tableau des civilisations de l'âge du fer dans la plaine du Pô, étudie leurs rapports et souligne

en particulier l'importance de l'élément vénète. — G. A. Mansuelli (p. 95-112 : *Problemi storici dell'Etruria padana*) expose les conditions historiques d'implantation, de développement et d'effondrement du système politico-économique étrusque dans la vallée du Pô. — P. Barocelli (p. 113-132 : *La stazione palustre di Fontanellato parmense di tempi tardo-romani o barbarici*) relève la persistance de la technique terramaricole de la construction en bois dans l'habitat de très basse époque fouillé en 1865 par L. Pigorini au village de Fontanellato. — M. Zuffa (p. 133-143 : *Tracce di un scalo marittimo greco a S. Marina di Focara, Pesaro*) fait connaître quelques fragments de céramique attique à figures rouges trouvés il y a déjà longtemps, avec divers débris antiques, sur la hauteur de S. Marina di Pesaro, dominant la mer à mi-chemin entre Numana et Spina. Certains de ces tessons sont conservés à Rimini (Museo Missionario, annexe du sanctuaire de S. Maria delle Grazie) ; d'autres à Ancône (Museo Nazionale delle Marche). Le site pouvait être celui d'un sanctuaire en relation avec un petit port-refuge où les bateaux grecs se dirigeant vers Spina et Adria s'abritaient en cas de besoin. — A. Bruckner (p. 145-147 : *Qualche tipo attico di ceramica a vernice nera e derivazioni italiote ed etrusche*) souligne certains rapports entre l'évolution des formes de la céramique grecque à vernis noir et celle des vases analogues, italiotes et étrusques. — O. Klindt-Jensen (p. 149-150 : *L'Arte del vaso di Gundestrup e l'Italia del Nord*) pense qu'il faut chercher dans les régions les plus septentrionales de l'Italie les sources de l'art archaïsant du vase de Gundestrup. — K. Kromer (p. 151-154 : *Kulturelle Wechselbeziehungen zwischen Italien und dem Gebiete der Hallstatt-Kultur*) cite et commente divers objets de bronze conservés dans la collection préhistorique du Naturhistorisches Museum de Vienne, en particulier des trouvailles de la nécropole même d'Hallstatt, qui, tout en étant de travail local, peuvent difficilement se comprendre sans une influence venue d'Italie. Il établit d'autre part l'origine étrusque de trois figurines trouvées, dans des conditions malheureusement imprécises, à Völkabruck, en Haute-Autriche. — Br. Forlati Tamaro (p. 155-158 : *Il problema di Adria*) résume ce que l'on sait jusqu'ici, par les textes et par l'archéologie, de l'histoire d'Adria, souhaite un programme de fouilles systématiques et souligne la nécessité d'installer un musée moderne.

III. *Problèmes linguistiques.* — C. Battisti (p. 161-175 : *Prolegomeni ad un'interpretazione dei nomi locali della zona di Spina*) estime que les noms de lieu prélatins du delta du Pô, même quand on ne parvient pas à en faire une exégèse linguistique exacte, peuvent être ordonnés par strates chronologiques et expose ses recherches en ce sens. — G. B. Pellegrini (p. 177-179 : *Alcuni problemi toponomastici della zona spinetica*) voit dans le nom de Valle Trebba comme un écho lointain ou une traduction du toponyme Τριγάβολοι que l'on trouve dans Polybe,

« Trebba » dérivant étymologiquement de *trivia*. « Spina » viendrait d'un nom préromain de rivière. — Le même auteur (p. 181-196 : *Origine e diffusione degli alfabeti preromani nell'Italia superiore*) considère que les alphabets préromains de la région subalpine dérivent d'un alphabet étrusque archaïque introduit par les Étrusques *via* leurs colonies padanes (Spina et Adria en particulier) aux VIe-Ve siècles av. J. C., mais que cet alphabet étrusque a été çà et là diversement contaminé par l'alphabet grec à l'époque archaïque (colonisation grecque de l'Adriatique, plus influence de Marseille) et par l'alphabet latin à l'époque récente.

L'illustration du volume, copieuse, est d'excellente qualité.

J. MARCADÉ.

Roger Lambrechts, *Essai sur les magistratures des républiques étrusques* (Études de philologie, d'archéologie et d'histoire anciennes publiées par l'Institut historique belge de Rome, t. VII). Bruxelles et Rome, 1959 ; 1 vol. in-8°, 218 p., 3 index, XLV pl. h. t.

Ce nouveau livre de M. Lambrechts est le fruit d'une enquête diligente menée par l'auteur, de 1956 à 1959, dans les musées et les collections privées d'Italie. Son ambition a été de réunir, pour la première fois, en un véritable *corpus* l'ensemble des données littéraires, épigraphiques et iconographiques que nous possédons touchant les magistratures municipales et fédérales des Étrusques. Réalisant une œuvre qui n'est pas compilation, mais révision critique de tous les textes épigraphiques et publication intégrale de tous les sarcophages et de toutes les urnes funéraires qui intéressent le sujet et qui sont reproduits en photographie, M. Lambrechts peut, à juste titre, revendiquer le privilège d'une étude qui, utilisant la totalité des sources, déborde les recherches de ses prédécesseurs. Longtemps, celles-ci se sont trouvées viciées par l'examen unilatéral d'une seule catégorie de sources ou par un esprit trop systématique de comparaison avec les institutions romaines. La voie n'a été tracée que ces dernières années par ceux à qui M. Lambrechts rend un juste hommage, MM. Pallottino, Mazzarino et Jacques Heurgon.

Avec beaucoup de prudence et peut-être trop de modestie, M. Lambrechts insiste sur la faible valeur des sources, voire sur leur « hostilité ». Les textes littéraires sont ceux d'auteurs grecs ou latins « tardifs, étrangers, souvent vagues et obscurs, parfois suspects ». Les inscriptions sont d'une interprétation plus que délicate, l'étrusque restant rebelle à tout déchiffrement ; en outre, elles sont exclusivement funéraires, ne viennent que de l'Étrurie centrale et méridionale et appartiennent à la phase finale de l'histoire étrusque. Quant aux sarcophages et aux urnes qui figurent, sur leur face principale, le cortège d'un magistrat allant à pied

ou en char, ils déçoivent, malgré leur nombre, en raison de l'uniformité du thème.

Tel quel, ce matériel est tardif. Il ne remonte pas plus haut que le IVe siècle et descend souvent jusqu'au Ier siècle av. J.-C. Il porte témoignage d'une Étrurie où le pouvoir royal, absolu et viager, a disparu pour faire place à des régimes « républicains » où la toute puissance des aristocraties oligarchiques s'exprime, dans chaque cité, par l'existence de magistratures électives et annuelles. Il témoigne aussi d'une Étrurie en voie de romanisation, déjà soumise à la tutelle militaire et politique de Rome : l'absence constante de la hache dans les faisceaux des licteurs soulignerait bien que les cités étrusques ont perdu l'autorité souveraine de jadis.

Dans les inscriptions, M. Lambrechts a relevé trois titres, ceux de *zila*θ, de *maru* et de *pur*θ, correspondant à trois magistratures, dont il a essayé de délimiter, autant que faire se pouvait, les caractères externes et la véritable nature, tant à l'intérieur de chaque cité que dans le cadre de la Confédération étrusque dont les douze ou les quinze peuples continuaient encore, sous l'Empire, à se réunir au sanctuaire fédéral du *Fanum Voltumnae*.

Le titre le plus fréquent, quarante fois mentionné dans les inscriptions, sous des formes diverses, nominales ou verbales, est celui de *zila*θ que MM. Cortsen et Pallottino ont déjà rapproché du terme grec d'ἄρχων et du terme latin de *praetor*.

La charge n'existe pas seulement dans les villes chefs-lieux de cités, comme Chiusi, Tarquinia, Vetulonia, Volterra ou Vulci, mais aussi dans des « municipes » qui en dépendaient, par exemple à Musarna, Norchia et Tuscania sur le territoire de Tarquinia, à Bomarzo et Orvieto sur celui de Volsinies.

Comme il est de règle en toute « république » oligarchique, elle était annuelle et collégiale. Son annalité est prouvée par les inscriptions qui attestent qu'elle pouvait être gérée à plusieurs reprises par des candidats ayant en moyenne passé la trentaine.

Les *zila*θ n'étaient pas au nombre de deux comme les consuls de Rome. Ils semblent avoir formé un collège de plusieurs membres comme les archontes d'Athènes ou les ministres de nos gouvernements modernes. Plusieurs, sinon tous, avaient des fonctions spécialisées concernant les affaires religieuses (*zil*χ : *ce*χ*aneri* = *sacris faciundis*), sociales (*zila*θ *eterav* = des clients? ; *zila*θ *par*χ*is* = des nobles) ou politiques. A la tête du collège, le *zila*θ *pur*θ faisait sans doute fonction de président et en même temps de magistrat éponyme. Quant au *zila*θ *me*χ*l rasnal*, il devait être le délégué de sa cité au conseil fédéral du *Fanum Voltumnae*, non le prêtre présidant ce conseil, et c'est sans doute son titre qui a été traduit, à l'époque impériale, par celui de *praetor Etruriae quindecim populorum*.

La charge de *zilaθ* est la plus haute de la cité. A l'époque de l'indépendance, elle donnait la direction de la diplomatie et le commandement des troupes. Sous le protectorat romain, elle confère encore la plénitude des pouvoirs civils, le droit de convoquer le sénat et, au moins à Tarquinia, l'assemblée du peuple.

Son importance est attestée par la richesse des monuments funéraires que ses titulaires se sont préparés et par la fréquence, sur les sarcophages et sur les urnes, des représentations du cortège solennel qui les accompagnait dans l'exercice de leurs fonctions. Vêtu de la toge et portant une couronne d'or, le *zilaθ* se tient, le plus souvent, sur un char d'apparat décoré de l'image d'un griffon. Appariteurs et serviteurs l'accompagnent : ce sont des licteurs, l'épaule chargée du faisceau sans la hache, tenant souvent un long bâton qui leur sert à écarter la foule, des musiciens, parfois en nombre, jouant du cor, de la flûte ou de la cithare, des valets portant une chaise curule, des registres, des livres, des coffrets aux écritures. Cet appareil somptueux, qui symbolise la possession du pouvoir souverain, de l'*imperium*, a été repris par les *zilaθ* des « républiques » étrusques à la royauté disparue et Rome le lui a de même emprunté pour ses propres magistrats et pour sa pompe triomphale.

Quinze fois attestée par l'épigraphie, la dignité de *maru*, difficile à définir, semble d'un degré inférieur et comparable à l'édilité latine. Rapprochée des *marones* connus chez les Ombriens, associée en Étrurie même à des noms de divinités tels *Paχa* = Bacchus, *Caθa* ou *Cauθa* qui désignerait un dieu solaire, ou à un titre de prêtrise du type *cepen*, elle doit correspondre à un collège de magistrats aux fonctions tout à la fois spécialisées et ambiguës, de nature mi-politique et mi-sacerdotale. Le « maronat » apparaît dans les mêmes cités que les *zilaθ* et il a dû, en règle générale, être revêtu avant cette dernière charge. Aucune inscription n'indique que la fonction ait été remplie plusieurs fois et elle est, par ailleurs, absente de la liste des dignités fédérales étrusques.

Zilaθ, *maru* et *purθ* sont les seules magistratures que M. Lambrechts tient pour véritablement attestées et, partant d'elles, il s'est efforcé d'esquisser ce qu'a pu être le *cursus honorum* dans les « républiques » étrusques. A la base serait la charge de *maru* attaché au culte d'une divinité particulière, puis viendrait celle de *zilaθ*, puis celle de *maru* sacerdotal (*marunuχ spurana cepen*), enfin celle de président des *zilaθ* (*zilaθ purθ*) qui conférait l'éponymie et recouvrait sans doute celle de délégué de la cité au *Fanum Voltumnae* (*zilaθ meχl rasnal*).

Le système proposé par M. Lambrechts semble valable et cohérent. Il s'inscrit en faux contre les théories, telles celle de Rudolph, qui ne voulaient reconnaître aux cités étrusques indépendantes qu'un système oligarchique sans magistratures formelles. Il marque surtout l'atmosphère politique de l'Étrurie entre le IVe et le Ier siècle av. J.-C. : le régime est strictement oligarchique et la direction de la cité partagée

entre les grandes familles de l'aristocratie ; la délimitation des compétences spirituelles et temporelles n'est pas encore absolue, mais, par l'annalité, la collégialité et la spécialisation des magistratures, l'oligarchie entend se prémunir contre un retour offensif de la royauté.

A lire ce livre, l'historien le plus ignorant de l'étruscologie trouvera matière à mieux comprendre les magistratures des cités italiques et de Rome même. Il saisira un chapitre de l'art étrusque appliqué au décor des sarcophages et des urnes. Il louera la prudence, le doute scientifique, les hésitations perpétuelles de M. Lambrechts qui ne veut jamais s'avancer que pas à pas au travers d'un milieu « hostile ». Il sentira combien pauvre reste, en dehors de Rome, notre connaissance des institutions de l'Italie primitive et il renouvellera le souhait que cette quasi-ignorance puisse cesser avec le déchiffrement de l'étrusque.

Michel LABROUSSE.

N. I. Herescu, *La poésie latine. Étude des structures phoniques.* Paris, Les Belles-Lettres, 1960 ; 229 p.

Ce livre, premier volume, à ce qu'il semble, d'un ouvrage plus étendu, a pour objet l'exploration d'un domaine trop communément négligé : l'euphonie du poème et le souci d'éviter heurts de consonnes ou collisions de syllabes homophones ; les harmonies vocaliques et le jeu des timbres ; les effets d'assonance, de rime et de répétition. Certes, il n'est pas un lecteur qui, appliqué à l'étude d'un texte particulier, n'ait eu souvent l'impression que la qualité de ce texte provenait, pour une bonne part, d'un emploi judicieux de tels facteurs. Mais on ne les découvre de la sorte que comme réalités fuyantes, phénomènes qui semblent n'exister que sous les espèces multiformes de chacune de leurs réalisations particulières ; ils répugnent, peut-être invinciblement, à toute définition conçue en termes généraux et rigoureux. Aussi les métriciens n'en savent que faire et les ignorent ; et tout autant ceux des stylisticiens qui ne veulent connaître que ce dont on peut faire un décompte exact pour essayer ensuite, par des méthodes statistiques, d'en définir la valeur significative et l'intentionnalité. Bref, la tentation est grande de faire comme si tout cela n'existait pas.

M. Herescu, en rassemblant de très nombreux exemples qu'il commente avec talent, nous impose, au contraire, de façon très séduisante la réalité de tout un ensemble de faits qu'on n'avait jamais présentés de façon aussi vigoureuse. Je regrette un peu son scepticisme à l'égard des méthodes d'analyse numérique ; il me semble plutôt que son livre, en attirant l'attention sur des objets trop méconnus, devrait stimuler de façon efficace l'invention méthodologique des « faiseurs de statistiques ». L'auteur est de ceux qui croient que dans les vers l'accent tonique s'effaçait au profit d'un ictus métrique ; il serait important de

voir si les faits qu'il interprète à la lumière de cette hypothèse la confirment réellement. Je n'aime pas trop qu'à propos de poésie on parle de musique : ce mot est bien équivoque et prête à des malentendus. En revanche, je suis persuadé que M. Herescu a raison de conclure à l'accord de la poétique des Anciens avec la nôtre : ce qui plaisait aux Latins dans leur poésie, c'est ce que nous avons recherché dans la nôtre, quand nous en avions une ; on s'en convainc d'autant mieux qu'on a reconnu plus précisément les diversités qui découlent de la différence des systèmes linguistiques, sans porter atteinte à l'identité de l'intention d'art.

Jacques PERRET.

M. Tulio Cicerón, *Discursos.* Vol. X : *Defensa de L. Murena, Defensa de P. Sila.* Texto revisado y traducido por **Manuel Marín Peña.** (Colección Hispánica de Autores Griegos y Latinos patrocinada por las Universidades Españolas.) Barcelona, Ed. Alma Mater, 1956 ; 1 vol. in-8°, 167 p. dont 94 p. doubles, 1 index.

Cette robuste et élégante édition ne cache point ses dettes envers ses devancières, notamment celles de Clark, Kasten et Boulanger. Pourvue d'introductions claires et substantielles, tant historiques que paléographiques, d'une bibliographie sommaire, mais actuelle, d'un *index nominum* qui manque malheureusement à la nôtre, sans doute rendra-t-elle de grands services au delà des Pyrénées. Je regrette, et peut-être ne serai-je pas seul, que l'auteur ait un peu trop cru devoir enrichir le texte des manuscrits de conjectures d'éditeurs qu'avait, en saine méthode, souvent bannies Boulanger. Ainsi dans le *Pro Murena,* § 30 *igitur* (Clark), § 43 *munus* (Kasten), § 45 *rumoribus* (Clark), § 62 *ne* (Clark). Au § 49, Clark — encore lui ! — supplée *uultus*? Les manuscrits donnent *certe ipsi,* dont Madvig a fort élégamment tiré *cretae ipsae* retenu par Boulanger. Un faute de typographie dans l'apparat critique, *certae ipsae,* défigure de surcroît cette hypothèse rejetée. Il serait enfin nécessaire — et le vœu dépasse cette édition — que les manuscrits fussent désormais désignés partout par les mêmes sigles.

Auguste HAURY.

L. Annaei Senecae. *De Brevitate Vitae* (*Sur la brièveté de la vie*). Édition, introduction et commentaire de **Pierre Grimal** (« Érasme », collection de textes latins commentés, publiée sous la direction de Pierre Grimal, professeur à la Sorbonne). Paris, Presses Universitaires de France, 1959 ; 1 vol. in-8°, 79 p.

Avec cet ouvrage, M. Pierre Grimal ouvre la « Collection Érasme » dont il dirigera les publications. Aussi doit-on non seulement souligner les mérites de cette édition, mais aussi, à son propos, essayer de

définir l'esprit général de la collection nouvelle et signaler son utilité.

Il s'agit de présenter quelques textes marquants de la littérature antique, sans traduction, mais avec des introductions, des commentaires, et un apparat critique succinct. De tels ouvrages s'adressent donc aux étudiants et aux classes terminales de l'enseignement secondaire. Mais en même temps — et c'est leur originalité — ils font appel aux méthodes de la recherche scientifique et utilisent les résultats les plus récents de l'érudition. En réunissant ainsi l'enseignement et la recherche, la « Collection Érasme » nous paraît propre à rendre de précieux services. Il n'est pas inutile aux étudiants de découvrir, dans telle note critique, les problèmes que pose l'établissement du texte. Lorsqu'il s'agit de définir un mot, il est bon que l'éditeur, au lieu de se borner à une affirmation dogmatique, se réfère brièvement à l'histoire des idées, au stoïcisme, par exemple, et à son vocabulaire grec. Les nombreuses indications bibliographiques aident le lecteur à comprendre non seulement l'état des questions, mais aussi l'art de les formuler. Cette édition, par sa prudence, par son souci scientifique de justifier chaque affirmation, donnera d'excellents exemples de méthode.

Une bonne méthode fait toujours progresser le savoir. C'est ainsi que l'introduction et le commentaire de M. Grimal apportent de nombreuses données nouvelles sur le *De brevitate vitae*. A plusieurs reprises, l'éditeur propose des lectures, ou rectifie certaines interprétations. Dans l'ensemble, il se montre fidèle au texte de l'*Ambrosianus* C 90 ; l'on doit signaler quelques corrections séduisantes par leur économie, notamment en 18, 5 ou en 9, 1 (où il est démontré, par la suite des idées, que l'on doit écrire et ponctuer : « Potestne quicquam *esse*... operosius? occupati... », etc.).

Ces remarques de détail se rattachent à des vues originales sur l'ensemble du texte. M. Grimal, reprenant ses travaux antérieurs, le situe en 49. Dans son introduction, il analyse avec précision la composition du dialogue, dont il montre le sujet (seul l'*otium* véritable nous permet de profiter du temps, que perdent les *occupati*), et dont il dégage les deux parties principales, réparties autour de la *propositio* (10, 1). La première applique des procédés oratoires variés (exemples, etc...) à la « définition » du repos. La seconde est une *argumentatio*, qui fait l'éloge de l'*otium*, selon l'ordre traditionnel des preuves, en montrant d'abord qu'il est utile, ensuite qu'il est moral.

Cette analyse est importante à bien des titres. Elle démontre l'unité du dialogue. D'autre part, elle confirme et généralise les résultats des précédentes recherches de M. Grimal sur le *De constantia sapientis*. L'on voit clairement comment Sénèque combine les procédés des rhéteurs et des philosophes. A ces derniers, il doit la rigueur de la pensée et la précision du vocabulaire. Aux premiers, il doit une technique de composition qui introduit dans le dialogue la vie et la force persuasive. C'est

ainsi que la rhétorique, bien loin d'affaiblir ou d'altérer la pensée philosophique, se met à son service pour la rendre convaincante : à Rome, il n'y a pas de dialogue sans éloquence, mais cette éloquence, pour chercher la vérité, s'accorde aux mouvements de la vie intérieure.

Cette rencontre de la rhétorique et de la philosophie n'est pas celle de deux abstractions. Les *exempla* historiques de Sénèque ne viennent point par hasard. Lorsqu'il parle d'Auguste ou de Cicéron, il s'inscrit dans une tradition littéraire et idéologique que nous résument des notes précieuses dans leur densité. La formulation même du sujet donne à penser. M. Grimal rappelle l'importance du terme *otium* dans l'idéologie politique de Rome à la fin de la République. Les recherches de Sénèque reprennent ainsi l'une des grandes questions que se posait la pensée romaine. Bel exemple de ces rencontres où la philosophie et la *praxis* s'enrichissent mutuellement, belle mise en lumière aussi de l'originalité propre du stoïcisme romain, en certaines de ses notions.

L'étudiant qui lira ce livre comprendra que Sénèque n'est pas un simple amateur de lieux communs. L'idéal qu'il propose n'est pas si banal : le seul moyen d'utiliser réellement le temps se trouve dans l'*otium* véritable, qui est détachement. La méthode scientifique dont a usé M. Grimal n'était certes pas inutile, puisqu'elle permettait seule d'arriver à ces conclusions.

A. MICHEL.

Kurt Anliker, *Prologe und Akteinteilung in Senecas Tragödien* (*Noctes Romanae*, 9). Bern u. Stuttgart, Verlag P. Haupt, 1960 ; 1 vol. in-8°, 126 p.

Dans cette dissertation, consciencieuse et savante, M. Anliker s'efforce d'abord d'analyser les prologues : il les étudie pour eux-mêmes, sans trop se soucier de les comparer aux modèles grecs, tant Sénèque lui paraît original. Ce sont les aspects proprement sénéciens et romains qui intéressent l'auteur. Il étudie les prologues l'un après l'autre, laissant de côté *Hercule sur l'Œta* dont il repousse l'attribution à Sénèque (cf. Friedrich, *Hermès*, 82). On ne saurait dire qu'il se dégage de ces analyses une idée générale très nette. Quoi qu'il prétende, M. Anliker procède par comparaison, et ses rapprochements avec le grec sont, d'ordinaire, fort pertinents (p. 19, 21, 47). Je signale aussi quelques pages excellentes sur le prologue du *Thyeste*, dont M. Anliker montre qu'il est intégré fortement à la pièce ; et même l'ambivalence du prologue de *Médée* est notée avec finesse (p. 37).

Quant aux « actes », définis comme les parties de la pièce que divisent les chants du chœur, M. Anliker y voit l'application de la règle d'Horace. Il les étudie un par un, mais en regroupant toutes les pièces ; un paragraphe spécial est réservé au « sixième acte » d'*Œdipe* (p. 94). L'avantage

de cette manière de faire est de permettre de suivre les pièces dans leurs progrès ; mais les sujets sont si divers que les rapprochements sont quelque peu factices. C'est ce qu'on reprochera à ce travail, par ailleurs méritoire : on n'y trouve guère d'idée générale qui le justifie pleinement

H. BARDON.

Joyce S. and **Arthur E. Gordon,** *Contributions to the paleography of latin inscriptions* (University of California ; publications in classical archaeology. Vol. 3, n° 3). Berkeley and Los Angeles, 1957 ; in-8°, XII + 65-242 p., pl. 10-17, 36 fig. in text.

Arthur E. Gordon, *Album of dated latin inscriptions, Rome and the neighborhood, Augustus to Nerva* (in collaboration with **Joyce S. Gordon**). Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1958 ; 2 vol. in-4°, text p. 1-160, plates 1-67.

Les auteurs sont partis de cette constatation que les notions et critères qu'on utilise pour analyser et juger les caractères externes des inscriptions latines datent de 1885 et de l'exploitation, par Hübner, du matériel, d'ailleurs considérable, qu'il avait pu, à cette époque, rassembler dans ses *Exempla* « d'écriture épigraphique ».

Depuis 1885, un nombre très grand d'autres exemples a été mis au jour : on les a étudiés et jugés un à un selon les critères qu'avait posés Hübner, sans qu'on ait réellement tenté, à aucun moment, de joindre ces nouveaux exemples à la masse qu'il avait connue et de reconsidérer en bloc un ensemble ainsi accru.

Mais ce n'est point cet accroissement qui constitue, en la matière, la plus grande nouveauté des trois quarts de siècle qui viennent de s'écouler. Ils ont vu sortir du sol un apport considérable de monuments graphiques latins d'une nature toute différente, écrits en un seul temps, et qu'il fallait, pour cette raison même, confronter d'une manière permanente avec les monuments exécutés en plusieurs temps dans des ateliers de gravure ou de mosaïque. La nécessité de cette confrontation a été comprise au milieu du XXe siècle par un savant ménage d'épigraphistes de l'Université de Californie. On ne saurait assez en louer M. Gordon ainsi que sa collaboratrice.

Peut-être, pourtant, est-il resté encore trop exclusivement « épigraphiste ». Je m'explique : toute confrontation exige qu'une même personne préside et interroge elle-même les parties. Pour que les points de contact et les oppositions puissent apparaître, il faut que ce soient les mêmes chercheurs qui interrogent *directement*, et les monuments exécutés en plusieurs temps (par exemple, les inscriptions gravées au ciseau), et les monuments écrits en un seul temps (par exemple, les papyrus et les tablettes). Un plan de recherches paléographiques selon lequel on continuerait à étudier, chacun de son côté, qui les papyrus, qui

les inscriptions, laisserait échapper toute possibilité de déterminer correctement les rapports entre papyrus et inscriptions, non seulement du point de vue graphique, mais encore d'un point de vue technique plus général. Si quelques-uns de ces rapports ont été dégagés par les « paléographes français » auxquels M. Gordon se réfère très amplement, c'est en s'attaquant directement au matériel épigraphique que ces paléographes ont pu le faire, et non pas en s'en remettant aux épigraphistes : inversement, M. Gordon — je crois être bien placé pour le dire — s'en remet trop à ces paléographes pour tout ce qui regarde les monuments autres que les inscriptions gravées au ciseau. Les qualités éminentes d'observation qu'il déploye en étudiant ces inscriptions font bien augurer de ce qu'il aurait pu y voir, y noter, y relever s'il avait eu *aussi*, lui-même, dans l'œil et dans la mémoire, les papyrus et autres monuments écrits en un seul temps. Je n'en veux pour exemple que l'étude des *ductus*, si nouvelle chez un épigraphiste, où il aurait pu, mieux qu'il ne l'a fait, discerner, dans l'écriture épigraphique, les ductus authentiques des ductus camouflés, les camouflages étant eux-mêmes à isoler, puis à grouper et à suivre. On en vient à se dire que la « paléographie des inscriptions » ne peut plus exister en tant que spécialité, qu'elle n'a jamais été délimitée que dans la mesure où il y avait un vide à côté d'elle dans l'Antiquité, et que, ce vide se comblant aujourd'hui de plus en plus, elle doit se mouvoir dans le cadre d'une paléographie générale de l'Antiquité classique, où elle n'est pas indépendante.

Ceci dit, l'œuvre de M. et de Mme Gordon fait date dans la mesure où elle révèle une démarche nouvelle chez des épigraphistes et une tendance à dépasser les bornes factices. Plus que d'une « contribution » à une « paléographie des inscriptions », il s'agit de la contribution des inscriptions à la paléographie tout court. Il n'y a là aucun impérialisme : s'il va sans dire que la paléographie n'est pas tout, il est aussi évident que tout commence par de la paléographie dès l'instant qu'une recherche met en jeu des textes, où qu'ils soient consignés. L'expérience prouve qu'il n'est pas vain de le répéter, car des chercheurs très savants, trop savants même, se comportent parfois comme s'ils l'avaient oublié. Pour mesurer le chemin parcouru, il faut se retourner vers l'état des recherches paléographiques il y a quelque vingt-cinq ans : les paléographes vivaient dans le Moyen Age et ignoraient à peu près tout de l'écriture latine antérieure ; celle-ci était bien connue des papyrologues qui n'utilisaient cette connaissance que comme moyen pratique pour déchiffrer leurs textes latins ; les épigraphistes ne se comportaient pas autrement devant leur propre matériel qui, au surplus, demeurait isolé des papyrus ; on ne connaissait pas de paléographie latine avant le ve siècle de notre ère. M. Gordon, épigraphiste d'origine, en fait.

Quant à l'Album qu'il a publié, toujours en collaboration avec Mme Gordon, il constitue un admirable modèle : pour qu'on mesure, par

opposition, toute la valeur et toute la portée de ce modèle, il faudra qu'il soit suivi et imité pour des temps et pour des lieux éloignés de Rome et du er siècle. Pour la qualité des reproductions, je ne crois pas qu'il soit possible de rêver mieux et, dans les transcriptions, les auteurs ont bien senti les inconvénients de vieilles méthodes auxquels ils ont, très sainement, cherché à porter remède.

JEAN MALLON.

Museo della Civiltà Romana. Catalogo. Rome, Casa editrice Carlo Colombo, s. d. (1958) ; 1 vol. in-12, 695 p.

Ce catalogue du Musée de la Civilisation romaine est en réalité une véritable encyclopédie des monuments figurés relatifs à l'antiquité romaine. On sait que ce Musée est l'héritier lointain de l'Exposition archéologique organisée en 1911 par R. Lanciani et, plus direct, de la *Mostra Augustea della Romanità*, qui déroula ses fastes dans la Rome « impériale » de 1937. Il devait figurer parmi les réalisations présentées à l'exposition projetée pour 1942. Aujourd'hui, il est une réalité permanente, ouverte à tous les pèlerins de la Rome antique.

Ce Musée comprend presque uniquement des reproductions de documents originaux qui sont dispersés à travers tous les musées du monde. Il a un but surtout pédagogique — au sens le plus élevé du terme — et peut rendre de grands services même à des spécialistes en leur « rappelant » des monuments mal publiés, et surtout en rassemblant côte à côte des images d'objets analogues. La richesse du catalogue est telle que le premier geste du lecteur est de chercher un index, un guide efficace dans ce monde complexe : hélas, l'index est renvoyé à un second volume... à paraître (« il est à souhaiter qu'il suive prochainement », écrit M. A. M. Colini, dans son Introduction, p. IX). Pour l'instant, l'on n'a d'autre guide que la table des matières, où apparaît le plan suivi par les organisateurs du Musée.

Ce plan n'est pas simple — et il ne pouvait l'être. Un premier groupe de salles offre un exposé chronologique, allant des légendes sur les origines de Rome jusqu'au Christianisme primitif. Puis voici des salles où les documents sont groupés par sujets : armée, marine, ports, etc. On notera que l'armée occupe cinq salles, la religion une seule, mais les temples sont groupés ailleurs, avec les « *fora* » et les basiliques. Bientôt, on s'aperçoit que les différentes catégories se recoupent et se mêlent inextricablement. Il ne pouvait en être autrement, mais le lecteur est déconcerté et regrette plus vivement que jamais le manque (provisoire) d'index.

Chaque « département » est précédé d'une notice très brève où sont résumées les principales notions que l'on entend inculquer au public. C'est ainsi qu'on lira (p. 438) : « L'institution de la famille romaine se

distingue de celle des autres peuples de l'antiquité par un esprit plus sain et plus solide de rectitude et d'abnégation... » Mais on chercherait en vain un témoignage relatif au divorce.

De-ci de-là, quelques affirmations peuvent être contestées : ainsi l'identification traditionnelle du temple de Jupiter Vainqueur, sur le Palatin, est plus incertaine chaque jour. Mais ce sont là menues variations sur des points encore hypothétiques. Dans l'ensemble, on peut faire confiance à ce petit guide, qui rendra d'immenses services.

Pierre GRIMAL.

Marion Elizabeth Blake, *Roman Construction in Italy from Tiberius through the Flavians*. Washington, Carnegie Institution of Washington, 1959 ; 1 vol. in-4°, xvii + 195 p., 6 fig., 31 pl.

Ce volume est le second d'une série dont Mlle Blake a publié le premier, sur le même sujet, il y a quelques années[1]. Le premier volume s'arrêtait à la fin du règne d'Auguste. Celui-ci nous mène jusqu'à la fin du règne de Domitien. Il était attendu et demeure bienvenu, même après la publication par M. G. Lugli de la *Tecnica edilizia romana* (Rome, 1957). Ces deux ouvrages ne font pas double emploi, car l'esprit dans lequel ils sont conçus diffère sensiblement. La période relativement courte étudiée par Mlle Blake lui permet, en outre, de citer un nombre plus considérable d'exemples.

L'introduction résume les différentes méthodes de datation susceptibles d'être utilisées. Résumé commode, mais qui n'apporte rien de bien neuf, sinon quelques judicieux conseils de prudence.

Le corps de l'ouvrage comprend deux chapitres : le premier traite de l'époque julio-claudienne, de 14 à 68 ; le second de la période des Flaviens. A l'intérieur de chacun de ces chapitres, trois parties : édifices de Rome, d'Ostie et du reste de l'Italie. Enfin, chaque série de monuments est à son tour divisée en : monuments publics, édifices privés. On considère séparément les édifices du domaine impérial et les travaux publics, comme les routes, les aqueducs, etc.

Ce plan est fort clair et, dans l'ensemble, permet un exposé bien ordonné, dans lequel il est aisé de se retrouver, grâce à des index bien conçus ; à ce titre, Mlle Blake nous donne, ici, encore, un instrument de travail commode, qui permettra d'accéder rapidement à la bibliographie essentielle relative à tel ou tel monument. Mais il faut avouer que, souvent, la description que donne Mlle Blake demeure assez sommaire, peut-être précisément à cause du caractère ambitieux de son plan. De plus, on constate une tendance très nette à glisser du domaine de la technique pure à celui de la topographie. Par exemple, l'auteur énumère des édifices dont nous savons, par divers témoignages, qu'ils ont existé,

1. Cf. *R. É. A.*, LI (1949), p. 160.

mais dont il ne reste rien, et ajoute : « L'intérêt du problème est pour nous académique ... » Tout cela fait que le livre donne l'impression d'un résumé juxtaposant des faits et que son intérêt principal vient de la masse même de ceux-ci plutôt que de leur mise en œuvre.

Il était fatal que Mlle Blake omît (peut-être à dessein) quelques monuments d'interprétation incertaine. Nous avons cherché en vain, par exemple, la mention de cet arc qui se dressait au point où l'Argilète pénétrait sur le *Forum Transitorium*, et dont les voussoirs restent encore aujourd'hui épars sur le sol. Même si l'on ne veut pas mettre cet arc en rapport avec le *Janus*, il n'en existe pas moins ; la technique de sa construction est intéressante ; on y voit côte à côte l'emploi de la brique et celui du *peperino*, et le rapport est évident avec le Forum de Domitien. Mais peut-on reprocher à Mlle Blake d'avoir reculé devant un problème qui est peut-être insoluble?

Parfois, on est un peu surpris de tel jugement, que l'on trouve formulé un peu hâtivement. Peut-on vraiment dire de Néron qu'il ne s'intéressait aux travaux publics que dans la mesure où « ils étaient spectaculaires » (p. 78)? On songe à la tentative faite pour percer l'isthme de Corinthe, ouvrage si nécessaire, et qui eût évité bien des dépenses inutiles et des pertes en vies humaines aux navigateurs romains s'il avait été poursuivi jusqu'au bout. Il serait facile de dire aussi de Claude (qui est l'objet, de la part de Mlle Blake, d'un jugement plus équitable) qu'il aimait les travaux grandioses : l'assèchement du lac Fucin s'accompagna d'une mise en scène que l'on qualifierait volontiers de « néronienne », si elle n'était... claudienne.

On lira avec le plus grand intérêt l'histoire technique des travaux de Claude au lac Fucin et les mésaventures des entrepreneurs qui se trompèrent sur la nature du sable découvert au fond du lac. C'est seulement au milieu du siècle que l'on reconnut les qualités de la pozzolana locale du Latium et qu'on l'employa judicieusement. Il est intéressant aussi de suivre l'évolution des matériaux utilisés dans les voûtes en blocage ; il est possible d'en tirer des conclusions relatives à la chronologie des monuments publics, mais Mlle Blake fait justice des systèmes trop rigoureusement arithmétiques chers à celle qui fut sa devancière, Mlle Van Deman. Les pages de « résumé » qui terminent l'ouvrage sont significatives à cet égard : les dimensions données pour chaque période ne sont qu'approximatives, et l'on nous avertit que ces chiffres n'ont de valeur que pour Rome ; ailleurs, en Italie, on trouve des briques d'épaisseurs très diverses pour une même époque.

Nous noterons, enfin, une confidence de Mlle Blake à ses lecteurs, qui exprime très clairement les mérites du livre, mais aussi ses limites : « Elle (Mlle E. Van Deman) avait pour les briques et le ciment en tant que tels un enthousiasme que je ne puis égaler, et elle les connaissait d'une connaissance intime que je ne puis imiter... Il ne m'a pas été pos-

sible de restreindre mon enquête aux strictes limites des méthodes de construction... En dépit de moi-même, j'ai écrit un livre traitant de l'histoire de l'architecture du point de vue de la construction... » Cette évasion perpétuelle de son sujet est sensible dans le livre de Mlle Blake. Peut-être cela a-t-il entraîné un certain appauvrissement de l'ensemble, mais l'intérêt historique général y a gagné. Et l'on ne peut trop sévèrement reprocher à Mlle Blake d'avoir cherché à « ouvrir » quelque peu un sujet par lui-même fort austère.

Pierre GRIMAL.

E. Hansen, *La « Piazza d'Oro » e la sua cupola* (*Analecta romana Instituti danici*, 1 supplementum). Copenhague, 1960 ; 80 p., avec 29 dessins et plans et 40 photos.

Ce livre est l'œuvre d'un architecte danois qui a acquis une rare expérience d'archéologue durant ses séjours à Delphes, en participant aux travaux de l'École française d'Athènes, et à Rome. Travail fondé sur de minutieux relevés de plans et de coupes (en particulier noter les voûtes) ; restitutions prudentes et pertinentes. De nombreux dessins, dont l'exactitude est confirmée par les photos mises à l'appui, font clairement apparaître l'état des ruines, les restitutions qui s'imposent dès l'abord, et les hypothèses qu'il est normal de présenter. Mais aucune hypothèse inutile. Un texte précis sert de commentaire à ces dessins.

On donne le nom de « Piazza d'Oro » à un complexe monumental qui fait partie des ruines de la Villa Hadriana, près de Tivoli. Bâti vers 125-128, sur les bords de la « vallée de Tempé », il comprend un vestibule octogonal, un péristyle rectangulaire à double portique et une grande salle octogonale à côtés courbes sur laquelle s'ouvrent plusieurs autres pièces.

Le premier intérêt de cette étude est de montrer dans cette construction, qui apparaît étrange, déjà par son plan et par ses jeux de courbe, l'importance des jeux de lumière dont les effets sont déterminés par les voûtes, diverses de forme. Il faut imaginer, dans cet « espace ouvert », une lumière distribuée par des ouvertures placées très haut, sous les voûtes, et se reflétant sur les stucs de celles-ci, lumière qui retombait sur les fontaines et les marbres polychromes. Lumière douce qui contribuait à créer une atmosphère agréable dans ce salon ouvert par une large baie sur la large cour bien ensoleillée.

Au-dessus de la partie centrale de ce salon, l'auteur restitue une voûte. En se fondant d'abord sur l'analyse architecturale des ruines. Et aussi en examinant les voûtes bâties à la même époque sur des plans très voisins : Belvédère de l'Académie et salle octogonale des « Petits Thermes » de la Villa Hadriana, vestibule du prétendu Temple de Vénus à Baies. Dans ces deux derniers monuments, des voûtes à huit parties sont conservées qui témoignent de l'audace des constructeurs de l'époque

d'Hadrien. Ce sont des voûtes bâties sur des octogones à parois courbes. De ces exemples, il faut rapprocher l'édifice dit Oratoire de la Sainte-Croix au Baptistère du Latran, une salle près des jardins de Mécène et un monument figuré sur la *Forma Urbis*. Sans doute, la coupole que M. Hansen imagine à la « Piazza d'Oro » est-elle plus audacieuse encore que celles des monuments précédents, puisqu'elle est placée au-dessus d'un espace ouvert de tous côtés ; mais cette audace ne doit pas étonner de la part des architectes du IIe siècle.

Dans les dernières pages, l'auteur aborde le problème de la place de cette construction dans l'histoire qui reste encore à écrire des voûtes et des coupoles romaines. Pages trop brèves ; mais sans doute M. Hansen apportera-t-il plus tard une contribution à cette histoire. Ce qui est certain, c'est l'importance du IIe siècle et surtout de l'époque d'Hadrien qui est marquée par une recherche permanente de nouvelles formes, par le besoin de pousser les expériences à leur extrême. Époque féconde par les idées qu'elle a lancées. Lorsque nous nous promenons dans cet univers étrange qu'est la Villa Hadriana, au milieu de ces formes qui paraissent créées par le rêve, nous prenons conscience de cette nouveauté. Effets de perspectives, effets de lumière, goût pour des courbes curieuses. Tout ce que nous retrouvons souvent dans l'architecture du Bas-Empire, tout cela est né dans une ambiance que l'architecture expérimentale de la Villa Hadriana nous permet d'imaginer. Ce sont ces recherches qui permettront plus tard d'édifier Saint-Laurent de Milan, Saints-Serge-et-Bacchus à Constantinople, Saint-Vital de Ravenne, et surtout Sainte-Sophie, un des plus beaux exemples d'une coupole sur « plan ouvert ».

P.-A. FÉVRIER.

Marcel Renard, *Technique et agriculture en pays trévire et rémois* (Collection « Latomus », vol. XXXVIII). Bruxelles, 1959 ; 1 vol. in-8°, 72 p., avec 9 figures dans le texte et 7 planches hors texte.

On sait que l'exploration d'un mur du Bas-Empire, à Buzenol-Montauban (Luxembourg belge), en 1958, a donné lieu à une découverte sensationnelle : un bas-relief utilisé en remploi fournit une représentation de la moissonneuse mécanique gauloise, brièvement décrite par Pline et Palladius. L'intérêt considérable de cette trouvaille, signalée la même année par M. J. Mertens (*Ogam*, X, 1958, p. 217 et suiv.), a déjà suscité un nombre élevé de publications. Le propos de M. Renard est de confronter les nouvelles données archéologiques avec les textes, afin d'en tirer des conclusions valables pour l'histoire économique et sociale. Dans la première partie de l'ouvrage, qui est heureusement illustré, l'auteur, après avoir cité les textes antiques et décrit les essais de reconstitution antérieurs à 1958, passe en revue les documents inédits : outre le dernier relief, il convient en effet de faire entrer en ligne de compte, ainsi que

l'a souligné M. Bertrang, conservateur du musée d'Arlon, 1) un relief d'Arlon (Espérandieu, V, 4036), demeuré peu compris et qui complète celui de Buzenol, 2) un tableau du calendrier rustique de la Porte de Mars, à Reims (Espérandieu, V, 3681), mal conservé et d'interprétation jusqu'alors incertaine. Ces trois documents illustrent à souhait la description laissée par les agronomes latins et suggèrent à M. Renard l'idée d'en revenir purement et simplement au texte des manuscrits dans un passage controversé de Palladius (*denticuli plurimi ac rari* : les dents de la moissonneuse étaient « nombreuses tout en présentant des intervalles », ce que confirme l'examen du relief de Buzenol). Quant à l'origine de l'instrument, M. Renard incline à en attribuer la création aux Gaulois, étant donné surtout les aptitudes traditionnelles des Celtes en matière de charronnage ; à notre sens, on pourrait être plus affirmatif encore, en considération de l'habileté consommée dont témoignent les chars d'apparat retrouvés dans les tombes du premier âge du fer, et ensuite de La Tène (ces derniers particulièrement nombreux en Champagne). Les particularités de construction de ces véhicules, qui viennent d'être analysées par M. Joffroy dans plusieurs publications récentes (d'ailleurs citées par M. Renard), sont convaincantes à cet égard ; elles ne laissent aucun doute sur l'originalité et la qualité de la civilisation celtique, en regard des techniques méditerranéennes. La deuxième partie du livre réunit tous les indices, tirés des textes et de l'archéologie, que l'on possède au sujet de la fertilité des terroirs trévire et rémois, en rappelant les principales productions agricoles, céréales et élevage, les artisanats issus de ces productions (tissage), l'intensité du trafic routier et fluvial. Cette prospérité justifiait l'existence de grands domaines, où se comprend l'intérêt du machinisme ; elle explique la richesse des propriétaires fonciers, dont les somptueux mausolées retracent les activités fructueuses. Au long de cette judicieuse étude, bien des vieilles pierres retrouvent une vie et un sens nouveaux. C'est ainsi qu'il serait urgent de reconsidérer les sculptures de la Porte de Mars à Reims. M. Renard montre justement qu'elles sont moins conventionnelles que n'avait cru Jullian et qu'elles puisent dans la vie régionale une partie de leur inspiration. Dès lors, les scènes de vendange pourraient constituer un témoignage en faveur de la culture de la vigne en Champagne, au début du IIIe siècle ; une telle proposition vaudrait la peine d'être vérifiée.

Émile THEVENOT.

Carl Koch, *Religio, Studien zu Kult und Glauben der Römer* (Erlanger Beiträge zur Sprach-und Kunstwissenschaft, Band VII). Nürnberg, Hans Carl, 1960 ; 1 vol. in-8°, XVI + 271 p.

Cet ouvrage posthume, présenté et préfacé par Otto Seel, est un « Sammelwerk », où l'éditeur a groupé, en hommage au savant préma-

turément disparu, les articles les plus importants, autour de trois titres : les dieux, Rome, la Foi. Le premier titre groupe trois essais consacrés aux cultes de Vesta, de Quirinus et de Vénus. Le second correspond aux études relatives à la conception romaine de la divinité, aux odes romaines d'Horace et au thème de la « Rome éternelle ». Le dernier chapitre est consacré à deux articles : « Augusteische und spätrepublikanische Apologetik » et « Vom Wirkungsgeheimnis des menschengestaltigen Gottes ».

Par sa conception même, ce livre présente les avantages et les inconvénients des ouvrages de ce genre. Son utilité ne laisse pas de doute : des articles dispersés dans des revues plus ou moins accessibles (leur consultation est facilitée par deux index) sont à la disposition du lecteur qui peut se faire une idée plus juste du cheminement de la réflexion de l'auteur. En revanche, l'intérêt est inégal : certains essais, qui ont constitué la matière première d'articles destinés à la *Real-Encyclopädie*, paraissent « dépassés » : l'éditeur lui-même en convient, puisqu'il a dû se résoudre, au moins une fois, à insérer purement et simplement le texte du dictionnaire (*R. E.*, s. v. *Vesta*, c. 1766-1771) pour ne pas trahir le dernier état de la pensée de l'auteur.

Les titres mêmes des articles de Carl Koch sont évocateurs : ils montrent que ce savant a été attiré par les problèmes essentiels. Même quand on n'est pas d'accord avec lui sur l'interprétation des structures particulières, il convient de lui rendre d'abord cet hommage. Je regretterai toujours, pour ma part, l'interruption d'un dialogue qui allait s'ouvrir. En 1955, Carl Koch m'avait envoyé son article sur Vénus, alors qu'il ignorait encore la parution récente de mon livre sur la *Religion romaine de Vénus*. J'ai eu l'occasion d'examiner cet article (*Latomus*, 1958, p. 16-21), mais je ne connaîtrai jamais sa réponse, car l'étude sur Vénus contenue dans l'ouvrage posthume reproduit, sans modification, le texte paru en 1955.

Comme son préfacier le souligne justement, Carl Koch était encore plus philologue qu'historien de la religion. Cette méthode n'est que louable, si elle invite le chercheur à prendre d'abord une connaissance objective des textes. Ainsi s'explique la présence d'une étude sur les odes romaines d'Horace dans ce recueil.

Pour en venir à un exemple précis, je retiendrai l'étude sur le thème de l'éternité de Rome. Pour l'auteur, il convient de distinguer l'aspiration à la durée et la proclamation de l'éternité : la première correspondrait à l'ère républicaine, la seconde ne daterait que de l'époque d'Auguste, l'expression *Vrbs aeterna* se rencontrant pour la première fois chez Tibulle (II, 5, 23). D'une façon générale, ce schème me paraît valable.

Sans doute peut-on citer des « faits » anciens qui reflètent une préoccupation de longévité pour l'*Vrbs* : ainsi, la mention de l'*augurium*

augustum qui a consacré la fondation de Rome (cf. Ennius, *Ann.*, 468-469, éd. Warmington), sans parler du rite significatif du feu perpétuel de Vesta. Mais il n'en reste pas moins que la proclamation solennelle de l'éternité de l'*imperium* romain remonte à Virgile, que Koch cite avec raison. Jupiter y déclare :

> His ego nec metas rerum nec tempora pono :
> Imperium sine fine dedi. (*A.*, I, 278 sq.)

Je passerai rapidement sur les menues observations : il me paraît difficile de comprendre (p. 161) *Pater romanus* comme une périphrase pour *Jupiter* dans les vers virgiliens (*A.*, IX, 448 sq.) :

> Dum domus Aeneae Capitoli immobile saxum
> accolet imperiumque pater Romanus habebit.

De même que la maison d'Énée évoque la dynastie julienne, de même *pater Romanus* désigne les *patres* du sénat romain.

A propos du thème même de l'éternité de Rome, il me semble que Carl Koch a négligé une raison majeure qui explique le changement survenu au temps d'Auguste. Il aurait pu ajouter que la promesse d'éternité donnée aux Romains par Jupiter est reçue par Vénus. Le fait est important : c'est en effet la légende troyenne, devenue dogme officiel avec la dynastie julienne, qui a permis de formuler alors une sorte de doctrine eschatologique. Désormais les Romains se considèrent comme le peuple privilégié des dieux, grâce à l'intercession de Vénus Genetrix. Ce n'est pas un hasard si on voit dans le foyer de Vesta surtout le dépositaire des « reliques troyennes » (parmi lesquelles, le Palladium) : au symbole archaïque de la perpétuité de la cité sont associés dorénavant les gages « théologiques » de l'éternité, les *pignora imperii.*

Tout se passe en effet comme si avant l'époque augustéenne, c'est-à-dire avant la consécration officielle de la doctrine troyenne, les Romains avaient hésité entre deux idéologies, l'une fondée sur la conception de périodes cycliques (peut-être d'origine étrusque), l'autre inspirée par le souci de la perpétuité. Pour la première, il existe des allusions précises : les « sept cents ans de Rome », cités dans les annales d'Ennius (*Ann.*, 468-469, éd. Warmington), les « trois cent soixante cinq ans de Rome », cités par Camille dans Tite-Live (V, 54) et l'allusion célèbre de Virgile (*B.* IV, 4) : « *Vltima* Cumaei uenit iam carminis *aetas.* »

On comprend que le thème de l'éternité l'ait emporté au temps d'Auguste : les empereurs juliens disposaient alors, pour la première fois dans l'histoire, d'une doctrine capable de fonder les prétentions politiques des Romains sur une base religieuse : la nouvelle Troie avait reçu la mission de commander au monde, avec l'agrément des dieux (« Tu regere imperio populos, Romane, memento »). Dans cette mesure, les

privilégiés de l'amitié divine pouvaient se croire légitimement préposés à un « empire sans fin ».

Les observations que je viens de faire montrent du moins que la lecture de Carl Koch est suggestive. Vis-à-vis d'un auteur qui était « conscient du caractère provisoire de toute recherche scientifique » et qui a porté témoignage d'un véritable sens religieux (en particulier dans le dernier article du recueil), ces réflexions ne voudraient manifester que le regret nostalgique d'un dialogue qui ne peut plus être.

Robert SCHILLING.

A. E. Astin, *The Lex Annalis before Sulla* (Coll. Latomus, vol. XXXII). Bruxelles (Berchem), Latomus, 1958 ; 1 vol. in-8°, 47 p.

Ce travail de M. Astin étudie en détail les conditions légales d'âge et de titres ou de carrière préalable qui, du vote de la *lex Villia* en 180 av. J.-C. jusqu'à la dictature de Sulla, furent exigées à Rome des candidats aux magistratures curules. C'est une critique tout à la fois et des thèses de Mommsen devenues « canoniques » en la matière et des opinions contraires soutenues, ces dernières années, par MM. Afzelius et F. de Martino.

M. Astin ne pouvait guère verser au débat de documents nouveaux. Il utilise au mieux ceux dont il dispose, analysant les textes jusqu'en leur dernier mot, jaugeant les interprétations diverses auxquelles ils se prêtent, s'efforçant d'en tirer, à défaut de certitudes, les données les plus valables. Il faut avouer que quelques membres de phrases extraits des *periochae* de Tite-Live, d'Appien ou de Tacite ne semblent pas serrer de très près le détail du droit constitutionnel en vigueur au IIe siècle avant notre ère et que les dires de Cicéron, empruntés à sa correspondance ou à ses discours, sont ceux d'un homme parfaitement au courant de ces questions, mais parlant pour un auditoire infiniment mieux averti que nous ne le sommes. Restent les cas concrets, fournis par la carrière de certains hommes politiques du IIe siècle. M. Astin les a relevés avec soin dans Tite-Live, dans Polybe ou d'autres sources parallèles ; il a analysé avec minutie certains d'entre eux et s'est surtout efforcé d'en dresser des listes où pourrait jouer la loi des grands nombres. Ces listes sont malheureusement courtes, les données précises rares, la chronologie souvent en défaut et les exceptions d'autant plus nombreuses que les hommes d'État les mieux connus sont ceux qui ont eu le plus de chances de déroger au droit commun. En bref, nous entrevoyons des vraisemblances, des probabilités, plus souvent que des certitudes.

Le premier problème abordé est celui du *biennium*, de cet intervalle minimal de deux ans imposé obligatoirement entre l'exercice de deux magistratures selon la théorie de Mommsen.

Le *biennium* existe indubitablement, au IIe siècle, entre la préture et le consulat et le cas de C. Sempronius Tuditanus, préteur en 132, consul en 129, est, à cet égard, typique.

Entre l'édilité et la préture, l'intervalle minimal n'était apparemment que d'un an dans la période 200-180. Ultérieurement, il fut porté à deux en vertu d'une mesure formelle et non, comme le croyait M. Afzelius, par le simple fait d'une pratique coutumière ou par le jeu indirect d'autres dispositions légales. Cette durée de deux ans est probablement restée obligatoire au Ier siècle, avant et après Sulla, encore que les exceptions se soient multipliées à cette époque, telles celles de L. Licinius Lucullus, édile en 79, élu prêteur en 78 ou celle de M. Aemilius Scaurus, édile en 58, préteur en 56.

Par contre, le *biennium* supposé par Mommsen entre la questure et une magistrature curule n'est aucunement attesté et si un intervalle de temps a été requis en l'occurrence, il était, selon toute vraisemblance, d'une durée supérieure.

L'obligation du *biennium* imposé entre l'édilité et la préture, entre la préture et le consulat, ne saurait être antérieure à 180, puisque T. Sempronius Gracchus, édile en 182, fut préteur en 180, de même que Q. Marcius Philippus avait été préteur en 188, consul en 186. D'autre part, elle est certainement antérieure à 168 et probablement à 178. Contemporaine de la *lex Villia*, elle peut en représenter l'une des dispositions ou, peut-être plus probablement, en former un complément.

Le second point discuté par M. Astin est de savoir s'il a existé, au IIe siècle av. J.-C., un *cursus* obligatoire, imposant *légalement* de gérer dans l'ordre la questure, la préture et le consulat. Pareille obligation est indéniable après Sulla, mais, pour la période antérieure, un spécialiste du droit constitutionnel romain comme M. de Martino croit simplement à une pratique coutumière, sans contrainte légale. Se fondant sur l'illégalité reprochée à la candidature de C. Iulius Caesar Vopiscus qui, édile en 90, voulait se présenter aux élections consulaires de 88 pour 87, M. Astin montre, à l'opposé, que, dix ans avant Sulla, une loi faisait de l'exercice de la préture l'une des conditions nécessaires pour être éligible au consulat. Analysant avec une finesse extrême d'autres exemples, il en arrive à reconstituer le schéma suivant : jusqu'au lendemain de la seconde guerre punique, l'exercice de la préture n'est nullement obligatoire avant le consulat et, pour les seules années 199 à 197, quatre consuls sur six n'ont jamais été préteurs. En 197 ou vers cette date, un changement survient et, désormais, tous les consuls seront d'anciens préteurs, à quelques exceptions près, celle, douteuse, d'A. Manlius Vulso, consul en 178, et celle, certaine, de Scipion Émilien, consul en 147. La réforme doit se situer entre 197 et 194 et elle se trouve ainsi antérieure d'une quinzaine d'années à la *lex Villia*. Elle ne porte apparemment que sur l'obligation de gérer la préture avant le consulat, car,

jusqu'à Sulla, contrairement à l'opinion de Mommsen et à la règle suivie au Ier siècle, il ne paraît pas que la questure ait été un échelon obligatoire avant la préture.

Le dernier problème envisagé par M. Astin est le suivant : la *lex Villia* a-t-elle fixé, *en chiffres absolus*, l'âge minimal nécessaire pour accéder aux différentes magistratures et, dans l'affirmative, quel était cet âge?

Pour Mommsen, la loi ne contenait, à cet égard, aucune disposition formelle et l'âge minimal requis résultait simplement, de façon indirecte, des obligations militaires longues de dix ans, de l'ordre strict du *cursus* et de la pratique du *biennium*. Il en déduisait approximativement le tableau suivant :

âge minimal pour	la questure	27 ans révolus
—	l'édilité	30 ans révolus
—	la préture	30 ou 33 ans révolus
—	le consulat	33 ou 36 ans révolus

L'enquête statistique de M. Astin infirme ces conclusions. Au Ier siècle, l'âge minimal que la loi requiert pour le consulat est de 42 ans révolus (Cic., *Phil.*, 5, 48), ce qui implique un minimum de 39 ans pour la préture et de 36 pour l'édilité. Tout indique que les mêmes chiffres étaient déjà valables au siècle précédent et ils ont été nécessairement fixés par une loi qui ne peut être que la *lex Villia*.

En ce qui concerne la questure, il n'est nullement assuré qu'un âge minimal ait été défini de façon aussi précise dès le IIe siècle. La charge paraît, à l'époque, indépendante du *cursus* qui concerne seulement les magistratures curules et il semblerait qu'elle ait pu être gérée, en certains cas, dès l'âge de 25 ans, le plus souvent, entre 27 et 30 ans.

Bien que de détail et bien qu'elles laissent délibérément de côté toutes implications politiques ou sociales, ces conclusions de M. Astin sont assez neuves et prennent la valeur d'une très bonne mise au point. Elles seront, sans nul doute, discutées, mais d'ores et déjà, elles permettent de compléter, par des retouches légères, un livre en passe de devenir classique, la *Storia della Costituzione Romana* de F. de Martino.

Michel LABROUSSE.

Jean Stengers, *La formation de la frontière linguistique en Belgique ou de la légitimité de l'hypothèse historique* (Coll. Latomus, vol. XLI). Bruxelles (Berchem), Latomus, 1959 ; 1 vol. in-8°, 55 p.

Diverses hypothèses ont été émises pour expliquer la formation de cette frontière linguistique : on a pensé successivement que la colonisation franque avait été arrêtée par l'obstacle de la forêt Charbonnière, puis par celui d'un soi-disant *limes belgicus* ; mais la forêt est trop éloignée et le *limes* ne pouvait être que sur le Rhin. Aujourd'hui on tend à

admettre l'existence d'un contraste démographique entre une zone romane où les Francs auraient été assimilés et une zone germanique où ils auraient dominé.

Tout cela, à vrai dire, ne repose sur aucune base scientifique, comme le montre l'auteur en faisant le point des données historiques, archéologiques et linguistiques. Ce ne sont que de simples vues de l'esprit dont M. Stengers, qui est professeur à l'Université de Bruxelles, montre qu'elles ne résistent pas à la critique. Sa brochure, proclame-t-il, n'est pas un travail d'érudition, mais un travail de combat. On ne sera donc pas surpris de ses discussions, volontairement sèches et brutales, qui aboutissent à des conclusions négatives ; on ne s'étonnera pas non plus de cette prise de position, qui est on ne peut plus sage : « mon option personnelle est de ne faire aucune hypothèse dans un domaine où toutes sont fragiles ».

Si l'auteur, qui n'est pas linguiste, a étudié ce problème, c'est parce qu'il lui permettait admirablement de faire cette profession de foi : « lorsqu'on traite de l'histoire des hautes périodes, je voudrais, dit-il, que l'on souligne sans fard aucun les extraordinaires lacunes de nós connaissances ; je voudrais que l'on souligne d'un trait aussi net et aussi accusé la somme de nos ignorances, aussi bien que le peu que nous connaissons ». Et il ajoute : « les progrès de l'histoire, pour les périodes anciennes consisteront donc, j'en ai la ferme conviction, dans une large mesure, à faire du vide... La vérité y a tout à gagner ».

Paul LEBEL.

Erwin R. Goodenough, *Jewish Symbols in the Greco-Roman Period.* Vol. 7 et 8 : *Pagan Symbols in Judaïsm* (Bollingen Series, XXXVII). New-York, Pantheon Books, 1958 ; 2 vol. in-4°, xviii-240 p., 291 ill. et xii-282 p., 168 ill.

M. Goodenough poursuit la vaste enquête dont les six premiers volumes de son monumental ouvrage sur les symboles juifs dans le monde gréco-romain avaient posé les bases méthodologiques et donné une première série de résultats (voir *R. É. A.*, LIX, 1957, p. 481-485). Le but de l'auteur, on s'en souvient, est de démontrer que les motifs picturaux représentés dans les synagogues et les tombes juives de l'époque hellénistique n'ont pas une valeur seulement décorative, mais conservent pour les Juifs qui les empruntaient la valeur symbolique qu'ils avaient dans leur milieu d'origine, et qu'ils attestent donc, en l'absence de données littéraires, l'existence, en Palestine même et dans toute la *diaspora*, d'un judaïsme beaucoup plus accueillant aux idées et à la mystique hellénistiques que le judaïsme rabbinique traditionnel.

Dans ces deux volumes, consacrés aux symboles spécifiquement païens, M. Goodenough affronte la partie la plus rude de sa tâche. Les

symboles étudiés sont d'abord ceux qui expriment la présence et l'activité divines : taureau, lion, arbre, victoire et couronne, rosaces, roues et tous objets ronds, masques, Gorgone ; les symboles érotiques : amours, oiseaux et symboles de fertilité : bélier, lièvre, corne d'abondance, Centaure ; les psychopompes ou véhicules de l'âme dans son voyage céleste : aigle, griffon, Pégase, échelle, bateau ; enfin, les symboles astronomiques. L'argumentation, conduite avec talent, est à peu près toujours la même. Voici, par exemple, comment M. Goodenough raisonne à propos des Amours que, non sans surprise, l'on voit représentés sur les murs ou sur le mobilier de nombreuses synagogues et tombes juives. Il montre : 1° que dans l'art païen Cupidon est le symbole de l'amour en tant que force salvatrice qui permet à l'homme d'obtenir l'immortalité et de s'assimiler à Dieu (interprétation du symbole pictural fondée sur Platon et Plutarque) ; 2° que cette conception se retrouve chez un auteur juif, Philon, appartenant sensiblement au même milieu que les Juifs qui utilisaient les Amours comme motif pictural ; 3° que les Chrétiens, qui ont, selon M. Goodenough, emprunté ce symbole aux Juifs, le comprenaient eux aussi comme exprimant l'espoir en l'immortalité fondé sur l'amour du Sauveur ; il en conclut qu'il est vraisemblable que, pour les Juifs qui inscrivaient ce symbole sur leurs tombes ou sur les murs de leurs synagogues, celui-ci avait la même valeur symbolique. La vraisemblance entraînerait sans doute la conviction si, en certains cas, les conclusions auxquelles on est ainsi conduit ne présentaient des invraisemblances qui font largement contrepoids : il reste difficile d'admettre, en l'absence de toute preuve directe, que des Juifs aient accepté les symboles érotiques païens avec leur pleine valeur, même hautement spiritualisée, ou encore la valeur symbolique du taureau, image du dieu donneur de vie, ou encore celle du masque comme moyen d'expression du désir de s'assimiler à la divinité ! M. Goodenough a d'ailleurs une nette conscience de ces difficultés ; il met dans l'exposé de sa thèse beaucoup de nuances, dont il faut tenir compte pour apprécier équitablement son travail, et lui-même ne manque pas de souligner, à maintes reprises, que sa thèse, si séduisante qu'elle soit, reste nécessairement une hypothèse. M. Goodenough annonce un volume IX qui sera consacré à Doura : c'est manifestement là qu'il veut en venir ; aussi bien le problème auquel il s'attaque a été posé surtout par la brusque révélation de l'art juif que fut la découverte, dans l'hiver de 1932-1933, de la synagogue de Doura.

Il convient d'ajouter que ces deux volumes, comme les précédents, présentent un intérêt qui est indépendant de la thèse que veut démontrer l'auteur. La disposition très analytique des matières fait que l'on se trouve en présence d'une série de monographies où tout le matériel connu est rassemblé et décrit. Si certains de ces chapitres reposent sur des monographies déjà existantes, nombreux restent ceux qui consti-

tuent un travail original. En chaque cas, l'auteur procède de même : il commence par faire, pour un symbole donné, l'inventaire du matériel archéologique juif ; puis il expose quelles furent l'utilisation et la signification, généralement à peu près partout la même, de ce symbole dans l'art des pays environnants : Mésopotamie, Égypte, Grèce, Rome, etc. ; enfin, quand il y a lieu, il étudie le symbolisme correspondant dans la littérature juive post-biblique et dans la littérature chrétienne ancienne, grecque ou syriaque. Cette immense documentation, admirablement présentée (qu'il s'agisse du texte ou des illustrations qui l'accompagnent), fait de l'œuvre de M. Goodenough une étude d'ensemble fort précieuse sur les symboles religieux dans l'Antiquité.

A. GUILLAUMONT.

Jean Duplacy, *Où en est la critique textuelle du Nouveau Testament?* Paris, Gabalda, 1959 ; 1 vol. in-8°, 112 p.

Ce fascicule nous offre une substance qui a paru d'abord, sous forme de trois articles, dans les *Recherches de science religieuse* en 1957 et 1958. Ces articles, revus et corrigés, ont été ordonnés en un tout de manière à nous fournir un précieux « État présent des travaux » pour la période allant de 1940 à 1956. L'auteur déclare qu'il ne s'est pas jugé tenu de faire un inventaire total ; par exemple, il a omis volontairement les articles de Dictionnaires, comme peu originaux ; il signale lui-même au moyen d'astérisques les travaux qu'il n'a pu se procurer et lire personnellement. Pour le reste, en revanche, il nous offre une bibliographie critique, en tâchant de dégager l'essentiel.

Il envisage dans une première partie les travaux généraux et les sources. Les grands noms de de Ghellinck, R. Devreesse, A. Dain, A. Bataille, Mallon reviennent souvent à propos des manuscrits, et l'on peut suivre les progrès de la science touchant notamment les manuscrits du Sinaï, de Jérusalem, de l'Athos. Les traductions en diverses langues, à commencer par les vieilles latines et l'édition de Beuron, nous sont présentées, y compris le monde touffu des versions syriaques, coptes, arméniennes, géorgiennes... La tradition indirecte n'est pas omise. Puis sont exposés les progrès réalisés touchant les problèmes de méthode : tendance, en critique verbale, à tenir le plus grand compte du phénomène de la « dictée intérieure » ; discrimination des variantes volontaires, grammaticales, harmonisantes... ; difficultés touchant l'utilisation des citations, « zone périphérique » de la tradition. La critique interne par conjecture paraît de plus en plus chanceuse pour un texte transmis par tant d'excellents manuscrits.

L'histoire de la tradition manuscrite elle-même est étudiée de pair avec l'histoire de la constitution du canon : présentation livre par livre, puis *corpus* par *corpus*, en attendant la somme définitive. L'auteur met

bien en relief l'importance toujours capitale de l'évangile selon Marc, les théories neuves de M.-E. Boismard touchant l'évangile johannique, et l'ancienneté du texte « occidental », abondamment représenté dès le IIe siècle à Rome. L'on discute toujours sur le processus de constitution du *Corpus paulinien* : lent ou instantané? Les problèmes du texte de l'*Apocalypse* sont renouvelés par un papyrus et par le gros travail de J. Schmid. En revanche, les problèmes du rapport entre le texte africain et les textes européens de la *Vetus Latina* restent singulièrement complexes.

L'auteur observe, pour finir, que la tendance de la science contemporaine est une méfiance à l'égard de certaines constructions grandioses des décades antérieures, dont on voit mieux les faiblesses. Il souhaite que désormais les auteurs, en plus de leurs conclusions systématiques, aient la loyauté d'indiquer quel a été le cheminement de leur pensée avant d'y parvenir. L'on ne peut que s'associer à un tel vœu, et admirer la largeur de vues et l'étendue de connaissances qui sont mises ici à notre service.

Pierre COURCELLE.

A. Guillaumont, H.-Ch. Puech, G. Quispel, W. Till et † **Yassah 'Abd al Masīḥ,** *L'Évangile selon Thomas.* Paris, Presses Universitaires, 1959 ; 1 vol. in-8°, VIII-62 p.

Voici un document dont la publication était impatiemment attendue et qui suscitait déjà un intérêt considérable chez les spécialistes, la plus grande curiosité dans le public. Cette édition n'est encore que l'édition minor de l'*Évangile selon saint Thomas*, mais déjà elle est précieuse à tous ceux qui se préoccupent des problèmes du Nouveau Testament ou des origines chrétiennes. Elle contient le texte copte solidement établi et vérifié, la traduction du texte en français (il existe aussi des éditions en allemand et en anglais).

Parmi les ouvrages qu'a révélés la découverte sensationnelle de Nag-Hamâdi en 1945, l'*Évangile selon Thomas* présente l'exceptionnel intérêt de contenir une collection de *logia* ou de paroles attribuées à Jésus par un milieu gnostique de Haute-Égypte. Des spécialistes aussi éminents que M. H.-Ch. Puech estiment que l'ouvrage — traduit ou adapté de grec en copte — pourrait remonter à l'an 140 environ ; mais le caractère aramaïsant de beaucoup de ces *logia* (M. Guillaumont en a déjà donné quelques usages frappants) suppose l'utilisation de sources plus anciennes et d'origine sémitique, peut-être, par exemple, de l'*Évangile selon les Hébreux* qui ne nous est connu que par des citations fragmentaires. Beaucoup de *logia* sont de tendance gnostique, mais d'autres reproduisent des *agrapha* de Jésus connus par d'autres sources ; d'autres sont proches des sources canoniques.

Les multiples problèmes posés par ce texte entièrement nouveau seront abordés dans la grande édition commentée très attendue et dont on a détaché comme un morceau de choix cette première publication.

A. JAUBERT.

Q. S. F. Tertulliani, *De testimonio animae.* Introduzione, testo e commento di **Carlo Tibiletti** (*Pubblicazioni della Facoltà di Lettere e filosofia dell'Università di Torino*, t. XI, 2). Turin, 1959; 1 vol. in-8°, 199 p., 1 index.

Ce traité est l'un des livres apologétiques les plus importants de Tertullien : il y montre que les vérités de la Révélation chrétienne trouvent un fondement dans les affirmations spontanées de l'âme humaine à l'état naturel : existence d'un Dieu unique, bénéfique et juge de notre vie ; existence des démons aux Enfers ; certitude de la résurrection de l'homme. Tertullien expose naturellement ses vues sous une forme volontiers polémique : il considère que l'appel au témoignage de l'âme est une méthode meilleure que celle des Apologistes grecs du IIe siècle qui cherchaient à accréditer la Révélation en montrant aux païens qu'elle s'accordait sur divers points avec leurs doctrines philosophiques. Contre Labhardt, C. Tibiletti juge que ce traité n'est pas un accident dans la pensée et la carrière de Tertullien ; il ressortit à une conviction très profonde et permanente en lui : le fond de *bien naturel* qui subsiste en l'homme, même après la chute. Cette conviction va de pair chez lui avec l'idée stoïcienne du « vivere secundum naturam » et avec la glorification de la nature comme œuvre de Dieu.

Dans une ample introduction, l'auteur analyse comment le « témoignage de l'âme » est *a priori* et suppose la représentation platonisante de l'âme qui, quoique emprisonnée, connaît par souvenir le séjour du Dieu vivant, d'où elle est descendue. Ce témoignage est parfois exprimé par le verbe *praesumere* qui rappelle la πρόληψις des philosophes ; il est une confirmation naturelle des vérités révélées.

L'éditeur a procédé à une recension personnelle de l'*Agobardinus* ; il réfute les vues de Kroymann qui croyait y voir des interpolations : il y a surtout des lacunes et des haplographies. Lorsque le manuscrit est gâté, l'éditeur a procédé par comparaison de photographies prises à la lumière naturelle et aux rayons ultra-violets, ce qui lui a permis des déchiffrements nouveaux : un appendice critique très développé figure aux pages 87-97. De plus, on nous fournit un commentaire continu d'une cinquantaine de pages : à la fois explication littérale avec traduction des passages difficiles, commentaire linguistique et commentaire philosophique. Les questions les plus litigieuses et qui exigent de plus longs développements font l'objet d'appendices particuliers, par exemple sur la colère de Dieu, sur *sentire* au sens gnoséologique... Un lexique

permet d'utiliser facilement ces richesses, d'autant plus appréciables que les commentaires sur ce traité sont plus rares. On regrette seulement de nombreuses fautes typographiques, notamment pour les mots étrangers ou les noms propres (p. 182, grieschischen ; p. 184, Mormann ; p. 185, Terzagni).

Pierre COURCELLE.

Henry Chadwick, *The Sentences of Sextus. A Contribution to the History of Early Christian Ethics* (Texts and Studies, Second Series, V). Cambridge, 1959 ; 1 vol. in-8°, xii-194 p.

La première édition des *Sentences* dites de Sextus, dans leur texte grec et leur traduction latine ancienne, avait été publiée en 1892 par Elter. A la différence de l'édition italienne de F. de Paola en 1937, le présent ouvrage ne se borne plus à reproduire le texte d'Elter : il nous offre une édition fondée sur un examen entièrement nouveau de toute la tradition manuscrite des deux versions. Mieux encore, l'auteur a mis en même temps à notre disposition, en révisant également de très près leurs traditions respectives, une édition des appendices à la collection de Sextus et de deux collections gnomiques païennes apparentées à celle-ci : la *Collection des chries de Clitarque* et les *Sentences des Pythagoriciens*. Le sous-titre de l'ouvrage indique le propos des « études » qui suivent l'édition des « textes » — selon une disposition qui a donné son titre à la collection. Il s'agit de reprendre le difficile problème d'identification de cette « littérature sapientielle du christianisme antique de souche païenne » que constitue la collection dite de Sextus. Cette formule de l'introduction pose la thèse de l'ouvrage : sa seconde partie constitue un vigoureux plaidoyer pour le christianisme du mystérieux « Sextus ».

Mais il est injuste pour l'auteur de parler ici de thèse. Rien de moins systématique que la prudence et le respect avec lesquels sont abordées ici les très délicates questions posées par la collection de Sextus. Ces « études » sont une suite d'approches, d'essais aussi sobres que nuancés. L'enseignement moral dispersé en désordre entre les 451 sentences est d'abord méthodiquement regroupé et présenté. Ainsi se trouvent clairement esquissées les lignes maîtresses d'un véritable « camino de perfección » où la morale et la spiritualité sont étroitement associées. On ne saurait trop conseiller au lecteur de commencer l'ouvrage par ce chapitre : il facilite et rend plus profitable la lecture de ce puzzle en 451 morceaux qu'est la collection de Sextus.

Étudier les premiers témoignages indirects sur Sextus, qui apparaissent dans Origène, c'est aussi pour l'auteur réfuter sur pièces, en quelque sorte, cette réduction de Sextus à l'état païen qui fut la thèse de l'érudition allemande au siècle dernier. Aux deux allusions à Sextus que l'on connaissait alors dans l'œuvre d'Origène, M. Chadwick a le rare

bonheur de joindre deux nouveaux textes qui avaient échappé jusqu'ici à l'attention des Origéniens. On remarquera particulièrement le témoignage du premier d'entre eux (*hom. in Ezech.* 1, 11), dans lequel Sextus est désigné par la périphrase probante de « sapiens et fidelis uir ». Ces deux textes confirment avec beaucoup de vraisemblance l'hypothèse du christianisme de Sextus.

Mais, pour leur laisser toute leur valeur, il fallait critiquer les affirmations répétées de Jérôme. Pour lui, en effet, les *Sentences* ne sauraient être attribuées à l'évêque de Rome, Sixte, ainsi que l'assurait Rufin dans sa traduction latine de l'opuscule, mais elles sont l'œuvre du philosophe « Sextus le Pythagoricien, un pur païen ». Avec beaucoup de bon sens et de patience lucide, M. Chadwick montre dans cette troisième étude que la figure de ce « Sextus le Pythagoricien » n'est pas, en réalité, aussi facile à identifier que les affirmations de Jérôme le laisseraient penser, tandis que d'autre part « il n'y a pas de raison suffisante pour exclure la candidature de Sixte II comme totalement et intrinsèquement impossible ».

Du moins, « l'évidence interne » qui fournit la matière de la dernière étude autorise-t-elle aussi à conclure avec une forte vraisemblance au christianisme de Sextus. Son œuvre présente tout à la fois « dans le contenu une christianisation des maximes païennes et, dans la forme, une paganisation des maximes chrétiennes » (peut-être dirait-on plus exactement une « sécularisation »). L'étude des ressemblances et des différences entre la collection de Sextus et celles de Clitarque et de Porphyre (dans sa lettre à sa femme) permet de conclure à l'utilisation indépendante, par chacun des trois auteurs, d'une même tradition gnomique antique, probablement antérieure à tous trois. La problématique théologique de Sextus semble correspondre à celle de certaines controverses du IIe siècle entre païens et chrétiens. Sextus aurait constitué sa collection vers 180-210 de notre ère, et ses intentions apologétiques consonnent sensiblement avec celles de Clément d'Alexandrie.

Le christianisme de Sextus se trouve ainsi plus fermement établi qu'il ne l'était jusqu'à maintenant. Cette belle édition d'une œuvre si largement et longuement diffusée en Occident à travers la traduction de Rufin invite les lecteurs à approfondir le difficile problème du croisement entre les traditions gnomologiques profanes et la littérature sapientielle de l'Ancien Testament. Celui-ci se pose avec une acuité particulière si l'on se rappelle la place initiale réservée aux livres sapientiaux dans le programme de lectures bibliques tracé par Origène et transmis à l'Occident par l'intermédiaire de Jérôme. Il y avait là un lien essentiel entre l'utilisation apologétique des *Sentences* et l'initiation — d'abord moralisante — des catéchumènes à la Révélation judéo-chrétienne. Nul doute que le livre de M. Chadwick ne constitue désormais un excellent instrument de travail pour de telles recherches. Les rapprochements

entre les aphorismes de Sextus, les textes patristiques, les versets des sapientiaux, dans les notes qui terminent l'ouvrage, leur fourniront un excellent point de départ. L'index final des mots du texte grec est fort précieux. Le latiniste se permettra peut-être de regretter l'absence d'un index symétrique pour la traduction de Rufin : il eût facilité les enquêtes sur l'influence des *Sentences* en Occident, par exemple chez Isidore de Séville, qui consacre à Sextus un important chapitre de son *De uiris illustribus*, et qui l'a probablement utilisé pour les développements gnomologiques du second livre de ses *Synonyma*[1].

M. Chadwick nous confiait à Oxford qu'il considérait cet ouvrage comme un « parergon » de ses travaux théologiques. On admirera d'autant plus la rigueur philologique avec laquelle il a édité ce texte et posé ses problèmes à partir de données nouvelles. Et le philologue enviera l'ampleur de sa maîtrise, sans pouvoir se flatter d'écrire un jour dans le domaine de la théologie des « parerga » aussi réussis.

JACQUES FONTAINE.

Entretien d'Origène avec Héraclide. Introduction, texte, traduction et notes de **Jean Schérer** (*Sources chrétiennes*, t. LXVII). Paris, éd. du Cerf, 1960 ; 1 vol. in-8°, 132 p., 3 index. — GÉLASE Ier, *Lettre contre les Lupercales et Dix-huit messes du Sacramentaire Léonien.* Introduction, texte critique, traduction et notes de **G. Pomarès** (*Ibid.*, t. LXV) ; 1959 ; 1 vol. in-8°, 279 p., 3 index.

De ces deux volumes, le premier est une réédition (à l'usage d'un plus large public) de l'important papyrus inédit découvert à Toura et publié une première fois en 1949, avec toutes les ressources possibles de l'érudition, par J. Schérer dans les *Publications de la Société Fouad Ier de papyrologie, Textes et documents*, vol. IX. J'ai rendu compte ici même de cette publication (*R. É. A.*, t. LIII, 1951, p. 171-174) en en soulignant l'importance et les qualités. Il était utile que ce procès-verbal d'un synode, qui nous rapporte les propos authentiques d'Origène touchant la personne du Fils, la résurrection du corps charnel, l'immortalité de l'âme, etc..., fût plus largement diffusé grâce à la collection *Sources chrétiennes.* Dans sa nouvelle édition J. Schérer ne s'est pas contenté de supprimer ce qui était érudition pure touchant la paléographie et la transcription littérale du papyrus ; il fait profiter le lecteur des travaux que l'*Entretien* a suscités en dix ans de temps, et remanie ou retouche en conséquence divers points du texte, de la traduction et de l'introduction. J'hésiterais toutefois, pour la localisation en 'Arabie'

1. La présentation matérielle de l'ouvrage, sorti des presses de l'Université de Cambridge, est excellente. Corriger, p. 153, Paolo (Fernando de) en Paola. Ajouter à la note déjà très riche sur la sentence 28 (p. 164) l'article de F. Martinazzoli, *La teologia negativa ed una « Sentenza di Sesto »*, dans *Religio*, t. XVI, 1943, p. 94-103.

de l'*Entretien* (p. 20 et 37, n. 1), à attacher tant d'importance à la parole d'Origène (p. 77) : « Il y a ici et dans les environs des gens qui croient qu'après avoir quitté cette vie (μετὰ τὴν ἐντεῦθεν ἀπαλλαγὴν) l'âme est privée de sensibilité et reste dans le tombeau, dans le corps » (ἐν τῷ μνημείῳ, ἐν τῷ σώματι) ; l'idée du corps-tombeau est une idée platonicienne très répandue (les mots ἐν τῷ σώματι ne sont-ils pas une glose de ἐν τῷ μνημείῳ?) et l'âme attachée au corps est attachée du même coup au tombeau du cadavre (*Phédon* 81 *d* : « Περὶ τὰ μνήματά τε καὶ τοὺς τάφους κυλινδουμένη, περὶ ἃ δὴ καὶ ὤφθη ἄττα ψυχῶν σκιοειδῆ φαντάσματα... » ; Grégoire de Nysse, *De anima et resurrectione*, *P. G.*, t. XLVI, 88 B : « Παρά τινων λέγεται πολλάκις ὁρᾶσθαι τὰς περὶ τῶν σωμάτων θέσεις, σκιοειδῆ τινα τῶν κατοιχομένων φαντάσματα » ; Salluste le philosophe, *De diis et mundo* XIX, 2, éd. G. Rochefort, Paris, 1960, p. 24 (à propos de l'âme irrationnelle) : « Δι' ἣν καὶ τὸ σκιοειδὲς σῶμα ὑφίσταται, ὃ περὶ τοὺς τάφους καὶ μάλιστα τῶν κακῶς ζησάντων ὁρᾶται. » Le mot ἀπαλλαγή qu'emploie Origène est le mot-clé du *Phédon* 80 *d* et suiv. Ainsi, même s'il est vrai que le problème est traité d'un point de vue biblique et exégétique, il paraît probable que les Chrétiens visés ici avaient subi des influences païennes. Inversement, c'est bien à tort que J. Schérer (p. 37, n. 1) oppose le développement d'Origène, XI, 7, p. 78, en tant que biblique, à celui d'Ambroise, *De Noë*, XXV, 92, p. 478, 20 en tant que philosophique ; car Ambroise traite comme Origène, et sans doute d'après lui, l'aporie créée par la parole du *Lévitique*, XVII, 11, d'apparence matérialiste : « L'âme de toute chair est le sang », et l'un et l'autre l'éclairent par *Gen.* II, 7. Sur les discussions chrétiennes autour de la théorie de Critias relative à l'âme-sang, ajouter Grégoire de Nysse, *De anima*, *P. G.*, t. XLV, 187 A, 189 D, 192 AB.

L'autre volume, consacré à Gélase Ier, contient une immense introduction de 160 pages, où M. l'abbé G. Pomarès développe une thèse très neuve. D'une part il étudie avec soin un court et précieux document que nous transmet la *Collectio Avallana* : cette *Lettre contre les Lupercales*, où Gélase Ier détourne ses ouailles de prendre part à la fête païenne et nous renseigne du même coup sur la persistance et l'attirance tenaces, jusqu'à la fin du ve siècle en pleine Rome chrétienne, des vieilles traditions (sur l'ancienne religion romaine, l'auteur s'est documenté chez P. Fabre et J. Bayet ; ajouter maintenant l'article de P. Veyne, *Iconographie de la 'transvectio equitum' et des Lupercales*, dans *R. É. A.*, t. LXII, 1960, p. 100-112, et surtout K. Latte, *Römische Religionsgeschichte*, München, 1960, p. 360 et suiv.).

D'autre part, il s'attache longuement à démontrer que dix-huit messes du *Sacramentaire Léonien* ont trait à la même affaire et sont l'œuvre du même Gélase. Voici les grandes lignes de cette démonstration. Prenant pour point de départ une suggestion de dom Capelle, il décèle, au sein

de ce Sacramentaire, une couche originale et homogène représentée par ces dix-huit messes, la plupart issues des sections XVIII et XXVIIII, et remarquables par leur unité de vocabulaire, de thèmes, de style. Puis il compare cet ensemble avec la *Lettre* de Gélase et découvre divers points de rencontre, tant littéraires qu'historiques, au point que, si cet ensemble de messes a bien trait à l'affaire des Lupercales, elles permettent d'en retracer toute l'évolution avec datations précises, alors que la *Lettre* ne nous en faisait connaître qu'un moment particulier : les résultats auxquels G. Pomarès aboutit sont clairement résumés et schématisés dans les trois tableaux des p. 138 et suiv. : 1) L'évolution liturgique de l'affaire des Lupercales ; 2) Les années du règne de Gélase ; 3) Chronologie de l'affaire des Lupercales. Ces résultats sont mis en valeur dans les conclusions très nourries de cette introduction : G. Pomarès pense avoir enrichi de ces dix-huit messes le patrimoine littéraire de Gélase : elles font allusion aux mêmes Chrétiens que visait sa *Lettre* ouverte et publique au sénateur Andromachus. Du même coup, l'on découvre comment s'élabore la prière de la communauté chrétienne de Rome au ve siècle : improvisation jaillie de l'actualité ; au sein même de la compilation Léonienne l'ordre primitif n'est pas perdu de vue. Du point de vue historique aussi, il est important de saisir comment une fête, religieuse à l'origine, ne subsiste plus qu'à l'état folklorique, comment aussi l'évêque de Rome exerce le magistère ordinaire.

L'on aimerait pouvoir souscrire à une démonstration de tant de conséquence, et il sera précieux de connaître à ce sujet l'avis d'un homme comme dom Capelle, dont le nom est invoqué plus d'une fois, érudit doublé d'un liturgiste. Voici, sous réserve d'un examen plus approfondi, ce qui me retient d'être convaincu. J'ai l'impression que l'auteur s'est proposé (ou mieux qu'on lui a proposé) une hypothèse de travail (p. 54), et que, vu la méthode adoptée, la réponse ne pouvait qu'être positive (singulièrement inquiétante et révélatrice une déclaration telle que celle de la p. 130 : « Avec l'étude du troisième et dernier groupe de formulaires s'achève l'essentiel de la démonstration à laquelle nous souhaitions aboutir »). Il ne peut, en effet, se heurter à des obstacles sérieux, dès l'instant qu'il s'est fait le système suivant : « L'un des témoins en présence, la lettre de Gélase, ne représente qu'un moment particulier du conflit que fut l'affaire des Lupercales, tandis que les messes s'étalent au contraire sur une période de temps relativement longue et jalonnent ainsi la durée du conflit » (p. 81). Que l'on retrouve ici et là les mêmes thèmes : injustes attaques, tromperie et aveuglement, paganisme diabolique, lacération de l'Église..., n'est guère démonstratif tant ces thèmes sont généraux. Quant aux analogies de vocabulaire, rappelons-nous comment un patristicien d'élite, G. Morin, après avoir, par cette méthode, attribué avec certitude tels traités à Pacien de Barcelone, a été obligé de se rétracter peu après et de reconnaître la pater-

nité du prêtre Eutrope. Ce qui m'effraie, c'est que l'index des 'principaux' mots latins, que nous présente (p. 253-260) G. Pomarès et dont il tire parti, contient presque uniquement des mots fort peu rares et en omet quantité d'autres beaucoup plus rares, mais qui ne figurent pas *à la fois* dans la *Lettre* et les *Messes* : le retour ici et là des mots de la *Lettre* : *apostato* (X, 5), *cacologia* (I, 7), *concino* (XII, 8), *decas* (XII, 3), *depretio* (XVI, 2), *exerto* (XX, 9), *profanitates* (III, 6), *saepenumero* (XI, 1)... risquerait assurément d'être plus probant. Mais il n'a pas lieu. J'observe que, même en ce qui concerne les mots ordinaires, *L* et *M* ont souvent un vocabulaire distinct : *corporalis L* ; *corporeus M* ; — *maleuolentia L* ; *malitia M* ; — *mulier L* ; *muliercula M* ; — *offensio L* ; *offendiculum* et *offensa M* ; — *paganitas L* ; *uetustas M*, etc ... Quant aux mots et expressions présentés comme les plus caractéristiques (p. 64, 102, 119 ; 212, n. 4), il ne faut pas se faire d'illusion : *trames* est très fréquent à l'époque tardive, et *trames ueritatis* ne figure pas dans la *Lettre* de Gélase (cf. l'art. *Trames ueritatis*, dans *Mélanges offerts à É. Gilson*, Toronto, 1959, p. 203-210) ; ce mot n'a aucune chance d'évoquer de près ni de loin la course des Lupercales ! L'expression *labes morum* (p. 102) est un cliché à l'époque tardive et se retrouve par exemple chez Pomerius, *De uita contemplatiua*, III, 10, 1, *P. L.*, t. LIX, 488 B et chez Boèce, *De musica* I, 1, éd. Friedlein, p. 180, 24 : « morum in re publica labem » ; elle apparaît déjà dans la fameuse *Préface* de Tite-Live, § 9, éd. J. Bayet, t. I, p. 4 : « *Labente* deinde disciplina uelut desidentis primo *mores* sequatur animo, deinde ut magis magisque *lapsi* sint... »

L'on pourrait signaler diverses bévues dans l'édition ou la traduction (*Lettre* XI, 8, p. 170 : a*d* Evandro ; XI, 7, ne pas mettre *celebrantur* à l'imparfait, car cf. XXV, 5, p. 183 : « Vbi *sunt* Lupercalia ? » P. 257, *meruere* est présenté comme un infinitif. *Lettre* III, 1, p. 164, ne pas corriger « hanc partem » qui signifie : « de ce côté, en ce sens », non : « dans cet état ». P. 31, n. 1, et p. 250, l'éditeur Thilo de Servius est dénommé Thil).

Encore une fois, je suis tout prêt à me rallier à la thèse de G. Pomarès le jour où elle reposera sur une preuve sérieuse plutôt que sur cent indices dont aucun ne m'a paru contraignant.

Pierre COURCELLE.

S. Vincent de Lérins, *Le Commonitorium.* Introduction, traduction et notes par **Michel Meslin.** Namur, éd. du Soleil-Levant, 1959 ; 1 vol. in-12, 144 p.

Ce joli petit volume est l'un des premiers de la collection « Les écrits des saints », destinée à faire connaître, soit sous forme de texte complet (c'est le cas ici), soit sous forme d'extraits, la pensée des écrivains spirituels. Les trente pages d'introduction nous apprennent, en un style alerte, comment s'est formé le milieu Lérinien à partir de saint Honorat,

et comment s'y est agrégé Vincent vers l'an 430. Son *Commonitorium*, de 434 environ, est une sorte d'aide-mémoire fournissant un critère entre la vraie foi et les erreurs hérétiques. Sa règle capitale est qu' « il faut tenir pour vrai ce qui a été cru partout, par tous, toujours ». Mais le chapitre qui devait être le plus apprécié en milieu catholique est le chapitre 23 qui admet la possibilité d'un progrès dogmatique, par analogie avec la croissance des organismes vivants. M. Meslin montre que cette doctrine est sans rapport étroit avec le fameux *De praescriptione haereticorum* de Tertullien, mais s'est élaborée à l'occasion de la controverse nestorienne, sous l'influence de Marius Mercator et de Cassien. Elle n'est pas spécialement dirigée contre saint Augustin.

L'appel au consensus des Pères est au ve siècle une tactique polémique très neuve. L'ouvrage de Vincent était appelé à un très grand retentissement au xixe siècle, chez Newman et Franzelin, puis à l'occasion du Concile du Vatican et de la crise moderniste. Tandis que les protestants utilisaient les vues de Vincent à l'encontre des dogmes récemment définis, certains catholiques, comme E. Le Roy, cherchent à passer de l'idée de progrès dogmatique à l'idée d'évolution des dogmes. La hiérarchie catholique finit par exiger le serment antimoderniste. Le texte de Vincent qui nourrit ces divers adversaires est ici clairement traduit et accompagné de brèves notes de caractère historique qui en facilitent l'entendement. Ces notes touchent l'histoire ecclésiastique et l'hérésiologie (P. 109, n. 119 : « école cassinienne » est bien équivoque (à propos de Cassien) ; p. 36, n. 1 : « Le paysage insulaire dans lequel Vincent à vécu explique cette image », écrit M. Meslin à propos du « port de la religion »; c'est en réalité surtout un cliché, comme le « naufrage » qui suit ; cf. C. Bonner, dans *Harvard theological Review*, t. XXXIV, 1941, p. 49-68. P. 124, la traduction : « les problèmes qui constituent les fondements du dogme catholique », ferait croire qu'aux yeux de Vincent ces fondements sont peu sûrs. Il n'en est rien !).

Pierre COURCELLE.

Rodolphe Guilland, *Études byzantines* (Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Paris). Paris, Presses Universitaires, 1959 ; 1 vol. in-8°, 326 p.

On a rassemblé dans ce volume douze mémoires, déjà publiés en diverses revues (surtout grecques et tchèques) et qu'il était difficile de se procurer. Aucun ne concerne spécialement l'époque proto-byzantine qui se rattache directement à l'antiquité. Deux se rapportent à l'époque méso-byzantine : le récit de l'expédition arabe contre Constantinople en 717-718 et l'étude sur les noces plurales, où il est surtout question de la tétragamie de Léon VI. La plupart traitent d'épisodes de la dernière époque, du xiiie au xve siècle, depuis la disparition des courses de l'hippodrome jusqu'aux appels de Constantin XII à la veille de l'attaque

turque de 1453. Il faut signaler à part trois articles consacrés aux empereurs de toutes les époques : une étude sur le droit divin, qui met l'accent sur l'aspect religieux de chaque avènement et sur le caractère inspiré des nominations aux dignités et fonctions publiques, ainsi que sur les superstitions relatives à l'élévation et la déchéance des basileis ; deux autres sur les diverses façons dont finirent les quatre-vingt-huit règnes qui se succédèrent de 324 à 1453 : mort naturelle, accidentelle ou violente, entrée au couvent[1]. Cette publication, munie d'un Index alphabétique, rendra service aux byzantinistes et honore le bon travailleur qui a occupé pendant trente ans la chaire d'histoire byzantine de la Sorbonne.

JEAN-REMY PALANQUE.

Certamen Capitolinum, X, MDCCCCLVIIII. **Alberti Albertani,** *Syracusae Captae.* **Aldi Bartalucci,** *Sermocinatio Matutina.* **Ioachim Petroli,** *Qua ratione quibusque artificiis quaedam mihi nota animalia hominesque sibi uictum apparent.* Rome, Instituto dei Studi Romani, s. d. (1959) ; 1 vol. in-8°, 79 p.

En 1959, le premier prix du concours capitolin n'a pas été décerné. Les trois compositions récompensées n'ont reçu qu'un « second prix ex aequo », et ce sont elles que publie l'Institut des Études romaines dans le volume de cette année. Ces trois compositions présentent des caractères très différents. Celle de M. Albertani, la plus longue, est une nouvelle historique, qui nous reporte au temps de la prise de Syracuse par les Romains. Une abondante introduction expose les circonstances qui ont amené l'auteur à choisir ce sujet : une méditation sur les ruines de la glorieuse cité sicilienne, sur les causes qui ont amené sa fin, et la victoire de Rome. Les Romains ont été vainqueurs, nous dit-on, « parce qu'ils avaient des institutions politiques meilleures ». Sans doute, l'argument n'est-il pas nouveau ; en est-il plus solide? M. Albertani croit à l'action de la Providence, ce qui simplifie, assurément, tous les problèmes que peut poser l'histoire. Cela dit, voici la nouvelle, telle que la conte M. Albertani.

Au temps où les Romains luttaient contre Hannibal vivait à Syracuse un riche seigneur, qui avait épousé Héraclée, une princesse de sang royal. Bien que cet excellent homme, nommé Sposippe, vécût de façon modeste, il porta ombrage au tyran Hiéronymos et à ses conseillers. Éloigné de Syracuse par une ambassade opportune, il confie sa famille au jeune Zeuxis, qui sera le témoin clairvoyant des terribles événements qui marquèrent les derniers mois de la ville. Assassinat d'Hiéronymos,

1. En faisant mourir Constantin Ier à l'âge de soixante-trois ans (p. 1), M. Guilland adopte pour sa date de naissance l'année 274, qui est très contestée (voir en dernier lieu E. Stein, *Hist. du Bas-Empire*, t. I^{2}, p. 451).

soulèvement contre les familles alliées aux tyrans (ce qui entraîne la mort de l'innocente Héraclée et de ses deux filles, dont l'une était fiancée à Zeuxis !), soulèvement de Léontium, tout cela est raconté assez longuement, non sans charme, en une langue tantôt cicéronienne, tantôt influencée par la poésie, de Virgile à Lucain (notamment les comparaisons, dont les unes rappellent la *Pharsale* et les autres se déroulent en style virgilien). Les conspirateurs ont lu Plutarque ; peut-être même ont-ils quelque prescience des *carbonari* ; un profane jugera peut-être qu'ils tiennent des réunions bien bruyantes (« *tum per conclaue cunctorum clamor, ueluti caeli fragor, tonuit : pereat tyrannus* ! »). Apparemment, les tyrans n'ont pas d'oreilles... On admirera aussi les sentiments pieux d'Héraclée lançant des imprécations (bien timides) contre les dieux (« *at uos caelicolae inexorabili inuidia nos aegros mortales quasi pilas habetis* »), mais s'en repentant aussitôt et demandant son pardon à ces divinités que l'on aurait crues moins susceptibles. Mais quelle est l'héroïne d'une nouvelle historique qui, inconsciemment, n'est pas déjà chrétienne?

Zeuxis, mêlé à diverses conjurations, est toujours miraculeusement sauvé, et, finalement, avec une habileté consommée, se trouve dans le camp de Marcellus, juste avant l'assaut. Ce qui lui permet d'entrer en vainqueur dans Syracuse et de sauver ses biens, grâce à un sauf-conduit de dernière minute que lui a accordé le Romain, dont il est, désormais, le plus ardent collaborateur. Mais, rendu encore plus prudent par l'expérience, il va, tout de même, vivre à Léontium et la phrase ultime de la nouvelle le montre « sortant par l'hexapyle et se dirigeant vers Léontium », selon la meilleure formule des conclusions « ouvertes ».

Dans tout cela, la philosophie de l'histoire dont la nouvelle devait être l'illustration est un peu perdue de vue. Mais M. Albertani ne nous avait-il pas prévenu que « les desseins de la Providence dépassent la portée de l'esprit humain ». Nous n'avons qu'à nous en prendre à nous si nous sommes déçus.

La *Conversation du matin*, œuvre de M. Bartalucci, nous ramène aux temps modernes. Marcellus et Lucius se rencontrent. Lucius a mal aux dents, et Marcellus lui rappelle qu'il existe des dentistes (dont l'art est évoqué en termes précis ; l'opération du plombage, notamment, trouve des mots latins). Mais Lucius, de mauvaise humeur, s'en prend à toute la civilisation moderne. Marcellus le traite de sot (*heus tu, quid ineptis*?) et lui fait l'éloge des conquêtes de l'esprit humain. Par exemple, si l'homme n'avait pas domestiqué le feu, y aurait-il une lampe brûlant en permanence dans les églises. Quelle admirable compensation aux incendies qui dévorent des villes entières ! (*Nam quid sanctius, quid religiosius in templis atque delubris lampade illa... Igni sane ac facibus micans furor hostium procurrat, omnia late perurat...*, etc.). Le feu n'est-il pas aussi à l'origine des sous-marins (*ferreae scaphae, quae undis mersae...*)?

Heureusement, d'ailleurs, la force de l'atome est mise au service de la Paix : *patet igitur iam caelum nobis, mox patebit candida Luna*... Mais Lucius craint que la Lune ne résiste pas au choc et, demande-t-il, qui donc, alors, nourrira les huîtres (*quae uis alet ostrea implebitque echinos*?). La dispute s'aigrirait si ne survenait Valerius, qui sera l'arbitre. La sentence de celui-ci est simple : tout vient de Dieu, inclinons-nous, et prions seulement pour que ces merveilles de la science servent à Sa gloire ! Lucius, charmé, ira tout de même chez le dentiste.

Plus agreste est la composition de M. Petroli, qui nous décrit le piège du fourmilion, les mœurs de la mante religieuse — en nous assurant que ces mœurs ne doivent point nous scandaliser, car « *omni careant malitia* », et le péché est le triste privilège de l'humanité. Et l'on voit les couleuvres innocentes gober oiseaux et crapauds, tandis que les hommes, s'ils veulent être vertueux, doivent travailler pour vivre. Il y a le problème des mendiants, ces cyniques, qui ne se soucient ni de la gloire ni même de la décence, et qui simulent des infirmités ; il y a l'histoire de ce cabaretier de Trieste — ou des environs — qui, en mourant, rappelait à ses enfants, en un suprême élan d'honnêteté, que « le vin pouvait, aussi, se faire avec du raisin ». Mais il y a aussi toute la foule des petites gens qui travaillent, et, à ceux-là, M. Petroli répète le proverbe de son pays : « Si le Seigneur vous envoie l'agneau, il vous envoie aussi le fagot de feuilles » — émouvante consolation adressée aux mères fécondes de l'éternelle Italie.

P. GRIMAL.

COMMUNICATIONS

ÉDITIONS
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

I. — Publications périodiques.

Le *BULLETIN SIGNALÉTIQUE* paraît mensuellement et présente, sous la forme de courts extraits classés par matière, tous les travaux scientifiques, techniques et philosophiques publiés dans le monde entier.

Des *tirages à part* sont mis, en outre, à la disposition des spécialistes.

Le *Centre de Documentation du C. N. R. S.* fournit également la reproduction photographique sur microfilm ou sur papier des articles analysés dans le *BULLETIN SIGNALÉTIQUE* ou des articles dont la référence bibliographique précise lui est fournie.

Ainsi, expérimentateurs, ingénieurs et techniciens bénéficient, sans quitter leur laboratoire ou leur bureau, d'une documentation abondante et rapide.

	France	Étranger
Abonnement annuel (y compris table générale des auteurs). 3e partie : *Philosophie, Sciences humaines*	50 NF	60 NF

Abonnement au *Centre de Documentation du C. N. R. S.*, 15, quai Anatole-France, Paris (VIIe). — C. C. P. Paris 9131-62 — Tél. SOL. 93-39

BULLETIN D'INFORMATION DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES :

No 1 (1952).	3 NF
No 2 (1953).	4 NF
No 3 (1954).	4,60 NF
No 4 (1955).	7 NF
No 5 (1956).	4,60 NF
No 6 (1957).	6 NF
No 7 (1958).	7 NF
No 8 (1959).	7,50 NF

II. — Ouvrages.

Marcel Richard. Répertoire des bibliothèques et des catalogues de manuscrits grecs.	22 NF

Marcel Richard. Inventaire des manuscrits grecs du British Museum . . . . 9 NF

Catalogue des manuscrits en écriture latine, par Charles Samaran et Robert Marichal. Tome I : Musée Condé et Bibliothèques parisiennes . . . . 90 NF

M. Cohen et A. Meillet. Les langues du monde (2e édition). (Vente au Service des Publications du C. N. R. S. et à la librairie Champion, 7, quai Malaquais, Paris) . . . . . 64 NF

J. Vendryes. Lexique étymologique de l'irlandais ancien (fascicule A) . . . . 12 NF

Michel Lejeune. Mémoires de philologie mycénienne . . 35 NF

Nauton. Atlas linguistique du Massif Central :

Vol. I. La nature . . . . 85 NF

Vol. II. Le paysan . . . . 100 NF

J. Séguy. Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne :

Vol. I. Animaux sauvages, plantes, folklore . . . . . . 70 NF

Vol. II. Champs, labours, céréales, outillage agricole, foin, vin, véhicules, élevage . . . . 60 NF

Vol. III. L'homme. Age. Vêtements, alimentation, maison, mobilier, topographie. Phénomènes atmosphériques . . . . 80 NF

E. Laroche. Les hiéroglyphes hittites . . . . 90 NF

M. Horn-Monval. Traductions et adaptations françaises du théâtre étranger. (Cette bibliographie comprendra 8 tomes) :

T. I. Théâtre grec antique . . . . 10 NF

T. II. Théâtre latin antique et moderne . . . . 12 NF

COLLOQUES DU C. N. R. S. (Sciences humaines) :

IV. Nomenclature des écritures livresques du ixe au xvie siècle . . . . 6,60 NF

VIII. Études mycéniennes . . . . 20 NF

IX. Corpus Vasorum Antiquorum . . . . 2,50 NF

LE C. N. R. S. ET SES LABORATOIRES :

L'Institut de Recherche et d'Histoire des textes . . . . . 3,20 NF

Renseignements et vente au Service des Publications du *Centre national de la Recherche scientifique*, 15, quai Anatole-France — Paris (VIIe). — C. C. P. : Paris 9061-11. Tél. : SOLférino 93-39.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

Jean Brun, *Platon et l'Académie* (Coll. « Que sais-je? », nº 880). Paris, P. U. F., 1960 ; 1 vol. in-12, 128 p.

Louis Harmand, *L'Occident romain. Gaule-Espagne-Bretagne-Afrique du Nord* (31 av. J.-C. à 235 ap. J.-C.). Préface de A. Grenier (*Bibliothèque historique*). Paris, Payot, 1960 ; 1 vol. in-8º, 494 p., 15 cartes. 28 NF.

B. L. Ullman, *The Origin and Development of humanistic Script.* Rome, Ed. di Storia e Letteratura, 1960 ; 1 vol. in-8º, 155 p., 3 index, 70 illustrations sur pl. h. t.

Karl Büchner, *Sallust.* Heidelberg, Carl Winter, 1960 ; 1 vol. in-8º, 463 p., 3 index. DM 19.80.

Acta Classica, proceeding of the Classical Association of South Africa. Volume II — 1959, Dedicated to Alexander Petrie. Cape Town, A. A. Baldema, 1960 ; 1 vol. in-8º, 138 p., 1 index.

Bernard Combet-Farnoux, *Les guerres puniques* (Coll. « Que sais-je? », nº 888). Paris, P. U. F., 1960 ; 1 vol. in-12, 128 p.

Patrick Reuterswärd, *Studien zur Polychromie der Plastik. Griechenland und Rom.* Stockholm, Svenska Bokförlaget, 1960 ; 1 vol. in-8º, xii + 259 p., 1 index, 34 illustrations dans le texte, 1 frontispice et XX pl. h. t.

Victor F. Lenzen, *The Triumph of Dionysos on Textiles of late antique Egypt* (Univ. of Cal. Publ. in Classical Archaeology, vol. 5, nº 1). Berkeley, 1960 ; 1 vol. in-4º, iv + 23 p., XI pl. h. t.

Omagiu lui Constantin Daicoviciu cu prilejul împlinirii a 60 de ani. Academia Republicii Populare Romîne, 1960 ; 1 vol. in-4º, xx + 577 p., 1 frontispice et nombreuses fig. dans le texte.

E. R. Dodds, Willy Theiler, Pierre Hadot, Henry-Charles Puech, Heinrich Dörrie, Vincenzo Cilento, R. Harder, H. R. Schwyzer, A. H. Armstrong, Paul Henry, *Les sources de Plotin.* Vandœuvres-Genève, 21-29 août 1957 (*Entretiens sur l'Antiquité classique*, t. V). Fondation Hardt, 1960 ; 1 vol. in-8º, xiv + 465 p., 1 frontispice. 35 NF.

Clément d'Alexandrie, *Le Pédagogue.* Livre I. Texte grec. Introduction et notes de Henri-Irénée Marrou. Traduction de Marguerite Harl (*Sources chrétiennes*, nº 70). Paris, Les Éd. du Cerf, 1960 ; 1 vol. in-8º, 303 p. 16,80 NF.

Lionel Pearson, *The lost Histories of Alexander the Great* (Philological Monographs publ. by the American Philological Association. Nr. XX, ed. by Francis R. Walton). New York, 1960 ; 1 vol. in-8º, xvi + 275 p., 1 index.

W. Kendrick Pritchett, *Marathon* (Univ. of Cal. Publ. in Classical Archaeology, vol. 4, nº 2). Berkeley, 1960 ; 1 vol. in-4º, iv p. + p. 137-189, 1 carte et XVII pl.

N. I. Herescu, *La poésie latine. Étude des structures phoniques*. Paris, Les Belles-Lettres, 1960 ; 1 vol. in-8º, 229 p., 3 index.

P. Cornelli Taciti Libri qvi svpersvnt, edidit Erich Koestermann. Tom. I, *Ab excessv Divi Avgvsti* (Bibliotheca Scriptorvm Graecorvm et Romanorvm Tevbneriana). Leipzig, Teubner, 1960 ; 1 vol. in-8º, xl + 451 p., 1 index. DM 17.

Edward W. Bodnar, S. J., *Cyriacus of Ancona and Athens* (Coll. « Latomus », vol. XLIII). Bruxelles-Berchem, 1960 ; 1 vol. in-8º, 255 p., 4 index, VI pl.

Bengt Melin, *Die Heimat der Kimbern* (Uppsala Universitets Årsskrift 1960 : 5). Uppsala, A.-B. Lundequistska, 1960 ; 1 vol. in-8º, 91 p., 2 index, 2 cartes.

Bengt Melin, *Zum Eingangskapitel der Germania* (Ex *Erani* vol. LVIII seorsum expr.). Gotoburgi, Elanders Boktr., 1960 ; 1 brochure in-8º, p. 112-131.

Vincenz Buchheit, *Untersuchungen zur Theorie des Genos Epideiktikon von Gorgias bis Aristoteles*. Munich, Max Heber, 1960 ; 1 vol. in-8º, 260 p., 3 index. DM. 29.80.

Dick Willem Louis Van Son, *Livius' Behandeling van de Bacchanalia*. Groningen, V. R. B., 1960 ; 1 vol. in-8º, 211 p.

Ἐπιστημονικὴ ἐπετηρὶς τῆς φιλοσοφικῆς Σχολῆς τοῦ Πανεπιστημίου Ἀθηνῶν. Directeur : Georges Zoras. Tome IX. Athènes, 1959-1960 ; 1 vol. in-4º, 607 p.

Terenz, *Die Komödien*. Deutsche Gesamtausgabe. Neu übertragen von Viktor von Marnitz, mit Einführung von Karl Büchner. Stuttgart, Alfred Kröner, 1960 ; 1 vol. in-12, xxviii + 342 p. DM. 13.50.

Giancarlo Susini, *Il lapidario greco et romano di Bologna* e *Supplementum Boloniense ad C. I. L.*, XI (Le Collezioni del Museo Civico di Bologna). Bologna, Soc. Tip. Mareggiani, 1960 ; 1 vol. in-8º, xvi + 195 p. 2 index, 1 frontispice et XXI pl. h. t.

Werner Jaeger, *Humanistische Reden und Vorträge*. Zweite erweiterte Auflage. Berlin, Walter de Gruyter & Co, 1960 ; 1 vol. in-8º, viii + 336 p.

Sophie Trenkner, *Le style* Καί *dans le récit attique oral* (Bibliotheca Classica Vangorcumiana, IX). Assen, Van Gorcum & Comp., 1960 ; 1 vol. in-8º, xii + 83 pl. Hfl. 8.50.

Mother Maria Caritas McCarthy, S. H. C. J., M. A., *The Rule for Nuns of St. Caesarius of Arles : A Translation with a critical Introduction* (The Catholic Univ. of America. Studies in mediaeval History. New Series. Vol. XVI). Washington, 1960 ; 1 vol. in-8º, viii + 230 p., 1 index.

Giovanni Becatti, *La colonna coclide istoriata. Problemi storici, icono-*

grafici, stilistici. Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 1960 ; 1 vol. in-4°, 403 p., 83 pl.

JAMES H. OLIVER, *Demokratia, the Gods, and the Free World.* Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1960 ; 1 vol. in-8°, x + 192 p., 2 index, IV pl. h. t. $ 5.00.

HOLGER THESLEFF, *Yes and no in Plautus and Terence* (Societas Scientiarum Fennica. Commentationes Humanarum Litterarum XXVI, 3). Helsingfors, Centraltryckeriet, 1960 ; 1 vol. in-8°, 83 p., 5 index.

JEAN BEAUJEU, *L'incendie de Rome en 64 et les chrétiens* (Coll. « Latomus », vol. XLIX). Bruxelles-Berchem, 1960 ; 1 vol. in-8°, 48 p.

MICHAEL GRANT, *The World of Rome.* London, Weidenfeld and Nicolson, 1960 ; 1 vol. in-8°, XXII + 322 p., 1 index, 45 fig. et 6 cartes dans le texte, LXIV pl. h. t.

The Persae of Aeschylus, edited with an introduction, critical notes and commentary by H. D. BROADHEAD. Cambridge Univ. Press, 1960 ; 1 vol. in-8°, LXXIV + 350 p., 6 index. 45 s.

ALFONSO TRAINA, *Comoedia. Antologia della Palliata.* Padova, Cedam, 1960 ; 1 vol. in-8°, 173 p., 3 index. Lire 2.000.

C. IULII CAESARIS *Commentarii De Bello Gallico.* Erklärt von FR. KRANER und W. DITTENBERGER. Achtzehnte Auflage von HEINRICH MEUSEL. Nachwort und bibliographisches Nachträge von HANS OPPERMANN. T. I : Buch I-IV. T. II : Buch V-VII. Berlin, Weidmann, 1960 ; 2 vol. in-8° : VIII + 533 p., 3 plans, 1 carte h. t., et VI + 696 p. DM 37, DM 39.

Servii Grammatici in Vergilii Carmina Commentarii. Codex Leidensis B. P. L. 52. Introduction par G. I. LIEFTINCK (*Umbrae Codicum Occidentalium* sub auspicis Societatis Codicum Mediaevalium Studiis Promovendis, I). Amsterdam, North-Holland Publ. Comp., 1960 ; 1 vol. in-4°, xx p. + 210 pl. $ 10.60 ; 76 s.

Notitiae Regionum Urbis Romae et Urbis Constantinopolitanae. Glossarium Latino-Theotiscum. Codex Vindobonensis 162. Einleitung von F. UNTERKIRCHER (*Umbrae Codicum Occidentalium* sub auspiciis Societatis Codicum Mediaevalium Studiis Promovendis, II). Amsterdam, North-Holland Publ. Comp., 1960 ; 1 vol. in-4°, XVIII p. + 98 pl. $ 5. 30 ; 38 s.

PAUL CLOCHÉ, *Histoire de la Macédoine jusqu'à l'avènement d'Alexandre le Grand* (*Bibliothèque historique*). Paris, Payot, 1960 ; 1 vol. in-8°, 269 p., 1 carte. 17 NF.

GABRIEL SANDERS, *Bijdrage tot de studie der Latijnse metrische grafschriften van het heidense Rome : de begrippen « licht » en « duisternis » en verwante themata*, met een voorwoord van Prof. dr. P. LAMBRECHTS (Verhandelingen van de koninklijke vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren. — Verhandeling nr 37). Bruxelles, Paleis der Academiën 1960 ; 1 vol. in-4°, XVIII + 443 p.

Andrew Robert Burn, *The lyric Age of Greece.* London, Edward Arnold, 1960 ; 1 vol. in-8°, xvi + 422 p., 1 index, 6 cartes. 42 s.

Iamblichi Babyloniacorvm Reliqviae. Edidit Elmar Habrich (Bibliotheca Scriptorvm Graecorvm et Romanorvm Tevbneriana). Leipzig, Teubner, 1960 ; 1 vol. in-8°, xii + 83 p. DM 6.60.

Thvcydidis *Historiae.* Post Carolvm Hvde edidit Otto Lvschnat. Vol. I, Libri I-II. Editio altera correctior (Bibliotheca Scriptorvm Graecorvm et Romanorvm Tevbneriana). Leipzig, Teubner, 1960 ; 1 vol. in-8°, xxvi + 213 p. DM 8.40.

Glenn R. Morrow, *Plato's Cretan City. A Historical Interpretation of the « Laws ».* Princeton Univ. Press, 1960 ; 1 vol. in-8°, xxii + 623 p., 3 index, 1 frontispice h. t. $ 12.50.

Marius Victorinus, *Traités théologiques sur la Trinité.* I, Texte établi par Paul Henry, Introduction, traduction et notes par Pierre Hadot ; II, Commentaire par Pierre Hadot (*Sources chrétiennes*, n[os] 68 et 69). Paris, Les Éd. du Cerf, 1960 ; 2 vol. in-8°, 1.166 p., 4 index. 49.50 NF.

Opuscula Romana, Vol. II, edidit Institutum Romanorum Regni Sueciae (Series in-4°, XX). Lund, C. W. K. Gleerup, 1960 ; 1 vol. in-4°, 128 p., 15 fig. dans le texte, XXXVII pl. h. t.

Marguerite Rutten, *La science des Chaldéens* (Coll. « Que sais-je? », n° 893). Paris, P. U. F., 1960 ; 1 vol. in-12, 128 p., 20 fig. dans le texte.

A. Trevor Hodge, *The Woodwork of Greek Roofs.* Cambridge, At the Univ. Press, 1960 ; 1 vol. in-8°, xvi + 151 p., 1 index, fig. dans le texte, 2 plans et XVI pl. h. t.

Josef Češka, *Diferenciace Otroků v Itálii* v prvních dvou stoletích principátu (Opera Universitatis Brunensis Facultas Philosophica, 62). Praha-Brno, Státni Pedagogické Nakladatelství, 1959 ; 1 vol. in-8°, 135 p., 3 index.

Gisela M. A. Richter, *Greek Portraits III.* How were likenesses transmitted in ancient times? Small portraits and near-portraits in terracotta, Greek and Roman (Coll. « Latomus », vol. XLVIII). Bruxelles-Berchem, 1960 ; 1 vol. in-8°, 60 p., 1 index, L pl. h. t. 150 F. belges.

Pierre Grimal, *La civilisation romaine* (Coll. « Les Grandes Civilisations », dirigée par Raymond Bloch). Paris, Arthaud, 1960 ; 1 vol. in-8° carré, 537 p., 29 cartes et plans dans le texte, 229 héliogravures sur pl. h. t.

Menanders Dyscolos mit einem kritischen Kommentar, herausgegeben von Walther Kraus (Oesterreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-Historische Klasse. Sitzungsberichte, 234. Band, 4. Abhandlung). Wien, Hermann Böhlaus Nachf., 1960 ; 1 vol. in-8°, 126 p., 2 index.

Franz Stoessl, *Personenwechsel in Menanders Dyskolos* (Oesterreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-Historische

Klasse. Sitzungsberichte, 235. Band, 5. Abhandlung). Wien, Hermann Böhlaus Nachf., 1960 ; 1 vol. in-8°, 91 p.

ANTHOS ARDIZZONI, *Note critiche ed esegetiche sul testo del Dyskolos di Menandro* (Estr. dal *Siculorum Gymnasium*, Dic. 1959). Univ. di Catania, Fac. di Lettere e Filosofia, 1959 ; 1 brochure in-8°, p. 177-184.

Βασιλικῆς ΠΑΠΑΔΑΚΗ-ΑΓΓΕΛΙΔΟΥ, Αἱ προσωποποιήσεις εἰς τὴν ἀρχαίαν ἑλληνικὴν τέχνην. Athènes, Fac. de Philosophie, 1960 ; 1 vol. in-8°, 149 p., 1 index.

JOSÉ S. LASSO DE LA VEGA, MANUEL GARCÍA BLANCO, MANUEL FERNÁNDEZ-GALIANO, LUIS DÍEZ DEL CORRAL, JOSÉ L. ARANGUREN, ADOLFO MUÑOZ ALONSO, *El mundo clásico en el pensamiento español contemporaneo* (Publ. de la Sociedad Española de Estudios Clásicos, III). Madrid, 1960 ; 1 vol. in-8°, 159 p.

PLAUTUS, *Amphitruo*, edited with introduction and notes by W. B. SEDGWICK. Manchester Univ. Press, 1960 ; 1 vol. in-12, VI + 138 p., 1 index. 10 s. 6 d.

LÉOPOLD DOR, JEAN JANNORAY, HENRI et MICHELINE VAN EFFENTERRE, *Kirrha, Étude de préhistoire phocidienne* (École française d'Athènes). Paris, E. de Boccard, 1960 ; 1 vol. in-4°, 155 p., LXIII pl. h. t., dont LIII en phototypie et IV en couleurs. 75 NF.

Recueil Charles Dugas (Publ. de la Bibliothèque Salomon Reinach, I). Paris, E. de Boccard, 1960 ; 1 vol. in-4°, 208 p., 3 index, XLIV pl. h. t. 60 NF.

ETTORE PARATORE, *L'Epicureismo e la sua diffusione nel mondo latino* (Quaderni della *Rivista di Cultura Classica e Medioevale*, I). Roma, Ed. dell'Ateneo, 1960 ; 1 vol. in-8°, 100 p. Lire 1.000.

LUCRETI, *De rerum natura*. Locos praecipue notabiles collegit et illustravit HECTOR PARATORE. Commentariolo instruxit HUCBALDUS PIZZANI. Rome, Ed. dell'Ateneo, 1960 ; 1 vol. in-8°, 547 p.

GEORGES MÉAUTIS, *L'authenticité et la date du Prométhée enchaîné d'Eschyle* (Univ. de Neuchâtel, Recueil de travaux publiés par la Fac. des Lettres, 29e fasc.). Genève, E. Droz, 1960 ; 1 vol. in-8°, 72 p.

HERWIG GÖRGEMANS, *Beiträge zur Interpretation von Platons Nomoi* (*Zetemata*. Monographien zur klassischen Altertumswissenschaft, Heft 25). München, C. H. Beck, 1960 ; 1 vol. in-8°, XIV + 231 p., 1 index. DM 26.

École française d'Athènes, *Fouilles de Delphes*. T. II : *Topographie et architecture. La région nord du sanctuaire (de l'époque archaïque à la fin du sanctuaire)*, par JEAN POUILLOUX. Relevé et dessins par CONSTANTIN TOUSLOUKOF. Paris, E. de Boccard, 1960 ; 1 vol. in-4°, 174 p., 1 index, 16 fig. dans le texte, 24 plans et 72 pl. h. t.

JULIEN REINACH, *Ébauche d'une mancipation* (Coll. d'Études anciennes, publiée sous le patronage de l'Ass. G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1960 ; 1 vol. in-8°, 133 p., 1 index.

Démosthène, *Plaidoyers civils*. T. IV (Discours LVII-LIX). Texte établi et traduit par Louis Gernet. Index par J.-A. de Foucault et R. Weil (Coll. des Univ. de France, publiée sous le patronage de l'Ass. G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1960 ; 1 vol. in-8°, 193 p., dont 85 p. doubles, 2 index.

Cicéron, *Discours*. T. XX : *Philippiques V à XIV*. Texte établi et traduit par Pierre Wuilleumier (Coll. des Univ. de France, publiée sous le patronage de l'Ass. G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1960 ; 1 vol. in-8°, 289 p. dont 191 p. doubles, 1 index.

Sophocle. T. III : *Philoctète. Œdipe à Colone*. Texte établi par Alphonse Dain et traduit par Paul Mazon (Coll. des Univ. de France, publiée sous le patronage de l'Ass. G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1960 ; 1 vol. in-8°, x + 158 p. dont 132 p. doubles.

René Morichon, *Considérations critiques sur la participation des Lémovices à la guerre des Gaules* (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*). Limoges, R. Guillemot et L. de Lamothe, 1959, 1 brochure in-8°, p. 131-143.

René Morichon, *Précisions sur les Lémovices et la guerre des Gaules* (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*). Limoges, R. Guillemot et L. de Lamothe, s. d. (1960) ; 1 brochure in-8°, p. 443-447.

Bulletin d'Archéologie marocaine. T. III, 1958-1959. Casablanca, Edita, 1960 ; 1 vol. in-8°, 427 p., nombreuses illustrations et pl.

André Benoit, *Saint Irénée. Introduction à l'étude de sa théologie* (Études d'histoire et de philosophie religieuses publiées sous les auspices de la Faculté de Théologie protestante de l'Université de Strasbourg. Coll. dirigée par R. Mehl). Paris, P. U. F., 1960 ; 1 vol. in-8°, viii + 276 p., 3 index. 14 NF + t. l.

Hommages à Georges Dumézil (Coll. « Latomus », vol. XLV). Bruxelles, Latomus, 1960 ; 1 vol. in-8°, xxiv + 239 p., III pl. h. t.

Burkhart Cardauns, *Varros Logistoricus über die Götterverehrung* (Curio de cultu deorum). Ausgabe und Erklärung der Fragmente. Würzburg, Konrad Triltsch, 1960 ; 1 vol. in-8°, vi + 74 p., index. DM 4,20.

Harald von Petrikovits, *Das römische Rheinland. Archäologische Forschungen seit 1945* (Arbeitsgemeinschaft für Forschung des Landes Nordrhein-Westfalen. Heft 86). Köln und Opladen, Westdeutscher Verlag, 1960 ; 1 vol. in-8°, 184 p., 3 index, 44 fig. dans le texte, XVII pl. et 1 carte h. t. DM 18.50.

Joseph Vogt, *Von der Gleichwertigkeit der Geschlechter in der bürgerlichen Gesellschaft der Griechen* (Akademie der Wissenschaften und der Literatur. Abhandlungen der Geistes- und Sozialwissenschaftlichen Klasse. Jahrgang 1960 — N. R. 2). Wiesbaden, Franz Steiner, 1960 ; 1 vol. in-8°, 50 p. DM 50.

Jacqueline Duchemin, *La houlette et la lyre. Recherche sur les origines*

pastorales de la poésie. I : *Hermès et Apollon.* Paris, Les Belles-Lettres, 1960 ; 1 vol. in-8°, 381 p., 3 index.

Hanns-Dieter Voigtländer, *Die Lust und das Gute bei Platon.* Würzburg, Konrad Triltsch, 1960 ; 1 vol. in-8°, 218 p. DM 9.

Jean Brun, *Socrate* (Coll. « Que sais-je? », n° 899). Paris, P. U. F., 1960 ; 1 vol. in-12, 128 p.

H. Stern, *Recueil général des mosaïques de la Gaule.* Xe supplément à « Gallia ». I : *Province de Belgique.* 2 : *Partie est.* Paris, C. N. R. S., 1960 ; 1 vol. in-4°, 100 p., 1 index, LIII pl. h. t.

Jean Ch. Balty, *Études sur la Maison Carrée de Nîmes* (Coll. « Latomus », vol. XLVII). Bruxelles-Berchem, 1960 ; 1 vol. in-8°, 200 p., 5 fig. dans le texte, XXVII pl. h. t.

Stewart Perowne, *Hadrian.* London, Hodder and Stoughton, 1960 ; 1 vol. in-8°, 192 p., 1 index, 1 frontispice et XXX pl. h. t. 25 s.

Amintore Fanfani, *Poemi Omerici ed economia antica* (Biblioteca della rivista « Economia e Storia », 4). Milano, Dott. A. Giuffré, 1960 ; 1 vol. in-8°, VIII + 142 p., 2 index, XXVI pl. h. t. Lire 1.200.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

AUTEURS D'OUVRAGES RECENSÉS

(TABLE ALPHABÉTIQUE)

TABLE ANALYTIQUE
DES MATIÈRES
(HORMIS BIBLIOGRAPHIE)

I. Articles de fond

1° Antiquité grecque et romaine

2° Antiquités nationales

II. Variété

III. Bibliographie . . . . 127 et 448

(Voir le détail dans les tables précédentes.)

IV. Planches et figures

17 janvier 1961.

Le Secrétaire-Gérant : JEAN AUDIAT.

Dépôt légal, 1er trimestre 1961. — 1C[illegible]

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

J. de la Genière, *Une pélikè inédite du Peintre de Pan au Musée du Louvre.* — *R. É. A.*, LXII, 1960, 3-4, p. 249 à 253, pl. XI et XII.

Étude d'un vase fragmentaire représentant une scène d'offrande à un groupe de trois hermès-piliers. Rapprochement avec d'autres documents réunissant des hermès. Mise en relation de ces images avec les hermès de l'Agora et avec le monument érigé en l'honneur de Cimon après la prise d'Eion.

Édouard Will, *Chabrias et les finances de Tachôs.* — *R. É. A.*, LXII, 1960, 3-4, p. 254 à 275.

Cherche à montrer que Ps.-Aristote, *Économique* II, 2, 25, ne rapporte pas un fatras d'expédients fiscaux divers, mais remonte à la description (qu'il ne comprend pas) d'une opération complexe destinée à faire sortir le métal précieux de ses cachettes pour n'en rembourser ensuite que la contre-valeur en produits naturels divers.

Louis Robert, *Recherches épigraphiques* IV, V, VI, VII, VIII, IX. — *R. É. A.*, LXII, 1960, 3-4, p. 276 à 361.

IV. *Une pierre errante en Écosse.* Attribution à Mytilène. Diverses fonctions des *decuriones*, emploi de ce mot en grec. *Familia* en grec, de gladiateurs et d'esclaves. Les milieux romains et romanisés à Mytilène. — V. *Inscriptions de Lesbos.* Corrections aux copies de Cyriaque d'Ancône ; critique d'éditions dans *I. G. R.* Les deux Agrippines et le titre de déesse Éolienne et Karpophoros ; impératrices assimilées à Déméter. Déesse éolienne dans un papyrus d'Alcée. Sens de « gymnasiarque pour l'éternité » ; fondations au gymnase ; Agrippine au gymnase de Mytilène, sa fondation, son culte ; fonctionnaires du gymnase. Attribution d'une liste au gymnase de Mytilène ; noms romains. Le sanctuaire fédéral des Lesbiens dans le papyrus d'Alcée est le sanctuaire de Messon à Mésa ; séjour d'Alcée au sanctuaire ; les *eschatiai* dans les pays grecs ; la forêt et le lac de Pyrrha. La Confédération lesbienne au ive siècle et sous l'Empire ; monnaies ; lesbarque « fils de Lesbos ». Le mont Pylaion à Lesbos ; les concours féminins de beauté et le culte d'Héra. — VI. *Inscription d'Athènes.* Titre nouveau : le zacore des images impériales ; inscriptions sur les images impériales dans les pays grecs ; leur vocabulaire. Les Actes du martyr Pionios, prêtre de Smyrne, en 250. Les dignitaires du culte des images impériales : théologue et sébastologue, sébastophante, sébastophores, prothytès. Introduction et transport des images impériales. Les mystères impériaux. — VII. *Décret de la Confédération Lycienne à Corinthe.* Le style et le vocabulaire des décrets de l'époque impériale. Rapports d'amitié avec les autorités romaines et les gouverneurs. Don de safran pour les funérailles. Culture, récolte et usages du safran dans l'antiquité et à l'époque moderne. Le safran de Cilicie et celui de Lycie. Caractère romain des dons d'encens et d'aromates pour les funérailles ; poésies de Stace. Caractère romain de l'association des hymnodes de Pergame. — VIII. *Alcée de Sardes*, victime de Mithridate, identifié dans une inscription et sur une monnaie de Sardes. Sacerdoces de Sardes ; cultes d'Athéna et de Rome. — IX. *Inscriptions de Syrie* : 1. *Épitaphe de Commagène* ; il y faut reconnaître le nom latin Bruttius en grec ; *nomina* latins abrégés dans de nombreuses inscriptions grecques ; correction d'une inscription de Didymes ; les noms *Sellius* et *Sellia* en grec. — 2. *Inscriptions chrétiennes sur des linteaux dans l'Émésène.* Sens de l'adjectif ἀληθάργητος. Formules de bon augure et protection contre l'Envie dans « l'épigraphie des linteaux ». Reliques d'un martyr de Durostorum en Mésie transportées en Syrie au vie siècle. — 3. *Inscription chrétienne sur un linteau dans l'Antiochène.* La ville marché de Dar Qita. Le *singularis*, courrier monté au Bas-Empire, d'après les inscriptions et les papyrus. « Avoir bon pied » ou « mauvais pied » et les superstitions antiques et modernes ; *Kalopodinos* et *Agathopous.*

Jean Marcillet-Jaubert, *Philologie et inscriptions*. — *R. É. A.*, LXII, 1960, 3-4, p. 362 à 382.

A partir du rapprochement de soixante-dix inscriptions latines comportant toutes, gravée dans la pierre, une même faute d'*ordinatio*, du type ANCILLV pour *ancilla*, l'auteur étudie les conditions générales de l'exploitation critique des inscriptions par la philologie, et la nécessité d'y faire concourir, tout autant que dans le cas des manuscrits, la paléographie et la linguistique.